HK
1

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1926unse_2

REVUE

DES

DEUX MONDES

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME XXXIV. — 1er JUILLET 1926.

REVUE

DES

DEUX MONDES

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

XCVIe ANNÉE. — SEPTIÈME PÉRIODE

TOME TRENTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1926

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

II [1]

LE MARIAGE

A LA MALMAISON

La vie que je menais aux Tuileries ne me causait que de l'ennui. J'aurais préféré la campagne. La Malmaison était un endroit délicieux. J'étais enchantée quand nous allions y passer quelques jours, quoique, alors, il me fût difficile d'en jouir comme au temps où je me trouvais seule et où je pouvais, le matin, faire de grandes promenades dans le parc. A présent que la maison était remplie d'hommes, ces courses solitaires n'étaient plus convenables. Je le sentais bien, et, d'ailleurs, les bons conseils de Mme Campan, dont je faisais tant de cas, m'avertissaient toujours de ce que je devais éviter.

Les habitudes du Consul à la Malmaison étaient à peu près les mêmes qu'à Paris. Il travaillait constamment toute la matinée, seul ou avec ses ministres qui venaient de Paris. Il invitait à dîner des savants qui passaient ensuite la soirée et avec lesquels il aimait à causer. Ceux que j'y ai vus le plus souvent sont Monge, Berthollet, Fourcroy, Volney, Laplace, Lagrange et

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Prony. Ceux d'entre eux qui étaient mariés venaient avec leur femme. Lemercier y vint aussi plusieurs fois et y lut des tragédies. Comme homme, c'était Monge que l'Empereur paraissait apprécier le plus et qu'il n'a jamais discontinué de voir intimement. Plus tard, il m'en parla même pour être gouverneur de mes enfants. Volney n'y vint que sous le Consulat, mais alors il y venait beaucoup. Tous ceux qui avaient été en Égypte faisaient de ce savant un cas tout particulier. On reconnaissait que son voyage seul était la peinture exacte du pays et que Savary, autre auteur, n'avait écrit que des mensonges (1).

Le Consul honorait tellement toutes les supériorités que si un homme marquant ne pouvait venir le voir, malgré ses nombreuses occupations, il trouvait le temps d'aller le chercher. Un jour il sortit en voiture, seul avec ma mère et moi. Nous allâmes au Jardin des Plantes faire une visite à Daubenton qui habitait un petit pavillon donnant sur le jardin. Il paraissait excessivement vieux, était dans un grand fauteuil à bras et, malgré son grand âge, causait avec une grande présence d'esprit (2). Le général lui faisait beaucoup de questions sur Buffon.

Les acteurs les plus fameux eux-mêmes furent successivement invités à dîner à la Malmaison. J'y vis tour à tour Talma, Mlle Raucourt, Mlle Contat, Mlle Fleury, artistes les plus distinguées du moment et qui avaient les meilleures manières. Mais on en fut blessé et le préjugé était si grand que ce fut autant la nouvelle société plébéienne que l'ancienne noblesse qui le trouva mauvais.

Un jour, il arriva à la Malmaison une vieille femme qui paraissait avoir cent ans, mise comme du temps de Louis XV, avec un petit bonnet de tulle noir en bec à corbin, des demi-paniers et une robe d'étoffe brochée relevée dans ses poches. Le théâtre seul avait conservé jusque-là la tradition de ce costume dans les rôles de vieilles, et jamais l'on n'eût imaginé que la personne qu'on avait devant les yeux était cette belle et fameuse actrice, Mlle Clairon, qui avait enchanté toute la France et qui, la première, avait mis de côté dans ses rôles le costume du jour pour introduire le costume réel de l'héroïne qu'elle représentait. « J'ai désiré voir un héros avant de mourir,

(1) Volney avait publié, en 1787, son *Voyage en Syrie et en Égypte pendant les années 1783, 84 et 85* : on le comparait aux *Lettres sur l'Égypte*, parues en 1786, par Nicolas Savary (1750-1788) qu'il ne faut pas confondre avec le duc de Rovigo.

(2) Le collaborateur de Buffon était né en 1716.

dit-elle à ma mère en entrant, et j'ai pensé, madame, que vous ne me refuseriez pas ce bonheur. » En effet, ma mère la reçut très bien et elle fut invitée à passer une partie de la journée à la Malmaison pour attendre le moment de voir le Consul. Lorsqu'il arriva, elle le regarda avec une attention toute particulière et, dans le salon, lorsque quelqu'un lui interceptait par hasard la vue du premier Consul, elle le priait de ne pas lui dérober ainsi le peu d'instants qu'elle avait à le voir. Il fut très gracieux pour elle et lui dit entre autres choses : « On parle tant de votre beau talent que je regrette beaucoup de ne pas vous avoir vue jouer, Mlle Clairon. — Et moi, reprit-elle vivement, j'en suis bien contente. » Tout le monde resta étonné, et elle continua : « C'est que vous seriez bien vieux, citoyen premier Consul, et que la France a besoin que vous soyez jeune longtemps. » Elle mourut quelque temps après cette visite, ayant reçu du Consul des secours dont elle avait grand besoin.

Quelquefois, le soir, quand le Consul n'avait prié personne à la Malmaison, il faisait apporter un livre nouveau et voulait me faire faire la lecture. J'étais si embarrassée de lire tout haut devant lui et son état-major que je ne voyais plus un mot. Alors il me disait : « Mme Campan ne vous apprend donc pas à lire ? » ce qui ne diminuait pas mon embarras. Un jour, il apporta *Atala* qui venait de paraître. Je m'en souviens comme d'une très rude épreuve par laquelle j'ai dû passer. Ces mots, si nouveaux pour moi, d'arbres, de sites, d'animaux dont ce livre est rempli, et que je défigurais comme à plaisir, me causaient un malaise affreux. Si j'avais eu du courage, je les aurais prononcés au hasard et personne ne s'en serait aperçu ; mais je m'arrêtais. J'avais l'air d'épeler et je paraissais si malheureuse que le Consul, après quelques pages, m'en fit rester là et ne me fit plus lire de livres romantiques. Un autre embarras me fut cependant réservé. Il me donna un jour à lui lire un rapport général de son ministre des Finances, rapport qui devait être présenté au Corps législatif. Il était tellement rempli de chiffres accumulés que j'avais autant de peine à m'en tirer que de ma lecture d'*Atala*. Il m'arrivait souvent de prendre une colonne pour l'autre et de substituer des centaines de millions à des centaines de mille francs ou de milliards. L'Empereur paraissait avoir tout cela dans la tête, car il ne manquait jamais de me reprendre et de rectifier mes erreurs, et il finissait toujours par me dire :

« Mme Campan ne vous a donc pas appris à compter? » Je dois dire, pour la justification de Mme Campan et la mienne, que jamais colonnes de chiffres ne furent plus redoutables.

Après le dîner, le Consul prenait le bras de ma mère et se promenait longtemps avec elle. Je restais seule au milieu d'un état-major. D'abord assez embarrassée, je m'y habituai bientôt. J'avais senti qu'il fallait bannir une timidité qui eût porté ces jeunes gens à se mettre trop à leur aise avec moi, ou en ne me comptant pour rien, ou en s'occupant trop de l'embarras qu'ils me causaient. Je pris avec eux l'air naturel d'une femme qui est chez elle et qui y donne le ton.

Les militaires que leur service ramenait le plus souvent à la Malmaison étaient les généraux Bessières, Lannes, Clarke, Junot, Murat, les aides de camp Lemarois, Caulaincourt, Rapp, Caffarelli, Duroc, Savary, Lauriston, Lacuée, Lebrun, Lefebvre et Bourrienne, secrétaire particulier du Consul. Mon frère, commandant des chasseurs de la Garde, y était assidu. Louis Bonaparte, qui avait un régiment de dragons, y venait plus rarement. Lavallette était envoyé extraordinaire à Dresde. Sa femme s'était décidée avec peine à vivre avec lui. Un moment, elle avait espéré la rupture de son mariage. Au retour d'Égypte, elle en avait parlé au général Bonaparte, ainsi que de son attachement pour son frère Louis. Ce dernier avait répondu qu'il trouvait ma cousine bien bonne et bien aimable, mais que, fût-elle libre, il ne l'épouserait pas, qu'elle était trop changée depuis sa petite vérole. Ma mère rapporta ces paroles à ma cousine qui en fut indignée. D'un autre côté, les soins de son mari, ses égards et tous ses bons procédés, gagnèrent si bien son cœur, qu'ils y firent naître le sentiment le plus vif pour celui qu'elle fuyait, et, depuis, une union inaltérable fut le prix de ce retour.

La conduite de Louis envers ma cousine m'avait donné de la prévention contre lui. L'espèce de parenté qui nous liait me le faisait regarder comme un frère et je me permettais envers lui quelques épigrammes, quand j'en trouvais l'occasion. Jamais il ne m'était entré dans l'idée qu'il pût être mon époux, qu'il pût avoir la plus petite affection pour moi. Mais, étant venu me dire adieu lors de son départ pour la Prusse (1), il me demanda

(1) Vendémiaire an IX (octobre 1800).

la permission de m'embrasser, le fit avec tant d'émotion et sortit si précipitamment, que je demeurai immobile à la place où il m'avait laissée. Je ne sais quel effroi me prit en découvrant en lui un sentiment trop tendre.

De tous les jeunes gens qui m'entouraient, un seul osait prétendre à ma main; c'était le colonel Duroc. Le souvenir du projet que le Consul avait eu de le marier avec sa sœur lui donnait la pensée qu'il ne s'opposerait pas à son union avec moi. Je m'étais bien aperçue qu'il était plus embarrassé que d'autres en me parlant, plus assidu à la Malmaison, mais jamais un mot n'était venu trahir ses impressions. Murat lui arracha son secret et se mit en tête de faire réussir ce mariage. « C'est une jeune personne romanesque, disait-il, auprès de laquelle il faut longtemps soupirer avant de plaire. Cependant il faut aussi se déclarer et lui apprendre qu'elle est aimée. » En effet, un jour que je revenais chercher un livre oublié au salon, Duroc s'approcha de moi d'un air tremblant, et lui-même me remit ce livre. Remontée chez moi, je l'ouvre et j'y trouve une lettre. Que faire? La lire me paraissait une grande faute. Je redescends pour la rendre. Duroc n'y était plus; le Consul venait de l'envoyer en mission. C'est au moment de son départ qu'il avait osé se déclarer. Je portai la lettre dans mon secrétaire que je ne fermai pas, selon mon habitude, et je quittai ma chambre.

Le hasard voulut qu'à l'heure du dîner le Consul, qui se faisait un plaisir de m'intimider, entrant dans le salon avec ma mère et m'y trouvant déjà, me dit : « Nous venons de votre chambre. Nous avons fouillé dans toutes vos affaires et lu tous vos billets doux. Ah! c'est joli de recevoir ainsi de belles déclarations! » Je rougis, je balbutiai, j'oubliai que la plaisanterie n'était pas nouvelle. Je me croyais coupable, c'était assez pour avoir tout l'air de l'être. Incertaine de ma réponse, je sortis précipitamment; je courus au secrétaire : la lettre était encore toute cachetée. Je redescendis plus calme. Mon émotion n'avait pas échappé au Consul et à ma mère. Ils me dirent avec étonnement, quand je rentrai : « Est-ce que cela serait vrai? — Vous avez des secrets? Vous avez fui bien vite chez vous. » Heureusement, le dîner vint mettre fin à mon embarras. Le soir même, ma mère fut instruite de tout. Duroc avait laissé un courrier à Murat pour attendre la réponse. Je dis

à Caroline que jamais je ne me prononcerais sans connaître l'opinion de ma mère, et je la priai de renvoyer cette fameuse lettre. « J'ignore, ajoutai-je, qui le sort me destine; mais je n'aurai pas à me reprocher d'avoir lu une lettre d'amour d'un autre que de celui qui doit être mon époux. » J'avouerai qu'avant de la rendre, j'avais bien envie de chercher à la lire sans l'ouvrir, pour voir comment s'écrivait une déclaration mais je résistai et je crus en avoir du mérite.

Duroc, sans être l'homme que mon imagination me représentait comme digne de toutes mes affections, ne me déplaisait pas. Je lui reconnaissais beaucoup de qualités; son grand respect pour moi me faisait croire à ses sentiments. Que de fois pourtant, quand je l'écoutais, m'arrivait-il de dire : « Ce n'est pas encore cela! » Eh bien! peut-être l'aurais-je épousé sans l'opposition formelle de ma mère. Le Consul n'en mettait aucune; mais elle n'y songeait qu'avec chagrin. Élevée avec les idées qu'avait généralement la noblesse, c'était à ses yeux se mésallier que d'entrer dans une famille qui n'en faisait pas partie. Le préjugé se cachait sous le soin qu'elle mettait à faire un même accueil à tout le monde. Il n'influait en rien sur une bonté qui s'étendait également à tous; mais rien ne lui semblait assez distingué pour sa fille. Quoique Duroc fût gentilhomme, elle eût voulu plus d'illustration, dans lui ou dans ses ancêtres. « Je ne pourrais m'habituer à t'entendre appeler Mme Duroc, me disait-elle. Serait-il aimé de toi? J'en serais au désespoir. » Je rassurais ma mère; je lui répétais que mon cœur était calme, ma position heureuse et que je ne désirais pas en changer.

J'éprouvai alors une peine qui peut-être n'aurait été qu'un jeu pour tant d'autres; mais l'idée d'être cause d'une souffrance m'était insupportable. Je respectais tout ce qui tenait à l'affection. Je ne savais pas rire d'un ridicule qui prenait là sa source.

Bourrienne, secrétaire intime du Consul, était un homme assez âgé, très laid, spirituel, mais satirique, plus redoutable au salon par cette facilité de trouver le malin côté des choses que par sa place auprès du Consul. Tout à coup, il devint sombre, taciturne, ne parlait plus à personne, ne lisait que les *Nuits* d'Young, s'enfonçait seul le soir dans les bois. On le rencontrait souvent appuyé contre un arbre et pleurant. Le Consul même s'aperçut de cette maladie. Le docteur Corvisart fut consulté. Il avoua qu'il n'y comprenait rien.

Le général Bessières soutint malignement que deux choses au monde pouvaient seules le mettre dans cet état : une banqueroute ou un amour malheureux. Ce fut un trait de lumière. Les habitants de la Malmaison ne doutèrent plus de sa passion pour moi. On la traitait de folie, mais elle semblait si grave qu'on n'osait pas s'en moquer ouvertement. Ma mère m'en parla. Jamais pareille idée ne m'était entrée dans la tête. Je devins attentive et je pus me convaincre qu'elle n'était pas sans fondement ; mais je n'eus pas plutôt reconnu le mal dont j'étais la cause involontaire, que je pris la ferme résolution de le guérir. Par quel moyen? La jeunesse ne doute de rien ; la pureté de l'intention l'encourage ; elle devrait sans cesse arriver au but parce qu'elle y tend avec énergie et droiture. Je recherchai Bourrienne qu'à peine je regardais avant. Il me fut difficile d'entrer en conversation avec lui. Il me fuyait avec soin. Enfin l'occasion se présenta. Je commençai par m'informer de sa santé : « Vous devez la soigner, lui dis-je, pour votre femme et pour vos enfants. Voyez-vous votre médecin ? — Il ne peut rien à mon état. — Alors vos amis y peuvent quelque chose. Si vous avez une peine morale, vous devez chercher des consolations près de votre femme. — Elle ignore ce que je sens ; personne au monde ne le sait. — Comment, vous éprouvez un chagrin que personne ne partage, et vous n'avez pas en vous de quoi le vaincre? — Cela vous étonne, mademoiselle, mais si vous aimiez vivement une personne que votre mère vous défendît d'épouser, que ressentiriez-vous ? — Si j'étais aimée, mon chagrin même me serait cher. Il consolerait la personne qui souffrirait comme moi, et je ne chercherais peut-être pas à cacher mon mal, puisqu'il pourrait faire du bien à quelqu'un ; mais une peine que j'aurais seule, qui affligerait mes amis, qui m'empêcherait de remplir tous mes devoirs, j'en serais honteuse, et je trouverais assez de force pour la surmonter. » Bourrienne me regarda fixement, me prit la main : « Vous me guérissez, me dit-il, je vous remercie ; vous me rendez un service que vous ne pouvez imaginer. » Depuis ce moment, il reprit ses habitudes, et pas un mot, pas un regard, ne me montra désormais que je l'occupais plus que toute autre.

Au milieu du grand monde, je n'oubliais pas mes anciennes compagnes. J'allais souvent les voir à Saint-Germain, ainsi que mon grand-père, retiré dans cette ville. Il y mourut à l'âge de

quatre-vingt-sept ans, environné de notre respect, de notre tendresse et emportant nos justes regrets.

A cette époque, le roi et la reine d'Étrurie passèrent à Paris avant de se rendre en Toscane dont le Consul venait de les nommer souverains (1). C'était le premier trône que le Consul donnait, et c'était le premier Bourbon qui reparaissait en France depuis la Révolution. Des ordres, alors indispensables, avaient été envoyés afin que, partout sur leur passage, ils fussent bien reçus et respectés. Ils ne firent aucune sensation. A Bordeaux seulement, on manqua un peu d'égards: ils s'étaient rendus au théâtre, où l'on chanta en l'honneur de la Reine des couplets composés sans l'avoir vue; sa beauté y était vantée et le public fit de tels éclats de rire que ceux qui les entouraient en furent embarrassés, car la Reine, jeune, bonne et douce, était aussi fort laide. Je me suis rappelé souvent cette anecdote pour faire peu de cas des éloges de circonstance. Le Roi était grand, bien fait; des joues pendantes et de grosses lèvres ne donnaient aucune expression à sa figure. Il était sujet à des attaques d'épilepsie. Ils vinrent souvent à la Malmaison. Le Consul ne s'occupa d'eux que la première journée. Trop de soins le retenaient ailleurs. Ma mère était malade. Je me trouvai donc seule, chargée de les recevoir. Ils n'étaient pas difficiles à amuser. Les promenades, la musique, les parties de barres, les petits jeux, tout les charmait, et lorsque le Consul voulut parler d'affaires au Roi et lui donner des instructions pour régner, il le trouva tellement distrait qu'il me reprocha en riant de lui avoir fait oublier sa royauté. Avant leur départ, il leur fit donner par ses ministres Berthier et Talleyrand deux fêtes brillantes dont ils furent émerveillés, surtout par le contraste qu'ils trouvèrent entre le sérieux de la cour d'Espagne et l'éclat des plaisirs français.

Le Consul reçut un jour une généalogie faite avec beaucoup d'art et par laquelle on le faisait descendre de Louis XIV en ligne directe. Celui qui, pour mettre tout le monde d'accord, avait imaginé cette supercherie voulait prouver que le Masque de fer était un des fils d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, que Louis XIV n'était que le second fils et encore né du cardinal de

(1) En vertu des stipulations des traités de Lunéville et de Madrid et en échange de la réunion éventuelle du duché de Parme à la France, Louis, fils du duc de Parme, avait reçu le 2 août 1801 la Toscane, érigée en royaume d'Étrurie. Il avait épousé, en 1795, Marie-Louise, fille de Charles IV, roi d'Espagne.

Richelieu. Ce Masque de fer, envoyé à l'île Sainte-Marguerite, y avait épousé, disait le généalogiste, une femme noble du pays. Son fils avait pris le nom de Bonaparte et s'était établi en Corse. Le Consul était donc, suivant lui, l'héritier légitime du trône de France.

Le Consul s'amusa beaucoup de cette fable et en rit avec nous, mais il fut toujours plus fier de sa propre valeur que de toute origine qu'on eût voulu lui découvrir ou lui fabriquer. L'amour du peuple pour sa personne était le meilleur de ses droits.

Jamais, dans le salon, il n'était question de la plus petite affaire politique. La seule qui nous intéressât était la paix, et nous étions toujours les dernières à l'apprendre. Lorsque celle de la Vendée eut lieu, les chefs qui vinrent à la Malmaison furent bien accueillis du Consul; il semblait faire d'eux un cas particulier. Souvent je l'entendis louer ceux qui avaient soutenu leur cause avec tant de persévérance, et blâmer les Bourbons de n'être pas venus se réunir à tant d'efforts honorables. Sous l'Empire, il dit une fois devant moi : « Je ne serais pas où je suis, si les Bourbons s'étaient mis à la tête des Vendéens. »

Le colonel de Lauriston, aide de camp du Consul, envoyé en Angleterre, y fut reçu en triomphe et sa voiture traînée par le peuple dans les rues de Londres (1). La France sentit aussi l'enthousiasme qu'inspirait le rapprochement de deux grandes nations, si longtemps ennemies. Le Consul lui-même, qui ne communiquait jamais son contentement, laissa échapper des marques de joie lors de la paix. Il s'empressa de nous annoncer cette heureuse nouvelle, et envoya sur-le-champ faire tirer le canon. Ce fut la seule fois que je le vis informer quelqu'un, surtout des femmes, d'un événement polititique. J'ignore s'il avait ouvert les dépêches du ministère, ou s'il devait les recevoir directement; mais, à l'heure du dîner, M. de Talleyrand arriva de fort mauvaise humeur, tout déconcerté, comme un homme dont la vanité trompée vient de perdre un succès. Il était assez piquant, en effet, pour un ministre des Relations extérieures, de n'avoir appris la nouvelle de la paix que par le canon des Invalides. Pour le consoler de ce petit désagrément, le Consul, tout en riant, s'occupa de lui avec un soin marqué.

(1) Lauriston était allé porter à Londres la ratification de la paix d'Amiens, signée le 4 germinal an X (25 mars 1802).

LOUIS BONAPARTE

La santé de ma mère l'obligea d'aller aux eaux de Plombières. Je l'y accompagnai ainsi que ma cousine, revenue de Dresde avec son mari. Pendant notre séjour, on nous donna beaucoup de fêtes et de bals. Je trouvai bien encore là quelques prétendants, mais non pas d'une position assez élevée pour m'inquiéter, car je redoutais toujours qu'on me parlât de mariage. Comme je l'ai déjà dit, je rêvais la perfection ; cependant, je l'avoue, je commencais à reconnaître qu'elle était difficile à rencontrer. Je quittai Plombières avec de vifs regrets et de tristes pressentiments. Il me semblait que je jouissais de mes derniers moments de liberté et de bonheur. Je prévoyais qu'à mon retour on s'occuperait de me marier. J'avais dix-sept ans, et ma mère, qui, à cet âge, avait déjà ses deux enfants, me croyait trop vieille pour attendre plus longtemps.

A peine arrivée, elle en parla au Consul, qui entra dans ses vues et ajouta qu'un seul parti était sortable : c'était son frère Louis. « Nous n'aurons peut-être pas d'enfants, dit-il. J'ai élevé Louis ; je le regarde comme mon fils ; ta fille est ce que tu chéris le plus au monde. Leurs enfants seront les nôtres, nous les adopterons et cette adoption nous consolera de n'en point avoir ; mais il faut que les jeunes gens se trouvent heureux de notre plan. » Ma mère fut ravie de la proposition du Consul ; elle comblait ses désirs et charmait surtout son cœur par l'idée de me conserver près d'elle.

Bourrienne (1) me demanda un jour une audience, et me parla

(1) *Note de la Reine Hortense* : « Je viens de lire les *Mémoires* de Bourrienne. Il s'y place vis-à-vis du Consul, de ma mère et de nous, dans une position qu'il n'eut jamais. Seulement, au moment de mon mariage, il est évident qu'il fut chargé de m'en parler. Ce fut la seule fois qu'il se trouva mêlé à nos intérêts de famille. Il ne dit pas un mot de la manière dont il fut chargé de cette petite négociation près de moi. Simple secrétaire du général Bonaparte, qui avait des généraux et des aides de camp autour de lui, il ne l'accompagnait nulle part et ne pouvait être près de lui au 18 brumaire. Il n'a jamais imaginé de faire des observations au général qui, d'ailleurs, ne les lui auraient pas permises. A Paris, il ne dînait pas avec nous, et, à la Malmaison, il arrivait rarement qu'il y dînât, parce que sa femme et ses enfants venaient s'établir à Rueil pendant les voyages et, aussitôt son travail fait avec le Consul, il allait les rejoindre. Le Consul invita deux ou trois fois Mme de Bourrienne à dîner à la Malmaison.

« On comprend que cette position était toute secondaire, et que M. de Bourrienne recevait des ordres et non des confidences.

en ces termes : « Je suis chargé de vous proposer une chose que votre mère et le Consul désirent vivement. Ils veulent vous unir au colonel Louis Bonaparte ; il est bon, sensible ; il a des goûts simples ; il appréciera tout ce que vous valez et c'est le seul époux qui puisse vous convenir. Cherchez autour de vous : qui voudriez-vous épouser ? Le moment est venu d'y songer sérieusement. Personne jusqu'à présent ne vous a plu et si votre cœur s'arrêtait à un choix qui ne fût pas agréé de vos parents, consentiriez-vous à leur désobéir ? Vous aimez la France ; voudriez-vous la quitter ? Votre mère ne pourrait supporter la pensée de vous voir unie à un prince étranger, qui vous séparerait d'elle pour toujours. Son malheur, vous le savez, est de ne plus espérer d'enfant. Il est en vous de le réparer, et d'en prévenir peut-être un plus grand. Sachez qu'on ne cesse de former des intrigues autour du Consul pour l'amener au divorce ; votre mariage est seul capable de resserrer et d'affermir des nœuds dont dépend le bonheur de votre mère. Hésiteriez-vous à le faire ? »

J'avais laissé parler Bourrienne sans l'interrompre. J'apprenais pour la première fois qu'il était en mon pouvoir de contribuer au repos de ma mère. Comment m'y refuser ?... Mais j'avais besoin de m'accoutumer peu à peu à l'idée d'unir mon sort à celui d'un homme que je n'aimais pas vivement. Un tel parti exigeait de mûres réflexions. Je demandai huit jours pour les faire, et promis une réponse à Bourrienne au bout de ce temps.

« Il est impossible, avec un air d'impartialité, d'imaginer autant de mensonge qu'il en a mis dans ses *Mémoires* : même pour les choses les plus insignifiantes, ses souvenirs sont infidèles et sa perfidie se cache sous un air de bonhommie. Il n'a jamais dû prendre de notes. Pourquoi a-t-il menti sur moi qu'il a voulu bien traiter ? C'est qu'il se souvenait des plaisanteries faites sur lui ou qu'il voulait, en se disant confident, faire oublier le petit ridicule qu'il s'était donné à la Malmaison. J'ai dit toute la vérité sur lui. Le Consul le renvoya parce qu'il faisait des affaires d'argent et prit à sa place M. de Méneval qui était aussi simple et aussi honnête homme que l'autre était important et intrigant. Ce dernier cherchait à persuader qu'il était indispensable au Consul par son talent de rédaction. Il suffit de lire ses *Mémoires* pour juger de sa médiocrité, et qu'il n'était, comme tant d'autres, qu'un manœuvre près de Napoléon. »

Cette note, écrite en marge du manuscrit, a été rédigée par la Reine postérieurement à la rédaction des présents Mémoires (1820). *Les Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'État, sur Napoléon* ne parurent en effet qu'en 1829. Au moment où la Reine rédigeait cette protestation, on ignorait encore qu'ils avaient été rédigés par un obscur M. de Villemarest, qui avait eu en mains la valeur de 3 volumes de Bourrienne et en avait tiré la matière de 10 tomes (Cf. *Napoléon et ses détracteurs*, par le Prince Napoléon, Paris, 1887, in-18, p. 105).

Mon frère venait de partir pour Lyon avec son régiment; il devançait le Consul. Je ne pouvais m'aider de ses conseils, et, d'ailleurs, je sentais bien que c'était à moi à prendre une décision. Il s'agissait de sacrifier mes idées romanesques au bonheur de ma mère. Je ne pouvais balancer. Ce sacrifice même avait quelque chose qui me plaisait. On est si content de soi, quand on s'oublie pour les autres, et surtout pour une mère! Je fus arrêtée un moment : « Est-il bien, me disais-je, d'épouser un homme qui ne semble pas réunir à nos yeux tout ce qui peut fixer?... Porte-t-on même en soi tout ce qu'il faut pour le rendre heureux, quand l'amour ne vient se mêler à rien de ce qu'on éprouve? » Ma raison répondait que Louis Bonaparte ne me déplaisait pas, que sa conduite envers ma cousine n'avait été que de la légèreté (1), que je l'aimerais sans doute parce qu'il était bon, que je m'étais créé un être parfait qui n'existait pas, que l'expérience m'avait appris que c'était une erreur de mon imagination, qu'il fallait renoncer à mon roman et qu'un sort assez doux m'était encore promis, dans l'attachement et l'estime d'un mari et dans l'accomplissement de mes devoirs. Me voilà donc irrévocablement décidée, mais non sans que mes songes de bonheur ne vinssent quelquefois se retracer à ma mémoire, et sans qu'une larme involontaire ne m'apprît que j'y tenais encore plus peut-être que je ne le croyais. Les huit jours expirés, Bourrienne eut ma réponse, mais, chose extraordinaire, depuis le jour où je la donnai, je devins calme. Toute mon agitation semblait avoir passé à ma mère. Trop instruite de mes idées pour ne pas soupçonner le motif de mon adhésion, elle pleurait continuellement. Son regard semblait me dire : « Tu te sacrifies pour moi. » Je vis qu'il fallait la consoler par mon air satisfait.

Mme Campan vint à la Malmaison. Elle me parla du caractère de Louis Bonaparte, généralement estimé et capable à ses yeux de me rendre heureuse. Son opinion me fit plaisir. Je lui laissai cependant entrevoir une crainte qui me préoccupait : « Louis me paraît bon, humain, lui dis-je, mais je

(1) Malgré l'anecdote racontée plus haut par Hortense, il est certain que Louis avait éprouvé une vive passion pour Émilie de Beauharnais. En 1816, quand il cherchera à divorcer, il écrira dans les mêmes termes à Caroline et à sa femme, parlant de l'époque de son mariage : « Songez que vous saviez mon attachement pour Mme Lavallette. »

n'aime pas ce mépris qu'il affecte pour les femmes et qui m'a souvent choquée dans ses discours. Celle qu'il épouserait n'en souffrirait-elle pas? « Mon cher ange (c'est le nom qu'elle me donnait), les jeunes gens élevés dans les camps connaissent peu les femmes estimables. Il est tout simple qu'ils aient mauvaise opinion de notre sexe, mais personne n'est plus propre que vous à la détruire. Il sentira mieux le prix d'une épouse vertueuse, puisqu'il les croit si rares, et vous jouirez d'une conversion qui sera votre ouvrage. » J'avais de la vanité. Elle me persuada tout ce que me disait Mme Campan, et je ne fus plus tourmentée du défaut qui m'avait frappée dans celui qui allait être mon époux.

Nous retournâmes à Paris; le Consul fit revenir son frère, alors à son régiment. Ils causaient ensemble dans la chambre de ma mère, lorsque j'y entrai par hasard. J'entendis ces mots, que prononçait le Consul : « C'est une jeune personne douce et vertueuse. » Je me retirai promptement. Le cœur me battait. Je devinai que le Consul parlait de notre mariage, et que, sans doute, à cette occasion, il faisait mon éloge. En effet, peu de jours après, notre union fut décidée. C'était une joie dans le palais, surtout parmi les aides de camp. Ils se félicitaient de ce que je ne m'éloignerais pas, de ce qu'ils pourraient toujours me consulter sur leurs plus chers intérêts. Ils avaient craint qu'on ne me mariât à un prince étranger. Un bruit populaire me destinait le duc de Cumberland ou l'archiduc Charles, mais sans fondement; il ne pouvait alors en être question.

Lucien Bonaparte, veuf depuis peu de temps, avait désiré ma main. Le Consul la lui refusa avec vivacité. Il en prit de l'humeur et chercha, comme je l'ai su plus tard, à dissuader Louis de son mariage avec moi. J'ignore ce qu'il lui dit, mais Louis me parut soucieux. Il trouvait peu le moment de me parler seul. J'étais toujours dans le salon avec du monde et je ne recevais personne chez moi. Il m'écrivit une lettre de vingt pages, espèce de compte rendu de sa vie. Elle avait été longtemps occupée d'une passion pour une jeune personne nommée Sophie. Il m'en faisait le détail, ainsi que celui de ses goûts et de ses habitudes. « Le bonheur que lui offrait notre union était mêlé de craintes, car il voyait, disait-il, tout le monde à mes genoux et ne concevait pas qu'un intérieur simple pût me con-

venir ». Il m'engageait aussi à lui confier toutes les particularités de ma vie. Il m'eût été difficile de lui en donner de remarquables; je me bornai à lui dire, en lui rendant sa lettre, comme il l'avait désiré, que, depuis longtemps, ma vie lui était connue et que, pour mes goûts, ce n'était pas dans une position brillante que je plaçais le bonheur. Il me répondit : « Si vos succès et le grand monde ne vous ont pas gâtée, vous devez être un ange; car il n'y a pas de milieu : vous êtes ou toute bonne ou toute mauvaise. » Je souris et le remerciai du compliment. Je ne pouvais supposer que, dans l'alternative, son jugement ne me fût pas favorable.

Le Consul ne m'avait pas encore dit un mot de mon mariage. Il m'en parla un jour et ce fut de cette seule façon : « Eh bien! Louis vous fait donc la cour? Cela vous convient ainsi qu'à votre mère? Allons, je donne mon consentement. »

Ma mère ne pouvait se décider à fixer le jour de notre mariage; elle était en larmes chaque fois qu'il en était question. Le Consul la consolait, se moquait d'elle, et, pressé d'aller à Lyon où l'appelait la *Consulta* de Milan, qui venait régler avec lui l'organisation de la République italienne, il arrêta que je me marierais sous deux jours. J'étais souffrante. Je priai ma mère d'en obtenir encore deux. Le Consul les accorda, quoique contrarié de retarder un voyage dont tous les préparatifs étaient faits. Louis, qu'on n'avait pas instruit de ce changement de disposition, arriva chez ma mère. Ce délai fut une affaire pour lui. Il ne comprenait pas que le jour pris pour une telle cérémonie pût se changer. Il se perdait à en chercher les motifs. Lorsqu'il apprit que c'était sur ma demande, il ne dit plus rien, et eut l'air de renfermer un sentiment pénible. Ma mère lui avait proposé de nous établir près d'elle aux Tuileries. Il ne le voulut pas, et le Consul nous donna le petit hôtel de la rue de la Victoire, trouvant tout naturel que de jeunes mariés voulussent avoir leur maison et être libres chez eux.

La douleur de ma mère contrastait avec mon air tranquille. Plus je la voyais pleurer, plus je trouvais de force pour paraître satisfaite. J'étais contente de l'absence de mon frère. Vis-à-vis de lui, je n'aurais pu dissimuler; il aurait deviné que mon bonheur n'était pas parfait; je me serais attendrie sur moi en rencontrant son regard, et j'avais besoin de rassembler toute

mon énergie pour prononcer le *oui*, qui me semblait être un consentement à un état calme et doux, mais un renoncement à cette félicité si vive et si pure que j'avais rêvée depuis que je me connaissais.

Le 3 janvier 1802, ma nourrice entra dans ma chambre. Elle avait appris que mon mariage se célébrait le soir, et, pour me complimenter la première, elle accourait de son village. Elle m'embrassa avec cette tendresse campagnarde que les villageoises conservent toujours à ceux qu'elles ont nourri de leur lait. J'ignore quel sentiment m'oppressa; je fondis en larmes et ne pus cacher un moment de désespoir qui m'effraya moi-même. A cette vue, la joie de cette pauvre femme se changea en chagrin; mais je me remis promptement, et rappelai tout mon courage.

La journée se passa assez tristement à choisir, à distribuer divers bijoux à tous les domestiques du palais. Ils les recevaient les larmes aux yeux et m'exprimaient le regret de ne plus me servir. Il y a toujours là de quoi attendrir; mais ma force était revenue, et j'étais disposée à recevoir toutes les impressions sans en être émue.

Mon mariage devait se célébrer en famille. Les consuls Cambacérès, Le Brun, le général Bessières et M. Lavalette étaient nos témoins; ma mère m'avait fait faire une robe des plus élégantes, toute garnie de fleurs. Le Consul m'avait donné une parure de diamants. Tout était prêt pour ma toilette. Je trouvai ridicule de me faire si belle. Je ne voulus mettre que des perles, une robe de crêpe blanc, et seulement le bouquet de fleurs d'oranger. Aurais-je été si simple, si j'eusse été plus satisfaite? C'est ce que j'ignore.

Le Consul vint nous chercher pour nous conduire dans les grands appartements où la municipalité était réunie (1). Nous montons par son petit escalier avec ma mère. Louis veut nous suivre. Le Consul l'engage à passer par le grand escalier. Cette circonstance à l'air de le contrarier. On nous marie; ma mère seule est en larmes; j'ai si peur de dire ce *oui* d'une voix faible et tremblante, que je le prononce plus haut et plus fort qu'il n'eût fallu peut-être. Nous nous rendons rue de la Victoire où le cardinal Caprara, arrivé depuis peu en France pour les

(1) Le 4 janvier 1802, à neuf heures du soir et non le 3, comme le dit Hortense.

affaires de la religion, nous attendait dans une chapelle provisoire (1). Il nous donne la bénédiction nuptiale. Murat et Caroline la reçoivent en même temps que nous, car, à l'époque de leur mariage, le culte catholique n'était pas encore rétabli. J'éprouvai une impression pénible de voir cette double union. Cet autre ménage est si heureux! Ils s'aiment tant!... Est-ce superstition? Est-ce pressentiment? Mais je crains que d'un côté se trouve tout le bonheur, et tout le malheur de l'autre. Cependant je me rassure. Toute la famille m'embrasse. On me répète tant : « Vous serez heureuse, Louis est si bon! » que j'aime à me persuader qu'on dit vrai.

On me conduisit dans un salon, auprès d'une corbeille magnifique. Je n'y fis nulle attention. Ces bagatelles me touchaient peu ; mais mon mari parut affecté de cette indifférence. Dès que je m'en aperçus, je tâchai de réparer ma faute (2).

Le lendemain, nous allâmes dîner aux Tuileries. Le Consul me fit quelques plaisanteries. Ma mère pleura encore beaucoup. Pour la distraire, il lui parla de son voyage de Lyon, lui demanda ce qu'on disait dans le public. « On assure, reprit-elle, que tu y vas pour te faire élire roi d'Italie. » Le Consul répondit en riant : « Il a fait des rois et n'a pas voulu l'être (3). »

Dans la soirée, mon mari demanda à ma mère le nom de toutes les personnes qui nous étaient alliées. Il avait trouvé ridicule que notre mariage n'eût pas été annoncé selon

(1) Le cortège arriva vers onze heures du soir rue de la Victoire où le cardinal Caprara attendait depuis neuf heures.

(2) Comme il va être fréquemment question des démêlés conjugaux d'Hortense et de Louis, il est équitable, pour rendre à chacun ses responsabilités, de placer ici l'opinion de Napoléon sur le ménage : « Louis était un enfant gâté par la lecture de Jean-Jacques. Il n'avait pu être bien avec sa femme que très peu de mois. Beaucoup d'exigence de sa part, de l'étourderie de la part d'Hortense : voilà les torts réciproques. » Une autre fois, l'Empereur dit : « Louis a de l'esprit, n'est pas méchant, mais avec ces qualités, un homme peut faire bien des sottises et causer bien du mal. » Citons encore l'opinion de M. Frédéric Masson : Louis « cache un amour-propre inquiet, jaloux, souffrant comme sa personne... une manie des persécutions qui lui enlève à ses heures toute conscience du réel et qui, par accès, inspire à son esprit parfaitement honnête, plein de droiture, imbu et convaincu de l'idée du devoir, des actes d'une duplicité surprenante ». (*Napoléon et sa famille*, t. I, p. 365).

(3) Le premier Consul estropie un vers de la tragédie d'*Œdipe* de Voltaire, acte II, scène V :

J'ai fait des souverains et n'ai pas voulu l'être

que, le 2[illegible] mai 1801, le public du Théâtre-Français avait acclamé en sa présence.

l'usage, et, sans consulter son frère, il fit au nom de ma mère et de la sienne des billets de faire part qu'il envoya dans tout Paris. Le Consul l'apprit et entra en colère : « De quoi vous mêlez-vous ? dit-il à mon mari. Si j'avais voulu suivre les usages reçus, j'eusse fait ces billets en mon nom. Ne suis-je pas votre père ? N'est-ce pas ma belle-fille que vous épousez ? De quel droit faites-vous écrire ma femme sans ma permission ? Vous devriez savoir que ma qualité de premier Consul voulait que les autorités françaises et les ambassadeurs étrangers fussent prévenus et assistassent à ce mariage, qui ne s'est fait ainsi entre nous que pour prévenir l'embarras d'une cérémonie. Ils ne sauront à quoi attribuer le motif de cet oubli et ne supposeront pas qu'il vient de vous. Vos sottises retombent sur moi. Vous ne sauriez être indépendant ; je ne le souffrirai pas. » Nous fûmes affectés de la réprimande sévère du Consul. Mon mari eut peine à lui pardonner une scène faite devant moi, car il me répéta souvent depuis « que son frère était bien le chef de la République, mais qu'il n'était pas le chef de sa famille, que Joseph était l'aîné ».

Le Consul partit avec ma mère le troisième jour de mon mariage. Mon isolement m'attrista. J'allais me trouver avec mon mari, dont je connaissais à peine le caractère. Je m'étais bien aperçue que peu de chose le froissait ; mais j'avais pris la ferme résolution de réunir mes efforts pour le satisfaire en tout, et le rendre heureux autant qu'il dépendait de moi. « Si j'ai des enfants, me disais-je, je porterai là tous mes soins, toute ma tendresse. C'est bien assez pour absorber la vivacité de mes sentiments. » Mon unique étude allait être de plaire à mon mari, de cultiver mes talents, de conserver une bonne réputation. Autant j'avais cherché un homme parfait que je pusse aimer, autant j'allais éviter d'en rencontrer jamais un qui pût me causer la moindre impression. Si le hasard me le présentait, j'aurais la force de le fuir. J'irais plutôt confier ma faiblesse à mon mari. « Ne doit-il pas être mon conseil, mon guide, mon meilleur ami ? » Toutes ces réflexions me rassuraient sur l'avenir et me promettaient une vie pleine d'intérêt, exempte de trouble et d'agitation.

Je me souvenais des plaisanteries de Mme Campan, sur ce qu'on appelle la lune de miel. « Les premiers jours d'une union, disait-elle, sont toujours purs et sereins. Pendant un

mois entier, le mari, tous soins, toute galanterie, ne connaît point d'humeur. Bientôt un nuage s'élève, et c'est toujours pour une toilette. On doit sortir. Monsieur, déjà prêt, remarque qu'il attend longtemps, ose le dire vivement. Madame s'étonne, elle est émue, elle va pleurer. On l'embrasse, on la rassure ; mais la scène recommence le lendemain : on ne console plus et la lune de miel est passée. » Cette petite histoire n'avait pas été perdue pour moi ; dans le désir de prolonger cette lune de miel au delà du terme fatal, je m'étais habituée à m'habiller si vite que j'ai constamment été forcée d'attendre tout le monde. Voilà comme je travaillais déjà à épargner à mon mari les moindres contrariétés, aussi scrupuleuse sur les petites choses que j'étais attentive aux plus grandes. Comment ai-je si peu réussi ?

Le Consul nous avait permis d'habiter la Malmaison pendant son absence. Nous nous décidâmes à y aller, malgré la saison rigoureuse. Adèle Auguié m'y accompagna. Nous passions nos journées à nous promener dans les bois couverts de neige et nos soirées au coin du feu. Un ami de Louis, officier dans son régiment, vint passer quelque temps avec nous. Il était assez gauche. Assis pendant notre lecture à une table composée de différents jeux, il les essayait tous l'un après l'autre sans réussir à aucun. L'envie de rire nous en prit. Louis, qui venait de commencer un roman, s'arrêta, nous reprocha de nous moquer de lui, ce qui nous rendit promptement notre sérieux. Par malheur, nos yeux se retournèrent vers le jeune officier, qui ne pouvait parvenir à ôter un anneau du baguenaudier. Nous éclatâmes de nouveau, sans que rien pût nous arrêter, ni l'air mécontent de Louis, ni nos efforts pour nous contraindre. Tout augmentait ce fou rire, qui se changea bientôt pour moi en larmes amères. Quand nous fûmes seuls, mon mari me dit d'un grand sérieux : « Pour qui me prenez-vous? Croyez-vous que je veuille vous servir de jouet? Je vous préviens que des femmes galantes peuvent seules se permettre de rire de leur mari et de le compter pour rien, et je m'éloignerais de vous plutôt que de me laisser humilier à ce point. » Je ne peindrai point mon désespoir. Je voyais en un instant s'évanouir toute idée de bonheur et même de repos. Je ne pouvais concevoir le caractère qui se montrait à moi. Il m'effrayait pour l'avenir.

Mme Campan nous donna une petite fête à Saint-Germain.

Elle avait fait peindre par Isabey mille circonstances de mon enfance. J'entrais chez elle comme simple pensionnaire; plus grande, je prenais diverses leçons; ensuite, un jeune homme se présentait pour m'épouser; enfin, c'était toute l'histoire de ma vie arrangée en véritable lanterne magique. A chaque tableau, une de mes compagnes chantait un couplet. Plusieurs, en exprimant les regrets de mon absence, se mirent à pleurer. Une autre dit tout bas à Mme Campan : « Je ne puis regarder son mari quand je songe qu'il nous enlèvera son affection et qu'elle ne pensera plus à nous! » Mme Campan crut faire plaisir à Louis de lui répéter un propos qui prouvait de l'attachement pour sa femme. Il garda le silence. Je l'imitai. Je contraignis jusqu'aux tendres émotions que faisait naître en moi le témoignage de sentiments si vrais, tant je le voyais effarouché de ce qu'il était si naturel à mes compagnes de m'exprimer et à moi de ressentir. Quelques mots m'avertirent de la gêne où il s'était trouvé : « On m'a fait jouer là un sot rôle », me dit-il en rentrant. Depuis, il ne retourna jamais à Saint-Germain et montra de l'éloignement pour Mme Campan.

Voilà comment se passa pour moi cette lune de miel, ce premier mois qu'on assure être le plus heureux de la vie. Eh bien! ce mois si pénible fut encore un des moins malheureux de la mienne. L'espoir, au moins, ne m'était pas ravi; je nourrissais toujours je ne sais quelle idée de calmer ce caractère inquiet par l'assiduité de mes complaisances.

Ma mère revint avec le Consul (1). Elle me questionna beaucoup sur mon intérieur. Je répondis que j'étais heureuse, que je n'avais qu'à me louer de mon mari. Elle fut satisfaite. C'était tout ce que je désirais. J'aurais cru d'ailleurs commettre une faute de me plaindre de celui à qui mon sort était irrévocablement lié.

Depuis son retour, ma mère me fixait souvent avec attention. Ses yeux semblaient chercher dans les miens les premiers symptômes d'une grossesse qu'elle se plaisait à me prédire et qui bientôt fut déclarée. Mon mari, ma mère et le Consul en ressentirent une grande joie. Ce dernier me répétait qu'il espérait que je n'aurais pas une fille, qu'il la recevrait mal. Pour moi, c'était un enfant que je demandais au ciel; mes vœux

(1) 31 janvier 1802.

s'arrêtaient là. Comme alors je copiais la tête d'un jeune enfant d'après Greuze, je me figurais que le mien aurait quelques traits du modèle charmant que j'avais sous les yeux, et, plus tard, soit illusion, soit réalité, je retrouvai de la ressemblance.

A cette époque, le Concordat fut signé, et la religion catholique rétablie en France. Le jour de Pâques, le Consul se rendit à Notre-Dame en grande cérémonie. De notre côté, nous assistâmes dans une tribune. A compter de ce moment, la messe eut lieu tous les dimanches et fêtes aux Tuileries.

Quand le beau temps nous ramena à la Malmaison, nous y jouâmes la comédie. Parmi les officiers du Consul se trouvaient de très bons acteurs, mais souvent, au moment de la représentation, l'amoureux ou le valet était envoyé en mission, et notre spectacle était suspendu. Mon mari, qui remplissait bien ses rôles, paraissait se plaire à ces divertissements.

Il y avait à Saint-Germain une jeune Espagnole, fille de M. Hervas. C'était un fort riche parti. Le Consul y songea pour le colonel Duroc, et me dit de m'occuper de ce mariage. Je le fis avec plaisir. Il m'avait montré de l'attachement, je m'en souvenais; contribuer à son bonheur était une reconnaissance naturelle. Un jour que je lui vantais les agréments de sa prétendue et que je lui parlais de l'intérêt qu'inspirait une jeune personne de treize ans, de la douce obligation pour lui de la rendre heureuse, il me répondit : « Je sais tout le bien qui m'arrive, mais tout cela n'est pas vous. » Ce fut le seul mot de sa vie qui me rappela ses premiers sentiments, car je fus toujours beaucoup plus liée avec sa femme qu'avec lui : il allait même jusqu'à m'éviter, de crainte que le Consul ne lui supposât un reste d'affection qui aurait pu l'entraîner à trahir les secrets qu'il lui confiait. Lorsque Mlle Hervas apprit que son mari avait été amoureux de moi, elle dit : « S'il a aimé Hortense, cela prouve son bon goût. S'il en a été aimé, cela prouve son mérite. » On voit qu'elle avait été élevée à Saint-Germain, où l'on me gâtait toujours. Elle ne cessa de m'accorder la plus grande confiance, et je lui ai constamment porté la plus tendre amitié.

LA NAISSANCE DE NAPOLÉON-CHARLES

La naissance d'un enfant du nom de Bonaparte était alors un événement intéressant pour la France. Le Consul était nommé Consul à vie, mais il n'avait pas de fils. L'ordre qu'il avait rétabli le faisait chérir chaque jour davantage, et semblait annoncer déjà le désir de fixer dans sa famille le pouvoir suprême. Les petits moyens mis en usage près du peuple préparent souvent de grandes et lointaines révolutions. Je demeurai fort surprise lorsque ma nourrice vint de son village m'annoncer que je devais accoucher au mois d'octobre et que j'aurais un fils qui gouvernerait la France. Je ris de son talent à lire dans l'avenir, et je lui dis qu'en effet je croyais accoucher dans le mois qu'elle me désignait. Enchantée de ce qu'elle entend, elle me montre un petit almanach appelé Mathieu Laensberg, répandu dans les villages, qui prédisait la pluie, le beau temps, les événements remarquables. Il y était annoncé, en effet, qu'un enfant naîtrait au mois d'octobre qui gouvernerait le plus beau pays de l'Europe. La pauvre femme venait s'informer si je réaliserais la promesse du faiseur d'almanachs. Je pensai que le prophète était la police et j'ai su depuis que tous les gouvernements usent de ces petites précautions pour insinuer d'avance dans l'esprit du peuple ce qu'il convient de lui faire espérer ou craindre. Celle qu'on prenait alors pouvait donner l'idée, entièrement confirmée plus tard, que l'intention du Consul était d'adopter mon fils, si j'en avais un.

Le neuf octobre, il y eut encore aux Tuileries un grand cercle auquel j'assistai, et le dix, juste neuf mois après le temps où mon mari et moi nous nous étions retirés à la Malmaison, je sentis des douleurs si vives, que mon frère, qui était venu me voir, courut avertir ma mère. Elle arriva de Saint-Cloud et me prodigua les soins les plus tendres. Mon mari ne me quitta pas non plus un seul instant, et leur joie éclata, lorsqu'à neuf heures du soir, je mis au monde un garçon. Ma garde, mes femmes s'écrièrent : « Voilà notre Dauphin ! » Ces cris me déplurent ainsi qu'à mon mari, qui les fit cesser promptement (1).

Le Consul vint me voir deux jours après. Il paraissait très

(1) Napoléon-Louis-Charles, plus tard prince royal de Hollande, mourut à La Haye le 5 mai 1807.

content que j'eusse un garçon. Pour moi, mon bonheur était inexprimable. Je ne permettais pas que le berceau de mon fils quittât un instant ma chambre. Je l'avais toujours sur mon lit. Je regardais dormir cet enfant; je le contemplais; je regrettais vivement de ne pas le nourrir, mais mon mari, ma mère, s'y étaient opposés et m'avaient représenté la difficulté d'être bonne nourrice avant l'âge de vingt ans. L'intérêt de mon fils, tout m'imposait silence; mes soins, d'ailleurs, n'en eussent été ni plus constants ni plus tendres. Lorsque je commençai à retourner dans le monde, s'il ne pouvait venir avec moi, je restais; je souffrais d'en être éloignée une minute. Mon mari partageait cette adoration. Comme il suivait alors un régime qui le forçait de ne pas sortir de chez lui, il fallait que son fils fût toujours dans sa chambre; cet enfant animait seul notre intérieur, qui, du reste, était toujours aussi froid et aussi triste.

Un jour le Consul arriva chez moi avec ma mère (1). Contrarié de n'y pas trouver mon mari, il ne dit rien, et se promena seul dans le jardin. Ma mère m'apprit qu'il était venu dans l'intention de demander notre fils qu'il voulait adopter. Cette idée m'effraya; mais, résignée à remettre à la Providence les destinées de cet enfant, je n'osais pas avoir une volonté. Le soir, Caroline me dit que la famille, instruite des projets du Consul, les combattait avec force, que ses frères avaient plus de droits que mon fils, qu'ils les soutiendraient. Que d'ennemis déjà pour un pauvre enfant encore au berceau! J'en parlai à mon mari, qui m'assura que jamais il ne consentirait à céder son fils, et il me montra une lettre par laquelle il en faisait la déclaration à son frère avec le conseil de divorcer comme seul moyen d'arranger les choses. Je demeurai toute confuse pour mon mari, toute agitée pour ma mère, que je vis le soir pleine de tristesse et d'abattement. Elle aussi m'apprit que toute la famille voulait engager le Consul à se séparer d'elle. Quant à lui, pour la première fois, il me traita en personne raisonnable, me parla de son désir d'adopter un héritier, et me parut blessé de la lettre de Louis. Je lui demandai de rester neutre dans une telle occurrence et d'obéir à un mari effrayé, peut-être avec raison, de toutes ces haines qui s'élevaient déjà autour d'un enfant. Le Consul garda un moment le silence, et

(1) Cette visite eut lieu le 17 germinal an XI (7 avril 1803).

le rompit en disant : « Je ferai au moins une loi qui me rendra maître de ma famille. »

Comme Louis craignait de passer l'hiver à Paris, il fut décidé que nous irions en Italie, pour sa santé, ce que le Consul permit à condition que le voyage se ferait avec quelque cérémonie. Les dames qui devaient me recevoir dans chaque ville étaient déjà désignées, les cadeaux que je devais leur faire étaient achetés; nous n'avions plus qu'à partir. Ma mère me donna pour dame Mme de Boubers, fille du chevalier de Folard, restée sans fortune après les malheurs de la Révolution, et distinguée par ses vertus et son courage. Mon mari ne put supporter de voir une personne dans notre intérieur. J'avais beau lui représenter que notre position l'exigeait ainsi, il accusait toujours son frère de chercher à le tourmenter; il ne comprenait pas qu'il ne fût pas le maître de voyager à son gré, et quand il fut question d'emmener son fils et que son frère s'y opposa à cause de l'extrême jeunesse d'un enfant qu'on regardait comme intéressant pour la France, mon mari ne put contenir sa colère. Tous ces petits détails le rendaient si malheureux que je ne savais comment le calmer. L'idée de laisser son fils chez son frère le révoltait : enfin les pleurs qu'il me vit répandre au moment où j'allais me séparer de cet être chéri parurent le décider à renoncer à l'Italie et à partir seul pour consulter les médecins de Montpellier. Il me dit très naturellement qu'il ne me laissait que pour que son fils restât chez lui; cette raison me parut bonne; j'y souscrivis. Était-ce un piège? car depuis il en tira le motif d'un reproche. Il interpréta contre une mère les pleurs qu'elle avait donnés au regret de quitter son fils. Je ne l'aimais pas, disait-il, puisque je ne l'avais pas suivi, et que je lui avais préféré mon enfant. Cependant c'était lui qui avait tout décidé. Il m'écrivit pourtant avec assez de tendresse, mais ses lettres étaient toujours remplies de sentences, de recommandations, que je ne pouvais m'expliquer.

A son départ, il me défendit d'une manière très solennelle d'aller sous aucun prétexte m'établir à Saint-Cloud, lorsqu'on s'y rendrait, et d'y coucher jamais. J'objectai que ma mère le trouverait bien extraordinaire. Je demandai quelle raison je devais lui donner. « Aucune, répondit-il. Vous n'êtes plus une enfant ; une femme mariée doit rester chez elle. Vous pouvez y aller dîner, mais si vous y restez, je vous préviens que

je me sépare de vous. » Je ne pus en tirer aucun autre éclaircissement. Je réfléchissais à la conduite que je tiendrais, aux excuses que j'alléguerais à ma mère, qui, je n'en doutais pas, voudrait m'avoir près d'elle. Enfin, je crus tout mettre d'accord en prenant tant de maîtres que toute ma matinée à Paris était occupée par la harpe, le piano, le chant et la peinture. J'allais dîner à Saint-Cloud avec mon fils qui ne me quittait pas, et je revenais le soir sous prétexte de prendre mes leçons le lendemain matin. Ma mère n'osa rien dire, quoique plusieurs fois elle me vît partir par le plus mauvais temps, malgré ses instances pour me retenir.

Cependant un jour (1) que le Consul, voulant mener une calèche à six chevaux, avait accroché et avait été jeté à vingt pas, la frayeur de sa mère fut si grande que sa santé en fut altérée. Elle me pria de rester. Que faire?.. Menacée par mon mari, suppliée par ma mère, partagée entre la crainte et le devoir, je ne savais que décider lorsque ma mère s'écria en pleurant : « Ma fille ne m'aime plus. — C'est tout simple, ajouta le Consul. Hortense s'amuse à Paris; nous sommes vieux et l'on s'ennuie avec nous. » J'étais au supplice; la pensée de ma mère que je ne l'aimais plus et que j'aurais sacrifié à quelque plaisir le bonheur de la soigner, me fut si insupportable que j'oubliai toute prudence et avouai la défense de mon mari. « Comment, dit le Consul en se levant avec vivacité, votre mari vous a fait une pareille défense? Quelle en peut être la raison? Est-ce dans les libelles anglais qu'il va puiser ses leçons?... Écrivez-lui qu'il n'a pas le pouvoir de séparer une fille de sa mère. Loin de son mari, où peut-on être mieux qu'auprès d'un tel soutien? Une femme d'une conduite aussi pure que la vôtre a le droit de parler avec fermeté et de ne pas se laisser imposer des obligations si ridicules. » Je sentis bientôt la faute que mon indiscrétion m'avait fait commettre. D'un côté, la colère que je voyais éclater contre Louis me désespérait; de l'autre, ma mère, qui ne savait cacher aucune de ses impressions, alla se plaindre à toutes ses dames du palais de la bizarrerie de mon mari qui me défendait de demeurer près d'elle. Le monde l'apprit bientôt; il en tira les conséquences qu'il voulut. Le vrai est ce qui l'occupe le moins. Le piquant,

(1) 18 floréal an XI (8 mai 1803).

le nouveau, voilà tout ce qu'il faut à la curiosité de cette foule d'indifférents qui peuplent la société. Mon mari, instruit que je n'avais pas observé ses ordres, ne m'écrivit plus que des lettres très froides. Un voyage que le Consul et ma mère firent en Belgique vint mettre fin à ce sujet de discorde.

Le Consul et ma mère revinrent de la Belgique après avoir recueilli partout les témoignages du plus vif enthousiasme. Je continuais à aller dîner tous les jours avec mon fils aux Tuileries. Le Consul le faisait placer au milieu de la table et le laissait toucher à tout. Il lui donnait du vin, du café, et quoiqu'il le fît souvent pleurer en lui pinçant les joues ou en l'embrassant trop fortement, il était parvenu à s'en faire aimer et il n'entrait pas dans le salon que mon fils ne lui tendît les bras, ce qui paraissait lui faire plaisir, et, même dans les moments de ses plus graves affaires, éclaircissait son visage sombre.

Un jour, entre autres (1), qu'il y avait réception le matin chez ma mère, où les femmes, à cette époque, étaient présentées au Consul avant d'être admises aux grands cercles, nous attendions depuis quelques instants qu'il descendît. Mon fils était dans les bras de sa nourrice. Le Consul parut avec un air très préoccupé, qui nous fit penser que la conversation ne serait pas longue. En effet, il se promena sans rien dire. Mon fils, qui s'ennuyait de rester en place, lui tendit les bras : il s'en aperçut, le prit et continua sa promenade. Nous le suivions des yeux ; il me semblait si distrait que je craignais qu'il n'oubliât le précieux fardeau qu'il portait. Cependant, lorsqu'il en était fatigué, il le rendait à sa nourrice, toujours sans dire un mot. Impatient de se sentir en place, l'enfant recommençait à crier, à tendre de nouveau les bras. Il le reprenait, et cet exercice dura une demi-heure sans qu'une seule parole ait été proférée. Enfin, on vint annoncer que les ambassadeurs étaient réunis. Nous entrâmes dans le salon. Le Consul dit quelques mots aux dames, mais on le vit bientôt près de lord Whitworth, ambassadeur d'Angleterre, et toute la salle entendit les reproches sanglants qu'il lui adressa. Il parlait de traités rompus par les Anglais, de la mauvaise foi de leur cabinet. Je ne puis me rappeler ses expressions ; mais le ton dont il les accompagna rendit tout le monde muet d'étonnement et de crainte, car sa colère lui avait fait oublier

(1) 22 ventôse an XI (dimanche 13 mars 1803).

l'assemblée. Ma mère continuait à parler aux dames et cherchait à couvrir sa voix par quelques paroles affectueuses pour atténuer le mauvais effet qu'elle redoutait d'une discussion aussi vive.

De retour dans son cabinet, le Consul parut comme débarrassé d'un grand poids. Sa colère s'était évanouie; c'étaient ma mère et moi qui avions pris le visage sérieux. « Eh bien! nous dit-il presque en riant, qu'avez-vous? qu'est-ce qu'il y a? » Ma mère lui adressa de doux reproches : « Tu as fait trembler tout le monde; on te croira méchant; les dames qui ne te connaissent pas, qui se faisaient un si grand bonheur de te voir, que veux-tu qu'elles pensent? Au lieu d'être aimable et bon pour elles, tu vas parler politique ; ce n'était pas le moment. — Elles m'ont donc entendu? reprit le Consul. C'est vrai, j'ai eu tort, je ne voulais pas descendre aujourd'hui. Talleyrand m'a dit des choses qui m'ont donné de l'humeur, et ce grand flandrin d'ambassadeur est venu se mettre devant mon nez. » Tout Paris retentit le lendemain de cette scène. Elle annonçait la fin de la paix. En effet, les hostilités reprirent quelque temps après.

Pour user de représailles envers les Anglais, qui, sans avertissement préalable, s'étaient emparés des frégates françaises, le Consul donna l'ordre de garder comme prisonniers de guerre tous les Anglais qui voyageaient en France. Cette mesure nous sembla si peu loyale qu'elle nous désola; nous ne pûmes lui cacher la peine que nous en ressentions pour lui. « Ce qui n'est pas grand et noble ne doit jamais venir de toi », lui dit ma mère. Il la prit entre ses bras, l'embrassa et nous dit : « Vous êtes des enfants. »

Le Consul était plus sensible à la critique qu'il ne voulait le paraître. Comme il pesait mûrement avant d'exécuter, sa volonté en devenait inflexible, et cependant, quand ses résolutions ne se rencontraient pas dans cette ligne droite qui commande l'approbation universelle, il leur trouvait un côté faible qu'il croyait fortifier par l'air irrévocable qu'il prenait. Sa loi était-elle exécutée, plus il avait paru inébranlable, plus il devenait facile. C'était le moment de lui demander une grâce : l'accorder n'était plus alors montrer de la faiblesse, seule chose qu'il redoutât. Il ne cédait plus qu'au désir d'obliger et de faire oublier sa sévérité.

Quelque temps après, mon mari revint de Montpellier, toujours froid avec moi et sans m'en dire la cause.

Il éprouva à cette époque une grande contrariété : le Consul le nomma général de brigade. Jamais je n'ai vu un homme se tourmenter davantage. Il accusait son frère de le désobliger à dessein. La même scène eut lieu lorsqu'il fut nommé conseiller d'État. J'avais beau lui dire pour le consoler qu'il n'entrait rien que de naturel dans les intentions de son frère, qui ne pouvait même deviner son malheur d'un avancement dont tant d'autres se trouveraient heureux. Toutes ces raisons restaient sans effet. Il aimait son régiment, et son chagrin fut si vif de le quitter que le Consul lui en laissa le commandement avec son nouveau grade. Sa brigade était à Compiègne ; nous y allâmes passer l'hiver. J'emmenai mon fils et Mme de Boubers. Des revues, quelques beaux bals qu'on me donna, des réceptions continuelles, furent les seules choses marquantes de notre séjour.

J'avais vu chez ma mère tant de monde, que j'avais pris l'habitude de recevoir. Personne ne possèda comme elle le talent de parler à chacun sur ce qui pouvait lui plaire. Un si bon modèle avait dû m'apprendre à m'occuper des autres. C'était d'ailleurs un devoir de ma position. Je le savais, et je cherchais à le remplir de mon mieux ; toute la noblesse du pays, les employés, les militaires venaient régulièrement chez moi. Je me faisais un scrupule de parler à chacun indistinctement ; jusqu'aux plus petits officiers que je questionnais sur leurs campagnes. Ces marques de simple politesse et de bienveillance déplurent à mon mari ; il fallut y renoncer. Sa jalousie s'étendait à tout.

LA CONSPIRATION DE CADOUDAL

La découverte qu'on fit alors de la conspiration de George nous ramena promptement à Paris (1). La ville offrait un aspect tout nouveau ; elle semblait en état de siège. La garde du Consul était placée de distance en distance autour des murs. On ne se promenait que jusqu'aux barrières. Les Parisiens accouraient tous à ce spectacle ; ils se montraient curieux, surpris, mais non pas inquiets ni mécontents, quoique privés d'une partie de leurs plaisirs. Ils savaient d'ailleurs qu'on ne cherchait que les coupables ; et les fêtes, les bals se succédaient dans l'intérieur

(1) Pluviôse an XII (février 1804).

comme à l'ordinaire. Toutes les nuits, après avoir fait leur ronde autour de la capitale, les militaires revenaient danser comme si rien n'avait troublé la tranquillité. Au bout de quelque temps, les conjurés furent tous arrêtés. Le général Murat venait d'être nommé gouverneur de Paris.

J'avais été assez liée au commencement de mon mariage avec Mme Moreau, fille de Mme Hulot, propriétaire à l'Ile-de-France; elle avait beaucoup de talents, une jolie figure, mais de la prétention, de la roideur même et, surtout, de l'ambition. Je me souviens qu'un jour, après de longues excuses pour refuser un bal auquel elle me pressait d'aller, je finis par lui dire que cela ne convenait pas à mon mari. Elle se récria vivement sur tant de condescendance, me dit qu'elle me trouvait trop bonne, que jamais le général Moreau ne s'aviserait de lui défendre un plaisir aussi innocent, et sa mère, qui était présente, ajouta : « Quand une femme sait s'y prendre, elle fait toujours ce qu'elle veut de son mari. Ah! notre ménage est beaucoup plus en ordre que le vôtre. » Je rapporte ce fait, parce que je pense que, dans la conspiration de Moreau, la belle-mère eut une triste influence sur son gendre. Le mariage de sa fille lui avait tourné la tête. Elle s'imaginait que tous les honneurs lui étaient dus, et, quoique le Consul fût le premier de la République, elle se croyait le droit de le traiter légèrement. Elle arriva une fois à la Malmaison sans être invitée. Son gendre commandait alors l'armée du Rhin. Le Consul, dont la tenue dans tous les temps n'a jamais permis la familiarité, fut étonné de cette façon d'agir. J'ignore s'il était instruit des propos tenus dans cette maison sur son compte; mais, en entrant dans le salon, il salua, sans dire un mot à Mme Hulot. Au dîner, moi qui n'étais pas encore mariée et qui cédais toujours ma place près de lui quand il y avait une étrangère de distinction, il m'appela ainsi qu'une autre dame et nous fit asseoir à ses côtés. Mme Hulot resta seule au bout de la table; ma mère avait beau lui parler pour effacer l'impression que devait produire l'accueil sec et froid du Consul, elle ne parvint pas à affaiblir l'effet de cette petite mortification, et Mme Hulot en fut si humiliée que, le soir, elle ne put s'empêcher de dire à ma mère : « Le grand homme a bien peu d'empire sur lui. » Depuis, elle lui voua une haine éternelle.

Peut-être est-ce malgré lui que Moreau était devenu l'ennemi

du Consul. Sa belle-mère et sa femme avaient exaspéré son caractère naturellement faible et doux. On l'appelait encore grand républicain, au moment où il complotait avec les ennemis de la France; mais c'est le titre que prenaient alors ceux qui se déclaraient contre le Consul et, cependant, hors Carnot et La Fayette, véritables caractères républicains, je n'en connais pas qui ne se soient franchement attachés au système de Napoléon, tant qu'il a été heureux. C'est quand la fortune a été changeante qu'ils se sont rappelé qu'ils étaient enfants de la Révolution et se sont plaints d'avoir été enchaînés.

La maison de Mme Moreau était la plus élégante de Paris. Elle donnait de très beaux bals, auxquels assistait le faubourg Saint-Germain. Elle s'était étroitement liée avec les personnes connues par leur haine contre le gouvernement.

Lorsque le général Moreau fut arrêté, des cris s'élevèrent dans tout ce faubourg. Le Consul fut accusé de jalousie, et les conjurés inspirèrent le plus puissant intérêt. Je sais bien que les crimes politiques méritent toujours quelque indulgence. Mais ceux dont l'assassinat est le but, n'ont ils donc rien dont la morale doive se révolter? Les principaux personnages dans ce complot étaient les généraux Moreau, Lajolais, Pichegru, George, MM. de Polignac et de Rivière. Ces derniers, nouvellement débarqués d'Angleterre, marquants par leur nom, faisaient regarder dans certains salons le projet d'assassiner le Consul comme une chose de bonne compagnie. Aussi leur condamnation à mort y parut-elle extraordinaire. J'ignore si l'opinion des autres se communique davantage quand la passion la répand, ou si le Consul n'ayant pas été frappé, tout mon intérêt se portait sur les malheureux qui allaient l'être, mais ces condamnations me pénétrèrent de douleur. Nous n'étions plus occupés que des moyens d'obtenir leur grâce.

Il fut convenu avec ma mère que j'amènerais à Saint-Cloud la fille du général Lajolais, que Caroline se chargerait de la sœur d'un autre condamné, et qu'elles iraient se jeter aux pieds du Consul. Je ne puis écrire sans émotion l'état dans lequel j'étais. Le souvenir de mon père mourant sur l'échafaud, sans que personne ait pu implorer pour lui, m'attendrissait, me faisait compatir encore plus au sort de l'infortunée que je menais avec moi. L'espoir d'arracher un homme au supplice, la crainte de ne pas réussir, me troublèrent de tant de sentiments divers que

j'arrivai à Saint-Cloud toute en larmes, plus agitée mille fois que ma jeune compagne, qui me regardait même avec étonnement. Les passants devaient se méprendre sur celle de nous deux qui allait solliciter pour son père. Ma mère fut inquiète de mon état. Le Consul en fut ému et s'empressa de me tirer d'affliction en m'accordant la grâce que je lui demandais. Caroline réussit aussi pour son protégé. Ma mère s'était chargée des plus coupables. Le Consul résista pour MM. de Polignac et de Rivière. Ils étaient aides de camp du comte d'Artois, envoyés d'Angleterre pour assassiner le chef du gouvernement français. Il pensait qu'une grâce encouragerait de pareilles missions ; mais ma mère ne cessa de le tourmenter jusqu'à ce que sa douleur eût obtenu ce que la politique refusait. Moreau n'avait pas été condamné à mort; sa femme demandait qu'on le laissât partir pour l'Amérique; elle vint me trouver; elle était malheureuse... Je m'attendris avec elle; j'intercédai et le Consul accorda tout sans difficulté.

LE DUC D'ENGHIEN

Je logeais fort près de Caroline qui avait acheté l'hôtel Thélusson, rue Cerutti (1); nous y allions tous les jours, mon mari et moi; un soir, elle me dit d'un air fort triste : « On vient d'amener à Vincennes le duc d'Enghien, et, cette nuit, on doit le juger. » Cette nouvelle me glaça d'effroi ; toujours étrangers à la politique, nous ne pouvions rien comprendre à cette arrestation, mais un membre de la famille des anciens souverains de la France saisi, conduit à Paris, jugé en une nuit, nous paraissait un événement sinistre, et, sous le gouvernement du Consul qui avait séché tant de larmes, fermé tant de plaies, cette sévérité nous désespérait pour lui. Il était trop grand à nos yeux pour avoir besoin de rigueur.

Le lendemain, je me rendis de bonne heure à la Malmaison. J'y trouvai ma mère dans la consternation la plus grande; elle venait d'apprendre que le duc d'Enghien avait été fusillé le matin à la pointe du jour, et sa douleur était extrême, autant

(1) Aujourd'hui rue Laffitte. Cet hôtel se trouvait sur l'emplacement de la rue La Fayette. Hortense et Louis avaient abandonné à la fin de 1802 l'ancien hôtel de Joséphine pour acheter dans la même rue de la Victoire l'hôtel de Mlle Dervieux, plus spacieux, qui était édifié sur l'emplacement actuel de la Synagogue.

pour la victime que pour le Consul. « Voilà la première faute de Napoléon, disait-elle. Sa gloire était si pure! Qui a pu lui donner un semblable conseil? Si je l'avais su à temps, je l'en aurais détourné. L'air affligé qu'il a eu en m'apprenant cette nouvelle m'a fait voir que cet ordre n'a pu venir de lui. Lorsqu'il m'a vue pleurer, il s'est écrié avec force : « Tu veux donc me voir assassiner? »

Ma mère ne cessait de répéter : « Qui donc a pu l'influencer? » Je me taisais, car je partageais ses sentiments, lorsque Caulaincourt entra. Il venait de remplir une mission à Strasbourg et à Carlsruhe; il arrivait à l'heure même. « Vous savez l'affreuse nouvelle? lui dit ma mère. — Laquelle, madame? — Le duc d'Enghien a été fusillé. — Grand Dieu! s'écria Caulaincourt. Est-il possible! Est-ce que le Consul m'aurait employé pour quelque chose là-dedans? » Et des larmes lui tombèrent des yeux. « Mais d'où venez-vous donc? dit ma mère. — De remplir une mission tout près de Strasbourg, de porter une lettre à Carlsruhe; je n'en sais pas davantage. — Ayant appris, reprit ma mère, que vous étiez du côté du Rhin, j'ai craint que vous ne fussiez chargé d'un aussi funeste emploi. — Plût à Dieu que j'en eusse été chargé! s'écria Caulaincourt avec force. J'aurais fait prévenir ce jeune prince; je ne puis oublier que j'ai été avec lui, que j'ai été son menin, et si le Consul m'eût donné un pareil ordre, je ne l'aurais exécuté qu'en sauvant le prince. » J'ai entendu ce que je rapporte. Comment se fait-il donc que le monde ait mis tant d'acharnement à accuser Caulaincourt? La vérité n'est-elle donc pas plus facile à croire que le mensonge? Je joins ici ce que j'ai appris par la suite sur cette affaire.

Un Chouan condamné à mort avoua pour obtenir sa grâce ce qu'il savait de la conspiration. Il dit que Moreau avait vu George à Paris, ainsi qu'un autre personnage qu'on ne connaissait pas, mais auquel on portait le plus grand respect. A cette époque on crut que c'était un prince de la maison de Bourbon. Le duc d'Enghien habitait près du Rhin; il faisait de fréquentes absences; il entretenait des liaisons en France avec les ennemis du gouvernement; les assassins débarquaient d'Angleterre sur les côtes. La vie du Consul était sans cesse attaquée. Ceux qui avaient coopéré à la Révolution redoutaient le retour d'une famille qu'elle avait dépossédée du trône. Ils formaient le

gouvernement, et ce gouvernement était menacé. Tous ces motifs décidèrent de l'arrestation du duc d'Enghien. Le général Ordener passa le Rhin dans des barques avec un fort détachement (ce fut lui-même qui me le raconta); il amena le duc d'Enghien à Paris. Le tribunal qui le jugea fut composé de plusieurs colonels et présidé par le général Hulin; Savary n'assista au jugement que comme curieux; il ne faisait pas partie du conseil, mais son régiment étant de service à Vincennes, il s'y rendit par précaution. Le général Murat, gouverneur de Paris, donna des ordres pour cet objet. Il les reçut de M. de Talleyrand, resté chez lui jusqu'à quatre heures du matin. Le colonel Savary, allant à la Malmaison rendre compte de ce qui s'était passé, rencontra Réal, préfet de police (1), que le Consul envoyait interroger le prisonnier et qui fut très étonné d'apprendre qu'il n'existait déjà plus. Savary trouva le Consul bien plus frappé que Réal de la précipitation de cette exécution. Il s'écria (dit encore Savary) : « C'est un crime inutile », et n'en parla plus.

Les salons de Paris retentirent de détails imaginaires sur lui et sur Caulaincourt. Ce dernier, disait-on, avait amené le prince dans sa voiture et lui avait fait subir d'indignes traitements; l'autre avait commandé qu'on le fusillât en lui faisant mettre une lanterne au cœur et sans permettre qu'il communiquât ses dernières volontés. Tous ces récits étaient faux et venaient évidemment de M. de Talleyrand qui, pour détourner les soupçons, répandait des détails odieux et voulait faire oublier l'action par l'horreur même dont il l'environnait.

L'antique noblesse de M. de Talleyrand, ses anciennes liaisons lui avaient toujours conservé une influence immense sur le faubourg Saint-Germain, et, ministre sous la République, ministre sous le Consulat, ministre sous l'Empire, prêtre marié, tout lui fut pardonné; il eut absolution plénière. Aussi ne lui reprocha-t-on jamais la mort du duc d'Enghien dont il était un des principaux auteurs, tandis que Caulaincourt et Savary, qui en étaient innocents, en eurent constamment le blâme. Ma mère répétait qu'un jour elle avait entendu dire à l'Empereur fâché contre M. de Talleyrand : « Je le trouve plaisant de faire ses honneurs à mes dépens. Est-ce que je connaissais

(1) Plus exactement chef de la première division du ministère de la Police générale.

le duc d'Enghien? Est-ce que je voulais le faire mourir? »

Je demeure convaincue, d'après la connaissance que j'ai du caractère de l'empereur Napoléon, que, tout en ayant été prévenu par la rapidité de cette mort, il ne chercha jamais à s'en justifier. Comme la faiblesse est ce qu'il avouerait le moins, il dira, je suis sûre : « J'ai fait telle chose ; j'avais le droit de la faire. » J'ajoute, à l'appui de cette opinion, ces paroles que l'on m'a rapportées de lui : « Appartient-il à une famille de commettre des crimes impunément? Et cependant, tous ont été jugés. J'ai pardonné à beaucoup de ceux qui ont voulu me frapper, mais je n'ai pu faire grâce à tous ceux qui voulaient trahir la France en lui ramenant un ordre de choses qui faisait son malheur. »

Au reste, dès ce moment, tous ceux qui avaient concouru à la Révolution se rattachèrent franchement au Consul. « Ce ne sera plus un Monk, se dirent-ils ; voilà des gages, on peut compter sur lui. » La suite m'apprit ces détails et je les laisse à juger. Pour nous, le duc d'Enghien, immolé à la fleur de l'âge, était la victime intéressante d'une politique dont nous ignorions la cause, mais dont l'effet nous désolait.

Toutes ces circonstances amenèrent un grand événement. La destinée de la France, affermie par le Consul, semblait désormais se confondre avec la sienne et tenir à sa vie. Il ne manquait plus que de la stabilité pour l'avenir. On créa l'Empire. Le Consul fut nommé Empereur de la République française et la nouvelle dynastie établie dans sa famille ne comprenait que Joseph et ses enfants, Louis et ses enfants.

HORTENSE.

(*A suivre.*)

NOS GRANDES ÉCOLES

V [1]

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

Du second étage du palais Farnèse la vue est une des plus belles de Rome. De là, on aperçoit le Janicule à la sombre verdure, et le lointain Monte Mario, d'où les pèlerins, qui venaient du Nord, voyaient la ville sainte leur apparaître pour la première fois. Le dôme de Saint-Pierre dessine dans le ciel sa courbe parfaite et change de couleur, comme les montagnes, avec les heures du jour, blanc comme la perle au soleil du matin, violet comme la pourpre au crépuscule. Les toits des vieux palais et des vieilles églises forment le premier plan : faits de tuiles creuses, au ton pâli, sur lesquelles les étés ont laissé quelques touches d'or, ils éveillent, par leurs beaux sillons de lumière et d'ombre, le souvenir des temples antiques. Au faîte de Santa Maria della Morte se détachent des sabliers ailés, qui ne font naître, dans cette lumière élyséenne, aucune pensée triste.

Si l'on regarde du côté de la cour intérieure, on découvre d'autres beautés. Les étages du bas imitent la noble ordonnance du théâtre de Marcellus, mais les fenêtres du haut, déjà moins fidèles aux modèles classiques, portent l'empreinte du génie de Michel-Ange. Sous les arcades, deux sarcophages, l'un païen, l'autre chrétien, semblent résumer toute l'histoire de

(1) Voyez la *Revue* des 1er février, 1er mars, 1er mai et 1er juin.

Rome. L'un d'eux est peut-être celui d'Annia Regilla, la femme d'Hérode Atticus, celle qu'il appelle « la lumière de la maison ».

C'est au second étage du palais Farnèse, sous la corniche de Michel-Ange, que s'abrite depuis un demi-siècle l'École française de Rome. Là aussi, il y a de la beauté. Le vaste salon se couronne d'un plafond en bois sculpté, aux armes des Farnèse, qui est un des plus magnifiques de Rome. La loggia de Giacomo della Porta, qui ouvre du côté du Tibre ses trois arcades géantes, a la majesté d'une loge de bénédiction pontificale. Les salles lumineuses de la bibliothèque enchantent le visiteur qui passe et enveloppent de recueillement le savant qui travaille. Au milieu de ces soixante mille volumes, reliés en blanc à la manière romaine, sous ces plafonds sculptés, parmi ces débris d'amphores et ces moulages d'inscriptions, on respire une paix profonde. Depuis des siècles cet étage silencieux est le sanctuaire de l'érudition. C'est là qu'étaient les livres des Farnèse et leurs pierres gravées; c'est là que Fulvio Orsini, l'homme le plus savant de son temps, conservait ses manuscrits anciens et ses esquisses de Michel-Ange. On ne s'étonnera pas que des hommes, qui ont passé deux années de leur jeunesse dans cette demeure enchantée, en soient restés marqués pour la vie. Les générations qui se succèdent ici sentent la noblesse du lieu et y participent. Cette grande histoire, cette poésie sont des forces mystérieuses qui agissent sur l'esprit : ce palais est un lieu d'initiation d'où l'on ne peut sortir vulgaire. Le grand nom du palais Farnèse donne à l'École de Rome un prestige, un rayonnement lumineux qui s'ajoutent à ses réels mérites; ce prestige est celui de la beauté que rien ne saurait remplacer en ce monde.

I

L'École de Rome a été fondée en 1873, dans ces années sérieuses et tristes qui suivirent la défaite. Il y avait alors dans l'Université quelques nobles esprits qui n'avaient qu'une pensée : relever la France. Ils ne méconnaissaient pas le goût si fin de nos professeurs, mais ils leur eussent voulu plus de science. « Le savant seul, écrivait alors Renan, a le droit d'admirer. » C'est par l'archéologie, l'épigraphie, la paléographie, la critique des textes que l'on pénètre vraiment dans cette antiquité, que

tant d'esprits superficiels célébraient alors sans la comprendre. Ces sciences auxiliaires de l'histoire ont renouvelé l'histoire, aussi bien que les jugements esthétiques et le goût. Il était nécessaire qu'il y eût chez nous quelques hommes formés à ces disciplines sévères, que nous n'ignorions certes pas, — car nous en avions créé quelques-unes, — mais que l'Allemagne pratiquait depuis cinquante ans avec plus de suite que nous. Cette élite pouvait en quelques années pénétrer d'un autre esprit l'enseignement supérieur et l'Université tout entière. L'École d'Athènes nous donnait déjà, il est vrai, des savants accomplis, mais elle ne pouvait, à elle toute seule, suffire à cette tâche nouvelle. C'est ainsi qu'Albert Dumont fut conduit, avec l'aide de Wallon et de Jules Simon, à créer l'École de Rome.

Il y a quelque fierté à penser que la France est arrivée la première partout. Elle a été la première en Égypte, la première à Athènes, la première à Rome, puisqu'elle y était déjà du temps de Louis XIV. Comment ne pas admirer Bonaparte fondant l'Institut du Caire, l'Expédition de Morée étudiant la Grèce à peine affranchie, les officiers de l'armée d'Afrique copiant les inscriptions romaines? On n'avait pas vu depuis Alexandre, qui emmena des philosophes et des écrivains jusque dans l'Inde, un pareil désir de connaître.

Créée en 1873, et considérée d'abord comme une sorte d'annexe de l'École d'Athènes, l'École de Rome ne trouva sa forme parfaite qu'en 1875. Elle devint alors tout à fait indépendante. Son règlement fut si bien conçu que depuis cinquante ans il a été à peine nécessaire de le modifier. Seul son nom paraît aujourd'hui un peu archaïque : il éveille l'idée d'une réunion d'étudiants qui apprennent, alors qu'elle est un institut de jeunes savants qui cherchent et qui découvrent.

Elle ne reçoit que trois membres chaque année, mais choisis avec soin. L'École normale présente un agrégé d'histoire ou un agrégé des lettres du dernier concours, l'École des Chartes l'élève diplômé qui a obtenu le premier rang, l'École des Hautes Études un jeune érudit désigné par ses maîtres. Parfois un membre libre, que signalent ses travaux, obtient la faveur de figurer sur la liste des membres de l'École et de vivre de leur vie, mais sans recevoir leur traitement. La durée du séjour dépasse rarement deux ans et ce n'est que dans des cas exceptionnels qu'une troisième année est accordée.

On voit ce qu'on peut attendre de jeunes gens, qui ont déjà fait leurs preuves, qui ont de la science, mais qui ont quelque chose de plus précieux encore : de l'ardeur et de la flamme. On peut tout espérer de jeunes savants qui se passionnent pour ce qu'ils étudient. Ils se partagent le domaine de l'histoire : les élèves de l'École normale, façonnés par les études classiques, se consacrent d'ordinaire à l'antiquité, ceux de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Études au moyen âge et à la Renaissance. Ils arrivent presque tous avec une curiosité, un goût, un rêve à réaliser. Ceux qui n'apportent que leur bonne volonté ne tardent pas, après quelques semaines passées dans les musées de Rome ou aux archives du Vatican, à découvrir le sujet avec lequel ils vont vivre. Il faut que ce sujet soit assez précis pour exercer toutes leurs facultés critiques, mais assez vaste aussi pour mettre en mouvement les parties les plus hautes de leur esprit. Il importe que l'œuvre puisse former l'ouvrier. Souvent ces sujets ont assez d'ampleur pour devenir des thèses de doctorat. Ce n'est qu'à la fin de la seconde année qu'est rédigé ce mémoire si longuement médité. Il est bien rare que le jeune savant n'y mette toute l'application, toute l'ingéniosité dont il est capable, car il sait que son œuvre sera jugée par un membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et que ce jugement, imprimé, sera rendu public. Coutume excellente, qui confère une dignité aux travaux des membres de l'École, et leur montre quel prix on attache à leurs premiers essais. En parcourant les anciens comptes-rendus de l'Académie, on a le plaisir de voir encouragés, félicités à leurs débuts des savants éminents.

Il ne semble pas qu'il soit possible de faire un meilleur apprentissage de la science. Donner à des jeunes gens des loisirs, les affranchir des soucis quotidiens, les faire vivre au milieu des chefs-d'œuvre de l'art et des plus grands souvenirs de l'histoire, les introduire dans une des plus riches collections de documents et de manuscrits qu'il y ait au monde, imagine-t-on un moyen plus raffiné de créer une élite ? Et il se trouve que ce moyen a parfaitement réussi. Depuis que l'École existe, elle n'a guère compté que cent soixante-dix membres, mais on serait étonné si l'on savait tout ce qu'ils ont fait pendant un demi-siècle. Histoire des institutions, histoire des religions, histoire de l'art, histoire tout court, ils ont laissé une trace pro-

fonde dans tous ces domaines. Que de sujets n'ont-ils pas renouvelés par leurs découvertes! L'Italie leur doit autant que la France. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer tous ces travaux. Un livre se prépare, à l'occasion du cinquantenaire, qui mettra en pleine lumière l'œuvre de l'École de Rome. Mais ce qu'il importe surtout de rappeler, c'est que, chez la plupart, la belle ardeur des années romaines ne s'est jamais éteinte. Ces initiés n'ont pas cessé d'être fidèles à la science et à l'art, et il est de grandes œuvres, faites loin de l'École, dont on peut encore faire honneur à l'esprit de l'École. Les Farnésiens, — c'est le nom qu'ils se donnent, — sont nombreux à l'Institut, et il y en a trois à l'Académie française, MM. Goyau, Jullian, de Nolhac, ce qui prouve que l'érudition n'éteint pas le style, et qu'on peut être à la fois un savant et un artiste. Assurément tous les membres de l'École ne sont pas arrivés à la célébrité, mais il en est bien peu qui n'aient acquis par leurs travaux une juste notoriété dans le monde des érudits. Tel est hautement estimé par ses pairs que le public ne connaît pas, et ce jugement de la corporation est pour un savant d'aujourd'hui, comme il l'était jadis pour un artiste du moyen âge, la vraie récompense. Professeurs d'universités, archivistes, bibliothécaires, conservateurs de musées, ils ont apporté leurs excellentes méthodes et leur distinction d'esprit dans ces fonctions que la France doit confier à des hommes supérieurs, si elle veut rester fidèle à ses grandes traditions.

Le mémoire n'est pas la seule preuve de travail que donnent les membres de l'École pendant leur séjour. Depuis plus de quarante ans, l'École de Rome publie une revue savante, intitulée *Mélanges d'archéologie et d'histoire*. Nos jeunes gens en sont les principaux collaborateurs. Il est bien rare, en effet, que leurs recherches dans les archives et les bibliothèques, que leurs promenades dans les musées ou au milieu des monuments ne leur suggèrent quelque idée nouvelle, ne leur apportent quelque fait inconnu. Ces découvertes sont souvent sans rapport avec le sujet de leur mémoire, car ils ont l'esprit assez curieux pour pouvoir étudier plusieurs problèmes en même temps. Ces articles, où ils manifestent pour la première fois les qualités de leur esprit, sont souvent très remarquables. C'est pour eux un vif plaisir de découvrir et de voir imprimer leurs découvertes. Ils ont la joie de corriger leurs premières épreuves et de se voir introduits

dans le monde savant. La revue de l'École de Rome, qui a apporté tant de faits, tant de documents, qui a donné tant d'excellents exemples de méthode, a acquis une réputation méritée, et d'éminents érudits, français ou étrangers, ne dédaignent pas d'y écrire.

L'École a un autre témoignage de son activité, sa *Bibliothèque*. C'est une suite de travaux préparés à Rome par les membres de l'École, et écrits par eux quelques années après leur retour en France. Les recherches du débutant, ordonnées et clarifiées, y prennent le caractère des œuvres de la maturité. Beaucoup de ces livres sont des thèses de doctorat et leur ensemble forme une collection du plus haut prix. La *Bibliothèque* est commune à l'École de Rome et à l'École d'Athènes. Ces cent vingt-huit volumes donnent la plus haute idée de nos deux grandes institutions, et il me sera bien permis de dire qu'on ne trouverait rien de pareil à l'étranger. On ne peut rien imaginer de plus divers que les travaux de l'École de Rome. On y rencontre, pour ne citer que quelques ouvrages, *les Arts à la cour des papes* d'Eugène Müntz à côté des *Scolies d'Aristophane* d'Albert Martin; *l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne* d'Antoine Thomas, y accompagne *le Culte des divinités alexandrines* de Georges Lafaye; *les Chartes de Terre Sainte* du comte François Delaborde y précèdent *les Transformations politiques de l'Italie sous les Empereurs romains* de Camille Jullian; on y voit, près des *Manuscrits de saint Paulin de Nole* d'Émile Chatelain, les *Inscriptions relatives à l'administration de Dioclétien* d'Édouard Cuq. Cette *Bibliothèque* témoigne de la curiosité encyclopédique et de la variété des esprits qu'accueille le palais Farnèse.

Tous ces travaux, si nombreux et si remarquables qu'ils soient, ne donnent pas encore une idée complète de l'activité de l'École. Elle a fait mieux; elle a entrepris une grande œuvre collective qui fera un jour sa gloire : la publication des registres des papes. Il y a aux archives du Vatican plus de deux mille registres, qui vont du règne d'Innocent III à celui de Pie V (pour ne pas aller plus avant) et qui contiennent les bulles pontificales, c'est-à-dire toute l'administration de la cour de Rome. Ce trésor qu'un Français, Laporte du Theil, avait pu entrevoir au XVIIIe siècle, grâce au cardinal de Bernis, et dont il avait fait connaître quelques parties, restait inaccessible aux

érudits. Déjà, sous Pie IX, l'École française avait demandé l'autorisation de consulter et de publier ces registres, et les négociations avaient été sur le point d'aboutir. Mais Léon XIII, qui aimait à répéter que la papauté n'avait rien à craindre de la vérité, leva tous les obstacles. Peu après son avènement, il autorisa l'École française à publier ces registres tant convoités. Noble privilège dont l'École s'est montrée digne. En quarante-cinq ans, elle a donné une grande partie des registres des papes du XIIIe siècle et quelques-uns de ceux des papes du XIVe, qui ont pour nous un intérêt tout particulier, puisque ce sont ceux des papes d'Avignon. Plusieurs fois elle a été aidée dans ce rude labeur par les chapelains de Saint-Louis des Français. Les premiers volumes publiés, les *Registres d'Innocent IV* d'Élie Berger, et surtout les *Registres d'Honorius IV* de M. Maurice Prou, avec sa remarquable préface, étaient de véritables modèles qu'il n'y avait qu'à imiter. On peut dire que l'apparition de ces documents si précieux a renouvelé sur bien des points l'histoire du moyen âge. Tout aboutissait alors à Rome, et on ne saurait entreprendre l'histoire des dernières croisades ou des commencements de la guerre de Cent ans sans connaître les lettres que les papes écrivaient au roi de France et aux autres souverains de l'Europe. La lutte de la papauté et de Frédéric II, l'histoire des princes angevins de Sicile, le rôle de l'Université de Paris, le caractère de saint Louis se comprennent mieux depuis que ces documents ont été mis à la portée de tous. L'histoire de nos évêchés, de nos monastères, de nos hommes célèbres a été complétée, précisée, débarrassée d'une foule d'erreurs. La chronologie, la géographie y ont trouvé et y trouveront les plus précieux matériaux. La sollicitude du pape s'étendait jusqu'aux villages, et l'on rencontre parfois dans ces lettres, avec étonnement, le nom d'un petit prieuré perdu au fond d'une de nos provinces. De sorte que l'histoire locale elle-même ne saurait se passer des registres pontificaux. On voit quelle inépuisable matière s'offre aux historiens. Cette œuvre digne des anciens Bénédictins suffirait, à elle toute seule, à justifier l'existence de l'École de Rome; elle ne représente pourtant qu'une petite partie de son activité.

On avouera que depuis cinquante ans l'École de Rome a noblement rempli la tâche que lui avaient assignée ses fondateurs. Le mérite en revient à l'intelligence, à l'ardeur,

à l'excellente discipline de ses membres. Il en revient aussi pour une part à ses directeurs, Albert Dumont, Auguste Geffroy, Edmond Leblant, Mgr Duchesne, tous membres de l'Institut et désignés par l'Institut au choix du ministre. Ils lui ont apporté leur dévouement, leur savoir, l'autorité de leur nom. Albert Dumont, homme de science et homme d'action, ne l'a gouvernée qu'un an, mais il l'a fondée, et son buste mérite une place d'honneur dans le salon de l'École. C'est grâce à Auguste Geffroy qu'elle a pu vivre, grandir, prendre conscience d'elle-même. Elle lui doit infiniment. Geffroy semblait né pour la diriger. Esprit ouvert à tout, curieux de tout, il connaissait l'antiquité aussi bien que les temps modernes. Il nous a laissé des livres sur *Rome et les Barbares*, sur *Gustave III et la France*, sur *Mme de Maintenon*. Il a écrit des *Études italiennes*. Des séjours en Suède et en Danemark, où il avait joué un rôle presque diplomatique, lui avaient enseigné l'art délicat de vivre à l'étranger. C'est sa politesse, sa vaste culture, son tact, qui accréditèrent l'École dans la société romaine. Aimable figure d'autrefois, où il y avait de la finesse et de la bonté. Ses portraits nous le montrent avec la lèvre rasée et les longs favoris de l'ancienne Université, avec cet air de famille des Boissier et des Fustel de Coulanges. Il fut à la tête de l'École de 1875 à 1895, mais avec une interruption. Obligé de revenir en France, il fut remplacé pendant six ans par un des hommes qui connaissaient le mieux les antiquités chrétiennes, Edmond Leblant. Ses beaux travaux sur les sarcophages d'Arles et sur les sarcophages de la Gaule, son recueil de nos anciennes inscriptions chrétiennes, où la méthode la plus exacte s'accompagne parfois de divination, le rendaient digne de représenter la science française dans la Rome de Jean-Baptiste de Rossi, le grand explorateur des catacombes.

Lorsque, à soixante-quinze ans, Auguste Geffroy prit sa retraite, ce fut Mgr Duchesne qui lui succéda. Il n'avait pas encore commencé à écrire son *Histoire ancienne de l'Église*, mais il avait déjà donné ses *Origines du culte chrétien*, et il venait de publier sa magistrale édition du *Liber pontificalis*, qui l'avait mis au premier rang des érudits de son temps. Il trouva une École parfaitement organisée, active, féconde, connue, mais il eut le mérite d'ajouter beaucoup à sa notoriété. Sa grande réputation de savant, qui s'accrut encore pendant son séjour

à Rome, donnait la plus haute idée de l'École qu'il dirigeait. Cette École était sa grande passion : il travaillait pour elle en écrivant ses livres, mais il travaillait pour elle aussi à tous les moments de la journée, en donnant un conseil, en proposant un sujet d'étude, en accueillant les savants de tous les pays, en tenant sa place dans la société italienne. Il a laissé dans le monde romain un profond souvenir, mais tandis qu'à Paris on parle de son esprit, on parle ici de sa science et de sa bonté.

II

Tel a été le passé de l'École de Rome ; quel sera son avenir?

Rome, d'abord, continuera à enchanter les jeunes générations de Français qui s'y succéderont. Son incantation sera sans doute éternelle. Cependant les anciens membres de l'École qui n'ont pas revu Rome depuis de longues années doivent s'attendre, s'ils y reviennent, à faire un pèlerinage mélancolique. Le sublime paysage de Saint-Jean de Latran, cette vue sur un désert sans âge, cet horizon qui n'avait pas changé depuis Alaric n'existe plus : des maisons sans caractère cachent les lointains d'un bleu aérien où se perdaient les aqueducs. Des cités ouvrières bordent les murs d'Aurélien. Un faubourg industriel réunit Saint-Paul hors les Murs à la ville. Un quartier nouveau surgit sur l'Aventin, et bientôt Sainte-Sabine, Saint-Alexis, le prieuré de Malte ne seront plus enveloppés de silence. Des fabriques en ciment armé s'élèvent le long des antiques voies romaines. Rome a cessé d'être « la reine de la solitude ». Mais dans chaque quartier qui surgit, on découvre des statues, des inscriptions, une basilique souterraine, un tombeau revêtu de ses fresques. Si la poésie y perd infiniment, la science y gagne. D'ailleurs, le Forum et le Palatin, avec leurs ruines où se mêlent le chêne vert, l'acanthe et le laurier, ont gardé toute leur poésie. La Voie Appienne, plus noble que jamais, est toujours bordée dans Rome de ses vieilles églises et de ses jardins, hors de Rome, de ses tombeaux. Les basiliques chrétiennes sont toujours là avec leurs mosaïques, leurs ambons incrustés, leurs colonnes arrachées aux temples, leurs quinze siècles d'histoire. Les philosophes de Raphaël continuent à enseigner la sagesse et les sibylles de Michel-Ange à annoncer l'avenir. Tant que ces

merveilles existeront, elles donneront aux jeunes gens bien nés une sorte de fièvre.

La vie romaine gardera pour eux, je l'espère, tous ses agréments et tous ses enseignements. Les relations si cordiales que l'École de Rome entretient avec la Villa Médicis, et qu'un demi-siècle a consacrées, doivent se perpétuer. Les jeunes savants y trouvent autant de plaisir et de profit que les jeunes artistes. Que de choses un architecte, un sculpteur ne peuvent-ils apprendre à un archéologue ? Mais aussi que de services un archéologue ne peut-il rendre à un architecte qui restaure, en imagination, les monuments antiques ? L'artiste a parfois des mots heureux qui jaillissent de sa sensibilité et qui illuminent l'historien, mais l'historien, lui aussi, peut devenir pour l'artiste un évocateur, et les Grecs, qui ont tout senti, avaient fait de l'histoire une Muse.

L'École a devant elle de longues années de travail. L'antiquité est loin de nous avoir révélé tous ses secrets. Les monuments qu'on croit le plus connus sont souvent ceux qui ont été le moins bien étudiés. Les objets de recherches abondent dans les musées. Ils surgissent tous les jours de ce sol inépuisable : l'étonnante basilique de la Porta Maggiore, le mystérieux tombeau du Viale Manzoni, où le paganisme et le christianisme semblent se mêler, proposent leurs énigmes aux érudits. L'Italie d'aujourd'hui travaille avec une étonnante ardeur à rendre à la lumière la Rome antique. On achève, en ce moment, de déblayer le Forum d'Auguste et le temple de Mars Ultor. De vastes travaux vont être entrepris cette année même. Les maisons qui cachent la base du Capitole et un des hémicycles du Forum de Trajan vont être détruites. Le Circus Maximus dessinera bientôt ses grandes lignes entre le Palatin et l'Aventin. Le Mausolée d'Auguste et le théâtre de Marcellus seront dégagés. Les édifices du Forum olitorium reparaîtront. On parle enfin d'explorer les tombeaux et les ruines qui bordent la voie Appienne. Que de surprises ces travaux ne nous réservent-ils pas ! Depuis que l'École existe, elle a vu surgir une partie de la vieille Rome, mais elle a vu aussi Ostie sortir de terre, elle a vu les fouilles de Pompéi conduites avec une méthode si ingénieuse qu'elles semblent nous avoir révélé une ville nouvelle. Elle a vu enfin ressusciter des antiques cimetières et des *terramares* une Italie plus vieille que l'histoire,

admirables découvertes qui ont mieux fait comprendre les commencements de Rome. Toute cette antiquité qui renaît multiplie pour les membres de l'École les sujets d'étude.

Malheureusement, ils ne sont pas admis à participer aux fouilles, et ils ne découvrent pas eux-mêmes, comme leurs camarades de l'École d'Athènes, les monuments qu'ils étudieront. Pourtant, les fouilles qui posent tous les jours un problème, qui mettent en mouvement l'imagination et la raison, qui obligent à connaître à fond un édifice, à en comprendre la moindre partie, achèvent l'éducation d'un archéologue. Il n'est pas possible qu'une pareille initiation continue à manquer à l'École de Rome. L'Algérie et la Tunisie s'ouvrent heureusement à nous. Depuis quelques années, des bourses de voyage, créées par le gouvernement de l'Algérie, sont parfois attribuées aux membres de l'École de Rome. Visiter Cherchel, Tipasa, Lambèse, Timgad, Tébessa, avoir sous les yeux l'Afrique des empereurs et l'Afrique chrétienne, c'est un merveilleux profit pour de jeunes savants. L'antiquité baigne ici dans une lumière plus ardente encore que la lumière italienne, et l'Arabe immobile semble presque un témoin de ces temps antiques. La durée du séjour des membres envoyés en mission est assez longue pour qu'ils puissent étudier à fond un musée et en compléter le catalogue. La rédaction de ces catalogues, qui demande tant de savoir, est une œuvre utile et un exercice excellent, mais on peut attendre d'eux davantage. Chose surprenante, il y a encore en Algérie et en Tunisie de vastes régions archéologiques qui ont été à peine explorées. Ces voyages de découverte, qui doivent être faits à cheval et en campant parfois sous la tente, conviennent parfaitement à des jeunes gens de vingt-cinq ans. Ils en tireraient le plus grand profit, car il n'y a rien de plus intéressant que l'étude économique et sociale d'une région déterminée de l'Afrique ancienne : le présent même peut y trouver des leçons. Il leur serait possible d'entreprendre des fouilles limitées et de courte durée dont les résultats seraient certains. Pour ne parler que des basiliques chrétiennes, il y en a une centaine au moins qui n'ont pas encore été déblayées : entreprise qui, pour chacune d'elles, ne demanderait pas plus de six semaines de travail. Si l'État ne pouvait fournir les deux ou trois mille francs nécessaires à ces campagnes, il serait peut-être possible d'intéresser à cette

œuvre de résurrection les catholiques, les artistes, les mécènes français et tous les amis de l'Afrique. Une caisse de fouilles, qui devrait tout à la générosité des particuliers, pourrait être créée. Ces explorations deviendraient l'objet de mémoires d'un grand intérêt.

Mais c'est de Carthage qu'il y a le plus à attendre. La France va se décider enfin à entreprendre des recherches méthodiques sur ce sol fameux. Le grand conseil de Tunisie a voté un million pour y créer un « parc archéologique ». Des terrains seront achetés qui s'ajouteront à ceux que possède l'État. Des fouilles commenceront bientôt. Elles ne peuvent être confiées qu'à un service permanent, c'est-à-dire à la direction des antiquités de la Tunisie; mais les membres de l'École pourront y participer pendant quelques semaines : ils y feront leur éducation, ils apprendront comment on organise un chantier et ils verront à l'œuvre des archéologues expérimentés. Ils seront donc tout préparés, après cet apprentissage, à entreprendre eux-mêmes des fouilles dans d'autres régions de l'Afrique du Nord.

Tel est le vaste champ qui s'ouvre à l'activité de nos jeunes archéologues. Formés par l'étude des monuments romains, ils peuvent être d'excellents explorateurs de l'Algérie et de la Tunisie antiques. L'Afrique doit devenir pour notre vieille institution de Rome une sorte d'école d'application; elle y trouvera une jeunesse nouvelle et de longues perspectives d'avenir. L'Afrique du nord est d'ailleurs depuis longtemps un fief de l'École de Rome. Presque tous les directeurs des antiquités de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc lui ont appartenu. Quelques-uns des livres d'érudition les plus remarquables qui aient été écrits sur ces régions l'ont été par des « Romains ». Qu'il me suffise de citer *l'Afrique byzantine* de M. Diehl, la *Carthage romaine* de M. Audollent, les *Cités romaines de la Tunisie* de M. Toutain. L'admirable *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*, ce monument qu'élève M. Gsell, est l'œuvre d'un ancien membre de l'École française de Rome.

Mais revenons en Italie. Les antiquités chrétiennes offrent, à Rome, un passionnant sujet d'étude. Les catacombes ont encore beaucoup à nous apprendre. Les capucins de Saint-Laurent hors les Murs ont repris les fouilles du cimetière de Sainte-Cyriaque et y retrouvent des peintures et des inscriptions grecques. Mais c'est du cimetière de Saint-Sébastien qu'il y a le

plus à attendre. Des tombeaux, qui semblent marquer le passage du paganisme au christianisme, et où on lit les noms d'Hermès et de Tychique, — noms qui, par une étrange coïncidence, se retrouvent dans les épîtres de saint Paul, — une salle d'agapes funéraires, où les pèlerins ont inscrit des invocations aux apôtres Pierre et Paul, ont éveillé une vive curiosité dans le monde savant.

Le haut moyen âge ne présente pas moins d'intérêt. Les fouilles que l'on entreprend sous les basiliques, les restaurations intérieures, les déplacements de boiseries font apparaître d'antiques fresques qui proposent leurs énigmes. Dans quelle mesure manifestent-elles l'influence de l'Orient? C'est le grand problème que les érudits italiens et étrangers s'efforcent aujourd'hui de résoudre. L'École de Rome aura sans doute, un jour, elle aussi, son opinion à exprimer.

Les richesses de la Bibliothèque et des Archives du Vatican peuvent être explorées par de nombreuses générations d'érudits sans être épuisées. Une étude attentive des manuscrits grecs, latins, italiens, français réserve plus d'une surprise aux philologues. C'est dans la collection du Vatican que M. de Nolhac eut, jadis, le bonheur de trouver le manuscrit autographe du *Canzoniere* de Pétrarque. L'an dernier, un membre de seconde année, M. Grat, découvrit un manuscrit de Tacite, qui corrige sur une foule de points le fameux *Mediceus* de Florence. Il n'est que de savoir chercher avec intelligence. Les manuscrits à miniatures, si nombreux, mais que l'insuffisance des catalogues rend si difficiles à étudier, doivent aussi nous révéler leurs secrets. L'historien de l'art et l'historien de l'iconographie y trouveront également à apprendre.

Les Archives renferment encore bien des chapitres inconnus de notre histoire. La grande œuvre collective de l'École de Rome, la publication des Registres des papes se poursuit. Dès maintenant, la publication de nouveaux registres se prépare. Il se passera bien des années encore avant que les générations qui se succèdent aient achevé leur monument.

L'École de Rome s'est surtout appliquée jusqu'à présent à l'étude de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance, mais les documents du XVIIe et du XVIIIe siècle attendent aussi des explorateurs. Il est des parties de notre histoire religieuse et de notre histoire politique qui peuvent être renouvelées par

l'étude de ces documents. Notre histoire artistique, elle aussi, peut beaucoup en attendre. La Rome des papes est une ville du XVIIe et du XVIIIe siècle ; les églises élevées ou reconstruites pendant ces deux siècles sont innombrables. C'est de ces deux siècles que datent presque toutes les œuvres d'art qui les décorent. C'est un monde encore peu connu. L'histoire en est enfermée, non seulement dans les archives vaticanes, mais aussi dans les archives particulières des églises et dans celles des ordres religieux. De pareilles recherches ont pour nous le plus vif intérêt, car des peintres, des sculpteurs, des orfèvres, et même des architectes français ont pris part à la décoration de la Rome papale. Leur œuvre, qui se découvre peu à peu au visiteur patient des églises, est souvent remarquable. On ne la connaîtra tout entière que lorsque les Archives auront été explorées.

On voit, par ces quelques indications, que l'École de Rome n'a pas à craindre de voir la matière manquer à ses études et qu'elle a un long avenir de travaux devant elle.

III

Cet avenir, cependant, n'est pas sans nuages. L'École traverse une période difficile : la baisse du franc et la cherté croissante de la vie à Rome ont diminué ses ressources. Plus que jamais pourtant, il est nécessaire qu'elle tienne son rang, car elle n'est plus seule comme jadis. Avant la guerre, déjà, plusieurs nations avaient imité ce qu'avait fait la France. On avait vu naître des écoles anglaises, allemandes, américaines, belges, hollandaises. Depuis la guerre, le nombre de ces écoles s'est encore accru : il y a aujourd'hui des écoles roumaines, tchécoslovaques, suédoises. L'Espagne, qui a depuis longtemps une Académie d'artistes à Rome, projette d'y avoir une école de savants. Tous les peuples viennent chercher à Rome les anciens titres de leur histoire, tous veulent connaître cette vieille mère qui a été deux fois leur éducatrice, qui leur a apporté la civilisation antique et le christianisme. Il est flatteur pour la France de voir suivi par tous l'exemple qu'elle a donné. Ces multiples centres d'étude ne sauraient nuire à ses travaux, car, à Rome, il y a place pour tous, mais ils l'obligent à ne pas déchoir, à rester digne de son passé.

Il faut donc que l'École, malgré les tarifs toujours plus élevés des imprimeurs, puisse continuer à publier ce qu'on attend d'elle : ses *Mélanges*, sa *Bibliothèque*, ses *Registres des papes*, tout ce qui a fondé sa réputation.

Il importe aussi que la bibliothèque du palais Farnèse reste digne de l'École. Cette bibliothèque est fort belle : on y trouve les grandes collections, les revues savantes, tout ce que l'érudition a produit d'essentiel en Europe et en Amérique. Les directeurs y ont mis tous leurs soins; les ministères et de généreux particuliers y ont travaillé avec eux. Récemment encore, un ancien membre de l'École, un érudit bien connu, M. Engel, nous a fait don d'une magnifique collection de livres de numismatique qui occupe une salle entière. La bibliothèque du palais Farnèse a donc aujourd'hui une immense valeur : elle est une des grandes forces de l'École. Il importe que nos jeunes savants, aussi bien que les savants italiens et étrangers, continuent à y trouver tout ce qui doit y être. Car ce n'est pas seulement pour nous que nous rassemblons les livres. Dans un temps où tous les peuples de grande civilisation cherchent à rayonner sur le monde, nous avons là un de nos foyers. L'érudition française tout entière, avec ses livres, ses revues, ses mémoires académiques, ses thèses de doctorat, s'y présente aux étrangers. Cette sorte de propagande, pour employer un mot un peu vulgaire, est la meilleure de toutes. Des savants italiens ont trouvé dans notre bibliothèque les plus continuels secours : ils y ont préparé des ouvrages. On sent combien il serait dangereux de la laisser s'appauvrir ; or on sait quel est aujourd'hui le prix des livres.

Les voyages sont devenus si coûteux que les membres de l'École hésitent à les entreprendre. Pour voir quelques villes, ils doivent s'arrêter sur la route en venant à Rome ou en rentrant en France. Tous les hôtels sont maintenant de premier ordre, au moins par leurs prix, et l'heureuse Italie de notre jeunesse, où l'on vivait pour sept francs par jour, n'est plus qu'un songe. Aller à Venise, aller à Naples et en Sicile, ce sont de beaux projets que l'on fait, mais que l'on n'est pas sûr de pouvoir réaliser. On ne connaît plus ces délicieuses semaines que l'on passait jadis, au milieu des enchantements, dans les petites villes de l'Ombrie et de la Toscane. A vingt-cinq ans, un voyage en Italie marquait un jeune homme d'une empreinte

ineffaçable : il s'émerveillait de voir que la terre était plus belle, l'art plus consolateur qu'il ne l'avait imaginé. Beaucoup sentaient naître en eux une vocation ; tous en revenaient avec une nostalgie, qui, étant de l'amour, pouvait devenir féconde. L'École de Rome perdrait quelque chose de sa séduction, si elle bornait son horizon au Palatin, au Forum, à la Bibliothèque du Vatican, si elle n'ouvrait plus de perspectives à l'imagination du côté de Venise, de Ravenne, de la Sicile. Ses travaux aussi y perdraient infiniment. Un archéologue, un historien de l'art doivent voyager sans cesse. Une étude comme celle de M. Enlart sur *les Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, qui l'a obligé à voir tant d'églises, un livre comme celui d'Émile Bertaux sur *l'Art de l'Italie méridionale*, qui a exigé l'exploration d'une moitié de la péninsule, ne pourraient plus être entrepris aujourd'hui. Certaines recherches qui invitent l'historien à fouiller les uns après les autres les riches dépôts d'archives de l'Italie, qui l'appellent tour à tour à Milan, à Venise, à Parme, à Naples, nous seront bientôt interdites. L'implacable puissance de l'argent menace de triompher de l'esprit. Nos jeunes générations luttent, certes, avec courage : elles montrent autant d'ardeur que les anciennes pour leurs nobles études. Les jeunes filles que, depuis deux ans, nous envoie l'École des Chartes, ne le cèdent en rien aux jeunes gens. Mais l'École française aurait besoin, elle aussi, d'avoir quelques-uns de ces « Amis » dévoués, qui soutiennent aujourd'hui nos grandes institutions. La France, pâle de sa victoire, doit être aidée dans ses œuvres désintéressées. Ces hautes écoles, où la science est cultivée pour elle-même, sont ses plus nobles créations. Elle perdrait quelque chose de sa pure beauté et de son rayonnement, si elle les laissait s'éteindre. Que serait une France qui cesserait de se passionner pour la science et pour l'art ? Dans un temps où la vie matérielle semble vouloir tout envahir, il est nécessaire qu'il reste quelques lieux d'élection, où se forment ces savants et ces artistes, que le vulgaire croit inutiles, et qui sont la vraie parure des nations.

ÉMILE MÂLE.

MONSEIGNEUR AUGOUARD

EXPLORATEUR ET MISSIONNAIRE

I

SUR LES ROUTES DU CONGO (1878-1890)

Un jour de 1871, un petit soldat, zouave dans le corps de Charette, était de faction, à Rennes, à la porte de la caserne, quand il vit passer Mgr de Ségur, qu'il connaissait déjà. « Prends mon fusil et remplace-moi, cria-t-il à un camarade. Il faut que j'aille parler à ce curé qui passe. » Il exposa à Mgr de Ségur son désir, plus violent que jamais, de devenir prêtre. Mais il y avait un obstacle; on l'avait mis à la porte, naguère, du petit séminaire de Montmorillon, où vraiment il était un élève trop dissipé. Au demeurant, être prêtre en France n'avait pour lui que peu d'attrait : ce qu'il voulait, c'était devenir missionnaire.

« Je te connais, lui dit Mgr de Ségur; tu es fait pour être prêtre, mais tu as raison, vois-tu! *Pas en France!* Avec ton caractère prime-sautier et intransigeant, ce qui n'est pas un défaut, tu serais toujours en guerre avec ton évêque, tu étranglerais ton préfet. Il vaut mieux que tu ailles chez les sauvages; comme cela, tu ne dépareras pas le tableau! Je te présenterai au petit séminaire de Séez où tu termineras d'abord tes études, et tu étudieras plus sérieusement ta vocation. »

Ce petit zouave s'appelait Prosper Augouard. Son père, un excellent artisan de Poitiers, l'aurait volontiers attaché à son atelier de menuiserie; mais il accepta que le jeune homme,

dès la fin de 1871, allât faire à Séez sa philosophie, et qu'un an plus tard, dans cette même ville, il entrât au grand séminaire.

Prosper Augouard y faisait sa deuxième année d'études, lorsqu'un missionnaire passa, donna une conférence ; il s'appelait le P. Horner. Jadis infirmier des lépreux dans l'île de la Réunion, Horner ensuite s'était installé dans les États du sultan musulman de Zanzibar, pour l'éducation religieuse et professionnelle des nègres. Il parlait de ce Livingstone qui, faisant séjour à Zanzibar pour y préparer son expédition vers les sources du Nil, venait chaque matin, tout protestant qu'il fût, prier avec les missionnaires; il parlait de cette sorte de phalanstère chrétien, édifié à Bagamoyo, où, quatre ans plus tôt, il n'y avait que de la brousse, et où s'épanouissait maintenant, à côté des plantations de cocotiers, de manguiers, d'orangers, d'arbres à pain, un véritable jardin d'acclimatation, sans cesse enrichi par l'apport des cultures de l'île de la Réunion et de l'île Maurice, de l'Inde et de l'Europe ; il parlait des pauvres noirs, malades ou estropiés, que les caravanes esclavagistes abandonnaient sur la route, et que les Pères recueillaient.

Prosper Augouard écoutait : il sentait l'appel de l'Afrique se confondre avec l'appel de Dieu. Sa décision était prise : il serait, comme Horner, Père du Saint-Esprit, et s'en irait, l'Évangile en mains, civiliser les noirs.

I

Un jeune étudiant parisien du temps de Louis XIV, Claude Poullart des Places, avait, à la Pentecôte de 1703, à Paris, à deux pas du collège Louis-le-Grand, posé les assises d'un séminaire pour les pauvres clercs, sous le vocable du Saint-Esprit (1); le séminaire avait prospéré, et la France de Louis XV y trouvait des prêtres pour nos postes les plus abandonnés d'outre-mer. Là s'étaient formés, aux alentours de 1775, les deux missionnaires sans lesquels le Sénégal aurait à jamais cessé d'être français, le P. de Glicourt et le P. Bertout. Naviguant vers la Guyane en 1777, il leur advint de faire naufrage au Cap Blanc, d'être capturés par des Arabes, emmenés comme esclaves au Sénégal, que Louis XV, en 1763, avait cédé à l'Angleterre.

(1) Voir, sur Claude Poullart des Places, la monographie du P. Le Floch (Paris, Beauchesne).

Une rançon les délivra ; mais le culte catholique n'existait plus au Sénégal, depuis que l'Angleterre était là ; elle n'admettait pas qu'ils le rétablissent. Elle les expédia à Londres, sur un navire anglais. En route, un corsaire français les libéra ; et de retour à Paris, ils s'en furent dire au gouvernement de Louis XVI que, pour que les Sénégalais restassent catholiques, il était urgent qu'ils redevinssent Français. Quelques mois plus tard, notre escadre ramenait au Sénégal, sous la souveraineté rétablie du drapeau fleurdelisé, l'apostolat catholique, représenté par les Pères du Saint-Esprit.

France de la Restauration, France de la monarchie de juillet, s'étaient rappelé cet épisode lorsque, d'accord avec Rome, elles avaient chargé ces Pères de la formation de notre clergé colonial et de l'éducation des noirs, dont la libération était prochaine. Le Saint-Siège, en 1848, leur avait insufflé une vie nouvelle, en décidant que tous les membres de la congrégation du Saint-Cœur de Marie, fondée naguère par l'Alsacien Libermann pour l'évangélisation de la race nègre, pourraient, cette congrégation étant dissoute, se joindre à eux ; et Libermann en personne, en raison de cette avant-garde de dévouements qu'il amenait aux Pères du Saint-Esprit, était devenu leur supérieur. La Guinée, le Gabon, où la congrégation du Saint-Cœur de Marie avait commencé de prendre racine, étaient alors entrés dans leur domaine ; et chez eux certaines imaginations d'apôtres, s'envolant au delà des presbytères coloniaux, avaient rêvé d'une lointaine rencontre avec des âmes inconnues, dans l'Afrique inconnue.

Tel était le passé, déjà fort glorieux, de ces « Pères du Saint-Esprit et du Cœur immaculé de Marie », auxquels Prosper Augouard, au printemps de 1874, allait porter, avec la flamme de ses vingt-deux ans, toutes les ressources de son apostolique génie. J'imagine qu'en ce noviciat du Morbihan où les Pères accroissaient son bagage théologique, il s'évada maintes fois des architectures scolastiques vers ces cases de bambou de l'Afrique centrale, que décrivaient voyageurs et missionnaires. Y a-t-il d'ailleurs, pour un tel novice, une plus belle ligne d'horizon que la ligne de l'Équateur? Les regards de Prosper Augouard s'y posaient, avec une fiévreuse impatience.

Quelle déception pour le jeune Père lorsqu'après sa profession le Supérieur général distribua des obédiences, c'est-à-dire

des postes, aux trente et un novices qui venaient de faire leurs vœux! On l'envoyait, lui, en Auvergne, au petit séminaire de Celule, où les Pères instruisaient un certain nombre d'enfants. Avoir rêvé d'être missionnaire, et s'en aller professer la troisième! Le Père Augouard s'en fut chez le supérieur : « Mais, lui dit-il, mon Très Révérend Père, la classe de troisième est celle que j'ai le plus négligée ; je suis littéralement incapable de la faire. » Et le Supérieur de répondre : « Justement, c'est pour vous faire apprendre comme professeur ce que vous n'avez pas appris comme élève. »

On estima sans doute, au bout d'un an, que le P. Augouard avait assez appris... et assez enseigné, car, en décembre 1877, on l'expédiait comme missionnaire au Gabon. Sa carrière de grand apôtre allait commencer. Les trois volumes de sa correspondance familiale, publiés à Poitiers sous le titre : *Trente-six années au Congo*, et le livre fervent, riche de documents, que vient de lui consacrer le baron Jehan de Witte (1), nous permettent désormais d'en retracer les étapes, avec la précision que requiert l'histoire.

II

D'escale en escale, entre Bordeaux et le Gabon, le P. Augouard recueillait d'assez attristantes impressions. A Dakar, le jour de Noël, il constatait que ce Christ qu'il portait aux païens laissait indifférents beaucoup d'Européens ; faisant halte, ensuite, devant Wydah, il frôlait ce lugubre Dahomey, où la fête des « coutumes sanglantes » coûtait la vie, chaque année, à quatre mille personnes, rituellement égorgées. Et dans sa pensée d'exilé volontaire flottaient, en se mêlant entre elles, les ultimes visions d'une Europe oublieuse du Christ et les premières visions d'une Afrique obstinément barbare. Il en pouvait conclure, au moment où il franchissait la ligne de partage entre deux mondes, que, de part et d'autre, dans le continent qu'il avait quitté et dans celui qu'il abordait, sa vocation courait le risque de demeurer fréquemment incomprise.

Mais l'arrière-goût d'âpreté qui prolonge certaines impressions d'esseulement ne saurait déprimer les tempéraments

(1) Paris, Émile Paul, 1925.

conquérants : on dirait plutôt que leur volonté s'affermit, se surexcite, à mesure que, visiblement, elle ne peut compter que sur elle-même. Un Augouard, par surcroît, ne s'enferme pas dans la sphère du visible, et pour lui ces mots : ne compter que

LES POSTES DE MISSION DE Mgr AUGOUARD

sur soi-même, sont des mots indigents : il compte sur le Maître qu'il sert, il le requiert comme un allié d'avance victorieux, et l'apparente solitude que peuvent créer, dans l'âme déracinée d'un missionnaire, les incompréhensions humaines, n'est jamais un vide béant, puisque, pour la peupler et la remplir, cette âme

crie à son Dieu : « Vous m'avez appelée, je vous appelle à mon tour. »

Le P. Augouard, le 27 janvier 1878, débarquait sur la côte du Gabon, à la mission de Sainte-Marie : le poste qui l'attendait était celui de directeur des apprentis, de professeur de musique, et d'économe chargé de nourrir trois cents personnes.

La mission datait de trente-quatre ans; et le P. Le Berre, qui en était le supérieur, en incarnait tout le passé. Il abondait en souvenirs, qui tous recélaient des leçons. Un homme d'État portugais à qui les philosophes firent la réputation d'un homme de progrès, Pombal, avait, au XVIIIe siècle, par l'expulsion des Capucins, frustré le Gabon de tout ce qui s'y était implanté de civilisation chrétienne; et par la faute de ce ministre « éclairé », il n'y avait eu sur ce littoral, pendant toute une période, d'autre vestige de l'Europe, que de vieux canons dont les salves, jadis, annonçaient aux marchands d'esclaves que le navire négrier s'approchait, pour prendre cargaison. Le Gabon, longtemps, n'avait été qu'une douloureuse terre d'élection pour le transit du bétail humain. La France de Louis-Philippe, au contraire, en avait fait un centre de ravitaillement pour les croisières qui interdiraient ce transit; et sous la protection de la France, un jour de 1844, le Christ était reparu, porté par le P. Bessieux, l'un des religieux de Libermann. Une caisse de genièvre lui avait servi de tabernacle; un vieux baril de petit salé était devenu le trône de la Madone : et le P. Bessieux partageait avec l'Eucharistie et la Vierge l'abri branlant d'une cahute de bois. Il avait essayé de faire travailler les noirs. Et ceux-ci d'objecter : « Mais les blancs ne travaillent pas! » Alors il avait décidé qu'un blanc au moins travaillerait, et que ce serait lui : il s'était fait défricheur, sous le regard des noirs. Conquis enfin par son exemple, ils avaient accepté la direction des Frères venus de France, et commencé de planter des cocotiers.

Le P. Le Berre, qui était là depuis 1846, racontait au P. Augouard tous les épisodes de cette œuvre éducatrice. Il avait vu s'élever, fragment par fragment, les belles bâtisses de pierre où maintenant la mission s'abritait; il avait entendu le P. Bessieux, en 1873, dire à l'amiral qui venait annoncer aux missionnaires l'abandon du Gabon par la France : « Nous sommes ici à une porte qui tôt ou tard s'ouvrira sur l'intérieur;

nous voulons être les premiers à la franchir; nous resterons. » Et le P. Le Berre avait eu la joie de voir l'amiral maintenir le pavillon national, par déférence pour la ferme détermination du P. Bessieux. Non plus au Gabon qu'autrefois au Sénégal, la congrégation du Saint-Esprit ne consentait que la France pût être absente (1).

Précisément, en ces premiers mois de 1878, la porte de l'intérieur s'entrebâillait; Savorgnan de Brazza, deux ans plus tôt, s'était enfoncé dans la mystérieuse vallée de l'Ogooué; un de ses compagnons, Marche, avait, au cours de 1877, regagné l'Europe, porteur de renseignements sur un espace de soixante-quinze kilomètres, inexploré jusque-là; et l'on savait que Brazza poursuivait, toujours plus avant... Le P. Bessieux, mort en 1876, avait pu constater, avant de s'éteindre, que sur cette terre gabonaise où sa jeunesse avait réinstallé le Christ, une avenue s'amorçait vers les immensités africaines, et que la France s'engageait dans cette avenue.

Des routes nouvelles, peut-être, allaient s'ouvrir devant l'Évangile. L'attirance même de leurs méandres rachetait d'avance, aux yeux du P. Augouard, les notables inconvénients du climat ou de l'installation : orages épouvantables, qui foudroyaient sept arbres à vingt mètres de sa chambre; menaces de fièvres malignes, mortelles après six heures de souffrances; affreuses morsures d'insectes, traîtreusement embusqués dans les feuilles de cocotiers; travail souterrain des fourmis blanches, qui faisaient s'écrouler les planches et les bambous; malfaisante intrusion de la terrible « chique », qui, se glissant sous les ongles des pieds, déposait ses œufs dans la chair vive; incursions homicides des « hommes-tigres », esclaves fugitifs, qui, prenant le masque du tigre et s'armant de ses griffes, assassinaient en onze mois, dans l'entourage du P. Augouard, vingt-neuf personnes. Il acceptait bravement toutes ces épreuves, et l'ennui aussi de l'amaigrissement; et sans pleurer un instant sur les vingt-deux livres qu'en quatre mois il avait perdues, il écrivait aux siens, fort gaiement : « Je vais bientôt être naturalisé Gabonais, sauf la couleur..., qui cependant commence un peu à brunir. »

Cette naturalisation n'avait rien qui lui répugnât. « J'aime-

(1) Voir, sur ces origines, les chapitres qu'a publiés Mgr Le Roy au tome V de l'ouvrage du P. Piolet : *les Missions françaises* (Paris, Colin, 1900).

rais mieux, confessait-il, vivre inconnu et ignoré au milieu de la guerrière tribu des Pahouins, que d'avoir des rapports, quelque rares qu'ils soient, avec les blancs qui sont ici. » Non pas qu'il caressât à l'endroit des sauvages les illusions auxquelles s'étaient abandonnés certains missionnaires des siècles antérieurs, et qui servaient d'argument aux philosophes pour glorifier la splendide innocence de l'état de nature. « Les noirs païens, observait-il, sont paresseux, gourmands, voleurs, menteurs, et livrés à tous les vices » ; il les voyait se complaire à la polygamie comme à un témoignage de richesse, et déterrer les cadavres pour se servir des dents comme de fétiches. Mais il constatait que, dans les chrétientés déjà fondées et qui faisaient l'admiration des païens eux-mêmes, de bonnes habitudes mûrissaient. « On civilise peu à peu Bangas et Pahouins, notait-il ; on leur montre à cultiver la terre ; et par l'espoir d'un petit gain ils se fixent dans un endroit, au lieu de vivre errants dans leurs immenses forêts. » Il n'était pas rare que pour abréger les querelles entre villages, qui jusque-là se tranchaient par la violence et s'achevaient, aux dépens des captifs, par des actes d'anthropophagie, ils vinssent demander aux missionnaires d'être arbitres. Les jeunes écoliers de la mission, rentrant avec un métier dans leurs lointaines bourgades, s'y faisaient volontiers catéchistes. Les premiers actes de charité des missionnaires avaient d'abord étonné les noirs : ces malades, ces lépreux, ne pouvaient gagner de l'argent pour les blancs; pourquoi donc les blancs les soignaient-ils ? Ces noirs, sans le savoir, parlaient comme Herbert Spencer, qui reprochait à certaines initiatives charitables de s'insurger contre l'implacable inflexibilité de la sélection vitale, et d'encombrer le corps social en y prolongeant l'existence des déchets. La charité n'entrait point en discussion, elle continuait d'agir ; et l'un des confrères du P. Augouard, recueillant une vieille femme abandonnée depuis trois jours par ses enfants, et déjà guettée par les oiseaux de proie, avait la joie de l'entendre dire : « On m'avait parlé des missionnaires qui ont un Dieu bon; c'est lui qui t'envoie aujourd'hui ; ah ! blanc, je suis heureuse de te voir avant de mourir ! »

Voilà les besognes variées où se dépensait, dans ce vicariat des Deux Guinées, grand comme treize fois la France, l'activité de quinze Pères, de quinze Frères et de vingt Sœurs. Sainte-

Marie de Gabon familiarisait le P. Augouard avec les divers aspects du problème africain, avec les méthodes, aussi, qu'il pourrait appliquer ailleurs. Car il songeait à aller de l'avant, toujours plus loin. « On ne peut vivre ici longtemps, lui disait un officier de marine; il vous faudra, au bout de deux ans, rentrer en France. — Monsieur, répondait le prêtre, nous ne venons pas ici pour vivre, mais pour mourir. »

III

De ses montagnes côtières, de ses déserts, de ses forêts vierges, l'Afrique s'était fait comme une ceinture impénétrable, où s'abritait jalousement son mystère. Elle avait, au moyen âge, permis à quelques voyageurs d'en soulever le voile : des cartes avaient été dressées, — récemment commentées par M. Charles de la Roncière, — qui attestent que certains détails géographiques, que notre époque croyait avoir découverts, avaient été connus des hommes du XIVe siècle, et puis oubliés. Le XIXe siècle avait recommencé de questionner l'Afrique : ses interrogations se faisaient pressantes, obsédantes, en ces années 1878 et 1879 où s'accomplissait, pour le P. Augouard, son apprentissage d'Africain.

Brazza, au delà de la vallée de l'Ogooué, découvrait celle de l'Alima : où aboutissait-elle? Il avait dû rebrousser chemin sans le savoir encore. Mais bientôt, des récits de Stanley, qui venait de traverser l'Afrique de l'est à l'ouest, il avait pu conclure que l'Alima devait descendre vers le Congo. Ce Congo, on le connaissait de mieux en mieux, grâce à Stanley : on pressentait que la clef de l'Afrique était là. Mais les vaisseaux européens qui s'engageaient dans le grand estuaire se heurtaient, à Vivi, à trente-deux cataractes : il y avait là comme trente-deux verrous, qui fermaient l'accès du continent noir. Seize ans durant, on allait besogner pour passer outre à ces verrous, qu'on ne pouvait forcer. Brazza constatait, dans un second voyage, qu'en amont des infranchissables cataractes on pouvait atteindre le Congo par les vallées de l'Ogooué et de l'Alima, entre lesquelles s'étendait une crête de terrain accessible aux caravanes : c'était là tourner l'obstacle, par l'arrière. Stanley, lui, procédait par escalade : ses longs cortèges de porteurs noirs s'essoufflaient sur les montagnes qui, tout le long des cataractes,

bordaient le Congo. L'heure était proche où le bassin du Haut-Congo s'ouvrirait définitivement aux regards de l'Europe, au commerce de l'Europe.

Le P. Augouard voulait que l'Évangile passât à son tour par cette brèche : il fallait contrebalancer au plus vite, dans le centre de l'Afrique, les progrès de la propagande musulmane, qui, depuis un demi-siècle, s'infiltrait dans le Soudan. L'Afrique septentrionale, dans le haut moyen-âge, avait été l'objet d'un duel entre le Christ et Mahomet ; le duel allait se poursuivre, et l'Afrique centrale en serait l'enjeu. On ne voulait pas, au vicariat des Deux Guinées, que le Christ fût en retard ; et les Pères du Saint-Esprit, reprenant en 1874 une tentative qui s'était ébauchée dès 1865, s'étaient rapprochés du fleuve Congo en s'installant à Landana. Ils se tenaient là, un peu fiévreux, au seuil du mystérieux bassin. « La religion ne peut pas rester en arrière, proclamait le P. Augouard, et sans avoir entre les mains les millions des explorateurs, nous allons essayer d'implanter parmi ces sauvages le christianisme. » Ces lignes étaient datées de Landana, où ses supérieurs l'avaient envoyé à la fin de novembre 1878 pour y organiser une musique, — car les noirs aiment le bruit, — et pour préparer la fondation d'un autre poste, trente lieues plus loin.

Il avait la sensation d'une nouvelle étape, d'un pas franchi vers la pleine barbarie. Dans sa sordide case de planches, dont les joints laissaient passer l'air et les serpents, il se sentait « vraiment à l'apostolique » ; et cela lui plaisait de courir, tout comme saint Paul, des périls de naufrage, lorsqu'il s'en allait sur une pirogue prendre livraison des marchandises ou du courrier sur les navires arrivant d'Europe, et qu'il lui fallait franchir à trois reprises, entre la côte et ces navires, des brisants de trois à quatre mètres de hauteur.

Autour de lui, l'esclavagisme sévissait : certains Portugais exerçaient la traite, les noirs se vengeaient par de sanguinaires représailles. Partout la violence, la suspicion, la ruse : l'esclave soupçonné d'un meurtre devait avaler le poison que lui versaient les féticheurs ; s'il survivait, son innocence était prouvée ; s'il succombait, sa culpabilité s'avérait. Mais les féticheurs, administrant à leur gré des doses insignifiantes ou massives, disposaient de la vie du pauvre prévenu, et l'ascendant que leur procuraient ces fallacieuses expériences juridiques leur per-

mettait de régner par la terreur. Augouard cherchait, parmi les noirs, quelque chose qui rappelât le passé, le labeur des générations précédentes : rien, absolument rien ! « En Afrique, s'écriait-il, rien n'atteste l'activité humaine. » Représentant de cette civilisation chrétienne qui vise à relier dans un réseau de fraternité tous les groupements humains, et qui, sous le nom de tradition, maintient une sorte de fraternité, non moins efficace, non moins active, entre les générations du passé et celles de l'avenir, le P. Augouard s'apitoyait sur ces noirs qui, d'âge en âge, se succédaient sur la terre nue comme d'indigents et inutiles éphémères, sans avoir rien à recueillir ni à léguer.

Dans ce poste de Landana, où il savait n'être que provisoirement, il partageait son temps entre la composition d'ouvrages en langue indigène et des courses en forêt. « Tantôt, racontait-il, je fais le catéchisme à l'ombre d'un palmier qui étend sur nous ses branches comme un vaste parasol ; tantôt c'est dans une case enfumée, où je ne puis entrer qu'en rampant. Quelquefois je suis moins heureux, et ces pauvres sauvages s'enfuient à toutes jambes à mon approche, en me lançant des injures qui leur ont été apprises par le féticheur. »

Brazza, au début de 1881, laissant ses compagnons à douze cents kilomètres dans l'intérieur, faisait une courte apparition sur la côte pour les ravitailler. Il passait à Landana, voyait le P. Augouard. Dans l'escorte de l'explorateur, le missionnaire retrouvait dix noirs qu'il avait connus au Gabon; ils pleuraient en revoyant le Père, lui montraient leurs chapelets qu'ils portaient en colliers, et Brazza se félicitait de leur dévouement. Il annonçait au P. Augouard qu'au confluent de l'Alima et de la Passa il venait de créer Franceville ; il lui parlait d'un autre endroit où flottait notre drapeau, sur la rive septentrionale du grand lac que forme le Congo en amont des cataractes, et que Stanley avait décrit, et baptisé le Stanley Pool. « C'est impossible ! » s'était écrié Stanley en apprenant, des lèvres mêmes de Brazza, que, de par un traité signé, le 3 octobre 1880, avec le représentant du chef Makoko, nos trois couleurs se miraient dans les eaux que l'explorateur américain considérait comme son domaine. Le sergent sénégalais Malamine et deux matelots gabonais étaient restés au village de Mfoa, pour attester que cette « impossibilité » était devenue une réalité. « Pour quelques centaines de francs d'étoffes,

écrira plus tard le P. Augouard, Brazza acquit d'un seul coup d'immenses territoires à la France, tandis que, sur la rive opposée, Stanley dut traiter avec une multitude de roitelets auxquels il fut forcé de donner des centaines de mille francs. M. de Brazza avait donc largement *roulé* son terrible concurrent américain. »

Franceville, le Stanley Pool, ces deux noms, pour le P. Augouard, évoquèrent aussitôt deux consignes : là où venait d'apparaître la France, Dieu devait apparaître. A peine ces nouvelles furent-elles connues au Gabon, qu'un des missionnaires de Sainte-Marie partit pour Franceville. Mais le Pool relevait de la préfecture apostolique du Congo : y prêcher le Christ, cela regardait les Pères de Landana.

Déjà, depuis quelques mois, Mgr Carrie, chef de cette préfecture, avait installé un poste à Boma, à 120 kilomètres de l'embouchure du Congo. Le P. Augouard s'enthousiasmait à la pensée qu'il y avait là « une mission grande comme la moitié de la France, et même davantage, une mission qui n'avait pas de limites à l'intérieur, une mission qui ne s'arrêterait que lorsque les Pères de Landana auraient rencontré leurs confrères du Zanzibar sur les lacs Nyanza et Tanganika ». Et tandis que ce prêtre s'exaltait d'un tel rêve, Brazza, voyant le P. Carrie, lui demandait d' « envoyer quelqu'un au Pool, afin de maintenir l'honneur du pavillon, en attendant que la France pût prendre officiellement possession de la contrée ».

IV

« Allez là-bas », disait au P. Augouard, le 3 avril 1881, Mgr Carrie. C'était un ordre, et cet ordre comblait ses désirs. Joyeux et remerciant Dieu de sa joie, il partait dans les vingt-quatre heures. Le 6, il se trouvait à l'embouchure du Congo : un petit vaisseau de Stanley, mis à sa disposition par les officiers belges, l'acheminait vers Boma, d'où il voulait préparer l'expédition. Il lui fallait une vingtaine de noirs, pour porter les vivres, pour porter les cadeaux, aussi, destinés aux chefs dont il traversait les territoires. Il ne voulait pas que ces noirs fussent armés : « Dieu veillera sur nous », déclarait-il. Mgr Carrie concevait l'expédition comme « purement religieuse et pacifique » : le P. Augouard se conformait à ce programme

en projetant d'« agir par la douceur et la persuasion, et d'éviter tout conflit dangereux ». Établir au Stanley Pool un catéchiste et un instituteur, tel était son but.

A peine parvenu à Boma, il lui semblait, hélas! que ce but reculait. Quel dommage qu'il ne pût partir seul, qu'il eût besoin de noirs pour convoyer ces marchandises qui, en Afrique, tiennent lieu d'argent, et servent à payer, tout le long du chemin, les péages ou les menus services! Les noirs se dérobaient. Il s'engageait, pour les trouver, dans le vaste corridor, surplombé de hautes montagnes, encombré d'hippopotames et de crocodiles, qui resserre le cours du fleuve entre Boma et Vivi. « J'ai fait des efforts surhumains, narrait-il à ses parents; j'ai parcouru en tous sens le Bas Congo; la faim, la soif, la chaleur m'ont accablé; j'ai couché bien des fois à la belle étoile sur la terre nue, exposé aux morsures des millions de moustiques; je me suis exposé sur le fleuve où, une fois, j'ai failli périr, emporté par un courant épouvantable; j'ai gravi des montagnes élevées, où pendant des journées entières je ne trouvais pas une goutte d'eau. Eh bien! malgré mes efforts, j'ai été arrêté par l'apathie et la lâcheté des noirs. Je ne pus en trouver un seul, malgré les avantages que je leur offrais; ils me répondirent tous que c'était trop loin et qu'ils avaient peur d'être mangés. »

Attristé, mais non découragé, il s'en retournait à Banane, pour y attendre les ordres de Mgr Carrie. Il se consolait en visitant les chrétientés de la rive gauche du Congo : bien qu'elles eussent été, soixante ans durant, dépourvues de tout missionnaire, il y retrouvait des souvenirs chrétiens, des coutumes chrétiennes, vestiges de l'époque où des Capucins avaient prêché dans ces parages, où San Salvador avait été le siège d'un évêché; et derechef, aujourd'hui, la sève chrétienne y fermentait. La pensée du P. Augouard se reportait vers le lointain coin de terre, — terre vierge encore, — où la France attendait l'Église, et que le manque de porteurs rendait inaccessible. Ce fut un beau jour pour lui que le 2 juillet 1881, où il vit arriver, de Landana, Mgr Carrie en personne, avec vingt-quatre porteurs recrutés à Pointe-Noire, sur la côte. La mission de Landana venait d'inaugurer la méthode dont, seize ans durant, jusqu'à l'achèvement du chemin de fer du Congo, se serviront commerçants et fonctionnaires pour communiquer avec l'inté-

rieur : la preuve était faite que l'on pouvait, sur le littoral même, organiser des équipes de portage. « Les Loanges sont nés porteurs, écrira plus tard Baratier, ils sont certainement venus au monde avec une charge sur leur tête (1). »

Quarante-huit heures après, le P. Augouard et cette équipe de porteurs nés prenaient la route du Pool. Un mois durant, ils marchèrent, faisant halte dans les endroits où récemment Stanley lui-même avait campé. Les noirs qui s'offraient comme guides eussent découragé par leur astuce, par leurs subits mouvements de retraite, par leurs exigences avides, tout autre que le P. Augouard : sa patience les supportait, sa fermeté les domptait. De village en village, on lui montrait des billets ainsi libellés : « Le chef X... met son territoire sous l'autorité de M. Stanley et s'engage à s'opposer au passage de tout intrus, à quelque couleur ou nationalité qu'il appartienne. » Le P. Augouard avait l'art de ne point se faire traiter en intrus, et de passer.

Le 1er août 1881, sur le Pool, près de la rivière Djoué, il rencontrait Stanley. « L'entrevue fut courtoise, mais un peu fraîche, lit-on dans ses notes. Stanley déclara que j'avais été bien imprudent d'avoir entrepris un pareil voyage sans armes et sans escorte. — Mais, M. Stanley, il y a un Dieu pour les ivrognes, il doit bien y en avoir un pour les missionnaires. — Oh ! ces Français ont toujours le mot pour rire. »

Ce qui fit moins rire Stanley, ce fut, le lendemain, la communication, par le sergent Malamine, du traité conclu entre Brazza et Makoko. Ce grand sergent nègre, court vêtu, les cheveux tressés en côte de melon, n'admettait pas que sur la rive droite du Congo les droits des blancs de France fussent discutés. La situation de Stanley était assez précaire : les noirs lui laissaient à peine, pour lui et ses quatre-vingts hommes, un horrible bas-fond de vingt mètres carrés, situé à deux kilomètres de tout village ; ils refusaient de lui vendre quoi que ce fût, et leurs fusils chargés ordonnaient qu'il s'en allât. Malamine, en ravitaillant le P. Augouard de manioc et de poissons, l'éclairait sur les vraies dispositions des Batékés, maîtres de céans. Le chef de Mfoa voulait bien, au dire de Malamine, que les blancs vinssent commercer, mais non pas

(1) Baratier, *Souvenirs de la mission Marchand*, p. 14 (Paris, Fayard, 1922).

qu'ils résidassent, et il s'opposait à la construction de toute case, avant que Brazza fût de retour.

Le P. Augouard ne voulut pas que le soleil se couchât sans qu'il eût visité ce puissant seigneur. Un siège princier, formé de vingt-cinq belles dents d'ivoire, attendait le missionnaire : celui-ci s'assit, plaida, n'obtint rien. Les Batékés, le lendemain, signifiaient à ses porteurs : « Vous n'avez qu'à déguerpir, puisque vous n'achetez pas d'ivoire. » Il revoyait le chef, obtenait trois ou quatre jours de délai, qui lui laissaient le temps de causer avec Malamine, avec Stanley. De ce délai, fallait-il profiter jusqu'au bout? Stanley, le 6 août, apprenait que plusieurs chefs avaient édicté la peine de mort contre quiconque fournirait des vivres aux blancs. Le P. Augouard résolut de s'éloigner dès le lendemain. Il avait fait choix d'un terrain pour sa future mission, comblé de sel et de savon le pauvre Malamine, et de toute sorte de cadeaux le chef de Mfoa, et il emportait cette promesse que, s'il voulait bien ramener à Mfoa deux ânes et un grand chien noir, deux missionnaires auraient le droit de s'y installer.

La dernière entrevue du P. Augouard et de Stanley fut très cordiale : ils échangèrent du sel contre des conserves, et causèrent longuement. Jamais les familiers de Stanley ne l'avaient vu si communicatif. « Vous lui avez, mon Père, tapé dans l'œil », disaient-ils au P. Augouard. « Je ne sais à quel point cette assertion est fondée, commentait le Père; mais je ne désire qu'une chose, c'est que tout cela tourne à la plus grande gloire de Dieu. » Dix-huit jours plus tard, à marches forcées, il avait regagné la côte : jamais voyage aussi rapide ne s'était vu dans ces régions, et les Européens en étaient stupéfaits. Le gouverneur du Gabon, le roi Léopold, lui faisaient dire qu'ils faciliteraient son installation au Stanley Pool (1).

On attendait, pour une tentative nouvelle, que de nouveaux missionnaires fussent arrivés de France : le P. Augouard, d'un bout à l'autre de l'année 1882, partagea son temps et ses peines entre la mission de Saint-Antoine, où deux fois il faillit périr, et celle de Boma. Stanley, harassé, malade, traversait cette dernière bourgade, en juillet 1882 : on s'entretenait du Stanley

(1) Voir, sur tous ces incidents, outre la correspondance du P. Augouard, la brochure qu'il publia en 1917 sous le titre : *Notes historiques sur la fondation de Brazzaville* (Paris, Levé).

Pool ; il ouvrait à la future caravane du P. Augouard les postes qu'il venait de fonder, avec permission de s'y ravitailler d'étoffes et d'autres objets. « L'année prochaine, projetait le missionnaire, nous attaquerons vivement le diable de l'Afrique au cœur de son empire. »

V

Avant de commencer l'assaut, le P. Augouard dut s'improviser diplomate, pour aider Brazza. En cet hiver de 1882-1883, la gloire de Brazza grandissait : son traité avec Makoko était transformé en loi française ; il devenait commissaire général de la République dans l'Ouest africain : le poste qu'il avait fondé sur le Pool était baptisé Brazzaville ; et la vallée du fleuve Niari ou Quiliou, qu'il venait d'explorer dans tous ses détails, lui paraissait être le lointain portique de cette cité future qui sur le Pool devait, sous l'égide de son nom, incarner les droits de la France. Le Niari débouchait sur la côte, un peu au nord de Loango : il importait que ce point du littoral nous appartînt.

La canonnière l'*Oriflamme* se présenta devant Loango ; et Brazza, par traité, mit ce pays sous la suzeraineté française. Un peu au sud, les chefs de la région de Pointe-Noire se considéraient, au contraire, comme en guerre avec la France : l'aviso, le *Sagittaire*, conduit par le commandant Cordier, fut expédié dans ces parages au printemps de 1883, et le commandant demanda le concours du P. Augouard. Un mois durant, le missionnaire resta à bord du *Sagittaire*, comme interprète. Il connaissait un de ces chefs, André Loemba, dont les sujets, naguère, l'avaient accompagné comme porteurs. En pleine nuit, le P. Augouard, débarquant en canot, s'en fut à la case de Loemba, à quatre kilomètres de la plage. Des sentinelles tiraient sur le visiteur imprévu, et puis, le reconnaissant, le laissaient passer. Loemba fut très surpris de voir arriver ce prêtre à une heure aussi insolite, quatre heures du matin. « Les Français sont depuis longtemps tes amis, lui dit le P. Augouard, et ne te veulent aucun mal. » Loemba finit par laisser comprendre qu'il redoutait d'être empoisonné par deux chefs voisins, s'il consentait à sourire aux Français. Ce qu'il souhaitait, c'était que les Français lui fissent violence ; et

naïvement il laissait voir au P. Augouard son âme toute nue, son âme d'adorateur de la force.

« Ton ami le commandant, lui disait-il, aurait dû procéder comme moi. Quand je veux ajouter une femme à celles que je possède, je lui dis de bonnes paroles, qu'elle ne travaillera pas, qu'elle sera la première femme. Le mariage conclu, si elle ne veut pas travailler, je lui frictionne les côtes avec une lanière d'hippopotame, et elle est mise à la raison. Ton commandant aurait dû faire de même avec nous. Il aurait pu nous promettre toutes les redevances annuelles que nous demandions. Alors il aurait tranquillement installé un petit fort et n'aurait eu qu'à nous envoyer promener à la première réclamation. Et nous nous serions soumis volontiers, puisqu'il n'y aurait pas eu moyen de faire autrement. »

Le P. Augouard tenta de convaincre Loemba qu'il n'est point de l'usage des Français de mystifier les noirs comme les noirs mystifient leurs fiancées; et bientôt Loemba et les deux autres chefs portèrent au commandant leur soumission. Grâce au P. Augouard, Pointe-Noire devenait française, sans effusion de sang. Plus au sud, sur la côte, s'échelonnaient Landana, Malembé, Cabinda: M. Dolisie, que Brazza venait de nommer premier chef de poste à Loango, rêvait d'ajouter ces trois autres points à notre domaine. Le P. Augouard connaissait toute la région : les divers chefs acceptèrent les traités qu'il leur proposait. Pour que du Gabon au Congo toute la côte fût française, il n'était plus besoin que de la signature du commandant Cordier. Simple formalité! pensait M. Dolisie. Quelle ne fut pas sa déception, et celle du P. Augouard, lorsqu'ils apprirent que les instructions de Paris défendaient au commandant de dépasser 5 degrés 12 minutes de latitude sud. On se souvenait, au Quai d'Orsay, que le drapeau portugais avait jadis flotté dans ces parages; on oubliait qu'à deux reprises, sous Louis XVI d'abord, et puis en 1807, nos marins y avaient victorieusement installé le nôtre. Regardant rôder autour de Landana quelques navires portugais prêts à débarquer une poignée d'hommes, le P. Augouard les sentait intimidés par la proximité du *Sagittaire*. Mais le commandant Cordier ne connaissait que sa consigne. Le gouvernement de Lisbonne se hâta de réclamer que Malembé, Landana, Cabinda, fussent définitivement abandonnés au Portugal. Jules Ferry dut y

consentir. Des quatre territoires dont le P. Augouard apportait à la France le don gratuit, la France n'en pouvait garder qu'un seul, Pointe-Noire.

Ce serait mal juger ces démarches du P. Augouard, que de le considérer comme une sorte de fourrier du drapeau national. Il était, avant tout, l'apôtre qui porte une foi, avec toutes ses exigences morales et sociales, avec tous les progrès civilisateurs qu'elle impose. Mais lorsque, parallèlement au missionnaire, la nation dont il fait partie cherche à faire pénétrer ses commerçants ou ses colons, et à les protéger par la proclamation de sa propre souveraineté, des instants peuvent survenir où l'habile ascendant de ce prêtre préviendra les heurts entre la barbarie et l'appareil militaire européen : et grâce à lui, les menaces de guerre seront écartées par une ébauche d'occupation pacifique, plus propice à la propagation d'un Évangile de paix. Le P. Augouard, au printemps de 1883, s'était senti qualifié pour un tel rôle ; et les démarches dont sa patrie recueillait le bénéfice ne faisaient qu'accomplir le désir historique de l'Église, d'apparaître au regard des nations comme une puissance médiatrice, pacificatrice.

VI

Dieu et Brazza le réclamaient au Stanley Pool, qui devait être le centre de sa besogne spirituelle : il avait hâte d'y courir. A Landana s'entassaient des milliers de mètres d'indienne, des centaines de bonnets rouges, de miroirs, de cuillers de fer et de couteaux, des provisions de coton, de fil de laiton, de pharmacie, d'épingles. Le P. Augouard et deux autres Pères devaient, avec tout ce bazar, prendre la route du Pool, dès qu'ils auraient trouvé cent vingt porteurs. Le 7 août 1883, on put partir. Ce fut une marche épuisante de dix heures par jour ; aux haltes, au lieu de se reposer, il fallait discuter avec les guides ou négocier avec les indigènes l'achat de vivres. En huit jours, la fièvre maligne terrassa cinq porteurs ; les autres, découragés, voulaient s'esquiver. La saison des pluies commençait : on était trempé jusqu'aux os. Le P. Augouard, pris lui-même de vomissements, triomphait du mal en le bravant ; et le 17 septembre, il atteignait avec Dolisie les confins du territoire cédé par Makoko à la France. Tous deux comptaient y

trouver Brazza, qui leur avait donné rendez-vous. Absorbé par l'organisation de nos postes de l'Alima, il fut de dix mois en retard. Brazzaville semblait de plus en plus inaccessible aux blancs; il était urgent que Brazza reparût, reprît langue avec Makoko. Relevé de son emploi par le lieutenant Mizon, Malamine n'était plus là. Les noirs se montraient de plus en plus rebelles au passage des blancs.

Le P. Augouard négociait avec deux chefs, se sentait berné par l'un et l'autre; les cadeaux qu'on échangeait ne lui garantissaient aucun avantage, pas même la sécurité. Il eut plus tard, par Brazza, l'explication de cet accueil. Brazza avait dit aux indigènes que les seuls visiteurs qui se présenteraient en son nom seraient ceux dont le chapeau porterait une plume de coq, et il avait oublié de révéler au P. Augouard et à Dolisie l'opportunité d'une telle parure (1). Vainement le missionnaire invoquait-il l'autorité de Makoko, celle même de Brazza : les noirs éclataient de rire. « Nous nous opposerons aux blancs par la force », proclamaient-ils. Le P. Augouard, considérant sa mission comme une « mission de paix », aima mieux « se retirer un peu » que « d'engager des hostilités » qui « compromettraient la situation ».

A cinq heures de marche du Pool, en aval sur le Congo, résidait un chef qu'il connaissait : il y avait là, à l'embouchure de la petite rivière Linzolo, un terrain propice à l'installation d'une mission : la caravane y fit halte et se mit à l'œuvre. Le P. Augouard pressentait qu'une fois enraciné dans ce point d'approche, l'apostolat chrétien prendrait aisément son élan vers le Pool, le jour où le retour de Brazza en faciliterait l'accès. Et bientôt les porteurs de Linzolo, serviteurs de cet embryon de mission, auront l'honneur, deux ans durant, d'assurer le transport du courrier, entre la côte et Brazzaville.

Les Ballalis de Linzolo, plus accueillants que les Batékés du Pool, considéraient qu'il était d'une sage économie domestique de manger les malades et les prisonniers; et comme partout ils soupçonnaient des fétiches, il fallait que le P. Augouard se disculpât d'être lui-même la force méchante qui retardait la chute de la pluie ou la ponte des poules. Ils répondaient à ses

(1) Augouard, *Notes historiques sur la fondation de Brazzaville*, p. 12-13.

justifications par un nouveau flot d'objections, et pour ces interminables palabres, on venait le relancer jusque dans sa case de planches, qu'il s'était construite en un jour, et qu'il comparait, pour l'encombrement, à un bazar à treize sous. Ils lui confiaient qu'ils trouvaient la chair blanche bien fade, le blanc ne mangeant pas assez de piment; le P. Augouard respectait leur opinion sur la viande des blancs, et espérait les déshabituer de manger de la viande noire.

En quelques mois, l'installation se consolidait : on avait bâti une maison en briques, séchées au soleil, et entrepris des plantations. Une maison d'école était projetée, car c'est là, écrivait le P. Augouard, « l'œuvre fondamentale pour la conversion de l'Afrique. Il faut commencer par la base, et, Dieu aidant, nous viendrons à bout de faire quelque chose ». Le 22 janvier 1884, la mission devenait propriétaire, pour toujours, d'un terrain de vingt hectares, achetés à trois chefs, par bon contrat, en échange de trois habits et de trois chapeaux dorés, de trois chaînettes et de trois couteaux argentés, de trois couvertures, de trente-six mouchoirs, de trois ceintures d'étoffe et de trois riches colliers de perles.

VII

Ayant ainsi assuré l'avenir, le P. Augouard regagnait la côte, puis la France. Son passage à Lisbonne, en avril 1884, lui était une occasion de préciser les droits de la France religieuse au Pool. « L'Afrique appartient au Portugal, lui disait en substance Mgr Castro, évêque d'Angola ; à l'est nous rayonnons par Mozambique, à l'ouest par Angola » ; et ce prélat paraissait s'offusquer de la décision romaine qui, à la demande de Lavigerie, venait d'ériger en Afrique quatre vicariats. Il questionnait le P. Augouard sur la possibilité pour le Portugal d'envoyer au Pool des missionnaires. « La juridiction que Rome vous a donnée, expliquait le Père, ne dépasse pas l'Angola, et l'Angola ne s'étend pas jusqu'au Pool. » Le futur cardinal Vincent Vannutelli, alors nonce à Lisbonne, et notre ambassadeur Laboulaye, souhaitaient l'un et l'autre que l'érection en vicariat de la préfecture apostolique du Congo prévînt les menaces de conflit.

Le P. Augouard, à Paris, vit Jules Ferry, et l'entrevue fut

singulièrement efficace. Car les jeunes œuvres congolaises, plusieurs années de suite, reçurent de la France officielle une subvention de dix mille francs, et notre diplomatie amena la congrégation de la Propagande à créer, deux ans plus tard, le vicariat apostolique du Congo français. Landana, alors, ce Landana où s'était formée l'activité missionnaire du P. Augouard, deviendra, en tant que territoire portugais, le centre de la préfecture apostolique du Congo portugais ou Bas Congo; et c'est à Loango que Mgr Carrie fixera le chef-lieu de son nouveau vicariat. Ainsi sera dessiné, d'un trait sûr et durable, le damier sur lequel France et Portugal pourront servir le Christ sans se desservir réciproquement : les conversations européennes du P. Augouard avaient, dès 1884, mûri ces solutions.

Son voyage eut un autre effet. A son arrivée, les sphères politiques, à Paris, étaient médiocrement disposées pour Brazza : « on ne semblait pas assez tenir compte, raconte le P. Augouard, des importants résultats qu'il avait obtenus et qu'il pouvait augmenter encore. » Mais le missionnaire, tant au sous-secrétariat des Colonies qu'au ministère des Affaires étrangères, fit valoir ces résultats avec une si persuasive éloquence, que le gouvernement français résolut de soutenir l'œuvre de Brazza, dans son intégralité, devant la conférence de Berlin, qui allait préciser les destinées du Congo.

A l'heure même où le P. Augouard, à Paris, travaillait ainsi pour Brazza, le grand explorateur recevait à Saint-Joseph de Linzolo, en août 1884, « la plus charmante et la plus cordiale hospitalité ». Il racontait sa visite dans une lettre significative.

« Mon impression a été vive, écrivait-il, de voir tous les travaux que les missionnaires ont pu exécuter jusqu'à présent. Ils ont déjà réuni dans leur mission ce qui leur était essentiellement nécessaire, ils ont déboisé d'énormes quantités de terrain, et lorsqu'on connaît les forêts vierges d'Afrique, on est comme moi surpris de voir le terrain défriché, les troncs et les racines enlevés, le tout se présentant comme une ferme modèle en Europe. Tu verrais des champs bien tracés, droits, parallèles, un potager bien approvisionné où abondent les tomates, la salade, les navets, les carottes, les céleris, les choux, les oignons, en somme un vrai potager européen tout à fait bien réussi. Les missionnaires ont, de plus, un beau troupeau de cochons, des

chèvres en abondance, deux moutons et un agneau, des canards et des poulets en grande quantité.

« Ils ont également une quantité d'arbres à fruits, qui sont petits et fort intelligemment cultivés.

« Ils sont en train de construire une magnifique case en briques séchées au soleil. Il y a neuf cases en paillis et des cabanes pour les animaux : tout cela se fait avec très peu de monde; le grand mérite a été de pouvoir se servir de travailleurs indigènes, lesquels le font tous les jours pour un prix modéré.

« Pour qui connaît cette race, indolente et poltronne jusqu'à la moelle des os, il y a lieu d'être surpris d'un tel résultat dû au seul savoir-faire des missionnaires (1). »

Lettre précieuse entre toutes, qui, dans le recueil de l'histoire, ressemble à un premier rapport sur la première des missions du P. Augouard... Et le rapport est signé Brazza. Les derniers mois de 1884 ramenaient le Père en Afrique : tout de suite il enrôlait cent soixante porteurs pour regagner Linzolo.

Brazza prévenu courait après lui, le transportait en bateau jusqu'à Vivi, avec toute sa caravane. « Je suis heureux, disait-il au Père, de vous voir installé dans un pays nouveau, où déjà vous avez acquis une grande influence sur les indigènes, et je suis disposé à vous seconder dans votre œuvre éminemment civilisatrice et chrétienne. » Le 7 janvier 1885, les deux hommes se séparaient; le P. Augouard, le 29, après vingt-deux jours d'essoufflement à travers des sinuosités escarpées, rentrait à Linzolo.

VIII

Auprès de lui, d'un peu partout, c'était « une véritable avalanche de chefs sauvages, sous-chefs, ministres », qui arrivaient pour apporter des cadeaux et en recevoir. Ils le saluaient en français, et lorsque les enfants lui criaient : « Mouchoir, mon Père », il avait tôt fait de comprendre qu'ils voulaient dire : « Bonsoir ». Solennellement, devant deux mille spectateurs,

(1) Savorgnan de Brazza, *Conférences et Lettres* (publiées par Napoléon Ney), p. 360-363. (Paris, Dreyfous, 1887.)

on creusait un trou au milieu de la cour de la mission : les indigènes y jetaient une petite calebasse de poudre, et les blancs quelques cartouches; puis un chef Batéké plantait, canon en terre, un fusil à pierre, et le P. Augouard un fusil à piston. Cette cérémonie s'appelait l'enterrement de la guerre, et désormais il était stipulé qu'on ne pourrait apporter des armes sur le terrain de la mission, sous peine de confiscation. Les sauvages de la veille s'apprivoisaient : le P. Augouard obtenait qu'une malheureuse femme, accusée d'avoir mangé l'âme d'un enfant, ne fût pas soumise à l'absurde épreuve qui consistait à absorber une dose de poison. Les excellents rapports qu'on entretenait avec le poste français définitivement organisé par Brazza à Brazzaville facilitaient le ravitaillement, et la mission, déjà, élevait vingt-deux petits noirs. « Elle est aujourd'hui, écrivait le P. Augouard, la mieux installée de tous les postes du Congo. »

Mais le Congo, cette « route qui marche », inspirait au Père un fiévreux désir d'aller plus loin, toujours plus loin. Il savait qu'après Brazzaville on pouvait, en naviguant, atteindre, après un millier de kilomètres, l'endroit où l'Oubanghi coupe l'Équateur; il voulait que sa mission allât jusque-là, et que, là, un poste fût fondé. La Conférence de Berlin venait de délimiter les territoires qui revenaient à la France et ceux qui revenaient à l'État libre du Congo, héritier de l'ancienne *Association internationale africaine* créée sous les auspices de Léopold II. Quelques embarcations du nouvel État s'apprêtaient, au début de juin 1885, à aller ravitailler, jusqu'au delà de l'Équateur, les postes déjà établis; elles admirent, comme passagers, les Pères Augouard et Pâris. La flottille transportait sept blancs et quarante noirs, on n'y parlait pas moins de treize langues; il fallait se défendre contre les rapides et contre les rochers, contre les crocodiles et contre les hippopotames; quant aux moustiques, toute défensive était inutile. Le soir, avant de fermer les yeux, on devait allumer de grands feux pour éloigner les éléphants, qui rôdaient.

Le P. Augouard débarquait un instant à Nganchou, pour saluer Makoko. Ce chef jouait au grand roi; autour de lui ses douze femmes faisaient cercle, avec huit esclaves. Il riait de bon cœur en parlant de Brazza, et trépignait de rage, dès qu'on lui parlait des Anglais. Ce pasteur de peuples, à qui l'on prêtait

ce défaut d'être très friand des doigts de pieds des humains qu'il mangeait, poussait la cordialité pour le P. Augouard jusqu'à lui offrir une jeune esclave. Le refus du prêtre le froissait : et le Père réfléchissait, mélancoliquement, qu'il faudrait du temps pour qu'entre la civilisation chrétienne et la barbarie noire le fossé se comblât. L'autorité de Makoko, celle de ses vassaux, reposaient sur le fétichisme, que le P. Augouard venait combattre : une fois de plus, la prédication chrétienne courait le risque de paraître une offensive contre les puissants de la terre.

Un peu plus loin, chez les Baianzis, le P. Augouard saluait un autre de ces puissants, Ibaka : il le trouvait en train de digérer un de ses enfants, né la veille et aussitôt mangé. Cet Ibaka laissait déborder son admiration pour Stanley : « A sa mort, disait-il, on fera tomber au moins cent têtes, pour l'honorer. » Mais lorsqu'il apprit que le cérémonial funéraire des blancs ne comportait pas un tel détail, les blancs, immédiatement, furent pour lui sans prestige. « Ils n'auront donc personne, reprenait-il, pour les servir dans l'autre monde, et moi je serai au-dessus d'eux, puisque pour moi l'on immolera vingt esclaves au moins. » Des villages où des têtes de morts servaient de pignons et dont les habitants étaient armés jusqu'aux dents ; sur le fleuve même, des cadavres de suppliciés, décapités et jetés aux crocodiles, et des pirogues montées par des cannibales, toujours à l'affût d'un mauvais coup : voilà le tragique décor qui formait l'horizon du P. Augouard.

Deux missionnaires et quelques fonctionnaires de l'État libre, servis par des noirs d'une fidélité souvent chancelante, et protégés par quelques fusils : c'était un bien frêle essaim pour s'aventurer parmi cette barbarie, experte au maniement des flèches. Mais si inflexible était l'audace du P. Augouard, si magnifiquement inaccessible à la peur, qu'au cours même de ce voyage, le 25 juillet 1885, il écrivait en Europe pour commander une embarcation en tôle d'acier. Il voulait que la mission eût son bateau, dont elle disposerait, toute seule, sans avoir à emprunter les bons offices des États riverains. L'ancien soldat de Charette, l'ancien zouave, rêvait, sur le Congo, d'une marine d'Église ; il la voulait. Arrivé sur l'Équateur le 29 juillet, il s'entendait avec Molira, chef de Makouli, pour l'achat d'un terrain, sur la rive gauche du fleuve, non loin de

l'embouchure de la rivière Rouki, et il y élevait une croix : c'était, pour l'instant, la seule façon d'y régner. Il méditait à cette époque :

« Sans doute, il faudra du temps, et de la patience, et des sacrifices, pour parvenir à civiliser ce continent noir; mais il en sera des hommes comme des nombreuses rivières qui viennent se jeter au Congo : les flots se heurtent et produisent des courants dangereux en se mêlant au grand fleuve; mais bientôt les eaux se mêlent et coulent unies vers l'immense océan. Cela me remet en mémoire cette maxime de l'Orient, qui, du reste, n'est qu'une explication de l'Évangile : Les grands arbres, les grands fleuves, les plantes salutaires et les gens de bien, ont été créés, non pas pour eux-mêmes, mais pour rendre service au genre humain. S'il en était toujours ainsi, que de transformations étonnantes ne verrions-nous pas bientôt au centre de ce sauvage continent ! »

Véritable « Juif errant du bon Dieu », comme il aimait à se qualifier, il ne reparaissait à Linzolo, à la fin de l'été, qu'avec l'impatient dessein de fonder au printemps suivant, à cent quatre-vingt-cinq kilomètres plus haut, sur la rive gauche du fleuve, une mission nouvelle, au confluent du Kassaï. Le major allemand Wisseman venait de découvrir que la vallée, jusque-là mystérieuse, qui débouchait à Koua, était celle du Kassaï, et qu'elle se resserrait lentement dans la direction du Sud, formant un large ruban de plus de huit cents kilomètres. Le P. Augouard voulut, là aussi, poster Dieu : en mai 1886, sur un terrain que lui donnait, là-bas, l'État libre du Congo, il créait une mission.

La croix qu'il avait plantée, un an plus tôt, près de la ligne de l'Équateur, étendait ses bras sur le centre africain; la mission qu'au confluent du Kassaï il commençait d'organiser faisait éperon vers le Sud. Double amorce pour deux conquêtes ! Hélas ! il apprenait en juin, en rentrant à Brazzaville, que vraisemblement, ni de part, ni d'autre, ce ne serait lui qui serait le conquérant : le bruit courait que les missions établies sur le territoire de l'État libre devaient passer sous la direction de l'archevêché de Malines. Il faudrait donc, dans un prochain avenir, dire adieu à Boma et à Saint-Antoine, dire adieu aux bords du Rouki, un moment entrevus, adieu aux mystérieux arrière-plans du Kassaï. Les missions belges récolteraient ce

que le P. Augouard avait semé. Les missionnaires sont habitués à ces vicissitudes ; ils ne les considèrent point comme des catastrophes, ni même comme des disgrâces ; leur vie n'est à leurs yeux qu'un moment fugitif dans la longue histoire de la vaste société spirituelle, de cette société qui leur survivra, et qui prolonge leur œuvre de la veille, lors même qu'elle transplante ailleurs leurs lendemains.

La décision pontificale qui délimitait au Congo l'action religieuse du Portugal et celle de la France livrait expressément à notre activité missionnaire tout notre domaine colonial. Devant la souveraineté spirituelle du P. Augouard, c'était toute la rive droite du Congo qui définitivement s'ouvrait. Presque aucun regret, dans ses lettres, pour les autres beaux projets dont bientôt, sur la rive gauche, les missionnaires de l'État libre seraient les légataires : l'impétuosité de l'imagination, chez le P. Augouard, n'excluait jamais la docilité. Et sans doute pensait-il : à quoi bon des regrets ? cela gaspille du temps, et du courage !

Déjà, aussi prompt à l'élan qu'au renoncement, il projetait, à la date du 29 juin 1886, de s'en aller sur le Haut Alima, à 550 kilomètres du Pool, fonder une mission ; et, ramassant sous son regard les diverses vallées qui font éventail au nord du fleuve Congo, il y cherchait les points stratégiques d'où il ferait rayonner le Christ.

IX

L'heure approchait où le bateau qui devait promener le Christ serait prêt au départ. C'était un bateau démontable. Une escouade de noirs en avait apporté à Brazzaville les diverses pièces, — cent vingt morceaux d'acier de trente kilos. Le P. Augouard et le P. Pâris assemblaient ces pièces ; il y fallait plus de sept mille rivets, qui exigeaient en moyenne quarante à cinquante vigoureux coups de marteau pour être aplatis convenablement. C'était sur leurs doigts, parfois, que le marteau retombait : « Bah ! disaient-ils, le bon Dieu nous paiera tout cela ! » On dut ensuite, pour la boiserie du bateau, scier des madriers. Le P. Augouard, à Linzolo, s'était improvisé chaufournier, architecte : dans ce petit chantier de Brazzaville,

il devenait menuisier, mécanicien, forgeron. En ce pays primitif, les circonstances semblaient le ramener vers les expériences de l'homme primitif, qui, s'éveillant à la compréhension des choses, tâtonne et se reprend, se diversifie et se concentre, pour l'enfantement essoufflé, douloureux, de ce qui sera la civilisation. Ni à Montmorillon, ni à Séez, il n'avait appris les arts mécaniques. Il les inventait en les pratiquant, et s'amusait des calculs que son inexpérience devait faire pour l'aménagement des divers détails du bateau. Il écrivait un jour :

« La science est comme la piété ; elle est utile à tout, surtout en Afrique. Il faut savoir une foule de choses scientifiques et pratiques dont on n'aurait pas besoin en Europe, mais qui sont indispensables ici. Combien de fois n'ai-je pas regretté de n'avoir pas plus travaillé à cet égard ! Cela m'aurait bien souvent servi dans ce pays où il faut tout faire soi-même. Et l'algèbre ? Qui m'eût dit que j'en viendrais à regretter de n'avoir pas plus consciencieusement étudié la multiplication d'A + B ? Et cependant il faut cette connaissance pour lever les latitudes et les longitudes des pays que l'on parcourt pour la première fois, et dresser des cartes qui puissent certifier que nous ne sommes point des ignares et des éteignoirs de la civilisation. »

Il y avait dans ces lignes tout un programme de sciences auxiliaires pour la formation du missionnaire. Et dans une lettre à son frère séminariste, il se plaisait à redire qu'une fois étudiés, avec toute l'opiniâtreté nécessaire, saint Thomas et saint Liguori, un clerc devait s'intéresser à tout, aux sciences, aux arts, à l'industrie. « Même au milieu des sauvages, insistait-il, on a besoin d'être savant. »

Le 2 août 1886, la construction du bateau s'achevait ; on l'appelait le *Léon XIII*. Vingt personnes pouvaient y prendre place, avec quatre à cinq cents kilos de bagages. Le drapeau de la France y flottait. *Diata-diata*, tel était le surnom que les indigènes donnaient au P. Augouard : ces deux mots signifiaient : Vite ! vite ! Le *Léon XIII* lui procurait des facilités nouvelles pour justifier ce surnom. Il essayait le bateau dans une course rapide à Saint-Paul de Kassaï, où il fallait ravitailler quelques missionnaires malades ; puis, en septembre, il s'en allait jeter un coup d'œil sur la vallée de l'Oubanghi, point extrême de son nouveau royaume.

Il pleuvait, — une de ces interminables pluies qui transforment en marécages les vallées un peu plates. Le P. Augouard, naviguant sur le *Léon XIII*, n'apercevait, sur les deux rives du large Oubanghi, qu'une boue paludéenne. Plus haut, lui expliquaient les indigènes, le terrain s'élève considérablement; ils lui parlaient même d'une cataracte. Mais le *Léon XIII*, faisant effort pour remonter le fleuve, se heurtait à de tels courants, qu'après six jours on dut s'arrêter.

Il y avait là, tout proche, les Baloïs et les Bandjos : ceux-ci chassaient l'éléphant, ceux-là faisaient la chasse à l'esclave; et les Bandjos vendaient aux Baloïs leur ivoire, moyennant de copieuses fournitures de chair humaine. Une chair de bonne qualité, naturellement; car le P. Augouard recueillait, au milieu de la rivière où il se débattait, un pauvre enfant que son maître, un Baloï, avait jeté à l'eau, parce que les acheteurs Bandjos auraient fait fi de cet être trop étique. Tous ces noirs s'étonnaient de ce missionnaire qui rachetait des enfants pour les dérober à d'homicides gloutonneries, et qui les emmenait à Linzolo pour les soigner. Mais il poursuivait tranquillement sa besogne de charité, si incomprise fût-elle : il avait confiance que tôt ou tard il en serait des noirs de l'Oubanghi comme de ceux de Linzolo, auxquels le souci des Pères pour les déchets humains avait d'abord inspiré des sentiments de surprise, puis d'admiration, puis d'amitié.

L'année 1886 s'achevait par une promenade du P. Augouard sur l'Alima; et, au printemps de 1887, il essayait, avec une caravane, la route nouvelle entre Brazzaville et Loango, inaugurée par Brazza. Les noirs de ces parages, en organisant contre lui une sanglante embuscade, lui laissaient de cette route une assez mauvaise impression. A Loango, il y eut un petit orage entre le P. Augouard et Mgr Carrie, vicaire apostolique. Le Père prit peur, soudainement, de la dignité de provicaire que Mgr Carrie voulait lui décerner, et qui devait être sanctionnée, à brève échéance, par un titre épiscopal. Il voulut s'effacer, s'enfuir, s'en aller mourir Trappiste au cap de Bonne-Espérance. Au nom de l'obéissance, Mgr Carrie lui signifia qu'il eût à se résigner à tout, même aux honneurs. L'orage s'apaisa, et le nouveau provicaire allait passer le reste de l'été à promener sur le *Léon XIII* Mgr Carrie.

Pittoresque croisière, au cours de laquelle le P. Augouard,

pour nourrir l'équipage, tuait neuf hippopotames; mais il s'agissait de bien autre chose que de chasser des pachydermes. Dans la personne de ce vicaire et de ce provicaire, c'était la hiérarchie même de l'Église missionnaire qui naviguait pour organiser la pêcherie des âmes. Ensemble, au confluent de l'Oubanghi et du Congo, à six cents kilomètres du Pool, ils abordèrent un chef Baïandji, dénommé Zingoli; et moyennant quelques brasses d'étoffe, du laiton et des bibelots, Zingoli leur vendit le terrain où devait s'élever plus tard la mission de Saint-Louis de Liranga. Ensemble, ils prenaient possession, à Brazzaville, d'un terrain de cent cinquante hectares que le gouvernement français venait d'accorder aux missionnaires.

X

Le P. Augouard avait désormais sa capitale et son terrain d'action.

Sa capitale, en amont de ce Saint-Joseph de Linzolo qui avait l'inconvénient d'être dans la région des cataractes, ce serait Brazzaville, où le *Léon XIII* apportait tout le mobilier de la mission de Saint-Paul de Kassaï, désormais entretenue par les missionnaires belges. L'amitié de nos résidents successifs, Chavannes et Dolisie, aidait le P. Augouard pour les premiers aménagements; et Brazzaville allait devenir, en quelques mois, le siège d'un vaste établissement agricole. Dès le printemps de 1888, soixante-dix mille briques étaient au four, et l'on sciait deux kilomètres de poutrelles et de madriers; de tout cela, on allait faire une maison à étages, qui serait « un véritable monument pour le pays ».

Au jour le jour, on recueillait des orphelins, de petits esclaves, qui venaient auprès du Père faire l'article pour eux-mêmes en lui disant : « Je ne suis pas malade, je deviendrai fort pour travailler. » Trois pièces d'étoffe, cinquante petites baguettes de laiton, quelques perles et deux boîtes d'allumettes, suffisaient pour racheter ces enfants, et pour en faire de futurs hommes libres. Une natte valant un sou leur servait de lit; une brasse d'étoffe de huit à dix sous, s'attachant à la ceinture avec un brin de liane, les habillait; leur entretien coûtait

quatre sous par jour. A ce prix, le P. Augouard faisait d'eux des agriculteurs, pour les fixer au sol.

Il avait une nombreuse main-d'œuvre à nourrir ; son fusil était là. On était au seuil de la « basse-cour des hippopotames », — comme Brazza dénommait le Stanley Pool ; il n'y avait qu'à prendre une pirogue pour descendre à cette basse-cour, disait encore Brazza, « comme si l'on allait tuer un poulet ». Le Père, de temps à autre, s'imposait cette corvée ; et c'était un jeu pour lui de recueillir ainsi, en huit jours, huit mille kilos de viande, qui, dûment dépecés, dûment fumés, meublaient le garde-manger de la Mission. Cela sentait assez mauvais, et lui rappelait, pour l'odeur, certain établissement d'équarrisseur des environs de Poitiers : il en riait, voulant toujours mériter d'être cité partout pour sa santé et sa bonne humeur.

Sa santé dépendait de Dieu ; sa bonne humeur, qui ne dépendait que de lui, s'apprêtait à affronter, une fois Brazzaville installé, le tragique champ d'action qu'offrait le bassin de l'Oubanghi. « Là-haut, écrivait-il, les populations sont cannibales au suprême degré, et, sans honte, on vous offre une cuisse ou un bras d'homme pour dix ou quinze sous ! J'avais bien vu des anthropophages, mais pas aussi froidement sauvages que ceux-là. Ils poussent la gourmandise jusqu'à préférer les parties les plus grasses et les moins nerveuses. J'espère toutefois qu'ils m'épargneront, en raison de mon peu de corpulence et de ma structure de hareng saur ! »

Il n'aspirait, entre lui et de tels paroissiens, qu'à raccourcir la distance. Or, au moment des grandes chaleurs, lorsque aucune brise ne gonfle les voiles, les courants violents neutralisent la force des avirons : de là une perte de temps, que le P. Augouard jugeait fort désagréable. Il décida qu'il lui fallait un nouvel auxiliaire : une machine à vapeur. En mai 1888, il la commandait au ministère de la Marine, pour l'adapter au *Léon XIII*. « Encore un nouveau métier à apprendre, s'écriait-il. Cette machine une fois placée, je crois bien que j'aurai passé par tous les métiers. Si la révolution nous chasse, je n'aurai que l'embarras du choix, je gagnerai toujours bien quinze sous par jour. »

La « grosse marmite des nouveaux pêcheurs d'hommes », — ainsi appelait-il la future machine à vapeur. — se faisait

attendre : n'y tenant plus, il s'en allait fonder, dès la fin d'avril 1889, la mission de Saint-Louis de Liranga. Il faisait connaissance, cette fois, avec un village dont le chef, chaque jour, mangeait régulièrement un enfant de douze ans. « Avec l'argent d'une soirée, écrivait-il à Poitiers, que d'âmes on pourrait sauver ! que d'enfants on pourrait retirer de l'esclavage, que de pauvres on pourrait secourir ! » Il fallait que le Poitou vînt à l'aide, pour transformer en hommes ces brutes à face humaine : toutes ses lettres demandaient que l'Église de Poitiers devînt la marraine des anthropophages.

Ce fut un jour d'allégresse, à Brazzaville, que ce jour de septembre 1889, où la « grosse marmite » arriva. Quatre fois de suite, gambadant, gesticulant, poussant des cris de triomphe, la caravane de noirs qui l'apportait fit autour du bâtiment de la Mission des rondes frénétiques, scandées par les commandements du contremaître Makolo, qui s'était affublé d'un chapeau haut de forme, d'une chemise blanche dont les pans flottaient, et d'un habit rapiécé de général anglais. Et la joie enfantine de ces noirs, arrivés au but, n'était surpassée que par la joie plus grave des missionnaires. Jamais machine ne fut bénie avec plus de recueillement, avec des vœux d'une plus confiante ferveur : on comptait tant sur elle, pour la conquête de l'âme africaine ! Quatre semaines durant, le P. Augouard, le P. Allaire, le P. Moreau, qui n'avaient plus d'autre raison de vivre que cette conquête, travaillèrent à la transformation du bateau : ils songeaient avec émotion qu'au lieu de mettre vingt-huit jours pour atteindre à l'Oubanghi, dix jours leur suffiraient, désormais, pour porter là-bas, comme disait le P. Augouard, « la Croix et le nom de la France ».

Tout l'hiver, le P. Augouard se fit capitaine : de Brazzaville à Saint-Louis de Liranga, de Saint-Louis de Liranga à Brazzaville, il allait et venait sur son *Léon XIII* transformé ; et puis, d'un bond nouveau dans les profondeurs de l'Oubanghi, il convoyait deux missionnaires belges jusque chez les féroces Bengalas. La civilisation, portée par ce bateau, frôlait la barbarie, la tâtait, l'auscultait ; la civilisation venait s'offrir.

On put craindre, en 1890, que ce messager d'élite qu'était le P. Augouard ne fût relevé de son poste par la mort : une dysenterie, puis les fatigues d'une marche de cinq cent cin-

quante kilomètres entre Brazzaville et Loango, le terrassèrent : et sur le navire qui, en mai 1890, le ramenait en France, le médecin désespérait. « Je me suis cramponné au hublot », disait en souriant le malade à son arrivée à Marseille ; il s'était si bien cramponné, qu'au bout de quelques mois il pouvait entreprendre une tournée de conférences pour ses missions.

Il apprenait, à la fin de l'été, que Rome faisait de l'Oubanghi un vicariat apostolique spécial, et qu'il en devenait le vicaire, avec titre d'évêque. Et Mgr Augouard, sacré à Paris le 22 novembre 1890, se préparait à reparaître, au printemps, parmi ses diocésains anthropophages, avec tout l'apparat de la dignité épiscopale. Une soutane d'évêque, dont le soleil d'Afrique caresse le violet étincelant, c'est, dans le langage des noirs, « la robe qui lance des éclairs ». Mgr Augouard espérait, en acceptant cette robe, que les éclairs qu'elle leur paraîtrait lancer disposeraient les noirs à se montrer hospitaliers pour une lumière plus douce, plus pénétrante et plus durable, pour une lumière qui les éclairerait sur leur valeur d'hommes et sur tout ce qu'ils pouvaient attendre, quelque noirs qu'ils fussent, de l'infinie tendresse du Dieu des blancs.

GEORGES GOYAU.

(*A suivre.*)

LILI

DERNIÈRE PARTIE (1)

Ils sortirent sans se faire prier. Devant la porte, une paire de chevaux, attelée à un petit traîneau, les attendait en effet et les conduisit chez le voisin. Le cocher avait ordre de revenir immédiatement.

Mais chez le voisin, personne. Tout le monde était à l'église. A grand peine trouvèrent-ils au village un paysan qui consentit à les promener aux environs pour la modeste somme de trois roubles.

Ils eurent assez de chance, vendirent encore quelques billets et ne versèrent que deux fois, avec ce traîneau qui s'en allait en tanguant comme une faucheuse. Quelques maisons se trouvèrent fermées; ailleurs, on leur dit qu'on préférait prendre les places à la caisse. Une seule fois, on les mit dehors en les injuriant; une autre fois, on les prit pour des voleurs et on parla de les conduire chez le maire.

— Assez d'impressions comme cela, dit Léon. J'en ai pour toute ma vie. Rentrons.

— Mais il reste encore deux bonnes adresses. Il y a quelque chose à faire, je l'ai noté. D'abord, Rendziny : « gros domaine, château, une comtesse Lubinska, une veuve. » Et puis, un certain Maleniecki : « très riche, n'a pas bougé de chez lui depuis quinze ans, braque, généreux en diable, magnifique, une maison princière... »

Copyright by Paul Cazin, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juin.

— Eh bien! allons voir la comtesse. Dites donc, l'ami, elle est chez elle, la dame de Rendziny?

— A Rendziny? La dame? C'est la comtesse, s'écria le conducteur. Où que vous voulez qu'elle soit? Oh! ça, c'est une dame, je vous réponds... Elle s'est fait venir des bêtes des autres pays, que vous diriez des diables... Hue! la Grise, hue! Ces messieurs penseront à ton picotin, si tu te grouilles...

Dès que la voiture tourna devant le perron du château, deux laquais en livrée sortirent à leur rencontre, les introduisirent dans un immense salon et disparurent. Le salon était meublé avec un faste inouï. Une colonnade de marbre soutenait une galerie pour musiciens; de magnifiques tableaux pendaient entre les ornements de stuc; de grandes fenêtres vénitiennes donnaient sur le parc.

Ils attendirent quelques minutes; personne ne se montra. Le silence était si profond qu'on eût dit une demeure abandonnée. Par la porte entr'ouverte, on apercevait une longue enfilade de pièces aussi luxueuses que le salon. Léon les parcourut. Il vit mille bibelots précieux disperses sur les cheminées et les tables, des tentures de soie, des meubles anciens, des secrétaires, des pendules, des corbeilles de fleurs fraiches : il ne rencontra pas un chat. Il revint vers son compagnon qui, écrasé par ces splendeurs, restait humblement au bord de sa chaise, regardant avec inquiétude les traces que ses souliers boueux avaient laissées sur le parquet.

— Personne?

— Personne. Mais si vous sonnez? Il y a un bouton. Moi, je n'ose pas.

Léon sonna. Aussitôt, un laquais apparut et assura que madame la comtesse allait venir dans un moment.

Quelques minutes passèrent encore. Léon sonna de nouveau. Le même laquais revint et demanda, de la part de madame la comtesse, qui étaient ces messieurs et ce qu'ils voulaient. Korczewski plia une affiche, y glissa son carnet à souches et la lui remit.

Peu après, le laquais reparaissait, tenant à la main un plateau d'argent et accompagné d'un autre domestique, plus âgé, qui avait la mine d'un intendant. Il alla se planter devant la porte de sortie, jusqu'à ce que l'autre eût fait le tour de toutes les chambres ouvertes, inspecté chaque bibelot, examiné les

tableaux des murs et se fût en allé sans rien dire. Alors, il s'avança de quelques pas, tendit le carnet à souches sur le plateau et dit gravement :

— Voici ce que madame la comtesse envoie.

Korczewski regarda ses billets : il n'en manquait pas un seul. On avait aussi renvoyé l'affiche, mais quand il la reprit en mains, un rouble en papier s'en échappa et tomba par terre. Il voulut se baisser. Léon le repoussa violemment.

— Ramasse ! cria-t-il au laquais, d'un ton qui n'admettait point de réplique.

Le laquais ramassa le rouble et le mit sur le plateau.

— Conduis-moi chez madame, ajouta Léon, du même ton impérieux.

Le laquais, comme un automate, fit demi-tour et le précéda. Ils traversèrent une suite de pièces. Devant une grande porte vitrée, le laquais s'arrêta, hésitant.

— Ouvre et introduis-moi, gronda Léon, d'une voix sourde de colère.

Il pénétra dans une vaste orangerie, éblouissante de verdure et saturée d'une vapeur chaude. Le parfum des violettes et des mimosas prenait à la gorge. En l'air, sur des cerceaux dorés, des perruches se balançaient mollement, semblables à des pelotons de pierres précieuses. Un panache d'eau jaillissait du milieu d'un bassin de marbre et retombait avec un doux murmure. Sous un éventail de palmiers, quelques femmes étendues, dans des fauteuils à bascule, riaient aux éclats devant un singe monstrueux, qui batifolait avec une levrette anglaise.

— Rends ce rouble à ta maîtresse et dis-lui qu'elle s'est conduite comme une femme de chambre habillée en comtesse, cria Léon avec tant de violence que tous les yeux se tournèrent vers lui. Puis, il s'en alla tranquillement.

Korczewski l'attendait déjà sur le traîneau. Le vieil acteur tout d'abord n'osa risquer aucune observation, mais quand ils furent à une certaine distance :

— Faut être quand même cochon, soupira-t-il, pour nous jeter un rouble comme à des mendiants... Mais un rouble, c'est de l'argent.

— Oui, dit sèchement Léon, un rouble, c'est de l'argent et le cochon, c'est une créature de Dieu.

Ils se turent. Le crépuscule sortait déjà des bois, tandis que

le couchant incendié mêlait aux brumes de l'air sa poudre purpurine. Un soleil énorme enfonçait sa boule de feu sous l'horizon et, sur les campagnes, tombait l'accablant silence de la nuit. De l'est, où s'allumaient des étoiles, une bouffée de vent arriva, si glaciale, que les chevaux s'ébrouèrent en soufflant des jets de vapeur. Dans les villages lointains, cachés sous la neige, on entendait beugler les vaches et grincer les grues des puits.

— Voilà au moins vingt ans que j'ai passé par ici, disait Korczewski à voix basse. Je me rappelle encore que, dans un château, où nous allions vendre des billets comme aujourd'hui, il y avait une réception. J'ai tout vendu d'un coup, j'avais mon chapeau plein d'argent, littéralement plein d'argent. Personne ne comptait. Mon Dieu, où est ce temps-là?...

Et ses yeux s'embrumaient de la tristesse du souvenir et de la mélancolie de ce jour mourant.

— Oui, je me rappelle, je jouais, le soir, le François Moor des *Brigands*. Quels bravos, quels cris, quel public!... Je jouais très bien, surtout au cinquième acte... les femmes tournaient de l'œil. Et dans la scène avec Daniel, vous savez, le récit du songe, tout le monde claquait des dents. Ah! comme je jouais!... Ils venaient et posaient mes péchés sur la balance, mais le plateau restait immobile... Enfin, vint un vieillard... chenu... je le reconnus, Daniel. Il jeta une poignée de cheveux blancs et mon plateau descendit... C'était mon père, Daniel! Il se fit un silence effrayant dans lequel retentit une voix si formidable qu'elle glaça la moelle de mes os... Tous sont sauvés, toi seul es maudit. Maudit!

Il répétait : « Maudit! » d'une voix où vibrait un désespoir sans bornes, les bras ballants, les yeux vitreux. Il jouait de toute son âme.

— Restez donc tranquille! dit Léon. Le cocher va croire que vous devenez fou.

Korczewski le regarda :

— Alors, un peu d'opérette?

Et il se mit à fredonner des cavatines.

Pour finir, aux abords de la ville, ils entrèrent encore dans une ferme où on les reçut, cette fois, à bras ouverts. Une compagnie de jeunes gens s'amusait à qui mieux mieux. Les deux voyageurs furent bientôt de la partie. Léon, dérido, se mit au piano et chanta. Korczewski, après avoir fait honneur aux bou-

teilles, déclama des actes entiers et joua plusieurs numéros comiques. Il embrassait tout le monde et rappelait sans arrêt feu son grand père, le castellan.

Bien après minuit, on les fit reconduire en voiture, ivres-morts, ne sachant plus rien de ce qui se passait en ce monde.

Le lendemain, Léon refusa catégoriquement d'aller battre les autres coins du pays. Sa première tournée lui suffisait. Korczewski s'embarqua donc avec Jean, qui avait reçu de la charité publique un pardessus d'hiver en étrennes, et à qui Léon prêta du linge et des souliers, pour figurer à sa place, en qualité de bénéficiaire.

VII

Quand il eut appris, par la Korczewska, que Lili était de retour, Léon courut chez elle, le cœur battant.

Il la salua avec transport, oublieux des soupçons et des racontars, mais, le premier moment de joie passé, il l'observa d'un air méfiant. Elle avait les traits tirés et le teint pâle des gens qui ont mal dormi, les yeux battus, comme rougis de larmes. Elle parlait bas, en évitant de regarder en face. Elle glissait par la chambre d'une allure craintive et disparaissait à chaque instant derrière le paravent, d'où elle revenait, les lèvres gonflées, frémissantes, comme si elle étouffait continuellement des sanglots.

La mère, en revanche, était exceptionnellement loquace ; elle racontait avec enthousiasme l'accueil qu'on leur avait fait, décrivait en détail les gens, les toilettes et les menus.

Léon l'écoutait, hochant la tête, sans quitter des yeux la jeune fille, qui finit par s'asseoir sur le canapé et y resta, silencieuse, les bras inertes.

— Lili !... murmura-t-il, en se glissant près d'elle, quand la bonne femme eut cessé de parler.

Elle lui jeta un regard interrogateur, mais si triste, que son cœur en frémit d'effroi.

— Tu m'aimes, dis ? Comme je t'attendais ! comme je t'attendais !... Tu m'aimes ?

— Je t'aime, répondit-elle, dans un souffle de voix à peine perceptible, en penchant la tête pour cacher ses larmes et en lui caressant la main.

— Fais-nous du thé, Lili, dit la mère. M. Léon en prendra bien. On a froid. Je vous lirai ce chapitre. Vous allez voir si vous allez pleurer.

Lili s'occupa du samovar. Léon l'aidait comme d'habitude. Mais il n'y avait plus entre eux l'abandon enfantin de ceux qui aiment. Ils se regardaient à travers une ombre qui grandissait autour de leurs âmes. Ils se répétaient des mots d'amour, mais d'une voix trop basse et dans un balbutiement semblable à un sanglot. Ils échangeaient de tendres regards, mais, dans ces regards, il n'y avait plus de baisers comme autrefois, ceux de Léon étaient chargés de méfiance et ceux de Lili exprimaient une angoisse qu'elle réprimait à force de volonté. Leurs mains se touchaient sans les anciens frissons qui les jetaient dans les bras l'un de l'autre. Lili se retirait violemment et il n'en sentait pas de surprise.

Ils buvaient le thé, écoutant la lecture. Leurs yeux se fuyaient en hâte quand ils se surprenaient parfois à s'observer. La mère lisait d'un ton sourd, monotone. De la cour, à la neige piétinée et boueuse, des toits des bâtiments voisins, tombait un demi-jour sale qui versait l'ennui. Dans cette lumière grise, tous les meubles de la chambre paraissaient si cassés, si fripés, si misérables, tous les brimborions et toutes les fanfreluches, si pauvres, si vulgaires et si grotesques, que Léon regardait autour de lui avec une stupeur et même avec un mépris mal dissimulé.

— Si nous allions faire un tour de patinage au parc? dit-il, quand la mère eut fini son chapitre.

— Volontiers, dit Lili en s'habillant en hâte. Je voulais même vous le proposer.

— Ne restez pas trop longtemps, leur cria la mère.

Dehors, ils sentirent un certain allégement. Mais ils n'en devinrent pas plus expansifs. Ils pesaient chaque mot et le lâchaient avec peine. Une timidité étrange, anxieuse, les tenait éloignés l'un de l'autre.

Le parc était désert, triste et froid. Un vent lugubre sifflait à travers le grésil. Sur le petit lac, des gamins se battaient à coups de boules de neige et faisaient des glissades.

Il lui chaussa ses patins et ils se mirent à tracer des « huit » en se tenant par les doigts.

— Cela va-t-il bien, Lili? demanda-t-il au bout d'un moment.

— Très bien, répondit-elle avec un sourire forcé.

— Tu te rappelles comme on était heureux ici, la semaine dernière?

Elle hocha la tête et se mit à rappeler avec transport les moindres détails, s'exaltant au souvenir de ce passé si proche, cherchant malgré lui à fuir le présent.

— Oui, oui, je me souviens... répondit-elle.

Ses joues s'empourpraient d'émotion; toute son âme plongeait dans ces souvenirs heureux; elle buvait cette joie évanouie d'une bouche contractée de douleur; mais soudain un frisson la secoua.

— Rentrons, dit-elle. Il fait froid et vilain aujourd'hui.

Il la ramena chez elle et y passa la soirée. Mais cette soirée lui parut interminable. Tous deux regardaient à chaque instant la pendule, se taisaient brusquement, ne sachant que dire. Parfois, comme pour mettre fin à ce tourment, ils essayaient à tout prix de redevenir ce qu'ils étaient naguère. Elle se mettait à babiller et lui à soupirer de tendresse; leurs yeux s'enflammaient, le sourire revenait sur leurs visages, leurs bouches se cherchaient, leurs bras esquissaient des enlacements, et le mot : « Je t'aime! » tremblait sur leurs lèvres et dans leurs cœurs, comme une étincelle magique; mais ils ne pouvaient le prononcer, car au même instant revenaient l'inquiétude lancinante et la crainte inexplicable.

— Qu'as-tu donc? demanda enfin Léon, qui ne pouvait plus y tenir.

— Rien, absolument rien. J'ai seulement la tête qui me fait mal.

— Tu t'es trop amusée et tu n'as pas assez dormi.

— Là-bas? Je ne me suis pas amusée du tout.

— Alors, pourquoi être restée deux jours? s'écria-t-il d'un ton de reproche.

Elle ne répondit pas. Une rougeur furtive lui passa sur le front. Elle arrangea l'abat-jour de la lampe. Lui, se leva, mit son pardessus et tendant la main :

— Bonsoir.

— Bonsoir, monsieur, balbutia-t-elle, en se levant automatiquement et en lui effleurant à peine le bout des doigts.

Ce ton glacé lui crispa les nerfs au point qu'il sortit sans lui baiser la main et fit claquer la porte de la chambre. Comme

il mettait le pied dans la rue, il entendit qu'elle l'appelait doucement. Il revint en toute hâte vers le vestibule sombre, le cœur inondé de joie, prêt à la saisir dans ses bras. Mais elle recula jusqu'au filet de lumière qui tombait de la porte entr'ouverte.

— J'ai oublié de vous demander, dit-elle, si vous aviez vendu beaucoup de billets.

— Pour quarante roubles... Mais, Lili, est-ce ainsi qu'on se quitte, quand on ne s'est pas vu depuis deux jours? Tu ne sens pas, tu ne vois pas en quel état je suis? Lili, est-ce que tu ne m'aimerais plus?... murmura-t-il d'une voix brisée.

Elle leva sur lui ses beaux yeux en pleurs où se lisait un amour sans borne.

— Je t'aime à la vie et à la mort... Je t'aime pour l'éternité! dit-elle.

Leurs lèvres se joignirent dans un baiser éperdu. Mais elle se dégagea soudain, rentra dans la chambre et ferma la porte à clé.

Il revint chez lui, plus inquiet que jamais. Et loin d'y goûter l'apaisement, il trouva une lettre de sa mère qui lui envoyait ses bénédictions avec le pain d'hostie de Noël, une lettre tachée par les larmes. Elle ne lui reprochait rien, ne parlait pas de son retour; mais on sentait dans chaque mot une peine inconsolable, une inquiétude folle de son sort. Il en fut bouleversé et se promena longuement par la chambre, songeant à la maison, au départ, oubliant d'ouvrir une autre enveloppe qu'il tenait à la main. Il l'examina, surpris, n'en reconnaissant pas l'écriture. C'était une lettre anonyme qui chargeait Lili des pires infamies. On racontait qu'elle avait pour amant, non seulement le fameux comte, mais plusieurs personnes du pays dont on donnait les noms. La mère n'était guère mieux traitée et l'on prétendait que le père était mort en prison, pour vol.

Léon ne fit que sourire de mépris en lisant ce long réquisitoire, tant il lui parut invraisemblable et monstrueux. Il mit la lettre dans sa poche en se demandant qui avait bien pu l'écrire. Ses propres soupçons s'apaisèrent et il alla jusqu'à se reprocher son injustice envers Lili. Il résolut de tout réparer, de s'entendre au plus tôt avec elle au sujet de leur départ, comptant bien quitter la troupe aussitôt après la représentation.

Le lendemain, il s'éveilla assez tard et dans d'excellentes dispositions. Le calme et l'équilibre lui étaient revenus; toutes ses

craintes s'étaient envolées. Il relut la lettre anonyme qui lui parut d'une bêtise insigne.

— Il s'agit donc de partir, se disait-il. Et il entra à la poste pour télégraphier à sa mère de l'attendre le vendredi soir ou le samedi matin au plus tard.

Ce premier pas franchi le mit en belle humeur. Il se représentait la joie de sa mère. Tout en traversant la ville pour se rendre chez Lili, il adressait des regards d'adieu aux rues et aux maisons.

Lili n'y était pas. La mère faisait le ménage.

— Elle est à l'église, dit-elle. Attendez-la.

— A l'église ? Je ne savais pas qu'elle y allât.

— Mais, monsieur, pour qui nous prenez-vous ? Nous sommes bonnes catholiques.

— Je vais la chercher.

— Attendez-la, vous dis-je. Elle n'aime pas qu'on la dérange.

Léon partit, malgré toutes ses instances, car ces instances mêmes éveillaient ses soupçons.

— Je serais curieux de voir si je la trouverai à l'église, pensait-il.

Il finit par la découvrir dans l'ombre d'une chapelle latérale, agenouillée devant l'autel et priant avec tant de ferveur qu'il n'osa pas l'approcher. Elle avait les traits ravagés de chagrin, sa poitrine oppressée se soulevait et des larmes perlaient au bord de ses cils noirs.

L'église était presque déserte. La lumière trouble qui filtrait par les vitraux des étroites baies gothiques n'en éclairait que les hauteurs. Tout le bas des nefs était noyé dans une pénombre muette que traversait parfois un soupir, un chuchotement, le son argentin d'une sonnette ou la voix criarde d'un enfant de chœur qui répondait à une messe. De ces ténèbres silencieuses émergaient à peine les dorures pâles des statues.

Lili demeura longtemps en prières, sans se douter que des yeux amoureux l'épiaient, qu'à deux pas d'elle se tenait l'être chéri pour lequel elle priait de toute son âme. Mais lui, bouleversé par ces larmes et ce visage torturé, sortit en hâte, sentant que les sanglots le prenaient à la gorge.

Elle ne tarda pas à paraître. En l'apercevant, elle pâlit et vint lui tendre une main tremblante. Chemin faisant, il remarqua

combien elle était défaite. Ce teint de cire, ces épaules accablées lui serrèrent le cœur de douleur et de pitié.

— Mais tu es malade, Lili ! Qu'as-tu, bien-aimée ? Dis...

— Je n'ai rien. Il vous semble... C'est que j'ai mal dormi.

— Ne me dis plus vous, je t'en conjure, veux-tu ?

— Non, non, il ne faut pas... répondit-elle d'une voix si étouffée qu'il la comprit à peine.

Mais il n'eut pas le temps de demander pourquoi il ne fallait pas : ils étaient arrivés à la maison. Lili parla longuement à l'oreille de sa mère. La mère l'embrassa au front, lui pressa la tête contre sa poitrine et sortit aussitôt en déclarant qu'elle ne savait trop quand elle reviendrait, mais en sortant elle jeta sur Léon un regard de tristesse et presque de reproche.

— J'ai encore reçu une lettre de maman, dit-il, veux-tu la lire ?

— Il faut que vous partiez, dit-elle en lui rendant la lettre. Votre mère est trop en peine de vous.

— Aussi nous partons vendredi, j'ai tout combiné. Assieds-toi là, petite amie, près de moi.

Elle s'assit et le regarda d'un air navré.

— On fera les malles aussitôt après la représentation et on les enverra en avant pour qu'elles arrivent à temps au chemin de fer. Nous, nous prendrons le courrier. Nous serons à Varsovie le matin et nous en repartirons aussitôt pour être chez ma tante avant la nuit. Voilà mon plan. J'en ai parlé à cette tante qui a accepté avec joie. Je vous conduirai toutes deux chez elle et je vous y laisserai. Ma chère bien-aimée y sera très bien ; cette tante m'aime beaucoup, c'est une femme excellente. Et moi, j'irai chez nous. C'est à trois lieues de là et même plus près par les champs. Je raconterai tout à maman et je l'amènerai dès le dimanche suivant pour qu'elle fasse la connaissance de ma fiancée. Hein ? N'est-ce pas un beau plan ? Voyons, souris un peu, mon unique.

Il se pencha pour l'embrasser sur la tempe, mais elle se détourna et, avec un sourire douloureux, serrant les paupières pour retenir ses larmes, elle demanda :

— Et ensuite ?

— Ensuite, on s'entendra avec maman. Bien sûr que jusqu'au mariage tu resteras là, pour que les gens n'aient pas à potiner. Mais je viendrai tous les jours. Comment ferais-je, si je

passais un jour sans voir ma chérie, mon adorée, mon unique ?...

Et il lui embrassait la tête, la figure, buvant les larmes de ses yeux, caressant ses mèches en désordre. Sans défense, elle s'abandonnait, pressée contre lui comme un enfant qui a du chagrin.

— Mais ensuite ? demanda-t-elle encore, d'une voix plus basse, en s'écartant un peu.

— Ensuite ? Tu seras ma femme. Mon père me donnera un de ses domaines à gérer comme il me l'a promis, et on travaillera, et surtout on s'aimera ! s'écria-t-il, rayonnant devant l'accomplissement de ses rêves, sans s'inquiéter davantage de son étrange attitude qu'il attribuait à la fatigue ou à un malaise passager.

— Mais peut-être ne serait-ce pas commode, vendredi ? ajouta-t-il. Si tu le préfères, nous attendrons un jour de plus. Alors, quand ? Dis, chérie, quand ?

— Jamais ! répondit-elle entre ses dents, mais avec une décision farouche.

— Quoi ? quoi ?... s'écria-t-il, n'en croyant pas ses oreilles.

— Je n'irai pas avec vous vendredi... Je n'irai jamais, jamais... répéta-t-elle plus fort.

Elle se leva, les bras tombants, rigides, le visage de glace, les pupilles dilatées comme les gens qui voient la mort devant eux.

— Tu ne viendras pas avec moi ? Qu'est-ce que cela signifie ? Que dis-tu ? Je n'y comprends rien, Dieu du ciel, je n'y comprends rien !... J'ai mal entendu. Tu ne viendras pas !

Et il la regardait avec le sourire incertain qui attend la fin d'une plaisanterie, convaincu qu'elle le taquinait et qu'elle allait se jeter dans ses bras.

— Je n'irai pas avec vous. Je ne veux pas être votre femme. Je ne peux pas !

Alors, il comprit que c'était vrai, qu'il avait bien entendu et qu'elle ne plaisantait point. Il retomba lourdement sur le canapé et resta sans pensée, sans mouvement, les yeux sur ce visage mort, le cœur dévasté par un ouragan de douleur. Toutes ses peines secrètes, tous ses soupçons, et ses rêves en morceaux, et l'indicible, le dévorant désespoir d'un amour affamé, et la colère, et l'épouvante de la haine, tout grondait en lui et lui ravageait l'âme.

Lili, pétrifiée, ne bougeait pas. Les larmes qu'elle ne retenait plus, ruisselaient à flots.

— Pourquoi ? demanda enfin Léon en se levant.

— Je ne peux pas... O mon Dieu ! mon Dieu ! gémit-elle de ses lèvres toutes noires.

— Tu ne m'aimes pas et tu ne m'as jamais aimé ! clama-t-il avec furie.

Elle ne répondit rien.

— Tout n'était donc que du mensonge, de la comédie, du flirt ?

Elle ne répondit rien, mais ses mains errantes commencèrent à chercher un appui.

— C'était donc de la farce, ce grand amour... de la farce, ta sincérité... de la farce, ta douceur, tes promesses ! Tu avais besoin de moi comme paravent. Tout ce que je pensais, tout est donc vrai !

Elle ne répondit rien.

Il lui lança un regard de mépris éperdu et sortit en faisant claquer la porte. Elle fit quelques pas derrière lui, voulant crier, courir, le retenir. Elle ne le put.

Sans voix, sans force, elle s'enfonça dans le coin du canapé et y resta jusqu'au soir, sourde à tout ce qui se passait autour d'elle, insensibilisée par l'excès de la souffrance. Puis, la détente se produisit, elle pleura. Elle pleura l'affreux sacrifice qu'elle venait de consommer sans retour.

Elle l'aimait, autant qu'il est possible d'aimer, de toute sa moelle, de tout son jeune sang, de tous ses rêves, avec un orgueil de femme, une tendresse d'enfant, un attachement d'esclave, une imagination d'actrice, un cœur de pauvre fille sans toit pour qui il était un dieu : voilà comment elle l'aimait et elle avait renoncé à lui pour toujours. Elle ne pensait pas que ce sacrifice dût être si terrible, mais maintenant seule, abandonnée, pensant qu'il ne reviendrait plus, qu'elle ne le verrait plus, qu'elle ne l'entendrait plus, qu'elle ne le sentirait plus près d'elle, jamais, jamais, jamais... elle se tordait de désespoir et d'une voix rauque d'épouvante, elle criait :

— O mon lion, mon doux, mon unique, ô ma vie ! Tue-moi, mais ne me laisse pas seule. Tue-moi, mais prends-moi avec toi.

Puis, comme personne ne lui répondait, elle essayait de se dominer, de s'étourdir, répétant avec obstination :

— Il le fallait, il le fallait...

Et cent fois, elle se redisait qu'elle ne pouvait pas, qu'elle ne devait pas être sa femme, qu'elle n'avait pas le droit d'être sa

femme. Sa maîtresse, ici, au théâtre, s'il le voulait, oui. Mais là-bas, chez lui, sa femme, jamais, jamais, jamais...

La mère revint enfin, essaya de l'apaiser, de la consoler, de la prendre sur sa poitrine, mais elle la repoussa rudement, en lui criant avec colère :

— C'est ta faute, c'est par toi que je souffre ainsi, par toi!...

— Oh ! que tu es injuste, mon enfant, que tu me blesses!... Alors, moi, ta mère, j'aurais voulu ton malheur ?

Lili pleurait sans répondre, la tête secouée dans ses mains. Et la mère, debout devant la fenêtre, les yeux sur la brume neigeuse, disait d'une voix entrecoupée, navrée :

— Je t'ai dit hier et expliqué pourquoi tu ne peux pas, tu ne dois pas épouser Zakrzewski, je te le répète maintenant. Je ne veux pas te voir malheureuse. J'ai assez souffert moi-même, cela doit suffire pour nous deux.

— Léon m'aime et je suis malheureuse sans lui.

— Je le sais, mais cela passera vite. L'autre malheur durerait toute ta vie.

— Non, cela ne passera pas, cela ne passera pas... criait-elle à travers ses larmes.

— Il t'aime parce qu'il a vingt ans, mais si sa famille refuse de t'admettre, si on ne veut plus le voir, si on le laisse sans le sou, dans un an il regrettera son mariage, et dans deux ans il maudira sa sottise et te prendra en haine. Je connais ces mariages-là, je les connais...

Elle s'arrêta pour s'essuyer les yeux, puis, l'entourant fortement de ses bras :

— Lili, mon enfant, il ne faut pas m'en vouloir, je t'ai nourrie de mon sang et de mes larmes, j'aurais donné ma vie pour toi, je ne peux pas supporter la pensée de ton malheur... Crois-en une mère, j'ai tant enduré, j'ai passé par une telle misère, j'ai bu tant d'amertume que je veux t'en défendre de toute mon âme, de toute ma force. Quand je devrais y laisser la vie, je ne te donnerai pas au malheur, je ne te donnerai pas, ma fille, mon âme...

Elle tremblait de tous ses membres et Lili, la voyant pleurer, l'enlaçait, lui baisait les mains, collait ses joues humides contre sa tête brûlante. Le crépuscule les enveloppait déjà du linceul gris dont il couvrait toutes choses, et elles pleuraient encore, unissant leurs âmes dans une même douleur. La nuit les regardait déjà, derrière les vitres par les cils papillotants de ses

étoiles, et la mère parlait toujours, démontrant, prouvant, suppliant. Elle racontait des choses tristes et en prédisait de plus tristes encore, parce qu'elle voyait le monde et les hommes de l'œil implacable de l'expérience.

Lili ne protestait plus. De temps en temps seulement, elle se jetait à son cou avec une plainte déchirante :

— O maman, maman, que je suis malheureuse !

VIII

Zakrzewski, lui, devenait fou. Son désespoir s'exhalait avec toute l'impétuosité de la jeunesse ; il ne savait plus haïr et maudire. Il voulait partir sur-le-champ. On eut grand peine à le retenir jusqu'à la représentation où l'on ne pouvait se passer de lui.

Il resta, mais passa ces quelques jours dans l'égarement. Dès qu'il retrouvait ses collègues, il se répandait en plaintes, et quand on voulait l'apaiser, il entrait en fureur et criblait tout le monde d'insultes brutales, éprouvant une joie sauvage à cracher à la figure des gens ce qu'il pensait d'eux. La Galkowska s'entendit traiter sans périphrase de misérable sauteuse et de sale intrigante. Voyant Korniszon en train de peindre un salon à la mode sur ses draps cousus, il se tint longtemps les côtes, raillant sans miséricorde ses barbouillages, son ivrognerie, son cabotinage et sa misère. La Korczewska ne fut plus qu'un vieux torchon de théâtre qui devait plutôt prendre un lavoir que d'essayer de jouer à l'artiste ; le pauvre Kos fut assailli d'une telle grêle de sarcasmes qu'il dut s'enfuir épouvanté. Dans la rue, rencontrant la femme du docteur, Léon la toisa avec impertinence et, sans la saluer, passa sur l'autre trottoir.

Il se vengeait de son mécompte sur les autres et sur lui-même, cherchant à se débarrasser à tout prix du poids douloureux qui l'écrasait.

Olkowski était encore à l'hôpital. Léon passait de longues heures auprès de lui. Le tragique silence de ces salles, imprégné des senteurs âcres du carbol et de l'iodoforme, traversé de gémissements, de soupirs et parfois de cris aigus, l'apaisait, l'arrachait à lui-même. Là au moins, il sentait qu'il n'était pas seul à souffrir sur terre ; il éprouvait à voir le malheureux garçon un soulagement inconscient.

Olkowski n'avait pas repris connaissance. Dans ses accès de

délire, il ne cessait d'appeler la Szalkowska, lui confessait son amour, l'accablait de reproches et de supplications, récitant des passages entiers de ses rôles d'amoureux, où il mettait un sentiment si poignant, une douleur si déchirante que la religieuse, debout près du lit, fondait en larmes au milieu de ses prières. Personne ne venait le voir ; tous étaient occupés par les préparatifs de la séance et par les répétitions.

Léon allait à ces répétitions, ne saluait aucun de ses collègues et débitait ses répliques d'un ton neutre, sans même regarder Lili avec laquelle il jouait. Il ne voyait point que la jeune fille ressemblait à une morte, bonne à mettre au tombeau, qu'elle se traînait à peine, minée de chagrin, défaillante, lamentable au point que toute la troupe l'entourait de soins et de compassion.

Plus rien ne lui importait, plus rien ; il se disait qu'il allait enfin s'en aller, quitter pour jamais ce monde pourri, et que tous pouvaient bien crever et elle avec eux, misérable rouleuse, basse cabotine !

Il se disait cela, mais le charmant visage était trop incrusté dans son cœur, il ne pouvait le chasser de ses yeux, et, fou de désir, il se levait les nuits pour aller se planter des heures devant leur maison, épiant la fenêtre. Il suivait les rues qu'ils avaient suivies ensemble, cherchait et retrouvait partout ses traces. Ayant découvert quelques billets, tracés de sa main enfantine et maladroite, il les inondait de larmes et les mangeait de baisers.

Le matin de la représentation, il vendit tout ce qu'il put, afin de se procurer de l'argent pour le voyage et, comme il n'y avait pas de répétition, tous les acteurs s'employant à transformer l'écurie en salle de théâtre, il se lança au hasard par les rues, tournant autour du quartier de Lili.

La Szalkowska le rencontra. Bien qu'il fît mine de passer sans la saluer, elle l'accosta et dit gravement :

— J'ai à vous parler. Une affaire sérieuse...

— Pas d'affaire avec vous ! cria-t-il brutalement en continuant son chemin.

— Ne faites pas de scène, dit-elle, en lui saisissant le bras. C'est plein de monde, on nous regarde.

Il se laissa conduire chez elle sans résistance, et là, debout au milieu de la chambre, en chapeau et en pardessus :

— J'écoute. Mais vite. Je n'ai pas le temps.

Pour toute réponse, elle éclata de rire, ferma la porte à double tour et lui sauta au cou.

Tout en l'accablant de caresses, elle le grondait d'une voix sourde, langoureuse, de s'être tant fait attendre, de l'avoir tant fait souffrir. Il la repoussait avec mépris, détournait la tête, cherchait à éviter ses baisers, à s'enfuir. Mais elle ne le lâchait pas et ses transports d'amour devinrent si brulants, elle joua si magistralement ses extases, elle éclata en un désespoir si pathétique qu'il finit par faiblir et s'amadouer.

Elle apporta une liqueur forte, le contraignit à en boire, puis disparut un moment pour aller mettre une robe de chambre empire, dans laquelle elle se savait irrésistible.

Il ne sortit qu'à la tombée du jour, furieux, dégoûté de lui-même. Comme Szalkowski rentrait au même instant, accompagné de Félix, il eut honte de le regarder en face, mais entraînant l'autre dans le premier cabaret venu, il lui dit sans préambule :

— Souffletez-moi. Dites-moi que je suis une brute finie. Dites-moi que je suis le dernier des imbéciles. Je vous en prie, dites-le moi. Il faut que je me secoue.

— Oui, oui, voilà longtemps que je le pensais en effet, dit tranquillement le cabotin, en se tirant le bout du nez, suivant son invariable manie. Allez donc vous noyer, je ne vous en empêche pas.

Sur quoi, Léon redevenu complètement maître de lui, prit une voiture et se rendit à la représentation.

On ne reconnaissait plus l'écurie transformée en salle de théâtre, grande bâtisse malpropre et délabrée, dont la toiture crevée montrait le ciel. Les murs étaient couverts de branchages de sapin, piqués de drapeaux. Une épaisse haie de verdure cachait également la rangée des stalles où l'on entendait les chevaux hennir et battre du pied. Des lanternes vénitiennes, pendues aux branches, luisaient comme des lucioles.

Korniszon, aidé d'un vieux juif, afficheur, disposait les sièges, interrompant à chaque instant sa besogne pour courir à la porte où des nuées de gamins lançaient des pierres et saluaient chacune de ses apparitions de hurlements et de sifflets.

La scène, dressée au bout de cette allée de sapins, dominait le sol de l'écurie de toute la hauteur des tonneaux sur lesquels elle était bâtie. Du côté du public, Korniszon avait dissimulé son

échafaudage par une toile peinte d'un fantastique marbre bleu, veiné de jaune. Au-dessus de la scène, planait clouée aux poutres, une imposante lyre de bois et de papier doré. Des portières rouges en vieux damas râpé, empruntées à la synagogue, formaient rideau.

— Ohé ! les musiciens. Un petit air pour nous réchauffer et faire venir le monde ! cria Korniszon à quelques juifs qui montaient sur les planches avec leurs instruments.

Les musiciens commencèrent par souffler dans leurs doigts afin de se dégeler les mains, car la soirée était glaciale. Korniszon, qui avait fini de coller ses numéros, encensait l'écurie avec des pastilles à brûler et se tournant à chaque instant vers l'afficheur tout en reniflant avec complaisance :

— Hein ? ça pue salement bon ?

— Foui, pour sîr... disait le juif. C'est les chefaux, là-pas, qu'ça n'pie pas très pon.

Léon passa dans les coulisses ; il n'y avait encore personne. Il inspecta les loges, ou plutôt la cabine de toile, séparée en deux par un paravent : côté des hommes et côté des femmes. En guise de tables, on avait posé des planches sur les râteliers fixés à la muraille.

Il se choisit une place près du paravent, colla sa bougie sur la planche, disposa ses fards et revint sur la scène, peu pressé de s'habiller. Il regardait la salle, écoutait les cris du dehors, les sons discordants des instruments, et il pensait que c'était la dernière fois de sa vie... Il examinait les coulisses, faites d'essuie-mains cousus, la toile de fond représentant un salon à la mode, le ramassis de meubles posés sur le plancher branlant, les rideaux accrochés par des épingles aux fausses fenêtres, les tableaux qui n'étaient que des illustrations découpées, collées sur toile et bordées de papier doré : tout cela si misérable, si bohème, et pourtant, il se sentait triste, plein du vague émoi qu'on éprouve en regardant pour la dernière fois les choses au milieu desquelles on a longtemps vécu.

Il revint s'asseoir à sa place, la tête lourde, les nerfs à vif. Les loges commençaient à s'emplir. Les actrices, derrière le paravent, se déshabillaient, se grimaient ; les bougies des tablettes s'allumaient à la file. Léon voyait tout, à travers l'étoffe mince du paravent ; il entendait la rumeur croissante de la foule qui affluait dans la salle.

Korniszon, après avoir éclairé la rampe, continuait à tourner sur la scène, trouvant toujours quelque chose à coudre, à coller ou à clouer. Il n'était pas encore complètement ivre, bien qu'il fît de fréquentes visites au buffet. Kos et Jean se maquillaient à tour de bras, tout en se donnant des bourrades. Lili et sa mère n'étaient pas encore arrivées.

Léon traversa de nouveau la scène et regarda par l'interstice des portières. La salle était presque pleine; il reconnut dans la pénombre plus d'un visage. Korszewski circulait entre les chaises, indiquait les places. La musique entama une mazurka endiablée qui jeta la panique au milieu des chevaux et le tumulte dans le parterre.

Il se retourna. Lili était devant lui. Elle demeura un instant immobile et regagna la loge sans ouvrir la bouche.

Léon revint. Assis à sa place, il entendait sa voix, le froissement de ses robes. Elle éclatait parfois d'un rire joyeux, fredonnait à mi-voix, parlait très fort à la Korczewska ou se chipotait avec la Szalkowska, à propos de poudre. En dépit du froid, Léon avait très chaud. Cette voix le traversait de frissons brûlants; chaque lambeau de phrase lui mettait le cœur en feu.

Il ne remarqua même pas de quelle façon Félix expliquait au public pourquoi l'on ne pouvait donner *le Nid familial*, qui serait remplacé par *la Corde sensible*, *Bibinski*, *la Ferme* et une mazurka à quatre couples. Des applaudissements suivirent cette annonce. Félix revint au galop pour s'habiller en Tamerlan. Léon ne jouait que dans les pièces suivantes. Il faisait le mari dans *Bibinski* et Lili la femme. Tous deux jouaient aussi dans *la Ferme*.

— En scène! cria Korczewski.

Les derniers coups de sonnette retentirent, le directeur frappa dans ses mains, et le rideau se leva sur *la Corde sensible*.

Léon resta seul. Tous les autres acteurs, sauf Lili, étaient dans les coulisses. Le courant d'air qui venait de la scène faisait plier la flamme des bougies, apportant des éclats de chansons et de musique, l'odeur des pastilles mêlée au relent de l'écurie, des salves d'applaudissements. Mais toute l'âme de Léon était derrière le paravent, près de Lili. Il écoutait son souffle haletant et le claquement de son fer à friser. Par une fente, il aperçut sa tête. Elle était déjà prête et ne s'occupait plus que de ses boucles de cheveux. En se penchant encore, il vit son visage

et, malgré les fards, il y lut tant de tristesse, d'abattement, de souffrance, que tout son amour lui reflua au cœur, qu'il oublia tout et ne vit plus qu'une chose : elle souffrait et elle l'aimait. Il voulut lui crier comme autrefois : « Lili, m'aimes-tu ? » Et déjà il se levait pour écarter le paravent, mais la pièce était finie et les acteurs envahissaient la loge à grand bruit.

On commença aussitôt *Bibinski*. Fouetté par les bravos qui l'accueillirent dès son entrée et par la présence de Lili, Léon fit merveille. Dans la scène de réconciliation, il fut si suave, si noble, si naturel, qu'il excita de la stupeur dans les coulisses.

— C'est un chou à la crème, cet acteur-là ! s'écriait Kos avec ravissement.

— Oui, oui. Quand le mâle est devant sa femelle... oui... disait Félix.

Bibinski s'acheva au milieu des trépignements et des rappels, mais Léon s'entêtait et pour rien au monde ne voulait reparaître. La salle s'entêtait de son côté, devenait effervescente. Enfin, Lili vint à lui avec une prière muette dans les yeux. Il céda, lui prit la main et revint saluer.

— Qu'importe? C'est la dernière fois... se disait-il en lui baisant la main sur la scène.

Quand le rideau fut tombé avec les derniers applaudissements, il fit semblant de ne pas voir que la jeune fille l'attendait dans la coulisse, tremblante à ne plus se tenir, des larmes dans les yeux et un mot sur la bouche. Il alla s'habiller pour la pièce suivante et se cacha dans un coin sombre où la Szalkowska vint lui mettre du rouge, car il était blanc comme un linge.

Pendant l'entr'acte, les amateurs de théâtre firent irruption, et derrière eux, gâteaux, confiseries et liqueurs commencèrent à affluer au milieu des bavardages et des rires. Les comédiens se montraient facétieux, car la recette s'annonçait brillante. Les jeunes adorateurs de province jetaient des coups d'œil émus dans la loge des actrices et entouraient surtout Lili que serrait de très près un certain comte qui lui offrait une parure neuve, lui parlait à l'oreille et lui baisait les mains. Elle acceptait assez passivement ces hommages, mais voyant le regard de haine que Léon fixait sur le comte, elle parut aussitôt animée d'une grande joie.

Dans *la Ferme*, Léon ne fut pas moins brillant. L'amour, la

haine et la jalousie de son rôle de James le pénétrèrent avec une telle furie qu'un frisson passa dans le public, et quand il s'élança en brandissant sa fourche à la poursuite du prince qui s'enfuyait dans les coulisses, où le comte, près de la Szalkowska, regardait la scène à travers son monocle, le comte lui-même, à son tour, détala, épouvanté.

Après la représentation, la jeunesse noble invita la troupe à un banquet qui fut accepté avec enthousiasme. Léon se demanda longtemps s'il irait. Il voulut revoir Lili une dernière fois et tenter un dernier effort.

Les chevaux l'attendaient déjà devant l'hôtel. Il fit servir à souper au conducteur, se mit en tenue de voyage, régla ses affaires et entra dans la salle sans prévenir personne de son départ.

La fête, comme toutes celles de ce genre, n'avait qu'un programme : boire et crier, crier et boire. Personne ne remarqua l'entrée de Léon ; la température étant déjà fort élevée. Une trentaine de personnes entouraient une grande table. On poussait des vivats, on portait des toasts, on lançait des mots à double entente, on coquetait avec les actrices. Au milieu de l'idébrouillable brouhaha, des trombes de rires éclataient par instants, assourdissant les faux tons de l'orchestre qui jouait dans la pièce voisine.

Léon trouva une place en face de Lili, près de laquelle était assis l'inévitable comte, le bras appuyé au dossier de sa chaise. Il eut de la peine à la reconnaître. Elle paraissait extraordinairement agitée, buvait coup sur coup le champagne que lui versait son voisin, riait à pleine gorge, parlait à tort et à travers, lançant de telles fusées d'esprit et de malice que le noble personnage en gloussait de joie, en tordant son dentier, et se plantait à chaque instant son monocle dans l'œil pour lui lorgner les épaules. Mais soudain, apercevant Léon, elle se tut, jeta sa mantille sur ses épaules et fit signe des yeux à sa mère qu'il fallait sortir. Léon demeurait immobile et muet, loin de ces rires et de ce tapage qui grondaient en tempête autour de lui. Il examinait le visage des convives avec un mépris mêlé d'une tristesse profonde, incurable. Le tumulte, les toasts, les discours, le tintement des verres frappaient ses oreilles comme un écho lointain.

Sans prendre garde que la Szalkowska s'était postée auprès de lui et commençait à l'assiéger en lui palpant les mains, il

tira sa montre. L'heure était venue. Il se leva, jeta dans la salle un dernier regard et se dirigea lentement vers la porte. Tenant encore la poignée, il détourna la tête et rencontra les yeux de Lili qui le fixaient avec épouvante. Elle fit un mouvement comme pour courir à lui.

Il sortit, mais sous la véranda qui donnait accès au jardin, puis à la rue, il s'arrêta, et à la clarté d'une lanterne, pendue près de la porte, il écrivit sur une carte : « Sors. J'ai un mot à te dire. Sors, je t'en conjure. » Et il recommanda au garçon de remettre la carte aussi discrètement que possible.

Il boutonna son pardessus et releva son col, car le froid pinçait terriblement, et, appuyé à la balustrade de bois, il attendit, très calme en apparence, mais ses mains tremblaient légèrement et son cœur battait fort, très fort.

Des fenêtres et de la porte de l'hôtel sortaient des éclats joyeux qui se dispersaient dans l'air glacé. Léon regardait le ciel étincelant d'étoiles et ses pensées s'envolaient sans but comme des oiseaux que l'orage éparpille, tournoyant dans le gouffre de cette nuit morne, pleine de scintillements mystérieux et de l'horreur des solitudes neigeuses.

— Mon canari s'est sauvé, je n'ai plus d'ami!... cria tout à coup la voix de Lili, au fond du corridor.

Il se retourna vivement. Elle était sur le seuil, sous la lumière sale de la lampe à pétrole, et le cherchait des yeux dans l'ombre de la véranda.

— J'ai voulu te voir encore, je pars... dit-il en lui prenant la main et en la portant à ses lèvres.

— Tu pars?... Tu pars vraiment? Tout de suite? Maintenant? dit-elle d'une voix saccadée par l'effroi et la stupeur.

— Oui, je pars immédiatement. Les chevaux attendent... Viens avec moi, Lili, mon adorée, viens... Je t'aime. Viens, sans quoi je ne te reverrais plus, plus jamais. Viens avec moi...

Il la serrait dans ses bras, suppliant, haletant, désespéré. Elle se dégagea et répondit d'un ton doux, mais ferme :

— Non... jamais... c'est impossible.

— Pourquoi? cria-t-il violemment.

— Je ne vous aime pas... articula-t-elle, en détachant les mots et en saisissant la balustrade pour ne pas tomber.

— Et tu ne m'as jamais aimé, parce que tu avais un amant et que tu en as encore un! gronda-t-il d'une voix rauque.

— J'avais un amant et j'en ai...

Sa voix se brisa, elle se tut, regardant d'un air égaré les têtes des chevaux qui pointaient au-dessus de la palissade.

— Et tu as le front de me dire cela en face ! rugit-il en marchant sur elle, les poings levés. Tu as un amant, toi que j'aimais, que je voulais appeler ma femme, toi que j'aurais priée comme une sainte, toi que j'osais à peine embrasser. C'est pour toi que j'ai sacrifié ma famille, ma maison, le bonheur de toute ma vie peut-être, pour toi... Et tu as un amant et tu m'as trompé, pendant tant de mois, comme la première gourgandine venue. Tu me quittais pour aller te jeter dans les bras des autres. Pourquoi ? Pourquoi as-tu ainsi menti ? Pourquoi as-tu brisé ma vie ? Misérable ordure !...

Il lui jeta au visage les gants qu'il tenait à la main. Elle chancela et s'abattit tête en avant dans l'escalier.

Il passa près d'elle, monta en traîneau et partit. Elle reprit bientôt connaissance, se traîna sur ses genoux, s'accrocha à la rampe et, tendant les bras vers la route d'où venait le tintement lointain des grelots de l'attelage, elle se mit à crier avec des hoquets de détresse :

— Non, Léon, je t'aime. Tue-moi, mais ne m'abandonne pas. O mon maître, mon seigneur, je t'aime...

Puis, elle regagna le corridor tant bien que mal. Une telle douleur l'accablait, un tel déchirement de tout son être, un tel brisement de cœur, qu'elle en demeurait éperdue, anéantie, sans cri, ni pleur, ni pensée, emportée par le vertige, sombrant au fond d'un gouffre noir de désespérance et de mort.

Elle se retrouva dans une chambre obscure et vide où le reste de ses forces la quitta. Étendue sur le plancher, elle gémissait d'une voix mourante :

— O mon lion, mon unique, sauve-moi, ne me laisse pas... O mon Dieu, pourquoi tant de souffrances ? O mon Dieu !...

Elle s'évanouit.

LADISLAS REYMONT.

Traduit du polonais par M. Paul Lazin.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

II[1]

LES DESTINÉES DE L'ÉGYPTE

LA QUESTION DU SOUDAN

La seule construction moderne en Égypte, qui soit à l'échelle des monuments antiques et de la nature environnante, c'est le barrage d'Assouan. Un mur de granit rouge haut de quarante mètres, large de deux mille, interrompt brusquement le cours du fleuve. En amont, l'immense nappe des eaux captives, d'où émergent la roche énorme de Bigé et, plus loin, le pylône rose du temple d'Isis, seul vestige apparent des splendeurs de Philae. En aval, la grande cataracte, avec ses blocs de granit et de basalte, colosses bruns et noirs élevant au-dessus de l'eau leurs croupes monstrueuses. Le bruit formidable des cascades emplit cette grande solitude d'une rumeur d'éternité. Tout alentour, le désert; des montagnes nues ferment l'horizon. Au pied du barrage, un tout petit coin de verdure luxuriante, que divisent les allées jaunes et les parterres fleuris d'un jardin anglais.

De Chellal au Barrage, la barque glisse sans effort, sans remous, comme sur une plaine inondée. Et ce calme est si majestueux et si grave qu'on se croirait au lendemain du grand déluge, avant le réveil du monde vivant. Mais du Barrage jusqu'à Assouan, c'est le tumulte et l'horreur du chaos. L'eau sortant des écluses se précipite, tourbillonne autour des

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

rochers. D'une rive à l'autre, la felouque à voile tire des bordées hasardeuses. Les monstres de basalte semblent, comme en un jeu, se la renvoyer l'un à l'autre. Puis le fleuve s'élargit, on sort de la cataracte ; la felouque s'élance plus librement entre la côte et les grandes îles. Sehel, Saloug, Ambounarti défilent l'une après l'autre ; et voici, face à face, l'oasis d'Assouan et la muraille rose d'Éléphantine.

Assouan, le Barrage, c'est encore l'Égypte, et c'est déjà la Nubie. De tous temps, cette région eut une double importance, commerciale et stratégique : elle commande les Cataractes et la voie fluviale ; elle fut, elle est encore un lieu de rassemblement pour les expéditions militaires, comme pour les caravanes dirigées vers le Soudan. On n'est maître de l'Égypte que si l'on est maître des eaux du Nil. Le général Herbert Kitchener achève de reconquérir le Soudan pour l'Angleterre au mois de septembre 1898 ; le 12 février 1899, le duc de Connaught pose la première pierre du barrage d'Assouan. En moins de quatre ans (février 1899 — décembre 1902), le gigantesque travail est terminé : désormais l'Angleterre tient la vie et la mort de l'Égypte entre ses mains.

Cette « politique des grands fleuves », nous la retrouverons aux Indes, en Mésopotamie, partout où les Anglais ont voulu asseoir leur empire. Elle leur sert tout ensemble à dominer les pays et à les exploiter. Dès l'instant qu'ils ont réduit à leur merci la puissance du grand fleuve, et qu'il leur suffit de presser sur un bouton pour ouvrir ou fermer les portes de l'eau, ils se sentent vraiment les maîtres, leur empire est inébranlable. Contre cette réalité brutale, l'Égypte proteste : elle invoque l'histoire, rappelle des précédents. La possession de l'Égypte fut toujours liée à celle du Soudan. Pour conquérir le Soudan et pour le conserver, les Égyptiens n'ont épargné ni leur argent, ni leur sang. C'est encore avec l'argent, avec les soldats de l'Égypte que lord Kitchener étouffa la révolte du Madhi. Lorsqu'en 1898, le colonel Marchand parvint jusqu'à Fachoda, lord Kitchener lui-même opposait à l'officier français, non pas les droits de l'Angleterre, mais ceux de l'Égypte. L'année suivante, un accord, plutôt imposé que conclu, plaçait le Soudan sous le *condominium* anglo-égyptien.

Cependant les deux pays demeuraient séparés. Un fonctionnaire anglais, nommé par le Khédive sur la proposition du

cabinet de Londres, gouvernait le Soudan. L'Égypte lui fournissait des soldats et de l'argent : une part des fonctions publiques était réservée aux Égyptiens. Aussitôt installés, les Anglais avaient entrepris de vastes travaux d'irrigation. Toute une région, la Djéziréh, convenablement arrosée, se révélait propre à la culture du riz et du coton. Un programme méthodique prévoyait l'extension rapide des terres irriguées. Une inquiétude folle s'empara des Égyptiens : plus on prendrait d'eau pour le Soudan, moins il en resterait pour l'Égypte ; le Nil en fournirait-il assez pour les besoins des deux pays? Au Soudan, les Anglais se considéraient de plus en plus comme chez eux : les terrains et les entreprises étaient exclusivement concédés à des maisons anglaises. N'avait-on pas lieu de craindre qu'un jour l'Égypte ne fût sacrifiée au Soudan?

Tout le peuple fut derrière Fouad, lorsqu'il revendiqua le titre de « roi d'Égypte et du Soudan ». Cependant l'Angleterre ne lui permit pas de s'en servir pour signer le rescrit par lequel il promulguait la constitution. Des émeutes éclatèrent dans les rues du Caire, aux cris de : « le Soudan à l'Égypte ! » Lors des négociations de Londres, Zagloul Pacha fit valoir une fois de plus les droits souverains de son pays sur la région soudanaise; mais en vain. Les troubles qui se succédaient au Soudan, presque sans interruption, fournirent aux autorités britanniques l'occasion d'éliminer de plus en plus l'influence de l'Égypte : les troupes égyptiennes reçurent l'ordre de repasser la frontière. L'assassinat de sir Lee Stack devait rendre encore la question plus aigüe. Son successeur, sir Geoffrey Archer, commença par expulser du Soudan un grand nombre de fonctionnaires d'origine égyptienne, magistrats, employés d'administration, maîtres d'école. Puis il annonça la création d'un corps de troupes exclusivement soudanaises, dont les officiers prêteraient serment, non plus comme naguère au roi d'Égypte, mais bien au gouverneur général britannique. Au Caire, ces nouvelles redoublèrent l'indignation des nationalistes.

Comme on le voit, plusieurs questions se posent à propos du Soudan; mais celle qui prime toutes les autres, aussi bien dans la réalité que dans l'esprit des Anglais et des Égyptiens, c'est la question des eaux du Nil. De toutes les conditions énumérées dans l'ultimatum de lord Allenby, l'opinion publique, à Londres comme au Caire, n'en a retenu qu'une :

la faculté d'étendre indéfiniment au Soudan la surface irriguée, limitée jusque-là à un maximum de 300 000 feddans (1). Cette mesure, il est vrai, fut rapportée au bout de quelques jours. Mais l'effet n'en était pas moins produit. Toute l'Égypte avait compris qu'aux mains de l'Angleterre, le contrôle des eaux du Nil pouvait devenir un moyen de pression formidable, contre quoi elle ne pourrait rien. On vit alors les adversaires de Zagloul eux-mêmes le féliciter d'avoir, l'année précédente, suspendu les travaux du grand réservoir de Djebel-el-Aoulia. Les Égyptiens ne pouvaient empêcher l'Angleterre de poursuivre son entreprise au Soudan ; mais ils ne s'y associeraient pas plus longtemps, avant d'avoir la certitude qu'ils ne travaillaient pas à leur propre ruine.

J'ai voulu connaître, sur un problème qui, lors de mon passage, troublait si profondément les esprits, l'opinion d'un homme compétent. Voici ce que m'a déclaré un haut fonctionnaire égyptien, spécialisé depuis longtemps dans les questions d'irrigation :

— Il y a certainement assez d'eau dans le Nil pour satisfaire aux besoins de l'Égypte et à ceux du Soudan. Le tout est de savoir dans quelles conditions l'eau sera emmagasinée et répartie. Ce qui rend notre position si critique, c'est que les travaux d'emmagasinage, — réservoirs, barrages, etc., — doivent être faits au Soudan, c'est-à-dire en dehors du territoire proprement égyptien. Vous comprendrez fort bien nos hésitations et nos craintes, si vous songez que ces travaux, après nous avoir coûté fort cher, pourraient un jour, non seulement ne nous servir à rien, mais encore être exploités contre nous.

« Nous avons eu naguère le grave tort de dire aux Anglais : laissez-nous prélever la quantité d'eau qui nous est nécessaire, et vous disposerez librement du reste. Un tel compte est toujours approximatif et souvent arbitraire, on peut en contester l'exactitude. D'autre part, les dépenses engagées par les Anglais pour l'irrigation du Soudan ont dépassé de beaucoup leurs prévisions : elles atteignent aujourd'hui douze millions de livres. Ce capital ne peut pas demeurer longtemps improductif. Le développement de l'entreprise soudanaise est fatal. Mais, à mon avis, il faudrait renoncer à fixer une surface *maxima* de terres irriguées, pour adopter un autre élément de mesure : le volume

(1) Le *feddan* équivaut à 4 200 mètres carrés.

d'eau dont chacune des deux parties pourra disposer. Et il faut que chaque partie puisse en disposer librement, en culture intensive ou extensive, temporaire ou permanente, comme elle l'entendra.

« L'Angleterre connaît parfaitement les besoins de l'Égypte, et pour le présent et pour le prochain avenir. Elle sait que l'accroissement rapide de notre population nous oblige à prévoir une extension aussi rapide des terres irriguées. Elle n'a pas intérêt à empêcher l'Égypte, soit de pourvoir aux nécessités actuelles de son agriculture, soit de réaliser peu à peu le programme arrêté par le gouvernement : extension de la surface irriguée en Basse-Égypte, application de la culture intensive et *pérenne* aux terres de la Haute-Égypte. Ceux qui parlent de concurrence ruineuse entre l'Égypte et le Soudan montrent qu'ils ne connaissent pas très bien la question. Toutefois la prudence devrait conseiller aux Anglais de ne pas monopoliser à leur profit les entreprises soudanaises, et aux Égyptiens d'y participer dans une large mesure.

« Les travaux suspendus seront repris : ils sont aussi indispensables au développement de l'Égypte qu'à la mise en valeur du Soudan. Quant aux garanties nécessaires, nous les trouverons, d'une part, dans l'établissement et le maintien de relations normales avec les Anglais, de l'autre, dans le contrôle de la répartition par un organe international. Vous savez que, pour régler le présent conflit, on vient de recourir aux bons offices de trois experts, un Égyptien, un Anglais et un neutre, qui est, je crois, un Hollandais. Cette commission d'études est appelée à devenir, il faut du moins l'espérer, une commission de contrôle officielle et permanente, avec des pouvoirs analogues à ceux que possède, par exemple, la Commission internationale du Danube.

Depuis assez longtemps, les techniciens anglais proposaient une solution fort simple : réserver à l'Égypte les eaux du Nil Blanc, et affecter celles du Nil Bleu à l'irrigation du Soudan : on sait que ces deux fleuves se réunissent un peu au-dessus de Kartoum. Dès avant 1914, deux grands barrages avaient été projetés, l'un, sur le Nil Bleu, à Maquar, l'autre, sur le Nil Blanc, à Djebel Aoulia. Les travaux, interrompus par la guerre, furent ensuite repris, puis suspendus. Le barrage de Maquar a été inauguré en grande pompe le 21 janvier dernier par lord Lloyd et sir G. Archer : il est destiné à l'irrigation du Soudan. Quant

a celui de Djebel Aoulia, dont les eaux seront, à ce qu'il semble, réservées à l'Égypte, la construction doit en être achevée en 1928. On calcule dès à présent qu'il fournira autant d'eau que le barrage d'Assouan. Ainsi se trouverait complété, tant par les travaux exécutés au Soudan que par ceux entrepris en territoire égyptien, à Naga Hamadi, le système d'irrigation de la Haute-Égypte, les deux barrages de Kalyoub et de Zifté devant suffire à l'irrigation du Delta. Le développement de l'agriculture, qui peut en Égypte marcher de pair avec celui de la population, serait assuré, dit-on, pour une période d'environ cinquante ans.

Cependant quelques Égyptiens jugent prudent de diriger dès à présent une partie de l'effort national et de la population vers l'industrie. Ils observent que leur pays est encore loin, à ce point de vue, d'avoir mis en œuvre toutes les ressources qu'il possède. Beaucoup de petites chutes d'eau sont inutilisées : elles ne servent même pas à faire tourner des moulins. On ne tire aucun parti de certains déchets agricoles, comme la tige de coton, ou la paille de riz, dont on pourrait faire du papier. Le péril d'une émigration forcée, conséquence de la surpopulation, serait plus sûrement écarté, si l'Égypte pouvait établir son économie à la fois sur l'agriculture et sur l'industrie.

La question des eaux du Nil étant à peu près réglée, les nationalistes s'empressent de rappeler que la question du Soudan reste encore à résoudre. Et, pour tenir la querelle ouverte, ils ne manquent pas d'arguments. Tantôt on invoque les droits politiques de l'Égypte, méconnus par l'administration anglaise, tantôt les dépenses faites par le gouvernement égyptien, soit pour contribuer au développement économique du Soudan, soit pour combler le déficit du trésor soudanais, dépenses que le Soudan n'a remboursées qu'en partie. Il semble toutefois que, si la répartition des eaux du Nil est équitablement assurée, le conflit deviendra beaucoup moins aigu, les autres points litigieux pouvant être éliminés par un retour progressif au régime du *condominium*. Quant à la question de savoir si, comme l'affirment les Anglais, la population soudanaise exècre les Égyptiens, ou si, comme les Égyptiens le prétendent, le Soudan a les Anglais en horreur, elle dépasse de beaucoup la compétence d'un voyageur. Ce qui paraît assez vraisemblable, c'est que les Soudanais ont aussi peu de goût pour leurs nouveaux maîtres que pour les anciens.

L'ÉGYPTE ET L'ISLAM

L'examen sommaire des conditions politiques et économiques de l'Égypte contemporaine a montré jusqu'à quel point l'existence et le développement de ce pays sont liés au bon vouloir et à l'intérêt bien compris de l'Europe en général, de l'Angleterre en particulier. Mais d'autre part, le peuple musulman, l'État musulman d'Égypte se rattachent à un autre monde, qui est le monde de l'Islam. Je sais bien qu'il n'est plus de mode de parler du panislamisme, ni même d'en prononcer le nom. Et pourtant, combien d'occasions n'ai-je pas eues, au cours de ce voyage, accompli presque entièrement en pays d'Islam, d'éprouver la réalité et la force des liens qui unissent entre elles, en ce moment même, les diverses familles de la communauté musulmane!

La situation de l'Égypte, sa richesse, l'importance et le prestige religieux de sa grande Université d'El Azar, tout semble destiner ce pays à jouer un rôle prépondérant dans l'évolution du monde musulman. Si l'Égypte était par surcroît un État parfaitement indépendant, peut-être la verrait-on occuper dans l'Islam le premier rang, que la politique anti-religieuse du gouvernement d'Angora a bien risqué de faire perdre à la Turquie. Il ne faut pas attacher trop d'importance à l'indifférence religieuse et au scepticisme que professent ou affectent vis-à-vis des étrangers un certain nombre d'Égyptiens des hautes classes. Ce sont des exceptions. En réalité, tout ce qui compte en Égypte, le roi, les princes, les ministres, les diplomates, les savants, les écrivains, tout ce qui peut exercer une influence ou répandre une opinion, a conscience du rôle que la nation égyptienne est appelée à jouer dans l'Islam.

C'est du Caire et d'El-Azar qu'est partie l'intimation adressée à tous les peuples musulmans, d'avoir à désigner leurs représentants au Congrès qui doit examiner et essayer de résoudre la question du Califat. Voici en quels termes un des secrétaires du comité d'organisation, Mohammed Farrag-el-Minyaoui, définit le rôle de l'Égypte dans la préparation du congrès : « Tous les peuples musulmans auront le droit de choisir une ou plusieurs personnes pour les représenter, exprimer leurs vœux et sauvegarder leurs droits dans l'importante question religieuse,

qui les concerne tous. Il n'appartient pas à la seule Égypte de donner son avis, elle qui rivalise avec les autres peuples par ses progrès et son activité. L'unique privilège qu'elle revendique, est celui d'organiser la propagande, de lancer les invitations, de veiller à ce que soient respectés les droits souverains des diverses nations, de pourvoir à ce qu'elles aient la faculté d'envoyer ici leurs délégués, d'instituer les sous-comités chargés de recevoir les représentants des peuples islamiques, et de rédiger la nouvelle circulaire qui doit être envoyée télégraphiquement par le secrétariat général aux souverains, aux gouvernants, aux chefs musulmans, pour les inviter à confirmer leur intention de se faire représenter au Congrès général islamique.

« Dans les lettres que nous avons adressées à quelques-uns de ces souverains, nous avons dit qu'il est bon que la question du Califat unisse la collectivité orientale dispersée, et que, sur cette base, on puisse reconstituer la force morale perdue par les musulmans par suite des divisions, des querelles et de l'anarchie qui, de tout temps, a été la ruine des peuples. Les peuples musulmans, sans aucun doute, attacheront à ces considérations l'importance qu'elles méritent; ils ne manqueront pas d'unir leurs efforts pour sauvegarder leurs intérêts religieux fondamentaux. Les nombreuses réponses parvenues jusqu'à présent au secrétariat du Congrès démontrent la résurrection et le réveil des nations islamiques. Ont répondu à l'appel un grand nombre de souverains, ulémas, gouvernants et chefs de congrégations : en premier lieu S. A. l'émir Ibn Abd-el-Kerim, seigneur du Rif, S. G. sultan Ibn Saoud, S. M. le roi Ali, ex-roi du Hedjaz, l'imam Yahyà Hamid-ed-Din, l'Inde, Tripoli, Tunis, Alger, les Associations pour le Califat de l'Afrique du Sud, les ulémas et les cadis de Bosnie et d'Herzégovine, ainsi que d'autres chefs et personnages influents dans les nations islamiques. Dieu vous a prescrit, comme règle religieuse, ce qu'il a recommandé à Noé, ce que nous t'avons révélé à toi-même (Mahomet), ce que nous avons recommandé à Abraham, à Moïse et à Jésus : à savoir, d'observer la religion et de ne vous point séparer en sectes (1) ».

Cette préoccupation de mettre fin aux divisions et de rétablir l'unité dans l'Islam est très remarquable; j'en ai retrouvé

(1) Document publié par le journal arabe du Caire *Al Ahram*, du 11 février 1926. La citation par laquelle il se termine est tirée du Coran, XLII, 11.

trace un peu partout au cours de mon voyage, et je devais l'entendre exprimée en termes solennels jusqu'à Téhéran, devant les chefs du clergé persan chiite, par un Égyptien, représentant officiel du roi Fouad. Plusieurs fois différée, la réunion du Congrès général islamique fut définitivement fixée au 13 mai 1926 (1). L'histoire des difficultés rencontrées, et finalement vaincues par les organisateurs égyptiens, serait trop longue à raconter ici. Je me borne à relater la conversation que j'eus sur ce sujet avec un professeur d'El Azar, qui enseigne aussi le droit musulman à l'École française de droit du Caire. Abd-el-Rahman Ibn el Mehellaouïn voulut bien, pendant une heure, répondre à mes questions. Il le fit en langue arabe. Le secrétaire de l'École française, M. Jean Marina, nous servit obligeamment d'interprète.

— Quelle est, demandai-je, l'attitude des musulmans d'Égypte touchant la question du Califat? Comment la politique religieuse d'Angora a-t-elle été jugée par les Égyptiens?

— La politique d'Angora, répondit le professeur, nous a profondément attristés, et même scandalisés. L'Assemblée nationale de Turquie n'avait pas le droit de destituer le Calife, encore moins de se substituer à lui. Notre loi ne reconnaît pas de personnalité morale. Le Calife doit être une personne physique. Il peut y avoir autour de lui un collège d'hommes compétents, qui l'éclairent de leurs avis. Mais ces avis mêmes n'ont de valeur, qu'autant qu'ils ont été ratifiés et proclamés par le Calife. Depuis qu'Angora a pris les décisions que vous savez, nous n'éprouvons plus à l'égard des Turcs les mêmes sentiments de solidarité et de sympathie que par le passé. La question du Califat intéresse ici beaucoup de gens; mais tous ne l'envisagent point de la même façon. Pour les uns, — c'est une minorité, — Abdul Medjid n'aurait pas cessé d'être le Commandeur des croyants. La majorité de nos ulémas estime au contraire qu'il faut élire un autre Calife, et beaucoup mettent en avant la candidature du roi Fouad.

— Quelles sont, aux termes de la loi musulmane, les conditions que doit remplir un candidat au Califat?

— D'abord, il doit être musulman; ensuite, il doit avoir

(1) Réuni en effet à cette date, le Congrès s'est séparé le 19 mai, sans avoir pris aucune décision. Ni la Turquie, ni les Indes, ni la Perse, ni l'Afghanistan n'étaient représentés.

donné des preuves de courage, et disposer d'une armée suffisante pour vaincre les ennemis de la foi ; il doit être religieux et pieux ; enfin, il doit avoir une connaissance approfondie du Chériat et des lois civiles.

Je n'eus pas l'indiscrétion de demander à Abd-el-Rahman s'il estimait que le roi d'Égypte remplît ces conditions : la réponse, au surplus, n'eût pas été douteuse. Mais je le priai de me dire ce qu'il augurait du prochain Congrès.

— Je pense, me dit-il, que chaque délégation recommandera son candidat, et que l'accord ne se fera sur aucun.

— Alors, qu'adviendra-t-il ? Car vous tenez, n'est-ce pas, l'institution d'un Calife pour indispensable ?

Le professeur eut un moment d'hésitation. Puis il répondit :

— Il vaut mieux, en effet, qu'il y ait un Calife. L'unité de l'Islam en est mieux assurée. Mais ne perdez pas de vue que certaines prérogatives califales, comme, par exemple, dire le droit, nommer les cadis (juges), inviter le peuple à la prière, peuvent être et sont en fait exercées par les souverains musulmans locaux, chacun dans son État.

Je poussai mon interrogatoire un peu plus loin, et voulus savoir s'il y avait à El-Azar une école de théologiens modernistes, partisans d'une évolution de l'Islam, comme j'en avais rencontré à Stamboul et à Angora. Abd-el-Rahman fit aussitôt une distinction.

— Il y a dans notre loi, dit-il, des préceptes invariables, comme ceux qui règlent les rapports de l'homme avec Dieu et les devoirs de la créature envers son Créateur : la prière, l'aumône, le jeûne, etc... Et il y a aussi des préceptes variables, qui s'appliquent aux rapports des hommes entre eux. Ces derniers varient nécessairement avec les conditions où se trouvent placées les sociétés musulmanes.

— Le sentiment religieux et ses interprètes légitimes ont-ils joué un rôle important dans la lutte que l'Égypte a engagée en vue de conquérir son indépendance ?

— Notre loi déclare que le territoire des croyants ne doit subir aucune atteinte de la part des non-croyants. Conformément à la loi, nous avons tous lutté pour la souveraine indépendance de notre pays. La loi prescrit de combattre par les armes. Mais l'Égypte n'a pas d'armes, elle est faible. Nous avons donc lutté avec l'instrument dont nous disposions : la

parole. Professeurs et étudiants ont fait dans toute l'Égypte une propagande intense en faveur du mouvement national. Une députation d'ulémas a même adressé à la Résidence britannique un appel, où les droits souverains de l'Égypte étaient formellement revendiqués. Nous ne pouvions pas faire davantage.

— Comment l'union a-t-elle pu s'établir, entre Coptes et musulmans ?

— Pour justifier leur occupation, les Anglais avaient invoqué, entre autres prétextes, la nécessité de protéger la minorité copte contre ce qu'ils appellent notre fanatisme. En réalité, ils la protégeaient malgré elle. Nous avons dit aux Coptes : venez avec nous, vous serez beaucoup mieux garantis. Les Coptes ont fait cause commune avec nous, d'abord, peut-être, pour des raisons d'intérêt, puis par patriotisme et parce qu'ils ont compris la solidarité qui devait unir tous les Égyptiens.

MUSULMANS ET COPTES

Cette « union sacrée » entre Coptes et musulmans d'Égypte, subitement déclarée, avait causé dans les milieux européens, et surtout parmi les Anglais, une véritable stupeur. Un beau matin, on avait vu sortir de la mosquée d'El Azar un immense drapeau égyptien, sur lequel figuraient, affrontés et brodés d'or pareil, une croix et un croissant. Suivi d'un cortège où musulmans et Coptes étaient mêlés, ce singulier emblème fut porté en procession par les rues du Caire. Vers le même temps, des prêtres coptes étaient invités à haranguer le peuple dans les mosquées, tandis que des imans allaient prêcher dans les églises coptes. Une commune aspiration à l'indépendance, un sentiment national exaspéré rapprochaient deux éléments qu'avaient longtemps dressés l'un contre l'autre, non seulement des fois religieuses différentes, mais aussi maintes rivalités d'ordre social et économique.

C'est à peine si l'on compte 800 000 Coptes en Égypte, sur une population totale de quatorze millions. Mais cette minorité est très compacte et relativement plus cultivée que la majorité musulmane. Tandis que les fellahs sont pour la plupart agriculteurs, les Coptes sont artisans, commerçants et, quand ils peuvent, fonctionnaires. Ayant appris à lire, à écrire, à calculer dans les écoles du Patriarcat, le Copte s'est aisément imposé

comme écrivain public, comme comptable, comme intendant : il joue à peu près en Égypte le rôle que jouait naguère en Turquie l'Arménien.

Mais, bien que beaucoup d'entre eux se fussent distingués dans les fonctions publiques par leur exactitude, leur assiduité au travail, et même par leur talent, les gouvernements qui se succédèrent en Égypte avaient toujours interdit aux Coptes l'accès aux grades supérieurs de la hiérarchie administrative. Cet ostracisme servit de prétexte à plus d'un conflit. Réunis en congrès national, les Coptes réclamèrent pour leur communauté un certain nombre de gouvernorats, préfectures, sous-préfectures, etc... Un congrès musulman, convoqué aussitôt après, protesta contre ces exigences. Le gouvernement trancha le différend en attribuant aux Coptes un nombre de places proportionnel à leur importance numérique, c'est-à-dire un peu inférieur à celui dont ils avaient disposé jusqu'alors. D'où de nouvelles colères, qui, dans certaines villes, se traduisirent par des rixes violentes et même par des commencements de massacre.

En 1919, lorsque prit corps, sous l'effort de Zagloul et de ses amis, le nouveau mouvement national égyptien, les Coptes figurèrent au premier rang des champions de l'indépendance. Le caractère intransigeant, exclusif qu'ils doivent à leur religion et aux longues persécutions qu'ils ont subies, se manifesta avec force et éclat dans les campagnes d'agitation populaire ; les chefs coptes renchérissaient encore sur les leaders musulmans en fait de revendications nationales ; ils les dépassaient en violence. Saad Zagloul avait toujours marqué pour les Coptes une sympathie très vive. Lorsqu'il fut chargé de former un cabinet, il y fit entrer le plus remarquable de leurs représentants, Wacyf Boutros Ghali : c'était la première fois qu'on voyait un Copte faire partie du gouvernement.

Tous les musulmans ne partagent pas à l'égard des Coptes les sentiments de Zagloul Pacha. Plusieurs m'ont représenté leur zèle nationaliste comme l'effet d'un simple calcul : calcul de gens qui, n'ayant pas grand chose à perdre, ont beaucoup à gagner. Si le mouvement national est couronné de succès, les Coptes pourront revendiquer leur part de gloire ; s'il échoue, leur sort n'en deviendra ni meilleur ni pire. En réalité, le rapprochement semble avoir été d'autant plus facile, que le christianisme des Coptes égyptiens, qu'ils soient orthodoxes ou

catholiques, est quelque chose de très vague et de très rudimentaire, et que, sauf de rares exceptions, le clergé copte, ignorant, grossier et corrompu, se montre aussi incapable d'action que de résistance. L'union des Coptes et des musulmans a beaucoup moins surpris les Égyptiens que les Européens. Observé de près, le phénomène est loin d'offrir le caractère d'exceptionnelle gravité qu'aurait, par exemple, aux Indes, l'union des musulmans et des Hindous. La minorité copte peut jouer un rôle important dans la vie économique de l'Égypte : la vie politique restera toujours dominée par la majorité musulmane.

LES OPINIONS DU CHEIK ABD-ER-RAZEK

Cependant, parmi les observateurs les plus avertis des choses égyptiennes, plusieurs dénoncent avec insistance le déclin rapide de l'influence religieuse dans la vie sociale et politique. « Que reste-t-il ici de l'Islam? me disait l'un d'eux. Le droit? il est européanisé, sauf en ce qui touche le statut personnel. La religion proprement dite? elle perd du terrain ici comme en Turquie. L'Islam ne sera tantôt plus en Égypte qu'une littérature et, si l'on veut, une philosophie. Le mouvement national d'aujourd'hui est indépendant de tout mouvement religieux. » Un autre ajoutait : « Vous êtes sous l'impression de votre visite à El-Azar, le cerveau de l'Islam, le centre où l'élite de chaque peuple musulman vient chercher sa pâture religieuse et intellectuelle. Mais quelle pâture! La vieille Université, avec ses vastes portiques, sa bibliothèque, ses collèges, ses dortoirs, ses dix mille étudiants de toutes nations, peut encore frapper l'imagination du touriste. Mais l'influence de ses professeurs est de plus en plus réduite. Croyez-moi, El-Azar n'est plus aujourd'hui qu'un objet de musée. »

Ces affirmations me laissaient très sceptique. L'empreinte religieuse est si profonde sur un peuple, et les deux sentiments, religieux et national, si difficiles à distinguer l'un de l'autre dans une âme orientale! Certes, je ne m'attendais pas à trouver le mouvement pour l'indépendance dirigé par des mystiques. Mais il me semblait impossible que, croyants ou non, les *leaders* du nationalisme égyptien fissent abstraction du facteur religieux. Ces étudiants, transformés tour à tour en propagan-

distes et en émeutiers, n'étaient-ils pas sous l'influence directe des ulémas? El Azar n'était-il pas toujours, non seulement le phare de l'orthodoxie musulmane, mais encore le vivant foyer du particularisme oriental?

L'incident qui éclata au Caire en septembre dernier a justifié quelques-uns de mes pressentiments. Un professeur d'El Azar, le cheik Aby Abd-er-Razek, publie un petit ouvrage : *Étude sur le Califat, le gouvernement et l'Islam.* Cette brochure attire en même temps l'attention du monde religieux et celle du monde politique. Le Palais s'émeut des opinions qu'elle expose. Le Roi exige la destitution de son auteur. Le ministre de la Justice, se retranchant derrière le statut organique d'El Azar, refuse de prendre une mesure qu'il juge illégale. Le Roi révoque par décret le professeur et le ministre. Deux autres membres du Cabinet, qui sont inscrits, comme le ministre de la Justice, au parti libéral-constitutionnel, se solidarisent avec leur collègue. Le ministre de l'Intérieur, Sedky pacha, qui voyageait en Europe, envoie aussitôt sa démission. Voilà le Cabinet par terre. Le président du Conseil, Ziwer pacha, était à Paris. Rappelé d'urgence, il parvient, tant bien que mal, à mettre sur pied un nouveau ministère. Mais les libéraux-constitutionnels font désormais cause commune avec les partisans de Zagloul et les nationalistes. C'en est fait de la coalition si péniblement formée par Ziwer et Sedky. Les deux associés de la veille sont devenus mortels ennemis. Quelques mois encore, et Sedky ira demander lui-même à la Résidence britannique la tête de Ziwer. Un nouveau cartel est né, qui mettra bientôt en échec la politique du Palais et celle du gouvernement. Et pourquoi tout ce grabuge? à cause du petit livre d'un cheik d'El Azar!

Qu'avait donc pu écrire Abd-er-Razek? je m'en suis enquis dès mon retour en Europe. Exploitant largement les travaux des savants occidentaux, et en particulier ceux de l'Italien C. A. Nallino et de l'Anglais sir Thomas W. Arnold (1), le professeur d'El Azar essaye de démontrer, tantôt à la lumière

(1) C. A. Nallino, *Appunti sulla natura del Califfato in genere e sul presunto Califfato ottomano*; Rome, 1907. — Sir Thomas W. Arnold, *The Caliphate*; Oxford University Press, 1924. — Abd-er-Razek ne cite expressément que cette seconde source. Les emprunts faits par le professeur égyptien à ces deux ouvrages m'ont été signalés par M. Kuentz, professeur à l'Université égyptienne du Caire.

des textes, tantôt par des arguments historiques, que le Califat, dès l'origine, loin de réunir en une même personne l'autorité religieuse et l'autorité civile, les pouvoirs d'un Pape et ceux d'un Empereur, ne comportait que des attributions temporelles. L'évolution qui transforma le chef primitif de la religion musulmane, commencée avec les Abassides, s'accentua sous l'influence intéressée des sultans ottomans.

Ces idées ne sont point nouvelles en Occident; mais jamais encore un écrivain arabe et musulman ne les avait prises à son compte. En outre, Abd-er-Razek leur donne une couleur d'actualité très propre à retenir l'intérêt du public auquel il s'adresse. Ainsi, pour montrer que l'élection d'un Calife ne s'est pas toujours faite avec l'assentiment du peuple, il rapproche l'avènement de Yazid de celui du roi Faiçal. Le calife Moawia voulant assurer la succession à son fils Yazid, on réunit le peuple, et un partisan dévoué lui tint ce discours : « Le prince des croyants, c'est celui-là, — et il désigna Moawia. S'il meurt, il sera remplacé par celui-ci, — et il montra Yazid. Celui qui lui refusera le serment de fidélité aura affaire à celle-là », et il brandit son épée. Les Anglais ne tinrent pas un autre langage, lorsqu'ils installèrent Faiçal sur le trône d'Irak.

L'autorité du Prophète, déclare Abd-er-Razek, était religieuse et non civile. Sa mission était apostolique, et non politique. Mission et autorité furent données par Dieu à Mahomet à titre personnel, et non transmissible, soit par hérédité, soit de toute autre façon. Au contraire, le Califat prend la forme d'un gouvernement, d'une monarchie, qui ne peut se maintenir que par le tranchant des glaives et la pointe des lances. Et l'auteur développe un long parallèle entre l' « apostolat » du Prophète et la « royauté » de ses successeurs, deux formes de l'autorité qu'il juge, non seulement différentes, mais incompatibles.

Les « monarques » n'ont vu dans la dignité religieuse, dont ils se sont indûment revêtus, qu'un moyen de consolider et d'étendre leur pouvoir politique. Ils ne se sont pas contentés des attributions reconnues à Abou-Bekr : celui-là avait été nommé « vicaire du Prophète »; ils se sont appelés « califes de Dieu ». L'autorité religieuse du Califat est devenue article de foi, au même titre que l'unité de Dieu : voilà le crime dont les monarques se sont rendus coupables envers le peuple

musulman. Et l'auteur de conclure que, le Califat n'ayant aucun fondement proprement religieux, « rien n'empêche les peuples musulmans d'abolir une organisation surannée et d'adopter un système de gouvernement conforme aux méthodes les plus modernes et aux principes que l'expérience des peuples a consacrés ».

Chemin faisant, le professeur d'El Azar rend le Califat responsable d'une des infériorités les plus manifestes dont souffrent encore aujourd'hui les nations musulmanes en général et les Arabes en particulier : l'incapacité politique. On sait de quelle admiration, de quel culte les Arabes ont entouré les maîtres de la pensée grecque, traduisant et commentant leurs ouvrages de science et de philosophie, dont plusieurs ne sont parvenus jusqu'à nous que grâce aux savants musulmans. Les Arabes ont nommé Aristote « leur premier maître ». D'où vient donc qu'ils n'ont jamais traduit ni commenté sa *Politique*, pas plus qu'ils n'ont étudié la *République* de Platon? C'est que les Califes-monarques, soucieux de garder entre leurs mains une autorité absolue, interdirent à leurs sujets un ordre de recherches qui les eût conduits à comparer cette tyrannie avec d'autres formes de gouvernement plus respectueuses de la dignité humaine et plus favorables au progrès. « Il n'est pas douteux que la politique soit la science la plus dangereuse pour la monarchie. C'est pourquoi les monarques l'ont écartée et ont empêché leurs sujets d'en aborder l'examen. » Voilà, pour Abd-er-Razek, une raison de plus de proclamer que « le Califat a toujours été, et est encore un malheur pour l'Islam, une source de misère et de corruption pour les musulmans » (1).

Que des propositions aussi hardies aient suscité, dans certains milieux, émotion et colère, on le conçoit aisément. Quelques mois avant que se réunît au Caire le Congrès pour le Califat, et que le roi d'Égypte ne posât sa candidature à la suprême dignité de l'Islam, un savant égyptien, un professeur de la grande université musulmane niait le caractère religieux attribué à l'autorité du Calife et déclarait l'institution califale,

(1) Je tiens à remercier ici M. Bounan, élève de l'École des langues orientales, membre de la Société asiatique, qui a bien voulu lire et analyser pour moi l'ouvrage d'Abd-er-Razek. Ce travail a été fait sur la 3e édition, datée de 1344-1925; Le Caire, Imprimerie du Caire.

non seulement inutile, mais nuisible aux intérêts des peuples musulmans et au progrès de l'Islam. Ses arguments atteignaient du même coup le Califat et la monarchie : comment n'eût-il pas encouru tout ensemble l'anathème des orthodoxes d'El Azar et les foudres du palais d'Abdine? Nous ne saurons jamais si le cheik Abd-er-Razek a été révoqué comme révolutionnaire ou comme hérétique.

Mais la polémique ouverte par cette publication et les incidents qui l'ont suivie devait se développer d'une manière assez imprévue. Abd-er-Razek ayant refusé au Califat toute raison d'être, soit politique, soit religieuse, les théologiens de l'Université se sont empressés d'opposer à cette thèse radicale une autre qui ne l'est pas moins : le pouvoir du Calife étant purement spirituel, son élection est une affaire purement religieuse, où la politique n'a rien à voir. La preuve en est que le Comité a appelé au Caire, pour y procéder, non pas des représentants des princes ou des gouvernements, mais les délégués des nations et des communautés musulmanes.

Cette fois, c'est au camp des politiciens nationalistes que la colère éclate, et nous en trouvons l'expression dans un article du *Balagh*. « Le Califat, que nos ulémas sont impatients de ressusciter, doit servir les intérêts de l'Islam et détourner de lui les dangers qui le menacent. Nos ulémas eux-mêmes n'ignorent point que les devoirs et les droits du Calife demeurent théoriques, s'ils ne sont appuyés sur une force effective, qui n'est pas du tout l'affaire des théologiens. Supposons qu'une puissance impérialiste moleste ses sujets musulmans et aille jusqu'à les contraindre à changer de religion; que ferait le Calife, s'il n'avait pas les moyens réels de défendre ses fidèles? Et si le nouveau roi du Hedjaz devait, comme fit, il y a trois ans, son prédécesseur, mettre obstacle au pèlerinage de la Mecque, que ferait le Calife pour faire cesser ce scandale? Non, le Califat n'est pas un problème d'ordre exclusivement théologique, ni qui puisse être résolu par des discussions entre ulémas. Il s'agit de choisir, parmi les princes du monde islamique, le plus digne et le meilleur. Quel sera le critérium de choix? Il n'est certes pas question de faire passer aux candidats un examen de théologie : ce que nous devons prendre en considération, c'est leur politique, c'est la situation de leurs États. Est-ce que des cheiks peuvent savoir si l'émir

du Nedj est plus indiqué, comme Calife, que l'émir d'Afghanistan, si le roi d'Égypte est plus qualifié que le chah de Perse, le sultan du Maroc plus apte que l'iman du Yémen ? » Et le *Balagh* conclut que l'élection du Calife n'est point l'affaire des ulémas.

L'ardeur de telles discussions contredit, en quelque mesure, l'opinion selon laquelle le sentiment religieux ne jouerait aucun rôle, ni dans la politique de l'Égypte, ni dans le mouvement nationaliste égyptien. La vérité est qu'en Égypte, comme ailleurs, la croyance religieuse, demeurée très profonde dans les classes populaires, s'est affaiblie dans quelques milieux relativement cultivés, au contact de mœurs et de pensées différentes. Faut-il admettre, pour cela, que, dans ces milieux mêmes, le sentiment religieux n'existe plus, et que le sentiment national a pris sa place? Je ne le crois pas. Ce qu'on peut observer, en Égypte, et ailleurs, c'est la fusion de ces deux éléments, suivant une formule qui n'est exactement la même, ni pour toutes les classes, ni pour tous les individus. Quand les peuples orientaux réclament leur indépendance, quand ils s'insurgent contre la domination ou la protection étrangère, bien subtil qui pourrait démêler si la passion qui les anime est surtout nationale ou surtout religieuse. Le plus souvent, elle est tout ensemble l'une et l'autre; et si nous l'appelons simplement xénophobie, c'est faute de la savoir analyser, et c'est aussi parce que nous ne l'envisageons guère que du point de vue où elle nous touche.

NATIONALISME ET CULTURE

C'est une opinion courante, que les nationalismes orientaux ont pris naissance et puisé leur meilleures forces dans les foyers de culture occidentale, et que, par conséquent, les efforts dépensés par les grandes nations civilisatrices, soit pour attirer dans leurs universités l'élite de la jeunesse orientale, soit pour créer et entretenir dans les pays d'Orient des centres d'instruction, se sont finalement retournées contre elles. Cette opinion me semble très contestable. Je ne parlerai ici que de l'Égypte et de ce que j'y ai observé.

Les Anglais n'ont rien fait, ou presque rien, pour favoriser le développement intellectuel du peuple égyptien. Il leur suf-

fisait, pensaient-ils, de trouver des paysans pour l'exploitation agricole, des ouvriers pour les usines, des manœuvres pour les grands travaux publics. Ils ont donné à l'Égypte des chemins de fer et des canaux, mais peu d'écoles. Lord Kitchener nous reprochait assez aigrement d'avoir introduit dans le pays qu'il gouvernait un enseignement secondaire et supérieur qu'il tenait pour parfaitement inutile. Je l'ai entendu moi-même, en 1912, faire le procès de notre école de droit au Caire. « Si encore, disait-il, les Français nous avaient donné une école d'agriculture! » Cet utilitarisme m'avait paru alors un peu étroit. L'expérience de ces dernières années a prouvé qu'il était funeste, et qu'en mesurant d'une main si avare les moyens de s'instruire à un peuple naturellement curieux et intelligent, les Anglais s'étaient montrés imprévoyants et malavisés.

Nos idées, sur ce point, sont différentes des leurs. Ayant reconnu de bonne heure l'aptitude singulière des Égyptiens aux choses juridiques, — on la trouve jusque chez les paysans, — nous avons fondé au Caire cette École française de droit, que lord Kitchener ne pouvait souffrir, et à qui l'Égypte moderne doit, non seulement ses avocats et ses magistrats, mais ses administrateurs et quelques-uns de ses meilleurs hommes d'État. Une section spéciale y est réservée aux élèves d'El Azar; elle est aujourd'hui très nombreuse, et ce n'est pas à l'École française que les futurs cheiks et les futurs ulémas prennent des leçons de fanatisme.

Le goût des Égyptiens pour le commerce et pour les affaires est très remarquable. Nos frères de la Doctrine chrétienne ont ouvert à Alexandrie une école pratique de banque et de commerce qui fait merveille. Les mêmes religieux donnent l'enseignement technique, primaire supérieur, ou simplement primaire à des milliers d'enfants, dans le Delta, sur le Canal et jusqu'en Haute-Égypte. On trouve des lycées français à Alexandrie et au Caire, des écoles françaises de jeunes filles, laïques ou religieuses, payantes ou gratuites, un peu partout; sans compter les établissements de l'Alliance israélite, où l'enseignement est donné en français, par des maîtres et des maîtresses qui ont fait en France leur apprentissage. Bref, dans ce pays où elle ne conservait aucun intérêt politique, la France a poursuivi et développé, dans la mesure des moyens dont elle

dispose, une œuvre magnifique de civilisation, de progrès intellectuel, moral et social (1).

La France a t-elle perdu sa peine? je ne le pense pas. Dans les milieux égyptiens les plus farouchement nationalistes, j'ai entendu faire l'éloge et reconnaître les mérites de nos institutions d'enseignement, depuis la Faculté de droit jusqu'aux écoles populaires. Les dames de la haute société égyptienne, qui depuis quelques années s'emploient avec tant de zèle à relever dans leur pays la condition de la femme, sortent presque toutes des maisons d'éducation françaises. En contribuant à répandre l'instruction en Égypte, loin d'ébranler les bases sur lesquelles repose la puissance européenne, nous avons servi la cause de l'Europe, accru son prestige, justifié sa présence et son action.

Peut-être y avons-nous d'autant mieux réussi, que nos initiatives étaient moins suspectes et portaient moins d'ombrage aux Égyptiens. Notre désintéressement politique était pour eux la meilleure des garanties. Lorsque, durant les années de guerre, quelques Anglais essayèrent, sinon de supprimer, tout au moins de réduire notre influence intellectuelle pour y substituer la leur, ils se heurtèrent à une résistance qu'ils n'avaient pas prévue. C'est qu'en adoptant notre langue, nos idées, nos méthodes, l'Égyptien n'a pas seulement la satisfaction de s'élever à un degré supérieur de culture, il a encore celle d'échapper à l'emprise britannique, par la seule voie qui lui soit largement ouverte. C'est là tout le problème : proposer à des peuples dont on veut favoriser le progrès et qui ont eux-mêmes le désir de s'instruire, une discipline intellectuelle qui développe leur génie naturel, l'ennoblisse, sans jamais le violenter ni l'asservir. Il ne s'agit pas pour l'Europe d'assimiler l'Orient, encore moins de l'annexer, mais bien de l'éclairer, ou tout au moins de le guider vers la lumière.

Si l'on songe que ces peuples orientaux ont, pour la plupart, passé par un stade de développement scientifique, artistique, religieux et parfois même politique très supérieur à celui où nous les trouvons aujourd'hui, on comprendra combien est délicate la tâche de l'éducateur européen. Elle consiste moins à créer qu'à ressusciter. J'ai entendu quelques Français

(1) Pour plus de détails, voir Maurice Pernot, *Rapport sur un voyage d'étude à Constantinople, en Egypte et en Turquie d'Asie*; Paris, 1913, Firmin-Didot, pp. 36 à 87.

déplorer que l'École khédiviale de droit du Caire, devenue l'École royale, se transforme de plus en plus en institution arabe. L'évolution est toute naturelle, et elle n'a pas empêché jusqu'ici quelques-uns de nos maîtres d'exercer, au sein de cette école arabe, une très heureuse influence. La grande Université créée par le roi Fouad est un établissement national égyptien ; mais le premier soin du souverain a été d'y appeler un certain nombre de professeurs occidentaux, et surtout de professeurs français. Nous devons accepter cette formule nouvelle, qui, tout en tenant compte des exigences légitimes du sentiment national, laisse une large place à des influences étrangères qu'on ne subit plus passivement, mais qu'on accepte dans la mesure où on les a reconnues fécondes.

Sur le fronton d'un des plus beaux palais du Caire, on peut lire cette inscription en langue française : *Institut Royal de Géographie*. Au plus fort de l'agitation zaglouliste, durant l'automne de 1924, le secrétaire général de cet Institut vit entrer dans son bureau une délégation d'étudiants et de patriotes, qui venaient demander qu'on remplaçât les mots français par des mots arabes. Le secrétaire répondit : « Attention ! Comment les étrangers, qui vont arriver des quatre coins du monde pour assister au Congrès de géographie et dont beaucoup ne savent pas notre langue, pourraient-ils reconnaître l'Institut? Ajoutez une inscription arabe, mais ne supprimez pas l'inscription française. » Ainsi fut fait; et cette solution élégante symbolise fort bien la formule nouvelle. Le Congrès international de géographie du Caire fut un grand succès pour l'Égypte et pour la science : on y entendit parler toutes les langues, même l'arabe, et surtout le français.

On dit encore que l'Europe, en révélant aux peuples d'Orient leur ancienne grandeur, en reconstituant leur histoire glorieuse, en ramenant au jour les chefs-d'œuvre de leur art, a fourni à leur nationalisme des aliments dangereux : « Sans nous, observent quelques Européens, ces peuples s'ignoreraient encore; aujourd'hui que, grâce à nous, ils se connaissent, leur premier, leur plus vif désir est de nous mettre à la porte. » Il y a là un peu mieux qu'une boutade, mais un peu moins qu'un bon raisonnement. Bonaparte, semble-t-il, ne jugea point imprudent d'amener en Égypte, après le corps d'expédition, une délégation de l'Institut. Les savants ont

travaillé pour la science, mais ils n'en ont pas moins servi un grand dessein de haute politique européenne. Depuis l'époque héroïque, où, selon l'expression de M. Pillet, il fallait, pour exécuter un relevé topographique, manier aussi habilement le sabre que le crayon, jusqu'au temps heureux des paisibles découvertes, ce dessein a été poursuivi sans relâche. Lepère, Champollion, Mariette, Morgan, Maspero, déroulant tour à tour la bandelette mystérieuse, ont révélé l'Égypte au monde et à elle-même. De bons savants, qui sont en même temps de bons ouvriers de l'influence européenne, comme M. Lacau et M. Georges Foucart, continuent aujourd'hui, dans le même esprit, l'œuvre de leurs maîtres. Après l'École française de droit, l'Institut français d'archéologie orientale et le Service des antiquités égyptiennes sont assurément les deux créations qui ont le plus contribué au progrès intellectuel de l'Égypte.

A l'Institut d'archéologie, les étudiants égyptiens sont initiés à l'histoire, à la littérature et à l'art de leur propre pays, par des leçons professées tantôt en français, tantôt en arabe. On a remarqué souvent que l'égyptologie n'avait fait encore aucun adepte égyptien notoire. Peut-être n'en sera-t-il plus ainsi dans quelques années, grâce à l'effort qui tend à associer les savants indigènes aux recherches scientifiques exclusivement poursuivies jusqu'ici par les archéologues d'Occident. On connaît le statut très libéral qui régit le Service des antiquités : les Français administrent, dirigent, contrôlent ; les terrains de fouille sont ouverts à tous les étrangers qui appuient leur demande sur des titres suffisants. L'autorisation de fouiller est accordée par le Service français des antiquités, au nom du gouvernement égyptien.

La loi de 1912, qu'on désigne souvent sous le nom de « loi Maspero », accordait une moitié des objets trouvés dans les fouilles à l'État égyptien, l'autre moitié aux inventeurs. Ce système offrait un inconvénient : rien n'empêchait les inventeurs étrangers de racheter la part attribuée à l'État et d'emporter hors d'Égypte la totalité de leurs trouvailles. La loi nouvelle (1924) applique à l'Égypte le régime introduit depuis peu par la France et par l'Angleterre dans les pays de mandat et recommandé au Congrès de Bruxelles (1922) par l'Association internationale des Académies. L'État, qui a accordé la concession de fouille, prélève sur l'ensemble des trouvailles les objets

qui, intéressant directement l'histoire, l'art, la civilisation du pays, manquent encore à ses collections; il abandonne le reste à l'inventeur. L'État ne peut revendiquer aucune pièce identique à celles qu'il possède déjà, en vue de l'échanger ou de la vendre. Les commissaires du gouvernement exercent sur les fouilles un droit de surveillance, et peuvent, au bout d'un an, faire fermer un chantier qui n'aurait pas été exploité dans les règles et au mieux des intérêts de la science.

La réforme de 1924 a fait pousser les hauts cris à quelques savants étrangers. Les Américains ne se bornèrent pas à protester : ils firent grève et fermèrent leurs chantiers. Ils n'ont pas tardé à les rouvrir, et ne regrettent pas aujourd'hui d'être revenus sur leur premier mouvement. La seule critique vraiment fondée qu'on ait élevée contre la nouvelle loi, concerne la faculté laissée aux commissaires du gouvernement égyptien d'apprécier si une fouille est bien ou mal conduite. Le jour où ce droit ne serait plus exercé par des hommes compétents et impartiaux, la situation, pour les fouilleurs étrangers, deviendrait intolérable. Quant au mode de répartition des objets trouvés, il a soulevé des objections de la part de quelques Universités ou Sociétés savantes, qui, engageant souvent pour les travaux de fouilles des dépenses considérables, auraient voulu être récompensées plus largement et en avoir, comme on dit, « pour leur argent ». Il faut observer que, dans ces derniers temps, les concessions sont demandées bien moins par des gouvernements que par des associations scientifiques, des universités et des musées.

Les auteurs de la nouvelle loi se sont inspirés, en premier lieu, de l'intérêt général de la science. Plutôt que de permettre la dispersion à travers les deux mondes, — et surtout parmi le nouveau, — de monuments importants pour la connaissance de l'histoire ou de l'art égyptien, ils ont voulu que toutes les pièces vraiment essentielles et uniques, demeurant dans le pays où elles ont été trouvées, fussent rassemblées en une seule collection publique, où il est loisible à tous de venir les étudier. Si, par ailleurs, la loi donne satisfaction au sentiment national des Égyptiens, il n'y a pas lieu de le regretter. Nous devons au contraire applaudir à l'éveil d'une curiosité et d'un intérêt que nous avons nous-mêmes suscités. J'ai été très frappé, lors de mes dernières visites au musée du Caire, du

grand nombre des visiteurs indigènes, hommes et femmes, sans compter les troupes joyeuses de collégiens que leurs maîtres promenaient à travers ces magnifiques galeries, où se révèlent en des formes si vivantes et si expressives l'histoire, la religion, l'art de la vieille Égypte.

J'ai fait la même observation à Louqsor, à Karnak et sur presque tous les champs de fouille que je visitais : il n'y en a pour ainsi dire pas un où je n'aie rencontré, parmi les touristes, quelques Égyptiens. L'intérêt provoqué dans le monde entier par les découvertes retentissantes de M. Carter dans la Vallée des Rois et du docteur Reisner à Giseh, a été ressenti également en Égypte; l'assurance que les trésors ainsi recouvrés ne quitteraient point le pays flattait l'orgueil des uns, inspirait à d'autres une joie presque religieuse. M. Carter aurait-il pu transporter sans incident de Thèbes au Caire le cercueil d'or de Toutankhamon, si on l'avait soupçonné de vouloir ramener sa trouvaille en Angleterre? Serait-il possible aujourd'hui d'arracher à sa terre natale, pour le transporter à Paris, l'obélisque de Louqsor? je ne le crois pas, et je ne crois pas qu'il faille déplorer le changement accompli.

Un jour viendra peut-être où le peuple égyptien saura gré aux savants d'Europe et d'Amérique, d'avoir dépensé tant de patience et de génie à reconstituer son histoire, les palais de ses rois et les temples de ses dieux. Le Service des antiquités ne se soucie pas seulement de trouver du nouveau, il prend soin de conserver les monuments découverts et reconstitués au cours d'un siècle de recherches et de travaux, et cette partie de sa tâche n'est ni la plus aisée, ni la moins ingrate. Par une ironie du sort, les édifices gigantesques construits par les Pharaons cessent d'être éternels le jour où nous les retrouvons. Sur les temples ensevelis, les siècles passent inoffensifs. Dégagés du linceul de sable qui les recouvrait, pylônes, colonnes, obélisques sont de nouveau soumis à l'action destructive du temps. L'eau d'infiltration, chargée de salpêtre, qui recouvre chaque année pendant plusieurs mois les dallages de Karnak, ronge impitoyablement les fondations, les assises des murs, les bases de colonnes, désagrégeant, non seulement les calcaires et les grès, mais jusqu'aux plus durs granits.

Dans la Salle hypostyle de Karnak, malgré les efforts de Legrain et de M. Pillet, tout danger n'est pas écarté de voir

s'écrouler des colonnes hautes de 21 mètres et les architraves qu'elles supportent. Une part considérable des crédits affectés par le gouvernement égyptien aux fouilles de Karnak passe à des travaux d'étayage et de consolidation, qu'il faut reprendre chaque année. Ces difficultés n'ont pas détourné Legrain, elles ne détournent pas son successeur d'autres entreprises, où l'archéologie et l'histoire trouvent largement leur compte. Trois nouveaux temples ont été récemment mis au jour, et la restauration en a marché de pair avec la fouille. Près du dixième pylône, le petit temple qu'Aménophis II construisit avec les pierres d'un de ses édifices antérieurs vient d'être heureusement reconstitué; et, dans l'enceinte de Mout, on a dégagé et relevé, pièce par pièce, au nord-est un temple de Ramsès II, au sud-ouest un temple de Ramsès III.

Le remploi de matériaux, souvent effectué par le même souverain pour ces constructions successives, met à dure épreuve la patience et la perspicacité des fouilleurs. Telle pierre, extraite des décombres, apparaît ouvrée ou inscrite sur plusieurs de ses faces, et parfois ces faces différentes portent le même cartouche : la signature d'un seul Pharaon. Pour reconstituer, il faut choisir; mais tout est à retenir pour l'histoire. En attendant une remise en œuvre problématique, chaque morceau est mesuré, photographié, numéroté. Je me suis promené à Karnak dans un immense cimetière, où gisent épars tambours de colonnes, débris de soffites, membres de statues colossales, attendant l'heure de la résurrection. Peu à peu, grâce à l'effort méthodique et ingénieux de l'archéologue, les fragments se complètent et se rapprochent, les membres s'organisent : un nouveau temple surgit et nous raconte son histoire.

A l'intérieur des édifices, chaque objet est laissé pieusement à la place où il fut trouvé. J'entre dans une chapelle latérale du petit temple de Ptah; à la première minute, rien que ténèbres; peu à peu, se détachant de l'ombre, une forme se révèle, et je reconnais le sourire de Sekhmet, la déesse à tête de lion. Une très étroite ouverture ménagée dans le plafond laisse tomber juste assez de lumière pour animer la mystérieuse et divine apparition. Quelle Sekhmet de musée pourrait nous émouvoir à ce point? Tout près de là, au mur extérieur du temple, voici la petite chouette égyptienne, mali-

cieuse, ironique, autant qu'est sévère et grave la chouette d'Athènes; et je pense à ce qu'un ami me disait hier des Égyptiens : « Ce peuple est gai, un peu moqueur; son caractère est doux, mais sa critique est aiguë. » Les hommes politiques auraient beaucoup à apprendre de l'expérience des archéologues...

Quelques jours après ma visite à Karnak, parcourant la nécropole thébaine, j'apercevais, non loin du joli temple de Deïr-el-Médiné, une maisonnette surmontée du pavillon français. Je m'approche, je frappe à la porte; un jeune homme vient m'ouvrir. C'est M. Bruyère qui, depuis quatre ans, fouille les tombes de la vallée pour l'Institut français d'archéologie. D'autres exhument des rois et des reines; plus modeste, notre compatriote se penche sur les restes de ceux qui construisirent ou décorèrent les demeures funèbres des monarques égyptiens. Le Nil divisait les deux Thèbes : celle des vivants occupait la rive orientale; sur la rive ouest et jusqu'aux montagnes s'étalait celle des morts. Mais les morts avaient leurs fonctionnaires, leurs gardiens, les ouvriers de leurs tombeaux, et jusqu'aux paysans chargés de cultiver les champs réservés à leur nourriture. Et tout cela vivait dans la nécropole.

La petite vallée de Deïr-el-Médiné abrite les tombeaux des architectes, sculpteurs et peintres préposés aux sépultures royales. Tout occupés qu'ils fussent à bien servir leurs maîtres, ces artistes ne négligeaient pas de préparer et d'orner leurs propres tombeaux. Tel caveau d'architecte ne le cède aux chambres royales que par l'exiguïté des proportions. Un confrère, imagier habile, a sculpté dans le granit les figures de l'architecte et de sa femme, qui, habillées dans un style admirable, évoquent la grâce pure et sobre des statues grecques archaïques. Que d'objets précieux sont sortis de ces tombeaux pour aller enrichir, soit le musée du Caire, soit les collections égyptiennes d'Europe et d'Amérique! Et le petit vallon semble n'avoir encore livré qu'une partie des trésors qu'il renferme. Mais il faut travailler sans bruit, presque en secret, si l'on veut dérouter ou prévenir les « rapaces », contrebandiers habiles et grands pourvoyeurs du marché clandestin d'antiquités.

M. Bruyère me montre brièvement ses trouvailles, s'étend plus longuement sur les travaux de ses prédécesseurs. La solitude, autour de nous, n'est troublée que par le bruit sec et

sourd d'un tam-tam, provenant d'un campement voisin. « Il y a eu un mort cette nuit, explique l'archéologue, et cette musique retentira dans le vallon jusqu'aux funérailles. » Je remarque : « Votre vie dans ce désert me semble aussi austère et peut-être plus méritoire que celle des anciens ermites de Thébaïde. » Le savant sourit : « Mais non! ce n'est pas triste. Vous voyez, j'ai des voisins, et même des voisins bruyants, avec qui je fais assez bon ménage. Et puis, à la saison, deux fois par semaine, je vois passer les touristes de Cook... »

A Edfou, à Dendéra, à Abydos, à Sakkara, d'autres Français travaillent en silence, poursuivant leurs recherches durant de longues années monotones. Nulle réclame autour de leur nom ; la moisson n'en est pas moins abondante et précieuse. Et, de vivre parmi les choses mortes et pour elles, ne les empêche pas de s'intéresser aux vivants qui les entourent. Je n'ai pas rencontré meilleurs observateurs, plus fins connaisseurs de l'Égyptien moderne que ces archéologues. Il faut les voir parmi leurs ouvriers indigènes, distribuant à chacun la tâche qu'il est le plus apte à remplir, obtenant de tout jeunes enfants l'effort combiné d'une attention soutenue et d'une subtilité merveilleuse.

Bientôt, peut-être, grâce au zèle et à la sympathie de ces savants, on verra des Égyptiens, formés aux meilleures méthodes, contribuer utilement aux recherches qui éclairent chaque jour d'une lumière plus complète l'histoire de leur pays. C'est là un des buts que s'est proposés l'Institut français d'archéologie. Et si, tout en arrachant à la vieille Égypte les secrets de son histoire, de son art et de sa religion, les grands ouvriers d'Occident ont ravivé la flamme et réveillé l'esprit d'un peuple, ils auront mérité deux fois l'admiration et la reconnaissance des hommes. Il est beau que la même pensée, que les mêmes mains qui découvrent et recueillent les vestiges des antiques civilisations préparent la matière, posent les fondements des civilisations nouvelles.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

VICTOR HUGO

ET LA

TRISTESSE D'OLYMPIO

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

I

Lorsque la *Tristesse d'Olympio* fut imprimée pour la première fois, au printemps de 1840, dans *les Rayons et les Ombres*, il semble bien que deux critiques seulement aient aperçu la splendeur de ce grand poème au milieu du recueil dont il était le joyau. Charles Magnin, dans la *Revue* du 1er juin 1840, lui accorda des louanges discrètes. Hippolyte Lucas, dans *le Siècle*, montra plus d'enthousiasme pour ces vers pleins « des images les plus vraies, des mots les plus touchants »; c'est, déclara-t-il, « un chef-d'œuvre que cette ode ».

Depuis, autour de la *Tristesse d'Olympio*, l'admiration a grandi; Ferdinand Brunetière, Anatole France ont commenté la sublime élégie; la comparer, après eux, au *Lac* de Lamartine, au *Souvenir* de Musset, balancer entre ces trois mélodies du souvenir les nuances de l'enthousiasme et les hésitations de la préférence, est devenu un exercice presque classique.

Mais le sens exact du poème, sous ce flot de rhétorique n'est-il point submergé? Comment le définir, d'ailleurs, si l'on ignore les circonstances, les sentiments, les réminiscences mêmes d'où le poème a jailli? Loin de briser tout armé le front du Jupiter romantique, il a grandi lentement dans sa tête : il s'est bercé dans les orages de son cœur. Il est une des créations les plus personnelles de Victor Hugo; et, par une sorte de miracle que tous les chefs-d'œuvre renouvellent, il exprime l'une des préoc-

cupations douloureuses de toute une époque. Il résume une aventure d'amour et, à travers elle, plusieurs mois vécus par un grand poète; il résume un thème poétique et, par lui, l'inquiétude d'une génération. L'histoire du « thème » et celle de l'amour, des documents inédits (1) et l'étude de quelques textes vont permettre de les présenter ici avec plus de précision peut-être, et, peut-être, aussi, avec un peu de nouveauté.

I. — LAMARTINE ET LA TRAHISON DE LA NATURE

Une inquiétude tourmente tous les cœurs romantiques : celle de ne pouvoir vaincre la trahison du temps. Nous passons, et notre bonheur avec nous. Dans l'effrayante fugacité des êtres et des choses, à quoi nous raccrocher? Puisqu'il est impossible de prolonger le présent, ni probablement de le saisir, puisque de l'avenir nous n'étreignons jamais qu'un mirage, par quel subterfuge garderons-nous le passé, qui est notre seul bien? Sa possession, la seule vraiment permise à l'homme, qui nous la garantira?.. Cruelle incertitude! Elle inspire aux romantiques leur obstinée nostalgie d'une autre existence où le temps s'arrêterait; à cause d'elle les poètes se persuadent qu'il n'existe point de poésie du bonheur; car la poésie ne commence qu'avec le souvenir; et déjà dans un premier souvenir germe un premier regret. Le bonheur ne dure que par la mémoire; vivre, pourtant, c'est oublier! Paradoxe mélancolique!

Lamartine y songea douloureusement dans la « chère vallée d'Aix », en cet été de l'année 1817 où il attendit vainement Julie Charles qui commençait d'agoniser loin de lui. Le 29 août, « assis sur le rocher à la fontaine intermittente », près de « l'abbaye d'Hautecombe, à pic sur le lac, » il conçut le poème immortel qu'il acheva d'écrire, les jours suivants, sous les châtaigniers de Tresserve. Aux tristesses des heures présentes il opposa l'évocation merveilleuse du passé. Il appela près de lui le fantôme adorable de celle qui était déjà presque une morte. Quoi de plus facile? Rien n'avait changé, depuis l'autre année, ni le lac, ni ses bords :

(1) M. Louis Barthou, que je prie d'agréer l'expression de ma respectueuse gratitude, a bien voulu m'autoriser à utiliser quelques pièces de ses collections, si riches en documents sur Victor Hugo. D'autre part, je dois à l'amabilité de M. Georges-Emmanuel Lang, la communication des lettres adressées par Juliette Drouet à Victor Hugo pendant l'automne de l'année 1837, et l'autorisation d'en utiliser quelques fragments.

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes...

Car la nature reste pareille quand l'homme se modifie. Qu'elle supplée donc, par son apparence d'éternité, aux défaillances humaines! qu'elle venge la brièveté de notre destin! qu'elle nous en console! *Le Lac*, touchante élégie en son prélude, s'élargit et grandit en sa dernière partie : le murmure d'eaux glissantes, qui enveloppait ses strophes, soudain décroît et se tait ; une majestueuse incantation plane :

O lac! rochers muets! grottes! forêt obscure!

La force mystérieuse qui dort dans l'univers est conjurée de faire participer à sa durée ce qu'il y a dans l'homme de plus instable et de plus pur :

Gardez de cette nuit, gardez, belle Nature,
Au moins le souvenir!

La beauté des choses est ainsi le tabernacle du souvenir : l'homme peut partir; la gardienne est fidèle : il retrouvera l'intégrité de son trésor... *Le Vallon*, bientôt, l'atteste :

Quand tout change pour toi, la Nature est la même...

Lamartine, des années encore, n'en doute guère. Et puis, brusquement, en 1825, comme il achevait le *Dernier chant du Pèlerinage d'Harold*, il fit éclater un cri de désespoir. C'est à l'instant qu'Harold va mourir : pour une dernière promenade, il s'est traîné, vers le soir, dans le magnifique paysage, où, sur la mer hellénique, la lumière déploie ses splendeurs :

Tout était harmonie, accords, enchantements...

Mais Harold-Byron pousse un long sanglot. Il découvre que la nature nous dépasse :

Triomphe, disait-il, immortelle Nature!
Tandis que devant toi la frêle créature,
Élevant ses regards de ta beauté ravis,
Va passer et mourir : triomphe! tu survis!

A tant d'impassible puissance, faut-il jeter l'imprécation?... Harold, au contraire, s'attendrit :

Quoi donc! n'aimes-tu pas, au moins, celui qui t'aime?
N'as-tu pas de pitié pour notre heure suprême?...

Mes yeux moins tristement verraient ma dernière heure
Si je pensais qu'en toi quelque chose me pleure...

Il ne le pense pas : néanmoins, au moment que les choses l'écrasent, c'est une suprême déclaration d'amour qu'il leur laisse. Tant Lamartine gardait encore d'illusions sur l'âme sympathique de la nature que, dans les *Harmonies*, il allait célébrer !

Quel coup secret rompit l'enchantement? Deux ans après la quête infructueuse et magnifique d'où il n'avait rapporté, en place des certitudes mystiques demandées aux Lieux Saints, que des images somptueuses et le cercueil de sa fille, Lamartine se remit à écrire le dénouement de *Jocelyn*. Dans les derniers jours du mois de septembre 1835, il en était à raconter la mort de Laurence et comme la bienveillance d'un hasard providentiel la mène expirer dans la montagne, sous l'absolution sacerdotale de l'homme qui lui dévoua le sacrifice de toute une vie. Son amie morte, Jocelyn décide de l'ensevelir près de la grotte qui fut, onze ans plus tôt, témoin de leurs innocentes amours et où lui-même n'est jamais remonté. Derrière « quatre hommes des chalets » qui portent le cercueil, il s'achemine par la montagne, dans la nuit glacée de novembre. A l'aube, le funèbre cortège atteint les lieux sacrés : les souvenirs, aussitôt, surgissent sur la route : « J'étais, écrit Jocelyn,

Comme un homme qui voit à demi dans un rêve
Un fantôme adoré qui dans l'ombre se lève.
Chaque place parlait de Laurence à mes yeux...

Chaque place : et, la tombe refermée, Jocelyn reste seul pour les revoir toutes :

Je voulus sur ces lieux si pleins de tristes charmes
Attacher un regard avant que de mourir,
Et je passai le soir à les tous parcourir...

Mais, dès le premier regard, quelle déception ! Du trésor d'amour la nature a tout laissé perdre :

Oh ! qu'en peu de saisons les étés et les glaces
Avaient fait du vallon évanouir nos traces !
Et que, sur ces sentiers si connus de mes pieds,
La terre, en peu de jours, nous avait oubliés !
La végétation, comme une mer de plantes,
Avait tout recouvert de ses vagues grimpantes;

La liane et la ronce entravaient chaque pas;
L'herbe que je foulais ne me connaissait pas!...

La grotte, elle-même, ne s'est pas mieux défendue : poussées par les vents, les feuilles, chaque automne, s'y sont amoncelées; la vase a envahi la source où, jadis, buvait Laurence :

O temple d'un bonheur sur la terre inconnu,
Hélas! en peu de temps, qu'étiez-vous devenu?...
... Dans ce séjour de paix, d'amour, d'affection,
Tout n'était que ruine et profanation!...

Jocelyn exhale un anathème désespéré :

Je reculai d'horreur! O vil monceau de boue,
O terre qui produis tes fleurs, et qui t'en joue,
Oh! voilà donc aussi ce que tu fais de nous!
Nos pas sur tes vallons tu les laboures tous!
Tu ne nous permets pas d'imprimer sur ta face
Même de nos regrets la fugitive trace :
Nous retrouvons la joie où nous avons pleuré,
La brute souille l'antre où l'ange a demeuré;
L'ombre de nos amours, au ciel évanouie,
Ne plane pas deux jours sur notre point de vie!...

Contraste tragique aux dernière strophes du *Lac*! La Nature trompe l'homme : indifférente ou hostile, elle trahit le souvenir... Avec Jocelyn, qui est prêtre, Lamartine se détourne d'elle :

Va, terre, tu n'es rien! ne pensons plus qu'aux cieux!

Quand Victor Hugo lut *Jocelyn*, aux derniers jours de février 1836, sa pensée fut frappée fortement par cet épisode : lui aussi, comme le héros du poème, il avait aimé, il aimait encore, dans la solitude et dans le secret : lui aussi, il avait associé la nature à son amour... Quelques mois plus tard, il se saisit du thème. L'auteur du *Lac*, d'*Harold*, de *Jocelyn*, n'avait écrit que le prologue et le premier acte du drame où l'homme, la nature et le destin s'affrontent avec une égale âpreté : de ce drame Victor Hugo allait inventer la péripétie capitale; il lui imposerait comme dénouement le cri d'un orgueil optimiste et profondément humain...

II. — LES TRISTESSES DU POÈTE ET LA « RÉDEMPTION AMOUREUSE » DE Mlle JULIETTE DROUET (1).

Pour comprendre l'inspiration à laquelle il obéit soudain au mois d'octobre 1837, c'est l'histoire de sa vie littéraire et sentimentale pendant les six ou sept années antérieures qu'il faudrait d'abord écrire : car la *Tristesse d'Olympio*, mélange d'amertume et de sérénité, est le reflet de toutes ses exaltations et de toutes ses tristesses. Son âme, pendant ces années-là, fut orageuse et inquiète, traversée de violents éclairs et d'ardents rayonnements. Victor Hugo, qu'on a trop souvent accusé d'avoir organisé sa vie et dominé son époque avec un tranquille et presque cynique sang-froid, a subi, lui aussi, sa crise de délire mystique et de romanesque passion.

Il a partagé d'abord les tristesses que le début du règne de Louis-Philippe inspirait aux plus nobles esprits, où la révolution de 1830 s'était répercutée par une sorte de révolution intérieure; ayant renversé, elle n'avait point construit. Les « tréteaux » de la monarchie nouvelle vacillaient sous les pieds : par les interstices, l'immensité des gouffres apparaissait. Le mal social se dévoilait brusquement; le mal philosophique et religieux se manifestait par les recrudescences du doute... Où allait-on? A des guerres, à des révolutions nouvelles? Les augures n'hésitaient qu'entre les pires présages. Comme le Lamartine de l'*Hymne au Christ*, comme le Musset de *Rolla*, le Vigny des « *Élévations* » inachevées, le Lamennais des *Paroles d'un croyant*, comme tant de graves philosophes ou de jeunes poètes, Victor Hugo se laisse imprégner par l'inquiétude de l'heure. Il célèbre les « Jeune-France » et Napoléon II; en politique, en religion, il ne sait où se prendre et il trace, au mois d'octobre 1835, en tête d'un nouveau recueil de vers, ce titre suggestif : *les Chants du crépuscule* :

> De quel nom te nommer, heure trouble où nous sommes?
> Les ténèbres partout se mêlent aux lueurs...

Le doute et l'inquiétude sont les formes revêtues, en ces années-là, par la « maladie du siècle » qui, chez les premiers

(1) L'expression est de M. Louis Guimbaud dans son livre : *Victor Hugo et Juliette Drouet*, avec un choix des lettres inédites de Juliette Drouet (Blaizot 1914).

René, avait pour symptômes la lassitude et le dédain; Victor Hugo s'en croit atteint, comme les autres...

Mais à la différence de quelques autres, il a hâte d'en guérir. Il n'a point les pâles couleurs; la générosité de son sang le travaille. Il a confiance dans un remède : l'action. Jusqu'en 1835, il a tenté d'atteindre la foule par la voix puissante du théâtre : depuis *Hernani* il a fait représenter cinq drames. Pour quel résultat? Aucun d'eux n'a obtenu de succès sans mélange; deux lui ont valu des procès, tous des jalousies : « Le drame tel que M. Hugo le conçoit et tel qu'il l'a pratiqué jusqu'à ce jour, c'est l'abolition de la moralité et de la beauté, l'annihilation de la pensée au profit de la matière, la négation de la vie, tout simplement... » Qui parle ainsi? Le grave Chasles-Aigues dans la *Revue de Paris*... Et voici qu'en janvier 1836, simultanément dans cette même *Revue de Paris* et, en Angleterre, dans la *London Review*, un jeune critique, déjà pourvu d'autorité, Désiré Nisard, publie un véritable réquisitoire contre l'œuvre entière du poète...

Pleine de promesses au début, cette œuvre, à le croire, ne s'allonge qu'en s'obscurcissant : *les Chants du crépuscule* sont pleins « d'une poesie de vieillard qui ne sait plus que se souvenir, qui rumine sans cesse, à la manière des bœufs, ses pensées d'autrefois », bref, d'une « poésie de ruminant » ! Férocement, donc, Nisard enregistrait « la mort littéraire de M. Victor Hugo... » Par trois fois en un an, de novembre 1835 à novembre 1836, l'Académie française semblait ratifier ce sauvage arrêt : elle enterrait la candidature du poète...

Aux tristesses de la réputation et du métier, s'ajoutaient d'autres tristesses, qu'on a soupçonnées longtemps, qu'on connaît aujourd'hui... Hugo voulait qu'on le crût heureux à son foyer. Il ne l'était plus que par ses enfants!... Sans cesse, entre sa femme et lui, rôdait le spectre détesté de Sainte-Beuve. Bien que toute la lumière, si l'on peut dire, physiologique, n'ait point encore été faite, — le sera-t-elle jamais? — sur la morose aventure d'amour où s'entredéchirèrent trois cœurs dont un seul fut perfide, les révélations les plus récentes ne permettent point de douter qu'elle ait bouleversé la vie intérieure du poète; quelle qu'ait été la double trahison, depuis 1831, il la connaissait, il en souffrait; pour longtemps, son âme était brisée... Il n'en travaillait pas moins, avec une énergie farouche,

avec une obstination d'airain. Dans le siècle en marche vers des destinées obscures, il voulait conquérir la première place que d'autres, tantôt un Lamartine, tantôt un Vigny semblaient d'avance lui confisquer. « S'il savait ne devoir point primer, prendre rang au-dessus de tous, il se ferait demain notaire... » Ainsi se confie-t-il à son ami Fontaney (1), en errant, une nuit, sous les galeries du Palais-Royal. Les critiques malveillantes, à force de labeur et d'art il les fera taire. Et puis, d'ailleurs, il a besoin de travailler tout simplement pour vivre et pour faire vivre. Il n'est point riche encore; sa plume est son outil...

« Cher petit ouvrier!... » murmurait à son côté la voix d'une femme amoureuse. Hélas! en ces années-là, cette femme qui se penchait vers lui pour le plaindre et le réconforter, cette femme qu'absente il invoquait dans son rêve, qu'il appelait « sa vie, sa joie, sa bien-aimée » (2), à qui, dans sa lointaine ivresse, il écrivait un soir : « Maintenant, je vais me remettre à travailler, à rêver, à faire des vers; et tu rempliras tout ce travail, tous ces vers, tous ces rêves, ô mon but (3) »; ou encore, avec une gravité plus émue : « Tu es ma bien-aimée, ma vraie bien-aimée devant Dieu et devant les hommes, toujours plus dévouée, toujours plus belle... (4) »; ou à qui encore il dédiait cette véritable strophe en un débordement de confiance lyrique : « Ce qui me calme ou m'agite, ce qui me rend triste ou joyeux, ce qui rayonne dans mes nuits, à côté de moi, et m'éclaire bien mieux que ma lampe de travail, ce qui m'enchante le jour dans mes promenades solitaires, dans mes études, dans mes rêveries, et même dans mes affaires, c'est la pensée, c'est l'idée que tu es là, que tu m'aimes, que tu m'attends, que tu penses à moi! Si j'ai quelque génie, il me vient de toi. J'ai deux ailes, en effet! Ce sont les tiennes, mon ange! » (5)... cette femme, objet de son adoration inquiète et mystique, en ces années-là, ce n'était plus sa femme... La Muse de Victor Hugo ne s'appelait plus Adèle, mais Juliette...

C'est une romantique, une paradoxale histoire, qu'un petit nombre d'initiés se murmuraient à l'oreille, vers le milieu de

(1) Antoine Fontaney, *Journal Intime* (Bibliothèque romantique, 1925).
(2) Inédit. — (3) *Id.* — (4) *Id.* — (5) *Id.*

l'année 1833 : deux ans plus tard, elle courut tout Paris après qu'un article insidieusement indiscret de Sainte-Beuve eut mis le public, presque malgré lui, dans la confidence : Victor Hugo, le poète pensif et grave, qui, dans les *Feuilles d'Automne*, avait entr'ouvert à ses lecteurs le sanctuaire de son chaste foyer, le chantre des enfants, toujours prêt à jeter l'anathème sur les frivolités et les voluptés vaines, Victor Hugo avait, comme tant d'autres, des amours illégitimes et secrètes; il entretenait une intrigue... et avec qui? avec une actrice de réputation légère, avec Mlle Juliette Drouet, plus riche de beauté que de talent, de qui plusieurs hommes d'esprit avaient pu, déjà, apprécier de près les charmes... Caprice ou passion? *Chi lo sa*? Langues, aussitôt, de courir... Mieux renseignés aujourd'hui (1), nous pouvons dégager le véritable caractère d'une liaison désormais fameuse.

Lorsque, le soir du samedi 16 février, Victor Hugo monta jusqu'à l'appartement de l'actrice qui, quinze jours plus tôt, avait achevé de l'éblouir par sa beauté en interprétant le rôle secondaire de la princesse Negroni dans *Lucrèce Borgia*, il croyait seulement qu'il venait la chercher pour la conduire dans un bal; il ne redescendit cependant qu'à l'aurore... Ni lui ni elle ne paraît avoir conçu tout de suite la force du lien qui venait d'unir leurs destinées. A Mlle Juliette le poète ne demandait que la satisfaction d'un désir qu'il croyait éphémère; elle, traitée jusqu'alors avec tant d'insouciance par un artiste comme le sculpteur Pradier, avec tant de cordial dédain par un journaliste comme Alphonse Karr, avec tant de désinvolture par un mondain comme le prince Demidoff, elle attendait de lui quelques beaux rôles et, comme nous disons, qu'il la « lançât » au théâtre... Mais l'amour, devenu leur maître, allait les engager bientôt en des voies différentes.

Dès les premières semaines, Hugo s'aperçoit qu'au lieu d'avoir satisfait un caprice, il a trouvé la plus charnelle et ardente passion : quant à Mlle Juliette, elle se sent envahie pour son poète d'une adoration chaque jour plus impérieuse.

Chacun d'eux s'efforce de ruser avec son propre cœur. Le prologue de leur liaison, — du 16 février 1833 au 9 août 1834, — est, en conséquence, plein de traverses et d'incertitudes, de

(1) Par le livre (cité plus haut) de M. Louis Guimbaud, et par celui de M. Louis Barthou, *les Amours d'un Poète*, 1919.

ruptures esquissées et de raccommodements. Juliette tente de conserver autour d'elle les apparences d'un luxe suspect... Comment Hugo ne serait-il point jaloux?... Sa jalousie se manifeste avec la même démesure que ses tendresses : il hait effroyablement le passé de son amie; les maladresses de celle-ci aidant, il en vient à douter du présent. Sans transition, il substitue « sa mine de grand inquisiteur » à sa mine d'amant extasié ; après les petits mots d'effusion viennent les grands mots, et presque les gros mots. Huit mois passent parmi les tourments, et il atteste : « Depuis huit mois que mes yeux pénètrent à chaque instant dans le fond de ton âme, je n'y ai encore rien surpris, rien de ce que tu penses, rien de ce que tu sens, qui fût indigne de toi et de moi. J'ai déploré plus d'une fois la fatalité de ta vie, mon pauvre ange méconnu, mais je te le dis dans la joie de mon âme, si jamais cœur a été bon, simple, dévoué, c'est le tien, si jamais amour a été complet, profond, tendre, brûlant, inépuisable, infini, c'est le mien... (1) » Mais par là-dessus, à la moindre maladresse de Juliette, le soupçon reparaît ; Hugo parle à la pauvre femme des « souillures de son passé », jure qu'il n'en parlera plus et, le lendemain de sa « promesse sainte et solennelle », ne peut s'empêcher d'en reparler encore : il proteste qu'il « ne sait vraiment plus où trouver des paroles », qu'il voudrait « l'écrire avec son sang... (2) » Il revenait, elle pardonnait et s'endormait, lassée : il lui rythmait une sorte de berceuse en la regardant dormir : « Dors, mon pauvre ange, moi je vais t'écrire. Oh ! je voudrais que toutes les tendres pensées que j'ai pour toi dans le cœur, descendissent sur ton beau front endormi en rêves charmants ! Cela serait bien juste que mon amour jetât de la douceur sur ton sommeil... Il n'y a que le mauvais sort qui pourrait nous séparer ; l'indifférence, de ma part du moins, jamais !.. Je veux un sourire de ces pauvres beaux yeux qui ont tant pleuré !... (3) » Une autre fois, en pleine nuit de travail, il s'interrompt pour crier vers elle que « quelque chose remuait dans ses entrailles quand il songe à elle, comme pour ses enfants !... (4) »

Tant de crises aboutissent, le 2 août 1834, à une crise suprême : Juliette part, avec sa fille Claire Pradier, pour la Bretagne où sa sœur aînée vivait près de Brest : Victor Hugo lance après elle des lettres qui, au témoignage de M. Louis Barthou,

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) *Id.* — (4) *Id.*

ne sont qu'un long rugissement de remords et d'amour : muni de mille francs, qu'il a réussi à « ramasser avec ses ongles », il saute dans la diligence : le 9 août, il joint Juliette et la ramène...

Coup de passion et abdication définitive ? Non point : coup de tête, au contraire, et de volonté ; acte d'énergie calculée, première application d'un plan de conquête obstiné, méthodique et précis. Pendant dix-huit mois, Victor Hugo s'est abandonné aux rafales de la passion qui n'ont point soufflé sur sa jeunesse ; au cœur et à la chair il a eu sa fièvre, une fièvre d'autant plus violente qu'elle était tardive... Mais en août 1834, il se ressaisit : il relève le défi du destin ; il accepte la passion qui a manqué le foudroyer ; il accepte Juliette pour tout l'avenir, et avec tout son passé, avec ses « fatalités », comme il l'écrit ; mais c'est pour prendre la direction de leurs deux vies en y appliquant sa volonté de fer. A leur amour, désormais, il imposera son sens de la composition et de l'ordre... Ce sentiment, surgi soudain dans son existence et qui a failli la bouleverser, il en fera peu à peu, avec une lente patience, un élément régulateur, un germe de bonheur, une source de joie secrètement jaillissante ; pour cela, il va s'emparer de l'âme féminine qui vient de se vouer à lui ; il va, obstinément, la modeler à l'image de son rêve, la pénétrer de son rayonnement, la repétrir de sa lumière, se l'asservir et la recréer, comme un dieu !

L'œuvre capitale de son amour, il l'organise avec la même rigoureuse logique que ses autres œuvres... C'est du passé de Mlle Juliette qu'il a sauvagement souffert. L'effacer ? ce n'est point possible... Il faut réaliser un autre miracle ; il faut tirer de lui une raison d'orgueil et de sécurité ; c'est lui qui assurera la tranquillité des amants, grâce à la théorie romantique par excellence, à celle dont Hugo s'est constitué l'exégète dramatique dans *Marion Delorme* et dont il se déclarera plus tard l'apologiste dans *les Misérables* : elle professe le rachat des coupables par la bonne volonté, et, particulièrement, la régénération, par l'amour véritable, de la femme que le faux amour a fait déchoir. Victor Hugo reprend à son compte le vers de Marion :

Et *mon* amour *te fait* une virginité !...

Il sera le rédempteur de Juliette. Comment ? En lui faisant confiance ; en unissant intimement leurs deux âmes dans la flamme d'un amour purificateur. Ainsi peu à peu, jour à jour

et minute par minute, un passé nouveau se superposera au passé ancien ; passé pur celui-là, éblouissant et sans tache, à travers lequel l'autre, — le passé maudit, — transparaîtra, épuré à son tour; les défaillances d'autrefois n'auront-elles point été nécessaires pour rendre possibles les « ascensions », les réparations et les rédemptions enivrantes?

Ce chef-d'œuvre de l'amour, le monde, sans doute, ne saura point l'admirer. Mais qu'importe? « Le monde nous juge », écrivait un jour Victor Hugo à Juliette : « Le monde nous juge, j'en ai peur pour lui, mais il ne nous comprend pas. Dieu seul sait ce que je suis pour toi, et ce que tu es pour moi. Vois-tu, l'amour se nourrit autant de la contemplation du passé que de l'aspiration vers l'avenir. Le souvenir s'ajoute au présent pour le rendre plus charmant et plus doux. » Il le lui écrivit plus tard, mais il le lui expliqua au mois d'août 1834 ; et Juliette, sous sa direction, entreprit d'acquérir de beaux et de chers souvenirs...

A partir de cette date, la jeune actrice entre, pour ainsi dire, en cellule amoureuse ; elle meurt à son passé un peu plus chaque jour ; elle se cloître au monde; elle se convertit. Elle quitte son agréable appartement de la rue de l'Échiquier, laisse saisir et vendre ses meubles, s'installe rue Sainte-Anastase à deux pas de la place Royale, près du sanctuaire de son dieu, dans un logis de deux pièces, d'un loyer de quatre cents francs. Là, dès les premiers jours, elle vaque elle-même au ménage, restreint sa dépense dont elle tient fidèlement registre et travaille de ses mains ; elle fera ses robes, ravaudera le linge et les hardes de Victor Hugo; n'est-ce point juste, puisque désormais elle tiendra tout de lui, et la vie matérielle aussi bien que celle du cœur et de l'esprit?... Elle ne sortira qu'à son bras, pour faire, selon les instants qu'il pourra lui départir, un tour de boulevard ou un tour de campagne... Ses heures de loisir, à quoi les emploiera-t-elle, sinon à lire les œuvres imprimées du poète, à copier, à apprendre ses œuvres inédites? Parmi celles-ci, beaucoup de poèmes lui sont adressés : elle s'en composera un recueil autographe, à son seul usage, qu'elle relira pendant ses solitudes. Certains même, elle les enfermera dans un sachet, toujours serré sur son cœur, comme une amulette qui doit la garder contre les mauvais sursauts du démon d'indépendance....

A peine réunis par ce mystique accord, les amants vont-ils être contraints de se séparer pour des jours entiers? ou bien de ne se voir que furtivement, au caprice hasardeux des circonstances favorables ?... Car, en cette fin d'été, la famille de Victor Hugo est installée à la campagne : elle reçoit, comme les années précédentes, la douce et large hospitalité de Bertin l'aîné, le directeur des *Débats*, dans ce domaine fleuri des Roches qui, au milieu de la vallée de la Bièvre, semble une oasis pour les âmes :

Une rivière au fond, des bois sur les deux pentes...

Sans doute, le poète a mille prétextes pour accompagner son ami Bertin que, presque chaque jour, sa calèche amène au centre de la capitale... Mais comme il serait plus heureux de sentir Juliette à quelque cent mètres de lui! Bientôt, au hameau des Metz, sur la colline pleine de vergers et de brises qui couronne au nord le village de Jouy et la vallée de la Bièvre, il découvre une maison paysanne, entourée d'un « jardin de curé », — buis, pommiers, laitues, rosiers, lavande et marjolaine, — une humble maison d'un étage mansardé, à la façade blanche, aux volets peints d'azur, qui se dresse à l'angle de deux chemins : un couple de vieux cultivateurs y vit chichement ; pour 92 francs par an, Victor Hugo obtient d'eux une chambre que Juliette, dès les premiers jours de septembre, se hâte d'occuper. Elle y reste jusque vers la mi-octobre ; l'année suivante, elle y revient à peu près aux mêmes dates, et pour le même nombre de semaines. L'été, pendant ces villégiatures, qui sont de véritables retraites amoureuses, incline rapidement ses splendeurs aux bras tendus de l'automne; les pluies d'orage, ou, pis, les pluies lancinantes d'arrière-saison alternent avec les bienveillants soleils. Qu'importe? Les deux amants retardent autant qu'ils peuvent, en ces deux années-là, le moment de regagner Paris. Dans leur vallon, ils dominent les destins et les hommes; ils sont rois !

Quatre kilomètres environ séparent les Roches du hameau des Metz : chacun des amoureux fait la moitié du chemin. A travers bois, d'ailleurs, la distance s'abrège : un antique châtaignier, à l'écorce creuse, marque, au flanc du coteau, le lieu de leurs habituels rendez-vous : le matin, ils y viennent à des heures presque toujours différentes : le premier arrivé dépose

une lettre ou un billet dans la fente de l'arbre ; l'autre, sur son genou, griffonne une réponse... Instants idylliques ! Dans le parc des Roches, Victor Hugo s'est arrêté d'abord auprès de son ami Bertin, qui lit sur un banc, qui, parfois, sommeille encore en lisant; il a franchi la grille, sous le regard indulgent de sa confidente, Mlle Louise Bertin : il s'est enfoncé dans l'étroit chemin qui sinue contre le coteau; il escalade talus et halliers : le voilà qui, sous le châtaignier, compose, à l'adresse de Juliette, une incantation d'amour où vibre une lointaine réminiscence du *Lac* :

Oh ! pour remplir de moi ta rêveuse pensée,
Tandis que tu m'attends, par la marche lassée...
Que tout prenne une voix, que tout devienne une âme
Et te dise mon nom !

A mesure qu'il achève chaque strophe, il la transcrit au crayon sur une feuille de papier à lettre : après le dernier vers, il date : « 19 septembre 1834, 9 heures et demie du matin. Sous le châtaignier (1). »

Peut-être, cependant, qu'à de tels vers Juliette préfère les billets hâtivement griffonnés... Un dimanche matin, en 1835, le poète craint « que les allants et venants du dimanche » ne mettent des obstacles à leurs « rendez-vous d'oiseaux dans les bois » ; il les maudit, car son amie avait un peu de fièvre la veille au soir ; il accourt vers l'arbre sacré : « 9 heures et demie, sous le châtaignier. — Je ne suis pas libre ce matin, et jamais, pourtant, je n'aurais tant besoin de te voir. Oh ! que je voudrais pouvoir courir chez toi en ce moment ! Comment vas-tu ? Comment as-tu passé la nuit ? Tu étais hier souffrante. Je suis dévoré d'amour et d'inquiétude... Ce n'est pas une couronne que tu devrais avoir sur la tête, c'est une étoile !... (2) »

Parfois, c'est au milieu ou à la fin de sa nuit de travail, — car, aux Roches comme à Paris, il ne relâchait guère son effort, — que Victor Hugo exhalait son âme vers Juliette. La chambre qu'il occupait regardait vers Jouy : il écrivait fiévreusement, penché vers l'horizon des Metz : « Je tourne mes yeux du côté où tu es. Il me semble qu'il me vient de là de douces pensées de

(1) *Chants du Crépuscule, XXIV.* La pièce y est datée : « Enghien, septembre, 18..., » pour détourner les soupçons. Le manuscrit autographe au crayon, — encore inédit, — est à la Bibliothèque nationale. — (2) Inédit.

confiance, d'adoration et d'amour. Il me semble que toute sorte de rêves charmants traversent lumineusement l'horizon de toi à moi. Oh! je prie Dieu qu'ils te reviennent... Dors bien : je baise tes pauvres petits pieds humides des mauvais chemins (1). »

Il arrivait que l'aube le surprît encore à la tâche ; et certain jour, la dernière épreuve corrigée pour l'exigeant éditeur Renduel, il ne se coucha point ; par la petite route fleurie d'aurore, par les sentiers pleins de rosée, il porta lui-même ce billet jusqu'à la quiète chaumière : « 5 heures du matin. — Ma bougie vient d'expirer : le jour commence à poindre. Il y a un mélange de l'une à travers l'autre : c'est à cette lumière que je t'écris, ma pauvre bien-aimée endormie. J'y vois à peine sur mon papier. Mais il fait à toute heure grand jour dans mon cœur quand il s'agit d'y lire que je t'aime... (2) »

Douce aubade! La sérénade douce et triste qui lui fait pendant, il la faut chercher dans *les Chants du crépuscule :* Victor Hugo l'avait composée un an auparavant, le 25 octobre 1834 (3), après une visite à la tranquille église de Bièvres où Juliette, à la fin d'une de leurs promenades, était entrée avec lui et soudain s'était mise à sangloter dans l'ombre :

C'était une humble église au cintre surbaissé,
L'église où nous entrâmes,
Où, depuis trois cents ans, avaient déjà passé
Et pleuré bien des âmes...

La religion, une religion toute personnelle et toute mystique, mêle ainsi ses émotions à celles dont la nature nourrit un paradoxal amour. Souvent, d'ailleurs, l'après-midi, en pleins bois, dans les « chambres de feuillage » où ils s'abritent, Hugo dispense à Juliette une sorte d'enseignement moral qui soutient leur double orgueil ; il l'initie à un vague panthéisme, mêle de la philosophie aux baisers en « des phrases lumineuses, et qui brûlent l'âme... »

Qu'importe, après de pareilles extases, le réveil, à certaines heures, des mauvaises ivresses de 1833 ?.. Hugo continue d'être jaloux d'un passé encore trop proche ; Juliette continue de craindre un avenir encore bien incertain : elle n'a pas abdiqué l'espoir de reprendre un jour sa vie d'actrice, afin d'interpréter au moins un rôle de son poète ; elle se reproche de négliger

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) Louis Guimbaud, *Ouvrage cité.*

trop, au profit de son amant, sa « pauvre petite fille » Claire Pradier, qui, alors âgée de huit ans, est en pension à Saumur Le paradis des Metz, deux ou trois fois au moins, a entendu les grondements sauvages de deux cœurs encore déchirés. Le dieu lançait la foudre, et puis redevenait un homme, un « misérable fou » d'homme, pour se faire pardonner de l'avoir, au hasard et trop vite, lancée... Ombres au tableau ; taches au soleil... Qu'importe ? Lui et elle, bientôt, ne gardaient plus souvenir que de leur ravissement. Comme ils allaient, aux derniers jours d'octobre 1835, quitter leur solitude sacrée, ils se retournaient, déjà pleins de regrets, vers les semaines enfuies : « Vois-tu, ils ont encore été bien beaux, ces jours d'automne mêlés de pluie et de vent dont nous allons sortir. Ne nous plaignons pas de cette année ; elle a été bonne, radieuse et douce. Je pense seulement que tu as eu souvent tes pauvres pieds mouillés et froids... (1) »

Sentiers humides des bois ; ornières des traverses ; boues du chemin qui fait, entre Bièvres et Jouy, tant de flexibles détours ; cailloux de ce chemin trop étroit où les tombereaux chargés de foin cahotaient, en septembre, et semblaient tituber d'une borne à l'autre borne ; vallée tour à tour débordante de soleil ou de brume ; petite maison champêtre qui contint l'univers, — ils en connaissent tous les aspects, tous les recoins, jusqu'à la forme des halliers et des haies... Ils les enveloppent une dernière fois du regard. Les reverront-ils jamais ensemble ? Ils leur confient les souvenirs de leur félicité...

III. — LES « CONTEMPLATIONS D'OLYMPIO »

Du coteau des Metz, ce n'était point le seul Victor Hugo qui repartait, au mois d'octobre 1835 ; invisible pour tout autre regard que le sien, un personnage nouveau cheminait à son côté, un « double » qui lui ressemblait comme un frère, un demi-dieu né dans la solitude, aux souffles confondus de l'orgueil, de la nature et de l'amour : Olympio...

Ce Titan farouche et dédaigneux, de qui la forme lumineuse allait désormais encadrer celle du poète, ne devait-il point beaucoup à Juliette ?... Par son adoration, par sa soumission frémissante, elle avait rendu presque illimité le crédit de

(1) Inédit.

confiance qu'il était porté à s'ouvrir à lui-même... C'est auprès d'elle, aux Roches, à l'occasion de l'indélicat article où Sainte-Beuve laissait entrevoir leurs secrètes amours, que Victor Hugo établit l'acte de naissance d'Olympio ; il adressait ainsi des conseils et des consolations à cet imaginaire ami :

Les méchants, accourus pour déchirer ta vie
L'ont prise entre leurs dents,
Et les hommes, alors, se sont avec envie
Penchés pour voir dedans...
Mais va, pour qui comprend ton âme haute et grave,
Tu n'en es que plus grand !

Ainsi parle l'ami... Et Olympio répond, parvenu déjà au détachement sublime qui lui permet de dominer les haines :

Ne me console point, et ne t'afflige pas :
Je suis calme et paisible ;
Je ne regarde point le monde d'ici-bas,
Mais le monde invisible ! ..

Ce personnage satisfait si vivement Hugo que, presque tout de suite, il rêve de composer un recueil de vers qui s'appellerait les *Contemplations d'Olympio* ; il en écrit même la préface, dont ce fragment a été conservé :

« Il vient une certaine heure dans la vie où, l'horizon s'agrandissant sans cesse, un homme se sent trop petit pour continuer de parler en son nom. Il crée alors, poète, philosophe ou penseur, une figure dans laquelle il se personnifie et s'incarne : c'est encore l'homme, ce n'est plus le *moi*... »

Mais, au début de 1837, tandis qu'il rêvait ainsi d'une poésie philosophique et générale, propre à exprimer l'âme incertaine de l'époque, Hugo se sentit impérieusement ramené vers la poésie personnelle : la *Tristesse d'Olympio* allait surgir de ce bouillonnement intérieur, qui dura plusieurs mois.

Le 5 mars, Eugène Hugo mourait, d'une dernière et plus violente crise de démence, dans l'asile de Saint-Maurice, à Charenton, où, enfermé depuis 1823, il manifestait parfois des accès bizarres de lucidité ; cette mort, d'un seul coup, fit remonter la méditation du poète vers son enfance heureuse, vers ses ambitions premières, vers son premier amour, aussi, cause initiale du tragique orage où la raison de son frère avait sombré :

sur un exemplaire de la lettre imprimée qui faisait part du décès et des obsèques, il jeta, d'une main tremblante, quelques-uns des vers qui, repris et mis au point les semaines suivantes, allaient former les strophes émues : « A Eugène, vicomte H... » (1). Son frère, au moins, partait « avec sa robe blanche... » Mais lui, quels labeurs, quels tracas il continuerait d'affronter, « surtout lorsque l'envie »

Fait, pour les vils besoins de ses luttes vulgaires,
D'une bouche d'ami qui souriait naguères,
Une bouche qui mord!...

Le nom de ce traître ami, est-il bien difficile de le deviner? Le 15 mars, Sainte-Beuve publiait dans la *Revue* une nouvelle au charme insinuant et sournois, qu'il n'avait composée, avouait-il à un ami, qu' « en vue d'une seule personne et pour la lui faire lire... » Cette *Madame de Pontivy*, comment Victor Hugo ne l'aurait-il point remarquée? C'était la première nouvelle que publiât Sainte-Beuve... Et comment, ayant lu ces pages insidieuses, Victor Hugo n'y aurait-il point aperçu un aveu encore, et une suprême sollicitation d'amour destinés à sa femme?... (2). Un mois plus tard, quand l'ironique hasard le plaça face à face avec Sainte-Beuve dans la voiture de deuil qui suivait le convoi de Gabrielle Dorval, ces deux anciens amis détournèrent obstinément les yeux l'un de l'autre.

Le passé rôde ainsi près de cette âme de poète. Même aux côtés de Juliette, le voilà qui se met à parler. Comme les premiers soleils les invitent à des promenades, les amants s'avisent qu'ils possèdent déjà un trésor de communs souvenirs. Le 26 mars, des vers évoquent le premier de tous, celui du bal de 1832; Hugo feint de s'y adresser à Olympio :

Toi, tu la contemplais, n'osant approcher d'elle,
Car le baril de poudre a peur de l'étincelle... (3).

Et sous la pièce, il inscrit : *Souvenir du jour où j'ai vu pour la première fois ma Juliette*... (4). Elle, de son côté, songe aux

(1) Ce précieux autographe est conservé à la Bibliothèque nationale, dans le manuscrit des *Voix intérieures*. — (2) C'est après cette lecture qu'il composa quelques vers irrités, que Juliette déclara « sublimes et tristes comme le combat de l'aigle contre la vipère », et que M. Louis Barthou a publiés : *ouvr. cité*, p. 252. — (3) *Voix intérieures*, XII. — (4) Manuscrit des *Voix intérieures* : Bibliothèque nationale (inédit).

ivresses dont les bois de Bièvres furent comme le « sanctuaire », — ces bois où, dit le poète en de nouveaux vers,

La mousse épaisse et verte abonde au pied des chênes...

Juliette est prise d'un grand désir de les aller revoir : « Oh! je veux y retourner bientôt! En même temps, nous irons revoir nos *Metz* où nous avons été si heureux! C'est un pèlerinage qui nous portera bonheur et que j'ai hâte de faire... (1) »

Mais le poète a bien du travail; il met au point tous les vers qu'il a composés ce printemps, pour en former le recueil des *Voix intérieures* promis à l'éditeur Renduel; en même temps, le 12 juin, à la campagne, à Auteuil, chez son oncle Louis Hugo, il rime des strophes émues à sa femme, qu'un instant il a admirée parmi leurs quatre enfants :

Regardez; les enfants se sont assis en rond,
Leur mère est à côté, leur mère au jeune front
Qu'on prend pour une sœur aînée...

Il est repris à la fois, par le passé des Metz et par celui de Gentilly, — par l'image éblouissante de Juliette et par l'image pensive d'Adèle... Il sait, au surplus, que Sainte-Beuve se prépare à partir pour Lausanne; la vilaine figure s'estompe à l'horizon; la tristesse sourde qui, depuis des mois, l'obsède, ne va-t-elle pas sentir quelque relâche?...

Et puis, en ces mêmes jours, son nouveau recueil de vers paraît. A peine est-il sorti des presses, le 27 juin, qu'il l'apporte, triomphant, dans la petite chambre de la rue Sainte-Anastase; sur la page de garde, il écrit cette dédicace : « *Premier exemplaire à toi, mon pauvre ange toujours bien aimé. — V. H.* (2). » Dans

(1) Louis Guimbaud, *ouvr. cité :* Lettre du 10 juin.

(2) Inédit; communiqué par M. Eugène Planès, possesseur de cet exemplaire, ainsi que d'un exemplaire de *Notre-Dame de Paris* dont la feuille de garde contient cette simple ligne souriante : « *Notre Dame, à ma Dame. V. H.* » Hugo aimait enrichir ainsi de dédicaces spirituelles et attendries les livres, — les siens, ou ceux des autres, — qu'il offrait à son amie. M. André Pératé possède dans sa bibliothèque un exemplaire du conte de Charles Nodier : *Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux...*, qui, au-dessus de la dédicace : *L'auteur à son ami Victor Hugo*, porte cet ardent distique, encore inédit : A J.

Si j'avais sept châteaux, vous en seriez la dame;
Et si j'avais sept corps, vous seule en seriez l'âme!
V. — 21 juin 1835.

l'harmonie formée par ces « voix intérieures », Juliette n'a-t-elle pas droit de reconnaître quelques échos de sa propre voix?...

Hélas! à peine jetées sur le siècle, ces harmonies nouvelles ne répercutent au poète que sarcasmes et qu'outrages! Pour Nisard, *les Voix Intérieures* réalisent la « décadence » qu'il avait prédite; pour Chaudes-Aigues, elles montrent décidément en Hugo un « vulgaire déclamateur », à l'égard de qui l'on ne saurait hésiter « qu'entre la compassion et le dédain... » Les journaux amis sont tièdes : Janin même, aux *Débats*, ne loue qu'avec des réticences et de la maladresse.

Et les ennuis, en cette fin de juillet, fondent sur la tête du pauvre Olympio! La petite Léopoldine brûle, soudain, d'une fièvre maligne : Hugo, « consterné », interrompt tout travail pour la soigner; car « ses femmes sont sur les dents ». C'est alors que, de Saint-Germain, le dolent Ulric Guttinguer mande à Sainte-Beuve, toujours aux aguets des événements de la Place Royale : « Cette maison doit être désolée. J'écris à ceux que le bon Fouinet appelait *deux heureux!* Mon Dieu! que d'hélas! dans la vie... » (1). Sur lui-même, vers ces jours-là, Olympio pousse un hélas! de plus. Au demi-dieu son corps vient de rappeler qu'il n'est qu'un mortel. Plus que les années précédentes il souffre des yeux, où il imagine que lui « remonte une maudite inflammation d'intestins ». Il a des éblouissements, quand il écrit; les médecins lui imposent de porter des lunettes vertes. Au début d'août, ils lui ordonnent de rompre, pendant quelques semaines, avec ses occupations, de lire et d'écrire le moins possible... Catastrophe à toute autre époque... Mais c'est l'été : « après des angoisses mortelles » (2), la frêle Didi entre en convalescence; Mme Hugo et ses enfants vont se nicher dans la verdure, auprès de l'oncle Louis, à Auteuil... Que faire de mieux que voyager?... Qu'il aille donc se distraire « je ne sais où », dit sa femme « fatiguée et découragée... » Hugo se décide pour la Belgique et le sud de la Hollande. Il va partir... Il emmènera Juliette qui, l'an dernier déjà, l'accompagna pendant une longue fugue dans le Perche et en Normandie...

Jamais, pourtant, il ne s'est montré plus morne et plus méditatif que pendant les jours qui précèdent le départ. Juliette ne lui en veut qu'à moitié. Elle sait qu'il ne s'éloigne

(1) Voir : Henri Bremond, *le Roman et l'histoire d'une conversion, Ulric Guttinguer et Sainte-Beuve;* 1925. — (2) Ulric à Sainte-Beuve.

pas sans tristesse de ses enfants pendant tout un long mois. Peut-elle deviner autre chose ? Que, depuis quelque temps, à défaut de réconciliation et d'entente, un apaisement est intervenu entre les deux époux ? Qu'au foyer, pendant la maladie de la petite Didi, Mme Hugo s'est montrée plus prévenante et plus tendre ? Que les critiques déchaînées par *les Voix intérieures* l'ont rapprochée du poète ? Qu'elle a parlé, un instant, de ne point laisser partir seul son mari souffrant ?...

Si jamais les illégitimes amours de Juliette et de Victor Hugo furent menacées de rupture, il semble, à plusieurs indices, que ce fut pendant ce début d'août 1837.

Le 10, en attendant le cher compagnon de voyage qui doit venir la chercher pour monter en voiture avec elle, Juliette lui griffonne ce billet inquiet et résigné : « Je suis prête depuis plus d'une heure. Je m'attends à voir ton beau visage triste ce soir et demain. Je ne t'en veux pas, au contraire, mais je te prie de me pardonner si ta tristesse déteint sur moi... Ainsi voilà qui est convenu : nous serons tous deux tristes comme des bonnets de nuit tout le temps que tu voudras. »

Évidemment, la pensée de Victor Hugo ne s'abandonne point sans partage à sa compagne de route. Dès le 11 août, il écrit, d'Amiens, à sa femme : « Je songe à la joie que j'aurais de vous revoir tous, mon Adèle chérie. » En réponse, il reçoit cette nette affirmation : « Il ne faut plus que tu voyages sans moi l'année prochaine... » (19 août).

Ainsi la voix d'un autre amour qu'un instant il avait cru mort, vient retentir au cœur du poète, dans le temps même que cet Olympio tente encore de s'en libérer par le voyage et l'éloignement. C'est en vain qu'à toute heure, il a près de lui le « sourire » et les « yeux ardents » de son « ange racheté », le rayonnement de ce corps amoureux dont « il ne sait même plus si le beau marbre blanc a eu en effet besoin d'être lavé... » Il reste songeur. La voix du passé, — de tous les passés, — monte, obsédante, au fond de son souvenir...

MAURICE LEVAILLANT.

(*A suivre.*)

PAGES DE GLOIRE AU MAROC

II [1]

LA DÉFENSE DU POSTE DE BOU-HALIMA

Construit sur une colline, le poste de Bou-Halima jouissait d'une vue admirable. Nul doute que, dans quelques années, les touristes ne viennent visiter cette région pour s'en enchanter et s'émerveiller de voir qu'à côté du bled aux grands espaces monotones et brûlés, le Maroc offre également des sites d'une fraîcheur délicieuse.

D'une part, Bou-Halima surplombe la profonde vallée de l'oued Noual, affluent du Leben; d'autre part, il domine les jardins du Djenane Medjbeur. Ces jardins du Moghreb ne ressemblent pas aux nôtres. Ils sont un peu fous. Dans les plates-bandes qui forment des rectangles que bordent des allées surélevées, croissent librement les orangers, les citronniers doux, les grenadiers, les figuiers, les abricotiers et bien d'autres arbres encore. Entre eux, on sème de l'orge, des légumes : carottes, choux, courgettes, navets. D'un tronc à l'autre, la vigne suspend ses pampres. Il y a des jasmins qui embaument et si l'on dit au propriétaire : « Tu les cultives pour le rapport. » Il répond : « Non, pour le plaisir. » Ainsi que les Orientaux, les Marocains goûtent la volupté des odeurs suaves.

Le poste de Bou-Halima avait pour chef le capitaine Le Baron, commandant le secteur et la compagnie. Sous ses ordres : un sergent-major, trois sergents, un caporal et sept

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1926.

soldats européens auxquels il convient d'ajouter un sergent, trois caporaux, dix-neuf tirailleurs sénégalais.

Rien de spécial dans la forme rectangulaire du petit ouvrage dont les murs étaient pourvus, aux angles, de bastions pour mitrailleuses. Le flanquement du poste, à l'est et au sud, était assuré par les deux blockhaus de La Koubba et de Bou-Halima. Un canon de « 75 », un canon de « 37 », deux mitrailleuses et six tromblons V. B. servaient à sa défense. Afin de ne pas estimer cet armement au-dessus de sa valeur et pour bien faire sentir le mérite de la résistance acharnée des assiégés, rappelons que les murs étaient en pisé, que les angles morts autour du poste étaient nombreux, enfin que les mitrailleuses calées par des moyens de fortune se déplaçaient à chaque instant.

Le ravitaillement en eau qui conditionnait en partie la durée de résistance des combattants se faisait à la source de Djenane Medjbeur, située à environ quatre cents mètres du poste. Matin et soir, les animaux allaient boire à l'oued Noual.

Ainsi que les autres postes de la région, celui de Bou-Halima devait protéger les tribus soumises de la plaine de l'Ouergha et surveiller les voies de passage naturelles vers le massif rifain. En ce qui le concernait spécialement, il avait pour mission d'interdire à l'ennemi l'accès de la hauteur sur laquelle se trouvait le poste de Bab-Mizab.

***

Les hostilités sont commencées depuis plusieurs semaines, et le capitaine Le Baron n'a rien encore à noter dans son journal. Autour de lui, les tribus sont paisibles. Le mérite de ce calme, — relatif, il est vrai, — lui revient entièrement. A peine arrivé dans le secteur, il a senti la nécessité de constituer, autour de ses positions, un noyau de partisans fidèles. Malgré les avis du service des renseignements : « Ne faites pas de sorties; il y a du danger », il a pris sur lui d'aller visiter les postes, de les ravitailler, de s'attacher les chefs indigènes de la région, de remonter le moral de tous en redonnant confiance à la population harcelée et travaillée par les dissidents et les Rifains.

Tel est l'ascendant qu'il a su prendre qu'on voit le cheik (1) des Houaras, Ali, déposer au poste ce qu'il a de plus

(1) Chef d'un petit village ; prononcer chirhe.

précieux : ses tapis, ses ustensiles de cuivre, ses provisions de laine, sa réserve d'huile, et se mettre aux ordres du capitaine avec ses partisans. Tous les soirs, jusqu'au 21 juin, les troupeaux des villages environnants seront amenés sous les murs du poste ; les femmes et les enfants également demandent protection à Bou-Halima ; malgré son désir de les défendre, le capitaine Le Baron ne peut leur donner satisfaction et doit refuser de les recevoir.

Le 21 juin, le petit fort de Bou-Halima est encerclé par l'ennemi.

La garnison d'Aïn-Matouf ayant été relevée, les dissidents gagnent les rochers de Bab-Taza. Le poste de Bou-Halima leur semble une proie facile. Il suffira de l'écraser sous un bombardement violent. La garnison ne pourra se replier et succombera comme ont succombé Bibane et Beni-Derkoul.

Le capitaine Le Baron ne cache rien de la situation à ses hommes. Chez tous, il trouve le même courage, le même esprit de sacrifice. En dépit d'attaques incessantes, la vie du poste conservera son rythme habituel. Matin et soir, le clairon Noza-Ouaxone n'oubliera jamais de rendre les honneurs au pavillon qui flottera fièrement sur Bou-Halima du 21 juin au 4 juillet. Exténués par les combats, par les nuits sans sommeil, les hommes conserveront leur entrain, leur gaieté. Un soir, dans l'air assoupi, mais encore brûlant, on verra le sergent Malaterre profiter d'une heure d'accalmie et organiser des jeux pour les tirailleurs. « Quelle sécurité, dira le capitaine Le Baron, d'être avec ces braves gens ! Si j'étais blessé, je savais qu'ils me relèveraient ; si je mourais, ils emporteraient mon corps. » Dans un poste de la ligne, neuf d'entre eux ne se sont-ils pas fait tuer successivement pour ramener leur lieutenant tombé ?...

Qu'on me permette ici de citer une anecdote. Elle est caractéristique. J'en ai connu le héros, Ma-Fouta, l'un des défenseurs du poste de l'Aoudour. Petit, trapu, avec une large face plate comme un cadran et frottée d'on ne sait quelle graisse, Ma-Fouta aurait fourni à un dessinateur un modèle parfait pour une réclame de cirage. Sous une enveloppe un peu grotesque, le brave garçon fut une espèce de héros. Avant d'être tirailleur, il servait comme « boy » au Cameroun. L'officier avec qui il était fut tué. Durant cinq jours, Ma-Fouta demeura auprès du cadavre. Ses provisions épuisées, il pensa à gagner quelque

village où se ravitailler. Tandis qu'il cheminait, il se prit à réfléchir, il eut des remords : « Moi, pas bien faire... » Il retourna sur ses pas.

Vingt jours plus tard, le hasard d'une inspection fit qu'un administrateur vint à passer. Il trouva Ma-Fouta mourant de faim, mais veillant le cadavre, le sabre de son officier à la main. On le soigna. Quand il fut rétabli, l'administrateur lui dit : « Toi, y a bon pour faire tirailleur; va t'engager... » Ainsi fit Ma-Fouta...

Cependant, autour de Bou-Halima, le cercle se rétrécit. Le 21 juin, les Rifains s'emparent de Bab-Taza, incendient les villages de la plaine et serrent le poste de près. A mesure qu'ils avancent, pillant tout, on entend monter du pays désolé des clameurs lugubres auquelles répondent des hurlements de joie, grands cris sauvages semblables à ceux des bêtes.

A minuit, sous un ciel sans lune, mais merveilleusement fleuri d'étoiles, une fusillade violente est dirigée sur le poste qui réplique aussitôt à la mitrailleuse et au V. B. Plus angoissant, à cause des ténèbres, le combat dure toute la nuit. Au lever du jour, les Rifains se replient sur les rochers de Bab-Taza poursuivis par nos obus qui les harcèlent. « Ma tactique, écrira le capitaine Le Baron, était de donner l'impression que non seulement, je saurais me défendre, mais que j'étais assez fort et bien armé pour rechercher moi-même toutes les occasions d'attaque. »

Entre Bou-Halima et la crête du poste de Bab-Mizab s'étend un bois d'oliviers. Jusqu'ici, il a été entre nos mains. Sous le couvert de son feuillage, les deux postes pouvaient communiquer; mais, le 28 juin, à l'heure crépusculaire, quelques centaines de dissidents débouchent des crêtes de Bab-Mizab. A toute allure, ils courent vers le bois, s'en emparent.

Comment assurer la liaison, désormais, entre les deux postes? Le hasard sert les combattants. La nuit tombée, une femme est vue rôdant autour des fils barbelés. Couverte de loques crasseuses, c'est une de ces vieilles à qui la loi de l'Islam permet, — même dans les villes, — de montrer leur visage. Il est certain que, par lui, elles n'inciteront pas les « croyants » à des pensées défendues. Rien d'affligeant comme le spectacle de leur peau parcheminée et collée sur les os, de leurs rides profondes, de leurs yeux aux paupières sanglantes, de leur bouche, trou

d'ombre et sans lèvres. Celle-ci paraît soixante ans, mais il se peut, après tout, qu'elle n'en ait que quarante. La vie est dure aux femmes du bled.

La vieille demande à parler au chef du poste. On la laisse entrer. Elle explique qu'elle a faim. Le capitaine Le Baron lui fait donner du café, un peu de sucre, de la farine ; mais, à une condition : elle portera un message à Bab-Mizab. La vieille accepte.

On la revit à Bou-Halima pendant quelques jours. « Sauf dans les derniers temps, où elle me répétait : « Les Rifains sont partis, tu n'as plus rien à craindre, note le capitaine Le Baron, elle remplit assez exactement les missions dont nous la chargions. » Qu'est-elle devenue? Tuée, peut-être, au cours d'un combat : « Elle n'était pas bien intéressante, dira encore Le Baron. Comme il arrive presque toujours, elle trahissait des deux côtés. Si elle me renseignait sur ce que faisaient les Rifains, elle les avertissait de tout ce qu'il lui était donné de voir et surprendre dans le poste. »

Étroitement serrés, les assiégés ne peuvent plus aller à la source. Dans les réservoirs, l'eau commence à baisser. Or, les Sénégalais sont de grands buveurs d'eau. Facilement, ils en absorbent trois et quatre litres par jour. Quand ils sont réduits à n'en avoir qu'un quart et même un demi-quart, ils souffrent terriblement. Le capitaine décide de tenter une sortie pour se rendre à la source. Des tirs précis et efficaces la préparent. Le sergent Guichen et quatre soldats européens emplissent leurs musettes et leurs poches de grenades. Leur rôle consistera à protéger les hommes de la corvée. Au nombre de dix, ceux-ci se munissent de récipients. Européens et tirailleurs sortent du poste. Mais, des tranchées d'une vieille kasbah qui est aux mains de l'ennemi et à peine à 400 mètres, on les guettait; on les a vus; on les vise. Les hommes se défilent comme ils peuvent. Appuyés par les « grenadiers », ils parviennent à la source, remplissent leurs jarres, les mettent sur leur tête. De leur long pas souple, ils remontent vers le poste. Tout a été si bien mené, on a si adroitement manœuvré, que la corvée rentre sans avoir un seul blessé.

Quelques jours plus tard, un autre événement fait battre le cœur des assiégés d'une impatience joyeuse. Un avion laisse tomber un sac postal, non dans le poste, par malchance, mais à trois cents mètres environ.

Depuis quarante jours, à Bou-Halima, on est sans courrier. Tant pis! Il arrivera ce qu'il arrivera. Le sergent Guichen, les soldats Michaud, Belloiseau et Guérin se dévouent. Les balles sifflent autour d'eux. De Bou-Halima, on les voit se baisser, ramper dans les hautes herbes; mais, bientôt, on les perd de vue. Vingt minutes passent, vingt minutes qui semblent des heures! Une patrouille va sortir pour aller à la recherche des quatre braves. A cet instant, on distingue dans les herbes un remous. Les hommes rapportent le sac. Autour du capitaine qui l'a ouvert, les combattants se pressent. Toutes les mains se tendent. Chaque Européen et presque chaque tirailleur reçoit une lettre de France ou de l'Afrique occidentale. Ce soir-là, Bou-Halima connut une heure de félicité que, par un hasard merveilleux, la fusillade ennemie ne vint pas troubler.

Cependant, le canon qui avait bombardé Medioûna a été amené par les Rifains jusqu'à Bab-Mizab. « Nous nous rendions compte, dit le capitaine Le Baron, que ce serait bientôt notre tour. » En effet, à partir du 28 juin, les obus ennemis ne cessent de tomber sur Bou-Halima. Du petit poste on rend coup pour coup, et, la plupart du temps, l'artilleur Nogarese est assez heureux pour réduire la pièce ennemie au silence.

Mais, à force de servir, les mitrailleuses s'enrayent; le seul tire-douille du poste se casse dans l'âme d'une pièce. Si l'on ne veut être désarmé, il en faut un autre, absolument. Alors, on voit le tirailleur Kouassi-Konan aller résolument le chercher, sous une pluie de balles, au blockhaus. Il porte en même temps, au caporal Desbuissons qui y commande, l'ordre suivant : « En cas d'évacuation du poste, faire sauter le blockhaus et se replier sur Bou-Halima, aussitôt que le pavillon de Bou-Halima sera amené. »

Nuit du 30 juin au 1er juillet. Des lueurs jaillissent dans l'obscurité : une attaque ennemie se déclenche. Les assaillants sont cloués au sol, à 50 mètres du réseau, par un barrage de mitrailleuses et de grenades. Preuve qu'ils ont été fortement touchés, ils se retirent, sans relever leurs morts et poussant des clameurs de rage. Quelques-uns des assaillants qui parlent français invectivent contre les Sénégalais. Ceux-ci répondent aux insultes par des insultes. Le tirailleur Kalaba debout sur le parapet lance des grenades sur les derniers Rifains. Les

balles lui claquent aux oreilles. Le garçon rit. Le poste exulte.

Le 1er juillet, nouvelle attaque menée par des réguliers rifains. Elle est arrêtée par un feu de mousqueterie commandé par le sergent Guichen dont la mitrailleuse s'est enrayée. Six cadavres visibles du poste restent sur le terrain.

Le 2 juillet, une deuxième pièce d'artillerie se révèle et

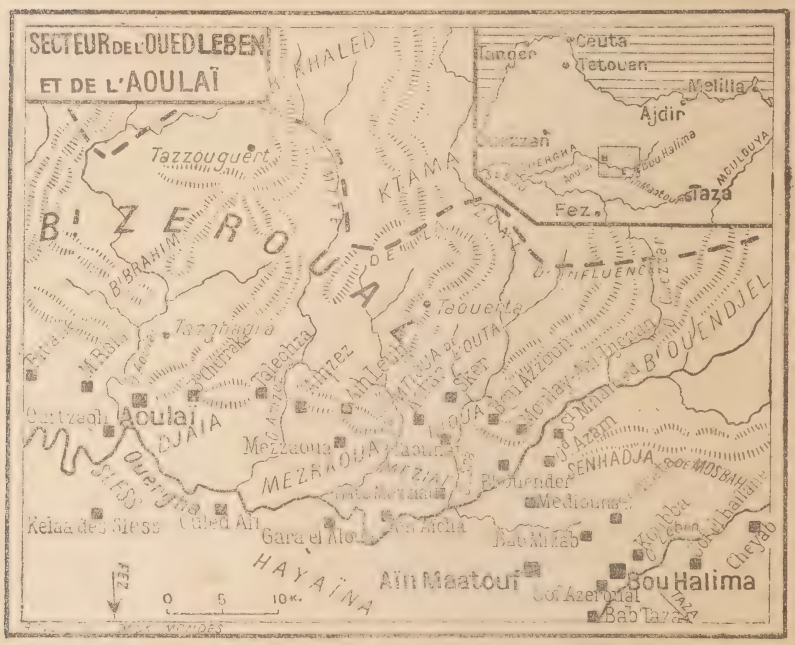

LE FRONT MAROCAIN AU NORD-EST DE FEZ

pilonne le petit poste : elle est réduite au silence par le « 75 » de Bou-Halima et par le canon du groupe mobile du colonel Lagarde, parvenu sur les crêtes de Bab-Taza où il s'est installé.

Tradition constante dans notre histoire militaire en Afrique : tout poste encerclé doit être secouru. Le 2 juillet, le colonel Lagarde envoie à Bou-Halima un message optique :

« Tenez jusqu'à ce que nous reprenions Bab-Taza. »

Et le 3, par message lesté :

« Préparez destruction de tout le matériel, munitions et approvisionnements de votre poste, de manière à pouvoir faire

tout sauter pour le moment où le G. M. attaquera, le 4, au matin... »

Pendant la journée, deux foyers d'explosion sont organisés; l'un, dans le magasin de l'administration, l'autre dans le magasin aux munitions. La nuit venue, on accumule dans la cour du poste, les vivres, les pièces de couchage, les tables, l'alcool du « soukier (1) », les munitions. Le tout est arrosé d'essence.

Au jour naissant et le travail fini, la voix du capitaine commande :

— Tout le monde dans les tranchées.

A peine l'ordre est-il exécuté qu'un obus tombe sur le magasin de l'administration et y met le feu.

Rapidement l'incendie progresse, gagne tout le poste. Les Rifains se ruent à l'attaque. Incendie et explosions à l'intérieur, assaut ennemi au dehors : « ce fut un dur moment », écrit le capitaine Le Baron.

Et voici que les munitions commencent à manquer! Pour en avoir, il faudrait parvenir jusqu'à celles qu'on a accumulées afin de former un deuxième foyer d'explosion, susceptible de sauter d'un moment à l'autre. Alors, soutez bien! Dans un élan superbe, un soldat, le soldat Michaud, se dresse hors des tranchées. Il a toutes les chances d'être tué; rien ne l'arrête: il s'élance, il court. Ses camarades le voient revenir rapportant une caisse de cartouches et plusieurs caisses de grenades. Les éclatements reprennent contre les Rifains; les sifflements renaissent. Après ceux-là, d'autres... d'autres encore... Bou-Halima tient bon. Tant qu'il tiendra, il tiendra.

A huit heures, le colonel Lagarde transmet un nouvel ordre :

« Le terrain paraît libre entre nous et vous. Repliez-vous sur notre camp où le cheik vous conduira.

« Votre mouvement sera couvert par l'artillerie. J'envoie la cavalerie au-devant de vous. »

Le drapeau du poste est amené. A ce signal, la garnison du blockhaus fait sauter ses munitions et rejoint Bou-Halima au pas de course. Les soldats Tuerin et Bellousseau vont, de leur propre initiative, chercher les mulets aux douiras; ils les

(1) Du mot souk : marché.

bâtent rapidement et la garnison, capitaine en tête, quitte le poste.

Le tir d'encagement se déclenche. La fusillade ennemie s'acharne. La courageuse petite troupe réussit quand même à passer. Le sergent Malaterre et deux tirailleurs sont blessés.

Une heure plus tard, la cinquième compagnie avait rejoint le groupe mobile du colonel Lagarde. Ses pertes totales se montaient à 13 tués, 20 disparus et 45 blessés.

L'ÉPOPÉE DE L'AOULAÏ (1)

Dans l'histoire de la défense des postes encerclés, les épisodes de la lutte soutenue, à l'Aoulaï, par le capitaine Dubois et ses tirailleurs mérite d'occuper une place de premier plan.

Établi sur la terrasse d'une hauteur à pic sur un ravin, le poste d'Aoulaï était formé de baraques entourées d'un mur d'enceinte que protégeait un réseau de fils barbelés. Son système défensif était fondé sur l'aide d'une tour voisine dite de l'Aoulaï et sur l'appui de blockhaus voisins situés à Ourtzag et à Bab-Cherarka.

Jusqu'à la fin d'avril, l'Aoulaï n'est nullement inquiété. Le dernier jour du mois, un fait anormal se produit. En temps de paix, on a coutume, dans les postes, de laisser pénétrer et s'installer, pour la journée, un indigène qui ravitaille les troupiers. Lhassen, le soukier de l'Aoulaï, couchait au douar. Le 30 avril, on s'étonne au poste de ne pas le voir paraître, le matin, comme d'habitude. Autre signe de mauvais augure : les pistes, dans le bled, sont désertes. Nul indigène ne s'y aperçoit, poussant devant lui son bourriquet familier, ou le piquant avec un bâton pointu dans une plaie laissée intentionnellement à vif pour que la piqûre soit plus cruelle...

L'attaque se produit dès le lendemain, 1er mai. Toute une bande gravit les pentes vers le poste. En tête, une masse confuse de burnous : les hommes. A leur suite, un moutonnement de haïks et de foulards aux couleurs jaunes et pourpres qui cachent pudiquement les cheveux : les femmes. Dès que la bande est à portée, quelques coups de fusil retentissent, puis

(1) Ce récit a été écrit d'après le rapport que m'a fourni le lieutenant-colonel Durand et ce que m'a raconté le sergent-major Ristorto.

des coups de canon. Un obus bouleverse de fond en comble les cuisines. Il est huit heures du matin.

Tandis que le lieutenant Charpenel repousse l'ennemi, le capitaine organise le poste afin que ses occupants soient abrités contre les obus et les grenades. Celles-ci n'étaient pas alors très redoutables : « Les dissidents les fabriquaient eux-mêmes, remarquera le sergent-major Ristorto, en employant des moyens de fortune. De même que nous avions procédé au début de la grande guerre, ils prenaient de vieilles boîtes de lait condensé ou de sardines et les remplissaient de cheddite et de quelques billes. Avec une allumette, ils mettaient le feu, lançaient l'engin. Ça faisait un pétard de tous les diables, mais peu d'éclats. Heureusement ; s'il y en avait au beaucoup, je n'aurais plus de tête, car j'ai été blessé quatre fois à la figure par leurs maudites boîtes. »

Le 2 mai, l'ennemi attaque violemment : ses tireurs postés de l'autre côté du ravin, vis-à-vis de la plate-forme de l'Aoulai mais plus haut, sont admirablement placés pour nous faire le plus de mal possible. Il faut agir sous leur feu qui rend tout mouvement difficile à l'intérieur même du poste ; mais le 5, le fortin est organisé pour résister : « Chaque homme, dira le capitaine Duboin, a travaillé, combattu ou veillé, sans relâche, pendant près de cent heures, mangeant ou buvant à peine et respirant un air effroyablement empesté par les cadavres d'une trentaine d'animaux tués par l'ennemi. »

Tandis que ces événements se passaient au poste principal, ses points de soutien étaient violemment attaqués. Le blockhaus d'Ourtzag qui bordait la lèvre d'une haute falaise était en butte, depuis le 25 avril, au tir de harcèlement des Rifains embusqués dans un bois d'oliviers, bois sacré à cause du tombeau d'un marabout. La garnison résistait avec acharnement.

Le 6 mai, au matin, le bombardement redouble. Chaque explosion est suivie de clameurs délirantes, puis le canon gronde à nouveau et les clameurs reprennent plus hautes, plus triomphantes. Le petit ouvrage est en partie démoli. Du grand poste, impossible de le secourir. « Nous n'avions pas de canon, constate le sergent Ristorto, et le blockhaus était trop loin pour utiliser nos mitrailleuses, nos fusils. »

A neuf heures, les combattants de l'Aoulai voient les gro-

nadiers rifains, qui sont blottis dans les anfractuosités de la falaise comme en des niches, jeter leurs grenades dans l'Ourtzag. Un peu plus tard, le canon ennemi commence à tirer. Un millier de dissidents précédés de grenadiers rifains s'élancent à l'assaut du blockhaus. Ils s'en emparent après un court combat à l'intérieur du poste. Ils le pillent, prennent son canon et, pendant deux jours, travaillent à raser complètement ce qui reste du blockhaus. Que sont devenus les combattants de la garnison ? Tous ont été tués.

Ce même jour, les Rifains déclenchent une violente attaque contre le poste de l'Aoulaï. Avec le canon de « 75 », qu'ils viennent de nous prendre, et qu'ils ont mis en position à 900 mètres, ils tirent de plein fouet : leur premier obus traversant un mur, tue l'ordonnance du capitaine qui sortait de la cagna de son chef.

A partir de quinze heures et jusqu'au soir, la lutte ne cesse pas. Les obus s'abattent sur le poste. A plusieurs reprises, les Rifains semblent triompher. Finalement, nous les repoussons. Ils se retirent derrière les hauteurs de l'Ourtzag ; et disparaissent dans les oliviers. La fusillade sur les créneaux cesse. L'intérieur du poste est jonché de morts et de mourants.

« Fait singulier, remarque le sergent Ristorto, fait que nous ne nous sommes pas expliqué : jamais, dans ce siège du poste de l'Aoulaï, les ennemis n'ont tenté d'attaquer de nuit. » Le 7, au matin, les Rifains recommencent à pilonner durement le petit fort. Ils ont mis deux canons de « 75 » en batterie. Un obus démolit le tambour sud-est ; d'autres explosent dans le bureau et le magasin de subsistances. En même temps, le poste de Bab-Cherarka est violemment bombardé. Dès le début des hostilités, le lieutenant Moulin qui y commandait est blessé d'un éclat d'obus à la mâchoire. Faute de soins, la plaie se gangrène. Au bout de quelques jours, le malheureux succombe. Après une résistance héroïque qui se prolonge jusque dans la soirée du 13 mai, Bab-Cherarka tombe aux mains de l'ennemi : tous les combattants de la garnison avaient péri.

Privé successivement de ses points d'appui, le capitaine Dubois va connaître, dans son poste, toutes les horreurs du siège le plus étroit. De toutes parts, il est serré de près, dominé par l'ennemi qui s'est installé dans nos positions de flanquement et qui, avec nos propres canons, tire sur l'Aoulaï.

La journée du 8 est relativement calme, mais il est à prévoir que celle du 9 sera très dure. De tous côtés, des groupes de dissidents se rassemblent ; précédés d'un cavalier, ils convergent vers le poste. En certains points, ils sont à trente mètres de nos fils de fer. D'un camp à l'autre, on s'entend sans élever la voix et le soukier Ldasen, qui connaît chacun des combattants, en profite pour les appeler par leur nom :

— Koli ! Bel-Bel, rends-toi ! rends-toi ! Laisse ces maudits Français. Nous ne te ferons pas de mal.

A l'aube du 9, un épais brouillard cotonneux, blanchâtre, enveloppe le piton : toute vue sur l'extérieur est fermée aux guetteurs. Mais si leurs yeux ne leur servent de rien, davantage ils tendent l'oreille. Des bruits parcourent la brume. Rumeur confuse d'abord, elle se précise, grossit. Les dissidents ont quitté leur douar. Troupe invisible, ils gravissent les pentes du poste. Distinctement, on les entend chanter.

Le soleil paraît, rendant aux choses leur aspect. Maintenant, à la jumelle, le capitaine Dubois découvre que, profitant de l'obscurité, les ennemis ont installé un canon de « six » sur la hauteur, à 400 mètres seulement, au nord. Il suit les mouvements des Rifains qui travaillent activement aux derniers préparatifs. A peine ceux-ci sont-ils achevés, que le feu est ouvert. Un obus atteint le mur d'un des petits bâtiments du poste qui oscille et s'écroule. Un autre obus tombe court. Nos balles pleuvent. Le canon de « six » se tait ; mais, immédiatement, posté plus loin, le canon de « 75 » entre en action. Une vague d'assaut se rue. Le capitaine Dubois et ses hommes sautent hors des tranchées. On se bat dans la poussière, dans l'aveuglement du soleil.

L'ennemi, qui s'est heurté une fois encore au barrage de V. B. et de grenades, s'égaille, se retire. Mais le lendemain, au petit matin, il attaque violemment la tour de l'eau, dernier appui du poste. Cette tour est haute de cinq mètres. Comme en des temps qui semblent périmés, on y accédait par une échelle que la petite garnison retirait à volonté. Depuis le 25 avril, les cinq hommes qui s'y trouvaient, — un Français : Franchi (1) et quatre tirailleurs, — avaient lutté courageusement. Ce jour-là, eux aussi vont subir leur destinée. Au

(1) Ne pas confondre avec le lieutenant Franchi, défenseur de l'Aoudour

sixième obus, comme si on la soufflait, la tour se gondole, prend une apparence fantastique qui ne dure qu'un instant, puis s'abat.

De l'Aoulaï, on voit le soldat Franchi et les quatre Sénégalais franchir les fils de fer, courir vers le poste où ils seront sauvés. Pauvre gibier que traquent les Rifains. Chacun d'eux est visé. Face sanglante, l'un des Sénégalais tombe mortellement frappé. Franchi et les autres tirailleurs se réfugient dans le bois du champ de tir, où ils sont faits prisonniers.

En même temps que le canon tonne, un lance-obus tire à l'intérieur du poste principal, rendant tout mouvement difficile; les fusiliers visent les créneaux pour les aveugler.

Le lieutenant Charpenel tente de se replier sur le réduit, mais il est pressé par une centaine de Rifains qui poussent des clameurs féroces. Une balle le frappe au ventre. Il tourne sur lui-même comme une toupie; il tombe. Lutte sauvage autour de son corps. Les tirailleurs parviennent à le relever, à l'emporter : « Pour que le lieutenant soit à l'abri des balles et des obus, raconte le sergent Ristorto, nous l'avions d'abord déposé dans la « strass » (1) autour de laquelle étaient creusées des tranchées recouvertes de sacs de riz, mais il souffrait terriblement; il était mal par terre; il demanda qu'on le mît sur son lit Picot. Impossible de le soigner. Nous n'avions plus de teinture d'iode. Un avion nous en avait bien envoyé un flacon, il s'était brisé en tombant. Nous lavions les plaies comme nous pouvions avec du permanganate. » L'affreuse agonie du lieutenant Charpenel est brève. Le 11, au matin, les Rifains contre-attaquent. Un obus tombe sur le magasin de l'administration et le tue.

Dans la journée du 10, le capitaine Duboin est également blessé. Une balle l'atteint à la figure, mais il n'abandonne pas le commandement. Hormis ceux qui sont trop grièvement frappés, tous les blessés continuent d'être à leur poste. Avec grand bon sens, grand courage aussi, les tirailleurs disaient : « Si nous rester dormir bien tranquilles, Marocains prendre nous tout de suite. » « Jamais, note Ristorto, ils n'ont protesté pour prendre leur tour de garde. Ils dormaient deux heures seulement par nuit. A l'Aoulaï, comme dans les autres postes

(1) Abréviation du mot « administration ».

encerclés d'ailleurs, chacun a fait constamment son devoir avec le plus grand esprit d'abnégation. Voilà ce qu'il faut dire parce que c'est admirable. »

Cependant, au cours de cette défense, tous les instants sont tragiques. Le 10, pour repousser une attaque rifaine, le capitaine ordonne un barrage de V. B. Les V. B. ont été mouillés et n'éclatent pas. Les bombes et les grenades ennemies explosent à l'intérieur. Les bâtiments qui tenaient encore debout s'effondrent. La situation est poignante. L'élève caporal Aussoumana s'effondre, la tête traversée par une balle. Les bombes, les grenades tombent comme une pluie, explosant, dans le poste, avec un bruit formidable. On ne se voit plus, à cause de la poussière. On ne s'entend plus.

A ce moment, dominant le tonnerre des éclatements, des notes vives et pressées retentissent : des notes allègres et joyeuses. Un clairon sonne la charge : « Y a la goutte à boire là-haut ; y a la goutte à boire... » Les tirailleurs reprennent courage. Les Rifains hésitent. Pour les forcer au recul, le tirailleur Koli Saandouno saute hors de la tranchée. Seul, au milieu des Rifains, il contre-attaque à la grenade. L'ennemi se replie.

C'est le clairon Mongogo qui, de sa propre initiative, a opéré cette diversion et qui a, ce jour-là, sauvé le poste.

Le jour suivant, comme la veille, une brume intense monte de la plaine. Les avions ne pourront voler. Ce brouillard, qui nous est néfaste, favorise les mouvements de surprise de l'ennemi qui attaque à la fois à l'ouest et à l'est. Le sergent Ristorto assailli à coups de grenades est blessé au visage : « J'ai cru que j'avais la figure en je ne sais combien de morceaux, dit-il ; ma joue a gonflé, est devenue comme un ballon. J'étais aveuglé par le sang. J'ai tâté avec ma main : « Eh bien, quoi ! Ma joue n'est pas partie ! » J'ai continué de me battre en me repliant : Ils étaient trop nombreux. » Un chef, qui porte sa barbe blanche comme une majesté et qui offre de grands traits rudement coupés, essaie de franchir les fils de fer, de pénétrer dans le poste où les siens le suivront. Le clairon Mongogo, que nous connaissons déjà pour l'opportunité de sa sonnerie, abat le vieillard : ceux qui veulent dégager le corps subissent le même sort.

A ce moment, l'avion sauveur, l'avion tant espéré, fait

entendre dans le ciel son ronronnement. Il approche. Exposant sa pauvre face à vif aux tortures du feu du soleil, le sergent Ristorto contre-attaque avec ses dernières grenades. L'ennemi se retire, laissant ses morts sur le terrain. L'avion lance un petit paquet. Un Sénégalais se précipite pour le ramasser. C'est une cartouchière enveloppée d'un mouchoir. Déçu, l'homme hausse les épaules :

— Lui, il y a maboul. Nous, avoir beaucoup de cartouches.

Mais Ristorto l'appelle :

— Donne. Fais voir.

Dans la cartouchière, il trouve un papier :

« Demain, vous serez délivrés... »

Cette délivrance devait se faire attendre plus longtemps.

Dans la soirée, un message optique lancé de Kelaa-des-Sless apporte aux assiégés un puissant réconfort :

« Charpenel, chevalier de la Légion d'honneur. Duboin, officier de la Légion d'honneur, Félicitations. Tenez bon. Repliez-vous sur Kelaa-des-Sless par sortie nocturne. »

Se replier ? Impossible ! Ainsi que son camarade, le lieutenant Franchi, de l'Aoudour, le capitaine Duboin ne veut pas abandonner ses blessés : il tiendra jusqu'au bout. La tour d'angle du poste est démolie, les bâtiments sont tombés. Le capitaine ne tient plus que dans les sapes qu'il a fait creuser. Quand les Rifains donnent l'assaut par les nombreuses brèches qu'ils ont pratiquées de tous côtés, Duboin s'élance à la tête de ses hommes et rejette l'ennemi avec des grenades.

De tout son pouvoir, l'aviation soutient les assiégés. Avec un esprit de solidarité admirable, les aviateurs empêchent les assaillants d'utiliser leur artillerie et lancent aux assiégés des colis qui leur permettent de tenir : objets de pansement, désinfectants, boîtes de conserves.

Comment ne pas citer spécialement le commandant Mézergues ? C'est une de nos plus belles, de nos plus héroïques figures. Simple enfant de troupe, la guerre de 1914 le trouva maréchal des logis. Tout de suite, dans l'aviation, il s'affirma un « as ». C'est lui qui bombarda Karlsruhe et plusieurs villes de la vallée du Rhin. Tous ses galons, il les conquit de plein vol. Admirable entraîneur d'escadrilles, toujours en tête, il se prodigua dès l'encerclement des postes de la plaine de l'Ouergha. Sans se soucier du danger, il volait le plus bas possible : « Il

faut, disait-il, pouvoir causer avec les assiégés, afin d'entendre d'eux quels sont leurs besoins et les encourager. — Avec ce système-là, quand on est visé par deux à trois cents bons tireurs, on est sûr de son affaire », remarque un des combattants.

Le 14 mai, enfin, le groupe mobile du colonel Callais détaché de la colonne Colombat campe au pied de la falaise de l'Ourtzag.

Dans la soirée, un message parvient au colonel Callais. « C'est la fin, dit en substance le capitaine Duboin. Je n'ai plus d'espoir. Faites mes amitiés, transmettez mes adieux à tous les camarades qui m'ont montré de l'intérêt : un tel, et un tel, et un tel... » Cependant, tout se prépare pour délivrer les assiégés. L'aviation redouble d'efforts. Le commandant Mézergues a été blessé récemment : sa blessure n'est pas cicatrisée, mais il sait qu'on a besoin de lui : il ne quitte pas son appareil. Une première fois, ce jour-là, il passe et repasse au-dessus de ce qui fut le blockhaus d'Ourtzag. Les Rifains l'ont si complètement rasé qu'il n'en reste pas de traces. Mézergues lance un message : « Je ne vois rien,... rien. » Il repart, vole plus bas ; l'aile de son avion frôle la haute falaise de la montagne. D'invisibles tireurs le guettent. Une balle l'atteint. Tout de suite, le souffle lui manque. Il touche à l'épaule son pilote qui se retourne et comprend. On le transporte à l'hôpital de Taz où il meurt peu après, sans avoir pu réaliser son rêve : entrer à l'École de guerre, afin, disait-il, de prouver qu'un enfant du peuple peut parvenir aux plus hauts grades.

Le lendemain, dès l'aube, par un temps radieux, le groupe mobile du colonel Callais monte à l'Aoulaï, soutenu par le groupe Noguès demeuré au bas de l'Ourtzag. « L'attaque, dira le capitaine Juin, fut menée en un rien de temps. Une heure après le départ, nous étions au sommet et sans pertes sensibles. » Le colonel Callais prend ses dispositions pour pénétrer dans le poste. La difficulté est grande. Les Rifains battent le fortin dans toutes les directions. Il faut ouvrir une brèche spéciale dans un des murs qui a résisté et se trouve un peu abrité du feu de l'ennemi. Par cette brèche, en se glissant, on passe homme après homme.

A l'intérieur du poste, avec les quelques tirailleurs demeurés valides, le capitaine Duboin continuait de lutter :

« Nous l'avons trouvé debout au milieu des plâtras, de choses sans nom. Son poste complètement éventré donnait l'impression d'un de ces villages de la région de Verdun pilonnés par les Boches. »

C'est dans ce décor tragique que le colonel Callais remet au capitaine Duboin la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Sans perdre de temps, le colonel prépare l'évacuation. Elle a lieu par l'étroite brèche, et non sans risques : les Rifains ne cessent de tirer. Les grands blessés passent d'abord sur leur brancard, les blessés valides à leur suite, le capitaine Duboin sort le dernier.

Le groupe mobile alors se « décroche ». Toutefois, avant de replier ses hommes, le colonel Callais fait accumuler les munitions qui restent dans le poste. Sous leur entassement, on place une mèche à long retardement. Le « décrochage » se fait ensuite en bon ordre. Nos troupes descendent les pentes de la montagne. Ceux qui tournent la tête par-dessus leur épaule, voient les Rifains se précipiter dans le poste abandonné pour le piller. Au bas du piton, la rivière de l'Aoulaï (1) barre le passage; il y a un gué : on le franchit péniblement sous le feu de l'ennemi. Des mulets se débandent, se noient : « Là, déplore le sergent-major Ristorto, j'ai perdu toute ma comptabilité ! » Bien plus que ses quatre blessures, cet accident est celui qui importe au brave garçon.

Tout à coup, une haute fumée noire monte droit dans le ciel. Des détonations ébranlent l'air, secouent les échos : la mine disposée à l'Aoulaï explose; les débris du poste sautent et, avec eux, les Rifains qui s'y étaient précipités.

A la fin de la matinée, les héroïques défenseurs de l'Aoulaï et ceux qui les avaient délivrés étaient tous à l'abri, au camp de l'Ourtzag. Le temps demeurait magnifique. Le soleil, au zénith, rayonnait dans sa gloire.

AU POSTE D'AÏN-MATOUF : LE PETIT SOLDAT BERGER

Une fois de plus, la campagne marocaine a montré à quel point l'officier français est pénétré du sentiment de sa responsabilité; mais combien ne faut-il pas admirer le petit paysan,

(1) Affluent de l'Ouergha, rive droite. Voyez le croquis, page 162.

simple soldat de seconde classe qui, devant le danger et pour accomplir son devoir, révèle soudain l'âme d'un chef! Tel est l'exemple que nous donne à méditer le jeune Louis Berger, défenseur du poste d'Aïn-Matouf.

Tous ceux qui l'ont connu m'ont parlé de lui dans les mêmes termes. Après m'avoir nommé les Lapeyre, les Bernez-Cambot (1), ils ajoutaient : « Et il y a eu Louis Berger. N'oubliez pas de le citer, de raconter ce qu'il a fait. »

Au physique, c'était un petit gars trapu, bien râblé, vigoureux, un peu lourdaud. Vrai fils de la Corrèze, ainsi que me l'a dépeint le lieutenant-colonel Durand, il avait une grosse figure ronde et rougeaude ; un clair regard : deux bleuets sous la ligne nette des cheveux couleur de maïs. Doux « comme une petite fille », extrêmement timide, point du tout débrouillard, on l'avait, au poste d'Aïn-Matouf, affecté aux subsistances : « Après avoir pensé à le faire entrer au peloton des élèves-caporaux, j'ai dû y renoncer », dira encore le lieutenant-colonel Durand, qui ajoute : « Il ne paraissait pas avoir assez d'énergie. » Ainsi, dans le caractère du jeune soldat, rien ne laissait prévoir le rôle héroïque qu'il allait jouer.

Au début des hostilités (8 avril 1925), l'effectif du petit ouvrage d'Aïn-Matouf se composait d'un sergent, Magnien, de trois soldats européens (dont Louis Berger) et de dix-huit tirailleurs sénégalais. Le 27 avril, la situation devenant inquiétante, la tour du blockhaus bâtie au sommet du mamelon auquel s'adosse le poste est occupée par les soldats Pioli et Gourdin et trois Sénégalais. Restent donc seulement, à Aïn-Matouf, le sergent Magnien, le soldat Louis Berger, un caporal indigène et quatorze tirailleurs.

Comme d'autres postes de la ligne de l'Ouergha, celui d'Aïn-Matouf était installé dans une ancienne kasbah faite en terre et offrant peu de résistance. L'impression dominante du site est celle d'une énorme masse de rochers. On en est entouré, on en est écrasé, spécialement au sud et à l'est. Semblables à des monstres étranges, fantastiques, ces rochers donnent la sensation d'une animalité pétrifiée. L'un d'eux, à la croupe puissante, aux longs plissements de couleur grise, fut baptisé par nos soldats : « la baleine ».

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1926.

Cette région chaotique offrait de merveilleux repaires où nos ennemis vinrent s'embusquer et où, sans courir de risques, ils se mirent à tirer, envoyant leurs balles par-dessus le mur d'enceinte jusque dans la cour intérieure du poste.

Neutres d'abord, du moins en apparence, les habitants de la région qui étaient fortement travaillés par la propagande rifaine ne tardèrent pas à se tourner contre nous. La première marque de leur hostilité est un acte sacrilège. Dans la nuit du 17 au 18 avril, ils saccagent le cimetière militaire situé non loin du poste. Les bières sont brisées, les ossements dispersés.

Une semaine plus tard, la liaison téléphonique est détruite entre Aïn-Matouf et le poste de commandement situé à Bou-Halima. Le lendemain, les habitants entrent en dissidence. Le poste est encerclé et, tout de suite, violemment canardé.

Une balle atteint le sergent Magnien et le tue net. Dans le même temps, un tirailleur est blessé sur sa pièce de mitrailleuse. Plus de chef, hormis un caporal sénégalais, pour assurer la défense. Celui-ci se tourne vers le petit soldat Berger, seul européen dans le poste, et lui dit simplement :

— C'est toi qui commandes.

Avec la même simplicité, Louis Berger accepte la responsabilité qu'on lui impose. Lui qui, jusqu'ici, dans son village de Meilhardes, menait ses bêtes au pâtis, puis, au poste d'Aïn-Matouf, remuait des sacs de riz, et de farine, on le voit prendre immédiatement la garnison en main, organiser la défense avec un esprit de décision incroyable chez un si jeune garçon.

Au coucher du soleil, vers vingt heures trente, la petite garnison subit une terrible alerte : bondissant entre les rochers, les dissidents arrivent jusque sous les murs du poste. On aperçoit leur burnous que gonfle le vent du soir. On entend leurs clameurs. Le petit soldat Berger rallie ses quelques hommes, les arme de grenades, remplit sa musette. Puis, debout, les mâchoires serrées, le torse rejeté en arrière, de ce geste du semeur qui nourrit la terre, hardiment, il donne l'exemple. A chaque explosion, dans les burnous, il y a maintenant des cris de douleur, des râles; sur les draperies ocreuses s'étalent des taches de sang. Bientôt, les assaillants s'égaillent dans les rochers où ils cherchent un refuge. Alors, parce que l'alarme a été rude et lui a donné chaud, le petit

Berger essuie, de la manche de sa veste, la sueur qui ruisselle sur son front et ses bonnes joues cuites et recuites par les soleils : ceux des plateaux corrézions, ceux plus ardents de la montagne marocaine.

Du 28 avril au 8 mai, les dissidents continuent leurs attaques. Comme leur tactique est bonne, ils s'y tiennent. Durant le jour, ils demeurent à guetter, immobiles, tapis derrière un rocher; une tête se montre-t-elle aux créneaux, ils tirent; puis, quand les ombres s'allongent, que le crépuscule monte, que la nuit s'étend, ils sortent de leurs trous, se rassemblent, s'élancent sur le poste, l'assaillent de tous les côtés à la fois.

Le soldat Berger est véritablement l'âme de la défense. Nuit et jour, il est debout; il règle les relèves, s'assure par lui-même que les sentinelles veillent, renseigne l'arrière par l'envoi de messages optiques ou de *rekkas* (1) lorsque l'occasion se présente, préside aux distributions de munitions, rationne les vivres et l'eau qui devient rare. Cet admirable petit Berger n'a pas seulement du calme, du sang-froid. On le disait peu débrouillard, il montre une initiative hardie, tente des sorties toujours victorieuses. Deux fois — au prix de quels périls! — il parvient à monter au blockhaus pour annoncer à ses camarades, Pioli et Gourdin, qu'il a pris le commandement du poste et les ravitailler en vivres.

Ce n'est pas tout. Il décide de rendre les honneurs funèbres au sergent Magnien tombé lors du premier combat. Comment aboutir dans une telle entreprise? Qui se hasarde à traverser la cour du poste est aussitôt abattu. Une nuit, en rampant, Berger parvient jusqu'au corps de son chef, le roule dans une couverture, puis le tire, à l'aide d'une corde, jusqu'à l'abri du mur. Les tirailleurs creusent la terre; ils sont à quatre pattes, fouissant avec les mains, avec les pioches. Quand ils ont fait la fosse, ils la garnissent d'une tôle pour dessous laquelle ils placent une paillasse; ils y étendent le corps du sergent, tout de son long, comme un dormeur fatigué, pour le préserver des souillures, ils disposent sur lui des couvertures. Ces hommes primitifs aux mains rudes ont, soudain, des attentions, des gestes de douceur fraternelle.

L'ensevelissement terminé, le petit Berger fait présenter les

(1) Courrier.

armes. Dans un ciel reculé, la lune montre son croissant d'or. Autour des soldats, les balles crépitent et sifflent.

Pendant quinze jours, sans un fléchissement, le jeune soldat résiste avec sa poignée d'hommes dont il maintient le moral. Certainement, si l'ennemi avait pu se douter que le soldat Berger et ses quelques hommes défendaient un poste où étaient accumulées des munitions considérables, il aurait essayé de le submerger sous un flot humain. Disons-le bien haut, à la gloire de Berger, *il n'osa pas!*

Enjeu de maints combats, disputé avec acharnement pendant des jours, le poste d'Aïn-Matouf demeure entre les mains du petit soldat. Le 9 mai, il peut le remettre intact au sergent Malaterre qui vient le relever de son commandement.

Le 20, le groupe mobile dirigé par le colonel Freydenberg parvient à ravitailler Aïn-Matouf et Bou-Halima. C'est un grand jour pour Louis Berger. Le colonel le fait venir au poste de commandement. Ses camarades sont sous les armes; les tambours battent; sur sa poitrine, le colonel épingle la croix de guerre avec palme et, après l'avoir félicité de son admirable conduite, lui apprend qu'il l'a proposé pour la médaille militaire.

Hélas! le valeureux petit soldat ne la recevra pas.

Afin de lui accorder un peu de repos après les épreuves qu'il vient de subir, on l'affecte au poste de Bab-Koubba qui jouit, alors, d'un calme relatif. La fatalité s'acharne sur le brave enfant. Le lendemain de son arrivée, le poste est encerclé. Les moyens habituels pour communiquer avec le commandement situé à Bou-Halima n'existent plus. On y supplée d'une manière ingénieuse. Point de poste qui n'ait son chien, jouet et, parfois, mascotte des soldats. Celui de Bab-Koubba va servir d'agent de liaison. A son collier, l'adjudant-chef du petit poste attache ses comptes rendus; par le même moyen, le capitaine Le Baron transmet ses réponses.

Jusqu'à la fin du mois, le poste est continuellement bombardé. C'est un enfer. Le 30, l'aube à peine levée, les Rifains redoublent leur tir. Presque tous leurs obus tombent dans le petit ouvrage. La lutte ne cesse pas de la journée. Les assiégés ripostent avec vigueur; les mitrailleuses crépitent sans arrêt; la fusillade est intense; dur travail où l'on halète, où l'on constate avec angoisse les progrès de l'ennemi. Vers dix-

huit heures, de Bou-Halima, le capitaine Le Baron aperçoit de gros flocons de fumée noire monter au-dessus du petit fort. La Koubba a plusieurs bâtiments incendiés.

A la tombée du jour, le tir redouble. La Koubba n'est plus qu'un amas de décombres fumants. Ses défenseurs répondent toujours au feu des assaillants, mais moins vigoureusement. La nuit monte. Brusquement, le tir de l'artillerie rifaine cesse. Une vague de plusieurs centaines de Rifains se rue sur le petit ouvrage. Arrêtée net par la fusillade et les éclatements de grenades, la vague reflue, avance de nouveau ; puis, tout à coup, c'est une poussée sauvage, irrésistible. Le poste est submergé. L'obscurité est devenue profonde. Dans le silence de mort qui a succédé aux hurlements triomphaux de l'ennemi, on entend des détonations de revolver. Les quelques survivants opposent-ils une suprême résistance ; sont-ils assassinés ; ont-ils gardé une dernière balle et se font-ils sauter la cervelle pour échapper aux tortures d'un ennemi atrocement cruel...? Nul ne le saura jamais.

Lorsque, vers la fin de septembre 1925, le poste de la Koubba fut réoccupé par nos forces, on y trouva, comme à Bibane, les corps des défenseurs à leur place de combat, dans les tranchées. On avait arraché leurs souliers, pris leurs vêtements. Le soleil, les chacals, les oiseaux carnassiers avaient rongé leurs chairs ; leurs ossements blanchissaient... Devant l'impossibilité d'identifier les cadavres, le jeune soldat Berger, héros d'Aïn-Matouf, fut porté disparu.

HENRIETTE CELARIÉ.

LES LIVRES

DE

FRÉDÉRIC MASSON

A L'HOTEL THIERS

I. — A L'HÔTEL THIERS

Lorsqu'il y a deux ans, l'originale figure de Frédéric Masson disparut, on ne manqua pas de rappeler avec raison, avec reconnaissance, l'édifiant spectacle que le laborieux secrétaire perpétuel de l'Académie française donnait au quartier Saint-Georges pendant toute la guerre, venant, chaque jour, à la même heure, malgré son âge et sa fatigue, aussi ponctuel que le médecin-major, faire sa tournée à l'hôpital établi par l'Institut dans l'ancien hôtel Thiers. Ce que l'on n'a pas su, c'est que, depuis deux ans déjà environ, la maison recevait de l'historien de Napoléon des visites fréquentes et régulières, à cause de la bibliothèque qu'en 1905 l'Institut avait reçu de Mlle Dosne la mission d'y créer.

Membre de la commission inter-académique surveillante de l'entreprise, nul ne prenait plus au sérieux que lui sa fonction volontaire. Plusieurs fois par semaine, sur le coup d'onze heures, sautant de son auto, il franchissait la porte. Et il la franchissait du pied conquérant d'un grenadier de la vieille garde chargé de perquisitionner chez un suspect. Puis, accompagné du concierge, un ancien sous-officier des sapeurs pompiers de Paris, de qui la moustache de grognard lui agréait, il parcourait les bâtiments, l'œil partout, donnant d'ailleurs,

pour les rayons, les tables, les échelles, des instructions fort pratiques, où se reconnaissait son expérience d'ancien bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères. Puis, il redescendait, escorté du fonctionnaire présent, l'escalier de marbre et de porphyre, non sans maugréer contre le luxe glissant de l'ancien président... Arrivé au rez-de-chaussée, il s'arrêtait d'habitude, et, d'un ton menaçant : « Ici, aucune installation toujours, n'est-ce pas ? — Oui, répondait-on avec un respectueux sourire, mais si vous jugez qu'il faille commencer?... » Alors, Frédéric Masson tournait vers l'interrogateur, tel le lion de Marot, ses « deux gros yeux ». « N'allez pas vous imaginer, grommelait-il, qu'Elle sera pour vous. Je n'ai rien décidé, vous m'entendez ! »

« *Elle* », c'était sa bibliothèque napoléonienne : vingt ou trente mille volumes achetés, pour la plus grande partie par lui, en vue de son travail d'historien, et qui avaient fini par emplir, avec toute une aile de l'élégant hôtel de la rue de La Baume, toutes les chambres disponibles ou annexes bâties exprès dans sa seigneuriale maison d'Auvers-sur-Oise. Collection magnifique dont, après lui, un établissement public semblait seul devoir être digne, et qu'on se doutait bien, sur certains de ses propos, qu'il avait l'intention de léguer à l'État ou à quelque grand corps. Aussi, laissait-on libre à l'hôtel Thiers, comme par mégarde, ce rez-de-chaussée où, quand il entrait, il s'arrêtait pensif devant la belle enfilade des salons dorés. « Tu vois bien, lui glissait alors son ami Henry Roujon, en le poussant du coude, tu ne peux pas faire autrement !... »

Ainsi en a jugé, sans hésitation, la veuve et héritière de l'éminent historien. Elle n'a pas voulu tarder à exécuter les dernières volontés de son mari. Elle s'est dessaisie, au profit des bénéficiaires par lui désirés et désignés, de l'usufruit qu'elle pouvait conserver, — noblement heureuse de voir la matière et les outils du long et glorieux labeur dont elle avait été témoin, domiciliés à jamais dans la « Fondation Dosne, Bibliothèque Thiers », place Saint-Georges.

Et c'est vraiment là leur place. Mais il n'est pas oiseux de l'expliquer aux Parisiens, même lettrés, qui peuvent bien l'ignorer. La fondation de la Bibliothèque Thiers a passé assez inaperçue. Au mois de juillet 1914, elle venait à peine d'ouvrir ses portes.

II. — LA FONDATION DE MADEMOISELLE DOSNE

Il y avait cependant neuf ans déjà qu'elle existait. Le signataire de ces lignes ne saurait oublier ce samedi du printemps de 1904 où, dans son cabinet de bibliothécaire au palais de l'Institut, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Georges Picot, entra, mystérieux et souriant. Souriant de ce bon sourire dont se rajeunissait sa gravité lorsqu'une œuvre utile allait requérir son dévouement, toujours alerte. La nouvelle était, en effet, considérable et pour l'Institut et pour le pays. Mlle Dosne, la belle-sœur du Président Thiers, alors âgée de près de quatre-vingts ans, venait de décider de faire don au corps des Cinq académies, de l'hôtel de la place Saint-Georges. Elle estimait, — comme il est expliqué en termes nobles et discrets, au préambule de la donation, — que cette maison, sa propriété de famille, ayant été habitée par son beau-frère, n'était plus une demeure comme une autre, surtout que, démolie en 1871, reconstruite « aux frais de l'État, comme un acte de réparation, en vertu d'un vote unanime de l'Assemblée nationale, elle avait pris une sorte de caractère historique ». Seulement, elle jugeait qu' « un lieu où M. Thiers avait poursuivi ses grands travaux d'histoire, ne pouvait être occupé dignement que par une bibliothèque », qu'elle priait en conséquence l'Institut d'y établir.

Mais une bibliothèque de quelle sorte?

Il arrive, on le sait, parfois, que les vœux des donataires ne soient pas tout à fait conformes aux intentions des donateurs. C'était à une bibliothèque *générale* que pensait Mlle Dosne. Tout naturellement. N'appartenait-elle pas à cette haute bourgeoisie française, enrichie sous la Restauration et la Monarchie de juillet et qui, redevenue politiquement puissante autant ou plus qu'à la fin de l'ancien régime, comprenait qu'elle devait, comme au temps de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV, justifier par l'esprit son aristocratie nouvelle, meubler son cerveau comme ses hôtels, s'ouvrir au plus vite aux connaissances littéraires, scientifiques, artistiques, à la conversation « polie », à l'art d'écrire, à toutes ces parures spirituelles qui font la force des élites dirigeantes comme leur prestige.

Ce devoir, cet intérêt aussi, nulle grande bourgeoise ne les

avait compris mieux que Mme Dosne mère. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire quelques-unes de ses lettres, à Victor Cousin par exemple. Avec une tension ingénue, la volonté y perce d'une ascension utilitaire autant qu'idéaliste. Dès avant le mariage de sa fille Élise avec Adolphe Thiers, elle avait un « salon » qu'elle développa ensuite. Il y en avait beaucoup à Paris — une trentaine, je pense — vers le milieu du règne de Louis-Philippe. Les plus renommés étaient ceux des duchesses d'Abrantès, de Maillé, de Liancourt, de Mme de Boigne, de Castellane, de Girardin, de Rémusat. M. Henri Malo, l'actuel bibliothécaire de la place Saint-Georges, nous a montré naguère que les réceptions réglées de la femme du banquier Dosne, chez qui fréquentèrent Lamartine, le Duc d'Orléans, Berryer, tenaient, dans ce monde poli, une assez grande place pour que, dès 1839, Delphine Gay les attaquât dans une comédie malicieuse et retentissante.

Dans ce milieu brillant mais laborieux, Félicie Dosne avait été formée, comme sa sœur, en vue de conquérir un jour pour époux, par ses propres talents, une de ces « capacités » de la Chambre, de la littérature ou du barreau, maîtresses de l'heure au siècle nouveau, ou, si elle n'épousait pas, de régner elle-même, princesse de science, sur quelqu'un de ces cénacles influents.

Sa mère dirigeait son éducation avec une vigilance appliquée. Elle y avait pour collaborateur quotidien, chargé de l'histoire littéraire et du latin, l'érudit universitaire Eugène Despois ; pour conseillers pédagogiques l'historien Mignet et deux philosophes, Barthélemy Saint-Hilaire et Victor Cousin. Sous cette quintuple sollicitude, Félicie Dosne fut cultivée dans toutes les règles, ornée de tous les arts d'agrément à la mode, nourrie de toutes les solidités classiques. A ces soins elle obéissait à souhait. Bien disante, elle s'exprimait en anglais comme en français avec une pureté élégante dont se souviennent encore ses derniers amis. L'amour de l'étude s'était enraciné en elle. A la suggestion de sa mère et sous la direction de Victor Cousin, maître bibliophile, elle s'était fait une petite bibliothèque de boudoir, piquante, et luxueuse. Mais ces beaux livres, rares et splendides, ne lui suffisaient pas. Liseuse avide, c'était la Bibliothèque nationale qu'il lui fallait : elle la fréquentait assidûment

Rien d'étonnant, donc, que l'octogénaire de 1903, quand elle voulut créer une bibliothèque pour le public, subît l'influence et de ses souvenirs de jeunesse et de ses expériences ultérieures. Femme savante (sans avoir du reste jamais été une pédante précieuse), elle se rappelait, à la fois, ses enchantements d'étudiante, promenée par de doctes précepteurs à travers toutes les connaissances humaines, et tout ce que plus tard elle avait puisé de savoir à la rue Richelieu. Une gratitude l'inspirait, qu'elle demanda à maîtres William Bazin et Ader de formuler dans l'Acte ; elle tint qu'il y fût dit « qu'elle avait toujours été frappée de la difficulté qu'éprouvent les personnes studieuses à trouver dans les bibliothèques de Paris, avec le calme qui convient à de longs travaux, les ressources très larges » que réclame l'appétit d'apprendre...

Et c'est pourquoi elle rêvait d'ajouter une succursale à cette salle de travail de MM. Taschereau et Léopold Delisle, où l'on se dispute les places, — une succursale pareille ou analogue, aussi encyclopédique, aussi universelle.

Mais dans ce vaste projet, il y avait autre chose encore. On sait, de reste, de quelles admirations, déférentes, passionnées, l'étincelant méridional qu'était Adolphe Thiers fut fidèlement entouré par la famille de son beau-père, par sa belle-mère jusqu'en 1864, par sa belle-sœur jusqu'à sa fin à lui. Or, les dernières occupations, goûts et ambitions de ce qu'on n'osait appeler sa vieillesse, l'ultime métamorphose de ce souple génie n'avaient pas été moins propres à émerveiller ses adoratrices que les hauts faits de sa maturité. Rendu à la vie privée par le 16 mai 1873, Thiers, solennellement et prestement, d'un geste qui rappelait (avec le recueillement et l'amour de la retraite en moins) le crépuscule des grands disgraciés des âges classiques, était revenu à la science. Seulement il y revenait à sa façon de conquistador, ne doutant de rien, surtout pas de lui-même. Il revenait non pas à l'histoire, mais à la philosophie et à *toutes les sciences* que la philosophie suppose.

Qu'il y eût là, et c'est bien possible, le désir de répondre au reproche que les critiques littéraires continuaient de faire à ses ouvrages d'histoire, de n'avoir vu, avec étroitesse, dans la Révolution, le Consulat et l'Empire, que la vie diplomatique, militaire et le gouvernement administratif ; ou bien s'il se souvenait aussi de ce Guizot, son vieux rival, qui venait de faire, dans les

Méditations religieuses et morales; une fin auguste; ou bien était-ce, tout simplement, que, ne désespérant pas d'être rappelé au pouvoir, Thiers crût à propos de prouver à ses contemporains ingrats, à ses remplaçants trop pressés, que la pénétration et la compréhension de son esprit le rendaient encore capable d'une évolution nouvelle : — toutes ces hypothèses sont possibles avec celui que ses idolâtres mêmes appelaient, irrévérencieusement, « ce diable d'homme ».

Toujours est-il qu'au lendemain de sa chute de la Présidence, il s'inscrivait au laboratoire de chimie de Sainte-Claire Deville, reprenait ses lectures de géographie, d'esthétique, de métaphysique, rouvrait les vieux cahiers où, jeune étudiant, partant d'Aix à la conquête du monde, il ne prétendait à rien moins qu'à révéler et expliquer à la France les « conseils » de ce Dieu, dont il se vantait d'avoir été, durant toute sa carrière, « pour employer un mot de la langue parlementaire, un ministériel fidèle ». Et il rédigeait ou corrigeait un *plan de Philosophie* dans lequel la métaphysique, l'astronomie, les mathématiques, la physique, la chimie, — sans oublier, malheureusement, les beaux-arts, — devaient être appelés à la démonstration péremptoire des « lois de l'Univers » et de « la Sagesse supérieure qui règle le sort des Empires ».

Or, ce « grand dessein » d'une synthèse de science et de pensée, Mlle Dosne en avait été sûrement de 1873 à 1877 la confidente, et enthousiaste. Ce « Plan d'une Philosophie », testament du Maître, c'était précisément en 1905 qu'elle s'en faisait l'éditrice. Comment donc aurait-elle pu concevoir une bibliothèque placée sous l'invocation de Thiers, sinon comme la bibliothèque universelle, telle que Thiers, lui-même, l'eût réalisée à son usage ?

Heureusement Georges Picot, quelque admiration qu'il professât pour Thiers, patron de ses débuts, connaissait autant que personne, — membre qu'il était d'un Conseil supérieur des Bibliothèques qui fonctionnait alors, — le danger des dépôts de livres où prétendûment « l'on trouve tout ». Dans le progrès vertigineux des sciences, et dans l'augmentation non moins rapide des charges des États modernes, les Bibliothèques qui veulent tout embrasser ne peuvent rien étreindre. Il en faut diminuer le nombre, à moins de les condamner à la pauvreté et à la décadence. Et aucun bibliothécaire ne partageait

plus cet avis que le Conservateur de la bibliothèque, — forcément encyclopédique, — de l'Institut.

Aidé des conseillers de la donatrice, le marquis Calmon Maison, pénétrant observateur de son temps, très mêlé au monde politique, le docteur Évariste Michel, fin lettré, neveu de Mignet, Georges Picot fut assez persuasif pour la détourner de prescriptions incompatibles tant avec les ressources affectées par elle au futur dépôt de livres qu'avec l'espace supplémentaire dont il pourrait disposer plus tard dans le petit parc intérieur de la propriété. Aussi bien la Bibliothèque Thiers ne serait-elle pas plus conforme encore, si possible, à son nom, si elle était uniquement vouée tant à cette période de l'histoire de France, entre 1789 et 1815, dont Thiers, l'un des premiers, s'était fait hardiment et heureusement l'historien, qu'à la vie ultérieure de ce XIXe siècle où Thiers joua, soixante ans durant, un rôle de premier plan?

En conséquence, le 30 novembre 1905, l'Institut de France, représenté notamment par Detaille et Georges Picot, souscrivit au contrat de donation « entre vifs, » par lequel Mlle Dosne, « en souvenir de M. Thiers et pour honorer sa mémoire », remettait à l'Institut l'hôtel Thiers, — l'Institut acceptant de créer, dans l'immeuble reçu à cet effet, une bibliothèque qui serait l'annexe de celle du Palais Mazarin au quai de Conti, soumise aux mêmes règlements, s'ouvrant comme elle à toute « personne studieuse », mais sur autorisation spéciale.

Et cette bibliothèque serait « consacrée à l'histoire moderne, principalement de la France, depuis la Révolution jusqu'à nos jours ».

III. — COMMENT PEUT SE CRÉER DE NOS JOURS UNE BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE

Il s'agissait à présent de la constituer dans cette vue. Non pas qu'il ne restât rien dans l'hôtel Thiers qui se rapportât au caractère fixé par Mlle Dosne d'accord avec l'Institut. Il y avait d'abord des souvenirs matériels de Thiers : son lit, couchette modeste, digne d'un moine ; son habit d'académicien, les médailles, parchemins et rubans, adresses officielles envoyées au « libérateur du territoire ». Des souvenirs de Mme Thiers : les livres de compte de ses bonnes œuvres, qui étaient nombreuses et grandes. Des souvenirs de Mlle Dosne : une partie des

livres de cette petite bibliothèque personnelle, si précieuse, dont j'ai parlé.

Il y avait aussi des manuscrits de Thiers, notes prises par lui sur ses lectures depuis sa jeunesse, en particulier pour ce « discours » philosophique dont ses « premiers penchants, tout philosophiques », — c'est lui qui l'écrit, — lui avaient, dès le lycée, inspiré confusément l'idée... Il y avait encore, sous des plis qui n'ont été ouverts que récemment, des correspondances complémentaires de cette grosse collection que possède la Bibliothèque nationale, qu'a butinée déjà avec tant de malice et de clairvoyance M. Daniel Halévy, et qu'utilisera bientôt, on l'espère, l'homme d'État le plus compétent pour être l'historien définitif de Thiers. Il restait également nombre d'ouvrages anciens que Thiers avait réunis : ouvrages de beaux-arts, recueils d'estampes, voyages et cartes de géographie : quelques-uns annotés d'une façon plus ou moins explicite. Enfin Mlle Dosne nous laissait 3 à 4000 volumes relatifs pour la plupart à la guerre de 1870-1871, et une collection du *Moniteur* de la Révolution. Pas autre chose pour ce XIXe siècle, notre objet prescrit. Cette bibliothèque de l'histoire moderne était à faire.

Faire une bibliothèque ! Lourde tâche. Mais combien intéressante, et je dirais, sans fausse honte, délicieuse, si je ne devais être lu que par des bibliophiles ou bibliographes ayant en eux un peu du feu sacré de Charles Nodier ou de Soleinne, de Jérôme Pichon ou d'Émile Picot. C'est à des maîtres comme ceux-là qu'il appartiendrait de dire combien est capital et d'une primordiale utilité le rôle des assembleurs et des classeurs de livres.

Faire une bibliothèque, — quand on ne veut pas ou qu'on ne peut pas écrire l'histoire, c'est y collaborer tout de même. Osons dire que de ces éclaireurs et guides, de leur conscience dans la recherche, de leur discernement dans le choix, de leurs bonheurs dans la découverte, dépendent en somme, pour une bonne part, la qualité et la valeur, au point de vue du fond, des histoires, si tant est que les historiens ne connaissent d'ordinaire et n'emploient que les informations qui leur sont fournies.

Toutefois, — après nous être permis cet hommage à des auxiliaires justement appréciés des connaisseurs, sous-estimés, je le crains, du grand public, — hâtons-nous d'ajouter que, dans

le cas présent, la responsabilité n'était pas si délicate, ni tellement intimidante.

De ce fait d'abord que, de nos jours, et sur la période moderne de notre passé national, les fils conducteurs ne manquaient pas. La bibliographie, — dont le nom est nouveau, mais la réalité, j'imagine, vieille comme Hérodote, — s'est fait, on le sait, une belle place au XIXe siècle. Appelés dès 1804-1820, par la voix des Augustin Thierry, des Guizot, des Michelet, à renouveler l'histoire en décadence, nos érudits avaient commencé avec raison par réhabiliter cette bibliographie. On en fit une science et on l'enseigna.

L'École des Chartes d'abord, la Sorbonne et l'École normale ensuite, l'École des Hautes-Études et le Collège de France s'unirent pour l'entretenir. Et grâce à ce mouvement salutaire, la plupart des ouvrages d'histoire relatifs à la fin du XVIIIe siècle, à la Révolution, à l'Empire et aux régimes suivants, se sont présentés au public appuyés sur l'appareil visible de leurs études préparatoires, munis, quelquefois même encombrés, des indications de leurs « sources ».

Sans doute, alors que l'on travaillait à meubler la Bibliothèque Dosne, entre 1905 et 1913, nous n'avions pas encore de très grands ouvrages généraux ou particuliers, — ainsi la seconde partie de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de Lavisse, les histoires modernes de M. Gabriel Hanotaux, plusieurs livres, parus depuis, de MM. de La Gorce, Émile Bourgeois, Georges Weil, Lanzac de Laborie, et qui eussent singulièrement facilité nos recherches... Mais déjà, rien qu'avec le bas des pages de presque tous les livres de Sorel, de Taine, de Vandal, de Thuréau-Dangin, de Petit de Julleville, de Lavisse, de Rambaud et de leurs collaborateurs, — rien qu'avec les longues notes initiales ou finales de leurs chapitres, — on eût dressé un plan assez sortable d'une bibliothèque du XIXe siècle. Je ne parle pas des monographies particulières qui s'offraient à nous déjà très nombreuses et précieuses, sur les orateurs et les diverses assemblées et les gouvernements successifs de la Révolution, sur les Idéologues, Fouché, le Concordat, le Saint-Simonisme, Lamennais, Montalembert, et qui s'escortaient elles aussi avec abondance de références instructives.

Mais il y avait, par-dessus tout, la grande ressource des excellents répertoires ou traités de bibliographie qu'avait pro-

duits, entre 1860 et 1900, cette poussée érudite dont, à présent, mal informée ou ingrate, une portion de la jeune littérature se raille, — imprudemment. Sans doute, les bons bibliophiles et amateurs de livres, ceux qui veulent que les parois de leur *studio* ne soient pas meublées « en série » par des volumes achetés au mètre carré, conservent le culte de ces bons pionniers de l'investigation savante que furent jadis les rédacteurs des grands Catalogues de la librairie française : les Brunet, les Quérard, les Louandre, Bourquelet et Maury; les Laporte, les Vicaire, les Le Soudier et ce Lorenz qu'Édouard Champion continue. Espérons aussi que les intelligents défenseurs de l'Histoire, qui n'est pas intuition, système préconçu et fantaisie, mais patiente inquisition préalable des résultats acquis, continueront de pratiquer ces manuels et dictionnaires bibliographiques de l'époque moderne, œuvres des Maurice Tourneux, Lacombe, Tuetey, Stein, Langlois, Lanson, Schmidt, Brière et Caron, — et j'en oublie. Mais ce que Mlle Dosne ne me pardonnerait pas d'oublier, c'est ce *Catalogue des imprimés de l'Histoire de France à la Bibliothèque nationale*, où les collègues de Taschereau et de Léopold Delisle, anonymes aussi admirables que les moines d'autrefois, ont fait, en trente ans, le recolement méthodique descriptif de tous les « livres d'histoire imprimés », documents originaux ou études ultérieures, collections ou unités, jusqu'aux moindres plaquettes, relatives à la vie française jusqu'en 1856! Inventaire chronologique qui, malheureusement, ne se continue pas. Je plains les historiens, et les bibliothécaires, qui devront rassembler à tâtons, les documents de la fin du dernier siècle.

Disons aussi qu'à compulser constamment tous ces divers répertoires, le conservateur de la Bibliothèque de l'Institut, chargé de former à la place Saint-Georges sa filiale historique, n'était pas seul. Un second lui était adjoint, jeune chartiste, frais émoulu de la maison savante de Quicherat, de Paul Meyer et de Lasteyrie, fureteur avisé, mais qui savait aussi que le bibliothécaire n'est pas seulement celui qui achète ou reçoit, mais celui qui, en pensant aux chercheurs, classe et ordonne ses « entrées », « catalogue » ses acquêts. Et c'est à quoi, au fur et à mesure de nos bonnes fortunes, il s'appliquait régulièrement. « Faites des fiches ! lui répétait Frédéric Masson... On l'oublie trop : c'est le métier, et qui apprend à faire de

l'histoire ! » N'est-ce pas, un peu, en étudiant selon les règles les in-8° des Renduel et des Ladvocat que M. Marcel Bouteron est devenu, vite et bien, le Frédéric Masson d'Honoré de Balzac ?

Puis enfin, en sus des ressources livresques, nous avions des secours vivants : la plus experte des Commissions techniques. Avec Georges Picot, dont j'ai dit l'ardeur et la compétence, Léopold Delisle en faisait partie, lui le maître des maîtres en fait d'archives et de bibliothèques... J'entends encore ce « médiéviste », aux derniers mois de sa belle vie infatigable, me donnant des avis précieux pour l'achat de journaux de l'époque révolutionnaire. Et les autres membres, c'étaient Henry Roujon, Alfred de Foville, puis René Stourm, et Ludovic Halévy, l'heureux propriétaire d'une bibliothèque exquise, reflétant et sa vie mondaine, et sa vie de romancier et d'homme de théâtre. En même temps qu'eux ou après eux, M. René Cagnat. l'érudit secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, Bernier, un architecte amateur averti des beaux livres, M. Henri Omont, un des chefs et docteurs de la Bibliothèque nationale ; enfin, M. Gabriel Hanotaux, c'est-à-dire l'histoire moderne elle-même. Tel était l'aéropage académique préposé, tant à la gestion des ressources affectées à l'entreprise, qu'à la stricte exécution du programme. J'ajoute que les deux secrétaires perpétuels de l'Académie française, qui se succédèrent, Thureau-Dangin et Étienne Lamy, tous les deux historiens et acteurs tout ensemble de la politique française depuis 1848, ne pouvaient que soutenir de leur autorité dans le conseil suprême de l'Institut, la cause d'une bibliothèque où leurs actes comme leurs écrits devaient figurer.

IV. — LES HÉSITATIONS DE FRÉDÉRIC MASSON

Quant à Frédéric Masson, membre depuis 1903 de l'Académie française, mais non de la Commission administrative, il n'eut pas, pendant huit ou neuf ans, à s'occuper de l'établissement héritier de Mlle Dosne et de Thiers. Et certes, on jugera que cela valait mieux, si l'on se rappelle les inamicales boutades qu'à plusieurs occasions il dirigea contre le parrain et même la marraine, et les sentiments que, de tout temps, il avait professés à l'égard de Thiers. En lui, que détestait-il

davantage? L'homme? Un de ces parleurs de salon ou de tribune, qu'il flétrissait à l'exemple de Napoléon lui-même, des noms d'« idéologues » ou de « rhéteurs »... L'historien? Un conteur hâtif, impertinent, superficiel, un appréciateur partial du Premier Consul et de l'Empereur... Quant à l'homme politique, son rôle sous Louis-Philippe, confisquant perfidement au profit de la branche cadette le retour des cendres de Sainte-Hélène, sa résurrection néfaste au lendemain de Sedan, et, ensuite, son habileté trop heureuse à rendre la restauration impossible, étaient également odieuses à l'affection que Masson avait généreusement vouée au second comme au premier Empire.

Mais tout passe et tout s'use, même les rancunes politiques, surtout chez les intellectuels, qui ont d'autres passions, et plus profondes, sinon plus justes. Qui ne sait, par exemple, à quel degré préoccupe la plupart d'entre nous, bibliophiles ou simples lettrés ou érudits, cette œuvre de nous, domestique et intime, notre bibliothèque? Que deviendrait un jour, dans la suite des temps, la collection de livres que Masson avait faite, livres cherchés et choisis, livres de travail utile, qui valaient et par eux-mêmes et par leur bloc, aimés de lui en savant, comme il aimait la vie spirituelle qu'il avait, grâce à eux, vécue? Que deviendraient ces milliers de plaquettes, ces collections d'anciennes revues introuvables, ces documents manuscrits poursuivis avec tant de peine, découverts avec tant de plaisir, achetés ou reçus en don par lui de particuliers qui lui confiaient leurs archives et leurs secrets, qu'il avait, depuis trente ans, accumulés en les classant avec une exactitude méthodique, en les cataloguant de sa main? Ce qu'il fit, jusqu'à son dernier jour, tant que put écrire une « fiche » sa main tremblante...

Sans doute de cet approvisionnement opulent, il avait tiré parti dans les quarante volumes, où, par les à-côtés, par les dessous de la biographie, renouvelée, de Napoléon, il avait essayé de ressusciter, en sa vie particulière, l'Homme puissant dont il s'était fait l'historiographe apôtre. Mais il n'avait pas employé toutes ses richesses : je l'entends m'exposant avec la tristesse de l'écrivain qui vieillit, le plan d'« une dizaine de volumes encore à faire ». Ne convenait-il pas que d'autres en profitassent? Ce fougueux intolérant n'était pas un égoïste.

Et puis il y avait autre chose, vu la façon dont il avait écrit ses ouvrages, — sans notes, on le sait, sans références, par crainte à la fois d'être supplanté, s'il indiquait la provenance de ses documents, d'être pillé s'il les publiait, et aussi de trahir la confiance des familles qui lui ouvraient leurs archives. Les preuves devant la postérité de son exactitude, de sa probité d'historien, c'étaient ses collections de livres, ses notes, ses manuscrits : ne devait-il pas mettre ces garants en lieu sûr et approprié, et là où ses successeurs iraient naturellement les chercher et pourraient aisément les trouver?

Oh! sans doute, pour ces répondants posthumes de son œuvre propre, pour ces matériaux, — susceptibles encore d'être utilisés, et donc, encore sacrés, — d'un monument à Napoléon que d'autres finiraient, il eût préféré une autre hospitalité que celle d'un adversaire triplement abhorré! Mais, à le bien prendre, s'installer, et Napoléon avec lui, chez ce prédécesseur antipathique, et sous son enseigne, ne serait-ce pas comme une piquante revanche, bien plus, une manière de bonne action, en imposant à l'erreur et à la calomnie la cohabitation vengeresse de la vérité?

Le vieux bonapartiste sentait en lui de « rudes combats ».

Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que, même avant 1913, il lui échappait souvent, s'enquérant de la « Maison Thiers » et de la « vaine entreprise » qu'elle hospitalisait, de la railler avec une insouciance trop excessive, pour être sincère. En 1913, nul ne s'étonna à l'Institut, pas même lui, lorsque, devenu membre de la Commission administrative centrale, de son propre mouvement il vint siéger dans notre conseil de tutelle. En grommelant, il s'assit sous le médaillon de Thiers. Sans grâce, mais en conscience, il seconda l'exécution des volontés de Mlle Dosne. Il donna de mauvaise humeur d'excellents conseils. C'est que la bibliothèque, primitivement jugée par lui une « conception bizarre » et « non viable », existait.

V. — LA CROISSANCE DE LA BIBLIOTHÈQUE THIERS JUSQU'EN 1914 DONS ET DONATEURS

En effet, elle n'avait pas trop mal employé les huit premières années de son existence, dont six et demi furent consacrées à sa formation à huis clos. Formation lente, bien entendu,

en tant qu'achats (1). Personne n'ignore que les budgets de la science en France n'ont rien qui ressemble à ceux des fondations Pierpont Morgan ou Carnegie.

On parvenait cependant, à petits pas, à entamer la réalisation du programme adopté par l'Institut. De toute la portion de l'histoire de France que nous devions couvrir, chacune des périodes fut successivement abordée. D'abord, la fin du XVIIIe siècle, la Révolution. Il était grand temps. Les étrangers qui déjà, on le sait, ont ramassé et emporté chez eux le plus possible de vieux livres de l'ancien régime, notamment nos anciennes ordonnances et coutumes provinciales, s'appliquaient alors à recueillir les journaux français de 1789 à 1795, et les brochures innombrables où l'âme philosophique et démocratique française épancha ses rêves humanitaires.

A cet hommage menaçant, les Universités et les Bibliothèques transatlantiques jetaient guinées et dollars sans compter. Avec la complaisance patriotique de quelques bons libraires de la rive gauche, la bibliothèque Thiers les concurrença de son mieux.

Ce fut encore afin de parer à ce drainage systématique que, pour la Restauration, la Monarchie de juillet et 1848, il y eut lieu de commencer par réunir les principaux journaux et pamphlets du temps. Qu'on dise tout le mal qu'on voudra et de la presse, et des brochures politiques et sociales : c'est de cette littérature hâtive, masse plus ou moins énorme, que les historiens doivent dégager, avec les précautions de droit, tous les cris et les gestes de la quotidienne bataille dont les États parlementaires offrent le trouble spectacle. Heureusement des curieux se sont toujours trouvés pour colliger ces feuilles volantes, et les groupper en des « recueils factices » plus ou moins bien composés, mais dont la reliure préserve le contenu.

Nombre de ceux qu'avait ainsi formés, il y a cinquante ans, le vieux républicain Jean Wallon, traînaient encore chez les bouquinistes : on les recueillit place Saint-Georges. Vinrent les rejoindre, touchant les mêmes époques, plusieurs milliers de plaquettes politiques reçues par Casimir Périer durant sa présidence de la République ou héritées par lui. Ce fut Georges Picot

(1) Nous n'avons pas à entrer ici dans le relevé de ces acquisitions. Les curieux en trouveraient la liste sommaire dans l'année 1912 de la *Revue des Bibliothèques* de Châtelain, Dorez, et Barcau-Dihigo, publiée par Edouard Champion.

qui les découvrit dans un quartier mondain, chez un libraire plus accoutumé aux pièces de théâtre et aux partitions.

Plus malaisée fut la collecte en Alsace de ces brochures diverses et fugitives. C'était en 1912-1913. De fidèles amis de la France nous y aidèrent prudemment et amplement. Grâce à eux, dès avant la guerre, à la place Saint-Georges comme au quai Conti, l'histoire d'Alsace fut « récupérée ».

Mais nos plus considérables acquisitions, à partir de 1910, grâce à des crédits toujours modestes, désormais réguliers toutefois, furent les fonds Henry Houssaye et Jules Claretie. Le premier, « napoléonien » et surtout militaire, et que Frédéric Masson, consulté, ne daigna juger que « passable » mais « intéressant ». Quant à la bibliothèque Claretie, une partie seulement nous échut de celle qui avait trait à la Révolution française, objet des premières publications de Claretie ; mais on put s'assurer la multitude de plaquettes que l'auteur de *Camille et Lucile Desmoulins*, devenu chroniqueur attitré de la « vie parisienne », se procurait au jour le jour avec un flair heureux, et qu'il faisait même relier en cartonnages, d'ailleurs tricolores... Louables manies. Puissent-elles durer pour l'histoire !

Quelque chose valait mieux que nos emplettes forcément restreintes : les dons qui nous étaient faits. N'eussent-ils pas dû plus fréquemment nous réjouir ? Peut-être se seraient-ils multipliés, j'ose le dire, si l'Institut, grand seigneur, ne dédaignait pas la publicité. Cependant, et pour si peu de tapage qu'eût fait notre naissance, elle se divulguait tout de même. Les membres de notre Commission s'en chargeaient les premiers quelquefois. Tel, Georges Picot, on s'y attend ; tel, Roujon, l'avisé surintendant des Beaux-Arts, dont le patronage était à toutes les bonnes œuvres de l'esprit. Ils nous recrutaient des donateurs dont nous avions lieu d'être fiers : le baron de Barante, ce lettré digne de son nom et de ses richesses livresques ; M. de Nervo ; la famille de Caubert de Cléry (anciens amis de Mlle Dosne) ; des diplomates, tels que cet Augustin Barthélémy, grâce à qui le « cabinet des manuscrits » s'enrichissait de pièces de 1870 et de lettres de Gambetta.

Les veuves, les enfants des membres décédés des Académies, Mmes Georges Picot et Alfred de Foville, MM. Daniel et Élie Halévy, nous offraient des « souvenirs » doublement précieux.

Mme Henry Houssaye nous offrait le manuscrit de ce beau livre de son mari, *1815*. M. d'Eichthal partageait, entre la bibliothèque du Palais de l'Institut et nous, une importante collection faite à Marseille de ces écrits saint-simoniens, de doctrine ou de propagande socialiste et industrielle, dont l'influence sur la France du milieu du XIXe siècle n'a pas encore été mise peut-être en suffisante lumière.

En même temps, à côté des donateurs illustres, d'autres nous venaient, plus humbles, mais dont le geste n'en était que plus instructif, surtout quand ces présents eussent pu sur le marché du Livre profiter matériellement à ces donateurs; — quand, par exemple, un bourgeois du quartier, Me Soulange-Noget, nous demandait d'accueillir une collection formée par son beau-père, ancien commerçant de Montmartre : petits journaux éphémères, journaux illustrés, affiches électorales, programmes, manifestes déchirés par la police, caricatures, chansons, toute cette littérature du boulevard et de la rue que recherche l'histoire sociale.

Ou bien encore, c'était un professeur du collège Rollin, estimable historien de la République de 1848 et de la capitale, qui, après nous avoir adressé Me Soulange-Noget, nous faisait lui-même la promesse, que sa veuve a tenue, de nous léguer sa bibliothèque. Quelquefois même, ces offrandes avaient quelque imprévu.

Un jour nous arrivait de Genève un membre et secrétaire de l'Institut national genevois, le professeur Karmine, gradué d'Iéna, slave lettonien dont la culture germanique avait attiré d'abord l'âme d'utopiste socialisant, mais sans la conquérir. En travaillant à Paris, il s'était détaché de la civilisation allemande dont il semblait déjà, en 1913, suspecter l'impérialisme violent. Et voici qu'en 1912, en hommage à cette France mieux connue (parmi les champions de laquelle il devait, pendant la guerre, en Suisse, militer vaillamment et non sans péril), il nous priait d'accepter une collection faite par lui et d'une singulière valeur. Car elle contenait tous les documents en diverses langues, souvent à peine connus en librairie, parfois secrets, relatifs à presque tous les mouvements socialistes internationaux, depuis Karl Marx jusqu'à la Commune de Paris. Ce beau don, il l'apportait en droite ligne à la place Saint-Georges, confiant ainsi à la maison, autrefois incendiée par la Commune, de

l'homme d'État qui ensuite l'écrasa, le dossier révélateur de l'attaque révolutionnaire dirigée contre l'unité de la France républicaine par l'internationalisme européen.

Enfin d'autres libéralités s'annonçaient, notamment celle de Louis Leger, le célèbre slavisant, qui préludait par des cadeaux préparatoires au don complet, qu'il fit à l'Institut huit ans après, de ses incomparables collections sur l'histoire, les langues et les littératures tchèque, polonaise, russe, serbe, et de plusieurs pays des Balkans. Or, que signifiaient toutes ces contributions, sinon que beaucoup de lettrés, de bons Français et des étrangers même, comprenaient l'opportunité d'un dépôt spécial de livres du XIXe siècle, réserve indispensable, déjà peut-être trop ajournée, de l'histoire future de ce siècle que lui-même, trop pressé, trop fiévreux, n'avait pas eu le temps de constituer. Tout cela justifiait la mission confiée par Mlle Dosne à l'Institut, et assumée et accomplie par lui. Au printemps de 1914, la Bibliothèque Thiers était déjà suffisamment meublée pour remplir son office.

NAPOLÉON CHEZ M. THIERS

Pour le méconnaître indéfiniment, Frédéric Masson avait trop de bon sens, d'honnêteté, et de dévouement à la science. De plus en plus, il collaborait avec les légataires de Thiers. A sa prière la générale Gervais nous confiait livres et papiers de grand intérêt provenant de feu M. Boulay de la Meurthe, et le grand-duc Nicolas Mikaïlovitch, en nous offrant ses propres travaux sur le tsar Alexandre Ier, nous promettait les publications des sociétés historiques et géographiques de l'Empire. Il y avait mieux : lorsqu'avec une abondante indignation, Frédéric Masson avait constaté sur nos rayons telle ou telle lacune « inconcevable », alors, le lendemain, de l'automobile matinale accostant à la « Maison Thiers », des volumes, des dossiers jaillissaient avec lui : tantôt, des pamphlets rares du règne de Charles X, tantôt une collection de la *Gazette des Tribunaux*, tantôt les œuvres mêmes de Frédéric Masson en beaux exemplaires. Oh! il était toujours bien spécifié, sans doute, que ce n'étaient pas là des avancements d'hoirie, et que nous n'avions pas à nous en vanter... Mais dès 1916, en un article de *la Revue hebdomadaire*, où il ne pouvait s'empêcher de décocher, à la gloire de

Thiers, des épigrammes puériles, et à la bonté bienfaisante de Mlle Dosne des reproches injustes, il consentait pourtant à reconnaître, publiquement, que cette bibliothèque « orléaniste » prenait, malgré sa tare congénitale, « une apparence encourageante ». Finalement, que cette apparence fût une réalité, il ne put faire autrement que de le constater *de visu* trois ans plus tard, quand il dut faire remettre en leurs places les trente mille volumes qu'il avait fallu, en 1914, entasser aux combles. Alors cessa ce petit drame intime, touchant et noble au demeurant, entre son loyalisme politique et sa générosité d'historien. Alors son testament remanié enjoignit à sa légitime héritière de remettre, quand il lui conviendrait, ses collections napoléoniennes à la Fondation Dosne.

A hospitaliser son héros et lui dans la Bibliothèque Thiers, il n'avait plus même d'objection, puisqu'il la voyait devenue, non pas, comme sa défiance l'avait craint d'abord, la chapelle étroite d'un culte particulier, mais vraiment, selon le vœu de Mlle Dosne et le désir de l'Institut, une vraie maison d'histoire, impartial et éclectique logement de tous les documents, — d'où qu'ils vinssent, — relatifs à tous les acteurs et événements notables, — quels qu'ils fussent, — de ce XIXe siècle, ouvert par le Cesar de la Révolution.

ALFRED RÉBELLIAU.

LE
SOUVENIR DE MARIE TAGLIONI
DANSEUSE

— C'est toi, Ottavio? Entre, mon enfant.

Bonne-maman me fait le plus gracieux accueil. Elle est assise dans son fauteuil de satin bleu capitonné et lit le journal sans beaucoup se servir du face-à-main réservé aux tout petits textes.

Une très vieille dame qui jamais ne fut jolie, mais dont l'expression demeure séduisante. Je l'ai souvent contemplée, jadis; depuis lors, j'ai toujours gardé près de moi des portraits d'elle : lithographies, crayons, daguerréotypes fanés, effigies grossières ou fines, photographies prises par mes parents, et jusqu'à des illustrations découvertes dans des gazettes anciennes.

C'est elle à tous les âges : sa figure me reste ainsi présente, vivante, actuelle. Son charme composite est fait d'austérité tranquille, de douceur, de quelque malice qui passe dans les yeux, mais surtout d'une paix sereine dont l'influence rayonne alentour. On dirait que cette vieille dame se repose après avoir bien vécu.

Je la revois, vêtue d'une robe de soie noire à volants dont le corsage est agrafé au cou d'un camée. Je revois ses petites boucles d'oreilles, son abondante chevelure blanche, roulée en nattes sur les tempes. Elle est chaussée de solides bottines, car, dès le soleil couché, elle ira se promener longuement dans le bois et cueillir des fleurs au jardin. Maintenant, il fait encore trop chaud : c'est l'heure paisible où l'on cause, où l'on se souvient, où l'on se permet un léger somme de quelques minutes à peine, quitte à s'en excuser ensuite avec un sourire :

— Que voulez-vous ! je deviens vieille...

Elle naquit aux premiers jours du siècle qui vient de finir.

Jamais rien de négligé dans sa tenue. Elle réprouve, pour elle-même, l'usage des pantoufles, des robes de chambre : « A mon âge, il faut se surveiller. » Elle n'oublie sa discipline qu'à l'instant de ce petit somme court, de ce repos de chatte que les créoles appellent plaisamment un « cabichat ».

Bonne-maman eut une vie très brillante : elle s'illustra toute jeune comme ballerine, bientôt après comme étoile. Elle fut l'enchantement des yeux de mille spectateurs extasiés. On l'admira d'un bout à l'autre de l'Europe.

— De mon temps, on allait peu en Amérique ; c'est dommage.

Elle dansa devant des rois, des empereurs ; en tous pays on célébrait ses danses ailées ; elle n'en fut nullement grisée :

— J'étais laide et j'avais les bras trop longs, mais on ne m'en voulait pas...

Elle oubliait de dire que de cette légère disgrâce on faisait une grâce de plus, en comparant ses bras trop longs à des guirlandes. Sur les murs du petit salon où je vais, enfant, causer avec elle, des vers manuscrits chantent sa gloire, signés de noms illustres. Je les lus dès que je sus lire. Je les lis encore aujourd'hui, bien que je les sache par cœur.

Du fait de sa mère suédoise, cette italienne fut protestante. Elle tenait beaucoup à sa religion, l'avait toujours pratiquée, s'en montrait fière, mais rien de dur ne gâtait, n'ossifiait ce sentiment profond. Il lui semblait tout naturel d'avoir été, en même temps, une protestante fervente et une déesse de la danse (*Tersicore rediviva*), comme aussi de fréquenter les cours en restant ballerine ; d'avoir épousé l'homme de son choix, certes charmant, au dire de ceux qui le connurent, mais qui valait moins qu'elle ; de s'être retirée du théâtre au moment de sa plus grande gloire, le soir où elle pensait avoir atteint son apogée, où Musset et tant d'autres la suppliaient, si elle ne voulait plus danser, de leur laisser au moins son ombre. On la vit encore aux somptueux bals des Tuileries, mais elle passait presque tout son temps sur les bords du lac de Côme où elle élevait ses enfants. Elle mena ensuite une vie paisible et bourgeoise, loin du vacarme des fêtes, et, devenue vieille dame, se retira en Provence, parmi les siens, dans un beau jardin planté d'arbres et de fleurs.

J'ai conservé d'elle un souvenir merveilleux : quand elle me

racontait des histoires d'autrefois, elle savait les mettre à ma portée. Dans son impeccable mémoire, elle faisait un choix. Il me semblait écouter *les Mille et une nuits*; ma crédulité étant entière et passionné mon désir d'apprendre, je la suivais dans ce pays féerique où les sylphides en ronde flottent au-dessus des étangs, où les rois viennent baiser la main des bergères, où, pour se poser sur la prairie obscure, on emprunte le chemin d'un rayon de lune. Grâce à elle, je me promenais dans un rêve et ce rêve était d'autant plus étrange que, très avide de tout savoir à la fois, j'interrompais souvent le récit de bonne-maman pour quêter une explication et mettais sa réponse au même plan que le reste de ma science acquise.

Par exemple, elle me parlait peut-être d'un événement historique auquel elle avait assisté à la cour d'Autriche et disait :

— Si j'ai bonne mémoire, ce soir-là, on jouait Orphée.

Je demandais aussitôt ce que signifiait ce vocable inconnu.

— Orphée... eh bien ! tu vas comprendre : c'est le nom d'un grand poète qui chantait ses vers en s'accompagnant sur la lyre. Il aimait beaucoup une dame qui s'appelait Eurydice..

S'ensuivait une biographie sommaire, mais pittoresque d'Orphée. Ainsi, les fragments d'histoire, de mythologie, les contes de bonne femme, les descriptions de fêtes à Pétersbourg ou aux Tuileries et les petits faits de vie courante formaient une même tapisserie à personnages, tendue devant mes yeux. De même, l'impératrice Eugénie, M. de Morny, les nymphes des eaux, Alfred de Musset, la garde russe, les bayadères d'Orient, les hamadryades, Vigny, Victor-Emmanuel, la fée Carabosse et le Grand Turc appartenaient tous et toutes au même monde où je fréquentais familièrement... Mais si bonne-maman avait le goût des légendes, il lui déplaisait fort d'en être le sujet.

— On pourra te dire, car cela a paru jadis dans les journaux, qu'un soir, en traversant les Carpathes, je fus surprise par des brigands, que leur chef fit étendre un tapis dans la clairière et qu'à peine avais-je dansé devant lui, comme j'en étais priée, que nous fûmes tous relâchés, mes compagnons de route et moi. Voilà un beau tissu de mensonges ! la date seule est vraie. Je traversais les Carpathes et notre diligence fut arrêtée, mais tout simplement par la police. On nous avait pris pour une troupe de contrebandiers. Ayant montré des passeports en bonne forme, nous fumes autorisés à poursuivre notre voyage. Tout le reste,

mon petit, est de l'invention d'un journaliste. Ces gens sont terribles! Lorsque, plus tard, tu liras des anecdotes sur ta grand mère, tu voudras bien en prendre et en laisser.

Elle avait l'esprit précis, sans rien de sec.

D'autres scrupules la travaillaient : ce fut à son fils qu'elle les confia ; c'est de lui-même que j'en tiens le charmant aveu.

Chez moi, j'ai toujours eu devant les yeux, une grande toile, de peinture assez médiocre, datée de 1834, qui représente bonne-maman et son frère dans *la Sylphide*. Le danseur, vêtu d'un costume écossais tout à fait impeccable, dort au fond d'un vaste fauteuil à oreillettes ; la danseuse, en jupe de souple gaze, est agenouillée à ses pieds. Cela se passe dans la haute salle de quelque manoir.

— Un jour, disait la vieille dame, tu expliqueras bien au petit que jamais je n'ai paru en scène avec une jupe aussi légère. Je veux qu'il le sache : ce tableau pourrait l'étonner à juste titre. D'autre part, lorsque l'empereur Nicolas de Russie me fit danser *le Dieu et la Bayadère*, à Pétersbourg, il chargea un chambellan de me transmettre, dès la chute du rideau, ses compliments sur la parfaite retenue que j'avais mise à interpréter cette œuvre qui, jusque-là, passait pour indécente.

Ma chère bonne-maman était en partie de souche luthérienne, je vous l'ai dit.

Je fus élevé par mes parents dans son atmosphère : ils me voyaient avec plaisir écouter ses récits, lui poser des questions absurdes ou naïves, l'accompagner dans ses promenades, m'imprégner d'elle en quelque sorte. Vieillesse admirable d'un corps robuste, sans tares, d'un esprit sensé, ouvert et charitable... Il naissait d'elle une ambiance exquise, faite de douceur, de philosophie, de tranquille gaîté. Ceux qui l'approchèrent à cette époque, ceux surtout qui furent ses amis en subirent le charme prenant. Mon père l'adorait, ma mère disait que son seul regard donnait de l'apaisement. Comment ne l'eussé-je pas aimée ?

Elle conservait avec grand soin, dans un petit coffret en bois des îles, le plus singulier, le plus touchant souvenir de ses jours illustres : deux chaussons de soie noire qu'elle portait, ce soir de gala, où, pour la dernière fois, elle parut devant le public. Dans sa loge, elle les signa l'un et l'autre, à l'encre, inscrivit, non sans quelque mélancolie, je pense, la date déci-

sive et les coucha pour toujours au fond du coffret d'amarante... Pour toujours, non : pas tout à fait.

Mon père m'a conté qu'à l'époque où bonne-maman venait de se retirer en Provence, une jeune amie qui lui rendait visite s'étonna de l'élégance menue, de l'invraisemblable étroitesse de ces chaussons qu'elle lui montrait, déclarant qu'ils n'étaient à la mesure d'aucun pied de femme. Bonne-maman tâchait de la convaincre et n'y parvenait pas : la dame s'obstinait à douter pour des raisons de bon sens, supposait un défaut de mémoire, alléguait l'effet réducteur des années sur ce très peu d'étoffe cousu à ce très peu de cuir.

— Et cependant, j'ai dansé, portant ces mêmes chaussons.

— Non, chère madame, ce n'est pas croyable !

— Je vais donc vous le prouver.

D'une main preste, elle déboutonna ses bottines de jardin, se déchaussa, saisit le chausson de droite... oh ! ce fut l'affaire d'un instant !

Déjà la personne incrédule s'extasie, lève les bras au ciel, se confond en excuses bavardes, quand se révèle à ses yeux un spectacle assez imprévu. L'ancienne sylphide s'est levée, elle avance son pied droit, se recueille, puis, d'un mouvement soudain, plein de grâce encore, fait, en pinçant la jupe trop longue, une pointe sur ce pied chaussé de noir : une pointe de très courte durée, une pointe presque insaisissable, une pointe à peine, si l'on peut dire, mais une pointe ! Et l'on n'apercevait, aussitôt après, dans le large fauteuil de satin bleu, que la vieille dame de tout à l'heure, un peu essoufflée, qui souriait avec malice.

Que n'étais-je là pour voir cette scène ! Que n'ai-je pu en recueillir directement le souvenir exquis !

Elle eut son commentaire, bien des années plus tard, à une époque où la danse de théâtre avait retrouvé son prestige, où les ballets faisaient encore une fois salle comble, où l'on se laissait enchanter, comme jadis, sous le couvert de rythmes, de gestes nouveaux, de couleurs nouvelles.

Une admirable danseuse venait de dîner chez moi, avec quelques amis, et ne cessait de me faire parler de bonne-maman. Au gré de ceux que sa grâce ravissait, elle aussi devait se retirer du théâtre trop tôt. Est-ce pour cela qu'elle me posait tant de questions, et si diverses? A certaines je ne

pus répondre : questions de métier précises, détails de chorégraphie qui passaient de loin ma compétence. Elle m'aidait alors et tâchait de me mettre sur la voie, puis souriait et s'indignait en même temps d'une ignorance à ce point grossière.

— Vous devriez tout savoir d'elle! tout !... Vous aimez mieux écrire des livres ? Est-il possible ?

Une dentelle, un châle, un bijou, une paire de castagnettes d'ébène, lui procuraient l'émotion la plus touchante, faite de sympathie, d'active curiosité. Je lui montrai enfin les deux petits chaussons de soie noire... Elle ne dit mot. Je les lui confiai quelques instants : elle les tenait dans ses mains ouvertes sans oser vraiment les prendre. Son expression respectueuse et grave était belle à voir. Un peu craintive, elle les couvait des yeux, comme l'on regarde de près un oiseau... Pensait-elle que les deux chaussons magiques fuiraient soudain, dressés sur leurs pointes et s'échapperaient entre ses doigts?

— Cher monsieur, dit la jeune danseuse en me rendant les objets de son culte, je dois créer, lundi prochain, ce nouveau ballet dont je vous ai souvent parlé et que j'aurai tant de plaisir à danser enfin. J'y paraîtrai dans un costume que votre grand mère aurait pu porter elle-même : très romantique. Je compte que vous viendrez me voir dès que je sortirai de scène, le rideau baissé... J'aurai peut-être à vous présenter une... requête et, comment dirai-je ? à vous communiquer quelque chose.

Étrangère, dans son français de conversation facile et courant, se glissait parfois un mot incertain.

Je ne manquai pas d'être exact au rendez-vous.

Ce soir-là, elle fut plus exquise que jamais, d'une grâce langoureuse, très romantique en effet, et ce n'était pas seulement dans sa jupe souple et gonflée que j'imaginais bonne-maman, mais bien dans tout son rôle.

La salle semblait prise de folie; on la rappelait à grands cris et le bruit des applaudissements me parvenait comme un tumulte, en ce coin des coulisses où je m'étais glissé.

Elle parut. Je lui baisai les mains, mais coupant court aux compliments dont j'accompagnais mon salut, elle demanda, à sa femme de chambre qui passait, un stylographe.

— Voilà, dit-elle, cher monsieur : vous m'avez donné un trop grand bonheur, après dîner, chez vous. Il faut marquer la

date. Voulez-vous poser, à distance respectueuse des deux petits chaussons noirs, je veux dire pas trop près (mais pas trop loin non plus!), ce gros vilain chausson rose?

Elle se déchaussa du pied droit et inscrivit sur la soie une dédicace datée... La « communication » était faite...

* * *

Enfant, je savais déjà que la gloire avait touché bonne-maman, qu'elle se différenciait de façon nette des autres êtres qui m'entouraient, non point par son âge seulement, mais par sa renommée, par cette atmosphère singulière qui régnait dans son voisinage et qui dépaysait en quelque sorte. Je ressentais l'influence chérie, je m'attachais à la subir, j'y trouvais d'incomparables délices.

Après-midi d'été parfaits où elle daignait me dire, tout en travaillant à un ouvrage de tapisserie :

— Ottavio, tu vas me rassortir ces trois brins de laine et, si tu veux, je te raconterai des histoires...

— Oh! oui, bonne-maman!

Elle s'étonnait, paraît-il, que j'eusse un tel goût pour ses récits : « Je dois ennuyer le petit avec mes vieux radotages. »

M'ennuyer!... je la suivais chaque fois vers des pays enchantés; elle éveillait en moi le goût du rêve, le goût des longs voyages et me montrait par ses phrases simples et cursives, mieux que n'eût fait nul autre narrateur, des spectacles dont mes yeux restaient éblouis.

— Ce soir-là, l'empereur d'Autriche donnait une grande fête en l'honneur du mariage d'une de ses filles...

Assis à ses pieds, sur un coussin, je serrais entre mes doigts les écheveaux de laine, je cherchais le ton demandé, mais ne perdais cependant pas un mot du récit que faisait la voix un peu éteinte, toujours précise, qui me parlait des grands de la terre, de leurs amusements et des belles féeries où ils se complaisaient.

Mes parents s'en rendaient bien compte. A ce propos, ma mère fit même, un jour, à bonne-maman de tendres reproches :

— Vous gardez vos souvenirs pour Ottavio! nous en voudrions notre part et y trouverions autant de joie que lui, mais vous refusez d'évoquer le passé chaque fois que nous vous en prions...

— C'est, ma chérie, répondit la vieille dame, que, m'adressant au petit et à lui seul, je puis me rappeler le passé dans tout

son éclat, avec ses plus belles couleurs et cette fraîcheur qu'il n'a eue peut-être qu'à l'instant même où je commençais à le vivre. Le reste : les ombres, les défauts, les vilains traits du monde où j'ai passé, ne regardent pas un enfant et ne l'intéresseraient guère. Il trouve tout simple de se promener dans un rêve perpétuel, de n'admirer que des merveilles : ses yeux sont purs. Vous faisant les mêmes récits, mes souvenirs se présenteraient d'autre façon et souvent j'en aurais de la peine, au lieu que, parlant à Ottavio, je suis la première à trouver que tout est beau, gracieux, éblouissant. A ces moments, ma mémoire ne me fournit rien d'autre... Il comprendra bien assez tôt que, vénéré par son peuple entier, un grand homme peut être quand même un méchant homme, une femme très belle, adorée par tous, une femme méchante. Lorsque, plus tard, il se souviendra de sa grand mère, je ne veux pas que ce soit par moi qu'il ait appris la vanité des choses et qu'il ait su qu'un décor de théâtre examiné de trop près n'est certes pas un joli spectacle.

Je fus très ému quand, un soir, à Paris, bien des années plus tard, ce propos de bonne-maman me fut répété. Les histoires qu'elle me contait à moi me tenaient dans le ravissement. Elle parlait d'une voix reposée, très douce à entendre, et parfois un sourire spirituel animait le vieux visage ridé. Je me sentais heureux de rester immobile, assis à ses pieds, tandis qu'elle travaillait à parfaire quelque motif de tapisserie sur un encombrant métier dont craquaient les vis et les jointures.

La voici qui me distrait par une anecdote familière où j'entre sans peine, comme chez moi, un jour que je me suis réfugié auprès d'elle, craignant une semonce de mes parents.

— Allons ! ne te désole pas, Ottavio ! C'est très mal d'avoir fait un tour au jardin quand tu aurais dû recopier ta dictée, mais je ne pense pas que ton père te gronde beaucoup. Moi aussi, jadis, je fus paresseuse... Mais oui ; ta bonne-maman, malgré son bonnet et ses lunettes, a été une petite fille, et quand il me fallait travailler, souvent je préférais autre chose.

« A l'époque où j'apprenais à danser, il arrivait parfois que l'on ne pût m'accompagner au cours. Mon père s'absentait fréquemment, ma mère donnait des leçons de harpe dont elle jouait à ravir ou faisait de la broderie qu'elle cherchait à vendre. Nous n'avions pas de domestique.

« Je partais donc seule et, j'ai honte de te l'avouer, Ottavio,

quelquefois je n'allais pas bien loin! Je flânais avec mes petites camarades, j'admirais les magasins, les fleurs, les beaux uniformes des officiers de la garde... Cela se passait à Vienne, la capitale de l'Autriche. A mon retour, je faisais de gros mensonges, mais comment ne m'aurait-on pas cru? Danser, ça donne toujours très chaud : il faut changer de linge... J'avais donc soin de mouiller à la fontaine celui que je rapportais dans mon cabas. Alors ma mère m'offrait à boire une tasse de bouillon ou un verre de vin de Bordeaux, pour que je ne prenne pas froid... Non, Ottavio, tu ne dois pas rire : c'était très mal...

Mais elle riait avec moi.

— Je mentais aussi d'autre façon. Quand des amis venaient passer la soirée chez nous, on ne manquait jamais de me faire danser, ce qui m'amusait beaucoup. Alors je composais des pas, des danses au gré de ma fantaisie et disais que mon professeur me les avait enseignés. Je ne sais vraiment trop ce que j'exécutais devant nos amis rassemblés, mais souvent je les voyais pleurer, ce qui me rendait toute fière. Je dansais aussi quand ma mère jouait de la harpe. L'inspiration me venait d'après le sentiment de la musique, comprends-tu, mon petit? et, plus tard, cela m'a beaucoup servi pour varier ma danse. N'empêche que, petite fille, je disais toujours que je répétais la leçon du professeur, afin d'arrêter la critique. Cela, Ottavio, était très vilain, car, en somme, je manquais de courage...

« Et puis, un jour, ce fut le vent qui m'apprit à danser. Tu entends bien? le vent! Il soufflait fort. J'eus grand peine à traverser la terrasse de notre maison : il me jetait à gauche, il me jetait à droite, je crus tomber, j'étais furieuse et ne pouvais avancer, quand, tout à coup, je pensai que ces mouvements saccadés et brusques manquaient de grâce. J'essayai donc de m'arranger avec le vent, de m'allier à lui, de le tromper en l'occupant à souffler sur mon châle, de me faire pousser, tandis que j'esquissais une glissade, de tourbillonner moi-même à ses côtés, comme s'il me servait de danseur, et soudain de le fuir en me mettant à l'abri du coin de la maison d'où je le narguais à mon aise.

« C'était l'idée d'une danse nouvelle. J'en fis, dix ans après, un pas qui fut célèbre, quelque temps, à l'Opéra de Paris et me valut les compliments de toute la cour. Il s'intitulait *Nymphe perdue dans le vent*.

— Encore, bonne-maman! Encore!...

— Et, maintenant, va recopier ta dictée.

*
* *

Aujourd'hui, toute la maison paraît inquiète; on y marche à pas feutrés et rapides. Quelques murmures, un ordre donné, reçu, des portes ouvertes avec précaution, refermées aussitôt, sans bruit... Cette activité silencieuse me fait peur. Dans un couloir, j'ai rencontré la femme de chambre : elle semblait gênée.

Mes parents m'ont dit de rester au jardin, sans trop m'éloigner, cependant. Je ne sais, dès lors, de quelle façon employer mon loisir. Oppressé comme avant un orage, rien ne m'intéresse. J'erre inutilement, je tourne autour de la maison. Quand je me suis penché sur la fenêtre de l'office, c'est à peine si Rose m'a dit bonjour. Le jardinier ne me fait pas un meilleur accueil : il s'occupe de ses framboisiers et ne répond que par monosyllabes. On me dédaigne à l'écurie. Alors, je m'en vais, je tourne, je tourne comme un chien, autour de cette maison hostile qui ne s'ouvre plus à moi.

Oui, je sais que bonne-maman est malade ; j'en ai du chagrin ; cependant, l'hiver dernier, elle souffrit d'un catarrhe et resta couchée près d'une semaine. A cette heure, mon anxiété est toute différente : au juste, je me sens perdu.

Détresse d'enfant, peine dont la raison demeure obscure, qui se rapproche plus de l'effroi que de la douleur. J'aime mieux que mes camarades ne soient pas venus ; d'ailleurs, il n'en a pas été question. J'ai besoin de solitude et je souffre d'être seul. Nos jeux eussent manqué d'entrain. Une lourde paresse m'accable. Phénomène insolite : je m'ennuie.

Je m'assieds enfin à ce coin de la terrasse d'où l'on découvre la mer, mais ce n'est pas la mer que je regarde : je regarde à mes pieds un tas de cailloux, j'y prends des pierres une à une et tâche de composer des dessins sur le sable. Cela fait passer le temps.

Le soir tombe. L'heure que j'aime est venue, où l'on reconnaît mal les choses, où l'on s'imagine qu'elles sont autres, où l'on achève sa journée en un délicieux mystère si fertile en surprises, mais cette heure je ne la reconnais pas. J'ai froid; j'ai froid d'être seul; j'ai froid en moi-même. Ce mur, là-bas, est trop clair, ce bouquet d'arbres trop noir et le grand trou violet où la mer s'endort est trop profond. Ah! si la honte ne m'em-

pêchait, je pleurerais volontiers pour me réchauffer le cœur !

— Ottavio !

C'est ma mère qui m'appelle du perron. Je cours la rejoindre au plus vite et la trouve toute changée. Jamais je ne l'ai vue ainsi. Elle pince les lèvres comme l'on fait lorsqu'on a mal ; sa voix aussi est différente, très calme, très unie et cependant étrangère. J'en suis bouleversé, sans savoir pourquoi.

— Ottavio, me dit-elle, je remonte au premier étage. Va rejoindre ton père dans son bureau.

Et puis elle me sourit d'un sourire difficile, très tendre, certes, mais difficile; je ne trouve pas d'autre mot. Ce sourire contraint, je puis encore me le représenter aujourd'hui.

Mon père m'embrasse et me caresse les joues. Son visage ni sa voix ne me paraissent changés.

— Assieds-toi, mon petit, écoute-moi bien : je vais te parler très sérieusement, comme à un grand garçon.

Il tousse et respire un peu fort.

— Tu savais, n'est-ce pas? que ta bonne-maman était malade. Nous ne t'avions pas dit qu'elle était même très malade, depuis dimanche dernier. Cet après-midi, à trois heures, elle est morte, mais elle n'a pas souffert. Le médecin déclare qu'elle s'est éteinte : cela signifie qu'elle est morte doucement, au lieu que, pour mourir, on a quelquefois très mal. Tu ne la verras plus.

Je ne verrais plus bonne-maman !....

Aucune douleur, point de larmes... je me sentais tout ahuri, tout éberlué et ce que mon père venait d'affirmer ne me paraissait pas vrai. Ne plus voir bonne-maman, cela était impossible. Je le dis du mieux que je pus.

Brusquement, une idée nouvelle surgit : les morts, on les emporte au cimetière, mais bonne-maman, on ne l'avait pas emportée, elle devait être encore dans sa chambre au premier étage, couchée dans son lit, bien tranquille, comme si elle dormait... Je voulais la voir, tout de suite !

Mon père m'avait écouté en silence. Il ne répondit rien d'abord, puis murmura d'une voix un peu confuse :

— Nous en avions déjà parlé. En somme, puisque nous te traitons comme un grand garçon et que tu désires dire adieu à quelqu'un que tu as beaucoup aimé, c'est ton droit de le faire. Tu trouveras ta mère là-haut. Ne la dérange pas. Je t'attendrai ici.

Mon père me regardait fixement. Ses yeux étaient pleins de larmes. Je le laissai à sa peine.

Une seule lampe éclairait la grande antichambre. Je m'engageai dans l'escalier sombre et le gravis à pas comptés... Comment serait bonne-maman ?... Couchée dans son lit, tranquille, ayant l'air de dormir, oui, mais morte... Je ne concevais pas cela ; je ne l'imaginais pas. Maintenant, j'allais le voir.

Je montais de plus en plus lentement. Pourquoi l'ombre m'était-elle si désagréable ? pourquoi le silence me gênait-il à ce point ? Je n'avais pas peur : ce sont les petits imbéciles qui ont peur, la nuit. Je me sentais simplement troublé de façon affreuse, non de la nouvelle que je venais d'apprendre et qui ne m'atteignait pas encore, mais d'avoir vu les yeux de mon père pleins de larmes. Je ne pouvais m'y habituer. La vision m'obsédait de ses yeux immobiles, tout baignés de pleurs qui ne tombaient pas le long des joues, qui attendaient peut-être que je fusse parti.

Je savais bien que l'on se retient de pleurer quand les larmes sont prêtes, mais je le savais pour moi seul. Que mon père sentît de même, cela me chavirait. Journée étrange où j'avais vu ces larmes de mon père, ce sourire difficile de ma mère, lorsqu'elle m'appelait au jardin...

Une maison baignée dans la pénombre et le silence. Un enfant qui monte l'escalier en comptant les marches, la tête pleine de pensées mal définies, de sensations brouillées... Enfin je me trouvai sur le palier, devant la chambre où il me fallait entrer.

Je poussai doucement la porte... Ma mère était assise sur une chaise basse, au pied du lit, la tête dans ses mains. Je vis bonne-maman couchée, les cheveux coiffés d'un fichu de dentelle, les mains croisées sur sa poitrine. Tout auprès, il y avait quelques fleurs, des roses prises au jardin. J'avais aperçu le fils du jardinier qui les apportait, quand je tournais comme un chien autour de la maison. Je m'approchai de ma mère.

— Ah ! c'est toi ! fit-elle, un peu effrayée.

— Je viens dire adieu à bonne-maman.

— Elle t'aimait bien, mon petit.

Alors seulement, je regardai la morte. Je reconnus le cher visage tout ridé et l'expression de repos souriant que j'avais accoutumé de voir sur ses lèvres. Dormait-elle ? Non, certes, on

ne dort pas ainsi. Je compris aussitôt que c'était là un autre sommeil. Je ne ressentais encore aucun chagrin. Cela devait être pour plus tard. Il me venait même au cœur une singulière douceur à considérer ainsi ma grand mère morte. J'aurais voulu lui parler, mais je n'osais pas, sans doute pour ne pas effrayer ma mère, une fois de plus. Alors je pensai qu'il fallait prier. En priant, on parle ; c'est presque la même chose et personne ne s'en aperçoit. Je me mis donc à genoux, quelques instants, puis me relevai. Je baisai les vieilles mains froides, très froides sous le baiser... Où donc avais-je lu que les morts sont froids ? Je baisai le visage chéri et restai ensuite debout, sans bouger, en contemplation profonde. Je serais resté longtemps si ma mère ne m'avait dit à l'oreille, tout bas :

— Ottavio, tu devrais rejoindre ton père : il a peut-être besoin de toi. Il souffre beaucoup. Tu comprends, c'est sa mère qu'il a perdue.

Elle m'embrassa et je sortis.

Mon père me fit asseoir tout près de lui, tout contre lui.

— Écoute, Ottavio : nous allons rester ensemble. J'ai beaucoup de peine et il ne faut pas le montrer. C'est difficile. Tu m'aideras. Et puis je dois recevoir un tas de gens qui se sont annoncés. J'aimerais mieux être seul, mais on ne peut pas faire autrement. Si tu veux bien, tu ne me quitteras pas de la soirée. Ça me console de t'avoir là, de te savoir là. Tu seras gentil avec les visiteurs. Ils viennent nous dire qu'ils ont aussi de la peine. Je me suis arrangé pour que tu dînes avec ta mère ou moi sur un coin de table et, plus tard, quand tu auras sommeil, tu me feras signe. Maintenant, je vais te laisser, un instant, et monter chez ta bonne-maman.

Il a dit : « chez ta bonne-maman ». Il veut dire chez sa mère. C'est bien sa mère qu'il a perdue !

— S'il vient des gens, tu les recevras, tu les prieras de s'asseoir et tu leur expliqueras que je descends bientôt.

Je crois que les paroles que mon père prononça, le soir où mourut bonne-maman, firent plus pour me lier à lui que toutes ses intelligentes et tendres bontés.

GILBERT DE VOISINS.

POUR UN NOUVEAU STATUT DES CONGRÉGATIONS

La Ligue des Droits du Religieux Ancien Combattant, fondée en 1924, a tenu le 20 juin sa seconde assemblée générale; comme en 1925, elle a été appelée ce même jour à l'honneur d'allumer la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu. Ç'a été, reporté à une date propice, le couronnement des conférences données cet hiver et ce printemps. A la salle de la Société de Géographie, des orateurs éminents, le cardinal Charost, archevêque de Rennes, Mgr Baudrillart, Georges Goyau, Henry Bordeaux de l'Académie française, Mestre, Dufourcq professeurs de l'Université, pour ne citer qu'eux, ont exposé ce qu'est la vie des Religieux, les services qu'ils rendent soit en paix, soit en guerre, ce qu'est le statut juridique actuel des congrégations, les raisons diverses qui, aux yeux des moins prévenus, en commandent la revision. La question des congrégations est de celles qu'aussitôt affranchie des préoccupations présentes, la France devra résoudre. Par ailleurs vient de paraître sous ce titre *les Moines*, une réimpression de la préface des *Moines d'Occident* de Montalembert; dans un très intéressant préambule, M. Georges Goyau met en relief la valeur historique de l'ouvrage célèbre dans lequel Montalembert expose d'une façon magistrale le rôle de premier plan rempli par les ordres religieux. Que devrait donc être le nouveau régime légal de ces ordres ?

En 1882, rapporteur au Sénat d'un projet de M. Dufaure sur le droit d'association, Jules Simon écrivait : « La liberté consiste pour chacun de nous à choisir entre des opinions

diverses celle qui nous paraît la plus claire et la mieux démontrée sans qu'aucun pouvoir humain puisse nous faire un crime de nos pensées ou nous empêcher de les exprimer et d'y conformer notre vie... Oui, libres penseurs, il se formera des associations religieuses; vous n'avez pas le droit de vous y opposer si vous fondez l'État, la République, sur le droit, la liberté... C'est cet esprit qui nous a animés quand nous avons voulu, sur les pas et sous la conduite de M. Dufaure, fonder la liberté d'association. Si vous acceptez cette proposition, il n'y aura plus de privilège en France ni pour ni contre personne. Toutes les associations seront régies par la même loi... »

Le 14 décembre 1871, dans son rapport à l'Assemblée nationale, M. Bertauld avait dit : « Nous ne voulons pas de privilèges pour les congrégations, nous n'en voulons pas contre elles. Nous essayons d'asseoir leurs libertés sur les libertés publiques. »

Et le langage des hommes politiques était aussi celui des juristes les plus qualifiés. « Si le droit de l'association politique, écrit le grand criminaliste Faustin Hélie, est relatif et variable, celui de l'association religieuse est immuable et absolu. Là, la mesure de police peut aller, dans certains cas, jusqu'à la prohibition; ici, toute entrave serait la lésion d'un droit sacré. » Et M. Beudant, le très respecté professeur à la Faculté de droit de Paris : « Si on conteste à des personnes que rapprochent des idées et des aspirations communes l'usage qu'elles font de leur vie, que devient la liberté individuelle? »

On a fait, en 1901, une loi sur les associations. Analysant le projet, le bâtonnier Rousse avait pu écrire : « Je ne blesse personne en disant que cette fois il s'agit beaucoup moins de donner la liberté à tous que de l'enlever à quelques-uns. » De fait, consacrant le droit d'association pour tous les Français en général, la loi votée le soumettait pour une unique catégorie d'entre eux, les religieux, aux plus sévères restrictions. Ce ne devait pas être tout. Sans doute la loi déniait injustement aux congrégations la liberté à laquelle elles avaient droit; du moins elle ne décrétait pas leur mort. Honnêtement appliquée selon son esprit, comme devait le dire plus tard le très regretté Maurice Barrès, elle aurait peut-être permis à certaines d'entre elles de vivre en attendant des temps meilleurs. Le pouvoir tomba dans des mains dont on ne pouvait

escompter une telle générosité : lorsque les congrégations sollicitèrent l'autorisation exigée par la loi, elle leur fut impitoyablement refusée.

Les tendances se sont-elles modifiées? Ce n'est pas ici le lieu de le rechercher. Ce qu'il y a de certain, c'est que subsistent inchangés les textes dont il a pu être fait un aussi inadmissible usage. Toutes sympathies préconçues, toutes préoccupations confessionnelles mises à part, beaucoup pensent que cette situation ne peut pas se prolonger.

*
* *

Aux termes de la loi du 1er juillet 1901, toute Congrégation non pourvue de l'autorisation est illicite. Saisis, les tribunaux doivent la déclarer telle. Ses membres peuvent être traduits devant le Tribunal correctionnel, y être condamnés à une amende de seize à cinq mille francs et à un emprisonnement de six jours à un an. La peine est portée au double contre les fondateurs ou administrateurs. Elle est encourue par toute personne ayant fourni un local.

Une congrégation peut être autorisée par une loi; cette loi détermine les conditions de son fonctionnement; si elle veut fonder un nouvel établissement, un décret rendu en Conseil d'État est nécessaire. Légalement autorisée, la congrégation pourra être dissoute, comme aussi tout établissement fermé, par simple décret en Conseil des ministres. « Lorsqu'on veut supprimer une congrégation, dit le rapporteur de la loi à la Chambre, M. Trouillot, il est nécessaire d'agir dans un délai très court, à peine de voir les abus ou violations de statuts d'autant plus dommageables qu'ils se perpétueront. » De fait, le gouvernement n'aura pas à user de ce droit : aucune congrégation ne sera autorisée.

A la loi du 1er juillet 1901 est venue s'ajouter celle du 7 juillet 1904. L'article premier porte : « L'enseignement de toute nature est interdit en France aux congrégations. » L'article ajoutait : « Les congrégations autorisées à titre de congrégations exclusivement enseignantes seront supprimées dans un délai maximum de dix ans. » Cette suppression a été réalisée. A titre exceptionnel, la loi autorise, sauf à en limiter le nombre, le maintien des noviciats destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger. Mais, même pour cet objet

limité, les congrégations missionnaires ne peuvent conserver un siège social en France; elles ne peuvent y avoir ni hôpitaux pour soigner leurs malades, ni maisons de retraite pour recueillir leurs vieillards, ni dans les ports d'embarquement procures pour leur personnel, leur matériel. Rien, en un mot, ne leur est accordé de ce qui leur est nécessaire pour remplir convenablement leur rôle.

Telle est la loi, telle la situation de fait. Comment ceux qui ont institué ce régime prétendent-ils le justifier?

***

« En plaçant les congrégations religieuses sous un régime distinct de celui des associations de droit commun, la loi de 1901 se conforme à une tradition dont la continuité est attestée par l'histoire », ainsi s'exprime M. Trouillot au début de son commentaire sur le statut des congrégations. Poursuivant, il écrit : « Sous l'ancienne monarchie les congrégations ne pouvaient légalement exister qu'en vertu d'une permission expresse du souverain par lettres patentes enregistrées dans les Parlements... La Révolution les supprima... » Une tradition qui encore aujourd'hui s'impose, telle serait la première raison de refuser aux ordres religieux le droit commun que Jules Simon entendait leur assurer.

On reconnaît qu'il en faut d'autres plus solides. On invoque ce qu'on appelle le droit public; l'élément essentiel de toute congrégation étant les vœux prononcés par les religieux, on affirme que les vœux sont contraires à ce droit. L'exposé des motifs porte : « Notre droit public, celui de tous les États, proscrit tout ce qui constituerait une abdication des droits de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles de tous les citoyens, droit de se marier, d'acheter, de vendre, de faire le commerce, d'exercer une profession, de posséder, en un mot tout ce qui ressemblerait à une servitude personnelle. L'association qui reposerait sur une renonciation de cette nature, loin de tourner au profit de chacun de ses membres, tendrait directement à le diminuer, sinon à l'anéantir. »

Au demeurant, et c'est la troisième raison, les congrégations seraient un danger public. On a dressé, fantaisiste sur beaucoup de points, l'inventaire des prétendus biens immobiliers des congrégations : c'est, fameux en son temps, leur

milliard. On suppute leur avoir mobilier, et on dit : « Il n'est pas besoin d'exagérer les effets économiques de ce développement de la mainmorte pour attester qu'on ferait le tour du monde sans pouvoir trouver dans un autre pays ni dans un autre temps un phénomène de cette importance et de cette gravité. » Encore n'est-ce que le moindre péril. Si la richesse des congrégations est menaçante, leur influence sur les consciences, leur emprise sur les intelligences doivent susciter de plus grandes inquiétudes encore. Au surplus, ce n'est pas seulement sur les esprits que les ordres religieux entendent régner, c'est aussi sur les âmes qu'ils ont mis la main.

Le réquisitoire est sévère : que valent toutes ces raisons?

On invoque la tradition, « le droit public ». L'une comme l'autre commandent, dit-on, l'inadmissibilité des vœux, celle aussi de tous groupements dont ces vœux seraient la base. Est-ce vrai?

Le « droit public » d'un peuple n'est pas chose invariable : il peut subir avec le temps de radicales transformations.

Dans l'ancienne France, les vœux n'étaient pas seulement des engagements de conscience, sans autre sanction que la volonté persévérante de celui qui les avait prononcés. Pour les jurisconsultes, pour les magistrats, c'était un contrat entre le religieux et ses supérieurs spirituels, contrat que le pouvoir temporel, l'État, avait le droit et le devoir de faire exécuter pour et contre chacune des parties. Mort civilement, son héritage ouvert, le moine était retenu de gré ou de force dans son couvent ; si, au contraire, le prieur ou l'abbé l'en chassait, il pouvait prétendre y rentrer de par le Roi ; devant l'Official ou le Parlement il « réclamait ses vœux ». L'Église catholique était une institution d'État; le Roi était à la fois le protecteur de ses dogmes, le défenseur de ses privilèges, l'exécuteur de ses lois. La société conventuelle, sa subordonnée, avait sa place dans la hiérarchie des fonctions et des dignités ecclésiastiques que le Roi conférait. L'État exerçait sur les couvents une véritable tutelle. Tel était le « droit public ».

Arriva la Révolution. Le 13 février 1790, l'Assemblée constituante vota une loi ainsi conçue :

Article 1. — « La loi constitutionnelle du royaume ne reconnaîtra plus de vœux monastiques solennels. »

Art. 2. — « Tous les individus de l'un et l'autre sexe existant dans les monastères et maisons religieuses pourront en sortir... Il sera indiqué des maisons où seront tenus de se retirer les religieux qui ne voudront pas profiter de la disposition des présentes. »

A partir de cette date, la clôture légale n'existe plus; légalement les vœux monastiques sont abolis ; par ailleurs, les religieux qui ne veulent pas rester seuls sont libres de se joindre à d'autres et de vivre avec eux en commun. De par cet acte officiel et constitutionnel qu'est la loi du 15 février 1790, le moine est désormais un homme comme les autres, jouissant des droits qui appartiennent à tous, affranchi de toute règle et de toute loi qui ne serait pas la règle et la loi de tout le monde. C'est le nouveau droit public. Le résumant dans sa célèbre consultation de 1909, le bâtonnier Rousse montre la Charte de 1814, celle de 1830, la Constitution républicaine de 1848, la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire, le vote fameux du Sénat sur l'article 7 de la loi de collation des grades, impliquant la légalité des congrégations religieuses, affirmant la pleine capacité civile et civique de ceux qui en font partie.

A tort donc on se prévaut d'une tradition historique depuis longtemps périmée, de la contrariété à nos lois de vœux que ces lois ne connaissent plus. En vain on invoque un droit public ancien qu'un droit public nouveau, tout différent, a remplacé.

Légalement licites, les Congrégations sont-elles du moins dangereuses, constituent-elles un péril contre lequel il faille se prémunir?

Que, par l'habitation commune de ses membres, un ordre monastique se distingue des associations ordinaires, c'est certain. Que la parfaite cohésion entre les religieux, leur étroite discipline, leur complète obéissance confère à une Congrégation une force particulière ; que cette force soit accrue par la longue durée, pour ne pas dire par la perpétuité de l'Ordre; on peut le soutenir. Reste à savoir s'il y a là justification suffisante d'un régime tel que celui de la loi du 1er juillet 1901.

Vivre dans la même maison, reconnaître l'autorité que

suppose cette vie commune, se livrer aux mêmes travaux, se soumettre à une même règle volontairement acceptée est pour des hommes l'usage élémentaire de leur liberté. Les religieux sont, comme les autres, citoyens, contribuables, soldats, électeurs, éligibles. Pour refuser à leurs groupements la situation légale qu'on reconnaît aux autres, il faudrait, certes, des motifs vraiment sérieux. Ne serait-ce pas que les gens qui allèguent des périls, qui disent éprouver des craintes obéissent surtout, consciemment ou non, à des préventions? Ils invoquent la prétendue « mainmise des congrégations sur les intelligences pour transformer la vie sociale ordinaire », l'intrusion dans la politique de certains Ordres « s'efforçant de subordonner les représentants de l'État à la suprématie de l'Église » Ils signalent le péril des religieux accaparant la chaire, s'insinuant dans les séminaires, par l'envahissement graduel de toutes les fonctions ecclésiastiques affaiblissant le clergé : devant ce beau zèle il est permis, ce semble, de sourire!

En 1900-1901, les adversaires de la loi projetée déclaraient que, pour imposer aux congrégations un régime à part, il fallait autre chose que des insinuations et des soupçons, qu'il fallait des faits et des actes. Me Rousse écrivait : « A défaut d'actes auxquels on puisse se prendre, c'est l'indépendance des religieux, leur manière générale de sentir et de penser qui déplaît aux auteurs du projet, qui gêne les habitudes de leur esprit, leurs conceptions sociales, leurs desseins politiques. C'est l'esprit prêtre, l'esprit moine qu'ils veulent atteindre ; pour parler plus franchement, c'est l'idée catholique, c'est l'idée religieuse ; pour tout dire enfin et d'un seul mot, c'est l'*Idée* qu'ils veulent saisir et détruire. Je ne sais pas s'ils en ont la force ; je sais qu'ils n'en ont pas le droit. » Est-ce donc qu'il se trompait?

Vingt-cinq ans ont passé. Après les épreuves de la guerre sont venues les difficultés de la paix. A l'intérieur, devant le communisme qui monte, au dehors, devant les persistantes intrigues d'adversaires qui n'ont pas désarmé, la France, en même temps que de ses forces matérielles, a besoin autant que jamais de ses forces spirituelles, de ces forces que Barrès aimait à exalter, plaçant au premier rang la force religieuse, celle de l'Église catholique. Dans cette Église, les ordres religieux sont un organe de choix. Beaucoup observent qu'il est

téméraire de leur mesurer la vie. Certains vont plus loin. « Les masses, disent-ils, ont besoin d'élites qui les entraînent; pour que ces masses conservent moyennement les vertus nécessaires, il est bon qu'elles aient sous les yeux le tableau de ces mêmes vertus hautement, excellemment pratiquées. On se plaint que l'acceptation de l'autorité diminue, que la soif de la richesse augmente, que la moralité baisse. Religieux et religieuses acceptent l'autorité au point de s'annihiler devant elle; ils se réduisent volontairement à la pauvreté; ils refusent tout à la chair; et on les voit, calmes, sereins, s'adonner à la prière réparatrice ou au soulagement de l'humanité souffrante. Osera-t-on dire que la France d'après-guerre n'a rien à gagner à pareil spectacle?

Ainsi, d'un côté ceux qui dénoncent les Congrégations comme un péril, de l'autre ceux qui montrent en elles des auxiliaires utiles, une force protectrice. A ne pas vouloir choisir, force serait de conclure que, balance faite, il n'existe pas de motifs suffisants d'un refus des droits. Mais un observateur indépendant et impartial n'est-il pas obligé de reconnaître que la vérité n'est pas du côté de ceux qui allèguent le danger?

***

Les raisons invoquées en 1901 à l'appui de la loi votée étaient, nous venons de le dire, ou dénuées de fondement ou pour le moins singulièrement discutables. Sans motifs suffisants, on avait institué un régime qui, là où il ne proscrivait pas les Congrégations, les laissait dépourvues de toutes garanties. Il avait bien été dit que Gouvernement et Chambres sauraient faire profiter les ordres religieux des possibilités que la loi comportait : une fois de plus allait apparaître le danger de livrer à l'arbitraire des intérêts respectables. Presque de suite le combisme survenait; des autorisations promises aucune n'était accordée. Déjà nous avons relevé le fait; il faut y revenir. Même pour ceux qui, au vu des textes, seraient tentés de juger la loi admissible, l'expérience est là, prouvant que l'usage qu'on en peut faire ne permet pas de la maintenir.

Ici même, le 15 décembre 1924, l'ancien et très regretté vice-président du Conseil d'État, M. Hébrard de Villeneuve, écrivait : « Aucune requête, — nous disons aucune, — tendant à la création d'une Congrégation nouvelle n'a, depuis vingt-

trois ans, obtenu l'acte législatif nécessaire pour consacrer son existence. Les demandes formées pour régulariser la situation de milliers d'établissements particuliers ont d'abord été ajournées systématiquement pendant plus de dix ans et n'ont été admises ensuite, malgré les tendances libérales du Conseil d'État, que dans une infime proportion. »

En décembre 1922, le gouvernement s'était préoccupé du mal fait en Orient, en Afrique et ailleurs, aux œuvres et aux écoles françaises par la non-reconnaissance en France des congrégations missionnaires. Des projets de loi avaient été déposés tendant à l'autorisation de cinq d'entre elles : Institut missionnaire des Frères des Écoles chrétiennes, Missionnaires d'Afrique (Pères blancs), Société des missions africaines de Lyon, Franciscains français pour les missions à l'étranger, Société des missionnaires du Levant. Saisie, la Commission des Affaires étrangères avait chargé Maurice Barrès de la rédaction des rapports. Le grand Lorrain y avait mis tout son cœur. « Après un examen attentif, écrivait-il, nous avons constaté que les lois du 1er juillet 1901 et du 7 juillet 1904, bien loin d'être contraires au projet gouvernemental, l'attendaient et l'avaient prévu... Il vous appartient de dire si vous consentez que la loi soit honnêtement appliquée selon son esprit. » Il ajoutait : « Situation paradoxale et tragique ! Partout à l'étranger, nous constatons l'augmentation du nombre des élèves dans les écoles françaises, mais aussi la diminution du nombre de ces écoles et dans chacune d'elles la diminution des maîtres français remplacés par des maîtres étrangers ; le péril est grave et d'un instant à l'autre peut tourner au désastre. » Vaines adjurations ! A l'heure actuelle, aucun des cinq projets n'est encore venu en discussion.

Démenti donné par les faits, c'est encore Barrès qui le constate, aux déclarations réitérées de Waldeck-Rousseau.

Président du Conseil en 1901, Waldeck-Rousseau défendant le projet de loi s'explique sur ce qu'il appelle le principe et la forme de l'autorisation. A la Chambre, le 12 mars 1901, M. d'Iriard d'Etcheparre a déposé un amendement tendant à l'autorisation des congrégations par décret ; l'honorable député craint que, une demande survenant, le gouvernement n'ose pas la soutenir devant le Parlement. Waldeck-Rousseau proteste : « Voici, dit-il, ce que j'ai l'intention de faire. Je pense

que si des religieux ou des religieuses sont entraînés par la vue de tant de souffrances et d'infortunes à soulager, si la foi est chez eux et chez elles cet adjuvant qui rend encore plus forts ces sentiments puisés aux sources de la pitié, si une congrégation n'obéit qu'à l'élan de charité qui porte celles-ci à se dévouer aux malades, ceux-ci à se faire missionnaires, et si les unes et les autres viennent dire : voilà notre but, ne nous refusez pas l'existence, je n'éprouverais pas plus d'hésitation à soumettre cette demande au Parlement que je n'en aurais éprouvé à la soumettre au Conseil d'État ; et je suis assuré qu'on méconnaîtrait les sentiments qui dominent cette Chambre et qui sont supérieurs à toutes les passions et à toutes les irritations politiques, si on la supposait capable de ne pas se laisser guider avant tout dans l'examen d'une question de cette sorte par le but, par l'œuvre que se proposera l'association qui demandera l'autorisation. »

Le 8 mars 1903, sous le ministère Combes, alors qu'il s'agit de statuer sur les demandes de 54 congrégations d'hommes, que la commission chargée d'examiner ces demandes propose d'en former trois groupes avec la pensée de conclure à trois refus globaux, Waldeck-Rousseau proteste : « La loi de 1901 n'a pas pour objet de supprimer les congrégations... elle a pour objet de les soumettre au contrôle de l'État. Elle confie aux pouvoirs publics le soin de vérifier le but qu'elles poursuivent et l'utilité qu'elles présentent... L'application de la loi ne commande pas, à l'égard d'aucune catégorie, un ostracisme sommaire. Il faut que toutes les raisons d'accueillir ou de rejeter chaque demande soient données. »

Le 27 juin 1903, au Sénat, alors que, s'agissant de multiplier la construction d'écoles, on se heurte à des difficultés graves, il déclare que ces difficultés tiennent pour une part à ce qu'on a « transformé peu à peu une loi de contrôle en une loi d'exclusion ». A cette même séance, il revendique les droits du catholicisme : « J'ai dit à la Chambre que la politique comptait avec les faits et qu'entre tous les faits, il n'en était pas de plus considérable que ce catholicisme traversant les siècles jusqu'à la Réforme avec le monopole de l'enseignement, avec le monopole de l'idéal, avec le monopole de l'éducation et survivant aux grands mouvements intellectuels du XVIe ou du XVIIIe siècle. Nous sommes, messieurs, une vieille

nation, nous avons une longue histoire, nous tenons au passé par les plus profondes racines, et celles-là même qu'on peut croire desséchées conservent une susceptibilité que la moindre blessure réveille et qui se communique à l'organisme tout entier. »

Nobles paroles; pour les congrégations, protestations rassurantes. Nul n'a le droit d'en suspecter la sincérité; nul n'a le droit de mettre en doute que, demeuré le maître, celui qui faisait ces promesses les eût tenues. Mais les hommes changent et un moment vient où, à la lueur des faits, force est de reconnaître qu'il n'est pas permis de laisser à un gouvernement, voire à des Chambres, des pouvoirs arbitraires dont il leur est loisible d'abuser. On a pu, c'est Waldeck-Rousseau qui le dit, « transformer une loi de contrôle en une loi d'exclusion » : cette « loi de contrôle » ne doit pas subsister.

***

Quelle devra être la loi nouvelle? On ne saurait ici l'étudier dans le détail : du moins convient-il d'en indiquer les grandes lignes.

Disparaîtra d'abord la disposition aux termes de laquelle la Congrégation formée sans autorisation est déclarée illicite, ses membres passibles du Tribunal correctionnel. Les religieux ne sont pas des malfaiteurs. « Je prie, disait en février 1880 M. Dufaure, qu'on ne dise pas qu'une communauté non autorisée est par cela même une communauté illicite parce qu'elle n'a pas encore demandé l'autorisation : elle a usé d'un droit en ne la demandant pas. » Ne profitant pas, elle n'a rien fait d'autre, d'une faculté qu'on lui offrait ou paraissait lui offrir, la congrégation n'aura pas de vie juridique propre; pour accomplir les actes nécessaires, elle devra emprunter la personnalité de tels ou tels de ses membres; mais ce sera tout. Nul n'aura le droit de troubler son existence. En toute sécurité chacun pourra lui donner abri.

Bien que n'ayant pas à craindre de poursuites, la congrégation devra être mise à même de sortir de cette situation gênante, de vivre juridiquement d'une vie propre. A quelles conditions le pourra-t-elle?

Le bon ordre de la société veut que le gouvernement connaisse, tout au moins puisse connaître, tous ceux qu'il est

appelé à régir. Par leur état civil, il connaît les individus et aussi, sommairement, leur qualité, leur profession, leur genre de vie; il doit connaître de même les groupes, leur constitution, leur but, ceux qui, chargés de les diriger, sont responsables de leurs actes. Pour les associations en général, la loi du 1er juillet 1901, dans sa première partie, lui en fournit les moyens : l'association doit déclarer son existence, son siège, déposer ses statuts, la liste de ses directeurs. Pour toute congrégation qui voudra avoir son existence propre, — à employer l'expression consacrée : obtenir la personnalité civile, — il devra en être de même. Mais, ayant rempli ces conditions, la personnalité lui sera de ce fait et par cela même acquise. Tous les Français à l'heure actuelle, sans qu'on leur demande plus que nous ne venons de dire, peuvent former, juridiquement capables, des associations ayant les buts les plus divers. Par le nombre de leurs membres, par leur activité, souvent la hardiesse de leurs revendications, beaucoup de ces associations jouent aujourd'hui, heureux ou regrettable, un rôle de premier plan : syndicats professionnels, amicales en réalité syndicats de fonctionnaires, associations politiques, parfois associations révolutionnaires; même on en pourrait signaler, combien influente, de qui on ne requiert aucune justification quelconque, dont on tolère le caractère secret. Pour faire aux congrégations une situation à part, il faudrait des motifs. Les auteurs de la loi de 1901 ont prétendu en donner : nous en avons montré l'inanité.

Muni des déclarations, des productions qu'elles auront faites, le gouvernement pourra suivre la vie des congrégations. Elles ne seront plus hors la loi, mais elles ne seront pas davantage « au-dessus de la loi », celle-ci fût-elle appliquée avec le soin le plus jaloux. Et il n'est homme de bonne foi qui ne sache, alors même qu'il ne veut pas le dire, qu'à la différence de certaines autres associations qui en font volontiers bon marché, le gouvernement, même le plus soupçonneux, aura toute chance de trouver toujours ces congrégations « dans la loi ». Il faut savoir regarder les choses en face, et, en matière grave, il doit être permis de parler franc. Religieux et religieuses sont par essence gens dignes et paisibles; compris ou non, ils ont assigné à leur vie un but élevé; détachés du monde, préoccupés surtout de l'au-delà, il sont,

autant et plus que d'autres, aptes à remplir, pour le plus grand bien social, les tâches difficiles. On ne demanderait pas mieux que d'en convenir; mais ils représentent au premier chef l'idée religieuse, l'idée catholique, et pour cela, pour cela seulement, on les déclare dangereux... Il semble vraiment que pouvoirs et législateurs aient à défendre l'ordre public contre d'autres périls!

Devenue personne civile comme le devient une association quelconque, une congrégation devra posséder les moyens de vivre. Le jour ne peut tarder où, généralisant la disposition dès maintenant admise pour les syndicats professionnels, une loi accordera à toutes les associations le droit de recevoir des dons et des legs: le même droit devra être reconnu aux congrégations. Plus qu'aucunes autres associations, les ordres religieux écartent toute idée de lucre; si à certains d'entre eux, les travaux de leurs membres, parfois l'exercice accessoire d'une industrie généralement fort minime procurent quelques ressources, ces ressources seront le plus souvent insuffisantes : on ne saurait leur interdire de recevoir de personnes généreuses les subsides nécessaires pour assurer leur vie. Se décidant à entrer dans cette voie de l'égalité que tout commande, on ne limitera pas pour les congrégations plus que pour les autres associations la faculté de posséder des valeurs mobilières. Si, en ce qui concerne les immeubles, on ne croit pas devoir écarter le fantôme de la mainmorte, on ne leur appliquera du moins, là encore, que le droit commun. Vivant conformément à la loi, les congrégations devront avoir enfin leur avenir garanti ; leur dissolution en cas de griefs allégués ne pourra être prononcée que par l'autorité judiciaire. Ainsi le statut légal des ordres religieux cessera d'être, le terme n'est pas de nous, un véritable instrument d'oppression. Par là sera rendu impossible cet « ostracisme » sectaire que Waldeck-Rousseau dénonçait.

En même temps que la loi du 1er juillet 1901 sera ainsi modifiée, on déclarera abrogée celle du 7 juillet 1904 interdisant l'enseignement aux congrégations. On ne verra plus cette criante anomalie, cette injustice : des hommes, des femmes respectables, satisfaisant à toutes les conditions légales, privés d'un droit naturel, empêchés de donner un enseignement, une éducation hautement appréciés.

*
* *

A réaliser ces réformes, le législateur ne fera au surplus qu'imiter ce qui se fait au dehors, et ce sera pour l'honneur français. Un examen complet des législations étrangères serait singulièrement révélateur ; nous devons nous borner à un bref résumé.

Un trait commun d'abord. Nulle part, à l'heure actuelle, rien qui ressemble au prétendu caractère illicite et délictueux d'une congrégation qui n'a pas obtenu l'autorisation. A peu près partout, sans avoir eu aucun consentement à demander, aucune déclaration à faire, une congrégation pourra très régulièrement vivre. Au plus, dans quelques rares pays, les religieux risqueront d'être invités à se dissoudre, mais sans pouvoir être l'objet de poursuites.

Quand la congrégation voudra avoir son existence juridique propre, elle pourra le plus souvent acquérir la personnalité civile du seul fait de l'accomplissement de formalités simples ; l'ayant, elle ne risquera pas de se la voir enlever par une décision plus ou moins arbitraire.

Certains pays ont une loi spéciale des associations de personnes, associations à but non lucratif, dit-on communément ; les congrégations religieuses y sont purement et simplement régies par cette loi. C'est le cas de la Belgique, de la Hollande. En Belgique, une congrégation devient personne morale, jouissant de tous les droits, du jour de la publication au *Moniteur* de ses statuts, du nom de ses supérieurs ou administrateurs, des noms de ceux de ses membres qu'elle aura jugé bon de déclarer. En Hollande, pour acquérir la personnalité, une association doit être reconnue, par décision royale, si sa durée ne doit pas dépasser trente ans, au delà par une loi, la reconnaissance dans l'un et l'autre cas ne pouvant être refusée que pour des motifs d'intérêt général : une congrégation obtiendra dans les mêmes conditions personnalité et pleine capacité. Ailleurs, à défaut de législation générale sur les associations, la vie des congrégations sera assurée par des dispositions particulières bienveillantes : le grand Duché de Luxembourg les assimile aux établissements publics.

La tendance est de plus en plus à la faveur. L'Allemagne, la Suisse ont eu, fort dur aux congrégations, leur Kultur-

kampf. En 1919, en Allemagne, la constitution de Weimar a supprimé toute entrave à l'existence des Ordres religieux, Jésuites compris ; dans tout le Reich, classées parmi les associations dont le but n'est pas une entreprise d'ordre économique, les congrégations acquièrent désormais le libre exercice des droits civils en se faisant inscrire au tribunal de bailliage. La législation particulière de chaque État détermine leur capacité d'acquérir, généralement d'une façon très large : la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe les soumettent au droit commun des associations. En Suisse, l'interdiction des Jésuites subsiste dans la Constitution, mais n'est appliquée qu'avec une extrême modération. Le code fédéral admet la personnalité des associations religieuses ; à côté de législations cantonales, Bâle, Berne, qui demeurent sévères, d'autres, Valais, Fribourg, Soleure, Lucerne, Schwitz sont favorables.

Dans l'Europe centrale : en Autriche, un régime spécial existe encore, inspiré de traditions anciennes ; nécessité d'une autorisation gouvernementale, sorte de tutelle, l'État contrôlant la vie des congrégations. En Hongrie, toute congrégation agréée par l'évêque du diocèse est de ce fait en règle avec le pouvoir civil. La Tchéco-Slovaquie, la Yougoslavie admettent sans formalités l'existence des anciennes congrégations, elles exigent l'assentiment du gouvernement pour les nouvelles, mais alors leur reconnaissent pleine capacité. La Roumanie discute en ce moment, son concordat avec Rome. Celui récemment signé par la Pologne garantit l'existence, la capacité des ordres religieux.

En Italie, une commission royale comprenant des personnalités ecclésiastiques autorisées vient d'élaborer un statut des congrégations : seront, semble-t-il, déclarées pleinement régulières et juridiquement capables toutes congrégations approuvées par le Saint-Siège ; la personnalité civile leur sera acquise du seul fait qu'elles auront produit cette approbation pontificale, et justifié qu'elles ne comprennent pas plus d'un tiers d'étrangers.

A envisager enfin l'Angleterre, les États-Unis, on y voit les ordres religieux traités avec le plus complet libéralisme. Fidèle à sa coutume, l'Angleterre n'abroge pas expressément ses anciennes lois, tel le *Roman catholic relief* de 1829 interdisant les congrégations ; mais elle n'a garde de les appliquer ; entourés du respect, même de la sympathie des Pouvoirs

publics aussi bien que de la population, les religieux jouissent chez les Anglais de la plus complète liberté. Aux États-Unis, spécialement dans l'État de New-York, « incorporée » au seul vu de sa demande accompagnée de fort simples productions, la congrégation a tous les droits. De part et d'autre, par l'intermédiaire de leurs *trustees*, les ordres religieux peuvent avoir le domaine utile de tous les biens, l'État de New-York spécifiant seulement que chacun d'eux ne peut posséder un patrimoine supérieur à trois millions de dollars en capital, cinq cent mille en revenus.

Dans l'ensemble, dès maintenant réalisée ou en voie de l'être, c'est à l'étranger l'admission des ordres religieux au droit commun des associations.

***

La question du statut des congrégations est avant tout une question de justice. Il s'agit de savoir si, à cause de l'esprit qui les anime, du genre de vie qu'ils ont choisi, on peut refuser à certains Français ce qu'on accorde à tous les autres. Impartialement étudiées, scrutées à fond, les raisons alléguées pour le leur dénier apparaissent dénuées de fondement. Les recherches faites au dehors montrent que, placées en face du même problème, les nations étrangères, aujourd'hui, le résolvent ou tendent de plus en plus à le résoudre dans le sens de l'égalité de traitement. On voudrait penser que, ces constatations faites, les yeux s'ouvriront, que l'hostilité, car souvent, hélas! c'en est une, désarmera. Cependant on sait combien certaines préventions sont tenaces, certaines manières de voir difficiles à déraciner. Et alors on en vient à se dire que, s'agissant d'être équitable, l'esprit à coup sûr est le juge, mais qu'il n'est pas défendu au cœur de l'éclairer. N'ont-ils donc pas rendu des services, n'ont-ils pas prouvé leur dévouement, leur patriotisme, ces religieux pour lesquels on ne réclame que le bénéfice du droit commun?

Si loin qu'on remonte dans le passé, on les voit intimement mêlés à notre vie nationale. Ce sont les moines défrichant notre sol, appelés comme évêques par nos villes, en devenant les « défenseurs ». Plus tard, c'est Cluny défendant l'Église contre la Féodalité, épargnant à la France une querelle des Investitures; saint Dominique et ses Frères prêcheurs mettant un

terme à la guerre des Albigeois; saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure enseignant avec éclat à l'Université de Paris et faisant rayonner sur toute la chrétienté l'influence française; Bérulle fondant l'Oratoire; Vincent de Paul, les Filles de la Charité. Et le temps n'épuisera pas leur zèle. En 1870, ils avaient relevé nos blessés. En août 1914, exilés pour un bon nombre, ils sont venus spontanément reprendre leur place sous nos drapeaux. Dans les ambulances, sur le front, ces hommes, ces femmes que leurs vœux avaient, disait-on, diminués, anéantis, se sont montrés, autant et plus que d'autres, personnalités fortes, énergies, volontés. Leur pauvreté votive les avait préparés à supporter les privations; la pratique de l'obéissance les avait dressés à la discipline; leur détachement, leur esprit de sacrifice les portait à accepter, parfois à rechercher, les missions périlleuses. A côté de leurs 1500 morts, une statistique, d'ailleurs incomplète, montre leurs 4700 citations, leurs 2500 croix de guerre, leurs 350 médailles militaires, leurs 220 croix de la Légion d'honneur. A des gens qui se sont conduits de la sorte on doit bien, ce semble, quelque reconnaissance !

Traitant des congrégations, nous n'avions à parler que de catholiques. Est-ce à dire que rien de ce que nous venons d'exposer, ne puisse intéresser les autres cultes? Il serait, croyons-nous, inexact de le prétendre. Encore que répondant au besoin le plus intime de l'homme, toute religion, quelle qu'elle soit, par cela qu'elle propose une règle, rencontre des résistances; tout groupement que cette religion inspire risque de se heurter à des suspicions, sinon à des haines. Il est utile à tous les cultes que, pour aucun, ne soit donné le spectacle de la prévention l'emportant sur le droit. Dans le domaine des idées, on a tout à craindre de l'arbitraire : admis quelque part, ne tendra-t-il pas à régner ailleurs? Les destins sont changeants. A toute force spirituelle il importe de pouvoir, l'heure venue, invoquer, partout respectée, l'égalité des droits dans la justice et dans la liberté.

H. Toussaint.

RÉCEPTION
DE M. ALBERT BESNARD
A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

La figure de M. Besnard, tandis qu'il lisait le 10 juin son remerciement à l'Académie, était sans doute l'un de ses meilleurs portraits. Pâle, le crâne nu, la barbe blanche abondante et mêlée à la peau, les traits amples, l'arcade des pommettes remontée d'un accent oblique, l'œil globuleux, la bouche décolorée et ouverte d'un trait noir : une face grave, chargée d'années, ennoblie des secrets de la vie, et reconnaissable à cette empreinte mystérieuse sur le masque, qui est le signe des grands artistes. Autour de cette figure si sobrement peinte, les couleurs se jouaient. Le blanc éclatait sur la superficie du gilet, et reparaissait de toutes parts sous l'habit. Le large ruban rouge, éblouissant, interminable, décorait, par endroits, le cou et la hanche. Les verdures brodées se jouaient sur ce paysage, et le soleil, qui était de la fête, respectant ce puissant tableau, illuminait dans la marge, comme un ornement légèrement tracé, la figure de M. Rodocanachi. Toute l'Académie, tout l'Institut se pressaient. Et M. le maréchal Foch, arrivé avec un peu de retard, sautait les banquettes comme un sous-lieutenant.

M. Besnard, appuyé à la banquette derrière lui comme un capitaine à la rambarde de la passerelle, de profil et les yeux tournés vers le bureau, s'épongeant avec ses gants, puis avec un mouchoir que Me Henri Robert, parrain prévoyant, lui tendit, — a lu avec une simplicité majestueuse un discours qui a paru fort bon, et dans lequel on trouve à la réflexion des morceaux tout à fait exquis. Sa voix est

si également sourde qu'elle paraît sonore. Il a annoncé qu'il parlerait de Loti en peintre. Ce trait de modestie n'était pas nécessaire. *Sous le ciel de Rome* contient des pages assez savoureuses pour faire honneur aux meilleurs écrivains.

M. Besnard a fait son discours, sinon de deux parties, au moins de deux éléments. L'un est une discussion de peintre à peintre. Car Loti ne compte-t-il pas parmi les plus grands paysagistes? Je ne parle pas de ses dessins. M. Besnard leur a assigné leur place en termes excellents : « Loti avait dans l'expression du dessin, dont il ne possédait que des éléments sommaires, le sens de la plénitude, de la mise en place et l'intelligence du choix. » M. Besnard a-t-il vu un éventail, décoré d'un paysage, et qui appartient à M. Barthou? On ne saurait le décrire avec plus de précision. Mais enfin c'est surtout en écrivant que Loti est un peintre. Il y a, dans *Vers Ispahan*, des tableaux qui arrachent un cri d'admiration à M. Besnard, et voici que lui-même trace à son tour une esquisse en deux lignes qui ne serait pas indigne de Loti : « Quelle joie ! quelle splendeur ! mêlées toutefois aux laideurs d'un sol dont nul ne prend soin mais où, en revanche, s'agite noblement un peuple vêtu d'étoffes chatoyantes et claires. Parmi des buissons de roses, imaginez les taches d'un noir frais que font, ici et là, les bonnets d'astrakan. »

Si curieux qu'on fût d'entendre ce que M. Besnard, artiste, nous révélerait de l'art de Loti, artiste comme lui, il était pourtant, une objection qui s'imposait à l'esprit. La littérature, comme la musique, est un art dans le temps ; la peinture est un art dans l'espace. Il n'est pas entre elles de commune mesure... M. Besnard a senti cette difficulté et il a répondu à la fin de son discours. Il est vrai, a-t-il dit en substance, que la peinture ne décrit qu'un moment entre les moments ; mais elle doit le choisir de telle sorte que le déroulement dans le temps, interdit au peintre, se fasse dans l'œil du spectateur. « La synthèse picturale, pour être bien vivante, doit impliquer le développement qui lui est interdit, et se dérouler, après le premier contact visuel, dans le cerveau du spectateur attentif. » Regardez dans cet esprit certains ouvrages de M. Besnard, par exemple la ronde des Heures, sur le plafond du Théâtre-Français : vous la verrez tournoyer hors de la toile immobile et se prolonger dans le temps. Imaginez maintenant que l'écrivain, par un effort inverse, « en s'insinuant profondément dans les âmes », arrive à donner aux images successives qu'il trace, assez de force et une tenue assez longue pour qu'elles s'agrègent les unes aux autres, et parvenues un moment

à l'immobilité, s'assemblent en synthèse : entre cette littérature qui atteint à la durée, et cette peinture qui atteint au mouvement, la différence serait petite.

Or, réussir à faire vibrer assez longtemps les phrases dans la mémoire pour que de successives, elles deviennent simultanées, comme les notes tenues d'un orgue, voilà d'après M. Besnard, l'art de Loti. C'est ce qu'il exprime en disant que Loti arrive à suggérer la synthèse des beautés de la nature. En somme le pouvoir hallucinant de l'auteur de *Pêcheurs d'Islande* viendrait d'une sorte de persistance des touches sur la rétine du lecteur, ce qui leur permettrait de se composer ensemble, et de s'ordonner en tableau. Voilà pourquoi chaque phrase, isolément, n'est rien : vous l'examinez en vain ; elle n'a pas de secret à vous livrer. Il me semble que cette idée, subtile et simple à la fois, n'avait pas été encore exprimée avec cette précision. L'art du romancier une fois ramené aux arts de synthèse, M. Besnard peut l'examiner comme un tableau, et aussitôt une vérité lui apparaît : Loti prépare en gris. Ce n'est pas ici le lieu de développer cette idée : mais il serait intéressant d'étudier en effet les fonds et les dessous des tableaux de Loti, soit le décor et le paysage, soit la trame sentimentale. On verrait en effet qu'il pose la note vive sur une préparation en grisaille. Le plus singulier, c'est que les tableaux de M. Besnard sont faits de même, et que leurs pigments éblouissants reposent presque toujours sur des dessous blancs et noirs.

La description, dans l'art de Loti, suscite le sentiment et le sentiment particulier vient lui-même se fondre, presque aussitôt, dans une méditation sur la destinée humaine. M. Besnard, après avoir parlé de l'artiste en artiste, a donc été amené à parler du philosophe en philosophe. Il était probablement le seul peintre qui fût destiné à cette tâche, étant le seul dont la peinture soit une certaine vue du monde, c'est-à-dire proprement une philosophie. « Votre œuvre, lui a dit M. Barthou, m'apparaît comme une pensée continue, qui cherche à donner à la pure réalité la forme supérieure de l'idéal. » Et en fait, M. Besnard a tâché de peindre le monde tel que la science l'imagine. Il pouvait aisément rejoindre Loti au moment où Loti méditait sur la vie et la mort. C'est exactement ce qu'il a fait.

« Cette hantise de la mort, dont Pierre Loti a souffert toute sa vie, écrit M. Besnard, me hante à mon tour comme un problème... Selon moi, elle inspirait à notre poète plus de haine que d'horreur véritable. Et si son imagination devient désordonnée en face de ce

personnage muet et terrible au pied duquel l'humanité vit courbée, c'est qu'il ne la comprend ni dans son action, ni dans son mystère, ni dans ses bienfaits. Elle lui était odieuse, parce qu'elle n'était pour lui que le néant. » Si ce langage vous paraît un peu sibyllin, M. Besnard lui-même va l'éclaircir. Il a plusieurs moyens de faire connaître sa pensée, et ses idées sur la mort sont exposées à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre de chimie. « Au centre (c'est le peintre lui-même qui parle), un cadavre de femme est renversé parmi des germes de plantes. Un enfant tette une des mamelles, tandis que de l'autre s'échappe un fleuve de lait qui... — forme comme un fleuve de vie. Autour de la bouche errent des papillons, compagnons de toute pourriture et porteurs de germes. Le serpent, emblème du mystère de la génération terrestre, rampe auprès du cadavre. » Ainsi de la morte bleuâtre et qui se liquéfie, toutes les merveilles de la nature renaissent : vol de papillons, enroulements de lianes, herbes gorgées de sèves. Pour Loti la mort est le néant ; pour Besnard elle est la source de la vie.

Il ne me reste plus de loisir pour vous parler du discours de M. Barthou. Il a été très applaudi. Tout ce qu'il a dit était juste et bien caractérisé. Mais l'orateur est bien loin d'y avoir mis tout ce qu'il sait de Loti. Nul n'est mieux instruit de sa vie et de sa pensée. Nul n'écrira avec une amitié mieux renseignée d'histoire de ses chefs-d'œuvre, « puisés dans l'éternelle nature et dans ce que le cœur humain a de plus intime ». Parmi d'autres documents, M. Barthou a les carnets de route de Loti dans le désert. Le voyageur prenait des notes deux fois par jour, en arrivant à l'étape et le soir, et n'a guère fait que transcrire ces notes dans ses livres. Pareillement, le *Journal intime* demeure le fond commun d'où les romans sont sortis. Jamais les curieux d'anatomie n'ont eu l'occasion d'une plus belle dissection. A l'Académie, M. Barthou a simplement tracé un portrait et rendu un hommage. Il l'a achevé par une phrase ample et déroulée vers l'avenir : « Tant qu'on aimera et tant qu'on pleurera, ces deux brèves et musicales syllabes, *Loti*, tombées un jour des lèvres d'une jeune Tahitienne, chanteront la gloire de celui qui fut, dans le domaine du rêve, un prince magnifique et un incomparable magicien. »

HENRY BIDOU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous sortons d'une crise ministérielle ; elle comporte des enseignements qu'il serait dangereux de négliger, car c'est peut-être la dernière occasion qui soit offerte à un gouvernement français de sauver le franc, c'est-à-dire de rétablir le prestige et le crédit de la France étroitement solidaires l'un de l'autre.

Le neuvième ministère Briand n'a pas été renversé par un vote des Chambres; il avait, au contraire, par la désagrégation des anciens groupes, rallié autour de lui une majorité assez stable. C'est une baisse rapide du franc et un désaccord profond avec M. Briand sur les moyens propres à le relever qui a provoqué la démission du ministre des Finances, M. Raoul Péret, dont le départ a entraîné la retraite du Cabinet. M. Péret apportait à ses délicates fonctions une bonne volonté qui se laissait éclairer par les faits; il se rendait compte que c'est la politique générale qu'il s'agit d'adapter à une situation financière qui est la conséquence d'une longue accumulation d'imprévoyances, de dissimulations et d'erreurs. La solution est financière et, par là, relève de la technique financière, mais elle est aussi politique au plus large sens du mot. Il faut, comme le disait M. André François-Poncet, « agir sur l'ensemble du mécanisme ». M. Péret, en présence d'un franc qui lui échappait, tenta d'arrêter la dépréciation de notre monnaie en faisant jeter dans la bataille, par l'intermédiaire d'une banque de la place, la fameuse « masse de manœuvre » c'est-à-dire la réserve de dollars (environ 90 millions) prêtés par la banque américaine et dont l'intervention opportune a donné, en 1924, à M. Poincaré, une complète victoire. Mais la situation générale de juin 1926 n'est plus ce qu'elle était en mars 1924; deux années de « cartel » ont laissé leurs traces ; et il y a malheureusement à la baisse du franc des raisons qui n'existaient pas en 1924. La « masse de manœuvre »,

comme la garde impériale, est surtout une force morale; une fois lancée dans la bataille, si elle ne produit pas un effet immédiat et décisif, l'ennemi s'aperçoit qu'elle n'est pas inépuisable, résiste et l'emporte. D'ailleurs, toute intervention artificielle sur le marché des changes n'est efficace que si elle est liée à une politique d'assainissement financier et de restauration monétaire.

L'action du fonds Morgan, mal préparée, mal engagée, mal dirigée, apparut bien vite vouée à un échec ; si bien que la spéculation prit position contre le franc. La France a joué contre sa propre monnaie. Le ministre des Finances se demanda si l'heure n'était pas venue de jeter aussi dans la bagarre l'encaisse métallique de la Banque de France, seule réserve sur laquelle puisse un jour, s'il le fallait, être gagée l'émission d'une nouvelle monnaie. Les chefs responsables de la Banque, sans refuser leur concours, indiquèrent les circonstances générales qui leur paraissaient indispensables, pour que la manœuvre pût réussir. Le ministre des Finances insista auprès du président du Conseil pour qu'il saisit une occasion de rassurer, du haut de la tribune, le capital, la propriété, la production et l'épargne. M. Briand se déclarait convaincu, mais ne parlait pas. Déjà le bruit de dissentiments graves entre le ministre des Finances et le président du Conseil s'était à diverses reprises répandu et avait été démenti, quand, le 15 juin, on apprit que M. Raoul Péret donnait sa démission. Dans sa lettre, il déplorait que lui aient fait défaut « certains concours sur lesquels le gouvernement était en droit de compter ». Mais ces concours ne pouvaient être demandés et obtenus qu'à certaines conditions que M. Péret, dans sa lettre, précisait. Il déclarait « nécessaire de rendre possible une formation parlementaire et politique correspondant aux vœux d'une opinion qui exige un effort de concorde devant le danger commun ». Le ministre démissionnaire entrait dans le vif du problème qui est politique au moins autant que financier. Gouvernement d'union nationale, séparation des finances et de la politique : tels sont en effet les deux vœux que l'on retrouve sous la plume des publicistes les plus qualifiés et dans l'opinion de la grande masse des Français qui font passer le salut du pays et de sa monnaie avant toute autre préoccupation. M. Briand, privé de son troisième ministre des Finances, s'en fut porter au Président de la République la démission du Cabinet.

D'un ministère d'union nationale il ne sera pas question, durant la crise, si ce n'est dans les journaux, et personne n'osera parler d'interrompre la vie parlementaire pour confier à une ou plusieurs

personnalités qualifiées les pouvoirs nécessaires à la réalisation rapide d'un programme d'assainissement financier, de redressement économique et administratif. L'histoire de la crise tient en quatre actes. D'abord apparaît, pour remplacer M. Briand, M. Briand lui-même ; il s'efforce de réaliser la quadrature du cercle en faisant entrer dans la même combinaison M. Poincaré et M. Herriot. Rien n'est plus difficile à réaliser que les ministères de « personnalités »; chacune d'elles a, naturellement, ses vues, son programme, ses préférences, quand ce n'est pas ses ambitions et ses intérêts. Mieux vaut, en définitive, un chef et une équipe bien en main. Il est significatif que, en face d'une Chambre encore tout imprégnée de « la mystique du 11 mai », un président du Conseil ait pu faire appel à M. Poincaré, tant honni et tant calomnié, et n'ait soulevé, parmi les radicaux-socialistes, que des protestations tardives et de pure forme. Pour le cartel des gauches, quelle faillite et quel aveu d'impuissance! Dès lors qu'il s'agissait d'union nationale, même restreinte à une union républicaine de gauche, l'ancien Président de la République, avec une abnégation qui l'honore, promit à M. Briand son concours dévoué. Mais le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, dans la matinée du 18, votait à l'unanimité, — moins la voix courageuse de M. Franklin-Bouillon qui demandait que le groupe participât à l'œuvre de salut national entreprise par M. Briand, — un ordre du jour affirmant « dans l'intérêt du pays et du parti républicain, la nécessité d'une politique d'union républicaine de gauche en vue de réaliser l'assainissement financier par des mesures inspirées d'un esprit sincèrement et résolument démocratique ». Ainsi les finances devaient se plier aux exigences de la politique de gauche. M. Herriot refusait son concours à M. Briand qui rendait compte de son échec à M. Doumergue.

Quelles étaient les mesures « résolument démocratiques » auxquelles le groupe radical-socialiste faisait allusion? Nous le savons par le programme financier minimum établi pour le parti par M. Margaine ; *le Quotidien* le résume en ces termes : création d'une monnaie de valeur stable à base or ; organisation de la grande industrie sous l'égide et la direction générale de l'État, et en particulier institution du monopole de l'importation et du raffinage du pétrole ; recensement du capital, préparation de la taxe sur l'enrichissement et de la contribution extraordinaire sur la fortune acquise ; aménagement de la dette flottante, afin de l'empêcher de constituer un moyen de pression de la part de la finance ; règlement des dettes vis-à-vis

des alliés et examen attentif des conditions de ce règlement. Un tel programme n'était de nature ni à rassurer les capitaux, ni à servir de base à un ministère d'union.

Aussi M. Herriot lui-même, lorsque M. Doumergue lui offrit la mission de constituer un cabinet, fit-il bon marché des injonctions du parti. La fiscalité au service de la politique et de la lutte des classes, c'est peut-être un programme électoral alléchant, ce n'est pas une méthode de gouvernement, à moins que l'on ne se propose de conduire le pays à la faillite et à la révolution. M. Herriot paraît s'en être rendu compte, puisqu'il fit appel à M. Piétri et à notre distingué confrère M. Lucien Romier pour les ministères du budget et du trésor et qu'il acceptait leur programme. Mais ce qu'il n'a pas compris, c'est que sa personne à la tête du gouvernement était impossible. Quand on a commis les fautes de M. Herriot, quand on a, pour entrée de jeu, troublé l'Alsace et la Lorraine, ranimé les querelles religieuses assoupies, et, gâché, à Londres, en quelques heures, la plus belle partie diplomatique qui ait jamais été offerte à un chef de gouvernement, quand on a, récemment encore, par un discours comme celui de Châtellerault, prouvé qu'on reste le jouet des factions et le prisonnier d'un parti qui ne sait rien oublier ni rien apprendre, on n'est pas qualifié pour devenir, à une heure critique, le chef d'un gouvernement d'entente nationale et de restauration financière. M. Herriot a essayé de faire appel à une compétence extra-parlementaire ; il a tenté d'élargir sa majorité et de prouver qu'il n'est pas sectaire en offrant un portefeuille à M. Champetier de Ribes, chef du petit groupe des républicains démocrates (catholiques) ; mais il ne pouvait ni donner à son gouvernement une assiette assez large, ni rassurer ceux qu'alarmait le symbole qu'il représente et le cartel dont il fut le chef. Il se heurta finalement, au matin du 20 juin, au refus des collaborateurs modérés dont il avait demandé le concours et renonça à son mandat.

Au troisième acte, M. Briand fait sa rentrée. Il se passera de M. Herriot, mais il aura M. Poincaré et il s'efforcera de constituer, avec presque tous ses anciens collaborateurs, un ministère tout neuf. Mais qui mettra-t-il aux Finances? Toute la question est là. La vérité a été dite par M. Poincaré : le président du Conseil devrait être le ministre des Finances puisque là est le péril. Lui-même n'assumerait la charge des Finances que s'il avait le pouvoir de diriger l'ensemble de la politique, hypothèse invraisemblable avec la Chambre actuelle. Alors verra-t-on reparaître M. Doumer? M. Poincaré aurait les Sceaux

avec les affaires d'Alsace et Lorraine. Mais M. Doumer exige le doublement immédiat de l'impôt sur le chiffre d'affaires. L'accord ne se fait pas. Le 23 au matin la combinaison est à vau'eau.

Mais M. Briand est tenace. Au quatrième acte il va chercher le *deus ex machina* en la personne de M. Caillaux. C'est une réédition du retour de Mamers. Depuis le début de la crise, M. Caillaux a parlé et écrit; son aide de camp, M. Jean Montigny, a poussé une attaque à fond contre M. Poincaré. M. Caillaux accepterait les Finances, mais à la condition de disposer d'un pouvoir suffisant pour briser la résistance de ses collègues. Dans la soirée du 23, le dixième cabinet Briand est fait; mais n'est-ce pas un cabinet Caillaux? Celui-ci a posé ses conditions. Il sera vice-président du Conseil et le président usera de toute son autorité pour le soutenir. M. Caillaux amène avec lui, comme sous-secrétaires d'État, deux compétences, deux forces, M. Piétri et M. Duboin. Le général Guillaumat remplace à la Guerre M. Painlevé, M. Daniel Vincent aux Travaux publics succède à M. de Monzie. M. Chapsal va au Commerce et M. Nogaro à l'Instruction publique. Sauf ces changements, c'est l'ancien cabinet qui revient, mais avec deux têtes qui ne resteront peut-être pas longtemps sous le même bonnet.

M. Caillaux est-il l'homme qui sauvera le franc? C'est tout ce que, dans les circonstances critiques que nous traversons, il convient de lui demander. Lorsqu'il est revenu pour la première fois au ministère, sa première apparition à la Commission des finances fit sensation; on eut l'impression rassurante qu'un maître parlait et qu'une volonté éclairée était là. Dès la seconde séance, M. Caillaux commençait à biaiser, à accommoder ses conceptions financières à la politique des gauches. A la troisième entrevue, la politique et les politiciens l'avaient reconquis. Nous l'attendons cette fois à l'œuvre. Par ses actes, par sa parole, par ses fonctionnaires disciplinés, il appartient au gouvernement de préparer le pays à « la grande pénitence » que prêche depuis longtemps M. Caillaux, et qu'en Belgique prépare énergiquement M. Francqui. Un paradoxe formidable domine tout le problème financier; la guerre a été, pour la France, une énorme destruction de richesses; il est insensé que la plupart des Français vivent comme s'ils étaient plus riches et s'imaginent qu'ils le sont : telle est la perfide et trompeuse conséquence de l'inflation et du déplacement des fortunes. M. Caillaux l'expliquait récemment en excellents termes aux lecteurs du *Secolo*. Quand tous les Français auront assez souffert pour se convaincre qu'ils sont moins riches,

qu'il leur faut travailler davantage et se restreindre, un progrès décisif aura été accompli. Mais il n'est jamais facile, surtout quand on dépend du suffrage universel, d'imposer la pénitence. Nous ne tarderons guère à savoir si M. Caillaux a, dès l'abord, le courage de dire au pays, qui a le droit de la connaître, toute la vérité sur la situation et les remèdes qu'elle postule. Les engagements du Trésor envers les États étrangers qui ont une monnaie appréciée dépassent d'environ six milliards de francs-papier le chiffre global prévu au budget. Ces six milliards, il faut donc que la trésorerie les demande à l'emprunt ou à l'inflation. Il faut courageusement les demander à l'impôt. Mais un accroissement nouveau des impôts ne peut plus être supporté que si l'assiette en est mieux répartie, c'est-à-dire si une catégorie beaucoup plus nombreuse de citoyens sont appelés à les payer. Il est nécessaire que les campagnes, qui gagnent beaucoup d'argent et thésaurisent les billets, contribuent plus largement aux besoins de l'État. La proportion des impôts indirects au regard des impôts directs n'est pas suffisante. Voilà le mal et voilà le remède.

D'ailleurs, la pénitence ne sera pas trop dure ; nous serons riches, pourvu que nous ne croyions pas l'être. Le travail et les ressources de la France sont inépuisables. La balance commerciale du mois de mai est favorable. Le rapport de M. Parker Gilbert, agent général des paiements de réparations, montre que le budget de l'Allemagne est en équilibre, son industrie prospère, et qu'il s'est créé, au cours des six derniers mois, un excédent des exportations sur les importations atteignant 570 millions de marks-or. Donc les annuités Dawes pourront être régulièrement payées et la campagne qui s'annonce en Allemagne pour la revision du plan Dawes fera long feu. Il s'en faut que la situation générale soit désespérée et M. Albert Sarraut, ambassadeur en Turquie, qui est candidat à un siège sénatorial dans l'Aude, a raison de dire « très haut et très fort que le plan de redressement financier sera infirme s'il ne prévoit pas l'organisation rigoureuse et hardie de la production nationale... Nous possédons un territoire national et un empire colonial où nous pouvons, si nous savons le vouloir, nous procurer toutes les marchandises, denrées et matières premières dont nous avons besoin. » C'est la vérité, mais il faut, pour cette grande entreprise de mise en valeur, dont M. A. Sarraut a été, en Indo-Chine, le bon ouvrier, du temps et des capitaux. Nous espérons donc que M. Albert Sarraut usera de son influence pour modérer le zèle cartelliste de *la Dépêche de Toulouse*. Écono-

mies et restrictions ne doivent pas porter sur les entreprises d'expansion et de mise en valeur qui représentent l'avenir de notre richesse nationale. Crédit et prestige sont solidaires. Comment n'être pas frappé du parallélisme de la courbe descendante du prestige français au dehors et de la valeur descendante du franc? Une monnaie n'est pas seulement valorisée en raison de l'encaisse-or qu'elle représente, mais aussi en fonction de tout le potentiel de force et d'expansion dont est fait le rayonnement d'un peuple au dehors et qui est la mesure de sa capacité d'action et de négociation.

C'est encore une œuvre de redressement que le nouveau ministère doit poursuivre en Alsace; là aussi le succès est au prix d'efforts longs, coordonnés et suivis, dirigés par un homme qui vouerait sa carrière à cette grande œuvre nationale et qui saurait comprendre et aimer Alsaciens et Lorrains comme ils le méritent. Nous avons relaté ici la campagne autonomiste menée par le journal hebdomadaire de langue allemande *die Zukunft*, sous l'inspiration du docteur Ricklin, ancien président de la seconde chambre du Landtag d'Alsace. Ce mouvement a abouti, à la fin de mai, à la formation d'une ligue, le *Heimatbund*, qui a lancé un manifeste retentissant où, parmi quelques vérités, fourmillent les exagérations tendancieuses et les calomnies. Ce manifeste est signé d'une centaine de noms parmi lesquels ne se trouve aucun des chefs, mais cependant plusieurs adhérents, de l'Union populaire républicaine nationale, le grand parti catholique auquel appartiennent la plupart des élus de l'Alsace. Le garde des sceaux, M. Pierre Laval, dans la plénitude de son droit, a ordonné des poursuites contre plusieurs des signataires de ce manifeste qu'il regarde comme attentatoire à l'unité de la patrie française. L'annonce de ces mesures de répression a soulevé certaines protestations, notamment celle du principal journal catholique de langue allemande, l'*Elsæsser*. Parmi ses arguments, il en est un qui ne manque pas de fondement, c'est d'alléguer que la campagne autonomiste et même neutraliste des communistes n'a jamais motivé de poursuites. Mais précisément l'approbation de la presse communiste et les exagérations flagrantes du manifeste du *Heimatbund* ont fait réfléchir l'opinion alsacienne; la politique ferme suivie par M. Laval est approuvée par presque tous les élus et les journaux d'Alsace et de Lorraine et par la masse de l'opinion publique de tous les partis.

Si douloureux que soient, pour les cœurs français, de tels incidents et de tels débats, il n'est pas mauvais que la propagande de la

Zukunft et le manifeste du *Heimatbund* aient ouvert l'abcès et montré l'étendue du mal; une discrimination s'opère entre certaines revendications raisonnables, approuvées par presque toute la population et qui n'entament ni la souveraineté de l'État français ni l'unité nationale, et les exagérations suspectes de l'autonomisme. Une désagrégation s'opère au sein même de l'Union populaire; le comte de Leusse, ancien député, a donné sa démission; plusieurs personnes, dont le nom figurait au bas du manifeste, ont déclaré n'avoir pas signé; le général Bourgeois, sénateur, a prononcé à Thann, le 20 juin, un excellent discours où, séparant l'ivraie du bon grain, il montre la main de l'Allemagne derrière ce mouvement qui a pu tromper quelques hommes de bonne foi, mais qui aboutirait, sous couleur « d'autonomie complète dans le cadre de la France », à une séparation de fait. « Par une conception louable peut-être, mais dangereuse, dit-il, certains des dirigeants du parti (l'union populaire) pensaient qu'en manœuvrant, ils pourraient détacher et absorber, au moins en partie, les artisans de la *Zukunft*, sans s'apercevoir du risque qu'ils couraient d'être un jour ou entraînés eux-mêmes ou acculés à un formel désaveu. » Le sénateur du Haut-Rhin conclut en montrant la *Zukunft* prête à devenir quotidienne avec des subsides qui ne peuvent venir que d'une Allemagne intéressée à entretenir une agitation séparatiste en Alsace, et il espère que « la coupure se fera nette et franche ».

Contre les hommes qui chercheraient de l'autre côté du Rhin, ou même parmi les Allemands trop nombreux restés en Alsace et en Lorraine, des subsides et un appui, le gouvernement a le droit et le devoir de se montrer ferme; mais il sera bien avisé de se souvenir que la répression n'est pas un moyen efficace de persuasion et qu'à l'origine de toute cette agitation, on trouve des fautes et des maladresses qui sont imputables au gouvernement français. Beaucoup d'aigreurs proviennent de mauvais choix, surtout parmi les petits fonctionnaires, ceux qui sont en contact direct avec la population. Un travail minutieux d'enquête et de révision est à entreprendre. Il y a là d'ailleurs un aspect particulier d'un malaise général ; trop de fonctionnaires ont perdu le sens de l'intérêt national et du dévouement au bien public; c'est un effet, entre autres causes, du favoritisme politique et du système de la clientèle : mal profond auquel il est urgent de porter remède. Il faut, en Alsace et en Lorraine, user de patience et laisser « du temps au temps ». Toute une génération catholique et cléricale, — au vrai sens du mot, — a été élevée dans

l'admiration des méthodes politiques et sociales et de l'organisation du Centre allemand ; il faut lui laisser le temps de comprendre que certaines de ces méthodes, celles qui sont l'effet du caractère de minorité confessionnelle qu'ont les catholiques en Allemagne, ne s'acclimateraient pas en France où l'évolution a été si différente ; il faut surtout former, par des disciplines plus nuancées, les nouvelles générations du jeune clergé. De même, dans la question des langues, il est juste et habile de ne rien brusquer et d'attendre que nos frères d'Alsace nous réclament ce que nous sommes prêts à leur accorder. Un régionalisme raisonnable et tempéré est parfaitement compatible avec l'unité nationale. Les Alsaciens se vantent d'avoir la tête dure ; le Ciel en soit loué ! S'ils avaient le caractère plus souple, ils se seraient germanisés. Mais le cœur est bon et loyal, et c'est à conquérir le cœur que la France, toute la France, si multiple et si variée en même temps que si profondément une, doit s'attacher et réussir.

Que l'autorité extérieure de la France ait décliné en même temps que la valeur de sa monnaie, c'est ce que manifeste la crise pénible que traverse la Société des nations. La session du Conseil vient de se clore à Genève et la France n'a pas réussi sur tous les points à faire accepter les solutions de bon sens et de justice qu'elle proposait. Les difficultés actuelles sont, — on ne l'a pas oublié, — la conséquence de l'entrée de l'Allemagne au Conseil avec un siège permanent. Le Brésil s'y opposait, à moins qu'il n'obtînt pour lui-même la même faveur. L'Espagne et la Pologne posaient, elles aussi, non sans d'excellentes raisons, leur candidature. Mais, parmi les États membres de l'Assemblée, règne un esprit d'égalité démocratique qui ne supporte pas sans impatience l'existence, dans le Conseil, de membres permanents et qui répugne à en augmenter le nombre. Dans ces conditions, le Conseil s'est contenté d'adopter en première lecture le rapport de lord Robert Cecil qui conclut au maintien du nombre actuel des membres permanents (5 y compris l'Allemagne) et à l'adjonction de trois membres électifs nouveaux. Les membres temporaires sont élus pour trois ans, à raison de trois chaque année, et ne sont rééligibles, à l'expiration de leur mandat, qu'après un délai de trois années. Toutefois, si l'Assemblée, statuant à la majorité des deux tiers, décidait de réélire un membre sortant, elle en aurait la faculté jusqu'à concurrence de trois membres seulement. On estime qu'ainsi une permanence de fait pourrait être obtenue au profit de certains États, tels que l'Espagne et la Pologne, dont le maintien au Conseil paraîtrait utile.

Mais ces satisfactions leur paraîtront-elles suffisantes ? Déjà le Brésil s'est retiré du Conseil et a signifié, par le préavis réglementaire, qu'il abandonnera, dans deux ans, la Société des nations, à moins que, d'ici là, un changement dans la politique intérieure n'atténue l'intransigeance du gouvernement. Le Brésil s'en va en claquant les portes, au moment où l'Argentine se prépare à rentrer. Ce n'est que sur les instances de l'Angleterre et de la France que l'Espagne a consenti à se faire représenter, pour cette session du Conseil, par son chargé d'affaires à Berne ; mais elle a fait savoir officiellement que, si elle n'obtient pas le siège permanent auquel elle estime avoir droit, elle n'acceptera pas un siège électif et se retirera de la Société des nations. Ainsi le problème apparaît insoluble, puisque d'autres puissances, l'Italie par exemple, menacent de faire sécession, si le nombre des membres du Conseil venait à dépasser le chiffre de 14 (5 permanents et 9 électifs) sur lesquels l'accord s'est établi. On peut donc craindre que le fonctionnement délicat de l'organisme de Genève ne se détraque par l'entrée de l'Allemagne. Si lord Robert Cecil était un esprit moins nuageux, il s'apercevrait que, après l'entrée de l'Allemagne, l'Angleterre ne gardera son influence dominante que par une étroite solidarité avec la France, à moins qu'elle ne préfère céder à toutes les exigences du Reich.

Le Conseil avait à statuer sur le maintien du contrôle sur les finances de l'Autriche et de la Hongrie, heureusement rétablies les unes et les autres par l'intervention de la Société. Pour l'Autriche, aucune difficulté. Pour la Hongrie, le cas était plus délicat. La période du contrôle, exercé par M. Jérémie Smith, Américain, devait prendre fin le 30 juin, c'est-à-dire qu'en fait le contrôle se trouverait levé naturellement lors de la prochaine session du Conseil en septembre. L'Angleterre, d'accord avec l'Italie, insistait pour qu'une faveur fût accordée aux Hongrois et que le contrôle fût levé dès la session de juin. La France et la Petite-Entente estimaient qu'après le scandale sans exemple du procès des faux monnayeurs, où la complicité au moins passive de la haute administration et du gouvernement fut avérée, la Hongrie ne méritait aucune faveur. Depuis l'armistice, la politique anglaise n'a pas cessé de soutenir, à l'encontre des intérêts et de la sécurité de nos communs alliés, les revendications de la Hongrie. La cité de Londres a la haute main sur l'activité économique de Budapest et l'opinion britannique se plaît à croire que le gouvernement magyar est animé, à l'instar de l'Angleterre, de sentiments libéraux, parlementaires et pacifiques. Que sir Austen Cham-

berlain lui-même ait, au sortir du procès de Budapest qui a révélé contre le franc et la couronne tchécoslovaque les manœuvres que l'on sait, insisté en faveur de la Hongrie, c'est ce que l'opinion, en France, aura peine à comprendre. La délégation française et celles de la Petite-Entente ont, après quelques hésitations regrettables, obtenu la prolongation du contrôle jusqu'à sa fin normale. Une proposition a été formulée par le gouvernement français pour prévenir le retour d'agressions monétaires par fabrication de faux billets. Il serait temps que l'Angleterre comprît enfin que, sur le continent, le nationalisme hongrois, qui n'accepte pas l'affranchissemant de ses anciens sujets, est un élément permanent de trouble.

Un emprunt de 400 000 livres sterling a été accordé à la Bulgarie, pour subvenir à l'entretien des « réfugiés d'origine bulgare » qui sont, pour elle, une cause de déséquilibre budgétaire et d'agitation politique. Le Conseil de la Société des nations a ainsi travaillé à la sécurité de l'Europe orientale, mais tous apaisements ont été donnés aux appréhensions légitimes de la Petite-Entente quant à l'emploi de ces subsides ; ses droits de contrôle ont été maintenus ainsi que l'intégrité des gages de la Commission des réparations. Un rapport spontanément présenté par M. de Jouvenel sur l'exercice du mandat français en Syrie a été accueilli par le Conseil avec une faveur marquée. La question du désarmement n'a pas fait un pas et il en sera ainsi, tant qu'elle apparaîtra comme une entreprise anglo-saxonne pour désarmer l'armée française pour la plus grande satisfaction de l'Allemagne. La France, soutenue par l'Italie, a maintenu son point de vue. Lord Robert Cecil, avec l'indiscrétion qui est dans son tempérament, a parlé même de la suppression de la conscription. Il convient d'avertir sérieusement le gouvernement britannique que son attitude, en cette affaire, n'est ni amicale à notre égard, ni habile à son point de vue. L'armée française est, sur le continent, comme la flotte anglaise sur les mers, le plus puissant instrument d'ordre et de paix. Pour méconnaître une telle vérité, il faut avoir perdu le sens des réalités politiques ou nourrir quelques secrets desseins.

René Pinon.

Le Directeur-Gérant : René Doumic.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

III[1]

LA COURONNE DE HOLLANDE

A LA COUR IMPÉRIALE

Le Consul a-t-il bien ou mal fait d'établir l'Empire? Voilà une question que je ne me permettrai pas d'examiner. Je rapporterai ce que j'ai vu.

Tous les partis se réunirent à lui. Les plus difficiles à vaincre, les républicains, ne rougirent pas de s'associer à l'Empire. Si le caractère fort de Napoléon les alarmait pour la liberté devenue leur idole, sa dynastie nouvelle les rassurait du moins sur l'égalité. Avec un homme qui était tout par lui-même, le mérite seul devait parvenir. D'ailleurs, l'éclat des honneurs que répand la couronne acheva de séduire ceux qui ne voyaient que de la justice dans les récompenses offertes.

Les nobles cherchèrent aussi et trouvèrent de la sécurité autour du trône. L'habitude des cours, une politesse plus recherchée semblèrent leur donner des succès qui inspirèrent de la jalousie. Ce fut à tort. Voulant terminer la Révolution, en conserver les bienfaits, en faire oublier les crimes, l'Empereur ne pouvait exclure la noblesse, qui, malgré ses fautes, faisait partie des Français, qui, à cause de ses malheurs, devait être

Copyright by Plon-Nourrit et Cie.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet 1926.

consolée. Il a toujours tenu la balance égale sans leur rendre jamais ni privilèges ni influence.

Quant aux souverains étrangers, ils virent une espèce de garantie dans ce retour aux formes royales, mieux en harmonie avec le système de l'Europe menacée par les idées démocratiques, et ils suspendirent un instant le projet de troubler un pays qui ne voulait plus être divisé, de sorte qu'il ne parut plus d'ennemis autres que l'Angleterre par rivalité, quelques royalistes par anciens souvenirs et quelques républicains par caractère.

On aura peine à croire qu'aussi intéressée que je devais l'être à tous ces nouveaux événements, ils m'occupaient fort peu. Mon malheur intérieur s'augmentait tous les jours. Que faire pour rendre heureux un homme qui ne savait pas l'être? Je voulais toujours y parvenir; tous mes soins, toute ma vie étaient là; le reste me devenait indifférent. Aussi fus-je très étonnée un jour que Caroline, entrant chez moi, m'apprit, la première, les nouvelles qui circulaient sur l'élévation du Consul à l'Empire. « On dit, ajouta-t-elle, que Joseph et Louis sont nommés seuls dans le sénatus-consulte. Comment? Tes enfants seront princes, héritiers du trône de France, et les miens, leurs cousins, ne seront rien? Jamais je ne souffrirai cette injustice. Je les élèverai à soutenir leurs droits, à les reconquérir. » Je ne comprenais pas la colère de Caroline, dont le mari n'était que le beau-frère du Consul, mais je voyais des ennemis pour mes enfants, et je m'en tourmentais. Vainement, pour la consoler, je lui exprimais tous mes doutes sur la nouvelle; rien ne la calmait. Sa sœur Élisa partageait ses sentiments et les animait encore. Elles en firent tant de bruit que leurs plaintes arrivèrent aux oreilles du Consul, qui dit un jour: « En vérité, à entendre mes sœurs, ne dirait-on pas que j'ai frustré ma famille de l'héritage du feu roi notre père? » Ce propos courut Paris et fut trouvé fort piquant.

Cependant, les sœurs de l'Empereur furent créées princesses et eurent leur maison d'honneur, aussi bien que moi et la princesse Joseph (1).

Un matin que j'étais allée voir ma mère à Saint-Cloud, je la trouvai entourée de toutes les autorités qui la complimentaient comme impératrice des Français. Alors seulement et à cette

(1) Sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) et note du *Moniteur* du 30 floréal.

vue, j'appris que les craintes de Caroline venaient de se vérifier. Je ne m'explique pas encore l'indifférence avec laquelle je regardais un si grand événement. C'est sans doute qu'il apportait peu de changements à ma position, déjà si élevée; c'est, sans doute, que mes chagrins étaient ma seule et grande affaire. Il fallut pourtant recevoir toutes les autorités et tous les ambassadeurs étrangers qui venaient avec les félicitations de leurs souverains. Ce nom de cousin que j'allais donner dorénavant à toutes les têtes couronnées de l'Europe ne flattait pas plus mon amour-propre que la réponse à tant de compliments ne préoccupait mon esprit...

Pendant un voyage de l'Empereur à Boulogne, Caroline vint se consulter avec moi pour lui souhaiter sa fête. Depuis une lettre que je lui adressai à l'occasion de son mariage, je ne lui avais pas écrit, et nous fîmes ensemble deux lettres à peu près semblables. La réponse à celle de Caroline, dictée à un secrétaire, avait seulement sa signature. La réponse à la mienne était charmante et tout entière de la main de l'Empereur. Caroline, piquée de la différence, se plaignit d'être traitée moins bien que moi ; elle ne m'accusait pas, mais, avec raison, un peu de jalousie se mêlait à son chagrin.

Ma mère était allée prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. L'Empereur, après son voyage de Boulogne, devait aller la rejoindre et visiter avec elle la Belgique et les bords du Rhin. Ma mère se fit aimer à Aix-la-Chapelle comme partout. L'Empereur, à son arrivée, y fut reçu avec le plus grand enthousiasme (1); on lui savait gré d'avoir fait revenir les reliques qui, depuis Charlemagne, faisaient la gloire d'Aix-la-Chapelle. Le Chapitre et la ville crurent ne pouvoir mieux prouver leur reconnaissance qu'en offrant à celui qu'ils regardaient comme un nouveau Charlemagne un objet qui avait appartenu à leur glorieux fondateur. C'était un talisman que Charlemagne portait toujours sur lui dans les combats, et qu'on retrouva encore suspendu à son col lorsque son tombeau fut ouvert en l'année .... (2). Ma mère désira qu'on ajoutât à

(1) 15 fructidor an XII (2 septembre 1804).

(2) La Reine a laissé cette date en blanc. Ce tombeau avait été ouvert en 1100 par Othon III, qui le laissa intact, en 1165 par Frédéric Barberousse et en 1215 par Frédéric II. — Le talisman dont parle ici la Reine appartenait naguère encore à l'impératrice Eugénie qui, après la guerre de 1914, l'a donné à la cathédrale de Reims.

cette offrande un morceau de l'os du bras de Charlemagne que l'on conserve dans une châsse, une petite figure sculptée de la Vierge qu'on suppose être un ouvrage de saint Luc, puis un morceau des quatre grandes reliques. Je possède encore tous ces objets.

Pendant leur voyage en Belgique, l'Empereur et l'Impératrice y reçurent la visite de tous les princes et de toutes les princesses des petits États d'Allemagne, qui voulaient rattacher leurs intérêts à la politique française ; il leur semblait que ce titre d'empereur venait de donner plus de poids et de fixité à la puissance du chef de la nation française. Ils trouvaient plus simple aussi de venir visiter un empereur, de dépendre de lui, de chercher dans son influence une protection naturelle dans laquelle ils pouvaient avoir plus de confiance que dans l'autorité précaire d'un chef passager, succédant à des gouvernements divers pour n'avoir pas peut-être plus de stabilité qu'eux.

L'Empereur vit ces princes à Mayence, passa ses troupes en revue, et, devant eux, fit commander les manœuvres par Eugène. On ne manqua pas d'en conclure qu'il y aurait une alliance prochaine entre mon frère et quelqu'une des familles souveraines de l'Allemagne, qui s'étaient empressées de venir rendre leurs hommages à l'Empereur, tant la puissance impériale avait été rapide à prendre son rang dans l'opinion même de ses ennemis !

A cette époque, mon mari alla à Plombières pour sa santé et, de là, à Turin pour y présider le collège électoral.

Avant son départ, Louis avait acheté les deux châteaux de Saint-Leu. L'un avait été au Duc d'Orléans, qui s'en était défait avant la Révolution. L'autre, plus ancien, appartenait à un vieux président (1). Ce dernier fut abattu, et les deux parcs, réunis, agrandis. Des rivières creusées firent de cette campagne un des plus jolis lieux de la France. Ce fut là que nous nous rendîmes pour passer les derniers temps de ma grossesse.

Ma mère revint avec l'Empereur de la Belgique ; nous retournâmes à Paris. Nous avions un nouvel hôtel rue

(1) Le premier de ces châteaux, jadis propriété du Duc d'Orléans, qui y avait installé Mme de Genlis, avait été acheté à un sieur Homberg, le second au conseiller Droin, président-juge des fêtes foraines à Joinville. Le château de Saint-Leu fut détruit en 1830, après que le prince de Condé y eut trouvé la mort.

Cerutti (1), car mon mari, nommé connétable, ne pouvait recevoir dans notre petite maison de la rue de la Victoire. Pendant notre séjour à Saint-Leu, il avait fait une nouvelle distribution dans son appartement. Les murs étaient exhaussés du côté des voisins, une sentinelle placée dans le jardin au bas de ma fenêtre; mes femmes de chambre ne pouvaient plus arriver jusqu'à moi que par le salon, ce qui fit tant rire notre service que mon mari finit par laisser ouvrir de nouveau la porte qui donnait chez mes femmes. Je ne disais pas un mot sur tout cela.

Ma maison, nommée par l'Empereur, se composait de Mme de Viry, dame d'honneur, de Mmes de Villeneuve, de Léry, de Seyssel, Mollien. Je conservai une place pour Adèle Auguié. Mme de Boubers était gouvernante de mes enfants, Mmes de Boucheporn et de Mornay, sous-gouvernantes. J'eus pour écuyer M. Turgot et pour chapelain l'abbé Bertrand, qui avait été notre instituteur à Saint-Germain. M. d'Osmond, évêque de Nancy, était notre aumônier, et les premiers officiers de mon mari étaient le général Nogues, MM. de Caulaincourt, de Broc, d'Arjuzon et de Villeneuve. Un M. de Sénégra, dont il fit son intendant, passait pour son ami, sans doute parce qu'il servait sa passion. Il avait la haute police de la maison, et dans aucun pays, je crois, elle ne fut mieux organisée. Cet homme avait de moi une frayeur extrême. Je devais être souvent le sujet de ses recherches. Aussi n'osait-il pas me regarder, quoique je le traitasse comme tout le monde. Les autres aides de camp de mon mari n'étaient remarquables que par le peu d'agréments de leur personne. Mon séjour à Saint-Leu me fit seul connaître tous ces messieurs, dont aucun ne mettait le pied chez moi. Mes dames seules faisaient leur service tour à tour. Mon écuyer ne venait que dans les moments de cérémonie.

J'accouchai le 2 octobre 1804 d'un second fils, peu de jours après mon arrivée à Paris (2), et, selon l'usage établi, l'archi-chancelier Cambacérès et toutes les autorités restèrent dans le salon à côté de ma chambre. Ma mère accourut de Saint-Cloud au premier signe de souffrance et ne me quitta pas un instant.

(1) Louis avait achete, le 13 prairial an XII (2 juin 1804), l'hôtel de Saint-Julien, sis rue Cerutti, précédemment rue d'Artois et actuellement rue Laffitte. Cet hôtel, détruit en 1897, se trouvait sur l'emplacement de la rue Pillet-Will.

(2) Le prince Napoléon-Louis, plus tard prince royal de Hollande et grand-duc de Berg et de Clèves, qui mourut à Forli le 17 mars 1831.

Mon mari, je dois le dire, me prodigua aussi les soins les plus tendres. Dans ces circonstances, son caractère semblait change ; mais, le danger passé, il redevenait sombre et soupçonneux. Des réjouissances, de grandes aumônes aux hôpitaux, signalèrent la naissance d'un second héritier du trône, car, l'Empereur et le prince Joseph n'ayant point d'enfants, les miens étaient appelés à succéder. Lorsqu'il fallut donner les noms à mon fils, son père écrivit sur le registre : Louis, nom qu'il voulait lui faire porter. L'Empereur l'effaça de sa main, prétendant que tous les enfants de sa famille s'appelleraient Napoléon, et que ce nom serait le premier. Mon mari, forcé d'y consentir, ne m'entretenait, durant ma fièvre de lait, que de l'usurpation d'un tel pouvoir et de l'exigence d'un frère aîné qui voulait être maître de tout. Déjà, pour mon premier enfant, il avait été longtemps à ne vouloir l'appeler que du nom de Charles, au lieu de celui de Napoléon. Ces petites contrariétés le rendaient plus froid avec moi.

Le soir, lorsqu'il ne sortait pas, il jouait aux échecs avec M. Lavallette ou M. Mollien. Pour moi, qui commençais à me lever, assise près de leur partie, je lisais ou bien je dessinais, malgré la faiblesse de mes yeux.

Ma bonne constitution, jointe à ma jeunesse, me sauva des accidents presque inséparables d'une telle couche, mais une maladie de nerfs se déclara à cette époque. Je ne voulais plus nourrir, bien convaincue qu'avec tant d'agitations je ne pouvais donner qu'un mauvais lait à mon enfant, et celui dont il fallait me débarrasser se porta à ma tête, à ma poitrine. Quelquefois je sortais d'un long assoupissement, toute effrayée de n'avoir pensé à rien. Ces absences me prouvaient trop la faiblesse de ma pauvre tête. Alors j'appelais mes enfants, je les considérais, je me répétais qu'ils avaient besoin de leur mère. Je priais Dieu de me donner du courage et je croyais en retrouver.

LES FÊTES DU SACRE

A cette époque, il fut encore question de divorce. Un conseil fut assemblé et l'acharnement qu'y mirent les frères de l'Empereur fut si grand, que, d'une discussion d'intérêt général, l'Empereur crut découvrir une animosité particulière de sa

famille contre l'impératrice. Aussi, au lieu de céder à leurs conseils, forma-t-il le projet, non seulement de la faire couronner, mais même de la faire sacrer avec lui.

Le Pape arriva en France à cet effet, et l'on ne parlait que des préparatifs occasionnés par un si grand événement. Mon mari alla à Fontainebleau pour se trouver à l'entrevue de l'Empereur et du Pape (1). A Paris, Sa Sainteté logea au pavillon de Flore. Je me rendis auprès de lui avec mon mari et mon fils. Cette figure vénérable, ce chef d'une religion qui ordonne tant de souffrir et de pardonner, tout m'inspira de l'émotion. Je crois que si mon mari n'eût pas été avec moi, je me serais prosternée en le priant de me donner du courage comme s'il eût été en son pouvoir de le faire.

Le Pape fut partout recherché, respecté et il dut se convaincre que la Révolution française n'avait pu détruire une religion que la liberté de conscience établie rendait encore plus sacrée. Tous les jours, dans les galeries du Louvre, une foule immense allait recevoir sa bénédiction. Un seul jeune homme refusa avec arrogance de se mettre à genoux à son passage. Le Pape s'arrêta et lui dit avec beaucoup de douceur : « La bénédiction d'un vieillard ne fait jamais de mal. » Le jeune homme, touché, se prosterna. Voilà comme la plus douce des religions doit conquérir les cœurs.

Le 2 décembre 1804, nous nous rendîmes aux Tuileries et de là en grand cortège à Notre-Dame. La foule immense du peuple accouru sur notre passage, les acclamations d'usage, la présence du chef de l'Église, venu de si loin, ces cardinaux italiens, cette armée tant de fois victorieuse, ces présidents de province représentant leurs départements (2), ces princes étrangers, cette cour si brillante, tout concourut à rendre cette cérémonie une des plus imposantes qu'on puisse voir. Ma mère se fit admirer de tout le monde par sa grâce et sa dignité. Il y avait eu de grandes discussions pour porter le manteau impérial. Les sœurs de l'Empereur s'y refusèrent; enfin, il fallut s'y résoudre ou ne pas paraître à la cérémonie. La princesse Joseph et moi furent les seules qui montrèrent de la bonne volonté. En entrant dans l'église, ma mère avait perdu l'anneau venant du Pape et qu'il

(1) 4 brumaire an XIII (25 novembre 1804).

(2) Il s'agit des présidents des Assemblées de canton organisées par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X.

devait bénir. Sa superstition aurait pu en tirer un mauvais augure; mon frère le retrouva et le lui remit. Je le possède encore.

Peu de jours après, l'Empereur distribua les aigles au Champ de Mars (1). On avait discuté au Conseil si l'on ne changerait pas la cocarde tricolore, qui avait amené tant de discordes en France et autorisé tant de crimes; mais des victoires sans nombre l'avaient rendue nationale, et l'Empereur fut le premier à reconnaître qu'elle était l'emblème de la régénération française, qu'elle devait entourer ses aigles pour les faire toujours craindre au dehors et respecter au dedans.

Les cérémonies se succédaient si rapidement que nous n'avions pas un moment à nous. Le matin, nous recevions de nombreuses présentations d'étrangers et de Français. Mon mari, comme connétable, avait tous les jours des généraux, des colonels à dîner. Nous engageâmes aussi tous les présidents de canton de la France. Par un hasard fort remarquable, un ballon perdu, lancé à une des fêtes du couronnement, alla tomber sur le lac de Bracciano tout près de Rome et y porta la nouvelle du couronnement vingt-quatre heures après (2).

Mon premier enfant avait été baptisé par le cardinal Caprara. L'Empereur voulut faire baptiser par le Pape celui qui venait de naître. La cérémonie se fit à Saint-Cloud. C'était la première fois que le Pape officiait pour une telle chose. Aussi avait-on déployé le plus grand appareil. Mon fils criait beaucoup : voilà tout ce qui m'occupait. Une distinction aussi marquée affecta vivement Caroline. Elle venait d'accoucher d'une fille et avait espéré faire baptiser cet enfant en même temps que le mien. Je le désirais pour elle. L'Empereur ne le voulut pas, et, naturellement, elle dut être un peu jalouse de moi.

UNE PASSION DE L'EMPEREUR

Ces fêtes où la présence de l'Empereur était indispensable l'avaient un peu distrait de l'habitude des affaires ; du moins, il paraissait davantage se livrer au monde et s'y plaire; il était devenu galant, parlait plus souvent aux dames, mais pour arriver à une seule qui semblait l'occuper.

(1) 14 frimaire an XIII (6 décembre 1804).

(2) Ce ballon, lancé du Parvis Notre-Dame le 16 décembre 1804, portant la couronne impériale de feu, mit en réalité 46 heures pour effectuer ce trajet.

Mme Duchatel (1), d'une taille moyenne et bien prise, d'une figure spirituelle, des cheveux noirs, de grands yeux bleus foncés d'une expression charmante, un nez assez long et très pointu, une bouche grande, mais montrant les plus belles dents du monde, un teint sans fraîcheur le matin, mais éclatant le soir : voilà celle qui allait troubler le repos de ma mère. Elle venait d'être nommée dame du Palais. Au bal, le prince Murat ne la quittait pas, et sa femme n'en paraissait pas inquiète. Mon frère me dit un jour que l'Empereur était amoureux de cette dame, que Duroc le lui avait confié, qu'il ne travaillait plus et parlait d'elle sans cesse, que si Murat s'en occupait, ce n'était pas pour lui. Nous eûmes tous deux la crainte que l'Impératrice ne s'en aperçût. Elle eût été frappée d'un coup si cruel que nous nous promîmes bien de réunir nos efforts pour le détourner.

La maréchale Ney, toujours liée avec moi, était de service comme dame du Palais en même temps que Mme Duchatel. Elle avait bien vu à qui s'adressaient ces soins plus marqués, ces discours plus fréquents de l'Empereur. Ma mère commença à montrer une inquiétude dont elle craignit de voir l'effet retomber sur elle. Je la conjurai, si l'Impératrice l'accusait à faux, de la laisser dans son erreur, puisqu'il serait facile de l'en désabuser, tandis que ses soupçons se fixant sur celle qui était vraiment aimée, elle n'aurait plus d'incertitude et par là plus de bonheur.

Par attachement pour moi, la maréchale cédait à mes désirs, mais était toujours prête à se justifier et à déclarer la vérité. Pour ma mère, s'apercevant trop bien que quelqu'un lui enlevait la tendresse de son mari, elle vivait en proie aux plus tristes pensées et si malheureuse que je ne savais plus que faire pour la consoler. En confiant à Louis le sujet de ce chagrin, je le priai de me laisser aller plus souvent chez l'Impératrice, ce qu'il m'accorda avec beaucoup de peine. J'étais souvent témoin de scènes pénibles. Les reproches de ma mère fatiguaient l'Empereur ; il se fâchait ; elle pleurait près de ses dames qui la

(1) Marie-Antoinette-Adèle Papin, née à Aire le 4 juillet 1782, avait épousé en 1802 M. Duchatel, directeur général de l'enregistrement, qui, né en 1751, avait trente ans de plus qu'elle. C'est d'elle que parle Mme de Rémusat (*Mémoires*, t. II, p. 86) sous le nom de Mme X. et M. Frédéric Masson, sous celui de Mme ***, dans *Napoléon et les femmes*, p. 137.

consolaient et répétaient partout le sujet de ses larmes. L'Empereur était représenté comme l'homme le plus séducteur, le plus immoral, et, lorsqu'il apprenait ces propos, sa colère éclatait de nouveau.

Cependant ces larmes continuelles de ma mère, cette altération visible dans l'état de sa santé, me désolaient au point que je me décidai à en parler au prince Murat : « Vous êtes attaché à l'Empereur, lui dis-je. Vous devez donc songer à son bonheur intérieur, et vous êtes peut-être la cause qu'il n'existe pas. En lui répétant les propos que l'on tient dans son palais, vous l'irritez. Sa vivacité fait naître de nouvelles scènes, et la tranquillité est bannie de cette union jusqu'alors si tendre et si heureuse. » Il se défendit mal, se contenta de répondre qu'il était dévoué à l'Empereur à la vie et à la mort et, le lendemain, à la chasse, il lui redit notre conversation qu'il tourna sans doute à son gré.

Il y avait cercle le soir. L'Empereur entra, me regarda d'un air sévère, affecta de parler aux deux dames qui étaient près de moi, et passa sans me rien dire, sans même me saluer. Au moment où l'on se retirait, il ne put y tenir. Lorsqu'il en veut à quelqu'un, il n'a jamais été en son pouvoir de le cacher. Il m'appela, et nous eûmes la conversation suivante, tout le monde debout s'étant éloigné et attendant qu'elle finit.

— Et vous aussi, madame, vous êtes donc contre moi ?

— Moi, Sire, je ne puis jamais être contre vous.

— Oh ! c'est tout simple, c'est votre mère.

— Je ne puis vous séparer d'elle dans le bonheur que je lui souhaite.

— Mais vous allez vous plaindre de mes procédés envers elle.

— Sire, on vous a mal répété ce que j'ai dit. Vous êtes le maître de faire ce que vous voudrez ; mais les scènes dont je suis témoin entre vous et ma mère font son malheur et le vôtre, et ceux qui en sont la cause veulent se rendre nécessaires, mais ne vous aiment ni l'un ni l'autre.

— Pourquoi n'aurais-je pas des amis qui me disent la vérité ?

— Les amis ne cherchent pas à augmenter le trouble d'un ménage.

— Mais la jalousie de votre mère me donne un ridicule aux yeux de tout le monde. Il n'est pas de sottises qu'on ne débite

sur moi. Croyez-vous que je ne le sache pas? La faute en est à elle.

— Non, Sire, la faute en est à ceux à qui je le reproche. S'ils ne cherchaient pas à vous irriter au lieu de vous calmer, vous ménageriez la sensibilité de ma mère. Comment exiger d'elle plus de force que vous n'en avez? Elle souffre, elle se plaint, c'est naturel, et si ceux que vous croyez vos amis n'allaient pas vous rapporter ses plaintes ou si vous saviez prendre assez sur vous-même pour ne pas lui en témoigner de mécontentement, le bonheur, j'en suis sûre, renaîtrait parmi vous, mais, encore une fois, ne demandez pas d'elle plus de force que vous n'en avez.

— Vous avez raison, me dit l'Empereur en se radoucissant tout à coup. Je vois que, si je suis grand pour les grandes choses, je suis petit pour les petites.

Et il me quitta.

Quelques jours après, il parla de moi devant plusieurs personnes, et dit une chose trop flatteuse pour que je ne la rapporte pas. Voici sa phrase comme elle me fut redite : « Hortense raisonne si juste qu'on pourrait croire qu'elle ne sent rien. Mais lorsqu'on la connaît, on voit que c'est son sentiment qui la fait raisonner si juste. »

Un jour, me parlant de mon intérieur, il me dit en riant : « Louis aurait été fort heureux avec l'Impératrice : l'un aurait gardé la porte, et l'autre la fenêtre. » Puis, en reprenant son sérieux : « Je sais, au reste, la manière dont vous vous conduisez, et je vous assure que vous n'êtes pas une des femmes, mais une des personnes que j'estime le plus. » De semblables éloges, de la bouche d'un homme si supérieur et qui louait si rarement, me consolèrent souvent de l'injustice des autres, et, depuis, je me les suis rappelés avec orgueil pour trouver moins pénible le blâme dont on m'a tant accablée.

Sans être aussi orageux, l'intérieur de l'Impératrice n'en était pas plus heureux. Elle commençait à deviner l'objet des préoccupations de son mari. Elle n'en douta bientôt plus. Un soir, à la Malmaison, elle se plaignit de l'humeur de l'Empereur devant ses deux dames de service, la maréchale Ney et Mme Duchatel, et, le lendemain, elle leur dit en les regardant fixement : « Il est bien extraordinaire, mesdames, que l'Empereur m'ait répété ce matin ce que je n'ai confié qu'à

vous seules, hier au soir. » Mme Duchatel changea de couleur, et il n'y eut plus d'incertitude pour l'Impératrice. Son affliction fut si vive qu'elle détermina l'Empereur à rompre cette liaison, et cette rupture était un sacrifice, car Duroc a raconté, à mon frère et à moi, que cet amour avait eu beaucoup de pouvoir sur l'Empereur. Habitué à voir tout fléchir devant sa volonté, la résistance augmentait ses désirs, mais, trop maître de lui-même pour se laisser dominer par un sentiment, trop sévère sur les mœurs pour avouer hautement une liaison, il n'hésita pas à rompre celle qui avait déjà des inconvénients pour lui. Afin de voir Mme Duchatel et de ne donner aucun ombrage à son mari, il sortit plusieurs fois à pied le soir, seul avec Duroc. Une fois qu'il se promenait avec elle à Villiers, campagne qui appartenait à Murat (1), on entendit du bruit. Il craignit d'être surpris et sauta un mur d'une si grande hauteur qu'il courut risque de se blesser. Duroc, plus de sang-froid, n'osa pas l'imiter, et tremblait sans cesse de le voir s'exposer ainsi. Il fut enchanté de la fin de cette liaison.

J'ai su par Caroline que l'Empereur envoya un jour à Mme Duchatel son portrait enrichi de diamants magnifiques. Elle garda le portrait et renvoya les diamants, s'en trouvant offensée. Elle me dit encore qu'à une maladie que fit Mme Duchatel, l'Empereur la chargea de redemander ses lettres, qui, dit-on, sont des plus tendres. Elle les refusa constamment. J'ignore si elle les possède encore.

On parlait beaucoup des bals masqués de l'Opéra. « Comment, me dit l'Empereur, votre mari ne vous a-t-il pas menée dans une loge voir ce spectacle? Il est réellement trop rigide. Vous irez une fois avec votre mère. » En effet, en sortant d'un grand cercle, l'Impératrice, que j'avais l'habitude de reconduire dans ses appartements, m'engagea à la suivre à ce bal. J'aurais voulu demander le consentement de mon mari. Quoique, depuis longtemps, il m'adressât à peine la parole, je sentais que, pour la première fois peut-être, il aurait lieu de se plaindre de moi. Cela me fut impossible; il était déjà parti.

Le duc de Vicence et M. de Beausset avaient été désignés pour nous accompagner. Je donnai le bras à Mme de Boubers. La vue des masques m'amusait, mais, comme aucun d'eux ne

(1) Le château de Neuilly (alors commune de Villiers), qui appartint plus tard au roi Louis-Philippe.

me parlait, je ne comprenais rien à leurs plaisirs, et nous allions déjà remonter en voiture après deux tours de salle, lorqu'un masque, qui nous arrêta, voulut nous faire rentrer : « Comment, me dit-il, on vous permet une distraction, ce qui est rare pour vous, et voilà comme vous en profitez ! Vous êtes une petite sotte. » Ce masque me fit peur ; nous revînmes aux Tuileries, où ma mère fut toute troublée de ne plus trouver l'Empereur. Un instant après, il reparut en domino et nous apprit qu'il était ce fameux masque qui s'était fait un plaisir de nous tourmenter, mais que, revenant si vite, nous avions déjoué ses projets. A mon retour, je racontai toute l'aventure à mon mari, mais il ne répondit rien. Son mécontentement n'éclatait plus en reproches, comme au commencement de notre mariage ; il s'annonçait alors par le silence le plus froid.

Quelques mois avant le départ de l'Empereur pour l'Italie, un page vint un matin nous prévenir, mon mari et moi, qu'il nous demandait (1). En nous voyant entrer, il nous déclara qu'il n'y avait plus à lui refuser, que sa politique exigeait qu'il adoptât notre fils aîné et qu'il le nommât roi d'Italie. Mon mari répondit qu'il ne consentirait jamais à ce que son fils fût plus que lui. L'Empereur s'emporta d'abord, se radoucit ensuite, voulut lui faire entendre que son enfant resterait en France jusqu'à sa majorité, qu'il aurait une maison française et une maison italienne, que c'était l'unique moyen d'éviter la guerre avec l'Autriche et de conserver l'Italie. Mais mon mari était inébranlable.

Alors, l'Empereur, s'abandonnant à sa colère, s'écria « qu'il était cruel pour lui d'avoir une famille qui partageait si peu ses travaux et ses peines, qu'on lui faisait sentir chaque jour le malheur de ne pas avoir d'enfant, qu'il aurait bien pu se passer de ses frères en mettant cette couronne sur sa tête, que, sans la crainte de la guerre, il l'aurait déjà fait, et qu'il serait heureux de n'avoir jamais rien à attendre ni à espérer d'eux ». Ses raisonnements furent aussi inutiles que ses emportements, et il nous congédia sans avoir rien obtenu.

(1) Nivôse an XIII (janvier 1805).

LA FAMILLE IMPÉRIALE

Pour en revenir à mon récit, l'Empereur fut si choqué de la résistance de ses frères à entrer dans ses desseins (car Joseph refusait aussi tout ce qui pouvait l'éloigner de Paris), qu'il fit insérer au *Moniteur* cette belle lettre sur Eugène, dans laquelle on découvrait autant d'estime et de tendresse pour lui que de ressentiment contre ses frères (1). Il le nommait vice-chancelier d'État, ce qui était une des plus grandes dignités du royaume. Mon frère reçut cette nomination à la tête de son régiment, qu'il conduisait en Italie, où l'Empereur arriva bientôt avec l'Impératrice. Ils furent couronnés roi et reine d'Italie. L'Empereur nous avait engagés à l'accompagner, mais mon mari refusa, et nous allâmes nous établir à Saint-Leu... (2).

Nous attendions chaque jour la nouvelle du passage en Angleterre, lorsque nous vîmes toutes les troupes arriver où nous étions (3), et se porter à marches forcées sur le Rhin.

L'Autriche avait rompu la paix. Nous revînmes à Paris, afin de revoir encore l'Empereur avant son départ pour l'Allemagne. Il emmena avec lui Murat, et nomma à sa place mon mari gouverneur de Paris.

Le génie de l'Empereur descendait avec une facilité admirable des plus hautes conceptions aux plus petits détails. Mon mari me communiqua quelquefois des ordres qui attestent sa prodigieuse mémoire. S'il demandait des renforts, il indiquait lui-même le nombre des soldats et des officiers disponibles, ainsi que les différents dépôts où ils se trouvaient. S'il rencontrait des soldats isolés de différents corps, qui allaient rejoindre leurs régiments, comme l'ordre était donné de marcher sur le Rhin, il savait précisément où tel régiment devait être tel jour et fixait lui-même le point véritable de leur destination.

Je cherchai une distraction à mes tourments. La meilleure me parut celle de m'occuper des malheureux. Je profitai de la position de mon mari pour faire entrer beaucoup de pauvres

(1) Insérée dans la *Correspondance*, t. X, p. 168.

(2) Ici se trouve un récit du voyage d'Hortense à Saint-Amand et au camp de Boulogne en août 1805 que la Reine a publié dans *la Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année* 1831, p. 278.

(3) A Saint-Amand.

dans les hôpitaux. J'acceptai la présidence de l'*Asile de la Providence* (1). Je pris des lits à Sainte-Périne, où je visitai l'établissement des vieillards. J'assistai aux comptes rendus de la *Société maternelle*, présidée par Mme de Pastoret (2).

La guerre était commencée. Il ne s'écoulait pas un jour qu'un courrier n'apportât la nouvelle d'une victoire éclatante. Déjà la victoire avait conduit l'armée aux portes de Vienne lorsque la Prusse parut prendre une attitude hostile contre nous. Mon mari reçut l'ordre de partir pour Nimègue et commander là une armée d'observation. Son départ m'attendrit; d'ailleurs c'était le père de mes enfants. Comment ne pas tout lui pardonner et ne pas faire des vœux pour lui? Il allait courir des dangers! Je reçus souvent de ses nouvelles. La guerre n'eut pas lieu de ce côté. Il voyagea en Hollande où il reçut l'accueil le plus flatteur, et en revint promptement, malgré l'ordre d'y rester.

A cette époque, l'Empereur créa les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, les grands-duchés de Bade, Hesse-Darmstadt, Nassau et Berg. De retour à Munich, il y décida le mariage de mon frère avec la princesse Auguste de Bavière, fille du Roi. Ma mère, de Strasbourg s'était rendue dans cette ville. Elle désirait que je vinsse la rejoindre. Mon mari s'y opposa, et me fit éprouver là une des grandes contrariétés de ma vie.

Eugène reçut l'ordre de venir de Milan, sans qu'il se doutât de ce qu'on voulait de lui. Peu de jours après, il fut marié par le Prince-primat à la princesse la plus belle et la plus vertueuse (3). L'Empereur m'écrivit à ce sujet une lettre où se trouvait cette phrase flatteuse : « La princesse de Bavière est remplie de bonnes qualités, et vous aurez en tout une sœur digne de vous. » Il eut, à cause de ce mariage, quelques scènes de famille à supporter. Murat et sa femme ne voulurent pas y assister. L'un ne pouvait souffrir qu'un jeune homme passât avant lui, après la campagne brillante qu'il venait de faire, et il brisa son épée en apprenant l'adoption de mon frère. La vice-

(1) Créé sous le Consulat, comme Sainte-Périne, pour recueillir les personnes ruinées par la Révolution. Existe encore aujourd'hui, 77, rue des Martyrs.

(2) Créée en 1788 sous les auspices de Marie-Antoinette, dissoute pendant la Révolution et restaurée au début du Consulat par Mme de Fougeret et Mme de Pastoret, la *Société de Charité maternelle* n'eut un nouveau et définitif statut que par le décret du 5 mai 1810.

(3) 14 janvier 1806.

royauté d'Italie lui avait déjà donné beaucoup d'humeur. L'autre se révoltait d'une alliance avantageuse pour une famille qu'elle ne regardait pas comme la sienne. A son retour, elle m'en parla franchement et m'avoua qu'à Munich elle avait conseillé à son frère de divorcer et d'épouser lui-même la princesse Auguste, car c'était, disait-elle, la femme qui lui convenait. Mais il fallut obéir à l'Empereur et, avec la plus mauvaise grâce du monde, faire ce qu'il voulut.

Il se présenta bientôt pour la famille de l'Empereur une autre occasion de se résigner. Ma cousine Stéphanie de Beauharnais, fille du comte de Beauharnais, avait perdu sa mère très jeune. Elle avait été élevée à Saint-Germain par les soins de l'Impératrice, n'avait que quinze ans et réunissait tout ce que cet âge peut avoir de gentillesse et de grâce. L'Empereur la fit sortir de Saint-Germain, l'adopta pour sa fille et la maria au grand-duc héréditaire de Bade (1). Caroline fut si contrariée de cette élévation que, dans les grands cercles où le nouveau rang de ma cousine la plaçait à ses côtés, elle lui tournait le dos et affectait de ne pas lui adresser la parole. Alors les souverains étrangers recherchaient avec tant de soins l'alliance de l'Empereur, qu'ils eussent accepté une parenté au trentième degré. Pourvu que l'Empereur l'eût adoptée, cette adoption suffisait.

La cour de Wurtemberg fit quelques avances, afin d'obtenir pour le prince royal la main de Mlle Stéphanie Tascher, cousine de ma mère, mais l'Empereur la refusa, mécontent de cette jeune personne. Pendant son séjour près de ma mère, elle s'était monté la tête pour le général Rapp. Ce mariage ne pouvait convenir sous aucun rapport. Ma mère en était outrée. Elle lui répétait sans cesse : « Comment choisir un homme sans éducation, sans aucune espèce de distinction que celle d'un bon soldat? » Mais ces reproches produisaient un effet tout contraire. Plus on dénigre l'objet de notre choix, plus l'amour-propre se joint à l'amour pour nous y attacher. L'Empereur, voyant l'Impératrice si courroucée contre ma cousine et me supposant plus de sang-froid, me chargea de parler à cette dernière. Je crus que, pour réussir, il fallait surtout attaquer son cœur. Après lui avoir montré le refus invincible de l'Em-

(1) 2 mars 1806.

pereur et de l'Impératrice, je lui représentai que son obstination allait faire le malheur de celui qu'elle aimait en causant sa disgrâce, qu'elle aurait à se la reprocher et qu'il n'existerait plus de bonheur pour elle. J'ajoutai quelques louanges pour le général Rapp. Elle s'attendrit. J'avais réussi. Elle renonça à cette union. Une année après, elle épousa le duc d'Arenberg.

La princesse Pauline, autre sœur de l'Empereur, avait suivi son mari à Saint-Domingue où il était mort. Elle s'était mariée en secondes noces au prince Borghèse, d'un esprit médiocre, d'une jolie figure, et possesseur d'une grande fortune à Rome. La mauvaise santé de la princesse la forçait à se soigner constamment ; elle avait la réputation, qu'elle méritait bien et dont elle faisait grand cas, d'être la plus jolie femme de France et peut-être de l'Europe.

La princesse Élisa, sa sœur aînée, avait été nommée princesse de Lucques. C'était une personne d'esprit et de caractère, qui, plus tard, devenue grande-duchesse de Toscane, gouverna comme l'eût fait un homme distingué, non qu'elle eût reçu une éducation brillante, quoique élevée à Saint-Cyr, mais la force de sa tête suppléait à tout.

Tous les membres de la famille de l'Empereur étaient fort liés entre eux, tant que l'ambition ne s'en mêlait pas. Alors on se désunissait un moment pour faire cause commune contre le plus heureux. Bientôt l'accord se rétablissait.

Le jour où l'on apprit la nomination d'Élisa à la principauté de Lucques, j'allai avec mon mari faire des visites à ses sœurs. Nous commençâmes par Caroline, qui, avec un rire forcé, nous dit : « Eh bien ! voilà Élisa princesse souveraine ! Elle aura pour armée quatre hommes et un caporal. Voilà une belle chose ! » Mais le chagrin perçait à travers cette ironie.

Pour la princesse Borghèse, elle ne dissimula rien : « Mon frère, dit-elle, n'aime qu'Élisa et il nous oublie tous. Caroline, qui a des enfants et un mari si distingué, méritait davantage un sort indépendant. Quant à moi, je ne demande rien, je suis malade, mais c'est une injustice envers Caroline. » Je la voyais si animée que, pour la calmer, je lui dis : « Ma sœur, l'Empereur vous aime toutes également. Élisa est l'aînée. Il commence par elle. Ensuite, il s'occupera sans doute de vous et de Caroline. Il ne saurait tout faire en même temps. » Je croyais cette raison la plus propre à la tranquilliser. Mon mari

l'appuya même. Mais elle s'écria avec véhémence : « Il vous sied bien de parler, madame, vous qui obtenez tout ce que vous voulez! » Je demeurai stupéfaite. Elle ignorait combien j'étais loin d'avoir ce que je désirais. Il est vrai que ce n'était pas des principautés. Je la quittai sans ajouter un mot. Mon mari l'embrassa en disant : « Pauline, tu es malade », et nous partîmes.

De toutes les sœurs de l'Empereur, Caroline, restée quelque temps à Saint-Germain, était la seule avec laquelle je fusse liée, sans compter cependant beaucoup sur son amitié. Les petits désagréments que j'essuyais toujours de cette famille me prouvaient que je n'en étais pas aimée. Mon frère et ma mère ne l'étaient pas plus que moi. Je m'en consolais, n'ayant aucun reproche à me faire.

LE ROYAUME DE HOLLANDE

Ma peine allait s'accroître encore. Une députation à la tête de laquelle était l'amiral Ver Huell arriva de la Hollande, et mon mari m'apprit un matin que l'Empereur venait de lui dire qu'il serait roi de Hollande.

« J'espère bien que vous n'accepterez pas », m'écriai-je. En effet, je m'attendais qu'il allait déployer pour lui le caractère qu'il avait montré lorsqu'il s'agissait de son fils et qu'il refuserait une couronne qu'il ne paraissait pas ambitionner. Fallait-il que le sort me réservât encore cette couronne comme l'épreuve la plus cruelle de toutes, puisque, au milieu de mes tourments, elle venait m'enlever à des intérêts si chers, à mes seules consolations, à une famille, à des amis, à une patrie que j'avais été élevée à tant chérir? Je l'avouerai : l'air calme de mon mari me surprenait ; je ne le croyais pas ambitieux, mais je découvrais en lui je ne sais quelle satisfaction. Jusque-là, tout changement l'avait tant troublé! Alors il jouissait pleinement du plaisir de devenir son maître et surtout le mien.

C'était en montant sur le trône que je croyais entrer dans l'esclavage. L'amour maternel me donna la force d'accomplir mes nouveaux et pénibles devoirs. Tout concourait à jeter un voile lugubre sur cette élévation qui me faisait trembler. Nous portions un deuil de cour pour la princesse des Asturies. Ce fut en noir que je reçus ces félicitations que mes larmes eussent plutôt fait prendre pour des compliments de condoléances.

Le malheur est superstitieux. Ma tristesse au milieu de tout cet appareil sinistre rendait à mes yeux l'avenir plus effrayant. Et cependant, on me croyait heureuse!

Le prince de Bavière (1) vint me voir en même temps que les envoyés de Hollande. Ma douleur, qui éclata malgré moi, l'étonna beaucoup et fit craindre aux autres que je n'eusse leur pays en aversion. L'Empereur, pour réaliser ses projets, avait besoin de trouver de l'ambition dans ses frères; il était prêt à pardonner à sa famille les mécontentements qui avaient leur source dans le besoin de pouvoir et de grandeur, qu'il comprenait mieux que tout autre. Aussi ne m'excusait-il pas de m'affliger ainsi parce qu'on me donnait une couronne :

— Comment, me disait-il, ne serez-vous pas à la hauteur de votre position ? Allez régner, rendez vos peuples heureux; c'est une satisfaction qui doit toucher votre cœur. J'ai fait pour vous ce qui n'existe dans aucun pays : vous êtes régente de droit par la constitution. Cette distinction est flatteuse : montrez des sentiments dignes d'une telle élévation.

— Ah! Sire, m'écriai-je, vous aurez beau faire; j'aurai toujours des sentiments bourgeois, s'il faut appeler ainsi l'attachement à son pays, à ses amis, à sa famille!

— Il rit de mon exclamation et brusqua mes derniers adieux avec ma mère pour éviter trop d'attendrissement.

Nous partîmes enfin de Saint-Leu, mon mari, mes enfants et moi, le soir du 15 juin 1806. Mon fils aîné dormit la nuit sur mes genoux, l'autre sur sa gouvernante. Je ne donnerai pas de détails de notre voyage. Des escortes nombreuses, des honneurs, des harangues, des réceptions, ne pouvaient que me fatiguer et m'attrister davantage. J'écrivis à ma mère du château de Laeken, près de Bruxelles, et j'écrivis à l'Empereur d'Anvers, pour implorer sa clémence en faveur d'un condamné.

Je touche au moment le plus pénible, celui où il fallut quitter l'escorte française, et où j'aperçus sur la frontière les autorités hollandaises qui nous attendaient. Changer de patrie, ne plus être Française!... Je tournai douloureusement mes regards vers cette terre où j'étais née. Devais-je jamais la revoir? Y retrouverais-je mes amis? Ne m'oublieraient-ils pas? Il me semblait en cet instant que j'allais être étrangère à tous ceux que

(1) Charles-Louis-Auguste (1786-1868), qui fut plus tard le roi Louis Ier.

je quittais et à tous ceux qui m'allaient m'adopter. Tout avait à mes yeux le caractère déchirant de ces séparations absolues que la mort seule semble faire redouter.

J'éprouvai un serrement de cœur qui m'empêcha de répondre à la harangue qui m'était adressée par les autorités. Mon mari s'en chargea pour tous deux. Quelque affligé qu'il parût aussi, il eut le talent de répliquer aux compliments et s'en acquitta fort bien tout le long de la route. Nous descendîmes au palais du Bois, près de La Haye, et nous fîmes notre entrée dans cette ville peu de jours après.

J'éprouvais trop le désir de satisfaire et de rassurer ceux que ma présence paraissait intimider pour ne pas avoir contracté l'habitude de recevoir. Aussi, à une présentation qu'on me fit de quatre cents femmes, elles eurent chacune un mot de moi.

Notre entrée à Rotterdam fut remarquable par l'exaltation du peuple. Il est partout le même : le changement le réjouit et il attend le bonheur de la nouveauté. Je n'éprouvai que de l'effroi à me voir traîner par une populace qui paraissait hors d'elle. On n'avait pu l'empêcher de dételer nos chevaux et de se mettre à leur place. Cette joie qui ressemble à la fureur me glaçait; mes nerfs étaient trop faibles pour en supporter l'aspect et, à chaque instant, il me semblait voir quelqu'un écrasé sous les roues de ma voiture. « Hélas! disais-je à mon mari, en me rappelant les récits de Mme Campan , voilà les fêtes qu'on faisait en France à la reine Marie-Antoinette. Voilà aussi l'ardeur qu'on mit ensuite à la sacrifier. » Le moment était mal choisi pour de si tristes souvenirs; tout se ressentait de la disposition de mon esprit. Je jouis cependant d'un spectacle imposant : celui d'un vaisseau de guerre magnifique qu'on lança devant nous (1). Cette cérémonie a quelque chose de grandiose qui plaît à l'imagination.

A WIESBADEN ET A MAYENCE

Nous ne restâmes pas longtemps en Hollande; nous allâmes aux eaux de Wiesbaden, que le Roi voulait prendre pour sa santé. Nous logions dans le palais de Mayence. La grande-duchesse de Darmstadt, ainsi que beaucoup de princes étrangers et ceux de

(1) Le *Piet-Hein*, lancé le 2 juillet 1806 à huit heures du soir. Le Roi changea son nom en celui de *Ville-de-Rotterdam*.

Nassau, vinrent nous voir. Ces derniers nous donnèrent ensuite chez eux une charmante fête.

Le prince Charles de Nassau me dit un jour qu'il savait combien j'étais déjà aimée en Hollande, qu'on y avait été fort attaché à la famille d'Orange, qu'on n'ignorait pas que j'y étais alliée par la mienne, et que, pour lui, il s'en faisait gloire. Je trouvai le compliment fort exagéré. J'avais su, il est vrai, qu'une alliance existait entre ma famille et celles de Bavière et de Nassau, mais c'était d'assez loin pour que je dusse sourire, car la pensée naturelle me vint que la couronne que je portais faisait seule reconnaître cette parenté (1).

Mon mari, lassé des eaux de Wiesbaden, se rendit à Aix-la-Chapelle, où il me précéda de deux jours. Adèle était venue me rejoindre à Mayence. J'envoyai toutes mes voitures et mes officiers m'attendre à Cologne, et je m'embarquai sur le Rhin dans le joli yacht du prince de Nassau. M. Auguié, venu pour conduire sa fille près de moi, fut le seul homme qui m'accompagnât dans notre traversée. Le temps était beau, le pays enchanteur. Nos journées se passaient à saisir rapidement les divers points de vue qui s'offraient à nos regards. Ces rochers, ces vieux châteaux à tourelles rappellent le temps de la chevalerie et nous transportent un instant loin du siècle où l'on vit et qui paraît toujours le plus pénible. Mon fils aîné jouait près de moi; je chantais des romances sur la guitare; j'en composais, inspirée par ces beaux lieux. De nombreux pèlerins, spectacle tout nouveau pour moi, nous suivaient en récitant des psaumes; des bateaux de villageois venaient des rives voisines m'offrir des fleurs et des fruits. Le soir, on jetait l'ancre, et chacun dans sa petite chambre s'endormait au son de quelque sérénade du village voisin. Cette tranquillité après tant d'agitation, cette liberté après tant de contrainte, tout concourut à rendre ces trois jours de voyage trois jours heureux de ma vie.

Revenus en Hollande, mon mari dut commander l'armée qui se portait sur Wesel, et, comme on craignait une descente des Anglais, puisque le pays se trouvait dégarni de troupes, il fut décidé que j'irais avec mes enfants me réunir à ma mère qui avait conduit l'Empereur jusqu'à Mayence, et qui devait y passer tout le temps de la guerre.

(1) Cette alliance entre les Orange et les Beauharnais semble bien, en effet rentrer dans le domaine de la légende.

La princesse de Bade s'y rendit aussi de Mannheim qu'elle habitait. Nous vîmes arriver encore toutes ces jeunes dames qui m'avaient regardée si longtemps comme leur soutien, et qui voulaient se rapprocher des nouvelles de leurs maris. Notre seule occupation fut d'attendre les courriers et de faire des vœux pour notre armée. Le jour de mon arrivée, j'appris le combat de Saalfeld, où périt le prince Louis de Prusse. J'en avais entendu souvent faire l'éloge; sa mort m'affligea comme si je l'eusse connu.

La bataille d'Iéna porta à la Prusse un coup mortel dont elle parut abattue. L'Empereur nous avait tellement habitués à la victoire que l'idée des revers ne venait jamais nous frapper; notre unique pensée était la vie des combattants, notre unique effroi les périls qui la menaçaient. Une bataille qui semblait décisive excitait notre enthousiasme, parce qu'elle nous faisait espérer la fin de la guerre. Cependant, elle était encore éloignée. Chaque jour, des milliers de prisonniers passaient par Mayence et filaient sous les fenêtres de ma maison, située en face du pont. Je leur fis souvent donner de l'argent; ils étaient malheureux : ils devenaient des Français pour moi.

Ce fut pendant ce voyage que je connus davantage M. de Talleyrand. Je m'étais souvent demandé comment on pouvait juger de son esprit, et lui en accorder autant, quand il le montrait si peu. Pendant des années, je l'avais vu entrer dans le salon de la Malmaison avec un air froid et nonchalant, traînant son pied, s'appuyant sur la première chaise et saluant à peine. Rarement il m'avait adressé la parole. A Mayence, au contraire, il me rechercha et fit quelques frais. J'en fus surprise, flattée même, car les soins d'un homme qui en rend fort peu touchent davantage, et je suis convaincue que sa grande réputation d'esprit et de talent tient encore plus au peu qu'il dit et qu'il dit bien qu'à ce qu'il fait de remarquable, quoique je sois loin de lui en refuser. Il est surtout remarquable par des mots heureux, un ton parfait, beaucoup de finesse pour deviner les hommes et se cacher à eux, une assurance de grand seigneur jointe à une paresse qui le rend d'un commerce si facile et si doux qu'elle passe aisément pour de la bonté. Indulgent pour tous les vices, patient à écouter les projets des intrigants qui agissent pour une cause qui a des chances, il ne répond que par un sourire approbateur, n'effarouche personne et profite du succès lorsqu'il est

arrivé. Les agréments de son esprit suppléent à la force d'âme et de caractère qui lui manque, et il se trouve à la tête d'un parti dont on le croit l'auteur, tandis qu'il en est à peine le confident. L'attrait qu'il possède, et qui est grand, tient beaucoup à la vanité des autres. J'y ai été prise moi-même. Le jour où il daigne vous parler, il est déjà aimable, et l'on est tout près de l'aimer, s'il vous demande des nouvelles de votre santé.

M. de Rémusat le suivait partout et ne parlait plus afin de se donner de l'importance. Il passait à Mayence pour s'être chargé de la police des salons; il écrivait des rapports au général Duroc et les jeunes dames n'osaient causer avec un jeune homme, de crainte de fournir matière aux comptes rendus de M. de Rémusat.

A LA HAY

J'avais espéré un instant aller avec ma mère à Berlin où la paix, disait-on, devait se conclure; mais la guerre se prolongea. Mon mari quitta l'armée qu'il commandait et m'écrivit de revenir à La Haye (1).

J'arrivai à La Haye peu de jours après le triste événement de Leyde (2). Mon mari y avait tenu une conduite qui lui avait gagné l'estime des Hollandais. Aussitôt l'annonce de l'explosion, il s'était rendu sur les lieux, encourageant les travailleurs par sa présence, et, pour sauver les victimes, s'exposant lui-même à être enseveli sous les décombres. J'eus le cœur brisé en traversant cette ville.

Lorsque j'arrivai à La Haye, le Roi y était revenu depuis quelque temps. Il réunissait le soir, chez lui, toutes mes dames et tous ses officiers. La société était libre, plus semblable à une famille qu'à une cour. On jouait à de petits jeux, et la gaieté même était quelquefois bruyante.

A mon arrivée, personne n'eut plus le droit d'entrer dans mon salon; tout devint sérieux, imposant, et les réunions, même les plus simples, furent défendues. Un matin, sans qu'on sût

(1) Laissant son armée au maréchal Mortier, Louis était de retour à La Haye le 21 novembre 1806.

(2) Le 12 janvier 1807, un bateau transportant 140 fûts chargés de 37 000 livres de poudre avait sauté sur le Raapenburg, l'un des principaux canaux de Leyde. La plupart des maisons du quartier furent renversées; presque toutes celles de la ville furent endommagées.

pourquoi, tous les Français logés au palais eurent l'ordre d'en partir le jour même et de s'établir dans la ville. Pas un instant de répit ne fut accordé. Chacun se demandait : « Qu'est-il donc arrivé cette nuit? Quel est le motif d'un ordre aussi prompt et si sévère? » Bientôt il en survint un autre, encore plus extraordinaire. A six heures du soir, on ne pouvait entrer dans le palais ni en sortir sans une carte signée de M. de Sénégra. Des marchands furent arrêtés, d'autres pensèrent coucher dans les corridors. C'etait tous les jours des quiproquos et de nouvelles plaisanteries que chacun se répétait bien bas, et que je ne savais que par mes jeunes dames; mais je ne pouvais en rire comme elles : trop de choses sérieuses s'y rattachaient! Les Hollandais crurent d'abord que tant de précautions, inexplicables pour eux, étaient un effet de la méfiance et s'en formalisèrent; puis, ayant découvert qu'il s'agissait de démêlés intérieurs, ce qui les étonna beaucoup, car nous étions arrivés avec la réputation du ménage le plus uni et le plus heureux, ils finirent par n'y plus faire attention.

J'avais été réellement embarrassée des premières nominations de ma maison faites par le Roi en Hollande. Mon écuyer, le baron de Renesse, était un très brave homme ; s'il eût existé du temps de Cervantès, on eût pu croire qu'il lui avait servi de modèle pour son Don Quichotte. Le chambellan, M. Van der Duyn, était encore plus ridicule dans sa personne, quoique distingué par son esprit. Les Français, qui aiment à rire, prétendaient qu'il ressemblait à Sancho ayant avalé Polichinelle. Le reste de ma maison était sur ce modèle. De toute la belle garde d'honneur de Bruxelles attachée à notre escorte et dont tous les jeunes gens des plus illustres familles avaient réclamé des places à notre cour, le Roi ne choisit que M. de Marmol, fort bien sous tous les rapports, excepté sous celui de la figure (1). Ces désignations étaient si marquées et si visiblement inspirées par la jalousie qu'elles me choquaient toujours. Comme mes écuyers avaient au moins soixante ans, je craignais toujours, quand je montais à cheval, d'aller trop vite à cause d'eux. Un Français, qui n'avait que cinquante, ne resta pas longtemps à mon service. Il fut renvoyé à son régiment et obligé de

(1) Ferdinand-Charles-Joseph del Marmol (la Reine dit toujours : de Marmol, mais ce n'est là qu'un nom francisé) fut fidèle à Hortense jusque dans l'exil. Il était né à Bruxelles le 30 juin 1760.

s'éloigner le jour même. Vainement, M. de Caulaincourt, grand écuyer, réclama pour qu'il finît au moins la semaine et qu'on ne pût supposer rien de déshonorant sur son compte. Tout fut inutile; l'on pensa peut-être que, malgré son âge, il m'intéressait.

J'avais amené de Mayence la maréchale Duroc, toujours liée avec moi. Elle retourna en France et y reconduisit Adèle (1). J'ai déjà dit comment la défiance ombrageuse de mon mari s'était arrêtée devant la vertu d'Adèle, et quels efforts il avait faits pour gagner son estime. Il consentit volontiers à son mariage avec son grand-maréchal du palais de Broc, qui depuis fort longtemps en était amoureux. Pour elle, dont les sentiments étaient doux comme toute sa personne, elle l'aima tendrement le jour où il devint son époux. Sa raison supérieure l'avait garantie de toute exaltation, et, avant que sa famille eût décidé que cette union lui convenait, elle n'était que reconnaissante de l'amour qu'elle inspirait.

En France, il s'était présenté pour elle beaucoup de partis. Le titre de mon amie avait pu même séduire quelques ambitieux. Je les avais toujours refusés. M. de Broc, franc, brave, honnête, d'une bonne famille, dans une position brillante, épris pour elle de la plus vive tendresse, n'était pas sans doute un héros de roman, mais je commençais à penser que la bonté suffisait au bonheur intérieur. Je vis avec plaisir un mariage qui la rapprochait encore plus de moi (2).

Après le départ d'Adèle et de la maréchale Duroc, ma vie devint plus triste encore. Retenu jusque-là par la présence de mes amies, mon mari ne garda plus alors de ménagements. Il se plut à afficher notre désunion et appela la curiosité publique sur nos différends. Il ne venait plus chez moi qu'à l'heure du dîner, par les grands appartements, et redescendait immédiatement après. Il allait seul au spectacle, donnait le soir chez lui de petits concerts où mes dames étaient invitées et d'où j'étais exclue. Je supportais avec patience toutes ces bizarreries; je les souffrais en silence tant qu'elles restaient cachées aux yeux du

(1) Adèle Auguié, sœur de la maréchale Ney.

(2) Le mariage fut célébré à Paris le 11 avril 1807. — Armand-Louis de Broc, né le 16 février 1772, était colonel du 13e dragons, lorsque, en 1806, il passa au service de la Hollande. Rentré à celui de la France le 18 octobre 1808, il fut nommé général de brigade le 16 février 1809 et mourut à Milan le 11 mars 1810.

monde. Que faire à présent que j'allais être exposée à ses jugements?

Que de fois, seule avec mes enfants, l'un sur mes genoux, l'autre à côté de moi, ou je composais une triste romance, ou bien je pleurais en les embrassant! L'aîné me regardait avec un air attendri; malgré son jeune âge, il semblait deviner ma douleur. Sa tendresse pour moi était inconcevable! Le Roi l'appelait un jour pour le placer près de lui, mais il ne voulait pas me quitter. Je l'y engageais, je lui représentais que son père serait fâché contre lui; il me prenait la main et se serrait près de moi. Je voyais l'air sérieux de mon mari. Il me vint dans l'idée de lui dire : « Ton père sera fâché contre moi. » Il courut aussitôt avec un empressement qui me toucha. Lorsqu'une personne, dans le salon, faisait briller quelque talent et recevait des applaudissements, il s'approchait tout doucement de moi et me disait : « Chante aussi, maman, pour montrer comme tu chantes bien. » Un jour que j'étais accablée de tristesse, je l'entendis dire tout bas à son frère qui voulait aller rejoindre sa nourrice : « Reste avec maman, elle pleure, elle a du chagrin. » Ce peu de mots me rendit tout mon courage. « Voilà ma consolation », m'écriai-je en les pressant tous les deux contre mon cœur.

Le Roi fut deux jours malade. Je ne le quittai pas un instant; il dut trouver mes soins empressés et naturels. Il en parut touché, mais sa première expression de tendresse marquait toujours le désir de me trouver des fautes. Il s'aigrissait de n'en avoir aucune preuve, et semblait me dire : « Que je vous aimerais et que je serais heureux si vous étiez coupable! » Mon découragement était à son comble. Plus d'espoir de bonheur! Appelée à faire celui d'un autre, je m'obstinais à remplir ma destinée. Que de fois j'avais renfermé une plainte, un reproche, de peur d'humilier l'homme à qui j'avais fait serment d'obéissance. Je le voulais heureux en dépit de son caractère. Je luttais contre sa nature, et je nourrissais une chimère de tous les efforts d'un zèle impuissant. C'était me croire une faculté plus qu'humaine. Que de fois aussi, excitée par la vivacité de ma souffrance et soutenue de toute mon exaltation pour le bien, m'écriai-je avec enthousiasme : « Je souffre beaucoup. Eh bien! tant mieux. J'en vaux davantage. »

LA MORT DU PRINCE ROYAL

Hélas! je touchais au moment où tant d'énergie m'abandonnerait aussi. Non, je ne connaissais pas le malheur; non, je ne savais pas encore tout ce que la douleur a de profond et de déchirant. Mon enfant, le premier qui fit connaître à mon cœur toute sa faculté d'aimer, allait me l'apprendre. Ma main tremble à ce récit, et je ne puis que pleurer encore en l'écrivant.

J'étais auprès de son lit à le veiller avec sa gouvernante. Sa respiration était entrecoupée; mes yeux ne le quittaient pas. L'effroi s'emparait de moi. Je m'adressais au ciel; je lui demandais d'être juste. « Mon enfant ne mourra pas, répétais-je sans cesse. Qu'ai-je fait? De quoi voudrait-il me punir? » Et ma conscience me rassurait. Les premiers médecins du royaume étaient là. Mes larmes pouvaient les troubler; je prenais un air calme; je causais avec eux de la maladie de mon fils, comme s'il m'eût été étranger. Il me semble qu'à leur place j'aurais trouvé un remède, et aucun d'eux, cependant, ne connut sa maladie. Il était attaqué du croup. En deux jours il périt (1). C'est vers moi que se tourna ce visage pâle et inanimé; c'est moi encore que sa bouche, prête à se fermer, semblait appeler; c'est le nom de sa mère que je vis sur ses lèvres décolorées expirer avec son dernier souffle. Et j'ai survécu! Dieu veut-il donc qu'une mère survive à son enfant? D'autres aussi, je le sais, avaient un fils, ont pu le perdre; mais, sans doute, une famille les entourait, un ami était à leurs côtés, et, par des soins, par de la tendresse, pouvaient alléger le poids d'un affreux désespoir. Pour moi, isolée dans le monde, je semblais rester seule avec mon malheur.

Mon mari, accablé de douleur, se jeta aux pieds du lit de son fils, et moi je tombai dans un état si alarmant que tous les soins se réunirent autour de ma personne. J'avais poussé le cri le plus aigu en voyant mon fils inanimé. J'étais tombée évanouie, immobile et comme morte aux yeux des autres. J'entendais cependant tout ce qui se passait autour de moi. Ces mots, prononcés par un médecin : « Elle ne donne aucun signe de vie », me la rendirent peut-être. L'espoir de mourir aussi

(1) Le Prince royal mourut à minuit, dans la nuit du 4 au 5 mai 1807.

sembla me disposer à la résignation. La paralysie était complète. Je ne pouvais adresser une parole à ceux qui pleuraient autour de mon lit. Mon mari se précipita sur moi en fondant en larmes. Il m'appela, me conjura de vivre pour lui et de lui pardonner tant de chagrins et d'injustices. Pour la première fois de sa vie, il les avouait; mais j'étais frappée d'insensibilité; aucune émotion ne pénétrait jusqu'à moi. Je ne voyais que la mort. « Je vais mourir », me disais-je. Le désespoir de chacun me le prouvait et me donnait une certitude qui dilatait mon cœur, étouffé pour ainsi dire sous le poids de cet affreux malheur. Cet état dura quelques heures. Ma fenêtre était ouverte. Le chant lugubre des sonneurs de nuit vint frapper mon oreille. J'ignore l'effet qu'il produisit sur moi. Je fis un mouvement qui apprit que je vivais encore, mais quelle vie! Le lendemain, morne et silencieuse, je ne trouvai pas une larme à répandre. On m'amena l'enfant qui me restait; je le regardai, je le repoussai; je ne voulais plus rien aimer. J'allais mourir, et j'en attendais l'heure avec impatience. La religion aurait pu me soulager, mais le sentiment religieux était en ce moment étouffé en moi. « De quoi suis-je punie? Qu'ai-je fait de mal? N'étais-je déjà pas assez malheureuse? Je ne crois plus en Dieu, en sa bonté, à sa justice; mais, si je meurs, j'y crois encore, m'écriai-je un moment après. Il veut peut-être mettre un terme à mes souffrances; il veut me réunir à mon fils. Alors, qu'il soit béni! » et j'appelai ce moment.

Toutes ces réflexions n'apportaient à mon extérieur aucun changement. Le corps privé de mouvement, l'œil toujours sec et toujours fixe, les traits sans altération visible, sans expression, je ne communiquais plus avec les autres. Je n'avais plus de vie apparente. Je n'existais qu'au dedans de moi. Les médecins jugèrent qu'il fallait me faire voyager. Je ne m'opposai à rien, car rien ne pouvait plus me toucher. On avait eu de la peine à me faire prendre des aliments. On me fit la lecture d'un roman qui venait de paraître (1). Tout fut mis en usage pour faire cesser cette tension de mon esprit, qui semblait sans cesse fixé sur un seul point. Les mots entraient dans ma tête, mais rien n'y causait de distraction. Je voyais toujours mon fils inanimé et je n'avais pas la faculté de le pleurer.

(1) Ce roman était *Corinne*, de Mme de Staël.

La princesse Caroline accourut de Paris pour me voir, ainsi qu'Adèle et sa sœur, la maréchale Ney. Loin de me montrer sensible à cette marque de leur attachement, je les regardais sans rien dire. Je savais que c'étaient mes amies, mais je n'aimais plus rien. Ma mère se rendit au château de Laeken où l'on me mena. Elle était au désespoir de la mort de son petit-fils, et, cependant, elle avait trouvé du courage pour venir soigner sa fille. Dans quel état la revoyait-elle! On espérait beaucoup pour moi de cette réunion. On croyait que la présence d'une mère chérie me causerait une émotion salutaire.

A mon arrivée au palais de Laeken, l'Impératrice se précipita toute en larmes au-devant de moi. Je la reconnus parfaitement. Je la considérai, mais pas un mot, pas une sensation ne venait lui apprendre qu'il me restait un sentiment. Elle ne s'était fait aucune idée d'une situation où tous les remèdes étaient insuffisants ; ma vue la saisit de douleur et d'effroi. Le docteur Corvisart assura que le temps seul et la distraction pouvaient apporter quelque amélioration à ma santé, que les remèdes me tueraient. On suivit sa décision.

Nous partîmes pour Paris. Quant je passai à Saint-Denis, je pensai que cet endroit renfermerait les restes de mon fils ; mon imagination semblait se complaire à recueillir toutes les douleurs qui pouvaient augmenter mon mal. Je regardais l'enfant qui me restait; il paraissait pâle et délicat ; il avait besoin de mes soins ; j'allais le quitter ainsi que ma mère. Il était naturel que cette séparation me causât de la peine : je n'éprouvais rien. Je les laissai sans verser une larme. On m'emmena dans les Pyrénées.

HORTENSE.

(A suivre.)

DON JUAN DÉPITÉ

OU LE RIVAL IMPRÉVU

COMÉDIE EN TROIS TABLEAUX

PERSONNAGES

DON JUAN.
DON LUIS.
LE FRÈRE JEAN DE DIEU.
DONA LUSCINDA.
THÉRÉSA.
UN PORTIER.

PREMIER TABLEAU

SCÈNE I

Une rue à Grenade, vers neuf heures du soir.
Arrivent don Juan, don Luis.

DON JUAN.

Quelle heure est-il, Luis? Pourquoi cette lumière paresseuse s'attarde-t-elle dans le ciel? La nuit ne viendra donc pas?

DON LUIS.

Je vous ai dit, ami, que nous serions furieusement en avance. Retournons achever notre souper.

DON JUAN.

Y penses-tu, Luis? Je n'ai pas faim.

DON LUIS, riant.

Par ma foi! don Juan, on dirait que c'est votre premier rendez-vous...

DON JUAN.

Le premier, le centième, qu'importe? L'attente est le plus beau moment de l'amour.

DON LUIS.

Pour moi, j'aime autant ceux qui suivent.

DON JUAN.

N'est-ce pas le seul qui demeure dans notre souvenir? Toutes les amours sont pareilles, peut-être, comme tous les soleils se ressemblent. Mais l'aube qui se colore aux feux de nos désirs, l'image qui se lève en nous comme une aurore indécise, les yeux qui refusent encore leurs regards, les lèvres qui retiennent leur aveu, — tout l'inconnu, toute la nouveauté, toute la divine aventure de l'amour... Luis, on n'aime vraiment qu'avant d'aimer.

DON LUIS.

Vous ne flattez pas les femmes, ami...

DON JUAN.

Pourquoi m'ont-elles toutes déçu? Tant de promesses, pour une heure de sot plaisir!

DON LUIS.

On vous voit pourtant le chercher avec assez d'ardeur.

DON JUAN.

Eh! que chercherais-je d'autre? Les hommes ont-ils trouvé mieux, pour tromper leur ennui? Les dieux eux-mêmes se consolent-ils autrement d'être immortels?

DON LUIS, le doigt tendu.

Voici la maison de don Esteban. Voici la prison où languit cette jeune beauté.

DON JUAN.

Luscinda! Luscinda! Nom qui sonne plus doucement qu'une corde de viole pincée par une main légère! As-tu vu, Luis, à cette fête, comme les rayons des flambeaux jouaient sur sa nuque blanche, lorsqu'elle se penchait sous mes paroles? As-tu vu quelle secrète ardeur sortait de ces longues paupières

baissées? As-tu vu glisser par les jardins ce corps de déesse, tel que l'Olympe n'en vit jamais flotter sur ses nuées? Toutes les femmes autour d'elle semblaient ses servantes et d'humbles mortelles. Qu'il me tarde de connaître cette femme plus que femme!

Écoute! c'est le Sereno qui passe là-bas; il annonce dix heures?

DON LUIS.

Neuf heures seulement.

DON JUAN.

Nuit au pied traînant!

DON LUIS.

Eh quoi! L'attente n'est-elle pas le plus beau moment de l'amour?

DON JUAN.

Railleur sans pitié! Cette fois, elle me semble bien le plus cruel... Luis, c'est là sa terrasse, n'est-ce pas?

DON LUIS.

Et les cyprès qui la gardent enferment un jardin profond, où vous attendent de merveilleux plaisirs.

DON JUAN.

Crois-tu qu'elle m'ouvrira la porte? Ne s'est-elle pas repentie depuis l'autre soir? Ne m'a-t-elle pas joué, comme font souvent les innocentes?

DON LUIS.

Dona Luscinda en est incapable. C'est une enfant ingénue et passionnée. Un vieux barbon de mari a beau garder ce trésor avec des gentillesses de geôlier, il ne lui a encore appris aucune ruse.

DON JUAN.

O candeur délicieuse! Luis, je te devrai les plus belles joies de ma vie. Comment n'as-tu pas essayé de délivrer toi-même cette Andromède?

DON LUIS.

Elle m'a paru digne d'un plus grand ravisseur. Au reste, j'étais occupé ailleurs.

DON JUAN.

Ami, je me sens un nouveau Persée, ce soir. Cephée m'appelle, je vole sur la falaise, et mon désir frémit comme l'ardent Pégase.

DON LUIS.

O poète! Pour moi, je n'entends encore aucun bruit de flots, et nul rocher ne se dresse devant moi, que les balustres de ce jardin.

DON JUAN.

L'ombre l'emplit enfin. J'espère que le vieux dragon va sortir bientôt. Ne te montre pas, Luis, tu nous trahirais.

Il l'entraîne dans l'ombre de la ruelle voisine.

DON JUAN.

Luis, j'aime ces ruelles de ta ville, serrées et secrètes comme les détours d'un cœur plein de passion, et toutes brûlantes des regards qui luisent derrière les grilles de fer... Un jour, — il y a quelque dix ans, — au fond d'un de ces puits d'ombre chaude, mes yeux tombèrent sur une perle d'un éclat singulier. Je m'étais arrêté, au cours d'un voyage, devant l'échoppe d'un bourrelier, pour faire réparer une pièce de mon harnachement. Le travail fut un peu long; la fille du bourrelier s'offrit à tenir mon cheval. Elle en avait peur, et pourtant elle le maîtrisait, en riant parfois d'un rire étrange. Il était midi; le soleil flambait au-dessus de nos têtes; quand elle levait la sienne, toute l'ardeur de ce ciel semblait concentrée dans les yeux magnifiques de la fille. Un sang noble coulait d'ailleurs, paraît-il, dans les veines de ces petits artisans déchus. Un moment, le cheval devint trop turbulent : je pris à la fois le bridon et le poignet de la femme; elle frémissait comme la bête. Sous ma caresse, elle voulut s'échapper. « Tu n'as pas eu peur du cheval, dis-je, aurais-tu peur du cavalier? » Elle me lança au visage un regard furieux, et se déroba d'un coup de reins. Rien ne put la tirer de l'ombre de la maison. Les parents étaient sévères, la vie sombre, l'enfant un ange de vertu : pas le moindre amoureux, elle qui en eût mérité cent... Huit jours après, je m'arrangeais pour repasser par là : j'étais un riche marchand que ses affaires appelaient souvent à Grenade, et je n'avais jamais trouvé si bon cuir que

chez maître Ramiro. La conquête fut rude ; mais au troisième voyage, le ciel me servit : les vieux étaient absents, la Térésa fut à ma merci. Je l'emmenai sur mon cheval, certain soir que le soleil roulait un fleuve de pourpre au pied des monts pâles : une de mes plus belles proies, Luis, et pantelante d'amour. Après dix ans, je ne puis traverser la plaine de Grenade sans sentir sous mes lèvres, plus doux que l'odeur des cistes, le goût des lèvres de la Térésa.

DON LUIS.

Et qu'est devenue cette fleur capiteuse?

DON JUAN, congédiant ses souvenirs.

Elle me lassa par son ardeur même. Elle eût voulu s'attacher à moi pour la vie ! Pour rester dans mon ombre, elle eût balayé la maison, ravaudé mes chausses... (Riant.) Un voyage me débarrassa d'elle. N'y a-t-il pas des couvents pour les femmes dont le cœur reste trop plein d'amour?

SCÈNE II

Du fond d'une ruelle voisine, un murmure parvient : pas traînants, ferraille, voix qui marmonne des prières. Et bientôt, sur le mur que blanchit la lune naissante, une ombre passe : un mendiant courbé, coiffé d'une hotte énorme, flanqué de deux marmites qui pendent à chaque bras. De vieux habits, des croûtes de pain dans la hotte ; tout un potager dans les marmites.

Don Luis a reconnu la silhouette familière aux habitants de Grenade, et la désigne à son ami :

DON LUIS.

Tiens! voici l'homme de Dieu, le frère Jean, qui mendie pour son hôpital. Tous les soirs, il embaume les rues de la ville...

JEAN DE DIEU.

Bonnes gens, qui veut se faire du bien à soi-même, pour l'amour de Dieu ?

DON JUAN, s'approchant.

Il n'a pas son pareil au monde ! On dirait un chameau de caravane...

JEAN DE DIEU.

Ayez pitié des pauvres, ils sont vos frères en Jésus. (Apercevant les cavaliers.) Mes beaux seigneurs, n'oubliez pas vos frères...

DON JUAN.

Demande-leur un peu s'ils sont seulement nos cousins. Je n'ai jamais vu un pauvre sans deviner qu'il me haïssait.

JEAN DE DIEU.

Si vous lui donniez votre cœur, il vous aimerait.

DON JUAN.

Crois-tu ? Laisse donc, je préfère sa malédiction à son amour. Elle me fait jouir de ce que j'ai.

DON LUIS.

Ne l'écoutez pas, bon Père ; il se fait plus méchant qu'il n'est.

DON JUAN, riant.

Ha! ha! Luis, vive la méchanceté! Elle seule nous distingue des sots.

JEAN DE DIEU.

Que le Seigneur vous pardonne vos blasphèmes, Caballero.

DON JUAN lance quelques pièces de monnaie dans la marmite du Saint.

Tiens! voilà pour me faire pardonner. Tu les jetteras à tes frères, et tu verras qu'ils aimeront mieux mon or que tes croûtes...

JEAN DE DIEU.

Merci, mon beau seigneur. Dieu touchera votre cœur un jour.

DON JUAN.

Adieu, saint homme. Demandez-lui que ce soit le plus tard possible.

Le mendiant s'éloigne. Don Juan reprend sa faction, en regardant toujours vers la maison de don Esteban.

SCÈNE III

DON JUAN.

La lune commence à baigner la terrasse de son jardin. Elle est là, derrière ces murs sévères. Elle respire, elle écoute, elle attend... Je vois sa taille alanguie, son sein qui se soulève, ses yeux où veille une flamme inquiète. Divine Luscinda! Qu'attend-elle pour faire le signal convenu?

DON LUIS.

Il n'est pas encore l'heure, ami.

DON JUAN.

Eh! vieille horloge boiteuse! (Il saisit le bras de don Luis.) N'as-tu pas vu passer une ombre dans le jardin? Là-bas, sous le cyprès, quelque chose n'a-t-il point bougé?

LA VOIX DE JEAN DE DIEU, sous la terrasse de dona Luscinda.

Bonnes gens, qui veut se faire du bien à soi-même pour l'amour de Dieu?

Le pauvre s'est arrêté. Il pose ses marmites à terre, pour délasser ses bras. Une sorte de litanie, de pieuse mélopée, s'élève sous la terrasse.

DON LUIS, souriant.

Il ne lui manque qu'une guitare. On le prendrait pour un amoureux...

DON JUAN, impatienté et tournant le dos.

La peste soit du va-nu-pieds!

DON LUIS.

Regardez! Je crois que voici la bien-aimée...

Une mince forme, enveloppée de voiles, se penche sur le balustre du jardin.

DONA LUSCINDA.

C'est vous, saint homme? Attendez, nous avons quelque chose pour vous.

DON JUAN, dans l'ombre.

La lune l'enveloppe amoureusement... Jamais elle n'a caressé de forme plus suave.

DONA LUSCINDA, prenant une corbeille des mains d'une servante.

Voici quelques restes de notre souper. Je vais vous les porter moi-même.

Elle descend un petit escalier pratiqué dans la terrasse, et l'on entend grincer la serrure de la poterne.

Tenez, Padre. Des fruits, des œufs bien frais... Vos amis seront contents ?

JEAN DE DIEU.

Ils vous bénissent tous les jours.

DON JUAN, à Don Luis.

Regarde ce bras de lait... Misère ! Elle le plonge dans la marmite... Peut-on souiller tant de beauté !

DONA LUSCINDA.

Et voici un gros poisson, que j'ai fait tirer du vivier... Vous leur demanderez de prier, n'est-ce pas, pour quelque chose qui me tient bien à cœur?

JEAN DE DIEU.

Dès ce soir, ils le feront, charitable dame.

DONA LUSCINDA.

C'est cela... Padre... Vous m'avez dit que la charité couvre tous les péchés, n'est-ce pas?

JEAN DE DIEU.

L'Évangile le laisse espérer.

DONA LUSCINDA.

Tenez, prenez encore ma bourse... (Elle aperçoit Don Juan qui s'avance, retenu par don Luis.) Mais si, prenez ! Adieu, Padre, je compte sur vos prières...

Le pauvre a repris ses marmites et s'éloigne. Dona Luscinda est rentrée dans l'ombre de la poterne. Don Juan s'élance jusqu'à elle.

DON JUAN.

Dona Luscinda, de grâce ! Parce que je ne suis qu'un mendiant d'amour, me refuserez-vous votre charité ?

DONA LUSCINDA, un doigt sur la bouche.

Chut! Mon cœur aimerait à vous contenter... Mais ce soir, c'est impossible... Mon mari a remis son départ à demain.

DON JUAN, essayant de pénétrer.

Mort de mon âme! Comment pourrai-je vivre jusqu'à demain?

DONA LUSCINDA.

Hélas! Comment ai-je pu vivre jusqu'à aujourd'hui?

DON JUAN.

Luscinda, si vous m'aimez, cachez-moi quelque part.

DONA LUSCINDA.

Je vous aime trop pour vous perdre, don Juan. Demain, trouvez-vous à cette même heure...

Elle s'esquive. Don Juan la suit longuement des yeux.

DON JUAN.

Elle fuit de mon regard, comme un songe qui s'efface... Délices qui m'échappent!

LA VOIX DE DONA LUSCINDA.

O joie qui nous attend!

Don Juan est revenu vers don Luis. Il frappe du pied le pavé.

DON JUAN.

Maudit contre-temps! Je croyais la saisir...

DON LUIS.

N'y pensez plus, don Juan. Une femme doit se faire désirer. Venez chercher quelque distraction.

DON JUAN.

Elle tremblait comme une biche tombée dans un rets... Luis, ce mur n'est pas infranchissable! Aide-moi, veux-tu?

DON LUIS.

Insensé! Hâtons-nous plutôt de quitter le quartier. Le

barbon est peut-être au guet : sans doute il a eu vent de quelque chose.

Il l'entraîne. Au loin, on entend sonner la trompe du mendiant.

DON LUIS.

Vous ne connaissez pas la maison de frère Jean... C'est une des curiosités de Grenade. Voulez-vous que je vous y mène?

DON JUAN.

Chez ce vieux fou ? Qu'est-ce qu'on peut y voir ?

DON LUIS.

Toutes les variétés de la faune humaine. Toutes les malfaçons du Créateur. Cela vous fera rire, philosophe.

DON JUAN, se laissant faire.

Bah ! où tu voudras... Luis, tu as eu la main heureuse... Je n'ai jamais vu plus tentante créature. Il me semble que j'approche une nymphe inconnue, une source ignorée, dans la forêt dont je croyais avoir battu tous les détours...

DEUXIÈME TABLEAU

SCÈNE I

L'asile de Jean de Dieu. Un vieux palais abandonné, où le pauvre a recueilli toutes les misères de la ville. Porche mauresque délabré. Porte massive, à gros clous forgés

DON LUIS, frappant au heurtoir.

Holà ! portier.

LE PORTIER, petit homme gras, benoît, réjoui.

Voilà, voilà ! Ah ! Vierge sainte, Don Luis de Hurtosa... Qu'y a-t-il pour le service de Votre Excellence ?

DON LUIS.

Trêve de révérences... Ton maître n'est pas encore rentré de sa tournée ?

LE PORTIER.

Je l'attendais.

DON LUIS.

Nous venons de le rencontrer. Il te fait dire de montrer toutes tes curiosités au Seigneur que voici, qui est étranger.

LE PORTIER.

Quelles curiosités, mon bon Seigneur?

DON LUIS.

Tes pensionnaires, parbleu! Ta ménagerie.

LE PORTIER.

En ce cas, daignez entrer, je vais vous conduire. (A Don Juan.) Ah! Senor Caballero, la maison est bien remplie en ce moment: vous y verrez de tout, un abrégé du monde... Des meurt-de-faim dont les entrailles sont plus sèches qu'une vieille peau de cobra après la mue... Des malchanceux que la misère n'a guère plus lâchés que leur ombre, depuis qu'ils sont au monde... Mais aussi des gens tombés du haut de leur grandeur, comme cela peut nous arriver à tous! Ceux-là ne sont pas les plus commodes, sauf le respect que je dois à Vos Seigneuries... Et des veuves, des femmes abandonnées, des orphelins, de pauvres choses qui vous tirent des larmes. (Baissant la voix.) Et nous avons aussi des — enfin de tristes filles qui ont fait de leur corps un brasier de péché... La charité de notre saint Père n'y regarde pas! Tout ce qu'on peut sauver lui est bon. Il descendrait en enfer pour en tirer les damnés. Comme je lui dis souvent...

DON JUAN, l'interrompant.

C'est bon, épargne-nous ce que tu lui dis... Quel est cet homme qui se promène avec de grands gestes, et le front levé comme s'il portait couronne?

LE PORTIER.

C'est un fou... Il se croit un jour le vainqueur des Mahgrebins, et le lendemain l'amant d'une Reine...

DON JUAN.

Je serais heureux de faire sa connaissance.

LE PORTIER.

N'approchez pas! C'est son jour de noire humeur... Ce

matin, comme le Père portait la soupe aux malades, il a renversé la gamelle, en criant comme un furieux : « Pourquoi nourrir des pourceaux à demi morts ? »

DON JUAN, à part.

Pouvait-on mieux dire ? Cet homme est de la race des nobles. (Tirant son chapeau au fou qui s'éloigne.) Je vous salue, mon frère !

LE PORTIER.

Ah ! si le Père voulait m'écouter, il y a longtemps que tous ces lunatiques seraient mis dehors ! C'est déjà bien assez de tenir les femmes tranquilles... Mais notre Saint, on dirait qu'il s'est fiancé à la misère, à la bassesse, à tout le fumier et le rebut de la terre. Ah ! si vous entendiez comme il parle de la pauvreté ! Jamais amoureux n'a mieux parlé de la plus belle maîtresse... Et quand il regarde un pauvre, son visage est tout clair, comme d'une lumière céleste. Ce matin encore, j'entendais sonner mon heurtoir : c'était un guenillon, un traîne-les-routes, un homme qui n'avait guère bonne mine. Je voulais le renvoyer. Mais frère Jean arrive, et lui fait signe d'entrer, avec de grands respects, comme s'il était un prince. « Vous savez bien que tout est plein, dis-je ; où va-t-on le loger encore ? — Dans mon lit, s'il le faut, reprend frère Jean. Aurons-nous refusé d'abriter un fils de Jésus-Christ ? »

DON JUAN.

Sacré bavard, tes histoires m'assomment ! As-tu seulement jamais donné ton lit, toi qui fais les yeux ronds devant la vertu des autres ?

LE PORTIER, rougissant.

Une fois ou l'autre, Seigneur. Mais j'avoue que cela me fut dur...

DON JUAN.

Tu as raison, va, garde tes puces pour toi. (A don Luis.) Luis, tous ces déchets ne te font pas mal au cœur ? Allons-nous en !

LE PORTIER.

Au moins, vous verrez bien encore mes cuisines ? Mes grands chaudrons, mes belles bassines... C'est mon domaine à moi, avec la Térésa pour m'aider.

SCÈNE II

Il entr'ouvre la porte des cuisines. Une jeune femme est assise sur un escabeau, en train d'éplucher des légumes. Don Juan, qui a jeté sur elle un coup d'œil rapide, ne peut retenir un mouvement de surprise.

DON JUAN, bas, au portier.

La Térésa, as-tu dit? D'où vient cette fille, sais-tu?

LE PORTIER.

Elle vient de bien bas, monseigneur. Je crois que notre Père l'a ramassée dans quelque bouge, voilà un an... Mais c'est une brave fille, et qui s'est bien attachée ici.

DON JUAN.

Vraiment?

Il hésite un moment, puis s'approche. Le visage de la jeune femme s'est empourpré.

DON JUAN.

Térésa! Vous m'avez reconnu...

TÉRÉSA.

Laissez-moi, monseigneur.

DON JUAN.

Comment êtes-vous ici? Dans cette maison de la laideur...

TÉRÉSA.

N'est-ce pas ma place désormais?

Il contemple un moment le visage amaigri, flétri par la misère, mais encore ardent et beau. Térésa s'est dressée. La honte et le désespoir donnent à son regard quelque chose de farouche, qui rappelle à Don Juan sa première rencontre avec la jeune fille.

DON JUAN, ému.

Je souffre de te voir ici, comme d'un sacrilège... Il faut quitter cette maison!

TÉRÉSA, dans un mouvement de défense.

Vous n'êtes plus mon maître, don Juan.

DON JUAN, allant rapidement vers don Luis.

Ami, veux-tu continuer ta visite avec cet homme? Laisse nous seuls un moment, je te prie.

DON LUIS.

En vérité, don Juan...

DON JUAN.

Imbécile! Une fleur que tu as jetée, la ramasserais-tu dans la boue? La coupe où tu as bu le premier, quand elle a passé par toutes les mains, te reprends-tu à y tremper tes lèvres?

DON LUIS.

Quoi? Cette Térésa dont vous me parliez hier...

DON JUAN.

C'est elle. Laisse-nous, je te rejoindrai dans un moment.

DON LUIS, il regarde son ami, dont le trouble le surprend.

Cette fille vous a ému. Prenez garde, ami. Celui-là même qui se croit à l'abri du remords...

DON JUAN, riant.

Mon foie est trop dur pour ce petit vautour-là.

DON LUIS.

Le jeu est dangereux.

DON JUAN.

Tant mieux!

Il retourne vers la jeune femme, qui a voulu quitter la salle

DON JUAN.

Ne me fuyez pas, Térésa. J'ai eu des torts envers vous, je le sais.

TÉRÉSA.

Laissons le passé, s'il vous plaît.

DON JUAN.

Mais vous aussi, vous avez aimé d'autres hommes que moi.

TÉRÉSA, détournant la tête.

Est-ce à vous de me rappeler ma honte? Je ne pouvais plus rentrer chez mes parents... Vous vous êtes amusé d'une pauvre fille. Puis vous avez rejeté votre jouet. D'autres l'ont pris. Il était à tout le monde, puisque vous n'en vouliez plus... Et moi, je disais oui, parce que je n'avais plus le droit de dire non. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous oublier...

DON JUAN.

Et tu n'as pas réussi, Térésa.

TÉRÉSA, retenant ses larmes.

Personne n'a été si méchant que vous...

DON JUAN.

Personne n'a été si méchant, personne n'a été si bon. Avoue-le, Térésa, aucun ne t'a donné ce que je t'ai donné.

TÉRÉSA.

Laissez-moi, monseigneur. (Elle cherche à s'en aller.)

DON JUAN.

L'amour fait souffrir, enfant. Pouvais-je ne pas t'apprendre cela? Mais on lui pardonne tout, parce qu'il est l'amour. Va! beaucoup t'envieront.

Térésa sanglote. Don Juan défait doucement le mouchoir qui enveloppe sa chevelure.

TÉRÉSA, tressaillant.

Ne me touchez pas!

DON JUAN.

Tes cheveux sont toujours splendides, Térésa. Cela me fait plaisir. Tu te souviens, quand mes doigts s'enfonçaient dans cette forêt sombre, quand mes songes s'y perdaient?

TÉRÉSA.

Je me souviens de tous vos mensonges...

DON JUAN.

Non, je ne te mentais pas! Qu'appelles-tu vérité? Ce qui est vrai aujourd'hui le sera-t-il demain? Je t'ai aimée, Térésa...

TÉRÉSA.

Pourquoi m'avez-vous aimée...

DON JUAN.

Pourquoi? Il fallait dire au destin de ne pas casser ma sangle en arrivant à Grenade; il ne fallait pas venir flatter mon cheval de ta petite main; il ne fallait pas avoir tes yeux, ton rire, ton parfum de rose sauvage, et cette veine qui courait de ton poignet jusque sous ta manche... Quand je voulus la baiser...

TÉRÉSA.

Ne me tourmentez pas avec le passé...

DON JUAN.

Est-ce ma faute s'il est encore vivant? S'il se lève de ton regard comme une flamme que le temps n'a pu éteindre? Va! tu n'es pas faite pour ces basses besognes...

TÉRÉSA, se reprenant.

C'est en elles que j'ai trouvé la paix.

DON JUAN.

Tu en seras bientôt lasse! Une créature comme toi, parmi ces débris, ces horreurs! J'ai pitié pour toi.

TÉRÉSA.

Gardez votre pitié. Ce sont de pauvres gens, mais ils me respectent. Les malades que je soigne m'appellent leur sœur; les mendiants dont je rapièce les haillons croient avoir un habit neuf, les petits que je console me sourient de leurs yeux étonnés. Tous m'aiment.

DON JUAN.

Ha! les beaux amoureux! Ta lèvre est bien rouge, Térésa, pour baiser les plaies des lépreux. Et ton corps d'amour est bien délicat pour se pencher sur la chair malade et puante... La pitié, la charité, ces pâles joies d'esclaves, que sont-elles auprès des plaisirs que je t'ai appris?

TÉRÉSA, se voilant le visage.

Vos plaisirs cruels, que m'ont-ils donné?

DON JUAN.

Sais-tu tout ce qu'ils peuvent te donner encore ?

TÉRÉSA.

Souffrance et misère, je le sais !

DON JUAN.

Térésa, quelle est la femme qui, si son amant venait lui dire : « Nous nous sommes meurtris, mais je t'aime encore, viens mordre avec moi au fruit menteur et doux ; viens, sur les chemins de larmes et de sang, baiser le pied nu de l'amour », quelle est celle qui ne laisserait la paix de son cloître pour le tourment qu'elle a connu une fois ? (Il se penche sur la jeune femme, écarte les mains qui cachent son visage.) Je connais une petite maison, dans l'ombre des monts, qui rit sous une guirlande de vigne...

TÉRÉSA.

Il est trop tard, don Juan. Vous m'avez trompée. Vous me tromperiez encore.

DON JUAN, riant.

Eh ! celui qui t'a recueillie ne te trompe-t-il pas encore mieux que moi ? Quand tu auras goûté toute une vie de ses mornes joies, ne regretteras-tu pas une heure des miennes ?

TÉRÉSA, vivement.

Ne parlez pas de lui ! Vous ne savez pas ce qu'il est !

DON JUAN.

Ce vieux mendiant ? Si, je le connais. C'est moi qui t'ai jetée dans ses bras. C'est parce que je t'ai quittée que tu t'es tournée vers Dieu. Ton Dieu n'est qu'illusion, comme le mien : l'illusion des faibles et le refuge des vaincus. En le priant, tu me maudis ou tu me regrettes, voilà tout.

TÉRÉSA, fixant don Juan.

Non ! Je vous aime encore, et j'ai pitié de vous.

DON JUAN a reculé sous le regard de la jeune femme.

Merci, Térésa ! Tu cherches ta vengeance...

TÉRÉSA, avec douceur.

On ne m'a pas appris la vengeance, mais le pardon. Quand vous m'avez rejetée, j'ai erré sur l'océan de la vie comme une épave. Il faisait de plus en plus noir. Un jour, j'ai vu se lever une lumière dans mes ténèbres. Le Saint s'est penché sur moi, il m'a dit : « Sors de ta fange, et viens. C'est moi qui t'enseignerai l'amour. » Je l'ai suivi. Je ne comprenais pas, mais ses yeux étaient clairs; on n'y lisait pas le mensonge, comme dans ceux des autres. Ses mots sont moins doux que les vôtres; mais ils entrent peu à peu dans le cœur, et leur dureté se fond en douceur. Quand il parle, son visage se transfigure ; quand il sourit, son âme vient à ses lèvres...

DON JUAN

Ha! le beau cavalier! Je vois qu'il t'a ensorcelée...

TÉRÉSA.

Ne le raillez pas ! Oui, c'est lui que j'aime. C'est lui et ce n'est pas lui... Je ne sais comment dire...

DON JUAN, impatienté.

Rêveries, rêvasseries ! Toi aussi, Térésa, tu te laisses prendre à ces pauvretés? La fade extase, l'équivoque ardeur des chambres de nonnes...

TÉRÉSA, lentement.

Non ! l'amour. Celui que vous ne connaissez pas. Cette douceur sans nom, cette lumière sans ombres, cette force sans défaillances, cette joie sans amertume, qui monte peu à peu dans l'âme comme le soleil pénètre les profondeurs d'une vallée sombre. M'avez-vous appris un plaisir qui ne se soit changé en douleur ? M'avez-vous fait une promesse qui n'ait tourné en trahison? L'ivresse que vous cherchez pour vous-même ne vous fuit-elle pas ? Après chaque coupe brisée, vous avez la bouche plus amère.

DON JUAN, contenant sa colère.

Petite fille, tu me fais bien la leçon !

TÉRÉSA.

J'ai durement payé pour l'apprendre. Et d'autres peut-être... (Elle songe.) Don Juan, pourquoi donc êtes-vous à Grenade? Vous êtes venu pour quelque femme... La malheureuse! Si je pouvais lui dire...

DON JUAN.

Rassure-toi, Térésa. Tu la retrouveras quelque jour, dans un couvent. Et vous maudirez dévotement don Juan, l'une près de l'autre.

TÉRÉSA.

Prenez garde, monseigneur! Votre méchanceté sera punie.

DON JUAN.

Je n'en doute pas, Térésa. Les foudres du ciel me feront une belle mort.

TÉRÉSA.

Le ciel ne se dérangera point pour vous. Le châtiment sera peut-être dans votre cœur. M'écouteriez-vous, s'il n'y était déjà? Une pauvre fille en haillons, aux mains sales, et qui doit vous faire horreur? (Mouvement de don Juan.) Quand vous aurez flétri beaucoup de cœurs, sans trouver nulle part que la basse image de vous-même, l'inquiétude vous prendra de ce rayon divin que vous raillez. Et vous ne pourrez plus connaître l'amour, celui qui ne trompe pas, celui qui ne meurt point.

DON JUAN, furieux.

Folle! Folle! L'amour qui ne meurt pas... Nous verrons si ton vieil oiseleur a su capter cet oiseau fabuleux! Va! retourne à tes épluchures, Térésa!

TÉRÉSA.

Adieu, monseigneur. (Se retournant.) Je vous en prie, épargnez cette femme.

DON JUAN, revient vers Don Luis, qui rentre à ce moment avec le portier.

Allons-nous en, Luis. Quel divertissement tu as choisi pour notre soirée!

DON LUIS.

Je ne pensais pas que vous y ajouteriez ce tête-à-tête.

DON JUAN.

Tu avais raison. Une femme qu'on a quittée, c'est un serpent qu'on a cru écraser. Il lui reste toujours quelque venin...

TROISIÈME TABLEAU

SCÈNE I

Le lendemain soir.

Même décor qu'au premier tableau : une rue de Grenade, la maison de dona Luscinda. Don Juan arrive avec don Luis.

DON LUIS.

Le barbon est parti, cette fois. Un homme que j'avais chargé de l'épier m'en a donné l'assurance.

DON JUAN, montrant la grille du jardin.

Luis, voici la grille du Paradis...

DON LUIS.

Garderai-je l'entrée, comme l'archange au glaive de feu, quand vous serez dedans ?

DON JUAN.

O trop précieux ami ! Deux de tes gens suffiront, comme il est convenu.

DON LUIS.

En ce cas, à demain.

DON JUAN, le retenant.

Encore un moment : je ne saurais attendre seul. Tu sens comme ma main est chaude ? Cette nuit, je n'ai pas fermé l'œil... J'ai eu tort de revoir cette Térésa.

DON LUIS.

Elle vous a fait pitié ?

DON JUAN.

Ne me prends pas pour un sot.

DON LUIS.

Elle a réveillé le passé ?

DON JUAN.

Tu n'y es pas. D'ailleurs, elle connaît le parfait bonheur, à l'entendre. Et vraiment, si tu avais vu son visage...

DON LUIS.

Elles ne sont pas toutes si accommodantes!

DON JUAN.

Bah! j'aime mieux leurs malédictions! Le désespoir d'une amante délaissée est encore une musique d'amour, qui accompagne assez bien le chant d'appel de la nouvelle amante. Mais celle-là...

DON LUIS.

Celle-là?

DON JUAN.

Un autre l'a consolée, don Luis.

DON LUIS.

La commune aventure!

DON JUAN.

Non point! Le vieil ermite qui l'a recueillie...

DON LUIS.

Eh bien?

DON JUAN.

Il lui a appris, paraît-il, une volupté plus rare que les miennes.

DON LUIS.

A merveille! Ah! don Juan, vous voilà jaloux!

DON JUAN, haussant les épaules.

Tu as raison, je suis ridicule. (Prêtant l'oreille.) N'est-ce pas le signal de Luscinda que j'entends? Ce chant de flûte...

DON LUIS, écoutant à son tour.

Il ne se lève encore que dans votre cœur impatient.

Don Juan est retombé dans sa rêverie. Quand il en sort, le dernier mot de don Luis parvient à son esprit.

DON JUAN.

Impatient? Moins que tu ne crois. Cette femme est pareille à toutes les autres.

DON LUIS.

Hier, elle était une déesse inconnue...

DON JUAN.

O sottise! Rêver de quelque mystère nouveau, de quelque délice ignorée... La voile que gonfle le désir aborde toujours au même rivage morne et bas. (Brusquement.) Crois-tu que Luscinda ait bien envie de me voir?

DON LUIS.

Elle a bien envie, je crois, de connaître l'amour.

DON JUAN.

Éternelle curiosité des femmes! (Écoutant.) Cette fois, j'entends son appel. Luis, m'apprendra-t-elle quelque chose en retour?

Il s'avance jusqu'à la poterne et pénètre dans le jardin. Don Luis reste seul en scène.

SCÈNE II

DON LUIS.

Don Juan, quelle mélancolie est la vôtre, ce soir? (Il fait quelques pas. Il aperçoit la silhouette de don Juan, qui glisse sur la terrasse de dona Luscinda.) Et quel amour du danger! Ce jardin que la nuit protège à peine... Si le barbon revenait, il aurait vite fait d'apercevoir deux ombres un peu trop étroitement conjuguées... J'aime mieux ne pas m'éloigner.

Il continue d'aller et venir sous la terrasse, et, de temps à autre, prête l'oreille.

DON LUIS.

Hé! la brise du soir m'apporte quelques soupirs, qui semblent un prélude assez heureux... Dona Luscinda ne sera pas une colombe aussi effarouchée que j'aurais cru.

Passe le Sereno, avec sa lanterne.

DON LUIS.

Sereno, mon ami, laisse durer cette heure un peu plus que les autres. Ta nuit coule trop vite au gré des gens heureux.

LE SERENO.

Le temps est le même pour tous, Caballero.

DON LUIS.

Quelle erreur, ô Sereno!

SCÈNE III

Don Juan et dona Luscinda sont venus lentement jusqu'au bord de la terrasse. Ils restent invisibles.

VOIX DE DON JUAN.

Luscinda, pourquoi votre cœur tremble-t-il sous ma main qui le cherche?

VOIX DE LUSCINDA.

Mon cœur tremble à la fois de plaisir et de honte...

VOIX DE DON JUAN.

L'amour ne connaît pas la honte! La fleur qui veut s'épanouir a-t-elle peur des rayons brûlants du soleil? L'oiseau se retient-il d'aimer, quand la saison verdoie et qu'un doux chant l'appelle?

VOIX DE LUSCINDA.

Oh! votre chant est doux et brûlant tout ensemble. N'aimez-vous pas qu'il me fasse un peu peur?

VOIX DE DON JUAN.

Charmante Luscinda! L'amour seul peut guérir la peur de l'amour. Venez dans ce bosquet...

Ils s'éloignent.

DON LUIS, rêvant.

Par une telle nuit, Troïlus et Cresside... La voix de cette jeune femme ressemble au murmure d'un frais ruisseau. Je me croyais étendu sous les saules, entre les bras de ma maîtresse...

Il ferme les yeux et balance doucement la tête.

En ce moment, leurs baisers me font courir de petits frissons sur la peau. En vérité, veiller sur la bonne fortune d'un ami est encore un agréable passe-temps amoureux...

Un silence. Puis on entend à nouveau, à peine comme un murmure, la voix de dona Luscinda dans le jardin :

Encore... Encore... Toujours...

VOIX DE DON JUAN.

Toujours!

VOIX DE DONA LUSCINDA.

Que ce mot est doux! Il me semble qu'il s'étend jusque sur le passé. Il me semble que je suis à vous depuis les brumes de mon enfance, depuis les songes de ma jeunesse... J'entendais votre pas venir dans les soirées d'hiver, je sentais votre souffle sur mes cheveux dans les nuits d'été... Ah! pourquoi avez-vous tardé? Maintenant, j'appartiens à un étranger.

VOIX DE DON JUAN.

Non, non! Vous m'appartenez toute!

VOIX DE LUSCINDA.

Puis-je ne pas vous croire? C'est vous qui m'éveillez à la vie. Avant vous, le monde n'était que ténèbres et prison. Maintenant, je vois clair, je sais pourquoi je suis née, je n'ai plus peur de mourir... Il me semble qu'il y a quelque chose d'éternel dans notre amour.

VOIX DE DON JUAN.

D'éternel, oui, d'éternel...

DONA LUSCINDA, levant la tête vers le ciel étoilé.

Voyez ces étoiles qui suivent doucement leur route, obéissant à un ordre divin. On dirait que notre amour est né avec elles, et qu'il n'aura point de fin. Cette pensée ne vous est-elle pas douce, mon cher Seigneur?

DON JUAN.

Elle est trop haute pour moi.

DONA LUSCINDA.

Non, rien n'est trop haut pour l'amour. Tant que mon cœur battra, pourra-t-il cesser d'être à vous? Diriez-vous que vous m'aimez, si vous n'étiez sûr de m'aimer demain comme aujourd'hui, et dans cent ans comme demain?

DON JUAN, impatienté.

Cent ans, en vérité? Pourquoi fixer si tôt un terme à notre flamme?

DONA LUSCINDA.

Votre voix semble railler...

DON JUAN.

Je dirais dans mille ans!

DONA LUSCINDA, inquiète.

Pardonnez-moi, mes paroles vous ont blessé... Je ne suis qu'une enfant, mais je sens que si je ne me donnais à vous pour toujours, je ne me donnerais pas tout entière...

Elle a quitté les mains de son amant, et baissé la tête. Don Juan la regarde, hésitant. Silence.

DON LUIS, dans la rue.

Le murmure des voix s'est tu. C'est sans doute le moment où les caresses parlent seules. Le Seigneur don Juan mène rondement ses conquêtes...

VOIX DE DON JUAN.

Et moi, Luscinda, pourquoi vous dénierais-je une amour immortelle? Ne suis-je pas plus qu'un mortel à vos yeux? Et tout, ici-bas, ne se refuse-t-il pas à croire à la mort? Le jour qui naît sait-il que le soir est proche? Le printemps qui monte triomphant vers l'été peut-il prévoir l'hiver? Dites à la rose de votre jardin qu'elle s'effeuillera tantôt; dites à cette fleur d'agave qu'elle s'élance de la pourriture et qu'elle noircira en une saison, vous croiront-elles? O petite fille à qui on a appris à rêver au lieu de vivre! Oui, je t'aimerai pour toujours quand tu m'auras montré quelque chose qui dure... L'instant qui vient, la joie qui s'offre, le désir qui meurt pour renaître, voilà ce

que j'ai d'éternel à te donner. L'éternité n'est faite que des minutes qui tombent au gouffre : et celle qui va venir, nos doigts la tiennent-ils mieux que celle qui n'est plus ?

DONA LUSCINDA, prête à pleurer.

Vos paroles sont trop cruelles..

DON JUAN.

Voudrais-tu que l'amour ne fût pas cruel ? Si tu as peur de lui, va mettre ton cœur à l'abri dans un jardin de vierges. Pourquoi as-tu couru vers le mur, quand tu as entendu son pas sur le chemin ? Luscinda, l'amour est là : le laisseras-tu s'éloigner ? Il vient, il s'en va ; et celle qui n'a pas osé lui jeter son cœur peut crier après lui : elle ne le rappellera point.

Luscinda cache ses larmes sous ses mains.

DON JUAN.

Pourquoi pleures-tu, Luscinda ? Je t'aime, et tu pleures ?

Il écarte les mains et baise les yeux mouillés.

DONA LUSCINDA.

Laissez-moi, don Juan. Adieu...

DON JUAN.

Vois, j'ai bu tes larmes, et elles m'ont donné soif. Ne sais-tu pas qu'il faut un peu de querelle à l'amour, pour attiser son jeune sang ? Que tu es belle, Luscinda, quand la colère t'anime ! Viens ! Tu apprendras dans mes caresses les secrets que tu cherchais dans les rêveries des astres...

DONA LUSCINDA.

Pourquoi votre voix me brûle-t-elle encore, quand vos paroles me glacent ?

DON JUAN.

Viens ! Ta jeunesse m'appelle, et mon désir soulève le lieu dans ton sein. Que t'importe l'éternité quand je t'ouvre la vie ?

DONA LUSCINDA.

Je vous aime, ô mon maître...

DON JUAN.

Je t'aime, ô ma belle proie!

DON LUIS, revenant à l'angle du mur.

La lune va disparaître bientôt. L'heure s'avance. Je pense que le vieillard, s'il n'avait fait qu'une fausse sortie, serait revenu déjà. Je n'ai plus rien à faire ici.

Comme il s'en va, on entend sonner une trompe rauque dans la rue.

VOIX DE DON JUAN.

Qu'est ceci? Écoutez...

VOIX DE LUSCINDA.

Ce n'est rien. C'est frère Jean qui fait sa tournée.

DON JUAN.

Le vieil homme aux yeux pâles...

Don Juan s'est séparé brusquement de dona Luscinda. Une sorte de rire sourd l'a pris. Puis, le silence.

DON JUAN.

Eh bien! qu'attendez-vous, Luscinda, pour aller remplir sa marmite?

DONA LUSCINDA.

Oh! pas ce soir...

DON JUAN.

Pourquoi pas ce soir? (On entend à nouveau la trompe au son chevrotant.) N'appelle-t-il pas mélodieusement le cœur des femmes? N'est-il pas l'homme de Grenade qui sait le mieux parler d'amour?

DONA LUSCINDA.

Ne le raillez pas... Mais comment vous quitterais-je?

DON JUAN.

Allez, vous dis-je! Il ne faut pas perdre une charité.

LA VOIX DE JEAN DE DIEU.

Bonnes gens, qui veut se faire du bien à soi-même pour l'amour de Dieu?

DON JUAN, poussant Luscinda vers la grille.

Allez, allez donc, pour le bel amour de Dieu... Vous me retrouverez dans ce bosquet...

Elle court vers la maison, chercher quelque aumône. Don Juan se dérobe par la poterne.

SCÈNE IV

Dans la rue.

DON JUAN, montrant le poing au mendiant courbé sous sa hotte.

Maudit ensorceleur! Tu es bien le premier qui m'ait fait rompre une nuit d'amour... Va, je te laisse les femmes, puisque tu leur ouvres des paradis que j'ignore!

Il aperçoit Luscinda qui verse une corbeille de fruits dans la bassine du mendiant, puis qui remonte à la hâte vers le bosquet du jardin.

VOIX DE LUSCINDA.

Mon amour, où êtes-vous? Je vous cherche...

DON JUAN.

Adieu, Luscinda. Cherchez plutôt l'amour qui ne meurt pas!

VOIX DE LUSCINDA.

Ah! je ne vous trouve point... M'auriez-vous trahie déjà?...

DON JUAN.

Adieu, Luscinda. On m'a gâté ma joie, je ne gâterai pas votre innocence. (Il s'éloigne. Soudain, il se ressouvient de la prière de Térésa.) « Épargnez cette femme, monseigneur... » Eh! je t'ai donc obéi, Térésa...

On entend les sanglots de Luscinda.

DON JUAN.

Ha! ha! don Juan, voilà un trait de ta bonté qui fera couler autant de larmes que tous ceux de ta méchanceté...

PAUL RENAUDIN.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

III [1]

DE CEYLAN A GOLCONDE

L'ILE HEUREUSE

Une légende pleine d'horreur et de sang, une histoire tourmentée et violente, voilà le passé de cette île merveilleuse, dont le nom n'évoque plus aujourd'hui que sereine beauté, calme profond, douceur de vivre. Adam, chassé du jardin d'Eden, vient traîner à Ceylan une vie d'exil et de pénitence solitaire, tandis qu'Ève reste à expier sa faute dans ce désert d'Arabie, où les Bédouins vénèrent encore son tombeau. Sita, princesse de l'Inde, est enlevée par Ravana, qui règne en Ceylan; pour venger son honneur et reprendre sa femme, l'époux de Sita, Rama, porte dans l'île la guerre et le ravage, détrône et tue le ravisseur. C'est la première invasion, que tant d'autres vont suivre.

Tour à tour l'île voit arriver les Aryens, conduits par un prince de la race du Lion (Sinha), qui lui impose son nom et sa loi; les Tamils, qui dépossèdent la dynastie sinhalaise et s'établissent dans sa capitale. Une lutte formidable s'engage entre les deux races : c'est la guerre des Géants, que résume et symbolise le combat singulier entre le tamil Elala et le sinhalais Dutugumenu. Chaque fois que l'Aryen triomphe, l'île connaît une ère de prospérité et de grandeur, qui se traduit,

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin et 1er juillet.

dans les capitales successives, par tout un monde de temples, de couvents et de palais magnifiques, par ces beaux lacs artificiels et ces milliers de réservoirs (*tanks*), dont beaucoup servent encore aujourd'hui à l'irrigation de Ceylan.

Les siècles s'écoulent, mais l'île heureuse ne change pas de destin; tous les peuples la convoitent et s'entre-déchirent pour la posséder. Elle est en proie aux Arabes, aux Hindous, aux Chinois. Dans les premières années du XVIe siècle, arrivent les conquérants portugais. Cent ans après, les Hollandais débarquent à leur tour et offrent leurs armes au roi de Kandy pour chasser les envahisseurs. Cinquante ans de sombres intrigues et de guerres farouches, au bout desquels la domination hollandaise semble définitivement établie. Encore un siècle, et l'heure des Anglais sonne; une expédition britannique descend de l'Inde sur Ceylan. Les forteresses hollandaises tombent l'une après l'autre; lentement, patiemment, les Anglais poussent leur conquête de la mer jusqu'aux plateaux. Le dernier des monarques cingalais, un Tamil rusé et cruel, livré par son peuple, est envoyé en exil dans le sud de l'Inde. En 1848, un mouvement de révolte secoue encore une fois la région de Kandy; puis tout rentre enfin dans le calme, et désormais cette terre, bouleversée par des luttes millénaires, n'a plus d'autre histoire que celle d'une paisible et plantureuse « colonie de la Couronne britannique ».

De ce passé formidable, que subsiste-t-il aujourd'hui? Dans l'intérieur de l'île, aux lieux où les antiques dynasties fixèrent jadis leurs résidences, des ruines grandioses, que la jungle avait submergées et que le défrichement a rendues peu à peu à la lumière; dans les villes de la côte et autour d'elles, un mélange bizarre d'énormes bâtisses noirâtres, où se querellent tous les styles de l'Occident; églises, forteresses, magasins, au flanc desquels s'accrochent les maisons modernes et les cases blanches des indigènes. De larges avenues, des parcs séparent la ville ancienne du grand jardin touffu, et pourtant ordonné, parmi lequel les Européens d'aujourd'hui ont établi leur demeure. Ici, comme aux Indes, division très nette entre le *cantonment* où vivent les colonies européennes et la *city* qu'habitent les *natives*. A Colombo, le cœur de la *city*, c'est Pettah. Une foule bigarrée se presse dans des rues étroites: le sol est maculé de taches sanglantes que laissent, en crachant, les mâcheurs de betel. Le

long des trottoirs, des marchandes accroupies offrent aux amateurs la pâte amère dans une feuille verte roulée en cornet. De beaux enfants nus au corps de bronze, l'œil vif, l'oreille déformée par le poids d'un anneau d'argent massif, se roulent dans la poussière ou jouent avec des fleurs.

Et sur les visages de cette foule, vous retrouvez encore l'histoire de Ceylan. Races conquérantes et races asservies sont aujourd'hui mêlées, mais non confondues. Le Cingalais, aryen d'origine, de taille moyenne, bien proportionné, semble fier de son nez aquilin et de ses longs cheveux noirs ; le Tamil, dravidien, moins fin, plus robuste, porte sur son front le signe de Siva : le Maure, descendant des marchands arabes, a gardé presque intacts le costume et la coiffure de ses ancêtres; ce mendiant aux traits réguliers, à la démarche majestueuse, et dont les enfants s'écartent avec dégoût, c'est un Rodiya, Bohémien de Ceylan : sa tribu, venue jadis de l'Inde, fut contrainte par les rois cingalais à des travaux dégradants. Voici des Malais, fils de ces soldats que les Hollandais avaient amenés de Java avec leurs familles. Et ces gens de peau presque blanche, vêtus à l'européenne, qui toisent les indigènes avec dédain, sont des Eurasiens, que, depuis l'occupation hollandaise, on appelle ici des *Burghers* : ils proviennent de l'union des femmes d'Asie avec les conquérants ou les colons venus du Portugal, de la Hollande ou de l'Angleterre. Ne sommes-nous pas ici à l'un des carrefours du monde ?

« Vous devez savoir que les habitants de Ceylan ne veulent plus qu'on les distingue par les noms de leurs races, qui perpétuent le souvenir fâcheux des luttes anciennes; tous, aujourd'hui, sont des *Ceylonais.* » Ainsi parle une Américaine à qui je viens d'être présenté dans le jardin du Consul de France. Tandis que deux couples nonchalants jouent, sur un *court* minuscule, leur partie de volant, nous suivons les ébats d'un écureuil, qui s'est approché sans façon de la table à thé, et nous parlons de Ceylan.

Je demande : « Cette adoption d'un nom commun traduit-elle un souci d'unité ? Y aurait-il un nationalisme ceylonais ? On m'avait dit que l'île heureuse assistait sans s'émouvoir aux convulsions de la péninsule prochaine.

— Ce qu'on ne vous a pas dit, reprit l'Américaine, c'est que les agitateurs indiens ne négligent aucun moyen pour réveiller

dans Ceylan une conscience nationale endormie. Leurs missionnaires parcourent l'île, prêchant, comme aux Indes, l'union entre les races et les religions. Aux Hindous, aux Musulmans, on rappelle les liens religieux qui les unissent à leurs frères du continent; aux bouddhistes, qui sont ici la majorité, on promet de faire aboutir la revendication de Bouddh-Gaya, qui est pour eux un lieu sacré. On fait campagne par des conférences, par des tracts, par les journaux.

— Et le résultat de ces efforts?

— Oh! fit l'Américaine avec une moue, les gens d'ici sont devenus difficiles à remuer. Les Anglais leur ont assuré un bien-être relatif, un semblant de Constitution, l'illusion de prendre part au gouvernement du pays. C'est plus qu'il n'en fallait pour avoir la paix. Ici comme partout, ils ont développé le goût du lucre, au détriment de la vie spirituelle. Eux-mêmes donnent l'exemple. Ceylan, un paradis pour les animaux. De l'éléphant jusqu'à la fourmi, en passant par le serpent et le crocodile, tout ce qui respire est objet de vénération et de sollicitude. Tout, sauf l'homme... Si vous priez votre *boy* de chasser une araignée qui vous gêne, il la posera avec mille précautions sur l'appui de la fenêtre, d'où elle reviendra tranquillement se promener sur votre lit. L'animal est sacré, l'homme est misérable. Étrange pays!

— Ne seriez-vous point théosophe?

— Et vous Français? Ne vous moquez pas, ce n'est pas le moyen de comprendre; et quand vous passerez par Madras, allez voir Mrs Besant, elle vous apprendra bien des choses que peut-être vous ignorez. »

Le lendemain matin, j'allais frapper à la porte de Mgr Coudert, archevêque catholique de Colombo. Un religieux en robe de toile blanche m'introduisit dans le parloir, où bientôt après venait me rejoindre l'archevêque, vêtu de la même toile, et sans autre insigne que la chaîne d'or retenant sa croix pastorale. Mgr Coudert est un religieux français, des Oblats de Marie Immaculée. Il a quatre suffragants : à Jaffna, à Kandy, à Galle et à Trincomalie; les Oblats administrent deux diocèses, deux autres sont confiés aux Jésuites, le cinquième aux Bénédictins.

— Le peuple de Ceylan? m'explique Mgr Coudert, il n'est ni révolutionnaire, ni incapable : il aime le travail et la paix. Parlons d'abord des catholiques, qui sont de plus en plus nom-

breux. De 85 000 qu'ils étaient en 1837, ils passaient à presque 200 000 en 1881, pour atteindre, en septembre 1924, le chiffre de 375 000. Or, la population totale de l'île est d'environ quatre millions et demi, dont 450 000 chrétiens. Nos fidèles, très attachés à leur foi, prennent une part active à la vie publique : de nombreux catholiques sont entrés à l'Assemblée législative; le Conseil exécutif compte deux des nôtres parmi ses membres. Nous avons deux journaux et deux revues mensuelles, publiées en anglais et en cingalais, 25 cercles, 39 bibliothèques. Ce qui fait ici la force des catholiques, c'est leur discipline : ils sont unis entre eux et obéissent à leurs chefs. Ce sont des qualités que les Anglais apprécient, et qui leur imposent le respect.

« Nous n'avons d'ailleurs qu'à nous louer du gouvernement britannique. Il encourage l'effort de nos missions, subventionne nos écoles autant que celles des autres communautés et me traite moi-même avec les plus grands égards. Dans les cérémonies officielles, l'archevêque romain a le pas sur l'évêque anglican. C'est ainsi qu'au dîner offert par le gouverneur britannique en l'honneur du prince de Galles, lors de la visite qu'il fit à Ceylan, je fus placé à la gauche de la maîtresse de maison, l'héritier de la Couronne étant à sa droite. A cette marque de respect pour mon caractère, le gouverneur voulut ajouter un geste de courtoisie : il m'invita à dire le *Benedicite*, que tous les invités entendirent debout.

« Les biens de notre Église sont garantis par une loi si libérale et si simple, que le préfet de la Propagande m'a déclaré qu'en la matière il n'en connaissait pas de meilleure. L'archevêque et les évêques catholiques, ainsi que leurs successeurs désignés suivant les lois et usages de l'Église romaine, forment, chacun indépendamment des autres, une personne corporelle (*corporate body*), avec tous pouvoirs d'acquérir, de recevoir, de posséder, en propriété et en jouissance, toute espèce de biens, meubles et immeubles. Un siège vient-il à être vacant? La propriété et la jouissance des biens passe à l'administrateur provisoire, puis au successeur de l'évêque décédé. Comme vous le voyez, l'évêque catholique ès-qualités forme à lui tout seul l'association cultuelle reconnue capable de posséder et d'administrer les biens ecclésiastiques. Bien entendu, les disposition de la loi du 16 mars 1906 ont été étendues à toutes les églises.

« Nos écoles, où l'enseignement est donné en anglais et en langue du pays, sont fréquentées surtout par les catholiques. Toutefois, elles reçoivent quelques protestants dans les villes, et accueillent dans les villages un grand nombre de bouddhistes, qui les préfèrent aux écoles anglicanes. Le français n'est enseigné que dans les collèges. Quel souvenir nos enfants du collège Saint-Joseph ont gardé de la visite de M. Clemenceau, et comme ils buvaient les paroles pleines de bon sens et de bonne humeur qu'il voulut bien leur adresser !

« Catholiques ou non, nos Cingalais sont paisibles, laborieux, dociles; mais ils ne manquent ni d'intelligence naturelle, ni de goût pour l'étude. Songez que les écoles, gouvernementales ou indigènes, sont fréquentées annuellement par plus de 76 000 enfants des deux sexes, et que 40 pour 100 de la population officiellement recensée savent lire et écrire en une ou plusieurs langues. Parce qu'ils ne font pas, comme les Indiens, de grande politique, on les traite parfois d'indolents et d'arriérés. N'en croyez rien : ils s'intéressent vivement au progrès de leur pays ; s'ils préfèrent l'assurer par des moyens légaux et pacifiques, ils n'ont peut-être pas tort. »

En regardant passer, sur la route qui conduit à Mount Lavinia, cette foule gentille, courtoise, doucement animée, et toujours si propre, j'étais bien près de me ranger aux conclusions de Mgr Coudert. Les coureurs, attelés aux pousse-pousses (*rickshaws*), se rangeaient poliment pour faire place aux bonzes rasés, drapés dans leur robe couleur de safran, armés d'une ombrelle et d'un éventail. Des marchands de poisson, un large plateau sur la tête, se hâtaient vers la ville ; des charmeurs de serpents étaient arrêtés au bord du chemin. Les grands flamboyants balançaient au vent leurs branches sans feuillage, courbées sous le seul poids de leurs fleurs de feu ; les bougainvilliers agitaient leurs grappes violettes, les frangipaniers embaumaient l'air de leur parfum, et toute cette splendeur végétale descendait jusqu'à la mer gris d'argent, où couraient et virevoltaient les voiles blanches des légères barques à balancier. Il n'était pas jusqu'aux corneilles, petites, aimables, à la robe noire bien lustrée, qui ne me fissent aimer Ceylan, quand je pensais à leurs sœurs d'Égypte, si prétentieuses et si bavardes...

Ce soir-là, qui était un samedi, il y avait bal à l'hôtel *Galle*

Face. Un bateau était arrivé dans la journée. Sous les ventilateurs alternant avec les lustres, deux cohues très distinctes évoluaient au rythme du *jazz* : les passagers, qui sont partout les mêmes, et les résidents. Parmi ces derniers, il y avait un peu de tout : fonctionnaires, commerçants, demoiselles de magasin. La médiocrité de leur mise tranchait sur le luxe tapageur des gens du bateau. Sans ces derniers, on aurait pu se croire dans un petit *dancing* de quartier, bourgeois, correct, à Paris ou à Londres. Autant l'Europe qui passait était débraillée, — mais c'était peut-être l'Amérique, — autant celle qui résidait avait bon air : des manières simples et correctes, un certain souci de dignité, comme si, même en s'amusant, ces gens avaient conscience du rôle à remplir et de l'exemple à donner.

L'INVITATION AU BOUDDHISME

Voyager dans Ceylan, c'est se promener pendant des jours et des jours dans les allées bien tenues d'un jardin magnifique. Mais ce jardin renferme des vallées et des montagnes, des lacs et des rivières ; les allées, droites comme des voies romaines, sont percées souvent en pleine jungle, entre deux murailles d'une verdure impénétrable, et traversées à toute heure, d'un vol ou d'un bond, par tous les animaux de la création. Le jardin cingalais est grand comme la Bavière. Le chemin de fer en traverse une grande partie. Mais si l'on veut en goûter le charme à loisir, mieux vaut s'y promener en voiture. Une automobile de force moyenne fait commodément le tour de l'île en quinze jours. Deux fois seulement, au cours de ma randonnée, j'ai trouvé le chemin coupé par l'inondation : encore l'eau n'était-elle pas assez haute pour empêcher une voiture de passer.

La route, au sortir de Colombo, traverse la jolie rivière de Kelani et s'engage dans une palmeraie merveilleusement fraîche. La mer, qu'on devine toute proche, apparaît à Negombo, ville de pêcheurs, bâtie sur la lagune, où l'on pénètre par une chaussée sur pilotis, comme en quelque vieux bourg du Zuyderzée ; l'architecture hollandaise d'un groupe de maisons étroites et hautes complète l'évocation, comme aussi l'embouchure d'un canal qui, sous une voûte de verdure, descend vers la mer ; mais ici la verdure est fournie par des cocotiers et des banyans gigantesques. On quitte la lagune et l'on

continue de rouler sous bois vers le nord, parallèlement à la mer. Nulle monotonie. Des jardins de cannelle alternent avec des plantations de tabac. De grandes fermes bordent la route, quelques-unes portant encore des noms hollandais ou portugais. Plus loin, une balustrade un peu solennelle s'ouvre sur une clairière et l'on aperçoit la façade jésuite d'une pompeuse église italienne. Derrière les chars à buffles courent des enfants tout nus, une médaille chrétienne, un scapulaire ou une amulette suspendus à leur cou par un ruban noir. Les femmes qui travaillent à l'entretien de la route ne sont guère plus vêtues : à l'approche d'une voiture, elles tournent le dos.

Et voici de nouveau la lagune, avec Chilao, un autre beau village hollandais, puis avec Puttalam, ses rizières et ses marais salants. Entre le lac et la mer, sur une île étroite et longue, s'élève l'église catholique de Sainte-Anne, vers laquelle affluent des pèlerins de toute religion, bouddhistes, hindous, musulmans et chrétiens. Dès qu'on a laissé Puttalam et le rivage pour s'enfoncer dans l'île, le paysage change brusquement. Plus de palmeraie, plus de culture, plus de villages ; c'est la forêt vierge, la solitude et le grand silence. Cette voie qui troue la jungle avec la netteté brutale d'un coup de hache, mène à Ceylan mystérieuse, aux villes endormies, aux palais écroulés et aux temples ensevelis. Une seule fois, dans ma vie de voyage, j'avais éprouvé une sensation comparable à celle-ci : c'était sur le *kélek* qui m'entraînait à l'allure vertigineuse des eaux du Tigre grossies par la crue, vers Ninive, vers Assur, vers Babylone. Il semble qu'au long de sa route on voie défiler les siècles. L'expression « remonter le cours du temps » paraît alors un contre-sens : on descend, on s'engouffre dans le passé, en proie tout ensemble au désir et à la terreur de toucher bientôt le fond du prodigieux sépulcre, où dorment les dieux et les hommes des empires écroulés et des mondes évanouis.

Déjà, parmi la forêt moins touffue, on voit affleurer le granit ; le sol est couvert, par places, d'une poussière rougeâtre, criant sous la roue, comme de brique pilée. Çà et là gisent des débris de colonnes. La route tourne, et débouche sur un petit lac, que les branches tordues et dépouillées des grands flamboyants couronnent d'un arc de triomphe. Anouradhapoura ! Cette ville fut la capitale de Ceylan quatre cents ans avant Jésus-Christ ; elle ne cessa d'être résidence royale qu'au IXe siècle de

notre ère. Plus d'un millénaire de prospérité et de gloire, attestées par la magnificence et l'étendue de ces ruines fabuleuses. Les archéologues y ont reconnu deux cités, bâties côte à côte, et dont la superficie était au moins égale à celle de Londres. Mais les invasions tamiles passèrent là-dessus comme des ouragans destructeurs; et après elles, lentement la forêt a reconquis le terrain que lui avaient dérobé les grands bâtisseurs cingalais.

C'est l'heure du bain. Les deux bassins sacrés, jadis réservés aux ablutions des prêtres, sont envahis par une troupe d'adolescents rieurs, qui plongent, reviennent sur l'eau et jouent à se poursuivre comme des dauphins. Puis l'ombre descend sur les lacs, et tout retombe dans le silence. Je ne veux pas gagner l'hôtel, sans avoir contemplé l'arbre vénérable que la princesse Sanghamitta, sœur de Mahinda, apporta elle-même de l'Inde deux cent cinquante ans avant notre ère, et sur lequel ont veillé depuis lors une suite ininterrompue de prêtres-gardiens. Le *Bo-Tree*, comme l'appellent les Anglais, est un rejeton du figuier à l'ombre duquel Bouddha, fuyant la splendeur du palais de son père, s'assit, médita et eut sa première révélation. Au pied de l'arbre sacré, un autel circulaire est encombré de petits cierges et de lampes allumées; des guirlandes de jasmin baignent dans les flaques de lait répandu en libation ; le mélange des odeurs est inoubliable. Sans pénétrer dans le sanctuaire, des femmes vident leurs conques pleines d'huile de coco dans un large entonnoir, qu'un tuyau fait communiquer avec l'autel. Un bonze gras en robe jaune reçoit mon offrande et me reconduit jusqu'au seuil avec force révérences et bénédictions.

L'hôtel d'Anouradhapoura est un chalet rustique au milieu d'un grand jardin. Ce jardin n'est séparé de la forêt que par quelques fils de fer. Quand je sors de ma cellule, habillé pour le dîner, tout, autour de moi, a disparu : c'est la nuit. Mais quelle nuit ! Je ne vois rien, j'écoute. Une harmonie, d'abord confuse, s'élève de la terre jusqu'à mes oreilles, qui peu à peu, attentives et ravies, en distinguent les timbres. Des myriades de petites voix bruissent, murmurent, chantent un hymne doux et puissant. De toutes parts, à tous les étages de l'ombre, éclatent des musiques invisibles et si proches que leur aile vous frôle, tandis que, venues de très loin, des ondes plus

graves soutiennent cette divine chanson d'une basse atténuée et recueillie. Du jardin à la jungle, de la terre au firmament, les mille sons du concert merveilleux s'appellent et se répondent. Ivre de vie, débordant d'amour, l'immense nuit chante.

Une luciole coupe les ténèbres d'un trait de feu, d'autres la suivent, minces fusées qui montent et descendent d'un bond. Je lève les yeux : d'un ciel profond, transparent, aux lointains infinis, tombe la lumière bleue des étoiles. A travers la ramure en éventail d'arbres gigantesques, on voit scintiller des astres. Insensiblement se révèlent les masses d'ombre qui encadrent le ciel ; le jardin, la forêt reprennent leur figure. A la hauteur des buissons, des feux s'allument : ils éloigneront de notre asile civilisé les hôtes de la jungle, sauvages visiteurs. Trois coups de gong rompent d'une affreuse dissonance le merveilleux concert de la nuit.

LES VILLES ENDORMIES

La visite des ruines est une promenade dans un paradis terrestre. Les geais bleus perchés sur les colonnes ne fuient point à l'approche des hommes, se sentant protégés par une loi divine, et les singes assis autour des arbres accourent parfois jusqu'au bord du chemin, comme pour dévisager l'intrus qui s'est aventuré dans leur domaine. Car les palais, les temples, les couvents sont devenus le royaume des singes. On en trouve d'installés jusque sur ces *pierres lunaires* qui servent de seuil aux demeures divines ou royales. Une dalle de granit semi-circulaire est divisée en trois segments concentriques ; treize quadrupèdes, treize oiseaux, quelquefois treize fleurs sont disposés en procession ou en guirlande, figurant les treize lunes de l'année bouddhique. Il arrive que les lunes soient remplacées par des demi-lunes, ce qui double le nombre des symboles. (1).

Rien qui ressemble davantage à l'Étable des Éléphants que le Pavillon de la Reine. Mon guide s'y embrouille, et, pour prendre sa revanche, m'emmène très loin, à travers des marécages, jusqu'à un terrain que l'on vient de fouiller. Je reconnais les fondations de deux grands monastères : les cellules

(1) Les douze mois ordinaires (*nidja*) et le mois intercalaire (*adhika*). Je ne vois pas d'autre explication de ces nombres treize et vingt-six.

s'ouvrent sur une cour rectangulaire, où des canaux, encore visibles, rayonnent autour d'un bassin. Les anciens temples ont presque tous la même forme, qui ne diffère pas beaucoup de celle des couvents : l'édifice comprend une nef centrale très large, terminée par une abside, et deux nefs latérales supportées par des colonnes. Des processions d'éléphants, de lions, de taureaux et de chevaux ornent les soubassements et les escaliers. Dans l'abside et dans les parvis, des statues de Bouddha assis ou debout. Les colonnes, monolithes et très rapprochées les unes des autres, sont parfois décorées de sculptures. Le *Palais d'Airain*, destiné aux prêtres, et dont les vieilles chroniques décrivent minutieusement la splendeur, n'offre plus aux yeux qu'une immense forêt de piliers plantés en carré sur quarante rangs parallèles. Cette base formidable soutenait, dit-on, une construction de neuf étages, disposés en pyramide.

Mais l'édifice bouddhique par excellence, c'est le *dagoba*. Une énorme cloche, faite de briques amoncelées, repose sur un socle de granit rectangulaire: aux quatre points cardinaux s'élèvent quatre autels ; quatre escaliers donnent accès à la plate-forme, qu'ornent des colonnades et des statues. Au centre, sous la cloche, repose une relique de Bouddha. Car le *dagoba* est un reliquaire. Lors des funérailles du Saint, ses cendres furent divisées en huit parts, et confiées à huit réceptacles. Deux siècles plus tard, le roi Asoka ouvrit ces huit tombeaux, et fit répartir les restes sacrés entre les 84 000 nouveaux édifices préparés par ses soins. Le *Thuparama Dagoba*, qui contient l'os maxillaire gauche de Bouddha, passe pour le plus ancien monument bouddhique, non seulement d'Anouradhapoura, mais de l'île entière. L'immense champ de ruines est semé de ces dagobas, que les lianes et autres plantes grimpantes ont escaladés, envahis, et qui parfois disparaissent entièrement sous la verdure.

De l'ancienne capitale, une sorte de voie sacrée mène au rocher de Mihintale, que gravit un gigantesque escalier de granit : deux mille marches, très larges à la base, de plus en plus étroites à mesure qu'on approche du sommet. C'est là que, dans un petit temple enfoui sous les palmes, est enterré Mahinda, fils d'Asoka, qui, trois siècles avant notre ère, apporta dans l'île le message de Bouddha; c'est là qu'on vénère le lit de ce saint prophète. Le sentier qui y conduit est à peine tracé : les

pèlerins se feraient-ils rares? Trois blocs de granit forment voûte au-dessus de l'énorme dalle sur laquelle Mahinda s'étendait pour dormir. La dalle fut jadis entièrement dorée par les soins des fidèles : on en voit quelques traces; mais, presque partout, l'or disparaît sous la cire gluante que les cierges ont répandue et qui fait de ce lieu sacré un casse-cou. Je me traîne en rampant jusqu'au bord du rocher; des singes affolés dégringolent dans les arbres, et peu s'en faut que je ne les suive. Mais quel spectacle!

C'est du haut de Mihintale qu'Anouradhapoura se révèle dans toute sa grandeur. Parmi les amas de ruines qui jalonnent l'immense plaine, lacs et réservoirs brillent au soleil, plaques d'argent semées sur le tapis vert de la jungle; un peu au-dessus de la forêt, se confondant presque avec elle, surgissent les dômes noirs des dagobas. Une ville morte? vraiment non. Mais une ville enchantée, où l'éphémère vie des hommes a fait place, depuis des siècles, à la vie éternelle du végétal. Où est l'odeur de mort qu'on respire à Sélinonte, à Thèbes ou à Babylone, la mélancolie qui plane sur ces illustres cimetières de temples et de palais? Ici la vie triomphe, resplendit, et le majestueux silence qui l'environne fait encore mieux éclater sa puissance magnifique.

Lorsque Anouradhapoura cessa d'être capitale, Polonnaroua le devint. 60 milles environ séparent les deux sites, trois heures d'auto à travers une jungle toujours sauvage, mais qu'interrompent parfois des clairières et de grands étangs fleuris de nénuphars. Des vols de grues et de canards s'enlèvent à notre approche; des lièvres, des coqs de bruyère traversent la route. Brusquement les ruines apparaissent, et l'on fait halte au bord d'un lac d'apparence paisible, mais de fâcheuse réputation : les crocodiles y ont établi leur demeure. Ils font beaucoup parler d'eux, mais ne se montrent qu'au petit jour, et encore! Le matin où je me levai pour les voir, ils ne sortirent pas de leurs trous.

Ici, comme là-bas, les temples et les palais sont disséminés parmi la jungle. Mêmes formes d'architecture, ou peu s'en faut; mais la décoration révèle un art plus raffiné et un métier plus parfait. Le mélange des styles bouddhique et hindou a produit des effets d'une curieuse richesse. De nombreux ornements sont empruntés aux plantes et aux fleurs. D'un calice de lotus à peine

stylisé, on a fait un bain charmant; des colonnes sont tordues comme des lianes, ou courbées comme des tiges sous le poids d'un chapiteau en forme de corolle. Jardin de pierre dans la forêt.

Tout à coup mon guide fait mine de rebrousser chemin. Je l'interroge ; il me montre, sur le sol humide où nous marchons, des traces singulières : les éléphants sont venus cette nuit faire un tour dans les ruines. Rôdent-ils encore aux environs, ont-ils regagné la grande forêt? Dans le doute, mon guide n'est pas rassuré. Il se décide pourtant, et nous avançons, péniblement, à travers un vrai marécage sous bois. Au bout d'un kilomètre, la terre se raffermit, voici la clairière et, isolé, étendu dans la plaine, un énorme bloc de granit. Le Bouddha couché sur le côté, la tête appuyée sur sa main, s'endort du dernier sommeil et entre paisiblement dans le *Nirvana*. Debout, près de lui, Ananda, le disciple fidèle, contemple, les bras croisés, ce spectacle merveilleux. Contraste saisissant entre les deux visages : celui du disciple, tout humain, exprimant à la fois l'étonnement naïf et la soumission ; tandis que celui du maître rayonne déjà d'une joie sereine et divine. Ananda a sept mètres de haut, le Bouddha couché est long de quinze mètres. Par quel miracle ces colosses, perdus au milieu d'une forêt d'Orient, se révèlent-ils soudain si proches de notre âme, et capables de l'émouvoir si profondément?

A peine étais-je rentré au *resthouse* et installé sur la terrasse, face au petit lac tranquille et redoutable, qu'on m'annonça la visite d'un *gentleman*. Le gentleman, simplement vêtu d'une chemise verte et d'une culotte kaki, s'avance vers moi en souriant. « Je suis Mr. X., ingénieur préposé à la construction du chemin de fer. En passant devant l'hôtel, j'ai aperçu votre voiture et je suis entré. Si vous n'êtes pas trop fatigué, venez boire un wisky dans ma cabane, qui est à cinq cents yards d'ici. » J'étais las, je n'aime pas le wisky, le soda serait tiède; mais comment refuser à ce garçon la distraction qu'il était venu chercher si simplement? je le suis. « A quel chemin de fer travaillez-vous? — A l'embranchement vers Batticaloa. — Mais le rail va déjà jusqu'à Trincomalie ; ce nouveau débouché sur la mer, à quel besoin correspond-il ? pensez-vous que cette ligne puisse payer? — Diable! fit l'ingénieur, vous m'en demandez trop long. Je n'en sais rien, et je m'en fiche. Je me contente de faire chaque jour mon métier, le mieux possible, en attendant

que sonne l'heure de partir pour le bienheureux congé de quatre mois. Le soir, quand il y a un touriste, je vais causer un peu avec lui. Le dimanche, j'écris à ma mère. »

Il avait allumé une lampe, et la chambre aussitôt s'était remplie d'ailes de toutes les couleurs. Je le regardai : long, maigre, osseux, il avait les yeux neufs et le rire clair d'un enfant dans un visage déjà ravagé par l'alcool et les mauvais climats. Il me confia qu'il était catholique, et irlandais. Il avait travaillé à Trincomalie, et vantait l'installation magnifique de ce port, redevenu depuis peu la base de l'*Eastern India Squadron*. Les plus grands bâtiments de guerre peuvent s'y abriter. Rien n'y manque, ni les grands réservoirs à pétrole, ni les terrains d'aviation soigneusement préparés, ni les casernes, ni les clubs pour les officiers. Avec Singapour et Trincomalie, la flotte anglaise sera solidement établie dans le Pacifique.

Curieuse destinée de cette place, qui, depuis l'expulsion des Portugais, n'avait échappé aux convoitises d'aucune grande nation coloniale. A un siècle d'intervalle, Colbert et Dupleix en mesurent l'importance et réussissent à y faire flotter quelque temps nos couleurs. Les Hollandais y reviennent ; nous la reprenons, ils nous la reprennent. Enfin la paix d'Amiens la donne à l'Angleterre. Cependant, chaque semaine, un prêtre hindou, suivi d'une longue procession de pèlerins, monte jusqu'au sommet du rocher noir qui domine la mer, et s'arrête à la place où, lors des invasions lointaines, les Tamils avaient construit un temple ; les Portugais le détruisirent et en employèrent les débris à bâtir une forteresse. Aujourd'hui, comme il y a vingt-quatre siècles, le Brahmane, entouré d'une foule murmurante, élève au-dessus de sa tête les offrandes de riz et de fleurs, et les précipite dans la mer.

La nuit était tombée depuis longtemps, et j'allais prendre congé de l'ingénieur, lorsqu'un gros homme, vêtu d'une robe et d'un veston, entra dans la chambre en saluant. L'Irlandais me le présenta comme le « magistrat » du lieu, et la conversation de reprendre. L'homme était musulman, et nous déclara qu'ici ses coreligionnaires formaient l'élément le plus nombreux ; mais il y avait aussi des chrétiens, des hindous et quelques bouddhistes. « Le pays, ajouta-t-il, n'est pas un pays de sauvages : il n'est pas défendu de chasser ni de tuer les animaux. »

Mon hôte d'une heure avait pris la lampe dans sa main,

comme pour me reconduire. Les escadrilles d'insectes volants nous suivaient. « J'ai craint, me dit-il, que cet indigène vous ennuyât. Vous voyez comme ils sont : doux, soumis, tranquilles, se pliant à toutes les exigences d'une administration dont ils ne comprennent guère l'utilité. Mais le jour où nous quitterions le pays, ils reprendraient sans embarras leur vie de sauvages, comme s'ils n'en avaient jamais connu d'autre. »

Tout était silence et ténèbres dans le *resthouse*. Je rentrai à tâtons dans ma petite chambre sans porte, et me glissai sous la moustiquaire. Et bientôt commença sur le plancher la ronde invisible de toute une gent trotte-menu, sortie des roseaux du lac, descendue des arbres, rats, belettes, écureuils, mangoustes, qui sait? Le trottinement des petites pattes s'accompagnait de grincements d'ongles et de dents contre le bois de mes cantines. Apparemment, toutes ces bêtes étaient chez elles, et l'intrus, c'était moi. Je n'avais que le droit de dormir : i'en usai bientôt avec délice.

L'ACCUEIL DE L'INDE

En dépit de maint avis contraire, je crois encore qu'il faut entrer dans l'Inde par Ceylan, en suivant, à rebours, la route que prirent les dieux, les héros et les saints, et où ils laissèrent l'empreinte merveilleuse de leurs pas. Il faut avoir vu la lune briller sur le Pic d'Adam, et vénéré, au sommet du roc chanté par Camoëns, la trace de ce pied gigantesque, où les croyants de toutes religions reconnurent tour à tour la forme et les proportions surhumaines de notre premier père, du Bouddha et de l'apôtre saint Thomas. De la haute montagne à la plaine, et de la plaine à la mer, la route est semée d'histoire et de légende; pas un relais qui ne soit marqué par une ruine fameuse, palais de rois, temples de dieux, forteresses tragiques. Parvenu, en longeant le Tank des Géants, jusqu'à la pointe de Mantaï, le chemin de fer continue, entre dans la mer, pour gagner l'île de Mannar qu'il traverse. 25 milles environ séparent Talaïmannar de la côte indienne. Sur le banc de sable sous-marin qui relie Ceylan à l'Inde, d'énormes blocs de rochers surgissent, que l'eau ne recouvre pas entièrement. C'est en bondissant de l'un à l'autre qu'Adam, fuyant devant l'archange, arriva jusqu'à la terre où l'exilait la colère de Dieu.

Les hommes d'aujourd'hui traversent le « Pont d'Adam » sur un petit bateau plat, qui roule affreusement. Au bout d'une heure et demie on se retrouve à terre, et dans le train. Le rail s'avance, tantôt sur un viaduc métallique, tantôt sur une bande de terre si étroite, que l'impression de marcher dans l'eau continue. De longues files d'oiseaux blancs flottent sur la lagune et montrent en s'envolant les dessous roses de leurs ailes. Le convoi s'arrête, une rumeur s'élève, que jamais encore on n'a entendue. C'est Ramesvaram, et c'est la foule des pèlerins qu'attire le grand temple, bâti sur le lieu où Rama consulta les singes d'Hanuman et se fit révéler par eux la route qui conduit à l'Ile heureuse. Le temple s'élève au bord de la mer; il date du XVIe siècle, et représente peut-être l'œuvre la plus accomplie du style dravidien.

Un défilé extraordinaire, qui dans deux ou trois jours me semblera tout naturel. Tous les âges de l'homme, toutes les races de l'Inde, en robes blanches, en manteaux noirs, en haillons multicolores. Des femmes hurlent, des enfants glapissent. Chaque famille traîne avec soi toute sa maison : literie, vêtements, cuisine. L'allure est vive, pressée; certains yeux brillent d'un éclat qui ailleurs ferait penser à la folie. Cependant cette procession s'écoule sans bousculade. D'où viennent-ils? depuis combien de jours et de semaines sont-ils en route? dans combien de sanctuaires se sont-ils prosternés? comment vivent-ils? Ce sont des pèlerins, et j'entre dans un pays où le pèlerinage est un état.

Je voulais être à Madoura pour la nouvelle lune et passer dans la Grande Pagode la nuit de prière et de fête que les récits de tant de voyageurs ont rendue célèbre. Le 23 février dans l'après-midi, j'atteignais la ville sainte. Aussitôt sorti de la gare et de son vacarme, j'entre en un calme imprévu et délicieux. Une avenue fort propre, plantée de beaux arbres, mène au *Teppa Kulam*, le Lac du Radeau. Une balustrade de granit rouge en suit les contours; au centre, dans une petite île, se dresse, protégée par un rideau de verdure, la pyramide blanche du temple, où, une fois par an, les prêtres transportent, en une procession de barques, l'image sacrée du Dieu. Les bords du lac, aujourd'hui, sont presque déserts. Entre les colonnes très ornées d'un pavillon de pierre, dort un vieux mendiant farouche, la main sur sa besace, son bâton entre les jambes. Quel-

ques vaches se promènent gravement le long de la rive, avec des airs de souveraines. Une charrette passe, secouée par le trot ridicule d'un buffle. Où donc sont passés les pèlerins ?

Une longue course à travers des jardins de palmes, de banyans et de figuiers, me ramène au cœur de la ville, dans une sorte de bazar, aux rues plus animées. Aux étalages, parmi les herbes et les fruits, s'élèvent des pyramides de jasmins et de roses; des guirlandes tressées des mêmes fleurs sont suspendues à des bâtons. Tous les parfums se noient dans une odeur fade d'huile de coco. C'est la fin du jour; au bout de la ruelle où je m'attarde, brillent de petites flammes alignées, dont les files régulières semblent monter à l'infini. Brusquement, je me trouve à l'entrée de la Grande Pagode, qu'on illumine pour la fête de cette nuit.

Un premier vestibule, encombré de marchands; puis une haute porte aux battants de cuivre massif, dans l'épaisseur duquel des milliers de petits godets ont été creusés; dans chaque godet brûle une veilleuse. Je passe le seuil, suivant la foule. La galerie où je m'engage au hasard est si démesurément haute et large, qu'en dépit des lampions et des torches, ni la voûte, ni les murs n'apparaissent; çà et là surgissent d'énormes colonnes, hérissées de figures étranges où se mêlent aux formes humaines les membres d'animaux monstreux. Un cortège de pèlerins blancs, qu'illumine la lueur d'un grand flambeau, passe comme un éclair et s'engouffre dans une chapelle. Des hommes hurlent, des vaches beuglent, des tam-tams retentissent : on croit se rapprocher du bruit, et l'on retombe dans le silence.

Entre d'immenses pylônes, un pan de ciel apparaît; l'air est frais et humide; autour d'une étendue noire, des fantômes s'agitent, on entend le clapotis de l'eau : c'est le *Potramaraï*, le Bassin des Ablutions, vaste comme un lac. Un portique en fait le tour. Sur les gradins qui descendent jusqu'à l'eau, des pénitents prient, accroupis, ou couchés sur le ventre, d'autres se purifient, des enfants nus courent sur la dalle luisante; entre les colonnes, des vêtements qui sèchent jettent sur le fond noir de larges taches pâles. Aux angles du portique, de grands plats d'étain, dressés sur des trépieds, sont remplis de poudre blanche et de poudre rouge. Quand ils sortent de l'eau, les pèlerins s'en approchent, y plongent la main et reforment soigneusement sur leur front le signe de Vichnou ou celui de Siva.

Soudain, encore une fois, tout s'éclaire. Une procession passe ; la foule se presse autour d'un éléphant couvert de pourpre et d'or ; des singes, des vaches zébus sont mêlés au cortège. Un prêtre me passe au cou une guirlande de jasmin et m'entraîne, à travers un long couloir, jusqu'à l'entrée d'une grotte où, parmi les fumées d'encens, apparaît une monstrueuse idole : sur sa tête un bonnet pointu étincelle de pierreries, au bout de six bras brillent des ongles d'or. Les dévots se précipitent, je veux les suivre : d'un geste poli, sans me toucher, deux prêtres vêtus de blanc m'arrêtent sur le seuil. Je retombe dans les ténèbres, et poursuis ma course à tâtons. Parfois une porte entr'ouverte laisse apercevoir des flammes rougeâtres, éclairant d'une lueur intermittente de fantastiques images. Des métaux brillent, des joyaux scintillent, des marbres luisent ; quels trésors se cachent dans ces chapelles, ou quel bric-à-brac ? Peu à peu la fumée se dissipe, la rumeur devient plus lointaine, et je me retrouve, sans savoir comment, dans le grand vestibule des marchands. Il est moins peuplé que tout à l'heure, et moins bruyant. Cependant quelques pèlerins attardés circulent, enjambant les dormeurs, et des enfants rôdent encore autour des étalages.

Un homme de pauvre mine s'est arrêté devant l'éventaire d'un marchand de fruits ; une fillette peureuse, presque nue, horriblement maigre, est accrochée à son manteau. L'homme choisit une noix de coco, la paye, se retourne, puis, de toutes ses forces, jette le fruit par terre. La noix éclate sur les dalles, en mille morceaux ; des enfants accourent et s'en disputent les miettes. Une main posée sur la tête de sa fille, l'homme les regarde faire. L'étrange sacrifice accompli, il s'agenouille, s'aplatit sur le sol, qu'il touche alternativement de l'une et l'autre joue, en murmurant une prière ardente. Il se relève, étreint avec passion la petite malade et trace sur son front le signe sacré ; puis, d'un pas rapide, sans rien voir autour de lui, s'éloigne avec elle, franchit la porte de cuivre et disparaît. Le vacarme des fêtes religieuses, le tumulte des processions dans les temples ou dans les bazars, je devais les retrouver souvent sur ma route ; mais cet acte de foi si simple et si émouvant a laissé dans ma mémoire, entre tant d'images extravagantes, une impression singulière, un souvenir unique.

Le lendemain matin, je retournai à la Grande Pagode. Un

guide me promena méthodiquement à travers ces cours, ces portiques et ces temples que je ne reconnaissais point. Je pus contempler à loisir les pyramides de dieux des *Gopourams*, parcourir le dédale des enceintes peuplées d'autels et de sanctuaires, et m'arrêter devant ces piliers qu'ornent à profusion des images de dieux et de démons, d'animaux et de fleurs. On me révéla les noms et l'histoire des figures monstrueuses peintes au long des murs, ou sculptées dans le granit des colonnes. Vision de beauté? non, du moins pour nos yeux; mais impression de grandeur et de puissance. Dans la salle des Mille Colonnes, on me montra tous les accessoires de la fête nocturne dont j'avais été le spectateur ahuri : instruments de musique, brûle-parfums, porte-flambeaux, harnais de gala des éléphants. Morne promenade sur le plateau et dans les coulisses, après la féerie merveilleuse. La tête farcie d'images confuses et de légendes embrouillées, je renvoyai mon guide et quittai la pagode.

Dans la rue, les petites vaches aux cornes peintes poursuivaient leur éternelle promenade, s'arrêtant parfois pour cueillir, dans la corbeille d'un marchand, le légume ou la verdure de leur choix. Au seuil des maisons, les femmes balayaient le sol, puis y traçaient à la craie ces dessins compliqués qui rendent les dieux propices. Mais comment s'assurer la faveur, comment éviter la colère de ces êtres innombrables, puissants et terribles qui ont étendu sur l'Inde leur mystérieux empire? Des pèlerins se hâtent vers la gare; les gens de basse caste qui nettoient la chaussée s'écartent sur leur passage; des mendiants accroupis tendent, non pas la main, mais un pan de leur robe. Tel frôlement, tel contact est une souillure. Avec quel soin, quelle adresse les passants que je croise évitent de me toucher!

De la terrasse du *resthouse*, qui domine les quais de la gare, je regarde les pèlerins s'agiter, aller quérir de l'eau, préparer leur repas. L'acte le plus vulgaire est un acte rituel. Un ustensile de cuisine a-t-il été heurté par le pied d'un passant, il faut qu'on le brise. Des groupes se forment, s'isolent les uns des autres : pour manger ensemble sans péché, il faut être de même caste. Des camelots circulent, criant leur marchandise : ce thé est préparé pour les musulmans, cet autre pour les hindous. Une petite buvette est réservée aux brahmanes. Les religions, dans ce pays, ont terriblement compliqué la vie...

LE PARLEMENT DE MADRAS

Le plus vieil établissement de la Compagnie anglaise des Indes orientales, Madras, est aujourd'hui une ville de plus de 500 000 habitants, dont les quartiers, coupés de jardins spacieux, se développent tout à leur aise le long d'une côte plate et sans beauté. *Mount Road*, où sont les hôtels et les boutiques de luxe, passe pour en former le centre. C'est une légende : pour aller du quartier des hôtels à la cathédrale de Saint-Thomas et à l'Amirauté, à l'Esplanade et au Fort Saint-George, où siège le gouvernement, il faut rouler trente ou quarante minutes sur des routes poussiéreuses et sous un soleil brûlant. Les routes sont si larges que les plus beaux arbres ne parviennent point à les abriter, et l'humidité de l'air rend la chaleur encore plus pénible. J'avoue n'avoir pas été fort sensible au charme de la « Marine », qui est la promenade à la mode. La vraie parure de Madras, à mon goût, ce sont les jardins, bien tracés, bien plantés, si variés et si riches qu'on en oublie quelquefois la monotonie d'une des plus pauvres et des plus laides architectures du monde.

J'avais des lettres pour lord Goschen, et c'est par lui que je devais prendre un premier et très agréable contact avec l'Inde officielle. Une avenue fleurie longue d'un demi-kilomètre, un large perron de marbre que défendent deux canons, une antichambre peuplé de Cipayes multicolores, le salon des Aides de Camp, où une courte halte s'impose, et je suis introduit dans le cabinet du gouverneur. Il s'informe avec bienveillance du but de mon voyage, de mon itinéraire, du nombre de jours que je passerai à Madras ; après quoi, nous entrons franchement dans le sujet.

— Vous avez assumé, me dit lord Goschen, une tâche bien ardue. L'Inde est un monde difficile à connaître. Une telle diversité de climats, de races, de langues, de religions, de conditions politiques, sociales et économiques! Un étranger commence par s'y perdre ; il a peine a comprendre qu'entre certains peuples de l'Inde, les différences sont plus nombreuses et plus tranchées qu'entre certaines nations d'Europe. Quand vous aurez visité une de nos provinces, comme la Présidence de Madras, il vous faudra aller voir un État indépendant, celui

du Nizam, par exemple : ainsi vous aurez des points de comparaison, et vous comprendrez mieux ce que nous avons fait, ce que nous faisons ici. Je ne vous apprendrai pas que nous rencontrons de graves difficultés. A Madras, la rivalité entre Hindous et musulmans n'a pas grande importance : les musulmans ne forment guère qu'un dixième de la population, et leur influence est encore inférieure à leur nombre. Mais nous nous heurtons à un autre obstacle : le système des castes, les querelles entre brahmanes et non-brahmanes. Mon prédécesseur, lord Willingdon, en fit l'expérience à ses dépens, lorsqu'il entreprit de fonder ici un parti national. En politique, en administration, dans l'ordre social, il faut toujours tenir compte de ces deux facteurs importants : la division en castes, et la puissance des brahmanes.

« Mon secrétaire vous ménagera des entrevues avec un certain nombre de personnalités anglaises et indiennes, que vous pourrez interroger sur les questions qui vous intéressent. Pour moi, je voudrais d'abord vous conduire à une séance du Conseil législatif, qui recommence justement ses travaux après-demain. Vous y prendrez une première idée de notre organisation politique. Je vous réserverai une place dans ma loge.

— Je remercie Votre Excellence. Y a-t-il de bons orateurs?

— Certes, et très élégants (*fluent*); vous en jugerez.

— Permettez-moi encore une question, monsieur le gouverneur. J'ai lu ce matin dans les journaux que vous aviez présidé hier à l'inauguration du nouveau siège de la Franc-Maçonnerie. Les francs-maçons jouent-ils ici un rôle important?

— Oui, répond lord Goschen, et un rôle utile. Les premières Loges ne datent guère que de cinquante ans. Mais le développement a été rapide, car la franc-maçonnerie a été tout de suite très populaire parmi les Hindous. Rien d'anticlérical ou d'antireligieux dans son programme. Mais nous comptons parmi les francs-maçons de l'Inde beaucoup des meilleurs et des plus sincères partisans d'une politique d'union et de coopétion avec l'Angleterre. »

Deux jours après cet entretien, je me rendais au Fort Saint-George, où se trouve le Palais législatif. Une grande salle

toute blanche, dont les arcades s'ouvrent largement sur quatre couloirs. L'air, frais ou brûlant, entre comme il veut : vingt ventilateurs l'agitent frénétiquement au-dessus des crânes, des turbans et des calottes multicolores. Trois côtés du rectangle sont occupés par les bancs des députés, disposés en gradins. Au milieu du quatrième s'élève une vaste chaire, que surmonte un abat-voix : c'est le siège du président; les membres du Conseil exécutif occupent le premier rang à sa droite.

Le président est vêtu de noir; un petit manteau noir lui couvre les épaules; et comme il est très noir de peau, on ne lui voit de blanc qu'un faux-col et des manchettes soigneusement empesés. Pour s'adresser à l'assemblée, il se lève; tous les orateurs, qui parlent de leur place, en font autant, même pour une interruption ou une courte réplique : si bien que, dans une discussion un peu animée, on voit les deux adversaires, également pressés de reprendre la parole, l'un se levant dès que l'autre se rassied, exécuter une gymnastique assez cocasse. Questions et réponses sont imprimées avant la séance. Le secrétaire de l'Assemblée appelle à tour de rôle les auteurs d'interrogations, qui discutent avec le représentant du gouvernement sur les termes de la réponse. Au cours de ce débat, les autres députés peuvent soulever des questions subsidiaires.

Cette procédure m'a semblé fort expéditive. Les orateurs sont brefs, clairs et, pour autant que j'en puisse juger par une seule séance, assez faciles à contenter. Cependant, à plusieurs reprises, le président lui-même est intervenu pour mettre fin à une discussion qu'on jugeait sans doute inutile de prolonger. Si j'avais compté sur cette cérémonie pour me former une idée des revendications nationales indiennes, j'aurais été déçu. Pourtant, un député demanda au ministre de l'Instruction publique quelles mesures il comptait prendre en vue d'encourager l'étude de la musique hindoue dans les écoles, et de favoriser la fabrication des instruments particuliers à cet art. Sur le premier point, le représentant du gouvernement répondit que la musique, sans spécifier laquelle, faisait l'objet d'un enseignement régulier dans les écoles normales de jeunes filles, et que, dans les collèges, des maîtres de musique étaient autorisés à donner aux élèves des leçons particulières. Sur le second point, le ministre déclara que, la fabrication des instruments propres à la musique

indienne ne constituant pas une branche importante de l'industrie nationale, aucune mesure spéciale n'avait paru devoir être recommandée. La réponse suscita quelques rires discrets, et l'on passa à l'ordre du jour.

Vers midi, — la séance avait été ouverte à onze heures, — le ministre des Finances se leva pour donner lecture du projet de budget. Je vis plusieurs députés se pencher de côté, comme s'ils cherchaient sous les bancs un papier égaré. Ils ramassaient tout simplement leurs sandales. J'en fis autant. Plus stoïques, deux dames, qui occupaient à elles seules la vaste tribune réservée au sexe faible, y demeurèrent. Je les observai en gagnant la sortie : l'Européenne tricotait, l'Indienne écoutait de toutes ses oreilles et regardait de toutes ses lunettes. Et j'admirai comme en tous pays, parlementarisme et féminisme offrent même visage et semblables attitudes.

C'est dans les couloirs du Parlement de Madras que je fis la connaissance de quelques-uns de mes confrères indiens, hommes courtois et cultivés. L'un d'eux voulut bien me guider jusqu'aux bureaux de l'*Indian Review*, qu'édite avec succès M. G. A. Natesan. En l'absence du directeur, retenu à Delhi par les travaux du Conseil d'État, le secrétaire de la rédaction me fit aimablement les honneurs de la maison. Il connaissait la *Revue des Deux Mondes* pour l'avoir vue bien souvent citée dans les périodiques d'Angleterre. Les vues qu'il développa devant moi sur la situation politique rejoignaient à peu près celles que m'avait exposées lord Goschen : il dénonçait lui aussi les rivalités de caste comme le grand obstacle au progrès politique et social du pays.

— Les brahmanes, m'expliqua-t-il, fondent leur privilège sur des bases religieuses très respectables. Malheureusement, ils mêlent à la tradition religieuse des préjugés aristocratiques, qui creusent un fossé plus profond entre eux et les citoyens des autres castes. Les brahmanes voudraient que les fonctions publiques de quelque importance leur fussent exclusivement réservées. Au Conseil législatif, on interpelle le gouvernement local pour savoir si tel fonctionnaire appartient ou non à la classe privilégiée. Le groupe qui a fondé et qui dirige l'*Indian Review* s'efforce d'atténuer ces distinctions et de rendre l'esprit de caste moins intransigeant. Je ne vous dirai pas que les résultats répondent toujours aux efforts. Cependant vous trouverez

une preuve de l'esprit libéral qui nous anime dans ces quelques fascicules, que je me permets de vous offrir, et particulièrement dans celui-ci, qui est notre « numéro de jubilé ». Les écrivains qui y ont collaboré sont de toutes origines : brahmanes et non-brahmanes, musulmans et chrétiens. Cet éclectisme est conforme à la devise que vous pouvez lire en tête de la revue : *Absit invidia...* »

LE GARDEN PARTY DE « GOVERNMENT HOUSE »

Revenant d'un voyage en Birmanie, le prince et la princesse de Connaught s'arrêtaient à Madras avant de reprendre le chemin de l'Europe. Le gouverneur et lady Goschen organisèrent en leur honneur une réception, à laquelle je fus convié. Une double haie de Cipayes bordait la grande allée, entièrement couverte de tapis orientaux, au bout de laquelle étaient dressés deux trônes. Comme dans les palais de cardinaux, ces trônes étaient vides et devaient le rester : néanmoins, derrière chacun d'eux, un grand serviteur noir, vêtu d'or et d'écarlate, tenait parfaitement immobile un large parasol ouvert. Debout, à quelque distance des trônes, les maîtres de la maison recevaient leurs hôtes.

Un éblouissement de couleur. Dames indiennes en grande toilette, officiers enturbannés, rajahs somptueux. Parmi toutes ces chamarrures, se détachent deux soutanes blanches, coupées de ceintures cramoisies : l'archevêque catholique et son vicaire général. Les militaires anglais sont en uniforme de gala, les fonctionnaires civils portent la redingote et le haut-de-forme gris clair; quelques prélats anglicans ont arboré le casque blanc. L'Orient et l'Occident se coudoient, sans se confondre. Comme on les voit différents, éloignés l'un de l'autre, antithétiques, pour ne pas dire incompatibles! Tout les oppose, la couleur et l'expression des visages, le costume, les gestes, la façon de marcher. Entre ces Indiens et ces Anglais, qui parlent ici la même langue, y a-t-il une pensée commune? On présente un maharajah au prince de Connaught : deux grands seigneurs; mais quelle différence entre l'Oriental majestueusement drapé dans son manteau de soie, inclinant avec respect sa tête superbe, qu'orne une aigrette de diamants, et le gentleman en redingote qui lui tend une main gantée de blanc, appuyant l'autre sur sa canne?

Toutes les ressources de la courtoisie naturelle ou acquise ne raccourciront pas d'un pouce la distance qui sépare ces deux hommes en train de se saluer et d'échanger des compliments. Et les vers fameux me viennent aux lèvres :

East is East, and West is West,
And never these twain shall meet (1).

Mais voici que nous retrouvons l'Est et l'Ouest de part et d'autre d'un *court* de tennis. Car il n'est pas de fête officielle anglaise, même aux Indes, qui ne comporte une épreuve sportive, et les champions, un Anglais et un Indien, disputeront devant leurs Altesses Royales la finale d'un tournoi. Deux beaux jeunes gens, sensiblement de même taille et de même âge, tous deux joueurs excellents; la différence éclate dans les styles. L'Indien est mystérieux, sournois, déconcertant, quoique toujours correct. Sa façon de « servir » est caractéristique : impossible de deviner quelle direction va prendre la balle qui s'échappe de sa raquette. « Il a des *trucs* », me confie à voix basse un jeune Anglais, mon voisin. Son *truc* essentiel, c'est d'imposer à l'adversaire une course folle et continue d'un bout à l'autre du *court*; tandis que lui-même, presque immobile, reçoit la balle où il lui plaît, sans daigner courir après elle. Perché sur son échelle, l'arbitre, un Anglais, marque et annonce les points. Des applaudissements frénétiques, et généralement impartiaux, soulignent les plus beaux coups.

Cependant l'implacable soleil baissait à l'horizon ; les nuages, au couchant, s'illuminaient de couleurs magnifiques, et déjà les corneilles avaient mis une sourdine à leur impudent bavardage. A force de courir, l'Anglais gagna. Selon le rite, les deux champions échangèrent par-dessus le filet une poignée de main loyale, et disparurent. « J'aurais parié pour l'autre, me dit un officier britannique. Il n'y a pas longtemps que les Indiens pratiquent nos sports, mais déjà ils y excellent : ils ont l'œil vif, les muscles souples et la décision prompte. Ils jouent surtout parfaitement le cricket. Je pense aussi qu'ils seraient bons au polo; mais le difficile ici est de trouver des chevaux. J'ai fait venir l'année dernière deux poneys d'Australie ; je suis en train de

(1) L'orient est l'orient, l'occident est l'occident, et jamais les deux ne se rencontreront.

les dresser. Peut-être vaudront-ils quelque chose dans un an. Ah! il faut avoir beaucoup de patience. »

Tout en écoutant ce *sportsman*, je regardais le flot des invités s'écouler vers la sortie. Une femme de petite taille, qui s'était détachée du groupe officiel, traversait la pelouse d'un pas fatigué et comme hésitant. Bien que vêtue à l'indienne, elle avait l'allure d'une femme d'Occident. « Pouvez-vous me dire qui est cette dame? » demandai-je à l'officier. Il me répondit un peu sèchement : « C'est Mrs. Besant. » Je ne m'attendais guère à rencontrer dans les jardins de *Government House* la célèbre agitatrice, l'Anglaise devenue hindoue dont on ne m'avait parlé à Londres qu'avec horreur. Le gouvernement ne l'avait-il pas fait un jour arrêter chez elle et transporter à Ootacamund, en résidence forcée? Cette mesure de rigueur n'avait pas été longtemps maintenue, et j'avais aujourd'hui la preuve que, dans les milieux officiels britanniques, si l'on ne témoignait pas plus de tendresse qu'autrefois pour Mrs. Besant, du moins lui accordait-on plus d'égards.

J'hésitais cependant à prier l'officier anglais de me conduire jusqu'à elle. Heureusement, dans un groupe d'Indiens qui se dirigeaient vers la sortie, je reconnus l'honorable C. P. Ramaswami Ayar, deuxième membre du Conseil exécutif, avec qui j'avais eu la veille un entretien. Je m'empressai de le joindre. Et c'est ainsi que je fus présenté à Annie Besant, non seulement par un hindou, mais par un brahmane. Ni le lieu ni l'heure n'étaient propices à la conversation que je désirais. « Je vous attendrai demain matin à Adyar », me dit simplement Mrs. Besant, et elle s'éloigna. Je vis alors qu'elle ne portait pas de chaussures, et qu'il fallait attribuer l'hésitation de sa démarche aux piqûres que les chaumes de la pelouse infligeaient à ses pieds nus.

CHEZ Mme ANNIE BESANT

Adyar est un village situé aux environs de Madras, sur une large rivière, dans un paysage agréable. Un grand parc entoure une maison toute blanche, qui est en même temps le siège de la Société et de la Bibliothèque théosophiques, et la résidence de Mrs. Besant. Le vaste hall où l'on m'introduit est entièrement blanchi à la chaux. Aux murs, des panneaux en haut-relief

représentent Jésus, Bouddha et quelques divinités de la religion hindoue; plus haut, les attributs et les symboles des divers cultes et croyances forment une frise continue. Dans une niche, qu'éclaire par le haut une fenêtre invisible, une femme assise, un homme debout derrière elle, Mme Blavatska et le colonel Olcott, les fondateurs de la Société de théosophie. Des Indiens vont et viennent, en silence, portant sous le bras des livres et des papiers.

Au fond de la salle, Annie Besant paraît, vêtue d'une robe et d'un manteau blancs, pieds nus. Elle répond à mon salut en joignant les mains selon l'usage hindou. Les traces évidentes d'une grande beauté se reconnaissent sur ce visage, qu'illuminent deux yeux ardents et qu'encadre une chevelure d'argent soigneusement disposée. La grâce un peu mélancolique du sourire forme avec l'énergie du regard un contraste saisissant. Elle prend place avec moi autour d'une petite table d'osier, et tout de suite me parle de sa maison, de ce domaine d'Adyar, son royaume.

— Nous avons commencé petitement. Peu à peu, des ressources nous sont venues, on s'est agrandi. Quatre cents personnes vivent aujourd'hui sur le domaine ou au prochain village, paysans, employés, domestiques. Leur vie, notre vie est simple, patriarcale.

« Nous avons commencé par ouvrir des écoles primaires pour les enfants sans caste, les petits parias, ceux qu'on nomme les *intouchables*. En fait, 70 pour 100 de ces enfants étaient atteints de maladies contagieuses. Avant de les instruire, il fallait les guérir, leur donner l'habitude de la propreté, corriger aussi la grossièreté répugnante de leurs manières et de leur langage. Une fois supprimées, ou atténuées, les tares qui faisaient d'eux, pour les autres enfants, un sujet d'horreur et de mépris, les petits parias cessent vraiment d'être « intouchables ». On les fait admettre dans les écoles publiques; souvent même ils exercent une bonne influence dans leurs familles. Les meilleurs d'entre eux sont dirigés vers l'école secondaire. Mais la plupart restent paysans. Au point de vue intellectuel, il n'y a aucune différence entre ces enfants et les enfants de caste : tous les petits Hindous ont l'intelligence éveillée, la compréhension facile; mais, entre douze et quinze ans, ils s'endorment et ne font plus de progrès.

« L'Indien est, par nature ou par tradition, bon administrateur, entendu en affaires, s'il s'agit de ses petites affaires, mais terriblement ignorant de tout le reste. Qu'on lui donne le droit de suffrage, il en usera mal. La seule notion qu'il ait du monde extérieur, il la doit à sa prière d'hindou : chaque matin il nomme, pour les bénir, les sept Villes saintes éparses dans l'Inde; ainsi se forme en lui une très vague idée de la grandeur et de l'unité nationales.

— Comment s'explique chez l'Indien, demandai-je, cette aptitude naturelle à l'administration que vous remarquiez tout à l'heure?

— Par une tradition qui remonte aux plus vieilles origines de l'Inde, répond Mrs. Besant. Des milliers d'années avant le Christ, ce pays vivait sous le régime du Village. Pensez, si vous voulez, au *mir* russe. Le village est une miniature d'État, régi par un petit conseil, où chaque chef de famille (*householder*) a une voix. Peu à peu les villages se groupent par dizaines, par centaines; et l'on voit se former des provinces, des royaumes, des empires. Mais c'est toujours le Village qui reste l'unité administrative. Les anciennes chroniques parlent d'un roi, à qui son favori, voulant établir sa domination sur un groupe de villages, demandait des pouvoirs. « Des pouvoirs ? répondit le roi, je n'en ai pas. Je ne suis que leur *protecteur*. Lorsque les bons citoyens sont maltraités par les méchants, ils m'appellent, pour les rétablir dans leur droit. »

« Ce régime millénaire et bienfaisant devait être complètement détruit par la Compagnie des Indes, qui attribua aux individus, moyennant une redevance, des parcelles de terre en toute propriété. Pour régénérer l'Inde, nous voulons rétablir l'organisation qui a fait jadis sa grandeur et sa richesse. Le projet de « Constitution pour l'Inde » que nous avons élabore et qu. sera presenté à la Chambre des communes, repose tout entier sur la restauration du Village, comme base du système administratif (1).

« Pour la résurrection de l'Inde, il ne faut compter que sur le peuple indien. Je sais bien qu'en Europe on le croit impuissant, parce qu'on ne connaît de lui que ses divisions et ses fai-

(1) Ce projet est connu sous le nom de « *Commonwealth of India Bill* ». Discuté et approuvé par la Convention nationale, à Cawnpore, le 14 avril 1925, il fut envoyé en Angleterre, d'où il n'est pas rev nu.

blesses. Si vous regardez de plus près, vous verrez que les musulmans sont, en général, aussi bons Indiens que les hindous, et que, dans les États indépendants, les uns et les autres s'accordent assez bien. L'harmonie est moins parfaite dans les provinces soumises à l'autorité étrangère : mais à qui la faute? Pourquoi deux religions, qui vivent côte à côte en bonne intelligence au Kachemire et dans l'État du Nizam, sont-elles constamment aux prises dans les territoires assujettis? On finira par attribuer ce désaccord à une manœuvre politique...

— On parle aussi beaucoup en Europe des chefs que s'est donnés le parti nationaliste indien, de M. Gandhi...

— M. Gandhi est un saint. Dans la vie spirituelle, il est admirable. C'est un connaisseur profond des problèmes sociaux. Mais il n'a pas l'esprit politique. Tous les individus ont à ses yeux une valeur égale; il les croit tous capables des mêmes sacrifices. Il se trompe. Plutôt encourir la confiscation d'une partie de ses biens que de payer l'impôt : c'est bon pour le riche; mais pour le pauvre, qui n'a qu'une vache et doit nourrir ses enfants?

« Nous avons avec M. Gandhi beaucoup d'idées communes. Il reconnaît comme nous que l'*intouchabilité* n'est pas imputable à la naissance, mais au genre de vie, aux mauvaises habitudes physiques et morales. Il conçoit avec clarté et sent très fortement l'unité et la communion des êtres vivants : tout être contient en soi, virtuellement, une parcelle de Dieu, qu'il lui appartient de réaliser. « Deviens ce que tu es », a dit saint Ambroise. M. Gandhi admet aussi, comme nous, l'idée chrétienne de la solidarité des fautes : le juste doit supporter une part de la peine due au péché du méchant. Encore une fois, M. Gandhi est un ascète. Mais je crains que son habileté ne soit pas égale à sa vertu.

— Alors, votre conclusion?

— Ce ne sont pas les hommes qui comptent, mais les idées. Celle qui nous inspire doit triompher. Ma conclusion, c'est que les Indiens sont parfaitement capables de gouverner et d'administrer eux-mêmes leur pays, et qu'ils disposent seuls des moyens propres à rétablir l'Inde dans sa richesse et dans sa dignité. »

Cet entretien avait duré trois quarts d'heure. Pas une fois Mrs. Besant n'avait prononcé devant moi les mots « Anglais »

ou « Angleterre ». Et pourtant, quel mépris, quelle indignation dans son accent, quand elle avait parlé des gouvernants étrangers! Qu'elle eût pris la charité pour guide, ou la haine, ou l'orgueil, l'œuvre accomplie par cette Anglaise amie des Indiens, contre les desseins de l'Angleterre, contre les préjugés de l'Inde, avait sa grandeur et sa beauté. Qu'elle eût raison ou tort, j'étais bien incapable d'en juger; mais je restais sous l'impression d'une volonté magnifique qui, sans rien ignorer des obstacles à vaincre et des risques à courir, s'était tranquillement donné pour tâche de changer la face d'un monde.

AU PAYS DU NIZAM

A Londres, sir Valentine Chirol, un des plus profonds connaisseurs de l'Inde, m'avait dit : « Réservez quelques jours pour Haïderabad : vous ne les regretterez pas. C'est le plus grand et le plus mal administré des États indépendants. » Lord Goschen me donnait le même conseil, et voici que Mrs. Besant elle-même, sans peut-être s'en douter, excitait encore mon envie de voir de mes yeux ce vieil Empire musulman, où une majorité d'Hindous parvenait à vivre en paix. Je pris un soir le train à Madras pour l'État du Nizam. La voie ferrée suit à peu près la côte de Coromandel jusqu'à l'embouchure de la rivière Krichna; après quoi, bifurquant vers l'Ouest, elle s'enfonce dans la péninsule. Lorsqu'un arrêt brusque me tirait du sommeil, j'apercevais, au clair de la lune, un bel arbre isolé dans la plaine, un bout de canal, rarement une maison, toujours la magnificence limpide d'un ciel peuplé, encombré d'étoiles. Au lever du jour, ce fut un tableau tout différent. Des bosquets fleuris de grappes pourpres et violettes alternaient avec le vert tendre des rizières et la pâleur mauve des champs de cannelle. Après tant de plaine, c'était une joie de retrouver des collines et des vallons. Un pays riant et tranquille, ce pays du Nizam, où m'accueillaient, d'un salut gauche et cordial, les gendarmes de Son Altesse, au visage brun, barbu, bon enfant, sous le turban bleu à flamme orange.

Nous montons encore, le rail serpente entre des rochers qui rappellent ceux de Ceylan; enfin, dans l'après-midi, nous atteignons le plateau sur lequel les vieux rois de Golconde établirent leur capitale. Le train s'arrête à Secunderabad, entre deux

longues files de bâtiments blancs, dont la laideur ne se cache qu'à moitié sous une verdure magnifique : le style achevé du *cantonment* anglais. Deux charrettes à bœufs me recueillent, moi et mes bagages; les douaniers du Nizam me demandent au passage si je n'ai rien à déclarer et pourquoi je viens dans leur pays; sans descendre de ma charrette, je crie : « For pleasure ! » Ils rient et me laissent passer. Une nuit paisible, une nuit toute semblable, par son silence et par ses bruits, à celles de nos campagnes, mais interrompue avant l'aurore par le claquement des canons et le tic-tac des mitrailleuses. Nous sommes ici dans un camp, et il y paraît.

Dans cet État indépendant, la présence de l'Anglais se révèle aux yeux d'abord par le grand appareil militaire. De Bolarum jusqu'au pied de la citadelle de Golconde, la campagne est semée de casernes, de champs de tir et de manœuvre. Il est vrai que la position est incomparable. Qui la tient solidement sera toujours, semble-t-il, en mesure d'empêcher toute conjonction de forces, toute coopération efficace entre l'Inde du nord et l'Inde du sud. Je ne crois pas avoir jamais vu de troupes à l'aspect moins guerrier que celles du Nizam : de beaux hommes, proprement vêtus, bien équipés; mais l'allure est molle, indolente et le visage exprime un ennui mortel; je vois encore la mine d'enterrement d'un lancier magnifique, sentinelle devant les armes. Mais ce n'est pas sur ces troupes-là que comptent les Anglais pour tenir le plateau du Deccan...

De Secunderabad, cantonnement britannique, à Haïderabad, ville indigène et capitale de l'État du Nizam, la distance est courte et la route agréable. On suit la rive d'un charmant petit lac, le Hussein Sagar, on dépasse quelques terrains de sport et quelques casernes, et bientôt apparaissent les premiers jardins d'une belle ville musulmane. N'étaient quelques détails de style hindou, on pourrait se croire en pays turc ou arabe. Des quais fleuris bordent une rivière desséchée. Une porte monumentale, flanquée de quatre minarets, s'ouvre sur la cité. On la franchit, et voilà les bazars, avec leurs couleurs, leurs parfums, et cette foule bigarrée, composite, qu'on trouvait naguère à Bagdad, qu'on voit encore à Diarbékir : des Arabes et des Turcs, des Persans et des Afghans, des Siks, des Parsis, des Zanzibarites et des gens de Boukhara. Les piétons se rangent pour faire place au cortège équestre d'un grand seigneur, dont

les armes et les bijoux resplendissent au soleil. Des femmes passent, enveloppées de la tête aux pieds dans une épaisse cagoule blanche, percée de deux petits trous pour les yeux. L'étoffe est si raide, et les cassures sont si nettes, qu'on pense à des pyramides ambulantes. Beaucoup de mouvement, mais moins de vacarme que dans les villes où domine l'élément hindou : le musulman a imposé ici son silence.

Mais comme il est moins accueillant qu'en Égypte ou qu'en Turquie! Je n'avais pas fait quatre pas dans la jolie cour de la mosquée d'Afzal, qu'un gardien sans politesse m'obligeait à rebrousser chemin. Dans la mosquée de la Mecque, les mendiants qui me faisaient cortège me protégèrent un peu plus longtemps contre la grossièreté impérieuse de l'iman, et je pus m'arrêter une minute au bord du miroir d'eau, pour admirer les tours blanches et sveltes de Char-Minar. On sent que l'Islam est ici chez lui, habitué à commander et à être obéi. Et pourtant, sur onze millions d'habitants que comptent les États du Nizam, il n'y a guère plus d'un million de musulmans. Les plus riches, grands seigneurs féodaux, vivent sur leurs terres, dans leurs châteaux; les autres sont fonctionnaires. Le souverain qui règne ici en maître absolu, — sauf les réserves imposées par un traité d'alliance avec l'Angleterre, — est un musulman sunnite; mais il compte parmi ses sujets des chiites, dont quelques-uns sont riches et influents. Les Parsis tiennent la banque et le grand commerce; les Hindous sont petits boutiquiers et cultivateurs. Enfin, à l'intérieur du pays, on trouve des païens, ceux que nos missionnaires appellent les *animistes*.

L'État du Nizam n'est pas très peuplé, mais il est très vaste: il égale en superficie l'Angleterre avec l'Écosse et le Pays de Galles. Ses richesses naturelles sont importantes et variées. Les Anglais en ont réglé l'exploitation comme suit : les matières premières, récoltées ou extraites par les soins de compagnies britanniques, sont expédiées en Angleterre, d'où elles reviennent transformées au pays d'origine. L'industrie, le commerce et le Trésor britanniques tirent annuellement un assez bon profit de l'opération, dont le Nizam et ses sujets font les frais. On a bien essayé de créer sur place quelques petites industries locales. Je fus invité à voir, en passant à Haïderabad, une « exposition industrielle », organisée au Jardin public. Il y avait là des tissus, des tapis, des cuirs, tout ce qui sert, en ces pays, à

l'habillement des hommes et au harnachement des chevaux, ni plus ni moins. Les besoins de la population sont à peu près les mêmes aujourd'hui qu'il y a mille ans, et l'on ne voit pas bien sous quelle influence ils pourraient se modifier.

Pour pénétrer dans la citadelle de Golconde, il faut une autorisation spéciale de Son Altesse le Nizam. L'aide de camp de service me remet solennellement une feuille de papier jaune, timbrée aux armes de son souverain. « Permis pour visiter Golconde... » ces mots font rêver. Et le rêve n'est point déçu. A peine est-on sorti de la ville et des jardins, que le paysage prend une étrange figure. De tous côtés surgissent, en cirques presque réguliers, des collines de granit, blocs amoncelés que couronne parfois le mur d'une forteresse. La construction fait si bien corps avec le roc, qu'on a peine à distinguer l'une de l'autre. Bientôt, dominant les hautes futaies d'alentour, apparaît la citadelle et sa triple enceinte. On passe une première porte en chicane ; à la seconde, il faut abandonner sa voiture et commencer de gravir les larges marches d'un gigantesque escalier. Pendant que je montais, un groupe de paysannes hindoues, qui sans doute avaient été faire leurs dévotions au petit temple qu'abrite la forteresse, descendaient vers la plaine : un ruisseau d'or, de rouge vif et de violet coulait de marche en marche, animant cette solitude grandiose d'un mouvement gai et imprévu.

L'ascension est longue, mais nullement monotone. Ici l'ouverture d'un bastion éventré offre une large échappée sur la campagne ; là une petite porte conduit au bord d'une cave profonde : c'est un réservoir d'eau, creusé en plein granit. Les créneaux des murailles et les cimes des arbres se mêlent ; des lambeaux de ciel apparaissent à travers des ogives de toutes formes, aiguës ou surbaissées. Voici des magasins à vivres, d'immenses corps de garde, des étables pour les troupeaux, toujours taillés, aménagés dans cet énorme bloc rouge, qui devait offrir en même temps à une armée, — parfois à un peuple, — toutes les ressources nécessaires à sa vie et à sa défense.

A force de monter et de tourner, on arrive au sommet, une plate-forme étroite, que couronnent quelques grands arbres ; deux canons de bronze gisent dans l'herbe haute ; ils ont leur légende. Un aventurier français au service du souverain de Golconde implorait son congé ; pour l'obtenir, il dut hisser

jusqu'au faîte de la citadelle, — par quels moyens? on se le demande, — les deux énormes pièces que sans doute il avait fondues lui-même. Juché sur l'une d'elles, j'admire un spectacle unique au monde. Pour la première fois, j'ai l'impression d'être très loin, et comme au centre d'un fabuleux empire. Aux limites de l'horizon, des sommets bleus, presque perdus dans le ciel sans nuages. Les plaines s'étendent, coupées de lacs et de forêts, comme dans ces « vues cavalières » qui parlent si clair aux yeux. Les étangs et les *tanks* jettent çà et là des taches brillantes. Haïderabad se cache sous la voûte noire de ses jardins. Plus près, les monticules roses couronnés de fortins. Plus près encore, les constructions étagées de l'ancienne Golconde : enceintes crénelées, portes, bastions, cheminements couverts : une forêt de granit, que menace et déborde une forêt de verdure. En face de moi se dresse, « sur la plus haute tour », comme dans nos chansons, le trône énorme des rois de Golconde; et, à mes pieds, leurs tombeaux.

Un caprice oriental les a semés, ces tombeaux de rois, parmi les méandres du plus compliqué, du plus délicieux des jardins. Du canal qui l'environne, l'eau, par des machines grinçantes, monte jusqu'aux terrasses, où les orangers et les grenadiers ont peine à fleurir. Chaque mausolée s'élève sur une plate-forme, faite du même granit que la citadelle ; au-dessus de la porte, le nom d'un *Chah* ou d'une *Begun* est inscrit en lettres noires. Les tombeaux des Califes, au Caire, ont cette simplicité austère, cette netteté nue chère aux musulmans ; mais à quelle autre nécropole royale est-il donné de s'étendre et de dormir à l'ombre d'une masse aussi formidable, aussi chargée d'histoire et de légende que la citadelle de Golconde?

Au retour, le soleil déclinant rougit les sommets lointains et dore les poussières qui flottent au-dessus de la route. Avant qu'il n'ait disparu, je veux aller jusqu'à *Sarav Nagar*, la Ville des Cyprès, où depuis un siècle et demi repose M. Raymond, un Français, capitaine d'aventure. Agissant en liaison avec Lally Tollendal, cet homme intrépide et obscur, sans argent, sans appui, réussit à grouper et à armer contre la Compagnie des Indes, une troupe de quinze mille Indiens, qui tinrent longtemps l'Anglais en échec. Sur un petit obélisque de pierre grise, deux lettres sont gravées : J. R. Pas un mot, pas une date ne rappelle la grandeur d'un règne éphémère, ni les efforts d'une résistance

héroïque et désespérée. Mais, au bord de la tombe, à la place où l'on voit d'ordinaire les écuelles de lait et les guirlandes de jasmin, des mains pieuses ont déposé un bol rempli d'eau-de-vie et des cigares. C'est ainsi que, depuis bientôt cent cinquante ans, les Indiens du Deccan, sans distinction de race ou de religion, honorent et perpétuent la mémoire de « Mousram » qui leur apprit jadis à défendre leur liberté.

EN ÉCOUTANT LE PÈRE PACIFICO

Secunderabad possède une église catholique, que desservent des Pères italiens. Au moment où j'y pénètre, une douzaine de fillettes répètent à l'harmonium un *Kyrie* à quatre parties; les voix criardes résonnent dans le temple vide. A quoi peuvent bien s'employer ici les missionnaires? Le Père Pacifico veut bien me l'apprendre.

— Notre mission est fort ancienne, me dit tranquillement le bon moine, mais elle progresse malaisément. Le gouvernement du Nizam tolère notre établissement, parce que les Anglais l'ont contraint à respecter dans ses États la liberté de conscience : des garanties que nous assurait, avant la grande guerre, une sorte de régime capitulaire, c'est la seule qui nous soit restée. D'ailleurs, il nous faut compter avec la mauvaise volonté, les chicanes, l'obstruction où excellent, en tous pays, les fonctionnaires musulmans. Que de démarches, que de paperasses, que de *bakchichs*, avant de pouvoir ouvrir une chapelle ou une école !

« La population musulmane nous est franchement hostile; les hindous, selon leur caste, sont prévenants, aimables, ou simplement indifférents. Quant aux brahmanes, nous ne savons pas ce qu'ils pensent : ils restent impénétrables, et je crois plutôt qu'ils nous méprisent. Notre mission compte cependant vingt-cinq paroisses, et une vingtaine d'écoles. Celle de Secunderabad avait naguère une bonne clientèle anglaise et anglo-indienne. Mais, peu à peu, les fonctionnaires européens ont été remplacés par des indigènes; seule, l'administration des chemins de fer a conservé un état-major étranger. Cet exode des Européens nous a fait beaucoup de tort.

« Nous bénéficions pourtant du fait que nous ne sommes pas sujets britanniques. Notre indépendance est complète, nous ne

relevons que du Pape. Moi qui vous parle, je ne possède même pas un passeport italien : il y a si longtemps que j'ai quitté mon pays, et je me demande quelquefois si j'y pourrai jamais rentrer ! Être Anglais, c'était jadis une sauvegarde, un prestige, dans ce pays. Aujourd'hui, non. Il vaut mieux pour nous ne pas l'être. Ce n'est pas que le mouvement nationaliste fasse de grands progrès dans les États du Nizam ; ces gens manquent d'instruction. Mais les agitateurs nous viennent du dehors, des provinces britanniques ; ils prêchent l'indépendance et la révolte, et réussissent tout de même à faire quelques adeptes.

« En général, les hindous ne sont point partisans d'un changement, qui les livrerait sans contrôle à l'arbitraire et peut-être aux violences des musulmans; ils savent ce qui s'est passé au Pandjab. Les mahométans sont plus accessibles aux idées nouvelles ; mais ce qui réussit partout, c'est la propagande menée contre l'étranger, contre l'Européen. Il n'y a pas encore vingt ans, l'étranger, le blanc était traité avec respect, accueilli avec bienveillance dans tous les milieux. A présent, quelle différence ! De privilèges, nous n'en avons plus, et je me demande ce qui reste de notre prestige.

« Et pourtant, monsieur, les étrangers n'ont jamais fait ici que du bien. Sans l'Angleterre, où en serait ce pays ? Je vis aux Indes depuis plus de trente ans : je me rappelle l'état dans lequel j'ai trouvé le pays à mon arrivée, et je vois celui où il est aujourd'hui. Les Anglais ont mis les Indes en mesure de produire et de nourrir leurs habitants ; de paysans esclaves, ils ont fait des propriétaires; ils ont combattu la peste et prévenu la famine. Pour mesurer les résultats de leur action, il n'est que de comparer la relative prospérité des provinces de l'Inde britannique, avec les conditions précaires des États indépendants, comme celui-ci. Cette année, il a plu ; le peuple sera moins malheureux. Vienne une année de sécheresse, c'est la famine pour tous, et pour beaucoup la mort. Je n'insiste pas sur la corruption des fonctionnaires, qui dépasse ici tout ce qu'on peut voir ailleurs, ni sur la menace permanente des troubles que suscite le fanatisme religieux. Et pourtant, les quelques garanties de paix, d'ordre et de liberté dont jouissent les habitants de ce pays, ils les doivent au contrôle britannique.

« Je ne suis pas un savant, je n'ai qu'un peu d'expérience.

Mais je ne crois pas que l'Inde soit en état de se gouverner et de s'administrer elle-même. Les musulmans ne peuvent pas s'accorder avec les hindous ; les hindous entre eux sont divisés, et le régime des castes est un terrible obstacle à l'unité. Si les Anglais s'en vont, tous ces gens-ci, livrés à eux-mêmes, s'entredéchireront, et l'Inde aura bientôt fait de retourner à l'anarchie et à la misère, dont on eut tant de peine à la faire sortir. »

Le bruit s'était répandu parmi les moines, qu'un étranger était dans le parloir du couvent, qu'il parlait l'italien, avait séjourné récemment à Rome, apportait des nouvelles. Quand sonna la cloche du dîner, — je traversais déjà le jardin, — un Père courut après moi pour me dire qu'on m'attendait au réfectoire. Il me fut doux de retrouver, à quelques pas des ruines de Golconde, ce petit coin d'Europe et d'Italie. Je n'avais qu'un regret, et je l'avouai à mes hôtes, c'était d'être contraint, par la négligence d'un commissionnaire infidèle, de quitter Secunderabad et l'État du Nizam, sans avoir pu offrir mes hommages aux seules Françaises de ce pays, qui sont les Petites Sœurs des Pauvres.

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

VICTOR HUGO

ET LA

TRISTESSE D'OLYMPIO

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

II [1]

IV. — OCTOBRE 1837

Le 14 septembre, Victor Hugo rentre à Paris, après avoir fait un détour par Dieppe et la côte de Normandie. « Cher bonheur, vous n'avez pas duré assez longtemps (2) », gémit Juliette, en se réinstallant dans sa « cellule » de la rue Sainte-Anastase. Sur sa table, elle a trouvé des réclamations de créanciers, dont, en sa première lettre datée du « jeudi soir, 14 septembre, 9 heures et demie », elle entretient Victor Hugo : «... J'en suis effrayée : je ne sais vraiment pas comment tu en viendras à bout, mon pauvre bien aimé... Tu vas avoir à travailler tant pour moi que je ne sais pas si tes forces y pourront suffire ! (3) »

Que de luttes en perspective ! Auparavant, Victor Hugo voudrait encore se ménager un répit : quelques jours qu'il passerait aux Roches chez les Bertin ; et Juliette retrouverait les Metz. Inspirée par ce projet, elle écrit des lettres d'adoration éperdue :

« Je vous aime, vous saurez cela ; et toute la chronologie de mon amour consiste à vous avoir aimé la nuit du 16 au

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1926.
(2) Inédit. — (3) *Ibid.*

17 février 1833, à vous avoir adoré la nuit du 16 au 17 février 1834, à vous avoir deux fois aimé et adoré la nuit du 16 au 17 février 1835, à vous avoir trois fois aimé et adoré la nuit du 16 au 17 février 1836, à vous avoir aimé, adoré, adoré et aimé de tout mon cœur, de toutes mes forces, et de toute mon âme, la nuit du 16 au 17 février 1837. Je pourrais vous faire l'histoire de mon amour jour par jour, heure par heure, minute par minute, seconde par seconde, depuis le premier jour où je vous ai entrevu jusqu'à présent où je vous écris (1). »

Mais, comme le beau projet paraît impossible à réaliser, elle proteste contre sa vie de réclusion : elle veut reprendre son métier d'actrice, assurer elle-même son existence et celle de sa fille. A cette déclaration, Victor Hugo s'assombrit : « Tu m'aimes moins qu'autrefois, affirme-t-il, puisque tu penses à ton avenir et à celui de ton enfant. »

Juliette proteste : « Je t'aime autant qu'autrefois et même plus encore, et cependant je sens avec terreur tout mon avenir s'en aller brin à brin dans une ride au front et dans des cheveux blancs. Il me semble que je suis coupable de n'avoir pas eu plus tôt cet instinct de ma conservation... Je me fais tous ces reproches, parce que je t'aime, et que je vois combien le soin de ma vie te devient de jour en jour plus lourd... Je suis dans un paroxysme de chagrin et de découragement comme jamais je n'en avais eu peut-être (2). » (3 octobre).

C'est une « rechute », décidément, et « plus forte que les précédentes. » Le surlendemain, Victor Hugo, lui aussi, subit une dépression : « Tu paraissais bien triste et bien découragé aujourd'hui, mon pauvre bien-aimé. C'était ton tour de voir les choses de la vie en noir ! » (3).

La cause de cette subite tristesse, il n'est point trop difficile de la deviner. Victor Hugo a su que Sainte-Beuve est revenu de Suisse pour publier un nouveau recueil de vers, les *Pensées d'août ;* le 2 ou le 3 octobre, il a lu dans la préface cette déclaration, obscure pour d'autres yeux, mais fort claire pour les siens : « Je me trouve avoir en ce moment deux recueils entièrement finis. Celui qu'aujourd'hui je donne, le seul des deux qui doive être de longtemps, de fort longtemps publié, n'est pas celui même sur lequel mes prédilections secrètes se

(1) Inédit. — (2) *Ibid.* — (3) *Ibid.*

sont le plus arrêtées... On ne peut toujours se distribuer soi-même au public dans sa chair et dans son sang. » Ainsi donc, Sainte-Beuve avait écrit des vers secrets, où il était question d'amour! De quel amour, sinon de la malheureuse passion qui avait bouleversé le bonheur conjugal de Victor Hugo? La dernière phrase, d'ailleurs, de cette préface, l'atteignait directement : celle où Sainte-Beuve déclarait que son nouveau recueil n'était plus, comme le précédent, inspiré « par une amitié unique et dominante... » Plus d'un vers, dans le livre, soulignait l'allusion ; et des strophes évoquaient la dernière rencontre des deux poètes sur la tombe de Gabrielle Dorval.

Faut-il s'étonner que, les jours suivants, Victor Hugo écrive des vers « noirs » qui, dans sa pensée sans doute, devaient préluder à quelque nouvelle « contemplation d'Olympio » ?

> Ainsi donc, rien de grand, rien de sain, rien de pur,
> Ne sortira du cœur de l'homme, enfant des hommes ! (1)

Rien de pur que l'amour... Le poète lui sourit à travers sa besogne reprise ; et voici que la rêverie de Juliette, sans cesse, le reporte aux jours les plus lumineux de cet amour consolateur. Octobre, cette année-là, est d'une douceur, d'une tiédeur incomparables : le soleil prolonge sur Paris des caresses dorées ; et Victor Hugo a refusé d'aller passer aux Roches cet automne qui a dérobé le masque de l'été : comme Juliette le lui reproche! « Si j'avais prévu le temps qu'il ferait, je t'aurais joliment pressé d'aller aux Roches. J'aurais été sûre, au moins, d'avoir mes journées dans les bois, ce qui n'est pas si bête après tout ; et puis j'aurais eu tant de bonheur à revoir *le pied du chêne* si bien décrit par vous!... J'aurais été heureuse, tandis qu'ici j'attends le bonheur qui ne vient pas souvent et pas longtemps 10 octobre (2). »

Elle jalouse le travail de son poète, cette gloire qui le lui vole ; et puis, soudain, se replongeant en son humilité, convient qu'il est juste que son amour se sacrifie à la gloire... Et le lendemain matin, pour la remercier, Hugo lui apporte quelques strophes, écloses la veille au soir pour elle :

(1) Ce début de poème philosophique devint, en 1840, la première partie de *Sagesse*, qui, dédiée au doux optimisme de Mlle Louise Bertin, termine *les Rayons et les Ombres*.

(2) Inédit.

Quand tu me parles de gloire,
Je souris amèrement...

Je ne veux pas d'autres choses
Que ton sourire et ta voix,
De l'air, de l'ombre et des roses,
Et des rayons dans les bois...

Laisse-moi t'aimer dans l'ombre,
Triste ou, du moins, sérieux :
La tristesse est un lieu sombre
Où l'amour rayonne mieux...

A peine le poète est-il parti, qu'elle éprouve le besoin de lui rédiger un remerciement lyrique :

13 octobre. Vendredi midi 1/4.

« Ce n'est pas quand tu te montres à moi dans toute ta splendeur et dans toute ta magnificence que ma bouche s'ouvrira pour te louer et pour t'admirer. Je suis trop ravie et trop étonnée pour ne pas être muette. Je sens que je t'aime plus que tu n'es grand, mais je ne peux pas te le dire. Je crois que si Dieu se montre jamais à moi, ce sera sous ta forme, car tu es ma foi, tu es ma religion et mon espoir. Je sais cependant bien que ce n'est [pas] que pour moi seule que ton beau ciel s'illumine de tant de brillantes étoiles, mais s'il est dans ta nature de rayonner sur toutes les intelligences, il est dans la mienne de t'aimer et de t'adorer exclusivement. Merci donc, mon cher bien-aimé, merci de tes beaux vers. Hier, en te demandant un petit bout de lettre à baiser, je ne pensais pas recevoir une merveille à admirer. Je demandais une perle, vous me donnez un diamant. Je ne me plains pas : surtout si la flamme de votre âme et le feu de votre génie se sont combinés ensemble pour me donner ce gage d'amour que je garderai toute ma vie, sans détourner de dessus ma pensée ni mon adoration (1)... Vous aviez bien besoin de mettre à votre esprit son beau manteau de rubis et de diamant pour faire mieux ressortir le sac de toile dont le mien est revêtu. Mais si votre génie rayonne, mon cœur brûle ; ça se ressemble toujours un peu. Et puis, si vous êtes le plus beau et le plus ravissant des hommes, moi je suis la plus aimante et la plus dévouée des femmes... »

(1) Inédit, à l'exception des dernières lignes qui suivent et qui ont été publiées par M. Louis Guimbaud, *ouvr. cité.*

L'après-midi, à la table même où, souvent, le soir, Victor Hugo s'installe pour travailler près d'elle, sur une feuille du beau papier Whatman bleu azur dont il aime se servir, elle recopie le poème ; bientôt Hugo arrive ; elle le lui lit, elle le lui récite ; et, pour la récompenser, il improvise deux strophes supplémentaires que, successivement, il ajoute sur les deux manuscrits :

Chante ! en moi l'extase coule !
Ris-moi ! C'est mon seul besoin !
Que m'importe cette foule
Qui fait sa rumeur au loin ?

Dans l'ivresse où tu me plonges,
En vain, pour briser nos nœuds,
Je vois passer dans mes songes
Les poèmes lumineux...

Pour intercaler ces vers dans le développement, il en modifie un autre ; ainsi leurs deux écritures s'unissent sur le papier que Juliette, ravie, va conserver comme un talisman (1). « Elle a le cœur plein d'amour et d'extase » ; elle « est au ciel ».

Son ravissement même lui rappelle ceux d'autrefois ; la seconde moitié d'octobre est commencée et le soleil persiste ; comme elle désirerait revoir le sanctuaire d'amour ! Le lundi 16 octobre elle écrit : « Quel temps ravissant ! C'est juste comme il y a quatre ans. On serait fièrement heureux dans les bois. Les rayons n'y doivent pas manquer, ni la mousse non plus (2)... Il est vrai que nous avons eu l'instinct de rester à Paris et d'être le moins possible ensemble ; c'est toujours quelque chose ! (3) » Dans le beau ciel d'automne, le matin du 18 octobre, quelques nuages ont glissé : «... Voici le temps qui se gâte pour nous laisser moins de regrets de n'avoir pas été aux Roches ; mais, c'est égal, ce petit pèlerinage que nous projetions, il faudra le faire : ce sera charmant de revoir toutes ces chapelles d'amour, et d'y faire à chacune au moins une *station de dévotion...* (4). »

Au reste, Victor Hugo n'a paru au logis de la rue Sainte-Anastase ni le dimanche 15, ni le lundi 16... Où était-il

(1) Bibliothèque nationale. Manuscrit des *Rayons et Ombres,* pièce XXIV.
(2) Rappel des vers du 12 octobre et de ceux qui ont été cités plus haut.
(3) Inédit. — (4) *Ibid.*

donc? Juliette le sait bien ; il était aux Roches, égoïste, mais seul ; elle rumine la mercuriale qu'elle lui adressera le dimanche suivant quand il aura l'audace de renouveler l'escapade : « Pourquoi donc ne m'emmenez-vous pas comme autrefois?... Je vous aurais accompagné jusqu'à la porte des Bertin, et je serais revenue coucher à Versailles. Vous êtes bien changé pour tous ces petits détails de notre ancienne vie. Maintenant, vous aimez mieux le tête-à-tête avec Armand (1), et les coussins élastiques de sa calèche, que le tête-à-tête avec votre Juju dans un coupé de gondole peu ou pas suspendu. Je remarque ces divers changements et je m'en afflige. Plus tard, la manie d'imitation et le besoin d'être en tout pareille à vous me fera faire les mêmes progrès que vous, et, alors, nous serons parfaitement heureux, n'est-ce pas?... En attendant, vous l'êtes tout seul, à votre manière. Moi, je vous aime de toute mon âme, et *je regrette notre bon vieux temps!...* » (2).

Comme vous avez raison de le regretter, ô Juliette, trop ardente et exigeante amoureuse! « Plus tard », vous serez une dame mûre, assise auprès de lui, sur les coussins confortables d'une victoria qui vous promènera, chaque après-midi, sur la morne route d'une étroite île anglaise; éprouverez-vous plus de douceur ou de mélancolie à évoquer les jours d'extase et de gêne où, souple et légère, en votre robe de jaconas, vous étiez rudement bercée contre son flanc par les cahots de la diligence rustique? où, égratignée par les ronces, vous couriez à sa rencontre à travers les halliers et vous arrêtiez essouflée à la borne du vieux chemin de Bièvres?.. Où donc est le bonheur? Dans la fuite orageuse des jours? dans le souvenir qui n'en conserve qu'un fragile reflet? Et ce souvenir, où le trouver?

Ces questions que le dépit et l'ennui vous suggèrent vaguement, lui, votre poète, il les agite en son âme tourmentée, au sein de cette vallée où vous gémissez de n'être point sa compagne. Ce dimanche 15 octobre, ou le lundi peut-être, qui virent de si radieux soleils, dès le début de l'après-midi, il a quitté le parc des Roches : la grille franchie, il a tourné, à gauche, par le coude de la route qui, tachée d'ombre et de feuilles mortes, s'insinue entre les verts talus; il a marché dans la direction de Jouy; il a monté, à droite, par les bois, vers le

(1) Armand Bertin le fils du directeur des *Débats*, qui a tout juste l'âge de Victor Hugo et qui est pour lui un camarade. — (2) Inédit.

hameau des Metz ; il a revu le châtaignier, les clairières, les sentiers, la petite maison isolée au coin des deux routes ; par une malice du destin, les vieux Labussière en étaient absents... Il n'a pu qu'appuyer son front à la grille en bois de la petite porte, aux pieux de la clôture, aspirer de loin le parfum des dernières roses remontantes. Jusqu'au soir, pâle et pensif, il a erré...

Il était seul ; et pourtant, il avait deux compagnons invisibles, deux poètes. Lamartine, à son oreille, récitait les vers où Jocelyn conte sa visite déçue à la grotte qui jadis, le vit, avec Laurence, si heureux : et Musset lui répétait la lamentation de la *Nuit d'octobre*. Ce large poème venait de paraître dans la livraison de la *Revue* (1) que Victor Hugo avait lue le matin même chez Bertin ou, la veille, chez lui. Comment n'aurait-il point été frappé par l'anathème de Musset?

Honte à toi qui, la première,
M'as appris la trahison...

Quelle douceur devait avoir pour lui cette évocation :

Près du ruisseau quand nous marchions ensemble,
Le soir sur le sable argentin,
Quand devant nous le blanc spectre du tremble
De loin nous montrait le chemin...

Et la bienfaisance du souvenir n'apparaissait-elle pas tout entière dans cette strophe :

L'image d'un doux souvenir
Vient de s'offrir à ta pensée :
Sur la trace qu'il a laissée
Pourquoi crains-tu de revenir?
Si la fortune fut cruelle,
Jeune homme, fais, du moins, comme elle :
Souris à tes premiers amours...

Le thème ainsi indiqué successivement par Lamartine et par Musset, c'est celui qui, depuis des mois, s'ébauche dans l'imagination de Victor Hugo; de cette méditation du passé il se nourrit tantôt avec amertume, tantôt avec ivresse... A son tour de reprendre le thème, d'y verser tous les sentiments qui bouillonnent en lui, d'y résumer toute sa vie sentimentale ; au

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1837.

cours de son pèlerinage solitaire, il conçoit une grande « Contemplation d'Olympio... »

Comme Jocelyn, il a trouvé bien des changements dans les lieux témoins de son bonheur :

Nature au front serein, comme vous oubliez!

Et cependant, deux ans seulement ont passé. Que serait-ce si, suivant jusqu'aux faubourgs de Paris cette brume endormie sous des saulaies, le regard du poète remontait jusqu'à un autre vallon, celui de Gentilly, où, quinze ans plus tôt, il s'était promené avec Adèle, jeune fiancée, femme heureuse?... La petite rivière coule, ainsi, au long de ses souvenirs, la petite vallée est comme le reliquaire de ses amours...

Adèle... Mais à quoi bon se perdre aux lointains horizons? Ici, dans ce vallon étroit comme un berceau, seule l'image de Juliette l'accompagne. Deux ans plus tôt, ils allaient enlacés par cette sente... N'est-ce point leurs pas unis que le poète croit entendre à travers les feuilles? Ces deux ombres, l'une vers l'autre penchées, qui s'allongent au tournant, n'est-ce point leurs ombres? Mais non : frôlant le poète sans l'apercevoir, un couple passe, comme elle et lui deux ans plus tôt passaient, — un couple d'amoureux que le sourire ensoleillé de ce dimanche d'automne a menés jusqu'ici. Profanation!

Ton bois, ma bien-aimée, est à des inconnus!

L'anathème lancé à la Nature va devenir une plainte; elle ne se contente pas d'être indifférente : elle trahit. Elle écrase l'homme de ses apparences éternelles; car, après l'amour, la mort viendra :

Lorsque nous dormirons tous deux dans l'attitude
Que donne aux morts pensifs la forme du tombeau,

la vallée sera toujours pleine de soleil et de fleurs; mais des amours oubliées, qu'en restera-t-il? Ainsi, la méditation sur l'indifférence des choses s'élargit aux proportions d'une méditation sur la mort...

Oui, de cette promenade solitaire, le poète sent qu'une grande élégie va naître, égale à celles de Lamartine et de Musset. Des vers jaillissent; des développements s'équilibrent... Comment conclure? L'oubli, c'est le grand problème. L'oubli des choses, l'oubli de la mort. On vit pourtant; comment? en luttant

contre lui ; en sauvant du passé tout ce qui peut aider à édifier l'avenir... L'homme doit-il se soumettre aux choses, ou les vaincre?... Olympio, l'énergique et le volontaire, ne peut pas hésiter... La conclusion de son élégie, il l'entrevoit, vers la fin de sa promenade, — neuve, originale, tirée du fond même de son cœur et de ses entrailles, — une conclusion qui ne doit rien à Lamartine ou à Musset, et qui résume son expérience sentimentale ; il terminera par l'apothéose du souvenir humain :

> Eh bien ! oubliez-nous, maison, jardin, ombrage !
> Ceux que vous oubliez ne vous oublieront pas !...

Ainsi ébauchée au cours d'une lente et solitaire promenade, la grande élégie fut écrite les cinq ou six jours suivants. Conçue dans la solitude, c'est aussi dans le recueillement le plus complet qu'elle fut mise au point. Par une sorte de pudeur que tous les poètes comprendront, Victor Hugo, d'abord, n'en parla point à Juliette : même il ne lui dit rien de son pèlerinage... Elle continue, tous ces jours-là, de supplier qu'il l'accomplisse avec elle : « Il me semble, écrit-elle le vendredi 20 octobre, à midi trois quarts, qu'il fait, en ce moment, un bien beau temps pour faire notre petite excursion dans la vallée de la Bièvre?... Si vous n'en profitez pas, le froid et la pluie nous empêcheront bientôt : et alors nous regretterons inutilement de n'avoir pas profité de ces derniers beaux jours (1). »

Et, le lendemain, « samedi 21 octobre, à une heure et demie de l'après-midi » : « Vous dites que vous lisez mes lettres, et pourtant jamais vous ne répondez aux nombreuses questions que je vous adresse dedans. Par exemple, quand irons-nous aux Metz, dans le Val du Diable, et sur les montagnes *aux ocres déchirés par la pluie* ? Vous gardez le plus profond silence sur ces questions et sur bien d'autres aussi intéressantes (2) ».

Le soir, cependant, vers cinq heures, Victor Hugo est venu, pour une rapide visite, rue Sainte-Anastase : il s'est chauffé, tout frissonnant, au premier feu d'automne ; car, ce jour-là, le temps a changé ; il fait subitement « un froid noir et triste », et Juliette a dû « ouvrir sa cheminée »... En tisonnant, le poète confie à son amie qu'il achève des vers sur leurs anciennes excursions dans les bois ; mais elle donne moins d'attention à

(1) Inédit. — (2) *Id.*

ses paroles qu'à « sa petite mine et triste et fatiguée » : « Tu as beau faire le vaillant, lui écrit-elle quelques minutes après son départ : tes fatigues te trahissent et je crains plus que jamais que tu ne sois à la veille d'être malade par trop de travail (1) ! »

Tellement est intense la contemplation intérieure d'où le grand poème est en train d'éclore! C'est ce soir-là que Victor Hugo en met au net le manuscrit, qu'il date, sous le dernier vers : « 21 octobre 1837 ». Le lendemain dimanche, invité de nouveau par les Bertin, il ne paraît point chez Juliette, qui se plaint de son abandon : «... Si vous aviez un bon cœur, vous m'auriez laissé comme dédommagement les vers sur nos anciennes promenades à lire et à copier. Je me serais transportée avec plus de joie dans nos chers souvenirs. Tandis qu'à moi toute seule je me promène tristement dans nos rendez-vous, aussi découragée que lorsque vous ne veniez pas me rejoindre : absolument comme aujourd'hui (2) » !...

Un espoir, cependant, la soutient : Mme Hugo vient de s'absenter pour quelque temps : le poète va quitter, lui aussi, Paris, s'installer, quelques jours, avec son amie, à l'auberge de Jouy ou de Bièvres. Or, le lundi 23 octobre, dans l'après-midi, il annonce que Mme Hugo est rentrée subitement ; et Juliette gémit : « J'avais si bien fait mes dispositions pour prendre avec toi quelques journées heureuses qu'il m'est dur de les voir renverser tout d'un coup et sans pouvoir m'y opposer... Qu'est-ce donc qui vous a pris de ne pas me laisser lire ces vers après lesquels je soupire depuis que vous les avez commencés? Vous auriez dû me les laisser lire, et puis me les lire ensuite vous-même, pour me faire sentir les endroits que vous supposiez que je n'aurais pas compris. En vérité, vous devenez de jour en jour plus absurde et plus difficile à vivre (3) »... Pour se consoler, ce soir et le lendemain, elle relit les « admirables beaux vers » qu'il lui a adressés dix jours plus tôt : « Mais rien ne peut suppléer à toi, pas même tes chefs-d'œuvre. Je te l'ai déjà dit une fois et je me suis attiré de vifs reproches; mais, dussé-je me les attirer encore, je te répéterai que rien ne remplace la lumière de tes yeux, le son de ta voix, le souffle de ton âme. Je ne dis pas pour cela que je n'ai pas un grand bonheur à lire et à baiser chaque mot écrit de ta chère petite

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) *Id.*

main ; mais rien n'est comparable à la sensation d'un seul de tes cheveux sur mes lèvres (1). »

Docile à cette pathétique objurgation, Victor Hugo vint enfin ce soir du mardi 24 octobre ; et il vint avec son nouveau « chef-d'œuvre » : les « vers sur leurs anciennes promenades », que Juliette, depuis quatre jours, s'impatientait d'attendre. En arrivant, il déposa sur la table, comme une offrande, le manuscrit (2) qu'il avait établi le soir du précédent samedi. Ce n'était point le brouillon même de ses vers : qui ne sait, d'ailleurs, qu'un poète, souvent, compose et enregistre, au hasard de l'inspiration, sur des feuilles éparses, sur les premières feuilles que rencontre sa main ? C'était assez l'habitude de Victor Hugo. Il réunissait ensuite les fragments d'un poème sur un ou plusieurs feuillets qui en formaient une mise au net.

Le premier texte de l'élégie remplit, ainsi, sept feuillets d'un papier bleu azur, de format presque carré; les feuillets ont été assemblés par le poète, deux par deux, pendant sa studieuse veille, et numérotés de sa main dans l'angle supérieur gauche; ils contiennent seulement cent cinquante-quatre vers quand Hugo commence de les lire à Juliette : quelques-uns déjà portent des corrections dans les interlignes (3)... Elle, cependant, écoute avec respect le majestueux prélude :

Les champs n'étaient point noirs, les cieux n'étaient pas mornes...
Non, l'aube souriait dans un azur sans bornes.

Hugo explique-t-il que, dans sa pensée, cette négation répond à Lamartine ? C'est dans un paysage d'automne déjà presque hivernal que celui-ci avait placé la visite de Jocelyn au sanctuaire de l'ancien amour... Au moins, Juliette pouvait-elle comprendre que le rayonnement des choses allait rendre plus douloureuse la constatation de leur indifférence.

(1) Inédit. — (2) Ce manuscrit a été remis à la Bibliothèque nationale en 1916 par les héritiers de M. Louis Koch, neveu et héritier lui-même de Juliette Drouet; il a été alors interfolié sur onglets entre la page 175 et la page 176 du volume contenant les autographes de *les Rayons et les Ombres*.

(3) Ces corrections sont de celles qu'un poète accomplit définitivement ou se propose à lui-même en faisant une première copie de son brouillon primitif. Les unes, — les moins nombreuses, — remplacent un texte raturé ; les autres, écrites au-dessus du texte primitif, ne sont que des variantes, montrant que l'auteur hésite entre deux « leçons » ; et, parfois, c'est la « leçon » primitive qu'il a choisie et conservée dans le poème imprimé.

Il chercha le hameau, la maison isolée,
La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée
Aux bordures de buis;
Il marchait et voyait, dans ce vallon sauvage,
Se dresser à chaque arbre, au bruit de son passage,
L'ombre des jours enfuis (1).

Là, le lecteur s'arrête : il a mis sur son papier : *Le vent.* C'est l'amorce d'une strophe qu'il écrira peut-être. « Te souviens-tu ? dit-il à la belle écouteuse : ce doux vent qui sur le plateau des Metz nous caressait avec lenteur ? L'autre jour, il semblait balancer nos souvenirs dans ma mémoire... » Puis il continue :

Il contempla longtemps les formes magnifiques
Que la nature prend dans les bois pacifiques...

Et il entame le douloureux inventaire :

Nos chambres de feuillage en halliers sont changées !

Les arbres ont été abattus; usée, la borne du chemin, par

Les chariots pesants qui reviennent le soir...

La forêt ici défrichée ; agrandie là-bas. Juliette, alors, interrompt : « Et cette fontaine où tu me fis un jour un si joli compliment, en disant que mes doigts transformaient l'eau en perles?.. Et la vieille route pleine de sables et de cailloux, où tu disais que mon pied tout petit riait à côté de ton grand pied?... — Hélas! close la fontaine par un mur ; tu n'y boirais plus aujourd'hui; et la route est pavée... — Tu ne l'as pas dit dans tes vers ! — Eh ! bien ! nous le dirons... » Hugo trace une double croix sur son papier, et reprend sa lecture... Avant le développement final (2), il marque une pause ; il explique

(1) L'examen du manuscrit montre que Hugo avait écrit d'abord :

... en une oblique allée,
Le jardin, les fossés ;

et sans doute, au sixième vers, *L'ombre des jours passés.* Il s'est arrêté, pour se corriger, après avoir copié jusqu'au troisième vers de la strophe.

(2) La dernière partie de ce développement paraît avoir été trouvée et rédigée par Victor Hugo au dernier moment. Les trois dernières strophes, depuis

Quand notre âme en rêvant...

sont écrites d'une autre encre, d'une écriture un peu plus serrée que les précédentes, sur un espace qui avait été laissé en blanc et qui a failli se trouver trop étroit. Elles ont été transcrites de la même main qui a jeté, après la dernière, la date « 21 octobre 1837 ».

le sens profond du poème ; il montre l'amour se nourrissant de souvenirs plus encore que d'espoirs, souvenir lui-même et réconfort pour la vieillesse, où il brille, pur flambeau ; il enseigne l'œuvre purificatrice de la mémoire ; il souligne comment il a voulu célébrer la supériorité du souvenir humain sur l'inerte matière...

Juliette admire... La grande portée du poème la dépasse un peu ; elle en comprend surtout la première partie, les « vers sur nos anciennes promenades »... A cette trop vaste élégie, dont elle fut sans doute la première inspiratrice, mais qui aboutit à la glorification de l'Amour et du Passé, — d'un amour et d'un passé, où elle sent bien qu'une autre, obscurément, peut participer aussi, — comme elle préfère des vers faits à sa mesure, tels ceux du 12 octobre dernier, des vers composés exactement pour elle, et qui ne sont rien de plus qu'un aveu et un soupir d'amour !... Pour ceux-ci, elle a écrit une longue lettre enthousiaste, et un remerciement presque lyrique ; pour le trop large poème, où son amant disparaît à ses yeux sous la splendeur d'Olympio, elle n'écrira demain qu'un compliment assez bref. Une jalousie instinctive sommeille sous cette ombre de réserve...

Elle n'en sollicite pas moins avec impatience les additions promises. Bientôt (1) Hugo les inscrit au revers de deux des feuillets. La strophe sur « le hameau » et « la maison isolée » est remplacée par celle-ci, un peu moins directement évocatrice :

Il chercha le jardin, la maison isolée,
La grille d'où l'œil plonge en une oblique allée.
Les vergers en talus (2)...

Une strophe nouvelle fait sentir le frémissement de

Ce doux vent qui, faisant tout vibrer en nous-même,
Y réveille l'amour.

Au revers de la page suivante (3), Hugo recopie soigneu-

(1) Ce soir-là même, ou l'un des jours suivants ?... Ces additions, en tout cas, ainsi que plusieurs corrections de détail, et la dédicace en tête du poème, sont d'une encre et d'une écriture un peu différentes.

(2) Ces « vergers en talus » qu'il faut chercher sans doute aux pentes du coteau descendant vers Jouy, il est impossible de les apercevoir de la maison des Metz.

(3) Sur un autre revers de feuillet, deux pages plus loin, Juliette, par erreur avait écrit elle-même au crayon le mot « folâtre », qui résumait pour elle toute la strophe qu'elle aimait, et que Victor Hugo y recopia d'abord, et puis ratura pour la reporter à sa juste place.

sement encore deux strophes, d'une jolie préciosité; l'une sur la fontaine où

Folâtre, elle buvait en descendant des bois;
Elle prenait de l'eau dans sa main, douce fée,
Et laissait retomber des perles de ses doigts...

L'autre, sur

...la route âpre et mal aplanie
Où, dans le sable pur se dessinant si bien,
Et de sa petitesse étalant l'ironie,
Son pied charmant semblait rire à côté du mien...

Et, dans ce dernier vers, il ne fait que transcrire les compliments dont il emplissait ses lettres à l'adresse du pied mignon venu vers lui par les mauvais sentiers de la vie. « Je baise vos petits pieds et vos grands yeux! (1) » Combien de fois cette formule, il l'a variée déjà, combien de fois, pendant plus de trente ans, il doit la varier encore!

Et puis, ayant inséré les additions promises, il relit son poème; il en essaie encore les sonorités sur son oreille; certaines, il les corrige d'un trait de plume; pour d'autres, il hésite : il écrit, dans l'interligne, une variante : entre les deux textes, il choisira plus tard. Dira-t-il, comme il avait écrit d'abord :

Que peu de temps suffit pour changer toutes choses!

Ou bien :

Faut-il si peu de temps pour changer tant de choses?

De même laissera-t-il :

Nos chambres de feuillage en halliers sont changées...

Ou mettra-t-il, — pour *feuillage*, — *verdure*, qu'il écrit au-dessus?... — Le vers sur les charrettes de foin qui heurtent la borne de la route lui semble un peu lourd :

Les chariots pesants qui reviennent le soir...

Une épithète heureuse lui vient à la pensée, sans doute par une lointaine réminiscence de Lamartine, qui avait écrit :

J'aimais les voix du *soir* dans les airs répandues,
Le bruit lointain des chars *gémissant* sous leur poids (2)...

(1) Inédit.
(2) Lamartine, *Préludes* (*Nouvelles Méditations*).

Il écrit dans l'interligne, mais sans rien raturer :

Les grands chars gémissants qui reviennent le soir.

Vers heureux, vers évocateur, qui résume tous ses devanciers : on voit que, pourtant, il ne s'imposa point tout de suite, impérieusement !

Une simple touche agrandit superbement un trait destiné à devenir fameux : la simple substitution de *champs* à *bois* élargit jusqu'à une profondeur d'horizon, dont l'humble vallée de Bièvres était dépourvue,

...les formes magnifiques
Que la nature prend dans les champs pacifiques (1).

Quelques corrections encore (2)... La pièce paraît au point. Soigneusement, le poète compte les vers de son texte définitif : il en inscrit le total : 168, après le point final. Puis, dans l'angle supérieur gauche de la première feuille, il trace en biais cette dédicace : *pour ma Juliette*, suivie de l'indication : *écrit après avoir visité la vallée de Bièvres en octobre 1837*. De titre, point. Lorsqu'au mois d'avril 1840, il dressera, sous ce mot latin, *Peracta* (poèmes achevés), la liste des pièces prêtes à entrer dans son recueil nouveau, *les Rayons et les Ombres*, il y notera seulement encore : *Bièvres-168 vers*. Mais déjà ce titre avait désigné, dans *les Feuilles d'Automne*, un poème consacré au domaine des Roches. Il fallait le modifier. C'est seulement sur le manuscrit destiné à l'impression, ou, peut-être même, sur l'épreuve, que surgit le titre illustre : *Tristesse d'Olympio*.

De son nouveau recueil Victor Hugo, comme d'ordinaire, apporta rue Sainte-Anastase le premier exemplaire, paré de la même dédicace que celui des livres précédents : « *Premier exemplaire, à toi, mon ange bien-aimé* » (3) ; pas une allusion, dans

(1) Encore Hugo a-t-il eu un repentir : il a récrit *bois* dans l'interligne, et l'a, finalement, raturé...

(2) Celle-ci, entre autres, très heureuse

Nous vous comprenions tant ! Doux, attentifs, austères,
Tous nos échos s'ouvraient si bien à votre voix !...

au lieu de :

Nous étions sur la terre
Deux échos si rêveurs pour vos bruits et vos voix !...

(3) Communiqué par M. Eugène Planès.

cette épigraphe, aux vers inspirés par Juliette que les *Rayons et les Ombres* contenaient si nombreux (1). Peut-être Victor Hugo conservait-il, sourdement, quelque rancune à sa maîtresse; c'est le mardi soir 24 octobre qu'il lui a porté, lu enfin, et commenté son grand poème; dans les deux lettres qu'elle lui griffonne le lendemain, elle n'en parle qu'une fois, et rapidement, et comme par prétérition. De « beaux vers », c'est bien sans doute; mais pour Juliette tous les vers de Victor Hugo sont beaux, et très beaux seulement ceux où, sans ambages ni symboles, il lui dit : « Je t'aime »; une promenade à Bièvres, comme ce serait mieux!

« J'en reviens encore... à notre chère petite vallée, et à nos bois si charmants. Je voudrais y faire une excursion. Vos beaux vers ont encore développé ce besoin davantage et je serais bien heureuse de faire avec vous un nouvel état des lieux (2). »

Les changements, elle n'y croit pas, ou guère: si Victor Hugo n'a pas su tout retrouver, c'est qu'il a mal cherché : « Je suis sûre que je retrouverais plus que toi tous les endroits où nous avons été si heureux. Aujourd'hui aurait été un bien beau jour pour cette expédition. Le soleil est beau et chaud. Quel dommage que vous ne soyez pas disposé! Je vous assure pourtant que nous aurions très bien fait dans le paysage (3). »

Mais Victor Hugo, évidemment, ne voulait point accomplir encore ce pèlerinage à deux; par suite de quel scrupule, ou de quel raffinement de pudeur? La Juliette de 1837 lui semblait-elle si différente de celle de 1835? Ou bien, dans ces lieux pour lui consacrés, n'admettait-il que le murmure intérieur de sa méditation et l'harmonie apaisée des choses?

Bientôt, la fin des beaux jours vint enlever à Juliette tout prétexte de lui rappeler sa promesse méconnue. « Voici la triste saison des affaires arrivée, écrit-elle le 31 octobre, c'est-à-dire le froid, la pluie, le vent, la neige. Il faut que l'amour reste engourdi sous tout cela, comme la sève de l'arbre jusqu'au printemps prochain (4). » Avec le froid, tous les soucis reviennent; et plus cuisants que tous, ceux des dettes à payer, de l'argent à gagner : « Hélas! nous sommes pauvres comme Job » (5), avoue tristement une lettre du 29 octobre.

(1) Dans la liste : *Peracta*, Victor Hugo a soin de compter à part les vers faits pour Juliette : il en trouve 842.

(2) Inédit. — (3) *Id.* — (4) *Id.* — (5) *Id.*

Chaque année, Juliette, obstinément, réclama de revoir sa vallée ; chaque année, Victor Hugo, obstinément, refusa de l'y reconduire. En 1845 seulement, il céda : le 26 septembre, Juliette et lui prirent, comme jadis, la diligence de Bièvres et, après avoir salué « leur » église, remontèrent à pied jusqu'aux Metz. Pendant ce pèlerinage (1), Juliette employa toutes les puissances d'illusion que le cœur de la femme tient en réserve, à démentir les constatations mélancoliques de la *Tristesse d'Olympio* : « Dieu, écrivait-elle, à peine rentrée, s'est chargé de mettre un sceau sur tous les trésors d'amour que nous avons enfouis là : il nous les a gardés. »

Elle les énumère, et sa lettre, d'instinct, fait l'antithèse aux strophes du poète attristé : c'est l'*Allégresse de Juliette* : « Rien n'était changé en nous et autour de nous. C'était le même amour ardent, dévoué, doux et triste, dans nos cœurs. C'était le même soleil d'automne, et le même ciel sur nos têtes. C'était la même image dans le même cadre. J'aurais donné dix ans de ma vie pour être dix minutes seule dans cette maison qui, depuis onze ans, garde si pieusement notre souvenir. »

Elle aussi, elle voulut « tout revoir » : « Il m'a fallu faire des efforts surhumains pour ne pas accomplir des folies devant cette jeune fille qui nous montrait si indifféremment cette maison que j'aurais voulu acheter au prix de la moitié de ce qui me reste à vivre. Enfin, grâce à la profonde ignorance où elle était de nous, elle ne s'est doutée de rien, et nous avons pu emporter chacun une petite relique de notre bonheur passé (2). »

Du poète trop enclin peut-être à accuser la nature, ou de la femme trop prompte à en exalter la fidélité, — qui donc avait raison ?... Olympio seul a bien vu l'importance du problème que la fuite du temps et la soif du bonheur obligent chacun de nous à résoudre. Les menus changements survenus en deux ans dans sa vallée, peut-être il les avait exagérés ; c'est qu'ils symbolisaient pour lui tous les outrages des ans. Avec Lamartine, Olympio les déplore. Ne lui reste-t-il donc qu'à se désespérer ?... Non ; puisqu'il découvre dans le souvenir, par qui le passé revit et se transfigure, l'élément substantiel du bonheur :

(1) L. Guimbaud, *ouvrage cité*, p. 83. — (2) *Ibid.*

Toutes les passions s'éloignent avec l'âge...
Mais toi, rien ne t'efface, amour, toi qui nous charmes...

C'est le sentiment qu'un an après avoir lu la *Tristesse d'Olympio*, Musset développera dans sa pure et confiante lamentation :

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur...

A cette conclusion, virile et réconfortante, qui dresse l'homme vainqueur au-dessus des choses passagères, c'est toute son histoire sentimentale qui a poussé Victor Hugo. Sa femme, ainsi, n'est point tout à fait absente de la *Tristesse d'Olympio* : nul doute, cependant, que Juliette n'en soit la principale inspiratrice. Dans la petite maison des Metz, en 1834 et en 1835, les deux amants ont, minute à minute, effort par effort, créé les souvenirs, non pas seulement heureux, mais nobles, dont leur amour pour vivre avait besoin; ainsi, lentement, s'est formée dans l'esprit du poète cette idée, que par le souvenir, l'homme triomphe du temps. Dès la fin de 1837, peu de semaines après avoir conçu la *Tristesse*, il écrit à Juliette : « Toujours nos deux cœurs pleins de tendresse et pleins d'extases; et voilà cinq ans! Notre amour est solide comme ce qui a vécu, et frais comme ce qui vient de naître. Il me semble qu'un tel passé répond de l'avenir (1). » Les années suivantes, il constate : « Autrefois, il n'y avait entre nous que l'avenir : maintenant il y a le passé, et quel passé que le tien, ma pauvre amie! Cinq années d'amour, d'abnégation, de dévouement, de résignation et de courage... (2) » Ou encore : « Nous avons beaucoup souffert, nous avons beaucoup travaillé, nous avons fait beaucoup d'efforts pour racheter aux yeux du bon Dieu ce qu'il y avait d'irrégulier dans notre bonheur, par ce qu'il y avait de saint dans notre amour. Aujourd'hui, il y a déjà tout un grand passé que nous pouvons nous rappeler, moi avec joie, toi avec orgueil... (3) »

En 1845, enfin, peu de mois avant de consentir le suprême pèlerinage à Bièvres, Olympio décerne, à lui en même temps qu'à elle, cet étonnant témoignage : « Je veux que tu sois heureuse pour deux raisons, parce que tu es bénie de Dieu, parce que tu es aimée de moi. Oui, mon doux ange, Dieu là-haut,

(1) Inédit. — (2) *Id.* — (3) *Id.*

moi ici-bas. » Et puis, ce cri : « Tu es vraiment une femme choisie : que peut-il te manquer (1) ? » Dieu — lui — elle ; entre eux trois la chaîne d'or, la chaîne magique du souvenir ; quel plus beau et plus logique aboutissement pour la *Tristesse d'Olympio* ? Le souvenir, qui transfigure le passé, donne à l'homme, dans l'amour heureux qui se continue, un avant-goût du paradis : en vieillissant, Victor Hugo le déclare pieusement à Juliette : « Rien ne peut rompre maintenant le lien de nos cœurs sur la terre et le lien de nos âmes dans le ciel. L'autre vie sera pour nous la continuation de celle-ci dans plus de lumière... (1849). Le jour où nous entrerons dans cette vie qu'on appelle la mort, notre chair tombera, et, il ne restera que des âmes, ton âme, la mienne faisant un seul rayon de l'œil de Dieu (2). »

Le souvenir, ainsi, ce n'est rien de plus que l'âme qui s'épure, et qui se survit. D'avance Victor Hugo, croyant aux compensations d'une autre vie, que la vie présente élabore, répond au morne désespoir de Leconte de Lisle dans l'*Illusion Suprême* et à son gémissement :

> Qu'est-ce que tout cela qui n'est pas éternel?

***

A cette apothéose du souvenir, on sait que les générations poétiques qui suivirent ne s'associèrent pas. La mémoire, au lieu de purifier le passé et de l'ennoblir, leur parut en exaspérer les souffrances, en grandir et en renouveler les erreurs. Baudelaire gémit :

> J'ai plus de souvenirs que si j'avais mille ans...

Verlaine :

> Souvenir, souvenir, que me veux-tu?

Et Henri de Régnier souhaite l'oubli de l'amour :

> Car la forme, l'odeur et la beauté des choses
> Sont les seuls souvenirs dont on ne souffre pas...

L'âme d'aujourd'hui est devenue plus complexe, en effet, plus nuancée, plus flexible et plus rétractile ; la mélancolie romantique s'y prolonge en mille résonnances discordantes,

(1) Inédit. — (2) *Id.*

mais y retrouve-t-on toujours ce goût de l'énergie et de l'action, cet optimisme obstiné que dissimulaient mal les lamentations et les pleurs de nos plus grands aïeux?

C'est à quoi l'on peut réfléchir en se confiant par un bel après-midi d'été, à la route étroite qui, parmi l'ombre et la verdure, sinue au-dessus de la rivière de Bièvres. Dans la vallée, au milieu du bourg, « l'humble église » ouvre toujours son « cintre surbaissé » à la méditation du promeneur; plus loin, à flanc de coteau, le chiffre du vieux Bertin s'enlace encore à la grille du domaine des Roches : si la demeure a été modifiée, du moins subsiste intact, avec le caprice de ses allées profondes, avec la fraîcheur de son étang et le mystère de ses bosquets, le parc qui vit méditer le poète, soupirer sa femme, et jouer ses quatre enfants, le parc où Juliette, officiellement du moins, ne fut point admise ; quelques pèlerins privilégiés durent, l'autre été, à l'obligeante courtoisie de la propriétaire actuelle des Roches de pouvoir y attarder leurs pas.

Sur le plateau enfin, la modeste maison des Metz est debout, à la croisée des deux routes. Une main pieuse apposa, voilà douze ans, contre l'un de ses murs d'angle, une plaque où se lisent le nom du poète, et deux de ses strophes ; mais, hélas! les orties foisonnent au bord du petit jardin ; des ronces obstruent les allées : sur la façade, où s'accroche une maigre vigne, un volet pend et grince au gond rouillé. La porte reste close... Qu'importe?... Deux ombres sont là, murmurantes, enlacées, deux ombres transfigurées qui glissent sur la route, qui planent au-dessus des talus, qui emplissent le tranquille paysage...

Sortilèges des beaux vers! Prestiges du souvenir! N'est-il point vrai que par vous triomphe la fragilité de l'homme, que votre charme vainc les trahisons des choses, et qu'en de rares minutes — ô miracle! — vous suspendez le temps?

MAURICE LEVAILLANT.

MONSEIGNEUR AUGOUARD

EXPLORATEUR ET MISSIONNAIRE

II [1]

L'ÉVÊQUE DES ANTHROPOPHAGES (1890-1921)

I

En ces années 1891 et 1892 où le P. Augouard, porteur cette fois d'une crosse et d'une mitre, rejoignait ses sauvages diocésains, l'Afrique faisait mine de se barricader contre les blancs. L'explorateur Crampel était assassiné par les Arabes dans le Haut-Oubanghi ; l'explorateur Fourneau voyait périr tous ses compagnons sur les bords de la Sangha; le lieutenant de Poumayrac était tué et mangé, avec dix soldats noirs et trente-cinq porteurs, en ce point même de la vallée de l'Oubanghi où Mgr Augouard projetait d'installer une mission nouvelle : sur le Haut-Congo, une caravane belge était anéantie par les anthropophages, qui, avec un raffinement de cruelle lenteur, coupaient, rôtissaient, mangeaient devant ses propres yeux les deux bras du chef du convoi, avant d'achever de le tuer. « On ne dira pas, écrivait Mgr Augouard au sujet de cette abominable consommation de chair blanche, que mes diocésains ne désirent pas s'unir à nous ! Le seul ennui, c'est que ces vilains cannibales aient encore l'audace de trouver les blancs trop durs ! » Autour de Brazzaville et de Linzolo, les Ballalis s'agitaient, tiraient des coups de feu, parfois mortels pour les auxiliaires

Copyright by Plon-Nourrit et Cie, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

de la Mission ; et Mgr Augouard savait qu'en cas de soulèvement, quelles que fussent pour l'instant leurs protestations d'amitié, les indigènes n'épargneraient personne, « car l'amour du pillage, prévoyait-il, l'emporterait sur toute autre considération ».

Ainsi s'accumulaient, pour le nouvel évêque, les motifs d'inquiétude. Il se sentait à la merci d'une révolte qui serait une orgie de massacres, ou de quelque embûche tendue par un anthropophage affamé; mais c'était sa maxime, sa force, sa grâce d'état, de poursuivre son programme, tranquillement, avec une sereine vaillance, comme s'il devait survivre à ces périls.

Il avait décidé que, dès 1892, Brazzaville aurait, pour soigner les malades, élever les orphelines, préparer la conversion des femmes noires, quatre sœurs de Saint-Joseph de Cluny; il leur construisait des bâtiments en briques, et, le jour venu, envoyait le P. Remy les chercher à Loango, pour ce long « chemin de croix » de cinq cent cinquante kilomètres qui devait les mener à destination. Le chemin de croix durait vingt et un jours, adouci par l'accueil cordial, presque affectueux déjà, que les femmes indigènes de la vallée du Niari faisaient aux Sœurs, lorsque celles-ci s'arrêtaient pour camper. « On eût dit, commentait Mgr Augouard, que ces pauvres femmes sentaient, d'instinct, la réhabilitation qui leur était apportée par les religieuses. Ne ferais-je pas autre chose pendant mon épiscopat, ce serait déjà une grosse affaire d'avoir amené pour la première fois des Sœurs au centre de l'Afrique. » Quelques mois s'écoulaient, et ces religieuses mangeaient l'hippopotame et l'éléphant « comme de vieux missionnaires » ; l'évêque, pour fumer la chair de ces pachydermes, édifiait bientôt ce qu'il appelait le « fumoir » des Sœurs. Et dans cette soixantaine de fillettes, rachetées de l'esclavage, dont elles se faisaient les éducatrices, il saluait avec émotion les futures mères d'une Afrique nouvelle.

Il avait décidé que sans délai Brazzaville aurait une cathédrale : en peu de mois, quatre cent cinquante mille briques sortaient du four, et le bon maître maçon qu'était Mgr Augouard surveillait leur alignement, faisait dresser les charpentes, placer les toitures.

Il avait décidé qu'il entreprendrait l'étude des langues indigènes parlées dans son vicariat : il en étudiait d'abord six, puis il en découvrait douze autres, assez expert en certaines d'entre elles pour que les noirs lui donnassent ce sobriquet : « le blanc

qui parle aussi vite que la petite antilope remue le bout de la queue ».

Il avait décidé que sur le Haut-Oubanghi, au cœur même de la barbarie, des postes nouveaux s'échelonneraient; il allait, en 1893 et 1894, les fonder.

II

Remontant l'Oubanghi avec le P. Remy, les échos qu'il recueillait, tant sur la rive française que sur la rive belge, ressemblaient à des sonneries d'alarme. Dangereuse était l'hostilité des Bandjos, mais plus dangereuse encore leur amitié : car, sous le masque de leur sourire, leurs dents demeuraient gloutonnes. Lorsque les gens du village de Mokéké, qui avaient voulu, quelque temps auparavant, dévorer le P. Allaire, venaient jouer avec la croix épiscopale de Mgr Augouard, il les sentait discrètement frapper ses mains et les entendait penser, tout haut, que cette chair blanche « devait être bien bonne avec des bananes ». Pour venir dire à de telles populations : « Dieu vous aime et je vous aime », il risquait, presque chaque jour, d'être noyé dans les rapides du fleuve : il semblait que l'hostilité de la nature s'unît à celle des mœurs, pour tenter de le mettre en recul.

Mais ses regards de pitié, comme dix-neuf siècles plus tôt ceux de son Maître, s'attardaient sur les enfants. Ceux-ci lui paraissaient prêts à venir, et désireux de venir : que fallait-il de plus pour qu'il restât, et qu'il allât à eux ? A destination de Brazzaville ou de Linzolo, ces enfants de l'Oubanghi formaient bientôt un double cortège. Il y avait ceux que les chefs confiaient aux missionnaires pour les élever : « Je suis heureux, déclarait Mgr Augouard, d'avoir les fils des chefs de ces terribles Bandjos, et j'espère que par eux nous pourrons acquérir une influence morale dans le pays. » Et d'autres enfants aussi suivaient l'évêque, petits esclaves de la veille, que, moyennant un peu de poudre, un fusil, quelques étoffes, il avait pu retirer des mains de ces mêmes chefs, au moment où ils allaient être mangés. Ceux-là suivaient tout épouvantés, craignant que ces blancs qui les achetaient ne les réservassent à quelque marmite, tout comme les chefs Bandjos. « Que Dieu enfin ait pitié de ces peuplades si sauvages et si misérables ! » soupirait

Mgr Augouard. Et sous le toit de Brazzaville ou de Linzolo, des enfants dont les uns, quelques mois plus tôt, semblaient destinés à dévorer les autres, apprenaient qu'ils étaient frères, et que cette fraternité commandait impérieusement un changement de menu.

Mgr Augouard, rentré de Banghi à Brazzaville à la fin de mars 1893, reprenait, au début de 1894, la route de Banghi pour établir définitivement, aux environs de ce poste, la mission de Saint-Paul des Rapides. Quelques fils de chefs, revenus de Brazzaville avec lui, commençaient, dans l'Oubanghi, une vive propagande pour les missionnaires. « Je crois, écrivait-il, que nous n'avons plus rien à craindre dans ces immenses villages. » Il s'y promenait sans armes, à la stupéfaction des officiers et fonctionnaires français, qui ne pouvaient « croire à un pareil revirement de la part des indigènes ».

De fait, le revirement n'était encore que superficiel. Le goût de la viande humaine ne pouvait disparaître en quelques mois, et l'enfant noir qui demandait à un missionnaire pourquoi le commandant du poste voisin, voulant châtier la rébellion de son père, l'avait fusillé au lieu de le manger, traduisait en ses propos tout un atavisme qui serait lent à abolir. « Pourquoi avoir perdu toute cette bonne viande? insistait l'aimable enfant. Ce commandant, trop bête! » Trop bête, apparemment, de n'avoir point suivi l'exemple de ce noir que Mgr Augouard rencontrait, et qui était en train de vider de sa cervelle un crâne humain transformé en écuelle. « Laissons parler le blanc, disaient entre eux les Bandjos, et ne le contredisons pas, de peur qu'il ne se fâche et ne nous fasse mourir. Quand il sera parti, nous pourrons faire ce que nous voudrons. »

Ces propos laissaient prévoir des déceptions graves; et leur langage, hélas! devenait plus significatif encore, lorsqu'ils croyaient honorer Mgr Augouard en regrettant sincèrement de n'avoir rien réservé, pour lui, de la bonne viande humaine dont ils avaient déjeuné le matin. « Dieu vous bénisse! » disait-il aux indigènes. Et ceux-ci de répondre par ces souhaits imprévus: « Enivre-toi tous les jours... Tue tous tes ennemis... Puisses-tu avoir beaucoup de femmes!... Puisses-tu voler sans être vu! » Vœux bien cordiaux, mais qui révélaient l'abaissement moral. Il était si difficile, pour les missionnaires, d'être complètement compris! Un chef bigame annonçait à

Mgr Augouard : « J'ai fait comme tu m'as dit, je n'ai plus qu'une femme, la moins méchante des deux. — Alors, demandait l'évêque, tu as renvoyé l'autre? — Non, je l'ai mangée. »

Il eût été singulièrement imprudent à Mgr Augouard de ne point tenir à distance, la nuit, de pareils voisins, par une circonspecte défensive : c'eût été risquer, comme il l'écrivait, de « passer au pot-au-feu ». Mais, du moins, la première étape était franchie : les noirs laissaient venir les blancs, causaient... Un de leurs chefs, Bétou, qui considérait comme un grand honneur de « manger de la viande qui parle », disait à l'évêque : « Veux-tu être mon frère de sang? » L'évêque alors d'accepter : parmi l'assourdissante rumeur des tam-tams, on leur faisait à tous deux une légère incision au bras, pendant qu'ils mâchaient de la noix de kola : les deux filets de sang étaient mélangés; désormais, ils étaient frères, pour toujours... Au grand banquet de l'anthropophagie, Bétou, peut-être, inviterait encore Mgr Augouard comme convive, mais il ne le désignerait pas comme victime; leur fraternité s'y opposerait. L'âme noire, à défaut d'une discipline, bien lointaine encore, allait-elle donc commencer de s'ennoblir en trouvant quelque charme à certains effluves d'humaine sympathie?

Mgr Augouard ne voulait pas que ces rapides auxquels la mission de Saint-Paul empruntait son nom marquassent pour son action une sorte de *Finisterre;* il les franchissait avec le P. Rémy, et deux cents kilomètres de marche ou de navigation l'amenaient à Ouadda, chez les Banziris, où il choisissait un terrain pour la future mission de la Sainte-Famille, réservée à la direction du P. Moreau. « Les Banziris, pronostiquait-il, ne ressemblent en rien aux Bandjos, et cette nouvelle mission sera certainement la plus facile de tout le vicariat. » Le pays des Bandjos cessait d'apparaître comme un gouffre sans fond, où bouillonnaient tous les mauvais instincts de la sauvagerie; il faisait avenue vers d'autres terres où régnait une atmosphère plus douce, vers des pays où l'on ne mangeait pas l'homme, où l'on se contentait de le vendre aux anthropophages voisins.

L'évêque de ces Bandjos et de ces Banziris, dans l'été de 1894, était à Rome, aux pieds de Léon XIII. « Est-il vrai, questionnait le Pape, que vos noirs se mangent encore entre eux? — Oui, très Saint Père, et tous les jours. » Le Pape observa que l'Église ne possédait pas encore de saints martyrs

qui eussent été mangés : « Eh bien ! Saint Père, s'écria Mgr Augouard, je tâcherai de commencer. — Ah ! mais non, répondait vivement Léon XIII, je ne veux pas, vos diocésains ne nous laisseraient pas de reliques. »

Cet évêque dont la vie tout entière, par son insécurité volontaire, par son audacieux esprit d'aventure, semblait ressusciter les initiatives des tout premiers apôtres, cet évêque qui reliait à l'altitude de la colline Vaticane les bas-fonds de la plus primitive barbarie, conquérait l'imagination de Léon XIII. Le Pape avait le sens de ce qui était grand : un Augouard, un Lavigerie, étaient pour lui des hommes symboliques en qui s'incarne un nouvel élan de l'histoire; il se plaisait à les écouter, à les exaucer. Lorsque, deux ans plus tard, Mgr Augouard reprendra le chemin du Vatican, il sera chargé par M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, de confier au Pape les susceptibilités de la France, légitimement désireuse que, dans les territoires du Tchad devenus français, les postes de missionnaires soient confiés à des Français. « Pour une fois que la République a raison, répondra Léon XIII, il ne faudrait pas lui donner tort », et satisfaction sera accordée à la France. Mgr Augouard, revoyant M. Hanotaux, conclura, de cette expérience, à l'opportunité de la présence auprès du Pape d'un cardinal français de curie : avant que le siècle ne s'achève, la suggestion portera ses fruits.

III

« Précédant le plus souvent nos explorateurs, s'avançant dans les régions barbares de l'Afrique, la croix d'une main, le drapeau national de l'autre, Mgr Augouard a conquis à la civilisation et à la France un territoire équivalent à trois fois celui de la mère patrie, et on peut le qualifier hautement de grand Français, parce qu'il n'a jamais séparé ces deux cultes par excellence : Dieu et patrie. » Ainsi parlait Jules Simon, en 1895, commentant au Cirque d'Hiver, dans une grande assemblée, la couronne civique que venait de décerner à Mgr Augouard la Société d'Encouragement au bien.

L'évêque allait justifier ces paroles en tournant ses regards et ses conquêtes vers une autre partie de son vicariat, jusque-là plus délaissée, la vallée de l'Alima. On était à la veille de

l'inauguration, sur territoire belge, du gigantesque chemin de fer congolais, qui, dès 1896, épargnait aux missionnaires, entre la première cataracte et Tumba, cent quatre-vingt-dix kilomètres de marche, et qui devait, en 1898, leur épargner les deux cents kilomètres restants, entre Tumba et Brazzaville. « Vous pourrez prendre des billets Poitiers-Brazzaville aller et retour », écrivait le P. Augouard à sa mère. Le rapprochement des distances paraissait suggérer des fondations nouvelles : en 1897, à peine convalescent d'une fièvre hématurique qui l'avait, trois mois et demi durant, mis aux portes du tombeau, le vicaire apostolique de l'Oubanghi remontait l'Alima, jusqu'à neuf cents kilomètres de Brazzaville, pour installer une mission. « Voilà au moins un diocèse où il y a de quoi se remuer ! » s'exclamait-il. Il trouvait là des indigènes qui lui paraissaient ne ressembler en rien aux féroces Bandjos de l'Oubanghi ; il les sentait « plus timides ». La mission de l'Immaculée-Conception était créée. « Je suis plus ému que je ne voudrais le faire paraître, avouait-il, car enfin les trois courageux apôtres que j'y laisse pourraient être massacrés sans que je pusse en avoir la moindre nouvelle ; et ce n'est que dans six mois, au retour du bateau, qu'ils auront quelque contact avec la civilisation. »

Cette pensée de leur isolement l'obsédait, le peinait, lorsque, les ayant quittés, il redescendait sur le *Léon XIII* la longue vallée de l'Alima. Il lui semblait urgent qu'entre eux et Brazzaville une autre mission fît chaînon : il en délimitait le terrain ; elle serait séparée de Brazzaville par deux journées de navigation, et d'avance il annonçait qu'elle s'appellerait Sainte-Radegonde. Le Poitiers d'aujourd'hui expédiait au Congo ses apôtres; et la plus jeune des chrétientés congolaises, qui devait être définitivement fondée au début de 1899, se reliait au Poitiers mérovingien, par le marrainage de Radegonde, fleur de civilisation latine et chrétienne soudainement éclose sur le tronc rugueux d'une autre barbarie. Dans ces « Enfers » où l'archevêque Fénelon plaçait avec quelque désinvolture les personnalités chrétiennes pour les faire converser à la façon des païens, quel piquant sujet de *Dialogue des Morts*, qu'une rencontre de Radegonde avec le bon poète Fortunat, félicitant sa chère abbesse du beau lot de sauvages qu'au bout de treize siècles un prêtre venu du Poitou voulait lui amener comme féaux, dans une église de bambou,

tout entourée de manguiers, d'orangers et de mandariniers!

Cette fructueuse expédition de l'Alima fut la dernière gloire du *Léon XIII*. L'utile petit vaisseau devait s'humilier, rentrer dans la pénombre; un nouveau *Léon XIII*, beaucoup plus grand, allait lui succéder. On espérait qu'il serait prêt en novembre 1897; mais dans une embuscade dont les porteurs étaient victimes, quelques pièces importantes de cette formidable ferraille disparaissaient. Il fallut plusieurs mois pour les remplacer; enfin, au lendemain de l'Ascension de 1898, Congo, Alima, Oubanghi, ouvraient leurs flots au nouveau *steamer* conduit par Mgr Augouard. Le petit *Léon XIII* dépossédé de son monopole, — ce petit *Léon XIII* si acclamé dix ans plus tôt, — était débaptisé : le nom que désormais il porterait n'était autre que le pittoresque surnom dont l'admiration des noirs désignait depuis longtemps Mgr Augouard : « *Diata-diata*, vite, vite. »

IV

Les premiers journaux de bord du nouveau *Léon XIII* purent enregistrer deux occasions mémorables où il fut mis au service de la France. M. Gentil, le vaillant explorateur du Tchad, avait à la mission de la Sainte-Famille, dans le Haut-Oubanghi, sa base d'opérations : le *Léon XIII*, en août 1898, acheminait vers ce poste le remplaçant intérimaire de M. Gentil, un contingent de miliciens, et tout un chargement; puis, en mai 1899, il y ramenait M. Gentil lui-même, qui par une action décisive allait bientôt libérer du joug du sultan Rabah la région du Chari (1).

A cette même date, la France émue, anxieuse, se mettait aux écoutes, pour surprendre, derrière la ceinture des déserts, les échos de l'expédition Marchand : on apprit un jour que cette expédition avait atteint le Nil, et qu'il ne lui restait que cent vingt soldats sénégalais et huit officiers français. Le capitaine Julien et cent cinquante tirailleurs, destinés à la rejoindre, piétinaient à Brazzaville, faute de moyens de transport. Sur un simple désir marqué par le ministère des Colonies, Mgr Augouard se fit leur pilote jusqu'aux rapides de

(1) Voir, outre la correspondance de Mgr Augouard, Gentil, *la Chute de l'Empire de Rabah*, p. 110 et 291-293 (Paris, Hachette. 1902).

Banghi. Naguère, à Paris et à Brazzaville, il était demeuré sous le charme du capitaine Marchand, « de sa figure énergique, de ses yeux francs et de sa vivacité d'allures » ; la croix de chevalier de la Légion d'honneur dont s'ornait sa soutane était celle-là même qui avait auparavant décoré l'uniforme de Marchand, et qu'un jour à Brazzaville le capitaine avait solennellement remise à l'évêque, voulant le remercier, disait-il, d'avoir « si bien travaillé pour la France ». Le travail se poursuivait en cet automne de 1898 où l'évêque acceptait l'honneur et la peine de transporter à son bord, en tenant lui-même le gouvernail, les renforts dont le capitaine avait besoin. Ces renforts qui, de Banghi, s'acheminaient vers Fachoda en escomptant l'éclat d'une gloire, allaient connaître sur le chemin l'âpreté d'une déception. Quelques mois plus tard, ils revenaient à cette mission de la Sainte-Famille d'où Marchand, naguère, aurait voulu emmener le P. Allaire comme aumônier de son expédition (1) : ils avaient dû faire volte-face, à mi-route, par égard pour les protestations de l'Angleterre. « Je laisse à penser, écrivait Mgr Augouard, si les blancs étaient enchantés de cette promenade inutile et des rudes privations qui en avaient été la suite. »

Le XIXe siècle touchait à sa fin : il semblait à Mgr Augouard que la France reculait, que l'Église n'avançait que lentement, et c'étaient là pour lui, sur l'horizon du prochain XXe siècle, deux nuages de tristesse. Le recul de la France, il le constatait, aussi, dans cette vallée de l'Ogooué, naguère ouverte à notre drapeau par les pressentiments prophétiques et l'inflexible courage de Brazza. L'administration, pour raisons financières, avait dû rappeler du Haut-Ogooué les miliciens qui y séjournaient ; les indigènes y redevenaient les maîtres absolus. « C'est une situation vraiment lamentable après vingt ans d'occupation française », grondait Mgr Augouard. Par surcroît, sous l'influence de certains courants politiques, les frottements se multipliaient entre les missionnaires et l'autorité civile : qu'ils demandassent une indemnité pour la réparation d'un bateau prêté à l'État, qu'ils souhaitassent une concession de terrain, ou qu'ils fissent remarquer l'onéreuse injustice de certains impôts dont on voulait grever leurs œuvres, les conversations

(1) Galinand, *le Père Allaire missionnaire au Congo*, p. 149 (Poitiers, Oudin).

qui s'engageaient, et qui le plus souvent finissaient, à la longue, par la victoire de Mgr Augouard, provoquaient des heurts qui révélaient, chez certains fonctionnaires, un manque de cordialité. « Que de belles et grandes choses, persistait à dire l'évêque, on pourrait faire dans la colonie, si les deux pouvoirs civil et religieux pouvaient marcher la main dans la main! Dans tous les cas, ce n'est pas nous qui refuserons jamais notre concours à cette œuvre patriotique et civilisatrice. »

Aucune amertume, aucuns procédés discutables, ne pouvaient induire ce missionnaire à cesser de collaborer avec la France, pour les progrès de la civilisation chrétienne. Lorsqu'il constatait que la difficulté croissante des communications entre Libreville et Franceville empêchait le vicariat apostolique du Gabon de desservir aisément ce dernier poste, tout de suite il acceptait de s'en charger, en songeant au « nombre de chrétiens qui se seraient infailliblement perdus par la retraite des missionnaires ». « C'est la mission catholique, proclamait-il fièrement, qui relève l'honneur du pavillon français dans ce coin perdu de l'Afrique; malgré le démon et ses suppôts de toutes nuances, le bien se fait, et nous travaillons toujours à faire aimer Dieu et la France. » La colonie s'était déclarée impuissante à occuper Franceville : la Mission y suppléait.

Mais ce surcroît de labeur, quelque imprévu qu'il fût, n'empêchait pas Mgr Augouard d'ouvrir le xxe siècle en réalisant, dans la vallée de l'Alima, son projet de fondation d'une mission Saint-François Xavier, entre Sainte-Radegonde et Likéti. « Quand j'aurai établi la mission de Saint-François, disait-il en 1899, il faudra s'arrêter, et laisser le reste pour celui qui viendra après moi. » S'arrêter, qu'était-ce à dire? En était-il capable? Une telle activité ne s'arrête qu'avec la vie; et dans les vingt et un ans qui lui restaient, il devait fonder encore, à Bétou dans le Haut-Oubanghi en 1910, et puis, en 1914, à M'bamou, non loin de Brazzaville, deux nouveaux postes de mission.

Autour de lui, en onze ans, vingt-sept missionnaires étaient morts à la tâche; l'aumône qu'en 1901 lui faisait l'administration pour l'entretien de ses treize écoles, de ses dix-huit instituteurs blancs, de ses vingt sous-maîtres indigènes, de ses huit cents écoliers noirs, ne dépassait pas le chiffre humiliant de cinq mille six cents francs; l'afflux des Européens à Brazza-

ville faisait monter le prix des vivres et aggravait singulièrement les dépenses de la Mission; les missionnaires, parfois, étaient eux-mêmes victimes du mécontentement provoqué, parmi les populations indigènes, par l'arrivée des concessionnaires blancs; dans le bassin de l'Alima, où la tribu commerçante des Bafourous se sentait menacée dans son monopole commercial par les nouveaux trafiquants européens, deux confrères de Mgr Augouard étaient blessés. Et là-bas, dans l'Oubanghi, le duel de l'Évangile et de la barbarie demeurait indécis. Le P. Allaire avait l'impression que, dans l'intérieur des terres, aux alentours de Liranga, les réjouissances publiques comportaient encore des sacrifices humains (1). On avait, au début de 1898, pour déshabituer les Bandjos de manger l'homme, tenté d'acclimater chez eux des bœufs, des vaches, des chevaux, inconnus dans ces parages : par une ironie douloureuse, le Frère Séverin, qui cherchait une route pour leur amener ces animaux, périssait dans un guet-apens, et était mangé. A mesure que Mgr Augouard les étudiait, il constatait que leurs assassinats et leurs gloutonneries n'étaient parfois qu'une vengeance : d'un village à l'autre, on se guettait pour se tuer, pour se dévorer; l'anthropophagie créait l'anthropophagie, comme le péché crée le péché. « Pendant plus de dix ans, écrira plus tard Mgr Augouard, on ne put naviguer dans l'Oubanghi sans voir un ou deux hommes de l'équipage passer à la marmite des cannibales ». C'était pour des apôtres une chagrinante nécessité, que celle de se faire protéger par des fusils et de se tenir, ouvertement, sur le pied de guerre ou tout au moins de défensive, à l'instant même où sur le pont du bateau, devant un autel, leur geste liturgique élevait vers le ciel l'hostie de paix.

Mauvaise volonté des blancs, mauvaise volonté des noirs, rien ne décourageait Mgr Augouard. Ses ressources diminuaient; les missionnaires de Brazzaville allaient bientôt être forcés, pour vivre, de faire des briques et de vendre les plus beaux fruits de leurs jardins; il se réjouissait pourtant, si paradoxale sa joie pût-elle paraître, que le chiffre de ses écoliers noirs, en 1905, atteignît quatorze cents. Sous un tel chef, les missionnaires n'étaient pas disposés à quitter leur poste. « Ils sont, avait dit

(1) *Le Père Allaire*, p. 132-135.

Léon XIII, le paratonnerre de la France »; l'évêque leur rappelait ce mot, estimant qu'alors même qu'ils désespéreraient de l'Afrique, ils ne pourraient point désespérer de la France.

V

Sans beaucoup de résultats immédiats, le *Léon XIII* et le *Diata-Diata*, durant les premières années du XXe siècle, parcouraient sans trêve les deux mille kilomètres de route navigable que déroulaient le Congo et ses affluents. « Et l'*Imitation* qui dit que ceux qui voyagent souvent se sanctifient rarement! observait plaisamment Mgr Augouard. Me voilà bien arrangé! » Cela l'amusait, aussi, d'expliquer que sur son vapeur il disposait, lui, de cinquante chevaux, tandis que les plus importants évêques, en France, n'en possédaient que deux. Et ces boutades distrayaient l'âpreté quotidienne de son labeur.

Il fallait qu'il fût debout dès quatre heures et demie du matin, pour faire allumer les feux par les chauffeurs, pour faire embarquer par l'équipage les dix-huit mètres cubes de bois que l'on avait dû ramasser sur terre, durant la nuit. A six heures on levait l'ancre. La nature alors faisait silence, et les matelots aussi : ils se reposaient de la corvée de bois, en dormant. Les missionnaires profitaient de ce bref recueillement des hommes et des choses, pour un peu de méditation.

Un petit repas à sept heures et quart, puis, à onze heures et demie du matin, on déjeunait : des poules étiques, quelques fruits, du manioc en guise de pain, formaient le menu, à moins qu'aux jours précédents un hippopotame, une antilope, un singe, ne se fussent approchés trop indiscrètement du bateau, et qu'un coup de fusil n'eût meublé le garde-manger. Vers quatre heures du soir, on se dirigeait vers la rive, pour faire choix d'un mouillage : sous les yeux de Mgr Augouard, on préparait l'huile pour graisser la machine le lendemain, et l'on mettait dans cette huile un peu d'émétique ou d'ipéca, afin d'épargner aux noirs la tentation de l'utiliser pour leur cuisine; on allait chercher dans la forêt le combustible qui serait scié la nuit suivante, pour alimenter la machine (1).

A certaines heures il fallait utiliser les pirogues, ou bien

(1) Voir sur ces navigations le livre de P. Remy, *le Catholicisme et la vapeur au centre de l'Afrique* (Poitiers, 1901).

faire, sur les troncs d'arbres encombrant la rivière, des prodiges d'équilibre : le contre-maître Bouïali, un enfant de la Mission, qui disait après son baptême : « J'ai faim de Dieu », veillait à ces moments-là sur Mgr Augouard, installant à sa proximité les lianes qui lui permettraient de se tenir d'aplomb sur ces ponts improvisés et branlants.

Dans cette atmosphère de monotonie et de périls, les jours succédaient aux jours, et beaucoup de besogne s'accomplissait. Besogne cartographique : la carte fluviale de l'Oubanghi, carte en quarante feuillets, que publiait en 1907 Mgr Augouard, relevait pour la première fois les passes de ce fleuve, sur plus de six cents kilomètres; plus tard, il donnait, avec le P. Leray, la carte fluviale du Congo, et méritait un grand prix de la Société de géographie de Paris. Besogne médicale : les premières études sérieuses sur la terrible maladie du sommeil furent faites, sur place, par des médecins que pilotait et qu'aidait Mgr Augouard. Besogne religieuse, enfin : car l'activité même de cette flottille embryonnaire permettait d'installer des catéchistes dans les villages intermédiaires entre deux stations de mission ; on les déposait, en passant, pour qu'ils fussent, à longue échéance, les premiers défricheurs du terroir païen, jusqu'au jour où le missionnaire, à son tour, débarquerait. Lorsque Mgr Augouard, pour confirmer, mettait pied à terre dans quelque station de mission, il pouvait interpréter comme un signe de bienvenue pour le Christ la pittoresque parade de guerriers armés de longues sagaies, qui lui rendaient les honneurs « comme l'eussent fait, disait-il, les majestueux pompiers de France, mais sans pouvoir, et pour cause, mettre le petit doigt sur la couture du pantalon ». Et bien qu'il ne s'exagérât point la portée de ces manifestations, il apparaissait à Mgr Augouard que ce *Léon XIII* et ce *Diata-Diata*, qui périodiquement mettaient l'évêque en contact avec ses tout petits noyaux de chrétiens et avec la vaste population païenne des régions avoisinantes, préparaient utilement l'avenir.

VI

Le patient et tenace lutteur, dans le rapport qu'en janvier 1920 il adressera à la congrégation romaine de la Propagande au sujet de son vicariat, expliquera très nettement :

« Pendant près de quinze ans (de 1890 à 1904), on sembla travailler en vain. Nos dépenses, nos travaux, nos sueurs ne paraissaient produire aucun résultat, et nous étions près d'abandonner la lutte. Tout à coup un mouvement extraordinaire porta ces tribus féroces vers la religion catholique. »

Il suffit de feuilleter ses lettres, entre 1904 et 1909, pour voir ce mouvement s'ébaucher, se préciser, se précipiter. « L'évangélisation marche bon train, écrivait-il dès 1904 au sujet de la région de Brazzaville, et même les simples dimanches la cathédrale est trop petite. Si on pouvait m'envoyer les églises vides de France? » La cathédrale apparaissait plus étroite encore, en cette nuit de Noël 1906, où l'on devait parquer dans un coin six cents enfants noirs, pour laisser plus de place aux adultes des tribus voisines et aux nombreux baptisés de la veille. « Chaque soir, de tous les côtés de la ville, notait Mgr Augouard, on entend le catéchisme répété en commun. Les noirs se réunissent par tribus, et les Pères vont de l'une à l'autre assemblée pour s'assurer que la doctrine a été fidèlement enseignée par les catéchistes. » Ici c'était le catéchisme en batéké, et là le catéchisme en bangala, ailleurs en bandjo, ailleurs en bakongo; tous les dialectes de la côte et la plupart des dialectes de l'intérieur s'essayaient à traduire le *Credo :* « Ah! s'écriait l'évêque, si nous avions le don des langues, notre besogne serait simplifiée singulièrement! » La compagnie de messageries fluviales du Congo voyait soudainement de grands vides se produire parmi les noirs de son personnel : c'est que la première communion les appelait, et qu'ils n'y voulaient point renoncer, dussent-ils perdre toute leur paie. A Brazzaville, en 1909, s'organisait une œuvre de jeunesse, pour plus de deux cents jeunes noirs; on décidait en 1910 d'agrandir de moitié la cathédrale.

Dans la sombre région de l'Oubanghi, les progrès étaient à l'avenant. Autrefois, constatait l'évêque en 1909, « la navigation de l'Oubanghi était excessivement dangereuse, à cause de la férocité des populations riveraines qui cherchaient toujours un bon fricot de chair humaine. Aujourd'hui tout danger a disparu, et aucune alerte ne vient plus rompre la monotonie du voyage. Autant naviguer sur la Seine ou même sur l'Orne. » Partout, dans les villages de cette région, on demandait avec instance des missionnaires, ou tout au moins des catéchistes.

Hier encore, dans la correspondance de Mgr Augouard, les récits tragiques abondaient : on eût dit que ses courses apostoliques dans l'Oubanghi le promenaient à travers des traînées de sang. A présent tout était changé : l'accent demeurait aussi sincère, l'allure aussi vivante et les détails aussi précis; mais à l'évocation de scènes atroces, humiliantes pour la déchéance humaine, avaient succédé, brusquement, nombre d'anecdotes attachantes sur la spiritualité noire, annonciatrices d'un rapide relèvement.

Les correspondants poitevins de Mgr Augouard s'intéressaient à Kouassé, l'intrépide chasseur, qui, mortellement blessé, disait au missionnaire : « Quand tu auras soigné mon âme, tu pourras penser à mon corps. » Ils s'intéressaient à Kanaka, l'ancienne « chéfesse » de village, achetant par l'abandon de ses fétiches la dignité de catéchumène, et deux ans plus tard, par l'affranchissement de ses esclaves, la dignité de baptisée, puis devenant la « chéfesse », la contre-maîtresse, des jeunes femmes recueillies à la mission, et tout de suite, parmi elles, populaire et respectée, avec sa grande pipe, avec sa jolie petite baguette, qu'elle appelait « la paix du ménage ».

Comment lire, sans sourire et compatir tour à tour, l'émouvante histoire de la petite Kalouka? On l'avait rachetée, tout enfant, dans l'Oubanghi ; venue chez les sœurs à Brazzaville, elle s'en allait, à dix-huit ans, dire à Mgr Augouard : « Je veux être religieuse. — C'est sans doute, interrogeait le prélat, parce que tu veux avoir un costume plus joli? — Non, monseigneur, vous m'habillerez comme vous le voudrez. J'ai remarqué que, quand les Sœurs viennent nous conduire aux champs, elles sont malades, elles ont la fièvre, parce qu'elles ne sont pas habituées à notre climat ; moi, je ne serai pas malade. » L'évêque lui promettait une réponse après six mois. « Oh ! six mois, soupirait-elle, mais nous ne pouvons donc pas, nous noirs, aimer le bon Dieu comme les blancs ! » Deux ans plus tard, Kalouka devenait religieuse indigène, sous le nom de sœur Pierre Claver; au bout de six ans, on lui confiait les noirs atteints de la maladie du sommeil: la contagion la gagnait, elle agonisait. Et voici quelles furent ses dernières volontés : « Je suis une pauvresse du bon Dieu : je veux qu'on m'enterre comme telle. Vous ne me mettrez point un pagne neuf : cette natte, quoique usée, sera bien assez bonne pour

envelopper mon cadavre ; vous ne prendrez pas une corde pour me ficeler, une liane de la forêt suffira. » D'un seul élan, dans la personne de cette jeune fille, la barbarie s'était élevée jusqu'aux cimes de l'ascétisme ; et celle qui naguère demandait avec angoisse si les noirs pouvaient aimer Dieu comme les blancs, servait d'exemple à Mgr Augouard pour montrer aux blancs de la mère patrie comment Dieu devait être aimé.

A vue d'œil, la jeune chrétienté s'outillait. Elle avait désormais ses ascètes, ses apôtres, j'allais dire ses mystiques, originaires du terroir ; elle s'animait d'une vie sacramentelle, s'éprenait des liturgiques allégresses : elle recueillait les éloges du sultan Ethman, du haut Oubanghi, qui, interrogé par le gouverneur général sur ce qui l'avait frappé dans Brazzaville, répondait aussitôt : « C'est la mission ; ce que j'y ai vu est vraiment admirable » ; elle enthousiasmait le prince Albert, futur roi des Belges, qui derrière lui faisait solennellement s'acheminer vers la mission de Brazzaville les autorités civiles, et qui saluait en Mgr Augouard le doyen des colons congolais.

VII

Un troisième vapeur, plus grand et plus alerte que ses devanciers, le *Pie X*, s'inaugurait en 1909, sorte d'église ambulante sur laquelle, chaque matin, huit messes se disaient. « Quelle consolation, écrivait le prélat, de penser que le sang du Christ était répandu tout le long de nos grands fleuves, et sanctifiait ainsi les eaux, autrefois témoins de tant de crimes et de brigandages ! » Il apprit un jour que cette consolation lui coûterait quatre-vingt-dix francs par an : telle était la taxe dont le *Pie X* était frappé par de trop zélés fonctionnaires du fisc. L'évêque qui fièrement s'intitulait « fondateur de vingt-quatre écoles gratuites » pardonnait à ces malveillants qui ne savaient ce qu'ils faisaient, — non plus que ne le savaient, à Paris, d'autres malveillants qui, depuis 1908, lui avaient supprimé toute subvention pour ses écoles.

« Dans toutes nos stations, avait-il écrit dès 1902, le premier soin du missionnaire est d'ouvrir une école de français, car c'est le principal et je dirai le seul moyen de nous concilier les populations et de les amener à l'amour de la France. Toutes les populations qui parleront notre langue se rappro-

cheront nécessairement des Européens, tandis que les autres s'éloigneront de nous. Et ce que j'avance est tellement vrai, que seuls les chefs qui avaient appris chez nous le français ont consenti à payer l'impôt, tandis que les autres se sont enfuis dans la brousse pour se soustraire à cette obligation. »

Même grevées d'impôts ou rayées du budget, les embarcations et les écoles de Mgr Augouard allaient continuer leur action civilisatrice, glorieuse pour la France et avantageuse pour la France. Une des premières promenades du *Pie X* l'amena vers ce village, jadis si redouté, où Bétou, le frère de sang de Mgr Augouard, achevait de vieillir : deux cents sauvages, à genoux, requéraient et obtenaient de l'évêque qu'il laissât trois Pères dans une mission nouvelle qui s'appellerait Saint-Jean-Baptiste de Bétou ; désormais, comme il le consignait en termes triomphants, « la Croix prenait la place du plus féroce cannibalisme » ; et les développements mêmes que prenait l'évangélisation amenaient le Saint-Siège, en 1910, à ériger les missions du Haut-Oubanghi en une préfecture apostolique spéciale, la préfecture de l'Oubanghi-Chari.

Même grevées d'impôts ou rayées du budget, les embarcations et les écoles de M. Augouard allaient continuer d'enseigner assidûment la dignité de l'homme, la nécessité du travail, le respect dû à la femme, la sainteté du mariage, et d'honorer la langue française en l'empruntant pour cet enseignement. Un jour, un des catéchistes du vicariat fut arrêté et maltraité par un chef païen; il fallait en finir, disait ce chef, avec « les manigances des blancs qui empêchaient de tuer les esclaves ». Il ne déplaisait pas à Mgr Augouard d'être ainsi défini, classé, catalogué, comme un protecteur de l'esclave; et l'une des excursions qu'il préférait, au cours de ses immenses tournées apostoliques, était celle qui, non loin de la mission de la Sainte-Famille, le conduisait au « village de liberté » fondé par les missionnaires, et baptisé Saint-Henri, du nom d'Henri Wallon, l'un des instigateurs de la Société antiesclavagiste. Il y avait là toute sorte de petits négrillons, arrachés à la servitude; Mgr Augouard se plaisait à venir au milieu d'eux; ils étaient à ses yeux, quelques années seulement après la pénétration de l'Évangile, les témoins authentiques de l'immédiate réalisation de la promesse évangélique : « La vérité vous délivrera! » Et l'on devine quelle était sa joie, lorsque le

P. Allaire lui montrait, devenus des familiers de la mission, de pauvres êtres qu'il avait trouvés enchaînés par des cordes et par de grosses lianes, et la main droite amarrée au cou, la main gauche amarrée avec le pied gauche, et qui disaient au missionnaire : « Vous serez notre Père (1) ». On ne pouvait passer pour un vrai messager de la civilisation que si l'on empêchait de tuer les esclaves : il y avait là une obligation morale que Mgr Augouard ne permettait pas qu'on oubliât, et volontiers il la rappelait pour combattre les illusions de quelques explorateurs ou de quelques fonctionnaires qui volontiers, dans le dernier quart du XIXe siècle, eussent favorisé la propagande de l'Islam parmi les populations congolaises.

Certaines pages de M. Louis Bertrand dans son dernier livre, *Devant l'Islam*, l'auraient ravi. Il ne comprit jamais que l'on eût pu considérer comme des agents de progrès les quatre instituteurs musulmans que l'on avait un jour expédiés d'Algérie au Congo. Il insistait sur le péril qu'étaient les Arabes du Tchad pour notre colonie de l'Oubanghi ; il montrait du doigt les Arabes comme ayant été les bourreaux de l'explorateur Crampel, de l'explorateur De Béhagle, du Belge Hodister ; il flétrissait, en eux, les pourvoyeurs de l'esclavagisme. Entre les blancs qui n'empêchaient pas de tuer les esclaves, — les Arabes, — et les blancs qui empêchaient de les tuer, — les missionnaires chrétiens, — ce prêtre conjurait sa patrie, au nom même des traditions de la France, de ne jamais hésiter.

Il y allait des intérêts économiques. Mahomet et les premiers califes, légiférant pour une population de pasteurs nomades, avaient dit autrefois, s'il en faut croire ce livre sacré qui s'appelle la Sonna : « Là où pénètre une charrue pénètre la honte... J'ai été envoyé, non pour l'agriculture, mais pour la guerre sainte... Je n'ai ni posé une brique ni planté un arbre. » Et c'était dès lors un mauvais maître que l'Islam, pour dissuader les noirs de demeurer des paresseux.

Il y allait, aussi, de la dignité de la femme. La polygamie, commune au fétichisme et à l'Islam, lésait cette dignité ; les musulmans ne pouvaient être de bons artisans du relèvement des noirs. Mgr Augouard tenait à honneur de protéger la

(1) *Le Père Allaire*, p. 105-108.

femme contre le mari polygame dont elle voulait secouer le joug. Des administrateurs civils se rencontraient, qui s'en offusquaient : ils accusaient l'Église de se mêler de ce qui ne la regardait pas, lorsqu'elle hospitalisait dans les bâtiments de la Mission les jeunes femmes qui, devenues chrétiennes, s'étaient enfuies d'un foyer dégradant. Elles sont libres, ripostait l'évêque ; venues de leur plein gré, elles peuvent partir de même ; mais si elles refusent de partir, je ne permettrai jamais que sur mon terrain le mari vienne les reprendre. Tout s'arrangeait par un petit concordat, en vertu duquel les chrétiens qui les épousaient rendaient aux anciens maris, polygames et délaissés, la dot qu'avaient payée ceux-ci pour les acheter. Le geste rituel qui avait courbé le front de ces femmes sous l'eau du baptême leur avait, tout en même temps, rendu le droit de disposer librement d'elles-mêmes ; et Mgr Augouard se félicitait que « cette révolution sociale se fût accomplie de la façon la plus pacifique du monde, à la satisfaction générale ».

Ce même mot : révolution, n'était pas trop fort pour caractériser le changement qui, grâce à Mgr Augouard, se produisait dans l'état d'esprit des noirs à mesure qu'il réussissait à leur inculquer le goût du travail. Travailler, jamais ils n'en avaient senti la nécessité ; ils avaient si peu de besoins ! Une case de paille, construite en deux jours, suffisait à les garantir de la pluie ; un léger pagne en fil de palmier ou d'ananas leur couvrait la ceinture ; en se courbant sur la terre vingt-cinq ou trente jours par an, la femme procurait à la famille tout ce qu'il lui fallait de manioc et de maïs ; la pêche, la chasse, les embûches tendues au gibier, fournissaient le reste de l'alimentation. Travailler, pour le noir, c'était presque un déshonneur, c'était bon pour la femme, bon pour les esclaves. Il pouvait, lui, vivre sans fatigue, dormir le ventre au soleil ; pourquoi travailler ? Et des puissances européennes s'installaient, qui, ayant besoin de main-d'œuvre pour les exploitations agricoles ou industrielles dont elles rêvaient, allaient exiger que le noir travaillât : dans ces pays, où il semblait que ni la nature ni les mœurs ne rendissent le travail obligatoire, les nouveaux maîtres allaient l'imposer.

On lisait, en 1908, dans un rapport officiel adressé au ministre des Colonies sur notre œuvre au Congo : « L'indigène livré à lui-même, malgré tous les efforts réalisés pour

l'instruire, continuera fatalement à vivre dans l'état primitif... C'est malgré lui que l'indigène doit, au début, être amené à secouer son indolence et à s'améliorer (1). » Le pessimisme même des autorités administratives les induisait aisément à certaines pratiques de contrainte et de rigueur.

Des heurts étaient à craindre, et Mgr Augouard pouvait affirmer, après expérience, que les missionnaires étaient « les tampons pour ainsi dire nécessaires entre la barbarie indigène et les exigences parfois un peu dures de l'occupation européenne ». Car, d'une part, les noirs élevés dans les écoles de la Mission apprenaient que le travail était une « nécessité imposée par Dieu », qu'ils y étaient obligés en tant que chrétiens; les superbes troupeaux, les immenses labours, les beaux vergers d'arbres fruitiers, que l'on trouvait jusque dans la lointaine mission de la Sainte-Famille, leur révélaient les prodiges que pouvaient tirer des énergies du sol les énergies de l'homme; la colonie, au lieu de faire venir à grands frais des territoires voisins des ouvriers de métier, aurait pu, si elle avait voulu favoriser le développement des écoles professionnelles de la Mission, y recruter une importante main-d'œuvre, car Mgr Carrie avait de longue date décidé qu'on « mettrait le travail à la base, au milieu et au sommet de l'éducation » (2). Et Mgr Augouard recueillait avec une juste fierté ce propos du directeur d'une société d'exploitation : « C'est grâce à l'action des missionnaires que j'ai pu, jusqu'ici, trouver dans le pays des ouvriers qui, jusqu'alors, avaient été réfractaires à tout travail chez les Européens. »

Mais, d'autre part, tout en rendant à la colonie, non moins qu'à leurs âmes de chrétiens, l'insigne service d'accoutumer les noirs à une vie laborieuse, Mgr Augouard, dans plusieurs documents publics, rappelait avec une insistance émue que « la plus grande richesse de la colonie », c'était le noir, et que, si l'on ne ménageait pas cette richesse, on irait fatalement à la ruine. Cet infatigable prédicateur de la loi du travail fut, tout en même temps, pour les indigènes, un infatigable protecteur. Vous leur demandez un impôt de cinq francs par an, disait-il

(1) Étienne Richet, *Notre œuvre au Congo*, 1908, p. 24-24. L'auteur poussait le pessimisme jusqu'à déclarer que les efforts et le dévouement des missionnaires pour induire les indigènes à travailler avaient été souvent « dépensés en vain ».

(2) *Le Père Allaire*, p. 29.

aux autorités de la colonie : donnez-leur quelque chose en retour, des chemins, des hôpitaux, des secours en cas de maladie ; « la colonie a des devoirs qu'elle a oubliés jusque-là et dont maintenant elle devrait bien se souvenir ». M. Étienne Richet, au retour de la mission au Congo que lui avait confiée en 1908 le ministère des Colonies, écrivait : « Ce n'est pas tout à fait à tort que Mgr Augouard, qui est depuis trente ans au Congo, a pu dire : le noir voit bien qu'on lui demande toujours et sous toutes les formes ; mais, jusqu'à présent, il n'a rien vu des avantages que la colonie aurait dû lui donner en retour des territoires concédés plus ou moins bénévolement à la France. C'est à ce point que des variolés et même des cadavres sont restés exposés pendant des semaines le long des chemins de Brazzaville et à proximité des maisons des Européens. Pas d'hôpital pour les blancs, pas d'infirmiers pour les noirs, pas de lazarets pour recevoir les malheureux atteints de la variole, dysenterie, etc. Là encore, c'est la Mission qui a dû se dévouer et recevoir dans son hôpital les malheureux noirs abandonnés qu'on va recueillir dans un hamac le long des rues et auxquels on donne les soins nécessités par leur triste état. Cette charge ne devrait-elle pas incomber à l'administration, en retour des impôts qu'on veut exiger des noirs (1) ? » Un chef noir, un jour, venait dire à Mgr Augouard : « Toi, Père, tu élèves les enfants, tu soignes les malades, tu apaises nos querelles, et tu ne nous demandes rien ; pourquoi le commandant réclame-t-il de l'argent, quand il ne fait rien pour nous ? » L'évêque commentait ces propos, soucieux qu'il était de ne pas laisser s'aggraver les malentendus entre les noirs et ceux que les noirs appelaient les « blancs de la brousse » ou les « blancs de la pièce de cinq francs ». Et lui, Augouard, — le « blanc du bon Dieu », comme ils le qualifiaient, — se dressait au-dessus des uns et des autres, dans une sereine attitude de justicier.

La justice n'est jamais une intruse, si intransigeante qu'elle soit ; et Mgr Augouard avait conscience de servir la civilisation chrétienne en ne voulant pas qu'elle fût solidaire, aux yeux des noirs, d'un certain nombre d'abus. Il gênait peut-être quelques fonctionnaires, — des subalternes surtout, — ou quelques colons, en regardant de près les méthodes par lesquelles on

(1) Richet, *op. cit.*, p. 27-28.

astreignait les noirs à payer l'impôt ou à fournir le caoutchouc. Mais puisque l'Europe apportait le Christ, c'était tenir au bon renom du Christ, que de tenir au bon renom de l'Europe.

On l'avait vu, un jour de 1900, aller jusqu'au Palais royal de Bruxelles, pour signaler à Léopold II les abus qui risquaient de compromettre sa grande œuvre congolaise ; et le Roi avait terminé l'audience, d'abord un peu froide, par certains aperçus que Mgr Augouard jugeait « marqués au coin du véritable génie ». La Mission de Brazzaville et le Palais royal de Bruxelles étaient demeurés en contact, et Léopold II avait prié Mgr Augouard de lui faire connaître les excès coloniaux que pouvaient commettre les Anglais. Ainsi grandissait l'ascendant du prélat : il était celui dont on attendait des verdicts d'équité, celui qui veillait, qui s'interposait, qui pacifiait. Il joua ce rôle encore, en 1905, lorsque Brazza, peu de mois avant de mourir, revenait au Congo pour une émouvante enquête, qui créait dans la colonie un douloureux état de tension : en dépit des divergences qui le séparaient alors de Brazza, on vit Mgr Augouard réussir à conjurer certains heurts, sans rien sacrifier, ni de la haute estime qu'il jugeait due à l'administration de M. Gentil, ni du respect qu'il gardait pour le glorieux passé de Brazza, « ce vaillant pionnier, dira-t-il plus tard, qui, malgré certaines idées paradoxales, possédait un grand cœur ».

Lorsque, en 1908, tous les esprits, à Bruxelles, se demandaient s'il convenait que l'État belge acceptât le Congo comme colonie, Mgr Augouard, de passage dans cette ville, était avidement consulté par les hommes politiques ; à la table de M. Davignon, ministre des Affaires étrangères, plusieurs d'entre eux l'entendaient donner des chiffres tragiques sur le nombre des victimes qu'avait faites parmi les noirs la pénétration européenne. « Exploiter le noir et profiter des richesses naturelles de son pays, insistait-il, ce n'est pas là vraiment le civiliser ; il ne faut pas oublier, surtout, le point de vue moral » : il mettait son espoir dans les catholiques belges pour faire prévaloir cette préoccupation. Trois ans plus tard, en réponse à la violente campagne déchaînée par M. Vandervelde contre les « fermes-chapelles » organisées par les Jésuites sur la rive gauche du Congo, la voix de Mgr Augouard s'élèvera pour dire aux Belges : « J'ai vu les missionnaires, et je me permets de vous dire qu'en les attaquant comme on l'a fait, on a jeté de la boue sur votre dra-

peau. » Il savait qu'en matières congolaises l'opinion publique universelle lui reconnaissait une autorité, et il se fût reproché de n'en point user pour redresser les erreurs ou pour redresser les torts. Le christianisme, représenté par Mgr Augouard, servait de truchement entre la race blanche et la race noire : pour celle-ci, il devenait un précepteur ; auprès de celle-là, parfois, il agissait en intercesseur ; il défendait à la barbarie de faire obstacle à la civilisation, et à la civilisation de se souiller par des barbaries.

VIII

Le 15 novembre 1911, l'Église missionnaire, dans la personne de Mgr Augouard, comparaissait devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés. Il n'avait fait qu'un bond, de Brazzaville à Paris, lorsqu'il avait appris que le gouvernement français voulait abandonner à l'Allemagne une partie de son diocèse. La cession avait été signée au début de novembre ; les Chambres devaient la ratifier.

Les noirs, là-bas, avaient dit à Mgr Augouard : « Qu'avons-nous donc fait au grand commandant pour qu'il nous vende ainsi aux Allemands sans nous prévenir et sans demander notre consentement ? Le pays des blancs n'est donc plus le pays de la justice, comme on nous l'avait dit ? » Mgr Augouard venait répéter au Palais Bourbon ces propos des noirs. Il représentait « l'amertume des vieux Congolais, dont le territoire si bien fécondé par nos sueurs et notre sang passait en pleine paix à l'Allemagne ». Il montrait au loin des « parents éplorés, qui l'avaient supplié d'exhumer les corps de leurs enfants pour les transporter en terre française où ils pourraient dormir leur dernier sommeil à l'abri de la croix et du drapeau tricolore ».

« La voix de l'évêque trembla, racontait ensuite le comte Albert de Mun, quand il parla des noirs peu à peu gagnés à notre influence et déjà tout émus parce que le bruit courait dans les villages que le nouveau commandant allait être le Germain, le maître à la rude renommée. » Et Mgr Augouard constatait qu'en l'écoutant « les plus farouches socialistes eux-mêmes rendaient hommage au patriotisme des missionnaires ».

La maîtrise du Germain sur 270000 kilomètres carrés de notre colonie fut ratifiée par le Parlement. Mais sa « rude

renommée », et l'attachement qu'avaient pour la France les diocésains de Mgr Augouard, les induisit à déclarer, d'un mot profondément touchant, qu'ils « ne voulaient pas changer leur cœur ». Ils allaient donc, plutôt, changer de résidence : l'évêque, tout endolori par l'amputation de son vicariat, avait la consolation de constater que, dans la vallée de la Likouala Mossaka, les chrétiens de la rive devenue allemande abandonnaient leurs nombreux arbres fruitiers, leurs belles plantations de manioc et de bananes, leurs superbes cases en pisé, pour passer sur la rive restée française ; il avait la consolation d'entendre les chefs païens du territoire cédé à l'Allemagne dire à leurs esclaves chrétiens : « Vous autres chrétiens, vous êtes désormais les enfants de Dieu et des Pères; nous n'avons plus aucun pouvoir sur vous. Restez donc ou partez comme vous l'entendrez. » La liberté de l'esclave, chère à Mgr Augouard, recevait ainsi comme une dernière consécration : l'esclave pouvait choisir la souveraineté européenne à laquelle, spontanément, appartiendrait sa fidélité.

L'aigle noir n'allait pas longtemps planer sur le territoire dont Mgr Augouard déplorait l'abandon ; la grande guerre devait y ramener le drapeau de la France. La tourmente européenne eut, jusque dans le lointain vicariat de Mgr Augouard, des répercussions profondes et cruelles. Les ressources qu'il recevait d'Europe allaient diminuant : il dut un jour, pour faire vivre ses missions, céder le *Léon XIII* à l'État belge. Un certain nombre des noirs appelés sous nos drapeaux mouraient pour la France, et leurs enfants tombaient à la charge des missionnaires. Dans Brazzaville et dans les villages, les mulâtres errants se multipliaient, « lâchement abandonnés par des parents dénaturés ». La vue de ces orphelins de guerre, de ces jeunes filles mulâtres « fatalement vouées à la prostitution », serrait le cœur du prélat : il obtenait que la France élevât deux grands bâtiments pour abriter ces deux catégories d'épaves ; mais c'était à lui de les nourrir. Il assumait cette charge nouvelle, et l'un de ces bâtiments porte aujourd'hui le nom d'orphelinat Augouard.

IX

Sa santé délabrée, en mai 1919, le contraignait d'aller chercher en France un peu de repos : il y rentrait avec le titre

d'archevêque, que lui avait conféré Benoît XV en 1915. C'est de France qu'au début de 1920 il adressait à Rome, au préfet de la Propagande, un rapport qui demeure comme le bilan suprême de son action, et que le baron Jehan de Witte a eu la très heureuse idée de reproduire, au terme de son livre.

Mgr Augouard y donnait la statistique du personnel de son vicariat : vint-cinq Pères, quinze Frères et treize religieuses, aidés par cent sept sous-maîtres indigènes qui, dans quatre-vingt-deux écoles, instruisaient six mille cinq cents enfants. Il montrait ce tout petit essaim d'apôtres aux prises avec la diversité d'une trentaine de langues. « Déjà, expliquait-il, nous avons fait des travaux (catéchismes, lexiques, grammaires), en quatorze langues différentes, et nous sommes à peine à la moitié. Pour remédier à ce véritable fléau, nous cherchons à réduire ces langues à deux principales, l'une pour le Nord, l'autre pour le Sud. En attendant, et malgré certains avis contraires, nous avons tout intérêt à enseigner la langue française dans nos écoles pour que, dès leur arrivée, nos jeunes missionnaires puissent faire du ministère. Nous répandons en même temps l'influence de la mère-patrie. »

Il parlait au préfet de la Propagande de ces fidèles qui, pour venir à la messe chaque dimanche, faisaient parfois quinze kilomètres à pied; de ces cinq mille chrétiens qui, les jours de fête, s'acheminaient vers la cathédrale de Brazzaville et dont une moitié étaient forcés de rester dehors; du millier de communiants que l'on voyait dans cette cathédrale, chaque dimanche matin. L'évangélisation avait été lente, mais les fruits en étaient durables. « Dans mon vicariat, déclarait-il, j'ai toujours eu pour principe de préférer la qualité à la quantité. Nous imposons trois années de catéchuménat : et ce n'est pas exagéré, pour amener d'invétérés païens aux pratiques de la foi chrétienne. » Déjà cette chrétienté fraîchement émoulue de la barbarie donnait deux mille cinq cents francs d'aumônes pour la Propagation de la Foi et la Sainte Enfance, et se plaçait, à cet égard, au premier rang des missions d'Afrique. Et déjà se préparait, de loin, un sacerdoce noir : il y avait en 1920 seize élèves au séminaire de Brazzaville, et deux noviciats existaient pour les Sœurs et les Frères indigènes.

« Avec mes soixante-sept ans d'âge et mes quarante-deux années de vie africaine équatoriale, concluait Mgr Augouard, ma

santé s'est trouvée fortement affaiblie, et je songeais à prendre un peu de repos. Mais puis-je penser à me retirer, quand mon personnel épuisé ne peut déjà suffire à la besogne ? Aussi j'ai la ferme intention de retourner prochainement au Congo et d'y travailler jusqu'à la mort inclusivement. »

De fait, il y retournait, dans l'été de 1920. Sous ses yeux s'inaugurait, à la fin de cette année-là, le chemin de fer entre Brazzaville et la côte : un convive se levait, au banquet, pour saluer Mgr Augouard, « le seul survivant de l'époque héroïque ». « Quelles que soient les opinions personnelles de chacun, continuait l'orateur, il faut s'incliner devant le noble idéal du missionnaire et rendre hommage à l'ardent patriotisme dont il a fait preuve. » Et tous les notables de la colonie applaudissaient à ce langage. Celui qui parlait n'était autre que le gouverneur général, M. Augagneur.

Sous la coupole de l'Académie, en ce même mois de décembre 1920, M. le président Raymond Poincaré, dans son discours sur les prix de vertu, dessinait un vivant portrait de « Mgr Augouard, ingénieur, entrepreneur, administrateur, professeur, médecin, géographe, arpenteur, et restant, dans ces métiers divers, évêque et apôtre, tout cela sous un soleil homicide, en compagnie des cannibales, des crocodiles et des hippopotames, dans l'immensité de régions infectées par les fièvres et balayées par les tornades. »

Quelque prix que l'archevêque attachât à de tels témoignages, la fête de Noël, — un Noël qui pour lui devait être le dernier, — lui réservait une joie plus émouvante encore : dans sa cathédrale de Brazzaville, il voyait, à la messe de minuit, quinze cents communiants, et huit cents à celle du jour ; et sur l'esplanade, à minuit, beaucoup de fidèles qui n'avaient pu pénétrer dans l'église chantaient les Noëls de France. Ils étaient les fils ou les petits-fils de ces noirs qui, trente-huit ans plus tôt, malgré les instances du sergent Malamine et la signature du chef Makoko, s'opposaient à ce que le P. Augouard fît halte en ces parages. Il avait fini par y installer le tabernacle, sous la protection de son drapeau national, et par faire s'acclimater le parler de France sur les lèvres indigènes s'adressant à son Dieu. Ses forces étaient irrémédiablement usées, mais il avait fait son œuvre.

Autour de lui, les collaborateurs des premières heures

étaient peu à peu disparus. Mort, ce P. Allaire, pour qui Jules Simon quêtait en 1895 la charité des Parisiens, en s'écriant que s'ils avaient pu entendre ses récits, ils auraient « baisé ces mains qui avaient déjà brisé tant de liens », tant de chaînes d'esclaves ; ce P. Allaire, dont Mgr Augouard avait dit un jour : « Il est sans contredit le missionnaire le plus intrépide de mon vicariat (1). » Mort, ce P. Moreau, qui avait planté la croix aux extrémités de l'Oubanghi, et que Mgr Augouard remerciait de lui avoir ainsi donné le joyau de sa couronne. Mort, ce P. Beauchêne, qui, atteint de la maladie du sommeil, était venu à l'Institut Pasteur offrir son corps comme champ d'expérience pour que l'on trouvât enfin le remède qui plus tard sauverait ses chers noirs.

L'année 1921 ne devait pas s'achever sans que Mgr Augouard les eût rejoints. D'abord à Brazzaville, puis en France, cette année ne fut pour lui qu'un long déclin de sa santé : le 3 octobre, à Paris, dans la maison des Pères du Saint-Esprit, Mgr Augouard s'éteignait.

X

M. Georges Bruel, administrateur en chef du Congo, dans le livre magistral qu'il consacrait en 1918 à l'Afrique équatoriale, nommait Mgr Augouard à côté des Ballay, des De Chavannes, des Dolisie, des Liotard, des Gentil, des Marchand, des Cureau, des Largeau, des Moll, dont « l'effort persévérant et patient », succédant à la « prescience et à la volonté d'un Brazza », avait donné à la France un vaste empire (2). Ce fut la force et l'honneur de Mgr Augouard, de n'être pas seulement celui qui pénétrait et explorait, mais celui, aussi, qui s'implantait et qui restait, et sa ténacité de constructeur fut certainement aussi bienfaisante, pour son Église et pour son pays, que son héroïque esprit d'aventure.

« Tandis que la plupart des fonctionnaires, écrivait au retour du Congo M. Félicien Challaye, se résignent à une vie extrêmement médiocre, comme avec le secret espoir de ne pas rester dans la colonie, les Pères donnent l'impression de gens définitivement fixés ici ; ils travaillent pour l'éternité (3). »

(1) *Le P. Allaire*, p. 109 et 138.
(2) Bruel, *l'Afrique équatoriale française*, p. 501 (Paris, 1918).
(3) Challaye, *le Congo international*, p. 34 (Paris, Alcan, 1908).

Retenons ces lignes, d'autant plus précieuses que l'observateur dont elles consignent le témoignage ne peut assurément être soupçonné d'un parti pris systématique en faveur des missionnaires. Les fonctionnaires, au Congo, donnent trop souvent l'impression d'une France instable, et qui dédaigne de s'enraciner; « en deux ans, note M. Jehan de Witte, on a vu dix administrateurs se succéder à Brazzaville; le Gabon a eu quatorze gouverneurs en quinze ans, dont cinq en deux ans » (1). Les missionnaires, au contraire, incarnent en présence des noirs une Église qui dure et veut durer. Et lorsque les populations indigènes regardent ces Français-là, lorsqu'elles les voient s'installer, et sans cesse affermir et développer leurs installations, et s'enchaîner par des liens d'attachement à la terre et aux âmes dont ils ont entrepris la double culture, le sentiment de reconnaissante déférence que tout doucement elles éprouvent tourne à l'honneur de la France elle-même. C'est assurément un avantage pour la France d'être représentée là-bas, en dehors des sphères officielles, non seulement par des concessionnaires qui viennent quérir des bénéfices, mais par des missionnaires qui viennent apporter leur foi et leur charité, leurs services et leurs cœurs.

« La mission catholique et deux ou trois maisons de commerce, insistait il y a vingt ans M. Challaye, possèdent seules, à Brazzaville, des jardins fruitiers; les fonctionnaires et les colons sont trop insouciants ou trop égoïstes pour en créer à l'intention de leurs successeurs (2). » Ainsi donc, pour retrouver au Congo un certain instinct de la perpétuité, de la pérennité, ou tout au moins un certain besoin de préparer à longue échéance les surlendemains, instinct et besoin admirablement traduits dans ce vers du fabuliste :

Mes arrière-neveux me devront cet ombrage,

M. Challaye se tournait vers cet essaim d'apôtres mortifiés, détachés, pour eux-mêmes, de toutes préoccupations familiales et terrestres, et qui dépensaient pour la civilisation chrétienne, pour l'avenir d'une race devenue leur postérité spirituelle, le même effort constant et lointain que le héros de La Fontaine pour les petits-enfants issus de son sang. Il semblait à M. Chal-

(1) Jehan de Witte, *Mgr Augouard*, p. 69.
(2) Challaye, *op. cit.*, p. 40.

laye, dans certains postes de missionnaires, que « les travaux manuels accomplis par les élèves avaient moins pour objet de leur apprendre un métier que de contribuer à la prospérité matérielle de la mission » (1); mais parvenu, dans le Haut-Oubanghi, jusqu'à la mission de la Sainte-Famille, c'était sans aucune réserve qu'il vantait cette magnifique ferme-modèle de plus de cent hectares, propriétaire de seize chevaux, de deux cent soixante moutons, de soixante porcs, éducatrice de cent quatre-vingt-neuf garçons et de cent soixante et une fillettes. M. Dybowski, avec sa double autorité d'explorateur et d'administrateur, disait à son tour, en 1912, dans son livre : *le Congo méconnu*, auquel M. de Lanessan donnait une préface :

« Pour la mise en valeur du sol par la culture, les missions catholiques, — il serait injuste de ne pas le reconnaître, — ont eu la plus heureuse et la plus salutaire influence. Partout leurs jardins, leurs champs de culture peuvent être cités en exemple. C'est près des missions que l'on trouve tous les spécimens les plus utiles des plantes cultivées. Elles ont introduit partout les plantes vivrières, grâce auxquelles l'alimentation se trouve améliorée et la santé moins précaire. En même temps, en groupant autour d'eux des jeunes noirs, les missionnaires leur ont appris deux choses indispensables pour aider aux progrès de notre civilisation : la culture du sol et la langue française (2). »

Telle est la vérité, simple et nette, et qui transparaît, si l'on sait l'y chercher, sous les appréciations de M. Challaye : lorsqu'il voyait à Saint-Paul des Rapides quarante-quatre garçons et trente-trois fillettes, occupés à des plantations de caféiers, apprendre le catéchisme et un peu de français, le résultat lui paraissait médiocre, et cependant il ajoutait : « Il faut quand même louer les missions catholiques et protestantes d'accomplir au Congo une œuvre d'instruction que l'État a jusqu'ici absolument négligée (3). » Si peu favorable qu'il fût à l'expansion des missions sur d'autres points du monde, tels que l'Indochine, M. Challaye concluait qu'en Afrique l'État n'avait « aucun intérêt à les supprimer brutalement et même à miner sournoisement leur influence » (4). « L'enseignement

(1) *Pages libres*, 2 juin 1906, p. 564.
(2) Dybowski, *le Congo méconnu*, p. 254 (Paris, Hachette, 1912).
(3) Challaye, *le Congo*, p. 73.
(4) *Ibid.*, p. 219.

officiel n'existe pas encore, observait en 1908 un envoyé du ministère des Colonies, M. Richet, et avant de l'avoir créé, nous avons eu le tort de supprimer les subventions aux missions (1). » Ainsi parlaient des appréciateurs uniquement soucieux des convenances de l'État, et Mgr Augouard vécut assez longtemps pour voir la France officielle venir à résipiscence, sous l'administration de M. Augagneur.

Au demeurant, la France officielle savait bien que, subventionnés ou non, ces établissements aidaient au rayonnement de la mère patrie. Quand Brazza, en 1905, reparut au Congo pour la dernière fois, M. Challaye, qui l'accompagnait, constatait avec émotion l'accueil que lui faisaient, à Brazzaville, les écoliers de Mgr Augouard. Les Pères, coiffés de leurs chapeaux de planteurs, avaient voulu que cette foule de négrillons fêtât par une cantate le fondateur de cités qui s'était magnifiquement naturalisé Français en faisant sortir du sol, vingt-cinq ans plus tôt, Franceville et Brazzaville, et les négrillons chantaient :

O terre ensoleillée,
Mystérieux Congo,
O splendide vallée
Du roi Makoko,
Chantez la renommée
De ce commandant-là,
Monsieur de Brazza,
Monsieur de Brazza.

De gloire auréolé
Tous nos pères l'ont vu,
Parlant de liberté
Ils l'ont entendu
Des bords de l'Ogooué
A ceux de l'Alima,
Monsieur de Brazza,
Monsieur de Brazza.

Fondateur de cités,
Paisible conquérant
Franceville est créé
Par lui triomphant,

(1) Richet, *op. cit.*, p. 35.

Mais Brazzaville est née,
Sa fille aînée qui aime
Monsieur de Brazza,
Monsieur de Brazza.

A la fin du XIXe siècle, le futur général Mangin, remontant avec la mission Marchand la vallée du Congo, avait observé non sans tristesse que dans toute une région, celle du Manyanga, on ne parlait que d'un certain Boumou-N'tangou, que celui-là était l'homme puissant, qu'on voyait en lui le souverain, et que le nom de la France demeurait ignoré. Ce mot, Boumou N'tangou, désignait en langue indigène un commerçant hollandais, M. Greshoff, qui plusieurs fois fut très généreusement secourable à l'endroit de Mgr Augouard, et qui dirigeait la plus importante factorerie des bords du Stanley Pool. Mais à proximité des postes de mission, les noms dont l'éclat rayonnait, sur les lèvres et dans les cœurs, c'était celui de Brazza, Français d'adoption, c'était celui d'Augouard; et le futur général Baratier se réjouissait que, pour contrebalancer dans Brazzaville le prestige, très légitime d'ailleurs, de M. Greshoff, Mgr Augouard fût là. « Ce sont les deux puissances », disait-il, et Baratier ajoutait : « Mgr Augouard a la puissance qui résulte de la force d'expansion que la foi met dans l'âme de ses apôtres. Si son ardeur, sa passion, ne veulent que conquérir les âmes par l'existence de ses missions, par leur action, son pouvoir spirituel s'accompagne d'un certain pouvoir temporel. » Baratier, sans s'attarder à d'archaïques chicanes sur les rapports des deux pouvoirs en ces lointaines latitudes, achevait le portrait par le plus déférent hommage au « caractère de Mgr Augouard », qui, disait-il, « lui fait accomplir de grandes choses et le fait admirer de tous » (1).

XI

Cet incomparable homme d'action, par le coup de sonde qu'il avait jeté dans les profondeurs des âmes africaines, ouvrait à l'histoire des religions, à la sociologie, des perspectives nouvelles. De ce coup de sonde, il résultait, contrairement à certaines théories évolutionnistes, que, parmi les nègres, les pro-

(1) Baratier, *Souvenirs de la mission Marchand*, p. 119 (Paris, Fayard, 1922).

grès de la morale ne sont pas en proportion des progrès de la civilisation. Les Négrilles pygmées de la forêt équatoriale du Gabon apparaissaient à Mgr Le Roy, confrère de Mgr Augouard, comme les plus arriérés des hommes; et par leur morale spéculative et pratique, ils étaient pourtant fort supérieurs à ces Bandjos de l'Oubanghi, gens très intelligents et ne manquant de rien, et qui étaient en même temps « les plus dégoûtants anthropophages qu'il y eût au monde ». Mais ces constatations n'imposaient-elles pas quelque correctif aux thèses d'après lesquelles la morale, « ensemble de conventions et de préjugés créés par l'esprit de l'homme, évoluerait lentement en suivant au cours des siècles les progrès généraux des groupements humains » (1)?

Ressaisissant chez les noirs, abstraction faite de leur degré de civilisation, des vestiges plus ou moins effacés d'une morale universelle primitive, Mgr Augouard et ses missionnaires, par une sorte de maïeutique, s'essayaient à faire réapparaître ces vestiges, dans les petites consciences d'enfants dont ils se faisaient les éducateurs, et ils avaient l'impression qu'ils y réussissaient. « Dans les missions catholiques, notait Mgr Le Roy, on reçoit des enfants et des jeunes gens appartenant aux diverses tribus du continent noir: on leur enseigne, avec le reste, le texte et la pratique du Décalogue, et il se trouve que, dans l'ensemble, ces fils de sauvages et d'anthropophages constituent bientôt un pensionnat certainement aussi élevé en moralité, pour ne rien dire de plus, que beaucoup de collèges européens. » (2) Une telle expérience permettait de conclure que les notions morales, pour progresser dans ces âmes d'une culture pourtant rudimentaire, n'avaient besoin ni d'un long atavisme ni d'un apprentissage séculaire.

On travaillait donc à les faire progresser, on abordait avec sérénité et crânerie le monde de l'anthropophagie. Ceux mêmes qui ne verraient rien de plus qu'une hypothèse théologique, qu'un postulat arbitraire, dans la théorie d'après laquelle l'être le plus déchu cache en lui quelques linéaments de l'homme sorti de la main de Dieu, ne pourraient nier qu'une telle hypothèse, qu'un tel postulat, soit susceptible de donner à la vaillance du missionnaire, à sa confiance dans le succès, proche ou lointain, un

(1) Le Roy, *la Religion des primitifs*, p. 255 (Paris, Beauchesne, 1909).
(2) Le Roy, *op. cit.*, p. 256.

imbrisable et précieux élan. C'est pour lui comme un article de foi, qu'il doit inévitablement, nécessairement, ressaisir, chez les plus dégradés de ces fils d'anthropophages, quelques traces de cette dignité primordiale où l'homme était installé par le plan divin ; à la faveur de ces restants de dignité, — j'allais dire de ces restants d'âme, — il veut collaborer à la réparation de leur chute, à la restauration de leur nature : son *Credo* aide ainsi son apostolat, comme son apostolat veut aider son *Credo*.

A l'époque même où Mgr Augouard promenait dans son immense diocèse sa souveraineté spirituelle, Baratier notait dans ses *Souvenirs* : « Les fétiches, statues ou amulettes n'empêchent pas les noirs de croire tous à un Dieu qui a créé le monde. Cette notion est plus ou moins nette dans leur esprit. Ils ne s'adressent pas à ce Dieu, ne lui reconnaissent pas le pouvoir de modifier les événements, car un être supérieur ne doit pas s'abaisser jusqu'aux contingences terrestres, mais ce Dieu existe (1). » Et Baratier concluait : « Il serait probablement plus difficile de supprimer aux noirs toute religion, que de les convertir à une autre. » Quarante ans de séjour en pays noir laissaient à l'Allemand Robert H. Nassau cette impression que, parmi la multitude de noirs dégradés qu'il avait rencontrés, il n'avait « vu ou entendu personne dont la pensée religieuse fût *seulement* une pure superstition », et le Révérend Leighton Wilson notait comme universelle en Afrique la croyance en un être suprême (2). L'expérience des voyageurs venait ainsi à la rescousse du postulat théologique qui soutenait l'activité de Mgr Augouard : il y avait dans ces consciences noires certains points d'attache, d'insertion, pour une vérité religieuse plus pure, qui les élèverait, qui les civiliserait.

Pourquoi ne serait-ce pas l'Islam ? demandaient plusieurs voix au moment où Mgr Augouard tentait ses premières campagnes d'évangélisation. Le prélat, nous l'avons vu, s'insurgea toujours contre une pareille suggestion. Il eut la joie, au cours de ses quarante ans de séjour, de voir son opinion peu à peu partagée par de très hautes autorités, et de sentir s'attiédir ou se décourager les partisans aventureux d'une pénétration islamique. « Tant au point de vue de la civilisation qu'au point de vue militaire, pensait Baratier dès la fin du XIXe siècle, je ne

(1) Baratier, *Souvenirs*, p. 57-58.
(2) Le Roy, *op. cit.*, p. 194-197.

vois pas d'intérêt à propager l'islamisme » ; et Baratier regrettait que, dans l'Afrique occidentale française, les indigènes devenus chrétiens continuassent d'être « soumis à toutes les coutumes locales concernant leurs frères totémistes, animistes et autres », tandis que les musulmans, de par un décret de 1903, possédaient, eux, des immunités bien définies. « Les Africains, à quelque race qu'ils appartiennent, écrivait en 1912 M. Dybowski, sont à tout jamais devenus, du jour où, par la force le plus souvent, ils sont entrés dans l'islamisme, nos irréconciliables ennemis. Jamais à aucun prix nous n'avons toléré l'esclavage, qui est la base de la société coranique. C'est là ce que l'islamisme ne peut ni oublier ni admettre ; il rêve encore, et toujours, au jour de la revanche (1). » Et M. Georges Bruel déclarait à son tour, en 1918, dans un livre que présentait au public M. le gouverneur général Merlin : « Il vaut mieux avoir des sujets non figés, non cristallisés par l'Islam, que des musulmans. On peut, en effet, espérer éduquer les fétichistes, leur donner notre langue et les faire évoluer lentement en les imprégnant de quelques-unes de nos idées, alors qu'il est bien difficile d'admettre qu'il en sera de même pour les musulmans... Si nous asservissions les fétichistes aux musulmans, nous favoriserions ainsi la civilisation de ces derniers et non la nôtre, ce qui est inadmissible (2). » Une voix de soldat, une voix d'explorateur, une voix d'administrateur, étaient d'accord avec Mgr Augouard pour souhaiter que l'Islam fût tenu à distance, et qu'on ne le laissât pas, complaisamment ou passivement, s'infiltrer en pays fétichistes ; dans l'opinion publique française, les tendances favorables à la diffusion de l'islamisme fléchissaient ou capitulaient (3) ; Mgr Augouard, à cet égard encore, était un vainqueur.

Porter à tous les noirs un message religieux qui commencerait de ranimer, en leurs indolentes intelligences depuis longtemps assoupies, les énergies de la raison naturelle, et qui tardivement, au bout de dix-neuf siècles, leur annoncerait tout ce que le Christ avait apporté de lumières et de grâces ; tout ten-

(1) Dybowski, *op. cit.*, p. 164-167.

(2) Bruel, *op. cit.*, p. 279-281.

(3) On constate actuellement, dans les sphères coloniales belges, un recul analogue des partisans de l'Islam ; voir le *Bulletin du comité permanent du congrès colonial*, 15 juin 1924, et la conférence du colonel Bertrand citée par M. André Hoornaert (*Libre Belgique*, 3 août 1924).

ter, tout oser, tout souffrir, pour la propagation d'un tel message; le déposer dans ces masses noires comme un principe de libération, comme le germe indestructible d'une révolution propice à la dignité de l'esclave, propice à la dignité de la femme; introduire parmi elles la civilisation matérielle, non point comme un joug qui tyranniquement s'imposerait, non point comme une méthode sommaire et brutale d'exploitation de leur sol et d'exploitation de leurs bras, mais comme un présent dont leur travail devait être la rançon et que leur travail devait féconder; leur faire aimer la France, leur métropole, comme une puissance tutélaire qui, par sa sollicitude d'adoption, leur assurait une place dans la communauté humaine : c'était là le programme de Mgr Augouard, et son action tout entière réalisa ce programme.

Il était le type de ces grands hommes d'Église qui unissent à l'inflexibilité d'un idéal le sens aigu des réalités. Les dernières pages qu'il ait écrites sur cette Afrique qu'il aimait sont deux pages de brouillon, interrompues au milieu d'une phrase, ébauche d'un article qu'en septembre 1921 il préparait pour la *Dépêche coloniale* (1). Il y parlait, avec un ironique entrain, de l'agitation « aussi prétentieuse qu'inutile » à laquelle se livraient alors certains organisateurs des congrès « pan-nègres ». Il se refusait à admettre qu'une minime poignée de congressistes, Américains ou originaires des colonies extra-africaines, eussent la prétention de représenter l'Afrique. Le verbiage de la prétendue charte noire ne fera qu'amuser, disait-il, ceux qui connaissent la véritable Afrique autrement qu'en paroles. Ses expériences congolaises, non moins que sa connaissance de l'histoire de la République de Liberia, fondée par les noirs venus d'Amérique, lui suggéraient cette conclusion : « Il faut tirer les noirs du degré d'abjection où ils vivent depuis tant de siècles, mais pour le moment il faut bien se garder de les élever au niveau européen qui causerait leur propre ruine. » Il rappelait qu'ayant consacré aux noirs sa vie entière, il ne pouvait, en émettant une telle conclusion, être suspect à leur endroit d'hostilité.

Un Le Play, un Taine, eussent aimé ces lignes : ils eussent senti, en cet évêque, un ennemi des architectures abstraites

(1) Ce brouillon inachevé est reproduit en fac-similé dans le livre de M. Jehan de Witte.

où l'on voudrait encastrer, de gré ou de force, la complexe variété des groupes sociaux, un ennemi des brusqueries politiques ou sociales qui rompent brutalement avec le passé; et lisant d'autres pages du prélat, ils eussent constaté que cette sagesse avisée n'excluait nullement, sur ses lèvres et sous sa plume, l'évocation constante des exigences réformatrices de l'Évangile. Que d'autres fissent étalage, devant un noir à peine civilisé, de ce qu'ils appelaient son autonomie, ou même sa souveraineté : Mgr Augouard, éconduisant ces mots fallacieux, montrait aux fils de Cham plus de réelle tendresse, et plus de respect aussi, en s'occupant de les élever, tout d'abord, jusqu'à la notion des droits primordiaux qu'ils tenaient de leur dignité d'hommes, et des devoirs qu'entraînait pour eux cette dignité. Que d'autres fissent le rêve étrange de voir s'improviser, chez ces sauvages de la veille, une vie politique qui ne pouvait être qu'une puérile caricature de nos vieilles sociétés et qui risquait de dégénérer en une orgie de caprices : Mgr Augouard, pour l'authentique réhabilitation et pour le relèvement effectif de cette race disgraciée, comptait sur un travail qui s'exercerait en profondeur dans les âmes et qui y introduirait un ferment, et puis, peu à peu, sur le renouvellement des mœurs par cet incoercible ferment.

Il savait que la civilisation comporte un apprentissage, qu'elle exige le franchissement progressif d'un certain nombre d'étapes, qu'elle n'est qu'un trompe-l'œil et une duperie, si elle n'est pas accompagnée, et même précédée, par une ascension morale des individus. Et c'est en ne laissant jamais oublier ces valeurs morales et spirituelles dont la révélation donne aux âmes les plus attardées conscience de leur noblesse, que Mgr Augouard eut la gloire d'être le rédempteur des noirs, et leur éducateur, et leur civilisateur.

GEORGES GOYAU.

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

IV[1]

VII

Ces événements-là se passaient au temps de la Fronde, guerre des princes contre leur Roi et surtout contre M. le Cardinal; elle est trop connue de tous pour en parler ici. Il faut bien dire cependant que le comte de Saint-Géran fut vivement soupçonné de prendre en secret le parti de M. le Prince comme tant d'autres; non pas que le Gouverneur du Bourbonnais eût adopté une attitude provocatrice, mais il parut qu'il attendait trop longtemps avant de se résoudre à combattre les rebelles. Quelques-uns remarquèrent que le comte de Saint-Géran, plusieurs fois invité à faire prendre les armes à ses troupes, différait son départ, ou que ses troupes, plus que d'autres, se dérobaient. Pourtant, le comte de Saint-Géran entra en campagne le 28 septembre 1650, et attaqua, avec le comte de Pionsat, différentes positions ennemies. Il choisit la ville de Souvigny pour assembler ses hommes et le régiment de Fouquières étant venu le rejoindre, ils résolurent d'assiéger les places où les ennemis tenaient garnison, car leurs gens faisaient de là grands ravages, violences, captures, enlèvements de bestiaux et autres méchancetés. Les partisans de M. le Prince étant à Saint-Amand et à Montrond, il leur était facile de rayonner de

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er juin et 15 juin.

la sorte sur tout le pays environnant, du Bourbonnais et du Berry.

Le comte de La Guiche Saint-Géran résolut d'abord de se jeter sur le château de la Condemine, accompagné de Gilbert de Chabannes, comte de Pionsat; ils y arrivèrent le 11 octobre 1650 à 9 heures du matin, et sommèrent le commandant de la place de se rendre, mais ce commandant n'ayant répondu à cette invitation que par des bravades, et ses soldats s'étant mis à injurier grossièrement les assaillants, le gouverneur du Bourbonnais commanda à son aide de camp et à MM. Chapete, Desescuves, et Chamfort, officiers d'infanterie, d'attaquer par la basse-cour, pendant que les gardes faisaient une seconde attaque sous la conduite du sieur de Devain, maréchal des logis (1). Le marquis de Lévis, sollicité par le comte de Saint-Géran, arriva sur ces entrefaites à l'aide de ses régiments. La place, qui était cependant fort bonne, et dont la situation faisait craindre des attaques plus nombreuses, fut prise après six heures de résistance.

L'extraordinaire de la *Gazette de France* raconta alors que l'on trouva dans cette place deux soldats morts, et que les vingt-cinq autres en sortirent accompagnés de leur lieutenant. Ils furent conduits à Souvigny, et les comtes de Saint-Géran et de Chabannes complimentés pour avoir mené si promptement cette affaire.

Seize mois plus tard, les choses n'avaient guère changé de face : on se trouvait, malgré diverses conversions, dans une situation menaçante. M. le Prince en avril 1652 revint de Guyenne. Montrond résistait toujours. Le comte d'Ainay était exilé à Nevers, on le soupçonnait d'entretenir un commerce avec les ennemis du Roi, comme tant d'autres. On trouvait souvent alors des armes cachées dans des maisons où elles n'avaient que faire. On découvrit ainsi trois cents mousquets dans un couvent de filles à Nevers; comme l'abbesse était la sœur de Langeron, il est clair que les armes étaient destinées au régiment de son frère (2).

Quant à Montrond, que M. le Prince avait visité avant son départ pour Bordeaux, il l'avait trouvée « la plus belle des places fortes ». Il y avait laissé Mme de Longueville et M. de

(1) L'extraordinaire de la *Gazette de France*, 1650, p. 1398.
(2) Mémoires de Bussy-Rabutin, vol. I. février 1652, p. 226.

Nemours, et recommandé à M. de Vineuil, intendant de la justice, de faire des levées dans tout le pays pour se rendre maître du Berry, du Bourbonnais, et d'une partie de l'Auvergne, puis il s'en était allé à Bordeaux (1), car le Parlement le réclamait, et le peuple l'y aimait fort. Lorsqu'il en revint, cette année 1652, traversant la France, il courut plusieurs fois le risque d'être découvert, car il voyageait sans déguisement avec M. de La Rochefoucauld et son fils, M. de Marcillac, dont les visages comme le sien étaient fort connus; malgré le danger, ils furent peu inquiétés et traversèrent la rivière Loire, au bec d'Allier (2), sans tenir compte des deux compagnies de cavalerie commandées par M. de Bussy-Rabutin à la Charité, et passant tout près de la Cour, qui était à Gien. Pendant ce temps, M. de la Guiche Saint-Géran qui avait reçu de M. de Paluau l'ordre de venir se joindre avec ses hommes à l'armée du Roi, était attendu de M. de Bussy-Rabutin et du chevalier de Baradas. Par malheur, les compagnies de M. de Saint-Géran, qui étaient en route le 23 avril, se dispersèrent et remontèrent vers le Bourbonnais quelques jours plus tard... L'ayant su, le Cardinal crut que M. de la Guiche Saint-Géran « n'allait pas trop droit en besogne », et Corbinelli « le tint pour fort suspect ». Quant à M. de Paluau, il envoya le chevalier de Baradas à Sérilly pour « charger toutes les troupes douteuses (3) ».

Dans ces temps-là, savait-on bien d'un jour à l'autre qui était au Roi et qui était à M. le Prince? Au cas présent, M. de Saint-Géran ne paraît point fautif, mais il ne comptait guère sur ses troupes : la désorganisation étant partout, personne n'ayant d'argent à promettre. De Saumur où était la cour, Corbinelli n'écrivait-il pas : « On meurt de faim ici; on n'a pas un sou; et depuis la Reine jusqu'aux moindres gens, on ne fait qu'emprunter. » Joignez à ce malaise que tout changeait de face chaque jour, et que, dans la seule année 1651, on vit le Parlement partagé, le comte Molé devenir un jour l'ennemi de M. le Prince, et la tête du Cardinal mise à prix par un arrêt du Parlement de Paris, qui fut signé en décembre (4).

Qui ne sait combien le Cardinal était haï, bafoué, moqué,

(1) La Rochefoucauld, *Mémoires*, VII, p. 301.
(2) *Ibid.*, vol. II, p. 357.
(3) Mém. de Bussy-Rabutin, vol. I, p. 270.
(4) Le 29 décembre 1651. Voyez La Rochefoucauld, vol. II, p. 324, déjà cité.

chansonné? On faisait plus d'épigrammes sur lui qu'il n'y a d'heures dans le jour; en voici une qui n'est pas trop mal tournée :

Il est soldat, prêtre et marchant
En toute qualité meschant,
Cent fois le jour il se déguise.
Il nous trouble comme soldat
Comme marchant il vend l'État
Et sans ordre il mange l'Église !

Il arriva justement dans le même temps à M. de Lorraine, qui était à M. le Prince, une aventure burlesque qui eût pu fort bien tourner au tragique. Comme il se trouvait un soir place Royale, y étant venu pour entendre les violons avec Mlle de Chevreuse, ils furent remarqués par Mlles d'Aumale, de Rambouillet et Mme de Bois-Dauphin qui sortaient ensemble de l'hôtel Saint-Géran où elles devaient souper. Les personnes de la société de M. de Lorraine, craignant pour lui quelque affaire, lui prêtèrent l'écharpe de Mlle de Maugiron dont il se couvrit la tête, une étoffe noire dont il se drapa, et dirent que c'était l'abbesse de Pont-aux-Dames qui prenait le frais avec elles. Mais Mlle de Chevreuse devina M. de Lorraine sous les draperies de l'abbesse, et tout en feignant de croire à cette fable, fit avec ses amies tout ce qu'elle put pour embarrasser cette pauvre religieuse, lui adressant des questions auxquelles l'autre ne répondait point, de peur de faire entendre une voix qui n'avait rien de féminin, sans parler de l'onction religieuse. Cependant les demoiselles eussent voulu pousser l'abbesse jusqu'à leur carrosse, l'y faire monter, et ensuite crier au cocher : « *Touche! droit au Pont-Neuf! nous sommes toutes Mazarines, nous tenons M. de Lorraine : il le faut jeter dans la rivière* (1).

Mais l'abbesse se méfia, et M. de Lorraine demeura au sec sur la place Royale, au grand dépit des dames.

Pendant que la comtesse de La Guiche Saint-Géran cherchait son fils avec grande énergie et patience, et que le Gouverneur son époux ferraillait contre les soldats de M. le Prince, la charmante Marie de Bellefond, l'amie que la comtesse de Saint-Géran nommait sa fille, et qu'elle avait connue dès l'âge le plus tendre, se faisait aimer du plus bel homme du royaume.

(1) *Mémoires* de Conrart. 4 juin 1652, p. 81.

Il était si beau qu'on lui avait donné le nom d'un héros de roman dont l'auteur avait fait le portrait le plus séduisant du monde : « Sa haute taille, son port noble et fier, sa beauté singulière, le jeu souple de ses membres, le distinguaient des guerriers de son âge (1). » D'autres disaient de Pierre de Villars que « c'était l'homme de France le mieux fait et de meilleure mine (2) », et la vérité est qu'on ne pouvait rien voir de plus parfait que ses traits, de plus régulier et de plus harmonieux que l'ensemble de sa stature.

Pierre de Villars était de toute petite noblesse et récente, car elle « ne datait que de deux générations », sa famille était de la province du Lyonnais et vivait chichement étant pauvre, dans un pays que l'on nomme Condrieu (3).

Un de ses oncles fut archevêque de Vienne, mais son grand père et son père firent bravement leurs preuves aux armées. Sur les dix enfants de la famille, il y eut sept filles dont on ne sut que faire ; on n'en maria que deux et tout le reste fut au couvent. Sur les trois fils, l'un prononça des vœux et l'autre fut occupé de quelque manière sur les galères de Malte. Quant à l'aîné, Pierre, il entra dans la maison du duc de Nemours ; c'est dire qu'il prit le parti des princes pendant la guerre de la Fronde. Vaillant à outrance et beau comme Achille, il fut aimé des femmes et se plaisait fort dans leur société. Les Sévigné et les La Fayette furent de ses amies, et Mlle d'Outrelaise la *Divine*, sa marraine : c'est elle qui lui donna le nom d'*Orondate* dont une autre dame, Mme Pilou, qui ne comprenait rien à ce surnom, fit La *Rondache* (4). On ne compte pas les bonnes fortunes de ce cavalier. On sut pourtant bien que Ninon de l'Enclos l'alla voir à Lyon en 1648, et que, pour se mieux déguiser, elle s'habilla en homme, et voyagea comme un courrier. Ainsi cette belle dame qui savait si bien maltraiter ses soupirants fut plus humaine pour *Orondate* que pour le grand prieur de Vendôme, par exemple, certes moins beau que le premier. Elle le découragea si bien par sa froideur, qu'elle s'attira ce quatrain où l'on voit le dépit du personnage :

(1) La Calprenède. *Orondate* est le principal héros de *Cassandre*.

(2) Saint-Simon, *Mémoires*, vol. 1, p. 26.

(3) Préface à la nouvelle édition des *Mémoires de la Cour d'Espagne, 1679 à 1681*, par le marquis de Vogüé (Morel-Fatio, 1893).

(4) Saint-Simon, *Mémoires*, vol. II p. 101.

Indigne de mes feux, indigne de mes larmes,
Je renonce sans peine à tes faibles appas.
Mon amour te prêtait des charmes.
Ingrate, que tu n'avais pas.

Ninon ne fut pas embarrassée pour lui répondre :

Insensible à tes feux, insensible à tes larmes,
Je te vois renoncer à mes faibles appas,
Mais si l'amour prête des charmes,
Pourquoi n'en empruntais-tu pas?

Pour en revenir au bel *Orondate*, il tomba amoureux de l'amie de Mme de Saint-Géran et on commençait d'en parler, quand la chose fut ébruitée tout d'un coup par Mme de Choisy, un jour qu'étant allée visiter Mme de Fiesque (1), il lui prit la fantaisie de monter chez *la Divine* (Mlle d'Outrelaise) qui logeait au-dessus ; en y arrivant, elle fit fuir un couple qui s'entretenait à voix basse et de très près. Mme de Choisy reconnut bien la jeune fille qui était Mlle de Bellefond ; pour le galant, elle ne le put voir, car il s'enfuit, mais elle fit dans le salon de Mme de Fiesque, une description si élogieuse du peu qu'elle en avait vu, que tout le monde tomba d'accord pour dire que cet homme ne pouvait être qu'*Orondate*; d'ailleurs, on le savait très amoureux, et il épousa bientôt Marie de Bellefond, qui était fort jolie, mais sans le sol, tous deux de bonne famille, surtout Marie qui tenait à celle du maréchal de Bellefond et aux Saint-Géran par les Aux Épaules de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie. Le comte et la comtesse de Saint-Géran qui aimaient tendrement Marie, et qui furent toujours fort généreux, baillèrent une somme de 12000 livres aux époux le jour de leur mariage, et leur consentirent une somme de 40 000 livres, payable après leur mort, au cas qu'ils mourraient sans enfants. Cette donation fit beaucoup parler les ennemis du Gouverneur du Bourbonnais.

— Comment, disaient-ils, le comte et la comtesse de La Guiche Saint-Géran purent-ils promettre 40 000 livres après leur mort au cas qu'ils mourraient sans enfant, puisqu'ils feignent d'avoir retrouvé le leur et qu'ils mènent si grand bruit autour de cette trouvaille ?

(1) Sur la comtesse de Fiesque, maîtresse du chevalier de Grammont, voir Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*.

Le comte et la comtesse de Saint-Géran servirent donc de famille à Marie de Bellefond, orpheline. La duchesse de Montmorency, qui s'était retirée après l'exécution du duc au couvent de la Visitation à Moulins (1), en sortit pour venir signer le contrat ; la duchesse de Ventadour le signa aussi. Tout cela était fort beau, mais ne donnait pas un sol aux nouveaux époux, car ils ne pouvaient mettre en commun plus de 30 200 livres (2) à prendre sur la succession de M. de Bellefond, et la moitié du petit bien de Villars à Condrieu déjà tout chargé d'hypothèques. Heureusement pour les époux, M. et Mme de Saint-Géran avaient pensé à eux, comme on l'a vu. Le mariage fut heureux. Mme de Villars qui « roucoulait comme une colombe » (3), « savait bien aimer » (4).

Il ne faut pas croire toutefois que la beauté d'*Orondate* cessât jamais de lui procurer des galanteries ; après son mariage, tout comme avant, les dames ne se découragèrent point et le recherchèrent tout autant, les jolies et les laides aussi.

Mmes de Gondran et de Gouville furent parmi les plus jolies, et la première parmi les plus galantes. C'était, cette Gouville, la fille du contrôleur des Gabelles, un avocat qui se nommait Bigot de La Honville (5). Elle fut célébrée par ses amis sous le nom de Lolo et se nommait Charlotte. Elle inspira des couplets comme ceux-ci :

Quand Lolo se mouche sur ma manche
J'en suis le dimanche...
... Car ma Lolo ne mouche ni ne crache
Rien que le jasmin.

Elle eut avant son mariage une intrigue avec la Roche-Giffard qui se continua encore après ; elle en eut bien d'autres. Le marquis de Sévigné fut tué par d'Albret en duel, et c'est la Gondran qui en fut cause ; on parla aussi de La Case et de l'abbé de Sainte-Croix, et de l'abbé d'Aumale, et de Romilly... on voit la liste : elle est longue. Mme de Gondran, fort belle et galante, fut bizarre autant que galante et audacieuse.

(1) 1632.

(2) Vogüé, préface déjà citée. Le mariage fut béni le 24 janvier 1651 par le curé Sauldoyer.

(3) Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, déjà cité.

(4) Mme de Sévigné, *Lettres*, vol. II, p. 280.

(5) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, déjà cité.

Elle fut tôt débarrassée de son époux, qui supporta tout, puis eut le bon esprit de renoncer à ce tout, au bout de peu d'années.

Mme de Gondran « buvait comme un templier », et faisait des orgies qui la rendaient souvent malade ainsi que ses amies. Elle avait des fantaisies. Un jour, il lui prend l'envie de changer de chemise. C'était en été, — et elle en change devant un homme qui lui rendait visite dans son salon pour la première fois (1). Une autre fois, elle est malade au lit, mais elle voit sa garde accroupie devant le feu : cette vue la divertit, une envie la prend, elle se lève, donne une bourrade à la garde qui roule par terre, puis va vite se recoucher. Lorsqu'elle fut veuve, elle mena une vie si sérieuse qu'on la put croire convertie. C'est elle qui disait : « Je ne comprends pas comment on peut s'ennuyer, quand on sait faire du point d'Espagne... J'aime ma liberté, non pour vivre dans le libertinage, mais pour pouvoir me coucher sur mon lit quand il me plaît. N'y a-t-il pas du plaisir à pleurer tout son saoul, quand on a été quinze jours sans pleurer (2) ? » Tout cela est bel et bien, mais Lolo n'aurait eu garde, malgré ces mines et ces paroles sensées, de renoncer aux plaisirs de l'amour, et quoiqu'elle prononçât de telles paroles, Mme de Gondran préférait le bel *Orondate* à tous les points d'Espagne du monde. Malheureusement, il advint que Mme de Gouville le trouvait aussi fort à son goût, et que les deux dames se jalousèrent; cela amena des brouilles. Pour Mme de Gouville, elle était la femme de Michel d'Agouges, marquis de Gouville, sœur du fameux Tourville, et aussi jolie que sa rivale. Elle faisait partie de la maison des Princes et logeait à Chantilly ainsi que sa mère, Mme de Tourville; elle accompagna donc Mme la Princesse avec les autres dames de la maison quand elles partirent toutes ensemble pour Montrond, avec le jeune duc qu'elles avaient habillé en fille, afin de dépister les soldats du Roi. De Montrond on fut en Guyenne et les galanteries allèrent leur train, malgré les inquiétudes et les dangers du voyage. La Gouville traînait après elle les cœurs de MM. de Jessac, de Meille, de Lorges et de Guitaut... Ce dernier qui avait quelques chances, malgré les attaques de ses rivaux, disait que ces attaques-là « lui profitaient au lieu de lui nuire. »

(1) Talleman des Réaux, *Historiettes*, déjà cité, vol. V, p. 478.
(2) Mémoires de Lenet. vol. LIII, p. 112. 39.

Mme de Gouville était fort recherchée et recevait agréablement ses amis. M. Loret a fait à son propos chanter sa fameuse « Muze ».

En un logis de la ville,
Sçavoir chez la belle Gouville,
Dimanche un ballet l'on dansa,
Qui pour rare et joly passa...

On y vit des femmes fort belles
Et mesmes fort spirituelles;
Mais on peut dire avec raizon
Que la dame de la Maizon
Par ses grâces particulières
Ne cédait point à leurs lumières (1)...

Donc, pour faire bref, la Gondran croyant que Villars lui préférait cette dame, s'en fut dire à Mme de Villars que « son mari s'était épris de cette huguenote ». Marie, qui était folle de son époux, en eut une si grande peine qu'elle resta après cela trois jours sans manger. En vain la pressait-il, elle ne voulait rien dire, mais comme une femme ne résiste pas longtemps aux questions d'un amant que la passion rend éloquent, elle confessa enfin son chagrin à *Orondate*, et celui-ci fort ému à son tour lui déclara : « Je ne la verrai plus. » Voyant comme il en usait avec elle, Marie se rapprocha de la Gondran, et tout finit par s'apaiser (2).

Personne d'ailleurs ne semblait plus séduisant dans sa jeunesse que Marie de Bellefond : dès qu'on l'avait vue, elle plaisait. Elle plut fort à la reine Christine de Suède, lorsque celle-ci vint à Paris pour la première fois ; la Reine la cajola tant qu'une si grande faveur excita la curiosité des dames (3) de la cour qui ne la connaissaient point et qui, toutes, la voulaient voir après cela. Car la reine Christine, toute bizarre qu'elle était, avec sa perruque de travers et ses bottes, fut l'enfant gâtée de Paris lorsqu'elle y vint en 1652. Elle y fit d'abord une entrée pompeuse, ce qui plaît toujours à la canaille, qui, outre le plaisir de la vue, espère encore tirer pied ou aile des foules pressées et distraites, et gagner là quelque occasion oubliée.

(1) Loret, *Muze historique*. Lettre du 28 juillet 1655.

(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, vol. V, p. 483.

(3) Mme de Saint-Ange entre autres qui avait de si grandes prétentions à la beauté et fut si furieuse quand elle vit sa rivale. Voir Tallemant (déjà cité).

La Reine, donc, parut montée sur un cheval blanc très grand, très beau, qui était tout coiffé de plumes blanches dont l'ombre s'agitait gracieusement sur son front à chaque mouvement de tête qu'il faisait. Ce cheval était véritablement habillé de velours cramoisi, recouvert de broderies et de franges d'or et d'argent; que l'on se figure l'éclat de cette parure lorsque la Reine, en tête de son cortège, passa au grand soleil, — il faisait heureusement fort beau temps, — sur le Pont Neuf. La Reine avait des pistolets à l'arçon de sa selle, une jupe d'or, des plumes noires au chapeau, elle agitait sa canne en passant au milieu de la foule « d'archers et de notables », de soldats en armes, de duchesses, de gens d'église, de chevaux, de carrosses et de mendiants (1).

Mais il faut bien revenir au procès de M. et Mme de Saint-Géran contre les gens qu'ils soupçonnaient d'avoir été assez criminels pour leur dérober leur nouveau-né. Comment avoir la preuve qu'on le leur avait rendu en la personne d'Henry de Beaulieu? La Pigoreau soutenait qu'elle était la mère, et que cet enfant avait été « nourri de ses mamelles pendant deux ans, » et qu'elle ne l'avait quitté que pour le faire monter à l'âge de quatre ans et demi, en 1643, dans le carrosse de la gouvernante du Bourbonnais. Voire.

Or, il arriva qu'un homme nommé Sequeville était venu dire à la comtesse vers les années 1652 ou 1653, qu'un enfant avait été baptisé à Paris en 1642, et que la Pigoreau, justement, avait beaucoup de part à cet événement. On apprit aussi que l'enfant indiqué par ce Sequeville avait été nourri à Torcy en Brie, village tout proche de Meaux. Aussitôt le comte de Saint-Géran et la dame sa femme obtinrent un arrêt qui leur permit d'informer devant le juge de Torcy. Il est bien entendu que les ennemis du Gouverneur et de son épouse accusèrent aussitôt ce Sequeville d'être « un vagabond débauché et ruiné ».

L'affaire se compliquait et devenait par le même temps plus limpide : elle se compliquait, parce que chaque jour voyait naître des témoins nouveaux qui ne disaient pas tous de même; elle devenait plus limpide, car on allait savoir avec l'aide de MM. les juges la vérité sur l'enfant de la Pigoreau, que deux mères se disputaient à la fois.

(1) Voyez Extraordinaire de la *Gazette* du 12 septembre 1652.

Le septième de septembre, il fut fait une information à Torcy en Brie (1653) et le 14 d'octobre, un arrêt fut rendu pour adjoindre la Beaulieu aux poursuites. Chaque mois il est à remarquer que l'on entreprend des instructions, récolements et confrontations nouvelles pour cette affaire ; en 1654, voici le 12 de janvier, et le 26 du même mois, l'interrogatoire de Françoise et Michèle Quinet, obtenu par un arrêt de la Cour ; le 24 d'avril, c'est le fils de la Goliard qui est interrogé, le 21 de mars, il y a une information à Moulins, le 8 de juillet, à Usson, le 17 de juillet, un procès-verbal de perquisition, le 22 d'août, un arrêt obtenu à leur tour par les Quinet, demandant à être reçues opposantes, etc., etc.

S'il est juste de mentionner cette procédure pour l'exactitude des événements qui composent l'affaire Saint-Géran, il serait fort peu divertissant de s'y trop attarder. On doit dire pourtant, en résumant jusqu'à ce point cette célèbre cause, que trois faits principaux furent contestés à la comtesse de Saint-Géran dans le détail de la discussion :

1° Qu'elle eût jamais été grosse d'enfant;

2° Que son enfant lui ait été volé;

3° Que l'enfant ramené en Bourbonnais par Beaulieu et soi disant le fils Henry de la Pigoreau, fût son propre fils.

Toutes les autres questions soulevées viennent des premières, qui en sont la source.

Pour le premier point, on n'a pas oublié les témoignages et les attestations des dames pendant la grossesse, — tout le Bourbonnais défila en ce moment à Saint-Géran de Vaux, — sans compter les remarques des servantes, et des valets. Pour ce qui est de l'enfant volé, il y eut des dépositions de diverses personnes que nous donnerons ci-dessous, et par les informations de Torcy, on connaitra si l'enfant Henry de Beaulieu est bien celui qui fut allaité dans ce village, et le même qui revint avec la Gouvernante dans son carrosse en Bourbonnais au cours de l'année 1643.

En ce qui concerne le deuxième point, le vol :

Voici les dépositions de quelques personnes qui disent avoir rencontré Beaulieu dans la nuit du 17 au 18 août 1641.

— Déposition de Jacques Carmé, concierge de Saint-Géran, Jean Rosière meunier, Pierre Girard, et Claude Bailly, auxquels on a fait dire que Beaulieu avait enlevé un enfant dans

une corbeille au mois d'août 1641 et qu'il passa par une des portes du parc (1).

Réponse : 1° Ces témoins n'ont pas dit si c'était un fils.

2° Ils ne disent point à qui était cet enfant, et si c'était celui de l'intimée, car il pouvait être à un autre;

3° Qu'il fallait limiter le jour, et il ne suffit pas d'avoir dit que c'était au mois d'août;

4° Si Beaulieu avait fait cet enlèvement, il lui était facile de bien cacher l'enfant sous son manteau ou une casaque, et il n'eût été assez brutal pour l'exposer aux yeux de tous les domestiques qu'on a fait déposer;

5° Si ces domestiques ont vu l'enlèvement de l'enfant de leur maîtresse au temps même que dans le mois on disait qu'elle était en couches, ils devaient révéler ce crime...

Cette dernière réponse est assez bonne, mais on sait comment sont les valets; leur esprit est lent; Beaulieu était pour eux un homme bien important : comment jeter sur lui le soupçon? et peut-être eux-mêmes n'ont-ils pas soupçonné Beaulieu en ce moment-là d'être un grand criminel?

Une femme, Jeanne Prud'homme, dite la Normande, déposa qu'elle avait ouï dire aux femmes de chambre de la Bouillé qu'on avait sorti un enfant du château de Saint-Géran, que le disant aussi à Louise Goliard sage-femme, elle lui répondit : « Ses filles ont la langue longue, je les ferai bien taire si elles se mêlent de parler de cela; s'il est sorti un enfant du château, ce n'est pas madame qui l'a fait. »

Marie Meslier, au mois d'août, gardant ses brebis, vit un gentilhomme à cheval venant de Saint-Géran, portant un enfant nouveau-né dans une corbeille, l'entendit crier et sur ce que le cavalier lui demanda une nourrice, elle lui en enseigna une dans le village, où il fit donner du lait à l'enfant (2).

Réponse : 1° Elle ne marque le jour du mois, ce qui rend le témoignage trop vague;

2° Elle ne nomme pas le cavalier, et ne dit pas que ce soit Beaulieu : or il peut se faire que dans l'étendue d'un mois on ait passé, et porté d'autres enfants en nourrice;

3° Ne dit non plus que l'enfant était fils ou fille;

(1) Bibl. Nat. Fonds Clerembault, 780. Suite du fm. pour Mme la duchesse de Ventadour, déjà cité.

(2) Information de Cusset.

4° La Meslier était une pauvre fille des Escherolles, à une petite lieue du château, qu'on a gagnée facilement avec de l'argent.

— Preuve de ce que Claude Gautier dit, suivant le factum, que sa femme donna du lait à l'enfant, que celui qui le porta passa la rivière à Port de la Chaize, s'étant arrêté chez Boucaud, cabaretier audit lieu.

— Réponse : On n'a pas nommé le cavalier, pas dit quel était le sexe de l'enfant, etc., que le pauvre laboureur des Escheroles était sous la portée du canon de la place, c'est-à-dire sous le pouvoir de l'intimée, Gouvernante du pays, etc.

A la déposition de Paul Boithion, le charretier de Gannat en Auvergne, qui a dit qu'il avait rencontré sur la route près le village Du Cheix « un cavalier portant sous une grande casaque un enfant emmailloté, et que l'hôtesse du lieu lui donna du lait et le remua (1), » les adversaires répondent que Beaulieu n'a pas été nommé, qu'il ne portait pas une casaque, au contraire (?) que personne n'a parlé du sexe de l'enfant, etc... » Mauvaise défense : un cavalier qui boit au cabaret avec un charretier ne lui donne pas toujours son nom ; d'ailleurs, celui-ci en avait dit assez pour qu'on le pût reconnaître par la suite, car il s'était montré pendant tout le voyage un intolérable bavard.

Grâce au comte et à la comtesse de Saint-Géran dont la constance ne se démentit pas au cours de toutes ces longues années, l'affaire ne chôma guère, mais la justice est lente. Parfois les plaignants s'impatientaient : on possède une lettre du gouverneur du Bourbonnais adressée au magistrat Achille II de Harlay, le suppliant de ne le point oublier. M. Ménardeau, rapporteur de l'affaire, réclamait les conclusions de M. de Harlay :

« Monsieur,

« Je venais vous supplier très humblement d'avoir la bonté d'envoyer vos conclusions sur mon affaire à M. Ménardeau, qui en est rapporteur. Il ne veult point y travailler sans les avoir, et dit, monsieur, que c'est la première pièce qui doit voir (*sic*). Vous m'avez fait l'honneur, monsieur, et à madame de Saint-Géran, de nous dire que, dès qu'il serait nécessaire, vous les donneriez, nous vous conjurons au nom de Dieu, monsieur, d'avoir cette

(1) Information de Saint-Pierre le Moutier. 18 février 1659.

charité. Nous avons obtenu le bureau pour les jours après la Saint-Martin. Il n'y a pas trop de temps à M. le Rapporteur pour la voir. Il ne la verra point qu'il n'ait les conclusions. Ainsi, monsieur, ma fortune et ma destinée sont entre vos mains. Puisque vous avez la bonté de les faire, ayez encore celle de les envoyer, (ce) sera la dernière obligation que vous aura, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« La Palisse (1). »

Achille II de Harlay était puissant, fort bien en Cour, d'ailleurs savant jurisconsulte, par-dessus le tout bon lettré, avec cela sachant se faire craindre. Il eût été pour M. de Saint-Géran un allié d'importance... Mais rien ne pouvait être moins abordable que ce petit homme maigre, avec son regard perçant et ses mots aussi perçants que son regard. On a fait un volume de ses traits. Il n'était point aimé ; admiré, c'est autre chose, et encore il le fut de loin. Sa carrière fut belle, il pouvait ne la devoir qu'à ses mérites qui étaient grands, il y joignit la diplomatie d'un diable, des courbettes et des révérences sans fin.

Voici un mot que M. de Harlay lança à ses conseillers, un jour qu'il les trouva parlant trop haut pendant une audience : « Si ces messieurs qui causent ne faisaient pas plus de bruit que ces messieurs qui dorment, cela accommoderait fort ces messieurs qui écoutent. »

Achille de Harlay succéda à M. de Novion (2), en 1689, comme premier président au parlement de Paris. Au temps de la Maintenon, le Roi ne jurait plus que par lui, et il y eut à cela des raisons. Devenu vieux, Achille II eut une attaque d'apoplexie, mais s'en releva bien. Comme on le saigna quatre fois de suite pour le soulager, on lança dans Paris cette épigramme :

Ne le saignez pas tant, l'émétique est meilleur :
Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'humeur (3).

Si les magistrats se montraient parfois réservés vis-à-vis de l'affaire Saint-Géran, la Providence n'abandonnait pas le Gouverneur du Bourbonnais. On lira plus loin comment elle lui vint en aide par le témoignage de la dame de Sanzay, veuve du

(1) Lettre autographe. Collection Godefroy, 274, folio, 41. Bibliothèque de l'Institut.

(2) Saint-Simon, vol. I, p. 141.

(3) Lettres de Mme de Sévigné, 29 juillet 1695, vol. X, p. 301-39.

comte de Montafillon, qui fut instruite du rapt de l'enfant présumé fils du sieur de la Guiche, d'une manière où il est impossible de ne pas découvrir une intention divine. Voici cet acte :

« Messire Jean du Tillet, rapporteur dans une addition d'information, a entendu dame Gabrielle de Sanzay, veuve de feu Mre Toussaint de Rosnadec, comte de Montafillon, âgée de quarante-quatre ans et neuf mois, demeurant rue Saint-Lambert, paroisse de Saint-Sulpice (cette dame est un témoin produit par le sieur de La Guiche), après serment par elle fait de dire la vérité :

« A dit qu'en l'année MDCLII et à peu près le temps de la journée de Saint-Antoine, étant logée en une maison du nommé Pigoreau, père de la demoiselle de Beaulieu, lequel Pigoreau... sous le prétexte de voisinage et de ce que la dite déposante était son locataire, venait assez souvent la visiter, et que, une fois entre autres parlant de M. et Mme de Ventadour, de Mme de Saint-Géran, luy voulut faire entendre qu'il y avait quelque différend entre eux, sur le subjet d'un enfant que Mme de Saint-Géran disait lui appartenir, luy exagérant cette affaire comme une chose assez étrange, de laquelle la déposante n'ayant aucune congnaissance, par curiosité, lui demanda ce qu'il voulait dire, dont ledit Pigoreau, surpris, lui demanda s'il était possible qu'elle n'eût point de congnoissance de cette affaire qui faisait assez de bruit; sur quoy la déposante luy dit qu'elle n'en avait point entendu parler... sur quoy ledit Pigoreau lui dit qu'il y avait eu un domestique en la maison dudit sieur comte de Saint-Géran appelé Beaulieu, beau-frère de sa fille, lequel ayant aydé à soustraire un enfant mâle, duquel ladite dame de Saint-Géran avait accouché, et que ledit Beaulieu avait donné à Mme de Beaulieu sa fille pour la faire nourrir... que deux ou trois ans après, ledit Beaulieu avait demandé à Mme de Saint-Géran place dans son carrosse pour ramener ledit enfant au pays pour le faire nourrir chez luy, comme enfant du deffunt Beaulieu son frère, et de ladite Pigoreau sa femme ; sur quoy, la déposante lui demanda comment il était possible que l'on puisse faire passer cet enfant pour appartenir à la Beaulieu, à quoy ledit Pigoreau répartit que cela était bien facile, parce que la Beaulieu sa fille était accouchée d'un enfant à peu près de l'âge de celuy dont elle a parlé

cy-dessus, et ainsi il était bien facile de faire passer cet enfant du même âge pour celuy de sa fille... : la déposante s'informant de la façon par laquelle Mme de Saint-Géran avait eu quelque congnoissance de son enfant, il dit (Pigoreau) qu'il ne sçavait si Beaulieu en mourant en avait déclaré quelques choses. Mais que sur le bruit qui s'en était découvert, on avait fait emprisonner leur sage-femme... qu'enfin, elle avait dit (la sage-femme) que Mme de Saint-Géran avait accouché d'un garçon et que le même enfant qui était chez Mme de Saint-Géran, sous le nom de Beaulieu, était celuy dont elle l'avait accouchée... Pigoreau lui fit assez congnoistre qu'il n'approuvait pas la conduite de sa fille en cela.

« Lecture faite, a persisté et a signé :

« GABRIELLE DE SANZAY (1). »

Toutes ces dépositions semblent bien établir que l'enfant élevé par la Beaulieu n'était pas le sien. Mais il faut revenir maintenant à l'instruction de Torcy, qui donna à l'affaire des lumières bien nouvelles et aussi bien terribles pour les coupables, en admettant encore une fois que toute cette affaire ne soit pas l'invention monstrueuse de l'imagination. A partir du jour où, à propos de Torcy, la Pigoreau est citée au procès, cette femme sortira de l'obscurité et jouera un grand rôle. Elle grossira le nombre des adversaires du comte et de la comtesse de Saint-Géran en réclamant l'enfant comme étant le sien, elle soutiendra du même coup les prétentions des Bouillé, Ventadour et du Lude (la marquise de Bouillé avait en effet marié sa fille unique, Renée de Bouillé, au comte du Lude) ; cette dame devint par la suite, comme il est naturel, héritière des revendications maternelles. Puisqu'il est question ici encore une fois de cette Bouillé, il est bon de rappeler que, sans le premier juge qui fut chargé de cette affaire, le gouverneur du Bourbonnais n'eût pas épargné sa sœur, et eût demandé sa mise en accusation, tant il la croyait coupable, car, si la matrone était coupable, la marquise l'était plus qu'elle. On ne peut deviner qui conçut l'idée infernale qui s'empara de tous ces personnages ; mais si les soupçons du comte et de la comtesse étaient fondés, que dire de la sœur d'un grand seigneur qui

(1) Arch. Nat., X, 2 b, 1250.

s'allie à une pareille guenipe, dans le dessein de faire disparaître un nouveau-né, son neveu, héritier d'une si grande et si noble famille?

Voici ce qu'on apprit concernant la Pigoreau, d'après les interrogatoires de l'instruction conduite par MM. du Tillet et Menardeau, rapporteurs en cette Cour de Paris. Jacques de Beaulieu, feu le maître d'hôtel du comte de Saint-Géran (qui aurait en 1641 enlevé l'enfant), était fils d'Adam de Beaulieu, gentilhomme, et de demoiselle Charlotte d'Ermonville. Ce Jacques eut un frère nommé Henry écuyer, d'abord capitaine au régiment de Mont-Pérou, puis aussi maître d'escrime et tireur d'armes. Il épousa, le 26 janvier 1637, demoiselle Marie Pigoreau, en l'église de Saint-Médéric à Paris. Deux enfants mâles naquirent de ce mariage : l'aîné, Anthoine, qui fut baptisé le 10 décembre la même année, et tenu sur les fonds par M. de Morangis, conseiller d'État; le second Henry (1), né posthume, son père ayant été assassiné au mois de juin 1639, à Paris, laissant sa femme grosse. Elle accoucha le 9 août. Le lendemain 10 août, l'enfant était baptisé. Son parrain fut Jacques de Beaulieu, son oncle, qui s'était trouvé en cette ville de Paris, et Pierrette Daufin fut la marraine, femme du sieur Petit, notaire au Châtelet. Le baptême fut en l'église Saint-Gervais, la demoiselle de Beaulieu habitant alors rue du Roy de Sicile, avec un nommé Bernard de Mantes, maître à danser; « étant une chose assez ordinaire que les maîtres d'escrime se logent chez les maîtres à danser, parce qu'on apprend ordinairement ces exercices ensemble. Les maîtres d'escrime tiennent les salles basses, et les maîtres à danser se logent au premier étage. »

La demoiselle de Beaulieu nourrit son fils posthume pendant la fin de l'année 1639, toute l'année 1640, et une partie (environ quatre ou cinq mois) de l'année 1641, « ce qui fait vingt ou vingt et un mois, qui est un temps que les garçons tètent pour l'ordinaire »; elle le sevra ensuite, et l'éleva jusqu'au mois d'octobre 1643. Puis elle quitta la rue du Roy de Sicile pour aller habiter chez ce Portefin passementier, dont il a déjà été parlé, rue des Lombards (2), avec ses deux enfants; elle demeura depuis octobre 1643 rue Troussevache, fort pauvre, et désirant

(1) L'extrait de baptême produit sous la cote MN de l'inventaire des appelants.
(2) Paroisse Saint-Jacques de la Boucherie.

se décharger tout à fait de l'un d'eux. C'est pourquoi, lorsqu'elle vit Beaulieu, en cette même année repartir pour le Bourbonnais avec ses maîtres, elle lui proposa de prendre avec lui Henry son plus jeune fils.

Toutes ces explications ne prouvent pas que le petit Henry de Beaulieu fût né La Guiche Saint-Géran, certes; mais si l'on apprend qu'Henry de Beaulieu, fils posthume de la Pigoreau, a décédé chez sa mère en 1641, et que ladite Pigoreau reçut des mains de son beau-frère, cette même année, l'héritier des seigneurs du Bourbonnais, lequel elle fit passer pour ce fils décédé en lui donnant son nom et son état, on commence alors de comprendre le rôle odieux que joua après la Goliard, la Pigoreau dans cette famille du gouverneur. On eut connaissance de toutes ces choses-là petit à petit, comme il est naturel.

Pour la mort d'Henry de Beaulieu, ce fut comme toujours, des témoins inattendus qui en firent la preuve. C'est une dame Gilberte Damoncourt, femme de messire Antoine Boullen, seigneur de Morangis (parrain d'Anthoine de Beaulieu), « conseiller du roy, et directeur de ses finances » qui apporta la meilleure.

Cette dame connaissait de longue date le ménage de la Pigoreau femme Beaulieu, et savait beaucoup de particularités sur cette dernière, l'assassinat de Jacques de Beaulieu par exemple, la naissance de l'enfant posthume, Henry, appelé aussi Hendridon, puis la mort de cet enfant. Le sieur de Morangis, son époux, lui amena un jour le fils aîné de la Pigoreau, Anthoine (Mme de Morangis n'avait pas vu cette femme « depuis les guerres de Paris »), pour essayer de le mettre page en quelque lieu, et enfin l'intéresser à l'enfant. Peu après, la dame de Morangis vit Mme de Saint-Géran, et se souvenant des recommandations de son mari, proposa ce jeune homme à la comtesse : « C'est le fils d'un pauvre gentilhomme vilainement assassiné, nommé Beaulieu, dit la dame de Morangis, qui n'avait ni sou ni maille; sa femme n'a plus que cet enfant à placer, *l'autre étant mort déjà.* » A ces paroles, voilà Mme de Saint-Géran hors d'elle! « Comment! le fils posthume de la Pigoreau est défunt? Qui donc alors est le bel enfant qu'elle a emmené dans son carrosse, qu'elle élève et chérit elle-même comme son fils? » Elle presse Mme de Morangis, qui ne sait rien de plus que « le second fils de la Beaulieu est mort », mais de cela elle est sûre. Mme de Saint-Géran se met à ses genoux :

« Vous le direz, vous le répéterez, et tout ce que vous savez aussi ? » Alors, Mme de Morangis fait venir la demoiselle de Pontarmé (qui connaît qu'Henry de Beaulieu est mort), et elle lui demande tout de go, sans que l'autre se doute de rien, « s'il y a longtemps qu'elle n'a vu la Pigoreau » ? La demoiselle répond qu'elle n'avait point vu cette femme depuis la mort de son second fils. Jamais décès ne causa, c'est certain, plus de trouble dans le cœur d'une femme, que celui-là n'en causa dans celui de la dame de Saint-Géran.

« Si mon fils est mort, s'écriera plus tard la Beaulieu, que la comtesse de Saint Géran le prouve ! Sur les registres de l'église Saint-Jacques la Boucherie, on ne voit pas d'acte de décès d'Henry de Beaulieu ; il demeurait pourtant sur cette paroisse, rue Troussevache, et auparavant rue des Lombards... » Mais y demeurait-il ? n'était-il point mort déjà ? D'ailleurs, la Beaulieu fit-elle constater le décès ?

« L'enfant baillé par moi, dit-elle encore à la Gouvernante, parlait de toutes choses, courait et allait seul par les rues, montait seul en carrosse... L'enfant de l'intimée alors eût eu deux ans ! En 1649, Henry allait aux Jésuites en cinquième à Moulins, apprenait l'arithmétique, la danse, les armes... l'enfant de l'intimée aurait eu huit ans et n'eût pu tenir un fleuret. » Ce sont là raisons bien fortes, il faut l'avouer. Pourtant une Marie Mignot, sage-femme de la ville de Paris, vient dire qu'elle a toutes raisons de connaître la demoiselle de Beaulieu, puisque c'est sa mère à elle Mignot, sage-femme aussi, qui a accouché cette Beaulieu d'un fils posthume ; quelque temps après, cet enfant est mort. C'est sa mère qui le lui a dit, un jour qu'elle revenait de visiter la Beaulieu, justement à propos de cette mort, et que la Beaulieu en était très affligée... Magdeleine Fepou et Jacqueline de la Jarry en disent autant à M. Menardeau ; « environ l'année 1643, elles ont ouï dire à la dite Beaulieu, de laquelle elles étaient proches, qu'un enfant qu'elles lui voyaient nourrir qui était beau, blond, le visage plein était un petit Bernard d'un grand seigneur qu'on lui avait confié (1). »

« C'est un autre enfant, celui qu'à vu La Jarry, » répond la Pigoreau, qui n'est jamais à court, un enfant qu'elle « nourrissait au temps de Beaulieu, lors demeurant rue de la Croix-

(1) Information de M. Ménardeau 13 juillet 1657.

Blanche contre le cimetière Saint-Jean, ce n'est pas ce Bernard ! »

Or la Beaulieu (née Pigoreau) avait une petite servante, pour l'aider; une servante dira-t-on? elle n'était donc point si pauvre? Hélas! dans ces temps, une petite Denyse Pesefin ne se payait guère plus de 30 à 40 écus par année, et celle-ci pouvait soulager la Beaulieu, qui, par son nourrisson, eut quelque argent, comme il est juste.

La petite Denyse Pesefin n'était guère âgée dans ces années-là que de douze à treize ans, elle s'occupait de tout et en particulier des enfants. Or, elle se souvient très bien qu'elle a servi treize ou quatorze mois chez cette Pigoreau. Il y avait là deux enfants, l'un Anthoine de poil noir, l'autre Hendridon qui était beau et blond. Elle entendait sa maîtresse se plaindre, dire qu'elle était en nécessité, mais qu'elle n'était en peine que de pourvoir Anthoine, car, pour l'autre, la comtesse de Saint-Géran s'en chargerait. Hendridon, à l'époque, pouvait bien avoir vingt mois. La petite servante a porté cet enfant, elle s'en souvient bien, deux fois à l'hôtel de Saint-Géran accompagnée de sa maîtresse ; s'il avait été plus lourd, elle n'aurait pu le porter, remarque-t-elle. Pigoreau disait qu'il fallait que le maître d'hôtel le prît et le donnât à la dame de Saint-Géran, ce qui fut fait peu de temps après. L'enfant, quand il fut rendu, pouvait avoir deux ans et neuf mois. Elle dit d'autres choses encore ; c'est une petite futée, cette Denyse; elle a bien remarqué que le maître d'hôtel Beaulieu parle en secret à sa belle-sœur, quand il la vient visiter. Un jour, voyant que Hendridon va partir, elle dit à la Pigoreau : « Quel dommage ! il vaudrait mieux bailler l'autre qui est plus vieux. » Mais la Pigoreau dit non, qu'il fallait que ce fût celui-là. Denyse a-t-elle écouté aux portes? Certes, puisqu'elle a ouï à diverses reprises que, pendant les entretiens secrets de Beaulieu et de la Pigoreau, il est prononcé le nom de Saint-Maixant, et elle dit aussi qu'étant en place, sa maîtresse, en mal d'argent, l'envoyait en quérir chez un épicier, le sieur Raguenet, et « on lui donnait ce qu'elle demandait ». Un épicier? encore un témoin.

Ainsi petit à petit on saura des lambeaux de cette histoire, et on en reconstituera peu à peu la trame. Qui donc est cet épicier? Ce Raguenet a de l'argent, et pour la Pigoreau? autant qu'elle en veut? Eh bien ! c'est le gendre de Raguenet qui va éclairer ces nouvelles ténèbres. Ce gendre se nomme Thiony, il

est messager et marchand tapissier de la ville de Paris. Le sieur Pigoreau, père de la demoiselle, allait visiter Raguenet, il « fréquentait » chez lui. « Peu de temps après la mort de Beaulieu (le maître d'hôtel), une somme de 1 700 livres est déposée entre les mains de l'épicière au nom de la Pigoreau », laquelle envoie quérir l'argent en plusieurs fois.

Donc, il y a chez ce Raguenet un trésor déposé pour les besoins de la Pigoreau et de son nourrisson; elle y peut plonger tout à son aise et personne ne lui refuse rien. En cela, mais en cela seulement, cette histoire est semblable à un conte de fées. La Pigoreau, c'est Aladin, et Raguenet l'épicier, c'est la lampe merveilleuse. Mais un jour la lampe merveilleuse ne fournit plus d'or, et la Beaulieu, appauvrie, rend l'enfant.

Pour résumer, on sut après enquête que le septième jour de mars 1642, la Pigoreau, qui se dissimulait dans un confessionnal tout proche, avait fait baptiser en l'église de Saint-Jean de Grève un jeune enfant du sexe masculin, Bernard, *de père et mère inconnus*. Le parrain (à qui la Pigoreau bailla dix sols de récompense) se nomme Maure Marion et est porté sur l'acte de baptême comme étant « gagne-denier et serviteur de cette église » (en vérité fossoyeur); la marraine, « pauvre femme », se nomme Jeanne Chevalier, veuve de Pierre Thibourg. Voici l'extrait de baptême :

« *Le septième jour de mars a été baptisé Bernard fils de et de le parrain Maure Marion gagne-denier et serviteur de cette église; la marraine Jeanne Chevalier, veuve du feu Pierre Tibou. Lequel extrait je soussigné prêtre vicaire de ladite église certifie être véritablement conforme à l'original. Fait ce 23 avril 1653. Signé N. du Chesne* (1). »

Maure Marion, interrogé ensuite, dit que « ce fut le Sieur du Chesne, vicaire de ladite église, qui baptisa l'enfant, et que l'enfant (il s'en souvient) était grandelet ». Après le baptême, la Pigoreau l'emmena au lieudit de Torcy pour le faire nourrir, mais la première nourrice qu'on lui donna, une femme Paillard, tomba malade, et il fallut lui retirer le marmot; la Pigoreau lui dit « qu'elle en est fâchée pour elle, que si sa santé ne le lui avait pas défendu (de nourrir l'enfant) sa vie eût été gagnée pour le

(1) Registre baptistère de l'église paroissiale de Saint-Jean de Grève à Paris. fol. 69. Cet extrait est produit au Procès criminel.

reste de ses jours ». La seconde nourrice fut la veuve de Marc Seguin; on lui laissa l'enfant dix-huit mois; ensuite, la Pigoreau l'emmena, le sevra, et changea de quartier. C'est alors qu'elle vint demeurer rue Troussevache, où personne ne pouvait s'apercevoir de la fraude; toutefois, il faut bien confesser qu'en dix-huit mois un enfant change de taille et de visage, de telle sorte que nul ne le reconnaisse plus.

Un nommé Pierre Desheux, marchand à Paris, est venu dire que la Beaulieu a demeuré au logis du Chapeau Rouge rue Saint-Martin, « à la première chambre à la montée ». Y demeurant aussi et s'apercevant qu'il venait chez elle des gens qui ne voulaient pas être connus, Desheux et sa femme s'informèrent; ils apprirent alors que la Beaulieu était veuve depuis peu d'un maître en fait d'armes qui avait été assassiné; chargée de deux enfants, l'un lui appartenant, l'autre à elle confié par le maître d'hôtel d'une grande dame, lequel enfant la Beaulieu faisait nourrir aux champs, et donnait pour lui pension. Peu de temps après, l'enfant revint de nourrice, et le maître d'hôtel qui l'avait confié à la dite Beaulieu, se trouva chez elle dans sa chambre pour le voir, et le lui recommander de nouveau (1).

Mais, dira-t-on, si cet enfant Bernard, appelé plaisamment Hendridon par la Beaulieu, est celui du comte et de la comtesse de Saint Géran, il a dû être remis à cette femme, vers le début de septembre 1641, et voici que ce Bernard n'a été amené à Torcy qu'au mois de mars de l'année suivante?... Qu'est donc devenu l'enfant pendant ces longs mois? qui l'a allaité et soigné? Il est difficile de répondre à cette question; en vérité, on perd l'enfant de vue depuis le mois de septembre 1641 jusqu'au jour où à Saint-Jean de Grève il reçoit le saint baptême, ayant pour parrain un fossoyeur. Après cela, les témoignages abondent, et tout le monde s'en mêle.

On entendit dix témoins sans reproche confrontés à la Pigoreau; ce furent : Jean Seguin, Antoine Normand, Marie Chaussette, Gilles de la Tour et sa femme Anne Lambert, Robert Paillard, Claude Loison, les nourrices qui avaient nourri l'enfant, la logeuse qui hébergeait la Beaulieu, quand elle venait le voir, etc., etc. Tous ne reconnurent point Bernard, mais quelques-uns reconnurent la marque qu'il portait à son front

(1) Information de M. Ménardeau. Recolement et confrontation de M. du Tillet.

sous les cheveux : c'était la marque des doigts de la misérable Goliard, qui avait voulu tout d'abord, — on l'apprit par la suite, — tuer l'enfant à sa naissance. Ce qui est incroyable, c'est que celui qui fit enlever le marmot est précisément le même qui empêcha la Goliard de le tuer : Saint-Maixant, en effet, préféra garder Bernard vivant : il tenait ainsi la marquise de Bouillé prisonnière par le secret. Si la marquise, — sait-on jamais ? — faisait mine de le trahir, on lui rappellerait à temps que, sans elle, l'attentat n'eût jamais pu s'accomplir.

Il est certain que, depuis que le petit Bernard avait tété à Torcy le lait de la femme Paillard, puis celui de la femme Marie Séguin, il s'était écoulé bien des années, — quinze ! Les personnes qui l'avaient vu porté dans les bras ne pouvaient dire sans mentir qu'elles le reconnaissaient à coup sûr; mais elles dirent comment elles l'avaient vu en ce temps-là, et c'était : beau de visage, avec des yeux bleus, et les cheveux blonds. Toutes attachèrent beaucoup d'importance à ces cheveux blonds plutôt que noirs, car les deux fils de la Pigoreau, Anthoine et le défunt Hendridon, étaient noirs de cheveux et de peau. On l'avait bien vu à Torcy, car la Beaulieu vint au commencement visiter le nourrisson, accompagnée de ses deux fils, *tous deux bruns*. A la fin, Anthoine fut le seul qui accompagna sa mère, qui « pleurait amèrement la mort de son petit Hendridon ».

Quand la Beaulieu venait à Torcy, elle était avec un grand gentilhomme blond, qui portait d'habitude un habit gris et un manteau d'écarlate : c'était Bernard de Mantes, le maître à danser qui habitait la maison de cette fille à Paris. Mais l'homme ne voulait pas qu'on le connût à Torcy, et ne dit jamais son nom, ce qui piqua les gens, qui lui prêtèrent beaucoup plus d'attention qu'à tout autre, et ne l'oublièrent point.

Confrontée face à face avec tous ces témoins, ils ne manquèrent point de reconnaître fort bien la Beaulieu ; elle fut interrogée aussi sur les faits, mais elle nia tout ; elle nia d'avoir jamais été à Torcy et d'y connaître personne. « Une fois seulement, elle y vint avec sa tante », dit-elle, pour faire prendre l'air à celle-ci. (Mais c'est un peu loin de Paris pour aller respirer dans la campagne !) Jamais non plus « elle ne porta à Torcy un enfant pour être nourri », jamais elle n'en « retira aucun ». Ses enfants n'ont jamais tété d'autre lait que le sien, — (ses enfants, cela est possible, mais le petit « Henry »

est-il son enfant ?) Après avoir dit tout cela, la Beaulieu avoue que Guillemine de la Tour femme de Paillard, est sa commère, et aussi qu'une certaine Jeanne Chevalier (qui se disait marraine de l'enfant) (1), y vint, et, enfin, qu'elle avait donné ledit enfant à nourrir à la femme de Séguin (dans ce lieu de Torcy); elle ajouta même que Séguin lui-même, « était noir de teint et de cheveux, et mal entretenu ». Enfin, toutes les réponses de cette pécore se « contredirent et furent extravagantes ». Cela se passait au commencement de l'année 1657.

VIII

Pendant ce temps-là, en Bourbonnais, on se passionnait pour ou contre le Gouverneur de la province ou ses sœurs et nièces; les partisans du comte de La Guiche Saint-Géran étaient nombreux : leur cause occupait surtout les mères, car elles se disaient que pareil crime aurait pu se commettre dans leur maison tous les cupides et tous les méchants ne sont pas seulement chez les grands, et on voit partout en ce temps des voleurs d'enfants et des imposteurs. Le résultat de tout cela formait une grande agitation dans le pays. Certaines villes du Bourbonnais comme Gannat, ou la petite ville de Varennes, devenaient alors le théâtre de révoltes scandaleuses, de vengeances et de représailles qui s'exerçaient sur les ennemis du Gouverneur, leurs gardes, ou gens de leur maison. Des voies de fait étaient commises, qui amenaient l'intervention de la justice; — celle-ci fonctionnant souvent fort mal à propos, c'étaient encore des querelles et des batailles qui divisaient la province, et faisaient de pauvres victimes.

Vers la fin de l'année 1656, par exemple, Jean Bonnet, huissier audiencier en la généralité d'Auvergne à Riom, demeurant à Saint-Pourçain et pourvu d'une charge de sergent royal en la généralité du Bourbonnais à Verneuil, reçut du sieur baron de Boucé un arrêt de la Cour, rendu sur requête dudit Boucé (2) et portant décret de prise de corps sur les

(1) Voir l'acte de baptême de Bernard.

(2) D'après les archives du Bourbonnais, le maréchal de Saint-Géran avait acheté jadis plusieurs terres à la dame Suzanne de Boucé, épouse de Léonard de Banfle (1612 et 1616). Il ne serait pas surprenant qu'une vieille querelle existât, depuis ces ventes, entre les familles de Boucé et La Guiche.

nommés Poyvre, Billard et autres, pour les mettre en prison. Or, ces hommes-là appartenaient au comte de Saint-Géran et on le fit bien voir.

Jean Bonnet s'était fait assister de Jean Beaussier, huissier, Denis Nepveu, Aucher, Gorget, Pougny trompette, et cheminait en leur compagnie dans le bois qui précède la ville de Varenne (demeure des accusés). Ils allaient atteindre les moulins de Gayette, lorsqu'ils furent brusquement arrêtés par une troupe en embuscade qu'ils n'avaient point aperçue. Ils virent donc soudain une soixantaine d'hommes armés, de mine farouche et, au premier rang, ils reconnurent ce Poyvre qu'ils venaient arrêter, et aussi presque tous les habitants de la ville de Varennes, gardiens ou domestiques du sieur Saint-Géran... les nommés Dufort, Michel Marsan, Jehan Caliste dit Petit-Jean, Dufaix, Quesson, Garnier, Lespine, le procureur fiscal de La Palisse, Jean Gauthier, un chirurgien de Saint-Géran, et bien d'autres, tous armés jusqu'aux dents, lestes, et quelques-uns cavaliers. Ils étaient cachés derrière les bâtiments d'un nommé Aubert. C'était une embuscade. Ces misérables étaient armés de fusils, mousquetons, pistolets, épées et autres armes à feu. Dès qu'ils virent l'huissier et ses assistants, ils se mirent à crier : « Tue ! Tue ! c'est les signifieurs d'arrêts du Parlement ! »

Le pauvre Jean Bonnet faisait là bien piteuse figure, car il n'était point préparé à un semblable assaut, et ne possédait aucune arme. Les assaillants firent aussitôt une décharge de coups d'armes à feu sur lui et ses amis, et dans cette échauffourée, Jean Bonnet fut blessé à la tête d'une balle ; un de ses assistants, nommé Genest, eut aussi sa cavale blessée à la cuisse, puis les chevaux, ayant eu peur des coups de feu qui faisaient grand bruit dans la forêt, s'emportèrent et galopèrent fort heureusement du côté du château de Boucé, poursuivis par plusieurs de leurs ennemis. Jean Bonnet et Genest se réfugièrent au château, firent lever le pont-levis, et Jean se mit au lit pour se soigner. Il n'était pas au bout de ses peines ; deux de ses amis, tombés au pouvoir des assaillants, furent liés et garrottés : c'étaient Beaussier et Pougny ; ils furent amenés devant le château avec leurs ennemis, qui environnèrent ledit château de Boucé, comme pour en faire le siège. Bonnet, s'étant levé pour regarder par-dessus la muraille, fut fort épouvanté de voir le nommé Poyvre et aussi un homme que l'on appelait

Marchand, à la tête de tout ce monde, — une trentaine de cavaliers et quatre-vingts paysans; — ces gens-là faisaient le tour du château et criaient de belle manière, disant que « Jean Bonnet ne mourrait que de leur main »! Tous ces coquins étaient déguisés et masqués, ce qui les rendait encore plus effrayants pour lui. Après une demi-heure de ce vacarme, et voyant qu'ils ne pouvaient pénétrer dans l'enceinte du château, les assaillants prirent leur chemin, emmenant tout leur monde et encore avec eux Pougny et Beaussier, toujours garrottés. Jean Bonnet apprit par la suite que ces derniers avaient d'abord été déposés chez le comte de Saint-Géran, où ils avaient souffert de mauvais traitements, remis après cela au prévôt d'Auvergne et traduits dans la prison de Riom, d'où ils furent d'ailleurs élargis par un jugement du lieutenant criminel de cette ville de Riom.

Pendant ce temps-là, le pauvre huissier audiencier, souffrant d'une forte fièvre, manda auprès de lui un chirurgien de Varenne nommé Duchesne; ce dernier étant au comte de Saint-Géran refusa bel et bien de venir soigner Jean Bonnet, qui en manda un autre nommé Lacroute et demeurant aussi à Varenne. Celui-là consentit à le soigner; il le pansa, mais refusa de lui bailler un rapport sur la qualité de ses blessures, pour ne pas encourir, dit-il, la disgrâce du comte de Saint-Géran! Enfin, après dix ou douze jours de repos, notre homme sortit, mais étant dans la ville de Charroux en la maison d'un nommé Bergeret, concierge des prisons de Gannat, il y fut assailli de nouveau par une troupe de plus de cinquante gredins armés de fusils, pistolets et mousquets, qui firent le siège de la maison (1) et forcèrent la porte avec des cognées de bois, menaçant de mettre le feu pour se saisir de sa personne et criant de nouveau : « Tue, tue, il le faut assommer ! » Mais heureusement ils ne firent que le maltraiter, l'enlever et le transporter dans les prisons de Gannat, entre les mains du dit Bergeret. Au bout de neuf ou dix jours de persécutions, on apprit que l'infortuné huissier avait dressé une plainte : c'en était trop pour cette racaille, — toute la famille du concierge

(1) C'étaient les nommés Foucher, Sarraut, Le Forest et Osenarier, sergent des tailles, Desnoyer, commis au grenier à sel, et son valet, Beauvais, Marignon, sergent au dit grenier, Boudon, Laval, Saint-Martin, Baude, Bonvallet, huissier, Harault, sergent des tailles, etc.

s'en mêla, ainsi que les valets et les servantes. Jean Bonnet fut jeté dans un cachot sur un « fumier d'ordures et excréments humains » dans une puanteur extraordinaire, on lui interdit toute communication avec ses amis..., d'ailleurs il n'eut même pas liberté de recevoir des vivres, et serait mort de faim, si des personnes charitables ne lui eussent jeté quelques croûtes de pain à travers un soupirail !

Les ennemis de Bonnet prétendirent qu'ils n'agissaient ainsi que par ordre du comte de Saint-Géran. Il n'est pas possible de décrire la rage des partis les uns contre les autres dans ces moments-là. Bergeret mit lui-même des fers aux pieds et aux mains de son prisonnier, et lorsqu'il apprit que M. de Boucé avait obtenu des arrêts pour l'élargissement de Jean Bonnet, il changea ces fers en d'autres plus pointus et plus pesants, disant « qu'il se moquait bien du Lieutenant criminel de Riom et de la justice, et ne se souciait pas plus des dites sentences que des arrêts de la Cour ! » Voilà un bien singulier concierge de prison.

Bien plus : à chaque signification d'arrêt, la ville de Gannat faisait rébellion, les habitants complices de Bergeret, voulant garder par force l'huissier en prison, et l'y faire mourir. Jean Bonnet, dont les membres étaient ulcérés par les chaînes et qui était la proie de la fièvre, n'eut jusqu'au 8 décembre 1657 « aucun secours que de Dieu », puisque tous les efforts du seigneur de Boucé demeurèrent inutiles. Enfin il sortit de prison, violenté encore un coup par Bergeret, qui le força, et lui extorqua une promesse de la somme de 30 livres, de laquelle le seigneur Lassachaigne donna son billet pour sûreté d'icelle, et retint à Jean Bonnet en outre une paire de bottes.

Ce fut bien autre chose encore quand M. de Boucé voulut faire arrêter Billard. Toute la population de Varenne se mutina, excitée par la femme de Billard, Anne Marchant, ses enfants et ses domestiques, qui criaient et excitaient la foule. Les portes de la ville furent fermées, le peuple sortit et s'assembla en armes sur la place; on se battit à coups de pierre; quelques-uns furent blessés, des officiers contraints de prendre la fuite en diligence. Les particuliers qui fournissaient des armes aux mutins, — on sait leurs noms, — criaient que « le comte de Saint-Géran leur saurait bien gré de ce qu'ils faisaient ».

Les ennemis de M. de Saint-Géran vont jusqu'à dire que ses gardes (pour se venger de M. de Boucé qui avait commencé toute l'affaire en attaquant ses propres serviteurs et en voulant les mettre en prison), ses gardes, donc, pénétrèrent dans les pacages de M. de Boucé, enlevèrent sept ou huit cavales de prix ; que Mme de Boucé étant allée à Varenne en litière, ses mulets furent dételés et conduits dans les écuries du comte de Saint-Géran, que la mutinerie fut telle dans le pays, que les gens gardaient les chemins conduisant au château de Boucé, assassinaient sous de futiles prétextes les serviteurs de cette famille, et tous ceux qu'ils pouvaient supposer être leurs amis, en leur faisant des accusations imaginaires.

Une fois même, Mme de Boucé fut attaquée sur la grand route. Ce fut le 11 août 1657 ; elle était accompagnée de son page, âgé de seize ans, nommé Claude de la Roche, de sa femme de chambre, et de quelques autres, allant du château de Boucé à celui de la Chaize. Il était six heures du matin. Fort heureusement, la dame était montée en trousse derrière le sieur Saindou son parent, gentilhomme de la province. Mme de Boucé fut couchée en joue, menacée, poursuivie ; mais elle échappa à ces méchants qui se saisirent de sa femme de chambre, Gabrielle Fournier, la firent tomber de cheval à coups de crosse, enlevèrent le petit page Claude de la Roche, et s'approprièrent un grand sac de tapisserie qu'il avait derrière lui, contenant plusieurs habits, hardes, passements, toilettes de nuit et autres, servant à l'usage de la dame, sa maîtresse (1).

Telles étaient les mœurs d'un pays autrefois paisible, divisé aujourd'hui par des querelles de partis.

Mais il faut revenir à Bernard, que l'on nommait dans toute la province l'héritier de la famille de La Guiche Saint-Géran. Des légendes commençaient à courir sur son compte : on disait qu'il était marqué mystérieusement par la Providence pour qu'on ne le pût point perdre, et qu'il portait dans sa main et sur sa chair les armes de la maison de La Guiche, qui sont une Croix de Saint-André, imprimées par la nature (2).

Le jeune gentilhomme Bernard, considéré chez le Gouverneur et la Gouvernante comme leur propre enfant, atteignait

(1) Information du conseiller du roi, Philippe, 23 février 1658. Archives Nationales, X2b, 1246.

(2) Primi Visconti, *Mémoires*, p. 87, 89.

alors l'âge de seize ans, et il est temps de faire ici son portrait.

Bernard de La Guiche Saint-Géran (ou Henry de Beaulieu) était demeuré blanc de peau ; il avait les cheveux blonds et naturellement bouclés, les yeux un peu à fleur de tête, mais bleus et beaux, le front large, les sourcils épais et bien dessinés, le menton carré, mais point déplaisant ; le nez trop fort ne déparait point un visage assez large pour en supporter la dimension. Sa bouche était grande, ses lèvres colorées, son teint clair. Il eut de bonne heure des dispositions à l'embonpoint ; sans être parmi les hommes grands, sa taille lui permit de l'endurer et cet embonpoint ne le gâta que plus tard. Pour tout dire, dans sa jeunesse, il avait fort bon air, ses manières étaient nobles et aisées, et l'expression d'affabilité répandue sur son visage lui gagnait les cœurs les plus indifférents. Courtois avec les dames, et déférent envers les personnes âgées, on devinait à le voir qu'il avait reçu de bonne heure les leçons qu'un gentilhomme doit recevoir, et lorsqu'il entrait dans un salon où la société était réunie et qu'il s'inclinait pour la saluer, toutes les personnes présentes s'accordaient à reconnaître en lui un homme de qualité. Au moral, Bernard était d'humeur enjouée et fort confiante, doux, et point querelleur, mais il montra par la suite dans ses actions une bravoure qui faillit une fois lui coûter la vie. Religieux, mais point bigot, observant avec conscience les lois de tout chrétien, il fut aussi soumis à ses directeurs qu'il l'avait été à ses maîtres et à ses parents. L'enfance innocente qu'il eut jusqu'à l'âge de raison pendant laquelle il ne soupçonna point sa grandeur, lui donna de l'humilité, et lui épargna sans doute le défaut d'arrogance et de fierté que l'on rencontre trop souvent chez les fils des grands seigneurs. Pour l'intelligence, il l'eut vive ; ce fut un enfant attentif et appliqué. Quant au reste, on sait bien que l'étude prolongée (à quelques exceptions près) n'est pas le fait des grands, et que souvent les enfants les plus rusés ne deviennent par la suite que des hommes fort ordinaires. Ce qu'on peut dire ici, c'est que Bernard sut toujours tenir son rang et que, dans les différentes circonstances où le Destin le plaça, son esprit ne dépara jamais celui de la société qu'il fréquenta et qu'il ne s'y trouva personne pour remarquer qu'il était inférieur à celui de ses voisins.

Les preuves que l'on recueillit à Torcy, ne désarmèrent pas

les efforts désespérés de la famille du Gouverneur, qui poursuivait avec plus de passion chaque jour, un but de plus en plus incertain. Les choses en étaient là, quand la Goliard, qui avait été transportée l'année précédente en la prison de la Conciergerie de la ville de Paris, y trépassa. Il faut dire qu'étant sur sa fin et en présence des sacrements, elle rétracta solennellement ses confessions et aveux d'autrefois, déclarant que Mme la comtesse de Saint-Géran n'avait jamais été grosse d'enfant.

IX

Quand la Goliard fut morte, son fils Guillemin avoua tout. Il confessa aux juges que sa mère lui avait dit la vérité, mais qu'il n'eût jamais osé rien répéter de son vivant, de crainte qu'elle ne fût pendue. La Cour, déjà très ébranlée par les informations de Cusset et de Torcy, décréta d'office contre la Beaulieu, quoiqu'elle ne fût point encore déférée jusqu'ici.

Pour répondre à ce coup nouveau, la famille du Gouverneur (Mmes du Lude et de Ventadour) s'organisa de son mieux, et intervint directement dans le procès en donnant requête. Ce fut alors un beau scandale et bien propre à dégoûter des spectacles que donnent les querelles de famille. On avait vu jadis en pleine audience de la Tournelle, « des sœurs combattre leur frère et leur sœur et contester à leur neveu une naissance illustre pour sauver la sage-femme et la fausse mère du gibet » ! On les vit encore « tremper leur langue dans le fiel et dans l'absinthe, pour percer à grands traits de calomnie, la vertu d'un frère et d'une sœur » (1). On disputa ainsi pendant sept audiences devant les trois chambres réunies. Enfin on plaida : Me Pousset de Montauban pour la Pigoreau femme Beaulieu ; Me Petitpied pour le comte et la comtesse de La Guiche Saint-Géran ; l'avocat général fut M. Bignon. On se souviendra longtemps de ces audiences, auxquelles toute la bonne société assista pour entendre les plaidoiries, les unes fort belles et entraînantes, les autres absurdes, pompeuses, et ampoulées. Nous en voulons d'ailleurs, donner ici quelque échantillon. Me Pousset de Montauban, avocat de cette coquine de Pigoreau, commença d'évo-

(1) Plaidoiries recueillies par Guyot de Pitaval.

quer les juifs de la captivité de Babylone : on n'eût pas deviné qu'ils avaient affaire ici. Il s'adressa au jeune Bernard et, emporté par son éloquence, il s'écria : « Fils ingrat et rebelle, regarde le sein qui t'a nourri, respecte ces mamelles, ton sang est formé du lait dont tu les as épuisées, respecte ces trésors de ta subsistance et de ta vie, qui t'ont été abandonnés avec tant d'amour et de profusion ! » (1)

Après ce chant à la louange des mamelles de la Pigoreau, voici un joli morceau de prose sur l'invraisemblance d'un accouchement sans douleur, alors que si l'honorable avocat eût été moins ignorant, et s'il eût préparé de longue main sa plaidoirie, il eût appris que certaines herbes connues dans les campagnes, donnent aux malades un repos semblable à celui de la mort. Mais Me Pousset de Montauban ne l'a pas appris, il n'a jamais entendu parler de la mandragore, de la ciguë, ou de la jusquiame, dont Hippocrate parla 400 ans avant la venue de N. S. Jésus-Christ sur la terre. Ces « toxiques » endorment fort bien d'une façon fictive le grand sympathique, et paralysent les muscles qui sont soumis à notre volonté. Si l'honorable avocat l'eût voulu, il eût appris aussi qu'au temps bien lointain du moyen âge certains docteurs endormaient parfois leurs patients par étranglement, mais il fallait alors être fort adroit, pour pouvoir comprimer les vaisseaux du cou sans danger : Aristote parle de cet expédient, que Me Pousset de Montauban n'a pas dû connaître ; mais voici de sa prose : « Toutes les forces de la magie, de l'influence des astres, la vertu des herbes, ne peuvent faire taire cette voix douloureuse que Dieu a donnée au péché, parce qu'il a voulu qu'elle fit entendre à toute la terre : la peine de la femme criminelle... Tant que la douleur sera arrêtée, il n'y aura point d'accouchement, parce qu'il ne se fait que par la douleur... Le savant Dinet a dit qu'il fallait mettre au nombre des miracles un accouchement sans douleur. » L'avocat de la Pigoreau parle aussi d'Homère, d'Alcmène et de Jupiter. Il applique encore cette pensée de Plaute à la comtesse : « Cette femme, par les douleurs d'une autre (2), engendre un enfant sans douleur. Heureux enfant ! Vous avez

(1) Plaidoiries recueillies par Guyot de Pitaval.

(2) Allusion à l'une des femmes de chambre de la marquise de Bouillé qui, par l'effet d'un charme, ressentit cette nuit-là sans être enceinte, les douleurs de l'accouchement.

deux mères! » On a remarqué la ressemblance du jeune Bernard avec le comte son père. Erreur! s'écrie l'avocat, il ressemble à la Pigoreau; d'ailleurs deux hommes ne peuvent-ils être semblables de visage et nés de pères différents en différents pays? Rusticus et Auguste se ressemblaient parfaitement, Pompée et Vibius étaient très semblables, et tant d'autres qui font foi, que pour ressembler à un autre, on n'est ni son fils, ni son parent. »

A la vérité, tous ces arguments paraissent d'une grande sottise, et n'ont que faire ici. C'est le tort des avocats de vouloir composer des harangues littéraires, de faire montre de leur savoir, — lorsqu'ils en ont; — qu'ils s'occupent donc des preuves qui sont à leur disposition, et leur client ne s'en portera que mieux! Mais Me Pousset de Montauban ne possède guère de preuves; c'est pourquoi il parle de Jupiter et de Vibius.

Pour l'avocat des dames de Ventadour et du Lude, il fut plus adroit, et masqua la haine de ces harpies sous des sentiments fraternels. Pourquoi ces dames faisaient-elles procès sur procès à leur frère? Hélas! par bonne amitié : le seul motif qui les animât était la « douleur que leur sœur voulût leur donner comme proche parent et pour héritier présomptif de la maison, un jeune homme inconnu que l'on soupçonnait être fruit de l'incontinence d'un maître à danser! » (1) Un jeune homme à qui l'on attribuait une enfance si honteuse, succédant à tant de héros! — fi donc! — Ici l'avocat ne put s'empêcher de se gausser un peu du titre de « poétesse » que la Pigoreau s'attribuait. Son avocat aussitôt se dressa pour la défendre, mais l'auditoire se mit du côté du railleur, et Me Pousset de Montauban se rassit sous les huées. Enfin, fort habilement, l'avocat des dames déclara que ses clientes renonçaient à la succession du comte de Saint-Géran (pour prouver leur désintéressement) et qu'elles ne demandaient que deux choses : que la Cour admît leur intervention, et que l'enfant fût rendu à la Pigoreau. On voit que la famille n'était guère exigeante? Elle disait seulement : « Écartez ce jeune homme indigne d'être admis dans le sein des La Guiche Saint-Géran, laissez-nous entrer dans le procès, donnez-nous voix au chapitre. » Pour l'héritage, comme le Gouverneur n'avait pas d'autre héritier que son fils ou que ses sœurs, la renonciation de ces dernières était nulle.

(1) Bernard de Mantes.

Me Petitpied plaida pour le comte et la comtesse de Saint-Géran : l'accouchement sans douleur tourmentait sa conscience, cela était visible. « Elle n'a pas été exemptée de cette peine, s'écrie-t-il ! « Ma partie a souffert des douleur aiguës pendant neuf heures... » Pour le sommeil qui l'embarrasse aussi, il ne l'explique point, ou plutôt il explique par la magie l'assoupissement des sens de la comtesse : « Elle a fait de plus grands prodiges, cette magie, que d'arrêter les douleurs de l'enfantement avec la permission de Dieu ! »

Sur ce sommeil singulier, qui ne donne son avis ? Chacun a une histoire à raconter. Dans son ouvrage *l'Art d'orner l'esprit en l'amusant*, que M. Guyot de Pitaval rappelle, n'est-il pas dit, pour justifier le sommeil de la comtesse et son insensibilité, que les « Abyssines », par exemple, accouchent tout aussi facilement que cette dame l'a fait, et « le plus facilement du monde ? *elles se mettent à genoux et se délivrent sur-le-champ* », et aussi il aurait pu citer « la mère de Cicéron qui en accoucha sans douleur ».

Pendant sa plaidoirie, Me Petitpied, incommodé par la trop grande chaleur et le manque d'air de la salle où il y avait grand monde, s'évanouit. Aussitôt la Pigoreau prétendit tirer avantage de cet évanouissement, et fit circuler dans la salle un assez méchant sonnet de sa façon. En voici les derniers vers qui s'adressent à la comtesse :

Et par un prodige inouï,
L'avocat de votre chimère
S'est enfin évanoui !

Sur les conclusions de l'avocat général, la Cour rendit son arrêt le 10 juin 1657 : « Les dames appelantes (sœurs de M. de La Guiche Saint-Géran) et tous les accusés furent déboutés de leurs oppositions et appellations, condamnés à l'amende, moitié envers le Roy et moitié envers les sieur et dame de Saint-Géran, « avec deffence à la Beaulieu de désemparer de la Ville et les faux-bourgs de Paris ».

MARIE-LOUISE PAILLERON.

(A suivre.)

POÉSIES

ÉLÉGIES

A Clymène.

I

Douceur du soir, vaine liqueur,
Pourquoi répandre dans mon cœur
Je ne sais quelles nostalgies
Que l'on épancherait en molles élégies?
Pourquoi rêver d'ouïr une ancienne voix
Et songer à de vieux voyages?
Le bonheur n'est-il plus au calme de ces bois?
La paix a-t-elle fui l'ombre de ces feuillages?
Ne sourirai-je plus? N'était-ce en ces décors
Qu'en rêve maniant les âmes et les corps,
Je construisais naguère une métaphysique
Où l'univers se déroulait
En des figures de ballet
Aux caprices de la musique?
L'air balançait les églantiers;
Les Nymphes bondissaient à travers les sentiers;
La terre était toute fleurie;
L'aube dansait aux foins nouveaux,
Et mes songes pareils à de jeunes chevaux
Se cabraient aux vertes prairies.

Clymène, vous dormiez dans l'herbe près de moi.
Et faut-il qu'à l'azur je demande pourquoi
Les Nymphes ont quitté ce triste paysage,
Et pourquoi je regarde à l'horizon des eaux
S'effacer leurs mille vaisseaux
Cependant que la mer expire à mon rivage?
Elles sont près de vous; elles ont emporté
Toutes les branches de l'été.
Leurs danses, mon bonheur, ma lumière, Clymène,
Sont où vous respirez parmi les rameaux verts.
Vers mon soir dont le souffle a le goût des hivers.
Qu'un navire enfin vous ramène!
Je nouerai des lilas à chacun de mes vers,
Et par les prés soudain sonores, le cœur ivre,
Je chanterai pour vous la volupté de vivre,
Clymène, amour, ballet des Nymphes, univers!

II

Sur le sureau qui penche au bord de la prairie,
Les poules pour dormir poussent leur bec sous l'aile:
La lumière du soir berce l'herbe fleurie,
Les girouettes, la tonnelle
Et les roses d'avril dont les anthologies
T'onseigneront les épithètes,
Et cependant, seul et dans l'ombre, tu t'entêtes
A composer des élégies.
Une lune nouvelle entre les cheminées
S'élève, douce, et glisse aux branches des troènes;
Pourquoi rêver encore à des rives lointaines
Et nouer à ton cœur des guirlandes fanées
Quand rit un pâle azur au calme des fontaines?
Il n'est plus un oiseau qui jaillisse des feuilles;
Le platane les garde en ses ténèbres fraîches;
Mais des songes que tu recueilles
Empennant de brûlantes flèches

Tu fais autant d'oiseaux qui tendent vers les nues
Le furieux élan de leurs plumes dorées,
Et qui heurtant au ciel des vitres inconnues
Retombent sur ton cœur, les ailes déchirées.

III

D'UNE BRELOQUE

Je te veux chanter pour Clymène,
Poisson de nacre au museau d'or,
Que j'ai perdu l'autre semaine
Et qui dois nager au décor
Où des lunes laissent descendre,
Dans le silence et loin des mondes habités,
La tristesse de leurs clartés
Sur une onde immobile et des rives de cendre.

Là flottent les jours révolus,
Les centaures défunts, les romances fanées,
Les sirènes qu'on n'entend plus,
Les lilas et les buis des vieilles matinées,
Les lampions éteints, les orages calmés,
Les romans qui jadis rêvaient aux étalages,
Les vols de cormorans qui tournaient sur nos plages,
Les soirs et leur langueur que nous avons aimés
Quand la lune paisible endormait les villages,
Les ronces de la nuit qui piquaient vos genoux,
Les novembres amers avec leurs chrysanthèmes,
Tout le décor enfin qui meurt autour de nous
Et s'effeuille comme nous-mêmes.

Vogue, poisson de nacre, aux flots silencieux,
Loin du monde et loin de ma peine ;
Tu reverras mes premiers cieux
Et les sourires de Clymène.
Que ne puis-je te suivre et retrouver les jours
Où l'azur était doux à mes belles amours,

Où l'ombre et le soleil ne m'étaient qu'allégresse,
Où le printemps dansait dans l'herbe et sur les eaux,
Où les heures de ma jeunesse
S'envolaient comme des oiseaux!

Clymène est loin. Les soirs suivent les matinées
Sans que les liserons fleurissent à mon seuil;
Je ne sens que les fleurs d'anciennes années
Dont je porte le deuil.
Mais sur ce lac lunaire où s'éteint la musique,
Poisson, ne vois-tu pas ce morose rameur?
Je rame à tes côtés dans l'eau mélancolique
Où flotte mon bonheur.

IV

Qu'un autre encor rêvant d'un fabuleux climat
Fasse broder la voile et repeindre le mât;
Sur un vaisseau gonflé d'espérance et de vivres,
Qu'il sourie au matin joyeux,
Et, confiant au bleu des cieux,
Qu'il s'élance sur les flots ivres!
Qu'il parte! Mais qu'importe à mon cœur soucieux
Quelque nouveau décor qui charmerait mes yeux,
Des rocs brûlés d'azur ou les cygnes du pôle?
Pour te gagner enfin n'ai-je assez voyagé,
Verdure du repos, rive du naufragé,
Et n'ai-je, l'autre soir, pleuré sur votre épaule,
Clymène? L'univers peut tourner dans le noir,
L'azur se peut fleurir d'étoiles inconnues,
Ne pensez pas qu'en moi se rallume l'espoir
De traverser les mers et de percer les nues,
Pour ne jamais trouver qu'un plus lointain miroir.
Ce n'est pas que le sort ne m'ait donné des roses
Dont la pourpre demeure et parfume mes jours;
Mais je suis las du monde et de ses routes closes
Qui me tentaient naguère à tous les carrefours.

Clymène, ces jardins, l'herbe sous les troènes,
Cette maison tranquille à l'ombré du sureau,
Ce blanc géranium qui s'éveille au carreau, —
Qu'est-il besoin d'îles lointaines ?
Pauvre galère humaine où j'étais embarqué,
Laissons la vague vaine et retournons au quai.
Les sirènes encor peuvent chanter aux grèves
Et jeter sur les eaux des couronnes de fleurs ;
La mer est vide où nous pensions cueillir nos rêves ;
Les îles sont en nous que nous cherchions ailleurs.
Clymène, dans mon cœur prenez ces paysages
Qu'illumine le feu des songes mal éteints ;
Que leur chaude clarté se mêle à nos feuillages
Et qu'elle dore nos destins ;
Et, sous les cerisiers, dans la vieille prairie
Qu'Amour et le printemps rajeunissent pour nous,
Voguera notre rêverie
Lorsque j'effeuillerai la guirlande fleurie
De mes heures sur vos genoux.

TRISTAN DERÈME.

LE
REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE
DE L'ALLEMAGNE

L'Allemagne effectue en ce moment et paraît devoir bientôt terminer un redressement économique, qui fait un singulier contraste avec les terribles crises où se débattent les vainqueurs de la guerre. Ce redressement, encore masqué à la surface par quelques symptômes fâcheux sur lesquels, pour des raisons politiques, on a parfois trop insisté, doit être connu et vulgarisé en France pour bien des raisons. L'Allemagne est à la fois notre débiteur, notre adversaire possible, et l'exemple anticipé d'une stabilisation monétaire que nous cherchons à obtenir. Il est bon de savoir que l'Allemagne pourra nous payer si elle le veut. Il est prudent de se placer dans l'hypothèse où elle ne le voudrait pas. On ne doit donc pas ignorer que, le jour où elle se déciderait à la résistance et à la revanche, elle nous apparaîtrait soudain reconstituée économiquement et financièrement, aussi bien que politiquement. Enfin, laissant de côté des idées de guerre que nous voudrions pouvoir écarter à jamais, cette renaissance est instructive pour tous ceux qui souffrent de maux analogues à ceux que l'Allemagne est occupée à guérir. Suivant toute vraisemblance, le jour où la France réussira à enrayer la baisse du franc, dans quelques conditions que ce soit, il nous faudra passer par les étapes pénibles que nos voisins ont franchies ou sont appelés à franchir prochainement. A ce propos, on ne peut retenir un mouvement de jalousie en pensant que, pour

le vaincu, les plus mauvais jours paraissent déjà en arrière, tandis que, pour le vainqueur, ils sont encore en avant.

Mais, avant d'aborder les documents statistiques, il importe de faire une observation très générale. La propagande allemande, si remarquablement organisée, si forte (quoique parfois si maladroite), est amenée en ce moment à poursuivre deux buts opposés : situation délicate qui complique sa tâche et qui provoque certaines contradictions. D'une part, pour reconquérir au dehors des clients, des amis et des prêteurs, l'Allemagne doit se montrer forte, outillée, active, riche en ressources, reconstituée. C'est un des côtés de la question, celui sur lequel, malgré le danger d'appuyer la diplomatie germanique, je vais me trouver insister parce qu'il me semble dominant. D'autre part, quand il s'agit de dettes, d'occupation interalliée, de surveillance militaire, de restrictions aux armements, de modifications au tracé des frontières, l'Allemagne doit se faire pauvre, misérable, succombant sous le poids de ses charges, incapable d'attaquer jamais personne. Dans un cas, elle insiste sur l'actif de son bilan, dans l'autre sur le passif (chômages, faillites, balance déficitaire); et tous ceux qui ont l'habitude de lire un bilan savent dans quelle forte proportion actif et passif y sont déjà par eux-mêmes conventionnels. Avec leur apparence de précision, les chiffres convenablement présentés disent facilement ce qu'on désire leur faire dire. Il ne faut donc pas croire absolument tout ce que nous racontent, dans un sens ou dans l'autre, soit les publicistes allemands, soit même les récits des voyageurs français que l'on a cherché à suggestionner. Mais on peut en déduire assez d'observations positives pour être invité à se tenir sur ses gardes.

Afin de bien apprécier la convalescence allemande, rappelons-nous les étapes de la maladie, si proches de nous et pourtant déjà séparées de nous par un tel gouffre de passé. Ces étapes, nous allons en reconnaître quelques-unes, les premières, comme s'appliquant trop bien aussi à la France. Elles constitueront pour nous une leçon de clinique. Peut-être aussi de thérapeutique : car il faut espérer que nous aussi retrouverons vite la santé, quand on emploiera les remèdes nécessaires, et même, le tempérament étant plus solide, la blessure moins profonde, que nous éviterons les dernières angoisses, par lesquelles ont passé les Allemands.

La première phase est celle qui a suivi la guerre, aussitôt que des désordres sociaux très momentanés furent apaisés, quand le pays se remit à l'œuvre avec sa discipline ordinaire. Pendant la guerre, l'Allemagne, gênée par le blocus, s'était relativement peu endettée au dehors, mais avait épuisé ses stocks de matières premières, beaucoup emprunté au dedans et fortement utilisé l'inflation. Le total des billets en circulation avait ainsi décuplé, atteignant 27,5 milliards de marks. En 1919, les emprunts devenant difficiles, il fallut recourir encore plus aux billets de la Reichsbank et aux caisses de prêts et le total de la circulation fiduciaire atteignit 40 milliards de marks. Le mark baissa en conséquence et son cours tomba de 0,50 francs-or en janvier 1919 à 0,10 en décembre (le pair étant de 1,234), dans un temps où notre franc-papier gardait les neuf dixièmes de sa valeur conventionnelle. Pendant l'année 1920, des efforts de stabilisation ramenèrent un moment les 100 marks à 12 francs-or pour les laisser finalement à 7 francs, la circulation ayant atteint 100 milliards.

A ce moment, pour un observateur superficiel, la situation ne paraissait pourtant pas définitivement compromise. Extérieurement, elle ressemblait fort à ce qu'est la nôtre aujourd'hui, avec l'expérience en moins. Quand on regarde les courbes du mark et du franc pendant cette période, on est frappé de voir combien, à des niveaux différents, le rythme en est analogue (1). Vers le milieu de 1920, la dépréciation du mark ne dépassait pas beaucoup ce qu'est, au milieu de 1926, celle du franc et, comme cela se passe en France, le public se rendait encore très vaguement compte qu'il fût indispensable, pour voir clair dans ses affaires, d'établir des bilans-or. L'inflation produisait donc ses effets ordinaires en favorisant l'exportation et répandant partout, avec des illusions de richesse, le goût du gaspillage. Commerçants, industriels, gagnaient gros et dépensaient largement. Seuls, les rentiers, les intellectuels, commençaient à souffrir de « la vie chère », mais disparaissaient dans la masse. A l'étranger, les neutres (et même, hélas! les alliés) croyaient à l'avenir des marks et les achetaient avec entrain par milliards comme des billets de loterie. La chute du

(1) Voir, à ce propos, l'*Enquête sur la production* publiée en 1924 par le Bureau international du travail, ou le *Matériel pour servir à l'étude de la situation de l'Allemagne* publié par le gouvernement allemand en janvier 1914.

mark et les difficultés de transfert qu'elle révélait, permettaient, d'ailleurs, de faire réduire progressivement la dette allemande grâce à la bonne volonté anglaise. Personne sans doute n'avait alors le projet machiavélique d'amener le mark à zéro pour amortir la dette. Mais un gouvernement démocratique usait de la si commode « inflation » avec l'inconscience habituelle à toutes les démocraties. Quand on avait besoin d'argent, on imprimait du papier. Bien qu'on n'eût pas à sa disposition la formule séduisante : « Le Boche payera », on imaginait en ce temps-là qu'on s'en tirerait toujours. Ou bien les dirigeants se contentaient de penser : « Après nous le déluge ! »

Cependant une hémorragie interne affaiblissait déjà tout l'organisme. Chaque glissement du mark nécessitait un réajustement des salaires et des prix, donc des émissions de billets entraînant une baisse nouvelle.

En même temps, les financiers, les industriels les mieux informés, les plus avisés, les plus prudents cessaient de partager l'aveuglement général et la nécessité même de solder des achats au dehors les conduisait à s'assurer des réserves en dollars pour se garantir contre les pertes au change. D'autres suivaient par inquiétude croissante. L'évasion des capitaux s'organisait en dépit de prohibitions aussi draconiennes qu'illusoires (peut-être même à cause de ces prohibitions). Elle s'accentuait de jour en jour, appauvrissant l'État, sinon les particuliers, et précipitant ainsi les conséquences désastreuses contre lesquelles elle cherchait à se prémunir. Inutile, je crois, d'insister sur cette période ! Nous en avons vu, nous en voyons la répétition dans notre pays.

En 1921, la baisse se poursuivit, amenant les 100 marks de 10 francs-or à 3,10 avec une pointe à 1,95 en novembre. Cette année-là, l'état de payement de Londres le 5 mai 1921 et le moratorium demandé le 14 décembre réduisirent la dette allemande à l'égard des Alliés, mais sans influer sensiblement sur le change, puisque l'exécution du traité n'entraînait à peu près pas de payements effectifs. En 1922 et surtout à partir de juin, le mouvement se précipita. Quatre ans après la fin des hostilités, en décembre 1922, les 100 marks ne valaient plus même 8 centimes, soit 1 pour 1600 de leur valeur théorique.

Cette accélération vertigineuse de la chute, conforme aux lois de la mécanique, s'explique bien aisément. La valeur d'une

monnaie est déterminée par la loi de l'offre et de la demande. Plus cette monnaie baisse, plus le nombre de ceux qui ont confiance en elle et qui s'avisent d'en acheter autrement que pour leurs besoins immédiats diminue ; plus le nombre de ceux qui veulent s'en débarrasser augmente. Le fléchissement des cours provoque ainsi une crise de crédit qui détermine un fléchissement nouveau. Il faut, en outre, tenir compte de ce qu'une baisse équivalente en valeur réelle se traduit par des effets de plus en plus violents en monnaie de papier, déjà dépréciée. Pour prendre un exemple qui nous soit familier, quand la livre valait 25 francs, une baisse de un pour cent se traduisait par 25 centimes. Avec la livre à 175 francs, la même baisse de un pour cent, soit de 25 centimes-or, produit, en monnaie de papier, une baisse apparente de 1,75.

Sur ces entrefaites, à la fin de 1922, un phénomène d'un autre ordre, non plus financier, mais politique, vint ajouter son impulsion pour transformer le glissement rapide en une chute verticale. La Commission des réparations ayant constaté le manquement volontaire de l'Allemagne, nous fûmes conduits, le 11 janvier 1923, pour sauvegarder notre créance, à occuper la Ruhr.

Que serait devenu le mark sans l'occupation de la Ruhr et sans la « résistance passive », on ne saurait le dire. Peut-être aurait-il pu se cramponner à un cours infime comme d'autres monnaies étrangères? Si peu de crédit que garde un État, un moment arrive cependant où ceux qui voient clair jugent son papier exagérément déprécié et l'achètent. Cela aurait-il mieux valu pour le pays, la question est discutable, surtout étant donné les très nombreux milliards de marks passés à l'étranger. Une amputation gagne à être nette. En tout cas, cet accrochage fut rendu impossible par l'attitude que prit alors l'Allemagne. L'État allemand voulut étonner le monde en soutenant sa devise et en finançant la résistance (fût-ce au prix de son encaisse-or). Il fut très rapidement débordé. Les presses et le papier ne suffirent plus à imprimer des billets nouveaux. La monnaie fiduciaire, qui n'avait plus guère pour gage que le crédit chancelant de l'État, subit le sort de nos assignats. Le 3 juin 1923, un franc-or valait 50 000 marks ; le 31 juillet, 150 000 ; le 31 août, 1 500 000 ; le 30 septembre, 30 millions ; en octobre, 5 milliards. On entra alors dans les chiffres astronomiques

et, six semaines après, on avait atteint 1000 milliards. Dans le même temps, on vit se reproduire, pour des causes analogues, ce qui s'était passé en France pendant la panique des assignats. Les cours des « valeurs réelles », maisons, terres, actions de mines ou de sociétés industrielles, s'élevèrent à vue d'œil sans réussir à compenser la dépréciation de la monnaie. On n'acceptait plus de papier que pour l'échanger aussitôt contre quelque chose de plus solide. Tout le monde, à commencer par l'État, bâtissait. Routes, canaux, chemins de fer, centrales, hauts fourneaux complétaient à bon compte l'équipement du pays. On avait perdu toute notion de la valeur de l'argent et, dans toutes les classes de la société, on ne rencontrait plus que des joueurs. Les Allemands faisaient passer à l'étranger leurs meilleures ressources. L'étranger achetait en Allemagne, à des prix qui pour lui étaient modiques, tout ce qui semblait susceptible de vente. La valeur de la monnaie en circulation était tombée de 90 marks à 1 mark par habitant.

Quand eut lieu la capitulation de la Ruhr (27 septembre 1923), le mark valait pratiquement zéro. C'est alors que fut créé, le 15 novembre 1923, une nouvelle monnaie, le renten-mark (remplacé en octobre 1924 par le gold-mark) et que l'on entra dans la troisième phase, celle de la restauration monétaire.

Il faut bien se représenter quelle était alors la situation réelle de l'Allemagne pour s'expliquer ce qui a suivi. En cette fin de 1923, l'Allemagne, vue du dehors, apparaissait complètement ruinée et inspirait quelque pitié au reste du monde. L'État allemand succombait, en effet, sous les dettes. Mais il se trouvait dans la situation du commerçant peu scrupuleux (un État se croit-il jamais forcé d'être scrupuleux ?) qui a fait faillite. Sa faillite complète le mettait dans cette situation admirable et presque unique au monde de n'avoir plus à acquitter aucune dette ni intérieure ni extérieure. Du même coup, son passif ayant disparu et son actif subsistant, il retrouvait du crédit auprès de la finance internationale, qui a toujours pratiqué une large indulgence pour les défaillances financières des gouvernements. Annihilés, tous les billets, toutes les rentes sur l'État, toutes les obligations émises par les sociétés industrielles, toutes les créances particulières, etc., etc.! Il n'y avait plus qu'à repartir en avant, avec un outillage intact, dans un monde nouveau.

Inutile d'ajouter qu'un effondrement aussi complet a entraîné bien des misères. Les rentiers allemands ont été dépouillés et on a pu craindre l'annihilement de la vieille bourgeoisie, de la classe moyenne. Mais peut-être pas beaucoup plus qu'en France, où le rentier de jadis touche actuellement ses rentes en papier à 15 pour 100 de valeur réelle. En Allemagne, la « revalorisation » (Aufwertung) du 16 juillet 1925 a restitué aux anciens créanciers dépossédés : 5 pour 100 de leur capital pour les rentes acquises avant 1920, 15 pour 100 pour les obligations industrielles, 25 pour 100 pour les hypothèques.

Une conséquence très grave pour l'ensemble du pays est que les Sociétés industrielles et les commerçants se sont trouvés sans réserves et sans fonds de roulement (à l'exception de ce qui avait pu passer à l'étranger). C'est la grosse difficulté qui pèse encore dans une certaine mesure sur l'expansion allemande, mais dont elle a une vieille habitude ; car, déjà avant la guerre, le système allemand d'engager tous les capitaux dans des développements et des entreprises nouvelles, de voir grand jusqu'à l'excès, amenait souvent des embarras de trésorerie.

Ainsi un État en faillite, mais débarrassé de toutes ses dettes et outillé à la moderne, une industrie sans capitaux, mais techniquement intacte, voilà quelle était la situation de l'Allemagne en 1924, quand commença la phase de la reconstitution par la stabilisation de la monnaie. Je n'ai pas ici à expliquer les opérations qui marquèrent ce retour au mark-or et je ne crois pas utile d'insister sur les avantages évidents de cette stabilisation. Mais je dois cependant marquer le fait essentiel qui a assuré le succès, d'abord assez douteux, de la mesure.

Suivant un mot bien connu, est vainqueur dans une bataille qui croit l'être. La conviction d'être fort assure une première force. Ici, tout le public, au dedans du pays comme au dehors, a immédiatement adopté la monnaie nouvelle qui a circulé de main en main, sans hésitation ni réticence, comme ayant une valeur effective, absolue et certaine. A cette confiance ont contribué pour une très large part les 800 millions de marks-or prêtés bénévolement par les Alliés en exécution du plan Dawes. Par là convenablement graissée, la machine se remit en marche.

800 millions, c'est peu de chose pour assurer les finances

d'un grand pays. Mais, en même temps qu'ils apportaient de l'argent liquide, ces millions avaient la valeur plus grande d'un symbole. Ils représentaient l'intérêt porté par le monde entier au relèvement de l'Allemagne, et même un peu plus : la foi des financiers internationaux dans un tel relèvement. L'Allemand, du même coup, a compris que son pays était tiré d'affaire. Des ressources, jusqu'alors dissimulées, ont donc peu à peu reparu, attirant par une loi naturelle de nouveaux prêts, faits cette fois par les Américains ou les Anglais, non plus à l'État, mais à des particuliers. Le fait même que beaucoup d'argent allemand s'était converti pendant la panique en dollars ou en livres sterling a apporté à ce moment de précieuses ressources de change... Retenons en passant cette leçon pour rester optimistes, quand il s'agit des finances françaises ! Soyons assurés que, si la confiance dans le franc renaissait par un changement d'orientation politique, notre monnaie, bientôt stabilisée, n'en resterait pas là et recommencerait à monter par le fait seul qu'elle aurait décidément cessé de descendre ! Ceux qui vendent aujourd'hui des francs parce qu'ils croient à la baisse seraient, et très vite, les premiers à en racheter.

Une stabilisation de la monnaie comme celle qui fut réalisée en Allemagne dès la fin de 1923 est, par elle-même, un bienfait capital pour le pays. Mais on ne doit pourtant pas oublier qu'elle entraîne nécessairement des inconvénients faciles à prévoir et dont il ne convient pas de s'émouvoir outre mesure, parce qu'ils sont passagers. Toute grosse opération chirurgicale, qui apporte au malade une vie nouvelle, commence par le faire souffrir et peut entraîner ce que les médecins appellent des séquelles, toujours pénibles, parfois périlleuses, choc opératoire, phlébites, embolies, suppurations, etc... Dans cette étude sur le relèvement allemand, nous venons de rappeler les maux entraînés par les progrès de la maladie. Il nous reste à signaler d'autres maux occasionnés par l'ablation réussie de la partie gangrenée avant et pendant la convalescence.

Un premier mal qu'entraîne toute stabilisation monétaire résulte du déséquilibre amené par la substitution d'une monnaie saine à une monnaie dépréciée portant à peu près le même nom. Le retour au pair de la livre sterling a ainsi beaucoup contribué à la crise anglaise. Dans le cas de l'Allemagne, le fait que le mark était tombé à zéro simplifiait les choses. Néanmoins, le

prix de la vie, qui s'était maintenu au-dessous des cours mondiaux pendant la période d'inflation, remonta peu à peu jusqu'à les dépasser de juillet 1924 à août 1925. Quoiqu'il se soit tassé dans la suite, il reste, depuis deux ans et demi, établi sur un niveau beaucoup plus élevé que dans les pays voisins, où la dépréciation progressive de la monnaie continue à produire le décalage habituel entre le cours du change, les indices du gros et ceux du détail, c'est-à-dire un coût de la vie plus économique. L'Allemagne s'est brusquement trouvée dans les conditions des vainqueurs et des neutres, chez lesquels une notable augmentation de la vie, tout à fait indépendante du change, s'est produite depuis dix ans, tant pour des raisons sociales en raison des prétentions ouvrières favorisées par la guerre que par une dépréciation de l'or, moins demandé, moins acheté.

Si l'on ajoute la création de courants commerciaux nouveaux pendant les hostilités et, très accessoirement, une certaine répugnance chez les ennemis d'hier à reprendre les relations commerciales, on comprend que le commerce d'exportation allemand ait traversé, en 1924 et 1925, des heures assez difficiles.

Ces difficultés ont été accrues par le manque de fonds de roulement auquel j'ai déjà fait allusion. Les plus grosses maisons ont dû vivre au jour le jour. Un mouvement inverse de celui qui s'était produit pendant la débâcle a conduit alors, pour se procurer de l'argent liquide, à vendre fébrilement tous ces biens *réels*, maisons, terres, etc., sur lesquels on se précipitait l'année précédente, quand on « fuyait devant le mark ». L'argent s'est fait très exigeant. Le taux de l'intérêt et celui de l'escompte sont devenus exorbitants. Dans la clientèle moyenne, les facultés d'achat se sont trouvées réduites par les ruines résultant de l'inflation. Alors on s'est aperçu qu'il y avait surabondance d'usines : installations de guerre utilisées tant bien que mal par la paix, installations d'après la guerre créées quand l'argent ne coûtait rien. Le pays avait largement dépassé sa faculté de production normale, l'équivalent industriel de ce que les Anglais appellent le *goldpoint*, au-dessus duquel le change est impuissant à s'élever.

Tout cela a entraîné le ralentissement ou l'arrêt de nombreuses industries inutiles, le chômage, les faillites : en un mot, les phénomènes critiques, sur lesquels insistent les Allemands

quand ils veulent démontrer que le plan Dawes est inexécutable et doit être revisé en leur faveur. Il est certain que l'on a dû congédier beaucoup d'ouvriers et d'employés. Le nombre des chômeurs, qui était de 200 000 en juillet 1925, a dépassé un moment 2 000 000 en février 1926.

Peut-être les Allemands n'ont-ils pas pris le meilleur moyen pour y remédier en adoptant la pratique anglaise de secours aux chômeurs, système aussi fâcheux matériellement que moralement et peu propre à faire cesser des misères qui se trouvent trop allégées. On voit ainsi le chômeur de grande ville marié et père de deux enfants toucher par jour l'équivalent de 28 francs français et se trouver presque à son aise.

Enfin, jusqu'en 1926, le nombre mensuel des faillites a été sans cesse croissant, atteignant, pour 1925, le double de 1913 et, pour janvier 1926, le triple du mois correspondant d'avant la guerre.

Mais, sauf à être accusé de cruauté, on peut dire que ces deux maux étaient nécessaires pour que le pays se réveillât de la longue griserie produite par l'inflation. Il y avait trop d'usines, trop d'ouvriers, trop d'employés, trop de fonctionnaires. En toutes ces matières, les économies ne se réalisent guère par mesures administratives, fût-ce par des décrets-lois. Mais, devant la force des choses, contre laquelle toutes les législations sont impuissantes, l'égoïsme et la paresse sont forcés de s'incliner. La puissance des lois économiques est plus forte que toutes les tyrannies, fussent-elles l'expression d'un suffrage universel. Le nettoyage qui s'achève en ce moment a eu pour résultat d'éliminer tous les champignons parasites poussés à la faveur de la guerre et non viables. L'Allemagne s'est ainsi rapprochée du régime qui fait la fortune des industries américaines : beaucoup de travail très concentré, très bien payé, fourni par un nombre minimum d'ouvriers avec un minimum de frais généraux. On jugera mieux des résultats obtenus en abordant maintenant, pour les divers points qui pouvaient récemment encore inquiéter, les symptômes actuels de la guérison.

Et d'abord la situation financière qui constitue toujours le nœud du problème. Je rappelais tout à l'heure comment, le jour où la monnaie saine fut rétablie, l'industrie allemande s'est trouvée sans ressources, tous les avoirs libellés en marks ayant disparu, et comment l'étranger est venu alors à son secours.

Après les 800 millions de marks du plan Dawes, les États-Unis, la Hollande et la Suisse en ont encore prêté 350 d'octobre 1924 à mars 1925. Dans le reste de l'année 1925, après la crise de confiance provoquée par l'élection du maréchal Hindenburg, l'Allemagne a reçu des mêmes sources plus d'un milliard et l'on estime à 542 millions les emprunts faits à l'étranger dans le premier trimestre 1926. C'est donc 2,7 milliards de marks qui sont venus remettre à flot l'organisme allemand et permettre la reconstitution des stocks.

Le résultat a été, jusqu'ici, une très remarquable stabilité du goldmark qui permet aux Allemands de travailler sans préoccupation du change, avantage dont nous apprécions la valeur depuis qu'il nous fait défaut. Les finances publiques se sont assez rétablies pour qu'en 1926, on ait pu commencer à lancer avec succès des emprunts intérieurs (140 millions de marks en avril), à un taux d'intérêt ne dépassant pas 8 pour 100. En même temps, le taux de l'escompte de la Reichsbank a pu être abaissé de 10 pour 100 en décembre 1923 à 7 en mars 1926 et, dans cette période, celui des avances est tombé de 12 à 8 pour 100. Le retour à l'esprit d'économie et la vitalité des classes moyennes se sont traduits par l'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargne, montés de 586 millions à 1936 dans la courte période de janvier 1925 à février 1926. La circulation monétaire, qui était de 5,7 milliards avant la guerre, dépasse de nouveau 5 milliards, couverts par une réserve d'or qui atteint 1 207 millions et par des devises étrangères : soit, au total, pour 64,4 pour 100.

Enfin, le budget 1926-1927 a été marqué par une réduction des impôts qui est apparue aux contribuables émerveillés comme le rameau vert apporté par la colombe de l'arche. Cette réduction de 480 millions a favorisé surtout la taxe sur le chiffre d'affaires ramenée de 1 à 0,75 pour 100 et réduit aussi quelques impôts de consommation.

Je ne voudrais pas, en énumérant ces chiffres, paraître pousser au rose le tableau des finances allemandes et en éliminer systématiquement les points noirs. L'industrie lourde allemande continue à avoir besoin de l'aide américaine et cette aide va se traduire de plus en plus par des remises d'actions aux Américains : actions comptées bien au-dessous de leur valeur réelle. C'est le résultat d'une manœuvre d'encerclement qui, après avoir atteint l'Allemagne, se dirige maintenant contre la France

en employant les mêmes procédés : dépréciation factice du franc destinée à produire la panique ; puis secours intéressé sous la forme de prêts qui visent à mettre dans la dépendance américaine tout le bloc industriel franco-allemand.

On peut également remarquer que, jusqu'ici, la charge des réparations a été réduite au minimum, mais qu'elle va désormais s'accentuer (aussi longtemps du moins que le plan Dawes sera exécuté). A cet égard, le mécanisme des emprunts extérieurs fournira, pendant quelque temps, aux Allemands les devises nécessaires pour s'acquitter. Ces devises, converties en marks par les emprunteurs, ne trouvent qu'un placement insuffisant chez les exportateurs. Elles s'accumulent donc pour une forte proportion à la Reichsbank et y seront toutes prêtes pour les payements. Toutefois, il peut arriver un jour où, les emprunts s'arrêtant et l'heure venant d'acquitter leurs intérêts en même temps que les annuités du plan Dawes, il en résultera un certain fléchissement du mark.

Si nous examinons maintenant le coût de la vie et, plus généralement, le prix des transports, le prix d'extraction de la houille, etc., nous constatons partout une baisse qui se poursuit depuis le milieu de 1925 et, comme, dans le même temps, les salaires ont continué à s'élever, on peut dire que, d'une façon générale, les conditions de la vie ouvrière se sont notablement améliorées.

En ce qui concerne la main d'œuvre, l'ombre au tableau, c'est le chômage dont j'ai indiqué plus haut les proportions. Cette crise du chômage n'est pas spéciale à l'Allemagne. Elle sévit à peu près partout en Europe chez les belligérants, et la France seule en a été exemptée jusqu'à présent par la crise plus grave de sa monnaie. Nous devrons y passer à notre tour avant de retrouver la santé. Le chômage tient à un déséquilibre entre la production possible et la consommation réelle : la première ayant eu tendance à s'accroître exagérément par les installations de guerre et la seconde étant réduite par la nécessité d'économiser, comme par les possibilités d'économie tenant à des procédés plus perfectionnés. On s'est outillé de tous côtés pour une production intensive. Mais beaucoup d'acheteurs anciens ont disparu. Les clients qui vivent au jour le jour n'obtiennent plus de crédit : leurs achats devant être réglés au comptant, faute de capitaux. Les industries européennes se font donc une très âpre

concurrence, et celles dont le prix de revient se trouve majoré, ou par le retour à la monnaie saine comme en Allemagne, ou par la même cause aggravée d'erreurs sociales et techniques comme en Angleterre, sont réduites à se restreindre. En Allemagne, il y a chômage un peu partout, dans l'agriculture, la construction, les mines et dans toutes les industries qui dépendent de la houille.

En ce qui concerne les houillères, le nombre des chômeurs proprement dits peut sembler restreint (46 372 en avril 1926 dans la Ruhr). Mais il faut y ajouter tous les mineurs licenciés qui sont allés prendre la place d'autres ouvriers et les travailleurs polonais qui ont émigré en France. Il faut aussi tenir compte de ce que, malgré cette réduction dans l'extraction, les charbons se sont accumulés en stocks ayant atteint un moment 10 millions de tonnes.

Dans tous les cas, le remède élémentaire au chômage est d'attirer les acheteurs en abaissant le prix de revient par une meilleure organisation technique, par l'emploi de moyens mécaniques plus perfectionnés, par un travail ouvrier plus long et plus intensif. Pour les houillères en particulier, alors que les Anglais s'obstinaient à ne pas le comprendre et à chercher un remède empirique dans des subventions gouvernementales, montant à 22 millions de livres (3,5 milliards de nos francs), les Allemands ont attaqué résolument le problème. Ils ont obtenu ce résultat remarquable que le rendement moyen par poste dans les mines de la Ruhr (ensemble des ouvriers, usines annexes exclues) dépasse maintenant les chiffres d'avant-guerre, alors que, dans les pays concurrents, il est souvent d'un cinquième au-dessous. De 934 kilos en 1913, on est monté à 1031 à la fin de 1925 (contre 688 avec le régime français dans la Sarre), soit 110, 39 pour 100 du chiffre d'avant-guerre. Ce progrès, dont les autres industries ont fourni l'équivalent, n'a pas été suffisant pour faire supprimer le stockage et, par conséquent, le chômage qui en découle. Mais il a permis de réduire l'un et l'autre. Au 1er avril 1926, on notait, pour la première fois depuis longtemps, une diminution de 100 000 dans le nombre des chômeurs, qui atteignait encore au total, pour toute la main d'œuvre allemande, 1 942 000.

Depuis ce moment, l'interminable grève anglaise est venue merveilleusement au secours des charbonnages allemands et,

par contre-coup, de toutes les industries mécaniques qui concurrencent l'Angleterre en Europe, comme les États-Unis le font en Amérique du Sud ou en Extrême-Orient. A cet égard, il ne faut pas seulement juger par les ventes relativement restreintes que les Allemands ont pu faire, soit chez les clients anglais, soit en Angleterre même, pendant les premiers temps de la grève. La cessation du travail était depuis trop longtemps prévue pour que tout le monde n'eût pas pris ses précautions et l'on s'est au début borné presque partout à vider les réserves. Mais, le jour où ces réserves ont été dissipées, notamment pour les charbons de soutes, il a fallu les reconstituer, et c'est alors que l'Allemagne, la Hollande, les États-Unis ont conclu des marchés dont l'Angleterre portera longtemps le poids.

Il serait facile de multiplier les chiffres qui montrent le rétablissement de l'industrie allemande. Les faillites de 1924-1925 ayant éliminé les créations malvenues de la guerre, une sélection naturelle a laissé subsister les installations les plus perfectionnées où l'on avait accumulé les perfectionnements pendant la descente du mark. Ces usines sont puissantes par les énormes bénéfices de guerre qui s'y sont incorporés. Alors qu'elles fonctionnaient à toute vitesse, elles ne payaient pratiquement pas d'impôts, en raison de sursis qui laissaient au mark le temps de se déprécier dans la proportion de 10 à 1. Elles en ont largement profité.

Il est vrai que le plan Dawes leur impose un prélèvement de 6 pour 100 sur les bénéfices (au total 300 millions de marks-or) pour servir de gage à des obligations industrielles. Mais le service des intérêts et de l'amortissement, supprimé la première année pour ces obligations, réduit à 2,5 pour 100 la seconde et à 5 la troisième, n'a encore que fort peu pesé.

Pour toutes ces raisons, les progrès ont été rapides. Déjà, dans ses frontières réduites, l'Allemagne produit presque autant de charbon qu'autrefois (132 millions de tonnes en 1925 contre 140 en 1913) et elle y ajoute maintenant 125 millions de tonnes de lignite, qui doublent presque l'extraction de la houille. Ses hauts-fourneaux donnent autant de fonte qu'avant la guerre (10 900 000 tonnes en 1925 contre 10 338 000 en 1913). La moyenne mensuelle des chargements de wagons, le chiffre des navires chargés entrés à Hambourg dépasse celui de

1913. La balance commerciale, déficitaire en 1925 quand on reconstituait les stocks, redevient favorable en 1926, etc.

De grands progrès ont été réalisés dans ce qu'on appelle la « rationalisation », qui vise à « produire le maximum d'effet utile en dépensant le moins possible ». D'où les progrès de la concentration horizontale associant des industries de même nature et la formation de grands trusts, comme ceux de la métallurgie, de l'aniline, de la potasse, avec tendance à des ententes franco-allemandes.

Enfin l'ingéniosité technique dans le maniement des découvertes scientifiques se manifeste de plus en plus, notamment par la multiplication des brevets d'invention dont le nombre grandit sans cesse : 64 910 demandes en 1925 contre 56 831 en 1924 et 43 279 en 1919.

Manifestement, tandis que la France travailleuse et industrielle se débat contre les folles menaces d'une spoliation socialiste, tandis que l'Angleterre hésite depuis un an devant la seule solution rationnelle de sa crise économique, l'augmentation des heures de travail, l'Allemagne, aidée par les capitaux américains et anglais, reprend rapidement sa situation mondiale et il ne lui reste plus que quelques défilés à franchir pour atteindre les tranquilles espaces de la plaine.

LOUIS DE LAUNAY.

UN ROMAN

DE

M. GUGLIELMO FERRERO[1]

« Le signe de la force, c'est d'oser quand on a un grand passé à compromettre. » Ce mot de Delacroix me revenait en mémoire lorsque l'illustre auteur de l'*Histoire romaine* m'apprit, voilà trois ou quatre ans, qu'il était en train de préparer un roman. Nous avions vu M. H.-G. Wells s'improviser Bossuet et nous donner cette *Esquisse de l'Histoire universelle*, qui s'est trouvée le plus grand succès de librairie du siècle (deux millions d'exemplaires). Mais, en mettant les choses au pis, que risquait-il ? Son éditeur eût fait un *fiasco*, voilà tout. M. Ferrero jouait sa tête. Car enfin, si quelqu'un, à l'annonce de ce roman, s'avisait de s'écrier : « Encore ! »

A la vérité, le plaisant qui le dirait, aurait tort. La frontière que nous traçons entre le roman et l'histoire est à peu près imaginaire. Depuis Walter Scott, les deux domaines finissent presque par se confondre. Balzac est l'historien des mœurs. Le *Rouge* est une « chronique du XIXe siècle ». Et après eux, cela reste vrai de l'auteur du *Nabab* comme de celui des *Déracinés*, de l'auteur de *l'Étape* comme de celui de *la Terre qui meurt*, des *Morts qui parlent* autant que de l'*Histoire contemporaine*. S'il y a une vérité reconnue, au moins en France (et presque jusqu'à nuire à la qualité romanesque), c'est l'idée que le roman doit être un témoignage et, comme on dit, un document.

(1) G. Ferrero, *la Terza Roma*, t. I : *le Due Verità*, *Romanzo*. 1 vol. in-16. Mondadori édit., Milan, 1926.

Dans ces conditions, quoi de scandaleux, je vous prie, dans le fait d'un roman écrit par M. Ferrero? On dirait que la rivière qui sépare les deux genres n'est franchissable qu'en un sens : on admet que le romancier fasse œuvre d'historien plus facilement que le contraire, peut-être parce que le cas est plus rare, ou plutôt parce que les historiens eux-mêmes tiennent à honneur de se défendre du reproche de « littérature ». Ils ont répandu ce préjugé que l'histoire doit être illisible, si tant est qu'on ait le droit de l'écrire, afin de se distinguer des vulgaires amuseurs.

M. Ferrero n'est pas de cette école renfrognée. Il a eu le secret de nous faire relire l'histoire romaine. Le public a eu la surprise de reconnaître dans ces vieilles affaires des Gracques et des Césars, des passions de tous les temps et des questions brûlantes. En somme, ce qui doit étonner, ce n'est pas que M. Ferrero ait écrit un roman, c'est qu'il ne l'ait pas fait plus tôt. J'aime mieux dire qu'en réalité, aujourd'hui comme hier, il n'a jamais fait qu'un ouvrage. Comme les *Lettres persanes* sont la préface de l'*Esprit des lois*, comme *Candide* est la quintessence de l'*Essai sur les mœurs*, ainsi, toutes proportions gardées, on pourrait soutenir que M. Ferrero, depuis plus de vingt-cinq ans, ne s'est occupé que d'un sujet, qu'il a bien pu lui-même prendre de bonne foi pour l'histoire de la « première », mais qui est toujours dans le fond celle de la « troisième » Rome.

Qui a vu Rome sur le penchant de cet âge lointain, où les auberges n'étaient pas encore des *palaces* et où les palais n'étaient pas devenus des auberges, aux dix dernières années du XIXe siècle, a vu l'une des merveilles suprêmes de l'Occident, sur le point de disparaître : une ville suspendue dans un demi-sommeil entre le ciel et la terre... Libre encore de la congestion de la foule et des voitures; ignorant la clameur sauvage des machines qui la déchirent jour et nuit de leurs courses et de leurs cris ; peu d'hôtels, de théâtres, de banques, de boutiques, et de toutes ces choses que le siècle tenait pour nécessaires; en revanche, une profusion de ce luxe superflu, dont les générations nouvelles commençaient à reviser les comptes, jardins merveilleux et déserts, églises monumentales et vides, palais magnifiques et inhabitables ; des espaces d'une divine et rêveuse solitude dans les quartiers écartés, la promenade encore facile et de tout repos, même aux endroits les plus fréquentés, grandiose et sale, mélange de pourpre et de haillons, de faste et de gêne, de vieux et de neuf, de beautés et de tares, de sacré, de profane, d'inégalités, de

lenteurs, d'apathie, Rome était Rome, la seule ville d'Occident qui ne se pressait pas, et la seule où coexistassent, feignant de s'ignorer et chacun se proclamant le seul maître, deux pouvoirs ennemis...

Il est bien clair que ce spectacle (j'abrège le tableau) a fait sur le jeune homme une impression profonde : la chance qui le conduisait à Rome vers 1890, décida de sa vocation. Il se trouvait le témoin d'un événement historique : c'était le *Risorgimento* à la seconde génération ; à la période de la conquête, succédait celle de l'installation. Les nouveaux venus prenaient place dans le cadre immortel et cherchaient à y faire figure. La nouvelle capitale s'ouvrait comme une carrière à toutes les ambitions ; les aventuriers de toute l'Italie accouraient tenter la fortune sur ce nouveau théâtre. Des éléments de toutes les provinces venaient se mêler à qui mieux mieux dans les murailles éternelles. Et ce qui entrait par la brèche de la Porta Pia, ce n'étaient pas, il va sans dire, des premiers communiants, mais cette séquelle légère de scrupules, cette canaille aux dents longues qui arrive derrière les armées pour écumer le champ de bataille. L'unité nationale se faisait à Rome par le contact des éléments impurs. A côté du vieux peuple et de l'aristocratie autochtone campait une invasion de furieux appétits. La majesté romaine se voyait troublée par le bruit de leurs affaires et de leurs spéculations. Les anciennes mœurs de la ville du monde la plus égalitaire (puisque toutes les grandeurs de chair s'effacent devant celle de l'esprit), l'antique bonhomie romaine cédait au pouvoir de l'argent. Mais bientôt les nouveaux venus, flairant les menaces du quatrième État, sentaient le besoin d'une alliance avec les vieilles autorités ; l'ère des traités tacites et des compromis commençait. Les gens nantis cessaient de se sentir ennemis des premiers occupants ; il fallait faire front commun contre la menace commune.

Cette période d'accommodements, d'accords plus ou moins déclarés, cet épisode caractéristique de l'histoire du nouveau régime, les efforts du gouvernement pour rendre à l'Italie la cohésion et la gloire, pour l'enrichir et l'illustrer en la lançant à la fois sur le chemin de la fortune et dans les voies de la Rome impériale, par les aventures lointaines et les expéditions coloniales ; ces premières tentatives de puissance et de prestige, qui finirent par la faillite des *Prati di Castello* et par le

désastre d'Adoua ; ces premières expériences hâtives et malheureuses et ces premières déconvenues (dont l'Italie a pris une si glorieuse revanche) ; ce vaste tableau, Rome et l'Afrique, le monde moderne en train de s'insérer dans le monde d'autrefois, une nation nouvelle s'organisant sur des ruines, sourdement opprimée par leur souveraine grandeur, le pouvoir civil essayant de faire bon ménage avec le pouvoir religieux ; ce mariage de deux mondes, cette combinaison hybride de deux principes attaqués à leur tour par un nouvel adversaire et par les premiers soulèvements du prolétariat, voilà le sujet qui s'offrait au jeune historien arrivant à Rome à vingt ans. Ce n'était rien moins que le roman de la *Terza Roma*.

On peut supposer qu'il y songeait, au moins confusément, en écrivant sa grande *Histoire*, et qu'il y serait venu plus vite sans des circonstances peu favorables. Le roman est un genre nouveau en Italie ; il n'a pas derrière lui ces siècles d'existence qui le naturalisent au pays de *Tristan*, de l'*Astrée*, de *Gil Blas*, de *Manon*, et qui font du nom de « roman » le synonyme du mot « français ». Pendant des siècles, l'Italie s'est reposée sur nous du soin de lui conter des histoires. Le chef-d'œuvre de Manzoni est demeuré sans postérité. Quand la nouvelle école s'est enfin décidée à écrire des romans, l'Italie héritait de son ancien morcellement une situation si singulière, qu'elle n'a guère connu que des romans régionaux ; on a eu le roman sicilien de Verga, le roman napolitain de Mathilde Serao, le roman sarde de Mme Grazia Deledda ; bref, pour reprendre le titre du plus fameux d'entre eux, c'était une série de *Piccoli mondi antichi*, où se reflétaient les mœurs (et parfois les dialectes) de chaque province, c'étaient de charmants tableaux de genre, mais ce cadre semblait incapable de porter de grandes idées. Le roman n'avait pas de dignité littéraire. Les genres nobles, c'étaient toujours l'ode, la tragédie, l'histoire, les genres classés depuis la Renaissance ; seul M. d'Annunzio a réussi à se faire une grande situation littéraire par des écrits romanesques qui sont, à vrai dire, des poèmes et qui, par cela même, n'étaient pas des modèles. En admettant que M. Ferrero, aux environs de 1900, eût déjà plus ou moins clairement son idée de roman, exemples, public, tout lui manquait, et il était fort naturel qu'ayant à dire des choses qu'il croyait importantes, il se crût obligé de les dire à l'Histoire.

Mais laissons là les hypothèses. Que le roman de M. Ferrero se rattache à son histoire, nous le tenons de lui-même et il a bien voulu m'en faire la confidence : on voit ici le joint, le point d'articulation des deux ouvrages, et la manière de travailler de M. Ferrero. Il n'y a rien de plus commun dans les annales romaines que les affaires d'empoisonnement : à en croire Tacite et Suétone, la famille des Césars n'aurait été qu'une race de monstres occupés à se débarrasser les uns des autres par le poison. Empoisonnés, Germanicus, Claude, Britannicus : Tibère, Agrippine, Néron font encore dans la mémoire des hommes une figure sinistre de parricides. Cette famille tragique semble possédée par les furies. Cependant, cette contagion de forfaits, cette génération de sombres assassinats éveilla la méfiance de M. Ferrero. Le crime d'empoisonnement est par définition un crime qui ne laisse pas de traces, et dont il n'y a jamais de preuves. Toute mort brusque, inexpliquée, surtout quand il s'agit d'un personnage populaire, aisément s'attribue au crime et au crime le plus invisible et le plus ténébreux. Or, si poison il y a, il faut un empoisonneur : et il vous est bientôt trouvé. Le champ des conjectures est assez limité, il se borne nécessairement à l'entourage du défunt, au petit cercle de ses proches, la femme, le mari, les héritiers; le choix ne sort pas de la maison. L'empoisonnement est le type du crime domestique. Les rôles ne varient guère, le scénario est écrit d'avance. On le retrouve toujours le même, qu'il s'agisse de la mort de Madame ou de la mort de Cavour. Le peuple accepte rarement le malheur comme un accident naturel : il lui faut des drames, des victimes, des boucs émissaires, des personnes à accuser de noirceurs et de complots. L'histoire devient ainsi, par la force de la légende, une espèce de feuilleton ou de roman chez la portière, rempli de Locustes, de Brinvilliers, de mauvais cafés, de malheureux qui ont respiré un sachet de parfums, reçu un cadeau de gants vénéneux, où personne ne meurt de sa belle mort et où, comme à l'Ambigu, tous les personnages sont sous le coup de la phrase fameuse : « Messeigneurs, vous êtes tous empoisonnés! »

M. Ferrero se méfiait donc et, pour en avoir le cœur net, il voulut se renseigner en étudiant quelques procès contemporains. Il demandait à la vie de contrôler l'histoire; il faisait l'expérience juge des documents. Je sais que c'est une méthode

extrêmement hérétique. Tous les historiens se voileront la face. On n'a pas le droit en histoire de rien mettre au-dessus des textes : où irions-nous avec des libertés pareilles? M. Ferrero les prit pourtant, et il fit bien. Son beau-frère, professeur de droit criminel à l'Université de Turin, se trouvait là tout à point pour aider son enquête. Il lui mit entre les mains quelques dossiers d'affaires criminelles, notamment les pièces d'un procès qui avait eu lieu, en Sicile, je crois vers 1880. Cette lecture, faite pour éclairer un chapitre d'histoire ancienne, devint le canevas du roman d'aujourd'hui. Comme tant d'autres romans célèbres, celui-ci part d'un fait divers et d'un écho de la Cour d'assises. Grâces soient rendues au hasard (ou à l'instinct d'artiste) qui a inspiré à l'auteur d'en appeler au témoignage de la vie, et de vérifier Tacite par la *Gazette des Tribunaux*.

C'était, il faut en convenir, un procédé de romancier : et j'en serais fâché, si je pouvais y voir le moindre inconvénient. Mais le fait est qu'on a beau dire, l'histoire et le roman ont le même gibier, c'est toujours la peinture de l'homme; et il ne faudrait pas croire que dans cette peinture, ce soit le romancier qui se sert le plus souvent de son imagination. L'historien en fait tout autant, sans le dire ; et c'est cette qualité de l'imagination sympathique, c'est ce don de résurrection qui distingue le grand historien, comme Michelet, de la foule des écriveurs d'histoires qu'on ne lit pas. Des hommes qui ont pratiqué les deux genres, les Goncourt, supérieurs peut-être dans l'histoire, l'ont dit dans une formule célèbre : « Le roman? De l'histoire qui aurait pu être. L'histoire? Du roman qui a été. » Aristote dit à peu près de même dans un chapitre de sa *Poétique*, que M. Ferrero cite en épigraphe pour justifier sa tentative. Il a en effet la prétention d'être aussi sérieux, aussi historien dans son roman que M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Son livre n'est pas du tout l'escapade d'un Guizot en vacances; c'est certainement l'ouvrage qu'il a le plus médité, où il a mis la plus grande somme de labeur et de veilles et où il se flatte d'avoir le mieux approché de son idéal littéraire.

Le livre comprendra quatre parties, dont nous ne connaissons que la première. La seconde doit être publiée à l'automne. Je résume en deux mots le thème. Toute l'Italie est occupée de l'affaire Cavalieri. Un jeune homme de trente ans, d'une

famille opulente, Albert Cavalieri, meurt brusquement de convulsions et de vomissements, et sa femme, Suzanne, est soupçonnée de cette mort; sa belle-mère l'accuse formellement. L'expert désigné par le tribunal, l'illustre toxicologue et sénateur Guicciarelli, dont la gloire est la découverte d'une certaine substance appelée la picrotoxine, reconnaît dans les viscères la présence du poison. A la vérité, on démontre que la réaction décisive a manqué, et que la substance trouvée par l'analyse est un corps de la même famille que la picrotoxine, un cousin-germain, mais inoffensif, dénommé picrotine. A quoi le sénateur répond que rien n'est plus naturel, puisque la picrotoxine est un poison instable qui perd en quelques jours ses propriétés vénéneuses et dégénère en produit d'apparence anodine. Le crime se complique de camouflage. Mais la défense a beau jeu de riposter que c'est une étrange façon d'établir une accusation, que de dire : la preuve du crime, c'est qu'il n'y a pas de preuves. Bref, l'affaire, au moment où le récit commence, est sur le point de se terminer par un non-lieu et les « suzannistes » triomphent (car tout le public se partage pour et contre Suzanne) quand, le dimanche suivant, se produit un coup de théâtre : l'action, qui paraissait arrivée au point mort, rebondit; la situation se retourne et le livre se termine à l'opposé de la conclusion qu'on entrevoyait au début. Le procès, qui paraissait s'éteindre, se rallume au dénouement; au lieu d'un acquittement, il y aura bataille; loin d'être mise en liberté, comme on s'y attendait, Suzanne est inculpée du meurtre de son mari et devra répondre de son crime devant le jury du royaume.

Cette fable dramatique, ce récit à renversement, sont d'un rythme classique. Mais ce n'est là que le prétexte ou, si l'on veut, la carcasse du roman. L'objet réel est plus complexe : une étude philosophique doublant un tableau d'histoire, ou une scène historique avec un sens moral. L'affaire Cavalieri se trouve être, par la position sociale des personnages, un duel qui met aux prises deux grandes familles de la nouvelle Rome, celle de la vieille Juive donna Émilia, belle-mère de Suzanne, et celle du richissime banquier, le sénateur Alamanni. Celui-ci est un type de parvenu piémontais dont le père a fait fortune au temps du *Risorgimento* dans les fournitures militaires, et qui à présent, ayant épousé une fille de la noblesse et acheté le palais d'un grand seigneur ruiné, s'est mis en tête d'acquérir

de la savonnette à vilain. C'est un de ces hommes heureux à qui tout réussit et qui finissent par se figurer que leurs affaires sont autant de services rendus à la patrie. On dirait qu'en s'enrichissant ils n'ont pensé qu'au bien de l'État : ils voudraient qu'on leur en sût gré comme d'un sacrifice. Ce Crésus est d'ailleurs un soutien du régime dont il profite si largement; il est en relations permanentes avec le Palais Braschi et avec un certain personnage qui ne nous est présenté que sous le nom du « Commandeur », dont nous savons seulement qu'il est l'homme de confiance du ministre, et que le sénateur Alamanni lui donne à l'occasion des fonds pour les élections. Il paraît que ces choses arrivent en Italie. Ce qui permet au sénateur, petit-fils d'un laquais, d'espérer de la faveur royale un titre de marquis.

Autour de ces personnages se groupe naturellement leur *gens*, leur clientèle, parents, amis, protégés, parasites, avocats, journalistes, collègues, et c'est pour le romancier (j'allais dire pour l'historien) l'occasion d'esquisser quelques silhouettes de chicanous, requins du barreau ou de la presse, comme l'avocat Malaguzzi, « courtaud, paillard, dont la trogne tenait du mousquetaire et du capucin », ou le comte de Barge, de son vrai nom *il signor* Bartolommeo Camuffi, qui avait fait toute sorte de bizarres métiers avant de se trouver un des rois de l'opinion et le directeur du *Mezzogiorno*. Ainsi amplifiée par l'importance des personnages, multipliée par la presse, prenant consistance de jour en jour par la publicité elle-même, qui irrite à son tour la curiosité; exploitée par les partis, servant d'arme aux « curés » contre les francs-maçons, aux amis du régime contre les gens d'Église ; discutée dans les salons, se ramifiant jusque dans les conseils et les coulisses du gouvernement, mettant en jeu l'infaillibilité de la science et de la magistrature, excitant l'une contre l'autre la police du garde des Sceaux et celle de l'Intérieur ; passionnant enfin l'opinion comme un de ces spectacles gratuits, un de ces éternels jeux du Cirque où se plaît la sensibilité des foules, leur besoin instinctif de pitié, de victimes, de colère et de drames, l'affaire Cavalieri grossit aux proportions d'une affaire d'État : et, cependant, elle n'est qu'un mythe, une pure illusion, un rêve enfanté de toutes pièces par le cerveau d'une vieille servante, un cauchemar de bonne femme dont la contagion a gagné sa maîtresse. Et l'on est tout étonné de voir que cet immense échafaudage de consé-

quences, de soupçons qui finissent par mettre aux prises les deux moitiés de l'Italie, cette bourrasque qui inquiète et ébranle l'État, est née dans une cuisine, d'une rivalité de femmes de chambre et de cette animosité qui arme, dans les familles, la domestique de la patronne contre la soubrette de la jeune dame.

Ainsi, tout cet édifice de crimes est purement imaginaire : cette hallucination collective n'est qu'une fantasmagorie sortie d'une tête stupide de vieille mégère, d'une imagination nourrie de folies ridicules, qui voit partout le diable, des maléfices, la terreur et prête ces formes sinistres aux rancunes qui l'agitent. C'est ainsi qu'au moyen âge on brûlait des sorcières, et que dans les temps reculés, on offrait au courroux des dieux le sang des victimes expiatoires. M. Ferrero s'est donné le philosophique plaisir de montrer le siècle des lumières, la magistrature, la science, la société la plus mondaine et la plus distinguée, possédés à la fois de ce délire rétrograde, et en proie à ce sabbat conduit par une vieille fée. Il y a là un chef-d'œuvre de psychologie des foules : non pas du tout à la façon de *Germinal*, où l'effet de masse est obtenu par des moyens sommaires et conventionnels, ainsi qu'on imite au théâtre le *hou! hou!* de la mer, mais chef-d'œuvre classique, résultant de l'analyse de quelques types choisis, et où l'on voit, au fond des âmes les plus modernes et les plus évoluées, subsister l'instinct, l'intérêt, la passion, la crédulité, le cloaque infesté des larves primitives.

Tout cela est saisissant. Il arrive, surtout au début, que ce tableau magistral se trouve un peu gâté par un reste de solennité. L'auteur, aux premières pages, semble éprouver quelque embarras. Il paraît craindre de déroger, il n'a pas pris le ton du sujet ; il demeure toujours un peu en chaire, il reste autour du geste quelque chose des plis de la toge. Mais cette impression ne dure guère. Au bout de cent pages, l'auteur s'anime, adieu le professeur : il n'y a plus que le conteur qui s'amuse de son sujet, s'oublie, se livre tout entier ; la glace est rompue, et tout le reste est excellent.

Parmi les figures les mieux venues du roman, entre tant de croquis de fripons, d'aigrefins et de maîtres-chanteurs, le personnage de l'expert, le sénateur Guicciarelli, l'illustre directeur du laboratoire de toxicologie, se détache avec un relief puissant. Ce pontife de la science laïque, doublé de son disciple

Pietrucci, est un de ces mannequins auxquels les gouvernements attachent les décorations ; il suffit de la première pour que les autres suivent : les ordres, les récompenses, les honneurs de pleuvoir, comme s'il y avait dans le ventre un aimant pour les attirer. Naturellement, le bonhomme prend tout cela pour argent comptant ; il se rengorge sous ses plaques et sous ses grands cordons et, comme c'est un de ces hommes qui se repaissent de gloriole, cela lui permet encore de faire le Caton et de parler de son désintéressement. C'est un de ces tartuffes austères qu'on « a » avec des croix, parce qu'ils ne valent pas plus cher, et qui, moyennant cela, se font les valets du pouvoir en se vantant de leur indépendance. Le fond de son âme est un mélange comique de vanité, d'égoïsme et de pleutrerie. Il débite avec une prodigieuse assurance toute la collection de lieux communs que nous appellerions des idées de défense républicaine, tout le *Credo* et les patenôtres de la libre-pensée, toutes les litanies absurdes du progrès : il parle naturellement comme une affiche électorale.

Il a dans ces fonctions, surtout quand il a mis sa redingote et son « tube », un orgueil d'archevêque. Une découverte insignifiante, celle d'un poison inédit, a fait sa fortune scientifique : la presse a embouché la trompette pour proclamer que l'Italie avait, elle aussi, ses Pasteur et ses Berthelot. Chargé de l'expertise dans l'affaire Cavalieri, le grand homme national n'a pas manqué de faire un rapport où, avec une légèreté incroyable, il avait enfourché son *dada*. Sa bévue démontrée, le malheureux apothicaire nous étonne par sa lâcheté : tantôt il se met en fureur, dénonce la « réaction », se plaint qu'on outrage en lui la majesté de la Science ; il imagine mille sophismes pour se tirer d'affaire, songe à se laver les mains en accablant un subalterne, puis se ravise et lui fait la cour pour acheter son silence et sa complicité. Les colloques de ce charlatan avec son *famulus*, ses éclats, ses sourires, ses grimaces, ses bonnes ou ses mauvaises humeurs, ses alternatives de *bluff* et de flagornerie, servent de baromètre à ses mouvements de confiance et de peur. C'est là d'excellente comédie. Dans la personne de ce fantoche, l'auteur s'est payé copieusement de tout ce que lui fait subir d'avanies depuis trente ans la caste des officiels. Cette création du sénateur Guicciarelli est dans la meilleure tradition de l'humour italien : elle a des chances de demeurer,

burlesque et proverbiale, entre l'immortel Don Abbondio et le pharmacien Homais.

Je ne puis raconter ici comment le procès, torpillé par la gaffe de Guicciarelli, au moment de finir par un éclat de rire, est soudain ranimé par une nouvelle machine de la servante Martine; l'arrestation de Mariette, la « bonne » de Suzanne, objet de la haine de cette furie; ni comment une lettre fort innocente, qu'on trouve chez la pauvre fille, pense compromettre à son tour le fils d'Alamanni, le lieutenant Olivier, que les calomnies enragées de la vieille donnent pour amant à Suzanne, et par conséquent pour complice de l'assassinat du mari.

Je laisse de côté les scènes charmantes de l'interrogatoire de Mariette et de l'*interview* de Martine, par un professionnel du genre qui fait lui-même les questions et les réponses et construit, sur le pouce, son petit feuilleton; les chantages des feuilles à scandales; les tentatives d'accord du sénateur Alamanni qui, pour sauver du naufrage son fameux marquisat, cherche à faire la paix avec la partie adverse et à plâtrer un compromis; les nouvelles de l'*Aragno*, des cercles, des salons (car bien des choses, en Italie, se passent encore sur le forum) : le travail souterrain de la contre-police et ce pittoresque Don Michele, espion du ministre de l'Intérieur, qui se fait passer pour un journaliste américain.

Au milieu de cette activité, de ces mines et de ces contre-mines, une chose effraie : c'est que la vérité est noyée sans remède. Il suffit de la présomption la plus absurde et la plus vaine, pour mettre en péril le plus innocent. C'est le royaume du trompe-l'œil et de l'illusion : amalgamée avec l'intérêt, l'esprit de corps, l'amour-propre, et ce principe « qu'il n'y a pas de fumée sans feu », et cette basse envie qui nous fait jouir du malheur d'autrui et toujours supposer le pire, pas d'accusation si saugrenue et si invraisemblable qui ne soit à redouter : dans une telle atmosphère, sauve qui peut! La seule chose impossible, inviable, et qui n'ait aucune chance d'être crue, c'est la vérité. *Les deux vérités*, c'est le titre du roman. M. Ferrero est modeste, il faudrait aller jusqu'à mille; chacun la sienne, comme dit M. Pirandello ; et cette confusion fatale où nous vivons, ce règne du prestige et de l'erreur fait toute la tragédie.

Ce scandale de la raison, qu'il ne suffit pas d'être sans crime pour être à l'abri de la Justice, c'est ce qu'apprend à ses

dépens le lieutenant Olivier. Ce jeune homme, fils du sénateur et d'une mère admirable, n'est encore qu'un gentil garçon, élégant, naïf, généreux et un peu viveur; il a une jolie maîtresse; il joue et adore les chevaux. C'est un irréprochable officier de cavalerie. Déjà il s'indigne que Suzanne soit en prison, quoique vertueuse; l'arrestation de Mariette le trouble encore davantage; et voilà que, pour un bon mouvement, pour s'être intéressé à cette fille, lui avoir fait un cadeau de noces et lui avoir écrit deux lignes affectueuses, il découvre qu'il risque d'être impliqué dans le procès, qu'il est inculpé de corruption et de complicité dans un assassinat et qu'il aura beau dire, telle est la vérité judiciaire. Heureux s'il en réchappe!

Cette leçon le rendra-t-elle plus sage? Il est évident qu'il n'en est qu'à sa première épreuve. La suite nous montrera le reste de ses expériences et de ses désillusions. Ce personnage, qui s'annonce comme le héros du roman, est par définition une figure indécise : c'est une figure qui se fait, une âme en *devenir*. La vie le formera. Tout ce qu'on peut dire de lui pour le moment, c'est que ce jeune blanc-bec, d'ailleurs intelligent, est assez sympathique. C'est un de ces héros comme le Meister de Gœthe, le prince André de *Guerre et Paix*, dont l'éducation est le sujet du roman. Il n'en est qu'au début de son apprentissage. Les chapitres suivants nous feront voir sa crise de révolte contre la société, puis le dégoût du monde, l'aventure, la gloire et le revers d'Adoua; enfin, le drame de l'Europe en présence des barbares. Tel est l'ample dessein du livre. Il est trop tôt pour en juger et pour dire quelle place ce roman tiendra, à côté du chef-d'œuvre de Manzoni. Ce que nous connaissons du prologue nous laisse voir que la maturité de M. Ferrero tient les promesses de sa jeunesse : c'est une belle vie d'artiste, que celle qui commence par *Grandeur et décadence de Rome* pour finir par la *Terza Roma*.

LOUIS GILLET.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Orphée*, mimodrame en trois actes, de M. Roger Ducasse. — Centenaire de Weber.

Il y a Ducasse et Dukas. L'un et l'autre ne s'écrivent pas de même. L'auteur d'*Ariane et Barbe-Bleue* et celui d'*Orphée* écrivent aussi très différemment. Sachez d'abord que les partitions modernes, réduites pour piano et chant, deviennent de plus en plus difficiles et pour ainsi dire impossibles à lire et à jouer. On est obligé d'aller les entendre. Préparatoire ou consécutive, l'étude en est à peu près inabordable, et cela n'en rend pas le jugement plus aisé. Nous avons essayé pourtant une première lecture d'*Orphée*, puis une seconde. Essai malheureux deux fois. Et si pénible ! « *Oh! que vous me gênez !* » disions-nous tout bas et sans cesse à l'auteur. Jules Lemaitre, nous recommandant un jour un manuscrit, ajoutait : « Ne vous laissez pas décourager par les soixante premières pages. » Aux prises avec la partition de M. Ducasse, le courage nous a manqué plus tôt «... *più non vi leggemmo avante* ». Mais nous avons entendu. Il faut reconnaître d'ailleurs que l'audition des œuvres de ce genre arrange un peu les choses. Tout de même, fût-ce à les écouter, ces choses-là sont dures.

Il était peut-être hardi de choisir encore une fois Orphée comme héros d'un drame lyrique. A coup sûr il est étrange de l'en avoir fait, lui, poète et musicien entre tous, avant tous, le héros silencieux. MM. Sacha Guitry et Reynaldo Hahn n'eussent jamais imaginé de nous présenter un Mozart ne sachant pas une note de musique.

M. Ducasse a pris de plus haut que Gluck, (c'est de plus loin que je veux dire), l'histoire du chantre de Thrace. Premier acte : noces d'Orphée et d'Eurydice, trépas de l'une et désespoir de l'autre. Acte deuxième : Eurydice ramenée des Enfers meurt une seconde fois, et d'une irréparable mort. Troisième tableau : pour la

seconde fois aussi, et la dernière, Orphée s'abandonne à sa douleur. En vain les Bacchantes s'offrent à le consoler. Il repousse leurs impures avances et périt victime de leur fureur.

Un certain nombre de musiciens d'aujourd'hui font tous à peu près la même musique. Elle pourrait être indistinctement, — oh ! oui, fort indistinctement, — de M. Ducasse (Roger) ou de M. Albert Roussel, à moins qu'elle ne fût de M. Alfred Bachelet, si ce n'est peut-être de M. Florent Schmitt. Et pourquoi pas, après tout, de M. Mariotte, ou de quelques autres encore ? Au temps jadis on avait moins de peine à s'y reconnaître. On n'eût pas risqué de confondre Gounod avec Saint-Saëns et de prendre du Lalo pour du Fauré. La musique de ces messieurs, des premiers de ces messieurs, est généralement lourde, épaisse et bruyante. Elle s'enfle et se travaille. Harmonique, ou plutôt polyphonique, instrumentale à outrance, incapable de mélodie et de chant, elle cherche en vain dans l'accumulation des notes ce qu'elle ne sait plus trouver dans leur suite. Aussi bien comment une telle musique pourrait-elle se suivre, ayant à peine un commencement? Rien ne s'y développe, rien n'y étant d'abord exposé. L'élément premier, motif et même *leitmotif*, y a peu de caractère et ne s'impose pas. En ce chaos de sons, pas un germe qui possède en soi la vie et par conséquent la puisse répandre. Le *genuit autem* n'est pas le principe et la règle de cet art-là. Et puis, que de tapage autour de cet Orphée obstiné seul à se taire ! Inutile fracas ; apparence, illusion de la force et non pas la force elle-même, la force intérieure, la seule qui vaille; abus de la matière. ou du matériel, que l'esprit n'inspire pas. Luxe et misère : tout surabonde et tout manque pourtant. Un jour, sur le quai d'une gare, nous vîmes deux voyageuses qui longeaient le train, cherchant des places. Enfin, devant un compartiment, l'une dit à l'autre : « Montons là : c'est plein de vides. » La contradiction n'est qu'apparente. Il peut arriver que la musique même nous donne à la fois l'impression de la plénitude, pour ne pas dire davantage, et celle de la vacuité.

Des trois tableaux dont se compose *Orphée*, le meilleur nous parut le premier. Certaine course du flambeau, nuptiale et symbolique, est menée avec un éclat, presque une fureur sacrée. Plus intimes, d'autres pages sont d'un sentiment et d'un style assez délicat. M. Ducasse fut l'élève de Fauré. Nous guettions l'occasion de nous en apercevoir. Deux ou trois fois elle nous a été donnée : au premier acte, et plus encore au dernier, en écoutant la déclaration mimée de l'une des Ménades au veuf inconsolable et lui-même

silencieux. Là se reconnaît une trace de l'écriture, sinon de la pensée ou de l'âme du maître disparu.

Pour racheter le mutisme des principaux intéressés et manifester l'intérêt qu'elle leur porte, la foule joue dans *Orphée* un rôle important. Le second acte tout entier appartient aux chœurs. Ils l'emplissent d'une longue et monotone lamentation, d'une sorte de *vocero* collectif ou de thrène (c'est bien le terme, n'est-ce pas ?) qui se traîne moins sur des phrases ou des mots que sur des exclamations d'effroi et de douleur. Au dernier acte, ils recommencent et l'ouvrage se termine par leurs déplorations renouvelées et peut-être plus copieuses encore. Ici et là, si nous avions attendu de grands mouvements de lyrique chorale, de vastes compositions ordonnées et construites sur des thèmes simples, puissants, capables de les soutenir et de les élever très haut, notre attente n'eût peut-être pas été remplie tout entière.

Mme Ida Rubinstein (Orphée) a des formes charmantes ; non pas, comme dit Musset, de langage, puisqu'elle est taciturne, mais de complexion. Élégante, élancée, elle semble plutôt une fille de Jean Goujon que de Phidias. Et ses attitudes, ses gestes, sa physionomie, tout son art en un mot, trahit l'étude et la volonté beaucoup plus que le naturel et l'inspiration.

Enfin un détail de mise en scène, au dernier moment, a déçu. On attendait au passage la tête d'Orphée flottant sur les eaux. Nous vîmes en effet passer, et même repasser, dans les deux sens, au fil puis contre le fil de la rivière, — l'Hèbre, comme vous savez, — une forme vaguement capitale et sans beauté. Alors ce n'est pas seulement Virgile (*Eurydicen! Eurydicen!*) qu'on a regretté, c'est Ambroise Thomas et son Ophélie, par le fleuve entraînée elle aussi, mais encore chantante. Allons, Orphée est décidément un personnage auquel on ne pardonne pas d'être silencieux, fût-ce après sa mort.

***

« Meurs, Weber, meurs couché sur ta harpe muette. » (1)

Il y a, depuis un mois, cent ans qu'il mourut à Londres, peu de jours après y avoir fait représenter *Obéron*, « perle allemande », a dit, croyons-nous, Berlioz, « éclose dans l'huître britannique ». *Euryanthe* était née à Vienne en 1823 et le *Freischütz* en 1821 à Ber-

(1) Alfred de Musset.

lin. C'est le premier des trois ouvrages que vient de reprendre l'Opéra. Jamais nous n'y avons vu les deux autres.

Certains musiciens de nos jours pour se consoler d'un échec, sinon pour s'en vanter, voudraient nous faire accroire que tous les chefs-d'œuvre aujourd'hui consacrés ont d'abord été méconnus. « Qui veut trop prouver... » Il est arrivé souvent et même il peut arriver encore que la beauté s'impose tout de suite, et la laideur également. De ces deux cas le premier fut celui du *Freischütz*.

Le succès de l'opéra, dès qu'il parut, fut immense. Hofmann, Mendelssohn, Henri Heine assistaient à la première représentation. Mendelssohn avait douze ans, Henri Heine vingt-deux. L'année suivante, le futur auteur des *Reisebilder* écrivait de Berlin : « N'avez-vous pas encore entendu le *Freischütz* de Weber? — Non — Malheureux que vous êtes ! Mais n'en avez-vous pas au moins entendu la chanson nuptiale des jeunes filles, ou, plus brièvement la *Couronne virginale* (1)? — Non plus. — Que vous êtes heureux!... Vous comprenez, cher ami, pourquoi je vous nomme heureux si vous ne connaissez pas cet air. Ce n'est pas que la mélodie en soit mauvaise, au contraire, et son excellence est la seule cause de sa popularité. »

Elle se chantait alors, la naïve et charmante chanson, par toute la ville, de la porte de Brandebourg à la porte du Roi, depuis le matin jusqu'au soir et fort avant dans la nuit. Sous les fenêtres du poète elle passait et repassait avec les étudiants. Avec la fille de son hôte, elle montait son escalier. Elle entrait dans sa chambre avec son barbier ou sa blanchisseuse. Obsédé, excédé, il sortait en hâte et courait chez son amie. « Mademoiselle est-elle à la maison? — Oui. » La porte s'ouvre : la chère enfant est assise au piano ; elle chante la chanson. « Chère, vous chantez comme un ange. » Aussitôt elle la recommence. Alors, exaspéré, semblable au chasseur maudit, appelant comme lui l'enfer à son secours : « A moi, s'écrie-t-il, à moi, Samiel ! »

Ce cri même, rien que ce cri de Kaspar, pas un Berlinois qui ne l'ait sans cesse à la bouche. Partout l'invocation diabolique se mêle au gracieux épithalame. « A moi, Samiel ! » C'est le cri du violoniste au théâtre, si l'une de ses cordes casse. Mais, au *Thiergarten*, qu'est-ce que fredonne cette vieille femme? Quelle est la mélodie que ces harpes écorchent? Encore, toujours le *Jungferkranz*. Un boiteux le tourne avec son orgue. Un aveugle le racle sur son

(1) *Jungferkranz*.

violon. Les animaux eux-mêmes l'ont appris et les chiens ne savent plus aboyer autre chose.

Tel fut le triomphe du *Freischütz*. Autant que la beauté de cette musique, ou plutôt ses beautés, car elle les possède toutes, sa nouveauté le justifiait. Spontini, le Spontini d'*Olympie*, régnait alors à Berlin et Berlin commençait à se lasser de ce qu'il y avait de fastueux, d'étranger aussi, dans son art. Après la *Flûte Enchantée* et *Fidelio*, plus encore peut-être qu'en l'un et l'autre, l'Allemagne d'alors salua dans le *Freischütz* un opéra national et populaire, son opéra par excellence, et comme son portrait musical. Inutile d'ajouter que l'Allemagne actuelle ne s'y reconnaîtrait plus.

Encore une fois, tout y est admirable : le dehors, ou pour ainsi dire la lettre musicale, et le dedans, ou l'esprit. Riez aujourd'hui tant qu'il vous plaira des airs « qui se retiennent ». On avait bien raison de ne pas en rire à Berlin en 1821. Et ce n'est pas seulement l'aimable et facile *Jungferkranz*, c'est chaque mélodie du *Freischütz* qui se grave dans notre mémoire, aussi vive, aussi nette, aussi naturelle qu'elle a jailli de la pensée et de l'âme créatrice. Elle possède, cette mélodie, tous les caractères : tantôt elle se déploie et tantôt elle se concentre. Ses effusions et ses raccourcis ont même efficace. Après la mélodie, la symphonie. Il n'est rien, dans tout le théâtre lyrique, d'égal ou d'analogue à la scène de la *Gorge au loup*. Effrayante musique, « à ne pas traverser la nuit », assurait Gounod. Mais aussitôt après, l'air d'Agathe, (le second), vient dissiper les ténèbres et répandre le jour. « *Rein und klar* », *clair et pur*, c'est ce que disent les derniers mots et ce que chantent, bien autrement, toutes les notes. Musique pittoresque, la musique du *Freischütz* n'est pas moins humaine. Aucune autre, celle de *Guillaume Tell* exceptée, n'associe plus étroitement les êtres et les choses. Musique symbolique enfin, par où nous entendons simplement ceci, que non contente de figurer les personnages, elle les dépasse. Par elle, non seulement ils sont, mais ils représentent, ils suggèrent, et la vie dont ils vivent s'étend en quelque sorte jusqu'à l'universel et à l'infini.

Mais pour raisonner de ces choses et procéder, à la façon des jeunes Crépin, du particulier au général, l'espace nous manque aujourd'hui. Nous trouverons peut-être un jour de cet été l'occasion d'y revenir.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

M. FRANÇOIS MAURIAC

La mode est au roman : le goût du public se rencontre avec les actuelles conditions de la librairie. Jamais on n'avait écrit autant de romans, sur des sujets si différents, — et souvent si peu romanesques ! Mais c'est la règle : lorsqu'un genre a la vogue, il tend à absorber tous les autres. Au XVIIe siècle, quand le Scarron faisait fureur, ne vit-on pas mettre jusqu'à la Passion de Notre Seigneur en vers burlesques ? Êtes-vous historien, voyageur, économiste, au lieu de composer un livre savant qui risque d'avoir peu de lecteurs, convertissez vos notes en roman : vous avez chance d'aller au public qui fait les réputations et les gros tirages. Le regretté René Boylesve s'inquiétait de ce succès même, pour l'avenir d'un art qui lui était cher. Il expliqua que le roman n'est pas un cadre à volonté et il osa dire qu'on ne s'improvise pas romancier. Il avait grandement raison. Un genre littéraire, quelle que soit sa souplesse, a ses caractères, son essence et ses lois. Et le « don » sans lequel on convient qu'il n'y a ni poète ni auteur dramatique, n'est pas ici moins nécessaire. On l'oublie trop volontiers. Parmi tant de livres qui paraissent sous l'étiquette de roman, combien y en a-t-il qui méritent ce nom ? Les romans de M. François Mauriac sont d'un romancier · c'est ce qui les distingue de beaucoup d'autres et c'est sans doute ce qui a guidé l'Académie dans le choix qu'elle a fait de leur auteur pour son Prix du roman.

L'œuvre de M. François Mauriac est déjà abondante. Il avait débuté, dès avant la guerre, par des livres de vers, *les Mains jointes*, *Adieu à l'adolescence*, qui avaient attiré sur lui l'attention d'un Bourget et d'un Barrès. Parmi ses romans, dont la liste s'allonge

heureusement chaque année, nous choisirons ceux qui nous paraissent les plus significatifs (1).

C'est *le Baiser au lépreux*, qui, voilà quelque cinq ans, paraissant aux « Cahiers verts » de M. Daniel Halévy, fit connaître le nom de M. Mauriac. Un talent s'y révélait, d'une qualité rare, d'une amertume qu'on goûta comme saveur d'aujourd'hui. Dès les premières pages, à la manière dont le cadre et les personnages étaient posés et dont s'amorçait le récit, on devinait l'homme de métier. On continuait la lecture, moins pour ce qu'elle avait d'agréable, que pour cette sorte d'emprise qui vous force à suivre le conteur là où il a résolu de vous mener.

Cela se passe dans la région des Landes. M. Mauriac, qui est de Bordeaux, n'écrit de romans que bordelais. De riches propriétaires de la région, les Pelouevre, père et fils : le père est un malade imaginaire; le fils, un malheureux, un faible, un raté, « pauvre figure de Landais chafouin, triste corps en qui l'adolescence n'avait su accomplir son habituel miracle, minable gibier pour le puits sacré de Sparte... pauvre être voué au célibat et à une mort prématurée. » C'est cet infirme qui sera le héros, le triste héros de ce livre triste.

A cet être qui n'est pas mariable, quels calculs d'intérêt vont livrer une fille jeune et bien portante? Mais il est vrai qu'*on ne refuse pas le fils Pelouevre*. « On ne refuse pas des métairies, des fermes, des troupeaux de moutons, des pièces d'argenterie, le linge de dix générations bien rangé dans des armoires larges, hautes et parfumées, des alliances avec ce qu'il y a de mieux dans la lande. » Ainsi raisonnent les parents de Noémi d'Artiailh, la mère surtout, que, par une nuance d'observation très juste, l'auteur nous montre particulièrement avide de conclure ce mariage monstrueux. L'immolation s'accomplit en quelque sorte sous nos yeux. C'est la scène des fiançailles, dérision de tout ce que ce mot peut représenter pour une jeune fille. S'il est vrai que toute jeune fille a rêvé du prince charmant, jugez sous quels traits se présente à Noémi le prince de ses rêves ! « La vierge mesure de l'œil cette larve qui est son destin. Tout ce que doit lui donner la vie est là, se rongeant les ongles, se tortillant sur une chaise. » Puis le drame atroce de la nuit de noces...

Désormais nous n'aurons plus devant nous que deux victimes, tor-

(1) François Mauriac : *Les mains jointes*, — *Adieu à l'adolescence*, poèmes, chez Stock. — *La chair et le sang*. — *Préséances*, chez Émile Paul. — *L'enfant chargé de chaînes*. — *La robe prétexte*. — *Le baiser au Lépreux*. — *Le fleuve de feu*. — *Genitrix*. — *Le désert de l'amour*, chez Grasset. — *Le jeune homme*, chez Hachette

turées, chacune à sa manière, par une même situation paradoxale et contre nature; tout le roman ne sera que le déroulement de leur martyre. Pour elle, la répulsion que lui inspire ce mari infirme ; pour lui, la honte de son infirmité. Et tout de même, de souffrir ensemble crée une sorte de lien entre ces compagnons d'infortune oscillant, l'un pour l'autre, entre l'aversion et la pitié. Rivés à une chaîne qu'ils ne songent pas à rompre, rapprochés par une misère commune quoique différente, ils glissent à un sentiment d'espèce singulière, fait d'étranges contrastes, sorte d'horrible tendresse. « C'était lui, lui, Jean Peloueyre, qui meurtrissait ces yeux, qui décolorait ces oreilles, ces lèvres, ces joues : rien qu'en étant là, il épuisait cette jeune vie. Ainsi défaite, elle lui était plus chère. Quelle victime fut jamais plus aimée de son bourreau? » — « L'épouse luttait en désespérée contre son dégoût, et cette lutte l'exténuait. Plusieurs fois, elle appela Jean Peloueyre la nuit, afin qu'il vînt près d'elle, et comme il faisait semblant de dormir, elle se levait, lui donnait des baisers, — ces baisers qu'autrefois des lèvres de saints imposaient aux lépreux. » Alors, quand se sera achevé le bref destin de Jean Peloueyre, et qu'à sa veuve s'offrira la promesse des joies qu'elle n'a pas connues, elle sentira son élan retenu par une force mystérieuse, et tout son bel avenir paralysé par l'obsédant souvenir du mari auquel elle n'a pas appartenu.

Un tel récit ne pouvait se prolonger. L'auteur en a eu le très juste sentiment : son roman ne dépasse pas les limites d'une grande nouvelle. Cette brièveté est aussi bien dans la forme, nette, sobre, d'une sobriété qui va jusqu'à la sécheresse, sans rien qui dérange ou qui égaie la rectitude du trait. On songe à ces « ymaiges » de nos vieux maîtres : corps décharnés, membres rigides, allures de suppliciés, et sous cette sécheresse des lignes l'intensité de la vie intérieure, l'illumination de la souffrance.

A ce type d'âpre récit, qu'on subit comme un cauchemar, M. François Mauriac est resté fidèle dans *Genitrix*. Je ne sais même s'il n'y a pas accentué la note de dureté et reculé l'aspect de désolation. Cela commence par une agonie : une jeune femme meurt des suites d'une fausse couche, faute de soins. Après quoi, nous n'aurons plus qu'à voir en présence et aux prises les deux coupables : le mari et la belle-mère. Pour n'être pas aussi précisément disgracié de la nature que le Lépreux, le mari, Fernand Cazenave, n'est guère moins méprisable et mérite aussi bien d'être appelé un pauvre être. Est-ce l'annihilement résultant de la tyrannie maternelle, ou l'éducation n'a-t-elle fait

que s'ajouter à la nature? Ce vieil enfant qui touche à la cinquantaine, nous est donné pour un parfait imbécile, dès les premières pages où nous le voyons découper des maximes dans un livre de morale, comme le Binet de *Madame Bovary* découpant à l'aide de son tour des ronds de serviette et des coquetiers. Avare et mesquin, oisif et inutile, pas une idée dans ce crâne en pain de sucre, et sous l'alpaga de la jaquette pas un sentiment digne d'un homme. En face de lui cette mère terrible, dominatrice impitoyable, qu'on nous montre, impératrice dérisoire, Agrippine campagnarde, trônant « sur l'estrade qu'elle avait fait dresser dans chaque chambre, afin de pouvoir commodément suivre les allées et venues de son fils, soit qu'il fît au nord le « tour du rond », ou qu'il arpentât l'allée du midi, ou qu'elle guettât son retour par le portail de l'est ». C'est une de ces mères passionnées, chez qui l'amour maternel est une déviation de l'amour et qui, reportant sur un fils trop chéri l'infini de leur tendresse, font leur propre malheur avec celui de l'idole et de son imprudente compagne. Comment a-t-elle laissé se marier ce fils qu'elle veut tout à elle? Erreur qu'elle s'efforce aussitôt de réparer. Dès lors, elle n'a plus de cesse qu'elle n'ait détaché le mari de sa jeune femme. Lorsqu'enfin elle acquiert la certitude d'avoir réussi, elle se sent inondée d'une joie diabolique. Et maintenant, au fond d'elle-même, elle estime que c'est justice si la mort l'a débarrassée de sa belle-fille. Entre elle et son fils, qu'était venue faire cette intruse? Il faut entendre l'abominable dialogue de ces deux bourreaux se rejetant de l'un à l'autre l'affreuse responsabilité, le fils prêt à se jeter sur cette mégère qui est sa mère.

Il est à noter, et la remarque est essentielle, que le roman commence après la mort de la jeune femme. Cela même en fait l'originalité et la valeur d'analyse. Une belle-mère acharnée à torturer une belle-fille, spectacle banal, aventure qui nous a été maintes fois contée. M. Mauriac a évité avec soin de tomber dans cette banalité. C'est du jour où elle est morte, que l'épouse devient pour sa belle-mère une rivale redoutable; et ce jour, salué par celle-ci comme une aube de triomphe, est le premier sur le chemin de la défaite finale. D'un regard aigu l'auteur discerne les progrès du travail qui se poursuit dans le cœur du veuf: l'émotion que cause à tout homme le spectacle de la mort, le regret de l'être disparu que nous n'avons pas su comprendre et que maintenant nous voudrions rappeler, l'attachement nostalgique aux biens que nous avons perdus, le remords qui l'emporte enfin sur l'inconscience de notre égoïsme. Désormais Fernand

ne peut plus se détacher de celle que, vivante, il avait presque répudiée. Il pense, il sent par elle : elle vit en lui. De cette reprise de possession, rien n'échappe à la mère jalouse et désormais impuissante. Car le duel est possible avec un vivant ; c'est la guerre fraîche et joyeuse, qui s'alimente de sa propre substance et tire parti de chaque occasion ; mais que faire contre une morte ? L'ennemie, devenue insaisissable, s'achemine, par des voies secrètes, à la victoire certaine et complète. C'est la revanche de la morte.

Peut-être y aurait-il eu moyen de rendre cette mère à la fois moins odieuse et plus ressemblante à une réalité souvent rencontrée. Quelques causes expliquent de coutume ces tendresses excessives. Les déceptions du mariage sont le plus souvent à la base de ces exaltations du sentiment maternel. Ajoutez les craintes qui ont fait trembler une mère pour la vie d'un enfant délicat, les sacrifices qu'elle s'est imposés pour son éducation. Ou c'est encore, chez une de ces femmes d'élite, à qui leur fils doit le meilleur de lui-même, l'intime fierté de voir s'épanouir une âme qu'elle a formée à sa ressemblance et pétrie de ses mains. Aussi bien, comptez pour faire souffrir ces mères trop aimantes, sur l'ingratitude du fils trop choyé, fiez-vous à l'inconscient égoïsme de la jeunesse. M. Mauriac n'a voulu invoquer aucune de ces excuses pour celle qu'il appelle une mère louve. De parti pris, il n'a envisagé, chez un être sans culture, que l'instinct rudimentaire et féroce.

Après ces raccourcis de roman, le moment était venu pour l'auteur d'une manière plus libre, moins ramassée et moins raide, d'une sorte de récit où il se passerait plus de choses entre plus de personnages et d'un milieu moins vulgaire. Plus que les précédents livrets, *le Désert de l'amour* répond, par ses proportions mêmes et par ses procédés de composition, à l'idée que nous nous faisons d'un roman. L'atmosphère n'a pas changé. Même aridité dans les cœurs et jusque dans le paysage, cette banlieue de Bordeaux « que des collines défendent contre le vent du nord et qu'assiègent jusqu'à ses portes les pins et le sable où la chaleur se concentre, s'accumule ». Mêmes tableaux de famille. Un père et un fils entre lesquels s'élève la gêne comme une barrière. Mari et femme, gendre, beau-père, beau-frère, tout ce monde vit, sous le même toit, réuni et hostile. Parfois, une dispute éclate qui jette les uns contre les autres ces parents ennemis. « Ils s'étaient levés ; toute la famille se précipita. Madeleine Basque criait à son mari : « Ne réponds pas, ça n'en vaut pas la peine, ça n'a pas d'importance venant de lui. » Le docteur suppliait

Raymond de s'asseoir : « Assieds-toi et mange, et que ce soit fini. » Le lieutenant criait qu'on l'avait traité de lâche; Mme Courrèges affirmait que Raymond n'avait pas voulu dire cela... » Quelle famille! On se demande où M. François Mauriac en a trouvé le modèle. Et si, comme il semble bien, son roman, *la Robe prétexte*, est fait de ses souvenirs d'enfance, ne devaient-ils pas l'incliner à plus d'indulgence pour la famille de chez nous?

Du moins aurons-nous affaire ici à un type d'humanité supérieure : le docteur Courrèges, homme de science et de devoir, a une incontestable valeur morale. Son cas est douloureux. Respecté, admiré, avec la réputation d'un saint, il lui arrive cette déplorable aventure, de n'être qu'un pauvre homme amoureux d'une jeune femme. L'étude du vieillard amoureux a été souvent faite : M. Mauriac y a apporté une extrême délicatesse de touche. Et, pour la première fois, une gracieuse jeune femme répand à travers tout le livre le charme de sa présence et la douceur de sa mélancolie. Cette Maria Cross peut n'être qu'une femme entretenue : elle n'est pas la bête impure qu'anathématisent les bourgeoises de Bordeaux, la conquête facile vers laquelle volent les convoitises des collégiens. Créature sans défense, elle est de ces êtres qui subissent leur destinée plutôt qu'ils ne l'ont faite et qui gardent, dans une situation irrégulière, une sorte d'innocence. Elle a inspiré à M. Mauriac une délicate et souvent charmante étude de femme.

La situation est l'une des plus pénibles qu'on puisse mettre au roman ou au théâtre. L'art si nuancé d'un Jules Lemaitre n'avait pu, dans *la Massière*, réussir à atténuer l'impression de gêne que nous cause un fils rival de son père. Autour de cette rivalité d'un père et d'un fils s'étend *le Désert de l'amour*. Maria Cross est le dernier amour du docteur Courrèges : elle est le premier amour du jeune Raymond Courrèges. A traiter cette situation scabreuse, je conviens que l'auteur a mis beaucoup de tact. Il a eu soin d'éviter les effets faciles et mélodramatiques, qui, au surplus, ne sont pas dans sa manière. Les deux hommes, le vieillard et le gamin, ne se rencontrent pas au cours de leur chasse amoureuse. Rivaux à l'insu l'un de l'autre, c'est à peine si, par brève échappée, un soupçon les effleure, un indice dont nous seuls pouvons comprendre tout le sens. Reste je ne sais quoi de désagréable et de désobligeant, où le romancier semble beaucoup moins s'être résigné que complu.

La figure principale du livre est celle du jeune Courrèges. C'est sur elle que M. Mauriac a fait porter la lumière la plus vive, sur elle

que s'est exercé son plus grand effort de psychologie. Aussi bien, est-ce elle qui avait le plus de chances de piquer la curiosité et d'être ou de paraître neuve. Ni le docteur, ni Maria Cross ne sont particulièrement des types d'aujourd'hui. Mais combien ne sommes-nous pas avides de pénétrer le secret de cette jeunesse actuelle, qui entre dans la vie au lendemain d'événements si graves, dans une période de trouble si profond! On n'accusera pas M. François Mauriac d'avoir choisi un type d'exception, ni surtout d'élite. Son Raymond Courrèges est le collégien des dernières années de collège, de mauvaise réputation et de mauvaise tenue, fanfaron de vice et mettant à la place de tout sentiment généreux ou même avouable, une sorte de basse gouaillerie qui semble aller avec l'uniforme. C'est le potache dans toute son horreur.

Ce garçon désordonné, sale, mal dégrossi, un regard de femme va le transformer. Dans un tramway de banlieue, le regard de Maria Cross s'est posé sur lui, et voici naître l'adolescent au beau corps, pareil à celui de l'éphèbe antique, à la mise soignée et coquette. En même temps, il s'éveille à l'amour. Quel amour? Écoutez-le aux premières paroles qu'il échange avec la femme désirée. « On se rencontrerait tout de même dans le tram... Vous vous êtes aperçue que je fais exprès de prendre celui de six heures... Non? quelle blague! etc. » Après quoi, l'ayant quittée, il se répète stupidement : « Maria Cross a le béguin pour moi. » Au premier rendez-vous, et comme la jeune femme éprouve le besoin de s'excuser, « Raymond connaît l'antienne et se dit à part soi : « Cause toujours... » Cet argot cynique, où la sottise le dispute à la bassesse, tel est chez cet enfant de notre siècle, le langage de l'amour, — ô Fortunio !

Quel est le sens de ce livre et comment justifie-t-il un titre un peu énigmatique ? Mais voyez quel est, pour les trois personnages du récit, leur bilan amoureux. Le docteur Courrèges aime Maria Cross qui ne l'aime pas : devant une souveraine indifférence, sa passion se dissipe, comme un souffle brûlant se perd dans les sables arides. Maria Cross éprouve pour Raymond Courrèges un caprice que change en révolte la gaucherie brutale et vaniteuse de ce jeune coq. Raymond Courrèges a été attiré vers Maria Cross par un désir que l'insuccès change en rancune. Qu'est-ce à dire, sinon que l'amour n'est que déception? Après le néant du mariage, dans *le Baiser au Lépreux*, et le néant de l'amour maternel dans *Genitrix*, le néant de l'amour.

Ce sentiment d'une immense et universelle déception, qui se dégage de toute l'œuvre de M. François Mauriac, lui donne sa date et

la situe dans la littérature d'aujourd'hui. C'est celui même qui s'est emparé de l'âme française au lendemain de la guerre, dans le désordre d'une paix qui a si cruellement déçu toutes nos espérances. Un des types de roman les plus répandus à l'heure actuelle est celui qui a pour sujet les doléances de l'ancien combattant, humilié dans son juste orgueil, révolté, — et justement révolté, — de voir son sacrifice si mal récompensé. Sous une autre forme, M. Mauriac nous donne une transposition du même état d'âme : dans ces romans où il n'est pas parlé de la guerre, le désenchantement est une répercussion de la guerre. Aussi bien n'est-ce pas la première fois que nous voyons une vague de désespérance envahir notre littérature, et sous l'action de causes qui ne sont pas sans analogie avec celles dont nous subissons l'influence déprimante. Après l'effondrement de l'ancien régime suivi de l'effondrement de l'Empire, ce fut le mal du siècle. Après nos désastres de 1870, ce fut un retour offensif de la mélancolie. Certes, nous sommes loin de la déclamation romantique, loin des apitoiements de la sensiblerie qualifiée naguère de « religion de la souffrance humaine ». Pourtant, c'est un découragement de même sorte que traduit notre jeune littérature sous cette forme dépouillée, dans sa sécheresse et sa nudité.

Et c'est pourquoi nous espérons que M. François Mauriac trouvera dans sa jeunesse assez de ressources, et dans son talent assez de vigueur, pour se délivrer de cette étreinte. Le désenchantement n'est pas une attitude où l'on puisse s'attarder; car la vie continue et avec elle les raisons de vivre, dont la première est le goût de la vie. Il est aussi bien stérile, du point de vue de la littérature. Parti d'une vision aiguë de la réalité, il aboutit promptement au factice et au conventionnel. M. François Mauriac n'a guère peint jusqu'ici que des malades, des débiles ou des monstres : l'étude d'êtres normaux aux prises avec les difficultés de la vie et les orages du cœur, offre un champ singulièrement plus vaste et d'un intérêt plus général. Il a étudié des cas, il a choisi des situations où c'est une gageure d'évoluer pour un auteur soucieux de la dignité de l'art. Il donnera toute sa mesure et se placera au rang qu'il peut ambitionner parmi les maîtres du roman, quand il appliquera ses dons de conteur et ses fortes qualités d'écrivain, sa pénétration de moraliste et la netteté toute classique de son art à des sujets de large humanité.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le ministère Briand-Caillaux s'est présenté devant les Chambres le 29 juin, et, comme on dit en termes de courses, il a fait un mauvais départ. La déclaration ministérielle était à la fois trop longue et trop vague; peu s'en est fallu que le dixième cabinet Briand ne terminât, ce jour-là même, une éphémère carrière. M. Caillaux aurait pu se borner à insérer dans la déclaration une seule phrase, dans le genre de celle-ci : « Dans huit jours, le gouvernement apportera le rapport du Comité des experts ; il en adopte d'avance les conclusions ; il demandera aux Chambres les pouvoirs nécessaires pour les réaliser dans le plus bref délai. » Les principes financiers généraux énoncés dans la déclaration sont, à la vérité, satisfaisants. Personne ne doutait, même avant de l'avoir lu, que le rapport des experts serait rempli de bons avis ; ce que l'on voulait savoir, c'est si le gouvernement aurait l'énergie nécessaire pour traduire immédiatement en actes les conclusions des hommes compétents ou s'il laisserait le Parlement les discuter à perte d'haleine, les altérer, les tronquer, les dénaturer. C'est toute la question : problème d'autorité.

La séance paraissait sur le point de se terminer sans accroc, quand M. André Tardieu monta à la tribune. La question qu'il posa, en quelques phrases directes, avait pour objet, non pas d'étendre les pouvoirs du gouvernement, mais au contraire de les limiter et de s'assurer que M. Briand ne placerait pas la Chambre devant un fait accompli en engageant tout de suite, comme le bruit en courait, des négociations avec les banques américaines et anglaises pour un emprunt de stabilisation. Ce n'est un mystère pour personne que M. Briand et M. Tardieu n'ont, l'un pour l'autre, aucune indulgence ; et quoique M. Briand, vieux routier parlementaire, ait plus d'un tour dans son sac, il se laisse parfois démonter par les coups d'estoc d'un adversaire vigoureux et précis. La question de M. Tardieu ralliait,

pour des raisons différentes, l'approbation de tous les groupes : celle des socialistes qui, par l'organe de M. Blum, venaient de se prononcer contre tout emprunt à l'étranger, celle des radicaux qui se posent en gardiens des prérogatives parlementaires, celle enfin du centre et des droites qui n'approuvent pas les accords de Washington. Les légendaires « antennes » de M. Briand l'avertirent que la Chambre écoutait avec faveur son adversaire; il en parut déconcerté; sa réponse embarrassée et vague amena une seconde attaque de M. Tardieu, et l'on eut l'impression que, si le député de Belfort avait poussé son avantage, le président du Conseil désarçonné était à sa merci. M. Tardieu est une force : la Chambre en a eu, ce jour-là, une nouvelle preuve. Il eût été d'ailleurs étrange qu'un ministère formé uniquement en vue d'assurer le salut du franc pût succomber avant que le ministre des Finances eût pris la parole et se fût expliqué sur sa politique. M. Tardieu eut le bon esprit de se contenter d'assurances assez vagues et de voter pour le ministère.

En attendant le rapport des experts, M. Caillaux a renouvelé le haut état-major de la Banque de France. Ce coup d'État a justement alarmé l'opinion. Les hauts mérites de M. Robineau, les éminents services qu'il a rendus à la Banque et à la France dans les circonstances les plus difficiles, ont popularisé son nom et en ont fait un synonyme de sécurité, de loyauté et de prudence. Sans doute, il est nécessaire qu'un ministre des Finances, aux prises avec une situation périlleuse, se sente en parfait accord avec les chefs des grandes institutions, même indépendantes, qui sont associées à l'État dans la gestion des finances publiques; mais, en toutes choses, il y a la manière. L'impression d'inquiétude produite par la retraite de M. Robineau, qui devient gouverneur honoraire, a été heureusement atténuée par le choix de son successeur, M. Moreau, inspecteur général des finances, gouverneur de la Banque d'Algérie, qui a fait ses preuves, et dont les déclarations et les principes sont, pour le maintien de l'indépendance et des prérogatives de la Banque de France, une précieuse garantie. M. Picard, le très distingué sous-gouverneur, devient gouverneur de la Banque d'Algérie et est remplacé par M. Rist, professeur à la Faculté de droit, membre du Comité des experts. M. Aupetit, secrétaire général, reçoit l'honorariat et sera sans doute appelé à d'autres fonctions. Au surplus, les questions de personnes sont, pour le moment, secondaires, et c'est à d'autres actes qu'il conviendra de juger l'activité de M. Caillaux.

Le Comité des experts, créé par décret du 31 mai et présidé par

M. Sergent, a remis son rapport au gouvernement le 3 juillet; le texte en a été rendu public le 5. C'est d'abord une œuvre de bon sens et d'expérience, ce qui ne veut pas dire que ce ne soit pas une œuvre courageuse et forte. Voilà un groupe d'hommes, théoriciens et praticiens de la finance et de l'économie nationale, gens de savoir et d'expérience, choisis par la confiance du gouvernement parmi beaucoup d'autres également compétents; ils sont arrivés, se mettant au-dessus des contingences de la politique, à formuler unanimement un programme de redressement financier qui est presque un programme complet de gouvernement; le pays a toutes garanties que leur diagnostic est juste et le remède qu'ils proposent efficace. Que reste-t-il à faire? Demander aux Chambres l'approbation globale de l'œuvre des experts qui deviendrait ainsi, en vertu des fictions parlementaires, la volonté du pays, engager la responsabilité ministérielle, puis transposer en une série de décrets les mesures préconisées par les experts et poursuivre l'expérience jusqu'au succès complet. C'est, il faut le reconnaître, toute une révolution qui est impliquée dans l'adoption et l'application du rapport des experts; c'est la substitution de la compétence à l'incompétence, ou plutôt c'est la fin de cette fiction, qui ne résiste pas un instant à l'examen critique, que le choix du suffrage universel confère la compétence universelle et supplée à toutes les ignorances. Le salut du franc, c'est-à-dire le salut de la France, se trouve dans un plateau de la balance et la doctrine du gouvernement parlementaire dans l'autre. L'heure n'est pas venue de trancher le différend théorique; il suffit que, dans la pratique, le Parlement fasse siennes les conclusions des experts et leur donne force de loi pour que les principes soient saufs et que le pays le soit, lui aussi, lui surtout. Le précédent, après tout, n'est pas plus grave et il est de même nature, et aussi nécessaire, que la remise du commandement des armées, en temps de guerre, aux mains d'un chef compétent. La France est en guerre, puisqu'elle est en péril. Toute autre considération doit s'effacer. C'est à ce cap que le pays attend le gouvernement et les Chambres.

Le Comité, dans l'introduction de son rapport, formule nettement et courageusement les grandes directives : « l'heure des demi-vérités est passée ». « Il tient à déclarer qu'il est inutile d'entreprendre l'œuvre de redressement sans la volonté de la mener à bout et qu'on ne saurait détacher du plan des solutions partielles, l'omission de certains points particuliers pouvant compromettre l'ensemble. Le rapport forme un tout. Dans la phase présente de désorganisation

monétaire, l'exécution d'un programme de restauration financière exige une rapidité dans les décisions et souvent une discrétion qui se concilient mal avec les inévitables lenteurs et les incertitudes de la procédure parlementaire. Pour la défense de la monnaie nationale, seul le pouvoir exécutif, avec ses organes d'action, est en état de parer aux nécessités, de répondre aux attaques, d'exploiter les circonstances favorables. L'adoption du plan d'ensemble, le vote des ressources nécessaires ne sauraient appartenir qu'au Parlement. Cette tâche accomplie avec célérité, il est indispensable que celui-ci remette au gouvernement, dans toute la mesure où les lois constitutionnelles le permettent, la charge et la responsabilité de poursuivre l'exécution du plan de redressement. » Impossible de mieux exprimer une vérité plus évidente. Le Parlement, en France, ne se sauvera qu'à la condition de renoncer aux abus du parlementarisme. Le devoir et le rôle du gouvernement se trouvent ainsi nettement définis.

Il est strictement exact que la guerre continue, puisque la chute du franc est une conséquence directe de la guerre. Sans doute tous les gouvernements ont commis des fautes; mais « pour faire justice de ces critiques faciles, il faut répéter que la chute du franc a son origine dans les effroyables destructions de richesses qui résultèrent de la guerre, les formidables dépenses engagées pour la défense de la nation envahie et de la liberté du monde, la nécessité où s'est trouvé le pays de soutenir seul l'effort de reconstruction de ses provinces dévastées ». Bonnes et saines vérités, utiles à répéter en face du pays et de l'étranger, et qui reposent des calomnies électorales que les partis sont accoutumés de se jeter les uns aux autres.

Pour l'œuvre de redressement, la France doit d'abord compter sur elle-même, sous peine de compromettre son indépendance économique. « Les appuis extérieurs nous seront offerts dans des conditions d'autant plus favorables que nous aurons mieux prouvé notre volonté de redressement. » Quel est le but à atteindre? « Ce but, le comité le déclare avec force, c'est la stabilité monétaire. » Sans elle, toute prospérité n'est qu'apparente, tout enrichissement que leurre. « Les Français travaillent et produisent : la plupart s'appauvrissent inconsciemment. » L'affolement des changes ne favorise que la spéculation véreuse ; il démoralise le pays laborieux. « En France, pays de classes moyennes, d'industrialisation limitée, pays dont la prospérité est surtout faite de la capacité d'épargne, les conséquences de l'instabilité monétaire sont particulièrement graves. Si la prévoyance y devenait duperie, si l'attrait de la spéculation et du jeu y remplaçait

le goût de l'effort et du travail productifs, nous verrions, à bref délai, sombrer les meilleures de nos vertus nationales. » Tous les efforts doivent donc converger vers la stabilisation de la monnaie; elle ne saurait être que la résultante de nombreux facteurs.

Il n'est pas possible de ramener le franc à sa valeur d'avant-guerre. Le comité se prononce nettement contre une politique de déflation (analogue, par exemple, à celle qu'a suivie l'Angleterre dans des conditions toutes différentes). Il faudra donc aboutir à une nouvelle définition légale de la valeur du franc. L'œuvre sera achevée quand le porteur de billets aura le droit d'exiger une somme d'or correspondant à la valeur inscrite sur son billet, c'est-à-dire lorsqu'on aura aboli le cours forcé. Mais la stabilisation légale doit être précédée du stade préliminaire de la stabilisation de fait. Les conditions de la stabilisation sont les unes d'ordre moral, et peuvent se résumer dans le rétablissement de la confiance; les autres d'ordre technique, et le rapport en énumère six, qui sont : 1° l'équilibre de la balance des comptes; 2° la réalisation absolue de l'équilibre budgétaire ; 3° l'équilibre de la trésorerie; 4° le règlement définitif de nos engagements extérieurs ; 5° l'adaptation de l'économie générale du pays à la nouvelle situation monétaire; 6° l'existence à la banque d'émission d'une couverture en or ou en devises étrangères suffisante, avec le portefeuille commercial, pour garantir la circulation des billets. Ces six conditions, le rapport les étudie en détail; nous ne retiendrons que quelques points.

D'une analyse de l'état actuel de la balance des comptes, il résulte que cet état « ne paraît pas de nature à empêcher l'œuvre de stabilisation ». Mais l'équilibre du budget n'est pas parfaitement réalisé. Douze budgets annexes s'y ajoutent; des crédits additionnels seront nécessaires ; la variation des changes et la hausse des prix rendent pratiquement très difficile l'équilibre du budget ; enfin « certaines dépenses laissées par le budget de 1926 à la charge de la trésorerie, devraient être incorporées dans le budget ». Si l'on veut bien se reporter à ce que nous disions dans la précédente chronique, on en trouvera ici la confirmation implicite. Le comité saisit l'occasion d'affirmer que l'avis du ministre des Finances devrait être prépondérant chaque fois qu'il s'agit d'engager une dépense ; il déclare aussi que le régime des douzièmes provisoires est déplorable et que l'année budgétaire devrait commencer le 1er avril, la session de novembre étant insuffisante pour un si lourd travail. En matière de dépenses nouvelles il conviendrait de laisser le plus possible l'initiative au seul pouvoir exé-

cutif. Il est possible et souhaitable de comprimer les dépenses; une commission instituée par décret du 3 août 1922 a proposé des économies ; son rapport n'a pas eu de suite. C'est une refonte complète de l'administration qu'il conviendrait d'envisager et « le premier acte d'une telle réforme serait la réduction du nombre des sous-secrétariats d'État et des ministères ».

Enfin il faut avoir le courage de voter de nouveaux impôts. Quels impôts ? Sur ce point, l'un des membres du Comité, M. Gaston Jèze, professeur à la Faculté de droit, qui a toujours été le conseiller financier du cartel des gauches, a éprouvé le besoin de se séparer des autres membres de la commission; il déplore que le chapitre du rapport qui traite des questions fiscales soit « animé d'un esprit exclusivement technique. Il déclare que le choix des impôts est essentiellement un problème politique ; il s'agit avant tout de répartir les charges publiques entre les différentes classes sociales ». Il est étrange qu'un expert consulté à titre de technicien donne autre chose qu'un avis « exclusivement technique » ; mais cette anomalie serait de peu de poids en face de l'unanimité de ses collègues si les réserves de M. Jèze n'avaient le grave inconvénient de rouvrir la porte à la politique dans un débat financier, de diminuer l'autorité du comité et d'autoriser une fraction parlementaire à se réclamer de l'opinion du professeur. Le rapport lui-même se charge de répondre au dissident par une juste distinction : « en période d'inflation monétaire, dit-il, un pays n'est pas entièrement libre du choix des impôts à adopter » ; seuls, en effet, sont susceptibles d'assurer l'équilibre du budget « les impôts de large consommation, d'un produit immédiat et régulier et dont le rendement s'accroît avec la hausse des prix ». Les impôts indirects sont ceux qui répondent le mieux à cette définition; au contraire « le Trésor risquerait d'être la dupe d'un système fiscal principalement basé sur des impôts directs ». Les impôts trop lourds sont d'un mauvais rendement; le rapport le montre par l'exemple de l'impôt général sur le revenu et de l'impôt sur les successions. Au contraire, « les revenus de la propriété non bâtie et les revenus agricoles n'apportent certainement pas au budget une contribution suffisante » (1). Les prélèvements sur les valeurs mobilières

(1) Le rapport des experts ne dit pas, mais il est bon de rappeler, que la revision des évaluations foncières, votée par la Chambre du bloc national, et dont l'exécution était commencée, a été abandonnée en 1925 par un article de la loi de finances voté par le cartel afin de ne pas mécontenter la clientèle rurale des députés de gauche.

françaises sont, « dans un grand nombre de cas, tellement exorbitants que l'épargne découragée tend à se détourner des placements de cette nature »; la spéculation se trouve ainsi favorisée aux dépens de l'esprit d'épargne. Sur le régime des douanes, l'impôt sur le chiffre d'affaires, les transports, etc., le rapport émet des vues intéressantes qu'il n'est guère possible de résumer. Nous passerons également sur les méthodes proposées pour la consolidation de la dette flottante et de la dette à court terme.

Si lourdes que puissent être les charges qu'elle impose, la stabilisation est nécessaire. « L'apparence actuelle de grande prospérité ne pourra contiuuer. Des difficultés certaines s'élèveront, mais il convient de remarquer qu'elles sont inévitables pour demain et qu'elles seraient pires plus tard. Il ne s'agit pas, en effet, de choisir entre l'état économique actuel et l'état de stabilisation, mais entre la crise nécessaire et un régime de désordre monétaire avec tous les bouleversements qu'impliquerait la chute accélérée du franc : spéculation effrénée, diminution morale de la nation, appauvrissement, troubles sociaux, période se terminant malgré tout, un jour, par une crise de stabilisation. Plus on retarde celle-ci, plus elle sera grave. Mais quelque choix qu'on fasse elle est inévitable. » Cette stabilisation, les experts en étudient le mécanisme et les étapes successives; puis, avec la netteté courageuse d'un chirurgien en face de son malade, ils en prévoient les conséquences; une crise industrielle est inévitable, — comme nous l'avons souvent dit ici, — avec toutes ses conséquences, ruine pour certaines affaires qui ne réunissent pas les meilleures conditions de fonctionnement et d'outillage, difficultés pour toutes, chômage. Mais une crise prévue, à laquelle on se prépare et dont l'issue est, pour la collectivité, le retour à la vie normale, est susceptible d'être atténuée. Le rapport recommande, comme contrepartie, toute une politique de mise en valeur des ressources naturelles du pays tant à l'intérieur qu'aux colonies. « Si la France sait s'imposer une discipline, travailler avec union, ardeur et constance à l'œuvre de son rétablissement, produire et économiser davantage, l'ordre et la prospérité économiques ne tarderont pas à renaître. »

C'est sur ces mots d'espoir, ou plutôt sur cette certitude, que se termine l'œuvre magistrale des experts. Nous avons tenu à la faire connaître avec quelque détail aux lecteurs de la *Revue*, sans nous arrêter à aucune critique, parce qu'elle marque une date capitale dans l'histoire financière de l'après-guerre. Pour la première fois, le mal est envisagé dans son ensemble et les remèdes nécessaires énergi-

quement proposés. Pour la première fois, — M. Caillaux l'indiquait déjà dans la déclaration ministérielle, — la dévaluation du franc est constatée comme une réalité et admise, dans une mesure à déterminer, comme définitive, c'est-à-dire que cesse la fiction théorique en vertu de laquelle le franc français était égal à la cinquième partie du dollar. La perte formidable de richesse qu'ont entraînée pour la France la guerre et la destruction des provinces envahies se trouve, en quelque sorte consolidée : il s'agit de sauver ce qui peut être sauvé, d'arrêter la déperdition de nos forces et de notre sang, et, en reconstituant l'organisme matériel et moral de l'économie française, de préparer la création réparatrice de richesses nouvelles et le rajeunissement de nos énergies nationales.

En présence de ces vivantes et angoissantes réalités, combien les pratiques parlementaires n'apparaissent-elles pas déraisonnables et désuètes ! De tels problèmes, comme ceux de la guerre, appellent les méthodes précises de la science et de l'expérience, non les vaines discussions où éclatent l'incompétence et la passion. A peine le rapport des experts est-il publié que, déjà, la presse le dissèque en attendant que le Parlement le disloque. En Angleterre, — c'est la supériorité de ce peuple, entre tous « politique », — si une commission compétente, à une heure de péril national, avait établi un plan complet de redressement, on verrait toute la nation, animée d'un même instinct, en imposer l'application. Pouvons-nous espérer qu'il en sera de même en France ? Il suffirait peut-être, pour cela, que le gouvernement le voulût fortement. Il est certain, en tout cas, que si nous laissons échapper cette dernière chance de rétablissement, nous descendrons rapidement la pente qui conduit à la faillite avec toutes ses conséquences.

On attendait avec une impatience légitime la séance du 6 juillet où M. Caillaux, après la publication du rapport des experts, devait apporter à la Chambre le programme financier du nouveau cabinet. Le ministre des Finances a prononcé, sur un ton un peu mélodramatique, un discours sérieux et courageux. Dans l'ensemble il adopte les conclusions du comité ; il y apporte cependant quelques retouches, notamment en ce qui concerne les impôts nouveaux ; il n'en conteste pas la nécessité, mais il espère que le total en sera moins élevé que ne l'indique le rapport. M. Caillaux n'a caché ni la gravité ni l'urgence du péril ; il a montré le « plafond » presque atteint, puisque l'État n'a plus que 500 millions de marge ; il a même avoué qu'une partie du fonds Morgan avait été employé pour les besoins de la Trésorerie. En face

d'une pareille situation, « des mesures de salut public » s'imposeront à bref délai ; le gouvernement demandera aux Chambres les pouvoirs nécessaires pour remédier sans leur concours à la détresse financière. Mais le discours de M. Caillaux n'est que l'amorce de débats qui menacent d'être longs pour aboutir, il est permis de le craindre, à des actes insuffisants, incomplets, plus ou moins déformés par les amendements parlementaires. Et pendant que les députés parlent, la livre monte ! Ce que le pays attendait c'était la parole brève d'un gouvernement qui, assumant la responsabilité de faire exécuter les mesures préconisées par les experts, aurait demandé au Parlement un blanc-seing et des pouvoirs. Le franc ni la France n'ont plus le temps d'attendre.

La difficulté qui paraît surtout inquiéter le Parlement et l'opinion c'est la ratification ou le rejet de l'accord du 29 avril avec les États-Unis pour le règlement de nos dettes de guerre. Les experts se prononcent sans ambages pour la ratification ; ils y voient l'une des conditions indispensables à la stabilisation de notre monnaie et au rétablissement de notre crédit. L'opération ne leur paraît pas réalisable avec une quasi certitude de succès sans un emprunt aux seuls pays capables d'y subvenir, c'est-à-dire les États-Unis et l'Angleterre. Plus encore que la matérialité des sommes qui pourraient être mises à la disposition de la trésorerie française pour la défense du franc, c'est la possibilité morale de les obtenir qu'ils regardent comme une condition essentielle du succès. Or la stabilisation de la monnaie est la condition de notre indépendance économique. Cette indépendance financière et même politique, c'est aussi ce qui préoccupe les adversaires de la ratification des accords Mellon-Bérenger ; ils s'inquiètent de l'article 7 qui donne aux Américains la faculté de jeter sur le marché, en les commercialisant, les obligations souscrites par la France pour le paiement des dettes; ils se plaignent de l'absence d'une clause qui, en prévision d'une dévaluation plus accentuée du franc, permettrait d'éluder tout paiement.

Ces scrupules sont loin d'être sans fondement ; le règlement des dettes est douloureux, onéreux, et peut devenir dangereux, mais il est nécessaire. Il l'est, pour les raisons que nous avons déjà indiquées ici, pour celles que donne le comité des experts. Il l'est enfin parce que, après les négociations Parmentier, les négociations Caillaux et je ne sais combien d'autres, les Français passeraient, aux yeux des étrangers, s'ils rejetaient l'accord signé, pour des gens qui ne savent pas ce qu'ils veulent. On pouvait ne pas négocier, on pouvait ne pas

signer ; il est plus difficile de ne pas ratifier, quoique un gouvernement et un Parlement soient toujours libres de désavouer un ambassadeur. Ce serait, en tout cas, beaucoup moins grave que d'envoyer le chef de l'État, le président de la République lui-même, négocier un traité en Europe pour le désavouer ensuite. Le rejet nous exposerait à la redoutable échéance d'une dette commerciale de plus de 400 millions de dollars en 1929; il ameuterait contre le franc toute la finance anglo-saxonne; il fermerait toutes les sources de crédits. Mais la ratification pourrait être l'occasion, pour le gouvernement français, d'obtenir certaines précisions, et de faire cesser certaines oppositions soit à Berlin, soit à Genève. Il est de toute justice que nous ne soyons pas toujours réduits, pour l'exécution du plan Dawes, à la portion congrue de paiements en nature sur lesquels nous perdons 10 à 15 pour 100 ; l'heure doit venir des transferts d'espèces et de la mobilisation des obligations industrielles. C'est à cette condition seulement que nous pourrions envisager le paiement de fortes annuités à Washington et à Londres. En effet, en ajoutant aux annuités telles que les prévoit l'accord Mellon-Bérenger, les annuités telles que les Anglais les proposent (ce qui est évidemment un maximum), on arrive à un total qui, calculé en marks-or, s'élève à 750 millions par an. D'autre part, l'annuité allemande, en vertu du plan Dawes, va grossissant jusqu'à 1942 et se monte à 2500 millions de marks-or. Il resterait à la France un excédent total de 10 790 millions de marks-or qui, au cours actuel, équivalent à environ 80 milliards de francs-papier, pour le paiement de nos réparations et le rétablissement de nos finances. Que si d'ailleurs l'Allemagne ne s'acquittait pas de ses obligations, aucune force humaine ne pourrait nous obliger à tenir les nôtres, d'autant plus qu'il dépend en réalité de la bonne volonté des Anglais et des Américains que l'Allemagne s'exécute ou non.

M. Mellon, qui a signé avec M. Bérenger les accords du 29 avril et qui, dans son pays, s'entend reprocher les conditions trop favorables accordées aux dettes françaises, — la surenchère démagogique n'est pas une maladie spéciale au continent européen, — vient de publier dans le *Saturday Evening Post* un article où, défendant son œuvre, il affirme à nouveau « qu'aucune nation ne peut être condamnée à payer des sommes dépassant sa propre capacité de paiement ». Et il ajoute, ce qui est l'évidence même, mais une évidence qui ne s'impose pas à tous les sénateurs américains : « Toute la créance de 10 milliards de dollars que nous possédons sur les pays étrangers ne vaut pas autant

de dollars et de cents qu'une Europe prospère redevenue cliente de son commerce. »

A la vérité les Américains n'ont besoin ni de recevoir des paiements pour rétablir leurs finances, ni d'augmenter leur stock d'or. L'excédent budgétaire pour l'exercice 1925-26, qui a pris fin le 30 juin, — le Président Coolidge vient de l'annoncer, — est de 390 millions de dollars, c'est-à-dire, au cours de 30 francs, 11 700 millions de francs papier! Le Président a ajouté que des excédents moins forts mais encore importants étaient assurés pour les deux exercices suivants. Depuis quatre ans, les États-Unis ont diminué par trois fois leurs impôts et, malgré cela, réduit la dette publique de 4 milliards de dollars. Malgré cette pléthore de richesse, le gouvernement a eu la sagesse de diminuer de 16 000 le nombre des fonctionnaires fédéraux et les suppressions seront encore, pour l'année qui commence, de 2 pour 100. Mais il faut ajouter que les États et les municipalités n'ont pas fait preuve de la même sagesse et que leurs dépenses se sont accrues. Pour 1925, la balance commerciale se présente en excédent de 666 millions de dollars. Le stock d'or des États-Unis est passé de 1800 millions de dollars en 1914 à 4500 millions; c'est presque la moitié de la totalité de l'or qui existe dans le monde. Cette prospérité inouïe c'est à la guerre que les États-Unis en sont redevables. Ils sont devenus, et ils travaillent à devenir plus complètement encore, les banquiers des autres pays; ils ont supplanté dans ce rôle la France et l'Angleterre.

La situation financière et économique des États-Unis, on le voit, n'inspire pas la pitié! Que représente donc, pour les Américains qui ont trop d'or, la goutte d'eau des annuités que leurs anciens alliés d'Europe devront leur payer? Pourquoi l'opinion l'exige-t-elle avec une telle âpreté? Si nous négligeons le côté politique intérieur et électoral, il reste la volonté de contrôler les affaires industrielles et commerciales du monde et, principalement, d'Europe. Comme l'indique M. Mellon, un seul danger menace cette prospérité sans précédent, c'est la fermeture des marchés d'Europe. A propos de l'article que nous citions tout à l'heure, le *New-York Times* écrit : « Les règlements qui ont été faits jusqu'ici ne sont, tout le monde le reconnaît, que provisoires. D'ici peu de temps, la question se posera de nouveau de savoir si nous ne serons pas en mesure de nous servir des dettes de guerre pour obtenir plus pleinement et plus directement les grands objets pour lesquels ces dettes elles-mêmes ont été créées. Ces objets sont : la paix, l'amitié internationale, la reprise du

commerce extérieur et l'ouverture de nouveaux marchés pour la production américaine. »

Voilà la vérité et voilà le péril ! C'est une grandiose entreprise de domination économique que poursuivent les Américains ; l'or n'est pour eux qu'un instrument, les dettes qu'un moyen de pression. Leur pacifisme humanitaire est surtout une façade derrière laquelle se cache la crainte que des troubles politiques ne viennent entraver leurs fructueuses affaires : comme la paix romaine, la paix américaine est d'abord une paix d'exploitation. L'Angleterre, qui a, depuis longtemps, discerné le péril, a pris son parti ; pour garder sa part dans le maniement des richesses du monde, elle se résigne à naviguer dans le sillage des États-Unis ; elle est, résolument, avec les Américains, même, s'il le faut, contre la France : nous en avons la preuve en ce moment à Genève à propos du désarmement. La conjonction États-Unis, Angleterre, Allemagne s'oppose, au sein de la commission préparatoire du désarmement, à l'entente continentale européenne. L'Allemagne cherche à lier une revision du plan Dawes à la solution du problème des dettes interalliées. Ce n'est pas sans raison que M. Schacht, directeur de la Reichsbank, est arrivé à Paris où il pourra rencontrer M. Montagu Norman, président de la Banque d'Angleterre, et M. Strong, président de la Federal Reserve Bank. Ces potentats de l'or sont les vrais maîtres de la politique d'aujourd'hui.

Telles sont les redoutables incidences de la question, en apparence simple, qui est actuellement posée devant le Parlement français. Pour défendre notre indépendance politique et économique, convient-il de ratifier ou de rejeter les accords Mellon-Bérenger ? Nous croyons, encore une fois, qu'il est préférable de ratifier. Mais il est nécessaire d'entourer cette ratification de certaines réserves. Et surtout, il faut bien voir que les deux issues peuvent, l'une comme l'autre, nous jeter dans la nasse. C'est toute la politique et l'économique françaises qui sont en jeu. Pour écarter le péril, nous avons besoin pendant plusieurs années, d'un gouvernement d'ordre, national, réparateur et constructeur.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR LE PRINCE NAPOLÉON

IV [1]

A LA COUR IMPÉRIALE

A CAUTERETS

Arrivée à Bagnères (2), la belle vallée de Campan me parut trop riante. Ce paysage enchanteur n'était pas en rapport avec la disposition de mon âme. Il me fallait cette nature agreste et sévère qui convient aux profondes douleurs, parce qu'elle est plus en harmonie avec elles. Je restai donc peu de jours à Bagnères. Aussitôt qu'on savait où j'allais, le peuple dans les villes, les paysans dans les campagnes, accouraient pour me voir. Cette curiosité me rappelait l'élévation de mon rang, ma triste destinée et mon dernier malheur. Alors ma maladie augmentait. Je ne respirais plus, et je gardais un stupide silence.

Je me rendis à Cauterets où les montagnes, se resserrant à mesure qu'elles s'élèvent, rendent la nature plus sauvage et plus imposante. Je jouissais d'entendre continuellement ces torrents rouler autour de ma maison. L'image de la destruction plaît au cœur qui n'a plus d'espoir que dans la mort. Aussi je

Copyright by Plon-Nourrit et Cie.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

(2) Bagnères-de-Bigorre.

ne me trouvais bien que lorsque j'étais assise auprès de ces gouffres affreux. J'avais si peur d'être suivie par mes écuyers ou mes chambellans, dont la présence contrariait mes émotions, que je m'échappais. Prenant Adèle (1) sous le bras, je m'enfonçais dans les chemins les plus difficiles et les plus périlleux. Que de fois ai-je pris plaisir à visiter des chaumières qui me semblaient toujours l'asile du bonheur! Que de fois aussi, obligée de revenir, pressée par l'heure, m'est-il arrivé de passer les torrents les plus dangereux! Un arbre rond et mouillé me servait de pont. Il fallait mettre les pieds en travers et l'un après l'autre avec précaution pour arriver à l'autre extrémité. Le fracas des eaux qui se précipitaient, la profondeur de l'abîme sur lequel nous étions suspendues pouvaient nous étourdir, mais rien ne m'effrayait. Seulement, lorsque je venais à retourner la tête, j'étais étonnée de mon imprudence et bien aise de n'avoir pas aperçu plus tôt un pont commode placé au-dessous, tant l'émotion du danger avait procuré à mon âme un moment de satisfaction.

Je dus à ces différentes sensations, aux bains, à cette vie tranquille, de fréquentes crises de larmes qui me rendirent enfin le sentiment de mon existence et de mon malheur. La Providence avait sans doute voulu que ce sentiment ne me vînt que par degrés, afin de m'accoutumer insensiblement à supporter l'excès de la douleur.

Les lettres que je recevais de mon mari me touchaient. Sa douleur était semblable à la mienne ; pour la première fois, nous nous entendions. Il s'inquiétait de mon état et se trouvait malheureux de ne pouvoir l'adoucir (2).

J'avais reçu de l'armée deux lettres de l'Empereur, qui me grondait sur ma douleur, se plaignait de mon silence, et me parlait du chagrin de ma mère, que mon état affligeait (3). Ses victoires, son entrevue de Tilsitt, avaient terminé la guerre. Il revenait en France.

(1) Madame de Broc.

(2) Louis avait quitté le Loo le 30 mai et s'était rendu aux Eaux-Bonnes après un court séjour à Saint-Leu.

(3) Ces lettres, datées de Finkenstein, 20 mai 1807, 12 juin 1807, ainsi qu'une troisième, du 16 juin, ont été publiées par Émile Bégin, *Histoire de Napoléon*, t. IV, p. 319, par Blanchard Jerrold, *The Life of Napoléon III*, t. I, p. 430, et par Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. IV, p. 143.

VOYAGE A PAU ET EN ESPAGNE

L'idée de retourner dans le grand monde m'était insupportable. Je me décidai à faire une petite course jusqu'à la frontière d'Espagne, puisque j'en étais si près. Comme je me plaisais à rester inconnue, afin de jouir du voyage à ma manière, je partis de Cauterets à cheval, me dirigeant vers une vallée éloignée, et n'emmenant avec moi que Mme de Broc, M. de Boucheporn, homme âgé, préfet du palais, et un domestique à cheval qui portait nos provisions. Après avoir visité cette jolie vallée d'Azun, au fond de laquelle se trouvait une chapelle qui, au grand regret des paysans, était fermée depuis longtemps et que j'obtins de faire ouvrir en mémoire de mon fils, au lieu de retourner à Cauterets, je commençai mon voyage. Je devais passer la première nuit à Lourdes. Je fis le tour de la ville, afin d'entrer par la porte de Paris, tant je tenais à ce qu'on ne pût soupçonner que c'était moi qui arrivais de Cauterets.

Pendant qu'on préparait le souper, j'allai me promener avec Mme de Broc dans la ville ; beaucoup de personnes étaient assises à leur porte. Je m'approchai d'un groupe ; j'eus bientôt une chaise et je me trouvai de la conversation. Après beaucoup de questions, d'où je venais, où j'allais, on parla de la reine de Hollande qui prenait les eaux à Cauterets. On en dit du bien et j'éprouvai du plaisir à m'entendre louer par de bonnes gens qui me croyaient si loin d'eux. Je partis le lendemain pour la charmante ville de Pau.

Près d'arriver à Pau, je craignis que deux femmes à cheval à l'anglaise ne fissent trop d'effet dans une ville de province et je tenais beaucoup à ne pas être reconnue par le préfet, le marquis de Castellane (1), qui aurait été excessivement piqué de me savoir dans sa préfecture sans qu'il en eût été prévenu. Aussi, par excès de précaution, ma selle fut détachée et mon cheval attaché à la suite de notre char à banc dans lequel je me remis à côté de mes compagnons de voyage.

En entrant dans la ville, la première personne que nous aperçûmes fut le préfet en grande parure qui se rendait sans doute à un dîner et qui, heureusement, ne nous fit pas l'hon-

(1) Boniface-Louis-André de Castellane (1758-1838), père du maréchal.

neur de nous regarder. Notre terreur fut inconcevable. On eût dit qu'il s'agissait de notre destinée. Arrivées à l'auberge, nous nous fîmes conduire au château de Henri IV que nous visitâmes en détail et dont nous fîmes le dessin, assises sur un banc d'une promenade charmante près de la ville. Ce beau pays, ces souvenirs d'un Roi dont l'âme était si noble et si élevée, tout concourait à éloigner un peu et à calmer la tristesse de mon âme, lorsque, de retour à l'auberge, une gazette me tomba sous les yeux et j'y vis les détails de la réception du corps de mon fils à Notre-Dame (1). J'en fus vivement émue, mais, au moins, je pouvais pleurer alors et mon amie, je dois le dire, jouissait de mes larmes comme de l'unique soulagement que je pusse éprouver. Aussi me regardait-elle sans proférer un seul mot, de crainte qu'il n'arrêtât des larmes aussi bienfaisantes.

Le soir, le préfet, ayant appris je ne sais comment ma présence dans la ville, arriva, désolé de ne pas avoir été prévenu ; il voulait trahir mon incognito ; j'eus toutes les peines du monde à lui persuader le besoin que j'avais de la solitude. Je ne m'expliquai pas sur la suite de mon voyage ; il crut que je retournais à Cauterets le lendemain, mais je continuai ma route jusqu'à Bayonne, n'ayant que trois valises et des selles dans une voiture de louage. On nous fit à l'auberge un accueil assez froid. Le bel appartement était retenu pour un général espagnol et le nôtre fut des plus médiocres : c'était bien assez pour des personnes arrivant dans un si mauvais équipage. Plus j'étais mal reçue, plus j'étais satisfaite et je jouissais de ce qui aurait fait la contrariété d'une autre. Je tenais surtout à mon incognito. Lorsque je venais à réfléchir sur l'inconvenance de ma démarche, je redoutais les reproches de l'Empereur, s'il en était informé, car un statut de famille nous défendait de quitter la France sans sa permission et je comptais aller voir une ville espagnole. Le besoin de me distraire et de me fuir moi-même me fit enfreindre cet ordre.

Je partis pour l'Espagne dans une voiture gothique, attelée de six mules. A Irun, je fus étonnée du contraste qui existait entre deux pays si voisins. La limite est encore plus marquée par les usages que par la Bidassoa. Je n'avais jamais vu de prêtres

(1) Le corps du Prince royal avait été déposé dans la chapelle Saint-Gérand à Notre-Dame, le 8 juillet 1807, en attendant l'achèvement des travaux de Saint-Denis.

en costume se promener dans les rues. Ici, la population semblait être tout entière composée comme le serait l'intérieur d'un monastère. Je pris des chevaux de selle à Irun, et je me rendis, par des routes de traverse, au port de Passajes, un des plus beaux sites que l'on puisse voir. Je dessinais partout ; partout je visitais les églises. Dans une chapelle, je vis une femme prosternée avec la plus grande humilité. Je ne comprenais pas encore cette adoration toute d'habitude de la Divinité, ni même ce besoin de se mettre en communication avec elle par une prière toute générale et sans objet particulier. Une humilité profonde me faisait supposer un remords. Je la regardais avec intérêt et pitié : « Elle a dû commettre une grande faute, disais-je à Adèle. Pauvre femme ! En voilà donc une plus à plaindre que moi ! »

J'allai à un couvent de Capucins où je croyais pénétrer. Ils vinrent tous nous examiner, sans nous permettre d'entrer. Je ne fus pas plus heureuse dans un couvent de femmes d'un ordre très sévère, et, malgré nos habits d'amazone, elles nous demandaient toutes si nous étions des religieuses françaises que la Révolution avait chassées de leur pays. Il est vrai que nous mettions à les voir un si grand intérêt que nous devions leur paraître extraordinaires.

A Saint-Sébastien, je vis tous les sites curieux. Je montai jusqu'au fort (1), d'où l'on découvre les deux beautés les plus imposantes de la nature : la mer et les montagnes. Je comptais retourner le même jour à Bayonne, mais la marée qui met presque à sec le port de Passajes m'en empêcha et m'obligea de coucher à Saint-Sébastien. Je tremblais sans cesse d'être reconnue, lorsqu'une musique guerrière arriva jusque sous nos fenêtres, accompagné de peuple et de plusieurs personnes portant des transparents. Ma terreur fut des plus grandes. Je me disposais déjà à nier mon rang et mon nom. Heureusement le cortège s'éloigna. C'était la retraite d'un régiment qui se faisait toujours avec pompe, et j'en fus quitte pour la peur. Le lendemain, malgré la pluie, je remontai à cheval et repris la route par laquelle j'étais venue. A peine étais-je partie qu'un courrier apporta la nouvelle de mon séjour à Saint-Sébastien et l'ordre pour les autorités de me recevoir avec éclat. Je

(1) Le Monte Orgullo.

n'échappai que d'une heure à tant d'embarras, et je m'en félicitai. Je continuai ma route tranquillement, escortée des hommes qui nous avaient loué les chevaux à Irun. A l'entrée d'un bois, un de ces hommes me fit remarquer en assez mauvais français un pont d'où, peu de jours avant, des voleurs, qui infestaient le pays, avaient précipité le cadavre d'un homme assassiné. « La nuit? lui demandai-je. — Non, en plein jour, me dit-il. La troupe était si considérable que les régiments du Roi ont été forcés de marcher, et, malgré cela, on y assassine encore très souvent. » Je sentis pour la première fois l'imprudence de mon voyage. M. de Boucheporn, qui n'avait osé s'y opposer, se croyait responsable de ma vie, et, dans son inquiétude, il n'avait pas ouvert la bouche depuis notre départ. Je le regardai : il était pâle et semblait se méfier autant des gens qui nous accompagnaient que des voleurs dont ils parlaient. Il est vrai qu'il avaient des figures effroyables, et l'argent qu'ils nous voyaient sans cesse donner aux pauvres sur la route pouvait leur faire naître l'idée de nous dépouiller.

J'examinais en silence ce bois peu fréquenté, ces visages sinistres, et je laissais aller mon cheval sans m'en occuper, lorsqu'il lui prit la fantaisie de se battre avec celui d'un muletier. Ils se cabrèrent tous les deux, et le mien me jeta par terre. Je me sentais au milieu de la bataille. Heureusement, je lâchai la bride de mon cheval, car je l'aurais attiré sur moi. La frayeur de Mme de Broc et celle de M. de Boucheporn furent extrêmes. Je m'empressai de les rassurer. Je n'étais ni blessée, ni émue, et je ne fus occupée que de leur effroi. Je remontai sur mon belliqueux coursier, et j'arrivai à Fontarabie, où je fis encore quelques dessins et retrouvai ma grande voiture, avec les mules qui me ramenèrent d'une vitesse incroyable à Bayonne. Je remarquai dans l'auberge plus de soins et de prévenances. Le général espagnol, qui avait envoyé trahir mon incognito à Saint-Sébastien, était sur l'escalier pour me voir passer. L'aubergiste venait s'excuser de nous avoir si mal logés. Je vis que nous n'avions plus qu'à partir. Le linge que nous avions donné en allant prendre un bain était marqué d'un H couronné. Il n'en fallait pas davantage pour nous faire reconnaître.

EXCURSION A GAVARNIE

Mon mari m'attendait à Toulouse (1) pour retourner avec lui à Paris. Je me trouvai si bien de mes courses solitaires que je le priai de m'y devancer et de me laisser encore seule quelque temps dans mes montagnes, que je me réunirais à lui à Paris. En attendant sa réponse, je désirais voir la cascade de Gavarnie et les eaux de Barèges. Les préfets (2) arrivèrent à la nouvelle de mon prompt départ. L'idée d'admirer une belle nature avec tant de monde me déplaisait. Ne voulant désobliger personne, j'envoyai toute ma maison pour les accompagner par la route ordinaire, et leur donnai rendez-vous à la cascade. Pour moi, à trois heures du matin (3), je partis avec Mme de Broc, M. Thiénon, peintre attaché à mon mari, un guide qui nous promettait le passage, puisqu'il l'avait déjà franchi en chassant les ours et les isards ou chamois, et huit à dix hommes du pays, mais qui n'avaient jamais pénétré si loin. Nous traversâmes les glaciers du Vignemale. Les difficultés se trouvèrent plus grandes que je n'avais pu l'imaginer. Qu'on se figure des rochers inaccessibles, une montagne à pic et si élevée que la respiration manque à chaque instant, aucune végétation, aucune trace d'êtres humains qui vous aient devancé là. Les glaces éternelles laissent entrevoir leur profondeur par des crevasses qui découvrent à chaque pas un abîme immense. Une fois arrivé au sommet du pic, après tant de fatigues, on n'est pas récompensé de sa peine : on n'aperçoit que des milliers d'autres pics, la brèche de Roland, le cirque de Gavarnie bien au-dessous de soi. La seule jouissance que l'amour-propre puisse en tirer, est de se dire que tout le monde ne peut arriver là (4). Je m'étonnai d'une si audacieuse entreprise,

(1) Louis, après être resté quelques jours aux Eaux-Bonnes, était venu à Saint-Sauveur. De là, après un court séjour auprès de la Reine à Cauterets, il s'était rendu aux eaux d'Ussat.

(2) M. de Castellane, préfet des Basses-Pyrénées, et M. Chazal, préfet des Hautes-Pyrénées.

(3) Le 25 juillet 1807.

(4) Quoi qu'elle en dise, la Reine n'atteignit pas le sommet du Vignemale, c'est-à-dire le pic de Pique-Longue qui ne fut exploré qu'en 1837. M. Henri Beraldi, l'érudit pyrénéiste et bibliophile, a bien voulu reconstituer pour nous son itinéraire exact. En quittant Cauterets, Hortense se dirigea vers le lac de Gaube, passa par la cascade de Splumousse, les oulettes de Gaube et arriva à la Hour-

faite uniquement pour éviter une société et les cérémonies de quelques préfets

En redescendant, nous nous laissâmes glisser avec nos crampons sur la glace, mais on la sentait souvent fléchir. Le torrent était au-dessous. Il fallait quitter cette vallée de glaces pour retourner dans une autre, et remonter les rochers où, plusieurs fois, nous fûmes forcés de nous faire hisser avec des cordes. Nos guides s'appelaient lorsque l'un d'eux avait reconnu un passage praticable. Je m'arrêtai un instant, et dis à Adèle : « N'avons-nous pas l'air de nous sauver d'une prison affreuse, et, au risque de notre vie, de chercher la liberté? » Elle en convint et paraissait si fatiguée que j'en fus inquiète. Mais j'aperçus le peintre que j'avais amené, croyant le faire jouir de la belle nature, dans un état digne de pitié. Il était appuyé sur deux de nos montagnards : la lassitude, le découragement étaient marqués dans tous ses traits. « Madame, me dit-il, si je devais recommencer ce voyage, je préférerais être fusillé à l'instant. » Pour moi, la force que je trouvais dans mes nerfs était incroyable et surnaturelle, mais tant de fatigues jointes à tant de peines morales devaient bientôt détruire une santé qui semblait inaltérable.

Le moment où nous retrouvâmes la verdure fut une véritable jouissance. Nous arrivâmes à 6 heures du soir à l'auberge de Gavarnie (1). Le peintre se coucha. Je fis encore deux ou trois dessins, et, le soir, en me promenant avec Adèle dans le petit village, je m'arrêtai chez un homme qui préparait un feu d'artifice qu'on me destinait. Je fus enchantée d'avoir évité cette apparence de fête et de joie et ne regrettai plus ma fatigue.

Le lendemain, j'admirai de près et encore seule la cascade de Gavarnie placée dans un cirque admirable. Je la quittais lorsque toute la société arriva. Je me décidai néanmoins à l'attendre pour le souper à Saint-Sauveur, et, quoique cette grande réunion me déplût, parce qu'elle me faisait toujours mal, je pris beaucoup sur moi, et, après avoir posé la première pierre d'un pont qu'on établissait sur le Gave et qui porte encore mon

quette d'Ossoue ou col du Vignemale, point culminant de son ascension (2738^{m}). Elle redescendit par les oulettes d'Ossoue et la vallée d'Ossoue. Avant la Reine, cette excursion n'avait été tentée et réussie que deux fois : en 1798 par La Baumelle, en 1805 par La Boulinière.

(1) Cette auberge est devenue l'Hôtel des Voyageurs. En 1807, elle était tenue par Vergez-Bellou, bisaïeul du propriétaire actuel.

nom (1), je me rendis le lendemain de Saint-Sauveur à Cauterets, encore par la montagne. Je partis à la pointe du jour avec Mme de Broc, en laissant toutes les autorités endormies, ce qu'elles ne m'ont sans doute pas pardonné, et j'avoue que j'avais tort. Il faut savoir supporter les inconvénients de sa position. Peut-être avais-je une excuse dans ce besoin de calme et de solitude que j'ai déjà expliqué.

Revenue à Cauterets, je reçus la nouvelle que mon mari ne voulait pas retourner à Paris sans moi et qu'il m'attendait à Toulouse le plus tôt possible. Je quittai ces Pyrénées qui m'étaient devenues chères par le chagrin même que j'y avais nourri et par les consolations que cette belle nature m'avait procurées. D'une ferme à laquelle on avait donné mon nom et où j'allais souvent (2), j'apercevais entre deux murs de rochers la grande plaine qui me représentait le monde habité. Je me félicitais d'en être éloignée et, placée encore dans ces hautes régions, je me sentais comme plus rapprochée de la Divinité et du fils que je pleurais. Cependant il fallait retourner dans ce monde. Ma destinée le voulait ainsi. Je m'y résignai, non sans tristesse.

Que j'étais loin encore de la résignation ! Mon mari voulait absolument se raccommoder avec moi, mais je redoutais toute peine que je n'aurais pas la force de supporter, et je me répétais pour me donner du courage : « Allons, pour mourir plus tôt, il faut souffrir encore, et, du moins, j'aurai rempli mon devoir jusqu'à la fin. » Je ne fus pas maîtresse de cacher à mon mari l'espèce de répugnance, la crainte même que me faisait éprouver notre réunion. Il la désirait si vivement et paraissait devoir en être si heureux que notre raccommodement eut lieu à Toulouse (3).

RETOUR A SAINT-CLOUD

Notre retour à Paris se fit à très petites journées et par le Midi de la France. Nous n'avions avec nous que Mme de Broc et M. Lasserre, notre médecin. Nous gardions le plus strict

(1) Le pont de la Reine ou pont de la Hiladère franchit le gave de Pau à 5 kil. 500 de Luz sur la route de Pierrefitte. Un obélisque y rappelle encore le souvenir d'Hortense.

(2) La Grange de la reine Hortense, à une heure de marche de Cauterets (1 215 mètres d'altitude), sur la route conduisant au col de Riou.

(3) Hortense quitta Cauterets le 10 août 1807 pour arriver à Toulouse, où son mari l'attendait, le 11 août au soir.

incognito, ce qui nous permettait d'aller voir toutes les curiosités de chaque endroit. Je fus étonnée à Montpellier, où je me trouvais un dimanche et où je voulais entendre la messe, de voir une foule de jeunes gens vêtus de robes blanches avec des capuchons, qui allaient et venaient dans l'église sans montrer beaucoup de recueillement ni même de décence. Je m'étais placée dans un endroit reculé avec Mme de Broc. Ils nous aperçurent, et tous les yeux se fixèrent tellement sur nous que nous en fûmes embarrassées et un peu scandalisées, supposant surtout que des prêtres oubliaient leur ministère à ce point. J'appris le soir par l'évêque (1) que c'étaient tous les jeunes gens de la ville qui s'étaient constitués en congrégation de Pénitents blancs, et qui mettaient tant d'amour-propre à la pompe de leur service que la grande église s'en ressentait. Je ne fus plus si étonnée de l'indiscrétion de leurs regards, mais je le fus, je l'avoue, du genre de plaisir que ces jeunes gens avaient choisi.

Je me rendis au collège de Sorrèze et au bassin de Saint-Ferréol, où deux sources pareilles prennent deux cours différents et forment le canal du Midi qui réunit les deux mers. A Nîmes, j'admirai en détail quelques restes de la grandeur romaine; à Avignon, on me montra la place où se commirent tant d'horreurs pendant la Révolution. C'était le cas de bénir l'Empereur qui avait terminé tant de discordes civiles. Je désirai voir la fontaine de Vaucluse. Tandis que mon mari s'amusait à composer des vers et à les graver sur les arbres qui bordent le torrent, moi, je m'approchai de ce gouffre fort peu imposant, et je ne sais quelle terreur me prit en buvant de ses eaux. Était-ce que cette fontaine avait été le témoin des chants passionnés d'un cœur sensible? Était-ce le souvenir des fontaines de l'Arioste qui eurent le pouvoir de troubler la raison la plus pure? Je l'ignore; je rapporte ce que j'ai éprouvé. Dans des lieux où d'autres ont beaucoup aimé, le cœur sent plus vivement sa propre faculté d'aimer aussi et la redoute peut-être davantage.

En quittant cette solitude de Vaucluse, qui ne peut avoir, surtout après les Pyrénées, que le charme de rappeler la mémoire de Laure et de Pétrarque, nous arrivâmes dans une petite ville où nous fûmes reconnus. Le peuple détela nos chevaux et nous traîna avec cette exaltation, cette ardeur qui

(1) Mgr Marie-Nicolas Fournier de la Contamine (1760-1834).

n'appartiennent qu'aux gens du Midi. Qui m'eût dit que quelques années après, dans ce Midi si enthousiaste alors, un maréchal de France serait assassiné, et que l'Empereur courrait des risques pour sa vie ? Voilà l'affection du peuple, et c'est pourtant de lui qu'on veut être aimé !

Par bonheur, ce triomphe ne fut pas long. Il fallut presque se battre pour recouvrer sa liberté. Notre incognito reprit plus loin. Seulement, dans chaque ville où je me rappelais avoir une ancienne compagne, je lui faisais dire de venir me voir, et j'éprouvais un plaisir extrême à embrasser ces amies d'enfance.

Nous arrivâmes le soir à Saint-Cloud (1). On était au spectacle. Ma mère le quitta pour venir m'embrasser. Mon fils me fut apporté tout endormi. Je le pressai contre mon cœur et l'émotion que me causa la vue d'intérêts si chers et si tendres m'apprit que j'avais retrouvé toute ma sensibilité. Je pleurais à chaudes larmes, lorsque l'Empereur entra :

— Ah ! vous voilà, me dit-il avec joie.

Après m'avoir embrassée, il vit encore mes larmes :

— Allons, ajouta-t-il d'un air sérieux, cessez cet enfantillage ; vous avez assez pleuré votre fils ; cela devient ridicule. Voulez-vous être une Nina de l'amour maternel (2) ? Vous n'êtes pas la seule à qui ce malheur soit arrivé, mais les mères ont du courage, surtout lorsqu'il leur reste des objets d'affection, et qu'elles ont, comme vous, des devoirs à remplir : un enfant qui a besoin de vos soins, un royaume qui vous réclame et une mère que vous affligez ! J'avoue que je n'ai pas trouvé en vous l'énergie que j'en attendais. Pourquoi aller courir dans les montagnes au lieu de rester près de votre mère et de votre fils ? Vous avez été injuste envers eux en ne cherchant pas en eux seuls votre consolation, et, si j'avais été ici, je n'aurais pas permis tout cela. Mais vous voilà revenue ; soyez gaie, livrez-vous aux plaisirs de votre âge, et que je ne voie plus une larme.

Il se retira après cette mercuriale, loin de se douter du mal qu'il me faisait. Mes larmes s'arrêtèrent en effet, mais pour faire place à une impression mille fois plus pénible. « Comment ! Voilà la bonté de l'Empereur ! dis-je à ma mère. Je le croyais

(1) 27 août 1807.

(2) Allusion à un opéra-comique alors célèbre : *Nina ou la Folle par amour*, de Marsollier des Vivetières, musique de Dalayrac, créé à Paris en 1786.

meilleur. On voit bien qu'il n'a pas une idée de l'affection maternelle. Mon Dieu ! on ne peut pas me reprocher mes larmes. A peine si j'en ai versé ; et, s'il n'a pas compris mon émotion bien naturelle en me retrouvant parmi vous, c'est qu'il ferme son cœur aux sentiments naturels. Il ne les comprend donc pas ? Je conçois que ma douleur puisse l'ennuyer. Aussi je ne demande pas à rester ici. Je veux partir. »

Ma mère chercha à me calmer : « Tu ne comprends pas l'Empereur, me dit-elle. Il croit que tu as exalté ton chagrin en t'y livrant sans mesure. Il m'avait prévenue d'avance qu'il prendrait un langage sévère, comme le seul moyen de te guérir ; mais crois bien qu'il a partagé notre douleur. Il m'en a parlé très souvent, et c'est par l'intérêt que tu lui inspirais qu'il s'est montré si insensible. » Ma mère parvint à diminuer un peu l'effet produit sur moi par les paroles de l'Empereur, mais je suis restée longtemps à éprouver une crainte et un malaise universel lorsqu'il entrait dans le salon où j'étais. Je ne pouvais lui dire un mot, et, cependant, je dois avouer qu'il était excellent pour moi. A l'heure de la promenade, où ma mère seule l'accompagnait en calèche, il me faisait monter avec eux, s'occupait devant moi de choses qu'il savait m'intéresser, telles que l'établissement de la maison d'Écouen, dont Mme Campan devait être la surintendante. Il m'en nommait la princesse protectrice, et il entrait dans quelques détails sur ses projets à cet égard, chose qui ne lui arrivait presque jamais. Une autre fois, il racontait son entrevue avec l'empereur Alexandre à Tilsitt : « C'est un charmant jeune homme, finissait-il toujours par dire, et qui me plaît beaucoup. Pour la reine de Prusse, elle est belle, aimable, mais un peu affectée, et cela ne vaut pas ma Joséphine, » ajoutait-il en se tournant près de ma mère et en lui donnant un baiser. L'Impératrice, qui voyait son intention de me distraire, lui faisait des questions pour qu'il continuât la conversation.

Elle lui demanda comment était le roi de Prusse. Il en fit un portrait détaillé assez favorable :

— Quant à son tact, dit-il, que pensez-vous d'un prince qui me raconte, à moi qui venais de lui prendre la Silésie, la petite anecdote déjà si connue du volant que le grand Frédéric voulait lui enlever dans son enfance et qu'il sut conserver avec ténacité, ce qui fit dire à son oncle : « Je vois au moins avec plaisir *qu'on ne te prendra pas la Silésie* » ? Sa position était

fâcheuse, je le sais, continua l'Empereur. Aussi eût-il fallu beaucoup de dignité. Je travaillais sur une carte déployée au partage du territoire. Quand il craignait que la Prusse ne fût pas assez bien traitée, il se renversait sur son fauteuil, frappait le dessous de la table avec ses pieds, et disait : « Et à moi, on ne me laissera donc rien du tout? » Sa jalousie sur les attentions de l'empereur Alexandre pour la Reine se manifestait aussi un peu trop vivement. Je fis une course à cheval avec les rois. Alexandre nous avait devancés pour rejoindre la Reine. Le roi de Prusse ne pouvait contenir son inquiétude. Il jetait les yeux de tous les côtés, et s'écriait : « Où est donc l'empereur de Russie? Il nous a quittés!... » Et moi, en bon frère, je lui répondais qu'il était là à l'instant même, qu'il ne pouvait s'être éloigné.

Pour la Reine, l'Empereur rendait justice à sa beauté, mais il ne lui avait pas trouvé l'attitude convenable à une souveraine dont les États viennent d'être envahis : trop de frais de coquetterie, une parure exagérée et par cela même de mauvais goût. Il remarquait qu'une princesse française, dans cette affligeante position, serait richement vêtue, mais dans un négligé affecté. Quant au roi de Saxe, c'était à ses yeux le plus vertueux et le plus honnête homme du monde.

Dans les premiers jours de mon arrivée à Saint-Cloud, j'avais acquis la certitude que j'étais grosse, et, revenant à toutes les idées tristes dont je m'étais nourrie depuis longtemps, je pensai que ma vie n'appartenait plus qu'à moi seule et qu'un devoir sacré m'obligeait à la conserver.

J'étais restée à Saint-Cloud depuis le départ de mon mari pour la Hollande. Un jour, après le dîner, l'Empereur me dit :

— Allez mettre un chapeau et une toilette plus simples. Amenez votre dame, et nous irons voir la foire de Saint-Cloud.

L'Impératrice avait la migraine. Elle ne voulut pas être de la partie. Je revins bien vite dans le salon, et ma dame hollandaise resta si longtemps à changer de toilette que l'Empereur se lassa de l'attendre. Nous partîmes seuls à pied. L'Empereur me donnait le bras ; le général Bertrand (1), aide de camp de service, marchait à côté de nous. Nous arrivâmes bientôt dans la grande allée du parc où se trouvait la foire. Nous nous tenions assez loin des boutiques pour ne pas être reconnus,

(1) Le futur grand-maréchal du palais à Sainte-Hélène.

car, toutes les fois qu'on apercevait l'Empereur, la foule se pressait autour de lui, le suivait en faisant entendre les plus vives acclamations, et le forçait ainsi à rentrer précipitamment chez lui. Nous l'avions vu souvent revenir d'une petite promenade presque porté par la population et jurant qu'on ne l'y reprendrait plus. Cette fois, comme il donnait le bras à une femme, on ne fit pas attention à lui. D'ailleurs, la nuit approchait; la multitude se pressait pour gagner la grille de sortie. Nous, pendant ce temps, nous continuions notre examen des merveilles de la foire. La voiture nomade fixa notre attention, et, en notre qualité de curieux, nous nous donnâmes le plaisir de la visiter. Pendant que le général Bertrand payait notre entrée, l'Empereur se mit à causer avec le démonstrateur sur l'utilité de cette machine, et l'embarrassa beaucoup par le positif de ses questions.

En sortant de là, les flots de la foule nous pressèrent de telle manière que l'Empereur craignit pour moi et se hâta de me faire entrer dans la première tente venue, sans laisser le temps au receveur de nous faire payer à la porte. C'était une exposition de figures en cire qui représentait l'entrevue de Tilsitt. Autour d'une grande table, on avait placé les figures de l'empereur de Russie et de l'empereur Napoléon, et, je ne sais comment, on avait ajouté là toutes celles de la famille impériale, déjà employées sans doute dans d'autres circonstances, et il s'y trouvait aussi la Belle au bois dormant qui se reposait dans un coin. Il n'y avait presque plus personne à regarder ces chefs-d'œuvre. Le démonstrateur n'en remplit pas moins son rôle, et nous l'entendîmes nous nommer les uns après les autres. Nous nous disposions à sortir, lorsque nous remarquâmes que le général Bertrand n'était pas entré dans la tente avec nous. La foule nous avait séparés de lui et, comme l'Empereur et moi ne portions jamais d'argent, nous fûmes très embarrassés tous les deux. Cette aventure était si singulière pour moi qu'elle me causa un fou rire qui semblait augmenter encore l'air gêné de l'Empereur; et, plus je le voyais mal à son aise, plus mon envie de rire augmentait. Il ne nous restait plus qu'à attendre avec patience que le général Bertrand, qui devait nous chercher, fût assez bien inspiré pour nous trouver.

Nous prîmes le parti, pour passer le temps, de donner un peu plus d'attention aux figures de cire. Je fis des questions

au gardien sur chacun de ces portraits. Il m'assura qu'ils étaient tous fort ressemblants. Il me vanta surtout la ressemblance de celui de la reine de Hollande qui semblait fixer mon attention. La tête était fort rosée et fort gracieuse assurément. Je dois avouer même qu'il avait choisi la plus jolie figure pour lui donner mon nom. Cependant, sa coiffure était de si mauvais goût que j'en fus un peu honteuse. Je me hasardai à conseiller au gardien de replacer un peu plus haut un rang de perles qui lui tombait sur les yeux et qui lui donnait un air fort peu distingué. En effet, il se mit à la recoiffer sous ma direction et avec tant de gravité que l'Empereur ne put tenir son sérieux en voyant ce qu'il appelait une coquetterie féminine de ma part. Notre rire gagna jusqu'au gardien. Il était cependant temps d'en finir, car l'Empereur commençait à éprouver un peu d'impatience. Si le général Bertrand n'arrivait pas, il était évident que nous allions être forcés de nous nommer pour sortir d'embarras. Avant d'en arriver là, j'eus l'idée de me placer à la porte pour que le général pût me découvrir de loin, car je courais moins que l'Empereur la chance d'être reconnue par le public. Le général Bertrand m'aperçut en effet, car il nous cherchait partout avec inquiétude ; il accourut tout essoufflé et nous tira de notre bizarre situation. Nous nous hâtâmes de rentrer et nous amusâmes beaucoup l'Impératrice par le récit de notre aventure.

Mais ces moments de gaieté n'étaient pas longs et j'avais toujours de la peine à me distraire de mes chagrins, comme à fortifier ma santé qui s'altérait toujours davantage.

A FONTAINEBLEAU

La Cour alla à Fontainebleau (1). Je fus obligée de m'y faire transporter par eau à cause de mon extrême souffrance. Ce qui l'avait aggravée, c'est qu'à un bal donné par la grande-duchesse de Berg pour le mariage du prince Jérôme (2), l'Empereur, malgré mes refus qu'il attribuait à de la mélancolie, m'avait forcée de danser. Le séjour de Fontainebleau fut marqué par tous les genres de plaisirs. Le matin, de belles

(1) 21 septembre 1807.

(2) A l'Élysée, 20 septembre 1807. — Le mariage du prince Jérôme avait été célébré le 23 août dans la chapelle des Tuileries.

chasses dans les forêts ou un cours de physique du fameux professeur Charles (1). Le soir, spectacle ou concert ou bal, alternativement chez l'Impératrice ou chez les princesses. Je m'étais fait dispenser des chasses, et j'allais quelquefois peindre dans la forêt près du château. Le soir, je recevais ou j'allais chez ma mère. Tous les princes étrangers arrivèrent. Ceux que je voyais le plus habituellement étaient le prince de Bade, le prince de Cobourg (2) et les princes de Mecklembourg. L'un de ces derniers m'intéressait surtout par la perte qu'il venait de faire de sa femme, sœur de l'Empereur de Russie, et par la douleur qu'il en conservait (3). Comme je sortais peu et que ma chaise-longue me devenait tous les jours plus indispensable, chacun se faisait un plaisir de venir prendre du thé chez moi et de m'apporter quelques distractions.

Mon mari m'écrivait peu. Il m'accusait d'avoir manqué à ma parole, puisque, quinze jours après son départ, je n'étais pas en Hollande. Aussi ne pensait-il plus à mon retour, mais il me demandait son fils : cet enfant était très délicat ; les médecins assuraient que le climat de la Hollande lui serait contraire, et j'étais encore dans les angoisses et les tourments. L'envoyer pour l'exposer à périr était une idée affreuse. J'expliquais à mon mari toutes mes raisons ; je lui faisais part de toutes les consultations de médecins, mais sa volonté était prononcée, et je me voyais bientôt dans la cruelle nécessité de le satisfaire.

Le royaume de Westphalie avait été créé. Jérôme et sa femme partirent pour Cassel. La princesse de Bade retourna avec son mari à Mannheim. Il ne resta plus que la grande-duchesse de Berg et moi au milieu d'une Cour toujours brillante. Les tourments qui habitent là comme ailleurs y deviennent plus vifs par le contraste même. La paix glorieuse de Tilsitt avait ramené le repos et le bonheur. Tous les vœux sem-

(1) Le mari d'Elvire.

(2) Le futur roi des Belges Léopold Ier, grand père de S. A. I. et R. la princesse Napoléon.

(3) Frédéric-Louis (1788-1819), prince héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, était veuf, depuis le 24 septembre 1803, d'Hélène Pawlowna, grande-duchesse de Russie ; il se remaria en 1818 avec une princesse de Hesse-Homburg. L'autre prince auquel Hortense fait allusion était Georges-Frédéric-Charles-Joseph, prince héréditaire de Mecklembourg-Strelitz (1779-1860), grand-duc le 6 novembre 1816 ; il était le frère de la reine de Prusse.

blaient accomplis; cependant tous ceux que l'Empereur avait faits riches et puissants manifestaient des inquiétudes. Ils envisageaient l'avenir et se plaignaient de n'y pas voir de stabilité. Pour la première fois, on parlait hautement de divorce. Jusque là, pas un mot de l'Empereur à cet égard, ce qui faisait que les amis de l'Impératrice n'attribuaient de semblables propos qu'à la malveillance de quelques personnes.

Chargée par mon mari d'adresser une demande à son frère, je sollicitai et j'obtins une audience. C'était à l'époque où mon mari renvoyait de Hollande beaucoup de Français, surtout des soldats de sa Garde. L'Empereur était mécontent et avait de l'humeur contre lui. Il me la témoigna vivement; je cherchai à le calmer comme je le faisais toujours. Je le priai de permettre à des Français de porter l'ordre de Hollande, et par là de sanctionner l'institution de cet ordre (1). L'Empereur me déclara que, quant à lui, il ne le porterait jamais, puisque le Roi l'avait créé dans le moment même où il lui avait conseillé de n'en rien faire. Quelques jours après, pourtant, il autorisa un de ses ministres, M. Mollien, à le porter. Je l'entretins aussi de la volonté de mon mari d'avoir son fils près de lui et des dangers que les médecins me faisaient redouter à cause du climat et de la faiblesse de l'enfant. Voici ce qu'il me répondit:

— Son père le demande; il n'a pas encore sept ans; je n'ai pas le droit de le retenir. C'est le seul fils de la famille. S'il retourne en Hollande, il y mourra comme l'aîné, et la France entière me contraindra de divorcer. Elle n'a pas de confiance en mes frères, tous ambitieux d'ailleurs. Eugène ne porte pas mon nom, et, malgré les peines que je me donne pour assurer le repos de la France, après moi ce serait une anarchie complète. Un fils de moi peut mettre seul tout d'accord, et si je n'ai pas divorcé, mon attachement pour votre mère m'en a seul empêché jusqu'ici, car c'est le vœu de la France. Il s'est manifesté à la mort de votre fils, qu'on croyait aussi le mien. Vous savez tout ce qu'il y a d'absurde dans une telle supposition. Eh bien! vous n'auriez pas ôté la pensée à toute l'Europe que cet enfant était de moi.

Il s'arrêta au mouvement de surprise que je témoignai, et continua:

(1) L'ordre de l'Union que Louis avait créé au début de 1807.

— L'opinion n'en était pas plus mauvaise sur votre compte ; vous êtes généralement estimée ; mais on l'a cru.

Il fit une pause, et reprit :

— Il était peut-être heureux qu'on le crût ; aussi ai-je regardé sa mort comme un grand malheur.

J'étais si saisie que, debout auprès de la cheminée, je ne pouvais articuler un mot. Je n'entendais plus ce qu'il disait. Cette réflexion : *Il était peut-être heureux qu'on le crût*, semblait m'ôter un voile de dessus les yeux ; elle jetait le trouble dans toutes mes idées, mais, surtout, frappait droit à mon cœur, plus cruellement froissé que tout le reste. Comment ! quand il me traitait comme sa fille, quand il m'était si doux et si simple de retrouver en lui le père que j'avais perdu, tant de soins, tant de préférences étaient de la politique et non pas de l'affection ! Ce qu'une femme a de plus précieux, sa réputation, loin d'être défendu par son protecteur naturel, avait peut-être été sacrifié à la raison d'État ! Ces marques d'un attachement aussi précieux qu'honorable s'élevaient donc contre moi et m'accusaient aux yeux du monde ! Il avait pu me croire coupable ! Au lieu des témoignages mérités d'estime que j'avais pensé recueillir, je n'avais entendu sans doute que le langage apprêté de l'intérêt qui se déguise. Au lieu d'amis, peut-être avais-je été entourée de courtisans qui flattaient en moi la mère du successeur à l'Empire ; j'avais été un objet de calcul pour toutes les ambitions ! Ah ! qu'il est douloureux d'être désabusée à ce point ! Toutefois, je l'avouerai, ce premier mouvement d'indignation ne fut pas long à se calmer. Le mal qui nous vient des autres, et dont nous ne portons pas en nous le secret reproche, nous atteint sans nous blesser profondément. Mon cœur était pur, et je savais que la vérité n'habite pas les Cours, que le théâtre de l'ambition n'est pas le séjour de la droiture et de la probité. Seulement, je me plaignais du sort.

Depuis que j'ai réfléchi sur cette conversation de l'Empereur et que j'ai appris à mieux connaître son caractère, j'ai pensé qu'il m'avait dit légèrement et comme un propos du moment ce que j'avais pris au sérieux, et je me suis convaincue qu'il n'a pu accréditer des bruits aussi injurieux à lui-même qu'à moi. Il avait assez d'ennemis dont la malveillance se chargeait de lui nuire, sans qu'il vînt encore les aider. Les vers en réponse à un journal anglais et dont j'avais demandé l'explication à Bour-

rienne, au commencement de mon mariage, prouvaient assez qu'il ne voulait pas laisser croire sur moi un fait faux et outrageant. Mais alors je ne raisonnais pas si juste, et je gardai longtemps la prévention qu'un tel discours m'avait fait naître contre l'Empereur.

Ce mot de divorce m'avait frappée aussi, et je fus moins étonnée plus tard, lorsque ma mère m'apprit un jour que le ministre de la Police, Fouché, était venu lui dire que le divorce était le désir de toute la France, que tôt ou tard l'Empereur, qui n'y pensait pas, y serait forcé. Il alla même jusqu'à lui montrer un projet de lettre qu'il lui conseillait d'écrire au Sénat, en l'engageant à faire la première une démarche pour cette séparation. Le divorce m'avait jusque-là paru impossible, mais ma conversation précédente avec l'Empereur me fit craindre qu'il ne connût déjà la proposition de Fouché. L'Impératrice en était dans l'incertitude, et je n'osais avancer un conseil sur une chose aussi délicate. Cependant, forcée de donner mon avis, je lui dis « qu'à sa place, j'irais trouver l'Empereur, que je lui ferais le reproche d'user avec moi de détours et le prierais de s'expliquer franchement ; que, s'il laissait entrevoir le désir de cette séparation, je ne resterais pas un jour de plus avec lui. »

J'eus en même temps soin d'engager ma mère à suivre avant tout son sentiment, que sa tendresse pour l'Empereur rendait peut-être différent du mien. En effet, après en avoir beaucoup conféré avec ses dames du Palais, et surtout avec Mme de Rémusat, amie de M. de Talleyrand, et qui était une des personnes en qui l'Impératrice avait le plus de confiance, elle se décida à répondre à Fouché qu'elle ne ferait aucune démarche, et elle n'en parla pas à l'Empereur qui ne tarda pas à apprendre le conseil donné par Fouché.

Il reprocha à ma mère sa réserve, l'assura que Fouché était venu de lui-même et sans son aveu, et la questionna néanmoins sur ce qu'elle en pensait. Elle répondit que jamais elle ne serait la première à demander une chose qui pourrait l'éloigner de lui, que leur destinée était trop extraordinaire pour n'avoir pas été marquée par la Providence, et qu'elle croirait porter malheur à tous les deux si, de sa propre volonté, elle séparait sa vie de la sienne. L'Empereur montra de la sensibilité, redevint pour elle ce qu'il avait toujours été, et ce

projet parut oublié, mais il avait laissé dans le cœur de ma mère une funeste impression. Les propos qui circulaient sur le divorce dans la capitale lui étaient constamment rapportés et ils troublaient tellement sa sécurité que, souvent, je ne savais s'il ne fallait pas regretter pour sa tranquillité que cette séparation ne fût pas déjà un fait accompli.

L'Empereur partit pour l'Italie (1) et nomma le Vice-Roi prince de Venise, titre de son successeur à ce royaume (2). Cette nomination donna beaucoup à réfléchir. Moi-même, je me perdais dans mes pensées et je commençais à croire qu'il n'avait jamais sérieusement songé au divorce.

A PARIS. — LA NAISSANCE DE NAPOLÉON III

Pendant le voyage de l'Empereur en Italie, ma mère venait souvent me voir, car, de retour à Paris, je ne quittais plus ma chaise-longue. Les princes que j'avais reçus dans mon intimité à Fontainebleau continuaient à se rendre régulièrement à mes soirées. Ils avaient tous des réclamations à faire; leur sort malheureux m'intéressait, et je mettais beaucoup de soin à leur faire oublier cette position suppliante d'un vaincu doublement étranger dans le pays de ses vainqueurs. Aussi paraissaient-ils se plaire chez moi plus que partout ailleurs, et, malgré les bals, les fêtes dont la capitale était remplie, venaient-ils toujours, ne fût-ce qu'un moment, chez moi dans la soirée. Ils me répétaient souvent qu'ils se croyaient là dans leur famille et qu'ils n'attendraient pas d'une sœur de meilleurs conseils que ceux que je voulais bien leur donner. Le retour de l'Empereur (3) mit fin à cette intimité : il était très sévère sur la réception des étrangers et voulait qu'ils ne fussent admis que dans les grands cercles.

On ne parlait plus de divorce, mais tout me prouvait que l'Empereur était combattu entre le désir d'avoir un héritier et la peine de se séparer d'une femme si chère à son cœur et toujours si dévouée à sa personne. Peu de jours avant son voyage de Bayonne, j'entrai dans son salon pour lui dire adieu. Ma mère venait de sortir. L'Empereur était assis et paraissait

(1) 16 novembre 1807.
(2) Lettres patentes du 20 décembre 1807.
(3) 1er janvier 1808.

préoccupé. En me voyant entrer, il ne se dérangea pas, et il m'examina sans me dire un mot. J'étais fort près d'accoucher. Tout à coup, il s'écria : « Cela me fait mal de vous voir ainsi. Que j'aimerais votre mère, si elle était dans votre état! » Puis il se mit à réfléchir de nouveau, jusqu'à ce que l'Impératrice rentrât. Cette préoccupation, l'exclamation à laquelle il s'était laissé aller, me prouvaient qu'il était sans cesse tourmenté par l'idée de cette séparation. Cependant, il partit avec ma mère pour le Midi de la France (1), et ma mère fut heureuse avec sécurité pendant ce voyage et son séjour à Bayonne où les affaires d'Espagne absorbaient toute l'attention de l'Empereur.

Me voilà seule à Paris, livrée à toutes mes souffrances morales, sans consolation, sans autre société pour me distraire que celle de mes dames et de mes officiers. Je m'étais persuadée que le terme de mes couches devait être le terme de ma vie, et je ne redoutais pas de le voir approcher.

Je m'étais rattachée au fils qui me restait ; sa santé, qui était alors délicate, réclamait tous mes soins, mais le désir de son père de l'avoir en Hollande me frappait d'effroi et me faisait présager de nouveaux malheurs. Il tomba dangereusement malade d'une fièvre tierce. Malgré ma faiblesse, je ne quittai pas son lit, et je sentis trop que j'avais encore des pertes à faire.

Un mois se passa ainsi, et je m'y habituai. Il ne me restait plus que huit jours à compter. Caroline vint m'engager à conduire mon fils à une fête qu'elle donnait le soir à ses enfants. Je m'y rendis, couchée dans ma voiture, avec toutes les précautions qu'exigeait mon état. Mais ce simple déplacement me causa des douleurs plus fortes. J'eus à peine le temps de retourner jusque chez moi.

Mon fils (2) était si faible que je pensai le perdre en naissant. Il fallut le baigner dans du vin, le mettre dans du coton pour le rappeler à la vie. La mienne ne m'occupait plus : de sinistres idées n'offraient à mes regards que la certitude de mourir. Je m'y attendais si bien que je demandai froidement à mon accoucheur (3) si je pouvais encore passer un jour. Mon état lui parut inexplicable. Aussi ne fit-il qu'empirer.

(1) 2 avril 1808.

(2) Cet enfant, Charles-Louis-Napoléon, né rue Cerutti, à une heure du matin, dans la nuit du 20 au 21 avril 1808, devait être Napoléon III.

(3) Baudelocque.

Une visite de M. de Talleyrand augmenta encore mon état nerveux. Il devait assister à l'acte de naissance de mon fils. Il portait habituellement de la poudre. L'odeur en était si forte que, lorsqu'il s'approcha de moi pour me complimenter, je faillis être suffoquée. Je n'osai rien dire tout le temps qu'il resta là, mais après je me sentis bien mal. Les souffrances morales ajoutaient encore à la gravité de mon état. Le découragement le plus complet s'empara de moi et je crus me sentir mourir. Ce fut à dater de cette époque que mon pouls devint toujours inégal et que commença ma maladie de consomption. Ce n'était plus un état d'insensibilité. Au contraire, tout me faisait impression et me causait de l'effroi. Mon fils était-il souffrant? Je le voyais mourir. Si je sortais un instant de chez moi, mon imagination me représentait un malheur arrivé pendant mon absence. J'interrogeais des yeux la première personne que je voyais, et je n'étais rassurée que lorsque j'étais près de mes enfants. Un homme ne pouvait plus galoper à côté de ma voiture; je me figurais le voir tomber et je me sentais passer sur son corps. Si l'on portait mon fils, je m'avançais précipitamment; il me semblait le voir échapper des mains qui le tenaient. Puisque j'ai survécu à un tel état, ma destinée n'était donc pas accomplie? Il me fallait encore vivre et souffrir. Reine de Hollande, princesse française, mère de deux princes appelés seuls à succéder aux plus beaux trônes de l'Europe, je passais ma vie dans la solitude et le chagrin. Que de fois ai-je envié le sort d'une simple particulière qui vit, entourée de sa famille, de ses amis, qui peut en recevoir des soins et des consolations, sans attirer les regards de personne! Mais les souverains n'ont plus de famille; la mienne était dispersée, mon frère établi loin de moi, ma mère absente. Le caractère inquiet de mon mari avait éloigné de moi tous les amis de mon enfance. Il ne me restait rien de ce qui console. Condamnée à demeurer encore sur une chaise-longue, j'avais pour toute distraction de chanter quelques romances que j'accompagnais de la guitare, et peut-être ai-je trop usé de cette faible ressource. Ma poitrine devint si délicate que le chant me fut défendu. Je me résignai à voir chaque jour mes facultés se perdre, et ma triste imagination augmentait encore mes douleurs en m'entourant de maux imaginaires.

Je fus un instant arrachée à cet anéantissement par l'état de

faiblesse de mon dernier enfant, qui donna des inquiétudes sérieuses. Je manquai le perdre; il fallut changer sa nourrice. Je courus moi-même dans un village en chercher une, et je payai, quelques jours après, l'énergie momentanée que j'avais eue dans cet instant de crainte maternelle.

Les affaires d'Espagne prenaient une tournure sérieuse. Le prince des Asturies avait enlevé la couronne à son père. L'Empereur les avait fait venir l'un et l'autre à Bayonne. Ma mère m'a raconté souvent que la fureur du père et de la mère contre le fils s'exhalait avec la vivacité et les démonstrations d'une haine que nos sentiments, plus contenus que ceux du Midi, comprennent difficilement. Ce père semblait renoncer à la couronne avec une sorte de joie, pourvu que son fils ne la gardât pas. Elle fut donnée à Joseph, alors roi de Naples.

La couronne de Naples devenue vacante, Caroline partit sur-le-champ pour Bayonne, et revint bientôt après, fière et triomphante d'être nommée reine de Naples. Je ne comprenais pas sa joie. Heureuse dans sa patrie avec son mari, exempte de l'embarras et du soin des grandes affaires, riche, environnée de tout ce qui fait le bien-être et de ce qui sert à le répandre, elle consentait à perdre tout cela pour une couronne, et elle paraissait contente!

Ma mère était revenue de Bayonne (1). L'altération visible de ma santé l'avait effrayée et elle avait voulu que je vinsse demeurer à Saint-Cloud avec elle. Cette vie qui m'avait paru douce avant mon mariage, parce qu'elle était alors plus occupée, me fatiguait aujourd'hui par son oisiveté et le besoin que j'avais maintenant de sortir de moi-même, de me créer des occupations capables de me distraire. Au lieu de cela, je n'avais pas un moment à moi.

Je passais toute la matinée dans le salon de ma mère, où elle faisait de la tapisserie avec ses dames. J'étais assise des heures entières à côté de l'une d'elles à voir aller son aiguille, sans dire un mot et sans pouvoir suivre une pensée. Ma mère se dérangeait à chaque instant pour aller dans un autre salon recevoir des pétitions ou donner des audiences. Elle n'osait s'éloigner dans la crainte que l'Empereur n'eût besoin d'elle ou ne vînt la chercher par le balcon comme il le faisait souvent. Il se prome-

(1) 14 août 1808.

nait alors un instant avec elle entre un travail et un conseil. Il déterminait l'heure à laquelle nous sortirions avec lui en calèche. Nous étions exactes au moment indiqué, et, presque toujours, nous attendions une heure ou deux avant que le conseil fût fini. Enfin l'Empereur arrivait, et, par le vent, la pluie ou le froid, nous faisions plusieurs lieues autour de Saint-Cloud, souvent sans que l'Empereur, encore préoccupé des questions qui venaient d'êtres agitées au Conseil, soit de tout autre grave intérêt, eût à peine dit quelques mots. En rentrant, on allait faire sa toilette pour le dîner où nous étions seuls, l'Empereur, l'Impératrice et moi. La conversation n'était parfois guère plus animée qu'elle ne l'avait été en calèche. Après le dîner, l'Empereur retournait au travail. L'Impératrice venait faire une partie de whist dans son salon. Moi, qui n'aimais pas le jeu, je me mettais pourtant aussi à une partie jusqu'à dix ou onze heures où nous allions tous nous coucher.

Le désœuvrement et la tristesse de cette vie monotone m'étaient insupportables, et ma maladie de consomption ne faisait que s'augmenter. Mme de Broc apprit l'état alarmant dans lequel je me trouvais. Je la désirais depuis longtemps, mais je respectais son bonheur. Je n'aurais pas voulu risquer de l'attirer. Elle accourut près de moi. Son excellent mari me fit ce sacrifice avec joie. Je n'attendais que cette amie fidèle pour verser mes chagrins dans son cœur. Mon cœur en éprouva quelque soulagement.

ERFURT ET LA GUERRE D'ESPAGNE

Ces manœuvres et tant d'autres étaient nécessaires à Fouché pour soutenir cette opinion du divorce, que la France ne partageait pas. Ma mère y était trop aimée; bonne, généreuse, affable, accessible à chacun, toujours prête à secourir le malheur ou à intercéder pour lui, elle ne laissait à personne la pensée de souhaiter rien de meilleur ou l'espoir de le rencontrer jamais. L'intérêt pour elle s'était encore accru de la crainte de la perdre.

L'Empereur, instruit de ces dispositions favorables de la nation, balançait à se séparer de ma mère, et c'est pour triompher de cette indécision que la politique faisait à la fois jouer tous ses ressorts. On parlait hautement des dettes énormes de

l'Impératrice ; mais c'était sa bienfaisance qui les lui faisait contracter et l'infortune en recueillait le fruit. Témoin de ses dons, le public ne l'aimait que davantage de tout l'embarras qu'elle en ressentait, mais l'Empereur, si passionné pour l'ordre, était seul inexorable sur ce point. La fin de chaque année était le moment le plus pénible pour ma mère, surchargée d'engagements onéreux qu'elle laissait accumuler de peur d'avouer à son époux une prodigalité qu'il lui reprochait souvent. Après s'être fâché, l'Empereur finissait par les acquitter. Mais la police trouvait le secret de ranimer son mécontentement en lui découvrant que l'Impératrice avait encore caché la moitié de ce qu'elle devait. C'est ainsi qu'on préparait la désunion en semant le trouble.

J'étais toujours établie à Saint-Cloud lorsque l'Empereur partit pour Erfurt (1) où devaient se réunir tous les souverains de l'Allemagne, ainsi que l'empereur de Russie. Je fus témoin des larmes que ma mère versait en pensant à ce voyage. L'Empereur la rassurait en lui disant que cette entrevue n'était que politique et n'avait aucun rapport à des projets d'alliance de famille qu'on s'était plu à lui supposer, et, en effet, à cette époque, l'intimité qui existait entre l'empereur Napoléon et l'empereur Alexandre avait donné lieu à des conjectures sur un mariage de l'Empereur avec la grande-duchesse Catherine. Le résultat de cette entrevue parut être la plus tendre amitié entre les deux Empereurs. On ne cessait d'en donner des détails. Entre autres, pendant une tragédie représentée par les acteurs français, à ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux (2)

l'empereur Alexandre s'était penché vers l'empereur Napoléon, et l'avait pressé dans ses bras.

Après l'entrevue d'Erfurt, tous les militaires prirent la route d'Espagne. Caroline partit pour Naples. Ma mère et moi, nous conduisîmes l'Empereur à Rambouillet, d'où il se rendit à l'armée d'Espagne (3). L'Impératrice était encore plus triste qu'à l'ordinaire de voir partir l'Empereur : « Tu ne cesseras

(1) 22 septembre 1808. — Napoléon était de retour à Saint-Cloud le 18 octobre 1808.

(2) Voltaire, *Œdipe*, acte I, scène I.

(3) Napoléon quitta Rambouillet, où il était arrivé la veille, le 30 octobre 1808.

donc pas de faire la guerre? » lui disait-elle. Je me souviens que l'Empereur lui répondit : « Mais, est-ce que tu crois que cela m'amuse? Est-ce que tu crois que je ne préférerais pas de rester tranquillement dans un bon lit, d'avoir un bon dîner, plutôt que d'aller souffrir toutes les privations qui m'attendent? Tu me crois donc fait autrement qu'un autre? Va! je sais faire autre chose que la guerre; mais je me dois à la nécessité, à mes devoirs envers la France, et ce n'est pas moi qui dispose des événements : j'y obéis. »

Cette guerre commençait sous de si tristes auspices que chacun en concevait une vague inquiétude. On n'y courait pas avec cet enthousiasme guerrier que j'avais vu si souvent. L'obéissance seule semblait y conduire, et personne ne voyait partir les objets de son affection sans être frappé d'un pressentiment funeste.

Depuis le départ de l'Empereur, ma mère habitait le palais de l'Élysée. Il avait décidé que les Français montés sur des trônes étrangers n'auraient plus de traitement en France. Je ne reçus donc plus rien pour tenir ma maison, et, ne voulant rien demander à personne, je renvoyai tous mes domestiques. J'allai m'établir à l'Élysée avec ma mère. Ce changement dans ma fortune était le moindre de mes tourments.

L'Empereur apprit ce que j'avais fait et m'en gronda fortement. Il fixa pour mon traitement une somme de 700 000 francs. Comme la guerre entravait la prospérité de Paris, que les travaux de luxe avaient diminué et que beaucoup d'ouvriers souffraient de cette stagnation, l'Empereur, qui savait s'occuper des grandes choses sans jamais négliger les petites, me fit remettre six mille francs par mois pour les distribuer. Le cardinal Fesch, Madame Mère et la princesse Pauline en reçurent autant, ce qui, joint aux dons personnels de chacun, formait une somme considérable. On ne croyait pas alors nécessaire, pour se créer une popularité, de faire connaître ces détails par les journaux. Aucun de nous ne songeait à s'en faire un mérite, et l'Empereur l'eût trouvé mauvais.

M. DE TALLEYRAND

Tandis que l'Empereur était vivement occupé de la guerre d'Espagne, l'Autriche lui donna des craintes qui l'obligèrent de

revenir promptement, sans avoir achevé cette guerre qui prenait au contraire un caractère alarmant. M. de Talleyrand, qui, même après sa sortie du ministère des Affaires étrangères, avait continué à s'occuper avec l'Empereur des affaires d'Espagne, et avait, dit-on, conseillé la première marche qui fut suivie, ne vit pas plus tôt la tournure que prenaient les choses, qu'il s'égaya aux dépens d'une expédition qui n'avait pas tout l'éclat des autres.

Un matin, je vis arriver chez moi Mme de Rémusat qui m'apprit le tort qu'on était parvenu à faire dans l'esprit de l'Empereur à M. de Talleyrand en lui attribuant des opinions qui n'étaient pas les siennes et des propos qu'il n'avait jamais tenus. Elle versa beaucoup de larmes en m'annonçant cette disgrâce. Elle ne concevait pas, me disait-elle, ce qui avait pu nuire près de l'Empereur à un homme qui lui était attaché. Elle me pria donc de le recevoir et de chercher à faire sa paix avec l'Empereur. Je me rappelai ses soins qui m'avaient flattée à Mayence. Depuis, j'avais revu M. de Talleyrand, et il avait à peine fait attention à moi. J'avais perdu mon fils, il est vrai, et il me semblait du nombre de ceux que le malheur éloigne. Cependant, il était venu comme grand dignitaire à la naissance de mon dernier enfant, et, avec sa politesse nonchalante, il m'avait dit : « C'est affaire à Votre Majesté de nous donner des princes; il faut se reposer sur elle de notre bonheur à venir. » Depuis, je n'en avais pas entendu parler, et j'étais bien aise, je l'avoue, de me venger de cette indifférence affectée par le soin que j'allais mettre à lui être utile. Il arriva quelques instants après le départ de Mme de Rémusat : sa démarche disait tout, car il m'ouvrit à peine la bouche sur ce qu'il désirait de moi. Son air n'était pas plus animé qu'à l'ordinaire, et je semblais être la solliciteuse. Les larmes de Mme de Rémusat, sa chaleur à défendre un ami, formaient un contraste frappant avec l'insouciance apparente du dédaigneux personnage. Je promis de parler le soir même à l'Empereur, et je crois qu'il avait trouvé le moyen de me le faire promettre sans me le demander. Mme de Staël, qui l'a si bien peint sous le nom de Mme de Vernon dans le roman de *Delphine*, le connaissait parfaitement (1),

(1) Delphine était Mme de Staël elle-même. M. de Talleyrand se vengeait de ce portrait en disant : « On dit que Mme de Staël nous a représentés tous deux dans son roman, elle et moi, déguisés en femmes. »

et j'ai souvent eu lieu de retrouver l'exactitude du portrait.

Je me rendis, comme j'en avais fait la promesse, le soir même aux Tuileries. Je pris un air bien touché pour dire à l'Empereur que j'avais vu une personne bien désolée de sa disgrâce. Je parlai de son désespoir, de ses protestations de dévouement et je mentais si fort que je ne sais comment je pus tenir mon sérieux. Lorsque j'eus décliné le nom de M. de Talleyrand, l'Empereur partit d'un grand éclat de rire :

— C'est de Talleyrand que vous parlez? me dit-il. Comment! il est allé ce matin chez vous?

— Oui, Sire, et il était fort affligé.

— Mais il croit donc que j ignore tous ses propos? Il voulait faire ses honneurs à mes dépens. Je ne l'en empêche plus. Qu'il bavarde à son aise!

— Mais, Sire, comment peut-on prêter des propos à un homme qui ne dit jamais deux paroles de suite? C'est sans doute de la calomnie.

— Vous ne connaissez pas le monde, ma fille. Je sais à quoi m'en tenir. S'il ne dit rien devant vous, il s'en dédommage sur les deux heures du matin chez son amie Mme de Laval et autres. Au reste, je ne lui fais pas de mal. Seulement, je ne veux plus qu'il se mêle de mes affaires.

J'ignore si le tableau de M. de Talleyrand affligé toucha l'Empereur, malgré ce qu'il en disait, ou s'il y eut d'autres explications entre eux, mais l'Empereur parut se raccommoder avec M. de Talleyrand, sans qu'il l'admît cependant de nouveau aux affaires, exclusion sensible pour un ambitieux et qu'il ne pardonna jamais. Sa place même de grand-chambellan lui fut ôtée et donnée à M. de Montesquiou, ce qui fit dire de l'Empereur qu'il humiliait trop et ne punissait pas assez.

A STRASBOURG ET AUX EAUX

L'Empereur, selon son habitude, partit une nuit subitement, sans que personne en fût averti (1). Il emmena ma mère qui me fit dire de venir la rejoindre à Strasbourg et d'y rester avec elle pendant la guerre. Je me mis en voyage avec mes enfants peu de jours après, et je n'étais pas encore à Lunéville que je

(1) Le 13 mars 1809, à 4 heures et demie du matin.

reçus la nouvelle d'une première victoire. En entrant à Strasbourg, le jeune page Oudinot (1) vint à ma portière m'en annoncer une seconde. Il ne se passait pas de jour que nous ne vissions arriver des détachements considérables de prisonniers, menés par quelques soldats. Toutes nos troupes étant en campagne, très souvent, en nous promenant au delà de Kehl, nous nous trouvions seules, sans garde, à travers les rangs des prisonniers, sans que l'idée nous vînt que nous pussions avoir quelque chose à en redouter. Je passais avec sécurité au milieu d'eux, et je leur envoyais toujours de l'argent, surtout aux charrettes de blessés. Le maréchal Kellermann, qui commandait à Strasbourg, me fit des reproches d'exposer ainsi une personne de la famille impériale à être emmenée prisonnière, mais je ne perdais rien de ma confiance, et je pensais bien que des gens battus et malheureux ne s'occupaient que de leurs maux présents.

La reine de Westphalie, obligée de quitter Cassel, vint se réunir à nous, ainsi que la princesse de Bade. Le séjour de Strasbourg ayant encore augmenté mon dépérissement, je me laissai persuader d'essayer des eaux de la petite ville de Bade, dont le site pittoresque et le bon air devaient être favorables à ma santé. J'y repris en effet quelque force. Mes enfants m'avaient accompagnée. J'étais assez près de ma mère, qui restait à Strasbourg, pour pouvoir aller la voir de temps en temps.

Mme la baronne de Krudener était alors à Bade et venait quelquefois chez la princesse Stéphanie. Elle s'exprimait avec facilité, et ses récits, auxquels elle se plaisait, étaient animés de toute la chaleur du sentiment. J'avais conservé, depuis mes malheurs, une contenance triste et presque abattue. Je n'avais plus la force de faire aucun frais dans la société, et à peine adressais-je quelques lieux communs aux personnes qui m'étaient présentées. Un soir, chez la princesse de Bade, je laissais parler Mme de Krudener sans trop l'écouter, lorsque mon attention fut captivée par l'histoire d'une jeune femme accablée de la perte d'un objet chéri et livrée à toute la violence du désespoir. Ces détails, conformes à ce que j'avais éprouvé en perdant mon fils et mille petites particularités retracées avec soin, me frappèrent et me reportèrent à une époque douloureuse. Je ne fus pas

(1) Fils aîné du maréchal, plus tard lui-même général de division.

maîtresse de mon émotion, et je me mis à fondre en larmes. Mme de Krudener chercha à me consoler, et, depuis cet instant, me voua un tendre intérêt. Elle venait souvent chez moi le matin. Nous faisions de longues promenades et ses idées sur la religion, quoique exagérées, me paraissaient alors saines et sans danger. Fort dévouée à la reine de Prusse, elle écoutait avec plaisir le bien que j'en disais d'après tout ce que m'en avait rapporté mon mari qui lui était fort attaché. Femme charitable et heureuse alors de trouver en Dieu et dans la bienfaisance les consolations que le monde offre si peu, elle s'est depuis laissée aller à une exaltation qui a bouleversé son existence en la transformant en chef de secte.

L'Empereur, ayant appris que j'étais à Bade avec mes enfants, me gronda fortement dans une lettre d'avoir osé faire sortir ses neveux de France sans sa permission, et il me recommandait de les envoyer sur-le-champ près de l'Impératrice, ce que je fis. Je ne tardai pas à les suivre.

La guerre se poursuivait avec activité. Ne soupirant qu'après la paix, notre espérance s'arrêtait toujours sur la dernière victoire. Accoutumées aux succès, notre unique souci était la vie des individus. J'avais à cette campagne plus d'un sujet d'intérêt ou d'alarmes. Mon frère commandait l'armée d'Italie, et nous eûmes le chagrin d'apprendre que sa première bataille ne fut pas heureuse (1). Il en exprimait son chagrin dans une lettre à ma mère avec une vivacité qui nous fit redouter de le voir s'exposer à de plus grands dangers que ceux qu'il avait courus. Par bonheur, il répara promptement cet échec, fit une campagne brillante, battit l'ennemi presque tous les jours et amena à l'Empereur, des bords de la Piave, une armée triomphante, au moment où la bataille d'Essling, meurtrière pour nous, faisait recevoir à bras ouverts un renfort aussi inattendu et aussi nécessaire. L'Empereur ne cacha pas son contentement et il fut au-devant d'Eugène, l'embrassa tendrement et le montra à l'armée. Il avait dit en apprenant la jonction des deux armées :

— C'est avec son cœur qu'on fait de telles choses.

La réprimande sévère de l'Empereur m'ayant chassée de Bade, je me rendis aux eaux de Plombières avec mes enfants.

(1) Allusion à la bataille de Salice (15 avril 1809).

J'y avais accompagné ma mère avant mon mariage. Il me semblait que j'allais retrouver là cette santé, cette gaieté insouciante de ma jeunesse qui avait fui si loin de moi. La nature était restée la même, moi seule j'avais changé, et, quoique les eaux me fissent du bien, je n'y pouvais renaître à ces douces et premières impressions qu'après de grands malheurs le cœur n'est plus disposé à recevoir.

Ma mère vint me rejoindre à Plombières. Nous y apprîmes le gain des batailles de Raab et de Wagram. La première, gagnée par le corps d'armée de mon frère, nous fut annoncée par M. de La Bédoyère, devenu aide de camp du maréchal Lannes, et qu'Eugène avait pris près de lui à la mort du maréchal. Les succès de mon frère avaient fait tenir beaucoup de propos à l'armée. On y désignait Eugène comme le seul successeur qui pût convenir à l'Empereur. Pendant l'armistice, un jeune étudiant des Universités d'Allemagne fut arrêté à une parade au moment où il allait assassiner l'Empereur (1). Les généraux, les officiers, épouvantés d'une pareille tentative et du résultat qu'elle pouvait avoir, portèrent sur-le-champ leurs regards sur l'absence d'un héritier direct de l'Empire, et se demandaient quel choix il leur eût été possible de faire au cas où le crime eût été accompli, et ils désignèrent unanimement le Vice-Roi. L'opinion de la France était d'accord avec celle de l'armée.

Le bruit, qui en arriva jusqu'à l'Empereur, lui déplut. Il réveilla toutes ses idées de divorce, et, plus tard, donna lieu à cette phrase qu'il me dit un jour en m'en parlant : « *C'est une chose indispensable; l'opinion s'égarait.* » Je crois aussi que Fouché, en homme habile qui voulait parvenir à son but et qui redoutait mon frère, n'aura pas laissé échapper l'occasion de faire connaître à l'Empereur un désir dominant en France, et peut-être aura-t-il désigné ma mère et moi comme travaillant à le fortifier.

D'un autre côté, une jeune comtesse polonaise, que l'Empereur avait connue en Pologne, vint à Vienne pendant l'armistice (2). Ma mère sut qu'elle était enfermée à Schœnbrunn, sans que personne la vît. Cette infidélité d'un époux qu'elle aimait toujours tendrement la mettait au désespoir. La jeune femme devint enceinte. L'Empereur, quoique méfiant, ne pouvait

(1) Frédéric Stabs, 12 octobre 1809.
(2) Marie Lonczinska, comtesse Walewska.

douter qu'il fût le père de cet enfant et, dès lors, l'espérance d'un successeur, s'il contractait une nouvelle union, acquit de la certitude à ses yeux.

Les pluies continuelles forcèrent l'Impératrice à quitter Plombières, mais elle se trouva si triste, si isolée à la Malmaison que je lui envoyai mes enfants. Le soin de ma santé m'empêcha de les suivre. Pour la première fois depuis si longtemps, elle semblait reprendre un peu. Malgré le mauvais temps, les eaux avaient produit sur moi un effet salutaire. La solitude me convenait aussi. Je n'avais pour la partager que peu de personnes de ma maison. Le vieux chevalier de Boufflers et sa femme, restés seuls aussi longtemps que moi, formaient toute notre société. L'une travaillait près de nous; l'autre, toujours poète et toujours galant en dépit de l'âge, nous récitait ses derniers ouvrages, nous racontait ses voyages ou nous adressait quelques vers. Mes inquiétudes mêmes avaient cessé avec la guerre. Le calme renaissait autour de moi. J'étais si tranquille que je me croyais heureuse.

Je frémissais à l'idée de rentrer dans le monde, lorsqu'une lettre du comte Lavallette vint m'annoncer les regrets de ma mère sur mon absence et les malignes interprétations qu'on y donnait : « Quoi ! m'écriai-je, n'est-il pas permis à une pauvre femme malade de se rétablir? Qui peut s'occuper de moi? Est-on jaloux d'un instant de repos? Faut-il mourir pour intéresser ce monde aussi injuste que léger, et cela surtout pour en être oubliée? »

Je partis le lendemain et j'allai porter quelques consolations à ma mère, toujours désespérée de la liaison de l'Empereur avec cette jeune Polonaise. En me voyant, elle oublia qu'elle s'était plainte de mon absence; mais Madame Mère me reçut fort mal. Quelque habituée que je fusse à l'injustice des parents de l'Empereur, je ne pus entendre sans étonnement le reproche qu'elle m'adressa d'avoir quitté ma mère, d'être restée seule aux eaux, surtout en l'absence de mon mari.

HORTENSE.

(A suivre.)

POÈMES VOTIFS

I

Anatole Le Braz, le poète de la Bretagne, avait consacré les dernières années de sa vie à composer une série de poèmes en l'honneur de sa terre natale, sorte de testament littéraire où il avait mis le meilleur de sa pensée et de son cœur. La Revue *s'empresse d'accueillir les principaux de ces* Poèmes votifs, *d'une si pieuse inspiration, d'un si large souffle, où la beauté de la forme égale la profondeur du sentiment.*

PRÉLUDE

Hélas ! ce sont les cloches d'Is !...
(*La Chanson de la Bretagne.*)

C'était, s'il vous souvient, à Kervignac du Ry,
Naguère... Assis à trois sur le perron fleuri,
Nous regardions la mer monter, la nuit descendre
Et, vers Douarnenez, agoniser la cendre,
Longue à mourir, des soirs de Bretagne, en juillet.
Un fin croissant de lune au ciel appareillait
Et, pirogue d'argent, voguant sans mât ni voile,
Traînait dans son remous le saphir d'une étoile.
A leur suite, le chœur des astres d'occident
Surgit d'entre les pins de Ploaré, dardant
Ses feux aériens dans le miroir des sables.
Nous percevions le chant des eaux intarissables,
Mais si diminué, si lointain, si perdu
Qu'en arrivant à nous il s'était presque tû.
Et nous aussi, nous nous taisions, l'âme oppressée
Nous ne savions de quelle anxieuse pensée,
Lourde de désir vague et de pressentiment.
On eût dit qu'au-dessus de nous le firmament,

Frémissant de la même inexprimable attente,
Écoutait s'approcher avec la mer montante
Quelque chose d'étrange et de surnaturel.
Et voici qu'en réponse à ce muet appel
Qui s'exhalait de nous comme de tout l'espace,
Là-bas, dans l'Ouest sans borne, au large de la passe,
Devers le Toulinguet ou la Pointe du Van,
Jailli soudain du fond de l'abîme mouvant,
— Telle une lame sourde, éclose à l'improviste, —
Un coup de cloche au timbre pur, ardent et triste,
Ébranla l'étendue attendrie à sa voix
Et dans un sanglot grave expira par trois fois...

***

Cloche d'enchantement et de mélancolie,
Ses sons émanaient-ils de la ville abolie
Qui dort, dit-on, sous l'onde, aux lieux, aux mêmes lieux
D'où s'épanchait vers nous son glas mystérieux,
Je ne sais; mais, longtemps après que son message
Se fut évanoui dans le grand paysage,
Nous entendions encor, le cœur vibrant d'émoi,
Tinter la cloche d'Is que chacun porte en soi,
Et, dans les profondeurs obscures de notre être,
Ton spectre enseveli se prenait à renaître,
Cité des souvenirs, noyée aux flots des jours.
Tes jardins, tes palais, tes églises, tes tours,
Et tes tombeaux, hélas! et ton vain peuple d'ombres
S'inscrivaient en clarté dans le sein des eaux sombres;
Tout le passé ressuscitait à nos regards:
Son geste nous tendait du haut de tes remparts
Sa funéraire offrande, un instant rafraîchie,
Et nous sentions en nous sourdre la nostalgie
De tant de rêves chers naufragés sur tes bords,
Atlantide de l'âme, île des printemps morts.

***

Sous ton glauque linceul j'ai plongé depuis lors.

J'ai voulu te revoir, me chercher dans tes rues,
Baiser le front ridé des saisons disparues,

Assises en silence aux marches de tes seuils,
Déchiffrer sur tes murs mes fastes et mes deuils,
Respirer, à genoux dans tes froids sanctuaires,
L'encens évaporé de mes jeunes prières
Et glaner au hasard, de repli en repli,
Ce qui gisait de moi dans tes gouffres d'oubli.

Remonté vers le jour, serrant sur ma poitrine
Les épaves en pleurs de ma quête marine,
Avec leurs réseaux d'algue arrachés des grands fonds
Où ma main les cueillit parmi tes goémons,
Je les suspends ici, ruisselantes encore,
Comme ces ex-voto dont le pêcheur décore
Les chapelles des caps aux rivages du soir.
Je leur dresse en ce livre un dernier reposoir
Pour les quelques amis à qui leur sort importe.
Toi, cependant, Is de mes songes, clos ta porte :
C'est assez qu'une fois ta cloche m'ait tenté,
Je ne troublerai plus ton sommeil enchanté,

Dormeuse de l'abîme, ô fille du Léthé.

OCTOBRE

A Maggie.

Octobre m'apparaît comme un parc solitaire :
Les mûres frondaisons commencent à brunir
Et des massifs muets monte une odeur légère,
Cet arome plus doux des fleurs qui vont mourir.

L'étang, les yeux voilés, rêve, plein de mystère,
Au fantôme ondoyant de quelque souvenir;
Une langueur exquise a pénétré la terre,
Le temps même a plié son aile pour dormir.

Le ciel, plus imprécis, fait l'âme plus profonde.
On sent flotter en soi tout le passé du monde
Et, secoué soudain d'un grand frisson pieux,

L'on croit ouïr au loin des rumeurs sibyllines,
Tandis que, dans la pourpre ardente des collines,
Semble saigner encor le sang des anciens dieux.

LE PRINCE DES SEPT-ILES

I

« Dans le matin, le matin clair,
Embaumé d'essences subtiles,
Voici, des palais de la mer,
Venir le Prince des Sept-Iles.

« Sur une caravelle d'or,
Aux mâts gemmés de pierreries,
Il vient, le doux Conquistador,
Par le chemin des eaux fleuries...

« Dieu le garde de tout méchef!
Son beau visage de lumière
S'incline à l'avant de la nef,
Pour me saluer la première.

« Car c'est moi qu'il vient conquérir;
C'est pour moi que sa voile ailée,
Impatiente d'atterrir,
Fend la vague à peine éveillée;

« Sur l'horizon tout ruisselant
D'ambre, de pourpre et de cinabre,
Elle érige le poitrail blanc
D'un cheval de mer qui se cabre.

« Pour la voir surgir de plus loin,
Je suis partie avant l'aurore,
A l'heure où, dans la nuit de juin,
Les étoiles clignent encore;

« Par la sente des douaniers
J'ai gravi le Cap des Neuvaines,
Avec, dans mes bras printaniers,
Toute une moisson de verveines.

« Emporte-les, vent matinal,
Jusqu'à l'élu de ma pensée,
Et qu'il connaisse, à ce signal,
Qu'ici l'attend sa fiancée.

« Le jour miraculeux a lui :
Mon Prince d'amour va paraître...
De tout mon cœur je suis à lui,
Il est à moi de tout son être.

« C'est aujourd'hui ! C'est aujourd'hui ! »

II

Depuis cinquante ans, dit l'histoire,
Elle monte ainsi, chaque jour,
A son fervent observatoire
Invoquer son Prince d'amour.

Le long de la route, elle cueille
Les fleurs qu'enfante la saison
Et, debout là-haut, les effeuille
En même temps que sa chanson ;

L'offrande blanche, ou bleue, ou rose,
S'envole de ses doigts pieux
Vers le vaisseau d'apothéose
Qui n'est visible qu'à ses yeux

Puis, lorsque le soleil décline,
Rabattant sur ses cheveux gris
Les barbes de sa capeline,
Elle descend, les pieds meurtris,

Et gagne, à travers le soir triste,
Un manoir au toit effondré,
Dont l'écu, taillé dans le schiste,
Porte en exergue : « J'attendrai ».

Là, sous ses draps de toile bise,
Dans le lit-clos de ses aïeux,
Elle attend, selon leur devise,
Elle attend le réveil des cieux.

Le lendemain, l'aube livide
La retrouve sur la hauteur,
Guettant au fond du lointain vide
L'image du vaisseau menteur...

Les gens l'appellent « La Princesse »
Et plaisantent son rêve altier
Qui, sans cesse trahi, sans cesse
Renaît plus ferme et plus entier.

Elle, cependant, recommence
Jour après jour son vain effort,
Noble folle dont la démence
Est d'espérer jusqu'à la mort.

III

Ah ! garde-le, cet apanage,
Garde-le fièrement, ce don
Si bien à nous qu'au moyen âge
Il se nommait l' « espoir breton ».

Dédaigne les propos futiles
Qui disent que ton rêve ment;
Chacun de tes pas inutiles
Rapproche le divin moment

Où, mains jointes, pieds immobiles,
Sur le féerique bâtiment
Tu vogueras vers les Sept-Iles,
Couchée aux bras de ton amant,

Toute à lui, éternellement.

L'AIGLE

A Kate Davison.

Ciels de l'Arizona, votre splendeur me hante.

Mais je ne puis songer à votre azur béant
Que frangent d'or les pics de la montagne ardente,

Sans évoquer dans l'air, sur un cactus géant,
Un grand aigle ennuyé, l'œil clos, l'aile pendante.

Je le revois, perché sur le colosse vert
Dont nul souffle n'émeut la morne indifférence,
Et crois entendre encor, de son bec entr'ouvert,
Jaillir le cri muet de sa désespérance.

Il voudrait s'en aller autre part, n'importe où,
Déployer vers le sol un essor moins sublime,
Descendre... Mais en vain il tend son maigre cou :
Un poids mystérieux le retient à la cime.

Son rêve intérieur lui peint des soirs vivants,
Un clair murmure d'eau dans la fraîcheur des plaines
Et des arbres, surtout, des arbres où les vents
Font, pour bercer les nuits, soupirer leurs haleines.

Oh! ne fût-ce qu'un jour, fuir, déserter les cieux,
Dévier un instant de sa route éternelle,
Sentir que le soleil s'est éteint dans ses yeux
Et que l'ombre des bois entre dans sa prunelle!

Mais non : toujours là-haut, noir sur l'or des sommets,
Il reste. Dans l'abîme un vol de ramiers passe :
Ils vont à ces pays qu'il n'atteindra jamais;
Un implacable dieu le condamne à l'espace.

Et voici que, jaloux des oiseaux migrateurs,
Frères d'en bas, qui n'ont que leur instinct pour règle,
Le roi des airs se plaint qu'on l'exile aux hauteurs :
Le grand aigle royal s'afflige d'être l'aigle.

Ciel de l'Arizona, solitudes, splendeurs!

Castle Hot Springs, Arizona, 1924.

SOIR DE BRETAGNE

Sur les coteaux pâlis flotte une ombre indécise :
Au portail de la ferme une femme est assise,
Qui, d'un refrain breton vaguement fredonné,
Dans ses bras arrondis berce son premier-né;

Sous le corsage étroit où s'amincit son buste
Pointent deux jeunes seins, gonflés d'un lait robuste :
Son regard, à travers le ciel mourant, poursuit
Un songe ailé de mère heureuse. Dans la nuit
Qui déjà sur les champs assoupis se condense,
Monte un bruit de sabots qui sonnent en cadence;
Le pas s'approche : un homme apparaît, vigoureux
Et svelte, balançant au fond du chemin creux
Son torse, où pend sa veste accrochée à l'épaule;
D'un geste bucolique, il porte en main la gaule
Dont le houx encor vert s'achève en aiguillon;
Il dégage en marchant une odeur de sillon,
L'âpre et saine senteur de la terre éventrée.
La femme, à son aspect, dans la ferme est rentrée :
Une lampe, soudain, comme un signal d'amour,
Brille. L'homme franchit le pailler de la cour.
Derrière lui, le col tendu, la croupe haute,
Ses bœufs cornouaillais obliquent, côte à côte,
Vers l'étable où le foin s'émèche aux râteliers.
Quand, repus, ils ont clos leurs yeux ensommeillés,
On peut voir, comme aux temps divins de l'Évangile,
Par un carreau de vitre enchâssé dans l'argile,
Une étoile poser son rayon caressant
Sur les grands mufles roux qu'aima Jésus naissant.

LA CHANSON DES P'TITS BONS ENFANTS

A mes petits-enfants, cette berceuse
qui a bercé leurs mères.

C'étaient des tout p'tits bons enfants.
Qu'avaient ni papa, ni maman,

Qu'avaient ni papa, ni maman,
Et qu'avaient pris la clef des champs...

S'en étaient allés, frère et sœur,
Tous les deux mignons comm' des cœurs;

S'en étaient allés, tous les deux,
Par où qu' la route allait d'vant eux.

La p'tite avait les yeux bleu clair
Comm' la plein' lun', beau temps, bell' mer.

Avait des yeux clairs et jolis
Dans visag' blanc comm' fleurs de lys;

Et cheveux blonds pareillement
Comm' un' paill' fraîche de froment.

Elle avait six ans, peut-êt' mieux,
Mais on n' lui voyait que les yeux,

Ses yeux jolis, couleur ciel clair,
Quand la plein' lun' se lève en mer.

Le p'tit garçon qu'avait sept ans
Était fleuri comme un printemps;

Il marchait droit comme un clocher
Où qu' l'hirondell' s'en vient nicher;

Il n'était pas trop bien vêtu,
Il allait nu-pieds, attendu

Que l' bon Dieu avait oublié
De l' fair' naître avec des souliers...

Mêm' que l' fond de son pantalon
Lui tombait jusques aux talons.

Et qu'on voyait par un grand trou
Pendr' sa chemis' de chanvre roux.

Mais ça n' l'empêchait point, ma foi,
D'être aussi crân' qu'un fils de roi

Et de suivr' gaiement son chemin,
Tenant sa p'tit' sœur par la main...

Ils s'en allaient, tous d'eux, chantant
Un' vieill' chanson du bon vieux temps,

Du vieux temps où qu' l'enfant Jésus
Vagabondait comme eux pieds nus.

II

V'là qu'ils arriv'nt auprès d'un' croix
Ous qu'y avait un bon Dieu en bois,

Un bon Dieu en bois vermoulu,
Si las d'êtr' là qu'i n' tenait plus.

Se sont tout d'même' mis à genoux
Devant l' pauv' Christ cloué d' vieux clous,

Puis ont dit, bien dévotieux,
Le « Notre Pèr' qui êt's aux cieux »,

Ont dit le *Patér* et l'*Ave*
Comm' du temps qu' leur maman vivait.

Ils ont prié de tout leur cœur,
Le grand frèr' pour sa petit' sœur,

Et la p'tit' sœur pour son frèr' grand,
Et tous les deux pour leurs parents...

Et v'là que l' bon Dieu tout à coup
Leur a fait sign' de s' mettr' debout,

Et puis, i' leur's a dit comm' ça,
Comm' quand avant qu'il trépassa :

I' leur's a dit comm' j' vous le dis :
« Venez à moi, les tout petits !

Je n' suis qu'un bon Dieu trépassé,
Mais y a d' la mouss' qui m'a poussé,

Y a d' la mouss' vert' qu' a poussé dru
Su' mon pauvr' corps qu' était tout nu ;

Vous y dormirez bien chaud'ment
Comm' dans le lit à votr' maman. »

Et dans leur lit de grand chemin,
Les a bordés de sa propr' main.

Ils ont dormi à tu à toi,
Dans l'auberg' bleu' qu'a l' ciel pour toit,

Et les étoil's joli's, dans l'air,
Plus qu'un' veilleuse veillaient clair.

III

Un vieux chên' qu'était là tout près
Voyant l' grand vent qui accourait,

A dit au grand vent de la nuit :
« — Tais-toi donc! faut pas fair' de bruit;

Y a l' bon Dieu d' bois qui est là-haut
En train d'endormir deux petiots,

Deux petiots qu'ont si tant marché
Qu'ils ont leurs pauvr' pieds écorchés... »

« — C'est bon, qu'a dit le vent des cieux,
J' vas leur chanter pour qu'i' dorm' mieux. »

S'est mis à chanter le grand vent
Un' chanson de petit enfant,

Si bell', si douce en vérité,
Qu' la nuit pleurait d' l'entendr' chanter.

Ça vous caressait les deux p'tits
Comme un' musiq' de paradis.

Quand l' bon Dieu vit qu'ils dormaient cois,
Il fit un signe avec son doigt,

Et, par l'escalier bleu du ciel,
Descendit l'Ange Raphaël.

« — Raphaël, vois, ces innocents
N'ont plus ni papa, ni maman;

Ils sont encor purs de péché,
Comm' neige où personn' n'a marché.

Fais un grand pli dans ton manteau,
Mets-les dedans, port'-les là-haut;

Port'-les à ma mèr', de ce pas,
Mais surtout ne les réveill'pas.

S'il fraîchit, fais à leurs petons
Avec tes ail's un édredon.

Ang' Raphaël, mon serviteur,
Prends soin du frère et de la sœur,

Et dis à ma bonn' mèr', chez nous,
De les bercer sur ses genoux,

De les bercer très doucement
Comm' du temps que j'étais enfant;

Et de veiller toujours sur eux,
Pour qu'à jamais ils soient heureux. »

A l'Ange ainsi Jésus parla,
Au dir' du chên', qui était là,

Au dir' du chên' qui l'entendit
Et l' dit au vent qui l'a redit...

S'en fut Raphaël aussitôt,
Avec les p'tits dans son manteau;

Et l' pauvr' bon Dieu, l' bon Dieu en bois,
Resta tout seul sur sa vieill' croix,

Tout seul à songer, dans son cœur,
Que le p' tit frère et la p' tit' sœur

Seraient joyeusement surpris
De s'réveiller en paradis.

IL ÉTAIT UNE FOIS

A Madame E. B.

Vous êtes fée. En vous frôlant, l'hymne des choses
S'anime et s'attendrit, comme aux jours d'autrefois,
Quand du sang de l'amour étaient roses les roses
Et qu'il flottait du songe aux ramures des bois.

Un sceptre est dans vos mains, dans vos frêles mains pâles,
Un talisman de grâce et de bonté, pareil
A celui que portaient les Dames idéales,
Vos marraines, vos sœurs, ô Dame de Beg-Meil.

En vos yeux comme aux leurs on voit briller les vagues
Et palpiter, la nuit, des feux d'astres lointains;
La lune et le soleil se lèvent dans vos bagues,
Reine des soirs pensifs et des chastes matins.

***

Svelte et pure, sur l'aile invisible d'un cygne,
Vous passez, et le vent des eaux, le vent amer,
Docile à vos désirs, n'attend de vous qu'un signe
Pour butiner du miel aux lèvres de la mer.

Le trône où vous donnez audience à vos rêves,
C'est l'Océan qui dans un menhir l'a sculpté :
Il a pour piédestal de marbre blanc les grèves,
Pour dais de pourpre et d'or il a l'immensité.

Il y vint, avant vous, s'asseoir des druidesses :
La pierre a conservé l'empreinte de leur corps ;
Quelque chose y survit des augustes tristesses
Qu'exhalent les autels tombés et les dieux morts.

***

La mort!... Est-il donc vrai qu'un jour, à cette place,
D'autres viendront, hélas ! qui ne seront pas vous
Mêler leur songerie au calme de l'espace
Et conter à la mer leur cœur dolent et doux?

Mais non : vous vivrez là toujours. Vous serez Celle
Dont les pêcheurs, couchés dans leurs barques, diront
Qu'on la voit, en été, lorsque la nuit est belle,
Surgir blanche dans l'ombre, avec un astre au front.

La légende aux doigts d'or tissera votre histoire
Près des feux de varech, sur les âtres noircis,
Les quêteuses d'aumône, à la longue mémoire,
Vous éterniseront en de vastes récits.

***

« Il était une fois »... Je les entends, les vieilles :
Elles narrent vos dons, vos charmes, vos pitiés...
Et seul, il n'aura point son nom dans ces merveilles,
L'humble harpeur breton qui chantait à vos pieds.

ANNIVERSAIRE

A Madame E. B.

Voici que le soleil de vos ans périssables
Du zénith radieux penche vers le nadir...
C'est l'heure où, sous la mer qui baisse, l'or des sables
S'imprègne avidement du flot près de partir.

Attardons-nous, ô mon amie, au bord des grèves,
Bleuissantes déjà de l'ombre du passé.
Ces voiles qui s'en vont là-bas furent vos rêves :
Saluons-les d'un cœur noblement apaisé.

Aux approches du soir l'âme se fait plus tendre :
Elle savoure mieux les moments moins certains,
Et porte avec respect, de peur de le répandre,
Le vase, plus léger, de ses derniers destins.

***

L'urne où avez bu de nectar fut enduite
Par les plus vigilants et les meilleurs des dieux.
L'eau pure de vos jours n'entraîne dans sa fuite
Que des désirs comblés et des songes heureux.

Quand vous vous retournez vers leur source natale,
Votre image en riant s'y peut mirer encor;
Et, sous le ciel tendu de pourpre occidentale,
Vos yeux, du plein midi, gardent les reflets d'or;

Si, parfois, monte en eux une mélancolie,
C'est que vous savez bien, sans l'avoir éprouvé,
Qu'il est de grands remous au fleuve de la vie
Et qu'on n'est jamais sûr d'en être préservé.

***

Vous avez vu trop d'autres bonheurs disparaître,
Le simoun balayer trop d'autres oasis,
Pour n'avoir point connu dans le fond de votre être
L'obscur pressentiment de quelque Némésis.

Car elle est toujours là qui rôde, inexorable,
La déesse masquée, aux pas furtifs et sourds,
Guettant, pour nous atteindre à l'endroit vulnérable,
Nos vœux les plus choyés ou nos plus chers amours.

Elle m'a fait ma part, une part plus qu'humaine :
Je n'oserais pourtant me plaindre de ses coups,
Si tous ceux qu'en excès m'a prodigués sa haine
Dans le livre des sorts comptaient en moins pour vous...

***

Mais à quoi bon tenter de percer le mystère
Qu'aux plis de son manteau dérobe l'avenir ?
Le soir est beau, ce soir : dans son vitrail austère
S'inscrit en majesté le jour qui va finir.

Laissons descendre en nous sa paix sereine et haute;
Communions avec la mer, avec le ciel ;
Puis, par les chardons bleus des dunes, côte à côte,
Nous rentrerons silencieux à Keraël,

Ayant senti sur nous passer de l'éternel.

VILLES MORTES

Tu dis, les yeux perdus dans les immensités :

« Regarde à l'horizon bleuir les mers lointaines:
Où bondissent les flots grouillèrent des cités.
Les voiliers qui, jadis, les hantaient par centaines
Les chercheraient en vain, ruines incertaines,
Sous les fucus géants qu'elles ont enfantés.

« Contemple ce désert du sable et du silence ;
Silence qui parla, sable qui fut vivant.
Sur ces dunes sans nom flamboya votre lance,
O rois, et maintenant, sceptres, gloire, opulence,
Tout, même vos tombeaux, n'est que poussière au vent.

« Admire, sur ce mont, ces colonnes brisées :
Un peuple a prié là, ce mont fut un haut lieu.
Mais, où l'homme attendri prosterna ses pensées,
Un pâtre hèle au loin ses chèvres dispersées,
Et le temple en brûlant a consumé son dieu. »

***

Oui, mais je sais aussi, je sais une autre histoire
Que les temps n'ont pas dite aux sables des déserts.
Qu'est-ce que le néant qui succède à la gloire?
L'âme a sa profondeur plus tragique et plus noire
Que les ombres des nuits et les vagues des mers.

Tu te plais à gémir sur les métamorphoses,
Tu plains l'église veuve où les chants ont cessé,
Mais que sont près des tiens ces changements des choses?
Les êtres que tu fus, compte-les, si tu l'oses.
Et descends, si tu peux, au fond de ton passé.

Tes amitiés, elles t'ont menti presque toutes :
Ci-gisent tes amours les plus fiers, les plus beaux :
Tes orgueils ont péri, poignardés par tes doutes :
C'est toi la ville morte, et l'infini des routes
Moins que ton propre cœur est pavé de tombeaux.

A. Le Braz.

L'ATTITUDE DES ÉTATS-UNIS

Avec des nuances très diverses de regret, de déception ou de surprise, un même sentiment à l'égard des États-Unis tend à prévaloir aujourd'hui dans l'opinion française, un sentiment qui se dessinait depuis longtemps et qui s'est accentué, précisé, au cours des discussions sur le règlement de notre dette : le sentiment que ni le gouvernement ni la nation ne sont plus avec nous.

Que notre déception et nos regrets ne soient pas sans cause, c'est bien évident et nul ne saurait le contester. Nous nous rappelons les déclarations si formelles et si pathétiques : « La défense de la civilisation est sur le Rhin »; — « La France est le champion des libertés du monde »; — « L'Amérique sera à vos côtés dans la paix comme elle est à vos côtés dans la guerre. » Et voici quatre ou cinq années que nous lisons chaque jour dans la presse américaine, et que députés ou sénateurs répètent chaque jour au Congrès : « La France est l'obstacle à la reconstruction de l'Europe »; — « La France ne veut pas payer d'impôts »; — « L'impérialisme et le militarisme français menacent la paix. » Un tel changement nous paraît inexplicable. Déjà nous avions éprouvé quelque difficulté à nous expliquer la suite des événements : la neutralité prolongée et, après l'intervention si décisive, le rôle du président Wilson dans l'élaboration du traité de paix; le refus de ratification du Sénat américain; l'hostilité du gouvernement et du peuple contre l'idée américaine de la Société des nations... Il faut essayer de comprendre et ce passé d'hier et ce présent d'aujourd'hui, étroitement liés, qui s'expliquent l'un par l'autre.

***

L'opinion américaine, à qui nous reprochons d'avoir changé, est assez disposée à nous retourner le grief et à prétendre que, si elle n'est plus avec nous, c'est que nous ne sommes plus nous-mêmes ce que nous étions aux jours où les États-Unis se sont enflammés pour notre cause. Ils avaient compris alors et ils se plaisaient à proclamer que la France, en défendant son indépendance, se trouvait défendre les libertés du monde, menacées par le militarisme et l'impérialisme allemands. Mais il leur semble que les libertés du monde sont maintenant hors de péril et que si nous parlons d'une force à conserver, de certaines précautions à prendre, d'une vigilance nécessaire, ce ne peut être désormais qu'avec d'autres desseins, et je ne sais quelles visées ambitieuses. Combien il est difficile de faire comprendre à un peuple si lointain, dont l'horizon est si différent et les préoccupations si étrangères aux nôtres, que le problème reste aujourd'hui pour nous ce qu'il était hier! Pour la France, comme pour l'ensemble des puissances alliées et associées, il fallait, hier, que cette guerre atroce, qui leur avait été imposée, fût la dernière des guerres. Ces puissances ne s'étaient alliées ou associées que pour en finir une bonne fois avec le péril présent et futur. La grande coalition contre les Empires centraux et leurs alliés n'avait pas d'autre but ni d'autre sens. Là était sa raison suprême. Mais pour aucune autre des Puissances alliées et associées, si ce n'est la Belgique, cette raison n'était aussi suprême que pour la France.

C'est la France et la Belgique qui avaient subi le principal choc; c'est sur leur sol que la guerre avait exercé ses ravages; c'est elles qui, dans tous leurs biens et dans leur population civile comme dans leurs armées, avaient le plus souffert; c'est pour elles que le problème des réparations se posait dans toute son acuité. C'est pour elles que la question de la sécurité future était vraiment une question de vie ou de mort. Aussi la France et la Belgique n'ont-elles jamais varié et ne pouvaient-elles pas varier dans leurs aspirations fondamentales, leurs besoins essentiels et leurs légitimes exigences. Quand vinrent les discussions de la paix, chaque autre peuple, — l'Amérique surtout et l'Angleterre, — put revenir à des conceptions propres, plus ou moins différentes du dessein commun. La France seule, avec la

Belgique, resta pleinement et absolument fidèle à l'esprit de la coalition, s'efforça, avec une inlassable patience, d'y ramener ses frères d'armes, se trouva condamnée à répéter avec une obstination invincible la même formule... Et bientôt la France et la Belgique se trouvèrent isolées, parce que seules elles n'avaient pas changé et ne pouvaient pas changer.

Nous sommes donc fondés, — et nous ne sommes que trop fondés, — à écarter l'explication d'après laquelle, si les États-Unis n'éprouvent plus pour nous les mêmes sympathies que naguère, c'est que nous-mêmes ne sommes plus ce que nous étions, quand ils sont venus à notre aide.

* * *

Les États-Unis, de leur côté, ne seraient-ils pas fondés à dire qu'ils n'ont pas changé non plus, du moins autant que nous le croyons, et que les apparences pourraient, en effet, le faire croire? Ne nous sommes-nous pas mépris sur leurs intentions véritables? Ne nous sommes-nous fait sur la nature et les raisons de leur concours des illusions qu'une connaissance plus approfondie de leur politique nous aurait épargnées? Ne voyant que l'ardeur du peuple américain, dès qu'il fut entré dans la lutte, à la pousser jusqu'à la victoire, la bravoure et l'élan de ses soldats, l'enthousiasme généreux et cordial d'une poignée de volontaires accourus les premiers jusqu'à nous, et de quelques amis zélés qui se faisaient un devoir et un plaisir de crier bien haut leurs sentiments et de nous assurer qu'ils étaient, au fond, ceux de la nation tout entière, nous avions trop vite oublié ces faits capitaux : que les États-Unis ont attendu deux ans et huit mois, — et quelles années, quels mois! — avant de sortir de leur neutralité; qu'ils se sont rangés à nos côtés non pas comme alliés, mais comme associés et qu'ils ne perdaient aucune occasion de marquer la différence; que le président Wilson avait proclamé maintes fois, avant l'entrée des États-Unis dans la guerre, ses sentiments d'amitié et d'admiration pour le peuple allemand et formellement déclaré qu'il ne faisait la guerre qu'au Kaiser et à son gouvernement.

Il n'a jamais voulu reconnaître, ni paru soupçonner cette vérité aussi terrible qu'évidente, que la volonté de guerre de l'Allemagne ne venait pas du gouvernement mais de la nation, que le Kaiser avait été poussé par son peuple plus qu'il ne

l'avait entraîné, et que le militarisme, l'impérialisme, l'esprit de conquête, étaient dans les veines du peuple allemand, animaient toutes ses classes, inspiraient toute sa politique et toute son éducation, enflammaient ses élites comme sa masse et s'affirmaient jusque chez ses socialistes. Le chef du gouvernement américain, après sa longue neutralité, n'a pris le parti d'intervenir que pour abattre la superbe des chefs de guerre allemands qui devenait trop arrogante à l'égard des États-Unis et empêcher une victoire allemande qui s'annonçait manifestement trop dangereuse pour eux. Mais il n'a pas voulu donner la victoire aux alliés. Il s'était associé à eux avec maintes réserves et pour un but déterminé : convaincre les Allemands que la victoire leur échappait et qu'elle serait inévitablement à nous, *si* eux-mêmes n'acceptaient pas, quand il en était temps encore, une paix dont il se faisait l'arbitre et formulait les conditions essentielles dans les fameux « Quatorze points ». Les Allemands acceptèrent, à la veille de l'attaque qui devait anéantir leurs dernières armées, et ils n'ont jamais cessé de prétendre, depuis, qu'ils n'avaient pas été vaincus, que les Alliés n'avaient pas été vainqueurs. De là tous les froissements qui se multiplièrent entre le chef du gouvernement des États-Unis et le chef de la délégation française, M. Clemenceau, pendant la longue, la trop longue discussion d'où sortit le traité de Versailles. Notre prudence apparaissait comme une vaine terreur, notre netteté de vision comme une insupportable phobie, notre sens des réalités comme une prétention désobligeante à en savoir plus long que les autres, notre constance dans le dessein comme de l'obstination.

C'est dans ces conditions que fut établi le traité. Nous avions renoncé aux mesures de précaution les plus positives en échange d'un pacte de garantie à trois, France, Grande-Bretagne, États-Unis, qui devait, affirmaient ses co-signataires, en tenir lieu. Les précautions bien et dûment abandonnées, le pacte, est-il besoin de le rappeler? fut repoussé à son tour, avec l'ensemble du traité, par le Sénat des États-Unis et rejeté par l'Angleterre dont l'engagement était lié à celui de l'Amérique. Un traité séparé fut signé entre les États-Unis et le Reich. Puis ce fut un dogme anglo-saxon, des deux côtés de l'Atlantique, que la restauration de l'Europe devait commencer par le relèvement de l'Allemagne. L'Amérique construisit le plan Dawes et demanda le règlement des dettes interalliées, impo-

sant sa volonté à l'Angleterre, qui penchait vers l'annulation.

Entre temps, elle avait essayé de diriger l'organisation de la paix, en prenant l'initiative du contrôle international. L'échec de la Conférence de Washington, la grande idée du règne pour le secrétaire d'État Hughes et le président Harding qui l'avait adoptée avec enthousiasme, causa à l'un et à l'autre une déception d'autant plus vive qu'elle fut partagée par le public américain, et leur enleva à ses yeux beaucoup de leur prestige. Ce désappointement fut renouvelé et aggravé par notre avance dans la Ruhr, qui fut considérée comme un second échec infligé par nous à « l'offensive américaine de paix », lancée par le gouvernement de M. Harding quinze jours plus tôt.

* * *

On a été douloureusement surpris en France, et profondément désappointé, de voir ainsi les États-Unis, dans le règlement de la paix, intervenir chaque fois qu'il s'agissait de prendre en main les intérêts de l'Allemagne, et se retrancher dans leur splendide isolement chaque fois que leur intervention aurait pu, — et aurait dû, — s'exercer en faveur de la France. Ce n'est certes point par antipathie à notre égard, qu'il faut expliquer une pareille conduite. Sans doute, il y a des Américains qui nous sont violemment hostiles : ils ont trouvé dans le sénateur Borah, de l'Idaho, le sénateur Reed, du Missouri, le sénateur Johnson de Californie, des interprètes dont la violence n'est égalée que par leur injustice. Mais nous avons trouvé d'admirables défenseurs, au premier rang desquels M. Piatt Andrew, dont il faudrait que tous les Français connussent les interventions en notre faveur, au Congrès et dans la presse, à propos du règlement des dettes. La grande majorité du peuple américain n'éprouve pour nous que des sentiments sympathiques ; le nom de la France lui est cher et lui reste cher, malgré les campagnes menées depuis quatre ou cinq ans contre nous. Le gouvernement américain lui-même, dans son ensemble, n'a aucune volonté, aucune intention ni aucune raison de nous être hostile. C'est par de tout autres considérations qu'il faut expliquer son attitude dans le règlement de la paix.

Nous ne devons jamais perdre de vue tout d'abord que, de la distance où ils l'aperçoivent, l'Europe prend aux yeux des Américains le caractère d'un bloc et une sorte d'unité. Chacune

des nations qui la composent perd plus ou moins sa netteté de contours, l'originalité de sa physionomie, le relief individuel que lui font son histoire, les conditions propres de son développement ou de sa vie présente, ses besoins, ses difficultés, les exigences de sa conservation ou de son progrès normal. A tout ce que représente pour nous le mot « France », les Américains substituent la vision d'une partie découpée dans un tout qui est l'Europe ; et si nous voulons comprendre leurs jugements, leurs sentiments, il faut chercher ce qu'ils pensent de l'Europe plutôt que ce qu'ils pensent de la France ; il faut découper à notre tour, dans leur vue générale de l'Europe, leur vue particulière de la France. Quand ils franchissent l'Atlantique, c'est pour venir en Europe, la parcourir en tous sens, admirer la baie de Naples et les grottes de Capri, les antiquités de Rome, les boulevards de Paris, les bords de la Tamise et le palais du Parlement à Londres, les canaux et les musées d'Amsterdam, le palais de la paix à La Haye, le soleil de minuit au Cap Nord. Tout cela représente à leurs yeux un ensemble de beautés et de richesses, qui se partagent certes entre plusieurs nations, mais sans que cette répartition soit pour eux d'un intérêt primordial, puisqu'elles ont toutes contribué à former l'Amérique, comme elles forment toutes cette unité qu'on appelle l'Europe, la vieille Europe, mère de la jeune nation des États-Unis. Il y a moins loin de Rome à Christiania que de New-York à San-Francisco, et le dépaysement n'est pas moindre des rues de New-York au cañon du Colorado, que d'une petite ville d'Ombrie à un fjord de Norvège.

Si l'Europe est pour l'Américain en voyage un vaste panorama qui déroule ses tableaux divers, elle est pour celui qui lit un journal dans son pays une juxtaposition de voisins qui s'agitent, se querellent ou se battent. Tandis que chacun de ces peuples européens vit aux prises avec les problèmes qui se posent pour lui dans toute leur précision et leur acuité, le pressent, le harcèlent, exigent une solution et souvent le mettent en péril de mort, tous ces problèmes se rapprochent et se confondent dans l'esprit de l'Américain, y perdent leur caractère national et deviennent des aspects assez vagues, assez confus, assez troubles du « gâchis européen ». Or, l'Europe, à l'heure présente, n'intéresse les États-Unis qu'au point de vue de sa reconstitution économique. Convaincus que celle-ci exige un prompt rétablis-

sement de l'Allemagne, ils mettent toute leur influence au service de ce rétablissement. L'éloignement les protège contre toute menace directe. Leur immense richesse, le chiffre de leur population sans cesse croissante, les mettent à l'abri de bien des difficultés, comme de bien des périls. Les difficultés seront pour les autres, pour la France, condamnée à vivre dans une perpétuelle alerte, d'abord, pour les nations nées du traité de Versailles ou agrandies, fortifiées par lui : suivant ce que dictera l'intérêt américain, on laissera l'Europe se débrouiller, cette fois, toute seule, ou bien l'on interviendra dans le sens et à l'heure que l'on jugera convenables. A chaque génération suffit sa peine. A l'heure présente, il s'agit de liquider le passif de la guerre, et c'est à quoi s'est attachée l'Amérique dans le règlement des dettes. Elle y a apporté une âpreté qui nous a surpris. Nation créancière sans être elle-même débitrice, les États-Unis se sont refusés à une annulation qui serait, pour eux, sans compensation. Sous le prétexte qu'il s'agissait là d'un compte à régler, et qu'il fallait écarter délibérément tout ce qui n'était pas chiffres sur facture, ils se sont refusés à admettre qu'entrés tard dans la guerre et ayant engagé peu d'hommes, le matériel fabriqué et les sommes prêtées représentaient, après tout, leur contribution propre à l'effort commun et qu'ils devraient s'estimer trop heureux d'avoir pu suppléer ainsi dans une si large mesure par le sacrifice financier à celui des vies humaines.

On s'est demandé avec stupeur comment un peuple qui n'est pas dépourvu de sentiment, ni même de sentimentalité, pouvait raisonner ainsi. Mais le fait est que les Américains ne prennent pas plus au tragique les embarras financiers des nations que ceux des individus. Une fortune se refait, quand elle s'est défaite, et, pour la refaire comme pour la faire, c'est un stimulant que de partir de rien. Donc, pas de sentiment sur ce point : une ruine financière n'est pas un sujet sur quoi il y ait lieu de s'attendrir, et d'ailleurs, d'une manière générale, le sentiment est une chose, les affaires en sont une autre. On doit payer ses dettes, si on le peut, et dans la mesure où on le peut. Nous pourrions objecter, et nous avons objecté sans doute, que les sommes réclamées sont énormes, le gouvernement américain ayant déjà prélevé, à titre d'impôts, en ce qui concerne les marchés, une bonne part des bénéfices des vendeurs, et le nôtre ayant commis, en ce qui concerne les stocks, la lourde faute d'acheter des

marchandises hétéroclites dont la plupart étaient inutilisables pour nous et la totalité inutilisable pour les Américains. Mais ceci est une autre affaire, et nos interlocuteurs nous répondraient qu'il n'y avait plus à revenir sur un compte arrêté et accepté. Le gouvernement des États-Unis n'est pas mieux fondé à donner comme raison de ses exigences que le peuple américain ne doit pas être écrasé d'impôts; l'excédent de recettes dans le budget entraîne des dégrèvements successifs, et les financiers américains se plaignent d'une surabondance d'or qui rompt l'équilibre monétaire et nuit gravement aux transactions. Les Américains auraient pu suivre leur penchant à la générosité : leur bonne action n'eût pas été une mauvaise affaire.

Les deux ordres de considérations ont été présentés chez eux avec beaucoup de force et d'éloquence. Le docteur Blake, évêque américain de l'Église méthodiste, auteur d'un opuscule, *America and Europe*, où il envisage les graves problèmes de la solution desquels dépend la paix du monde, disait à Paris, le jeudi 12 avril 1923, dans une réunion d'amitié franco-américaine (1) : « Les dettes interalliées doivent être annulées... Le Congrès a fait plusieurs choses qui ne sont pas à l'honneur de sa perspicacité, et la réclamation des dettes est une de ces choses... Demander à la France, par exemple, d'ajouter 4 milliards de dollars aux obligations qui pèsent déjà sur elle, c'est lui imposer un fardeau qu'elle ne peut porter. L'obliger à essayer de le porter, c'est briser la puissance financière d'une république qui est notre sœur. Et Dieu sait si les Français ont assez souffert sans que l'Amérique vienne ajouter à leurs fardeaux ! » Le docteur Blake rappelle aussi la parole évangélique : A qui a beaucoup reçu, il sera beaucoup demandé. « Je ne crois pas que le Tout-Puissant ait comblé l'Amérique de ses faveurs pour qu'elle en jouisse seule. Dieu donne aux nations, comme il donne aux particuliers, pour le profit de tous et non pour eux seuls. » Le docteur Blake, pensera-t-on peut-être, s'exprimait ainsi au milieu des Français, en présence d'un maréchal de France. M. Ivy L. Lee, éminent publiciste américain, traitant à Philadelphie, devant un public d'hommes d'affaires, cette question brûlante des dettes européennes, insistait sur l'aspect

(1) Sous la présidence de Son Excellence M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis, et de M. le maréchal Fayolle, vice-président du Comité France-Amérique.

économique du problème, le danger de voir les créanciers d'Europe s'acquitter par le transfert de toute sorte de marchandises dont les Américains pourront avoir besoin et concluait que le résultat serait un désastre pour les usines américaines, un coup de massue pour les ouvriers et une perturbation de tout le système industriel des États-Unis (1).

Enfin M. Cyrus Peirce, banquier de San Francisco, qui faisait partie du groupe des cinquante banquiers américains, membres de l'*Investment Bankers Association* invités par l'Office national du tourisme à visiter la France au printemps de 1922, disait à ses compatriotes à son retour en Amérique : « Que faisions-nous, pendant que l'Angleterre et la France répandaient le sang de leurs enfants et sacrifiaient des richesses accumulées pendant des années ? Nous étions à l'arrière et nous leur fournissions des munitions pour se battre, des vivres pour soutenir leurs armées et leurs populations, à des prix deux ou trois fois supérieurs à la valeur de la marchandise, jusqu'à ce que, — nous nous en vantions, — nous ayons accumulé presque tout l'or du monde. » Dans ces conditions, le seul arrangement qui parût équitable à M. Cyrus Peirce, c'était la diminution de la créance de moitié au moins et l'annulation de l'autre moitié pour une cinquantaine ou une centaine d'années. « Avons-nous fait pendant la guerre aucun sacrifice qui soit comparable à ceux que la France a dû consentir ? » Pourtant ni l'annulation, qui compte aux États-Unis de nombreux partisans, ni les larges concessions qui en trouveraient encore davantage, n'ont jamais été envisagées par le gouvernement. Une seule hypothèse semble jusqu'ici expliquer sa conduite, rendre compte d'une attitude que nul n'a le droit de lui reprocher, mais contre laquelle nous, Français, nous avons le devoir de nous mettre en garde. Il n'est guère douteux que le gouvernement américain veuille profiter d'une situation qui lui assure un double contrôle sur notre activité économique et sur notre politique internationale. On sait l'usage que les États-Unis peuvent faire du premier pour prendre pied dans nos industries, nos banques, notre commerce, nous imposer des tarifs douaniers, et le parti qu'ils peuvent tirer du second dans la question de désarmement, par exemple, ou dans les questions

(1) Cf. l'opuscule édité par le Comité protestant français, 8, rue de la Victoire : *Le fauteuil inoccupé dans les conférences internationales.*

internationales d'Orient, d'Extrême-Orient, du Pacifique, qui ont pour eux un intérêt particulier.

Ainsi s'expliquerait encore l'attitude des États-Unis sur un autre article très important du règlement de la paix : la Société des nations. On a été fort surpris, fort déconcerté en Europe, en France surtout peut-être, que les États-Unis n'aient pas voulu faire partie de la Société des nations, qui est pourtant une conception américaine et l'idée maîtresse du président Wilson. On aurait compris que l'Europe entière répugnât à une organisation de cette sorte et n'y fût entraînée que par le prestige et la volonté des États-Unis. Nous avons vu le contraire, les diverses nations de l'Europe et du monde acceptant, avec plus ou moins d'entrain ou de confiance, l'idée du président de l'Union américaine et celle-ci refusant de s'y rallier, la déclarant contraire à l'idée qu'elle se fait de son entière indépendance d'État souverain, à l'absolue liberté de mouvements qu'elle entend garder dans les relations internationales.

Si ces arguments étaient valables, il est évident qu'ils le seraient pour toutes les nations et qu'aucune d'elles n'aurait accepté d'aliéner ainsi une parcelle de sa souveraineté et de son indépendance. Les États-Unis ne sont pas la seule nation au monde qui ait le sentiment de sa dignité. Il faut donc chercher ailleurs la raison véritable de leur abstention, et il n'est pas bien difficile de voir qu'elle est dans cette volonté très nette de n'intervenir dans les affaires de l'Europe, ou du reste du monde, que quand ils le veulent et comme ils le veulent, et d'entendre le splendide isolement en un sens, si l'on peut dire, unilatéral, qui substitue l'idée d'un pouvoir de contrôle à celle de la solidarité. Ce qui est certain, ce qui se dégage nettement de tant de discussions confuses, c'est que les États-Unis ne veulent pas d'une solidarité politique avec l'Europe. Ils ont beaucoup varié dans leur attitude à cet égard, et toute la question s'est à tel point embrouillée qu'il est indispensable de s'attacher à quelques points précis.

Un cas intéressant et bien typique est celui du président de la Commission des affaires extérieures du Sénat, M. Henry Cabot Lodge, sénateur du Massachusetts. Le 26 mai 1916, il prononçait à Wasinghton, au nom de la *League to enforce peace*, dont il était un des champions les plus résolus, un discours public où il déclarait : « Je sais combien rapidement on

s'expose à se faire répondre qu'une Ligue est une dangereuse affaire à insérer dans un accord, je sais qu'aucune nation ne peut se soumettre au jugement d'autres nations. Je sais les difficultés qui surgissent quand nous parlons de n'importe quoi qui ressemble à une alliance, mais je ne crois pas que Washington, quand il nous mit en garde contre l'enchevêtrement des alliances, ait pensé un seul instant que nous ne dussions pas nous joindre aux autres nations civilisées du monde, si un moyen de diminuer les guerres et d'encourager la paix pouvait être trouvé. » Huit ans plus tard, dans un article de la revue *Foreign Affairs*, à la date du 15 juin 1924, sur la politique étrangère du gouvernement actuel, le même *leader* de cette politique écrivait : « Laissez la *League*, qui fut créée en Europe et appartient à l'Europe, suivre sa voie et prospérer. Nous lui souhaitons bon succès, mais laissez-nous, à l'écart des alliances permanentes contre lesquelles Washington nous mit en garde, continuer de marcher sur notre propre route et essayer, en tout désintéressement et à l'abri d'influences étrangères, d'aider à l'Europe et aux affaires de l'Europe de toutes les manières possibles, ces manières devant être fixées par nous (1) ».

Ce changement absolu et total s'explique-t-il uniquement pour des raisons de politique intérieure ? *Leader* républicain, le sénateur Lodge a-t-il rompu avec toute idée d'une Ligue ou Société des nations le jour où cette idée a été soutenue et réalisée par un président démocrate ? Cette considération n'est certes pas à écarter, et il est incontestable qu'en réaction contre l'attitude du président Wilson, l'abstention à l'égard de l'Europe est devenue tout aussitôt l'article fondamental du programme républicain. Mais il ne faut pas oublier non plus que les Démocrates eux-mêmes, contrairement à l'opinion et à l'espérance de leur ancien chef, ne firent point du tout de la question de l'entrée dans la *League*, la plate-forme de l'élection présidentielle de 1924 et qu'ils ne l'ont jamais soulevée depuis qu'avec une grande timidité et une extrême réserve. On ne saurait donc se dissimuler que l'idéal wilsonien de la collaboration de tous les peuples du monde pour la paix a subi aux États-Unis un véritable désastre.

(1) Ces deux textes ont été rappelés et rapprochés par M. Maurice Muret, dans un court et substantiel article, *les États-Unis et la Société des nations*, daté de Colorado Springs, juillet 1924, et publié par la revue *France-États-Unis*, de septembre-octobre de la même année.

La raison essentielle est que les États-Unis considèrent la Société des nations comme une Société des nations européennes (1). Or, l'Europe a ses problèmes, l'Amérique a les siens. Que de part et d'autre on s'organise donc pour les examiner, les résoudre et faire prévaloir dans le reste du monde les solutions adoptées. Ce n'est un secret pour personne que les États-Unis aspirent à former une Société des nations américaines. Plus tard, dans l'avenir, les deux vastes groupes ainsi constitués pourront entrer en rapports, s'accorder ou s'opposer. Présentement, les États-Unis prétendent ne pas s'embarrasser dans les affaires de l'Europe.

Quelques Américains, d'esprit particulièrement ouvert, insinuent, non sans de bonnes raisons, que cela vaut mieux ainsi pour nous. Supposons les États-Unis, membre de la Société des nations et représentés à Genève par un Borah. Sa prodigieuse inintelligence des affaires de l'Europe, ses violents partis pris, son intransigeance ne constitueraient-ils pas, dans les cas où les décisions doivent être prises à l'unanimité, un très grand danger?

***

Sur tous ces problèmes, l'attitude et la politique des États-Unis correspondent exactement à leur position actuelle dans le monde et au point de leur évolution où ils sont parvenus. Elles continuent une tradition qu'il faut maintenant dégager.

Le sentiment national était devenu bien vite assez fort dans la jeune République, après la conquête de son indépendance, pour que la nation pût s'éveiller à la conscience de soi; mais la nation elle-même devait rester assez longtemps encore trop faible pour ne pas se replier et s'isoler dans une réserve ombrageuse. La « Doctrine de Monroe » marque le point de départ de cette période. Le président qui lui a donné son nom avait reconnu en 1822 les républiques de l'Amérique du Sud; l'année suivante, il fit un pas de plus et affirma la protection de leur intégrité territoriale et de leurs institutions républicaines contre toute intervention de l'Europe. La doctrine de Monroe, dans ce qu'elle a d'essentiel, ne fait que reprendre le conseil du testament politique de Washington qui recommandait à son

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, le Brésil a fait savoir qu'il se retirait de la Société des nations pour la même raison.

pays, dans son message d'adieu de 1796, de se tenir en dehors des complications européennes, et ce texte formel de Jefferson : « Notre maxime première et fondamentale devrait être de ne jamais nous mêler aux discussions de l'Europe ; et notre seconde maxime, de ne jamais souffrir l'ingérence de l'Europe dans les affaires cisatlantiques. » Le conseil de Washington et les deux maximes de Jefferson correspondent aux aspirations générales et aux tendances essentielles, peut-être aussi aux besoins fondamentaux et primitifs du peuple américain. Un rythme, déterminé sans doute par les circonstances, ramène alternativement l'un ou l'autre des deux aspects de la question, qui est, en son fond, celle de l'indépendance vis-à-vis de l'Europe, de la séparation et l'on pourrait presque dire de la rupture. Washington avait dit : « Ne nous mêlons pas des affaires de l'Europe ! » C'est ce qu'il était sage de dire alors : la jeune nation américaine avait bien assez à faire de résoudre ses propres difficultés et de consolider son existence. Monroe dit en 1823 : « Ne tolérons pas que l'Europe s'immisce dans les affaires de notre continent ! » C'est ce qu'il était opportun de proclamer au moment où le système européen de politique générale auquel est attaché le nom de la Sainte-Alliance pouvait être considéré comme une menace pour les jeunes Républiques sud-américaines. Le président Wilson disait en 1914 : « Laissons l'Europe à sa folie ! Soyons neutres non seulement en action et en paroles, mais même en pensée ! » Et les Irréconciliables répètent avec M. Borah depuis le traité de Versailles : « Laissons l'Europe dans son gâchis. »

Indépendance donc vis-à-vis de l'Europe : voilà bien le sentiment primordial et dominant des États-Unis. Mais, depuis le message de Monroe, la position du problème s'est manifestement renversée. L'Europe ne songe plus à se mêler des affaires de l'Amérique : elle n'en a ni le désir, ni le besoin, ni les moyens. La seule question qui se pose est désormais de savoir si l'Amérique se mêlera ou non des affaires de l'Europe. Ou, pour mieux dire, la question ne se pose pas, en ce sens que l'Amérique n'a pas le choix, qu'il ne lui est pas possible de se désintéresser des affaires de l'Europe et qu'elle y interviendra chaque fois qu'elle verra dans son intervention un avantage. Elle intervient, — et c'est tout naturel : encore faut-il du moins le savoir et le dire, — non pour nous, mais pour elle.

Or, de ce point de vue, le gouvernement américain sera toujours retenu par une grande préoccupation et le sentiment d'une redoutable responsabilité. La crise de l'unité politique est définitivement résolue depuis que l'Union est sortie victorieuse de la longue guerre civile entre le Nord et le Sud en 1860-1865. Il ne faut pas qu'une crise analogue s'ouvre pour l'unité nationale, et la crainte d'un tel danger pèse d'une manière manifeste sur la politique extérieure des États-Unis. Il ne leur suffit pas, devenus une grande et puissante nation, d'être maîtres chez eux; cette puissance et cette grandeur leur donnent la tentation et même les placent dans la nécessité de prendre de l'influence au dehors. Qu'une telle tentation, d'ailleurs, leur soit déjà venue et qu'une telle nécessité déjà les ait fait agir, cela n'est pas douteux. Leur intervention diplomatique dans la guerre russo-japonaise en 1905 et leur participation armée au conflit européen en 1917, pour ne rappeler que ces deux exemples mémorables, ne sauraient se comprendre autrement. Mais c'est un publiciste américain, M. Morton Fullerton, qui écrivait à propos de l'intervention américaine dans la grande guerre : « La responsabilité imposée au gouvernement de Washington... ne pouvait être envisagée en dehors de cette autre responsabilité, celle de veiller sur l'unité, l'avenir et le prestige mondial des États-Unis. »

La vérité est que les États-Unis redoutent les complications que leur politique extérieure pourrait entraîner dans leur politique intérieure. Celle-ci a toujours dominé celle-là et pèse plus lourdement encore sur elle depuis que le grand problème de la politique intérieure est devenu celui de l'unité nationale. L'immigration, dans les trois derniers quarts de siècle, a modifié profondément la structure organique du peuple américain : elle en a détruit, ou tout au moins altéré, l'homogénéité. C'est dans le temps même où l'unité politique achevait de se réaliser que l'unité nationale se trouvait menacée par des causes dont l'action allait devenir de plus en plus puissante et poser le grave problème de l' « américanisation » : comment faire de bons citoyens américains avec ces éléments de toute provenance, ces apports hétéroclites de l'immigration, ces groupes ethniques dont quelques-uns prétendent conserver leur nature propre au lieu de se fondre dans le creuset et de faire corps avec la masse du peuple ?

Nous pouvons invoquer à cet égard un témoignage formel et

autorisé, celui du président de l'Université Columbia, M. Nicolas Murray Butler : « Cette diversité de la population se manifeste chaque fois que naît en Europe un conflit international. Les immigrants des pays intéressés, ou leurs descendants, prennent volontiers parti pour leur mère-patrie et font ainsi sentir en Amérique le contre-coup de la polémique ou du différend qui, à des milliers de lieues de distance, peut mettre en danger la paix du monde. Pour ce qui est des institutions et de l'administration intérieures, il existe chez le peuple américain contemporain une unité beaucoup plus forte, qu'il n'est pas possible de réaliser en ce qui concerne la politique internationale et les relations extérieures. Chaque fois que l'on est appelé à porter un jugement sur l'attitude des États-Unis à propos des relations internationales, il faut tenir compte de ce fait essentiel (1). »

Il n'explique pas à lui tout seul, mais il contribue largement à expliquer la politique allemande du gouvernement américain, ses ménagements, ses égards, sinon ses sympathies. On compte aux États-Unis une quinzaine de millions d'Allemands ou de Germano-Américains. Les six millions d'Italiens n'ont pas compté pour rien sans doute dans les arrangements très larges consentis au comte Volpi lors du règlement de la dette italienne. La France, hélas ! n'est représentée que par une très faible proportion numérique (moins d'un tiers de centième) dans la population américaine, et de ce petit nombre de Français il n'en est encore qu'une part fort minime qui occupent des situations importantes : beaucoup exercent des métiers modestes et ne peuvent ainsi prendre aucune influence politique ou sociale.

On pourrait donc soutenir sans paradoxe que non seulement les États-Unis ne sont pas en fait et ne sauraient être isolés de l'Europe, mais encore qu'ils ne proclament si haut leur indépendance et leur volonté d'abstention que parce qu'une solidarité trop étroite, au contraire, les lie aux nations européennes et gêne ainsi, dans leurs relations avec l'une ou l'autre de ces nations, la liberté de leurs mouvements. Si parfois ils éprouvent le besoin d'échapper à cette gêne et déclarent alors, — Washington, Jefferson, Monroe, Wilson, — que l'Europe devra prendre soin sans eux de ses affaires comme ils prendront soin des leurs sans

(1) N. M. Butler, *les États-Unis d'Amérique*, p. 235. (Traduction française, Librairie Félix Alcan, 1925.)

elle, « il faut lire ces déclarations à la lumière de l'histoire et ne pas les considérer indépendamment des circonstances qui les provoquèrent. Les citer aujourd'hui pour soutenir ou défendre une politique d'isolement économique, social ou politique, ce n'est pas seulement faire à Washington et à Jefferson une grave injustice, c'est aussi tâcher d'étayer par un artifice une politique qui n'a jamais existé, qui ne pourrait jamais exister et qui ne doit pas exister. L'isolement de l'Amérique est un mythe » (1).

Telle n'est pas, d'ailleurs, la politique officielle du gouvernement fédéral, comme l'attestent les déclarations et les actes de cinq présidents successifs, Mc Kinley, Roosevelt, Taft, Wilson et Harding, d'accord pour encourager, par des procédés différents quant aux détails, une coopération internationale plus complète et plus large. Le 29 août 1916, le LXIVe Congrès se prononçait dans le même sens, lorsqu'il déclarait explicitement que la politique des États-Unis était d'arranger et de régler ses différends internationaux par la médiation ou l'arbitrage. Congrès et présidents ne faisaient, d'ailleurs, qu'interpréter le sentiment du peuple américain qui, d'une part, a conscience de se trouver lié par une solidarité croissante avec l'Europe occidentale et, d'autre part, ne saurait concilier la doctrine de l'isolement avec l'idée qu'il se fait de sa mission dans le monde.

* * *

Ce n'est donc pas à l'isolement que tendent et prétendent actuellement les États-Unis. Qu'ils le veuillent ou non, ils sont devenus une puissance mondiale. En fait, ils l'ont voulu et continuent de le vouloir. Depuis une trentaine d'années, ils n'ont pas cessé d'intervenir dans les affaires de l'Europe : mais à leur heure et dans le sens qui leur a convenu. Ce que veut cette grande et puissante nation, c'est l'entière liberté de ses mouvements, avec l'autorité et le prestige que lui assurent sa grandeur et sa puissance même. Indépendance et prépondérance, telle est la devise que pourrait prendre la politique internationale des États-Unis et qui résume leur attitude présente. Devise en rapport, d'ailleurs, avec leur force, et attitude que cette force même justifie.

(1) N. M. Butler, *loc. cit.*, p. 251.

Les États-Unis sont forts par l'étendue et la richesse de leur territoire, le chiffre de leur population, l'importance de leur agriculture, de leur industrie, de leur commerce, leur éloignement de tout péril de frontière. Ils ont le sentiment de leur force, l'idée de leur puissance, la confiance dans l'avenir. Ils croient à leur mission dans le monde, au succès de la grande expérience de l'Ouest, à la destinée d'une démocratie qui est née, qui a grandi sur la « terre de promesse ». Et cette confiance est à la base de l'idéal américain, tel qu'il s'affirme avec sa foi dans le progrès de la richesse, le développement industriel et commercial, la diffusion du savoir, l'organisation rationnelle de la vie individuelle, de la vie sociale, de la vie nationale et de la vie internationale, — le tout en vue d'un bien-être toujours plus grand et plus général. Que le souci, essentiellement américain, de voir s'organiser la vie internationale n'ait pas conduit les États-Unis à entrer avec plus d'empressement et d'enthousiasme que tout autre peuple dans la Société des nations, c'est ce qu'il serait impossible de s'expliquer si l'on perdait de vue cette volonté d'indépendance et de prépondérance qui caractérise leur attitude et correspond à la phase actuelle de leur évolution politique. Qu'il s'agisse de leur intervention dans la guerre, de l'élaboration du traité sous l'influence du président Wilson ou du refus de ratification opposé par le Sénat, de la défiance et de l'abstention à l'égard de la Société des nations, de la question des dettes, — toujours, en dépit de fluctuations ou divergences, l'unité fondamentale des vues de la politique américaine se manifeste, en liaison avec la suite de l'évolution historique des États-Unis. Rien de ce que nous pourrons dire et de ce que nous pourrons faire n'arrêtera cette évolution. C'est ce qu'il importe avant tout de comprendre.

Et quand nous aurons compris que la politique internationale des États-Unis correspond aux conditions de leur histoire, nous aurons réalisé ce double progrès : d'abord de ne plus nous montrer surpris devant cette politique ; ensuite de ne plus nous attendre à la voir se modifier d'un jour à l'autre. Nous sommes en présence, il est bon de le savoir, non d'un accident que puissent expliquer des circonstances passagères, mais d'un développement logique et continu, aussi irrésistible que la force des choses. Que nous en soyons victimes aujourd'hui, cela ne saurait être contesté, et c'est, malheureusement,

une vérité de fait. Que les Américains l'aient voulu de volonté délibérée, non certes : ils seraient les premiers surpris, sans nul doute, à nous l'entendre affirmer.

Qu'ils restent, au contraire, disposés à user bien plutôt de leur libre influence pour nous que contre nous, il ne nous est guère permis d'en douter, non plus que de leur sincérité parfaite quand ils se plaisent à déclarer que, si les circonstances l'exigeaient, nous les retrouverions à nos côtés.

*
* *

Elles l'exigent, et c'est grand dommage que les États-Unis ne le comprennent pas. Ils se sont retirés trop tôt, trop vite, avant l'œuvre achevée. Politique! nous disent nombre d'entre eux : tout le mal vient du président Wilson, qui a voulu agir seul, d'après ses conceptions propres, et qui a provoqué ainsi le désarroi de ses partisans, le désaveu de ses adversaires, la retraite de son pays. D'autres nous accusent d'avoir commis fautes sur fautes, d'avoir épuisé notre courage dans la guerre et d'en manquer maintenant dans la paix. Certes, il est difficile aux Américains, si éloignés de nous, avec des intérêts si différents, de connaître la France, la vraie France, les vraies conditions de sa vie présente. S'ils la connaissaient mieux, leur goût de l'équité, leur sentiment de la justice, leur générosité s'élèveraient en sa faveur.

Ils savent déjà que ce pays est lié plus étroitement que tout autre à l'origine de leur histoire et à la conquête de leur indépendance. C'est un beau souvenir, mais ce n'est pas assez, car il ne peut donner naissance qu'à une sympathie platonique et inefficace. Il faut que les États-Unis comprennent que leur coopération avec la France n'est pas finie, qu'elle ne saurait se borner au passé et qu'elle intéresse l'avenir.

Il y a entre la nation américaine et la nation française, il y a entre les deux peuples des affinités de nature qui se préciseront davantage au cours de leur évolution et ne peuvent que les rapprocher. Pour ne signaler ici qu'une des plus profondes, une race s'est formée, chez nous, au cours des siècles, d'éléments ethniques très divers dont la fusion lente a donné un métal d'une qualité rare. C'est ce qui se produit aux États-Unis depuis quelque soixante ans, mais sur une trop grande échelle, d'un train qui va trop vite et trop fort. Dès l'origine, l'immigration avait jeté

sur la côte atlantique des représentants des divers pays de l'Europe, puis l'apport anglo-saxon était devenu prépondérant. Il fut suivi de l'apport irlandais et de l'apport germanique. Successivement tous les peuples de l'Europe centrale, méridionale, orientale, sont venus à leur tour verser leur contingent dans l'énorme creuset. La France est un creuset aussi, où la fusion est achevée. Elle est en cours aux États-Unis. Un esprit américain se forme, très différent de l'esprit anglo-saxon. Il devra peut-être, comme le nôtre, au mélange ou à la combinaison d'éléments divers, — quand le temps aura fait son œuvre, — un certain caractère de complexité harmonieuse et d'universalité. Le besoin que les Américains ont eu de nous dans le passé, ils l'auront encore, sous d'autres formes, dans l'avenir. Ils l'ont dès maintenant, et c'est de la conscience plus ou moins nette de ce besoin, autant que des souvenirs de l'histoire, qu'est faite leur sympathie. Beaucoup d'entre nous s'étonnent et quelques-uns s'indignent qu'elle ne soit pas en ce moment plus agissante. Les liens de la reconnaissance ont moins de force que celui d'un idéal commun. Ils peuvent s'user, tandis que l'autre va se resserrant sans cesse. La vie peut défaire les premiers, et parfois ils la gênent. Elle entretient le second, parce qu'elle s'en sert, et ainsi le temps, au lieu de l'user, le fortifie.

Le temps fortifiera l'amitié franco-américaine, si les circonstances actuelles ne la ruinent pas et si nous parvenons à la fonder sur une connaissance réciproque. Il est plus difficile peut-être à l'Amérique de connaître la France, avec ses vingt siècles d'histoire si enchevêtrée dans celle de l'Europe, sa personnalité si complexe et pourtant si distincte, qu'à la France de connaître l'Amérique, dont la courte histoire se développe en quelque sorte tout entière sous nos yeux et dont la physionomie s'accuse en traits si marqués. Il faut pourtant que le peuple américain nous connaisse mieux, parce que mieux il nous connaîtra, mieux il se rendra compte qu'il n'y a pas un autre peuple dont le rôle dans le monde s'accorde mieux avec son idéal.

FIRMIN ROZ.

LA FLÈCHE D'OR

PREMIÈRE PARTIE

Le récit qu'on va lire n'est pas le fruit de la seule imagination de Joseph Conrad, mais l'évocation, à la fin de sa vie, de certains souvenirs de sa jeunesse. « J'ai porté avec moi, a-t-il écrit dans la Préface de ce livre, pendant bien des années le sujet de ce récit, non pas tant comme la possession de ma mémoire, que comme une part inhérente de moi-même. »

Sur l'un des exemplaires de ce roman il a pris soin d'indiquer que tous les faits relatés ici sont exacts et qu'aucun des personnages n'est inventé. C'est peu après son arrivée à Marseille, vers 1875, et peu avant sa vingtième année que Joseph Conrad, jeune Polonais tenté par la vie de la mer, se trouva inopinément mêlé à l'aventure carliste dans les circonstances et pour les raisons à la fois simples et singulières qui sont rapportées ici. Comme l'a dit l'auteur lui-même dans sa Préface, le véritable sujet de ce livre, c'est la première rencontre d'un jeune homme et de la passion, et cela, avec les exaltations, les découragements et aussi les incompréhensions de la jeunesse. « Ce qui manque dans le récit, a dit Joseph Conrad, c'est simplement ce que j'ignorais : ce qui n'est pas expliqué, c'est ce que je ne comprenais pas moi-même. »

Je tiens à rappeler que, l'année même où ce roman parut en Angleterre, M. Louis Gillet lui consacra, dans le numéro du 1er octobre 1919 de la *Revue*, une étude qui, par la subtile pénétration des desseins de l'auteur comme par la précise analyse de l'œuvre même, demeure l'un des plus justes essais qu'ait inspirés le grand romancier.

G. J.-A.

Copyright by G. Jean-Aubry, 1926.

> Celui qui n'a jamais connu que des hommes polis et raisonnables, ou ne connaît pas l'homme, ou ne le connaît qu'à demi.
>
> (*Caractères.*)

Les pages qui suivent ont été extraites d'un volumineux manuscrit qui n'avait, apparemment, été destiné qu'au regard d'une seule femme. Elle semble avoir été l'amie d'enfance de celui qui avait rédigé ces pages. Ils s'étaient perdus de vue, alors qu'ils n'étaient encore que des enfants, ou guère plus. Des années s'étaient écoulées. Une circonstance survint qui rappela à cette femme le compagnon de ses jeunes années et elle lui écrivit : « J'ai entendu parler de vous récemment. Je sais où la vie vous a conduit. Vous avez assurément choisi votre voie. Mais pour nous, qui étions restés en arrière, vous nous faisiez toujours l'effet de vous être lancé dans un désert impénétrable. Et nous vous considérions comme à tout jamais perdu. Mais vous en êtes revenu et, bien que nous puissions ne jamais nous revoir, mon souvenir va vers vous et j'avoue que j'aimerais savoir quels ont été les incidents de la carrière qui vous a mené où vous êtes à présent. »

Il lui répondit : « Je crois fermement que vous êtes le seul être au monde qui ait gardé le souvenir de l'enfant que j'ai été. J'ai entendu parler de vous de temps à autre, mais je me demande quelle sorte de personne vous êtes maintenant. Peut-être, si je le savais, n'oserais-je pas prendre la plume. Mais je ne le sais pas. Je me rappelle seulement que nous étions grands camarades. En fait, je l'étais beaucoup plus avec vous-même qu'avec vos frères. Il se peut que j'abuse de votre patience en vous faisant le récit de ma vie, si différente de la vôtre, non seulement dans ses faits, mais dans son esprit même. Il se peut que vous ne compreniez pas. Il se peut même que vous soyez choquée. Je me dis tout cela : mais il me souvient qu'autrefois, quand vous aviez à peu près quinze ans, vous parveniez toujours à me faire faire tout ce que vous vouliez. »

Son récit commence par la narration minutieuse de l'aventure qui suit et qui se déroula à peu près en douze mois. Sous la forme où on la trouvera ici, elle a été émondée de toutes les allusions à leur passé commun, de tous les apartés, commentaires ou explications qui s'adressaient directement à cette amie

d'enfance. Même ainsi, la chose est assez longue. Il semble que non seulement il était doué d'une bonne mémoire, mais encore qu'il savait évoquer ses souvenirs. Là-dessus, il est vrai, les avis peuvent différer.

Cette aventure, sa première grande aventure, comme il l'appelle, débute à Marseille. Et elle s'y achève. Elle aurait pu se passer n'importe où. L'endroit n'en a pas moins une importance réelle. Quant à l'époque, il est aisé, d'après les événements, de déterminer qu'elle se place aux environs de 1875, alors que don Carlos de Bourbon, encouragé par la réaction générale de toute l'Europe contre les excès du républicanisme communiste, tenta de reconquérir le trône d'Espagne, les armes à la main, dans les collines et les ravins du Guipuzcoa. Dernier exemple, peut-être, d'une aventure de prétendant à la couronne, que l'histoire enregistre de ce ton grave et désapprobateur qui lui est habituel, mais où perce néanmoins un vague regret du romanesque qui disparaît. Les historiens y sont, eux aussi, accessibles. D'ailleurs, l'histoire n'a rien à faire avec ce récit. On ne se propose point ici de justifier ou de condamner. Tout ce que l'auteur de ces pages est en droit d'attendre, c'est peut-être quelque sympathie pour sa jeunesse ensevelie et qu'il revit au moment où s'accomplit son insignifiante course en ce monde. Étrange personnage, — et pourtant pas très différent peut-être de chacun de nous.

Quelques mots d'explication s'imposent à propos de certains faits.

Il s'est trouvé plongé bien brusquement, dira-t-on, dans cette longue aventure. Mais de certains passages (supprimés ici parce qu'il s'y mêlait des questions oiseuses), il ressort clairement qu'à l'époque de leur rencontre au café, Mills s'était déjà fait, de façon et d'autre, une idée précise de ce jeune homme ardent qu'on lui avait présenté dans un salon ultra-légitimiste. Ce que Mills avait appris lui avait donné l'impression d'un garçon qui, arrivé à Marseille avec d'excellentes recommandations, faisait apparemment de son mieux pour y gâcher sa vie de façon excentrique, en compagnie de quelques bohèmes, — un poète émergea de cette compagnie, par la suite (1), — et qui, d'autre part, se faisait des amis parmi les gens de la vieille ville,

(1) Clovis Hugues. (*Note du traducteur.*)

pilotes, marins, ouvriers de toutes sortes. Il avait la prétention absurde de se regarder comme un marin, et on lui attribuait une entreprise mal définie et plus ou moins illégale dans le golfe du Mexique. Mills pensa aussitôt que ce jeune homme excentrique était exactement ce qu'il fallait pour la tâche que les partisans légitimistes avaient alors à cœur : c'est-à-dire pour le ravitaillement par mer, en armes et en munitions, des détachements carlistes qui combattaient dans le sud. C'était précisément pour conférer avec doña Rita sur ce sujet que le capitaine Blunt avait été dépêché par le quartier général.

Mills se mit immédiatement en contact avec Blunt et lui soumit son idée. Le capitaine trouva qu'elle était bonne. En fait, ce soir de carnaval, Mills et Blunt avaient tous deux cherché notre homme un peu partout. Ils avaient décidé de le fourrer dans cette affaire, si possible. Blunt, naturellement, désirait le voir d'abord. Il a dû le regarder comme quelqu'un qui donnait des promesses, mais qui, d'un autre côté, n'était pas dangereux. C'est avec cette légèreté que fut mis au monde le notoire et, en même temps, mystérieux *Monsieur George*, — au contact de deux esprits qui ne se souciaient guère de ce qui pourrait lui advenir.

Leur dessein explique le ton intime que prit leur première conversation et la soudaine introduction de l'histoire de doña Rita. Mills, bien entendu, désirait tout entendre de cette histoire. Quant au capitaine Blunt, je soupçonne qu'à cette époque, il ne pensait à rien d'autre. D'ailleurs, c'était à doña Rita qu'il appartiendrait de persuader le jeune homme : car, après tout, une pareille entreprise, avec ses risques désespérés et assez vilains, n'était pas une bagatelle à proposer à un homme, si jeune qu'il fût.

Il est indéniable que Mills semble avoir agi sans beaucoup de scrupules. Il paraît en avoir pris conscience lui-même, à un moment donné, lorsqu'ils se rendaient en voiture au Prado. Mais, avec sa pénétration, il avait probablement fort bien compris la nature à laquelle il avait affaire. Il se peut même qu'il l'ait enviée. Au surplus, je n'ai pas ici à justifier Mills. Quant à celui que nous pouvons regarder comme sa victime, il est évident que jamais l'idée d'un reproche n'est entrée dans son esprit. Pour lui, Mills ne saurait être critiqué. Remarquable exemple de l'influence que peut exercer sur un jeune homme une forte individualité.

I

Il est de certaines rues qui jouissent à la fois d'une atmosphère qui leur est propre, d'une sorte de renommée universelle et de l'affection particulière des habitants de la ville. La Cannebière est une de ces rues-là, et l'adage : « Si Paris avait la Cannebière, ce serait un petit Marseille » n'est que la plaisante expression d'un orgueil municipal. Moi aussi, j'en ai subi le charme. Pour moi, la Cannebière a été une rue qui menait vers l'inconnu.

A un certain endroit, elle ne présentait pas moins de cinq grands cafés qui formaient une rangée resplendissante. Au hasard de ma promenade, j'entrai, ce soir-là, dans l'un d'eux. Il n'y avait pas foule. Ce café semblait même vide, malgré son air de fête et son abondance de lumière. Le froid était vif dans cette rue merveilleuse (c'était un soir de Carnaval). Je flânais et me sentais solitaire. Aussi étais-je entré m'asseoir un moment dans ce café.

Le Carnaval tirait à sa fin. Tous, du haut en bas de l'échelle sociale, voulaient en avoir la dernière bouchée. Des bandes masquées, bras dessus, bras dessous, criant comme des Peaux-Rouges, balayaient les rues de leur course folle, tandis que des bouffées d'un mistral glacé faisaient, à perte de vue, trembloter les réverbères. Un vent de folie passait sur tout cela.

Peut-être était-ce ce qui me communiquait cette impression de solitude ; je n'avais en effet ni masque ni déguisement ; je ne hurlais pas ; je n'étais d'aucune autre façon en harmonie avec ce que je voyais et entendais. Pourtant, je n'étais pas triste ; j'étais seulement d'humeur sobre. Je venais de rentrer de mon second voyage aux Antilles, les yeux encore pleins de la splendeur tropicale, la mémoire chargée d'aventures qui, légitimes ou non, avaient leur charme et leur séduction : car elles m'avaient quelque peu ému et considérablement amusé. Mais elles m'avaient laissé intact. C'était, en effet, les aventures des autres et non pas les miennes. Elles ne m'avaient guère mûri. J'étais tout aussi jeune qu'auparavant, — inconcevablement jeune, encore merveilleusement insouciant et réceptif.

Vous pouvez croire que j'étais loin de penser à don Carlos. A-t-on besoin de penser à ce qui paraît tous les jours dans les

journaux ou dans la conversation ? J'avais fait quelques visites depuis mon retour : la plupart de mes relations étaient légitimistes et suivaient de très près les événements de la frontière d'Espagne, pour des raisons politiques, religieuses ou romanesques. Mais tout cela ne m'intéressait aucunement. Je n'étais probablement pas assez romanesque. Ou peut-être l'étais-je encore plus que tous ces braves gens. L'affaire me paraissait banale. Cet homme, après tout, faisait son métier de prétendant.

La couverture d'un journal illustré, qui traînait près de moi, me le montrait pittoresquement assis sur une roche : un homme grand, bien planté, la barbe taillée en carré, les mains sur la garde d'un sabre de cavalerie, se détachant sur un fond de montagnes sauvages. Mon attention avait été attirée par cette gravure traitée avec vigueur (on n'avait pas encore nos sottes reproductions d'instantanés). C'était, visiblement, du romanesque à l'usage des royalistes, mais je la regardais avec curiosité.

A ce moment, des masques venant du dehors firent irruption dans le café, en dansant une farandole que menait un gros homme robuste avec un nez en carton. Il gambadait comme un fou, suivi d'une vingtaine d'autres masques, pour la plupart Pierrots et Pierrettes qui se tenaient par la main et serpentaient entre les tables et les chaises : les yeux brillaient à travers les trous des masques de carton, les poitrines haletaient ; mais tous gardaient un mystérieux silence.

C'étaient des gens de la classe pauvre, en costumes de calicot blanc à pois rouges ; mais il y avait parmi eux une jeune fille habillée d'un costume noir brodé de demi-lunes d'or, à corsage montant et à jupe très courte. La plupart des habitués ne levèrent pas même les yeux de leur jeu ou de leur journal. Quant à moi, seul et oisif, je les regardai vaguement. La jeune fille déguisée en *Nuit* portait ce petit masque de velours noir, qu'on appelle un « loup ». Ce qui avait poussé cette jolie personne à se joindre à cette bande visiblement vulgaire, je ne puis l'imaginer. Sa bouche et son menton à découvert donnaient l'impression d'une grâce raffinée.

Ils défilèrent devant ma table. Peut-être la *Nuit* remarqua-t-elle mon regard fixe ; elle se pencha en dehors de la chaîne qui serpentait et me tira sa petite langue fine comme un dard rose. Je ne m'y attendais pas et n'eus pas même le temps de lui lancer un « Très joli » approbateur, qu'elle était déjà passée en

sautillant. Après une telle marque d'intérêt, je ne pouvais faire moins que de la suivre des yeux jusqu'à la porte où, la chaîne s'étant rompue, tous les masques essayaient de sortir à la fois. Deux messieurs qui venaient de la rue se trouvaient pris dans la cohue. La *Nuit* (ce devait être son habitude) leur tira la langue, à eux aussi. Le plus grand des deux, qui était en habit sous un léger pardessus grand ouvert, lui caressa le menton, et je pus voir sur un visage maigre et sombre étinceler ses dents blanches. Son compagnon était très différent. Blond, des joues lisses et colorées, et de larges épaules, il portait un complet gris, évidemment acheté tout fait, car il semblait trop étroit pour sa corpulence.

Cet homme ne m'était pas complètement inconnu. Toute la semaine précédente ou presque, je l'avais cherché à travers tous les lieux publics où l'on peut se rencontrer dans une ville de province. Je l'avais vu pour la première fois vêtu de ce même complet gris tout fait dans un salon légitimiste où, visiblement, il était un objet de curiosité, surtout de la part des femmes. J'avais compris qu'il s'appelait M. Mills. La dame qui m'avait présenté avait saisi cette occasion pour me chuchoter à l'oreille : *un proche parent de lord X...* Et elle avait ajouté, en levant les yeux : un grand ami du Roi. Elle entendait par là don Carlos, cela va sans dire. J'examinai « le proche parent », non pas à cause de sa parenté, mais parce que l'aisance qu'il montrait en dépit de sa corpulence et de ses vêtements trop étroits m'émerveillait. Mais, à ce moment, la même dame ajouta : « Il est parmi nous, en naufragé. » Cela fixa mon attention. Je n'avais encore jamais vu quelqu'un qui eût échappé à un naufrage. Tout mon esprit d'aventures se réveilla en moi. J'envisageais un naufrage comme un événement inévitable, tôt ou tard, dans mon avenir.

Cependant l'homme qui avait à mes yeux un caractère si distingué, regardait tranquillement à droite et à gauche et ne soufflait mot, à moins qu'une des dames présentes ne lui adressât personnellement la parole. Il y avait environ une douzaine de personnes dans ce salon, des femmes pour la plupart, occupées à manger des gâteaux et à jacasser avec passion. On eût dit une réunion de comité carliste d'un caractère particulièrement ridicule. Si jeune et si inexpérimenté que je fusse, je m'en rendais compte. Et j'étais de beaucoup le plus jeune dans cette

pièce. Le paisible M. Mills m'intimidait un peu par son âge, — il devait bien avoir trente-cinq ans, — sa massive tranquillité, ses yeux clairs et attentifs. Mais la tentation était trop forte, et je l'interrogeai spontanément sur son naufrage.

Il tourna vers moi son large visage haut en couleur, et son regard pénétrant eut une expression de surprise qui, comme si, me traversant en un instant, il n'y eût rien trouvé de répréhensible, fit subitement place à une expression amicale. Du naufrage, il ne me raconta pas grand chose. Il me dit seulement que cela n'avait pas eu lieu dans la Méditerranée, mais de l'autre côté du Midi de la France, dans le golfe de Gascogne. « Ce n'est guère ici l'endroit pour entreprendre un récit de ce genre! » remarqua-t-il, en regardant autour de lui, et en esquissant un sourire aussi attirant que toute sa personne à la fois rustique et distinguée.

Je lui en exprimai mon regret. J'aurais aimé entendre le récit dans tous ses détails. A quoi il me répondit que ce n'était pas un secret et que la prochaine fois que nous nous rencontrerions...

— Mais où pouvons-nous nous rencontrer ? m'écriai-je. Je ne viens pas souvent dans cette maison.

— Où ? A la Cannebière, bien sûr. Tout le monde se rencontre au moins une fois par jour sur le trottoir en face de la Bourse.

C'était vrai. Mais quoique je l'eusse cherché tous les jours suivants, il m'avait été impossible de le rencontrer aux heures habituelles. Les compagnons de mes heures de flânerie (tout mon temps, d'ailleurs, se passait alors à flâner) ne furent pas sans remarquer ma préoccupation et me plaisantèrent à ce sujet. Ils voulaient savoir si celle que je m'attendais à rencontrer était brune ou blonde. Était-ce une beauté du monde aristocratique ou une beauté du demi-monde : car ils savaient que j'avais un pied dans chacun de ces deux mondes, si j'ose dire. Quant à eux, c'était le monde de la bohême, un monde pas bien grand, une demi-douzaine d'entre nous, sous la conduite d'un sculpteur que nous appelions *Prax* par abréviation. Mon surnom à moi était *le jeune Ulysse*. Il me plaisait.

Mais, plaisanterie ou non, ils auraient été bien surpris de me voir les abandonner pour ce gros et sympathique Mills. J'étais prêt à fausser compagnie à n'importe lequel de mes semblables pour approcher cet homme avec la plus vive défé-

rence. Ce n'était pas précisément à cause de ce naufrage. Il m'attirait, et m'intéressait surtout parce que je ne pouvais parvenir à mettre la main sur lui. La crainte qu'il eût pu soudainement regagner l'Angleterre ou l'Espagne me jetait dans une sorte de ridicule découragement, comme si j'avais manqué là une chance unique. Et dans une réaction joyeuse je m'enhardis à lui faire signe de la main à travers le café.

Je devins fort confus aussitôt après, lorsque je le vis venir vers ma table, en compagnie de son ami. Celui-ci était de la dernière élégance. Il ressemblait aux gens que l'on peut voir par un beau soir de mai aux abords de l'Opéra. Véritablement très parisien. Et pourtant il ne me parut pas être aussi Français qu'il aurait dû l'être, comme si la nationalité pouvait avoir divers degrés de perfection. Mills, lui, était parfaitement insulaire. Il n'y avait pas le moindre doute à son sujet. Ils m'adressèrent l'un et l'autre un léger sourire. Le gros Mills fit les présentations :

— Le capitaine Blunt.

Nous nous serrâmes la main. Ce nom ne me disait pas grand chose. Je fus surpris que Mills se fût si bien rappelé le mien. Je ne veux pas vanter ma modestie, mais il me semblait que deux ou trois jours suffisaient amplement pour qu'un homme tel que Mills oubliât jusqu'à mon existence. Quant au capitaine, je fus frappé, en l'examinant davantage, de la parfaite correction de sa personne. Ses vêtements, sa svelte silhouette, son visage régulier, mince et bronzé, son maintien, tout était si correct qu'il n'échappait à la banalité que par des yeux noirs d'une vivacité peu commune dans le midi de la France, et encore moins en Italie. En outre, pour un officier en civil, il n'avait pas l'air suffisamment « du métier ». Cette imperfection ne manquait pas non plus d'intérêt.

Vous croyez peut-être que je subtilise mes impressions à plaisir : mais un homme qui a mené une existence assez rude, très rude même, peut vous assurer que ce sont précisément les détails subtils des personnalités, des rencontres, des événements qui retiennent l'intérêt et le souvenir, — et à peu près rien d'autre. Ce soir-là fut, voyez-vous, le dernier soir du temps où je ne connaissais pas la femme qui devait jouer un si grand rôle dans ma vie. Ce sont les dernières heures d'une existence antérieure. Ce n'est pas ma faute si elles n'ont

pas été, à ce moment décisif, associées à quelque chose de mieux que les banales splendeurs d'un café doré et les folles clameurs du carnaval dans la rue.

Tous trois cependant, bien que presque étrangers les uns aux autres, nous avions pris autour de la table des attitudes à la fois aimables et graves. Un garçon vint nous demander ce que nous désirions, et ce fut alors, qu'ayant commandé du café, la toute première chose que j'appris du capitaine Blunt était qu'il souffrait d'insomnies. Imperturbable, Mills se mit à bourrer sa pipe. Je me sentis tout d'un coup extrêmement embarrassé, et tout à fait gêné lorsque je vis mon Prax entrer dans le café, vêtu d'un costume médiéval du genre de celui que l'on voit Faust porter au troisième acte, et qui, sans aucun doute, avait été fait pour un Faust d'opéra. Un léger manteau flottait sur ses épaules. Il s'avança théâtralement vers notre table et, m'interpellant par mon surnom de *Jeune Ulysse*, il me proposa de nous aller promener par les champs d'asphalte pour y cueillir des marguerites propres à rehausser un souper infernal qu'on organisait de l'autre côté de la rue à la Maison Dorée, — au premier étage. Par des signes de tête chargés de reproche et des regards indignés, je lui fis remarquer que je n'étais pas seul. Il recula d'un pas, comme surpris de la découverte, me tira sa toque de velours emplumé avec un salut si profond que les plumes balayèrent le plancher, et sortit en arpentant la scène, la main gauche appuyée au pommeau de la dague de théâtre qui lui pendait à la ceinture.

Mills, cet homme bien né, encore que rustique, avait été pendant ce temps fort absorbé par l'allumage de sa pipe, et le distingué capitaine se souriait à lui-même. J'étais affreusement vexé, et je m'excusai de cette intrusion en disant que ce garçon était un futur grand sculpteur fort inoffensif, mais que l'air de la nuit lui avait apparemment monté à la tête.

A travers le nuage de fumée qu'il avait exhalé autour de sa large tête, Mills darda sur moi ses yeux bleus amicaux, mais terriblement perçants. Le sourire du capitaine svelte et brun prit une expression bienveillante. Pouvait-on savoir pourquoi mon ami m'avait appelé *le Jeune Ulysse*? et il ajouta aussitôt, d'un ton enjoué des plus aimables, qu'Ulysse était un personnage fort astucieux. Mills ne me laissa pas le loisir de répondre. Il lança :

— Cet ancien Grec avait la réputation d'un voyageur, — le premier marin historique.

Et de sa main qui tenait la pipe, il fit vers moi un geste vague.

— Ah! vraiment? dit le capitaine si poli d'un air incrédule et quelque peu las. Êtes-vous un *homme de mer*? Dans quel sens, dites-moi?

Mills intervint de nouveau :

— Dans le sens exactement où vous êtes vous-même un *homme de guerre*.

Ce fut alors que j'entendis le capitaine Blunt proférer l'une de ses frappantes déclarations. Il en avait deux et celle-ci était la première :

— Je vis de mon épée.

Ce fut dit sur un ton d'extraordinaire dandysme qui me coupa littéralement la respiration. Je ne pus que le regarder fixement. Il ajouta d'un ton plus naturel :

— Deuxième régiment de cavalerie de Castille. Et martelant les mots, en espagnol : *En las filas legitimas!*

Mills, immobile comme Jupiter dans son nuage, déclara :

— Il est en permission ici.

— Il va sans dire que je ne crie pas cela sur les toits, assura catégoriquement le capitaine, pas plus que mon ami, son naufrage. Il ne faut pas lasser la tolérance des autorités françaises. Ce ne serait pas correct, — ni très sûr non plus.

Je me sentis soudain enchanté de ma nouvelle compagnie. Un homme « qui vit de son épée », là devant mes yeux, tout près de moi : il y avait donc encore de telles gens dans le monde! Je n'étais donc pas né trop tard! Et de l'autre côté de la table, avec un air de bienveillance attentive qui suffisait à éveiller l'intérêt, cet homme et son histoire d'un naufrage qu'il ne fallait pas crier sur les toits!.. Mais pourquoi?

J'en compris fort bien la raison lorsqu'il m'eut dit qu'il s'était embarqué sur la Clyde à bord d'un petit vapeur frété par un de ses parents, « un homme fort riche », ajouta-t-il (probablement lord X..., pensai-je), pour transporter des armes et autres ravitaillements destinés à l'armée carliste. Ce n'avait pas été là un naufrage au sens ordinaire du mot. Tout s'était bien passé jusqu'au dernier moment, quand, tout à coup, le *Numancia*, un cuirassé républicain, avait paru, leur avait donné la chasse et les avait obligés à s'échouer sur la côte française au sud de

Bayonne. En quelques mots, avec un sens très juste de l'aventure, Mills nous décrivit comment il avait nagé jusqu'au rivage, n'ayant qu'une ceinture et un pantalon. Les obus pleuvaient tout autour de lui jusqu'au moment où une canonnière française sortit de Bayonne et chassa le *Numancia* hors des eaux territoriales.

Tout cela m'amusait énormément ; j'étais fasciné par la vision de cet homme paisible roulé par le ressac et, à bout de souffle, atterrissant, vêtu comme vous savez, sur la belle terre de France, dans le rôle d'un contrebandier en munitions de guerre. Toutefois, on ne l'avait ni arrêté, ni expulsé, puisque je l'avais devant les yeux. Mais pourquoi et comment était-il venu si loin du théâtre de son aventure? Je le lui demandai avec une indiscrétion si ingénue qu'elle ne le choqua visiblement pas. Il me dit que le navire n'étant qu'échoué et non pas perdu, la cargaison de contrebande qu'il portait était sans aucun doute en bon état. La douane française avait mis des gardes à bord. Si leur surveillance pouvait... hum!... être distraite d'une façon ou d'une autre, ou tout au moins se relâcher, on pourrait enlever tranquillement un bon nombre de fusils et de cartouches dans la nuit à l'aide de certains bateaux de pêche espagnols; ce serait autant de sauvé pour les carlistes. Il pensait que la chose était très réalisable. Je lui dis, avec une gravité professionnelle, qu'en effet c'était possible, à la condition qu'on eût quelques nuits parfaitement calmes, ce qui est rare sur cette côte.

M. Mills n'avait pas peur des éléments. Mais, à son avis, il fallait commencer par s'entendre avec les douaniers français dont le zèle était extrêmement intempestif.

— Eh quoi! m'écriai-je étonné, vous ne pouvez pourtant pas acheter la douane française. La France n'est pas une république sud-américaine.

— Est-elle vraiment une république? murmura-t-il, fort absorbé à tirer sur sa pipe de bois.

— Mais oui, voyons!

Il murmura « Oh! si peu! » Sur quoi je me mis à rire et son visage prit une expression légèrement ironique. Il ne s'agissait pas de corruption. Mais on comptait à Paris beaucoup de sympathies légitimistes. Une personne pouvait les mettre en mouvement et si, d'en haut, on laissait entendre aux fonctionnaires de l'endroit d'avoir à ne pas se tracasser au sujet de ce sinistre...

Le plus amusant, c'était le ton froid et posé dont il exposait cet invraisemblable projet. M. Blunt était assis à côté de moi et, d'un air tout à fait détaché, regardait de côté et d'autre à travers la salle ; et ce fut tout en contemplant le pied rose d'une déesse charnue, peinte en raccourci au plafond, dans une énorme composition de style italien, qu'il laissa tomber, comme au hasard, ces mots :

— Elle arrangera cela pour vous très facilement.

— Tous les agents carlistes à Bayonne me l'ont assuré, reprit M. Mills. Je serais allé directement à Paris si l'on ne m'avait dit qu'elle avait fui jusqu'ici pour se reposer, — lasse, mécontente. Pas très encourageant!

— Nous connaissons ces fugues, marmotta Blunt, vous la verrez sûrement.

— Oui. On m'a dit que vous...

— Vous voulez dire, interrompis-je, que vous comptez sur une femme pour arranger cette sorte de chose.

— Une bagatelle pour elle, remarqua M. Blunt avec indifférence. Dans ces sortes d'affaires, les femmes valent mieux. Elles ont moins de scrupules...

— Et plus d'audace, ajouta M. Mills en sourdine.

M. Blunt demeura un moment sans rien dire, puis :

— Voyez-vous, fit-il, du ton le plus courtois, un homme peut tout d'un coup se voir jeter au bas d'un escalier.

Cette remarque me choqua, si exacte qu'elle pût être. Mais l'autre ne me donna pas le temps de placer la moindre réplique. Il s'enquit avec une politesse extrême de ce que je savais des républiques sud-américaines. Je confessai que je n'en savais pas grand chose. En parcourant les abords du Golfe du Mexique, j'avais jeté un regard ici et là. Entre autres, j'avais passé quelques jours dans l'île d'Haïti, unique en son genre, vu que c'était une république nègre. Sur quoi, le capitaine Blunt se mit à parler des nègres abondamment. Il en parlait en homme qui les connaissait, avec intelligence et avec une sorte d'affection méprisante. Il raconta des anecdotes. J'étais intéressé, quelque peu incrédule et fortement surpris. Qu'est-ce que cet homme d'un aspect si boulevardier qu'il avait positivement l'air d'un exilé dans une ville de province, cet homme du monde, pouvait bien savoir des nègres?

Mills, silencieux, attentif, sembla pénétrer mes pensées; il secoua un peu sa pipe et dit :

— Le capitaine Blunt est de la Caroline du sud.

— Ah! murmurai-je.

Et ce fut alors qu'après un très court silence, j'entendis la seconde des déclarations de J. K. Blunt.

— Oui, dit-il, je suis *Américain, catholique et gentilhomme*, d'un ton qui contrastait tellement avec le sourire qui accompagnait ces mots que je me demandai avec embarras si je devais lui retourner aimablement son sourire ou m'incliner gravement.

Bien entendu, je ne fis ni l'un ni l'autre. Il tomba entre nous un silence singulier et gênant. Je fus le premier à le rompre en proposant à mes compagnons de venir souper avec moi, non pas en face, à cause des « soupers infernaux », mais dans un établissement beaucoup mieux achalandé qui se trouvait dans une rue transversale un peu à l'écart de la Cannebière. Je me sentais flatté dans ma vanité de pouvoir dire que j'avais une table habituellement réservée au Salon des Palmiers, autrement dit Salon Blanc, dont l'atmosphère était légitimiste et de plus extrêmement chic, même à l'époque du Carnaval.

— Les neuf dixièmes des gens qu'on y rencontre, ajoutai-je, ont vos opinions politiques, si cela peut vous encourager à y venir. Venez donc et amusons-nous.

Je ne me sentais pas particulièrement en train. Ce que je désirais, c'était rester dans leur compagnie et dissiper l'inexplicable sentiment de contrainte que j'éprouvais. Mills me regardait avec insistance, tout en souriant d'un aimable et léger sourire.

— Non, dit Blunt, pourquoi aller là? Juste pour nous faire mettre à la porte, à l'heure qu'il est! Il faudra rentrer ensuite et retrouver l'insomnie. Peut-on imaginer rien de plus dégoûtant?

Il souriait lui aussi; mais le regard de ses yeux enfoncés ne s'accordait pas à l'expression de politesse fantasque qu'il cherchait à leur donner. Il fit une autre proposition. Pourquoi ne viendrions-nous pas chez lui? Il avait tout ce qu'il fallait pour préparer un plat de son invention qui l'avait rendu célèbre sur toute la ligne des avant-postes de la cavalerie royale, et il nous le préparerait lui-même. Qui sait? il lui restait peut-être quelque bouteille de vin blanc qu'il nous ferait boire dans des verres de Venise. Un festin de bivouac, en somme. Et il ne nous mettrait pas dehors avant le jour. Certes non. Il ne pouvait dormir.

Ai-je besoin de dire que cette idée m'enchanta? Toutefois, j'hésitai et je regardai Mills, qui était tellement mon aîné. Il se

leva sans rien dire. Ce fut décisif. Aucune obscure prévention, surtout aussi vague qu'était la mienne, ne pouvait tenir contre l'exemple de sa tranquille personnalité.

II

La rue où habitait M. Blunt s'offrit à nous, étroite, silencieuse, déserte et sombre, mais il s'y trouvait assez de réverbères pour nous en révéler le caractère principal : une succession de hampes à drapeaux surmontant la plupart de ses portes closes. C'était la rue des Consuls et je fis la remarque à M. Blunt qu'en sortant le matin il pouvait apercevoir les drapeaux de toutes nations ou presque, excepté de la sienne. (Le consulat des États-Unis se trouvait, en effet, de l'autre côté de la ville.) Il murmura entre ses dents qu'il avait bien soin de se tenir à distance de son consulat.

— Avez-vous peur du chien du consul ? demandai-je en plaisantant.

Le chien du consul pesait environ une livre et demie, et on le connaissait dans toute la ville pour le voir porté, partout et à toute heure, sur le bras consulaire, et particulièrement à l'heure « chic » de la promenade sur le Prado.

Mais je compris que ma plaisanterie était déplacée, quand Mills m'eut grogné à voix basse à mon oreille :

— Ce sont tous des Yankees ici.

Je murmurai, confus.

— Ah ! oui, c'est vrai !

Les livres sont bien peu de chose. Je découvris, — ce que jusque là je n'avais jamais compris, — que la guerre de Sécession n'était pas seulement quelque chose d'imprimé, mais un fait réel, à peine vieux de dix ans. J'avais affaire ici à un gentilhomme de la Caroline du sud. Je fus quelque peu honteux de mon manque de tact. Pendant ce temps, avec son parfait air de viveur élégant, le chapeau haut de forme en arrière, le capitaine Blunt s'escrimait contre sa serrure : car la maison devant laquelle nous nous étions arrêtés n'était pas une de ces maisons à étages qui occupaient la plus grande partie de la rue : elle n'avait qu'une rangée de fenêtres au-dessus du rez-de-chaussée. Les murs nus qui y aboutissaient indiquaient un jardin. Sa façade sombre ne présentait aucun caractère architectural, et à

la lumière vacillante d'un réverbère, elle avait vaguement l'air ruineux. Ma surprise fut donc d'autant plus grande d'entrer dans un vestibule pavé de marbre noir et blanc qui, dans l'obscurité, prenait des proportions de palais. M. Blunt ne tourna pas l'unique bec de gaz, mais nous fit traverser le dallage noir et blanc, passer devant l'escalier ; et par une porte de bois noir et luisant, ornée d'une lourde poignée de bronze, qui, nous dit-il, ouvrait sur son appartement, nous mena directement à l'atelier au bout du couloir. C'était une assez petite pièce appuyée, à la manière d'un appentis, contre le mur de la maison. Une grande lampe y répandait un vif éclat. Le parquet en était fait de simples dalles, mais on y avait dispersé quelques tapis de valeur, bien qu'assez usés. Il y avait aussi un fort beau sofa recouvert d'une soie rose historiée, un énorme divan chargé de nombreux coussins, des fauteuils splendides de différentes formes, mais tous très râpés, une table ronde, et, au milieu de ces belles choses, un vulgaire petit poêle de fonte. Quelqu'un avait dû le recharger récemment, car le feu ronflait et la chaleur de la pièce était bienfaisante, quand on venait du dehors, où les coups de mistral vous pénétraient jusqu'aux os.

Mills, sans prononcer un mot, se jeta sur le divan, et regarda pensivement un coin éloigné où, dans l'ombre d'une monumentale armoire sculptée, un mannequin articulé, sans tête ni mains, mais avec des membres joliment dessinés auxquels on avait donné une attitude peureuse, semblait gêné par son regard.

Tandis que nous goûtions l'hospitalité « de bivouac » (le plat était véritablement excellent et notre hôte, dans un vieux veston gris, avait l'air d'un homme du monde accompli), mes yeux s'égarèrent vers ce coin de la pièce. Blunt s'en aperçut et remarqua que j'avais l'air attiré par « l'Impératrice ».

— C'est désagréable, lui dis-je. Elle a l'air de se cacher là comme un timide squelette qui assiste au festin. Mais pourquoi donnez-vous le nom d'impératrice à ce mannequin ?

— Parce qu'elle a posé pendant des jours et des jours dans les robes d'une impératrice byzantine pour un peintre... Je me demande où il avait déniché ces étoffes merveilleuses... Vous l'avez connu, je crois ?

Mills hocha la tête lentement, puis but d'un trait le vin qui emplissait un verre de Venise.

— Cette maison est pleine d'objets de prix, dit-il. Toutes ses

autres maisons sont de même, celle de Paris aussi, — ce mystérieux pavillon caché quelque part à Passy.

Le vin lui avait, je pense, délié la langue. Blunt perdit aussi un peu de sa réserve. D'après leur conversation, je compris que ce peintre dont ils parlaient était un homme fort riche, d'un abord difficile, excentrique, collectionneur en même temps que peintre. Entre temps, j'avais répété avec une sorte de régularité le geste de vider mon verre de Venise. La chaleur qui rayonnait de ce poêle était étonnante : cela vous desséchait le gosier, et la couleur paille de ce vin lui donnait l'air de n'être pas plus fort que de l'eau agréablement colorée. Les voix et les impressions qu'elles évoquaient prenaient dans mon esprit une couleur fantastique. Je m'aperçus soudain que Mills était en bras de chemise : je n'avais pas remarqué qu'il eût retiré sa jaquette. Blunt avait déboutonné son veston râpé, qui laissait voir son plastron empesé et la cravate blanche sous son menton bleu. Il avait un singulier air d'insolence, à ce qu'il me semblait du moins. Je lui demandai :

— Vous avez connu ce singulier personnage ?

— Pour le connaître personnellement, il fallait ou bien être très distingué ou bien avoir beaucoup de chance. M. Mills ici présent...

— Oui, moi, j'ai eu de la chance interrompit Mills. C'était mon cousin qui était distingué ; et je suis ainsi parvenu à pénétrer dans sa maison de Paris, deux fois.

— Et à voir doña Rita deux fois aussi ? demanda Blunt avec un sourire indéfinissable.

— Doña Rita était sans aucun doute la plus admirable trouvaille qu'il eût faite parmi les trouvailles inappréciables accumulées dans cette maison,... la plus admirable...

— C'est que, de tous les objets qui se trouvaient là, elle était le seul vivant, remarqua Blunt avec un léger soupçon de sarcasme.

— Extrêmement vivant, affirma Mills. Non pas qu'elle fût remuante, c'est à peine si elle bougeait de ce canapé entre les fenêtres,... vous savez...

— Non, je ne sais pas, je n'y suis jamais allé, déclara Blunt.

— Mais elle était rayonnante de vie, poursuivit Mills. Quelle vie et quelle qualité de vie ! Mon cousin et Henry Allègre avaient tant de choses à se dire, que j'eus toute liberté de causer avec elle. A la seconde visite, nous étions comme de

vieux amis, ce qui était absurde, étant donné que nous n'avions plus aucune chance de nous rencontrer dans ce monde ou dans l'autre. Je ne me mêle pas de théologie, mais il semble qu'aux Champs-Élysées elle aura sa place dans une compagnie très spéciale.

Tout cela dit de cette manière impassible qui lui était habituelle.

— Spéciale ? Je dirais plutôt mélangée. Comme, par exemple...

— Comme, par exemple, Cléopâtre, interrompit Mills.

— J'aurais plutôt songé à une La Vallière, laissa tomber Blunt avec une indifférence dont on ne savait que penser.

Moi, cependant, je ne restais pas indifférent. Mon intérêt était vivement éveillé. Mills réfléchit un moment :

— Oui, doña Rita, autant que je la connais, est si diverse dans sa simplicité, dit-il... Oui, une La Vallière romantique et résignée... Elle avait une grande bouche.

— Avez-vous connu aussi La Vallière? demandai-je avec impertinence.

Mills se contenta de sourire.

— Non, dit-il, je ne suis pas si vieux. Mais ce n'est pas très difficile de savoir à quoi s'en tenir sur un personnage historique. Il y a des vers licencieux de l'époque où l'on félicitait Louis XIV de la possession

..... de ce bec amoureux
Qui d'une oreille à l'autre va
Tra la la !

ou quelque chose comme cela. C'est un fait qu'une grande bouche est souvent le signe d'une certaine générosité d'esprit et de sentiment. Jeune homme, défiez-vous des femmes à bouche petite... Prenez garde aux autres, aussi, cela va sans dire : mais une petite bouche est un signe fatal... Les partisans royalistes ne peuvent certes pas reprocher à doña Rita son manque de générosité, si j'en crois ce que l'on dit. Comment pourrais-je la juger ? Je l'ai connue, à peu près six heures en tout. Ce fut assez pour éprouver la séduction de son intelligence et de sa beauté. Et... Et tout cela m'est arrivé si rapidement, dit-il pour finir, parce qu'elle avait ce qu'un Français a appelé « le terrible don de la familiarité ».

Blunt, qui avait écouté d'un air de mauvaise humeur, approuva de la tête.

— Oui, reprit-il, et en vous disant au revoir, elle pouvait mettre une immense distance entre elle et vous : c'était comme si on était congédié par une personne née dans la pourpre. Si elle vous tendait la main, comme elle le fit pour moi, on aurait dit qu'elle le faisait à travers toute la largeur d'une rivière. Était-ce simple affectation? Doña Rita est-elle un de ces êtres inaccessibles? Qu'en pensez-vous, Blunt?

Blunt fit semblant de n'avoir pas entendu cette question directe. Et se tournant vers moi :

— Ce gros homme, dit-il d'un ton de parfaite urbanité, est aussi fin qu'une aiguille. Toutes ces remarques sur la séduction de doña Rita, puis ce doute final, après deux visites seulement qui n'ont pas duré plus de six heures en tout, et cela il y a trois ans! Mais c'est à Henry Allègre que vous devriez poser cette question, M. Mills.

— Je ne sais pas le secret de ressusciter les morts, répondit Mills avec bonhomie.

— Pourtant Henry Allègre serait le seul à pouvoir répondre : songez à ces années de camaraderie ininterrompue, depuis le jour où il l'avait découverte, à tout ce temps et jusqu'à son dernier souffle. Elle est la seule qui ait jamais posé pour lui. Aussi *la Fille au chapeau* et *l'Impératrice byzantine* ont-elles un air de famille, bien qu'aucune d'elles ne soit réellement le portrait de doña Rita...

Cependant à travers les propos interrompus des deux interlocuteurs, je voyais se dessiner une figure de femme qui avait tantôt la grâce d'une jeune fille, tantôt le prestige d'une femme. On me la montrait au Bois de Boulogne, à l'heure élégante, sur un demi-sang bai clair, escortée à droite par cet Henry Allègre qui montait un puissant percheron brun foncé, et de l'autre côté, par une des relations d'Allègre, un des hôtes distingués de ce mystérieux pavillon. Et ce n'était pas toujours le même.

— Vous connaissez ma mère? continua Blunt. Ma mère a toujours quinze ans : c'est une enfant gâtée... Elle est absurdement exquise... Un jour, elle prit l'héroïque décision de se lever au milieu de la nuit. Cela voulait dire qu'elle serait prête à neuf heures du matin. Elle me chargea de l'accompagner au Bois. Elle avait l'irrésistible curiosité de connaître la compagne d'Allègre...

Ce matin-là on avait vu successivement aux côtés de cette jeune femme ou jeune fille, un général de cavalerie en pantalon rouge auquel elle souriait et un homme politique qui lui parlait avec beaucoup d'animation, mais qui la quitta brusquement pour rejoindre un personnage coiffé d'un fez rouge et monté sur un cheval blanc. Mme Blunt et son fils s'étaient retrouvés une autre fois sur son passage : la tierce personne était alors le prétendant royal dont Allègre venait justement de faire le portrait.

Le visage de la jeune fille était coloré par la course. Elle ne riait pas. Son expression était grave et elle tenait ses yeux pensivement baissés. Son charme, l'éclat de sa beauté se trouvaient merveilleusement encadrés par ces compagnons magnifiquement montés et qui vous avaient des airs de paladins.

— Je pense que vous savez comment Henry Allègre l'avait rencontrée...

— L'avait-il enlevée au paradis de Mahomet, tirée de quelque temple dont elle était prêtresse?...

— Tout simplement, il l'avait surprise un beau matin, dans le vieux jardin de la maison où il habitait, un jardin peuplé de grives et autres petits oiseaux. Elle était assise sur une vieille balustrade, les pieds dans l'herbe humide, lisant on ne sait quel livre délabré. Elle portait une petite robe noire de deux sous, et l'un de ses bas avait un trou. Elle leva les yeux et le vit qui la regardait pensivement par-dessus sa barbe ambroisienne, comme Jupiter l'eût fait d'une mortelle. Ils échangèrent un long regard, car d'abord elle fut trop saisie pour bouger ; et alors il murmura : « Restez donc! » Elle baissa de nouveau les yeux sur son livre et après un moment l'entendit s'éloigner dans l'allée. Le cœur lui battait. Mais elle n'était pas effrayée. C'est elle-même qui m'en a fait le récit.

« Sans mot dire, elle se leva, et, traversant la rue, regagna le magasin d'oranges tenu par sa tante où elle passait le plus clair de son temps, ce qu'elle appelle ses heures de rêve, de paresse, sans pensées et sans soucis. Elle traversa la rue avec un trou à son bas. Elle avait un trou à son bas, non pas parce que son oncle et sa tante étaient pauvres, — ils n'étaient jamais entourés de moins de huit mille oranges, et la plupart en caisses, — mais parce qu'elle était négligente, désordonnée, et parfaitement insouciante. La tante, une Française ; l'oncle, le

marchand d'oranges, un paysan basque à la garde duquel un autre oncle, le grand homme de la famille, curé d'une paroisse dans les collines des environs de Tolosa, l'avait confiée à l'âge de treize ans environ. Elle est de souche paysanne. Voilà la véritable origine de la *Fille au chapeau* et de l'*Impératrice byzantine* et de cette créature mystérieuse que les personnes privilégiées des arts, des lettres, de la politique ou simplement du monde, ont pu voir assise sur le grand sofa, au cours de ces réunions qui avaient lieu dans le pavillon fermé d'Henry Allègre, — de cette doña Rita à qui ils s'adressaient avec les marques de la plus profonde déférence.

Mills pendant un moment demeura silencieux.

— Bah! fit-il enfin, un étrange oiseau éclôt parfois dans un nid d'une façon inexplicable... Ce fut donc ainsi qu'Henry Allègre la vit la première fois? Et qu'arriva-t-il ensuite?

— Qu'arriva-t-il ensuite? répéta M. Blunt avec une intonation de surprise affectée. Est-il nécessaire de poser cette question? Vous pensez bien qu'elle ne m'en a rien dit... Quoi qu'il en soit, le premier fait de l'histoire commune de Rita et d'Allègre est un voyage en Italie, puis en Corse. Vous savez qu'Allègre avait une maison en Corse, quelque part. C'est à elle maintenant, comme tout ce qu'il avait, et ce palais corse est probablement la part que doña Rita conservera le plus longtemps. Qui achèterait un endroit pareil? Je suppose que personne n'en voudrait comme cadeau. Cet homme-là se faisait construire des maisons partout. La maison même où nous sommes lui appartenait. Doña Rita l'a donnée à sa sœur, d'après ce que j'ai compris. En tout cas c'est la sœur qui s'en occupe, ma propriétaire...

— Sa sœur ici, m'écriai-je. Sa sœur!

— Doña Rita l'a fait venir de ses montagnes. Elle dort quelque part dans la maison, dans une des chambres vacantes. Elle les loue, vous savez, à des prix fous... Elle tenait la maison de leur oncle, curé dans quelque gorge montagneuse. C'est extraordinaire qu'il l'ait laissée partir. Il y a là quelque chose de mystérieux. Raison théologique ou raison familiale? Ce saint oncle dans sa paroisse sauvage ne pouvait trouver personne pour le servir. Elle porte un chapelet à la ceinture. Si vous restez assez longtemps avec moi, ce que j'espère, car je ne puis dormir, vous la verrez aller à la messe à six heures et demie;

elle n'a d'ailleurs rien de remarquable : ce n'est qu'une paysanne de trente à trente-cinq ans, une nonne rustique...

A vrai dire, nous ne restâmes pas assez longtemps, et ce ne fut pas ce matin-là que je vis pour la première fois Thérèse, les lèvres marmottantes et les yeux baissés, quitter, à l'heure de la messe, cette maison d'iniquité pour la matinale obscurité d'hiver d'une ville de perdition, et saturée de péchés. Non. Ce ne fut pas ce matin-là que je vis l'incroyable sœur de Rita avec sa figure brune et sèche, sa marche glissante, et son costume tout à fait semblable à celui d'une nonne, un foulard noir serré autour de la tête et dont les deux pointes lui tombaient dans le dos.

Nous restâmes cependant assez pour que l'acrimonie à demi dissimulée de M. Blunt pût se développer au sujet d'Allègre et de Rita. Il poursuivit son récit. Moins d'une année et demie après le moment où il l'avait trouvée assise sur un fragment brisé de balustrade dans son jardin, il lui avait appris, entre autres belles choses, à se tenir parfaitement à cheval ; et dès leur retour à Paris, il l'avait emmenée avec lui pour leur première promenade du matin.

— Je vous laisse à juger de la sensation, continua M. Blunt avec une légère grimace, comme si les mots prenaient un goût âcre dans sa bouche, et de la consternation, ajouta-t-il méchamment. Un grand nombre de ces messieurs avaient leurs femmes ou leurs filles avec eux. Il fallut bien que leurs chapeaux se levassent tout de même, particulièrement les chapeaux de ceux qui avaient quelque obligation à Allègre. Vous seriez étonnés si je vous nommais les personnalités du monde, qui devaient de l'argent à Allègre. Et je ne parle pas seulement du monde des arts. Sous le coup de la première surprise, on fit courir hâtivement l'histoire d'une fille adoptive, je crois. Cela d'ailleurs ne pouvait durer bien longtemps. Car il va sans dire qu'Allègre ne ferma pas sa porte à ses amis ; et la nouvelle venue ne les tint pas à distance. Le plus vieux, un sculpteur, fut aussi le premier à s'enflammer. « Je suis un grand sculpteur de femmes, déclara-t-il. Je leur ai donné ma vie, aux plus belles, aux plus riches, aux plus aimées... Deux générations d'entre elles... Regardez-moi bien dans les yeux, mon enfant. » Ils se regardèrent l'un l'autre. Doña Rita m'a avoué qu'en face de ce vieil homme le cœur lui battit si violemment qu'elle ne put

réussir à sourire. Et elle vit ses yeux se remplir de larmes. Il les essuya simplement du revers de la main et poursuivit en grondant un peu : « Voyez! vous avez de quoi faire pleurer un homme tel que moi! Je croyais que ma vie d'artiste était finie, et voici que vous arrivez le diable sait d'où avec ce jeune ami à moi, qui n'est pas un mauvais barbouilleur de toiles, — mais c'est le marbre et le bronze qu'il vous faut... Je terminerai ma vie d'artiste avec votre visage : mais il me faudra un morceau de ces épaules-là aussi... Vous entendez, Allègre, il me faut un morceau de ses épaules aussi. Je devine à travers le vêtement, qu'elles sont divines. Que le diable m'emporte si elles ne sont pas divines! Oui, je ferai votre tête, et puis, — *nunc dimittis.* » Tels furent les premiers mots par lesquels l'accueillit le monde, ou, devrais-je plutôt dire, la civilisation : déjà, ses montagnes natales et la caverne aux oranges appartenaient à un âge préhistorique. Ces vieux yeux pleins de larmes, cette figure noble et ravagée l'avaient impressionnée extraordinairement, m'a-t-elle dit. Mais peut-être ce qui l'impressionnait était-il surtout l'ombre, l'ombre encore vivante d'une grande passion dans le cœur de cet homme.

III

Mills laissa retomber la main qui tenait devant son large visage la pipe éteinte et déjà froide.

— Hum! dit-il, à quoi cela a-t-il abouti?

— Un buste en terre cuite, je crois. Peut-être se trouve-t-il dans cette maison. On a envoyé un tas de choses de Paris ici, lorsqu'elle a quitté le pavillon. Je pense que ce doit être enfermé quelque part là-dedans, continua Blunt, en désignant du doigt le fond de l'atelier où, parmi les monumentales armoires de chêne sombre, se dissimulait le timide mannequin qui avait porté les robes raides de l'impératrice byzantine. Il y a des trésors derrière ces portes fermées à clef, des brocarts, de vieux bijoux, des tableaux sans cadres, des bronzes, des chinoiseries, des japonaiseries. Je ne crois pas qu'elle ait fait cadeau de tout cela à sa sœur, mais je ne serais pas surpris que cette timide paysanne revendiquât le tout pour l'amour de Dieu et le bien de l'Église... et ne s'y accrochât avec les dents.

Le visage de Mills conservait une expression grave, très

grave. Je m'amusais des petites sorties venimeuses du fatal M. Blunt. Je me sentais tout à fait oublié. Mais je n'éprouvais aucun ennui et je n'avais même pas envie de dormir. Nous avions passé notre temps à boire de ce vin couleur paille, je ne dirais pas comme de l'eau : personne n'aurait bu autant d'eau. Et le brouillard de fumée ressemblait à la brume bleue des horizons qu'on voit en rêve.

— Oui, le vieux sculpteur fut le premier à les joindre au vu et au su de tout Paris, reprit Blunt. Ce fut sa vieille gloire qui ouvrit la série des compagnons de ces chevauchées matinales : série qui s'étendit sur trois printemps parisiens et qui comprit, entre autres, un fameux physiologiste, un homme qui donnait à entendre qu'on pouvait rendre l'humanité immortelle ou, tout au moins, éternellement vieille ; un psychologue distingué, qui avait l'habitude de faire des conférences à des auditoires de femmes en se moquant quelque peu d'elles, mais il ne se permit jamais d'en faire autant avec Rita ; bref, tout ce qu'il y avait de distingué, y compris un célèbre personnage, qui devint plus tard un escroc : celui-là était vraiment un génie...

M. Blunt nous donna tous ces détails avec une nonchalance qui recouvrait une secrète irritation.

— A part cela, voyez-vous, poursuivit-il, tout ce qu'elle savait du monde des hommes et des femmes (je veux dire jusqu'à la mort d'Allègre) était ce qu'elle en avait vu du haut d'une selle, pendant deux heures chaque matin et durant environ quatre mois de l'année. Absolument tout. Et toujours, à sa droite, Allègre s'effaçait avec son air impénétrable de gardien. Prière de ne pas toucher ! Il n'aimait pas qu'on touchât à ses trésors, à moins qu'il ne vous mît lui-même quelque objet unique entre les mains en murmurant : « Regardez-moi cela de près ! »

Il se tourna vers nous et fit étinceler ses dents blanches le plus agréablement possible, mais la partie supérieure de son visage, ses yeux enfoncés et le léger froncement de ses sourcils lui donnaient toujours quelque chose de fatal. Je pensai soudain à sa définition de lui-même : « Américain, gentilhomme et catholique », et ce complément surprenant : « Je vis de mon épée », prononcé sur le ton d'une conversation de salon où passait un soupçon de moquerie.

Il appuya sur le fait que la première et seule fois qu'il avait

vu Allègre d'un peu près avait été ce matin-là avec sa mère. Sa Majesté (que Dieu préserve) qui n'était pas même alors un prétendant actif, escortait la jeune fille, toute jeune encore, compagnon habituel pendant un mois environ. Allègre s'était mis tout d'un coup dans la tête de peindre son portrait. Une sorte d'intimité en était résultée. M. Blunt fit la remarque que des deux imposants cavaliers, c'était Allègre qui avait l'air le plus royal.

— Trois printemps encore, reprit Blunt, Paris fut témoin de ces chevauchées matinales. Puis Allègre vint à mourir. Ce fils d'un misérable marchand de savon millionnaire était un homme absolument dénué de famille, sans un seul parent au monde, — un phénomène unique. Cela explique pourquoi il a pu laisser toute sa fortune à doña Rita. Le testament, prétend-on, continua M. Blunt maussade, était écrit sur une demi-feuille de papier, portant comme devise le dessin d'un taureau assyrien. Que diable a-t-il voulu entendre par là? Un an, ou un an et demi après la mort d'Allègre, un petit journaliste, qui faisait le malin, eut l'idée de parler de doña Rita comme de l'héritière de M. Allègre. « L'héritière de M. Allègre vient de se réinstaller parmi les trésors d'art de ce Pavillon si connu de l'élite du monde artistique, scientifique et politique, sans compter les membres des familles aristocratiques et même royales... » Il n'en fallut pas davantage : il y eut dans ce jardin une affluence de « vieux amis », de quoi en faire partir tous les petits oiseaux. Les racontars allèrent leur train. On parla beaucoup d'un certain épisode vénitien ; mais dans les maisons que fréquentait ma mère on en parlait du point de vue royaliste, avec une sorte de respect. On dit même que l'idée première de la guerre qui se fait maintenant dans les Pyrénées est venue de cette tête... Elle était devenue comme l'ange gardien du Légitimisme. J'avais déjà rejoint l'armée royale : les communications postales avec la France étaient impossibles. Ma mère entend raconter sur tous les tons que l'héritière de M. Allègre projette un voyage secret dont on parlait dans tous les nobles salons. Elle n'hésite pas à lui écrire : « Madame, ayant appris que vous vous rendez aux lieux où sont fixés les espoirs de tous les gens bien pensants, je confie à votre sympathie de femme les sentiments anxieux d'une mère, etc... etc., » et cela finissait sur la prière de me faire tenir une lettre et de rapporter de mes nouvelles.

Dix jours plus tard, ou à peu près, aux *avanzadas*, au moment où j'allais partir pour une patrouille de nuit, on me glissa dans les mains une lettre de ma mère ainsi qu'un billet qui me priait de rendre visite à la personne qui l'avait écrit, afin qu'elle pût calmer les anxiétés de ma mère et lui dire comment j'allais. C'était signé R, simplement, mais je compris aussitôt, et, de surprise, j'en tombai presque de cheval.

— Vous voulez dire que doña Rita a été récemment au quartier général du Roi ? s'écria Mills étonné.

— Des appartements avaient été retenus à l'hôtel de Tolosa par ordre du Quartier général : deux chambres sous les combles. L'endroit était encombré de toute sorte de gens de la cour; mais pendant les trois jours qu'elle y est restée, elle n'a pas mis le nez dehors. Le général Mongroviejo lui a rendu officiellement visite de la part du Roi. Un général, notez-bien : pas quelqu'un de la maison. C'est une nuance. La visite a duré cinq minutes. Un personnage du département des Affaires étrangères et du Quartier général s'est enfermé avec elle pendant deux heures. Ça, c'était les affaires. Puis deux officiers d'état-major sont venus ensemble lui apporter des explications et des instructions. Puis le baron, — celui qui a une si jolie femme et qui a tant sacrifié pour la cause, — a fait des pieds et des mains pour la voir, et elle a consenti à le recevoir un moment. On prétend qu'il avait été très effrayé par son arrivée, mais après l'entrevue il est reparti, rasséréné. Et puis qui encore? Ah! oui, l'archevêque : une demi-heure. C'est plus qu'il n'en faut pour donner une bénédiction. Les autorités militaires envoyèrent chercher deux paysans de la haute vallée, et elle les reçut aussi. Ce moine, qui rôde toujours aux abords de la cour, lui fit des communications à diverses reprises.

« Je pensais rejoindre mon régiment le soir même, mais le moine me rencontra dans le corridor et m'annonça que j'allais recevoir l'ordre d'escorter cette très loyale et noble dame jusqu'à la frontière française, comme une mission personnelle du plus haut honneur. J'eus envie de lui rire au nez. Il est lui-même d'humeur joviale, et il se mit à rire avec moi de grand cœur; — mais je reçus l'ordre, avant la nuit. C'était toute une affaire, car les Alphonsistes attaquaient le flanc droit de tout notre front, et il y régnait un désordre considérable. Je la juchai sur une mule et sa femme de chambre sur l'autre. Nous

passâmes une nuit dans une vieille tour en ruines qu'occupait un détachement de notre infanterie et nous partîmes au lever du jour sous le feu des Alphonsistes. La femme de chambre manqua mourir de peur, et l'un des cavaliers qui nous accompagnaient fut blessé. Les obus tombaient autour de nous à raison de deux à la minute. Fort heureusement, les obus des Alphonsistes ne sont pas beaucoup meilleurs que les nôtres. Nous arrivâmes enfin à un rocher d'une forme curieuse juste à l'extrémité d'une vallée boisée. L'endroit était paisible et le soleil brillait. Je dis à doña Rita : « Il faudra nous séparer dans quelques minutes. Ma mission s'achève à ce rocher. » Et elle me dit : « Je connais très bien ce rocher; ceci est mon pays. » A ce moment, apparurent trois paysans, qui nous attendaient, deux jeunes gens et un vieil homme rasé, avec un nez mince en lame de couteau, des yeux parfaitement ronds, — un personnage bien connu de toute l'armée carliste. Les deux jeunes gens s'arrêtèrent sous les arbres à quelque distance, mais le vieux s'approcha tout près et se mit à la regarder en clignant des yeux comme s'il regardait le soleil. Alors il leva le bras et, très lentement, retira sa *boina* rouge de sa tête chauve. Elle, paisiblement, lui souriait. Puis les mules se mirent en route vivement avec les trois paysans qui marchaient à grandes enjambées auprès d'elles, et ils disparurent parmi les arbres. Ces gens-là avaient dû, vraisemblablement, lui être envoyés par son oncle le curé. C'était une scène d'une douceur impressionnante : l'aube d'un clair matin ; un morceau du pays découvert encadré par les pentes pierreuses; un ou deux pics à quelque distance; la fumée de quelques invisibles *caserios*, montant droit dans le ciel, çà et là. Au loin, derrière nous, les canons avaient cessé : une cloche tinta. L'endroit avait un grand charme, quelque chose de particulier et de personnel : il portait un nom que j'ai appris plus tard par hasard : Lastaola.

De la pipe de Mills un nuage s'éleva entre ma tête et celle de M. Blunt qui, c'est étrange à dire, bâilla légèrement. Cela me parut une évidente affectation de la part d'un homme dont les manières étaient parfaites.

— C'est ainsi que nous nous rencontrâmes pour la première fois, reprit-il d'un ton las et indifférent. Il est bien possible qu'elle ait vu son oncle en passant. C'est peut-être à cette occasion qu'elle pensa d'abord à faire sortir sa sœur de son désert.

Je ne doute pas qu'elle eût un sauf-conduit du gouvernement français qui lui donnait toute liberté d'action. Elle avait dû l'obtenir à Paris avant de partir.

Un sourire mondain et légèrement cynique passa sur le visage de M. Blunt.

— Elle peut obtenir tout ce qu'elle veut à Paris. Elle pourrait faire transporter toute une armée à travers la frontière, si elle le voulait. On la recevrait aux Affaires étrangères à une heure du matin, si cela lui plaisait. Les portes s'ouvrent toutes grandes devant l'héritière de M. Allègre. Elle a hérité les vieux amis, les vieilles relations... Bien sûr, si elle était une vieille édentée... Mais, voyez-vous, elle ne l'est pas. Les huissiers dans tous les ministères se courbent jusqu'à terre, et des voix du fond des sanctuaires les plus reculés prennent un ton empressé pour dire : « Faites entrer. » Oh! elle fera relâcher votre chargement le plus aisément du monde... Comment s'y prendra-t-elle ? Mystère. Moi-même, en tant qu'officier de don Carlos, je devrais être interné dans ces sacrées casernes d'Avignon depuis longtemps... Pourquoi n'y suis-je pas? Parce que doña Rita existe, pas pour une autre raison. Car, on sait fort bien que je suis dans ces parages. Elle n'aurait qu'à murmurer télégraphiquement au ministère de l'Intérieur : « Mettez-moi cet oiseau en cage », et la chose serait faite sans plus de formalité... Triste monde que celui-ci, ajouta-t-il en manière de commentaire et sur un autre ton. Par le temps qui court, un gentilhomme qui vit de son épée est exposé à ces sortes de choses.

Ce fut alors que, pour la première fois, j'entendis rire M. Mills. C'était un rire profond, agréable, pas très fort et entièrement dépourvu de cette nuance de dérision qui gâte un si grand nombre de rires et révèle le secret endurcissement des cœurs. Mais ce n'était pas non plus un rire très joyeux.

— La vérité est que je suis « en mission », continua le capitaine Blunt. On m'a chargé de régler différentes affaires, d'en mettre d'autres en train, et, selon les instructions que j'ai reçues, doña Rita doit être en tout cela l'intermédiaire. Et pourquoi? Parce que chaque crâne chauve de ce gouvernement républicain devient rose pour peu que sa robe fasse frou-frou de l'autre côté de la porte. Ils s'inclinent avec une immense déférence quand la porte s'ouvre... Elle est ici. Pourquoi?

Surmenage, lassitude, besoin de repos pour ses nerfs? Absurde! Je puis vous assurer qu'elle n'a pas plus de nerfs que moi.

Je ne sais vraiment pas comment il l'entendait; mais à ce moment, svelte et élégant, les expressions que prenait son visage mince et distingué, l'agitation de ses maigres mains brunes parmi les objets qui se trouvaient sur la table, lui donnaient l'air d'un simple paquet de nerfs. Son index traça un R majuscule avec de la cendre de pipe dans du vin répandu. Puis il regarda fixement le fond d'un verre vide.

Le silence se fit. Le poêle de fonte était refroidi et la lampe entourée de bouteilles et de verres vides se mourait. Nous nous levâmes. Je me rappelle que j'eus un grand frisson en quittant le divan.

— Nous nous retrouverons dans quelques heures, me dit M. Blunt. N'oubliez pas de venir. N'ayez aucun scrupule. Je suis autorisé à amener qui je veux.

Il avait dû remarquer ma timidité, ma surprise, mon embarras. Et, en vérité, je ne savais que dire.

— Je vous assure qu'il n'y a rien d'incorrect à ce que vous veniez, insista-t-il avec la plus grande politesse. Vous serez présenté par deux bons amis, Mills et moi-même. Vous n'avez sûrement pas peur d'une femme charmante.

Je n'avais pas peur, mais la tête me tournait un peu et je le regardai sans rien dire.

— Le déjeuner est pour midi exactement. Mills vous amènera avec lui. Je regrette que vous partiez tous les deux. Je vais me jeter sur le lit pendant une heure ou deux, mais je suis sûr que je ne dormirai pas.

Il nous accompagna le long du couloir jusque dans le vestibule blanc et noir où la flamme du bec de gaz était baissée. Quand il ouvrit la porte d'entrée, une froide bouffée du mistral qui se ruait dans la rue des Consuls, me fit frissonner jusqu'à la moelle des os.

Mills et moi, nous n'échangeâmes que quelques mots en regagnant le centre de la ville. Il allait, dans cette aube glaciale, sans égard à l'incommodité du froid, à l'influence déprimante de l'heure, à la désolation de ces rues vides où une poussière sèche s'élevait en tourbillons devant nous, derrière nous, nous assaillait des rues transversales.

— Je pense que vous viendrez, dit Mills soudainement.

— Je ne sais vraiment pas, répondis-je.

— Ah! vous ne savez pas? Eh bien! rappelez-vous que je n'ai pas insisté. Mais je demeure à l'Hôtel du Louvre et j'en partirai à midi moins le quart pour ce déjeuner. A midi moins le quart, pas une minute de plus... Je suppose que vous, vous pouvez dormir...

Je me mis à rire.

— Quel bel âge que le vôtre! dit Mills, comme nous débouchions sur les quais.

Déjà de sombres silhouettes d'ouvriers allaient et venaient dans l'aube froide, et les mâtures des navires se détachaient vaguement, aussi loin que l'œil pouvait atteindre sur le vieux port.

— Il est vrai, reprit Mills, que vous pourriez rester endormi.

Cette supposition me fut faite d'un ton enjoué, au moment où nous nous serrions la main au bas de la Cannebière. Je me dirigeai vers mon logement. Ma tête était pleine d'images confuses, mais j'étais vraiment trop fatigué pour penser.

J. CONRAD.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

SUR LES PAS
DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

I

ASSISE

Voici qu'il y a sept cents ans, un soir lointain d'automne de 1226, là-bas, près d'une bourgade d'Ombrie, dans une chambrette du couvent de la Portiuncule, mourait tout nu sur la terre nue, un petit moine si dénué, si humble qu'on l'appelait le « petit pauvre ». Depuis sept siècles, la figure du Petit Pauvre d'Assise n'a cessé de grandir dans l'affection et la reconnaissance des hommes. Aujourd'hui plus que jamais, elle semble précieuse à tous : il n'est guère de cœur humain, quelle que soit sa nuance religieuse, fût-il même tout à fait athée, qui ne chérisse en saint François une des plus pures images de la spiritualité humaine. Il semble que notre temps malheureux, tourmenté même à son insu de vieux regrets du christianisme, retrouve près de lui la confiance, la tendresse qu'il n'ose plus s'avouer pour la personne de Jésus. C'est un intercesseur qui ne veut nulle promesse : il ne demande rien, n'exige point, mais il fait l'accord et il obtient l'amour.

Assise et l'Italie s'occupent de célébrer par des fêtes solennelles ce saint incomparable. Les fêtes commencent le 2 août, jour du Pardon d'Assise ou de l'Indulgence de la Portiuncule. A partir de ce moment, dans le cours de l'été, que d'anniversaires franciscains ! Le 12 août, le 8, le 17 et le 29 septembre, ramènent la Sainte Claire, l'Immaculée Conception, les Stigmates,

Copyright by Louis Gillet, 1926.

la Saint Michel. Le 4 octobre, jour anniversaire de la mort du saint, devient en Italie jour de fête nationale. A cette date, après la préparation de l'été, commencera le cycle de l'année sainte d'Assise. Le monde entier voudra s'unir à la noble joie maternelle de l'Italie. La figure de François, si purement italienne, a pourtant quelque chose d'universel. C'est le plus beau de ses privilèges, de suspendre les rivalités et de faire régner sur la terre une lueur de la communion des saints.

J'ai désiré m'associer, comme je le pouvais, à ces réjouissances sacrées. De bonne heure j'ai été séduit par saint François d'Assise : il est doux de revenir au bord de l'âge mûr à ce qu'aima l'adolescence. Saint François a été mon guide en Italie, à l'heure du premier contact, de la découverte de la beauté. J'ai voulu refaire le voyage de mes jeunes années.

Une trace de chefs-d'œuvre a fleuri sur la terre le passage de saint François. Cette fois, je n'ai pas eu d'yeux pour les chefs-d'œuvre. J'ai cherché à suivre saint François, non partout où il a passé, — ce serait faire le tour de l'Italie entière, et souvent sa légère empreinte y est devenue insaisissable, — mais dans le petit coin de l'Ombrie et de l'Apennin central, les deux ou trois vallées qu'il a particulièrement marquées de son séjour et où l'on s'attend à chaque pas à voir apparaître sa bure au tournant du chemin.

J'avais, dans cette entreprise, d'illustres prédécesseurs ; sans parler de Luc Wadding et du vieux Barthélemy de Pise, je me borne à citer les plus récents : M. Paul Sabatier, Johannes Joergensen et ses *Pèlerinages franciscains*, le R. P. Cavanna et son livre charmant de *l'Ombrie séraphique*. Sans prétendre plus qu'il ne faut à être original, j'ai cru que la route est à tout le monde et que chacun peut à son tour y trouver une émotion fraîche, quelques impressions de la nature ou de son cœur.

Je n'ai pas tenté de faire une vie de saint François. Chemin faisant, au gré de la mémoire, j'ai noté quelques traits qui m'ont paru, sur le moment, s'accorder avec le paysage. Je ne me suis pas interdit çà et là quelques détours. L'ensemble de ce récit est le journal d'un voyageur qui a lu les vieux biographes et qui se souvient tout en marchant.

Peut-être notre monde de douleurs, si cruellement éprouvé, si démoralisé par les difficultés présentes, a-t-il encore quelque lumière, quelque consolation à chercher dans les exemples et

la vie du Petit Pauvre d'Assise. Beaucoup de problèmes de son siècle, il les résolut par l'amour. La légende raconte que le soir de sa mort une nuée d'alouettes tournoya longtemps sur le toit de la Portiuncule. L'oiseau de l'aurore, ennemi de la nuit, escortait de son petit alleluia l'âme gracieuse du frère de toute créature, saluait avec elle l'aube du jour éternel. Verrons-nous, dans notre crépuscule, se renouveler le miracle? Entendrons-nous parmi nos ombres l'hymne des alouettes de la Portiuncule?

I. — UNE PETITE VILLE D'AUTREFOIS

Décidément, c'est un désastre...

Sur la place transie où tremblent des flaques d'eau, sous l'âcre bise qui bouscule un ciel bouleversé, les colonnes du temple de Minerve, — tes colonnes, ô Gœthe! ton premier battement de cœur sur la route de Rome! — grelottent par ce matin de mars comme des muses mouillées. Les nuages fuient en déroute sur la tête de la Tour du peuple. La petite fontaine octogone, gardée par ses lions absurdes à perruques de caniches, les arcades qui abritent le café et la papeterie minuscules, n'ont plus l'air que de parentes pauvres de la grande sœur de Pérouse. C'était bien la peine de venir gâter mes souvenirs! Je ne reconnais plus Assise, blonde si jolie, confite dans le miel et la rose. Est-ce qu'il a suffi d'un orage pour emporter le charme? Est-ce que le vent qui galope et agite là-haut ses chiffons noirs aurait effacé en même temps, avec les ombres et la lumière, la couleur et jusqu'au dessin du ravissant décor? Mais là-bas, au bout de la place, qu'est ceci? Une brèche, une maison éventrée, les plâtras d'une ruine ou d'une démolition. Un attentat, une bombe? Derrière moi, la façade du Palais des Prieurs disparaît sous des échafaudages couverts, à la mode du pays, par un masque de paillassons. Que se passe-t-il? Immobiles au milieu de la place consternée, sous leurs vieilles pèlerines à col de peau de mouton, quelques groupes de gens d'Assise contemplent comme moi leur ville méconnaissable après la bourrasque de la nuit, la figure brouillée comme quelqu'un qui a mal dormi, ou viennent surveiller ce qui se prépare derrière la charpente et les paillasses des maçons.

— N'est-ce pas? on dirait un petit tremblement de terre...

Eh! c'est Johannes Joergensen. Quel bonheur! Enfin, voici une figure de connaissance! Du perchoir qu'il habite au pied de la Rocca, il est descendu aux nouvelles, comme c'est l'usage dans ce pays, où tant de choses se passent comme il y a deux mille ans, quand le temple de la déesse déployait devant une Ombrie païenne le jeune sourire de son portique; la *piazza*, dans le Midi, c'est toujours le Forum, le salon de la ville.

— Ce n'est rien, c'est la poste qu'on rebâtit à la place de cette bicoque, poursuit le poète de sa voix chantante où passe la fantaisie des contes d'Andersen. Eh bien! vous venez voir ce que nous faisons pour les fêtes? Ah! nous avons bien travaillé. Nous vous avons fait du Giotto, nous rouvrons de vieilles poternes, nous rapetassons des façades. Promenez-vous, vous reviendrez m'en dire des nouvelles.

En effet, toute la petite ville est un peu sens dessus dessous, dans le branle-bas du centenaire. On travaille à tous les étages. Du haut en bas de sa colline, où elle se suspend en balcons, en gradins successifs, pareils aux terrasses en pierres sèches que font les paysans pour soutenir leurs vignes, on s'affaire (oh! sans fièvre, nous sommes en Italie), mais enfin, songez donc! dans ce chef-lieu de canton où il ne se passait rien, où il n'était rien arrivé depuis plus de cent ans, ce sept centième anniversaire du *Santo* est un événement historique : on a beau n'être qu'une toute petite cité de sixième ordre, il n'y a eu tout de même qu'un saint François au monde, et ce n'est pas Milan, Naples ou même Rome qui peuvent s'en vanter; il y a de quoi faire la fière, surtout une année comme celle-ci, où l'on sent que l'on occupe les regards de l'univers. Aussi, je vous laisse à penser si l'on s'active pour une telle occasion. C'est un remue-ménage général. Toute proportion gardée, on n'avait rien vu de pareil depuis la grande époque, lorsque les papes faisaient construire sur la proue de la colline les substructions géantes du *Sacro convento*, ou soulevaient au-dessus des champs la bulle aérienne, la tiare blanche et bleue de Sainte-Marie des Anges.

Je profite d'une éclaircie pour faire un tour en ville. Sur l'esplanade qui regarde Spello, derrière la porte des Capucins, tout un quartier neuf sort de terre. On attend des pèlerins, des masses de pèlerins, non pas sans doute tout à fait le million de l'*Anno Santo*, mais cependant, sans faire concurrence à saint Pierre, saint François aussi est un grand saint, ne doutons pas

trop de son pouvoir : soyons modestes, comptons seulement sur cinq cent mille. Il faut bien leur faire de la place, à ces *forestieri*. Plus tard, les constructions resteront à la Commune, qui en fera des logements ouvriers : ce sera tout bénéfice. Il n'est pas défendu, tout en servant la gloire d'un saint, de bien faire ses affaires. Là-haut, vers Sainte-Marie des Roses, on bâtit pour les hôtes de luxe et pour les clients chers un hôtel dernier cri, un hôtel à deux cents lires par jour, avec ascenseurs, — parfaitement! — et une salle de bains par chambre. Le bon vieux « Subasio », l'auberge classique, en bas, près de la basilique, en dépit de ses peintures en style Burne-Jones pour vieilles filles préraphaélites, ne sera plus que de la Saint-Jean.

Credette Cimabue nella pittura
Tener lo campo, ed or ha Giotto il grido (1).

Pour accueillir ces foules que le rapide de Rome, détourné de sa route, jette deux fois par jour, Assise s'ouvre toute grande, elle élargit les bras : elle perce dans ses remparts des portes murées depuis longtemps, cette vieille *Porta Sementone* qui ne servait plus depuis les funérailles de saint François, pareille à tant de portes d'ici qu'on appelle des portes de mort (comme à Venise chaque maison a sa porte de mer); car le propriétaire, dit-on, dans cette religieuse Ombrie, eût craint de pénétrer chez lui en passant le seuil funeste par où venait de sortir un cercueil. Porte de mort! C'est par là que François fit son dernier voyage, lorsque les gens d'Assise rapportèrent de la Portiuncule sa légère dépouille; c'est par là que s'échappa, dans la nuit des Rameaux de l'année 1212, pour retrouver son maître à la même Portiuncule, tremblante sous ses tresses blondes qu'elle allait sacrifier, une enfant de seize ans, la noble fille des Schifi.

Ce qui est singulier, et ce qui pourrait servir d'exemple à bien des villes plus importantes, ce municipe agricole montre en tout cela beaucoup de goût. Assise tient à sa gloire. Elle sait qu'elle n'est pas une ville comme une autre. Elle sent qu'elle appartient au monde. Comme on admire une petite ville qui a l'esprit de comprendre que sa beauté est un souvenir, qu'elle ne serait plus rien si elle ne le conservait pur! Tant d'autres par le monde, au nom d'un stupide progrès, font au

(1) Cimabue se croyait le champion de l'art de peindre; à présent c'est Giotto qui est le dernier cri. (Dante, *Purgatoire*, XI, 94.)

passé une guerre imbécile! Tant d'autres ont la marotte de se moderniser! Assise a cette distinction rare de ne pas se rajeunir. Sa coquetterie, au contraire, c'est de garder intacte sa jolie robe couleur du temps. Assise n'est pas iconoclaste. Assise ne secoue pas les « ténèbres du moyen âge ». Et quand on pense à ce qui se perpètre ailleurs en fait de vandalismes sauvages, on se dit que ce privilège n'est pas le moindre bienfait du Saint d'Assise ni le moindre signe de sa puissance.

Une ville sans fumées et sans sifflets d'usines! Une ville sans industrie et où, trois fois par jour, les règlements imposent une trève au tapage des machines pour laisser le silence du ciel à l'*Ave Maria* des campaniles et aux cris des hirondelles! Nulle part une fausse note, une affiche, une réclame : pas un de ces appels grossiers dont la publicité moderne obsède et étourdit la malheureuse humanité. Assise, Dieu merci! refuse de s'encanailler. Elle n'a pas un théâtre, à peine un cinéma, un petit cinéma de rien du tout, pas bien fier d'être là, et encore il ne fonctionne pas tous les jours. Pas même un monument du *Risorgimento* : nulle part, sur un piédestal, la redingote de Cavour, l'inévitable Garibaldi. Quel tact! Quelle leçon de discrétion! A peine si, au mur du Palais des Prieurs, un malencontreux bronze d'un ton incongru de chocolat propose au passant la mémoire, d'ailleurs tout à fait oubliée, et les moustaches civiques d'un grand homme de province : encore ce discret serviteur de la Démocratie, comme dit l'inscription, fait-il de son mieux pour s'effacer et pour passer inaperçu.

Sans doute, ce souci d'harmonie, cette terreur des anachronismes ne laissent pas de conduire parfois à des conséquences singulières. On abat une maison de cent ans, parce qu'on la trouvait trop jeune, pour faire à la place une poste toute neuve du XIVe siècle. L'hôtel des milliardaires a des fenêtres gothiques et des merlettes du *trecento*. Que d'embarras nous préparons aux archéologues de l'avenir! Mais quoi! Ces archaïsmes sont une forme de la piété. Trouvez-moi une édilité qui, ayant à faire une façade, ne profite pas de l'occasion pour ouvrir un concours et se borne à exécuter un dessin du XVIIe siècle, comme cela se passe en ce moment à Sainte-Marie des Anges (on sait que la façade actuelle est un bouche-trou provisoire, un remplissage de fortune, mis là après l'écroulement de 1832). Les fresques dont me parlait Joergensen, récemment dégagées sous le badigeon de

Sainte-Claire (charmantes, du reste, surtout la délicieuse *Nativité* siennoise), on ne les retouche pas : on ne restaure rien, les choses sont laissées telles qu'on les a trouvées. Au contraire, on efface partout les traces du XIXe siècle. Aux rues qu'il avait débaptisées, on rend leurs vieux noms populaires : rue de la Perche, rue de la Belle-Fontaine. Il paraît que le maire, quand il se plonge dans le moyen âge, ne répond plus au téléphone ! Jusque dans le programme des fêtes, dans la suite de semaines saintes qui se dérouleront à la fin de septembre, même scrupule d'antiquité : tout sera conforme aux meilleurs textes, au *Speculum perfectionis*, s'il vous plaît ! On suivra à la lettre l'évangile franciscain selon saint François Pennacchi et saint Paul Sabatier. Quand je vous le disais, qu'ils sont à encadrer !

Ainsi la petite ville se prépare à honorer le plus illustre de ses fils. Mais que peut-elle toute seule ? Déjà toutes les villes d'Italie ont souscrit pour faire fondre une cloche qui portera sur ses flancs leurs noms et leurs blasons : la cloche des *Laudi !* Lorsqu'elle tintera du haut de la Tour du peuple, elle balancera sur les champs et fera monter vers le ciel, avec la prière des cloches saintes, les actions de grâces de la patrie. Je goûte moins le projet d'un phare sur le Subasio, assez haut pour que ses feux soient aperçus de Rome. Cet énorme bibelot ne me dit rien qui vaille et si c'est un symbole, tant pis ! on s'en passerait bien. Le gouvernement a fait mieux. Depuis un demi-siècle, en vertu de la loi de laïcisation, le *Sacro convento* d'Assise était confisqué par l'État, qui y avait installé un orphelinat pour fils d'instituteurs. C'était cette sublime politique, de nous autres trop bien connue, qui considère logiquement que les évêchés sont bons à n'importe quoi, excepté à loger des évêques, et que les séminaires ne sont utilisables qu'à la condition d'expulser les séminaristes. C'est ce qu'on appelait le règne de la raison. M. Mussolini rend aux fils de saint François le couvent de saint François. Geste qui ébauche un Concordat...

J'achève la matinée en gagnant, au-dessus d'Assise, le tertre de la Rocca. Je suis les étroites venelles, les sentiers de lézards qui escaladent ou dégringolent l'escarpement de la colline ; je longe des maisons décrépites, des façades conventuelles, des oratoires où, sous un auvent qui ressemble à un bât, une veilleuse brûle devant une vieille fresque ; on entend dans une

cour des bruits de la campagne, le marteau du tonnelier, l'enclume du forgeron, les bruits éternels du village qui animent la paix sans la troubler, y mettent de la vie et nulle inquiétude; il suinte du silence un murmure de psalmodie, ou bien les jeunes voix d'une école nasillent une page, qui est peut-être le *Cantique des créatures*. Des porches de palais vous jettent au passage une fraîcheur rustique, qui sent l'huile, le vin, la cave et l'écurie; une vieille qui a l'air de sortir d'un conte de fées entre à pas menus chez la voisine, se chauffant les mains sous sa mante à sa chaufferette, au petit pot de terre brune où elle emporte ses humbles Pénates, un peu de cendre, quelques braises de l'âtre; des boutiques, toutes pareilles à celles du xve siècle, étalent les produits de l'industrie locale, des toiles, des corbeilles, des cuivres, des faïences peintes, des pots dont la panse offre un proverbe, un précepte et vous conseille : « Bois-en peu ». Images d'une société très vieille, à peu près immuable, et qui est sans doute la même depuis le fond des temps, depuis l'âge lointain où les ancêtres du maire de 1926 dédiaient un autel aux Dioscures et célébraient ce don par un banquet.

J'arrive ainsi du côté de la porte Saint-Jacques, à ce coude de la colline d'où l'on aperçoit le profond ravin du Tescio, tout jaune et rageur aujourd'hui, jappant tout en bas comme un roquet contre un joujou de petit pont. Son grognement remplit la conque sonore de la vallée. Tout à coup, je m'arrête : une file de masures, à gauche, de ces vieilles maisons où l'on grimpe comme à un pigeonnier, par un escalier extérieur, et dont la porte est au premier étage. Là, sur un de ces seuils suspendus, assise dans la noire embrasure, une vieille bonne femme file. C'est elle, je la reconnais : elle était à cette même place le jour où je passai ici l'année dernière; la même potée d'enfants jouait à ses côtés. Elle n'a pas tourné la tête. J'admire ce qui ne se voit plus chez nous depuis tant d'années : la quenouille fichée sous l'aisselle de la vieille, la quenouillée de chanvre presque pareille à l'étoupe des cheveux gris, le mouvement du pouce qui vient toucher la lèvre à intervalles réguliers, humecte le fil et l'étire, et puis la rotation rapide du fuseau, gestes séculaires, aussi vieux qu'Ève, et dont bientôt personne ne se souviendra plus. Et peu à peu je me figure qu'à la place de cette aïeule, quand celle-ci était une petite fille, il y en avait une autre toute pareille, faisant déjà les mêmes gestes et

racontant les mêmes histoires, et d'autres encore avant celle-là, dans ce coin enchanté, presque depuis que le monde est monde. Et ces générations de fileuses, comme des déesses domestiques, filent, filent toujours la même destinée, les jours uniformes de la petite ville, cette longue histoire invariable où est venu un jour se mêler un fil d'or, la légende merveilleuse du petit saint d'Assise.

II. — L'OMBRIE EN PLEURS

Un jour, me conte M. Maurice Pernot, Mgr Duchesne monta d'Assise aux Carceri. L'illustre critique, dont je revois les pieds de paysan, faits pour marcher seulement sur les terrains solides, aimait fort saint François, mais goûtait peu les capucins. On pense quel feu roulant de *si*, de *mais*, de *non*, quand il fut dans cet ermitage, qui n'est qu'un nid de légendes ; toutes les dates étaient erronées, les tableaux apocryphes : rien ne tenait debout. Le pauvre moinillon qui faisait le cicerone n'en pouvait mais, et à chaque critique se bornait à répondre :

— *Sarà.* (C'est possible, puisque vous le dites. Monseigneur en sait plus que moi.)

— Mais enfin, s'écria le terrible historien, si tout est faux, que reste-t-il ?

Le moine fit un geste vague pour embrasser le paysage et dit doucement :

— *C'è l'aria!*

L'aria! L'atmosphère, l'impalpable... Que faisons-nous ici, nous tous qui y venons sur les pas de saint François, si ce n'est chercher ce qui flotte encore de son esprit, ce qui s'attache de sa personne aux endroits où il a vécu ? Ce qui m'attire une fois de plus dans ce pays, n'est-ce pas cette idée, du moins cette illusion familière à l'amour, qu'il reste dans les choses, dans les objets matériels qui ont environné un être disparu, un je ne sais quoi de lui-même et comme une invisible et touchante présence ? N'est-ce pas l'espoir de voir ces objets s'animer et me dire des secrets qui ne sont pas ailleurs, la vague confiance en une sorte de magie qui ressuscite en nous, par le contact des choses, l'ombre des morts que nous aimons ? N'est-ce pas cette croyance enfin qu'il y a plus, comme dit le poète, sur la terre et aux cieux qu'il n'en tient dans les livres ? Pratique

naïve, sentimentale?... Mais la race des pèlerins est bien vieille; saint François en était, et il trouverait naturel que nous venions ici respirer l'air qu'il respira, l'air de sa tombe et de son berceau.

Seulement, l'*aria* est boudeuse, cette saison, en Italie. Il pleut, quel contre-temps! Et moi qui me figurais trouver le mois d'avril! On me l'avait bien dit, que c'était m'y prendre beaucoup trop tôt. Je feuilletais ce matin, à la bibliothèque de la *Chiesa Nuova*, un vieux guide du XVIIe siècle : *Collis Paradisi amœnitas*, disait, dans sa langue fleurie, ce dévot contemporain de notre Philothée. Eh bien! elle est jolie, la montagne du Paradis! Toujours *la nebbia*, *il buio*, la bise, la brume, la boue. Cela a commencé l'autre jour à Pérouse. De la terrasse fameuse, d'où le regard embrasse toute la plaine d'Ombrie, je cherchais le paysage qui me ravissait à vingt ans, ce lac, cet anneau de collines où, comme la perle d'une bague, j'aperçus pour la première fois, un soir d'été, la lueur d'Assise. J'aurais juré alors que cette terre charmante était d'une nature à part, un fragment de l'azur. Hélas! qu'est-elle devenue, l'Ombrie de mes souvenirs? Sous un ciel menaçant, je ne voyais plus qu'une étendue sombre bornée par des contours sévères. Tout était immobile sous une dalle de plomb. Une pesante nuée horizontale s'avançait du sud en glissant et décapitait au passage le dôme du Subasio. Le fond de la vallée, du côté de Spolète, était un cul-de-sac de fumées. A l'est, un désordre de montagnes fatiguait le regard par une confusion monotone. Bientôt, une taie blanchâtre, comme une feuille d'étain, apparut au milieu de ces lividités, et la pluie acheva de dérober la « mélancolique Étrurie ».

Cependant, sur la foi d'une journée plus clémente, je m'engage sur le chemin qui mène aux Carceri. C'est d'abord presque une route à peu près carrossable qui descend en douceur entre des haies et des prairies et se relève pour conduire à deux ou trois *casini*, ce type italien de maisons rurales, posées comme des dés sur un épaulement du terrain, gardées par quatre ou cinq cyprès; puis, ce n'est plus qu'un sentier de mules, une corniche pierreuse qui grimpe en pente assez rapide au flanc de la montagne. Bientôt, me voici à quelques centaines de pieds au-dessus d'Assise, que j'aperçois en me retournant, toute blanche sous sa Rocca, ayant plus que jamais son air de reli-

quaire. Devant moi, la masse sombre et chauve du Subasio. A droite, un espace sans forme, où se devine, jusqu'aux monts abolis de Deruta et de Todi, la nappe indécise des plaines.

Pour le moment, elle est tout à fait invisible, cette plaine. Un fleuve, une armée de brouillards remonte lentement la vallée et en remplit exactement les bords : j'assiste, de ma corniche, au défilé du nuage. Par instants, la masse incolore étire légèrement ses ouates, un souffle effiloque les brumes, et par cet interstice brille une seconde un coin de terre, un lambeau de prairie, un village, un coude de rivière, à une distance inappréciable et qui, dans cette perspective oblique, dans ce théâtre de vapeurs, prend un prix d'émail ou de bijou. Et puis, le rideau se referme, la *nebbia* se reforme, reprend son cours imperturbable de fleuve de brouillards. De nouveau le paysage se cache et se dissout : on n'a plus devant soi que de l'indistinct, du flottant, de l'eau, de la buée, de la nue en voyage.

Ce n'est décidément plus du tout l'Ombrie que je connaissais, ou que je m'imaginais connaître. C'est un climat de montagnes, avec les caprices, les humeurs, les rudesses des montagnes. Cela ressemble assez à notre Plateau central, à certains coins du Morvan ou de l'Auvergne. Eh bien! soit. Le vieux Rodin, qui était un peu le cousin du bon Dieu, ne voulait plus entendre parler de beau ou de mauvais temps : tous les temps lui paraissaient beaux ; il aimait la nature dans ses ombres comme dans ses lumières. Il avait peut-être raison, l'optimisme du grand vieillard. Le fait est que cette semaine de pluie, que j'accueillais comme une malchance, m'a plus instruit que dix voyages : je ne connaissais encore que l'Italie des dimanches ; il me semble à présent que je suis moins un invité, un hôte pour qui on a fait des frais : je suis reçu dans l'intimité.

Que de convention dans nos idées sur l'Italie! Joergensen m'en parlait tantôt, enveloppé de couvertures, près du chétif poêle à pétrole qu'il transporte frileusement, comme un trésor, de chambre en chambre.

— « Vous êtes dans le Midi, m'écrit-on, vous jouissez du soleil!... » Allons donc! La vérité, c'est qu'on y gèle, dans le Midi. Les gens ne savent pas se défendre de l'hiver ; ils n'en ont même pas l'idée. Personne ne résiste au froid comme ces Méridionaux. Regardez Amundsen, pour son expédition au Pôle, que fait-il? Il ne veut que des Italiens. Ces âpretés

d'Assise, un peintre de chez vous, un Alsacien, André Strauss, les a très bien saisies : sa femme n'y a pas tenu, ils sont repartis au bout d'un an.

Et, comme il me montre un album d'intérieurs danois, ces beaux poêles de faïence, ces palais de feu si cordiaux :

— Ah ! fermons, j'aurais le mal du pays.

Je ne vais pas me mêler, en quittant Joergensen, de faire un portrait de saint François. Qui suis-je ? Un passant, un curieux, à peine un pèlerin. Je ne prétends corriger personne, je retouche pour moi une image intérieure. Or, cette image, telle que je l'ai reçue des maîtres, Michelet, Chateaubriand, Renan, Anatole France, me semble édulcorée, d'un goût un peu « 1830 ». Il en va du Saint comme du paysage : si l'on en croyait les peintres ombriens, jamais d'hiver dans leur pays ; les années ne seraient que du bleu, une chaîne de mois de mai. Ainsi on nous a fait un saint François d'été, un peu comme Henri Heine, à cause de la fraîcheur des églises, appelle le catholicisme une religion d'été. On imagine Sylvestre Bonnard, le long des haies en fleurs, sous un ciel indulgent, causant avec l'abbé Le Monnier de son saint favori et lui prêtant, dans des discours diserts et chatoyants, sa gentillesse souriante, sa bonhomie subtile et la conciliante bienveillance de son socialisme épicurien.

Pourtant, que de fois la figure du maigre petit saint nous apparaît sur un fond d'hiver ! La neige, la pluie, le gel ne manquent guère dans sa légende : qui ne connaît la Famille de neige ? Une nuit le bienheureux, travaillé d'une grande tentation de la chair, descend au jardin blanc de neige, se dépouille et se met à façonner rapidement sept bonshommes, tout en se parlant à lui-même : « Cette grande-là, vois-tu, c'est ta femme ; et puis voici tes fils, et encore tes deux filles, et le valet et la servante. Et maintenant, il faut nourrir tout ce monde, là ! Allons, paresseux ! à l'ouvrage ! » Un des frères observait la scène au clair de lune. Scène charmante, mais quel froid ! Comme il devait trembler, le pauvre petit corps !

Un autre jour, les brigands le roulent dans la neige ; il se plonge dans l'eau glacée, oblige un de ses frères à faire tout nu, par le plus grand froid, plusieurs milles dans la neige. Même le chapitre de la joie parfaite, ces Béatitudes franciscaines, sont loin d'être une leçon de fine volupté, un chant d'Horace ou de La Fontaine : cela se passe un jour d'hiver, et de froid très cruel.

— Que de fois le pauvret, au milieu de ses courses, fut trempé jusqu'aux os et n'en dit pas moins patiemment et dévotement ses heures ! Pendant la guerre, une chose dont le soldat enrageait, c'était cette légende du poilu goguenard, bon vivant, ne *s'en faisant pas* sous la mitraille. Il exécrait ce « bourrage de crâne ». Certains couplets sur saint François font à celui-ci la même injure. On exagère sa douceur. Au besoin, il lançait la foudre. C'est dommage qu'on n'ait pas conservé ses sermons : il n'y ménageait rien. Mais nous savons les pénitences furieuses qu'il s'imposait, ce bourreau d'ascétisme, et ses austérités terribles, et sa soif de douleurs, et les exemples impitoyables dont il châtiait des fautes, même vénielles, de ses frères : témoin celui qui, ayant touché de l'argent par mégarde, fut condamné à le porter sur une ordure *avec les dents*, ou cet autre qu'il força à mâcher de la fiente pour ravaler une médisance. On nous montre souvent un saint de fantaisie, une espèce de doux bohême, escorté de sa petite cour d'insectes, de cigales, d'oiseaux, de bêtes charmées, menant le frère mourant de soif se désaltérer sous les vignes. Mirage du beau temps ! Le même homme, trouvant les frères de Bologne installés dans une maison, au mépris de la règle, les jette sans pitié à la rue, y compris les malades, ailleurs grimpe sur le toit et de ses mains met tout en pièces. Il avait de ces brusques orages, ses jours de tonnerre et d'éclairs.

Les Carceri, comme les Celle près de Cortone, comme tant d'autres ermitages épars dans l'Apennin, sont un petit couvent, une de ces retraites que François, toute sa vie, dans tous les lieux qu'il habita, eut soin de se ménager à une heure ou deux de la ville. Toute la montagne italienne, entre Rome et Florence, est étoilée de ses sanctuaires. Le nom de l'endroit veut dire cachot ; dans l'ancien langage, dit-on, le mot se prenait pour désert. Désert ou cachette, il n'en est pas de plus poétique : saint François avait le génie des beaux endroits. Il savait s'asseoir, comme dit Corot : soit par goût instinctif, soit peut-être tout simplement parce que les beaux endroits sont difficiles et volontiers solitaires.

Celui-ci n'est qu'un ravin, un couloir d'avalanches, un entonnoir presque vertical creusé dans un pli du Subasio : c'est le sachet de la Sulamite, une touffe de myrte entre les seins de la bien-aimée. En tout petit, cela rappelle Subiaco, mais le

caractère diffère : il est plus ouvert, plus agreste, beaucoup moins magnifique aussi, bien entendu, sans rien de l'impériale grandeur du monastère de Saint Benoît, de sa beauté d'Escorial tournant le dos au monde dans sa gorge du Teverone. Subiaco est aveugle, les Carceri ont de l'horizon, une échappée étroite, si l'on veut, mais divine : tout l'espace dans un seul regard, aperçu par une brèche, la fente d'une porte, au milieu d'un miracle, d'une fraîcheur, d'une cascade de verdures.

Paix délicieuse! Le temps se lève. Les yeuses égouttent de feuille en feuille la pluie de la journée. Voici le petit puits, la terrasse triangulaire, les couloirs, la chapelle où l'on tiendrait bien à six personnes, à condition de se serrer un peu, le chœur minuscule aux vieux lambris du temps de saint Bernardin, la vieille madone vermoulue qui servait à François, le petit pont que traverse la branche d'un acacia qui est, il va sans dire, l'arbre du sermon aux oiseaux. Tout cela d'une pauvreté exquise : le couvent n'a qu'un mur, l'autre est la roche nue ; la maison n'est qu'un paravent qui s'applique à la montagne, s'y colle comme un nid d'hirondelle. Et pourtant, c'est encore un luxe : du vivant de François, il n'y avait rien, rien absolument que le roc, le bois et les petites grottes qui servaient à l'ermite et à ses compagnons.

Mon guide me conduit à l'oratoire de saint François, à la tombe de la Sainte sans nom (oh! l'étrange roman de cette fille qui se retira sous la bure et ne révéla son sexe qu'au moment de mourir, et comme on aimerait en savoir davantage sur l'énigme de cette vie renouvelée des vieilles histoires, de l'antique roman de sainte Eugénie!). Mais le *frate* n'est guère curieux : il débite d'une voix égale son chapelet de légendes : la légende du torrent desséché à la prière du saint, et qui ne coule plus que les années de catastrophes, celle du *trou du diable*, par où le démon vaincu s'échappa en crevant la roche avec une fumée et un fracas épouvantables. Et il n'est plus question de la sainte inconnue.

Je quitte le couvent par la voûte de chênes-verts qui mène au petit porche et au sentier d'Assise. Une bande de citron pâle couronne les collines. Le jour s'éteint dans un ciel calme, mais encore trouble et inquiet. Le soir ressemble à un visage qui a pleuré et qui reste sur le bord des larmes. Où en étais-je tout à l'heure? Le bon moine m'a jeté un mot qui renoue ma rêverie.

Le Diable! Sans être Mgr Duchesne, je doute un peu, entre nous, de cette histoire du diable des Carceri, trop visiblement faite exprès pour rendre compte d'un fait physique, d'une curiosité naturelle qu'on ne s'expliquait pas. Mais saint François croyait au diable ; il n'aurait pas été de son temps sans cela. Et c'est ce qui occupe le reste de ma promenade, à cette heure entre chien et loup, où rôde la chauve-souris.

Sans doute, c'est un trait qui embarrasse les historiens. Ils le mettent sur le compte de la faiblesse humaine ; ils l'excusent, ils plaident les circonstances atténuantes, il est clair enfin qu'ils rougissent pour François de cette tache. Mais c'est qu'on ne peut faire semblant de l'ignorer. Tout le surnaturel se tient : on ne peut dire oui et non, admettre les choses à moitié. François n'en doutait pas. Il ne doutait pas plus de la réalité de l'esprit du Mal, que du mystère de l'Incarnation. C'étaient pour lui des faits, des certitudes égales, le fond de l'existence. Qui écrira les « diaboliques » de saint François ?

On ne voit pas pourquoi nous prenons sur nous de supprimer ce côté des choses : les vieux biographes en sont pleins. Tout le temps des histoires d'obsessions, d'exorcismes, des guérisons de possédés, des démons chassés d'une ville. Sans doute un grand nombre de ces faits démoniaques se rattachent pour nous à la pathologie, ou même à de simples visions de l'imagination. Cela n'eût guère gêné François : il avait un système très clair selon lequel les souffrances du corps, les maladies, les tentations, le découragement, le doute étaient des formes de l'épreuve, des outils dans la gamme de tortures dont Dieu permet aux mauvais anges de tourmenter les âmes. Il savait que, depuis le péché, la nature est livrée à l'archange déchu, et que toute puissance est donnée au Prince de ce monde pour détruire ou défigurer l'œuvre du Créateur. Il savait qu'il n'est point d'artifices, de prestiges, dont ne puisse se prévaloir le formidable ennemi pour nous perdre, jusqu'à feindre l'apparence des saints et jusqu'à revêtir, par une comédie sacrilège, la forme même du Crucifix. Il n'ignorait pas que l'antique Serpent trouve en nous ses complices et qu'il y a dans l'âme humaine un cloaque, des miasmes, des pans d'ombre où rampent des désirs inconnus à nous-mêmes. L'athlète du Christ est celui qui parmi tant de dangers demeure intrépide et gagne la couronne du salut. Bref, François regardait la vie comme un

immense Mystère, une bataille éternelle entre le Ciel et l'Enfer : lui-même y était engagé et c'est ce qui faisait de son existence un drame.

Comme au temps d'Hilarion, de Pacôme et des vieux lions de la solitude, sa vie n'est qu'un duel, un corps à corps avec Satan. Ce n'est pas pour rien que, dans vingt églises, on le représente en parallèle avec un saint Antoine. Toute une partie de sa légende est faite pour Callot. Ici, c'est une truie qui dévore un agneau nouveau-né, là, un rouge-gorge jaloux, meurtrier de son frère. Si l'Esprit immonde trouble ainsi des créatures sans raison, quels désordres ne causera-t-il pas dans la nature humaine, ce champ clos de la Rédemption? Convulsions, névroses, paralysies, attaques, tous ces détraquements étranges de notre machine, et les infirmités, aveugles, boiteux, bossus, estropiés de naissance, ces kyrielles de douleurs qui se traînent, sautillent, geignent et mendient d'une voix lamentable sur les routes et les places publiques des villages, autant de maléfices où l'on reconnaît la main du Tentateur : toujours il vient se mêler, pour la gâter ou la corrompre, à l'œuvre de l'amour. Ainsi François sentait partout la présence du Maudit, et son cœur se serrait au spectacle de la triste humanité, en proie à la Puissance des ténèbres.

Lui-même n'y échappait pas. L'Ennemi le harcelait. Tantôt des nuées de rats lui trottent sur le corps, tantôt le diable se loge sournoisement dans l'oreiller, vous le change en aiguilles. Une nuit, dans la campagne de Rome, une légion de démons assiège un vieux sépulcre où il gîtait, se démène sur le toit, y fait un train d'enfer. Le saint sort de ces affres moulu, roué de coups, tremblant comme la feuille. Mais là où l'Adversaire est le plus redoutable, c'est quand il se déguise et qu'il emprunte des formes cauteleuses et bienveillantes : « François, François! lui souffle une voix de la nuit, prends pitié de toi-même! Ne sais-tu pas que c'est péché de te consumer ainsi? Relâche ces austérités qui abrègent tes jours : si tu te tues, ne vois-tu pas que tu te damnes? Dieu pardonne tout, hormis le crime du suicide. » Ainsi parle le diable, mais il y perd sa peine: François évente ses pièges, comme il triomphe de ses assauts.

Aux stratagèmes du Malin il savait opposer de subtiles manœuvres. S'il exorcise une possédée, il poste des frères en

prières aux quatre angles de la pièce : il empêchait ainsi le démon de se retrancher dans un coin, selon sa tactique favorite, et le forçait à prendre la porte ou la fenêtre. Mais la meilleure méthode est souvent de payer d'audace : pour étonner l'ennemi, rien ne vaut l'offensive. Frère Ange de Tancrède se trouva bien de cet avis. Lui qui avait grand peur la nuit, le Père Séraphique lui conseilla de n'en rien montrer, et de provoquer au contraire l'adversaire au combat : « Venez-y, troupes infernales! » Quand il le vit si résolu, le diable se le tint pour dit. Un jour même et ce sont les *Fioretti* qui le disent, il arriva à François d'enseigner à frère Rufin, pour terrasser le démon, un exorcisme puissant : « *Apri la bocca che vi gettero entro lo sterco.* » Ma foi! C'est le mot de Cambronne : à la guerre comme à la guerre! Je vous dis que François n'a rien d'un saint à l'eau de roses : pas du tout un abbé de *Vert Vert!...* Le diable conçut un grand dépit de cette fière parole. Il s'enfuit en menant telle tempête et tel tohubohu que pendant un quart d'heure on entendit sur le Subasio la dégringolade des pierres; tous ces cailloux roulant et s'entrechoquant dans leur chute jetaient des étincelles, la montagne paraissait en feu. On montre encore près d'ici la vaste ruine de l'avalanche.

Il est bien difficile de dire quelle est, dans ces affaires, la part de l'hallucination. Mais on aurait tort d'en sourire : ces angoisses, ces fièvres, ces sueurs, ces détresses de François, ces enfants des ténèbres, ces cauchemars, ces *phantasmata diaboli*, c'étaient bien des réalités. Nous n'avons pas le droit d'en douter plus que lui. Quand ce ne seraient que des illusions, les faits restent les mêmes : la vie est un tissu de rêves. Il n'y a pas de raison pour retrancher du portrait de François une part si grande de son âme, le côté d'ombre et les songes du milieu de ses nuits. Tous nous portons au fond de nous-mêmes les monstres, les terreurs de l'homme primitif. Plus on contemple cette terre d'Ombrie, plus on est frappé de son caractère profond d'antiquité. On y marche sur des sépulcres. Partout, sur les tombeaux, se montre une sombre Gorgone, un étonnant génie funèbre. Suis-je dupe à mon tour d'une illusion pluvieuse, de quelques jours de ciel chagrin, d'un nuage qui obnubile les choses et jette sur ces campagnes une expression soucieuse? Le paysage semble drapé comme une autre Bretagne dans cette ombre sacrée. Je revois sur les sarcophages de terrifiantes

Érinnyes, de sadiques sacrifices humains, les vieux rêves sinistres du fond de l'Orient, le vol nocturne des anges noirs. Quoi d'étonnant que ces spectres, ces revenants du plus lointain passé troublent longtemps après les âmes, y jettent leur horreur infernale? Nous ne voyons plus chez François que l'aube ravissante et l'âme de lumière. Mais il y a encore chez lui de la pénombre et du clair obscur.

III. — SAINT-DAMIEN

Ce matin, le soleil brille dans un ciel de majolique, à carreaux bleus et blancs de faïence lavée ; un nuage, comme une loque d'argent, essuie le front du Subasio. Irai-je une fois de plus m'envoûter dans la basilique, tenter après tant d'autres d'arracher les secrets de ses murailles et de ses fresques, vérifier les dires de Kleinschmidt et de Supino? Ces problèmes qui me passionnaient, aujourd'hui ne m'importent guère. Le corps du saint repose sous le triple édifice, mais il y reste si peu de lui! Au bas de la colline, je sais une chapelle en pleins champs, bien autrement touchante : c'est la plus pure des reliques d'Assise. Dans l'église de Saint-Damien, saint François a laissé son cœur.

Charme d'une route qui dévale sur une pente d'oliviers! Sur leur colonnade en quinconces, leurs vieux troncs tournoyants, le feuillage léger ruisselle en nappe transparente, en flot diaphane et frémissant : petite bacchanale, ronde des nymphes sur la prairie! Une rigole tinte sur les cailloux, dégorge doucement les eaux de l'orage de la veille : c'est le pipeau de l'églogue, le chant qui accompagne la danse sous l'olivier.

Suspendu à mi-côte, au bout d'un mur de *campo santo* d'où jaillissent des cyprès, le modeste parvis enchante : cet humble portique, ce toit de grange, ces formes tassées, ce site, cette manière de se blottir, de se raser dans le sillon, c'est une caille dans les chaumes : on croit voir l'oiseau se poser (1). De là le regard flotte, embrasse le paysage ; tout est si juste, si heureux, tout contente si bien le cœur qu'on fait grâce au bronze médiocre qui encombre ce lieu parfait. On lui sait presque gré d'être insignifiant. Michel-Ange, à sa place, semblerait indiscret. Que faire d'un chef-d'œuvre, où les choses sont le chef-d'œuvre?

(1) Cette image si juste est de M. Paul Sabatier.

Je lève le loquet, je descends par deux ou trois marches. Qu'il y fait sombre ! Quel caveau que la petite église ! Quelle nuit, comme on souffle une lampe, chasse soudain les choses du dehors et les pensées du jour ! Comme l'âme se calme ! Plus d'autre spectacle qu'elle-même : la vue, brusquement aveuglée, se tourne sur le dedans, sur le paysage intérieur. Hormis la veilleuse du sanctuaire et une autre lueur, un rayon qui entre derrière l'autel par une meurtrière semblable à une blessure, à un coup de lance dans le flanc, nulle lumière, rien pour distraire : rien que ces deux points fixes dans ces ombres compactes (et pourtant si légères !) amassées là depuis des siècles, les mêmes, semble-t-il, depuis le temps de saint François.

Trésor de souvenirs ! L'église de la vocation, celle où le Crucifix parla, celle que l'adolescent répara de ses mains, celle qu'il confia aux Pauvres Dames comme le plus précieux des biens, où il revint souvent malade demander à ses sœurs le soulagement de ses misères, où il composa moribond le plus beau des cantiques, où sa dépouille stigmatisée reçut les larmes des saintes et où sa mémoire survécut dans les âmes les plus pures. Toute l'histoire de Claire et de François, celle d'une des plus belles flammes qui aient embrasé des cœurs mortels, tient dans ce petit espace, un des plus nobles de la terre. Et, pour être complet et n'oublier personne, qui sait quel n'y fut pas le rôle mystérieux du vénérable patron du lieu, ce bon médecin, saint Damien, qui refusait l'argent et guérissait par charité les hommes et les bêtes ?

Peu à peu, l'œil se fait à l'ombre. On distingue une sorte de tunnel, de construction irrégulière, une succession de voûtes emboîtées l'une dans l'autre, comme seraient les pièces d'une jumelle mal centrée. Le crucifix miraculeux, aujourd'hui à Sainte-Claire, est remplacé par une copie. Une suie de siècles et d'encens enduit les voûtes comme une cire. Une vierge archaïque d'un ton de rose morte se penche dans l'abside. Aux murs de la nef sourient de vagues figures de saintes. En vain le regard les interroge : « Saintes, que savez-vous ? ne cachez-vous pas sous vos robes les pierres mises là par saint François ? Lui avez-vous juré le secret ? » Mais deux ouvertures murées savent mieux nous raconter l'histoire. L'une, à droite (elle donnait sur la chambre du chapelain), est la fenêtre *del denaro*. C'est là que François jeta l'argent qu'il apportait au prêtre, le fatal et

bienheureux argent, cause de sa brouille et de sa rupture avec le siècle. Une fresque de 1310 représente la scène : François abîmé en prière devant le crucifix, puis la fureur du père menaçant de bâtonner ce vaurien de fils qui le volait pour donner aux églises. L'auteur est sans talent, mais les gestes ont du naturel; la colère du vieux est surtout bien rendue. Autour de la fenêtre, occasion de la querelle, cette enluminure populaire est sans prix. Je donnerais pour cette peinture mainte fresque célèbre de la basilique. Dans la seconde ouverture, sous la vierge rose, au fond de l'abside, était la grille par où les sœurs communiaient. C'est par là que, la grille arrachée, sainte Claire, le jour des funérailles, baisa les mains, le front glacés de son maître et de son ami. Entre ces deux fenêtres, celle de la bourse, celle des adieux, se déroule la vie de saint François d'Assise.

Giotto, quand il a peint cette scène, en fait une scène de place publique, un *vocero* de pleureuses qui se tordent les bras, se donnent en spectacle. Saint-Damien devient une église de marbre, un décor des Cosmates. Combien on préfère cette douleur intime, ces nonnes invisibles, cette main de cadavre qui passe par un guichet, ces ombres, ces sanglots étouffés, avec, pour éclairage, ce jour blessé qui entre au cœur comme la lance du saint Graal!

Beauté de Saint-Damien, pureté qui dégoûte de l'art! Le chœur, le réfectoire aux vieilles tables noires, les escaliers usés par tant de pieds délicats, tant de pas de colombes, le dortoir où Claire apparut, le Saint-Sacrement à la main, à la fenêtre du parvis, comme un ange sur le rempart, pour repousser les Sarrazins, tout respire la parfaite noblesse, le rien de trop, la décence et le dépouillement suprêmes, le style de la pauvreté. Eau pure, festin des vierges, qui donne la nausée du reste! Quelle absence de vulgarité! Au dortoir, une croix de bois marque la place de Claire : là elle dormait parmi ses sœurs, et là s'endormit pour le ciel. D'humbles vases sur le carreau dessinent une seconde croix de fleurs : image d'une pudeur auguste, qui passe toute statue! Idéale figure, et qui dit toute la femme : amour, sacrifice et parfum.

Dans un coin de la sacristie, une porte basse, murée aussi (c'est décidément le pays), conserve dans son enfoncement, comme au fond d'une guérite, une fresque de saint François. La légende veut que cette niche ait servi de cachette au jeune homme

lorsqu'il fuyait la colère paternelle; on a même ajouté (pendant qu'on y était!) que sur le point d'être pris, le mur s'ouvrit de lui-même pour recevoir le fugitif. On sent que les miracles ne coûtent rien ici. Le fait est qu'une tradition, attestée au XVIIe siècle, assure que sainte Claire fit peindre dans cette logette le portrait de François, de grandeur naturelle. L'imagination a fait le reste.

Le portrait original a disparu. Celui que nous voyons représente un jouvenceau du XVe siècle, habillé comme un personnage de Benozzo ou de Bonfigli, avec les chausses, la jupe, le justaucorps, la toque de la Renaissance. Suivant l'habitude de son siècle, l'artiste chargé de repeindre la fresque s'est gardé de faire un effort pour reconstituer le costume, la robe flottante du *dugento*. Il a peint un mondain de son temps, voilà tout.

Mais, s'il est vrai que la dimension du portrait est exacte, que ce soit ici la vraie mesure de saint François, qu'il tenait donc peu de place sur la terre! Nous avons beau savoir qu'il était tout petit, — *corpusculum*, disent les biographes, — on est surpris pourtant d'une taille si exiguë. Un enfant de quinze ans est souvent plus développé. Que cette forme menue était chose légère! une flamme, un paquet de nerfs, mais de grâce surnaturelle! A voir les étranges cachettes, les trous de souris où il se nichait, les réduits qu'il s'est faits dans tous ses ermitages, les pertuis où il se coulait, il faut bien croire que sur ce point le portrait exagère à peine. Maint autre trait que je dirai, des objets qui lui ont servi, la chapelle de voyage que l'on conserve à Greccio, véritable joujou qui rappelle les « mois de Marie » de notre enfance, confirment cette impression. D'avoir eu si peu de matière, d'être Ariel, est-ce reproche? Jeanne d'Arc aussi jamais ne fut tout à fait femme. Peut-être certains élans, certains héroïsmes ne sont-ils possibles qu'aux êtres qui ne mûrissent pas, jamais ne sortent de l'enfance.

A défaut de ce portrait qui, hormis sur un point, n'est pas un document, avons-nous quelque moyen de nous représenter saint François, quelque indice sur sa personne? Problème fort compliqué que celui de l'iconographie franciscaine. Des deux ou trois portraits qui ont des chances de remonter au temps de saint François, celui de Subiaco répond presque à la mesure donnée à Saint-Damien. François n'y porte ni les stigmates ni le nimbe et est appelé simplement : « Frère François ». La fresque

est de 1224, selon les uns, de 1228 selon les autres. Je laisse aux savants d'en décider. A Pescia, près de Lucques, se trouve un portrait de 1235. Un troisième est celui de l'église inférieure d'Assise. On l'a cru longtemps de Cimabue, et de la fin du siècle. Un jeune savant, M. Cornelio Sagui, et le R. P. Fosco, semblent avoir démontré qu'il est l'œuvre de Giunta de Pise, et qu'il serait de 1236; on aurait ici le portrait officiel du saint, exécuté sur son tombeau, peut-être d'après des documents, du moins d'après des souvenirs qui devaient être encore vivants, au milieu de sa famille, dix ans à peine après sa mort.

Le morceau est célèbre. L'auteur a fait effort pour serrer la physionomie : cette petite mine fiévreuse, ce chiffon de visage, noiraud, irrégulier, cette tête ronde, cet aspect malingre, souffreteux frappent vivement. Ces données par malheur ne correspondent guère à celles de la figure charmante de Subiaco : celle-ci est plus ouverte, plus gaie, blonde, ingénue, beaucoup plus fine surtout, plus aristocratique. Laquelle croire? Hélas! aucune, et pour une bonne raison : c'est que personne, à cette date, n'avait la notion de ce qu'est un portrait. Des siècles, des pays entiers, la Grèce du ve siècle, l'Inde bouddhique, la France romane, l'ignorent. L'idée même de l'individu, les problèmes d'analyse et de construction, le caractère et le rapport des traits, la notion de l'organisme et de l'unité physiologique sont des choses dont le monde ne se serait jamais douté sans l'exemple de quelques bustes romains, et sans deux ou trois douzaines de médailles de Pisanello. Le portrait est peut-être la plus belle invention de la Renaissance, mais il n'existait pas au temps de saint François. Le livre n'y réussit pas mieux que le tableau. Il suffit de lire le signalement de Celano, cette suite de traits décousus, sans ordre et d'où ne résulte aucun ensemble. La meilleure image, à mon gré, est encore celle de Subiaco, qui donne au moins une impression de la séduction du modèle et un tendre reflet de sa grâce.

Il faut s'y résigner : les traits mortels de François nous échappent. Ce n'est pour nous qu'une âme, un esprit. C'est perdre peu de chose, ce rien de chair, ce semblant de corps qui lui pesait si lourd et qu'il traitait si durement. Ne regrettons pas cette poussière. Ce n'était guère qu'un souffle, mais ce souffle subsiste : son intraitable volonté, son bouleversant génie. L'essentiel en demeure ici, dans un endroit surtout : c'est ce petit

jardin étroit comme une cellule où, invisible entre des murs, derrière l'abside de l'église, Claire le soir arrosait ses fleurs en regardant la Portioncule. Le plus virginal des romans tint là dans des regards qui ne pouvaient se voir, dans les ardeurs qui s'élevaient des deux petites chapelles, colonnes de prières qui ne se rejoignaient qu'au ciel. Là François mourant, presque aveugle, crucifié de souffrances, sur cette terrasse juste assez grande pour sa couchette, exhala le plus beau psaume de la poésie chrétienne, le *Cantique des créatures*; tel il vit tout entier pour nous après sept siècles : une musique, un cri, un chant qui ne périra plus.

IV. — PROMENADE DANS ASSISE

De fort grands saints n'ont presque pas de patrie sur la terre. Ils vivent et meurent loin de leur berceau. François demeure attaché à son petit pays. Sans doute nul n'a plus voyagé que cet éternel vagabond. Il se disait, lui aussi, un passant et un exilé. Il va sans dire qu'il n'avait pas plus que personne en son temps l'idée moderne de la nation. A Pérouse, on était déjà chez l'étranger. Mais une grande partie de sa vie s'est passée dans l'enceinte de son étroite patrie, dans un champ qu'on peut embrasser d'ici d'un seul regard. Dès qu'il sort de ce cercle, on ne le suit plus que vaguement. Il est presque un saint local. Il tenait par une fibre secrète à sa petite ville; il y est revenu après chacune de ses courses, et il est mort en la bénissant.

Si l'on en croyait le populaire et les marchands de cartes postales, toutes les pierres de l'endroit nous parleraient de *San Francesco*. Place Victor-Emmanuel, une charmante console de la fin du xve siècle passe pour une chaire d'où il prêchait aux gens d'Assise : elle n'a même pas pu servir à saint Bernardin. La petite chapelle de *San Francescuccio*, où l'on veut que l'enfant fût né dans une étable, est un boyau, un couloir du palais Bini, voûté au xve siècle, et qui n'a jamais fait partie de la *casa* Bernadone. Toute cette légende est encore inconnue à l'époque des *Fioretti*.

Dans l'ensemble, le caractère d'Assise est celui d'une ville du xive siècle. Celle qu'a connue saint François est encore beaucoup plus petite : c'était la vieille cité ombrienne et romaine, dont l'enceinte occupait le tiers de celle de la ville neuve. De ce que nous voyons aujourd'hui, qu'a-t-il vu? La

forteresse, qui domine Assise du trapèze de sa carcasse, est une construction d'Albornoz; il n'y reste pas une pierre du *burg* que François a contribué à emporter. La *Piazza*, dans sa forme, a dû rester intacte : mais ni le palais, ni la tour, ni la maison du Capitaine du Peuple, n'existaient de son vivant. Disparues, en revanche, la paroisse de Saint-Georges, où il avait appris à lire, et celle de Saint-Nicolas, où il consulta l'Évangile avec Bernard de Quintavalle (à peu près à l'endroit où se construit la nouvelle poste). Pour la maison natale du saint, elle a été abattue pieusement au XVIIe siècle et remplacée par une église aux frais du Roi Très-Catholique. C'est une petite église en croix grecque surmontée d'une coupole, avec une façade à pilastres classiques. On y voit des tableaux des martyrs du Maroc et de ceux du Japon. Un lambeau de mur et une vieille porte (celle par où la mère sortit, dit la légende, pour accoucher aux écuries) se conservent dans la sacristie; dans le pilier de gauche est une espèce de cachot où le vieux Bernadone aurait mis son fils aux arrêts. Une mauvaise statue de terre cuite peinte y représente le prisonnier. Cette manière d'honorer un saint, en détruisant sa maison natale, nous surprend : pourtant, n'est-ce pas là ce qu'on voit à Rome, à Sainte-Cécile, à Sainte-Praxède, à Sainte-Agnès? Un saint n'est pas une bête curieuse, comme un Gœthe à Francfort, un Jean-Jacques aux Charmettes, un objet pour touristes. Que faire de sa maison, sinon un lieu de prière? Pas de place ici pour les badauds. De la réalité deux indications, deux thèmes sont conservés : la naissance en tel lieu, et puis que ce foyer charnel était pour lui une prison. *Qui ne hait son père...* Genre de méditations sévère : il ne s'agit pas de vaines tendresses, *risu cognoscere matrem*, mais de savoir comment un mortel se rend digne du royaume des Cieux.

Les monuments de saint François ne courent pas les rues dans Assise. Il faut fureter pour les trouver : une inscription de 1216 à Sainte-Marie-Majeure, peut-être le premier texte authentique où l'on trouve son nom; une vieille porte basse, celle de l'*Archicciolo*, ouverte en 1199, *Lombardi Brunelli Tancredo consule*, en mémoire de l'assaut victorieux de la Rocca et de cette prise de la Bastille; çà et là quelques vieux murs, comme ceux qui subsistent de la maison de Claire ou de Bernard; quelques escaliers, quelques venelles, la façade désaffectée

de Sainte-Marie des Roses, enfin le portique de la Minerve : il faut beaucoup de bonne volonté pour se figurer d'après cela la ville de François Bernadone.

Reste la cathédrale. L'intérieur est baroque ; seuls, les fonts baptismaux, une cuve de pierre ronde, comme un puits dans une cage de fer, sont les fonts mêmes où furent portés, à quelques années d'intervalle, ces deux enfants prédestinés, saint François et sainte Claire. Mais la façade subsiste, au moins les deux premiers étages ; voilà enfin un morceau à se mettre sous la dent, une page de l'histoire de saint François.

Cette belle façade ample, plane, aux divisions nettes, avec ses trois portes espacées, était toute neuve de son temps : c'est sa contemporaine. On reconnaît facilement les modèles de ce genre de portails : ici, nous sommes en Provence. Sans doute, il y a des différences : la porte, au lieu de s'enfoncer en retrait dans la muraille, reste dans le plan, à fleur de tête ; elle s'encadre même d'un gros cordon saillant en guise de voussure. Comparée aux chefs-d'œuvre de Saint-Trophime et de Saint-Gilles, la sculpture du tympan est bien pauvre et barbare ; une Vierge maussade tend au *bambino* un pis sec, aigu comme un caillou : rude ébauche d'un thème si tendre! L'archivolte est couverte d' « histoires » que je ne puis déchiffrer. Depuis qu'on écrit sur Assise, comment aucun auteur n'a-t-il eu la curiosité de rechercher le sens de ces petites scènes ? Pourtant, une voussure historiée est chose rare en Italie. On distingue dans les rinceaux vingt figurines de combattants. Le long des colonnes, les griffons, les dragons, la faune de Moissac ; le fût repose sur des lions qui dévorent des hommes par la tête, dur motif qu'on retrouve dans toute l'Italie du XIIe siècle, de Bari à Ferrare. Tout cela, sous la pluie, prend un lustre de bronze. Mais impossible de méconnaître, sous les nuances de l'accent, les thèmes de notre Midi, d'Arles ou de Toulouse.

Il me semble que ces choses vaudraient la peine d'un regard : ce sont des documents. Mainte fable naît d'une image. A la façade d'Assise, je vois, à l'étage de la galerie, un motif singulier : deux louves. Entre les colonnettes, les deux fauves, comme derrière la grille du Capitole, semblent se jeter sur deux veaux, sculptés au centre de la galerie. Quel trait pour l'imagination ! Qui sait s'il n'y a pas eu quelque part à Gubbio un animal semblable? Qui sait si cela ne serait pas l'explication

de la légende (qu'on n'a pu justifier encore par aucun texte) et si l'origine lointaine, la richesse de ce symbole, sa signification, ce qu'il a de dessous et de retentissements ne dérivent pas sourdement d'une première Louve, du vieux bronze qu'on voyait à Rome, au temps de saint François, sur la place des exécutions, à la façade du Latran, de la vieille aïeule farouche qui semble le génie des antiques tribus italiotes ?

Revenons à Assise. Aux façades d'Italie, peu de grande statuaire ; pas un portail sculpté, pas de colonnades humaines comme à Chartres, à Étampes. En Italie, ce thème est remplacé par un autre, le thème de l'atlante (ancêtre des beaux Esclaves de Michel-Ange). Ce sont des figures décoratives, de belles attitudes qui se déploient pour soutenir un trône, une chaire, un candélabre, une corniche. A Assise et à Spolète, dont les façades sont jumelles, ces figures supportent la rose.

Voyez : c'est précisément l'attitude que Giotto prête à saint François pour épauler le Latran, dans le *Songe d'Innocent III*. Et le songe lui-même, s'il a quelque chose d'historique, ne sort-il pas de cette image?

Il faudrait faire le tour du « monde » de saint François, feuilleter son répertoire d'images : à Foligno, il voit le fabliau du renard et de la cigogne ; à Spolète, sur cette façade de Saint-Pierre, pareille à un diptyque d'ivoire, il voit la vocation de l'apôtre, la pêche miraculeuse, les fables de Renard, le lion et le bûcheron, la mort du juste et la mort du pécheur (comment ne pas songer ici au tableau saisissant que fait François de la mort de l'avare ?) ; et à Spolète encore, à Bevagna, à Todi, partout, l'infaillible saint Michel.

Répétez ce travail en suivant ses voyages, à Venise, à Ancône, à Ferrare, dans les villes d'Italie où nous savons qu'il a été, et où il reste de la sculpture ou des tableaux du XIIe siècle : vous obtiendrez un fonds, une poignée de faits qui vous renseigneraient sur sa formation. Mais ces indications suffisent : cette promenade dans Assise et ces coups de sonde aux environs nous enseignent le chemin de la France.

LOUIS GILLET.

(A suivre.)

LA CONVENTION D'ANGORA

ET LE

MANDAT FRANÇAIS EN SYRIE

(Janvier-Mars 1926)

Le jeudi 18 février 1926, à minuit et demi, dans la capitale d'Angora, M. Henry de Jouvenel, Haut-Commissaire de la République française en Syrie, et Tewfik Rouchdi bey, ministre des Affaires étrangères de la République turque, paraphaient de leur signature *ad referendum* la « Convention de bon voisinage » et ses cinq protocoles annexes, appelés à régir pour une durée de cinq années, renouvelable ultérieurement d'année en année par tacite reconduction, les rapports de la Syrie et de la Turquie.

A l'heure actuelle, cette Convention est la cheville ouvrière de notre mandat en Syrie : ils s'étayent, se pénètrent et s'expliquent réciproquement. L'étude de l'un est donc liée à celle de l'autre. Dans l'avenir, elle peut être appelée à jouer ce même rôle de soutien dans la politique de coopération européenne inaugurée par MM. Briand et Chamberlain pour parer à la menace asiatique, dont la révolution russe a été le germe, l'effervescence syrienne, le symptôme clinique et qui peut, en gagnant les Indes et l'Extrême-Asie, dresser demain contre une Europe divisée et exsangue toutes les forces unies d'un implacable Orient.

Il convient donc d'étudier ici : l'organisation actuelle de notre mandat en Syrie et ses rapports avec la Convention

d'Angora; la Convention elle-même; enfin, ses résultats immédiats et ses répercussions probables dans toute l'étendue du monde oriental.

I. — ORGANISATION ACTUELLE DU MANDAT FRANÇAIS EN SYRIE

Dans son article : *la Syrie et le Liban sous le Mandat français* (*mai 1923-novembre 1924*) (1), M. René V. Giscard, étudiant l'historique de la formation de l'État de Syrie, montrait par suite de quelles difficultés, de quelles aspirations opposées, de quels desiderata contradictoires, le système de Fédération des États de Syrie (Grand Liban excepté) décidé en juin 1922 et arrêté en juin 1923 avait dû être remplacé en 1924 par une nouvelle organisation politique.

A l'heure actuelle, la France mandataire de la Société des nations se trouve donc en Syrie devant un conglomérat de quatre États (2) :

L'État du Grand Liban;

L'État des Alaouites;

L'État de Syrie;

L'État du Djebel Druse.

Entre ces quatre États aucune union de fait autre que celle qui peut être créée par un voisinage géographique, aucune aspiration nationale commune, sinon un certain ferment d'agitation entretenu par de mystérieuses complicités venues de l'extérieur sous forme de propagande, de subsides matériels en armes et en argent. En revanche, dans cette même Syrie, trente religions différentes, allant de l'islamisme le plus farouche au catholicisme romain le plus fervent, un inextricable enchevêtrement de confessions, de sectes, de superstitions, voire de simple fétichisme, cachant sous un couvert de religiosité des rivalités de castes et des oppositions d'intérêts : une différence d'évolution dans le temps et dans l'espace faisant se coudoyer, comme des humains nés à dix siècles de distance, le *businessman* américanisé de Beyrouth et le chef féodal du

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1925.

(2) Récemment, une information officielle annonçait que le Sandjak d'Alexandrette avait adopté par 5 voix sur 6 une motion de son Conseil représentatif tendant à créer un État complètement indépendant, lequel prendrait le nom d'État d'Alexandrette.

Djebel. Ajoutez à ceci, pour rendre plus malaisé encore l'exercice du mandat confié à la France, dans un Orient cupide où la force a toujours été considérée comme l'argument décisif, la décadence de notre prestige militaire depuis l'écrasement de la colonne Michaud et celle de notre prestige politique et financier, devant les crises répétées de notre situation intérieure et l'écroulement progressif de la livre syrienne, satellite obligée du franc français.

Tous ces problèmes s'étaient posés à l'attention du Haut-Commissaire, avant qu'il ne mît le pied en Syrie. Des multiples entretiens qu'il avait eus à Paris, il avait su dégager déjà un plan d'ensemble que l'expérience sur place devait justifier.

Il ne pouvait s'agir ici, en effet, ni d'une politique colonisatrice qui eût outrepassé les limites de notre mission, ni d'une politique du « laisser faire » que les peuples soumis au Mandat eussent aussitôt accueillie comme une preuve de faiblesse et dont ils se fussent prévalus à notre détriment, encore moins d'une politique de parti rompant avec le prestige séculaire de la France catholique en pays chrétien, ou, inversement, d'anti-islamisme soulevant contre nous le fanatisme de populations aux trois quarts musulmanes. Enfin, aux termes mêmes d'un Mandat qui nous impose de donner à la Syrie, avant septembre 1926, un statut organique, n'étions-nous pas tenus (Art. 1er) de *favoriser les autonomies locales dans toute la mesure où les circonstances s'y prêteront*? Pour mettre de l'ordre dans la maison syrienne, il fallait donc adopter une politique à la fois assez souple pour concilier dans la mesure du possible ces aspirations contradictoires, assez énergique pour assurer le respect des libertés accordées et des engagements consentis.

Dans cette voie des réalisations, le Haut-Commissaire trouvait devant lui trois étapes à franchir.

Apaisement intérieur permettant au pays de procéder à des élections, en vue d'élaborer dans le calme indispensable les constitutions de chaque État;

Sécurité assurée aux frontières;

Élaboration d'un statut organique général et d'un traité d'arbitrage, consolidant les résultats acquis et garantissant le jeu normal des institutions.

Apaisement intérieur. — Dans un pays aussi nerveux que celui-ci, les premières mesures d'apaisement ne pouvaient

manquer d'opérer un revirement assez net en notre faveur. Encore ne faut-il pas s'en exagérer les effets et croire de façon trop simpliste, ainsi que l'eût aveuglément préconisé une politique d'amnistie intransigeante, qu'il suffisait de tendre la main, pour que, du jour au lendemain, tout rentrât dans l'ordre et dans la paix. D'autre part, il était nécessaire de marquer à nouveau aux communautés et aux populations chrétiennes, les égards dictés par une élémentaire courtoisie, d'opposer honneur à honneur à la fierté musulmane et de traiter de seigneur à seigneur avec les grands chefs féodaux du Djebel. Les déclarations de Beyrouth, les voyages du Haut-Commissaire dans l'État de Syrie, l'amnistie promise aux rebelles qui, dans un délai fixé, auraient fait leur soumission, ont contribué à cet apaisement des esprits et permis de procéder, dès le mois de janvier, aux élections dans des régions qui, jusqu'ici, s'étaient refusées au vote.

Ces élections fixées au 8 janvier pour le premier degré, au 22 pour le deuxième, dans l'État des Alaouites et les Sandjaks de l'État de Syrie où l'état de siège n'a pas été proclamé, ont, malgré une vive campagne menée par les membres du « Parti du peuple » qui préconisaient l'abstention des électeurs et des candidats, eu lieu aux jours indiqués, réunissant un nombre de votants égal à celui de 1923 et déterminant les élections de 31 députés pour 39 sièges à pourvoir.

Voici quel en a été le résultat :

1° Inscription des candidats. — État de Syrie : 102 candidats, dont 76 musulmans, se présentant pour 38 sièges. *État des Alaouites* : 37 candidats se présentant pour 15 sièges.

2° Élections au premier degré. — État de Syrie : 55 pour 100 des inscrits votent, proportion supérieure à celle de 1923. *État des Alaouites* : 77 pour 100 des inscrits votent contre 77 pour 100 en 1923.

3° Élections au deuxième degré. — État de Syrie : 89 pour 100 des membres des collèges électoraux constitués ont voté. *État des Alaouites* : 89 pour 100 des membres des collèges votent.

4° Sièges attribués. — État de Syrie : 31 sièges ont été attribués, plus un siège de nomade attribué déjà, sur 39 à pourvoir. *État des Alaouites* : 15 sièges ont été attribués sur 15 à pourvoir.

Ainsi ces élections peuvent être considérées comme un

témoignage de confiance donné à la puissance mandataire, par la masse populaire, qui, principalement dans les campagnes, s'est refusée à suivre les instructions des propriétaires féodaux affiliés aux partis politiques de Damas.

Aux Alaouites, le Conseil représentatif nouvellement élu, réuni le 3 février, a voté une motion affirmant sa fidélité envers la France et sa volonté de demeurer indépendant. Ce

ZONE DU MANDAT FRANÇAIS EN SYRIE

vote répondait à la campagne pour l'Unité syrienne, menée dans certains milieux sunnites, campagne qui tendait à demander le rattachement des Alaouites à Damas. A une majorité écrasante, électeurs et élus ont répondu en déclarant leur volonté de maintenir l'autonomie de l'État.

Ces chiffres, on le voit, ont leur éloquence. Ils témoignent de l'heureux résultat d'une politique d'apaisement intérieur. Désormais (le Grand Liban excepté, dans lequel le Conseil représentatif n'est pas arrivé à l'expiration de son mandat), la plus grande partie de la Syrie a procédé à ses élections et pré-

paré le terrain à l'élaboration de ses constitutions d'où sortira le statut organique général dont M. de Jouvenel rendra compte à la Société des nations conformément aux charges du Mandat, au mois de septembre de cette année. Si, ainsi que tout le laisse prévoir, les élections pour Damas se déroulent avec calme et que la soumission déjà en cours au Djebel Druse permette d'appeler également aux urnes les habitants de cette région, le pas décisif sera franchi. La France pourra alors laisser s'édifier le statut et lui donner cette base solide et cette garantie de durée, que, dans l'esprit du Haut-Commissaire, un système de traités réciproques d'État à État et des États avec la France doit définivement assurer.

Sécurité assurée aux frontières. — Pourtant, ces tentatives d'apaisement intérieur et les premiers résultats obtenus n'eussent été qu'un leurre, si la sécurité de la puissance mandataire et des troupes commises à l'accomplissement effectif du Mandat, n'avaient pas été également garanties par l'absence de toute tentative d'infiltration de bandes hostiles, tant à la frontière de Cilicie qu'au Sud dans les régions d'Arabie touchant à la Palestine et soumises au pouvoir d'Ibn Seoud. Du côté turc, se dessinait en effet une première menace à laquelle n'était pas étranger l'énervement causé en Turquie par le conflit anglo-turc à propos de Mossoul, la décision de la Société des nations et la croyance des gens d'Angora en une attaque combinée franco-anglaise au cas d'une guerre dont Mossoul serait l'enjeu. Depuis le mois de janvier, des rumeurs pessimistes circulaient à ce propos, naturellement propagées et amplifiées par tous ceux qui, ayant intérêt à pêcher en eau trouble, ne tendaient à rien moins qu'à transformer en réalité leurs désirs. Suivant ces on-dit, le printemps venu, une révolte générale éclaterait en Syrie, révolte qui grouperait contre notre corps expéditionnaire, Druses, Wahabites et Turcs. Or, le printemps, avec la fin des pluies, peut être pour nous le moment critique (époque d'actions combinées contre les Druses, les rebelles du Liban Sud, du Nebeck, de Homs et Damas, époque où commence également le mouvement annuel de transhumance des Bédouins).

Du côté Sud, seconde menace : des renseignements sûrs étaient parvenus au Haut-Commissariat, d'après lesquels les

Wahabites d'Ibn Seoud se seraient rassemblés, leurs troupes comprenant 10 000 hommes en armes, dont les intentions, pour le moins qu'on en pouvait dire, semblaient assez mystérieuses à notre égard. A cette double menace, le Haut-Commissaire opposa aussitôt une double parade diplomatique. Par l'intermédiaire d'un envoyé autorisé, le Cheik Ibrahim, il conclut avec Sa Hautesse Ibn Seoud, sultan du Nedj, roi du Hedjaz, une convention commerciale. Cette convention a trait au commerce des chevaux, chameaux, tapis, etc. Elle ratifie la convention du 22 septembre 1925 qui devient valable pour cinq ans, établit des accords relatifs au dépôt des armes, à la circulation des monnaies d'or, à la transhumance, aux pèlerinages; elle nous libère surtout des appréhensions que nous pouvaient inspirer, avant l'échange des signatures, les desseins ignorés du Sultan.

En même temps que cet accord s'élaborait entre le Hedjaz et Beyrouth, le Haut-Commissaire, désireux de sonder à leur tour les intentions de la Turquie, quittait dès le début de février la Résidence des Pins et, suivi des principaux collaborateurs de sa maison civile et militaire, entreprenait un voyage à Angora.

Venu auprès des Turcs avec tout d'abord le projet moins arrêté de conclure un traité que de connaître leurs intentions à l'égard de la Syrie, le Haut-Commissariat put constater les dispositions conciliantes dont faisaient preuve Rouchdi bey et son entourage. M. Albert Sarraut s'était employé d'ailleurs à préparer les voies d'un accord que nos intérêts communs et, quoi qu'en ait pu penser la presse anglaise dans sa surprise des premiers instants, les intérêts européens rendaient désirables et nécessaires dans le Proche-Orient. Toujours est-il que la simple conversation du début se transformait bientôt en une discussion diplomatique, d'où sortait, une semaine plus tard, cette convention d'amitié et de bon voisinage que M. de Jouvenel et Tewfik Rouchdi bey paraphaient *ad referendum* au nom de leurs gouvernements respectifs.

Nous étudierons plus loin cette convention dans sa lettre et ses conséquences, pour n'en retenir ici que l'appoint essentiel qu'elle apporte à notre sécurité militaire, le long de la frontière syro-turque, et à l'œuvre d'apaisement intérieur poursuivie par le Haut-Commissariat dans le pays soumis au mandat.

Le succès ou l'échec de la conversation d'Angora devait avoir de graves conséquences, non seulement pour l'existence de nos troupes, mais aussi pour celle du mandat lui-même et de l'œuvre française en Syrie et en Orient. Dans un pays où la sensibilité des gâchettes de fusil n'a d'égale que celle du tireur, une étincelle jaillie sur un point de la frontière peut être le prélude d'une conflagration générale. Il serait certes vain d'affirmer que la convention d'Angora demeurera une éternelle panacée sur cette terre syrienne qui, au cours des âges, connut encore plus de guerres qu'elle n'a vu jaillir de religions. Il n'en reste pas moins vrai que son salut actuel et celui de notre mandat étaient intimement liés à cet échange de signatures. A cet égard, l'adresse que le vilayet d'Alep envoyait au Haut-Commissaire, dès la conclusion de l'accord, est significative. Elle prouve combien ceux qui sont à même d'en apprécier l'importance, témoignent de leur satisfaction et jugent de sa portée.

« A l'occasion de la clôture de notre session, disait l'adresse, nous, représentants élus du vilayet d'Alep, réitérons à Votre Excellence l'expression de notre consciente et propre reconnaissance pour les efforts que vous déployez en vue du bien du pays. Nous vous remercions notamment pour l'accord que vous venez de passer avec la Turquie et qui est destiné à écarter tous les inconvénients qui se dressaient devant le développement de la prospérité du pays.

« Pour les députés,
« Le président : CHALEB. »

Élaboration d'un statut. — Le pays apaisé ou en voie d'apaisement, l'agitation calmée aux frontières, les élections terminées dans la plupart des districts (le sandjak de Damas est le seul dans l'État de Syrie où les élections n'ont pu encore avoir lieu), les Conseils représentatifs se sont mis à l'œuvre.

Dans l'État des Alaouites, le Conseil représentatif décide de confier à une commission le soin de rédiger un projet de constitution. Cette commission venant à examiner l'organisation de ses travaux, pensa très judicieusement qu'elle devait s'adjoindre des représentants des groupements professionnels ou de hautes personnalités qui pourraient donner de précieux

avis. Cette mesure, qui est de nature à étendre les consultations et à faire participer aux délibérations les groupements économiques ou libéraux qui représentent les intérêts de la nation, paraît devoir être très appréciée.

Conformément à cette proposition, la commission de la Constitution se composera de huit membres, cinq pris parmi les députés et trois parmi les représentants des professionnels : ceux-ci reçoivent voix délibérative. Au Grand-Liban, l'élaboration de la constitution se poursuit normalement. Les corps et groupements ont tous répondu au questionnaire qui leur était adressé par la commission du statut. Les directives que cette consultation a permis de relever, vont servir de cadre à la rédaction d'un avant-projet. Ce travail a été confié à deux membres de la commission qui ont reçu mission de l'effectuer d'après les principes suivants : gouvernement à forme républicaine ; chef d'État irresponsable ; ministres individuellement responsables pour les décisions prises par leurs départements respectifs, collectivement responsables pour les décisions arrêtées au Conseil des ministres ; le vote défavorable au ministère devant grouper les deux tiers des membres plus un ; Parlement composé de deux Chambres ; répartition des sièges par rite.

Dans une nouvelle réunion, la Commission du statut a examiné la constitution d'un Sénat qui comprendrait vingt-trois membres. Ce chiffre a été arrêté pour permettre la représentation de tous les rites et de tous les districts. Seize des membres seraient élus, les sept autres nommés. On voit, par ces deux exemples, le processus d'après lequel sera établi, grâce aux soins de la France mandataire, le statut organique de la Syrie. Quatre États formant une même patrie, dotés chacun d'une constitution établie par des Conseils représentatifs régulièrement élus par élection à deux degrés, le suffrage universel jouant sur l'élection au collège électoral qui élit à son tour les députés au Conseil représentatif.

Maintenant, pour étayer cette œuvre, lui donner son assise définitive et la garantir contre d'éventuelles dissensions internes, le Haut-Commissaire a jugé qu'une dernière pelletée de mortier était nécessaire ; après quoi, la France pourrait considérer sa mission comme accomplie et prouver une fois de plus à l'Europe qu'elle a bien mérité de sa confiance et des

avantages qu'elle est en droit de retirer d'une tâche menée au milieu d'intrigues innombrables et de difficultés sans précédent.

Dans son discours prononcé à Damas le 26 février, le Haut-Commissaire a résumé les principes de cette politique qui, une fois de plus, se réclame de l'arbitrage et de la foi des traités. « Je désire, déclarait-il, établir non pas une paix provisoire, mais une paix permanente appuyée sur un traité (traité de trente ans) par lequel les diverses régions de la Syrie et du Liban s'engagent les unes envers les autres et toutes envers la France à garantir en commun leurs frontières extérieures communes, à chercher en commun les solutions pacifiques aux différends qui les divisent, et si elles ne les trouvent pas, au lieu de faire appel à la force, à s'adresser en commun à l'arbitrage de la puissance mandataire.

« La France, de son côté, se portera caution envers tous les peuples que les engagements pris seront respectés : elle sera la conseillère technique qui guidera les États-Unis de la Syrie et du Liban dans la voie du progrès moderne et elle garantira contre toute entreprise leurs frontières extérieures et leur indépendance nationale.

« C'est de cette manière que je comprends l'exercice du mandat. »

II. — LA CONVENTION D'ANGORA

Envisagé au seul point de vue du mandat, l'accord avec les Turcs était une condition essentielle de cet apaisement nécessaire à l'exercice de notre mission en Syrie et à l'élaboration du statut organique réclamé par la Société des nations.

Voyons maintenant quelles raisons immédiates réclamaient la mise en œuvre de cette convention et essayons de dégager les avantages qu'elle comporte et les espérances qu'elle fait naître.

Le régime des rapports syro-turcs avant la convention du 18 février était celui qui découlait du traité de Lausanne et du premier accord d'Angora du 20 octobre 1921. A cet égard, il convient de remarquer que la nouvelle convention ne constitue pas un acte nouveau, qu'elle ne crée pas, ne fonde pas, qu'elle n'est qu'une mise au point des accords précédents et, pour

employer l'expression même de M. Albert Sarraut, l' « adaptation d'une création préexistante ».

Pourtant cet accord d'Angora de 1921, conclu dans des conditions précaires et nécessairement hâtives, s'était avéré défectueux. Instrument de paix, il portait en lui le principe de difficultés continuelles et le germe d'incessants conflits, si bien qu'on en était parvenu à une véritable tension des rapports turco-syriens, à des incidents que l'Ambassade de France devait quotidiennement apaiser. Mais ces réparations au traité, ces remises en état n'étaient, — il faut bien le reconnaître, — que des cautères sur une jambe de bois et, entre temps, la guerre sévissait de façon endémique à la frontière syrienne.

Toutes les conventions tendant à régler ces conflits (délimitation de frontières, régime ferroviaire, régime douanier), étaient du « travail dispersé ». Le plus souvent, celles que l'on parvenait laborieusement à mettre sur pied, n'étaient pas ratifiées par Angora, dans la conviction qu'avaient les Turcs que toute discussion en entraînerait fatalement une autre et que, de gré ou de force, le problème se poserait un jour en entier. Il fallait donc porter le débat sur l'ensemble et procéder à un règlement définitif. A une première démarche de M. Sarraut, Tewfik Rouchdi bey, pressenti en ce sens, répondait déjà dans une lettre du 11 novembre 1925 : « *J'accepte avec plaisir la proposition de Votre Excellence de conclure un accord de bon voisinage avec la Syrie de nature à prévenir efficacement les répétitions des incidents de frontières qui se sont produits dernièrement. Mon Gouvernement serait désireux que les conversations au sujet de cet accord ne portassent pas seulement sur les mesures à convenir afin d'éviter des incidents de frontières, mais s'étendissent également à la répression de la contrebande et à toutes les mesures ayant trait aux relations de bon voisinage.* »

Ainsi se marquait chez les Turcs un désir de traiter, en même temps que, sous la pression des événements, la nécessité en paraissait chaque jour chez nous plus urgente. La décision de la Société des nations au sujet de Mossoul et sa répercussion dans toute l'étendue du monde islamique, sembla aux yeux du Haut-Commissaire constituer le point culminant de cette tension et le décida à partir pour Angora. Une fois encore, il ne se rendait pas chez Mustafa Kémal en négociateur, mais en visiteur

intéressé. Avant que de s'asseoir à une table de conférence, le représentant de la France allait dire à Tewfik Rouchdi bey et à son Conseil : « Quels gens êtes-vous ? Amis ou ennemis ? Quels buts poursuivez-vous, la paix ou la guerre ? »

En fait, les Turcs ne le savaient pas eux-mêmes très exactement. Peuple encore incertain de ses destinées, cette Turquie de Mustafa Kemal semble un monstrueux enfant passant par toutes les réactions violentes des maladies du jeune âge. Hier encore, citadelle de l'islamisme, Belle au bois dormant de la diplomatie, elle s'est réveillée sous l'impulsion de son nouveau chef, avide de progrès, de modernisme et d'européanisation. Seulement, cette mise à la page a chez elle quelque chose de fiévreux, de saccadé, de trop hâtif. On y pend les gens pour une question de coiffure ; on y vote dans l'espace d'une matinée tout le code civil. Plus encore que les intentions pacifiques des maîtres d'Angora, le désir de rompre avec l'ancien *bazarlik* (cette nonchalance et cet esprit de marchandage du vieil Orient) a pesé sur leurs décisions. Ils ont voulu montrer à la Commission française qu'ils étaient, quoi qu'on en dise, des gens avec lesquels on pouvait négocier; ils ont fait preuve au cours de la discussion d'un esprit de précision et de méthode plus méritoire que spontané. Du moins, les résultats en ont-ils été heureux. Profitant de ces dispositions conciliantes, le Haut-Commissaire, venu tout d'abord en Turquie pour « causer simplement », reprenait le 19 février le chemin de Beyrouth ayant dans sa serviette un véritable traité.

Cette convention du 18 février 1926, à laquelle il faut adjoindre 5 protocoles annexes (élaborés chacun par une Commission technique franco-turque), s'intitule « Convention d'amitié et de bon voisinage » et comporte 16 articles.

De ces 16 articles, 4 présentent une importance particulière, attendu qu'ils définissent l'aspect politique de cette Convention et touchent aux problèmes capitaux. Ce sont : l'article 1er : amitié et neutralité ; l'article 2 : délimitation de la frontière ; l'article 11 : transports militaires ; l'article 14 : arbitrage.

Art. 1er. — Amitié et neutralité. — Ce premier article, qui donne le ton à toute la convention, a été très scrupuleusement pesé dans ses moindres termes. La Turquie, en prévision des difficultés de Mossoul, aurait voulu lui faire prendre un ton de

véritable traité d'alliance, comme elle l'avait fait dans sa convention du 17 décembre 1925 avec les Soviets, les co-contractants s'engageant à observer la neutralité dans le cas d'*opérations militaires* dirigées contre l'un d'eux. Le signataire français n'a pas voulu aller si à fond. Pour ne pas froisser des susceptibilités anglaises, et pour demeurer en tout état de cause dans l'esprit de la Société des nations, le Haut-Commissaire a fait substituer à ce terme d'*opérations militaires*, celui d'*agression* qui ainsi ne lie pas notre liberté au cas d'une action commune de la Société des nations contre la Turquie.

Plus loin, la rédaction de ce même article est encore capitale. Il stipule en effet que la République turque et les pays *détachés de l'Empire ottoman* et placés sous l'autorité de la République française, entretiendront en tout temps des relations d'amitié et de bon voisinage. Ces mots dépassent de beaucoup l'importance d'une simple clause de style. Ils sont la preuve manifeste que la République turque reconnaît officiellement notre Mandat, reconnaissance qui n'avait été prononcée ni par le traité de Lausanne, ni par l'accord d'Angora de 1921. De plus, c'est là encore une reconnaissance implicite par la Turquie de l'œuvre de la Société des nations, alors que cette même Turquie, sur les instances de la Russie soviétique, avait paru répugner jusqu'ici à entrer dans la Ligue et à en reconnaître les décisions.

Si intéressant que soit ce premier paragraphe de l'article 1er, il est loin encore d'offrir l'importance du paragraphe qui le suit et dont la rédaction suggère plusieurs remarques intéressantes.

Ce 2e paragraphe vise en effet le respect réciproque de la commune frontière syro-turque et enregistre l'engagement des deux parties d'observer réciproquement la neutralité en cas d'agression dirigée contre l'une ou l'autre. Si maintenant on rapproche cette disposition de celle de l'article 14, lequel défère au jugement d'un ou plusieurs arbitres tous les litiges susceptibles de s'élever entre les parties contractantes, on avouera que cette convention s'inspire absolument des principes de la Société des nations et du pacte de Locarno (respect du *statu quo* territorial, promesses de non-agression, neutralité et arbitrage). On peut en déduire facilement les avantages.

Du point de vue français : répudiation implicite de toute idée de revanche par la Turquie. Du point de vue anglais : si

la question de Mossoul devait amener une guerre anglo-turque et qu'il y ait agression, nous demeurerions en dehors du jeu et, par conséquent, le conflit se localiserait, ce qui est toujours une application des principes de Locarno. Et, d'ailleurs, vis à vis de l'Angleterre, n'est-ce pas une garantie que nous lui offrons et la preuve formelle que cet accord n'est pas dirigé contre elle, puisque d'ores et déjà nous nous retranchons dans la plus loyale neutralité. Du point de vue S. D. N. : nous demeurons fidèles aux engagements pris envers la Ligue. Notre neutralité, en cas d'agression, ne joue plus en cas d'*opérations militaires*, soit au cas d'une action militaire commune des co-contractants de la Ligue contre une Turquie sur pied d'hostilité déclarée ou faisant partie d'un bloc de puissances en état d'hostilité ouverte contre les puissances contractantes de la Société des nations.

* * *

Art. 2. — Délimitation de la frontière. — L'article 2 vise le réglement définitif de la frontière turco-syrienne. L'article ordonne l'abornement et en fixe la date ; le protocole adjoint en précise le tracé.

La discussion de cet article a constitué le point difficile du débat. A plusieurs reprises, les pourparlers ont failli dégénérer en rupture et ce n'est qu'au prix de concessions réciproques que l'on est parvenu à un accord.

On s'étonnera peut-être (et certaine presse mal renseignée et mal intentionnée n'a pas omis de le faire) que le Haut-Commissariat français ait cru devoir revenir sur cette question de frontière. Il faut reconnaître pourtant que la conclusion d'un accord était à ce prix et se rappeler surtout que les représentants actuels de la Puissance mandataire n'ont ici rien innové.

En effet, le tracé ancien de la frontière n'avait jamais été considéré comme intangible et, dans un accord survenu à Beyrouth en 1922 entre Mouheddine Pacha et le général Gouraud, ce dernier avait pris des engagements avec la Turquie, lui assurant des avantages territoriaux sur l'accord d'Angora en échange d'avantages économiques qu'elle nous consentait. C'est ainsi qu'en contre-partie d'un accord douanier et de quel-

ques légères rectifications stratégiques, le général Gouraud laissait aux Turcs :

1° La station de Payas;

2° Au sud de Khassa les villages de Seugud, Hadjilas, Igri, Boudja, Bey-Obassi et ses environs;

3° Dans la région de Killis à 10 kilomètres à l'est et au sud, la frontière devait suivre un tracé qui laissait aux Turcs le mont de Bayir et les vignes et vergers de Killis.

Le général Weygand avait eu connaissance de cet accord dont M. de Jessé-Curely avait d'ailleurs informé en son temps le gouvernement français, mais il n'avait pas poursuivi les pourparlers, estimant avec raison que ces avantages « éventuels » offerts à la Turquie demeuraient caducs, le gouvernement turc n'ayant pas ratifié la convention douanière favorable à la France, dont ils formaient la contre-partie.

Mais, entre temps, les événements avaient changé. La convention syro-turque approuvée par le gouvernement de Mustafa Kemal était déposée sur le bureau du Parlement. Notre nouveau Haut-Commissaire se trouvait ainsi devant une situation de fait toute différente et de plus moralement engagé vis à vis des Turcs qui, par la bouche de Mouheddine Pacha lui-même, nous rappelèrent aussitôt la promesse du général Gouraud. Faillir à cette promesse, c'était revenir sur la parole de la France. Pourtant, sans rien retirer de ce qu'avait offert son prédécesseur, le Haut-Commissaire pouvait obtenir d'une discussion serrée de nouveaux avantages. C'est ce à quoi il s'employa. Se réservant le droit de revoir très attentivement le tracé, surtout la partie comprise dans la région de Killis, il abandonna aux Turcs certaines agglomérations essentiellement turques pour leur retirer de nombreux villages peuplés d'éléments syriens qui, sans cette rétrocession, eussent bien été incorporés de force dans le giron de la Turquie et soumis aux pires représailles.

A l'heure actuelle, la frontière se dessine *grosso modo* sous la manière suivante, d'après une coupe pratique en trois secteurs.

1er Secteur : De la côte à Tchoban-bey.

La Turquie rectifie sa frontière primitive par l'apport qui lui est fait :

1° De la gare de Payas, plus une zone de quatre cents mètres au-dessous;

2° A l'ouest de Hassa, d'une zone de terrain de quelques kilomètres carrés avec le village de Seugud;

3° Dans la région de Killis, des villages ou hameaux de Zadelé, Kura-Kugu, Tibil, Lelil-Eyuk, Halim-Arfou, Saïvé, Hamilé.

La Syrie reçoit en revanche :

1° Le sommet du Mighere Tepessy et le village de Kuzel-Kaya;

2° Le chemin de Bey-Obassi et le village de Pendirek;

3° La localité de Tchoban-bey à 3 km. 500 au sud de la gare.

2e Secteur : De Tchoban-bey à Nissibine.

La frontière suit ici directement la voie ferrée dont la plate-forme reste sur le territoire turc, ainsi que toutes les installations « actuelles » servant à l'exploitation de la voie. Ici, à quelques minimes adaptations près, on est demeuré dans les formes du premier accord d'Angora.

3e Secteur : De Nissibine à Djeziret Ibn Omar.

C'est ici la région qui se termine par le fameux « bec de canard » que la proximité de Mossoul transforme en point critique. Aux termes du protocole I, la frontière, dans ce 3e secteur, suivra la vieille route entre Nissibine et Djeziret où elle rejoindra le Tigre. Son abornement se fera d'ailleurs ultérieurement, après qu'aura eu lieu l'abornement des deux premiers secteurs. Pour l'instant, la pointe extrême du bec continuera d'être considérée comme *no man's land* accessible également aux anciennes puissances intéressées et les discussions qui, en cours d'abornement, pourraient s'élever, seront, d'après les stipulations de l'article 14 de la Convention, soumises, en vue de leur règlement, à la décision d'un arbitre.

*
* *

Art. 11. — Transports militaires. — La question de la délimitation de frontière était une question ardue ; celle des transports militaires fut une question délicate. Là, encore, de part et d'autre, l'intransigeance eût conduit à la rupture des négociations et il a fallu appliquer surtout le principe que le temps est le grand pacificateur des conflits humains et que, suivant un aphorisme célèbre, « la vie des peuples est faite de quarts d'heure ». Dans cette question des transports militaires, le

quart d'heure, c'est Mossoul. Or il est permis d'espérer que Mossoul ne conduira pas inévitablement à une guerre anglo-turque. Deux solutions se présentaient donc au choix du négociateur français : ou prendre nettement position en déclarant inévitable par anticipation la guerre des pétroles, dût par cela échouer le projet de convention syro-turque, ou ne considérer cette question que comme une éventualité et se réserver de ne l'apprécier qu'en son temps.

C'est cette deuxième solution, plus conforme à tous les intérêts engagés et à l'esprit de paix des négociateurs, qui a prévalu.

Au terme du protocole, auquel il fait d'ailleurs simplement renvoi, l'article 11 décide que la question des transports militaires, en temps de guerre, sera réglée conformément aux stipulations de l'article 1er de la Convention (neutralité) et de l'article 14 (arbitrage pour tous les conflits entre la Turquie et nous, sauf en matière de souveraineté).

Pour apprécier les raisons qui ont dicté la décision du Haut-Commissariat et l'intérêt que présente pour nous cette solution, il faut se rappeler que la question des transports militaires dépasse encore le cadre d'une simple affaire syro-turque et dresse surtout l'une contre l'autre l'Angleterre et la Turquie.

L'accord d'Angora prévoit, en effet, l'utilisation commune de la ligne de Bagdad par la Syrie et la Turquie pour leurs transports militaires, mais, soit oubli des négociateurs, soit réflexe instinctif de leur pacifisme, Mouheddine Pacha et M. Franklin-Bouillon avaient omis de déclarer que cette jouissance s'appliquait au temps de guerre. Sur ces entrefaites, les nuages politiques s'étaient amoncelés au-dessus des puits de Mossoul. L'Angleterre avait donc insisté auprès de nous pour que fût insérée à une convention Weygand, réglant le régime technique des transports militaires, la réserve additionnelle : « Il va de soi que la présente convention ne porte pas atteinte aux obligations imposées par le pacte de la Société des nations et, en cas de guerre, par les règles de la neutralité. »

Cette réserve fut toujours repoussée par les Turcs, car, il faut le reconnaître, son acceptation eût équivalu pour eux à un véritable suicide. En ce qui nous concerne, elle présentait également un danger redoutable, car l'accord d'Angora stipu-

lant que la Turquie aura droit de faire ses transports en région syrienne (Meidam-Ekbès à Tchoban-Bey) et la Syrie en territoire turc (de Tchoban-bey à Nissibine), si nous nous avisions de barrer la route aux Turcs sur quelque cent kilomètres de voie ferrée, eux pouvaient nous rendre le même office sur une distance de 600 kilomètres. Lorsque Tewfik Rouchdi bey, reprenant la question, déclara avec son plus fin sourire diplomatique : « du moment que cela va de soi, il n'est point utile de le mentionner », il dissimula simplement sous cette charmante ironie, sa décision très nette de repousser une réserve dont le maintien par nous eût inévitablement conduit la conversation d'Angora à un éclatant et redoutable fiasco.

La solution d'attente adoptée pourra ainsi déplaire à certains. En fait, le jeu combiné des articles 1 et 14 lui enlève ce caractère apparent de précarité. D'ailleurs n'est-ce pas déjà un avantage appréciable que ce gain de temps, et vaut-il mieux en prévision d'un danger possible perdre tous les bénéfices d'une sécurité présente ou parer, ainsi qu'on l'a fait, au plus pressé et ne pas subordonner à l'éventualité d'un conflit, d'ailleurs hypothétique, dans lequel nous ne serions qu'indirectement intéressés, le règlement d'un accord qui touche pour nous à des questions essentielles?

*
* *

Art. 14. — Arbitrage. — Cet article, dont l'examen se relie intimement à celui de l'article premier, stipule la clause d'arbitrage s'étendant à tous les différends turco-syriens, à l'exception de ceux portant sur une question de souveraineté. Cette clause de style a ceci d'intéressant qu'elle sous-entend implicitement que les différends susceptibles de surgir entre la Syrie et la Turquie à propos de l'utilisation par l'état-major turc de la partie du chemin de fer Bagdad située en territoire syrien, sont de ceux qui relèvent de l'arbitrage. Il ne saurait en effet être question en pareille matière de souveraineté, tout au moins du côté turc.

Tels sont les quatre articles principaux de cette convention. Les autres articles ont également leur importance, mais une importance secondaire. Ils n'intéressent aucun organe vital :

ils visent plutôt des questions de détails et leur discussion et leur adoption n'ont donné lieu entre Turcs et Français à aucune de ces joutes passionnées que soulèvent, entre diplomates, ces questions d'où peut sortir la paix ou la guerre, une paix ou une guerre qui, dans les circonstances actuelles, ne joue pas simplement de peuple à peuple, mais de continent à continent, de monde à monde.

CONCLUSION

Nous avons tenté de fixer, au cours de cette étude, les principes essentiels de la politique française en Syrie de décembre 1925 à mars 1926. Nous avons vu dans quelle situation se présentait la Syrie au Haut-Commissaire lorsqu'il débarqua à Beyrouth et quelle œuvre d'apaisement et d'organisation il s'est efforcé d'y poursuivre au milieu des difficultés, des intrigues et de l'effervescence générale.

Cette œuvre est à l'heure actuelle en plein épanouissement. Sans doute faudra-t-il encore compter sur de nouvelles surprises. Ce n'est pas du jour au lendemain que la question syrienne sera résolue. Mais lorsqu'on voit les élections s'effectuer, les constitutions s'établir, qu'on constate des symptômes réitérés de lassitude engendrant progressivement l'esprit de soumission chez les rebelles, on peut, sans optimisme exagéré, bien augurer du succès final. Des événements heureux viennent d'ailleurs fortifier ces espérances. En même temps que nos troupes nettoyaient la région de Kattana, Damas, hier encore fermé et hostile, accueillait les 22-25 mars le Haut-Commissaire et sa suite sans qu'aucun incident s'élevât à leur passage, tant sur la route réputée la veille encore infranchissable que dans les souks où avait couvé la rébellion (1).

Cette pacification progressive, ce rétablissement du prestige français se fussent-ils produits sans la convention d'Angora? Peut-être. Il n'en reste pas moins que, dans ce cas, l'œuvre eût été plus longue, plus ardue, plus coûteuse. On pacifie les esprits par l'exemple qu'on leur donne et le respect de la force

(1) Il convient de signaler ici l'œuvre admirable effectuée à Damas par les autorités civiles et militaires françaises, sous la direction du général Andréa et de M. Pierre Alype, envoyé extraordinaire, dont les efforts combinés ont doté la ville d'un système complet de défense empêchant toute incursion des bandits.

qu'on leur inspire. A cet égard, la répercussion de l'accord a été profonde en Syrie et notre force militaire, opérant sur un champ plus restreint, en est sortie accrue.

Certes, ce sont là des avantages appréciables ; mais il faut encore voir plus loin. C'est ce que n'ont pas fait jusqu'ici le public français, toujours brouillé avec la géographie, et la presse anglaise, hostile par principe à tout règlement international que le *Foreign office* n'a pas dicté. Il suffit pourtant de jeter un coup d'œil sur une carte d'Asie pour se rendre compte que cette Syrie, où une politique égoïste et myope tente de nous susciter d'incessantes difficultés, est le point névralgique du corps oriental. Dans le mouvement latent de révolte générale asiatique, l'insurrection syrienne n'est qu'un moment et, comme nous le disions plus haut, un premier symptôme. La grande erreur initiale, l'erreur anglaise de 1917 commence à porter ses fruits. Le jour où à Pétrograd, la diplomatie de Sir Buchanan enregistra comme un succès son échec au tsarisme, elle joua sans s'en rendre compte le jeu du *Finis Britanniæ*. Il y a en effet dans ces instants d'histoire que nous vivons depuis la guerre, un enchaînement si logique de faits que l'on peut prévoir mathématiquement la catastrophe finale, si des éléments nouveaux ne viennent en contrarier les prévisions.

Cette sanglante parodie d'émancipation ouvrière, que fut en Russie le communisme, a cessé depuis longtemps de s'intéresser au prolétariat. Le communisme russe est mort avec Lénine, mais le bolchévisme lui a survécu. Or, le bolchévisme c'est l'Orient contre l'Europe. Il a une tête, — Moscou, poursuivant pour une même fin sa double politique en apparence contradictoire, merveilleusement coordonnée dans le fond : désagrégation de l'état social dans les pays d'Europe par sa propagande communiste et internationaliste, groupement des forces orientales par l'exaltation du nationalisme et de l'esprit d'indépendance ; — un corps, cet Orient aux multiples anneaux si étroitement unis, qu'une secousse en un point quelconque de la chaîne se communique à l'élément tout entier.

Résumons maintenant le bilan politique de l'après-révolution en Orient. Pas un endroit qui n'ait été plus ou moins touché : éveil du nationalisme égyptien, insurrection syrienne, révolution de Perse, troubles des Indes, guerre chinoise des généraux. A ces révoltes déclarées et à cette révolution latente,

quelles armes opposer, sinon la collaboration de toutes les forces également intéressées au maintien de l'ordre en Orient, et le règlement rapide des conflits partiels dans les diverses régions où s'exerce encore la tutelle européenne? Car les alliés ne doivent pas l'oublier, toute victoire ou toute défaite des Européens en Orient est une victoire ou une défaite européenne, une victoire ou une défaite des « Alliés ».

Or, dans cette lutte, et après l'échec de la politique anglo-arabe de Lawrence, un appoint nous était plus que tout autre utile, en même temps que s'imposait la nécessité de réparer l'impardonnable faute de nos diplomaties d'avant-guerre. Il fallait jouer la carte turque. C'est ce à quoi, dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre, s'est employé le négociateur d'Angora. La Turquie a besoin de nous, et son empressement à traiter en est la preuve manifeste. L'accord nouveau d'Angora fortifie son autorité gouvernementale, encore instable à l'intérieur, il relève son prestige de nation conciliante, et la replace, au moment où la Russie tente d'exercer sur elle un véritable chantage pour le monopole des pétroles, dans le concert des grandes puissances européennes.

Pour nous, son amitié est également précieuse. Une Turquie amie est la meilleure barrière que l'Occident puisse opposer à l'infiltration bolchéviste dans le monde oriental : ennemie, elle demeurerait au contraire le pont tout indiqué, par lequel Moscou irait porter la révolte jusqu'aux Indes, à travers cette terre syrienne, où l'Europe ne trouverait même plus, pour la défendre, une baïonnette française...

GEORGES IMANN.

L'ENLÈVEMENT
A LA BELLE ÉTOILE

HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN

DERNIÈRE PARTIE (1)

X

Cet arrêt fit grand bruit, tant dans cette capitale que dans les provinces où il était impatiemment attendu. Il semblait bien, après celui-là, que le comte et la comtesse de Saint-Géran eussent gagné, et que leurs ennemis fussent à terre, et ce fut l'avis de la grande majorité.

Mme de La Fayette, qui était alors à Vichy à prendre les eaux, s'inquiétait de l'issue du procès et demandait à M. Ménage de lui donner des nouvelles de l'arrêt dès qu'il serait rendu. « Je vous prie, lui écrivait cette dame, de me mander avec soin des nouvelles du procès de Mme de Saint-Géran; comme c'est ici le lieu de la scène, on s'intéresse au succès de la comédie (2). » Et Ménage ayant oublié de la satisfaire : « J'ai trouvé tout à fait plaisant en lisant votre lettre d'aujourd'hui, de ce qu'après m'avoir mandé fort soigneusement tous les ordinaires passés des nouvelles du procès de Mme de Saint-Géran et m'avoir dit, par votre lettre, que j'en saurais le succès au premier jour, et ce premier jour qui est aujourd'hui vous ne m'en parlez point du tout. Mme de Sévigné, qui de sa vie ne m'a mandé nouvelles, m'a mandé par hasard celles du jugement de ce procès-là, qui paraît autant qu'il se peut à l'avantage de Mme de Saint-Géran (3). »

(1) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, 15 juillet.

(2-3) Mme de La Fayette à Ménage 10 juillet-24 août 1657. Inédites. Communiquées par André Beaunier.

Comme tout le monde parlait de cette histoire, on ne manqua pas de raconter beaucoup de sottises; on disait : ou bien que la comtesse de Saint-Géran avait été malheureuse, ou encore qu'elle était folle; qu'elle avait retrouvé son fils chez le marquis de Saint-Maixant un jour qu'elle était allée le voir, et que Saint-Maixant, étant son héritier, n'avait pas voulu lui rendre l'enfant; et aussi que l'enfant, maintenant un jeune homme, n'était point très sot, car il disait qu'il « n'était pas le fils de la pauvreté, mais de la richesse qu'il trouvait tout entière dans la maison de M. de Saint-Géran (1). » On répétait partout que cet enfant était miraculeux, puisqu'il était né avec une croix de Saint-André marquée dans la main...

La Beaulieu, qui était poétesse, fut chansonnée à son tour et bafouée par ceux qui ne versèrent pas de larmes sur son sort, — il y en eut, — et qui ne s'affligèrent pas de voir que la justice arrachait son fils à une mère *légitime* !

On pense que M. de Saint-Géran eut les honneurs de « la Muze » lui aussi, et voici ce qu'elle chanta après l'arrêt de ce mois d'août 1657 :

Saint-Gérant, Seigneur de naissance,
Et fils d'un Maréchal de France,
Ayant obtenu l'autre jour,
Un notable arrêt de la Cour
A l'égard d'un sien fils unique,
Que par un artifice inique,
Et desseins finement ourdis,
On avait enlevé, jadis,
Est retourné dans sa Province,
Où l'on l'a reçeu comme un Prince,
Et Femme et Fils, pareillement.
A Moulins spécialement
Tous les Bourgeois d'icelle ville,
Au nombre de plus de deux mille,
Exaltaient hautement son nom.
On fit faire pouf au canon,
Mille feux en l'air s'allumèrent,
Les cloches des temples sonnèrent,
Instruments du culte Divin;
On défonça des muids de vin,

(1) *Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658*, publié par P. Faugère, 1862.

On fit pour lui dix mille brindes;
Et bref, d'icy jusques aux Indes,
De longtemps aucun Gouverneur
Ne reçeut chez luy tant d'honneur :
Mais ce qu'on trouve d'admirable
En cette histoire mémorable,
Au sus-dit Fils contesté
On void, par grande rareté,
Naturellement et sans charmes,
En sa main emprainte les Armes
De la Maizon dont il est nay,
Signal, sans doute, à luy donné,
Pour un évident témoignage
De son illustre et haut lignage,
Qu'on ne sçaurait luy disputer
Sans du droit beaucoup s'écarter.
Voilà ce que m'en dit en somme,
Jeudy dernier un Gentil-homme;
Auquel discours je vous promets
Que je n'ôte rien, n'y ne mets,
N'écrivans en vers autre choze,
Que ce que l'on m'a dit en Proze (1).

On se tromperait fort si l'on croyait cette affaire terminée et Bernard rendu à ses parents légitimes, même après le bienheureux arrêt dont il a été parlé; la Justice procède lentement et les hommes de loi qui sont accrochés à elle en tirent toute leur subsistance : que deviendraient-ils, s'ils en simplifiaient les travaux? Et où en seraient leurs affaires, si l'adversaire ne pouvait appeler d'un jugement, ordonner de nouvelles enquêtes suivies de confrontations, d'attestations et de réfutations?

La Cour avait déclaré qu'il y avait charge contre la Beaulieu suffisante pour être approfondie, ordonné récolement et aussi qu'il n'y avait pas lieu de la renvoyer absoute; d'autre part, qu'il n'était pas l'ordinaire « d'admettre les interventions des collatéraux dans les procès criminels » et que les dames de Ventadour et du Lude n'étaient pas recevables dans leur intervention; puisque M. le comte de Saint-Géran était vivant, que venaient donc en effet réclamer ces impertinentes héritières?

La Beaulieu, après cela, forma une requête contenant des

(1) *Muze historique* de Loret. Samedi 22 septembre 1657, V. II, p. 384.

faits justificatifs; il fut convenu que le tout serait communiqué à l'intimée pour y fournir des contredits et... l'on recommença l'audition des témoins, la lecture des dépositions précédentes à la Beaulieu, etc, etc...

Le 21 août 1658, M. du Tillet, conseiller du Roy, entendit donc une fois de plus toutes les personnes déjà confrontées avec Bernard de La Guiche Saint-Géran, il revit les nourrices de ce jeune homme, et la Pigoreau elle-même.

Bernard, le jour de la confrontation, décline ses prénoms et dit s'appeler « Henry », il croit que son surnom est de La Guiche, comme « ayant l'honneur d'être le fils du sieur de Saint-Géran »; ainsi qu'il est naturel, le pauvre enfant ne peut rien dire de plus, puisque « son état n'est pas terminé ».

Lorsque la Durand, femme de Gilles de la Tour, jardinier de M. le comte de Brienne, est introduite (elle est aussi du nombre des témoins qui ont déjà déposé), cette femme encore une fois pense bien reconnaître l'enfant de Torcy, mais elle demande la permission de « visiter la tête dudit Henry ». Si on voulait « le lui permettre, elle y pourrait reconnaître une marque un peu du côté droit, laquelle elle a vue du temps qu'il était enfant »; et ayant détourné les cheveux, en effet, « elle a reconnu une marque en forme d'une petite enfonçure, laquelle se sent en mettant le doigt dessus ».

Que l'on pense à la confusion de la fausse mère pendant ce temps, qui ne sait rien faire d'autre que réitérer ses protestations, « et accuser les plaignants d'avoir acheté tous les témoins ». Elle nie donc que l'enfant nourri à Torcy ait eu « les yeux bleus et le poil blond; au contraire, dit-elle, il avait le teint basané et les cheveux noirs; d'ailleurs, celui-là était le fils bâtard de Bernard de Mantes demeurant au coin de la rue Bourtibourg; c'est son père le maître à danser qui l'avait mené à Torcy, il l'a donné à élever ensuite à une dame Magdelaine tripière, « étalant au coin Saint-Paul ». La Durand, belle-sœur d'une des nourrices de Bernard de Saint-Géran, la femme Paillard, persiste dans ses premières déclarations, et cette Durand affirme encore que pendant que la femme Paillard était souffrante, elle a nourri elle aussi Bernard, l'a levé, couché, habillé d'une robe blanche pendant le temps de neuf mois, et que le dit enfant « a tété aussi la nourrice Séguin qui l'a achevé de nourrir ». Claude Loison croit aussi que le jeune homme

qu'elle voit est le même qui a été nourri à Torcy, il a comme lui les cheveux blonds et une petite marque à la tête. Quant à la femme Paillard, elle est morte, mais son fils a été appelé pour faire sa déclaration.

Robert Paillard a maintenant vingt-neuf ans, il demeure à Collegien, village près de Torcy, il se souvient que sa mère eut en effet un nourrisson blond qui avait une marque à la tête, et même sa mère disait que sur cette petite enfonçure, il ne pousserait jamais de cheveux.

Comme le témoin était âgé dans ce temps-là de treize ans, il peut bien avoir des souvenirs précis et il en a. Il déclare que sa tante Durand a nourri aussi l'enfant, et que la femme Séguin aussi l'a nourri; — et l'on se demande vraiment comment Bernard a été tant de nourrices différentes : les desséchait-il donc toutes les unes après les autres?

Ce qui a frappé le plus le témoin, c'est l'élégance du marmot « qui restait toujours fourni de beau linge, et vestu d'une robe blanche, une plume bleue, et un bonnet de satin bleu ».

Anthoine Normand mêmement se souvient de la robe blanche, et il y a du mérite car il ne se souvient pas de grand chose, pas même de son âge propre; il déclare seulement qu'il « est âgé d'environ trente ans »; il ne se souvient pas non plus de la couleur des yeux du nourrisson, « à cause de la longueur du temps ».

Jean Séguin, qui avait dix ans alors, Marie Chozet qui en avait treize, Marguerite Séguin, femme de Claude Bailly couvreur, qui en a soixante, ne reconnaissent pas le jeune homme avec autant de certitude; les premiers parce qu'ils étaient trop jeunes en ce temps-là, et la dernière parce qu'aujourd'hui il y a trop longtemps que les choses se sont passées; elle trouve que l'enfant a beaucoup changé depuis dix-sept ans, et on la croit sans peine. A mesure que ces témoins défilent, — la plupart ne savent point signer, — la Beaulieu, de plus en plus formelle, déclare que ce sont là « de faux témoins, et supposés, et gagnés par argent (1) ».

Enfin, il serait fastidieux de reprendre par le menu l'histoire de cette nouvelle procédure, et il faudrait être soi-même docte « chat-fourré » pour s'attacher à chaque phase renouvelée de ce

(1) Archives nationales, X2b 1250. Procédure Saint-Géran (21 août 1658).

procès fameux. Ce que l'on en peut dire est que les arrêts se succédèrent dans les dernières années, et tombèrent aussi dru sur les plaideurs que grêlons en mars. L'un d'eux décida que la Beaulieu serait confrontée à nouveau avec les témoins; et que la dite Beaulieu serait tenue dans les 24 heures « *de se mettre en état dans la Conciergerie du Palais, sinon qu'elle serait prise au corps* ». C'est alors que cette femme prit la fuite. On pouvait encore supposer après cela que Mme de Saint-Géran n'avait plus en face d'elle aucun adversaire : la Goliard morte, son fils ayant avoué le crime, la Beaulieu en fuite, que restait-il donc?

Il restait la « Justice », toujours ingénieuse à prolonger les débats, et à nourrir ses hommes de loi de papier timbré. Il restait aussi dans l'ombre, pour exciter la justice, les ennemis enragés de Saint-Géran.

La pire fut Mme de Ventadour; peut-être sans elle Mme du Lude eût-elle laissé les choses tomber d'elles-mêmes, mais Mme de Ventadour, infatigable, harcelait les uns, picotait les autres, tenait en haleine la Cour et la Ville. Ce fut une terrible ennemie, acharnée, vindicative, ingénieuse, aussi procédurière que n'importe quel porteur de toge.

Mme du Lude fut tout autrement, et elle avait fort à faire dans la vie entre ses deux passions : son mari et la chasse. C'était une femme dont Mme de Sévigné disait : « Elle ne veut de tabouret qu'à Bouillé » (1), entendant par là que Renée-Éléonore quittait ce château avec le plus grand déplaisir du monde, car elle y vivait plus selon ses goûts qu'à la cour.

Mme la comtesse du Lude était souvent vêtue en homme, et avait les allures fort viriles; cela étonna en son temps. Elle aimait les exercices violents; Tallemant l'appelait « une chasseuse à outrance », et il disait aussi que cette dame allait « au mail publiquement en justaucorps ». C'était peu dans les modes du jour.

Pour en revenir à Marie de Ventadour, il est certain que sans elle, Mme de Saint-Géran eût ignoré ses plus cruelles épreuves. Dans son malheur, la bonne et belle Marie de Bellefond lui resta; elle aida son amie de tout son pouvoir, et ses dépositions figurent à chaque pièce du procès; après son

(1) Lettres de Mme de Sévigné, t. III, p. 539. — Voyez note 25 de la lettre du 31 juillet 1675.

mariage, *Orondate*, qui était aux Princes, les suivit à Orléans comme maréchal de camp; il fut ensuite de tous les combats, sa réputation de bravoure ne serait pas à faire aujourd'hui. Les choses eussent été au mieux ensuite, puisqu'on signa la paix, si, après la paix, la querelle des ducs de Beaufort et de Nemours n'eût éclaté. On sait que Nemours exigea le duel, on sait que les deux adversaires ne furent pas seuls à tirer l'épée; Nemours malheureusement périt, et deux de ses seconds aussi, dont Héricourt, adversaire de Villars.

Après cela *Orondate* dut prendre le large (1) et la pauvre Marie s'en fut à Moulins près de Mme de Saint-Géran. Elle accoucha dans cette ville au mois de mai 1653 du futur maréchal de Villars, qui devait sauver la France à Denain.

Cependant la belle Marie de Bellefond adorait toujours son *Orondate*, elle en faisait son dieu. En vain, à la cour les amants se présentèrent-ils : ils en furent pour leurs révérences. Benserade fut très épris de cette dame et aussi le chevalier d'Olonne qui découvrit sa flamme pour Mme de Villars trois jours après la mort de sa dernière maîtresse Mme de Mercœur. Voici un sonnet que Benserade écrivit à ce sujet :

Quoi ! vous vous consolez après le coup de foudre,
Tombé sur un objet qui vous parut si beau !
Un véritable amant, bien loin de s'y résoudre,
Se serait enfermé dans le même tombeau !

Quoi, ce cœur si touché brûle d'un feu nouveau !
Quelle infidélité ! Qui peut vous en absoudre?
Venir tout fraîchement de pleurer comme un veau,
Puis faire le galant et mettre de la poudre !

Oh ! l'indigne faiblesse, et qu'il vous en cuira !
Vous manquez à l'amour, l'amour vous manquera,
Et déjà vous donnez où tout le monde échoue.

Je connois la beauté pour qui vous soupirez,
Je l'aime, et puisqu'il faut enfin que je l'avoue,
C'est qu'en vous consolant vous me désespérez.

(1) Voyez *Mémoires du cardinal de Retz*. *Mémoires de la cour d'Espagne*, déjà cité, *Introduction* de M. le marquis de Vogüé, etc.

XI

L'hiver de l'année 1658 fut grandement rigoureux, la neige fut continuelle et aussi la gelée, surtout durant les trois premiers mois de janvier, février et mars (1). Au mois de mars, la rivière Seine déborda, comme, hélas! cela était arrivé déjà deux fois depuis deux ans, et fit cinq millions de dégâts; elle envahit la rue Saint-Denis jusqu'à la hauteur de la pointe Sainte-Eustache, et recouvrit tout l'ancien bras de la Seine; trois arches du pont Marie s'écroulèrent avec les maisons qui y étaient accrochées, entraînant cinquante-cinq personnes, dont un notaire. La hauteur de la crue monta jusqu'à dix-sept pieds, — deux pieds de plus que l'année du déluge (1652); — les eaux couvrirent une grande partie de la capitale; l'on y vit circuler les habitants en bateau, et l'abbé Le Vieuville fut obligé de faire sa cuisine au premier étage (2). Peut-être fut-ce la rigueur de cette saison qui atteignit la santé de M. le comte de Saint-Géran à ce point qu'elle le rendit plus sensible qu'autrefois aux maladies de poitrine; il est certain qu'il les contracta très aisément par la suite après cet hiver-là.

On commença à la fin de l'année de parler d'un mariage du Roi avec S. A. R. la princesse Marguerite de Savoie, et Sa Majesté décida de venir à Lyon avec la Cour pour rencontrer la Princesse royale. Celle-ci quitta Turin le jour de la fête de la Toussaint en grande pompe, accompagnée de Mme Royale sa mère et de la princesse Louise sa sœur, du grand Chambellan de S. A. R., colonel général de son infanterie, du comte Philippe de Saint-Martin d'Aglié intendant des Finances, du marquis de Tana capitaine des Gardes, du comte de Polinguera premier écuyer de Mme Royale, du marquis de Carail grand veneur de S. A. R., de tous les chevaliers de l'Ordre, enfin d'un grand nombre de gentilshommes et d'officiers de la Maison de leurs A. A. R. R. tant en Savoie qu'en Piémont (3).

Pendant que le Roi de France s'arrêtait à Dijon, Mme Royale fit de même à Chambéry; mais la cour étant en deuil elle

(1) *Mémoires* du président Chorllon.

(2) *Journal d'un voyage à Paris.*

(3) Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la Maison de Savoie*, Turin, 1768; t. III, p. 158.

refusa les fêtes et les divertissements; les syndics de la ville se contentèrent donc d'aller au-devant du cortège à Saint-Jean de Maurienne, ils offrirent à la princesse sept beaux chevaux caparaçonnés, et les clefs de la ville (1).

A peine la Cour de Savoie fut-elle à Chambéry que le prix de la vie commença de monter, ce qui gêna fort les gentilshommes et les personnes de la suite, dont beaucoup étaient plus nobles que fortunées. Mme Royale s'émut de cela, et fit venir les syndics qui taxèrent les denrées. Ce fut donc grâce aux soins de leurs A. A. R. R. que le lard salé, le suif et la chandelle reprirent un cours raisonnable, que le prix d'une paire de poulets fut ramené à dix sols, et que les perches du lac du Bourget ne purent dépasser l'honnête somme de sept sols (2) pièce.

Le duc de Villeroy à la Verpillère vint faire sa révérence aux souverains, puis ce furent quantité de personnes de condition, dont les carrosses se pressaient sur la route en approchant de la ville de Lyon pour voir le cortège, et il est bien vrai que la vue en était magnifique, et les équipages de Mme Royale fort beaux. On n'apercevait sur les chemins que mulets habillés de velours noir et cramoisi brodé d'or et d'argent aux armes de la maison de Savoie. La litière de Mme Royale précédée de douze pages vêtus de noir du plus bel effet venait ensuite, entourée de quantité de beaux carrosses, de livrées, et de valets.

Le cardinal Mazarin fut au-devant des princesses à deux lieues de la ville, puis le duc d'Anjou, à la fin la Reine mère dans son carrosse où étaient aussi le Roi, Mlle de Montpensier, la maréchale de Villeroy, Mme de Noailles. Le Roi descendit du carrosse à l'approche du cortège de Savoie, et alla au-devant avec ses gardes : ce jour-là, il y en eut six compagnies, dont quatre de Français et deux de Suisses. Après les embrassements, Mme Royale monta dans le carrosse de la Reine avec la princesse Marguerite. Le Roi y fut aussi ; il s'assit en face de cette princesse à l'autre portière, et lui parla avec une grande animation... de ses gendarmes. Peut-être la princesse eût-elle préféré qu'il lui rendît des soins plus personnels, et lui fît quelques compli-

(1) Délibération des syndics de Chambéry, 1658 (Archives de la ville).

(2) Comptes des syndics de Chambéry, 1658 (Archives de la ville). La suite de la princesse dut lui savoir gré de ces mesures; la noblesse sarde, étant pauvre, aurait volontiers dit, comme quelques gentilshommes de ce pays au passage du Roi : « Sire, nous avons fait tout ce que nous devions, mais nous devons tout ce que nous avons fait. » (Chamfort.)

ments ; mais les grands ne peuvent se comporter comme les bourgeois et les manants, et la princesse devait se montrer bien honorée d'avoir été distinguée, même pour quelques jours, par un prince aussi magnifique. Cependant le Roi, qui avait trouvé tout d'abord à la princesse royale de beaux yeux, la négligea lorsqu'il apprit qu'il aurait peut-être l'Infante d'Espagne. La princesse Marguerite avait le teint « olivâtre », mais sa taille était belle, elle avait de la grâce, beaucoup de finesse, et dansait à ravir; ses yeux étaient fort beaux, ainsi que ses sourcils, mais le nez déparait tout. Son principal défaut était que « ses joues pendaient » : elle le tenait de Madame sa mère qui était une Bourbon (1), et c'est un défaut qu'on rencontre « chez les membres de cette famille, quand ils sont jeunes ».

A Lyon, les princesses furent logées à l'archevêché. Mme Royale avait envoyé ses lits, le Roi fit tendre l'appartement de tapisseries, le fit meubler magnifiquement et éclairer. Il y eut des fêtes pendant le séjour des rois. Monsieur donna un grand souper à toutes les filles de la Reine, et les dames de qualité qui se trouvaient à Lyon, la comtesse d'Alban, la marquise de Sourdis, Mme de Salezy y furent aussi ; le Roi vint impromptu avec sa suite et masqué. On dansa un petit ballet « assez joli » que Baptiste, le baladin du Roi, avait fait. Un autre soir, dans l'intimité, Monsieur soupa chez Mademoiselle ; ils allèrent ensuite avec Mme de Thianges et les filles de la Reine, danser chez Mme de Villeroy, mais ils se masquèrent, ne voulant pas être reconnus. Dans toutes les réunions, Mlle d'Orléans rencontrait le Duc de Savoie : elle le considérait avec quelque douceur, songeant qu'il ferait peut-être, après tout, pour elle un mari sortable ; à la vérité, il lui plaisait, elle le trouvait bien fait, « la taille déliée, la tête belle, le nez fort, le ris agréable, et la mine fière » (2).

Ce prince pourtant passait pour un débauché, mais il plut à la Reine-mère, car il avait de l'esprit et une conversation fort divertissante.

Lyon est une belle ville, la Cour s'y plut, et y séjourna plus longtemps qu'on ne l'eût espéré tout d'abord. C'est un pays où l'on voit peu de pauvres près des églises, car six hommes sont

(1) Chrétienne de France, fille de Henri IV, mariée le 10 février 1619 à Victor-Amédée, duc de Savoie ; elle mourut le 27 décembre 1663.

(2) Voyez les *Mémoires* de Mlle de Montpensier.

continuellement à leur recherche. Ces hommes conduisent un chariot sur lequel il y a une grande cage, des chevaux traînent le tout, les hommes saisissent les mendiants qu'ils rencontrent, les mettent dans la cage et de là au grand hôpital où on les fait travailler beaucoup et manger peu (1). Encore ne faut-il pas que les mendiants se fassent prendre plusieurs fois à ce jeu : si on les saisit trois fois mendiant, ils sont marqués et bannis; une quatrième, les voilà aux galères.

Si le Roi, pendant son séjour dans la ville de Lyon, ne put jouir, à cause de la saison froide, des beaux ombrages de Bellecour ni des sérénades et des concerts qui s'y donnent l'été (2), du moins Sa Majesté visita-t-elle la collection de M. Grollier de Servières qui est la plus étonnante du monde. Elle était alors placée dans une maison près du port du Temple; le Roi l'alla visiter deux fois et l'acquit ensuite par échange pour la placer dans son palais (3). Parmi les magnificences de toute sorte que l'on y pouvait admirer, on était stupéfait de remarquer les horloges qui fonctionnaient parfaitement par le moyen de l'eau; il y avait encore là bien d'autres merveilles, dont le collectionneur était aussi l'inventeur.

Pendant que la Cour dansait, Pimentel, l'envoyé d'Espagne, travaillait en dessous à faire rompre les négociations avec les Savoyards; il y réussit, mais le Roi, en quittant Lyon, remit à Mme Royale un écrit signé de sa main dans lequel il promettait à la Princesse de l'épouser au cas qu'il n'épousât point l'Infante (4). Mlle Marie Mancini qui accompagnait la Cour, aimant passionnément le roi et en étant aimée, approuva fort cette fin. Pour consoler la princesse de Savoie, M. le Cardinal lui fit présent de beaux pendants d'oreilles en émail noir couverts de petits diamants; il lui offrit encore nombre de parfums délicieux.

Le Roi et la Reine partirent le 18 janvier (5), ainsi que Monsieur et Mademoiselle, la duchesse de Villeroy, le marquis d'Arlincourt et toute la suite. Le Cardinal ne se mit en route que le lendemain, étant indisposé ; pour la compagnie des gardes, elle était déjà en marche.

Leurs Majestés quittèrent Lyon après avoir reçu les soumis-

(1) Locatelli, déjà cité. — (2) Voyez lettre de Coulanges à Mme de Sévigné, t. III, p. 160. — (3) Locatelli, p. 250. — (4) *Mémoires* de Mme de Motteville, t. IV, p. 140. — (5) *Gazette de France.*

sions de tous les corps, et les marques de respect et d'amour des habitants qui les accompagnèrent « bien loin hors de la ville ». Elles couchèrent le soir à Tarare. Cependant le Roi voulut passer par Moulins au retour pour faire plaisir à la Reine mère, et rendre visite au Gouverneur de la province. Celui-ci fut si grandement honoré de cette marque de bonté qu'il mit tout en œuvre, quoiqu'il fût déjà fort souffrant, pour recevoir son souverain de la façon la plus magnifique.

Le froid continuait d'être très vif; le Roi allait à cheval avec les dames, qui inventèrent, pour y parer, des justaucorps entièrement fourrés de peaux et des bonnets de velours noir (1). Comme ceux-ci étaient chargés de plumes, l'effet en parut charmant près du visage des dames que le froid colorait de vermillon. Mademoiselle ne fit pas le trajet à cheval à cause qu'elle craignait le froid sur les bronches qu'elle avait délicates; elle resta donc dans son carrosse. Hortense Mancini resta aussi dans le sien, car elle était frileuse, la petite Marie-Anne dans celui de la Reine (2). Le Roi sur la route était gai et échangeait des propos avec les dames. Mlle de Mancini, qui venait d'assister à la rupture des négociations de Savoie, ne pensait qu'à la joie qu'elle avait de retrouver le Roi si empressé auprès d'elle, de sorte que le trajet fut gai et ne sembla pas long.

On arriva à Moulins, le 19 janvier. Toute la haute société moulinoise et l'élite de la noblesse vint au-devant de Sa Majesté, M. de Saint-Géran, Gouverneur de la province, en tête (3). Il avait pu rassembler quatre mille hommes bien disciplinés qu'il fit ranger sur l'espace d'une lieue, à commencer par la place des Carmes. A la porte de la Ville, le Roi rencontra le maire qui le harangua; au château où il se rendit ensuite, Sa Majesté entendit encore d'autres discours.

Le premier soin de la Reine mère fut d'aller voir Mme de Montmorency, qui était religieuse dans le couvent des filles de Sainte Marie depuis son grand malheur. Comme Moulins avait été le lieu de son exil, elle y resta par la suite, et fit construire dans le couvent le plus beau tombeau de marbre du monde à la mémoire de son époux Henri de Montmorency,

(1) *Mémoires* de Mlle de Montpensier, t. III, p. 349 sq.
(2) Perey, *Roman d'un grand roi*, p. 126.
(3) Faure, *Histoire de Moulins*, t. II, p. 137.
(4) *Mémoires* de Mlle de Montpensier, t. III.

maréchal de France et gouverneur du Languedoc, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632, comme l'on sait.

La pauvre Mme de Montmorency ne se consola jamais de la perte d'un époux qu'elle avait aimé d'une façon inimaginable. On pourrait croire que cet amour après la mort s'affaiblit, et que cette dame n'éprouva pas en vérité une passion aussi forte qu'elle le proclama par la suite; on se tromperait alors, car Mme de Montmorency aima en vérité follement son époux. Après le supplice du dit, elle renonça aux biens qui lui venaient de ses parents, — c'était une des Ursins (1), — ne garda que le sien propre, et se retira dans le couvent de Sainte-Marie de la Visitation, que Mme de Chantal avait fondé à Moulins.

Le tombeau de M. de Montmorency s'élève juste dans la chapelle, il n'est séparé des yeux que par une grille, de sorte que la dame sa veuve le pouvait contempler à toute heure. Elle prit le voile ensuite, sous le nom de Marie-Henriette (2).

Ce tombeau, fait de marbre blanc et noir, s'élève jusqu'aux voûtes de la chapelle : il est couronné par les armes du duc que soutiennent deux génies ailés. En dessous, on voit un fronton de marbre noir massif. Au milieu, une urne funéraire, et deux enfants, anges ou amours, portant des guirlandes.

Sur le tombeau sont couchés le duc et la duchesse. Les traits du duc sont fort beaux et jeunes : il s'appuie sur son casque, sa main gauche tient la poignée de son épée; la duchesse joint les mains et pleure. Quatre grandes statues en marbre blanc, les unes debout, les autres assises, encadrent le monument. Ce sont la Force et la Charité, la Foi et la Noblesse. Celle de la Foi est la plus belle, et ses draperies paraissent aussi fines que si elles étaient de lin, et non de marbre.

Quand la duchesse de Montmorency vit arriver la Reine-mère, elle se prit à pleurer avec violence ; les paroles lui manquèrent d'abord, car le duc avait été fort attaché à la Reine ; on

(1) Elle était fille de Virginio Orsini, duc de Bracciano, général des galères de Toscane, et de Flavia Ceretti, petite-nièce du pape Sixte-Quint. Elle était nièce aussi de Marie de Médicis, née à Rome en 1600, morte à Moulins le 3 juin 1666.

« *Les biens de Montmorency furent confisqués et distribués au Prince de Condé qui avait épousé la sœur de la victime, Charlotte de Montmorency, à son fils le comte d'Alais et à la duchesse de Ventadour.* » *Notice sur le duc et la duchesse de Montmorency;* Toulouse, Auguste Abadie, 1859, p. 6.

(2) Le 30 septembre 1657. Elle prononce ses vœux le 6 octobre 1658 (*Histoire de Moulins*, t. II).

dit même que lorsqu'il fut blessé au combat de Castelnaudary, on aperçut à son bras un bracelet de diamant orné du portrait d'Anne d'Autriche. Celle-ci resta longtemps avec Mme de Montmorency, Mademoiselle aussi l'alla voir, et pleurer avec elle. Le lendemain 20, la Reine entendit la messe au chœur dans le monastère. Le Roi se fit conduire ensuite dans la chambre de la dame, une cellule qui n'avait pour ornements que des sentences de l'Écriture; en y pénétrant, le Roi dit : « Voilà un grand exemple du mépris du monde, nous trouvons ici de quoi nous instruire ! »

Sa Majesté était accompagnée de son frère, qui fut très frappé de voir une aussi grande princesse logée si misérablement; il voulut mesurer la cellule avec sa canne et s'écria : « Se peut-il que dix pieds d'espace fassent aujourd'hui l'habitation de Mme de Montmorency? (1) »

La Reine cependant s'inquiétant de voir cette dame respirer à grand peine, manda le médecin du cardinal et aussi celui de son fils; les médecins ordonnèrent les eaux de Bourbon à la malade; mais ceci étant contraire aux règles de l'ordre, Mme de Montmorency refusa de s'y rendre, malgré les instances de la Reine, qui lui prodigua mille caresses. Quoique le poète Théophile de Viaud ait dit que Marie des Ursins « avait la blancheur des neiges célestes », elle ne fut à la vérité jamais bien belle, du moins la Reine le disait, et il paraît bien, à voir ses portraits, que cela fût vrai. On dit qu'elle aima, durant la vie du duc, qui était galant, toutes les personnes dont il s'était épris; jamais le duc ne lui semblait trop richement habillé lorsqu'il assistait à des bals et à des fêtes, et les habits qu'elle lui faisait faire étaient magnifiques. Elle attendait son retour ensuite, se postant à une fenêtre qui donnait sur la rue pour l'apercevoir plus tôt : la perte d'un époux qui fut l'objet d'une pareille passion laisse une femme inconsolable, surtout quand elle est privée de cet époux par un événement si tragique.

Pour honorer le souverain au moment de son passage à Moulins, M. le Gouverneur fit faire l'exercice à ses mousquetaires (2). On devine combien ce spectacle dut être magnifique, car le corps des mousquetaires est un corps d'élite, puisque

(1) Faure, *Histoire de Moulins*.

(2) Voyez Achille Allier et Louis Bâtissier, *l'Ancien Bourbonnais*, t. II, p. 272, 1838.

nul ne s'y peut engager s'il n'est gentilhomme. Les mousquetaires sont tous bien montés, ils portent des casaques de drap bleu sur lesquelles on voit une croix formée d'une tresse d'argent; ces casaques sont doublées de ratine et les justaucorps qui sont dessus, brodés d'argent. Les housses des chevaux sont d'une couleur que l'on nomme zinzolin avec des soleils aux quatre coins, mais ce que les mousquetaires ont de plus magnifique, ce sont les panaches de leurs chapeaux.

Après les exercices militaires donnés en l'honneur du Roi, M. le comte de La Guiche Saint-Géran voulut présenter à Sa Majesté le jeune homme qu'il regardait comme son fils. Le Roi accueillit le jeune Bernard de Saint-Géran avec bonté, et trouvant qu'il avait la ressemblance de toute la famille le nomma « comte de la Palisse », à la grande joie de ses parents qui virent ainsi couronnés dix ans d'efforts de la manière la plus éclatante et la meilleure. Pendant le court séjour que le Roi fit à Moulins, il souffrit près de lui la présence de Bernard, et s'adressa toujours à lui comme s'il s'adressait à une personne de qualité. On pense que ces distinctions furent la fable de Moulins, et occupèrent aussi la Cour; elles l'occupèrent à tel point que la Reine-mère demanda que le jeune Bernard lui fût amené. Mgr le duc d'Anjou fit de même, et aussi Mlle de Montpensier qui s'intéressa tout particulièrement au jeune homme, et lui fit même un compliment sur sa bonne mine (1).

Au retour, Leurs Majestés arrivèrent à Saint-Pierre le Moustier le 20 janvier, et furent conduites au prieuré où l'abbé Coiffier les complimenta; le 22 elles passèrent à la Charité, et furent magnifiquement traitées au château; ici elles durent certainement se souvenir des mauvais jours de la Fronde, où, à la barbe de M. de Bussy et de ses deux compagnies, M. le prince traversait la rivière Loire; les temps étaient changés et le Roi maintenant voyageait dans toute sa magnificence, sans rencontrer de rebelles au milieu de son peuple; — dans sa famille il en eut toujours, comme il est juste. — Le 23 janvier, on vit passer sur la rivière à 7 heures du matin une grande galiote suivie de soixante autres qui allaient vers Paris; elles portaient les maréchaux de Grammont et de Villeroy, le sieur de Lyonne (2), et bien d'autres seigneurs, dames et officiers, qui suivaient la

(1) Achille Allier et L. Bâtissier, *l'Ancien Bourbonnais*, 272-39, t. II, 1838.
(2) *Gazette de France*, janvier 1659.

même route. Leurs Majestés rentrèrent dans la capitale du royaume le 28 du même mois.

Pendant ce temps, M. le comte de Saint-Géran, qui souffrant déjà à l'arrivée du Roi, avait en sa présence « agi avec ferveur » pour son service, épuisa ses forces, tomba gravement malade à la suite de la visite royale, et mourut une semaine après le départ des souverains. Sa fin presque subite causa dans Moulins et toute la province une consternation générale. La comtesse de Saint-Géran, connue de tous comme l'épouse la plus fidèle et la plus dévouée, fut dans un désespoir profond.

« Hier, dit la *Gazette de France*, Messire Claude-Maximilien de Guiche (*sic*), comte de Saint-Géran et de la Palisse, Gouverneur et lieutenant général du Bourbonnais dont il était aussi maréchal et sénéchal, mourut ici d'une inflammation du poumon en sa 56e année, ayant reçu les sacrements avec beaucoup de piété, et laissé un regret universel de sa perte dans toute la province (1). »

Cette mort fut mentionnée aussi par *la Muze* de Loret.

Suivant de tous le commun sort,
Monsieur de Saint-Géran est mort.
Il était de grande naissance,
Seul fils d'un maréchal de France
Et, de plus, le noble Seigneur
Du Bourbonnais fut Gouverneur... (2)

Suzanne de Longaunay, comtesse de la Guiche Saint-Géran, veuve du Gouverneur, lui fit élever un mausolée dans la chapelle de l'ancien hôpital de la Palisse (3). Ce mausolée contenait une urne renfermant le cœur du défunt, fondateur de cette charitable maison. Elle voulait prouver par là que le cœur de son époux devait trouver sa place au milieu des misères et des infortunes qu'il s'était plu à secourir durant sa vie. Voici l'épitaphe que cette dame avait fait graver sur le mausolée et qui existe toujours dans la chapelle du dit hôpital où on peut la lire encore aujourd'hui :

(1) *Gazette de France*, p. 144. Année 1659, de Moulins, le dit jour 1er février 1659.

(2) J. Loret, *la Muze historique*, édit. Ch. L. Livet, janvier 1659.

(3) L'abbé de Sept-Fonts officia à l'enterrement; un père jésuite prononça l'oraison funèbre. (*Histoire de Moulins*, p. 137-39.)

« Haut et puissant Seigneur, Messire Claude de la Guiche, comte de Saint-Géran et de la Palisse, seigneur de Jaligny, Châtel-Perron, Chazelles, Dompierre et autres lieux, lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur du Bourbonnais, mareschal, sénéchal dudit païs, décédé à Moulins le 30 janvier 1659, repose icy, par la plus noble partie de son corps; vivant et mourant, il donna son cœur aux pauvres à qui il avait fait bastir cette maison; il fut l'unique héritier de trois maisons très illustres, La Guiche, Chabannes et Tournon, fils du mareschal de France qui sauva l'Estat en la personne d'Henry quatrième à la bataille d'Ivry; il eut pour ancètres un nombre infini d'autres grands hommes, et pas un qu'il ne pût égaler; très capable des plus hauts emplois de la guerre et de la paix, très incapable de les rechercher bassement et de ne les obtenir que par son mérite; la foy, l'honneur et la probité, l'équité, furent les seules dignités qu'il crut dignes de son ambition et de tous ses soins; après avoir passé avec éclat par toutes les charges militaires, il gouverna vingt-cinq ans cette province sous l'autorité de deux roys, ou plutôt il y régna lui mesme par sa douceur, par sa sagesse, par sa générosité, plus soigneux des peuples que personne ne l'est de ses enfans; pleuré et regretté par eux comme chacun l'est dans sa famille. Haute et puissante dame Suzanne de Longaunay ne voulut vivre après lui que pour l'empescher de mourir une seconde fois, rendant sa maison et son nom à son héritier légitime, malgré toutes les traverses de la terre et de l'enfer, qu'elle soutint durant neuf années; elle achesva cette fondation pieuse du peu de bien qu'elle s'estait retenu dans son veuvage, et éleva ce mausolée pour une marque éternelle de sa douleur; son cœur espère à toute heure l'y rejoindre à jamais. »

Le procès et la procédure avaient eu tôt fait de mettre Claude-Maximilien aux abois. Les actes coûtent cher, les plaidoieries de même, et aussi les hommes de loi; on verra les pauvres plaidants vendre petit à petit quelques morceaux de leurs terres pour pouvoir rassasier ces sangsues. Déjà, en 1623, le démembrement de leurs immenses biens avait commencé malencontreusement par la vente de Lenox; en 1657, vint celle de Liernolles consentie le 5 septembre par devant Me Ogier notaire, par messire Claude de la Guiche à Me Claude Gilbert Vialet, seigneur de la Forêt; Chaveroche, qui appartenait aux

Saint-Géran, passa après 1664, aux mains de messire J.-B. Larchier ; bien plus tard, en 1665, Bernard, ruiné, vendra la justice haute, moyenne et basse de Trezelle à Gilbert Morel, seigneur de la Cadelière, moyennant 660 livres (1). Messire Claude de la Guiche laissa donc à ses héritiers une fortune très amoindrie et surtout très incertaine. Il avait fort heureusement écrit un testament en 1655, dans lequel il reconnaissait Bernard de la Guiche Saint-Géran comme son enfant, reconnaissance qu'il confirma depuis.

On reproche à la veuve d'avoir, lors du décès de son époux, fait fermer les portes du château pendant deux jours, durant lesquels elle envoya des lettres aux plus proches parents du défunt en leur demandant leur procuration pour la tutelle de son fils mineur, « de cet enfant supposé », disent les méchantes Ventadour et du Lude. Ces proches parents sont tous gens favorablement connus, et leur seul nom est une garantie pour la veuve : ce sont les sieurs de Saligny, cousin germain de la Guiche comte de Sevignon, « cousin au troisième degré » ; seigneur de Laubespin comte de Busseuil, Mme d'Angoulême, Mme de Schomberg cousines germaines; seigneur de Gommeuille, Sobbeuil, Saint-Pierre, de Bellefond, cousins germains, etc. Que reproche-t-on à la veuve ? De se faire donner la tutelle de son fils ? Mais la tutelle revient de plein droit aux mères, lui affirme son conseil. Non, ce n'est pas cela et voici la perfidie des parents. « La comtesse de Saint-Géran, pendant ce temps, disent-ils, a profité du désarroi des hommes de loi et pendant la nomination du curateur, un nommé Maréchal, a diverti tous les meubles considérables et précieux de la maison, après quoi, le troisième mars de la même année, la veuve a renoncé à la communauté de son mari et d'elle, et pour couvrir le pillage qu'elle a fait de cette succession le septième jour du même mois, elle a obtenu du lieutenant général de Moulins une sentence par laquelle elle s'est fait donner main levée des meubles à son usage, en conséquence de quoi, en interprétant cette sentence, elle s'est appliqué à son usage toute la vaisselle d'argent, les pierreries et tous les meubles précieux du défunt (2). »

(1) Archives de l'Allier, Série B, 756.

(2) Bib. Nat. Thoisy, 189. fol. 121. Pour demoiselle Pigoreau... contre messire Claude de la Guiche.

Pour faire bref, la comtesse de Saint-Géran obtint la tutelle de son enfant, et « quarante personnes, seigneurs et gentilshommes de la première qualité, tous paternels ou maternels, nommèrent le sieur Bonpré pour être curateur ». On se souviendra peut-être que la mort de l'infortuné comte de la Guiche Saint-Géran l'avait frappée juste au moment où la Cour réclamait le récolement des témoins et la confrontation de la Beaulieu; la comtesse de Saint-Géran, sans se lasser, hâta les uns et les autres, malgré ses ennemis, qui, pour l'incommoder, firent apposer les scellés dans toute sa maison et vendre ses meubles. Car les dames du Lude et de Ventadour faisaient maintenant ouvertement figure d'héritières, puisque leur frère était mort et qu'elles niaient toujours l'existence du jeune Bernard leur neveu, comme fils légitime du défunt. Mais une « assemblée solennelle de tous MM. les Présidents, MM. les doyens, sous-doyens et rapporteurs du procez, et de messieurs les gens du Roy » débouta une fois de plus les appelantes, qui voulaient disjoindre le procès criminel pendant actuellement en la Tournelle, de la requête qu'elles formaient à nouveau, en appelant de la sentence du sénéchal du Bourbonnais qui venait de confier la tutelle de Bernard à sa mère. Enfin ces furies voulaient visiblement lasser la mère et fatiguer ses juges. Ils ne connaissaient point encore Mme de Saint-Géran, dont la volonté terrible et l'énergie furent alors bien plus celles d'un homme que celles que l'on attribue au sexe faible. Cette dame ne l'était point, certes, et son acharnement fut extrême. Après tant d'années, elle avait acquis sans doute les vertus viriles d'une vraie La Guiche, tout comme si elle eût appartenu par le sang à cette noble famille.

Pendant trois nouvelles années, la veuve de Messire Claude de la Guiche Saint-Géran soutint les pires batailles, puisqu'en l'année 1661, les dames, sa sœur et sa nièce, en étaient encore à demander au Tribunal qu'il leur fût permis de prouver que la comtesse de Saint-Géran n'avait pas été grosse d'enfant!

Autant dire que le procès recommençait!

Il y eut un arrêt rendu le 2 avril 1661, par lequel « le Roy en personne, évoquant à soi tout le procès criminel pendant à la Tournelle », envoya les parties aux trois Chambres assemblées, pour « sur le tout leur être fait droit conjointement ou séparément, ainsi que les dites trois chambres auront jugé

bon être ». Ensuite, « le procez mis au parquet a été vu et examiné de nouveau pendant treize matinées », et M. le Procureur général a pris ses conclusions, par lesquelles le dit Bernard de la Guiche était « maintenu et gardé dans la possession des biens du dit défunt Messire Claude de la Guiche de Saint-Géran, comme son fils naturel légitime, et héritier; et deffenses faites aux dites dames de le troubler... Au surplus, M. le Procureur persiste aux conclusions cy-devant prises à l'égard de Marie Pigoreau ». Mais Marie Pigoreau, femme Beaulieu, était loin.

L'arrêt qui confirme ces conclusions est du 9 avril 1661.

Le procès devait traîner *cinq ans* encore, car après ce dernier arrêt, les dames intervinrent de nouveau : leur intervention fut reçue par un arrêt du 27 avril 1663. Toutes ces lenteurs, tous ces appels, toutes les procédures duraient depuis 1649, soit treize années. Mme de Saint-Géran, toujours sur la brèche, fut un jour si exaspérée qu'elle s'écria, montrant Bernard aux juges : « *Reconnaissez-le pour mon fils, ou je l'épouse et lui donne tout mon bien !* »

Mais tout a une fin, et la victoire est à ceux qui ont tenu jusque-là, malgré vents et marées. L'arrêt définitif est du 5 juin 1666 (1); il faut bien le transcrire sommairement ici, car c'est le résultat d'une procédure qui dura dix-sept années : « Sans s'arrêter à la requête d'El. de Bouillé et de Marie de la Guiche, des 4 juin 1664, 4 août 1665, 6 janvier, 10 février, 12 mars, 15 avril, 2 juin 1666 (dit arrêt)..., elles sont déboutées de leur demande et condamnées aux dépens...

« La Pigoreau est condamnée à être pendue et étranglée à une potence placée en la place de Grève de cette ville, surprise et appréhendée (si ce n'est en personne, du moins par effigie à un tableau qui sera attaché à une potence plantée en la dite place de Grève), chacun de ses biens situés à Paris confisqués où il appartiendra... en outre, elle devra payer 800 livres parisis d'amende envers le Roy, applicables au pain des prisonniers de la Conciergerie du Palais, et aux dépens. »

Ce jugement représente la victoire très complète des Saint-Géran.

(1) Arch. Nationales, Série U 81: « 5 juin 1666. Les trois chambres assemblées en la Tournelle, procès de Saint-Géran de conséquence, en imprimé. » Cette note manuscrite figure à sa date dans l'Abrégé des registres du Conseil et du greffe criminel du parlement, 1635-1668.

La Beaulieu, toujours introuvable, fut donc brûlée en effigie en 1666, et voici ce qu'en pensa *la Muze Dauphine*.

Nous parlasmes de la Beaulieu
Qu'on pendit hier en effigie
Et dismes que c'était un jugement de Dieu
Que toute fausse mère ainsi finit sa vie.
Faisons mesme entre nous plusieurs réflexions
Sur ce procès de conséquence,
Qui suspendant toute la France
A nommé Saint-Géran a tant de nations.
Nous remarquasmes une chose
Qu'il semblait que le ciel eût toujours différé
De lui faire gagner sa cause
Jusqu'à ce que luy mesme il se fût déclaré,
La Beaulieu paraissait coupable
Par une preuve indubitable :
Le sang, l'amour, les traits, les yeux,
De l'enfant supposé découvraient la naissance.
Il ne restait qu'à voir si sa rare vaillance
Ne démentirait pas celle de ses ayeux,
Or, Dieu merci dans la Hongrie
Elle parut sans flatterie,
Et c'est sur quoy roulaient nos profonds arguments
Qu'il ne pouvait manquer d'emporter la balance,
Ayant eu pour témoin du vol de sa naissance
Un camp de cent mille ottomans (1).

Notre histoire pourrait se terminer ici, si nous ne voulions indiquer sommairement et en peu de traits la vie de Bernard de La Guiche, alors qu'il fut reconnu vraiment comme étant le fils d'une illustre maison.

L'issue du procès est du 5 juin 1666.

Le rôle de la comtesse de Saint-Géran n'était point terminé. Qu'elle ait eu tort ou raison dans ses efforts pour faire reconnaître comme son fils celui qu'elle jurait être le fruit de ses entrailles, ce n'est pas à nous de le déterminer. Il paraît bien que sa conviction fut celle des juges, et l'opinion publique lui fut certainement favorable. Maintenant que tout cela était reconnu pour vrai, il fallait au plus tôt marier à son tour Bernard pour que cette maison des La Guiche Saint-Géran, qui

(1) Subligny : *la Muze Dauphine*, 29 juillet 1666.

avait failli s'éteindre une première fois, n'en courût pas une seconde le danger.

Le Roi de France, avant même que le procès ne fût terminé, avait voulu donner à Bernard de La Guiche une preuve de sa faveur. La carrière des armes était celle que Bernard avait choisie : on a vu que la poésie de M. Subligny fait allusion à sa bravoure. Donc le Roi, le 18 janvier 1666, avait accordé un brevet de charge de gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté à son « cher et bien-aimé Bernard de La Guiche comte de Saint-Géran, en considération des bons et agréables services qu'il lui avait rendus en ses armées. » Le 5 mai de l'année suivante, autre brevet. Celui-ci nomme Bernard de La Guiche, aide de camp en les armées du roi, et toujours « en considération des bons et fidèles services qui ont été rendus au Roi par le sieur de Saint-Géran, en diverses charges et emplois de guerre qui lui ont été confiés, où il a donné des preuves de sa valeur, de son courage et expérience ».

Ce brevet d'aide de camp est pour Bernard de La Guiche le cadeau de noces de son souverain. Trois jours après en effet, « l'enfant fantôme », comme l'appelaient ses tantes, épousait demoiselle Claude Françoise Madeleine de Warignies, fille de haut et puissant seigneur Messire François de Warignies, chevalier, seigneur, marquis de Montfreville et autres lieux, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage de Caen, et de haute et puissante dame Gourdame Madeleine de Carbonnel.

Le contrat, signé au Louvre et à Saint-Germain, sous l'autorité du Roi, de la Reine, de Mgr le dauphin, de Mgr le duc d'Orléans, frère unique du roi, de Mme la duchesse d'Orléans et des princesses du sang, fut pour la comtesse qui avait tant lutté, espéré, et désespéré, une sorte de triomphe. La duchesse d'Angoulême, tante du futur époux, haute et puissante Françoise de Lorraine, duchesse de Vendôme sa cousine, Messire Charles de Saint-Maure duc de Montausier son cousin issu de germain, et aussi M. le duc de Villars et M. le marquis de Villars ses cousins assistèrent Bernard, et M. le duc de Luxembourg assista la demoiselle future épouse (1).

La bonté du Roi ne se ralentit point après le mariage, et voici, le 24 août 1671, que Sa Majesté accorde de nouveau à

(1) Daté de Saint-Germain en Laye ; signé Louis et plus bas Le Tellier : original en parchemin. Archives du château de Chaumont, n° 1137, 5 mai 1667.

M. de Saint-Géran un témoignage de sa faveur, sous la forme d'une commission de colonel lieutenant du régiment d'Anjou (accordé par le Roi à son cher et bien-aimé, etc...) (1) Il faut se souvenir que depuis l'année 1665, époque de la mort du Roi d'Espagne Philippe IV, le Roi de France était en guerre. L'Espagne n'ayant pas voulu remettre à Sa Majesté la dot de la reine de France, nos armées envahirent la Flandre et en firent rapidement la conquête. Dans ces guerres et celles qui suivirent, Bernard de La Guiche montrera qu'il compte parmi ses ancêtres une lignée de héros. Son mérite à la guerre fut d'autant plus grand qu'il laissait à la Palisse ou à Paris sa jeune épouse, charmante, et telle qu'il n'aurait pu en souhaiter une plus agréable.

Claude-Françoise de Warignies fut de la société de Mme la marquise de Sévigné qui la mentionne souvent dans ses lettres à la dame de Grignan sa fille, de Mme de Coulanges, de Mme de Vins. Mme de Villars, l'amie de Mme la comtesse de Saint-Géran la mère, quoique bien plus âgée qu'elle, fut aussi du petit cercle. Mme de Villars entourait si étroitement la jeune comtesse, remplaçant après la mort de la comtesse douairière cette dame auprès de sa belle-fille, qu'on l'accusa de surveiller la belle Warignies, de peur qu'elle ne prît intérêt à quelque seigneur autre que son époux. Primi Visconti, qui l'aima, eût voulu voir la jeune femme et la courtiser à son aise ; ne pouvant y parvenir, et accusant dans sa rage Mme de Villars qui « prétendait gouverner la dame en question », il affirmait : « d'aucuns disent que c'était pour l'offrir au Roi », ce qui est une vilaine calomnie : on connaît la charmante Bellefond si pure (2).

La jeune dame, fort jolie, un peu coquette et femme de Cour, eut tôt fait de recueillir les hommages et les compliments. Claude-Françoise de Warignies, considérée dans le détail, n'eût peut-être pas satisfait complètement celui qui eût cherché en elle la perfection, mais elle possédait la grâce qui arrête les regards, du charme et de l'affabilité. L'ovale de son visage était assez long et pur, le front large, et les sourcils dessinés à ravir, les yeux taillés en forme d'amande et les plus doux du monde. Le nez semblait trop rond du bout, mais la bouche faisait oublier ce que le nez avait gâté : elle était sensible et,

(1) Archives de Chaumont, n° 1138, 9 mai 1667.
(2) Voyez Mémoires de Primi Visconti, p. 89.

quoique grande, cachait peu un sourire plein de charmes. Joignez à ces avantages que le cou était beau et rond, ni long à l'extrême ni trop court, et la poitrine très blanche et formée à souhait.

On a dit que Mme la comtesse de La Guiche Saint-Géran, qui fut adorable, « l'avait été pour d'autres que pour son mari » (1), il est difficile de le démêler. Cette dame passa presque toute sa vie à la Cour, et même elle la passa de telle sorte que lorsqu'elle y eut des disgrâces et en fut exilée pendant un temps, elle ne s'y résigna jamais. Femme de qualité, dame du palais de la Reine, elle fut « d'excellente compagnie, extrêment aimable, fourmillant d'amis et d'amies » (2); « recherchée elle-même, a dit encore M. de Saint-Simon, dans tout ce qu'elle avait et mangeant avec un goût exquis et la délicatesse et la propreté la plus poussée. » On parla dans son entourage des bontés qu'elle aurait eues pour M. de Seigneley à cette heure tout-puissant : la gentille Saint-Géran emporta son secret avec elle. Ce que l'on en peut dire, c'est que Bernard son époux compta Seigneley au nombre de ses amis, et que le ministre le favorisa auprès du Roi. Mais la carrière de Saint-Géran, belle et rapide, s'expliquerait par la seule valeur de cet officier et les preuves de courage qu'il donna, si l'on ne savait que les mérites ne portent leurs fruits que lorsqu'ils sont mis sous les yeux de ceux qui les peuvent couronner.

En mai, pendant que le Roi lui-même dirigeait les opérations du siège de Besançon, il arriva que Henri, marquis de Beringhen, qui y était aussi, eut la tête emportée d'un coup de canon. Malheureusement, Bernard de La Guiche Saint-Géran se trouvait à ses côtés, il fut atteint fort étrangement par le crâne de ce Beringhen qui lui fit à la tête une si grave blessure qu'il dut, une fois rétabli, porter sa vie durant une calotte par-dessus sa perruque. A la première nouvelle de cette blessure, la jeune comtesse sa femme partit avec Mme de Villars pour le soigner. On le crut mort. Il vécut pourtant. Mme de Sévigné l'écrivit à son gendre, et ajouta : « Comme vous ne pourriez pas épouser sa veuve, je suis persuadée que vous voulez bien qu'il vive. »

Le Roi ne tarda pas à récompenser de nouveau son colonel lieutenant, et le nomma brigadier d'infanterie devant

(1) Saint-Simon, *Mémoires*, t. I, p. 320. — (2) *Id.*

Besançon (1). Ce qui n'empêcha pas Mme de Saint-Géran l'année suivante de solliciter elle-même de Sa Majesté une fois de plus en faveur de son époux : elle désirait pour lui le gouvernement de Philippeville, mais elle était au commencement bien tremblante devant le Roi, et ne put rien prononcer, elle se remit si bien cependant, « qu'à la fin il n'y en eut que pour elle ! (2) » Mais elle n'obtint rien.

A la vérité, le Roi venait de donner à Saint-Géran trois mois auparavant, — exactement le 1er mai, — l'ordre de se rendre à l'armée, désirant « se servir de lui en qualité de brigadier de son Infanterie » (3) et Bernard dut repartir. On touchait à la fin de la campagne. Turenne était mort et le prince d'Orange, sur l'Escaut, résistait à nos armées. L'année suivante, Bernard partit pour La Palisse avec sa femme passer le temps de carnaval. Ce voyage-ci fit beaucoup parler à la Cour. « Quel voyage ! et dans cette saison. — C'est une folie ! » Cela étonna, et les langues allèrent leur train. « Que dites-vous de la Saint-Géran qui vient de partir avec son gros mari pour aller passer le carnaval à La Palisse ? C'est un voyage d'un mois qui surprend tout le monde en cette saison (janvier). Voyez quelle fatigue pour ne pas quitter ce cher époux ! »

C'est Mme de Sévigné qui s'exprime ainsi, et quand Saint-Géran quittera de nouveau sa femme pour retourner aux armées, cette dame remarquera : « *Mme de Saint-Géran est toute brûlée du départ de son mari...* » (4) Ces paroles donnent tort à M. de Saint-Simon qui affirmait que « le mariage était moins que médiocre ». Voire. On remarquera que les plaisanteries sur la grosseur de Bernard pleuvaient. M. de Béthune s'en allait disant : « Le gros Saint-Géran est bonhomme, honnête homme, mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement (5). » « Sa femme n'est pas de cet avis, ajoutait la marquise, ni moi non plus. »

Tous ces traits pouvaient bien venir de la jalousie que la fortune de Bernard commençait de faire naître à la Cour ; lorsqu'il obtint du Roi une pension de 12 000 livres, Mme de

(1) Archives de Chaumont. Brevet daté du camp devant Besançon, 24 mai 1674 (n° 1140).

(2) *Lettres* de Mme de Sévigné, 19 août 1675, t. IV, p. 64.

(3) Archives de Chaumont, n° 1141.

(4) Lettres de Mme de Sévigné, t. IV, p. 326. 8 janvier 1676. — (5) *Id.*, page 327.

Scudéry écrivit à Bussy : « Cela est bien doux, voilà le prix de ses services, et de l'amitié de M. de Louvois, et de ses blessures. » Une autre fois, c'est La Rivière qui écrira à Bussy touchant Bernard de la Guiche Saint-Géran : « Je remarque que trois choses avancent généralement les gens de guerre : le dévouement au principal ministre, un peu d'application à sa charge, et un mérite assez commun ; car, s'il est éclatant, c'est un miracle si l'envie ne le fait pas échouer. »

La charmante Saint-Géran faisait les délices de ses amies, et nous ne pouvons nous tenir de rappeler ici un petit impromptu fait par M. de Coulanges, et envoyé par la suite à Bussy par Gaignères. Mme de Saint-Géran disait à Coulanges : « Allons à complies, Coulanges, aux Feuillants. » Il lui répondit : « Ne sortez point de céans, vous êtes accomplie, belle Saint-Géran » ; ils mirent cela sur l'air de « buvons à nous quatre » (1).

Enfin Bernard de Saint-Géran fut maréchal des camps en 1676 (2), et servit le Roi aux armées de Flandre : il fut lieutenant général deux ans plus tard (3). Il ne lui manquait plus que d'être chevalier de l'ordre du Saint-Esprit : Il le fut en 1689 et reçu le 1er janvier avec le marquis de Dangeau, Boufflers, le marquis de Villars, le marquis d'Effiat... enfin vingt-trois chevaliers (4).

Voilà ce qu'inventa Coulanges pour célébrer une fois de plus la fortune de Bernard :

Pour M. le comte de Saint-Géran
Quand il fut fait lieutenant général

(Sur l'air : Enfin, grâce au dépit)

Comte de Saint-Géran, lieutenant général,
Vous voilà comme on dit assez bien à cheval,
Vous allez commander les royales armées
Vous faire faire des trophées,
Et mériter enfin par des fameux exploits
D'être dans peu de temps un maréchal françois.

(1) Gaignères à Bussy, Paris le 16 octobre 1677.
(2) Archives de Chaumont, n° 1 143.
(3) *Id.*, n° 1146. 28 juin 1678.
(4) *Id.*, n° 1 148. 20 janvier 1689. Il fut élu le 2 décembre 1688, reçu le 1er janvier 1689.

Nous reverrons en vous votre illustre grand-père
Qui ne dédaigna pas de visiter le mien :
Quant à moy qui vous considère
Comme mon appuy, mon soutien,
Croyez, si le Roi me veut plaire,
Qu'il vous fera toujours du bien (1).

La dame de Villars devait la première, en 1676, rompre le petit cercle des amies. Le Roi envoya *Orondate* en Piémont comme ambassadeur auprès du duc (qui avait douze ans), plutôt auprès de Madame Royale la régente. Les questions d'étiquette furent délicates à traiter. Villars s'en tira bien (2), et une fois qu'il s'en fut tiré, manda sa femme qui partit en octobre avec « un carrosse magnifique, une belle housse de velours rouge et tout le reste » (3), et Coulanges de se lamenter. Quoi ! « exposer sa vie sur ces affreux rochers !

Et mettre au désespoir vos amis les plus chers,
La belle Saint-Géran, l'exemple de son âge,
Avec qui vous passiez vos jours si doucement, etc. (4) ».

Certes, la jolie dame regretta son amie. Celle-ci traversa en octobre un Mont-Cenis couvert de neige et par les mauvaises routes que l'on devine, et observa :

« Assurément, rien ne ressemble moins à la Touraine ! » (5).

En arrivant à Turin, Mme de Villars écrivit à M. de Pomponne, qui y avait fait appeler son époux, et sa première pensée fut pour l'amie laissée à Versailles.

« ...Je ne me sens pas propre pour les représentations publiques, affirme-t-elle. Je souhaite souvent ce jour-là Mme de Saint-Géran, et si elle eût été avec moi, je n'aurais guère été en peine de ma contenance, et les regards ne se seraient pas adressés à moi. »

En 1679, Mme la comtesse de Saint-Géran, mère de Bernard, mourut à soixante-quatorze ans, et c'est miracle de penser

(1) Coulanges (*Chansons*), *Pour M. le comte de Saint-Géran*, etc., p. 66, t. I.
(2) *Mémoires de la Cour d'Espagne*, Morel Fatio, déjà cité.
(3) Lettres de Mme de Sévigné, 14 août 1676. Vol. V, p. 21.
(4) Coulanges, *Chansons. Pour Mme la Marquise de V*** s'en allant en Piémont* p. 62, II, 1658.
(5) Morel Fatio, *Mémoires de la cour d'Espagne*.

qu'ayant tant souffert, elle ait pu vivre si longtemps; une autre n'eût sans doute pas résisté comme elle l'a fait. M. de Saint-Simon a prétendu que ses efforts, ses luttes, ses plaidoiries et ses informations eurent moins d'effet sur les magistrats que les quelques mots de la dame : « Reconnaissez-le pour mon fils ou je l'épouse ! »

On la savait énergique, mâle, et capable de faire comme elle le disait dès le lendemain : l'horreur de cette menace détermina le succès (1) : le mot enleva tout. Ce qu'il faut admirer ici, c'est qu'une femme se soit battue avec cet acharnement et cette ténacité : il n'y en a guère qui eussent employé tant de papier timbré et disputé avec tant d'hommes de loi.

Bernard de La Guiche lui-même fut plus tard envoyé comme ambassadeur en Angleterre, à Florence, et en Brandebourg. Mais la fortune la plus étonnante qu'il eut, fut, en 1688, après vingt et un ans de mariage, la naissance d'une petite fille! Mme la comtesse de Saint-Géran, son épouse, restée (tout comme sa belle-mère de Longaunay) tant d'années sans héritier, accoucha, à Versailles, de cette petite dans le mois de décembre 1688; et Mme de Sévigné prononça : « Une fille... cela ne valait pas la peine de s'y mettre (2)! »

Ici, il n'y eut ni enlèvement, ni désespoir, ni procès; l'unique et dernière héritière de la branche des La Guiche Saint-Géran eut le bonheur de ne point connaître les aventures arrivées à son père enfant, du moins ne les connut-elle point par expérience.

Disons tout de suite que cette Éléonore de La Guiche ne se maria pas et mourut au couvent où elle se retira. Ayant décédé avant sa tante de Ventadour, seule survivante de cette famille illustre, cette dernière harpie hérita des biens qu'elle avait tant convoités; elle put en jouir quelques années encore, puisqu'elle mourut octogénaire en 1708. C'est pourquoi l'on voit dans le château de Saint-Géran de Vaux, peint sur la boiserie de la chambre de Mme de Saint-Géran et juste en face du lit où Bernard vit le jour, les armes de la Maison de Lévis-Ventadour, entourées du collier de l'ordre, et portant le signe du deuil de la duchesse, veuve du gouverneur du Limousin depuis 1649.

(1) Saint-Simon, *Mémoires*.

(2) Lettres de Mme de Sévigné, vol. VIII, p. 350-351, 22 décembre 1688.

Enfin, au commencement de l'année 1696, le 19 du mois de mars, jour de la Saint-Joseph, comme Bernard de La Guiche sortait d'un confessionnal à l'église Saint-Paul sa paroisse où il terminait son jubilé, il tomba sans connaissance sur le carreau. Tous les remèdes qu'on lui appliqua n'y firent rien, il trépassa en arrivant chez l'apothicaire, où on le porta ensuite. Le maréchal de Villeroi annonça lui-même la nouvelle à Mme de Saint-Géran, qui, pendant que son époux trépassait à Paris, se trouvait à Versailles, jouant au jeu de lansquenet. Bernard de La Guiche n'avait que cinquante-cinq ans d'âge.

Coulanges se chargea de consoler sa femme; on croit qu'il n'y eut pas grand mal: cette jolie dame, qui paraissait aimer passionnément son mari vivant, ne le pleura pas longtemps mort. Nous n'en voulons pour preuve que ceci : Mme de Maintenon étant allée deux fois de suite visiter la veuve et lui apporter ses condoléances, Mme de Sévigné remarqua : « *Vous jugez bien qu'il n'en fallait pas tant pour la consoler...* » Ce qui en dit long.

Il n'y a que l'amour des mères qui mérite ce beau nom d'amour.

Et c'est sur ces paroles de vérité que nous voulons terminer ici l'histoire de Bernard de La Guiche Saint-Géran.

MARIE-LOUISE PAILLERON.

DANS LE PLAN DES EXPERTS

LES OBLIGATIONS ALLEMANDES DE RÉPARATIONS

Aujourd'hui que le plan des Experts, après avoir été soumis au Gouvernement qui l'avait incorporé dans ses projets financiers, paraît devoir survivre à la crise ministérielle et revenir en discussion devant le Parlement, il est plus que jamais nécessaire d'en dégager tout ce qu'il contient d'éléments favorables pour le redressement du crédit de la France, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Si, dans le cours des diverses opérations qui sont recommandées comme préface à la stabilisation de la monnaie, le nouveau Gouvernement envisage l'utilité de concours étrangers, il ne convient pas que notre pays se présente en solliciteur pour emprunter livres ou dollars sur des garanties incertaines, ou en faisant état de ressources qui ne seraient pas de valeur égale aux prêts consentis. En réalité, ce que la France demande aujourd'hui, c'est de monnayer les milliards de marks-or en titres allemands affectés au paiement des réparations, et dont elle a besoin pour remettre le franc dans le circuit international des devises à cours stable.

Or, ce service, d'ordre financier, est parmi ceux que la France peut raisonnablement obtenir de ses amis et alliés, alors que ceux-ci ont toujours affirmé, par l'organe de leurs Banques d'émission, la volonté de rétablir, dans un intérêt commun, la stabilité monétaire en Europe. Il serait étrange qu'après avoir contribué au sauvetage de l'Allemagne par l'acceptation du plan

Dawes, on pût contester à la France les moyens d'utiliser la meilleure part de l'actif allemand, pour entreprendre, à son tour, l'assainissement de sa monnaie.

Et ce serait le cas, si les États créanciers ne pouvaient pas progressivement mobiliser les obligations allemandes de chemins de fer et d'industrie qui leur ont été indivisément attribuées, non pas comme gage, mais en toute propriété, à valoir sur le capital dû par l'Allemagne pour le paiement des réparations. Aussi le plan Dawes a-t-il tout combiné pour donner à ces obligations la valeur en or et les garanties d'un titre international de tout premier ordre, en même temps qu'il a fixé les règles suivant lesquelles leur placement pourrait être opéré sur les grands marchés financiers.

Comme, à l'heure actuelle, la question se trouve posée, en fait, dans le plan de stabilisation, il est intéressant de résumer, d'après le rapport des experts, les conditions suivant lesquelles ont été créées ces obligations, avec le maximum de sécurité que l'Allemagne pouvait offrir à ses créanciers.

NATURE ET GARANTIE DES OBLIGATIONS ALLEMANDES DE RÉPARATIONS

Conformément au plan Dawes, il a été créé 11 milliards (nominal) d'obligations de chemins de fer et 5 milliards (nominal) d'obligations industrielles, soit au total 16 milliards de marks-or, indivis entre les États créanciers, et dont la France doit recevoir 52 pour 100 sur le montant des réalisations.

La valeur nominale n'est donnée qu'à titre d'indication, le plan des experts ayant fixé uniquement la charge annuelle que l'Allemagne supporterait, à titre d'intérêt à 5 pour 100, plus 1 pour 100 d'amortissement. Le montant de cette annuité est compris dans le rendement du plan Dawes ainsi qu'il suit :

a) Charge annuelle imposée aux chemins de fer allemands, atteignant 550 millions de marks-or dès l'exercice 1926-27, et 660 millions de marks-or à partir de 1927-28.

b) Charge annuelle imposée à l'industrie allemande, atteignant 250 millions de marks-or dès 1926-27, et 300 millions de marks- or àpartir de 1927-28.

Les obligations des chemins de fer allemands (*Deutsche Reichsbahn Gesellschaft*) ont été créées effectivement sous la forme d'un « Bon général » remis entre les mains d'un

Trustee, lequel en est comptable vis-à-vis de la Commission des réparations et assure leur service au moyen de fonds qui lui sont versés par l' « Agent des Paiements de réparations ».

Pour les obligations industrielles, également détenues par un *Trustee*, il a été constitué une Banque spéciale, qui a créé des « Bons industriels », en représentation des obligations remises par les industries en question. Ces Bons devront être émis dans le public, sauf pour un certain nombre d'entreprises, parmi les plus importantes, dont les obligations industrielles pourraient faire l'objet d'émission directe.

La garantie des obligations de réparations est réglée par le plan Dawes, dans les conditions suivantes :

En ce qui concerne les obligations de chemins de fer, la valeur en capital des chemins de fer allemands est estimée par les experts techniques à 26 milliards; ils ne sont grevés d'aucune dette ancienne, car leurs charges antérieures ont été éteintes par la dépréciation du mark. Celles-ci absorbaient, pendant la période d'avant-guerre, la moitié des bénéfices bruts, lesquels s'élevaient à environ 1 milliard de marks-or, malgré l'imputation habituelle, aux charges d'exploitation et d'entretien, de dépenses importantes qui auraient dû normalement être considérées comme des charges de capital.

Sous le régime actuel du plan Dawes, les chemins de fer allemands ne supportent la charge que d'une dette obligataire de 11 milliards de marks-or, dont l'intérêt et l'amortissement représentent un montant inférieur à 3 pour 100 du capital investi de 26 milliards de marks-or. La charge est donc très modeste en comparaison de celle imposée aux chemins de fer dans d'autres pays, ce que confirme d'ailleurs le rendement de l'exploitation, lequel s'est élevé, pour le premier exercice de quinze mois, à 818 millions de marks-or, couvrant plus de deux fois le service des obligations, tel qu'il était fixé pour cette période.

La valeur du gage étant ainsi définie, le plan Dawes confère aux obligations de chemins de fer les garanties ci-après, dont la durée n'est pas limitée à celle de la concession :

1° Une première hypothèque inscrite sur le principal et le revenu de toutes les propriétés immobilières, présentes et futures, servant à la Compagnie ou lui appartenant;

2° un privilège flottant de premier rang sur tout son matériel fixe et roulant, ainsi que sur toutes ses installations.

D'autre part, il est stipulé que si, dans une année quelconque, les recettes de l'exploitation étaient insuffisantes pour assurer le service des obligations, c'est-à-dire des 660 millions de marks-or prévus au plan Dawes, le Commissaire des chemins de fer pourrait prélever les sommes nécessaires sur les réserves disponibles, et dans le cas où celles-ci seraient encore insuffisantes, il aurait le droit de prendre telles mesures que le Trustee jugerait indispensables pour sauvegarder les intérêts des obligataires. Ce droit comprend celui d'exploiter, d'affermer ou de vendre les chemins de fer et les biens grevés de l'hypothèque ou du privilège établi en faveur des obligations.

En ce qui concerne les obligations industrielles, leur valeur est ainsi établie par le plan Dawes :

Le montant de ces obligations, fixé à 5 milliards de marks-or, est inférieur à la dette totale des entreprises industrielles en Allemagne avant la guerre, dette qui a été pratiquement éteinte par l'avilissement de la monnaie. Ces titres représentent des dettes individuelles de diverses entreprises telles que manufactures de toutes sortes, exploitations minières, sociétés de transport et de navigation, etc... Ils sont garantis, pour le paiement du principal, des intérêts et de l'amortissement, par une hypothèque de premier rang et de droit public sur tous les biens et le matériel de ces entreprises. Le recouvrement des arrérages est assuré par la procédure fiscale.

En dehors de ces dispositions qui assurent, par l'affectation d'un gage réel, la valeur intrinsèque des obligations de réparations, il en est d'autres destinées à parfaire, en cas de besoin, le service de leurs intérêt et amortissement, par des versements du gouvernement allemand, au moyen d'un prélèvement sur la Contribution budgétaire.

Cette Contribution est constituée par l'affectation et le contrôle des cinq revenus, dits gagés (alcools, tabacs, bière, sucre, douanes), dont le rendement, pour l'exercice 1926-1927, est estimé à 1 milliard 900 millions de marks-or. Ces revenus sont affectés, par priorité, aux paiements du traité de Versailles pour le compte des Alliés, c'est-à-dire que l'Agent des Paiements de réparations encaisse régulièrement et directement le montant des revenus gagés et le reverse mensuellement à

l'État allemand, tant que celui-ci fait face à ses obligations.

Jusqu'à présent, il n'a pas été fait appel à la Contribution budgétaire proprement dite, la Compagnie des chemins de fer et la Banque industrielle ayant payé régulièrement les sommes qu'elles devaient; aussi les revenus gagés n'ont-ils fait que traverser la caisse de l'Agent des Paiements, et leur circuit n'a pas été interrompu. Mais si l'intérêt des obligations de chemins de fer ou celui des obligations industrielles n'était pas payé, la garantie du gouvernement allemand interviendrait dans les conditions très précises réglées par le Comité Dawes :

« Si la Compagnie, à un moment quelconque, manque à assurer le service des obligations, le Trustee pourra, en remplacement ou en sus des mesures ci-dessus mentionnées, présenter les coupons échus ou les titres amortis au Commissaire aux revenus gagés, qui devra les payer à leur valeur nominale, sur les recettes des gages revenant au Gouvernement. » Une stipulation semblable assure la garantie des obligations industrielles.

PLACEMENT DES OBLIGATIONS ALLEMANDES DE RÉPARATIONS

Telles se présentent ces obligations de réparations, stipulées en monnaie-or, avec hypothèque sur les plus grandes entreprises de l'Allemagne, garanties par l'État allemand et gagées par les plus importants de ses revenus. Le total forme 16 milliards de marks-or, et c'est sur le produit de leur réalisation que la France recevra un montant de 52 pour 100, suivant les accords qui règlent le paiement des réparations, le solde appartenant aux autres États créanciers. Il y a là une base solide pour la défense de notre crédit à l'extérieur, et l'on comprend que le rapport des experts ait fait entrer l'émission des obligations du plan Dawes dans l'exécution du projet de stabilisation.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir quand et comment il serait possible d'utiliser, pour notre redressement monétaire, la part revenant à la France dans la vente des obligations de réparations. Sur ce point, la parole est au Trustee, avec l'autorisation de la Commission des réparations. Il lui appartient de décider dans quelles conditions et à quel moment peut se placer cette opération. Nous n'avons donc, pour l'instant, qu'à examiner cette éventualité, en nous référant au plan Dawes, qui a posé les règles suivant lesquelles il pouvait être

procédé à la mobilisation de cet actif sur les marchés internationaux.

A cet effet, le plan a prévu la nomination d'un Trustee dont la fonction est de recevoir les obligations de chemins de fer ou les obligations industrielles, d'en assurer le service, au moyen des fonds remis par l'Agent des Paiements; de déterminer les conditions d'amortissement des obligations et, éventuellement, le remboursement au pair de tout ou partie des titres non encore amortis, au moyen des versements supplémentaires éventuels effectués par le Gouvernement, par la Compagnie des chemins de fer ou par les industries.

Le Trustee peut, avec l'autorisation de la Commission des réparations, vendre au profit de cette dernière les obligations qu'il détient, les diviser, suivant la forme qu'il jugera convenable, en vue de les réaliser pour le compte de ladite Commission, ou encore les constituer en gage de titres nouveaux qu'il émettrait lui-même.

Suivant ces dispositions du plan Dawes, M. Léon Delacroix (belge) a été nommé Trustee des obligations de chemins de fer, et M. B. Nogara (italien) Trustee des obligations industrielles, chacun d'eux ayant reçu effectivement le Bon général ou les titres sur lesquels s'exerce leur mandat. En fait, l'autorisation pour la vente des obligations de l'une ou l'autre catégorie doit être donnée par le Trustee, mais il y a aussi l'intervention de l'Agent des Paiements, M. S. Parker Gilbert (américain), qui a la charge de remettre les fonds pour leur service annuel et, d'autre part, en tant que Président du Comité des transferts, c'est à lui également qu'il appartient d'assurer, en cas d'émission à l'extérieur, le change nécessaire des marks-or en monnaie étrangère.

Toutefois, le mandat des Trustees concernant la vente des obligations ne leur confère pas un pouvoir absolu de décision, qui ferait peser sur eux les plus lourdes responsabilités. La Commission des réparations doit donner son autorisation pour la vente, et ceci implique qu'elle peut également intervenir pour décider de l'opportunité de cette réalisation. Or, dans cette Commission, la voix de la France est entendue, la présidence étant réservée à son représentant, M. Louis Barthou.

LES OBLIGATIONS ALLEMANDES DE CHEMINS DE FER
DANS LE PLAN DES EXPERTS

Jusqu'à présent, la seule question qui ait été envisagée est celle du placement des obligations de chemins de fer sur les marchés extérieurs, que le Trustee a posée en ces termes, dans son rapport de juin 1926 :

« Il semble résulter des vues échangées que la première tranche à émettre devrait être comparativement importante, de façon à attirer l'épargne de tous les pays et à porter l'attention sur les valeurs représentatives du plus important réseau de chemins de fer de l'Europe centrale.

« Ce point de vue doit être pris en considération, si l'on désire assurer les opérations ultérieures pour le placement des obligations de chemins de fer allemands, opérations qui peuvent contribuer au relèvement financier définitif de l'Europe.

« Il serait regrettable de compromettre les futures émissions en offrant de trop faibles tranches au public. Il peut être imprudent, d'envisager une première émission, si celle-ci ne peut atteindre un montant d'au moins un ou deux milliards de marks-or. »

Sous réserve des circonstances financières et du choix d'un moment propice en vue d'une opération de cette importance, le Trustee ajoute qu'il y aurait une raison dominante pour l'accueil favorable d'une telle émission, s'il était possible de l'associer avec la tâche urgente de stabiliser les changes européens.

Il ressort de ces déclarations que l'émission d'un montant d'un et même deux milliards de marks-or est jugée désirable par le Trustee des obligations et par conséquent, que la possibilité de transfert, nécessaire à leur service en monnaie étrangère, a dû être également envisagée par l'Agent des Paiements (1).

Que faut-il donc pour que cette vaste opération de placement, dont la moitié du produit reviendrait à la France, soit réalisée? La réponse est encore dans le plan Dawes qui laisse au Trustee, avec l'autorisation de la Commission des réparations, le soin de décider ce qu'on entend par le moment propice et les circonstances financières favorables.

Là encore, il n'entre pas dans notre intention d'apprécier si

(1) Actuellement le cours du mark-or est pratiquement stabilisé au pair : 1 dollar = marks-or, 4,20; 1 livre sterling = marks-or, 20,43.

les conditions des marchés européens ou américains se prêtent aujourd'hui à cette opération. Mais nous retiendrons cependant la prudente réserve du Trustee qui, après avoir estimé que l'émission n'était pas présentement opportune, déclare que la situation peut changer rapidement, d'où il est permis de conclure qu'il n'est pas vain de préparer, dès à présent, les voies pour ce placement.

Sur le choix du moment, on peut d'ailleurs retenir un fait nouveau qui présage avec quelle faveur seront accueillis les titres des chemins de fer allemands. La Compagnie vient d'émettre 100 millions de marks-or en actions de priorité 7 pour 100. L'afflux des demandes a été tel, en raison notamment de la participation du capital étranger, qu'il a été à peine attribué 5 pour 100 aux fortes souscriptions.

Une autre indication, non moins intéressante, nous est donnée en ce qui concerne les dispositions du marché américain pour les valeurs industrielles allemandes. Le Trust de l'Acier de la Ruhr (*Vereinigte Stahlwerke A. G.*) vient d'émettre aux États-Unis un emprunt de 30 millions de dollars 6 1/2 pour 100 à 96 pour 100, qui a été trois fois couvert en quelques jours, sur le rapport favorable d'un expert américain estimant, dans le prospectus d'émission, la valeur des terrains et installations du Trust de l'Acier à 537 millions de dollars.

Pour les obligations de chemins de fer qui représentent un capital beaucoup plus élevé, c'est de l'attitude des marchés anglais et américain que dépendent, suivant l'opinion du Trustee, la possibilité et, par conséquent, le succès de leur émission. Autour d'eux, comme satellites, viendront ensuite concourir les places de Hollande, Suisse, Suède, Espagne et Canada, et aussi l'Allemagne, ajoute-t-il dans son énumération, qui n'est sans doute pas limitative, car il y aurait un regrettable oubli si l'on omettait le marché de Paris.

En réalité, les conditions sont favorables sur la plupart de ces places financières, et principalement sur le marché américain qui vient d'absorber, depuis un an, près de 3 milliards de marks-or en valeurs allemandes de tous ordres, emprunts d'État, de villes ou d'industries. C'est donc plutôt du côté français qu'il faut se tourner pour avoir l'explication de cette réserve prudente des marchés étrangers. Que la France fasse l'effort pour son redressement financier sur le terrain solide

où s'est placé le Comité des experts, et il est certain que les concours extérieurs ne lui feront pas défaut pour réaliser l'œuvre de stabilisation monétaire. Tel aujourd'hui est le langage que nous entendons chez nos Alliés, écho prolongé de celui qui fut tenu, dans les mêmes circonstances, à nos voisins de Belgique et d'Italie. Notre salut est en nos mains, voilà ce qu'il convient de proclamer à l'heure où nous ne devons plus vivre d'illusions, ou nous contenter de demi-vérités.

Revenant à l'émission des obligations de chemins de fer, nous ne saurions oublier qu'il s'agit d'une opération portant sur des titres indivis entre les États créanciers et, par conséquent, qu'un effort collectif s'impose pour assurer le succès de cette vaste mobilisation de capitaux. Il n'est donc pas sans intérêt de déclarer hautement que la France peut jouer un rôle actif aux côtés des autres pays. La place de Paris, qui fut, en son temps, avec Londres, le plus grand marché international, n'est pas une force négligeable dans cette opération.

Il semble d'ailleurs que, jusqu'à présent, la question a été posée sur un terrain trop limité, en considérant l'émission comme dépendant exclusivement des marchés de New-York ou de Londres. Si le fait est exact lorsqu'il s'agit de montants aussi importants que ceux envisagés, il est non moins vrai qu'on peut faire entrer aussi en ligne de compte la participation d'autres pays, où les nationaux sont détenteurs de livres et de dollars, accumulés par la spéculation ou par l'épargne, dans la période d'instabilité monétaire.

On peut donc concevoir que, concurremment avec les autres marchés et sur la base d'un taux d'émission suffisamment avantageux pour compenser l'intérêt réduit de 5 pour 100, il serait ouvert en France une souscription aux obligations en marks-or, stipulées avec une parité en livres ou dollars, et leur équivalent en francs, comme ce fut le cas, en 1924, pour la souscription de la tranche de l'emprunt allemand 7 pour 100 du plan Dawes. Les obligations de 100 livres émises au prix de 92 pour 100 et au cours de 85 par livre, soit à 7 820 francs, représentent aujourd'hui une valeur de plus de 20 000 francs. Une opération internationale fut également faite, en 1923, pour la partie réservée à la France dans l'emprunt autrichien autorisé par la Société des nations.

Ce sont là des précédents à retenir, car, combien plus efficace sera le concours français, lorsqu'il s'agira non pas de prêter notre argent à l'étranger, mais de transformer en livres ou dollars un actif en marks-or remis en paiement par l'Allemagne, et que mobilisera l'État français pour assurer la stabilité de sa monnaie. Toute la question est de savoir sous quelle forme et avec quelles ressources notre marché pourra participer à l'opération. A ceci, nous répondons qu'il conviendra de faire appel à la masse des capitaux exportés, qui reprendront peu à peu le chemin du pays, s'il leur est offert un titre en valeur or, présentant une sécurité de premier ordre, ayant une circulation internationale et un rendement comparable à celui des remplois de même qualité, sur d'autres places financières.

Une condition sera cependant nécessaire pour assurer la réussite de cette opération sur le marché français : c'est l'abrogation de la loi sur l'exportation des capitaux. Cette mesure est d'ailleurs indiquée, sous certaines réserves, dans le rapport des Experts, qui prévoit un retour progressif à la libre circulation.

A cette masse de disponibilités, que le caractère instable de la monnaie ou les excès de la fiscalité ont fait émigrer, et dont le montant se chiffre par milliards dans la balance des comptes, il s'ajoute une autre masse, constamment accrue pour les mêmes raisons, celle des capitaux qui, dans la période d'incertitude de ces dernières années, ont cherché leur emploi sur des valeurs à change, aujourd'hui sur-capitalisées. Un simple examen de la cote de la Bourse montre que, sur le seul marché en coulisse, où sont cotées un grand nombre de valeurs étrangères et toute la gamme des titres de mines d'or, de pétrole ou de caoutchouc, la hausse par rapport à la valeur nominale représente environ 240 pour 100. L'épargne française qui s'est quelque peu égarée sur ces titres, dont certains sont de sécurité discutable, sans autre attrait que celui d'une spéculation sur le change, peut se trouver, un jour prochain, exposée à un autre ordre de risques, lorsque le retour à une situation saine de nos finances et de notre monnaie amènera la fatale réaction. Il serait donc désirable que cette épargne revînt à des placements plus stables et mieux garantis, et c'est l'occasion qui lui sera offerte par l'émission, sur le marché de Paris, d'une tranche des obligations allemandes de chemins de fer.

Ainsi, du point de vue national et pour la sauvegarde de son

épargne, la France a le plus grand intérêt à faciliter, par son propre effort, le placement de cette partie de son actif allemand. Le seul risque réside non pas dans la valeur du titre qui est d'une incontestable sécurité, mais dans l'exécution même du plan Dawes et les possibilités de transfert des marks-or en monnaies étrangères. Or, il faut considérer que nous ne sommes pas seuls en face de l'Allemagne pour veiller à la stricte application de ses engagements. Les États-Unis, autant que l'Angleterre, sont intéressés à maintenir en force un plan financier qui est en grande partie leur œuvre, et dans lequel ils sont entrés avec nous par la participation de leurs nationaux, dans le premier emprunt Dawes de 800 millions de marks-or.

En résumé, la vaste opération financière qui consiste à émettre les obligations allemandes de chemins de fer sur les grands marchés internationaux est soumise à des conditions générales, dont la première est l'entente entre les États créanciers. Nous ne pensons pas que, sur ce point, il y ait des objections sérieuses, de leur côté, à sortir de l'indivision pour permettre à chaque intéressé de trouver, par la réalisation en capital, sa part dans le paiement des réparations.

Plus complexe est la question du transfert des marks-or en devises étrangères, dans le mécanisme du plan Dawes.

Sans doute le Comité des transferts a la mission de surveiller la tenue du mark pour éviter que des paiements excessifs n'ébranlent la devise allemande; mais il ne faut pas oublier que, d'après l'enquête des experts du plan Dawes sur sa capacité de paiement et de transferts, l'Allemagne peut payer, à partir de 1928-29, une annuité normale de 2 milliards et demi de marks-or. Il est même, dès aujourd'hui, certain que l'annuité de 1926-27 sera de un milliard 450 millions de marks-or, au lieu de 1 200 millions en fonction de l'indice de prospérité économique. Comment alors douter, puisque toutes les prévisions favorables se sont jusqu'à présent réalisées, que le Comité des transferts puisse autoriser l'Allemagne à prendre la charge d'un service d'intérêt qui, au maximum, atteindrait quelques centaines de millions?

Ainsi, le service des obligations rentrera dans la partie des paiements en espèces que le Comité des transferts doit assurer par la conversion périodique des soldes créditeurs en marks-or,

au moyen de l'achat de devises étrangères. Sans doute, il y a toujours la réserve que l'état du marché des changes permettra le transfert sans risque pour la monnaie allemande, mais il ne faut pas non plus perdre de vue qu'ici commence le rôle de la Commission des réparations, chargée de représenter les intérêts des États créanciers, et dont la mission est précisément d'assurer, dans toute la mesure possible, les paiements en espèces, avant même les livraisons en nature. Or, le rapport des experts vient de nous apprendre que ces paiements en espèces doivent nous apporter, surtout après le 31 août prochain, de substantielles ressources, ce qui indique tout au moins une plus grande aisance dans les opérations de transfert.

En vue de la réalisation de ce projet de placement, dont le plan Dawes a déterminé les conditions générales, il ne reste donc plus qu'à connaître les dispositions des principaux marchés qui peuvent être appelés à concourir à cette vaste opération. Sur ce point, on peut estimer qu'étant donné la masse des capitaux disponibles sur les grandes places financières, une émission d'obligations de chemins de fer de un à deux milliards de marks-or comportant un ensemble de garanties supérieures à celles de tout autre réseau dans le monde, réussira, au moment opportun, à attirer les disponibilités en quête d'emploi.

Mais quand viendra ce moment opportun d'où dépend le succès de l'émission? Sur ce point, les avis sont concordants et nous les trouvons exprimés tant dans le rapport de l'Agent des Paiements que dans celui du Trustee : c'est lorsque, prenant place dans le cours des opérations de stabilisation des monnaies en détresse, le capital-or des obligations allemandes pourra concourir à l'œuvre de la restauration économique européenne. Tel est aussi le moment qui sera envisagé dans le plan du nouveau ministre des Finances, s'il s'appuie sur les recommandations du Comité des experts. Il est, en tout cas, aujourd'hui reconnu que, pour la stabilisation de sa monnaie, exagérément dépréciée sous le poids des charges de la reconstitution de ses régions dévastées, la France est pleinement fondée à demander la réalisation des obligations de chemins de fer, qui sont le meilleur des actifs en valeur-or affectés au paiement des réparations.

MAURICE LEWANDOWSKI.

LE PRINCE DE LIGNE

I

Des monuments comme ceux de Versailles, et tous ceux qu'on a bâtis à leur imitation, ne doivent pas seulement être étudiés pour leur beauté artistique. Ils témoignent pour leur époque. Ils ont abrité, favorisé des façons d'être et de sentir qui, tous les jours, nous deviennent plus lointaines et plus étrangères. Ce sont des serres où ce qu'Alfieri appelle la plante-homme a poussé d'une façon plus vivace, avec des fleurs qu'elle n'a point eues ailleurs. Parmi les représentants de la société qui y vécut, aucun n'est plus brillant que le prince de Ligne. La Révolution partage également ses années, de sorte que sa vie est comme une grande arche, dont les bases s'appuient sur deux mondes différents.

Charles-Joseph Lamoral de Ligne naquit à Bruxelles, à l'hôtel de Ligne, le 23 mai 1735. Il appartenait à l'une des plus illustres maisons de l'Europe, une des plus nobles, non seulement par l'antiquité de son origine, mais par les sentiments qui y étaient entretenus; la bravoure y fut toujours une vertu héréditaire et les princes de Ligne, jusque dans la dernière guerre, ont donné l'éclatant témoignage de cette valeur. Le père de notre personnage, le prince Claude, était un homme sévère, morose, économe. La différence qu'il y a entre son fils et lui marque celle des deux siècles : l'un, le XVIIe, siècle de solidité, de concentration ; l'autre, le XVIIIe, siècle de dissipation, de dépense. Le prince Charles, si plein de grâce qu'il ait été, ne fut pas aimé de son père. Il y a ainsi des gens qui charment tout le monde, mais qui échouent dans leur famille ; le Prince a exprimé cela, en disant que son père n'avait pas

daigné faire sa connaissance. Un simple trait donnera une idée de leurs rapports. Quand le prince Charles, à 23 ans, fut fait colonel du régiment de Ligne-infanterie, il fit part de cette nomination à son père. Le vieillard lui écrivit : « Il était déjà assez malheureux pour moi, Monsieur, de vous avoir pour fils, sans avoir encore le malheur de vous avoir pour colonel. » Le prince répondit, dans une lettre respectueuse : « Monseigneur, l'un et l'autre ne sont pas ma faute, et c'est à l'Empereur que votre Altesse doit s'en prendre pour le second malheur. » L'éducation du prince Charles fut à la fois sévère et désordonnée. On changeait tout le temps son gouverneur; il passa d'un janséniste à un athée, et cela finit heureusement par un excellent jésuite, qui, selon les propres paroles de son élève, « lui apporta du collège toute cette fleur d'humanité, de littérature et d'urbanité qui font le charme de la vie ». Mais, dès l'enfance, Charles de Ligne avait manifesté un de ses goûts dominants : c'est sa passion pour la guerre; elle devait durer autant que lui.

Il faut penser qu'il s'agit de l'ancienne guerre, courtoise et chevaleresque, qui n'avait presque pas d'horreur. Ce que Ligne y a aimé, c'est le danger et la gloire, le plaisir de jouir de sa vie en la risquant. Mais ces guerres qu'il a faites l'ont rattaché à la réalité, lui ont donné de l'expérience. Quand, ensuite, il s'enivrait de fêtes, elles l'ont empêché d'être captif d'un monde artificiel. Beaucoup parmi les autres brillants seigneurs de la fin du XVIIIe siècle, surtout des Français, ont éprouvé un inconvénient qui est celui de la vie de société : ils finissaient par parler de tout sans toucher à rien. La réalité leur échappait entièrement, ils ne vivaient que dans les mots, et l'on peut dire que plus ils devenaient spirituels, moins ils étaient véritablement intelligents. Ligne n'est pas tombé dans ce travers, pour plusieurs raisons, et d'abord parce que, grâce à son charmant naturel, il ne s'est piqué de rien, pas même d'être un penseur, ce qui est, pourtant, la moindre affectation des gens du monde; mais aussi parce que la guerre, où il retournait toujours, lui faisait toucher du doigt les gens et les choses. Elle a donné du sérieux à cette nature frivole. Il a célébré la gloire avec un enthousiasme communicatif et ce gentilhomme accompli, ce courtisan délicat entre tous a dit magnifiquement : « J'ai fait attendre des empereurs et des impératrices, mais jamais un soldat. » Ses soldats devaient l'adorer. A dix-sept ans, il entre,

comme enseigne, dans le régiment de son père, à vingt ans il y est capitaine.

Avant cet âge, on l'avait marié à la princesse Françoise de Lichtenstein. On sait ce qu'il a dit du mariage : « Je trouvai d'abord cet état bouffon, puis indifférent. » Sans doute, ce propos peut paraître leste. Mais ce ne sont pas les mêmes gens qui sont faits pour édifier la société où ils vivent, ou pour l'enchanter. Les bons époux se réservent leurs qualités l'un à l'autre, et la perfection même de leur ménage consiste à ressembler à ces maisons d'Orient, qui sont des palais sans façades. Le prince de Ligne avait une autre nature, il avait de quoi faire le bonheur de plus d'une personne. Du reste, il estima toujours beaucoup la princesse, dont il eut sept enfants. « Ma femme, dit-il, est une excellente femme, pleine de délicatesse, de sensibilité, de noblesse; elle n'est point du tout personnelle ; sa mauvaise humeur passe vite, en se fondant dans ses yeux baignés de larmes pour une bagatelle. » Il est impossible de se mettre plus galamment l'esprit en repos, en regardant les pleurs d'une femme comme du chagrin qui s'en va.

Le voilà donc engagé dans le monde. Nous ne raconterons pas sa vie en détail : il faudrait raconter le siècle; il a tout vu et tout fait. Comme il le dit lui-même, « il a toujours été à la mode de me bien traiter partout »; il a connu la cour de Vienne, la cour de France, celle de Pologne, celle de Prusse, celle de Russie, celle de Lorraine, et jusqu'aux petites cours de Bonn et de Liége, où régnaient modestement des princes de Bavière. L'Empereur était l'époux de Marie-Thérèse, celui que Ligne appelle « le bon, l'excellent, le sûr, l'aimable, le beau même, le propre, le gai, l'honnête François Ier ». Le jeune homme partagea avec lui les faveurs de la plus belle et d'une des plus nobles dames de Vienne. L'impératrice Marie-Thérèse allait quelquefois au spectacle, et alors l'Empereur n'osait quitter sa loge. Mais un soir qu'il vit l'Impératrice bien occupée, il en profita pour se glisser dans la loge de la jeune femme qu'il aimait. Elle y était justement avec le Prince. Tous deux furent surpris et un peu alarmés de voir l'empereur François apparaître. Lui, cependant, avec son air de bonté ordinaire, demanda au jeune homme quelle était la petite pièce qu'on jouait ce soir-là. C'était une œuvre de Lesage, dont le titre ne convenait que trop bien à la situation respective des

trois personnages qui se trouvaient là : *Crispin rival de son maître*. Ligne, moitié balbutiant, moitié mourant de rire, dit le nom de la pièce et se sauva, laissant à sa belle amie le soin d'expliquer sa brusque sortie.

Quant à la cour de France, il y fut envoyé d'une façon fort honorable pour lui. S'étant distingué, durant la guerre de Sept ans, on le chargea d'aller annoncer une victoire à Louis XV : il vint, fut fêté de tout le monde, reçu par Mme de Pompadour. Ligne devait connaître à Versailles une faveur plus brillante encore, du temps de Marie-Antoinette. La cour de France était un enchantement de majesté, de plaisir, d'esprit et de politesse. La cour de Prusse, au contraire, ce n'était qu'un homme. Le grand Frédéric joue dans la société d'alors un rôle qui, déjà, fait penser à celui de Napoléon : il y paraît comme un homme en bottes parmi les danseurs ; il annonce la ruine du monde où il entre. Cependant, il faut bien se souvenir que ce roi était lui-même pénétré de l'esprit de son siècle, cultivé, très poli. Ses expressions usuelles étaient : « Oserai-je vous dire ? Me permettrez-vous d'avoir l'honneur de vous dire ? » C'était un Prussien à la française.

Charles de Ligne vécut aussi à la cour de l'Impératrice de Russie, de celle qu'il a appelée Catherine le Grand. Il l'admira beaucoup et elle eut pour lui, à tout le moins, beaucoup d'amitié. Il fit le fabuleux voyage de Crimée, ce voyage arrangé, organisé, machiné par Potemkine ; les galères de la nouvelle Cléopâtre descendaient le Borysthène : l'Impératrice, étendant sa belle main, donnait au Prince les terres en vue desquelles on passait, parce que c'était là que s'était élevé le temple dont Iphigénie avait été la prêtresse. On trouvait des villes neuves comme posées dans ces solitudes ; d'autres fois, il sortait de ces espaces indéfinis des hordes de Tartares, de cavaliers étranges qui venaient rendre hommage à l'Impératrice, avec toutes les adorations de l'Orient. Le soir, de grands feux d'artifices, illuminant ces déserts, étaient comme l'emblème de cet immense mensonge.

Cependant, il paraît que tout n'était pas fallacieux dans le déploiement de cette puissance, que vraiment des villes naissaient, que des arsenaux s'édifiaient sur la Mer-Noire. L'empereur Joseph II, qui fut d'une partie d'un voyage, en resta assez frappé pour que cela agît sur sa politique. Lui et Catherine

firent ensemble la guerre au Turc. Mais il arriva alors ce qu'on a vu depuis. L'immense Empire ne parvint pas à vivifier ses forces. Ligne, placé près de Potemkine, qui commandait l'armée russe, se désespérait de ne pouvoir l'animer. L'armée perdait son temps à assiéger sans vigueur la bicoque d'Otchakov, qu'elle aurait pu emporter en quelques jours. « Cette chienne de place m'embarrasse », disait Potemkine à Ligne, qui bouillait d'impatience. Parfois Potemkine formait des plans inexécutables, parfois il en prêtait à l'ennemi d'extraordinaires, pour avoir prétexte à ne pas bouger. Soudain il s'avise qu'il est affreux de faire tuer des hommes, et au milieu des soldats et des canons, il s'improvise philanthrope; brave avec cela, mais enfantin, désirant des croix et des cordons, et supertitieux, croyant que les saints le protègent particulièrement, et lui offriront la ville pour sa fête. Les lettres où Ligne a décrit ce caractère, sont d'une finesse et d'une pénétration admirables : elles apportent une véritable contribution à la connaissance de l'âme russe et ne laissent pas de rappeler par moments les peintures que Tolstoï a faites, dans son grand roman de *Guerre et Paix*.

L'année suivante, Ligne put se détendre en combattant dans les armées de l'Empereur et en prenant une part brillante à la prise de Belgrade. Ainsi, les épreuves de la guerre trempaient son caractère, que la vie sociale avait affiné. Il ne faut pas moins que ces fatigues et ces jouissances alternées, pour faire un homme complet. Ceux qui n'ont pas connu les raffinements du plaisir gardent quelque chose de brutal, ou au moins d'épais, mais ceux qui ne vivent que pour le plaisir finissent par être bien peu de chose. Ces fêtes, cependant, comme le jeune homme a dû en jouir! On ne peut se le figurer, sans que cela évoque dans l'esprit mille couleurs vives. Il parle quelque part d'une robe de chambre qu'il portait, de satin couleur de feu, avec des perroquets brodés en or, perchés sur de petits arbres brodés en vert, et je me l'imagine toujours enveloppé dans cette étoffe féerique. Mais il faut se le figurer aussi, quand il venait voir son père à Belœil, avec ses housards, ses nègres, ses deux coureurs galonnés d'or sur toutes les coutures, toutes gens qu'il tâchait alors de fourrer et de cacher n'importe où, pour ne pas offenser l'esprit d'économie du vieillard. Le rose était sa couleur : son régiment même, Ligne-Infanterie, portait dans la fureur des batailles une tunique blanche à parements roses. Mais il aimait

aussi toutes les autres nuances. Il y a des écrivains chez qui les noms des couleurs sont mornes, ternes et ne vivent pas. Ils vivent et rayonnent dans les phrases du prince de Ligne. Il parle volontiers de l'habit de velours vert et argent que la grande Catherine lui avait donné le droit de porter à sa cour, de la tenue gros bleu, à tresses d'or, qui était celle des chasses à la cour de France. Il ne pense qu'à parer ses soldats. Bien plus que cela, quand il trousse des projets de réforme, comme tous les gens de son temps en ont fait, il s'occupe d'abord du costume. Lorsqu'il écrit un mémoire sur la Pologne, il propose aux Polonais et aux Polonaises, sous prétexte de les faire rentrer dans leur caractère national, des costumes à l'orientale qui auraient été ravissants. On sent que si les Turcs lui plaisent, la variété pittoresque de leurs habits y est pour beaucoup. Ce besoin du Prince, que tout au monde soit propre, gai, leste, élégant, a quelque chose de charmant, et son goût des couleurs peut servir d'emblème à la richesse, à la variété et à l'éclat de sa nature : on pourrait l'appeler le Prince Arc-en-ciel.

Il est un autre côté de son caractère qu'il faut éclairer, c'est son goût des jardins. Son père, tout avare qu'il fût, avait dépensé des millions pour en faire à Beloeil, mais il s'agissait de jardins français. Le prince Charles tient pour les jardins anglais et dans un petit ouvrage intitulé *Coup d'œil sur Belœil*, il a exposé ses idées. M. de Nolhac, dans un de ses livres délicats et savants, le montre à Trianon, conseillant la reine Marie-Antoinette ou louant son œuvre. Du reste, tout prévenu qu'il fût en faveur des jardins anglais, la délicatesse de son goût et la rectitude de son bon sens l'ont préservé de tomber dans les absurdités ridicules et hétéroclites où donnaient beaucoup d'autres amateurs. J'avoue cependant que ce genre de jardins ne me sourit guère. Torturer ainsi la nature pour lui donner l'air naturel, tourmenter des ruisseaux, dresser de fausses montagnes, c'est faire bien des manières pour chercher la simplicité. Je n'aime pas qu'on mette trop d'idées dans un jardin, à moins qu'elles ne soient vraiment, comme c'est le cas pour les jardins chinois et japonais, insérées dans la trame des choses. Mais toutes ces petites inventions ajoutées et postiches, ces inscriptions, ces fausses ruines, ne font que rapetisser la nature, nous voiler ce qu'il y a d'universel dans le tremble-

ment de quelques brins d'herbe, nous masquer la merveille d'un seul lys, d'une seule rose.

Ce goût des jardins a rejeté le Prince dans les préjugés et les affectations de son temps, auxquels il reste d'habitude assez étranger. C'est ainsi qu'il se plaint dans le *Coup d'œil sur Belœil*, que Louis XIV n'ait pas été un roi philosophe : il raille les moines, n'est plus indulgent que pour le curé qui aura soin des bergers et des paysans dont il aura peuplé ses jardins. Il se promet de lui recommander les enfants de l'amour. Il insiste beaucoup sur ces enfants de l'amour, on dirait que ce sont les seuls qui l'intéressent. Il arrange ses jardins comme s'il peignait des tableaux : il va jusqu'à prescrire d'avance leur expression aux hommes et aux bêtes qu'il veut y placer. « Des taureaux, écrit-il, auront l'air menaçant. » Et que de temples! Il y a un temple à l'Amitié, mais c'est pour servir de point de réunion, un temple à Pomone, pour manger des fruits, un temple indien, pour manger de la crème. Ce n'est pas bon signe pour une société, quand les temples n'y servent plus à rien de sérieux.

***

Et voici la Révolution. Elle partage la vie du prince de Ligne. C'est la naissance des nations, la fin du monde où il a brillé, c'est la fin de son Europe. La Belgique se soulève, et Ligne, pressé par les insurgés de se mettre à leur tête, et déguisant sous un air de plaisanterie son irréprochable loyauté envers la maison d'Autriche, leur fait sa fameuse réponse, qu'il ne se révolte jamais en hiver. Cela ne l'empêche pas d'inspirer au pouvoir impérial des soupçons qui ne devaient plus s'effacer. Il perd Belœil, il perd bien plus que cela, son fils bien-aimé, son fils Charles, le jeune homme héroïque et charmant qui le représentait dans tous les combats, et qui est tué dans l'Argonne, en 1792. Cette mort fut le plus grand chagrin du prince de Ligne. Sa vie de famille fut aussi traversée de beaucoup de soucis et de peines. Quant à sa situation de fortune, elle ne se rétablit jamais. Mais c'est grâce à tous ces revers qu'il put prouver ce qu'il valait. Il s'établit à Vienne dans une maisonnette qu'il appelle son bâton de perroquet, et qu'il louait à un tailleur. Pour montrer qu'il y restait lui-même, il la fit peindre à sa couleur, badigeonner de rose ; il s'y montra aussi hospita-

lier qu'il l'avait été à Belœil, et s'il était loin de pouvoir y dépenser autant d'argent, il y prodigua autant d'esprit.

Sa grande souffrance fut sans doute de n'avoir plus d'emploi, de rester au bord des choses. Il ne pouvait s'empêcher de darder quelques flèches sur la médiocrité au pouvoir, et son ennemi, le ministre Thugut, ne le lui pardonna jamais. Il publiait ses ouvrages, il voyait Gœthe, il voyait Mme de Staël. En Bohême, il voyait Casanova : alors le grand seigneur disgracié et le vieil aventurier, le vieil amoureux aux yeux de feu, causant ensemble, refaisaient à eux deux le monde où ils avaient brillé. Enfin le Prince est fait feld-maréchal, mais à soixante-dix ans, et c'était trop tard, puisqu'au lieu d'un bâton de commandement, il ne s'agissait plus que d'un bâton de vieillesse. Il est nommé capitaine des gardes de l'empereur François Ier, et lui qui avait tant aimé les beaux uniformes, il dut endosser avec plaisir l'habit écarlate des trabans impériaux. Une lettre qu'il avait écrite, pleine de critiques trop fines pour qu'on les lui pardonnât, fut copiée et publiée : cela fit scandale ; ce maréchal de soixante-quatorze ans eut un jour d'arrêts.

Il mourut durant le congrès de Vienne, d'un érysipèle amené par un refroidissement. On n'est pas d'accord sur les causes de ce refroidissement, mais les deux qu'on en propose sont également flatteuses, et je dirai presque glorieuses, pour un vieillard de quatre-vingts ans. On était alors au mois de décembre. Les uns veulent qu'il ait pris froid dans un rendez-vous amoureux, donné sur les remparts de Vienne. Les autres disent qu'il tomba malade, pour avoir, au sortir d'une redoute, accompagné, tête nue, une dame jusqu'à sa voiture. Sa pompe funèbre fut magnifique, et très militaire, comme il l'eût aimé. Quatre bataillons de grenadiers, parmi lesquels ceux de Ligne, six bataillons d'infanterie, deux escadrons de uhlans, six escadrons de cuirassiers, dix-huit pièces d'artillerie et tous les trabans accompagnèrent ce grand ami des soldats. Mais ce noble faste ne devait rien à la grossièreté de l'argent. Le prince de Ligne était mort pauvre.

II

Le prince de Ligne avait une très belle figure. Elle a quelque chose de clair et d'ardent, dans ses portraits de jeunesse. Plus tard on y trouve je ne sais quoi de plus en retrait, cette expression par laquelle un homme qui a vécu se préserve des hommes. On voit sur ses traits comme une poussière de cette insolence qui est si épaisse sur le visage des parvenus, et si subtile sur le visage des grands seigneurs. En dépit de toutes ses traverses, le prince de Ligne laisse l'impression d'un homme heureux. Sa vie est trop illuminée pour que nous puissions voir que son âme fut jamais sombre. Cependant, il a gardé un grand regret; lui qui aimait tant la guerre, il aurait voulu la faire non pas seulement en sous-ordre, mais en chef. « J'ai brisé, écrit-il, l'idole la plus chère à mon cœur, la gloire. » Et, ailleurs, il laisse échapper ce soupir : « Que je serais heureux si la gloire m'avait aussi bien traité que l'amour ! » Se plaindre ainsi, c'est avouer qu'on n'est pas bien à plaindre, et qu'on a peut-être obtenu la plus belle moitié du bonheur. Mais tels sont les hommes : leur dernière illusion est de croire à ce qu'ils n'ont pas eu ; les voluptueux regrettent la gloire; ceux que la gloire a comblés trouvent en eux-mêmes leurs travaux bien vains et regrettent la volupté.

Le prince de Ligne avait assurément le sens de la guerre. Aurait-il été capable de grandes combinaisons, on ne peut le savoir. Il s'en fallut de bien peu qu'il ne fût opposé à Bonaparte, dans la campagne d'Italie : cela serait sûrement arrivé, sans l'inimitié du ministre alors tout-puissant, le baron de Thugut. Ligne ne se consola pas de cette disgrâce. Mais qui sait s'il ne faut pas voir là, au contraire, la plus secrète faveur du sort? En l'empêchant de commander en Italie, comme en lui refusant d'être enveloppé dans les campagnes désastreuses d'Ulm et d'Austerlitz, on dirait que la Destinée a voulu préserver des rudes atteintes du génie le mérite de cet homme charmant. Elle n'a pas voulu qu'il restât sur cette figure toute brillante la moindre ombre d'une défaite ou d'une infériorité quelconque. Elle en a usé avec lui comme un collectionneur avec le vase auquel il tient le plus, et qu'il ne veut pas qu'on lui casse.

Le prince de Ligne a vécu pour le plaisir. Mais, pour que ceci soit juste, il faut rendre à ce grand mot toute son extension, toute sa noblesse. Le plaisir est la poésie de la vie ; c'est lui qui nous arrache aux choses mesquines, lui qui nous suspend le mieux sur l'abîme de notre destin, comme ces petites barques illuminées, pleines de musiciens, qui flottent la nuit sur le gouffre tranquille des lacs. Le plaisir est le frère de la mélancolie : il peut l'être aussi de la passion. Le prince de Ligne dit en parlant de soi-même : « J'ai toujours tout fait de tout mon cœur. » Se livrant ainsi sans réserve aux moindres choses, de quelle force n'a-t-il pas dû se jeter dans les occasions de l'amour! Mais là, certains mots de lui nous éclairent sa nature : « J'ai toujours été, dit-il dans une de ses confidences amoureuses, uniquement occupé du moment présent, auquel j'ai toujours tout sacrifié » : on voit quelles amours cela annonce. Les sentiments qui donnent le plus d'ivresse sont peut-être justement ceux qui sont vifs, sans être profonds : ils ont le prestige de la passion, sans en comporter les dangers : ils ressemblent à ces incendies innocents des soirs de fête, qui embrasent tout, sans rien consumer : ils nous ôtent notre liberté dans le moment où il nous est agréable de la perdre, en nous la laissant dans l'avenir. Le caprice passionné, voilà, semble-t-il, le caractère de ce genre d'amour. C'est ainsi que le Prince, à Vienne, faisait attendre une heure l'Impératrice elle-même, pour rejoindre et retenir sur un escalier la femme dont il était fou dans ce moment-là ; qu'une autre fois, il faisait des lieues à cheval, pour entretenir un instant celle qu'il aimait, et repartir aussitôt.

Si l'on veut juger de ces amours, voici une citation qui en donnera quelque idée :

« Angélique m'a aimé à fond : on ne peut pas aimer davantage. Malheureusement, deux autres femmes, les seules avec elles qui m'ont bien aimé, ont pris précisément le même temps. Je les aimais aussi toutes les trois en même temps, de la meilleure foi du monde. Mais cela me coûtait bien des embarras et des reproches. Celle qui m'en faisait le moins était peut-être celle qui souffrait le plus, mais je souffrais bien de celle qui m'en faisait. Je ne les trompais pas : peut-être que je me trompais moi-même. »

Je ne sais pas si ces aveux seront du goût de tout le monde ;

je leur trouve un grand charme : c'est leur parfaite sincérité. Ce prince que l'on peut s'imaginer, dans les salons du XVIIIe siècle, en habit brodé sur toutes les tailles, frisé à l'oiseau royal, avec dix boucles de chaque côté, parfumé de poudre à la fleur d'oranger et de pommade de jasmin, est une source inépuisable de naturel. Être soi, c'est le plus grand luxe. Il n'est pas pris et embrigadé, comme nous, dans un ensemble où l'on ne peut quitter sa place. C'est un Européen, comme il n'y en a plus, comme il ne peut plus y en avoir. Ceux qui veulent aujourd'hui s'en donner les airs, ne sont que des feuilles arrachées à leur arbre, des individus qui ne sont plus attachés à rien, à moins qu'ils ne trouvent plus simple de témoigner leur indépendance en ayant toujours un préjugé contre leur pays. En vérité, il ne peut plus y avoir d'Européens, parce qu'il n'y a plus d'Europe. Les conditions du monde où nous vivons ne permettent plus cet état d'esprit ; mais on ne peut qu'admirer avec quelque nostalgie cette liberté et cette aisance d'un homme qui était partout chez lui et partout indépendant, et de tous les pays plutôt que d'aucun : Français à Paris, Autrichien à Vienne, Polonais à la Diète. Le Prince parle très agréablement de la France, mais son ton n'est plus le nôtre, parce qu'il en parle comme de quelque chose qui n'est pas menacé. Elle est pour lui, simplement, la patrie du goût, de l'esprit et du plaisir.

Mais qu'il ait été Européen, ce n'est pas assez dire. Il a été touché par l'Orient, et, certes, tout son siècle a senti la poésie du Levant. Mais, ici encore, le Prince garde la supériorité d'y être allé voir. On sait qu'il n'aimait pas l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, parce qu'il trouvait que Chateaubriand y dit trop de mal des Turcs. Qu'on lise la longue lettre adressée à la marquise de Coigny, où il décrit sa paresse et sa rêverie, parmi les Tartares de Crimée dont la fantaisie de la grande Catherine avait fait ses vassaux : cette lettre rêveuse montre l'influence de Rousseau, mais aussi celle de la grande Asie, lorsqu'elle vient toucher cet homme d'esprit, dont elle fait presque un poète.

Pour caractériser un homme si brillant, on dira qu'il est léger. Cela n'est pas niable. Il dit qu'il préfère Anacréon à l'Iliade, et le génie lui-même ne lui plaît pas, sans le piquant. Mais faut-il tant blâmer la légèreté ? Elle est au moins agréable : nous ne sommes pas plus sérieux, parce que nous sommes plus maussades ; on peut être à la fois superficiel et pesant, c'est un

secret qui n'est pas inconnu à certains de nos contemporains. Peut-être faut-il regretter que le temps de la frivolité soit fini. Plus encore que léger, on pourrait dire que le prince de Ligne est leste. Il y a un mot charmant de Victor Hugo, pour dépeindre la vie toujours instable des oiseaux : il parle de leur inquiétude heureuse. On pourrait appliquer ce mot à notre personnage. C'est le contraire d'un pédant. Il garde en lui quelque chose de radieux, de naïf, d'enfantin ; il se jette dans les dangers, quand il fait la guerre : il se jette dans ses amours, quand il aime. C'est parce qu'il est leste qu'il a tant d'esprit : l'esprit est fait de beaucoup de choses, et il y en a de plus d'une sorte. Mais c'est, avant tout, la faculté de penser plus vite que les autres. C'est aussi le fait de tout dire en restant dans l'étroite enceinte des convenances, alors que la plupart des gens ne retrouvent leur liberté que s'ils en sortent. Les bons mots du Prince sont innombrables. On connaît le billet qu'il adresse à deux jeunes femmes dont il avait été très épris, lorsqu'il se décide à prendre congé d'elles : il se sent vieillir, il ne peut plus aller souvent les voir dans leur appartement, au haut d'une maison de Vienne : il leur exprime sa reconnaissance de la plus galante façon, « mais, dit-il en finissant, vous êtes décidément les dernières que j'aurai adorées au troisième ».

Voici quelques autres traits : Joseph II, réformateur pédantesque, esprit à la fois rigoureux et chimérique, avait fait en Belgique des réformes qui, comme c'est presque toujours le cas, n'allaient pas sans quelques taxes nouvelles. Il demanda au Prince ce qu'on disait de lui dans le pays. « On dit, répondit Ligne avec une fausse innocence, que Votre Majesté veut notre bien. » — Une autre fois, le prince royal de Prusse avait eu l'idée intempestive de se faire recevoir à l'Académie des Sciences, et, comme il faisait très chaud, il s'était trouvé mal durant la séance. L'Impératrice demanda à Ligne ce qui s'était passé. « Rien, Madame, répondit-il, sinon que le Prince s'est trouvé sans connaissance, au milieu de l'Académie. » — Je disais tout à l'heure que l'esprit consiste parfois à dire tout ce qu'on veut dire, en restant poli : en voici la preuve. Le prince causait un jour avec l'impératrice Catherine qui lui dit que, si elle avait été homme, elle se serait tellement exposée, qu'elle aurait sûrement été tuée avant d'être capitaine. Ligne, qui avait toujours été très brave, trouva cette prétention un peu impertinente.

« Je n'en crois rien, Madame, répondit-il, car je me porte fort bien. » La grande Catherine avait l'esprit un peu lent. Elle fut quelque temps à entendre ce qu'il avait voulu dire. Enfin elle sourit et accepta de bonne grâce la leçon discrète que lui avait donnée son admirateur.

C'est cet esprit, cette agilité qu'on retrouve dans les œuvres du prince de Ligne. Il en a fait, de son vivant, une publication qui n'emplit pas moins de trente-quatre volumes, dont on a, depuis, extrait des morceaux choisis, à commencer par les deux volumes publiés par Mme de Staël. La Société belge des Amis du prince de Ligne a entrepris, de ses œuvres, une édition qui ne laissera rien à désirer. Il y a de tout dans cet amas. La mobilité d'esprit qui s'y remarque est extraordinaire, elle rappelle celle de Voltaire. Le Prince a des idées par bouffées, comme on a des désirs. Comme Voltaire, il traverse les sujets plutôt qu'il ne les traite. Il abonde en remarques qu'il abandonne au lecteur; il ressemble à un chasseur qui ne ramasse pas son gibier. Parfois les phrases qu'écrit cet homme d'un esprit si clair sont obscures, faute d'être reprises et corrigées. Quand il donne dans le conte philosophique, il étale le naïf esprit d'anarchie propre à tous ses contemporains; il a cru, lui aussi, qu'il serait facile de rendre les hommes heureux. Mais le mérite de ses écrits se relève infiniment, lorsqu'il observe les hommes. Il a très bien décrit la période d'assombrissement social, de pédantisme et d'ennui, qui a immédiatement précédé la Révolution. A ces gens du monde qui voulaient raisonner de tout, il oppose ceux qui, auparavant, heureux, infatués, étourdis, ne songeaient qu'à jouir de la vie. Peut-être même leur donne-t-il par trop l'avantage. « Les fats, écrit-il, ne font point de révolutions. » On pourrait lui répondre que, s'ils n'en font pas, ils en préparent.

Que d'idées il a! Une fois, c'est celle de Paris port de mer. Une autre fois, écrivant pendant la Révolution, il semble prévoir Napoléon. Il est vrai qu'il gâte un peu son affaire, en croyant que ce nouveau souverain des Français sera chevaleresque et troubadour. Pendant l'Empire, et au moment de la plus grande puissance de l'Empereur, il discerne fort bien ce qu'il y a de fragile dans cet état de l'Europe qu'il appelle une marqueterie. Mais, où il est supérieur, c'est dans la peinture des caractères. Il a au plus haut point ce goût de connaître

l'homme dans les hommes, que la littérature française avait répandu dans toute la bonne société de l'ancienne Europe. Il ne se contente pas de marquer les traits principaux de ses modèles, il y ajoute toutes les nuances, et fait tourner leur figure sous nos yeux. Qu'on lise les pages qu'il a consacrées à Joseph II, elles ont une valeur générale, c'est un type dont on retrouvera des exemplaires autour de soi; ou ce qu'il a dit de la grande Catherine; ou le portrait, d'une impartialité dédaigneuse, qu'il a fait de son ennemi le baron de Thugut, ou encore ses portraits de femmes.

Mais, pour comprendre le prince de Ligne, il faut en venir à ses qualités intimes, à celles qui nourrissent toute sa nature : c'est la fécondité, la générosité de son cœur. Cet homme est vraiment très bon, et c'est là peut-être, la cause de son charme, que, vivant dans un siècle de sensibilité affectée, il rayonne, presque seul, de sensibilité vraie. Cela suffit à la mettre bien au-dessus des modes de son temps. On ne trouve presque jamais, chez lui, ces emplois niais du mot sensible, du mot vertueux, qui ne recouvrent rien de vrai. Sa bonté éclate en mille traits involontaires. Quand il se marie, c'est par bonté qu'il fait sa première dette, afin d'acheter une terre à son précepteur. C'est par bonté que, riche, il se laissait piller par ses gens : « Je n'ai jamais pu, avoue-t-il, renvoyer personne. » « Je suis bien aise, dit-il aussi, du bien qui arrive aux autres. » Et encore : « Je n'ai jamais fait de mal à qui que ce soit. » On ne peut rien imaginer de moins sanguinaire que cet homme qui a tant aimé la guerre. Ses sentiments se font voir dans la façon dont, à propos des jardins, il parle des animaux : il faut qu'il en ait autour de lui, il faut que son bonheur soit augmenté par le leur : il aime la vie, ce qui est un signe de bonté qui ne trompe pas. « Faisons vivre, écrit-il, augmentons le peuple des airs, de la terre et des eaux. De même qu'on a dit autrefois, que la lumière se fasse, et la lumière fut faite, je voudrais que l'on dît : faites-nous des oiseaux, des poissons, des cygnes surtout. » Et ailleurs : « J'ai un âne, un mouton et une chèvre qui viennent déjeuner avec moi... Dès que je bats des mains, ils me suivent au galop dans les bois. » A Belœil, une biche apprivoisée nageait derrière son bateau. Il veut des volières, pour des oiseaux que, dit-il, il ne rendra pas malheureux. Il parle des ânes avec amitié. Il reste celui qui, à douze

ans, avait un corbeau, un mouton et un renard familiers, qui étaient si bien du parti de l'enfant qu'ils faisaient des niches à tous ses maîtres.

Le Prince dépensait son cœur avec ses amis, mais il est quelqu'un à qui il l'a prodigué, c'est son bien-aimé fils Charles, en qui il croyait revivre, et qui, lui aussi, aimait tant la guerre! Leur correspondance est noble et charmante. Le prince de Ligne est transporté de la bravoure de son fils : une crainte perpétuelle se mêle à l'admiration que ce courage lui inspire. Il tremble, et pourtant il ne voudrait pas retenir le jeune homme. A la prise de Sabacz, celui-ci s'est couvert de gloire, en arrivant le premier au rempart de la ville ennemie. Le prince exulte. Son fils lui écrit ces mots d'une simplicité et d'une délicatesse vraiment émouvantes : « Vous pensez bien, papa, que j'ai pensé à vous en montant à l'assaut. » C'est ce fils qui devait mourir dans un combat en Argonne, sans que jamais son père se consolât de sa mort.

Le prince de Ligne parle des méchants avec un mépris charmant, et il a bien raison. C'est une chose souvent redite qu'on ne saurait être à la fois bon et spirituel. Cela peut se soutenir. Il faut aux mots d'esprit quelque chose de piquant, d'aigu, qui ne va guère avec une parfaite indulgence et on ne saurait lancer des traits de bonté. Mais il est une chose qui me paraît encore plus rare, c'est qu'on soit à la fois spirituel et méchant. Les méchants peinent en vain, pour y réussir. Comment auraient-ils de l'esprit? Ils n'ont pas la tête assez libre, ils pensent trop au mal qu'ils voudraient faire. Ils peuvent bien, à la rigueur, aiguiser et même empoisonner la pointe du trait, mais où trouveraient-ils les plumes qui le soutiendront dans l'air? Les traits de la méchanceté ne s'envolent pas, ils tombent tout de suite à terre. Le prince de Ligne, au contraire, nous est un exemple qu'on peut avoir beaucoup d'esprit avec un grand cœur. Car ce n'est pas assez de parler de sa bonté, il faut parler de son enthousiasme. D'abord, je l'avoue, j'ai cru que cette qualité était liée à la mobilité de sa nature. Il y a toute une sorte de gens chez qui l'enthousiasme n'est que la forme la plus ardente de l'étourderie et qui ne sont enthousiastes qu'afin de se débarrasser de ce qu'ils prétendent admirer, comme ces libertins qui ne pressent une femme de leur céder que pour passer plus vite à une autre. Mais les enthou-

siasmes du prince de Ligne sont plus sérieux et plus profonds. Il a, en vérité, la passion de la grandeur. Il est transporté à l'idée de connaître Gœthe. Il parle de Napoléon comme d'un homme prodigieux. Plus jeune, il a voulu voir Voltaire, il a voulu voir Rousseau. La relation qu'il a laissée de son séjour chez le patriarche de Ferney est délicieuse ; il le peint au naturel, sans pourtant le diminuer, ce qui est une réussite assez rare. Il parle de cette richesse d'esprit prodigieuse qui enchantait leurs repas. Mais Voltaire était un peu tyrannique en conversation, comme le sont parfois les virtuoses de la causerie. Il voulait être écouté. Or, le service était fait par des Suissesses, belles filles, qui, à cause de la chaleur, avaient les épaules nues. Cela donnait des distractions au Prince. Voltaire s'en aperçut, et, tout en colère, empoignant par le cou ses belles servantes, il les écarta en criant : « Gorge par ci, gorge par là, allez au diable ! »

La relation de la visite que le Prince fit à Rousseau, dans son galetas, n'est pas moins remarquable. Sans rien outrer, ni rien embellir, avec une vérité et une délicatesse parfaites, il nous montre Jean-Jacques timide, ombrageux, et qui pouvait devenir charmant lorsqu'il se rassurait. Jean-Jacques apporte à Ligne son herbier, puis de la musique qu'il copiait alors : « Voyez comme cela est propre, » dit-il. Ligne feint de tout admirer, la musique, l'herbier fort commun, afin de rester plus longtemps avec le grand homme. « Ses yeux, dit-il, étaient comme deux astres ; son génie rayonnait dans ses regards et m'électrisait. » Je ne sais rien de plus noble qu'une âme qui peut ressentir des émotions de ce genre, et ce qui prouve la valeur des sentiments du Prince, c'est que ses admirations ne s'égaraient pas. Il n'est point fou du bonhomme Franklin, et cela encore le met fort au-dessus de la crédulité de son temps. Tout enthousiaste qu'il est de Frédéric II, il ne peut s'empêcher de trouver de mauvais goût les perpétuels brocards du Roi sur la religion. « Je trouvai, dit-il, qu'il mettait un peu trop de prix à sa damnation, et s'en vantait trop. » Mais sa noblesse d'âme ne se montre pas seulement dans le culte qu'il voue aux grands hommes ; elle se marque dans la sympathie qu'il ressent pour tous les caractères exceptionnels, fussent-ils bizarres, pourvu qu'il y ait dans le principe de leurs écarts quelque chose qui ne soit pas mesquin. Quand il s'agit de quel-

qu'un comme le comte de Bonneval, homme fier et courageux, mais d'une humeur intraitable et qui, après avoir quitté le service du roi de France pour celui de l'Empereur, finit au service du grand Turc, où il se fit musulman, Ligne, loin de l'accabler, l'excuse et le justifie presque : « Son sort, écrit-il avec une générosité pleine de grâce, aurait été plus heureux, s'il avait eu un mérite plus commun. »

III

On pourrait dire que chaque siècle tire un feu d'artifice pour éblouir la postérité. Aucun, cependant, n'en aura tiré un plus brillant que le XVIIIe. Voltaire rayonne, Montesquieu resplendit, Rivarol étincelle, tandis qu'autour d'eux un nombre prodigieux d'hommes et de femmes d'esprit jettent leurs bluettes dans la nuit. Cependant, beaucoup de pièces s'éteignent, beaucoup de fusées retombent obscurément, bien peu restent accrochées aux étoiles. Le prince de Ligne est de ces dernières. Dans ce ciel du passé, où il ne s'éteindra plus, de quels autres astres pouvons-nous le rapprocher? Il est bon de faire ainsi, parmi les hommes supérieurs, des constellations de caractères. Ils s'expliquent alors les uns par les autres, on les connaît mieux. Quelqu'un qui se compare tout naturellement à Ligne, et dont on peut dire qu'il est comme un prince de Ligne atténué, c'est l'ancien ministre de la monarchie à son déclin, l'aide de camp de l'Empereur, le noble et charmant comte de Narbonne. Ligne et lui furent, du reste, de très grands amis. Comme le Prince, Narbonne ne put pas déployer tout son mérite, mais il montra, lui aussi, ce qu'il valait, non seulement par la façon dont il fit la retraite de Russie, mais par sa fermeté et sa mort stoïque, en 1814, dans la petite place de Torgau, dont l'Empereur l'avait nommé gouverneur.

Et voici un autre astre de la même constellation, c'est Stendhal. Ses ressemblances avec le prince de Ligne se voient d'abord dans le style; assurément, l'observation de Stendhal va plus loin, elle est plus forte et plus rare. Mais c'est le même goût de la concision, la même pirouette pour ainsi dire, et la même liberté. Certains mots ont une sonorité pareille chez l'un et chez l'autre. « J'étais si fat », dit Ligne, en parlant de sa jeunesse. « J'avais l'air d'un fat, j'étais superbe », dit Stendhal

dans son *Journal*, en souriant sur lui-même. « Je n'écrirais pas tout cela, dit Ligne dans ses *Mémoires*, si l'on devait me lire à présent, mais, cent ans après, ces petites choses, qui ont l'air d'être des riens, font plaisir. » N'est-ce pas le ton de Stendhal, et ne voilà-t-il pas une anecdote d'une saveur toute stendhalienne ? C'est Ligne qui raconte son enfance :

Mon père, qui partageait sa loge avec la princesse de Horne, qui était aussi belle qu'aimable, craignant que je n'en devinsse amoureux, ne voulut plus que j'y allasse. Mon gouverneur aimait la comédie. « Eh bien, lui dit mon père, vous irez sur les bancs du théâtre. » Il y en avait alors partout. J'y vis de plus près des actrices charmantes, et je ne perdis rien de ce qui est un peu instructif, dans de jolis opéras à vaudevilles. Un soir, je fais semblant d'être obligé de sortir. Je m'arrête dans la coulisse. J'y trouve une danseuse, une demoiselle Grégoire, dont je croyais, étant déjà fat alors, que les beaux yeux se tournaient quelquefois vers moi : je lui fis ma déclaration, elle se mit à rire. D'abord interdit, ensuite confus, je me dis : il faut pourtant que cette scène dans la coulisse me serve à quelque chose. Le duel de M. de Turenne à neuf ans m'avait tourné la tête. J'ai treize ans, disais-je, et je ne me suis pas encore battu. Un officier de trente ans au moins veut entrer par le théâtre, pour s'asseoir sur un banc. Je lui marche sur le pied. « La peste, prince, vous êtes maladroit, me dit-il. — Non, monsieur, lui dis-je, je l'ai fait exprès, car vous m'avez regardé d'un air !... » Il se mit à rire comme Mademoiselle Grégoire, et voilà que, dans un quart d'heure, je suis deux fois traité comme un enfant.

Mais la grande ressemblance de Ligne et de Stendhal, c'est qu'ils vivent pour les mêmes choses. L'un et l'autre n'ont pas fait la carrière qu'ils auraient pu espérer. Sans doute il subsiste une immense différence entre Charles de Ligne, chambellan, chevalier de la Toison d'or, et Henri Beyle, qui n'avait même pas pu avoir le ruban bleu de l'ordre de la Réunion, et qui n'était qu'un homme de génie méconnu, dont les livres ne se vendaient pas. Mais leur trait commun, c'est d'être tous deux au-dessus des choses de la vanité. L'ambition est la passion des pauvres. Pour les grandes œuvres ou les grandes amours, il faut avoir de l'étoffe. Mais guigner la place d'un autre, s'épuiser en intrigues et en petites machinations, avoir de l'envie au lieu d'avoir des désirs, c'est une chose à la portée de n'importe qui. Stendhal ni Ligne ne vivent ainsi. Ils vivent pour

l'amour, ils n'estiment que la grandeur d'âme. Il y a une phrase de Stendhal où il parle des yeux de Lord Byron avec le même genre d'enthousiasme que Ligne parlant des yeux de Rousseau. Quelques mots du Prince, dans le *Coup d'œil sur Belœil*, au sujet de « l'âpreté sublime de certains rochers » font penser à la fameuse phrase où Stendhal, voyageant dans le Jura, compare les lignes d'une montagne lointaine au caractère de Métilde. Stendhal, comme le prince de Ligne, aurait fait des lieues à franc étrier, pour voir un instant celle qu'il aimait.

Voici un troisième astre, placé entre ces deux-là. C'est Jacques Casanova. On sera peut-être surpris que je rapproche un aventurier d'un grand homme et d'un grand seigneur. Mais il faut considérer que, maintenant, nous jugeons trop bourgeoisement de ces choses. Il y a dans Casanova aussi une sorte de générosité. Il aurait eu mille occasions de faire sa fortune, s'il n'avait songé qu'à cela. Mais il pensait plus à vivre qu'à réussir. Pour ce qui regarde Stendhal, je suis assez justifié de les rapprocher l'un de l'autre, puisqu'il y a entre leurs écrits une telle ressemblance de ton, que, lorsque les *Mémoires* de Casanova commencèrent de paraître, en 1826, certains crurent que Stendhal les avait rédigés. Pour ce qui regarde le prince de Ligne, je n'ai qu'à rappeler le magnifique portrait qu'il a lui-même tracé de Casanova, sous le nom d'Aventuros, et où il vante, en propres termes, l'honneur et la délicatesse du Vénitien.

Regardons briller, au-dessus de la médiocrité ordinaire, cette constellation d'hommes qui ont pu et qui ont osé être eux-mêmes. Casanova est le plus ardent, Stendhal le plus grand, mais assurément, le prince de Ligne est le plus charmant. Il n'y a rien de mesquin dans cette nature. Et si, comme je le crois, l'art de vivre consiste à se préserver des sots et des méchants, et à devenir plus sage en cela, tout en restant toujours aussi fou pour tout ce qu'on aime, assurément, le prince de Ligne a bien vécu.

ABEL BONNARD.

AU CONGRÈS DE CHICAGO

NOTES D'UN TÉMOIN

En mer, lundi, 6 juin 1926.

En plein Océan, la rencontre d'un navire est un des événements de la traversée. Nous venons d'être dépassés par l'*Aquitania*, que nous avons suivie des yeux, ou plutôt des jumelles marines, une heure durant, sur la ligne d'horizon. Ce fut, d'abord, à l'est, un léger flocon de fumée, qu'on avait peine à discerner des petits nuages effilochés dans le ciel pâle, au ras des eaux. Vingt minutes après, au nord, le puissant paquebot se dessinait, comme un mince et bref trait noir, à l'extrême limite de notre vue ; puis, lentement, le couchant l'absorba.

Parti avant-hier de Cherbourg, il sera jeudi soir à New-York. Le *Tuscania*, qui nous transporte, est moins rapide. Il y a quelques années, pourtant, quand il sortit des chantiers de la Cunard, c'était un des géants de l'Atlantique. Il jauge 17000 tonnes ; or, M. Paul Bourget, lorsqu'il se rendait en Amérique, en 1889, s'effarait un peu, comme il le confesse aux premières pages d'*Outre-mer*, de faire la traversée sur une ville flottante de 10 000 tonneaux. Mais l'*Aquitania* en déplace 48 000.

C'est, probablement, ce qui lui vaut l'honneur de porter aujourd'hui les hôtes les plus illustres du cardinal Mundelein, archevêque de Chicago. Sous le pavillon pontifical, uni aux couleurs britanniques, il abrite en ce moment le cardinal Bonzano, légat du Saint-Siège, et, avec lui, trois autres princes de l'Église : l'archevêque de Paris, l'archevêque de Vienne et le primat d'Espagne. Et je ne parle point de leur suite d'évêques, de prélats et de prêtres.

Voilà quelques mois, Mgr Mundelein, en appelant les catholiques de son diocèse et de tous les États-Unis au XXVIIIe Congrès eucharistique international, affirmait que cette assemblée constituerait « la plus grande manifestation religieuse jamais célébrée sur le continent américain ». Nous serons, dans deux semaines, en mesure de vérifier la justesse de ce pronostic. En attendant, ce que nous voyons passer là-bas, au bord de l'horizon, c'est, assurément, la plus haute ambassade spirituelle que l'Europe ait jamais envoyée au Nouveau-Monde. Pour la première fois, depuis la proclamation de l'Indépendance, un légat du Pape aborde officiellement sur le territoire de la grande République : un légat, c'est-à-dire un mandataire qui, plus élevé dans la hiérarchie qu'un plénipotentiaire ou qu'un nonce, est en quelque sorte une personnification du pontife lui-même. On lui doit, en effet, les honneurs souverains. Et, pour encadrer cette figure du Pape, plusieurs vieilles nations délèguent à la jeune démocratie, en messagers de concorde et de paix, les chefs autorisés du peuple chrétien. Le cardinal Reig y Casanova, archevêque de Tolède, a reçu de son roi la mission de représenter l'Espagne ; et le cardinal Dubois, promu commandeur de la Légion d'honneur à la veille de son départ, n'emporte-t-il pas aux États-Unis les vœux du président de la République ?

Nous nous demandons, avec un peu d'anxiété, quel accueil se prépare aux rives de l'Hudson et sur les côtes du lac Michigan, pour cette ambassade morale et pacifique, et quels accords se pourront conclure entre « le pays du dollar » et la puissance de l'esprit. Quant à nous, passagers et pèlerins, qui voguons dans le sillage de la nef religieuse, nous ne voulons point la laisser disparaître à l'Occident, sans avoir salué celui qui tient à son bord la place du Vicaire de Jésus-Christ. La T. S. F. expédie nos hommages à travers l'espace et nous recevons, par la voie des airs, la bénédiction pontificale.

Cet incident de route apparaît, à nos yeux, comme la première image anticipée des événements dont nous serons bientôt les témoins. La première, ou plutôt la seconde. Hier, dimanche, une autre vision préfigurative a déjà saisi nos âmes. Assemblés de plusieurs pays, nous nous sommes réunis pour entendre une messe solennelle, célébrée dans un des salons du paquebot. L'officiant était un évêque de Hongrie, qu'assistaient à l'autel un prélat de Malte et un prélat de Lille, et que servaient, en

manière d'enfants de chœur, un ancien député belge et un comte italien. Deux sermons furent donnés, par un chanoine espagnol et par un théologien de Rome. En tout, dans l'auditoire, onze peuples étaient représentés. Revanche ou réparation de Babel. On communia d'un seul cœur aux mêmes prières et, d'une seule voix, l'on chanta le même *Credo*. Toute une évocation de l'unité de l'Église catholique, au milieu de l'immensité de l'Océan !

En somme, résumait tout à l'heure, à la tombée du jour, en contemplant le *mare serenum*, notre professeur de théologie, nous avons déjà *réalisé* tout le Congrès. Nous verrons de plus grands et de plus beaux spectacles; en substance, ils sont tous contenus dans la cérémonie d'hier et la rencontre d'aujourd'hui. Nous avons entrevu l'autorité spirituelle en marche vers l'empire des affaires et de la fortune, qui lui demande, au fond, la force intérieure et l'idéal; nous avons évoqué les nations convergeant, des deux mondes, au même sacrifice et à la même Hostie. C'est toute l'âme de ces assises eucharistiques, présidées par un légat du Pape : la puissante unité de l'Église, sous un seul chef, autour d'une même foi.

— Ces assises eucharistiques, intervient le prélat de Lille, je les ai vues naître, adolescent. Les premières, en effet, se réunirent, en 1881, dans la capitale de nos Flandres. C'était, par les mains de Philibert Vrau, l'épanouissement de toute une campagne entreprise au lendemain de la guerre.

Et, sans le savoir, imitant à rebours la fameuse tirade du marquis de Presles, Mgr... improvise, entre les sources cachées de l'œuvre et le couronnement qu'elle va recevoir à Chicago, le plus impressionnant parallèle :

« Savez-vous pourquoi le légat du Saint-Père, entouré de princes de l'Église, apporte aux États-Unis le message et presque la présence du Pape ; pourquoi nous représentons ici onze peuples divers, image des milliers de pèlerins qui, de tous les continents, s'orientent actuellement vers un seul point du monde; pourquoi la métropole de l'Ouest américain s'apprête à déployer, sous les yeux des nations, des fêtes incomparables et des manifestations grandioses; pourquoi la grande presse d'information, d'ordinaire indifférente à ces sortes de spectacles, est alertée là-bas par cette assemblée religieuse ? C'est parce que, dans notre ville de Tours, il y a quelque cinquante ans, vivait

obscurément une femme inconnue, qui voulait glorifier l'Eucharistie. Ah ! nos filles de France, quand elles brûlent d'un ardent amour et d'une pensée hardie, elles sont capables de conquérir la terre. L'humble Pauline Jaricot, de sa demeure lyonnaise, inaugure la Propagation de la Foi ; un demi-siècle plus tard, Émilia Tamisier, de sa maison des bords de la Loire, ouvre le chemin des Congrès eucharistiques. Cependant, je vous ai rappelé que ce fut Philibert Vrau, le saint de Lille, — oui, le saint, dont notre diocèse est en train de préparer la béatification, conjointement avec celle de Paul Féron, son beau-frère, — ce fut Philibert Vrau, puissant industriel et admirable chrétien, qui organisa la première de ces réunions internationales. En 1881, Mlle Tamisier, qui avait suscité chez nous, depuis cinq ans, de beaux pèlerinages eucharistiques, était tentée de découragement. Nulle autorité religieuse, en France, en Belgique, en Hollande, ne voulait assumer l'initiative des Congrès internationaux. Son grand et secourable ami, Mgr de Ségur, s'éteignait. Philibert Vrau, appliquant le génie des affaires aux efforts de l'apostolat, décida ses compagnons d'œuvres, décida l'archevêque de Cambrai, décida le pape Léon XIII, à entreprendre, à présider, à bénir cette manifestation. Deux mois lui suffirent à tout préparer.

« Ce premier Congrès fut très modeste, évidemment. Il serait fou de le vouloir mettre en parallèle avec ce vingt-huitième auquel nous allons participer. Et, cependant, je risquerai la comparaison. Entre les deux, je distingue une similitude, et qui me paraît providentielle. Ils ont, l'un et l'autre, pour cadre, une cité commerciale et ouvrière. Un Philibert Vrau n'est pas sans quelque ressemblance avec les *businessmen*, dont l'exemple et le concours ont été certainement précieux à Mgr Mundelein. Et son intervention, dès 1881, comme aujourd'hui celle des principautés d'argent de Chicago, met en relief un des caractères essentiels de nos Congrès. Leurs initiateurs ont voulu, surtout, proclamer la souveraineté du Christ sur les puissances de la terre, en particulier sur celles qui dominent aujourd'hui les peuples. Or, de ces puissances, en connaissez-vous de plus formidables, en nos temps, que la force économique et financière ? Il convenait donc que cette royauté contemporaine apportât son hommage et son témoignage à l'autorité spirituelle. Elle accomplit ce geste à Lille en 1881 ; elle va le renouveler, dans

deux semaines, avec un éclat sans pareil, à Chicago. Vous croyez que c'est par sa dimension que ce congrès prendra une importance exceptionnelle; il sera plus grand encore, à mes yeux, par son esprit. »

New-York, mardi, 15 juin.

Quand on débarque à New-York, et surtout quand on veut publier son carnet de route, il faut se garder avec soin de « découvrir l'Amérique ». Et, cependant, quel est le Français, quel est même l'Européen, qui, foulant pour la première fois le sol du nouveau continent, ne fait pas un voyage de découverte? J'ai déjà parcouru, voilà quelques années, la cinquième avenue et Broadway; j'ai voulu étudier l'immense métropole et j'ai cru la connaître; et je me rends compte aujourd'hui que je l'ignorais. Car il y a quelque chose de plus difficile, j'allais dire de plus impossible, à saisir, que la physionomie de la cité, c'est l'âme de la foule. L'âme américaine est infiniment complexe; elle n'a pas encore achevé la période de formation et je sais des citoyens des États-Unis qui ne sont pas très sûrs eux-mêmes de la bien comprendre. Je n'essaierai donc pas ici de la « découvrir », encore moins de la définir. Il me suffira de noter le nouvel aspect sous lequel, tout à l'heure, elle m'est apparue, ou plutôt s'est révélée à moi. Cet aspect, d'ailleurs, est, pour ainsi dire, le reflet d'une manifestation, qu'un vieil habitant de la ville, ébloui, me déclare sans précédent. C'est lui qui, ce matin, découvre l'Amérique.

Cette manifestation s'est déroulée en l'honneur du légat du Pape. Il paraît que, depuis trois jours, le cardinal Bonzano est submergé de triomphes. Dimanche, aux alentours de la cathédrale Saint-Patrick, on a compté, m'assure un témoin sérieux, plus de 500 000 personnes, et le 165e régiment d'infanterie, colonel en tête, inclina ses drapeaux et ses épées devant l'ambassadeur du Souverain Pontife. Cette participation publique de l'armée fédérale, autorisée par Washington, est l'événement qui fait sensation.

Arrivé trop tard pour admirer ce tableau, le spectacle auquel je viens d'assister n'est pas moins significatif. Hommage officiel encore, encadré d'une démonstration populaire. La foule, en effet, ne se rassasie point de contempler et d'acclamer ce légat du Pape et ce défilé de pourpres. On ne saurait évaluer cette

multitude, échelonnée sur un parcours de plusieurs kilomètres, ici ténue comme une haie qui borde un chemin creux, mais là dense et profonde comme un champ de blé mûr. Les estimations varient entre quatre et huit cent mille. Évidemment il y a des curieux dans cette masse, et j'ai découvert, en certain quartier, des types israélites incontestables. Toutefois, les clameurs d'enthousiasme et les agenouillements révèlent une immense majorité catholique. Nous sommes émerveillés que, dans cette ville laborieuse, à l'heure du travail, un tel peuple ait pu se mobiliser dans les rues. Nous admirons aussi que l'autorité municipale ait suspendu la circulation sur tant de voies et d'avenues qui roulent un torrent d'affaires. C'est que New-York, aujourd'hui, reçoit non seulement un quasi souverain mais encore un nouveau citoyen de la ville. Car c'est le rare honneur qu'on réserve au cardinal Bonzano.

Nous voici devant le City-Hall, au milieu d'une houle humaine, endiguée par un détachement de marins. L'hôtel de ville de la métropole est un monument très antique, il a près d'un siècle! Environné de gratte-ciels, il fait presque figure de palais européen. Ce n'est point là, d'ailleurs, que fonctionnent les bureaux, plus largement installés dans un des *buildings* qui emprisonnent la place. Mais la « vieille » demeure, imprégnée d'histoire, est gardée comme une relique et sert de cadre aux réceptions officielles. Ce peuple neuf, entreprenant, que nous croyons brutal, a de ces attentions qui surprennent et attendrissent. A quelques pas d'ici, écrasée par le cube monstrueux de l'*Équitable* et la tour vertigineuse du *Woolworths*, j'ai découvert une petite église entourée d'un vieux cimetière.

La salle d'honneur du City-Hall est disposée pour contenir trois cents personnes. Nous y sommes à peu près huit cents. Mais, si nous haletons, c'est moins de la compression des corps, que de l'oppression des âmes, cette oppression des scènes émouvantes, qui semblent arrêter le souffle. Nous vivons une minute d'histoire. Sous les voûtes et entre les murs, tapissés des étoiles américaines et des couleurs pontificales, un dais écarlate surplombe une espèce de trône. Le représentant du Saint-Siège y prend place. A ses côtés, deux hommes se tiennent debout, qui s'inclinent : M. Walker, maire de la cité; M. Smith, gouverneur de l'État. Tous deux sont catholiques. Ils seraient protestants, m'assure un de leurs administrés, qu'ils observeraient la même

attitude. Ils ne sont pas ici pour rendre un hommage de fils au Père commun des fidèles, mais pour offrir, à la première autorité spirituelle d'ici-bas, le salut de la plus grande ville du monde et d'une province immense et peuplée comme un empire. L'un et l'autre, d'ailleurs, affirmeront qu'ils parlent au nom de tous leurs concitoyens. M. Walker commence, en termes simples et courtois; mais il a le geste symbolique, il remet les clefs de New-York au légat du Pape. Écoutons après lui M. Smith, un personnage consulaire! Il fut hier candidat du parti démocrate à la présidence des États-Unis. Sans doute, il le sera demain. Ses chances, au dire de mon voisin, seraient très grandes, n'était sa religion; mais, en dehors de toute opinion politique, il y a bien des protestants qui ne veulent pas d'un catholique à la Maison-Blanche. Au milieu de ces démonstrations unanimes en l'honneur de la Papauté, voilà une note un peu contradictoire et déconcertante; faute de temps pour la commenter, je me borne à la recueillir.

Revenons à M. Smith. Il fait contraste avec M. Walker. Élégant, svelte et désinvolte, il trouve moyen, dans cette cérémonie impressionnante et solennelle, de soulever, par deux fois, des bordées de rires; il a ponctué ses hommages au cardinal Bonzano d'allusions humoristiques à certaine chanson des « trottoirs de New-York ». J'ai la sensation d'une faute de goût; mais l'auditoire d'élite a l'air fort diverti de cet accès d'humour américain. « Habitude des tribunes électorales, insinue mon informateur; il faut bien gagner les foules à coup de grosse éloquence et de grosse gouaillerie. » Le légat prend la parole à son tour, et la note change. Il salue la grande République américaine, au nom du Pape, et la bénit. Debout, droit et fin sous les plis de son manteau de pourpre, une pétillante vivacité dans un regard jeune, une douceur avenante élargissant des lèvres un peu minces, il réchauffe de flamme italienne un anglais élégant. C'est qu'il connaît les États-Unis, où, de 1912 à 1922, il occupa les fonctions de délégué apostolique; et, visiblement, il en est aimé. Son petit discours soulève une ovation cordiale, indéfiniment répercutée par la multitude extérieure, que les haut-parleurs ont tenue en communication constante avec l'assemblée. Et le représentant de Pie XI redescend le perron du City-Hall, aux accents de l'hymne américain, dans un bruissement de drapeaux et un mugissement d'acclamations, comme

un souverain qui sort de son palais pour rejoindre son peuple.

— Le Congrès n'est pas encore ouvert, conclut un pèlerin de France, et nous en avons peut-être vu, ce matin, la manifestation, sinon la plus pittoresque, au moins la plus riche de sens et d'avenir : les États-Unis proclamant la souveraineté du Pape.

Vers Chicago, mercredi, 16 juin.

Nous n'avons guère fait que traverser la métropole et nous voici filant à toute vapeur, entre les crêtes arrondies et boisées des monts Alleghanys, qui enserrent le Potomac. En contemplant ces gorges sauvages et désertes, ce n'est point la rivière évocatrice des Peaux-Rouges et des guerres civiles, qui hante mon imagination. Parmi les visions cinématographiques enregistrées en quelques heures à New-York, j'essaie de détacher quelques symboles. Et je retiens surtout deux tableaux : le dîner de la colonie française, auquel je pris part, et l'image du collège de Worcester, que je retrouvai par l'évocation de mes vieux souvenirs et par les yeux de l'archevêque d'Alger.

Ce dîner de la colonie française, — où, par dérogation spéciale, on but du vin de France, — a fait rayonner sur nous l'image de la patrie, dans une auréole d'union sacrée. Au milieu de nos cardinaux et de nos évêques, on voyait, associés fraternellement, les deux promoteurs de la fête : le consul général Mongendre et le Père Arcibal, curé français de la paroisse de Lourdes. Et ce ne fut pas le représentant officiel du pays, qui prononça le discours le moins catholique. « Est-ce que ce n'est pas téméraire de sa part, interrogea tout bas un convive étranger? — Non, répondit un Français. M. Mongendre aurait sans doute assez de courage et de foi pour montrer cette hardiesse; mais, en présentant ici la figure chrétienne de la France, il ne contredit certainement pas les instructions du Quai d'Orsay. — Expliquez-moi donc alors pourquoi ces instructions, qui traversent l'Océan, pour atteindre New-York, sont impuissantes à franchir la Seine, pour parvenir à la place Beauvau... » Les réponses, émouvante et familière du cardinal Dubois, spirituelle et profonde du cardinal Charost, m'épargnèrent le souci de trancher le problème.

Au sortir de table, j'avisai Mgr Leynaud. Le consul avait délicatement souligné le rôle bienfaisant de nos congrégations

françaises aux États-Unis. Or, je savais que l'archevêque d'Alger venait de visiter précisément l'une de leurs plus belles institutions dans ce territoire. Il arrivait tout droit de Worcester.

Au début de ce siècle, une congrégation de France était violemment dénoncée comme une société de moines d'affaires et de moines de combat : je veux parler des Assomptionnistes. Ils furent dépouillés de leurs œuvres. En 1904, ils se vengeaient en fondant, au Massachusets, le premier collège français des États-Unis. J'en fus l'hôte en 1918 et je viens de retrouver, sur les lèvres de Mgr Leynaud, l'admiration émue qu'il m'inspira. C'est toute la courageuse et fidèle population des « Franco-Américains », qui me remonte à la mémoire. Ils sont plus de 1 500 000, au nord-est de New-York, émigrés du Canada depuis deux ou trois générations, groupés dans les paroisses qui leur servent à la fois de cadre et d'armature, fiers assurément d'appartenir à la grande république américaine, mais jaloux de garder leur langue et leur esprit français, qu'ils ne séparent point de leurs convictions catholiques. Ils entretiennent à l'ombre des clochers des écoles populaires, où notre langue est le véhicule de l'enseignement. Ce sont leurs forteresses. Un curé de Woonsockett, en me montrant, près de son église inachevée, son école entièrement bâtie, m'expliquait : « Quand la première fut tout juste en état d'abriter les fidèles, je consacrai toutes mes ressources à la seconde ; car c'est l'école qui me terminera l'église. » Mais, il y a vingt ans, l'instruction secondaire leur manquait encore. Trop Américains de loyalisme et de situation pour faire leurs études classiques au Canada, trop Français de cœur et de parler pour compléter leur instruction dans un *high-school* de langue anglaise, une telle lacune apparaissait à leurs yeux comme un embarras présent, gros d'un danger futur. Et c'est alors que les fils du Père d'Alzon, proscrits de France où le gouvernement les accusait de fomenter la guerre civile, établirent, à Worcester, ce collège de l'Assomption, dont Mgr Leynaud revient enthousiasmé.

— C'est un puissant foyer de culture française aux États-Unis. Trop étroit, malgré des développements réitérés, pour contenir toute la jeunesse que lui confient les Franco-Américains, il va s'agrandir encore; mais, déjà, par la solide instruction qu'il donne à ses élèves, et par l'influence de ses premiers « anciens » qui commencent à former une élite agissante, il

exerce une action féconde et heureuse. Aussi ne fus-je pas étonné, ce matin, d'applaudir, à la distribution des prix, un lauréat de notre gouvernement français, qui tient à favoriser ce collège assomptionniste... Et voilà un nouveau phénomène d'Union sacrée!

Chicago, samedi, 19 juin.

M'y voici donc, et depuis quarante-huit heures!... Essayons de fixer ces souvenirs et ces émotions, qui s'évaporent quand on veut les saisir, comme une poussière d'or qu'on voudrait presser entre les mains.

Presque au débarqué, je recueille un premier mot synthétique, et par le sentiment qu'il découvre et par la réalité qu'il exprime.

C'est dans l'auto qui nous a enlevés de la gare, où nous étions la proie des photographes aggravés du magnésium et des journalistes armés du stylographe. A notre tour, nous prenons notre revanche, en soumettant à la question le jeune prêtre américain, de vieux nom français, qui nous sert de guide. « Eh bien, ce Congrès? — *Toute la ville est à nous!* » C'est tranché, d'un ton calme et décisif : une constatation de simple évidence. Et c'est la vérité. Dès les premiers pas, dans cette ville de trois millions d'habitants, qui compte à peine un tiers de catholiques, on s'aperçoit que ce Congrès plus que religieux, tout surnaturel, est un événement national. Il ne faut rien exagérer! Je ne dirai point que le drapeau pontifical est arboré sur toutes les maisons; mais la plupart des magasins sont décorés des armoiries eucharistiques et, partout, le gracieux *Welcome* accueille les pèlerins. J'ai retrouvé ces pavoisements, ces emblèmes et ces bienvenues, jusque dans la cité des abattoirs. Quant à la presse, ordinairement absorbée par les nouvelles et les annonces, elle se chamarre de portraits ecclésiastiques et se nourrit de détails édifiants.

Nous poussons l'interrogatoire.

— Au prix de quels efforts avez-vous conquis ces résultats?

— Oh! nous avons trouvé partout des concours généreux; mais il a fallu néanmoins travailler dur. Sous la direction de Mgr Hoban, évêque auxiliaire de notre cardinal, et de Mgr Quille, secrétaire du comité, nos vingt-trois sous-commissions, durant sept mois, se sont toutes acharnées à la besogne.

Il a fallu, d'abord, que la Commission des finances accumulât des munitions.

— Quelles sommes a-t-elle recueillies?

— Je ne saurais vous dire.

— On a parlé de deux, de trois millions de dollars?

A l'énoncé questionneur et sans doute indiscret de ce chiffre, un sourire un peu narquois plisse les lèvres de notre abbé.

— Le cardinal, reprend-il, est peut-être seul à connaître exactement le total des souscriptions obtenues comme des dépenses engagées. Je crois, cependant, que vous pouvez multiplier vos estimations. D'ailleurs, une partie des frais se trouve investie dans des achats, des constructions, des aménagements qui survivront au Congrès. Mais, ce que je tiens surtout à vous signaler, sur ce point, c'est l'empressement de nos frères séparés, voire des incrédules et des juifs, à contribuer, dans une certaine mesure, à cette manifestation.

— Quels sentiments les ont déterminés?

— Plusieurs. Déférence envers le cardinal, sympathie pour les catholiques, aspirations religieuses, intérêt même de la cité.

— Je ne vous demande pas de nous détailler le travail des vingt-deux autres sous-commissions. Mais indiquez-nous du moins quelques faits symptomatiques.

— Un des bureaux qui ont donné le plus gros effort et produit le plus précieux résultat, c'est celui de la publicité. Je peux dire que toute l'opinion américaine est avertie, que tous nos journaux sont en éveil. Mais, s'ils tiennent aujourd'hui le Congrès pour un de ces événements qui s'imposent à la presse, il a fallu, d'abord, à coups de publications, de démarches et de correspondances, les gagner à cette conviction. La sous-commission de publicité, qui commença par acquérir un millier de machines à écrire, s'est mise en rapport avec tous nos organes; elle a formé toute une pléiade d'écrivains, de journalistes professionnels, d'artistes, de photographes.

— Et les logements? On assure que vous pouvez recevoir un million de visiteurs.

— Un million et demi, s'il le fallait. Dès le 31 janvier, dans toutes les paroisses, on avait distribué 750 000 questionnaires, invitant les fidèles à déclarer le nombre de pèlerins qu'ils pourraient accueillir; on avait fixé le prix des pensions, passé des contrats avec des fabricants de lits... Bref, sur tous

les points, nous sommes prêts. Seulement, si vous divulguez ces détails, ayez soin d'ajouter que l'unique moteur qui déclencha ces efforts, et qui les a constamment soutenus, c'est le désir ardent de rendre gloire au Christ et de gagner les âmes... Et, maintenant, au lieu de tendre les oreilles, ouvrez plutôt les yeux !

Nous filons, en effet, sur la Michigan Avenue, entre un mur colossal et indéfini de *buildings*, ajouré de milliers de fenêtres, et une immense esplanade, allongée sur les bords d'un lac aux horizons sans limites, et semée de tentes et d'abris comme un vaste campement. Ici, les pavoisements se succèdent, ininterrompus, drapant jusqu'aux candélabres à cinq lampes, érigés le long du boulevard. Un *Welcome* aux pèlerins de l'Eucharistie s'annonce, en lettres énormes, à côté du nom bien connu d'un commerçant juif. On voit s'étoiler de toutes parts, au chef de l'écusson du Congrès, l'ostensoir héraldique. Et, pressé sur les trottoirs, égaillé parmi l'esplanade, penché aux fenêtres, attend déjà le peuple innombrable.

Un quart d'heure après. Sur le quai de la gare. Un tintement mélancolique et saccadé de cloche annonce l'arrivée du train. Les massifs et somptueux wagons écarlates avancent avec une majestueuse lenteur. Car, pour faire honneur au Légat, la compagnie Pulmann, aux applaudissements de la foule, a fait peindre en rouge les sept cars de luxe affectés au cardinal. En rouge vif, et jusqu'aux roues! Que Chicago me pardonne ; hier, en visitant les abattoirs, j'ai cru que c'était là qu'on avait trouvé cette couleur. Évidemment, l'attention est touchante. Mais, du point de vue purement esthétique, c'est à crier.

— Ne criez pas tant, me gourmande un des privilégiés du train pourpre. Il n'y a pas là seulement un trop pittoresque hommage à l'emblème cardinalice. Un autre souci, tout de propagande religieuse, a dicté ce geste, et nous en avons vu l'opportunité. Grâce à l'appel éclatant de ce rouge, le train du Légat, de nuit comme de jour, à la clarté du soleil ou à la lumière de puissants réflecteurs, a soulevé la perpétuelle acclamation des multitudes. Un Américain m'assurait que jamais président ne connut pareil triomphe.

Et le triomphe continue, — sous une forme à laquelle mes oreilles, à leur tour, ont peine à s'adapter, mais contre quoi je

ne récrimine plus. Réveillés par un signal, voici qu'au même instant, les sirènes des vapeurs et des usines ont mugi, les sifflets des locomotives ont percé l'atmosphère et les trompes des autos se sont mises à corner. C'est l'expression du plus terrible enthousiasme.

— Oui, me réitère un ami plus sage, plaignez-vous d'être assourdi, si vous êtes grincheux. Mais songez que cet enthousiasme n'est pas moins sincère ni profond que tapageur et que c'est le peuple américain qui, par cette allégresse tumultueuse, acclame le représentant du Pape

Avant-hier matin ce fut donc, entre ce grand peuple et l'ambassadeur du Saint-Siège, un rapprochement cordial et spontané. De la gare à la cathédrale, y eut-il cinq cent mille personnes ou un million, qui le dira? les deux chiffres ont été publiés par les journaux. Ce qu'on peut affirmer, c'est que jamais ne parut plus exacte l'image classique de l'océan humain : les élans de la multitude et les refoulements de la police imitaient le flux et le reflux; le grondement des flots se retrouvait dans les acclamations continuelles; il n'était point jusqu'au frisselis chatoyant des mouchoirs et des petits drapeaux qui ne fît penser aux franges d'écume échevelées sur les vagues.

Puis, hier soir, au *Coliseum*, ce fut l'hommage officiel, encore plus significatif et plus accentué qu'au City Hall de New-York.

L'assemblée, réunie dans cette salle imposante, où flotte encore le souvenir des grandes conventions électorales, était, évidemment, restreinte; le *Coliseum* ne contient, en effet, que quinze mille places assises. Il est vrai que les couloirs eux-mêmes étaient bondés. Service d'ordre assuré par des dames, la Société des *Ladies of Isabelle*, en costume de cour : une robe blanche, un corsage barré d'une écharpe bleue, et, sur la tête, une couronne de carton doré, qui se ferme en pointe au-dessus du front. Cette parure évoque irrésistiblement l'idée de pensionnaires habillées, pour une pièce religieuse, en anges ou en saintes; mais les *Ladies of Isabelle* accomplissent avec générosité beaucoup de bonnes œuvres et méritent assurément la déférence et la courtoisie dont on les entoure.

Cependant, si les discours du *Coliseum* n'ont eu *que* quinze à seize mille auditeurs, la presse en répercutera dans le monde entier les déclarations historiques. Historiques, en effet; surtout,

ce message du président Coolidge et cette harangue du ministre Davis. Certes, il ne fut pas indifférent d'entendre, après le maire catholique de Chicago, Dewer, le gouverneur protestant, Small, exprimer « des vœux ardents pour que le Congrès eucharistique provoque un renouveau religieux et une recrudescence de vie spirituelle ». Mais, quand, sur la tribune, au milieu des manteaux de pourpre, on vit se dresser la silhouette noire et menue du secrétaire d'État, qui venait, de la capitale, offrir à l'Église romaine et à la Papauté le salut du chef de la République et, lorsque l'orateur gouvernemental, avec un verbe sonore et une action chaleureuse, accentua le message présidentiel, en exaltant le « patriotisme indiscutable » des catholiques américains, nié seulement par « un petit nombre de sectaires », et en proclamant leur « liberté pleine et entière » d'enseignement et d'apostolat, — ce fut une émotion presque poignante, éclatant soudain en délire de joie. Dans une envolée de mouchoirs et de chapeaux, les mains claquant, les voix criant, les sifflets stridant, les pieds trépignant manifestaient l'enthousiasme élevé au paroxysme.

Plus calme et plus grave, un évêque des États-Unis m'affirmait : « C'est un grand événement politique. » Et, avec un léger sourire, acidulé d'un filet d'ironie : « M. Davis, ajoutait-il, a peut-être posé sa canditature à la présidence. »

Chicago, dimanche, 20 juin.

Premier jour du Congrès eucharistique. Il s'est ouvert aujourd'hui chez les Pères du Saint-Sacrement, fils spirituels du bienheureux français, Julien Eymard..., à minuit moins une heure. Ces religieux, possédant le privilège de l'adoration nocturne, ont pu devancer l'inauguration officielle, qui s'est accomplie à cinq heures du matin, dans toutes les églises du diocèse. Ils méritaient cet honneur. Le Père Auguste Pelletier, leur supérieur local, est un des principaux artisans du congrès; son frère, le Père Alphonse, actuellement à la tête du couvent de New-York, organisa, il y a seize ans, cet impressionnant congrès de Montréal, qui fut, au témoignage même de l'archevêque de Chicago, l'inspirateur et le modèle de celui qui commence.

J'ai eu le bonheur de participer à cette première fête, au milieu d'une foule de Canadiens français, près du comte

d'Yanville, secrétaire général du Comité permanent des Congrès eucharistiques, entre un Belge et un Italien. Le doctrinal évêque de Dijon fit à ces journées de ferveur un portique de clarté ; l'éloquent et pieux archevêque de Rouen, qui célébra la messe, entraîna les fidèles à prier pour le monde.

Les adorations se poursuivirent sans discontinuer, dans cette nuit lumineuse. A cinq heures du matin, le cardinal Dubois montait à l'autel. A la même heure, le même geste était accompli, par d'autres évêques, dans les 235 églises de la ville. Et, autour de ces messes pontificales, entre cette minute et l'heure de midi, près de 6 000 prêtres offrirent, à Chicago, le saint Sacrifice.

Le monde apercevra surtout le décor grandiose et magnifique. En réalité, un extraordinaire élan de vie spirituelle ouvre ce congrès, comme il l'a préparé. Le cardinal Mundelein apparaît peut-être, aux hommes du dehors, comme un puissant manieur de foules et de dollars ; il est d'abord un grand serviteur de Dieu. Sa lettre pastorale, où, la veille de Noël, il traça le plan de ces assises religieuses, est dominée par une préoccupation maîtresse : il veut offrir au Pape, en ce diocèse de Chicago, le dimanche inaugural de l'assemblée, un million de communions. « C'est, au Roi eucharistique, écrit-il, un hommage que ne peut égaler toute la gloire des manifestations extérieures. » Et, dans son zèle d'apôtre, il supplie les catholiques tièdes et oublieux de saisir une telle occasion pour se rapprocher des sacrements. Or, ce matin, les espérances de Mgr Mundelein ont été dépassées. Je viens d'apprendre, en effet, que le chiffre des communiants, dans les 363 paroisses du diocèse, atteint douze cent mille. Et toutes, offertes au Pape. Une si puissante accumulation d'énergies spirituelles, entre les mains du vicaire de Jésus-Christ, peut, — c'est encore le cardinal américain qui parle, avec un sens mystique éclairé, — produire « un changement considérable dans les événements universels, au cours des années à venir ».

Tel est le cortège immatériel dont fut enveloppée, ce matin, la procession des princes de l'Église et des prélats, qui durent épuiser plus de trois quarts d'heure à franchir, entre le petit séminaire et la cathédrale, une distance de 1 500 mètres. Une foule de 100 000 personnes, entassée dans cet espace étroit, ne laissait plus qu'un mince couloir, en dépit des agents qui

s'efforçaient vainement de l'élargir, au défilé des 11 cardinaux, des 57 archevêques, des 257 évêques et des 17 abbés mitrés. Plus qu'un congrès, remarquait un assistant, presque un concile. Aussi la cathédrale du Saint-Nom, qui n'est point bâtie d'ailleurs à la mesure d'une métropole aussi vaste et aussi peuplée que Chicago, ne put accueillir que les dignitaires, — avec une centaine de journalistes et de photographes, — sous l'éblouissement un peu cru de ses dorures et de ses lumières. Mais le clergé des États-Unis ne laisse inemployée aucune invention de la science : dans un rayon de cinq cents mètres autour de l'église, un puissant faisceau de haut-parleurs élargissait le sanctuaire à la dimension des places et des avenues. C'est ainsi que de l'intérieur, à la fin des discours écoutés dans le silence obligatoire, nous pouvions discerner les applaudissements de ces auditeurs invisibles.

De ces discours, le premier fut le message de Pie XI. Un prélat en donna lecture en latin, puis en anglais. Si j'en crois un journal canadien, certains congressistes avaient espéré mieux : par T. S. F., on devait entendre le Souverain Pontife en personne. A-t-on vraiment caressé ce projet? Peut-être! Il ne dépasse pas l'ordre de grandeur où se meut l'initiative américaine.

Le cardinal Bonzano, de sa parole fine, diserte et lumineuse, vient de commenter la Lettre pontificale, en évoquant, dans l'Eucharistie, sur les nations armées, le Roi pacifique. A midi et demi, Mgr Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès, peut commencer la messe. L'Évangile est chanté.

Le cardinal Mundelein apparaît dans la chaire. Il élève la voix. C'est un orateur. Il a le port, le geste et le verbe. On sent, aux premiers mots, l'homme qui tient sa pensée, qui tient son auditoire, et qui le sait. Son visage, aux yeux clairs et vifs, au nez busqué, au menton fuyant, se redresse ; son buste se cambre; sa main domine. Un tempérament de chef, mais conduit par la finesse du diplomate et modéré par la bonté du pasteur...

Au début de son discours, il a nommé le Père Marquette... A la même heure, Mgr Mathieu et Mgr Prudhomme, évêques du Canada, conduisaient 1 500 pèlerins de la « Nouvelle-France » au pied de la simple croix qui commémore et sanctifie

l'emplacement historique où ce Jésuite, explorateur et missionnaire, planta le premier autel et célébra la première messe au pays des Illinois. C'était en 1674. Ainsi Dieu semait Chicago, par les mains d'un religieux de chez nous. Cent soixante ans plus tard, un autre prêtre français, Jean-Marie Saint-Cyr, appelé par les familles catholiques établies au bord du lac Michigan, transformait le petit village en paroisse. Le cardinal Mundelein, archevêque d'une cité de trois millions d'âmes, est le successeur de ce curé qui possédait à peine, il y a moins d'un siècle, un millier de fidèles. Il ne l'oublie pas. Sa gratitude, quand elle se reporte aux origines de son diocèse, y rencontre avec émotion notre pays. Dans son salut aux nations catholiques, il a placé la France au premier rang.

— C'est avec intention que je l'ai nommée la première, a-t-il fait remarquer à l'un de nos congressistes ; et c'est à dessein que j'ai mis cette assemblée sous le patronage du P. Marquette : il est le véritable fondateur de notre cité spirituelle et le précurseur lointain de ce Congrès.

Et le cardinal Charost nous rappelle, au surplus, que, sur cent diocèses américains, quatre-vingts remontent à l'apostolat français.

Chicago, lundi, 21 juin.

Ce Congrès est magnifique, oui; mais un peu décourageant pour qui désire en absorber toute la grandeur et toute la substance. Par là, vraiment, trop américain. Sans parler des vingt et une sections nationales, — y compris celle des Noirs et celle des Orientaux, — les cérémonies et les assemblées se chevauchent ou se superposent à chaque heure du jour et de la nuit. Loin qu'on puisse embrasser des synthèses générales, à peine a-t-on le temps de recueillir des impressions partielles. Il faut choisir. Aujourd'hui, je suis allé du Stadium à la section française.

En pénétrant dans le *Stadium* ou, de son vrai nom, le *Soldier's Field*, on se rend compte que ce Congrès de Chicago, pour être proportionné, doit être énorme ; il le faut, à notre point de vue, colossal, afin qu'il paraisse, en Amérique, exactement mesuré. Dans cette ellipse étendue sur la longueur d'un kilomètre, dont 60 000 personnes peuvent occuper l'arène aménagée en parterre et dont les gradins, surmontés de colonnades hautes

et spacieuses comme des temples, offrent des sièges à 150 000 auditeurs ; en face d'un musée construit sur la même échelle et au milieu d'une esplanade où ces deux monuments semblent environnés d'espace, — mobilisez 100 000 hommes, ils seront noyés dans l'étendue ! De ce vaste emplacement, voulez-vous faire une église, une cathédrale de plein air ouverte sur le ciel et sur l'horizon, si vous y érigez l'autel de Notre-Dame, il disparaîtra comme un bibelot dans une salle de palais ! Lancez vers les nues, du fond de cette cuve, un dôme de 40 mètres et remplissez-la de tout un peuple, alors vous tiendrez le juste équilibre.

Et c'est là, vraiment, toute la beauté du décor et de la cérémonie de ce matin. Le chœur des 62 000 enfants, vêtus aux couleurs du Pape, un tapis mouvant de laine blanche étoilée d'or ; l'assemblée des 300 000 personnes, installées dans l'amphithéâtre ou massées sur les avenues d'alentour ; en soi ce n'est pas nécessairement magnifique et, partout ailleurs, ce n'eût été que prodigieux et peut-être écrasant ; mais, ici, c'est un tableau dans son cadre. Et le spectacle est admirable, parce qu'il ne cesse point, en dépit de ses dimensions, d'être harmonieux. La vraie grandeur, au fond, je l'ai sentie dans l'idée, plutôt que je ne l'ai vue dans les choses ; elle réside en cette union du vicaire de Jésus-Christ, personnifié par son Légat, qui chante à l'autel, — avec tout cet avenir d'un peuple, incarné dans les 62 000 enfants, qui, d'une seule voix, répondent au Pape.

La section française n'a tenu que deux séances, hier et ce soir ; et elle n'a entendu que des discours. Oh ! superbes, élevés, solides. Mais oratoires. Et c'est peut-être un défaut d'organisation dans ce plan gigantesque. Il ne sait pas voir, au besoin, modeste et petit. Dans ces congrès, d'habitude, on réserve aux grandes assemblées l'éloquence ; aux sections, les rapports, les échanges de vues, les vœux. D'ailleurs, si le pratique a manqué, cette fois, ce n'est pas la faute du président, Mgr Gauthier, l'archevêque administrateur de Montréal, ni, généralement, celle des orateurs. Le programme seul en est responsable. Il est à la fois encombré de matières et comprimé par l'ensemble des travaux. J'en causais, tout à l'heure, avec Mgr Grente, évêque du Mans, chargé d'une étude sur les confréries, qu'il avait composée avec son expérience d'évêque et son art d'écrivain : deux parties équilibrées, les principes et l'application. Faute

de temps, il a dû sacrifier entièrement la seconde. Ainsi de tous ses collègues.

Cette réserve indiquée, je suis heureux de reconnaître que la section française a démontré sa force et sa vie par de belles manifestations. Son directeur épiscopal était encadré de deux puissances politiques : M. Borno, président de la République d'Haïti, et M. Taschereau, premier ministre de Québec. Deux filiales de la France, de grandeur inégale, évidemment, mais l'une et l'autre attestant la foi des anciens. M. Borno n'a donné que le témoignage de sa présence et de ses applaudissements; mais, du « premier » de Québec, quatre mille Français, d'Europe et d'Amérique, ont acclamé l'éloquence chrétienne. Un programme de gouvernement, qui assure la liberté de l'Église, la sécurité des paroisses, le droit des parents sur l'école, et ce programme affirmé dans notre langue et par une voix de notre race!

Le cardinal Bonzano, qui vint nous visiter ce soir, accompagné du cardinal Mundelein, a donc plus d'un sujet d'affirmer son admiration pour la France. Il l'a fait, d'ailleurs, au nom du Pape, avec une chaleur et une précision remarquables et aussi une bonne grâce fine et charmante. Il y a mêlé, touchant certaine loi d'Amérique, une allusion discrètement moqueuse. A propos des merveilles de Lourdes, évoquant le miracle de Cana, il a rappelé, dans un sourire, la plainte de la Vierge à son fils : « Ils n'ont pas de vin, les malheureux! » Ce fut une explosion d'hilarité, qui gagna même l'archevêque de Chicago. J'ai vérifié, du reste, que la prohibition est généralement impopulaire et que beaucoup d'Américains, de toute opinion, politique et même gastronomique, se sentent humiliés et agacés d'être ainsi mis en pénitence. On m'assure que bientôt, devant le corps électoral, l'abrogation du régime sec offrira un excellent terrain d'opposition.

Quant au cardinal Mundelein, après s'être excusé de ne pouvoir parler notre langue, il a exprimé, en anglais, des pensées et des sympathies très françaises. Il est séduisant, cet homme fort.

Chicago, mercredi, 23 juin.

La procession de clôture, avec sa migration prévue de cinq ou six cent mille pèlerins, me réserve peut-être d'émouvantes

surprises. Je crois néanmoins avoir touché le point culminant du Congrès. C'est encore au *Stadium*. Après le chœur des enfants, après la réunion des femmes, et la messe chantée par 12 000 religieuses, aux psalmodies limpides et graves, ce fut, hier soir, la veillée des hommes. Ici, rien pour la curiosité. Ce sont les spectateurs eux-mêmes, et eux seuls, qui constituent le spectacle. On avait convié des hommes à s'assembler, quatre heures durant, pour écouter des sermons, — dont ils n'entendront qu'une partie, les prédicateurs étant de plusieurs langues, — pour réciter des prières, pour chanter des cantiques et pour adorer le Saint-Sacrement. Je ne croyais pas qu'avec un tel programme, on pût remplir le *Soldier's Field;* or, c'est le *Soldier's Field* qui ne put contenir la multitude entraînée par cette invitation austère.

Il y avait là, quand je les découvris soudain, dignes, attentifs et recueillis, plus de 200 000 hommes. Ils me saisirent brusquement les regards, à les éblouir, et l'âme, à la suffoquer. Mes yeux se brouillèrent; on peut pleurer d'admiration. Le spectacle était souverainement beau, de cette assemblée virile, à peine éclairée par un chapelet de phares. Il s'avéra d'une prodigieuse harmonie, quand ces voix mâles chantèrent en plein accord. Il atteignit une surhumaine grandeur, quand tous ces hommes affirmèrent à l'unisson leur *Credo*. Enfin, lorsque 200 000 cierges, allumés comme une traînée d'étoiles, étendirent une nappe de lumière entre la double falaise des hautes colonnades, ce fut la merveille étincelante. Oui ; mais de cette féerie presque surnaturelle, une idée jaillissait, plus radieuse encore, et surtout plus forte : la vision d'une puissance religieuse ; religieuse, et nationale aussi ! Car, il est vrai, la déférence et la sympathie du peuple américain pour les catholiques sont, ici, l'un de nos heureux étonnements; mais cette assemblée d'hommes éclaire, à mes yeux, tout ce qu'il y a de patriotisme intense, et quasi sacré, chez les catholiques américains. La veillée d'adoration, comme prélude, éleva vers le ciel l'hymne à la bannière étoilée; puis, Mgr Hoban, conviant ces citoyens de la République à formuler leur profession de foi religieuse, y inséra le serment de respect pour les autorités et pour le drapeau !...

— Ne soyez pas surpris de cette manifestation, m'explique un prêtre à qui j'en demandai les secrets ressorts : elle fut

organisée par la Société du Saint-Nom. Or, cette confrérie, fondée contre le blasphème, a des groupes aujourd'hui dans la plupart de nos paroisses et ne compte pas moins de 3 millions d'adhérents, d'adhérents masculins. Leur Convention de Washington, il y a deux ans, ne fut pas moins imposante que la solennité d'hier soir; elle procura même au président Coolidge une première occasion de rendre hommage à la religion catholique. Au surplus, retenez bien que, sous nos démonstrations extérieures, on rencontre un tuf spirituel. Un exemple, entre beaucoup. Savez-vous quelle est, aux États-Unis, l'effectif de cette croisade exclusivement religieuse, qui se nomme l'*Apostolat de la Prière*, — et que la France a donnée au monde, avant les Congrès eucharistiques? — Il s'élève à 6 millions de recrues, réparties en 11 mille centres; et sa revue, de piété pure, a 314 000 abonnés.

« Mais, sans aller plus loin, regardez ce qui se passe, depuis trois jours, à Chicago! J'étais, cette nuit, à la cathédrale. A deux heures du matin, une longue file silencieuse et sereine attendait aux portes. Une partie de ces pèlerins stationnaient depuis longtemps, pour veiller un quart d'heure au pied du Saint-Sacrement. Depuis dimanche, il en est ainsi, sans interruption. Pour gagner les Indulgences accordées par le Saint-Père au Congrès eucharistique, il faut prier à la cathédrale; un million et demi de fidèles ont déjà rempli cette obligation. Et la chapelle des Carmes, où l'on vénère une relique de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, celle que nous aimons à saluer sous le nom de la « petite fleur », ignorez-vous que la dévotion s'y concentre et en déborde? On y a déjà distribué, ces jours-ci, 95 000 communions... »

Voilà donc atteint, déjà, l'un des buts essentiels du Congrès : une dilatation, un ravivement de l'activité spirituelle, au sein du catholicisme. Un autre objectif est également en vue : la douce attirance exercée sur les libres-penseurs et sur les dissidents. J'ai là tout un dossier de coupures, étrangement impressionnantes. Nos solennités religieuses excitent un enthousiasme exubérant chez quelques-uns de nos frères séparés. Le *Chicago Herald*, après la cérémonie de dimanche à la cathédrale, a l'impression d'avoir contemplé « la plus belle manifestation à la gloire de Dieu que la terre ait jamais vue ». Plusieurs de ses confrères ont consacré des colonnes sympathiques

à décrire et à commenter la liturgie de la messe. Au loin, des journaux réformés du Canada leur font écho. La *Montréal Gazette* assure que cette manifestation catholique « ne peut manquer d'éveiller un intérêt profond chez les membres des autres confessions religieuses et de faire sentir jusque parmi eux l'influence spirituelle de sa haute portée morale ». Des autorités protestantes appuient ces sentiments. L'évêque Anderson, épiscopalien, de Chicago, conseille à ses ouailles de « s'intéresser à ces grandes assises où seront assemblés des chefs religieux du monde entier ». Je sais, par ailleurs, que, dimanche, un certain nombre de pasteurs ont engagé leurs fidèles à suivre le Congrès; un prédicant méthodiste a même invité fraternellement les pèlerins qui trouveraient les églises pleines à venir, dans son temple, entendre un sermon sur l'Eucharistie. Enfin, j'ai pu voir, et c'est bien le comble, un campement de l'Armée du Salut se pavoiser aux couleurs pontificales!

Mundelein, jeudi, 24 juin.

Le voilà donc achevé, ce Congrès! Je ne reviendrai pas sur la matinée d'hier, au *Stadium*, avec les 70 000 étudiants de l'*Education Day*, ni sur les dernières assemblées du *Coliseum*, où Mgr Landrieux et Mgr Reynaud ont fait tour à tour applaudir l'éloquence et la doctrine françaises, comme, avant-hier, le cardinal Charost lui ménageait les triomphes du *Soldier's Field*. Un dernier mot sur les émotions d'aujourd'hui.

Je les recueille au fil de l'impression, dans ma cellule de séminariste américain, blanche, aérée, lumineuse, installée selon les besoins de l'hygiène, mais dépourvue de tout luxe inutile et de tout confort amollissant.

Nous sommes les hôtes du cardinal Mundelein, au séminaire de Sainte-Marie du Lac,... à Mundelein.

De cet édifice, encore brillant de fraîcheur, et tout juste achevé, la pierre d'angle est l'immolation d'un soldat pour son pays, la générosité d'un chrétien pour son Église. Au bord du petit lac assoupi dans la verdure et sous la haute colonne de marbre qui porte, à vingt-cinq mètres de hauteur, une Vierge de bronze, un simple et touchant mausolée nous apprend que le lieutenant Edouard Haines, mort « à vingt et un ans sur le champ de bataille de France, au service de sa patrie » a légué sa for-

tune à l'archevêque de Chicago pour l'érection de ce séminaire.

Ce legs permit d'entreprendre une construction, qui a déjà coûté huit millions de dollars et qu'on veut embellir et développer encore. Une série de bâtiments vastes et gracieux qui s'épanouissent autour d'une chapelle élégante, à l'intérieur riche et brillant comme le salon d'un château moderne, sont encadrés d'un parc de 480 hectares, dont les prairies et les bois embrassent une miniature de lac. La commune où l'archevêque de Chicago s'est taillé ce domaine, a résolu, pour faire honneur à ce propriétaire illustre et puissant, de troquer son vieux nom d'Area contre celui de Mundelein. Et c'est ainsi que le cardinal, avant de graver son souvenir dans l'histoire, est entré dans la géographie. En vérité, c'est un symbole. Car ce haut prélat continue ou restaure, à sa manière, à la manière américaine, la tradition des grands seigneurs d'Église. Ils portaient autrefois, ces princes, un nom de terre patrimoniale ; aujourd'hui, dans les contrées neuves, ils donnent un nom créé par eux seuls à des villages qui deviendront des villes. Ils ont remplacé la puissance nobiliaire par la force économique. Mais un Mundelein, en qui se joint le génie d'entreprise au zèle d'apostolat, considère avec raison que la religion doit s'emparer aussi de la force économique, armature matérielle de ces pays nouveaux, pour la mettre au service de Dieu.

Et c'est donc en ce séminaire, à 40 milles de Chicago, qu'il a voulu déployer la procession finale. Grand sujet de controverse et de plainte! Il faut bien que je le note ici, puisque c'est la question du jour. On a même, à ce choix, prétendu découvrir une raison de vanité médiocre ou d'intérêt mesquin.

— Que c'est le méconnaître, intervient un de ses amis! Si l'on veut attribuer à sa décision des mobiles humains, qu'on se donne au moins la peine de les inventer à sa taille. D'ailleurs, il ne s'est inspiré que de motifs hautement surnaturels. Il a redouté d'abord, en cette population cosmopolite et mêlée d'éléments suspects, un complot qui, même avorté, pourrait faire subir au Saint-Sacrement tels outrages intolérables. Et cela, disait-il un jour, je me le reprocherais toute ma vie! Et puis, vous connaissez sa sollicitude, on pourrait dire son obsédant souci, de nos frères séparés. Dans son discours de la cathédrale, utilisant la T. S. F., il adressa un émouvant appel à ses auditeurs éloignés par la distance et plus lointains par la foi. Il

a donc voulu que ce Congrès leur laissât une impression favorable, attirante ; et il a craint d'excéder la mesure... Au surplus, s'il n'a pas ouvert à l'Eucharistie les avenues de la ville, n'a-t-il point procuré au Christ un autre triomphe, en transportant la ville au pied de l'Eucharistie ?

Oui, le cardinal avait fait ce rêve, et le rêve est dépassé. Il souhaitait d'entraîner 700 000 fidèles à Sainte-Marie du Lac. Il en est venu, hier et ce matin, par les trois voies de chemin de fer et par les cinq routes, un million.

Ce million de pèlerins, c'est précisément la valeur et la beauté de cette procession, plus que le cortège. Imposant, majestueux, splendide, à coup sûr, avec ses douze cardinaux suivis de leur manteau de pourpre et précédés de trois cents évêques en ornements pontificaux, sans parler des prêtres et des confréries ! Cependant, les congrès eucharistiques en ont connu de plus grandioses et de plus émouvants, celui de Rome en particulier, dans le cadre irremplaçable des ruines et des basiliques. Mais cet exode d'un million d'âmes, uniquement attirées par ce déploiement religieux, voilà ce qu'on n'avait pas vu encore et ce que notre génération ne reverra point ! Pendant un quart d'heure, il est vrai, la grêle, l'orage et l'averse ont bouleversé les éléments; mais ils n'ont pas troublé les hommes, et ce fut encore une victoire de l'esprit.

Tout à l'heure, au coin d'une allée, j'ai rencontré le cardinal Mundelein et le cardinal Bonzano.

— Je suis dans l'admiration, m'a déclaré le légat du Pape. Ancien délégué apostolique aux États-Unis, je m'attendais à des manifestations retentissantes et significatives. Eh bien ! ce Congrès m'est encore une révélation. Je crois bien, d'ailleurs, qu'il est une révélation pour les catholiques américains eux-mêmes. Il leur a dévoilé leur force et leur profondeur. Il y a un catholicisme américain, dont les œuvres et l'esprit sont un exemple universel et une puissance sociale.

— Oui, répond le cardinal Mundelein, on peut affirmer que ce Congrès a réussi. Mais, dites bien, surtout, que ce triomphe est dû à la prière du peuple !

François Veuillot.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Deux crises ministérielles suivies du laborieux enfantement d'un gouvernement d'union nationale, ni non plus les cascades vertigineuses du franc, ne nous détourneront de donner à la visite du sultan du Maroc à Paris la signification et l'importance qu'elle comporte. En acclamant le Chérif Moulay-Youssef, en applaudissant nos soldats bronzés par le soleil d'Afrique, en saluant les drapeaux victorieux des régiments du Maroc, le peuple français n'a pas cédé à l'attrait de l'exotisme ou du pittoresque; il a compris, avec son merveilleux instinct de la grandeur et de l'intérêt national, que ce défilé sublime symbolisait l'achèvement de l'expansion française dans l'Afrique du nord, cette œuvre maîtresse du XIXe et du XXe siècle, la plus importante que la France ait conduite après la réalisation de son unité nationale. Sous le soleil de la fête nationale, la France s'est admirée dans son propre génie, batailleur quand il faut, mais civilisateur, humain, respectueux des autres peuples et pourtant conscient de tout ce qu'il apporte de généreux et d'élevé aux races qui acceptent sa tutelle. Ce fut une belle journée où les Français se plurent à oublier les angoisses financières et les turpitudes politiques, à affirmer leur confiance en la force de leur patrie et leur foi en ses destinées.

Le voyage en France d'un sultan du Maroc, d'un Chérif descendant du Prophète, est un événement historique unique en son genre. Qu'il y soit venu de son plein gré, qu'il y ait fait figure d'un puissant souverain, entouré de ses ministres, des grands feudataires et dignitaires de l'Empire, et escorté de sa garde noire aux fringants chevaux arabes, c'est le signe, c'est la preuve qu'il a librement accepté, dans l'entière conscience de l'intérêt et de la dignité de son peuple, une protection qui se traduit d'abord pour lui par un accroissement considérable de puissance et de richesse. Naguère encore, l'autorité du

Sultan n'était guère obéie, dans le Maghreb-el-Aksa, que par certaines tribus de la plaine ; pour que les autres consentissent à acquitter l'impôt il fallait que le Sultan vînt lui-même à la tête d'une *mahalla* assez forte pour récolter des sacs de *douros* et moissonner des têtes rebelles. Les tribus berbères des montagnes lui reconnaissaient à peine une suprématie nominale. L'unité du Maroc sous la souveraineté du sultan n'est plus une fiction; elle s'achève aujourd'hui par la victoire franco-espagnole sur le *roghi* Abd-el-Krim et par la rude et glorieuse campagne que les soldats du général Dufieux mènent en ce moment pour la soumission des grandes tribus belliqueuses et sauvages du moyen Atlas, de cette « tache de Taza » qui figurait jusqu'ici sur les cartes le Maroc dissident. Notre vieil adversaire, Sidi Raho, a demandé l'aman. La terrible aventure de l'année dernière a prouvé qu'il est dangereux de laisser subsister des foyers de rébellion où des aventuriers européens trouvent moyen d'intriguer.

Mais, l'œuvre militaire une fois achevée, il faudra nous garder de céder à notre goût naturel pour la centralisation et l'uniformité; le Maroc soumis doit rester un Maroc divers, avec ses grands féodaux dans le sud, avec, sur les hauts plateaux de l'Atlas ou dans les montagnes du nord, ses tribus berbères qui garderont un régime autonome, leurs mœurs et leur langue *tamazirt*, qui n'a rien de commun avec l'arabe. Ainsi l'avait compris l'illustre fondateur de la collaboration franco-marocaine, celui que le sultan se plaît à nommer son ami et à qui le gouvernement a réservé l'honneur de recevoir Moulay-Youssef dans sa résidence lorraine, le maréchal Lyautey. Ses successeurs devront suivre la même règle de conduite. L'inauguration, par le Président de la République et le Sultan, d'un institut musulman avec une mosquée et ses dépendances scolaires et charitables, a achevé de donner à ces fêtes leur pleine signification politique et de définir la position amicale et protectrice de la France à l'égard des populations musulmanes d'Afrique ou d'Asie sur lesquelles elle exerce sa souveraineté, sa protection ou son mandat.

En même temps que le sultan du Maroc, le général Primo de Rivera, chef du Directoire espagnol, est venu à Paris. La coïncidence n'était pas fortuite; elle manifestait, par une triple présence, le fonctionnement normal de la combinaison réalisée au Maroc : la dualité des puissances protectrices dans le Maroc unifié. L'agression d'Abd-el-Krim, qui a coûté si cher à la France et à l'Espagne, a eu du moins l'avantage de démontrer la nécessité d'une collaboration constante et confiante entre les deux puissances qui se partagent, en

vertu des traités, le protectorat du Maroc. Elle a uni, dans un même effort défensif et répressif, les armées française et espagnole et les contingents chérifiens. Le danger et la victoire ont scellé un pacte de fraternelle entr'aide entre les chefs et les soldats des deux nations; comme l'action militaire, l'action politique demande à être poursuivie en commun. C'est l'objet des accords dont la négociation s'est poursuivie au Quai d'Orsay entre les représentants militaires et diplomatiques des deux pays et qui ont été signés le 13 juillet par le général Primo de Rivera et M. Briand. Le caractère de cette convention est d'établir sur des bases précises la collaboration de l'Espagne et de la France pour la pacification d'un Maroc considéré comme une unité. Chacune des deux puissances protectrices garde, dans les zones définies par le traité de 1912, sa pleine liberté d'action, mais les opérations de surveillance militaire et d'organisation seront concertées et coordonnées. Rien n'est changé au statut du Maroc fixé par les traités; rien n'est modifié dans les frontières; il s'agit uniquement d'un arrangement franco-espagnol qui ne saurait donner prétexte à une revision des accords internationaux ou à l'intervention d'une tierce puissance. Une commission tracera sur le terrain la délimitation des deux protectorats. Selon la tradition des accords africains, conforme aux mœurs du pays, on s'est efforcé d'établir un régime des confins avec reconnaissance réciproque du droit de suite. Les éléments divers d'une même tribu seront soumis au même régime ou à un régime identique; les fractions dissidentes pourront être poursuivies sans acception de frontière; une constante collaboration s'établira dans la pratique entre les autorités espagnoles et françaises. Il faut qu'aucun foyer de dissidence et de rébellion ne puisse s'établir sur les confins des deux zones. Quant à Abd-el-Krim, il ira vivre, à l'abri des révolutions et des vengeances de ses compatriotes, sous les splendides ombrages de la Réunion.

La victoire commune établissant la fraternité des armes, le récent voyage du roi Alphonse XIII dans cette France où il est toujours accueilli comme un ami éprouvé et où la police vigilante a heureusement déjoué un complot contre sa vie, la visite enfin du chef du Directoire et la signature des accords de Paris ouvrent une ère de bonne harmonie et de sincère amitié entre la France et l'Espagne. Quelques députés communistes ont essayé d'organiser une manifestation pour protester contre l'accueil officiel réservé à Paris au chef d'un gouvernement dictatorial. Ce sont les mêmes personnes qui revendiquent si âprement pour la Russie le droit de se

laisser gouverner comme il plaît à ses maîtres. L'Espagne, comme tout autre pays organisé, dispose souverainement de sa politique intérieure pourvu qu'elle ne cherche pas à s'immiscer dans celle de ses voisins. Même les admirateurs fanatiques du système parlementaire sont obligés de convenir que le peuple espagnol ne s'est jamais intéressé à des élections, qu'il a toujours accepté les candidats désignés par le gouvernement et patronnés par les « caciques ». L'ordre nouveau qui s'est établi en Espagne est approuvé par la masse de la nation; le Directoire, soutenu par un roi populaire et éclairé, en supprimant le régime des partis et l'esprit des clans, a fait naître une tranquillité, une activité économique que le pays ne connaissait plus. Plus que jamais, l'amitié de la fière nation espagnole est souhaitable pour ses voisins, et nous nous félicitons que les événements du Maroc aient renforcé, entre les deux peuples, une traditionnelle et réciproque estime et suscité, entre les deux gouvernements, la juste intelligence d'une collaboration indispensable.

Si, malgré les soucis que chaque jour nous apporte, nous avons insisté sur l'heureux succès de la politique française au Maroc, c'est qu'il est nécessaire de rendre à chaque événement ses justes proportions. Si la détresse du franc est grave, c'est qu'elle compromet l'indépendance de la patrie et son rayonnement extérieur. C'est par son empire colonial que la France rétablira, dans l'avenir, son équilibre économique et sa prospérité. Pénétrons maintenant dans le tunnel, avec l'espérance d'apercevoir, à l'autre bout, la lumière.

L'illusion de M. Briand, dans la constitution de son ministère, avait été de s'imaginer que les capacités techniques de M. Caillaux étaient suffisantes pour lui assurer des sympathies et une confiance que, pour des raisons que personne n'ignore, une importante fraction de la Chambre lui refusait. L'erreur de M. Caillaux fut, après le succès de son premier discours du 6 juillet, de ne pas brusquer le débat en demandant, tout de suite, les pouvoirs nécessaires pour exécuter le plan des experts. Si la situation était aussi critique qu'il l'avait dépeinte, plusieurs jours gaspillés à des discours, même fort intéressants, ne valaient pas une heure donnée à l'action immédiate. Les débats parlementaires montraient qu'un grand nombre de députés, dans tous les partis, étaient opposés à la ratification des accords de Washington et que, par suite, les projets de M. Caillaux, pour le succès desquels il déclarait nécessaires des crédits étrangers, étaient irréalisables ou compromettraient l'indépendance politique et économique de la France. M. Blum, dans ses critiques, avait recueilli de

nombreuses approbations, surtout lorsqu'il demandait que la France se tirât d'affaire par un effort intérieur, sans concours étrangers, et qu'une tentative fût faite, avant de stabiliser, pour ramener le cours des changes au niveau des prix. Mais quand l'orateur socialiste fit consister l'effort intérieur en un prélèvement sur le capital, M. Caillaux n'eut pas de peine à montrer son système aboutissant ou à l'inflation, pour mobiliser le prélèvement sur le capital, ou à la consolidation forcée avec moratoire général. Le plan socialiste est comme ces mécanismes trop ingénieux dont le moindre défaut est de ne pouvoir fonctionner ; c'est un système pour l'usage électoral, dont ceux-là mêmes qui s'en servent savent fort bien qu'ils ne résisterait pas à l'expérience et qui ne désirent pas l'y exposer. En fin de compte, le programme général de M. Caillaux était approuvé le 9 juillet par 269 voix contre 247, mais il n'avait pas été question de pleins pouvoirs. M. Caillaux s'envolait à Londres, et la trève du 14 juillet suspendait les débats. On eût dit que la France n'était pas pressée et que la situation n'était pas critique.

De Londres, M. Caillaux rapporta un accord pour la consolidation de la dette de guerre qui se monte à 653 millions et demi de livres. La France paierait de 1926-27 à 1987-88 une série d'annuités qui seraient, pour cette année et les trois suivantes, de 4, 6, 8 et 10 millions de livres, de 12 millions et demi de 1930-31 à 1936-37, et de 14 jusqu'à 1988. L'accord ne prévoit pas la commercialisation de notre créance. La clause dite de sauvegarde est introduite sous la forme d'un échange de lettres entre M. Winston Churchill et M. Caillaux : le manquement de l'Allemagne à ses paiements donnerait à la France le droit de demander une revision de ses engagments. L'Angleterre établit, par l'article 5, conformément à ce qu'elle a toujours proclamé, un rapport entre les annuités qu'elle doit payer aux États-Unis et celles qu'elle entend recevoir de ses créanciers. Il semble que l'Angleterre se dispose à prendre l'initiative d'une politique générale de liquidation et peut-être d'abolition de toutes les dettes de guerre : ayant donné l'exemple de l'isolement, il serait juste qu'elle cherchât maintenant à renouer l'entente. Une singulière polémique, à l'occasion de la détresse financière de la France, s'est élevée au sujet des dettes, non seulement entre la presse anglaise et celle des États-Unis, mais entre le chancelier de l'Échiquier et le secrétaire du Trésor. Le *Daily Mail* a reproché au gouvernement américain d'avoir trompé les négociateurs français. La presse américaine paraît commencer à se rendre compte que le rétablissement économique et financier

de l'Europe est infiniment plus important pour les États-Unis que les annuités payées par leurs anciens alliés. Si les marchés d'Europe se fermaient aux produits américains, c'en serait fait, même s'ils détenaient tout l'or du monde, de la prospérité des États-Unis. M. Mellon se promène en Europe. Il est évident que son voyage sera l'occasion, à Londres et à Paris, d'entretiens dont il est impossible de prévoir les conséquences. Il semble que le problème des dettes évolue vers des solutions plus raisonnables et que le moment ne soit pas venu pour la France de précipiter la ratification des accords Mellon-Bérenger.

M. Caillaux, revenant satisfait de Londres, trouva le 15 juillet un télégramme de Washington : il était avisé qu'aucun emprunt ne lui serait accordé avant la ratification des accords. Tous ses espoirs s'effondraient. Il était d'ailleurs facile de deviner, puisque le ministre français des finances avait déclaré à la tribune avoir besoin de crédits étrangers pour opérer la stabilisation du franc, que les banquiers de Wall-street lui tiendraient la dragée haute. C'est le cas de répéter, pour le présent et l'avenir, que la bataille pour le redressement et la stabilisation du franc ne peut-être gagnée que si elle est conduite dans le secret par un seul chef. Le Parlement vote les lois d'organisation de l'armée, mais il ne commande pas la bataille devant l'ennemi; les Chambres votent les impôts, mais elles ne sauraient diriger la manœuvre bancaire en face de l'adversaire. M. Caillaux, en réclamant des pouvoirs spéciaux, se fondait donc sur une juste appréciation des circonstances qui exigent un renforcement du pouvoir exécutif; mais on reprochait à ses demandes de n'être ni modérées dans la forme, ni limitées dans le temps. Un projet de loi en deux articles, présenté le 16 à la Commission des finances, autorisait le gouvernement à prendre, jusqu'au 30 novembre, par décrets délibérés en conseil des ministres, toutes les mesures propres à réaliser le rétablissement financier et le redressement de la monnaie. La question, dès lors, devenait politique. M. Caillaux annonçait, en outre, qu'il demanderait au Parlement de se prononcer sur les accords de Washington et de Londres avant les vacances, puisque l'obtention des crédits nécessaires à la stabilisation dépendait de ce vote. En attendant, d'après ce que M. Duboin a révélé, il négociait des emprunts en Hollande et en Suisse. La commission ne vota le passage à la discussion des articles que par 15 voix contre 10 et 13 abstentions et elle n'adopta l'article 1er, malgré la résistance du ministre, que remanié et défiguré. C'était, pour le gouvernement, un son de cloche de mauvais augure.

Les débats du 17 juillet et le scrutin qui les a sanctionnés ont été extrêmement confus. Les problèmes financiers s'envenimaient de questions politiques, et l'émiettement des votes, dans presque tous les groupes, décelait le trouble des esprits et l'inquiétude des consciences. Au point de vue financier paraissait se dégager une majorité résolue à réaliser la stabilisation sans recourir à des concours étrangers, au moins pour le moment, par un effort général, équitablement réparti, de toute la nation. L'intervention de M. Herriot transforma tout à coup le débat en une grande bataille politique. Il est contraire à toutes les traditions et à toutes les bienséances que le président de la Chambre, arbitre des partis, prenne part à un débat politique; le cas ne s'est pas produit depuis Gambetta, à propos d'une loi d'amnistie, et depuis Floquet, qui répondit à des attaques personnelles. De ce coup de théâtre, dont ses amis eux-mêmes n'étaient pas prévenus, M. Herriot attendait un effet de surprise foudroyant; le chef du cartel apparaîtrait dans le rôle de défenseur des institutions parlementaires, dénonçant, lui aussi, « le manteau troué de la dictature »; il rallierait les brebis égaillées du cartel pour constituer un nouveau gouvernement avec la majorité du 11 mai. Piqué au vif, M. Briand, avec une éloquence qu'on sentait réellement émue, répondit au président évadé de son fauteuil; il n'eut pas de peine à démontrer que ce qui serait mortel pour le régime parlementaire, ce serait non pas que le législatif accordât une confiance provisoire à l'exécutif pour certaines mesures de salut public nécessaires et urgentes, mais que la constitution républicaine apparût trop dogmatique et trop rigide pour s'adapter aux évidentes nécessités de la défense du pays dans une crise dangereuse. Entre la politique de M. Briand et celle de M. Herriot, la Chambre se prononcera; c'est, entre eux, un duel.

L'attaque brusquée du président de la Chambre aurait échoué et M. Briand serait sorti triomphant de l'épreuve, et avec lui M. Caillaux, si M. Louis Marin, président de l'Union républicaine démocratique, le principal groupe du centre droit, ne se fût dressé à la tribune et, en quelques phrases véhémentes, n'eût refusé d'accorder à M. Caillaux des pouvoirs dont l'énoncé rappelait trop le fameux texte du « Rubicon » tant reproché à M. Caillaux. « Je ne veux pas de ce projet, conclut M. Marin, tourné vers le ministre des Finances, parce qu'il marque l'abdication du Parlement; j'en veux encore moins à cause du fond même; et j'en veux moins encore parce que si je confiais les pleins pouvoirs à quelqu'un, ce ne serait pas à vous. » Ici éclate l'inévitable confusion entre le fond du débat, qui est financier, et

l'aspect politique que lui a donné l'intervention de M. Herriot. La question étant posée sur le terrain politique entre M. Herriot et M. Briand, il fallut à M. Marin beaucoup de courage et quelque ingratitude pour se prononcer contre le second. Comment oublier, en effet, qu'après les règnes néfastes des ministères imbus de « la mystique du 11 mai », M. Briand apaisa les esprits, rétablit la paix religieuse, dissocia le cartel, délivra les républicains des liens du socialisme et dégagea une majorité nouvelle? Il fallut à M. Marin et à ses amis de puissants motifs pour s'y résoudre et ces motifs furent d'ordre financier. Ils avaient déjà, le 9 juillet, déterminé le groupe à voter contre M. Caillaux et le ministère. Mais le risque était gros. Renverser le cabinet Briand, c'était mettre le Président de la République dans l'obligation morale d'appeler M. Herriot et de lui donner l'occasion de tenter, au bénéfice du cartel, l'expérience d'une politique nationale d'extrême-gauche. 288 voix contre 243 se prononcèrent contre le passage à la discussion des articles : le ministère Briand-Caillaux donna sa démission. L'analyse du scrutin montre que tous les principaux groupes se sont effrités. M. Herriot a été suivi par 48 fidèles, mais 75, surpris et mécontents, l'ont abandonné pour M. Caillaux. M. Marin, de son côté, a été soutenu par 60 membres de son groupe tandis que 33 se séparaient de lui. M. Marin était le véritable vainqueur de la journée, mais on put croire, pendant deux jours, que les fruits de la victoire seraient cueillis par M. Herriot et le cartel restauré.

Les fautes se payent. La seule annonce de la mission confiée à M. Herriot, le 18 juillet, de constituer un cabinet produisit une panique immédiate, non seulement à la Bourse et parmi les gens d'affaires, mais dans le public; le « Français moyen », pour la première fois, s'émut; on le vit faire queue à la porte des caisses d'épargne et aux guichets des banques, tandis que le cours de la livre dépassait 240. Le retour au pouvoir de M. Herriot, avant même de s'être réalisé, prenait les proportions d'une catastrophe nationale. Au Sénat, même à gauche, la durée d'un cabinet Herriot paraissait impossible; à la Chambre, la majorité des membres du groupe radical-socialiste regrettait M. Caillaux et reprochait à son ancien chef son intervention imprévue et intempestive dans le débat de la veille. M. Herriot ne chercha pas à constituer un ministère d'union républicaine ; il comprenait qu'aucun des chefs de groupes ne consentirait à y entrer; il s'adressa d'abord, selon le rituel cartelliste, au groupe socialiste qui, par la plume de M. Blum, déclina, au nom des principes et de

la discipline du parti, toute participation au pouvoir. Finalement, le 20, déjà conscient de l'accueil qui l'attendait, il constituait, sans enthousiasme, un ministère radical-socialiste avec MM. Camille Chautemps, Daladier, Painlevé, Renoult, Loucheur, Bonnet; on s'étonnait d'y trouver M. Colrat comme garde des sceaux; on regrettait d'y voir M. Dariac aux colonies et M. Robaglia à un sous-secrétariat d'État. Le poste difficile, les finances, était assumé par M. de Monzie. Une nuée de sous-secrétaires d'État complétait un ensemble qui ne répondait ni aux vœux du Parlement, ni aux aspirations du pays. L'accueil, même dans la presse de gauche, fut si glacial, la cascade des changes et des fonds publics si désastreuse, les demandes de remboursement de bons du trésor si inquiétantes que M. Herriot, déjà fixé sur son sort, hâtait sa rencontre avec les Chambres. Déjà l'espoir que la combinaison ne serait pas viable avait à demi rassuré l'opinion publique quand, dans la soirée du 21, après des débats très brefs, la Chambre, par 290 voix contre 237, lui refusa sa confiance. Ce fut un soulagement général.

M. de Monzie, dans son discours, avait révélé une situation de la trésorerie plus critique encore qu'on ne le savait. La marge des avances de la Banque de France à l'État était réduite à 60 millions le 21 au matin; elle remontait à 150 sur le bruit que le ministère paraissait condamné. M. Caillaux avait préparé une convention aux termes de laquelle le reliquat du fonds Morgan serait cédé à la Banque afin de fournir à la trésorerie un contingent immédiat de ressources. Il fallut, après la démission du cabinet, que M. de Monzie fît voter d'urgence ce projet qui donne à l'État quelques jours de répit au prix d'un expédient qui équivaut à une nouvelle inflation, d'ailleurs limitée et garantie, d'environ un milliard.

L'heure n'était donc plus ni aux surenchères démocratiques, ni aux expériences fiscales. On touchait aux derniers moments où il était encore possible d'épargner au pays les aventures de la faillite. Parmi les journaux du 23, à peu près seul *le Quotidien* déplorait la chute de M. Herriot; M. Téry, dans *l'Œuvre*, pour oraison funèbre, concluait : « Ce n'était pas un cabinet, ce n'était qu'une « combine ». M. Lautier, dans *l'Homme libre*, trouvait au ministère Herriot « un air de petite chapelle » et appelait de ses vœux un gouvernement de salut national. Tandis que le ministère s'enfuyait sous la clameur publique, la Chambre rétablissait le scrutin secret pour l'élection de son président et, le 22, élisait, par 227 voix contre 215, M. Raoul Péret. Ces revirements n'étaient que le reflet d'un profond mouvement

d'opinion. Pour la première fois, depuis que le cartel la conduisait à sa ruine, la France s'est éveillée avec l'intuition du péril. C'est, dans l'histoire de ce temps, un fait d'une importance capitale. La France a le secret de ces réveils qui, en face du péril tout à coup révélé, la dressent dans la conscience de sa force et la volonté de son redressement.

C'est une de ces vagues de fond de l'opinion publique qui ramène au pouvoir, deux ans après les élections du 11 mai, M. Raymond Poincaré. Il serait malséant de parler de revanche ; c'est le mot de justice qui vient sous la plume en constatant que, malgré tant de calomnies perfidement répandues, les Français ont gardé intact le souvenir des grands services que M. Poincaré a rendus au pays, et le sentiment de la confiance que sa haute probité politique et son dévouement sans limites au bien public ne peuvent manquer d'inspirer. Les campagnes de presse en faveur d'un ministère d'union nationale, uniquement préoccupé de rétablir la situation financière, les aspirations de l'opinion vers un gouvernement plus fort, plus dégagé de préoccupations politiciennes, tout en restant respectueux des formes constitutionnelles et démocratiques, devaient naturellement cristalliser sur un nom : Poincaré.

A peine le ministère Herriot était-il démissionnaire que le Président de la République confiait à M. Poincaré la mission de former un ministère d'union nationale et de salut public. Deux solutions s'offraient : ou un cabinet composé en majorité de techniciens, dans lequel les hommes politiques auraient été en quelque sorte les intermédiaires entre les spécialistes et le Parlement, ou un ministère composé des chefs des principaux groupes des deux Chambres et des personnalités les plus notoires. Le tempérament et le passé de M. Poincaré devaient naturellement le porter à rester dans les traditions parlementaires. Il était nécessaire que le ministre des Finances disposât en même temps de l'autorité de président du Conseil; M. Poincaré assuma cette double charge et constitua, comme on l'a dit, « un ministère d'as » où voisinent M. Briand aux Affaires étrangères, M. Barthou à la justice, M. Albert Sarraut à l'intérieur, M. Painlevé à la guerre, M. Leygues à la marine, M. Herriot à l'instruction publique, M. Tardieu aux travaux publics, M. Louis Marin aux pensions, M. Bokanowski au commerce, M. Queuille à l'agriculture, M. André Fallières au travail, M. Léon Perrier aux colonies. Tous les sous-secrétariats d'État sont supprimés par mesure d'économie. En conformité avec l'esprit dans lequel a été constitué le cabinet, nous

nous abstiendrons de toute critique sur sa composition ; nous ne soulignerons ni la présence de M. Herriot, qui a ému l'opinion, ni l'absence de M. Millerand, qu'il est impossible de ne pas regretter. Six anciens présidents du Conseil, avec quelques « jeunes » très distingués (puisque dans notre gérontocratie sont réputés « jeunes » les hommes de cinquante ans) : c'est une équipe remarquable où les talents et les bonnes volontés ne manquent pas, mais qui aura quelque peine à se plier à l'abnégation et à la discipline indispensables au succès d'une œuvre commune. Il faudra que le président du Conseil prie toutes ces « lumières » de n'avoir ni trop d'idées ni trop d'initiatives, si ce n'est pour réaliser des économies et stimuler la production nationale. Point de « réformes » qui n'aient pour objet la simplification des rouages, un meilleur aménagement des ressources, un rendement supérieur du travail. Mais point d'économies qui nuisent à la puissance de la France, à son expansion et à son rayonnement au dehors, car le crédit n'est pas seulement fonction des finances saines, mais de tous les éléments qui constituent la richesse, la force et l'éclat d'une nation.

M. Poincaré, reprenant le pouvoir, apporte avec lui un riche capital de confiance, accru de toutes les déceptions que ses prédécesseurs ont laissées à la France. C'est pour lui une force incomparable qui lui assure un long crédit financier et moral, mais qui ne lui permet ni échec, ni retraite. Les ponts sont coupés. L'insuccès d'une telle tentative, sous un tel chef, avec un tel état-major, serait pour le pays un désastre après lequel il ne resterait plus que la faillite inévitable avec l'alternative de la révolution ou de la dictature. Le ministère qui entre en fonctions ne reproduit plus l'image de tous ces cabinets parlementaires tels que nous les avons connus depuis cinquante ans. Porté par un mouvement national profond et général, soutenu par la bonne volonté de tous les Français, il n'a qu'à agir pour réussir. Le pays ne comprendrait pas que, dans la crise dont la gravité s'est tout à coup révélée à lui, le pilote auquel il se confie se laissât arrêter par le formalisme parlementaire ou le juridisme constitutionnel. Toute la France connaît assez M. Poincaré pour savoir qu'entre ses mains la République ne sera pas compromise ; mais ce serait, pour elle, le pire des dangers si l'événement prouvait qu'elle n'est ni assez souple, ni assez malléable pour permettre à un gouvernement de salut national de parer à un péril évident dans les conditions de célérité, de secret, d'autorité, qui sont les conditions du succès. Le président du Conseil doit pouvoir agir en toute liberté ; le pays lui

donnera raison contre les oppositions ou les obstructions parlementaires. Il ne s'agit plus aujourd'hui de groupes, de dosages politiques, de satisfaction à accorder à telle ou telle firme électorale dans l'élaboration des lois nécessaires au redressement financier ; la seule faute qui paraîtrait impardonnable à la nation, ce serait que ses mandataires manquassent de résolution et d'autorité.

Nous écrivons ces lignes avant de connaître le programme financier de M. Poincaré. Mais, s'il existe *des* difficultés techniques à résoudre, *la* difficulté est d'ordre moral. Elle est déjà à moitié vaincue par la constitution du cabinet Poincaré. Le rapport des experts sert naturellement de cadre général à un plan d'assainissement financier ; mais les modifications de l'ambiance politique peuvent réagir sur l'ordre dans lequel se présenteront les mesures financières. La stabilisation est nécessaire, mais le gouvernement a maintenant plus de jeu pour attendre l'occasion favorable et stabiliser à un cours moins désastreux. Des crédits étrangers seront utiles pour achever l'opération, mais elle devrait commencer par un effort d'ordre intérieur : économies, superéquilibre du budget au moyen d'impôts nouveaux, surtout indirects, et d'un meilleur aménagement des impôts existants, réformes administratives, mesures pour stimuler la production métropolitaine et coloniale, utilisation d'une partie de l'encaisse-or de la Banque de France. La possibilité d'obtenir des crédits à l'étranger doit figurer comme une suprême réserve qu'il faut éviter de faire donner trop tôt. Il n'est pas nécessaire que ces crédits soient très élevés; nous pourrions donc les trouver chez des voisins, comme la Hollande et la Suisse, dont nous ne sommes pas déjà créanciers. Nous devrions nous passer, au moins provisoirement, des États-Unis. Il n'est plus possible de ratifier sans réserves ni amendements des accords que l'opinion européenne commence à trouver exorbitants et dangereux pour tous les États.

Le peuple français attend avec confiance les actes de M. Poincaré. Il y a, chez nous, quelque chose de nouveau; un souffle jeune, vivifiant, est passé sur le pays affamé de travail, de paix et d'ordre. Voici enfin venir la France nouvelle, née de la guerre; c'est elle qui s'acclamait elle-même, heureuse de se reconnaître, au passage des drapeaux du Maroc; c'est elle qui a pulvérisé le cartel, déchiré les vieilles défroques électorales; elle est trop grande pour se laisser juguler par des embarras d'argent.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

VEILLÉE D'ARMES A LONDRES

22 JUIN-4 AOUT 1914

Dans l'après-midi du 29 juin 1914, les éclats de voix des crieurs de journaux signalèrent aux passants des rues de Londres que les acheteurs des éditions mises en vente en auraient pour leur argent. La nouvelle lancée à si grand fracas était celle d'un événement destiné à faire encore plus de bruit dans le monde : le meurtre à Serajevo de l'archiduc François-Ferdinand, héritier des couronnes d'Autriche et de Hongrie.

Ce crime politique ne fut, pour le grand public, guère plus qu'un fait divers impérial et royal. C'est seulement parmi les diplomates, les parlementaires et les journalistes qu'il suscita une émotion de caractère moins banal. Dans ce cercle restreint, où les affaires extérieures obtiennent une attention obligatoire, il fut suivi de quelques journées d'inquiétude. Bien qu'on fût loin d'en prévoir les effroyables conséquences, on se demanda s'il ne s'ensuivrait pas des complications entre Vienne et Belgrade, soit que l'Autriche-Hongrie exerçât des représailles contre les Slaves de ses États, soit qu'elle élevât une protestation auprès de la Serbie. Dans l'une et l'autre hypothèse, le gouvernement et le peuple britanniques étaient aussi peu disposés que possible à s'émouvoir en faveur des Serbes; ils étaient prêts à faire aux Autrichiens un large crédit de bonne volonté et de patience. Nul doute que si l'Autriche, à ce moment ou ultérieurement, avait exigé de la Serbie des réparations et des garanties même rigoureuses, elle aurait eu pour elle l'opinion du monde entier, spécialement l'approbation des

Anglais. Leurs sympathies étaient nettement en sa faveur. Les relations entre Londres et Vienne étaient excellentes. Par les malheurs réitérés qui s'étaient abattus sur lui et sur sa maison, le vieil empereur François-Joseph inspirait pitié et respect. L'horreur suscitée par l'attentat où l'héritier de ses trônes avait trouvé la mort était unanime. La fin tragique de la malheureuse femme que l'archiduc avait épousée et que n'avaient pas épargnée les balles des assassins, avait ému tous les cœurs. Il n'était pas jusqu'à ce sanglant dénouement d'un roman princier qui ne concourût à rendre les bonnes âmes plus sensibles au sort des victimes. Pas une voix ne se fût élevée en Angleterre pour reprocher au gouvernement austro-hongrois de demander justice. L'ambassadeur d'Autriche à Londres, le comte de Mensdorff-Pouilly, cousin éloigné du roi d'Angleterre, très recherché de la société où il occupait une grande place, avait l'oreille des gens de cour et des gens du monde. Au Foreign Office il n'était pas tenu pour un aigle, non plus qu'à Downing-Street : mais fonctionnaires et hommes politiques le connaissaient de longue date et appréciaient ses qualités de galant homme.

Au début de juillet fut célébré, à la cathédrale catholique de Westminster, un service funèbre à la mémoire de l'archiduc. Le cardinal Bourne officiait. Le Roi était représenté par le prince Arthur de Connaught, son cousin germain. Le premier ministre, le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, plusieurs autres membres du gouvernement étaient présents. Un grand nombre de personnalités du monde politique et de la société assistaient à la cérémonie. Dans le chœur avaient pris place la reine Amélie de Portugal, dont le mari et le fils aîné avaient péri victimes d'un semblable attentat, et celui de ses enfants qui y avait échappé avec elle, le roi Manoël. Ce fut la dernière occasion où le corps diplomatique accrédité à Londres, tel qu'il était composé avant la guerre, se trouva réuni au complet, en uniforme. Les diplomates allemands avaient, à leur habitude, revêtu la tenue militaire des régiments de cavalerie, où ils étaient inscrits comme officiers de réserve. Les plus jeunes d'entre eux venaient d'accomplir en Allemagne une période d'instruction, dans les corps de troupes auxquels ils appartenaient. Peut-être se doutaient-ils que leurs récentes manœuvres avaient été pour eux le prélude d'une guerre prochaine. Mais aucun des Anglais qui les admirèrent ce jour-là

ne soupçonna, certes, que leur aspect martial anticipait d'aussi peu sur leur entrée en campagne.

Les trois quarts de juillet s'étant écoulés sans incident, la minorité qui avait craint quelque complication se remit de ses alarmes. Chacun prit ses dispositions d'été. Comme chaque année à pareille époque, il ne fut plus question que de villégiature à la campagne, à la mer ou aux eaux. La saison de Londres tirant à sa fin, la société commença de se disperser. Le temps étant propice à la vie en plein air, les fervents du sport désertèrent salons et bureaux ou, du moins, s'en évadèrent de plus en plus souvent. Dans les administrations de l'État, les ambassades étrangères, les banques, s'organisa le roulement des congés. Les membres du Parlement se mirent à soupirer après le décret de clôture, devancé par les moins assidus. Le temps passé depuis l'attentat de Serajevo paraissait exclure l'éventualité d'une résolution extrême, d'un acte violent de la part de l'Autriche. Une colère contenue pendant trois semaines ne semblait pas pouvoir éclater sans que la réflexion en tempérât l'explosion. Les Anglais, comme les Français au même moment, s'imaginaient encore que les violences ne se commettent pas de sang-froid.

* * *

Le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères, sir Edward Grey, fut tiré de la quiétude où tout le monde était plus ou moins retombé après la première alerte, par une conversation qu'il eut avec l'ambassadeur d'Allemagne le 22 juillet. Cet ambassadeur, le prince Lichnowsky, lui laissa prévoir alors une démarche autrichienne à Belgrade, assez rogue, assez comminatoire, sans exclure qu'il pût en découler des conséquences graves. Il ne lui communiqua pas, toutefois, la note que l'Autriche allait remettre à la Serbie le lendemain et dont l'Allemagne connaissait le texte. Sans doute avait-il reçu de Berlin l'instruction de tenir à Londres un langage permettant de prétendre ensuite que l'Allemagne n'avait pas laissé l'Angleterre dans l'ignorance de ce qui allait se passer, sans cependant l'en mettre au courant. Sir Edward Grey n'en fut pas moins alarmé de cette annonce, des réticences qu'elle comportait et de l'air sombre du prince Lichnowsky. Du reste, le secrétaire d'État, ses collaborateurs les plus immédiats et les collègues de l'ambassa-

deur d'Allemagne avaient déjà remarqué l'air préoccupé de ce diplomate, rentré depuis peu d'un séjour à Berlin : le prince Lichnowsky paraissait porter, dans sa tête trop grosse pour son corps et sur ses épaules trop hautes, le faix de secrets et de responsabilités qui lui pesaient. L'ambassadeur de Russie, le comte Benckendorff, qui était son cousin et le tutoyait, l'avait trouvé, au retour de Berlin, étrangement pessimiste sur les rapports russo-allemands et en avait été frappé. Aussi, ce grand seigneur russe, doué de plus de sagacité et de réflexion que ses dehors n'en annonçaient, était-il sur le qui-vive et fut-il, quand la crise internationale se dessina, des premiers à penser que l'Allemagne était d'accord avec l'Autriche, ne la retenait pas le moins du monde, acceptait l'éventualité d'une guerre avec la Russie et tâchait de donner le change au reste de l'Europe. Il contribua à faire partager son impression, qui n'était que trop justifiée, par l'ambassadeur de France, M. Paul Cambon, et le sous-secrétaire d'État permanent du Foreign Office, sir Arthur Nicolson.

Sir Edward Grey fit aussitôt part à M. Paul Cambon de sa conversation avec le prince Lichnowsky. Même son de cloche revint, d'un côté différent, aux oreilles de notre ambassadeur. Celui-ci reçut, le même jour, la visite de l'ambassadeur d'Italie, le marquis Imperiali, que plusieurs années de commune mission à Londres avaient lié avec lui. Ayant probablement appris de Rome qu'une démarche autrichienne à Belgrade était prochaine, le marquis Imperiali lui en manifesta son inquiétude et lui confia ses alarmes de ce qui pouvait s'ensuivre. Les pressentiments d'un diplomate qui représentait la troisième puissance de la Triple-Alliance avaient chance d'être fondés. Ils parurent mériter d'autant plus de crédit que nul ne soupçonnait alors les Autrichiens d'avoir observé envers l'Italie un complet silence sur leurs intentions. Enfin, dans cette même journée du 22 juillet, le ministre de Serbie, nouvellement arrivé à Londres, vint aussi à l'ambassade de France exprimer ses craintes et faire prévoir l'orage. Aux renseignements recueillis sur place se joignaient, bien entendu, pour éveiller l'appréhension, ceux que s'étaient procurés nos ambassadeurs dans d'autres capitales, et que Paris transmettait à Londres.

Ces bruits précurseurs d'une tempête n'en précédèrent que de vingt-quatre heures le déchaînement. Le lendemain même

fut consignée à Belgrade la note dont l'Autriche avait mis près d'un mois à arrêter les termes. La teneur de ce document, quand elle fut connue à Londres, c'est-à-dire le 24 juillet, y fut une surprise pour tous ceux, sans exception, qui avaient été avertis de s'attendre à une action diplomatique du gouvernement de Vienne. Ni les paroles, ni la mine assombrie du prince Lichnowsky n'en avaient fait prévoir autant. Jamais vengeance mangée froide n'avait témoigné d'un aussi formidable appétit.

Le long délai qui s'était écoulé depuis l'attentat du 28 juin ne pouvait désormais que rendre plus suspects le caractère d'ultimatum donné à la note autrichienne et l'excès des prétentions qu'elle élevait. Non moins troublante était une autre circonstance : la coïncidence de cette provocation à la Serbie avec l'absence de France du président de la République, M. Poincaré, en visite officielle à Saint-Pétersbourg. Les conditions dans lesquelles se produisait l'initiative de l'Autriche parurent donc à Londres de déplorables symptômes, l'indice d'un coup monté et de mauvaises intentions. L'alarme se réveilla, bien plus vive qu'après le crime de Serajevo et, cette fois, moins localisée. Pourtant, malgré l'énormité des exigences autrichiennes, l'espoir de prévenir un conflit armé, soit par la soumission du gouvernement serbe, soit par la médiation de grandes puissances, ne disparut pas immédiatement du monde politique anglais. Au contraire, il y subsista longtemps. Et enfin, si le coup de massue asséné à la Serbie et la mortelle menace suspendue sur elle purent lui ramener quelques sympathies, elle continua à n'obtenir que peu d'intérêt du public comme du gouvernement britannique. En tout cas, disait-on, l'Angleterre ne fera pas la guerre pour la Serbie.

Le cabinet au pouvoir était incontestablement très peu belliqueux. C'était un cabinet libéral, donc pacifique par tradition, et, qui plus est, composé de personnalités portées, par nature et orientation d'idées, à avoir la guerre en horreur. Membre prépondérant de ce gouvernement, Sir Edward Grey avait été surnommé le pacificateur, *the peacemaker*, à cause du rôle qu'il avait joué en 1913, dans le conflit balkanique. Il n'était pas insensible à ce surnom ou à ce renom et, pour lui-même, pour le prestige aussi que son pays tirait du rôle de médiateur, d'arbitre, où il avait remporté de réels succès, il ambitionnait de justifier une fois de plus son beau titre. Le

premier ministre, M. Asquith, était le type achevé du libéral foncièrement attaché à la paix; en outre, il était en termes très cordiaux avec l'ambassadeur d'Allemagne : les Lichnowsky, mari et femme, étaient très avant dans l'intimité du ménage Asquith. Le chancelier de l'Échiquier, M. Lloyd George, était le radical avancé, encore tenu par beaucoup pour démagogue, ennemi du militarisme et, par principe, opposé à la guerre. Le lord chancelier, lord Haldane, était l'ami de l'empereur Guillaume et l'homme des voyages à Berlin. Le secrétaire d'État à la Guerre, le colonel Seely, était un personnage plutôt effacé. Celui des Colonies, M. Harcourt, passait pour avoir des sympathies allemandes. Un autre ministre, M. John Burns, président du *Board of trade*, provenait des rangs avancés de la démocratie, où le recours aux armes n'est pas en faveur. Le seul membre du gouvernement qui eût la réputation de ne craindre ni plaies, ni bosses, était le premier lord de l'Amirauté, M. Winston Churchill.

L'Angleterre était toute au *Home Rule*, alors en discussion devant le Parlement. Elle sortait à peine d'une période critique des affaires d'Irlande, qui avaient dégénéré en désordres graves, quand les gens de l'Ulster s'étaient soulevés à l'appel de Sir Edward Carson, et avaient mis en ligne une milice volontaire, qui était encore sur pied. Une sorte de *pronunciamiento* venait d'être accompli par un général de cavalerie, dans le principal camp militaire d'Irlande. Le gouvernement avait dû discuter, composer avec l'armée, lui faire des concessions et prendre des engagements. Cet extraordinaire incident, encore tout récent, avait fait sensation dans la diplomatie étrangère, spécialement à l'ambassade d'Allemagne. Plus que de raison peut-être; car le mobile du refus d'obéissance, dont le général, ses officiers et sa troupe s'étaient rendus coupables, ayant consisté dans un sentiment patriotique et nationaliste, il n'y avait aucune conclusion péjorative à en tirer, quant à l'attitude probable et à la discipline de l'armée, en cas de guerre extérieure. Mais, sans pousser les choses au noir, il va de soi que le réveil de la question d'Irlande et des passions qu'elle mettait en jeu, ne prédisposait pas le pays à tourner le dos au canal Saint-George pour faire front du côté de la Manche et, peut-être, la franchir.

C'est donc de loin que l'Angleterre avait à venir pour participer à une guerre continentale : de si loin qu'on pouvait se

demander si elle y viendrait jamais, ou si elle n'y viendrait pas trop tard. Cette question se posa dès lors à l'ambassadeur de France, ainsi qu'à ses collaborateurs, et, la réponse étant douteuse, ils vécurent désormais dans une inquiétude qui se transforma en anxiété, au fur et à mesure que diminuèrent les chances d'accommodement ou de localisation du conflit européen.

***

Le meilleur atout qu'un ambassadeur puisse mettre dans son jeu est et sera toujours la confiance : confiance dans son caractère, ses lumières, ses ressources, son expérience. On voit qu'il s'agit ici d'une confiance moins banale et moins facile à obtenir que celle dont peut bénéficier le premier venu, pourvu qu'il soit honnête homme. M. Paul Cambon en jouissait pleinement, parce qu'il la justifiait au plus haut point et sous tous les rapports. C'était un grand ambassadeur, dans toute l'acception du terme : grand par l'éclat des services qu'il avait rendus à son pays pendant tout le cours d'une carrière exceptionnellement brillante, à Tunis, à Madrid, à Constantinople, à Londres; grand par les solides et belles qualités qui lui avaient permis d'être à la hauteur des circonstances les plus difficiles, partout où il avait passé. Un commerce tant soit peu suivi avec lui ne pouvait pas ne pas faire constater la droiture de son caractère, sa scrupuleuse loyauté, l'élévation de son esprit, la sûreté de son jugement et la richesse de son expérience. Sa situation à Londres était incomparable. Il y avait alors seize ans qu'il représentait la France en Angleterre auprès de trois souverains successifs, la reine Victoria, Édouard VII et George V. Son nom demeurait justement attaché à l'Entente cordiale, dont il avait été le bon ouvrier, aux accords franco-anglais de 1904, qu'il avait négociés et signés, et à la collaboration diplomatique de dix années qui s'en était suivie. C'est en majeure partie par ses soins vigilants et patients qu'avait été formé ce sentiment de solidarité entre les deux pays et les deux gouvernements, d'où il avait ensuite réussi à faire sortir des accords secrets entre les états-majors des deux armées et des deux flottes. Le public, ignorant les conditions de la vie internationale, se demande souvent à quel motif est dû un événement soudain, comme l'intervention d'un État dans une guerre aux côtés d'un autre, et croit parfois le trouver dans un effort ou une

tractation de la dernière heure. Neuf fois sur dix, l'événement s'explique par des rapports créés très longtemps d'avance et soigneusement entretenus pendant de longues années. C'est à un travail diplomatique de cette espèce que M. Paul Cambon avait consacré sa féconde mission, et en cela consiste son principal titre de gloire. Ses talents, dont faisait foi son œuvre, ses succès, tous du meilleur aloi, lui faisaient une sorte d'auréole, dont il avait le bon goût de n'être nullement ébloui lui-même. Il possédait autorité, crédit et influence. Il était entouré du respect et de l'admiration de tous ceux qui l'avaient approché et, si l'on peut dire, pratiqué. Ses collègues mêmes lui témoignaient une déférence qui s'adressait moins à son âge, — il avait soixante-dix ans, — et à son ancienneté, — il était doyen du corps diplomatique, — qu'à sa valeur morale, intellectuelle et professionnelle. Pour le bien de la France, la République, en ce temps déjà lointain, avait su mettre et maintenir en place quelques grands ambassadeurs et les laisser s'affirmer, ce qui suppose un homme ayant l'étoffe du personnage et un gouvernement qui en comprenne l'utilité. Dans ces tragiques conjonctures, ce fut une bonne fortune pour notre pays d'être représenté à Londres par l'un d'eux.

Bien que M. Paul Cambon ne dît jamais un mot d'anglais et sir Edward Grey jamais un mot de français, ces deux hommes d'élite se comprenaient parfaitement, chacun parlant dans sa langue maternelle, dont l'autre avait une bonne connaissance littéraire, et s'entendaient généralement. Ils avaient de la sympathie l'un pour l'autre et leurs idées se rencontraient souvent. Tout pacifique qu'il était, et prudent, circonspect, attentif à ne pas prendre de résolution prématurée ; craignant par-dessus tout de précipiter les événements vers le dénouement qu'il désirait conjurer ; répugnant à heurter de front l'opinion publique, parce que membre d'un gouvernement d'opinion ; convaincu de la nécessité des transitions, sir Edward Grey était tout de même de tous les ministres le plus conscient de la gravité de la situation et des devoirs qu'elle pouvait, à bref délai, imposer à l'Angleterre. Son sens politique, son expérience l'éclairaient, et aussi ses collaborateurs. Parmi ces derniers, au premier plan, sir Arthur Nicolson, sous-secrétaire d'État permanent au Foreign Office, exerça une heureuse influence et joua un rôle actif pendant ces journées

décisives. Cet Anglais de petite taille, chétif, courbé par un rhumatisme, était un caractère, une intelligence et une expérience. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il avait fait le rapprochement anglo-russe, corollaire de l'Entente cordiale anglo-française, et parachevé ainsi la triple Entente. Il avait ensuite, comme sous-secrétaire permanent, secondé de tout son pouvoir les négociations d'état-major à état-major, qui avaient abouti d'abord aux accords militaires franco-anglais, en vue d'une coopération sur terre, ensuite à une convention navale, en vue d'une coopération maritime; poussé à l'échange de lettres confidentielles, entre sir Edward Grey et M. Paul Cambon, stipulant que les deux gouvernements se concerteraient à la première difficulté internationale; favorisé enfin la conclusion d'une convention navale anglo-russe. Il était très lié avec M. Paul Cambon et leur confiance mutuelle était absolue. Tous deux étaient en relations étroites et amicales avec l'ambassadeur de Russie, le comte Benckendorff. Dans la crise qui précéda la guerre, la diplomatie française trouva sir Arthur Nicolson lucide, ferme, résolu et agissant. Derrière lui, le Foreign Office dans son ensemble, les deux sous-secrétaires d'État (dont l'un, sir Eyre Crowe, de mère allemande, s'exprimait vertement sur le compte de l'Allemagne avec une pointe d'accent allemand), les bureaux enfin étaient animés de l'esprit qui avait inspiré l'Entente cordiale et surtout, — ce qui était encore plus important, — voyaient la situation européenne telle qu'elle était. C'était aussi le cas d'un homme qui pouvait avoir quelque influence sur sir Edward Grey, M. William Tyrrell, un Irlandais très intelligent, alors son secrétaire particulier.

Le 24 juillet, M. Paul Cambon vit sir Edward Grey, qu'il trouva désireux de faire tout ce qui était humainement possible pour prévenir un conflit armé et n'abandonnant pas l'espoir d'y réussir. Ce fut notre ambassadeur qui lui suggéra de prendre l'initiative d'une tentative d'intervention. Ils en discutèrent ensemble les modalités. L'Allemagne leur parut être la puissance, qui, si ses dispositions n'étaient pas irrévocablement belliqueuses, pouvait encore maintenir le conflit sur le terrain diplomatique. D'où germa l'idée du plan suivant : Sir Edward Grey demanderait à Berlin de proposer à Vienne une médiation, entre l'Autriche et la Serbie, des quatre grandes puissances non directement intéressées au litige. Il fut convenu que le secré-

taire d'État prierait immédiatement le prince Lichnowsky de soumettre cette suggestion au gouvernement allemand. Même en cas de refus de l'Allemagne, M. Paul Cambon et Sir Edward Grey voyaient à cette tentative l'avantage de pouvoir s'assurer des dispositions du Reich : un refus ou un accueil dilatoire équivaudrait évidemment à l'aveu d'intentions belliqueuses. L'espoir dans le consentement de l'Allemagne à offrir aux Autrichiens une médiation collective était extrêmement limité, au moins chez M. Paul Cambon et chez Sir Arthur Nicolson, et encore plus chez le comte Benckendorff. M. Paul Cambon écrivit ce jour-là à Paris qu'il ne voyait « aucun moyen d'arrêter la marche des événements ». Ces mots en disent long sur son degré de confiance dans le moyen de conciliation que Sir Edward Grey, à son instigation, allait tenter le jour même.

M. Paul Cambon se rendait parfaitement compte du point jusqu'où la marche des événements pouvoir conduire l'Europe. Le vieux continent sortait de la crise balkanique, à la suite de laquelle la conférence d'ambassadeurs réunie à Londres avait eu pour but réel d'éviter la guerre européenne, c'est-à-dire l'extension de la guerre aux grandes puissances. Ç'avait été la préoccupation dominante des diplomates qui avaient pris part à cette conférence, et qui savaient combien il s'en était fallu de peu qu'une conflagration générale éclatât alors. Aussi M. Paul Cambon comprenait-il sans peine que d'une agression de l'Autriche contre la Serbie, faisant entrer la Russie en ligne contre l'Autriche, pouvaient et même devaient fatalement sortir une guerre russo-allemande et une guerre franco-allemande. Or le ministre de Serbie lui avait dit que la note autrichienne était un ultimatum à échéance extrêmement brève ; les exigences de l'Autriche paraissaient inadmissibles, voire conçues de manière à ne pas pouvoir être acceptées. D'autre part, le comte Benckendorff faisait prévoir que la Russie, déjà mise à rude épreuve en 1908, ne pourrait, cette fois-ci, faire moins que de soutenir la Serbie, si celle-ci était envahie. Dès lors menaçait de s'en suivre, — à moins que l'Allemagne retînt l'Autriche ou s'abstînt elle-même de prendre les armes, hypothèses également peu plausibles, — toute la cascade des contrecoups prévus par des alliances positives. Et nous n'avions pas d'alliance positive avec l'Angleterre ; elle n'avait pas d'engagement ferme contracté à notre égard. L'application de nos

accords militaire et naval avec elle, — les lettres confidentielles échangées entre Sir Edward Grey et M. Paul Cambon le spécifiaient explicitement, — restait subordonnée à la décision que prendraient, dans chaque cas d'espèce, les deux gouvernements, dont la liberté d'action demeurait entière. Pour que, la France engagée dans la guerre, l'Angleterre l'y suivît, il fallait donc qu'elle le voulût bien et, pour qu'elle le voulût à temps, qu'elle y vît son intérêt et son devoir envers elle-même. A les lui montrer, à les lui faire sentir, consistait et se bornait la tâche de notre ambassadeur. Il s'y employa ce même jour (24 juillet) auprès de ses deux interlocuteurs officiels, Sir Edward Grey et Sir Arthur Nicolson.

D'instant en instant s'accrut l'anxiété avec laquelle lui-même et, autour de lui, ses collaborateurs attendaient le résultat, et de son action, et de l'impression que les événements produiraient sur l'esprit des Anglais. L'éventualité d'une guerre générale, de « la guerre » tout court, épouvantail agité devant les yeux des Français depuis quarante ans et toujours, jusqu'alors, écarté au dernier moment par quelque accommodement, était devenue une menace concrète, imminente, grossissant à vue d'œil. Seules l'énormité de la catastrophe et la précision quasi mathématique avec laquelle elle s'annonçait pouvaient faire croire à la possibilité d'un effort diplomatique pour préserver la paix chancelante, et faire admettre qu'il eût une faible chance de réussir.

Cependant la relative tranquillité de l'opinion publique anglaise n'était pas encore troublée par une situation internationale qui n'avait pas porté l'émotion au delà des sphères diplomatiques et, jusqu'à un certain point, politiques et financières. Le peuple anglais ne se sentait pas encore atteint ni menacé par un conflit auquel il était, en général, assez indifférent. Dans le monde, la saison de Londres, l'une des plus brillantes qu'on eût vues depuis longtemps, s'achevait. Les ballets russes donnaient leurs dernières représentations. La crise européenne évoluait déjà vers son fatal dénouement quand eut lieu, à Covent-Garden, le dernier de ces spectacles chorégraphiques, auquel les ambassadeurs trouvèrent le temps et le courage d'assister, dans les loges des ladies du *set* à la mode, et qui prit l'apparence d'une manifestation russophile de la société : ovation mondaine à la Russie dans la personne de son

corps de ballet. La petite bourgeoisie s'adonnait consciencieusement aux sports d'été.

Les Anglais n'étaient pas les seuls dont la quiétude contrastât avec les préoccupations des initiés. Il y avait à Londres quelques Français, qui s'y étaient attardés à la fin de la saison ou qui y avaient été amenés par une raison quelconque. Sa journée finie, l'un ou l'autre d'entre eux passait à Albert Gate House, siège de l'Ambassade de France, pour demander un service ou un renseignement. Aucun ne « réalisait » encore, pour employer une expression anglaise, la gravité de la situation. Un soir se présente ainsi M. Denys Cochin, de l'Académie française, député de Paris, venu en Angleterre pour consulter chez le duc de Vendôme des documents qu'il entendait utiliser pour un livre sur Louis-Philippe. C'est le lendemain du jour où la note autrichienne a été remise à Belgrade. Il veut un billet pour la prochaine séance des Communes, où l'on doit discuter du Home Rule. Le secrétaire qui le reçoit lui promet un billet, mais ajoute que peut-être la Chambre ne discutera pas du Home Rule. « Et pourquoi donc? — Mais à cause de ce qui se passe. — Et que se passe-t-il donc? » Le diplomate d'expliquer alors la note autrichienne et tout ce qui peut s'ensuivre. Tombant d'abord des nues, M. Denys Cochin écoute ensuite d'un air sceptique, objecte que tout cela lui paraît se réduire à une crise diplomatique comme il y en a déjà eu tant, et s'en va convaincu qu'il a eu affaire à un affolé. Il devait revenir trois ou quatre jours après, s'enquérir du point où les choses en étaient, demander si le moment n'était pas arrivé de rentrer en France et, sur la réponse affirmative de son interlocuteur avec arguments à l'appui, sentir l'émotion le gagner, observer que cinq de ses proches étaient mobilisables et essuyer une larme. Au cours de ces angoissantes journées se présenta aussi le général gouverneur du Havre : il n'avait pas lu un journal depuis une semaine et, une feuille lui étant tombée sous les yeux le matin, il venait s'informer s'il n'y avait pas lieu pour lui de regagner son poste. Le conseil lui en fut donné, en y joignant le vœu qu'il eût bientôt à préparer les quartiers de l'armée anglaise.

Le 25 juillet, M. Paul Cambon partit pour Paris, sur l'appel de M. Bienvenu-Martin, qui assurait l'intérim de M. Viviani, en voyage dans les pays du Nord, Russie et États scandinaves,

avec M. Poincaré, président de la République, et M. de Margerie, directeur des Affaires politiques. Le quai d'Orsay reposait donc sur M. Philippe Berthelot, le ministre intérimaire se trouvant jeté *ex abrupto* dans la plus épineuse des complications, et le sous-secrétaire d'État, M. Abel Ferry, ayant des attributions plutôt administratives. A l'étranger, on savait M. Berthelot de force à tenir la situation où le hasard le plaçait inopinément. De fait, il la tint très bien et joua supérieurement contre M. de Schoen une périlleuse partie où le moindre tort mis de notre côté pouvait tourner contre nous. Du cuirassé *France*, en cours de route, M. Viviani envoyait de temps à autre aux ambassadeurs des instructions, sans doute rédigées par M. de Margerie et inspirées soit de ce qu'il avait appris de M. Sazonoff à Saint-Pétersbourg, soit de ce que M. Bienvenu-Martin lui avait télégraphié de Paris : instructions judicieuses au moment où elles partaient, ne correspondant plus à l'état des choses au moment où elles arrivaient. La présence en mer, sur le plus récent et le plus beau cuirassé de notre armée navale, dans les eaux de la Baltique et de la mer du Nord, du président de la République, du président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, et du directeur politique, était pour le petit groupe des Français de Londres une préoccupation de plus, à mesure que les choses se gâtaient. Ils se demandaient si le premier acte d'une guerre brusquée ne serait pas la capture de ces illustres voyageurs. Certains rêvaient d'une rencontre en mer entre le président de la République et l'empereur d'Allemagne, arrangeant tout en cinq minutes de conversation. Preuve frappante de leur répugnance à admettre que tout se déroulât selon un plan concerté entre l'Autriche et l'Allemagne.

Pendant l'absence de M. Paul Cambon, son conseiller, M. de Fleuriau, apprit que le prince Lichnowsky n'avait laissé à sir Edward Grey aucune illusion, quant au refus qu'opposerait le Gouvernement allemand à la proposition d'intervenir entre l'Autriche et la Serbie. Dès lors, si l'Allemagne refusait d'agir sur Vienne pour faire accepter une médiation, sir Edward Grey se déclarait impuissant à agir sur Saint-Pétersbourg. Le prince Lichnowsky savait certainement que Berlin voulait l'exécution de la Serbie par l'Autriche et, à tout le moins, l'humiliation de la Russie. Sir Edward Grey lui avait ensuite demandé : « Si l'Autriche et la Russie mobilisaient l'une contre l'autre, l'Alle-

magne au moins accepterait-elle de se joindre aux autres puissances pour s'interposer ? » Le prince Lichnowsky avait répondu qu'il le pensait. En réalité, il ne devait pas le penser, mais ne voulait pas dire son opinion vraie, d'autant plus qu'il désapprouvait, comme on le sut ensuite, les projets belliqueux de son gouvernement. C'était d'ailleurs la tactique des représentants des Empires centraux d'écarter les interventions, mais de détourner de leurs pays, autant que possible, le soupçon de parti pris. Ainsi l'ambassadeur d'Autriche, le comte Mensdorff, assurait-il au même moment que le refus d'adhésion de la Serbie à l'ultimatum autrichien n'entraînerait qu'une rupture diplomatique avec elle, non des opérations militaires immédiates. M. de Fleuriau eut connaissance, le 25 juillet, de ce propos tant soit peu rassurant, s'il n'eût été fallacieux. Il apprit le même jour que M. Sazonoff demandait à l'Autriche une prolongation du délai de réponse imparti à la Serbie et que sir Edward Grey appuyait à Vienne cette requête de la Russie. Donc, rien à attendre de l'Allemagne pour le moment et pas grand chose pour l'avenir; seulement un léger espoir de gagner un peu de temps avec l'Autriche.

Le lendemain, 26 juillet, on connut à Londres la réponse donnée la veille à l'Autriche par la Serbie : elle équivalait à une complète acceptation. Triomphe, parmi nos Français, des rares sceptiques et esprits forts dont les émotions des derniers jours n'avaient entamé que superficiellement les doutes sur la réalité du danger de guerre. « Vous voyez bien, s'exclament-ils. La Triple-Entente veut la paix à tout prix et la Russie a dû conseiller à la Serbie de céder. » Là-dessus arrive de Paris un télégramme disant que M. Sazonoff engage le gouvernement serbe à solliciter la médiation britannique, pour achever la liquidation du différend. M. Bienvenu-Martin, d'accord avec M. Paul Cambon avec qui il vient de causer, prescrit à M. de Fleuriau d'engager sir Ed. Grey à accepter cette mission. Ce jour-là donc, l'espoir se précise.

Il commença à se dissiper dès le lendemain. Le 27, on apprit que l'Autriche ne considérait pas la réponse serbe comme une acceptation. Le comte Mensdorff, évidemment contre sa conscience, dut soutenir à sir Edward Grey que cette réponse était inacceptable. Évidemment aussi contre sa conscience, le prince Lichnowsky dut présenter à sir Edward Grey, au nom de l'Allemagne, l'hypocrite demande que des conseils de modération fussent donnés à la Russie : il se fit, du reste,

répondre que la Russie faisait preuve de toute la modération désirable. On sut encore que le comte Berchtold, à Vienne, avait catégoriquement repoussé la demande russe d'une prolongation de délai en faveur de la Serbie. D'autre part, le ministre de Serbie à Londres n'avait pas été chargé par M. Pachitch de solliciter la médiation britannique : il était d'ailleurs coupé, dès ce moment, de ses communications télégraphiques avec Belgrade. Toute l'affaire donc se présentait de nouveau très mal, d'autant plus mal que l'aggravation avait été précédée d'une lueur d'espoir. La disparition des faibles chances d'accommodement qui étaient apparues le 26, rendait le danger plus pressant et plus malaisé encore à conjurer.

***

Dans les deux camps, austro-allemand et franco-russe, les regards se fixaient de plus en plus sur l'Angleterre, dont la neutralité ou l'intervention donnèrent lieu aux plus savants calculs de probabilité ou aux anticipations les plus arbitraires. Le prince Lichnowsky et le comte Mensdorff disaient et faisaient dire qu'ils étaient sûrs de sa neutralité. Même en faisant, dans leur prétendue certitude, la part de l'affectation, tout Français ne pouvait en être que désagréablement impressionné. On savait toutefois, à l'ambassade de France, que, dès le 22 juillet, sir Edward Grey avait averti le prince Lichnowsky que, si la guerre éclatait en Europe, l'Angleterre pourrait être amenée à s'en mêler. Le 27, M. de Fleuriau prit prétexte des propos tenus par les ambassadeurs d'Allemagne et d'Autriche pour interroger sir Arthur Nicolson. Celui-ci lui répondit qu'après une nouvelle conversation avec sir Edward Grey, le prince Lichnowsky ne pouvait sincèrement conserver aucun doute sur la liberté que l'Angleterre se réservait de participer à la guerre. Au comte Mensdorff aussi, le ministre anglais avait déclaré que « d'autres puissances » seraient conduites à prendre part à une guerre européenne provoquée par une agression de l'Autriche contre la Serbie, après la réponse conciliante de ce petit pays à l'ultimatum autrichien. Tout discrets qu'ils étaient, ces avertissements britanniques aux représentants des Empires centraux étaient plutôt rassurants pour nous. Une mesure publique le fut encore plus. Ce jour-là fut annoncé l'arrêt de la démobilisation de la flotte anglaise, mobilisée pour une revue

navale que le Roi venait de passer. M. Winston Churchill avait décidé depuis deux ou trois jours de suspendre cette démobilisation, suspension que le gouvernement annonçait maintenant avec un certain éclat.

Mais malgré ces bons symptômes, subsistait parmi les Français de Londres le sentiment que l'attitude du gouvernement britannique, telle qu'elle résultait des déclarations de sir Edward Grey au prince Lichnowsky et au comte Mensdorff et du maintien de la flotte sur le pied de guerre, suffisait peut-être à faire naître des doutes à Berlin et à Genève, mais sûrement pas à arrêter l'Allemagne et l'Autriche par la certitude de trouver l'Angleterre contre elles. Soit qu'ils ne comprissent pas que seule cette certitude pouvait arrêter les Empires centraux, soit qu'ils ne pussent pas devancer de trop loin l'évolution de l'opinion publique, sir Edward Grey et M. Asquith persistèrent à n'accuser leur attitude que peu à peu, par degrés. On a, depuis lors, émis la supposition qu'ils s'étaient abstenus de prendre plus tôt une attitude plus résolue pour laisser l'Allemagne s'enferrer et assumer pour elle-même la responsabilité d'une guerre qu'ils jugeaient inévitable un jour ou l'autre. Cette hypothèse est à exclure totalement. Elle est démentie par tout ce qui a percé de leurs dispositions sur le moment et par les efforts diplomatiques qu'ils ont continués jusqu'à la dernière heure pour apaiser le conflit. La vérité est que sans doute ils n'ont pas mesuré leur pouvoir d'arrêter l'Allemagne; qu'en outre le cabinet était divisé sur le parti à prendre; qu'enfin même les membres les plus résolus du cabinet n'étaient pas d'avis d'anticiper par trop sur une émotion publique qui fut très lente à se manifester.

Inlassable, sir Edward Grey s'ingéniait toujours à barrer la route au destin. S'autorisant d'un propos de M. Sazonoff, d'après lequel la Serbie faisait appel aux grandes puissances, il fit la proposition ferme d'une médiation de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, exercée par lui-même et par les ambassadeurs des trois derniers pays à Londres : c'était en somme l'offre de faire revivre la conférence de 1913. Le 28 juillet, on sut que M. de Jagow, à Berlin, avait refusé. La seule chance d'accommodement qui subsista dès lors fut une conversation directe dont M. Sazonoff avait pris l'initiative avec l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg. Cette

chance s'étant, à son tour, évanouie le 29, M. Viviani, rentré à Paris, pria sir Edward Grey de reprendre sa proposition de médiation à quatre, ce que le ministre anglais fit aussitôt, en laissant à l'Allemagne le soin d'en déterminer les modalités. A cette suprême proposition il ne fut pas même répondu. Du reste, le même jour, on connut à Londres la nouvelle de la déclaration de guerre de l'Autriche à la Serbie. A partir de ce moment, les ultimes agitations pacificatrices se perdirent dans le bruit des armes.

M. Paul Cambon était rentré à Londres le 28 au soir. Le 29, sir Edward Grey, au moment même où il renouvelait sa proposition de médiation à quatre, ne lui avait pas caché qu'il n'avait presque plus d'espoir dans une solution pacifique. Le 30 parvinrent de Paris les premiers renseignements militaires transmis par M. Viviani : mouvements de troupes allemandes vers la frontière française; au contraire, ordre aux nôtres de se replier à 10 kilomètres en deçà. M. Paul Cambon les communiqua le jour même à sir Edward Grey et, conformément aux termes des lettres confidentielles échangées entre eux, lui déclara que le moment était venu de « se concerter ». Sir Edward Grey en convint et s'y déclara prêt. Il rapporta à M. Paul Cambon que le prince Lichnowsky l'avait interrogé sur les mesures militaires et navales prises par l'Angleterre : il avait répondu à l'ambassadeur d'Allemagne qu'elles avaient un caractère défensif et appuyé avec insistance sur la similitude d'intention des précautions prises en Angleterre et en France.

La matérialité des faits commençait à produire de l'effet sur l'opinion publique. La disproportion des forces entre l'Autriche et la Serbie était tenue pour choquante. Les conséquences d'un conflit austro-serbe causaient du souci et, par suite, donnaient de l'humeur contre Vienne et Berlin. Le Foreign Office, dans son ensemble, était acquis au principe de la solidarité franco-anglaise; le War Office aussi. Là, autour de chefs comme le maréchal French et le général Wilson, on jugeait nécessaire l'application pratique des accords militaires conclus sous condition suspensive. Il en était de même à l'Amirauté. L'émotion allait croissant dans les milieux parlementaires anglais. Le parti où la participation de l'Angleterre à la guerre comptait le plus de partisans était le parti unioniste, donc l'opposition au cabinet libéral. Dans ce parti, héritier des *Tories*, des conser-

vateurs, marchant derrière lord Lansdowne, M. Balfour, M. Austen Chamberlain, on ne mettait pas en doute que l'Angleterre dût se ranger aux côtés de la France.

Le premier député unioniste qui, le 30 juillet, vint à l'ambassade de France fut M. George Lloyd. A peine âgé de 35 ans, il n'avait pas encore eu le temps de devenir un des membres les plus marquants de son parti, ce qu'il est devenu depuis. Mais il était actif, estimé et apprécié pour son intelligence et son caractère : il fut ensuite gouverneur de Bombay et il est aujourd'hui lord Lloyd, haut commissaire de S. M. Britannique en Égypte. Attaché à l'ambassade d'Angleterre à Constantinople en 1906, il y avait connu un diplomate français qui se trouvait, en juillet 1914, à l'ambassade de France à Londres. Il le demanda, se fit mettre au courant de tout ce qui pouvait être utile à la cause dont il s'était institué le champion dans son propre groupe, et instruisit son interlocuteur des efforts que lui-même et quelques-uns de ses collègues faisaient pour secouer la torpeur des indifférents ou des endormis. Le 31 juillet le revit à Albert Gate House où, malgré l'heure tardive à laquelle il se présenta, il fut, cette fois, reçu par M. Paul Cambon. Le 1er août, son confident français le retrouva chez lui, après dîner, et apprit de lui ce qu'il avait fait : tous les chefs unionistes partis pour la campagne, quelques-uns fort loin de Londres, notamment M. Balfour et M. Austen Chamberlain, avaient reçu des télégrammes qui les priaient de revenir d'urgence; le parti tout entier s'était alors mis à la disposition du cabinet au pouvoir, renonçant à toute opposition en raison de la crise extérieure. Cette renonciation des unionistes à créer le moindre embarras au gouvernement lui facilitait la résolution virile qu'ils attendaient de sa clairvoyance et de son patriotisme. Le Français qui reçut M. George Lloyd à Albert Gate House pendant ces journées tragiques de la fin de juillet 1914 n'oubliera jamais qu'il fut le premier Anglais à mettre sa main dans la nôtre.

Dans la soirée du 31 juillet vinrent aussi à l'ambassade de France le député Amery, depuis premier lord de l'Amirauté, et M. Maxse, directeur de la *National Review*, tous deux unionistes. Leur visite eut le même but que celle de M. George Lloyd; la conversation avec eux roula sur le même sujet, à cette différence près que la situation était déjà plus grave que la veille et l'émotion, de part et d'autre, plus

poignante. Rentrant du Foreign Office sur ces entrefaites, M. Paul Cambon les reçut à son tour. Le lendemain, se présenta chez lui l'amiral lord Charles Beresford, également député unioniste. Je n'ai pas souvenir qu'un seul député libéral soit venu frapper à notre porte; mais je le dis « sauf erreur ou omission ». Visiteur de ces temps fatidiques fut aussi M. Stead, alors *foreign editor* du *Times*, qui eut accès direct auprès de l'ambassadeur : « Que faites-vous, M. Cambon? — J'attends de savoir si le mot honneur doit être rayé du vocabulaire anglais. »

La conduite de M. Paul Cambon, pendant toute cette agonie de la paix, fut remarquable, non seulement d'activité, mais, ce qui était beaucoup plus difficile, de tact et de mesure. Avec le caractère des Anglais, vouloir leur forcer la main, faire dire à nos accords plus qu'ils ne disaient, réclamer comme dû ce qui ne nous l'était pas, pouvait être très dangereux. M. Paul Cambon eut garde de tomber dans cette erreur. Il fit jouer le seul engagement que comportât l'accord diplomatique : celui de se concerter. Le droit qui en résultait pour lui d'interroger, de renseigner, de discuter, suffit à lui fournir l'occasion d'être pressant sans être indiscret. Son attitude fut encore mise en relief par les efforts maladroits qu'en vertu de ses instructions le prince Lichnowsky faisait pour extorquer à l'Angleterre la promesse de sa neutralité. Le 31 juillet, l'ambassadeur d'Allemagne, à brûle-pourpoint, demanda à sir Edward Grey si l'Angleterre resterait neutre. Sir Edward Grey rapporta le jour même à M. Paul Cambon sa réponse : en cas de conflit général, l'Angleterre ne pourrait rester neutre; notamment si la France y était impliquée, elle y serait entraînée.

*
* *

Le matin du 31 juillet eut lieu la première réunion du cabinet où fut examinée la question de la participation anglaise à la guerre. La délibération aboutit, en somme, à écarter pour le moment la résolution d'une intervention armée, à s'abstenir d'en donner la garantie au gouvernement français, mais à demander simultanément à la France et à l'Allemagne l'engagement formel de respecter la neutralité belge. En mettant M. Paul Cambon au courant de cette décision, sir Edward Grey ajouta que, pour envisager une intervention armée, il fallait laisser la situation se développer. L'ambassadeur lui demanda

si, pour intervenir, l'Angleterre attendrait l'envahissement du territoire français ; il lui montra le danger de renouveler la faute de 1870, et lui déclara qu'à son avis le gouvernement anglais devait maintenant examiner les conditions dans lesquelles il nous prêterait le concours sur lequel la France comptait. Sir Edward Grey se borna à lui répondre que, la situation venant à se modifier, l'opinion du cabinet, qui serait aussitôt appelé à en délibérer, pourrait se modifier aussi. Par sir Arthur Nicolson, qui poussait fortement à la roue, M. Paul Cambon sut que le Conseil des ministres se réunirait de nouveau le lendemain et que sir Ed. Grey, personnellement favorable à hâter le mouvement, se proposait de revenir à la charge.

En somme, le cabinet britannique appliquait la méthode chère aux libéraux anglais et plus tard définie par M. Asquith : *wait and see*, voir venir. Les observateurs français de son évolution le trouvaient dur à la détente. Et si l'on songe que sa décision de ne rien décider encore coïncidait avec les ultimatums allemands à la Russie et à la France, et avec la proclamation en Allemagne du *Kriegsgefahrzustand*, on conviendra qu'il y avait lieu d'être perplexe.

Annoncé par un télégramme de Paris, M. William Martin, chef du protocole, arriva à Londres porteur d'une lettre autographe du président Poincaré au roi d'Angleterre. M. Paul Cambon avait pris audience pour lui dans la soirée, avant dîner, et le conduisit à Buckingham Palace. Tout en convenant que la lettre du président de la République venait à propos, il fondait peu d'espoir sur l'effet pratique dont elle était susceptible, étant donné le rôle effacé que la constitution britannique assigne au Roi et dans lequel le souverain se confine, à moins d'avoir l'influence et l'autorité personnelle d'Édouard VII, ce qui n'était pas le cas de son fils. Pendant que M. Paul Cambon et M. William Martin, de retour de Buckingham Palace, se mettaient à table pour dîner avec M. de Fleuriau, les secrétaires de l'ambassade achevaient le déchiffrement de télégrammes de M. Viviani, l'un rendant compte d'instructions à notre ambassadeur en Russie, afin d'appuyer auprès de M. Sazonoff une ultime suggestion pacifique de sir Edward Grey ; l'autre constatant que l'Allemagne cherchait manifestement la guerre. M. William Martin attendit à Londres jusqu'au lendemain la réponse du Roi, qui, tout amicale et cordiale qu'elle fût, justifia

cependant les prévisions de M. Paul Cambon. Le chef du protocole repartit pour Paris le 1er août, emportant l'autographe royal.

Tandis que M. Paul Cambon s'était rendu chez le Roi, le ministre de Serbie s'était présenté à l'ambassade de France et avait été reçu par un secrétaire. Représentant d'un pays déjà attaqué, il trouvait, comme de juste, que les autres tardaient à l'être ou à prendre les devants. Très ému, et avec les meilleures raisons de ne pas s'en cacher, il s'enquérait si la France ferait honneur à ses engagements envers la Russie et, comme on lui répondait que l'ultimatum allemand à la France rendait la question superflue, il se mettait à prophétiser l'effondrement de l'Autriche-Hongrie, la révolte des Slaves de la double monarchie, l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine, toutes choses qui mirent un peu plus de temps à se produire qu'il ne lui en fallut à les énoncer. Il avait été si éloquent qu'il était arrivé à en faire croire quelque chose à son interlocuteur, — pas tout cependant.

Dans la nuit du 31 juillet au 1er août fut appris à Londres la nouvelle de l'assassinat de Jaurès. La nouvelle rendit un son assez lugubre aux oreilles mêmes des moins socialistes, personne ne sachant encore s'il s'agissait d'un crime isolé ou de troubles dans Paris.

Le 1er août fut affiché l'ordre de mobilisation générale aux deux portes de l'ambassade de France, sur Albert Gate et sur Knightsbridge. Quelques passants s'arrêtaient, regardaient et continuaient leur chemin. C'était un samedi et, qui plus est, une de ces vacances de trois jours que les Anglais appellent *bank holy day*. Les Londoniens eurent garde de n'en pas profiter et décampèrent, armés de raquettes de tennis, clubs de golf, crosses de hockey et battes de cricket, pour le sacramentel *week end*, mordant cette fois sur le commencement de la semaine suivante. On ne pouvait pas ne pas être frappé de l'ensemble avec lequel le rite s'accomplissait, sans que le trouble de l'heure sur le continent amenât la moindre défection. Ce jour-là cependant et le suivant, les placards des marchands de journaux annonçaient des événements assez sensationnels : déclaration de guerre de l'Allemagne à la Russie, ultimatum allemand à la France, mobilisation générale en France, Allemagne et Russie, invasion du Luxembourg, violation de la frontière française, etc. Les passants y jetaient un

coup d'œil distrait et se ruaient vers les gares. L'opinion publique était décidément lente à se monter et à vibrer.

Les ministres tinrent conseil le matin du 1er août et leur délibération, concluant à l'entière liberté d'action de l'Angleterre, n'aboutit encore à aucune décision immédiate. Toutefois, ils venaient d'apprendre que le gouvernement français, à première réquisition, avait aussitôt renouvelé au gouvernement britannique l'engagement solennel de respecter la neutralité belge, tandis que le gouvernement allemand avait refusé de répondre. Ce contraste avait produit sur eux l'effet le plus favorable à notre cause. Sir Edward Grey avertit M. Paul Cambon qu'il proposerait sous peu au Cabinet de déclarer officiellement que l'Angleterre ne permettrait pas la violation de la neutralité de la Belgique. Son intention à cet égard présentait le plus haut intérêt, parce qu'elle avait toute chance de mettre l'Angleterre aux prises avec l'Allemagne. Il annonça aussi à notre ambassadeur qu'il proposerait également au Cabinet de déclarer que la flotte anglaise s'opposerait au passage du Pas de Calais par les escadres allemandes ou, si elles venaient à le passer, à toute démonstration sur les côtes de France. M. Paul Cambon ne manqua pas de lui faire observer que cela ne suffisait pas, même du point de vue maritime, les côtes d'Algérie, Tunisie et Maroc n'étant pas couvertes de ce fait. Ce n'en était pas moins, en attendant mieux, un pas considérable dans la voie de la coopération avec nous.

Le 2 août, dès huit heures du matin, arriva à l'ambassade de France un secrétaire que l'impatience de savoir où les choses en étaient avait tiré de son lit à l'aube, ou plutôt à ce qui est l'aube pour les diplomates. Il y trouva un court télégramme qu'il déchiffra aussitôt : le texte annonçait la violation de la frontière française à Cirey, près de Longwy, à Delle, et celle de la neutralité du Grand-Duché de Luxembourg. Le secrétaire monta ce télégramme à M. Paul Cambon, qui était à sa toilette. L'ambassadeur lui dit de demander par le téléphone un rendez-vous à sir Edward Grey. Ce fut M. William Tyrrell, secrétaire particulier du ministre, qui vint à l'appareil. Mis au courant de ce dont il s'agissait, M. Tyrrell, après en avoir référé à sir Edward Grey, répondit que celui-ci recevrait M. Paul Cambon à trois heures de l'après-midi. Ajourner de huit heures du matin à trois heures de l'après-

midi l'ambassadeur d'un pays dont le territoire était envahi sans déclaration de guerre, alors que la neutralité d'un petit État voisin était violée, parut tenir trop peu de compte du proverbe anglais *time is money*, le temps est de l'argent, qui pouvait se traduire en l'occurrence : le temps est du sang. Finalement, rendez-vous fut pris pour tout de suite. Pendant que M. Paul Cambon achevait de se vêtir, le secrétaire qui l'avait alerté se mit en quête du traité de 1867 instituant la neutralité du Luxembourg, le trouva dans un recueil d'actes internationaux, constata qu'il avait été conclu à Londres et signé par un plénipotentiaire anglais et en copia les articles essentiels, que l'ambassadeur emporta chez sir Edward Grey.

On pouvait s'imaginer que la violation de la neutralité du Luxembourg, sinon l'invasion du territoire français sans déclaration de guerre, produirait un effet profond sur sir Edward Grey et ses collègues du Cabinet. Il n'en fut rien. Bien que le Grand-Duché de Luxembourg fût un État souverain, faible, désarmé, neutre, constitué sous sa forme actuelle précisément pour servir de couverture à la Belgique et à la France, la violation de sa neutralité importa peu au gouvernement britannique. Sir Edward Grey, qui avait eu, lui aussi, le temps de se reporter aux textes, répondit à M. Paul Cambon que l'Angleterre, engagée à faire respecter la neutralité de la Belgique, au besoin sans le concours des autres puissances garantes, ne l'était à faire respecter la neutralité luxembourgeoise qu'avec le concours de toutes les puissances garantes. Or comme c'était une des puissances garantes, l'Allemagne, qui violait son propre engagement, l'Angleterre n'était plus liée par le sien. De ce côté, la déception pour les Français était cruelle. Aucun changement ne fut non plus apporté par l'invasion du territoire français sans déclaration de guerre aux décisions arrêtées la veille par sir Edward Grey. Il les fit approuver le 2 août par le Conseil des ministres et, dans la journée, remit à M. Paul Cambon une déclaration écrite concernant l'action de la flotte anglaise, si l'escadre allemande pénétrait dans la Manche ou traversait la mer du Nord. En revanche, il avertit dès ce jour l'ambassadeur que la violation de la neutralité belge par l'Allemagne serait un *casus belli*.

Dans l'après-midi parvinrent à l'ambassade de France de nouveaux renseignements télégraphiés de Paris sur le passage

de la frontière française par des patrouilles allemandes, commettant des actes d'hostilité. Un secrétaire alla les porter à M. Paul Cambon au Foreign Office. L'ambassadeur attendait, dans le bureau de sir Arthur Nicolson, le résultat d'un nouveau Conseil de cabinet, qui se tenait à Downing Street, en face des fenêtres de la pièce où causaient les deux diplomates. La délibération des ministres avait pour objet de définir l'attitude de leur gouvernement en présence d'une menace que chacun sentait suspendue sur la tête des Belges, bien que l'Allemagne ne l'eût pas encore démasquée. Au point où les choses en étaient, il était préférable pour nous que l'action imminente des Allemands contre la Belgique prévînt toute nouvelle intimation de l'Angleterre à Berlin. C'est ce qui devait se produire.

Sur le parcours d'Albert Gate au Foreign Office, de nombreux groupes de badauds, stationnant surtout dans Whitehall et dans Downing Street, attestaient un changement dans l'état d'esprit des Londoniens. Les journaux s'enlevaient. Le flegme des jours précédents disparaissait petit à petit.

Le 3 août continua l'exode, commencé le 2, des Français atteints par la mobilisation. Les colonies françaises des principales villes d'Angleterre étant importantes, il y avait affluence de nos compatriotes dans les gares de Charing Cross et de Victoria, d'où les trains les emportaient vers Douvres et Folkestone. Ces braves gens, se reconnaissant ou se devinant les uns les autres, se rapprochaient déjà dans la camaraderie du rang et, fiers d'aller défendre leur patrie, l'acclamaient au moment où démarrait la locomotive. Les Anglais, voyageurs, employés du chemin de fer ou reporters, les voyaient avec sympathie et leur criaient parfois : « A bientôt! » Les vapeurs du Pas de Calais, les derniers du service régulier, chargeaient chacun leur contingent plus ou moins abondant de mobilisés français, qui, à l'entrée dans les ports de Calais et de Boulogne, groupés à l'avant du pont, le cœur battant fort et la paupière humide, entonnaient *la Marseillaise*. L'ambassade se vidait de ses collaborateurs d'âge mobilisable. Les partants étaient anxieux de savoir si la France aurait l'appui du pays qu'ils quittaient. Ceux qui restaient leur promettaient de les tenir au courant. « Emportez au moins en partant la satisfaction de savoir que l'Angleterre marche » : ainsi parlait un message reçu par un mobilisé d'un collègue resté à Londres.

C'est dans la journée du 3 août que la balance, en Angleterre, pencha définitivement de notre côté. Ce jour-là, le prince Lichnowsky, agissant sur instructions de son gouvernement, commit la maladresse de demander à sir Edward Grey la garantie de la neutralité britannique, dans l'hypothèse où l'Allemagne violerait le territoire belge. Cette garantie lui fut naturellement refusée. L'hypothèse à laquelle s'était référé l'ambassadeur d'Allemagne était un vain euphémisme, qui exprimait en réalité une résolution bien arrêtée à Berlin et déjà en voie d'exécution. Peu après fut connu à Londres l'ultimatum allemand à la Belgique. Le Conseil des ministres, aussitôt convoqué, décida à la majorité des voix de considérer le fait comme un *casus belli* et de sommer l'Allemagne de renoncer au passage de ses troupes par le territoire belge. Malgré l'énormité de l'attentat international qui justifiait cette décision, trois ministres, lord Haldane, lord Morley et M. John Burns, donnèrent leur démission à la suite du Conseil de cabinet où elle fut prise et où, assure-t-on, deux autres membres du gouvernement, M. Lloyd George et M. Harcourt, votèrent contre. Le même jour, lord Kitchener, qui se préparait à regagner son poste de haut-commissaire au Caire et dont le départ était fixé au lendemain, fut invité à demeurer à Londres : il allait être nommé ministre de la Guerre.

Le 4 août, sir Edward Grey avertit M. Paul Cambon de l'ultimatum signifié par l'Angleterre à l'Allemagne, d'avoir à retirer, avant le même jour à minuit, son ultimatum à la Belgique : faute de quoi, c'était la guerre. Ce soir-là, après une journée laborieuse, M. Paul Cambon était rentré à l'ambassade vers onze heures et demie et, avant de regagner ses appartements, s'était arrêté un instant dans la Chancellerie, entamant une causerie avec les secrétaires qui lui restaient. A minuit, la pendule de la cheminée commença à sonner. Les douze coups en furent écoutés dans un religieux silence et, quand le douzième eut résonné sur le timbre, le vieil ambassadeur, se levant pour monter à sa chambre, dit, au milieu du recueillement général, sur un ton un peu solennel : « Messieurs, l'Angleterre a déclaré la guerre. »

François Charles-Roux.

SUR LES PAS
DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

II[1]

D'ASSISE A VÉZELAY

I. — CHANSONS DE GESTE.

Que nos amis d'Italie me comprennent! Loin de moi l'idée de leur disputer saint François, de le revendiquer pour la France! Pas une goutte de sang français dans ses veines. Rien ne prouve, comme on l'a écrit, que sa mère fût française (une Bourlemont, issue de Provence et de Lorraine). Ce qu'on rapporte de son nom, que lui aurait donné son père (sa mère l'avait baptisé Jean), est une légende tardive. On ne sait rien des voyages qu'il aurait pu faire en France avec le bonhomme, qui y faisait le commerce des draps aux foires de Montpellier, de Beaucaire et de Provins.

Mais saint Françcis aimait la France. Il en parlait la langue, qui était pour ce poète la langue des poètes. Toute sa vie, aux heures d'allégresse, ou bien aux minutes d'abattement et de mélancolie, il eut coutume d'épancher le trop plein de son cœur en paroles mesurées et en rimes françaises, *gallice*, dit son biographe Celano. Il chantait en français, *lingua francigena decantabat*, le jour où les brigands le trouvent tout nu dans la forêt et le roulent dans la neige. A Rieti, dans ses derniers jours, c'est en français qu'il soupire encore. La France était l'école du

Copyright by Louis Gillet, 1926.
(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

monde : au XIIe siècle, nulle poésie que la nôtre. C'était la langue des vers, la langue de l'amour. Tout poète se fait un univers à part, une patrie imaginaire. Ce qu'est pour Shakspeare l'Italie de Roméo, de Jessica, de Desdémone, de Juliette, la France le fut de bonne heure pour le fils de Pierre Bernadone. C'était son roman, sa marotte, son château en Espagne : là seulement toute politesse, culture, modes raffinées, fleur des belles-manières, esprit, douceur et art de vivre. De là le sobriquet que lui donnèrent ses compagnons de plaisir, la bande d'étourdis qui l'avait pris pour capitaine, lorsqu'il était le coq de la jeunesse d'Assise, le roi des élégances et des vives délices : ils l'appelèrent *Francesco*, le petit Français. La France n'est pour rien dans son tempérament : il lui doit la couleur de son imagination.

A quoi bon le voyage? La France était sur toutes les routes. Ses poètes, Peire Vidal, Rambaud de Vaqueyras promenaient en Italie de château en château le bien dire, la musique, l'idée délicate de la femme, le gai sçavoir des troubadours. Ces oiseaux chanteurs, race légère, sans souci, sans attache, sans autre bien que leurs chansons, devaient plaire à François, et peut-être lui faire envie : partout ces vagabonds, en échange d'un refrain, trouvaient chez les seigneurs le vivre et le couvert; on fêtait, on choyait partout

... uns gentis menestrés
Qui ne vivoit sans plus que de chanter.

Il y a toujours à Assise (près de Saint-Apollinaire, justement dans le vieux quartier de Moiano, *Mons Jani*, le quartier même des Bernadone) une *via francesa*, qui gagne à travers champs la route de Pérouse. Qui a pu faire croire au savant P. Bracaloni que ce nom est le souvenir du passage d'une armée française? Ce sont les Allemands, c'est l'archevêque de Mayence qui a pris et pillé Assise, et on ne parle point dans le pays d'une *via teutonica*.

Route de France! Chemin des Français! Tout le monde a lu dans les livres de M. Émile Mâle et de M. Joseph Bédier, — ces maîtres qui se complètent si bien, — ce que c'était au moyen-âge que le pèlerinage, les grandes routes de Rome et de Saint-Jacques de Compostelle. On sait à présent que chacune de nos chansons de geste se rattache à une abbaye, qui est elle-même une station sur une route de pèlerins. Chemins de poésie, vrais

fleuves d'épopée! Jusqu'au fond de la Pouille, l'Italie en est arrosée. Il y a trente ans, quand je m'enchantais du beau livre de Gaston Paris, l'*Histoire poétique de Charlemagne*, je ne cessais de m'étonner d'y voir tant d'épisodes qui se passent, Dieu sait pourquoi? dans des trous de l'Apennin, à Nepi, à Sutri. On trouve encore par là des grottes et des bois qui s'appellent la grotte ou le bois de Roland. Tout s'explique aujourd'hui par cette simple remarque, que Sutri et Nepi sont sur une route de pèlerins.

Les monuments parlent de même. Merveille, dans ce pays qui ignore le portail à figures, d'en rencontrer soudain à Vérone, à Ferrare, et quelles figures? Chose qui émeut, Roland et Olivier! C'est que Vérone et Ferrare étaient des relais de pèlerins (ceux d'Allemagne, cette fois, par la route de Tannhaüser). A Modène, à Bari, même surprise : les portes de ces cathédrales racontent la légende d'Arthur et les combats de ses chevaliers, et c'est peut-être le même sujet qui se joue dans les rinceaux qui décorent (on l'a vu) l'archivolte d'Assise. Ah! ce n'est pas alors qu'on eût fait à Barrès la méchante querelle qu'on lui fit, en certains quartiers, au sujet de son beau poème de *l'Oronte*! L'Église, en ce temps-là, n'écartait point un conte d'amour. Elle ne plaçait point Iseut et Guenièvre sur l'autel, mais elle sculptait leur histoire sur le seuil. Elle savait reconnaître en ces amantes ses filles. Elle faisait grâce à leur beauté. Elle sentait que tout ce qui raffine un instinct bestial est au fond une victoire pour elle; elle y trouvait son compte. Dans cette grande époque conquérante, elle savait se faire une alliée de la poésie; elle s'associait les cœurs, les imaginations, toutes les puissances qui mènent les hommes : rien d'humain ne lui était étranger.

Magnifique route monumentale, Voie lactée de poètes qui ruisselle du nord au sud, au ciel de l'Italie! Pendant des siècles, tout le roman de ce pays, du *Roland* de l'Arioste jusqu'au *Renaud* du Tasse, coule d'une source française. Qui dit roman là-bas veut dire chose française. Et cela n'est pas vrai seulement de ces grands poètes lettrés : le peuple s'y amuse encore. Aux bibliothèques des gares, dans les villes de province, on voit toujours à l'étalage, entre les *magazines* modernes et les faits divers en couleurs des gazettes illustrées, des éditions populaires des *Reali di Francia*, telles qu'étaient jadis dans la hotte du colpor-

teur les *Huon de Bordeaux* de la *Bibliothèque bleue*, toutes pleines d'histoires de Berthe et de Pépin, de Floovant et de Macabrun et de Beuve d'Hanstone et du Soudan de Babylone et de l'oriflamme de Saint-Denis. L'Italie s'en souvient quand la France les oublie. Sur la place Navone, aux fêtes de la *Befana*, les petits Romains admirent encore aux boutiques en plein vent de drôles de marionnettes enfilées comme une brochette de grives à une ficelle, des guerriers de fer-blanc empanachés d'une plume de coq, agitant des petites jambes de zinc pareilles à une paire de flûtes de deux sous : ce sont les derniers descendants des pairs de Charlemagne.

Je le dis, parce que ces histoires, ce sont les « enfances » de saint François. On touche là ses origines et le point vif de sa formation. On a voulu trouver dans les mouvements contemporains, dans l'inquiétude confuse de la foi au XIIe siècle, dans la fièvre cathare, vaudoise ou albigeoise, les sources de sa pensée : peine perdue! Pas un indice que François ait été effleuré de cette contagion. Arrière, s'il s'agit d'une telle âme, ces vagues malarias! Quant à l'influence des idées de Joachim de Flore,

Il calavrese abate Gioacchino,
Di spirito profetico dotato (1),

tout ce qui s'est écrit sur ce sujet vient d'un malentendu. Rien de plus curieux que l'état d'esprit qui a régné quelques années, vers le milieu du XIIIe siècle, dans un petit cercle de franciscains exaltés, à propos des rêveries du visionnaire de Calabre sur le règne de l'Antéchrist et l'Évangile Éternel : on vit renaître alors, dans quelques couvents de l'Italie, cette attente de la fin du monde, ces pensées apocalyptiques si particulières aux premières communautés chrétiennes. Mais ces imaginations livresques sont le produit de la seconde génération franciscaine, celle de Jean de Parme, d'Ubertin de Casal : ce sont des pensées de clercs, qui ne pouvaient naître qu'après coup, lorsque l'idée d'un parallèle entre François et Jésus se fut développée. On se mit alors à lui chercher des précurseurs, chose tout à fait étrangère au sentiment original de la première génération, bien plus encore, il va sans dire, à la

(1) L'abbé Joachim, le solitaire de Calabre, qui fut doué de l'esprit des prophètes. (Dante, *Paradis*, XII, 140.)

personne du fondateur et au caractère tout spontané de sa création.

Et comment veut-on qu'un mondain, un viveur qui ne pensait qu'aux fêtes et à la gloriole, à qui sa jeunesse, comme on dit, tintait à la cervelle, comment veut-on que ce garçon, occupé à faire danser les écus de son père, se souciât des idées sociales d'un tas de puritains et de quakers, qui ne pouvaient lui inspirer que le plus profond dégoût, ou s'avisât de ce que pouvait élucubrer, dans son petit Paraclet du fin fond des Abruzzes, le pieux solitaire de Flore? Que lui importaient les idées de ce rêveur sur l'Antéchrist? Comment les aurait-il connues? Comment, lui qui ne lisait rien, aurait-il lu ses livres? On ne conçoit pas un rapport entre le jeune homme qu'était François et les pensées d'un moine quelconque : elles n'avaient point de prise sur lui. Il est même à peu près impossible, quand on y songe, que des pensées de ce genre opèrent une conversion ; si un jeune fou revient à Dieu, gagez que ce ne sera pas pour des raisons de théologiens. Parlez-lui au contraire d'exploits et de coups d'estoc, parlez-lui d'entreprises, de batailles, de conquêtes, de belles captives à délivrer, d'ennemis à pourfendre; d'enchanteurs à braver, voilà le langage qu'il comprendra, voilà de quoi toucher son cœur. Ici, vous tenez le naturel. Jamais je ne me figurerai François en train de pâlir sur le fatras du *Psalterion à dix cordes*. Au contraire, on le voit très bien parmi la foule des badauds, béant devant le tréteau des jongleurs de carrefour, boire de toutes ses oreilles leurs longues rhapsodies ou bien, faisant au ménestrel ambulant un pont d'or, le ramener à ces banquets dont il régalait sa bande et s'étourdir de prouesses jusqu'à demain matin, en écoutant, au son de la vielle, se dérouler les *laisses* épiques, coupées de farouches « *AOÏ!* »

On a écrit un livre célèbre, *François le troubadour*. Quel livre à faire sur *François le paladin*! J'avoue que je ne suis pas le premier à y penser. Je n'ai point lu, il est vrai, ce père Benoît de Canfeld qui publiait en 1607 une vie de François sous le nom du *Chevalier chrétien*, ni ce mineur espagnol, Gabriel de Mata, auteur d'un poème intitulé *le Chevalier d'Assise*. J'ai peur que ces bons pères ne fussent de méchants poètes. Mais j'imagine que ces capucins du vieux temps se faisaient une idée plus juste de leur patron, que tous les modernes esthètes prodigues de phrases élégantes sur le *Poverello*. Je m'en rapporte au Castillan

pour savoir ce que c'est qu'un vrai *caballero*. On n'entend rien à saint François, ni peut-être à aucun saint, si l'on ne s'est bien mis en tête que leur affaire est d'abord une affaire héroïque. On n'a que trop roucoulé depuis un siècle sur saint François. On nous écœure de sa tendresse et l'on nous blase de son lyrisme. On abuse à son sujet de l'idylle et de la berquinade. Replaçons-le dans son climat, qui est celui de l'épopée.

Que l'air de la chevalerie ait enivré sa jeunesse, c'est tellement évident qu'il ne vaut pas la peine d'insister. Le fait frappe même un biographe aussi peu subtil que Celano. Cet étrange fils de drapier, qui ne rêve qu'aventures, qui monte à l'assaut des bastilles, se lance à l'avant-garde avec une telle *furia* qu'il se fait prendre comme un « bleu » à sa première affaire, qui, à peine sorti de prison, ne songe qu'à prendre sa revanche, remonte à cheval, part pour les Pouilles, disant à qui voulait l'entendre qu'il serait un grand prince, n'était pas un marchand de l'étoffe ordinaire. Il ne voyait que chevauchées, campagnes, gloire militaire (la seule, au bout du compte, pour les âmes comme la sienne, le seul jeu où l'on ne triche pas). Il est vrai que c'était quand il vivait dans le péché. Ce qui est singulier, c'est que pour l'en retirer, sa vocation elle-même prend la forme guerrière. Le bon Dieu, si je puis dire, est obligé de déguiser : pour le faire mordre à l'hameçon, il faut qu'il entre dans sa chimère, bref, il lui dore la pilule. Il lui montre des panoplies, des armes, des harnais de guerre et une voix lui dit : « Voilà pour toi et pour tes hommes ! » Pour en faire un moine, le Seigneur est forcé de lui promettre un arsenal. Il ne lui parle point de froc, mais d'un adoubement.

Et je ne jurerais pas que sa conversion l'ait fait changer d'avis. François n'abjure rien. Il y a des conversions qui sont des volte-faces : on brûle ce qu'on adorait, on piétine son passé. D'autres ne font que l'accomplir et le transfigurer. Il me semble que François est plutôt de ceux-ci : il entre dans sa nouvelle vie, sinon avec armes et bagages, du moins avec le drapeau, et plus preux que jamais. Jamais, au fond du cœur, il n'a renié sa chevalerie. Naturellement, c'est une chose que ses biographes n'avouent guère. On est réduit à deviner, à lire entre les lignes. L'image de sainteté un peu conventionnelle a bientôt recouvert la figure originale. Il faut *dérouler* le tableau, comme on dit en termes d'atelier, lever avec précaution la couche de vernis

ecclésiastique. On retrouve alors, çà et là, quelques traits de l'homme du monde, quelques saillies de caractère qui ont échappé, par bonheur, aux retouches des hagiographes. Quelques-uns de ces traits, trop rares, ont été conservés en dehors de la tradition officielle, dans le cercle intime de François, la famille primitive, le petit cénacle de Claire, de frère Gilles et de frère Léon. Écoutez ce beau texte du *Miroir de perfection*, mis en lumière par Paul Sabatier :

« Regarde, disait un jour le Bienheureux à un novice, qui venait lui demander la faveur d'une dérogation à la sainte Pauvreté, regarde l'empereur Charles, Roland et Olivier et tous les paladins et ces grands hommes de cœur puissa[illegible] batailles : leurs fameuses victoires, c'est en comb[illegible] dèle, en peinant et en besognant sans relâche jusqu'à la mort qu'ils les ont remportées... Les saints martyrs aussi sont pour la foi en pleine bataille. Mais à présent, beaucoup de gens prétendent, en se croisant les bras et en se bornant à raconter les prouesses d'autrui, gagner gloire et honneur... »

Texte révélateur ! Comme on sent là le son du vrai et l'accent de la vie ! Comme on reconnaît le François des jeunes équipées ! Quand il était content, ajoute le même auteur, le saint appelait ses frères « ses chevaliers de la Table-Ronde ». [illegible] où le ciel lui envoyait des visions d'armures [illegible] on figura son ordre sur le modèle d'une chevalerie. Il en [illegible] le langage. Et il en a si peu oublié les façons, qu'il lui a[illegible] dans les châteaux, pour se faire entendre des gentilshommes, de prêcher sur des vers de madrigaux et de chansons et sur des thèmes chevaleresques : nous avons le « texte » d'un de ces sermons où, au lieu d'un verset des saintes Écritures, il parla sur ce distique de *canzone* amoureux :

Tanto è il bene che io aspetto,
Che ogni pena m'è diletto (1).

Non, non, ce petit moine ne s'est pas défroqué de sa chevalerie : il ne la jette pas aux orties. Il y a des [illegible] parole ! où l'on dirait qu'un brave, fût-il un peu [illegible] et eût-il quelques âmes de chrétiens sur la conscience, lui semble

(1) Si grand est le bien où j'aspire, que toute peine m'est plaisi[illegible] *Méditations sur les stigmates*, à la suite des *Fioretti*, édit. Amoni, Rome, 1889, [illegible]

préférable à un bon marguillier. Tant il est dur, même à un saint, de dépouiller le vieil homme!

Ou plutôt non, qu'a-t-il à dépouiller vraiment? Dans cette petite ville d'Assise où je vais cherchant sa trace et recueillant son souvenir, demandant aux vieilles pierres qu'elles me parlent de lui, enchanté si je trouve un détail, une porte, une gracieuse fenêtre à colonnette médiane, comme celles des maisons romanes de Saint-Junien et de Cluny, quelque chose en un mot d'authentiquement contemporain, comme est ce bijou de petite place de Bevagna, où je voyais l'autre jour débiter des cochons rôtis dans leur peau d'or, sur une perche passée dans la gueule, [illegible] vent, dans cette petite ville vieillotte, devant une [illegible] ste à chambranles Renaissance, dont le rez-de-[illegible]ssée est loué par un matelassier (le métier de frère Elie!). [illegible] maison est moderne et, sous son rhabillage florentin à la [illegible]sco, fait plutôt un effet singulier dans tout ce moyen-âge. Pour achever, le propriétaire a fait graver sur le linteau classique une inscription en vieux français, deux lignes en capitales romaines, qui sont deux vers sonores, deux vers cornéliens de la *Chanson de Roland* :

Mult ad apris ki bien conuist ahan...
M[illegible] bien espleitet qui Damnesdeus aiuet... (1)

[illegible] mord[illegible] [illegible]ouver ici, parmi ce pastiche de la Renaissance, lui [illegible]e écho du XIIe siècle! La première fois que je découvris cette maison éloquente, je ne pus me tenir d'en écrire à M. Joseph Bédier, pour lui apprendre qu'il avait un lecteur dans Assise. Je venais d'entendre brusquement la profonde voix des âges : dans la petite ville assoupie, c'était le son de l'olifant; comme au temps de l'adolescence du jeune Bernadone et des grandes foules en mouvement sur la *via francigena*, je percevais tout à coup l'accent des vieux trouvères. Soudain je crus voir devant moi le ménestrel errant, ambassadeur de France et qui l'était du Ciel, charmeur qui ensorcelait un jeune extravagant. François suivait la cantilène qui lui parlait des Preux et qui à son insu l'entraînait vers la gloire des saints. Derrière le ménestrel un ange invisible battait la mesure et conduisait l'archet.

(1) On en sait long, quand on a bien souffert (L'homme est un apprenti, la douleur est sor[illegible]). — Il fait de grandes choses, celui qu'aide le Tout-Puissant. *Chanson [illegible]nd*, v. 2524 et 3657.

Je devinais le mot de la comédie divine, et l'enfant, dupe ravie des ruses de la Providence... Magie de la poésie! Je n'ai pas l'honneur de connaître le maître du logis, cet amateur de vieux français; mais je puis dire qu'en un clin d'œil il m'en apprend plus long que tous les historiens et tous les livres les plus célèbres. Ces deux vers, c'est le secret d'Assise et le secret de saint François.

Au fait, pourquoi s'en étonner? On s'émerveille que des romans aient exercé une telle action sur une âme religieuse. Quoi de plus naturel? M. Joseph Bédier l'a démontré, ces épopées guerrières sont des œuvres édifiantes. Toute cette littérature est née à l'ombre du cloître. La chevalerie elle-même est une création de l'Église. Ces poèmes chevaleresques, c'étaient déjà des vies de saints, de l'hagiographie à peine déguisée : c'était une forme de la religion, comme le vieux théâtre grec tient au culte de la cité, des héros et des dieux Les vieux tragiques sont des prêtres et des théologiens; leurs drames sont des espèces de grand-messes nationales et des *autos-da-fè*, de véritables liturgies. L'épopée française, dans ces vieux âges, a presque la même fonction.

Il saute aux yeux que Roland, Olivier, Turpin sont des *martyrs*. Ogier le Danois, Guillaume d'Orange, Renaud de Montauban sont tous des personnages occupés, dans des conditions pathétiques, à faire leur salut. On peut dire de tous ce que le poète écrit de l'un d'eux :

Tant fist en terre qu'es ciels est coronez.

Héroïsme, sainteté, c'est ici la même chose : les deux expressions se confondent; on saisit à peine la nuance qui sépare les deux états, et le monde proprement humain du monde de la Grâce. Ces deux mondes se pénètrent tout le temps, ils baignent l'un dans l'autre, en poésie comme dans la vie : et c'est ce qui fait la grandeur de ces vieilles épopées et leur profonde beauté morale. Profane, sacré, cette distinction est illusoire au moyen âge (je parle de la grande époque); la contradiction n'existe pas. Et alors, tout s'explique. Ce qui vient de la flûte, comme on dit, retourne au tambour. Si les moines ont fait l'épopée, les épopées ont fait les moines : voilà le mystère en deux mots.

Le XIXe siècle s'est donné une peine infinie pour trouver

à nos chansons de geste un fondement historique et découvrir à quels modèles ressemblent leurs héros. On a saccagé les archives et fouillé les bibliothèques, disséqué les histoires, désossé les chroniques, dépensé des vies d'érudits et des trésors d'ingéniosité dans l'espoir de reconnaître le véritable Guillaume d'Orange et le Girard de Roussillon authentique du passé. Des générations de savants ont consumé dans cette recherche leurs forces et leurs lunettes. Des bibliothèques se sont remplies de ces paperasses inutiles et de ces dérisoires dossiers. Vaine besogne que cette enquête de philologues de Gœttingue ou de Greifswald pour saisir cette chose ailée, la poésie! Ne serait-il pas beaucoup plus juste de se poser la question inverse : quels personnages de l'histoire se sont formés sur la fiction? Quelle réalité a créée la poésie? On juge l'arbre à son fruit. Dans ces conditions, les épopées étant à peu près des vies de saints, quoi d'étonnant qu'elles aient enfanté à leur tour des générations de saints, au moins tous ceux d'une certaine race, saint Louis, Jeanne d'Arc, saint Ignace, sainte Thérèse, et, le premier de tous, saint François d'Assise?

Entrons dans le détail, et faisons un peu sur le vif la psychologie de saint François. « Il y a, dit Pascal, des mots déterminants », de ces mots qui expriment une âme, en gardent la frappe comme une médaille. *Cortese, cortesia*, pour François, sont un de ces mots-là : il l'avait toujours à la bouche, comme saint Louis celui de *prudhomme* (et notez que ni l'un ni l'autre ne sont du vocabulaire de la dévotion : ces saints ne parlent nullement la langue des sacristies). Le terme de courtoisie s'est beaucoup appauvri ; il ne signifie plus qu'une certaine forme supérieure de bonnes manières et de haute politesse. Pour le comprendre dans son sens plein, comme le prenait François, il faut se reporter à une page des *Fioretti*. Lorsque, pour faire entendre à frère Massée les vertus de la divinité, François dit que le bon Dieu est *courtois*, il veut dire bien autre chose que les mérites d'un homme bien élevé. Dans son esprit, c'est une vertu qui implique avant tout la noblesse, la magnificence, la générosité, le contraire de la petitesse et de la mesquinerie. L'expression est très forte, comme qui dirait à peu près : « Le Seigneur est un grand seigneur... » Il exprime par là les vertus d'un grand cœur, la libéralité, la largesse, la munificence, d'un mot, la magnanimité. Dans une autre occa-

sion, lorsqu'il s'apprête à subir le cautère, et qu'il voit de ses pauvres yeux à demi aveugles les instruments féroces, les cruels fers chauffés à blanc et que, dans le tremblement et la détresse de son corps, il s'adresse à « son frère le Feu », le suppliant d'être *courtois*, il ne veut pas lui dire seulement : « Sois gentil », mais quelque chose comme : « Sois bon prince, sois généreux ! » *Cortesia* est pour lui la vertu royale par excellence : c'est par *cortesia* qu'au début de sa carrière il donne à un pauvre chevalier ses armes et son cheval, qu'il court après le mendiant qu'il vient de chasser par humeur, par *cortesia* que le torrent coule et que le soleil brille, par *cortesia* que la nature resplendit de la gloire de Dieu. On comprend très bien que François prête ces qualités radieuses au Créateur : il serait ridicule de lui attribuer de la politesse. On croit entendre saint Louis dans son charmant langage (ah! ces hommes d'autrefois qui faisaient de la beauté une perfection divine !) s'agenouiller devant Dieu et l'appeler : « Beau Sire... »

Encore un personnage dont saint François parle tout le temps, et qui lui sert à tout bout de champ dans ses discours et ses allégories : le Roi ! Il parle de la femme et de la fille du Roi, des messagers, des gardes du Roi, de la maison du Roi, de la table du Roi. On sent que ces façons de dire sont des figures poétiques et qu'il recourt à cet artifice pour rendre concrètes les choses du ciel. Mais c'est déjà très curieux qu'il en parle si volontiers. Faut-il que la fureur anticléricale ait aveuglé ce pauvre Carducci, pour qu'il ait écrit ces vers fameux et pleins de colère, où il reproche aux chrétiens de dire à Dieu : « Soyons abjects! »

Al crocefisso supplicarono, empi,
D'essere abietti (1).

Voilà un petit moine, au contraire, pour qui la seule chose qui compte, c'est d'être noble. Il se figure la cour céleste exactement sur le modèle d'un roi entouré de ses barons et de ses chevaliers. Quand on lit ce qu'il en dit, ou ce qu'en écrit sa grande élève Angèle de Foligno, ces descriptions de la table royale avec son estrade, son haut bout, son milieu, ses services, ses ministres, ses écuyers tranchants et le grand panetier et le

(1) Ils supplièrent le Dieu de la croix, les impies ! de les rendre abjects. *Odes Barbares, Aux sources du Clitumne.*

grand échanson, on croit lire, dans Saint-Simon, ces passages étonnants sur l'étiquette de Versailles : « Il n'y a que les princes qui mangent » (c'est-à-dire, il n'y a qu'eux qui mangent avec le roi). Mais où donc ce fils de marchand, ce petit roturier d'Assise a-t-il pris le dégoût des façons de vilain et son idée de la Cour ? Point de cour alors en Italie : celle du Pape était peu de chose, et celle du Hohenstaufen, dans ses châteaux de Naples et de Capoue, devait donner surtout à François l'idée d'un lupanar, d'un sérail dans un corps de garde. Les autres rois d'Europe, le Bohémien ou le Hongrois, étaient de bien minces monarques auprès du Capétien du Louvre. Son royaume était déjà le premier après celui du Ciel. Prestige de la France des cathédrales ! Gloire des fleurs de lys, de Reims et de Saint-Denis ! Dans ce temps-là, quand on parlait absolument du Roi, ce n'était pas le roi d'Angleterre qu'on voulait dire.

Précisons : nous allons trouver à chaque instant dans la vie de François des traces de la chanson de geste. Sa biographie est faite de *leit-motifs* épiques. Vie de poète, toute inspirée des poètes ! La poésie, François ne fait que la prendre au mot et que se régler sur elle ; il la transporte dans le réel plus radicalement que personne n'a jamais fait, et c'est ce qui prête à son existence ce caractère inouï d'enthousiaste, de charmante et d'héroïque folie.

Le premier pas qu'il fait sur le chemin de la perfection, ce fut, on le sait, sur l'ordre du crucifix de Saint-Damien : « Va, répare mon église, lui dit la Voix, tu vois bien qu'elle tombe. » François, à son ordinaire, comprend l'ordre à la lettre : il croit qu'il s'agit de restaurer une chapelle, et non (comme l'événement le prouva) la sainte Église de Dieu. Mais n'est-il pas bien singulier que le crucifix de Saint-Damien parle précisément comme il eût fait dans une vision épique ? Travailler aux églises est une chose qui se fait beaucoup dans nos vieilles chansons. C'est la plus méritoire parmi les œuvres pies, celle qui s'impose le plus souvent au héros qui a péché par démesure et qui fait pénitence. Renaud de Montauban, Girard de Roussillon finissent leur vie tragique en peinant comme simples ouvriers sur des échafaudages de moustiers ou des chantiers de cathédrales. Porter des poches de sable, gâcher du mortier dans des auges, c'est un ouvrage « qui les connaît ». Il y a là-dessus, dans nos vieux poèmes, vingt épisodes admirables. Dirai-je le

miracle de Vézelay, où l'indomptable Girard expie une vie d'orgueil en travaillant comme manœuvre avec la comtesse Berthe à l'abbaye de Sainte-Madeleine? Le comte s'imagine que sa femme lui reproche en elle-même cet excès d'humiliation; un dernier mouvement de colère agite ce vieux cœur farouche. Mais le ciel justifie Berthe par un prodige. Une nuit que le couple monte aux ouvriers un seau d'eau suspendu à une perche, la comtesse tombe, mais la perche demeure en l'air horizontale, et « Girard vist l'ange de Dieu qui retint ladite perche et la mist sur l'espaule de Berthe quand elle fust relevée et s'esvanoï erramment (subitement) des eulz (yeux) à cels qui s'en merveilloient » (1). Saint Renaud, tué à coups de marteau par ses compagnons de travail, est vénéré comme martyr dans le diocèse de Cologne. François ne manquait pas d'exemples en prenant la truelle et en liant le moellon. S'il faisait le maçon, il pouvait bien scandaliser tous les bourgeois d'Assise : il ne dérogeait pas de sa chevalerie.

Vaut-il la peine de parler des ermites? « Le saint homme qui souffre pour Dieu », on le rencontre à chaque pas dans nos vieilles épopées; et François, en effet, pendant les trois premières années de sa conversion, — le temps qu'il « travaille aux églises », — ne fait autre chose que d'adopter l'habit et le genre de vie des ermites. Il ne suit nulle règle que celle de son cœur; point d'autre discipline que celle d'un solitaire dans un roman de chevalerie. Du reste, s'il se fait moine plus tard, rien de plus conforme non plus au code chevaleresque : le cloître est l'épilogue de tant de vies héroïques! C'est l'histoire du *Moniage Ogier* ou du *Moniage Guillaume*. Les histoires de lépreux, si importantes pour François à ses débuts dans la sainteté, et qui furent son premier exercice d'héroïsme, sont exceptionnelles au contraire dans la pure épopée : j'en trouve pourtant un bel exemple dans la *Vie de saint Gilles* qui, à vrai dire, cette fois, est moins un roman qu'une « vie de saint » proprement dite; mais on a vu que c'est tout un.

Quant à la Pauvreté, ah! s'il y a au monde quelque chose de chevaleresque, pour le coup, c'est bien celle-là! On peut dire que c'est le signe, l'épreuve, la pierre de touche et l'enseigne même de la noblesse : tenir l'argent pour chose vile, inférieure,

(1) Cité par J. Bédier, *les Légendes épiques*, t. II, p. 45 (édit. de 1908).

méprisable, et sa possession même un peu déshonorante, excusable seulement à la condition de n'en parler jamais et de montrer qu'on est au-dessus d'une pareille misère, c'est ce qui, malgré nous, si bas que nous soyons tombés, fait encore partie, à nos yeux, de la définition des âmes élevées. Quand je dis la possession, je me trompe : un roi a de l'argent, mais il ne vient pas à l'esprit qu'il est roi parce qu'il en a, ou qu'il cesserait de l'être en perdant cet argent, ou de prendre enfin l'argent pour mesure de la valeur et de la dignité humaines. Quant à se donner de la peine pour se procurer ce métal, à en faire le but de l'existence, cela est bon pour la roture et les goujats de l'univers... Où avait-il pris ces idées, ce fils de boutiquier? Nulle part ailleurs que dans les romans. Croire qu'il y a des réalités du cœur, des choses qui échappent au pouvoir de l'argent, des intérêts supérieurs à ceux de la vie pratique, et que tout ne tient pas dans le Doit et Avoir et dans une balance de comptes, c'est même justement ce qu'on appelle le romanesque.

Au fond, nous autres Latins, nous sommes tous d'avis, comme François, que l'argent est quelque chose de vulgaire et de servile; nous tenons en particulière estime les métiers où on n'en gagne pas, celui de l'officier, du magistrat, du prêtre, du savant, du poète, qui, à cause de cela, nous paraissent une aristocratie ; nous pensons que le travail même n'est pas une denrée comme une autre, une marchandise indifférente, que l'homme y met du sien, une part de lui-même qui en fait la valeur et qui n'est pas à vendre. La mesure de notre admiration, c'est le désintéressement. C'est une nuance de sensibilité irréductiblement chrétienne, que ne peuvent guère s'expliquer les races nouvelles de *businessmen* et qui, dans certains cas où on nous parle d'argent quand nous avions donné le cœur, n'a qu'un mot, la parole écrasante de l'apôtre : « *Pecunia tua tecum sit!* » De tels hommes peuvent être corrects, ils peuvent être loyaux : il leur manque je ne sais quoi qui est la grâce de la noblesse. Ils n'ont pas été à Roncevaux. Ils n'ont point pleuré tout petits sur la mort de Roland les plus belles larmes de leur vie. Il leur manque ce baptême humain du moyen âge, ce bain de quatre siècles d'éducation chevaleresque.

Et depuis quand a-t-on ouï dire qu'un paladin se soit battu pour de l'argent, ou qu'il se soit jamais avisé d'en gagner? La gloire, l'amitié, l'amour, à la bonne heure! Ou même tout sim-

plement se battre pour le plaisir, la bataille pour la bataille : une femme ou le ciel, — voilà l'affaire d'un chevalier ! Faire justice, redresser des torts, déconfire les félons, triompher du malheur, parlez-moi de cela encore ! Se passer de tout, marcher sans manger et sans boire, aller sans relâche et sans trève, dormir en selle ou coucher sur la dure, vivre à la belle étoile, endurer sans se plaindre le chaud, le froid, la fatigue, la misère et, pour se reposer, donner de grands coups d'épée, c'est cela qui en vaut la peine ! Pour tout dire d'un mot : la Pauvreté, quelle Aventure ! C'est même l'aventure en soi, l'aventure-type, la vie du chemineau, du vagabond, où l'on va devant soi, sans feu ni lieu, sans rien de fixe, le contraire de l'existence du rentier et du fonctionnaire ; c'est le sacrifice le plus courageux, celui de toute sécurité, celui du détachement total, et qui consiste à tout moment à rejeter le passé par-dessus son épaule, à ne rien prévoir du matin au soir, du soir pour le lendemain. C'est pousser le goût du risque jusqu'à cette limite où, à chaque seconde, on ne compte plus que sur le miracle.

La pauvreté ainsi comprise, est-ce assez « chanson de geste ! » Est-ce assez une gageure, un défi à la platitude et à la monotonie des jours ! Je n'aurais qu'à ouvrir les *Légendes épiques* pour trouver vingt passages qui offrent le style de saint François, l'accent du détachement héroïque. Écoutez le *Moniage Guillaume :*

Cele nuit n'a ne beü ne soupé,
Mais de la gloire du Ciel est saoulez.

Ne dirait-on pas, en deux lignes, le résumé de la *Joie parfaite* ? Mais il y a une chanson où le rapport avec François est si exact, si soutenu que je ne me tiens pas de la citer : c'est la chanson des *Narbonnais*. Les Narbonnais, ce sont les fils d'Aimeri de Narbonne, l'Aymerillot de Victor Hugo :

Va, fils ! — Le lendemain Aymeri prit la ville.

Le début du poème est grandiose. La scène où Aimeri déshérite ses enfants et les chasse par le monde, pour leur apprendre à être des hommes, est tout à fait dans l'esprit de François au moment décisif de sa vie : il y pensait peut-être le jour à jamais mémorable où, en présence de tous, il renonce à son père. C'est la même scène, mais retournée. Il y a plus : on voit dans le

poème Bernard et Hernaut, les fils d'Aimeri, renvoyer les présents du vieillard, exactement comme François rend l'argent au vieux Bernadone. Il pourrait dire alors, comme les jeunes héros en parlant de leur père :

Ja n'en avrom vaillant une châtaigne,
Ainz conquerrom à dolor et à paine
Ce dont vivrom à joie (1).

De cette nichée de preux, il en est un surtout qui ressemble à François, — Aymer, celui qui a fait vœu de ne jamais coucher sous un toit :

Mès en montaignes ou en bois ou en pré,
Lez les rivières ferai tandre mon tré (2).

Le plus bel endroit de la Geste, c'est pourtant, à mon gré, une histoire qui précède celles-là, l'histoire du mariage d'Aimeri, le mariage d'où devait sortir cette race de héros. On amène à Aimeri sa fiancée Hermenjart un soir de triomphe, sur le champ de bataille :

Ne faites noces dedanz sale voltie,
Ne en chastel, ne en citez garnie,
Quant vos prendroiz Hermenjart de Pavie
Mès en ces tentes, par mi la praierie
Et en ces très a la gent paienie
Ferez vos nóces par molt grant seignorie (3)...

Ces noces aux étoiles, sous la voûte du ciel, non pas dans un château ni sous un toit ni dans un lit, mais un soir de bataille et en pleine victoire, n'est-ce pas ainsi qu'on rêve le mariage de François avec la Pauvreté ? Je sais bien que ce sentiment est assez peu d'accord avec le célèbre dialogue anonyme, intitulé le *Saint Entretien avec dame Pauvreté*, qui est cependant un des tout premiers monuments franciscains, antérieur même à la première *Vie* de Celano : mais cette petite allégorie, en dépit de sa date, a déjà un ton d'homélie quintessenciée et de préciosité

(1) Nous n'aurons pas de lui la valeur d'une châtaigne; à nous de conquérir avec douleur et peine de quoi vivre dans la joie.

(2) Mais aux montagnes, dans les bois ou les prés, au bord des fleuves je ferai dresser ma tente.

(3) Vos noces, ne les faites pas dans une salle voûtée, dans un château, ni dans une ville bien pourvue de toutes choses; n'épousez pas ainsi Hermenjart de Pavie. Mais dans ces tentes, en plein champ de bataille, et au milieu du camp à la païenne gent, c'est là que vous ferez des noces dignes d'un vainqueur.

un peu mièvre, qui ne représente guère non plus le caractère de saint François, et qui en tout cas ne répond point à la carrure et à la fougue de ses écrits originaux.

Mais il y a un point capital par où François se rattache à l'idéal de la chanson de geste : c'est l'idée de croisade. Au fond, toute cette littérature épique n'a qu'un objet : c'est une propagande, une campagne de presse, comme on écrirait aujourd'hui, disons mieux, une fanfare, un appel de cor, un clairon qui mobilise les âmes, les oriente contre l'Islam. C'est la trompette de la guerre sainte : elle sonne le ralliement contre le Sarrazin. L'ennemi, dans nos vieilles chansons, ce n'est jamais le Normand, le Saxon, le Hongrois, le Lombard : c'est toujours la « païenne gent », l'Infidèle, la mahomerie. Pendant des siècles, jusqu'à Lépante et jusqu'au poème du Tasse, la croisade a été la grande idée de Rome, qui l'avait reçue de Cluny. Ce sont les moines de Cluny qui ont conçu, construit cette machine colossale, cette organisation, ces vagues successives qu'ils lançaient sans relâche contre l'empire des Califes. Sept fois en moins de deux cents ans, l'Occident revint à la charge et vint se briser devant la puissance du désert. Je n'ai pas à juger ici les résultats : il n'y en a pas de plus calomniés. Dans ce duel incessant de la Croix et du Croissant, l'Europe se connut elle-même, et apprit l'adversaire. Elle sortit de son village, prit conscience de soi et du monde. C'est aux croisades qu'est dû cet immense bienfait, aujourd'hui, hélas! bien compromis : l'unité de la chrétienté.

La croisade, ce fut l'idée fixe de François, le mobile central et le ressort de toute sa vie. J'oserais presque dire que pour lui la Pauvreté n'a été qu'un luxe, une maîtresse : il l'a embrassée par choix, parce qu'il l'a voulu ; c'est une préférence, non une nécessité; c'est une méthode d'ascétisme, non une obligation. On peut à la rigueur le concevoir sans la pauvreté : il n'y a pas moyen de l'imaginer sans l'héroïsme. L'amour, le don de soi poussé jusqu'au sacrifice, sont le premier besoin de son âme.

Il s'est croisé jusqu'à trois fois, on pourrait dire quatre, si, lorsqu'il partait pour les Pouilles, afin d'y rejoindre Gautier de Brienne, c'était pour guerroyer contre la garde sarrazine, les mamelucks de l'Empereur allemand. En 1212, il part une première fois pour la Syrie, où Jean de Brienne vient de se faire roi de Jérusalem ; les vents contraires le jettent sur la côte des

Esclavons, où il erre pendant une année avant de trouver un navire qui fait voile pour Ancône. Au retour, il apprend que les Arabes d'Espagne viennent de subir devant Tolosa un désastre écrasant; Mohammed-el-Naser est en fuite jusqu'à Fez, et une expédition des forces d'Aragon, de Navarre et de Castille prépare une descente à Tanger. A ces nouvelles, François veut courir au Maroc. Il tombe malade en route, après avoir poussé jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle. Enfin, en 1218, après ces deux campagnes manquées, il parvient en Égypte et rejoint l'armée devant Damiette; notre Jacques de Vitry l'y a vu et parle de son courage avec admiration. Il ose franchir les lignes et tenter cette chose insensée : convertir le Sultan! Il y risquait sa vie. Le Maure, surpris de tant de bravoure, veut le combler de présents (François n'accepta qu'un petit cor d'ivoire, — toujours Roland, — que l'on conserve parmi les reliques du *Sacro Convento*); il lui laisse la liberté d'aller à sa guise en Palestine. François y passe quelques mois à errer parmi les Lieux saints, remonte jusqu'à Antioche et revient par Venise dans l'été de 1219.

On voit que ce moine avait du « cran ». « Je ne suis pas une poule mouillée (*non sum cuculus*) », disait-il au médecin qui hésitait à lui répondre à l'article de la mort. Il n'a pas pris la bure pour se dispenser du courage. Saint François n'a jamais été un embusqué. Il prêche la paix, mais il ne faudrait pas le prendre pour un pacifiste : ce qu'on ne peut pas trouver chez lui, c'est un trait de lâcheté. Quand on a fait trois fois le voyage, qu'on n'a jamais hésité, comme disait Joinville, à « mettre son corps en péril », à se mettre « en aventure de mort », on a bien gagné ses chevrons. En 1220, les frères d'Espagne, Othon, Pierre, Bérard, Accurse et Ajuto, trouvèrent au Maroc la gloire des martyrs. François, à cette nouvelle, dit seulement : « A présent, j'ai cinq frères. » Mais s'il n'avait pas fait comme eux, ce n'était vraiment pas sa faute. Le cœur y était bien. Cet homme de rien du tout, et qui ne payait pas de mine, *vilis et contemptibilis*, qui n'avait même pas la taille militaire et dont n'aurait voulu aucun conseil de revision, avait l'âme d'un héros. Voilà pourtant comme on juge les gens!

Je le répète : l'idée essentielle de François, c'est l'idée d'héroïsme. Sa vie est un tournoi, une prouesse, un exploit de paladin. Exactement, c'est une croisade. Croisade d'Outre-mer,

croisade contre l'argent, croisade contre la chair, n'est-ce pas toujours la même histoire? Il y a, dans les *Maximes* de frère Gilles, un mot prodigieux. La chair, dit ce disciple chéri de saint François, l'un des plus proches de son cœur, c'est « *Baldach Saracenorum, contra quam pugnare debemus assidue.* » Bagdad! Les sensuelles délices et les enchantements d'Armide! Le monde du haschich et des *Mille et une nuits!* Le paganisme de la nature, les voluptés de Schéhérazade, le mol Orient et ses féeries, tout cela est en nous! Toujours nous avons à délivrer une Jérusalem, à sauver le sacré tombeau où repose le Maître intérieur.

Un dernier mot : ce que François tient encore de l'épopée, c'est l'organisation elle-même de son ordre, cette conception d'une armée avec ban et arrière-ban, toujours en campagne, au bivouac, alerte, mobile, sans garnison et sans casernements, milice militante, tellement militaire que le chef (au lieu d'abbé) prend le nom de général. Qu'a de commun cette conception avec les petites colonies sédentaires, les ruches ouvrières, les phalanstères dévots des Béguins, des Vaudois? Cette mobilisation des masses, ces cadres et ces corps d'armée, ces légions chrétiennes groupées en territoires et en provinces militaires, sont une formation de croisade. Voilà en quoi l'on peut dire de saint François qu'il est le chef-d'œuvre de nos trouvères. Comme les preux de nos chansons, il n'a eu qu'une pensée, qui est le refrain de ces vieux poèmes, leur « En avant! », leur cri de Montjoie-Saint-Denis : exalter la gloire du Christ ou, comme ils disent en leur rude langage : « *Exaussier crestienté* ».

On connaît le tableau de Giorgione, sa merveille de Castelfranco. Rien de plus simple par la donnée, et rien de plus beau en Italie : la Vierge sur un autel au milieu d'une campagne, devant un rideau vert; au pied du trône, deux personnages, un jeune homme en harnais de guerre, saint Maurice ou saint Georges, l'autre pieds nus, en robe grise, et qui est saint François d'Assise. Toute la beauté de cette composition si calme repose sur la simplicité des rapports entre ces trois figures, la paix de l'atmosphère, le charme profond du paysage, le contraste de l'armure brillante et de la bure monastique. C'est l'Église, c'est la Vierge, la grâce éternelle de la Mère, ayant à ses pieds ses enfants, les deux grandes races de saints qu'elle

produit toujours, le moine et le soldat, la vie contemplative et l'action héroïque. Et l'on ne peut s'empêcher de voir qu'elles sont sœurs et que les héros et les saints sont en somme de la même famille.

A eux deux, le saint et le héros, ils forment toute la noblesse du monde : ce sont les enfants de la poésie. Dans le monologue de *Faust*, Gœthe prétend corriger saint Jean et remplacer, à la première ligne de l'Évangile, dans le *Fiat* créateur, le Verbe par le Fait. Cet Allemand donne le pas sur l'Idée à la Réalité. Mais que venons-nous de voir? Que les idées mènent le monde. La vie copie les poètes au moins aussi souvent que les poètes copient la vie. C'est ainsi que la vieille chanson, la chanson des trouvères, a gouverné longtemps l'imagination humaine et que nous lui devons la plus belle histoire du monde, des croisades à la vie de saint François d'Assise et aux pantins de la *Befana*.

II. — LA CORDELLE

Puisque me voici songeant de France, pourquoi ne pas suivre le fil du rêve? Pourquoi ne pas prendre la voie des airs, au lieu de ramper terre à terre, et parcourir par le chemin de l'oiseau la piste que me trace la *via francesa*? Une des plus belles légendes franciscaines est celle du chapitre XXXIV des *Fioretti : Comment saint Louis, roi de France, se rendit en personne à Pérouse en habit de pèlerin pour faire visite à frère Gilles.* Tout le monde connaît cette scène admirable : cette reconnaissance, cet agenouillement mutuel, ce long embrassement et cette communion sans paroles, où les âmes se fondent, échangent l'ineffable. Histoire qui m'enchante. Il ne m'en faut pas plus pour me faire chérir Pérouse. Toujours je vois le baiser des saints, le baiser de la France et de l'Italie.

J'ai beau savoir que ce n'est qu'une fable : saint Louis n'est jamais allé en Italie; il ne l'a parcourue que mort, dans cet interminable voyage qu'on fit accomplir à ses os, au retour de la plage funeste de Carthage. On dit que le cortège s'arrêta à Assise, à Pérouse : de là sans doute la légende. C'est le pèlerinage d'une ombre qu'elle exprime avec cet accent d'outre-tombe. Mais ce qui est vrai, cette fois, d'une vérité historique, c'est la singulière affection du saint roi pour l'ordre de saint

François; c'est son amitié déférente pour saint Bonaventure; c'est la sollicitude constante dont il ne cessa d'entourer les deux « religions » nouvelles, l'habit de saint François et celui de saint Dominique. Le « roi des Prêcheurs, des Mineurs », disaient de lui ceux qui le trouvaient trop dévot. Il n'avait pas douze ans quand le Pape lui fit tenir une précieuse relique : le coussin sur lequel le saint d'Assise appuya sa tête pour mourir, fut envoyé au prince et à sa mère Blanche de Castille, tiède encore du dernier soupir.

Le R. P. Callebaut rassemble une poignée de faits qui permettent d'entrevoir les débuts de l'ordre de saint François en France. Faisons avec lui le voyage. Au chapitre de 1217, le grand chapitre de la Pentecôte où l'ordre naissant organisa les missions, François, dans le partage du monde, se réserva la France : c'était sa vieille amie, la vieille passion de sa jeunesse; il lui souriait d'y mourir. Il l'aimait pour beaucoup de raisons, dont il ne disait qu'une : c'est que nul pays ne montrait tant de respect pour le saint Sacrement. Il partit sur-le-champ, comme il faisait toujours : une fois résolu, il n'hésitait jamais. (Encore un trait bien héroïque, cette manière d'agir subite, sans débats et sans marchandages, cette obéissance immédiate à l'ordre intérieur.) Son ami le cardinal d'Ostie l'arrêta en route à Florence et lui représenta qu'il avait mieux à faire : un général d'armée ne va pas se mettre à la tête d'une brigade. François laissa partir la petite troupe des missionnaires, et revint à Assise. L'année suivante, il s'embarquait pour la Terre Sainte.

Ils étaient sept apôtres pour conquérir la France. Mais, n'ayant pas eu le bonheur de commander la mission lui-même, François, par une attention spéciale, lui donna pour chef un de ses frères qu'il aimait entre tous, parce qu'il était, lui aussi, un nourrisson des troubadours. C'était un jongleur, un poète, un de ces enfants de la lyre pour lesquels le saint homme cachait mal sa tendresse :

Les jongleors devroit-on molt amer :
Joie désirent et aiment le chanter (1).

Ce mauvais garçon menait chez les grands une vie dissolue, applaudie, prostituée aux vanités du monde, sans souci de Dieu

(1) Quoi de plus aimable que le jongleur? Il est épris de joie et aime les chansons.

et de son âme, inventeur de chansons subtiles et de refrains de guerre et d'amour. C'était le « Roi des vers » : l'Empereur l'avait couronné en grande pompe au Capitole. Un jour qu'il était venu en brillant équipage voir une de ses cousines, Dieu sait dans quelle intention! dans une maison des Pauvres Dames de la marche d'Ancône, il y trouva le Père Séraphique en train de visiter ses filles. L'homme de Dieu lui apparut sur le seuil, armé de deux glaives flamboyants qui se croisaient sur sa poitrine. Le séducteur crut voir l'archange qui défendait le Paradis. Déjà troublé par cette vision, il entendit le soir le sermon de François; la grâce le toucha. Il fut trouver le saint : « Donne-moi au grand Empereur! » lui dit-il. Il reçut l'habit le lendemain avec le nom de frère Pacifique. C'est ce poète que François chargea de conduire la mission de France. Quel dommage que nous n'ayons pas conservé une ligne de ce chanteur et de ce don Juan!

Les sept parvinrent à Saint-Denis dans l'été ou l'automne de 1217. On les y accueillit assez mal. Les moines des anciens ordres regardaient du haut de leurs siècles et de leurs biens immenses ces pauvres va-nu-pieds qui arrivaient, avec la simplicité de l'Évangile, sans lettres de créance ni aucune protection humaine, n'ayant pour tout bien que leur corps et une mauvaise tunique. Ces inconnus étaient naturellement suspects. Des mesures sévères venaient d'être prises justement pour empêcher le pullulement des sectes. Défense était faite de créer des ordres nouveaux dans l'Église. Avec une imprudence toute franciscaine, les frères s'étaient mis en route sans même savoir un mot de la langue du pays. Est-ce que ces bagatelles avaient arrêté les Apôtres? Intrigués de leur manière de vivre, les moines leur demandèrent s'ils n'étaient pas des Albigeois, et eux de dire oui, sans savoir ce que c'était. C'est grand hasard s'ils ne furent pas brûlés pour commencer.

Bientôt Pacifique transporta ses quartiers à Paris, chez quelques bonnes gens de la montagne Sainte-Geneviève qui voulurent bien les recevoir; cependant les frères s'accroissaient; ils étaient déjà une trentaine, et on leur bâtissait une belle maison, *domum longam et altam*, sur un terrain que l'abbé de Saint-Germain des Prés leur cédait d'assez mauvaise grâce, avec toutes sortes de restrictions (défense de sonner les cloches, d'avoir un cimetière etc.). C'était du côté de Vaugirard, à

l'endroit où est aujourd'hui l'École de médecine, au vallon de Vauvert. Cette belle maison contristait fort François; dans ses derniers moments, il suppliait de la démolir. A peine terminée, elle s'écroula d'elle-même, ce qui fit croire à un tour du diable. Villon, deux siècles plus tard, parle encore du diable de Vauvert :

Viel est : s'il ne se rend aux armes,
C'est bien le diable de Vauvert.

Saint Louis fit reconstruire la maison et y ajouta une belle église (jusqu'alors, les frères n'en avaient d'autre que celle de la paroisse voisine, qui était l'église de Saint-Pierre). Entre une foule de tombeaux qu'on y voyait au temps de Corrozet, se trouvait l'épitaphe d'un certain Jean de Saint-Cyr, décédé en 1338, *die dominica duobus Jovis*. Un jeudi d'août de cette année-là, le pape Benoît XII, dit-on, devait faire son entrée à Paris; la pluie fit ajourner la fête au lendemain. Le pape déclara que Paris ferait gras ce jour-là. Ce fut la semaine des *deux jeudis*, si célèbre dans la tradition parisienne (par un redoublement populaire) sous le nom des *quatre jeudis*, comme il y a les quatre saisons, les quatre mendiants, etc. Il me plaît que la mémoire de cette liesse légendaire ait été recueillie dans une église franciscaine.

Pacifique était à Assise au lit de mort de saint François. Mais il revint en France, ou du moins dans les Flandres, puisque son tombeau se voyait au grand couvent de Lens. Les guerres qui désolèrent ces malheureuses provinces de Charles-Quint à Louis XIV (sans parler de la dernière), n'en ont laissé que le souvenir. Molanus nous a conservé l'épitaphe du premier Provincial de France. Mais les P.P. Martenne et Durand nous rapportent une tradition différente. Les savants religieux, dans leur célèbre *Voyage*, étant venus à Vézelay, y trouvent un couvent fort petit qui est, disent-ils, « le premier couvent des Cordeliers en France. » Devant l'autel gisait une tombe qui était celle de Pacifique. Frère Pacifique avait-il reçu deux sépultures? Deux des maisons qu'il avait fondées s'étaient-elles partagé ses reliques? La chose est fort possible et n'a rien qui doive surprendre, selon les idées du moyen-âge. Mais le premier couvent des franciscains de France! Voilà qui vaut la peine d'être vérifié sur place. Je veux voir de mes yeux la tombe du Roi des vers.

Au printemps dernier, par un magnifique ciel d'orage, je suis retourné à Vézelay. Au sommet de la vieille colline du Scorpion, qui domine la vallée de la Cure, devant ces horizons immenses du Morvan, ces successions de longues houles, cette fuite de plateaux granitiques qui ont des airs de dolmens et de tables sacrées, voilà bien la noble silhouette qui bénit le paysage, avec son air de ville sainte, de Monsalvat céleste. Voici la basilique colossale, digne de cette abbaye qui contint jusqu'à huit cents moines, le prodigieux narthex avec sa Pentecôte de pierre, ses mystérieuses Panathénées, son fabuleux Zodiaque déployant l'éventail des nations étranges, les Cynocéphales à têtes de chiens, comme des Anubis, les Monopodes qui font la roue sur les mains et leur pied unique et dépassent à la course les chevaux les plus vites, le peuple ridicule des Pygmées, et les Cimmériens nébuleux et les noirs fils de Cham aux oreilles larges comme des vans. Assemblée merveilleuse de toute la famille d'Adam promise à la parole des apôtres de l'Évangile! La porte s'ouvre, et la nef immortelle apparaît, spacieuse et un peu magique, inondée de lumière, ses souples arceaux semblables à une voûte de palmes, avec ses claveaux blancs et roses, et cette couleur d'Orient, son enchantement d'Alcazar, son charme de là-bas où flotte quelque chose comme un air des croisades et le parfum d'un coffret de santal, sentant les épices, la rose de Jéricho, la myrrhe que la Juive de Magdala répandit sur les pieds de Jésus et essuya de ses longs cheveux.

La croisade et la Madeleine, quel poème en deux mots! Je ne vais pas rapporter ici l'étrange roman de ce moine de Vézelay qui, voyageant en Provence vers le milieu du XIe siècle, découvrit un sarcophage dans le cloître de Saint-Maximin et se persuada, sur la foi d'un bas-relief qui montre Pilate se lavant les mains, qu'il s'agissait de sainte Madeleine et de son aiguière, et que le sarcophage contenait ses ossements. Ces restes de la pécheresse, transportés à Vézelay, attirèrent les foules dans ce coin de Bourgogne, passage de la grande route qui rejoint les bassins de la Seine et du Rhône, étape nécessaire du chemin de Paris à Rome. L'humble prieuré clunisien, entouré d'une famille de sanctuaires voisins (les saints Lazare d'Autun, d'Avallon) connut en peu de temps une fortune immense. Trois fois l'an, dans la belle saison, d'éphémères villes

de pèlerins campaient sur la colline. C'était le temps où le monde chrétien ne rêvait que Terre Sainte, où on ne pensait qu'à rapprocher, à toucher l'Évangile, où cette Palestine, livrée aux mécréants, ne semblait qu'une grande relique, où les plus humbles des fidèles ne soupiraient qu'après le Sauveur, à baiser la poussière qui avait conservé l'empreinte de ses pas. Pise rapportait cinquante vaisseaux de la terre du Calvaire pour dormir heureuse dans le suaire de son *Campo-Santo*. Bientôt par-dessus les mers allait prendre son vol la petite maison de Nazareth, la *santa casa* de Lorette. Tout était Véronique, reliques de la Croix, de la sainte Lance et de la sainte Épine. Quelle relique plus touchante que le corps de la courtisane qui avait effleuré de ses lèvres et baigné de ses larmes les pieds divins du Sauveur? Cette sainte, modèle de tendresse, qui pécha par amour et se purifia par amour, était chère au cœur de François. Il n'y a guère d'église franciscaine où l'on ne rencontre son histoire. Toujours elle apparaît pleurant comme une fontaine, aux pieds du Crucifix. L'église des Cordeliers de Paris portait le nom de sainte Madeleine. Que de raisons pour Pacifique et les premiers apôtres franciscains de s'établir à Vézelay, sur la colline de sainte Madeleine, où ils étaient sûrs de trouver le plus vaste auditoire, des pèlerins de tous pays qui essaimeraient à leur tour ! C'était là pour leur propagande une plaque de résonnance inouïe : Pacifique eût suivi une tactique habile en laissant là un petit poste sur la route de Paris.

Le doyen de Vézelay, M. l'abbé Despiney, nous conduit aux ruines du couvent, qui se trouve à mi-côte, sur la route d'Asquins, à cinq minutes des remparts. Par une vieille porte écroulée, dite la porte Sainte-Croix (c'était le nom de la petite église où nous allons), on débuche par un chemin creux dans la concavité d'un pré qui ressemble à la coquille qu'on ferait avec les deux mains pour recueillir un peu d'eau. Une de ces croix de Jérusalem auxquelles on fait, le Vendredi saint, toucher le saint-Sépulcre, se dresse au milieu de la prairie : c'est là que saint Bernard prêcha, dit-on, à cent mille hommes. Ce cirque est en effet un porte-voix, une espèce de haut-parleur qui semble porter les ondes sonores jusqu'au fond de l'amphithéâtre des collines, sorte de Colisée naturel fait pour les assises de la chrétienté. Une parole prononcée là devait retentir dans toute l'Europe. Ce lieu était un point de sensibilité,

un des centres nerveux du monde. Aujourd'hui nulle voix n'éveille les échos de cette solitude. Quels cris sordides, quels coassements de coulissiers et de publicains ont remplacé dans nos âmes la grande voix de sainteté qui ne soulève plus ce silence?

Une étable en pleins champs, quelques murs de hangar en guenilles, au milieu d'un enclos croulant, d'un bouquet de noisetiers, d'orties, de troënes, de guimauves, d'herbes folles, voilà tout ce qui reste aujourd'hui de l'*ex-voto* de la croisade de saint Bernard et du couvent de frère Pacifique. On entre dans un vestibule qui ressemble à une remise à outils de paysan; un joli bas-relief du xve siècle, représentant saint Louis de Toulouse et saint Antoine de Padoue, vous adresse dans l'ombre le sourire de ses figures mutilées; on distingue, dans un tronçon qui subsiste de la chapelle, des arcatures murées de fenêtres romanes; à côté, un obscur réduit montre dans une encoignure l'amorce d'un délicat faisceau de colonnettes. Tout cela dépérit lentement, pêle-mêle, à l'abandon, jouet des saisons et de la plante sauvage. Au xvie siècle, les huguenots décapitèrent les statues, enterrèrent les moines jusqu'au cou et jouèrent aux boules en leur lançant à la tête d'autres têtes coupées. La Révolution consomma la ruine. L'épitaphe du Roi des vers sert de banc de jardin chez le notaire d'Asquins. M. Despiney cherche cependant à ranimer ce lieu profané. Tous les ans, le dimanche des Rogations, une procession descend de la ville à Sainte-Croix de la Cordelle. Seule piété qui convienne ici, avec le voile des ronces qui tissent leur suaire sur les injures des hommes!

Je ne veux pas quitter la Cordelle (c'est le nom que l'on donne à ce couvent dans le pays) sans y évoquer une autre image. En 1247, un franciscain de Parme, qui se trouvait au couvent d'Auxerre, le bon Frà Salimbene, vit saint Louis qui allait à petites journées, à travers la Bourgogne, rejoindre son armée à Aigues-Mortes. Il nous peint le bon roi « mince, délicat, avec sa longue taille élégante, le visage gracieux et son sourire d'ange », portant l'habit de pèlerin, « la bourse et le bourdon au col, digne ornement de ses épaules royales ». Le roi fit servir au couvent de Sens un « maigre » dont l'Italien se souvient trente ans après avec attendrissement, surtout un riz au lait d'amandes et une certaine matelote accompagnée d'une sauce divine, le tout royalement arrosé de chablis.

De Sens, le Roi et ses frères se rendent à Vézelay : le lende-

main matin, qui était un dimanche, le roi se leva dès l'aube et descendit à la Cordelle; il ne garda que ses trois frères et quelques écuyers pour tenir les chevaux, et renvoya le reste de l'escorte au village. Quand il eut achevé ses oraisons, les moines s'apprêtaient à regagner leurs stalles : mais le voilà qui s'assied à terre dans la poussière (l'église n'était pas dallée), disant : « Ça, mes petits frères bien-aimés, approchez et oyez ce que j'ai à vous dire. » Alors, poursuit Salimbene, nous voici tous assis en rond autour de lui, les princes en font autant; et il se met doucement à nous recommander son âme et à nous demander nos prières. Il allait se remettre en route, quand on lui dit que son frère d'Anjou priait toujours dans la chapelle; et le roi patienta humblement à la porte, attendant que son frère eût achevé ses prières. Le bon roi assis à terre au milieu d'un cercle de moinillons, n'est-ce pas une image digne des *Fioretti?* La page de la Cordelle vaut celle de Pérouse.

La Cordelle! le cordon de saint François! les parfums de Madeleine et l'ombre de la croix de Jérusalem! La colline de saint Bernard et de Girard de Roussillon, de frère Pacifique et de saint Louis! Quelle gerbe de souvenirs dans ce lieu ignoré! J'ai tenté de lier cette gerbe française à la gloire de saint François. Que d'autres fassent de même, chacun dans son pays. Où fut-il aimé comme chez nous? Aux grands Jugements derniers de Bourges et d'Amiens, c'est une robe franciscaine qui marche en tête des élus : saint François a jeté sa corde autour du monde et ramène sa foule bienheureuse de prisonniers à la porte du Paradis...

L'orage qui menaçait a éclaté, tandis que nous furetions dans l'église. Au moment où je quitte Vézelay, toute blanche sur un ciel noir, un arc-en-ciel inouï, presque fixe comme une chose solide, jaillit du pied de la colline et développe son arche immense au-dessus de la vallée. Ses couleurs déploient dans l'air trouble leurs teintes d'oriflamme. Pourquoi nous émeut-il, ce grand pont dans la nue? Pourquoi le beau météore éveille-t-il, malgré nous, de vagues pensées de signes et de présences célestes? Dans ce paysage désormais vide, où a battu jadis la conscience chrétienne, que veut dire cet inutile présage? Qui retrouvera le secret des moines, le geste de croisade, le miracle d'enthousiasme et de fraternité qui liait si aisément les cœurs par la cordelle de saint François?

III. — LE TOMBEAU DE SAINT FRANÇOIS

J'ai voulu revoir à Sainte-Marie des Anges les deux humbles édicules enveloppés sous l'immense coupole de Vignole et de Galeazzo Alessi : la chambrette où François est mort et la vénérable chapelle de la Portiuncule, si petite, toujours ténébreuse, avec ses cordons de lampes qui allument vaguement l'or du tableau d'autel, ses deux portes toujours ouvertes, par où une vieille pauvresse entre et ressort incessamment en égrenant son rosaire pour gagner l'Indulgence, et ces murs extérieurs usés par tant de baisers, de suppliantes caresses que leurs vieilles pierres rugueuses ont fini par prendre le poli et comme une apparente moiteur de peau humaine.

J'ai revu le reste du couvent, les belles sacristies aux boiseries somptueuses du XVIIe siècle, les trésors du vestiaire et des chapes brodées, les antiphonaires, les monstrances et les orfèvreries, ce luxe ecclésiastique toujours si émouvant, parce qu'il immobilise des richesses pour les consacrer à Dieu, et qu'il prend une forme visible de ciselures et de prières, des prières d'or et d'argent ; j'ai revu ce faste de la terre jeté aux pieds du Petit Pauvre, et le trésor de tous ces trésors, l'étroit jardin du miracle des roses, le petit plant de rosiers où François se jeta une nuit pour déchirer sa chair et qui, depuis ce temps, poussent des fleurs sans épines, dont les feuilles sont tachées d'une légère rouille de sang. Quand je ressors dans l'immense et pompeux édifice, un peu glacial toujours, et qui ne doit prendre sa vraie figure qu'aux jours de grandes foules et de pèlerinages, la petite vieille est toujours là, passant et repassant par les deux portes de la Portiuncule, avec une régularité d'automate d'horloge, pour gagner l'Indulgence *toties quoties*... Combien d'âmes du Purgatoire aura-t-elle sauvées dans sa matinée ? Qu'elle se dépêche, la pauvre femme : qui ira plus vite, des pécheurs qui se damnent par le monde, ou de cette mendiante qui défait leur ouvrage à mesure, humble Pénelope qui dénoue les filets du péché ?

Avant de quitter Assise, dernière visite à la basilique en compagnie du P. Fosco et de mon nouvel ami M. l'ingénieur Sagui. Oserai-je dire qu'aujourd'hui ce monument célèbre, ce vaste écrin ruisselant de peintures, enluminé comme un missel,

avec son monde de fresques qui font les délices des *misses* éprises de Ruskin, et où se trouve caché sans doute le secret des origines de la peinture en Italie, me touche cependant beaucoup moins qu'autrefois? Les fameuses scènes de la vie de saint François par Giotto m'ennuient, sauf quelques-unes qui ne sont pas de lui. Tout cela m'est gâté par des générations de snobs, par l'avenue de Villiers et tous les Verdurin et les Swann de la terre. Je conviens que Giotto est un homme de génie, et qu'il a brisé puissamment une foule de formules et de conventions. Reste à savoir si ces formules n'étaient pas supérieures : elles étaient le suprême héritage de la Grèce. Ce grand homme est le premier qui ait tenté de faire concurrence à la vie ; il n'y réussit que trop bien. Il est le premier des modernes. Il a fait à l'art le cadeau du naturalisme ; il n'est pas sûr que ce cadeau soit un présent des dieux.

En vérité, dans cette grande église *di soprà*, je n'aime plus guère que la lumière, la forme calme et spacieuse, l'aspect tranquille de nef demi-bourguignonne et demi-angevine, ce gothique simplifié, adouci, décanté, comme une phrase du Nord dans une bouche du Midi, et quelques fresques presque invisibles d'un ton fané de feuille morte, qui déploient vaguement autour du chœur des scènes de la vie de la Vierge, des apôtres et de saint Michel.

Au contraire, comme je me sens à l'aise dans l'église inférieure ! Par ces jours pluvieux et avares de lumière, comme ces ténèbres sont riches de songes et de vagues peintures qu'on ne distingue pas : dans ce long cylindre écrasé, voûté des larges croisées d'ogives du Languedoc, où le jour n'entre que de côté par la porte située sur un axe transversal, et se perd bientôt, hésite, circule à tâtons dans la nuit des chapelles qui ont poussé un peu partout sur les flancs de cet édifice vingt fois remanié, qu'il est doux de se recueillir, d'attendre le moment où la vision se forme dans l'ombre devenue familière ! Combien on sait de gré aux œuvres qui ne se révèlent pas d'un seul coup et qui laissent quelque chose à faire à l'imagination !

Les grandes allégories des Vertus franciscaines, ces machines compliquées avec leur symbolisme de *Roman de la Rose*, m'ont toujours paru assez froides ; je n'aime pas beaucoup cette idée de triomphe appliquée à un personnage comme saint François d'Assise. Tout cela sent son docteur et son pédant d'une lieue.

Passe pour un saint Thomas d'Aquin ! Mais il me paraît difficile de méconnaître le caractère d'un saint plus complètement qu'on ne l'a fait dans cet ouvrage sous prétexte de le glorifier. Du reste, il est si aisé de ne point s'occuper de ce savant rébus ! Je sais dans l'ombre de ces voûtes des formes et des choses qui ne veulent rien dire et se contentent d'être touchantes : c'est une demi-figure de sainte aux yeux mi-clos, avec un air lointain de nonne et de princesse, d'un raffinement presque japonais, dans son gris de violette de Parme presque blanche, comme certaines figures de femmes d'Outamaro, avec sa bouche de myosotis dans ses longues joues de nacre, une perle, une péri du Ciel, et dont on ne sait même pas le nom, Claire ou Élisabeth ou peut-être sainte Delphine de Sabran ; — c'est une Vierge sur un fond de vieille laque d'or, un profil penché, incroyable de tendresse et de mélancolie, collant son grand œil fixe sur le bel enfant joyeux condamné à mourir ; — ce sont des tribunes de chanteurs, avec leurs riches tapis de marbres des Cosmates et qui, même muettes, débordent de concerts et de voix imaginaires ; — c'est enfin, sous une de ces tribunes, cachée dans le coin le plus secret et le plus sombre de l'église, une dalle de marbre rose avec deux lignes discrètes tracées d'une belle onciale et que termine une fleur : la tombe de l'amie romaine de François, celle qui le reçut si souvent, non loin de Sainte-Cécile, dans sa demeure de San Francesco a Ripa, et qui accourut aux moments suprêmes pour recueillir le dernier soupir du Petit Pauvre, Jacoba de Settesoli, Jacqueline, — « frère Jacqueline »...

Ici, je retrouve mon saint François, je suis au centre de son cœur. De nouveau je rassemble les éléments de son univers. Voici le magnifique tombeau de la reine de Chypre, tombeau superbe à deux étages où l'on voit la morte qui sommeille en bas dans l'ombre entre les anges, sur un lit de parade, et au-dessus la même Dame reçue en souveraine par la Dame du ciel, ressuscitée cette fois, couronne en tête, trônant sur le lion du désert. Grandiose image des croisades ! Cette amazone assise sur sa farouche monture, sur l'énorme animal rugissant, et traitant de plain-pied, entrant de plein droit au ciel comme dans une ville conquise, rien ne me peint mieux le roman de cet âge, ces hommes de Tyr, de Rhodes et de Ptolémaïs, et l'orgueil héroïque de ces grands barons de Jérusalem, la noblesse des

Lusignan et des Cantacuzène. J'ajoute que cette reine, saint François la connaissait bien : il avait dû l'apercevoir dans son voyage de Syrie. C'était Yolande, fille de ce prodigieux Jean de Brienne qui, à quatre-vingts ans, gagnait encore des batailles, et de Marie de Montferrat, née à Saint-Jean d'Acre, héritière de la couronne de Jérusalem, mariée à l'Empereur et morte à dix-huit ans, deux ans après François, et c'est bien de la même façon que tous deux comprenaient la vie.

Voici encore les blanches fresques de la chapelle de Sainte-Madeleine, et toute la légende de la sainte populaire depuis le repas chez Lévi et la résurrection de Lazare jusqu'au *Noli me tangere* et au débarquement des saintes à Marseille, avec ce joli miracle que conte Jacques de Voragine, de la naufragée qui, par la vertu de Madeleine, accoucha au milieu des flots comme Latone sur la flottante Délos. Thèmes miséricordieux, si chers à saint François! Mais de toute la basilique, l'endroit où je le retrouve le mieux, c'est la chapelle peinte par l'ami de Pétrarque et de Laure, le siennois Simone de Martino, la chapelle de Saint-Martin. Je laisse de côté les charmantes figures franciscaines qui décorent l'arc au-dessus de l'entrée, les deux saints Louis (le roi et l'évêque), et les aimables saintes, Madeleine (toujours), Catherine, Claire, Élisabeth. Je ne veux voir aujourd'hui que l'histoire du saint évêque de Tours, telle que la déploie en fresques d'un ton soyeux le plus délicieux des maîtres du moyen-âge : encore, comme on sait, une histoire de saint militaire, de soldat généreux (et du reste, de soldat français : la scène est à Amiens), histoire mêlée de pauvres et d'apparitions célestes, où Jésus se montre drapé dans le manteau du païen charitable, en disant à ses anges : « Voyez ce que m'a donné Martin! » Histoire à laquelle, soyons-en sûrs, François Bernardone a dû rêver plus d'une fois. Mon cher maître, Émile Mâle, pourquoi avez-vous écrit un jour cette jolie phrase, qui ravit Marcel Proust : « La charité qui donne son manteau est du pays de saint Vincent de Paul; la charité qui tend à Dieu son cœur enflammé, est du pays de saint François d'Assise. » Son manteau! Saint François l'a donné toute sa vie; pas moyen de lui faire conserver une tunique, la tunique volait d'elle-même sur les épaules du loqueteux. Il eût donné sa chemise, s'il avait eu une chemise. Il n'y a pas deux charités. Celle que l'on fait au pauvre est la même que

l'on fait à Dieu. Jésus lui-même l'a dit : « J'avais soif et vous m'avez donné à boire, j'étais nu et vous m'avez vêtu... Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'aurez fait. » Personne moins que saint François d'Assise n'eût songé à dire trop humaine la charité de saint Martin.

Mais le charme de ces fresques, c'est leur allure juvénile et leur air raffiné de roman de chevalerie : la scène du songe, le jeune homme endormi sous sa courtepointe à damier blanc et rose, le Christ, prince du ciel, au milieu de ses anges ravissants comme des pages, tout cela respire la *cortesia* dont raffolait François; c'est une scène de Lancelot, du jeune Perceval. A côté, le héros est armé chevalier : dans la tente de l'Empereur, un page lui chausse les éperons ; il reçoit ce baptême, ce sacrement des preux, cette ordination militaire dont le jeune Bernardone a dû rêver sans cesse tout en aunant du drap dans la boutique de son père. Et voyez, dans un coin de la scène, ces jongleurs, ces joueurs de viole, de tambourin et de double flûte, cette musique galante qui accompagne la fête, n'est-ce pas la jeunesse elle-même de François que l'artiste nous peint toute vive, au temps de ses folies, lorsqu'il ne pensait qu'aux aubades et aux caroles des troubadours?

Plus loin, le chevalier quitte l'armée et part tout seul, à l'aventure : il quitte l'armée, parce qu'il se croise; il prend congé de l'Empereur, pour être le paladin, le chevalier de Dieu... Est-ce la vie de saint Martin? est-ce celle de saint François? On pourrait en douter : et si les faits n'y répondent pas, si ce n'est pas une biographie réaliste comme celle de Giotto dans l'église d'en haut, du moins c'est tout l'esprit de François, la vraie nuance de son cœur, l'atmosphère de roman et de songe chevaleresque. Ici seulement dans Assise je trouve le portrait de son âme, l'image de son héroïque jeunesse, cet élan de grâce et d'amour qui le poussa sur les routes du monde, pour *exhaussier crestienté*, comme Amis, comme Vivien, comme Ivon et Ivoire et le comte Roland et tant de merveilleux héros de nos chansons de geste.

LOUIS GILLET.

(*A suivre.*)

LA FLÈCHE D'OR

DEUXIÈME PARTIE (1)

I

Mills fut ponctuel. Exactement, à midi moins un quart, il apparut sous le porche de l'Hôtel du Louvre, le visage frais, le vêtement mal ajusté, dans toute sa sympathique atmosphère. Une victoria s'arrêtait devant la porte de l'hôtel. Il m'y fit monter avec lui. Nous roulions déjà depuis un moment quand je ne pus me tenir de lui dire avec un enjouement quelque peu emprunté :

— Savez-vous que ça me semble très drôle de m'en aller avec vous ainsi vers cette maison ?

Il se tourna vers moi et, du ton le plus aimable :

— Tout se passera le plus simplement du monde, me dit-il. Si simplement même que vous vous sentirez tout à fait à votre aise. Je n'ai pas vu doña Rita depuis des années : à côté de ce qu'elle était alors, elle doit être à présent un très grand personnage. S'il faut en croire M. Blunt, les expériences ont dû la mûrir plus qu'elles ne l'auront instruite. Il y a des gens que rien ne saurait instruire : je croirais volontiers qu'elle est du nombre. Pour ce qui est de la maturité, c'est une autre affaire : tout être humain digne de ce nom possède la capacité de souffrir.

— Le capitaine Blunt n'a pas l'air d'un homme très heureux. On dirait qu'il en veut à tout le monde. Il fronce le sourcil à tout propos. Celui-là doit être terriblement mûr...

Copyright by Joseph Conrad, 1926.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

Nos regards se rencontrèrent : nous nous étions compris à demi-mot. A l'extrémité de la rue de Rome, le souffle violent et assez froid du mistral enveloppa la victoria qui suivait la grande traînée d'un soleil brillant, mais sans chaleur. Nous prîmes à droite, en contournant à une allure imposante le mesquin obélisque qui se dresse à l'entrée du Prado.

— Pour ce qui est de vous, me dit Mills en souriant, je ne sais si vous êtes mûr ou non, mais je pense que vous ferez l'affaire. Vous...

— Dites-moi, interrompis-je, quelle est réellement la position du capitaine Blunt, là-bas ?

Et je fis un signe de tête vers l'allée du Prado qui s'ouvrait devant nous entre des rangées d'arbres complètement dépourvus de feuilles.

— Parfaitement fausse, à mon avis. Elle n'est en rapport ni avec ses illusions ou ses prétentions, ni même avec la position réelle qu'il occupe dans le monde. Entre sa mère, le Quartier général et l'état de ses propres sentiments, il y a...

— Il est amoureux d'elle, interrompis-je de nouveau.

— Peut-être... Ce n'est en tout cas que d'un amour tout idéal... Rappelez-vous sa profession de foi sur un certain *Américain, catholique et gentilhomme*... En même temps, il a une vue très nette des conditions matérielles qui l'entourent. Doña Rita est riche : elle a la fortune d'Allègre. Lui, Blunt, vit de son épée. Quant à sa mère, qui, je vous l'assure, est une vieille dame tout à fait charmante, intelligente et très aristocratique, avec les relations les plus distinguées... elle ne vit pas de son épée... je dirais plutôt qu'elle vit d'expédients. J'ai dans l'idée que ces deux-là se détestent par moments... Mais, nous voici arrivés.

La victoria s'arrêta dans la contre-allée que bordaient les murs bas de jardins privés. Nous descendîmes devant une grille de fer forgé restée entr'ouverte et nous suivîmes une allée circulaire qui menait à la porte d'une grande villa d'apparence abandonnée. Le mistral hurlait dans le soleil, secouant furieusement les bosquets dénudés.

Au coup de sonnette de Mills, une femme de chambre vint ouvrir : c'était une brune, légèrement marquée de petite vérole. Visiblement, fort affairée, elle nous jeta :

— Madame vient de rentrer de sa promenade à cheval.

Et elle monta l'escalier en coup de vent.

Dans le vestibule, surgissant on ne sait d'où, nous aperçûmes M. Blunt en culotte de cheval et jaquette noire à longues basques.

— Quel ennui! nous dit-il. Nous descendons de cheval. Il va falloir que je déjeune comme je suis. Une habitude qu'elle a de commencer sa journée à cheval ! Elle prétend qu'elle ne se porte pas bien sans cela.

Puis, s'adressant à moi et esquissant un sourie :

— Nous avons parlé de vous, ce matin. On vous attend avec impatience.

C'est alors que m'apparut celle dont j'avais entendu tant parler et en des termes qui m'avaient si vivement impressionné. Je l'aperçus comme elle descendait l'escalier : mon premier sentiment fut une sorte d'étonnement à voir qu'elle existait en réalité. Elle était vêtue d'une robe de chambre de soie bleu pâle brodée, sur le devant et autour du cou, de dessins noir et or, étroitement serrée à la taille et retenue par une large ceinture de la même étoffe. Des pantoufles de même couleur avec des nœuds noirs au cou de pied. L'escalier blanc, le tapis rouge et le bleu pâle de la robe formaient une combinaison de couleurs où ressortait la délicate carnation de son visage. Ce visage avait un charme indéfinissable, un charme qui défiait toute analyse et vous faisait rêver de races disparues, d'époques fabuleuses, de ces visages de femmes qu'on voit sculptées sur des monuments d'âges millénaires. Pendant qu'elle descendait les marches, les yeux légèrement baissés, je me rappelai les paroles entendues pendant la nuit, ce qu'Allègre avait dit à son sujet, qu'il y avait en elle « quelque chose des femmes de tous les temps ».

A la dernière marche, elle leva les yeux.

— Excusez-moi, nous dit-elle, de vous avoir fait attendre.

Sa voix était d'une douceur grave, de la plus pénétrante séduction. Elle échangea avec Mills une franche poignée de main, comme avec un vieil ami. Par la large échancrure de la manche doublée de soie noire, je pus voir le bras très blanc qui prenait un reflet de perle dans l'ombre. Quant à moi, elle me tendit la main avec une légère raideur, comme dans une soudaine réserve de toute sa personne et en me regardant bien en face. C'était une main jolie et *sensible*. Je m'inclinai. Mes doigts effleurèrent les siens; mais je n'osai pas la regarder en

face. A cet instant, elle aperçut des enveloppes sur le guéridon de marbre qui occupait le milieu du vestibule. Elle en saisit une d'un mouvement preste, presque félin et l'ouvrit, en nous disant :

— Vous permettez... Entrez dans la salle à manger... Montrez le chemin, capitaine.

Ses yeux agrandis fixaient le papier. Mais à peine étions-nous entrés, nous entendîmes une pétulante exclamation accompagnée d'un trépignement enfantin et qui s'acheva dans un rire où vibrait un accent de mépris. La porte se referma derrière nous : M. Blunt nous avait abandonnés. La pièce où nous nous trouvions était une sorte de galerie se terminant par une rotonde à plusieurs fenêtres. Elle était assez longue pour avoir deux cheminées de granit rouge. Une table de quatre couverts y était disposée. Nous y prîmes place quand doña Rita et Blunt nous eurent rejoints. Presque aussitôt, un coup de sonnette, dramatiquement imprévu, retentit à la porte d'entrée. On remit une carte à doña Rita. « Comment a-t-il su que j'étais ici? » murmura-t-elle en nous jetant à la ronde un regard de surprise, pour ne pas dire de méfiance! Elle passa la carte à Blunt, qui la repassa à Mills, lequel fit une légère grimace, la laissa tomber sur la table et chuchota à mon oreille : « Un journaliste de Paris. »

— Il a fini par me dénicher, dit doña Rita. La vie serait à peu près tolérable, s'il n'y avait pas ces gens-là...

— Mieux vaut ne pas l'avoir contre soi, opina M. Blunt.

Le visage de doña Rita se colora légèrement.

— Ma foi, ordonna-t-elle, faites-le entrer. Il pourrait être dangereux...

Celui qui avait provoqué ces réflexions dénuées d'aménité, me surprit d'abord quand on le fit entrer, par la beauté de ses cheveux blancs, puis par son air paterne et l'innocente simplicité de son allure. On lui mit un couvert entre Mills et doña Rita. Celle-ci, fort ouvertement, fit passer de l'autre côté de son assiette les lettres qu'elle avait apportées avec elle. Tout aussi ouvertement, le visiteur les suivit de ses yeux ronds, des yeux d'un bleu de porcelaine, en essayant de distinguer l'écriture des adresses. Il semblait connaître un peu Mills et Blunt : ma présence dut l'étonner. S'adressant à notre hôtesse, il confessa qu'il pensait la trouver seule. Puis il se mit à parler de

choses et d'autres. Je tendis l'oreille quand il fit cette déclaration :

— Moi, je suis républicain, vraiment républicain. Je suis un « rouge ». En ce qui concerne nos maîtres et nos gouvernants actuels, tous ces gens que vous essayez de mener par le bout du nez, ce sont d'abominables royalistes déguisés. Ils complotent la ruine de toutes les institutions auxquelles je suis attaché. Mais je n'ai jamais voulu gêner votre jeu, Rita. Après tout, ce n'est qu'un petit jeu. Vous savez très bien que deux ou trois articles résolus, de mon style, tel que vous le connaissez, auraient bientôt fait crouler l'appui donné en sous-main à votre Roi. Si, je l'appelle un roi, c'est par politesse pour vous. Un aventurier, un aventurier criminel, assoiffé de sang, voilà ce qu'il est, et pas autre chose. Alors, ma chère enfant, pour qui diable vous démenez-vous ainsi? Pour ce bandit? Allons donc! Une élève d'Henry Allègre ne peut pas avoir de semblables illusions sur un homme. Et une élève, comme vous, encore!

Il fit une pause, puis, d'une voix émue :

— Ah! le pavillon! le bon vieux temps au pavillon! A la mort de notre pauvre ami, j'ai pensé que je pouvais être utile et je suis venu. Mais que vous, Rita, vous gaspilliez votre vie pour un aventurier royal, vraiment cela me renverse. Car vous ne l'aimez pas. Vous ne l'avez jamais aimé, voyons!

Il lui avait saisi la main, la prenait entre les siennes, se livrait à un tapotement paternel des plus impudents. Elle, comme absente, le laissait faire. Pendant ce temps il jetait autour de la table un regard circulaire.

— Je ne sais pas ce que vous complotez tous. Cela me dépasse. Mais si nous étions une République, — moi, je vous le répète, je suis un vieux jacobin, sans-culotte et terroriste, — si c'était une vraie république avec la Convention en séance et un Comité de salut public pour s'occuper des affaires nationales, on vous couperait le cou à tous. Ha! ha!... Je plaisante... Mais vous ne l'auriez pas volé... Une plaisanterie, vous dis-je... Ha! ah! Ne faites pas attention.

Et toujours riant, il se décida à laisser la main de Rita.

Pendant le silence qui suivit, il tira de sa poche un énorme étui à cigares, l'ouvrit et en considéra le contenu avec attention. La femme de chambre venait de poser sur la table un plateau chargé de tasses à café : chacun de nous, — heureux,

je suppose, d'avoir quelque chose à faire, — en prit une. Cependant, le personnage aux cheveux d'argent s'appuyait au dossier de sa chaise, et, tirant une bouffée du cigare qu'il avait si soigneusement choisi, recommençait à parler.

Il expliqua à sa « chère Rita » qu'il se rendait à Monte-Carlo. Une habitude de toujours, qu'il avait à cette époque de l'année. Mais il était prêt à faire un saut à Paris, s'il pouvait rendre service à sa « chère enfant » ; il rentrerait pour un jour, pour deux, trois jours, pour tout le temps qu'elle voudrait; il manquerait même Monte-Carlo cette année, s'il pouvait lui être de la moindre utilité et lui épargner un voyage. Il pourrait, par exemple, assurer la garde du pavillon bourré de trésors artistiques. Qu'allait-on faire de toutes ces richesses? Doña Rita s'empressa d'assurer qu'elle avait fait un arrangement avec la police pour que le pavillon fût bien gardé. Mais l'individu n'avait pas confiance. Il fit observer qu'on avait bien volé des choses même au Louvre qui était, osait-il dire, plutôt mieux surveillé. Il y avait, sur le palier, ce merveilleux cabinet, en laque noir avec des hérons d'argent, qui à lui seul paierait largement deux voleurs. Une brouette, quelque vieille toile, et ils vous le déménageraient sous le nez des gens.

Maintenant, il tournait sa tête blanche si bien peignée vers M. Blunt.

— J'ai eu dernièrement le plaisir de rencontrer votre mère.

M. Blunt prit tout son temps pour lever les sourcils et fit étinceler ses dents vers lui avant de laisser tomber négligemment :

— Je me demande où vous avez bien pu rencontrer ma mère.

— Chez Bing, l'antiquaire. Bing la reconduisait à sa sortie du magasin ; même il n'avait pas l'air content. Cela ne me paraît pas très bon que madame votre mère soit en désaccord avec Bing. Bing est une personnalité parisienne. Tout à fait une puissance dans sa sphère. Les nerfs de tous ces gens-là sont très surexcités à propos de la collection Allègre. Et comment s'étonner qu'ils soient nerveux ? Un gros événement artistique est suspendu à vos lèvres, ma chère et grande Rita... A ce propos, rappelez-vous qu'il n'est pas sage de se quereller avec les gens dont on peut avoir besoin. Qu'avez-vous donc fait à ce pauvre Azzolati ? L'avez-vous réellement prié de sortir et de ne

pas remettre les pieds chez vous, ou quelque chose de ce genre? Un homme qui peut vous être si utile, à vous ou à votre roi! Un homme qui est invité à chasser chez le Président de la République à Rambouillet! Je l'ai vu l'autre soir : on prétend qu'il avait gagné des sommes folles au jeu : et pourtant il avait l'air parfaitement misérable, le pauvre diable. Il se plaignait de votre attitude à son égard, — oh! énormément! Il paraît que vous aviez été parfaitement brutale avec lui... La diplomatie, ma chère Rita, n'est pas votre affaire. Vous vous y conduisez comme une enfant. Quand vous avez besoin qu'un monsieur entre deux âges vous rende service, ne commencez donc pas par le rudoyer. Toute femme sait cela : une religieuse vous le dirait... Alors, que décidez-vous? Voulez-vous que je rentre à Paris pour vous raccommoder avec Azzolati?

Il attendit une réponse. Mais doña Rita se contenta de serrer ses lèvres minces de la façon la plus significative en même temps qu'elle secouait négativement la tête.

— Eh bien! il faut que je parte, dit-il. L'express pour Nice passe à quatre heures. Je serai absent trois semaines : au retour, je viendrai vous revoir. A moins que je n'aie une mauvaise passe et que je ne sois « nettoyé », auquel cas vous me reverrez plus tôt.

Il se retourna tout à coup vers Mills.

— Votre cousin vient-il, cette année, dans sa belle villa de Cannes?

Mills daigna à peine répondre qu'il ignorait tout des intentions de son cousin.

— Un grand seigneur doublé d'un grand connaisseur, affirma l'autre avec componction.

Puis il s'en prit de nouveau à Blunt.

— Est-ce que vous allez aussi tenter la chance?... Il me semble qu'on ne vous a pas vu depuis longtemps à Paris.

Enfin, il se décida à se lever de table.

— Réfléchissez à ce que je vous ai dit, ma chère Rita.

— J'y réfléchis, répondit doña Rita, avec une gravité qu'elle n'avait pas eue jusque-là.

Alors, se levant à son tour, elle fit signe à l'individu de la suivre. Ce fut une conférence dans l'embrasure d'une fenêtre. Nous étions restés tous trois autour de la table, d'où la brune servante enlevait les tasses et les assiettes avec son habituelle

brusquerie. Je contemplais avec délices le profil de Rita, d'un charme que son irrégularité rendait plus piquante, et d'une indéfinissable fascination, la belle forme de sa tête que surmontait un chignon haut, maintenu par une flèche d'or dont la tige était ornée de pierreries. Nous n'entendions pas ses paroles, mais nous voyions le mouvement de ses lèvres et le jeu de ses traits : toute sa personne respirait un mélange d'audace et de séduction. Elle parlait avec animation sans cependant élever la voix. L'homme écoutait, le dos rond. Je voyais, de temps à autre, qu'il parlait, mais trop bas pour que nous pussions l'entendre. A un moment, doña Rita retourna la tête vers la pièce et appela la femme de chambre :

— Donnez-moi donc mon sac qui est là sur le sofa.

A quoi on entendit l'autre dire nettement :

— Non, non; décidément vous n'avez aucun tact, Rita...

Elle répliqua :

— Pourquoi pas? Entre vieux amis...

Toutefois, elle renvoya la femme de chambre avec le sac. Il s'apaisa, et leurs voix tombèrent de nouveau. Je le vis bientôt porter la main de doña Rita à ses lèvres, tandis que, tournant le dos à la pièce, elle continuait à regarder par la fenêtre le jardin dénudé et mal entretenu. Il sortit enfin, en faisant de la main vers la table un léger : au revoir, auquel aucun d'entre nous ne répondit.

II

A mon extrême surprise, M. Blunt, après un moment d'hésitation visiblement pénible, s'élança hors de la pièce à la suite de l'homme aux cheveux blancs. Cependant doña Rita disait :

— Je n'ai de comptes à rendre à personne; mais je ne tiens pas à être traînée dans tous les ruisseaux où cet individu va pêcher de quoi vivre.

— Étant ce que vous êtes, repartit Mills, avec une gravité bienveillante, vous n'avez rien à craindre.

— Et peut-être rien à perdre, poursuivit-elle avec amertume... Il faut vous rappeler qu'une nonne n'aurait pas pu avoir une vie mieux protégée que la mienne. Tout en faisant face au monde, Henry Allègre me le masquait. Il emplissait tout mon horizon. Il était l'ombre et la lumière, la forme et la voix. Le

matin où il est mort, on est venu m'appeler. J'ai couru à sa chambre pieds nus. Il m'a reconnue et a murmuré : « Vous êtes sans défaut. » Un long silence. Puis il a encore dit : « Tel est mon caractère. Je suis comme cela. » Ce furent ses dernières paroles. A peine si j'y ai pris garde alors. Je restai penchée sur lui et puis, — et puis, peu s'en est fallu que je me jetasse hors de la maison, en chemise comme j'étais. Je crois que si j'avais été habillée, je me serais élancée à travers le jardin jusque dans la rue, je me serais enfuie pour toujours.

« Ce furent alors dans la maison des allées et venues de gens qu'Henry Allègre connaissait, — ou avait refusé de connaître. J'avais la sensation de complots et d'intrigues autour de moi. Je me sentais meurtrie moralement, tout endolorie, quand, un jour, don Rafaël de Villarel fit passer sa carte. Un grand d'Espagne. Je le connaissais pour avoir entendu parler de lui comme d'un homme austère et pieux, passant son temps à l'église. Je vis un petit homme frêle avec un visage long et jaune et des yeux fanatiques, un inquisiteur, un moine défroqué. On s'étonnait de ne pas lui voir un rosaire entre ses doigts maigres. Il fixa sur moi un regard d'une terrible fixité : je ne pouvais imaginer ce qu'il pouvait bien vouloir. Je m'attendais à le voir tirer un crucifix et me condamner au bûcher séance tenante. Mais non : il baissa les yeux et d'une voix froide et compassée m'informa qu'il me rendait visite de la part du Prince, — il disait : de Sa Majesté. Il m'expliqua que le Prince demandait la permission de venir en personne m'apporter ses condoléances. Nous l'avions vu très souvent durant nos deux derniers mois à Paris cette année-là, Henry Allègre ayant eu la fantaisie de faire son portrait : il avait pris l'habitude de monter à cheval avec nous tous les matins. Sans presque réfléchir, je répondis que j'en serais heureuse. Don Rafaël fut choqué de mon manque de formes, mais il me salua en silence, comme font les moines, en inclinant tout le haut du corps. S'il avait seulement croisé les mains à plat sur sa poitrine, c'eût été parfait. Et puis, je ne sais pourquoi, quelque chose me poussa à lui faire une profonde révérence, tandis qu'il quittait la pièce à reculons en me laissant soudain impressionnée. Je fis condamner ma porte cet après-midi-là, et le Prince vint, le visage très convenablement attristé. Cinq minutes après son

entrée dans la pièce, il riait d'un rire bruyant qui secouait toute la petite maison, de ce gros rire que vous lui connaissez...

— Je ne l'ai jamais vu, se hâta de répondre Mills.

— Mais alors, si vous ne le connaissez même pas...

— Je comprends ce que vous voulez dire, interrompit Mills. Tout cela est pur hasard. Vous devez savoir que je suis un homme d'études, solitaire, mais avec un goût secret pour les aventures, qui, je ne sais comment, se fait jour et me surprend moi-même.

Elle écoutait, en laissant filtrer sous ses cils son regard énigmatique, et penchant la tête avec une grâce amicale :

— Je vous tiens pour un franc et loyal gentilhomme... Des aventures et des livres ? Ah ! les livres ! Combien n'en ai-je pas tourné et retourné !

Elle avança la main et la posa doucement sur le bras de Mills.

— Écoutez-moi. Je ne cherche pas à me justifier, mais si j'avais connu une seule femme au monde, je me serais peut-être tenue sur mes gardes. La seule femme à qui j'aie jamais eu affaire, c'est moi-même, et il est dit qu'on ne peut jamais se connaître soi-même. Il ne m'est jamais venu à l'esprit d'être sur mes gardes. Vous et lui, vous étiez les deux seules personnes pour qui j'eusse conscience de ne pas être uniquement un objet précieux dans une collection, un ivoire sculpté ou une figurine de porcelaine chinoise. C'est pourquoi j'ai conservé si fidèlement votre souvenir. Quant à lui, j'appris bientôt à regretter de n'être pas quelque objet, quelque bel objet ciselé d'ivoire ou de bronze : ou une pièce de porcelaine rare, en *pâte dure*, ou en *pâte tendre*; une jolie curiosité...

— Rare, oui, unique même, dit Mills d'une voix profonde. Mais, jolie, Rita, vous n'êtes pas jolie : vous êtes pire.

Elle eut dans les yeux une lueur malicieuse.

— Trouvez-vous ces belles choses dans vos livres?

— Vous ne vous trompez pas. C'est une femme célèbre qui disait cela d'elle-même, une actrice fameuse, une grande artiste (1).

— Une grande artiste!... Heureuse personne! Elle avait ce refuge, ce vêtement, tandis que je suis là sans rien qui puisse

(1) Marie Dorval (note du traducteur).

me protéger d'une maligne destinée, un être nu, offert à tous les vents qui soufflent. Pas une âme à qui parler ou de qui obtenir un conseil. La seule femme qui se soit jamais adressée à moi avec franchise...

A ce moment, elle aperçut M. Blunt qui revenait du hall : elle ajouta rapidement à voix basse, en le désignant :

— Eh ! tenez, justement c'est la mère de celui-ci !

Le sourire éclatant et mécanique de M. Blunt étincela vers nous à travers la pièce, mais il ne le fit pas suivre de son corps. Il se détourna vers la plus proche des deux cheminées et, ayant trouvé des cigarettes, il resta appuyé sur son coude à la chaleur d'un brillant feu de bois. Je remarquai alors un petit jeu de scène muet. Il me sembla que l'héritière d'Henry Allègre voulait parler de loin à Blunt. Et je me pris à me demander quelle sorte d'affaire M. Blunt pouvait bien avoir eu à régler avec notre singulier visiteur, affaire assez urgente pour l'avoir fait courir après lui dans le hall. A moins que ce ne fût pour le rouer de coups avec une des cannes qui s'y trouvaient?... Quel pouvait bien être le rôle de cet homme?... Je ne devais jamais le revoir. Son passage à travers le champ de ma vision fut semblable à celui de beaucoup d'autres images de cette même époque, vagues et même fantastiques, obscurcies dans ma mémoire qui lutte encore avec les vives lumières et les ombres mauvaises de ces jours étranges.

III

Il était plus de quatre heures quand je quittai la maison, en compagnie de Mills. M. Blunt, toujours en costume de cheval, nous accompagna jusqu'à la porte. Il nous pria de lui envoyer le premier fiacre que nous rencontrerions en rentrant en ville.

— Il est impossible de marcher par les rues dans ce costume, remarqua-t-il, avec son étincelant sourire.

Ici je me propose de transcrire quelques-unes des notes qu'à cette époque je rédigeai sur de petits carnets noirs, de vulgaires petits carnets bon marché qui, avec le temps, ont pris l'aspect touchant et terni, la dignité usée, fatiguée, de documents. Je désirais tenir un compte fragmentaire de l'emploi de mes journées. Je griffonne ces notes, tantôt à terre, tantôt en mer, moins pour conserver le souvenir des événements que pour

m'aider à mieux saisir ces événements eux-mêmes. Je commence par celles que j'écrivis à la fin de ce même jour.

« Quitté Mills sur le quai. Nous avions marché côte à côte dans le plus complet silence. Le fait est qu'il est trop âgé pour que je puisse lui parler en toute franchise. Malgré toute sa sympathie et sa gravité, je ne sais comment m'y prendre et j'ignore ce qu'il pense de tout ceci. En nous serrant la main au moment de nous séparer, je lui ai demandé combien de temps il pensait rester. Il m'a répondu que cela dépendait de Rita. C'est elle qui doit lui faciliter le passage de la frontière. Il veut se rendre compte du terrain sur lequel le principe de la Légitimité revendique ses droits les armes à la main... Moi, avec mon esprit positif, cela me paraît absurde. Ainsi il ne s'agit pas de Blunt, il ne s'agit pas du prétendant avec son gros rire contagieux, non plus que de tous ces politiciens, ces archevêques, ces généraux, ces moines, ces guerilleros, ces contrebandiers de terre et de mer, ces agents louches et ces spéculateurs douteux, et ces indubitables escrocs qui risquent leur peau pour essayer de faire fortune; non : il s'agit du principe légitimiste et de la revendication de ses droits! Eh bien! que tous les autres s'abîment dans cette idée! Moi, la dernière recrue, je ne saurais m'abîmer dans le principe légitimiste. En toute cette aventure, je ne vois qu'une manifestation d'activité personnelle. Je n'avais jamais eu si intensément conscience de mon être. Mais de cela je n'ai rien dit à Mills. Je lui ai seulement fait observer qu'il vaudrait mieux qu'on ne nous vît pas souvent ensemble dans les rues. Ce qu'il a approuvé. Chaleureuse poignée de main. Contemplé affectueusement son large dos. Il ne lui est pas venu à l'esprit de se retourner. Que suis-je au prix du principe de la légitimité?

« Tard dans la nuit, je me suis mis en quête de Dominique. Ce marin de Méditerranée est justement l'homme qu'il me faut. Il a une grande expérience de tout ce qui peut se faire d'illégal sur mer : il sait être à la fois prudent et audacieux. Ne pas savoir où il habitait n'avait aucune importance, du moment que je savais où il aimait. La patronne d'un tranquille petit café sur le quai, une certaine Mme Léonore, une femme de trente-cinq ans au visage romain et aux yeux noirs pleins de vivacité, était, depuis des années, en possession de son cœur. Dans ce café, nos têtes réunies au-dessus d'une table de

marbre, Dominique et moi, nous avons eu un sérieux et interminable conciliabule, tandis que Mme Léonore, dans le frou-frou d'une jupe de soie noire, les oreilles ornées de boucles d'or, ses cheveux d'un noir de corbeau laborieusement coiffés, saisissait toutes les occasions, en allant et venant, de poser sa main sur l'épaule de Dominique. Plus tard, quand le petit café se fut vidé de ses consommateurs habituels, presque tous gens de mer, elle est venue s'asseoir tranquillement à notre table et me fixant de ses étincelants yeux noirs, elle a demandé à Dominique ce qu'il manigançait avec son *Signorino*. C'est moi qu'elle désigne de ce nom : elle ne m'en connaît pas d'autre. Je suis pour elle le Signorino de Dominique, et nos relations ont toujours été pour elle une sorte d'énigme. Le mépris général que Dominique professe à l'égard des croyances, des entreprises, des capacités des gens du monde s'étendait, on le devine, au principe de la légitimité : mais il n'a pu résister à l'occasion qui s'offrait à lui d'exercer ses facultés spéciales dans un champ d'action qui lui est depuis longtemps familier : il a été, en son jeune temps, un fin contrebandier. Nous avons décidé l'achat d'un petit bâtiment bon marcheur. Il en connaît un qui ferait très bien l'affaire, mais qui est en Corse. Il propose de partir dès demain pour Bastia par le paquebot du matin... Tout ce temps, la belle et opulente Mme Léonore est restée assise près de nous, souriant vaguement, amusée de voir son grand homme se mêler ainsi à une équipée de jeunes fous. « Vous autres hommes vous ne grandissez jamais, » dit-elle en caressant légèrement les cheveux blancs sur la tempe de Dominique... »

Quinze jours plus tard.

« L'après-midi au Prado. Journée magnifique. Au moment de sonner à la porte, vive sensation d'angoisse. Pourquoi ? Au fond de la salle à manger, dans la partie en rotonde qu'inonde la lumière de l'après-midi, doña Rita, assise les jambes croisées sur le divan dans l'attitude d'une très ancienne idole ou d'un très jeune enfant, et entourée d'une quantité de coussins, agite la main de loin, comme agréablement surprise, en s'écriant : « Déjà de retour ! » Je lui donne tous les détails et nous causons deux heures durant au-dessus d'un grand bol de cuivre qui contient un peu d'eau, où nous jetons des cigarettes que nous fumons sans en sentir le goût, tant est vif l'intérêt de la conversation. Lui ai trouvé une vive compréhension des choses, et

beaucoup de justesse dans le raisonnement. Tout formalisme a bientôt disparu entre nous et je me suis bientôt vu moi aussi assis les jambes croisées, tout en pérorant sur les qualités des diverses sortes de navires de la Méditerranée et sur les capacités romantiques de Dominique pour ce genre d'entreprise. Je n'ai pas manqué de lui présenter Mme Léonore, dont le petit café doit devenir le quartier général de la partie maritime du complot. Elle a déclaré qu'elle désirait voir Dominique, un de ces jours, pour connaître la mine d'un homme sur lequel on pouvait absolument compter. Elle a voulu savoir quel sentiment l'avait amené à s'engager dans cette aventure : amitié pour moi, intérêt, goût du danger?

— Et vous? m'a-t-elle demandé. Vous, bientôt vous en aurez assez.

— Quand j'en aurai assez, je vous le dirai. Il se peut aussi que je prenne peur. Vous n'ignorez sans doute pas qu'il y a des risques, je veux dire sans compter celui d'y laisser sa vie.

— Par exemple?

— Par exemple, de se faire prendre, juger et condamner à ce qu'ils appellent les « galères » à Ceuta.

— Et tout cela par amour pour...

— Oh! pas pour la légitimité, ai-je interrompu.

Elle pencha vers moi sa jeune tête charmante. Elle portait la même robe de chambre d'épaisse soie bleue que je lui avais déjà vue. Aucune garniture autour du cou, les manches, largement ouvertes, laissent voir les bras nus, cette robe de chambre semble seulement posée sur le corps : comment ne pas être ému d'un si troublant voisinage? Aujourd'hui elle n'a pas dans les cheveux cette flèche barbare de l'autre jour. Ils sont séparés sur le côté, tirés en arrière et attachés avec un ruban noir. Ce front découvert ajoute à la variété de ses expressions celle d'une innocence enfantine.

Grand progrès dans notre intimité, qui vient de notre intérêt enthousiaste pour l'objet de notre entretien et, dans les moments de silence, du courant sympathique de nos pensées. Cette familiarité rapidement accrue prend toutes les nuances possibles : sérieuse, excitée, ardente, et même gaie. Elle rit d'une voix de contralto. Mais son rire ne dure jamais longtemps : et quand il a cessé, le silence de la pièce, dans la mort du jour, semble s'être réchauffé par la vibration de sa voix.

Au moment de prendre congé, je lui ai pris la main et je la portais tout naturellement à mes lèvres, quand j'ai senti soudain tout son être se raidir et cette main se retirer. Et comme je restais debout, interdit, doña Rita a levé vers moi non pas ses yeux, mais tout son visage interrogateur, — peut-être suppliant...

Je me suis rappelé la façon dont elle avait abandonné cette même main à ce vieux scélérat à cheveux blancs. Elle a lu dans mes yeux ma déception :

— Pardonnez-moi, a-t-elle repris de sa voix mystérieuse, tandis que, parmi les coussins, la forme exquise de son corps se noyait dans l'ombre du jour finissant.

— Ce sera, répondis-je d'une voix étouffée, quand de vous-même vous me tendrez et me laisserez votre main...

— Oui... peut-être... un jour... répéta-t-elle dans un murmure qu'il ne m'était pas interdit d'interpréter comme une promesse.

J'ai quitté la maison dans un singulier état d'esprit.

Et voici le dernier extrait, un mois plus tard.

« Je prends la mer demain.

« Première campagne. Je ne puis surmonter une certaine émotion, car c'est une campagne qui *doit* réussir. Dans des entreprises de ce genre il n'y a pas place pour des erreurs. Chacun des individus engagés dans cette affaire, sera-t-il assez intelligent, assez fidèle, assez hardi? A les considérer tous, d'ensemble, cela me paraît impossible : mais chacun n'ayant qu'un rôle limité à jouer, il se peut qu'il y suffise. Seront-ils tous ponctuels? Une entreprise qui dépend de la ponctualité de beaucoup de gens, si bien disposés et même si héroïques qu'ils puissent être, ne tient qu'à un fil. Je me suis aperçu que c'est là une des plus grandes préoccupations de Dominique. Alors le sourire qui se dissimule sous la courbe noire de ses moustaches n'est pas des plus rassurants.

Introduit par la brune femme de chambre, j'aperçois Mills installé dans un fauteuil qu'il avait approché du divan. Je prends un autre fauteuil et nous nous asseyons côte à côte en face de doña Rita, un peu lointaine parmi ses coussins, et si captivante avec ses longs yeux ombrés remplis d'une gravité immémoriale, et ce fugitif sourire qui voltige sans jamais se

fixer sur ses lèvres. Mills qui vient de rentrer de la frontière a dû demander à doña Rita si elle a été de nouveau importunée par son cher ami à cheveux blancs. Telle est du moins la conclusion dont je me suis avisé, en les entendant parler de l'Azzolati au cœur brisé. Doña Rita dit :

— C'était un visiteur habituel du Pavillon, un politicien et un financier international, un monsieur quelconque. Il était là, comme beaucoup d'autres, pour alimenter et divertir ce dédain où Henry Allègre se complaisait.

— Un dédain qui s'étendait à l'humanité tout entière...

— Lorsque nous étions seuls, Henry Allègre avait l'habitude de le répandre à flots devant moi. Si jamais quelqu'un a vu l'humanité dépouillée de ses vêtements comme l'enfant voit le roi dans le conte de fées allemand, c'est bien moi. Trop jeune pour mourir d'effroi, pas assez âgée pour comprendre, ni même pour croire... Mais alors son bras m'entourait. Je me mettais à rire, parfois. Rire! Je riais de cette destruction, de ces ruines! Maintenant, quand j'y pense!...

— De quoi vous plaignez-vous? N'avez-vous pas à votre service l'immortel charme de la vie? Vous êtes une part de l'indestructible.

— Vraiment?... Mais je n'ai plus un bras autour de moi. Mon rire d'autrefois? Rendez-moi mon rire...

A ces mots, elle s'est mise à rire légèrement sur une note grave, et la vibration singulière de ce rire nostalgique me causait une impression douloureuse.

— Le rire a disparu de ma vie, qui, alors, se sentait protégée, continua doña Rita. Mais revenons à Azzolati. Donc, j'avais entendu dire qu'il était invité à chasser à Rambouillet : une invitation dans l'intimité, pas une de ces grandes chasses. Je désirais obtenir certain renseignement, et aussi faire insinuer certaines idées à un personnage diplomatique qui devait s'y trouver et avec qui je n'avais jamais réussi à entrer en relations. J'eus soudain l'inspiration de me servir d'Azzolati, qui ne cessait de m'écrire de petits billets pour me rappeler qu'il était de mes vieux amis. Je n'avais jamais fait auparavant la moindre attention à ces appels pathétiques. Mais, vu l'urgence, je lui écrivis pour le prier de venir dîner avec moi à mon hôtel. Je suppose que vous savez que je n'habite pas le Pavillon. Je ne puis supporter le Pavillon maintenant. Quand il me

faut y aller, j'ai le sentiment qu'il est hanté. J'entends des bruits de pas derrière des portes fermées...

Un instant, ses yeux restent fixes, ses lèvres à demi closes.

— Vous disiez donc qu'Azzolati ?...

— Ce fut très solennel. J'eus l'idée de me mettre en grande toilette. Azzolati eut un moment l'air positivement effrayé, comme s'il s'était trompé d'appartement. Il ne m'avait jamais vue auparavant en toilette. Autrefois quand je quittais mon costume de cheval, je ne m'habillais pas. J'avais besoin de me sentir le corps libre comme au temps où je gardais les chèvres... N'importe. Cette fois, mon but était d'impressionner Azzolati. J'avais besoin de lui parler sérieusement... Et voyez ! la même idée était venue à Azzolati. Imaginez que, pour ce dîner en tête-à-tête, il s'était habillé comme pour une réception à la cour. Il avait épinglé une brochette de toutes sortes de décorations sur le revers de son frac et portait le large ruban d'un ordre en travers de son plastron. Un ruban orange. Bavarois, je crois bien. Grand catholique, Azzolati. Ç'a toujours été son ambition d'être le banquier de tous les Bourbons du monde. Ses derniers restes de cheveux étaient teints d'un noir de jais et les pointes de ses moustaches avaient l'air d'aiguilles à tricoter. Il était disposé à être souple comme cire entre mes mains... Malheureusement j'avais eu quelques entretiens irritants durant la journée. Je retenais des envies de casser un verre, de jeter une assiette sur le plancher, de faire quelque chose de violent pour me calmer les nerfs. Son attitude soumise m'exaspéra. Il était prêt à faire tout au monde pour moi, à condition que je lui promisse qu'il ne trouverait jamais ma porte fermée. Je vous fais juge de l'impudence ! Et le ton était positivement ignoble. Je lui rétorquai que je n'avais pas de portes, que j'étais une nomade. Il s'inclina ironiquement au point que son nez toucha presque son assiette. Puis il entama le chapitre des confidences, tour à tour se vantant de ses grandes affaires, gémissant de sa vie surmenée qui ne lui laissait pas de temps pour les plaisirs de l'existence, pour la beauté, le sentiment, pour les choses de cœur. Son cœur ! J'aurais dû sympathiser avec ses tristesses ! Il faut bien payer les services. Mais je n'en pouvais plus d'irritation nerveuse et de dégoût. Je lui ai dit à la fin ma surprise de voir un homme riche continuer ainsi à ramasser encore de l'argent. Savez-vous quelle fut sa réponse ? « Si vous pouviez comprendre

la satisfaction qu'on éprouve à voir tous ces miséreux, ces mendiants, ces loques d'humanité, pauvres mais honnêtes, ramper sous vos pieds ! » Et il fallait entendre de quel ton cela fut dit. Il avait dû boire plus que de raison. Je me levai de table et demandai ma fourrure. Il demeura sur sa chaise à me regarder curieusement du coin de l'œil. Lorsque j'eus jeté ma fourrure sur mes épaules, j'offris à ce monsieur la plus grande surprise de sa vie. « Veuillez sortir d'ici immédiatement, lui ai-je dit. Piétinez les pauvres, si vous voulez, mais ne m'adressez plus jamais la parole. » Il demeura stupide. Je dus lui demander s'il désirait que je sonne quelqu'un pour le mettre dehors. Il poussa un énorme soupir et se dirigeant vers la porte : « Vous aussi, dit-il, vous savez comment piétiner un pauvre diable ; mais je veux bien être piétiné sous vos petits souliers, Rita. Je vous croyais libérée de toute vulgaire sentimentalité et pourvue d'un esprit libre. Je me suis trompé, voilà tout. » Là-dessus il fait mine de s'essuyer une larme au coin de l'œil, — une larme de crocodile, — et il sort, me laissant là, ma fourrure sur les épaules devant le feu qui flambe, mes dents claquant comme des castagnettes... Voilà l'histoire. Imaginez-vous rien de plus stupide ?

Elle se tut un instant. Puis elle reprit, comme se parlant à elle-même :

— C'est comme si on levait un couvercle et qu'on vît d'affreux crapauds vous regarder. Voilà ce que l'on gagne à avoir affaire aux hommes pour plus qu'un : « Bonjour, — Bonsoir. » Et si vous évitez de toucher à leurs couvercles, il y en a qui l'enlèvent eux-mêmes. Ils ne savent même pas, ils ne soupçonnent même pas ce qu'ils vous montrent. Il y a de certaines confidences, — ils ne s'en rendent pas compte, — qui sont les plus amères insultes. Je suppose qu'Azzolati s'imagine être un noble oiseau de proie. Exactement comme il y en a d'autres qui se figurent être les plus délicats, les plus nobles et les plus raffinés des gentilshommes. Ah, les imbéciles !

L'absence complète de toute colère dans cette méditation à haute voix lui donnait un caractère d'émouvante simplicité. Nous fîmes semblant de n'avoir pas entendu. Mills se mit à parler de sa visite à l'armée du Roi et de ses aventures. Son admiration pour le dévouvement et la bravoure de l'armée s'alliait au plus grand dégoût pour la manière inepte dont étaient employées de si belles qualités. Dans la conduite de

cette vaste entreprise il avait constaté une déplorable légèreté de vues, un funeste manque de décision, une absence complète d'esprit de suite. Il hocha la tête :

— Je pense que vous surtout, doña Rita, vous devez connaître la vérité. Je ne sais pas exactement quel est votre enjeu en tout ceci.

Une légère teinte rose se répandit sur son visage, comme une impassible statue dans le désert, se colore de rose au lever de l'aurore.

— Ce n'est pas mon cœur, dit-elle tranquillement, vous pouvez le croire.

— Je le crois. Peut-être aurait-il mieux valu...

— Non, monsieur le philosophe, cela n'aurait pas mieux valu. Ne prenez pas cet air grave, continua-t-elle avec une sorte de tendresse dans son intonation enjouée, comme si la tendresse avait été de tout temps sa part d'héritage et l'enjouement la fibre même de son être. Je suppose que vous pensez qu'une femme qui a agi comme j'ai fait et qui n'a pas mis l'enjeu de son cœur est....

— Je me garderai bien de vous juger. Que suis-je à côté de tout le savoir que vous possédez de naissance ?... Votre naissance? Aussi vieille que le monde.

— Pour moi, dit-elle, c'est une question de point d'honneur Je pense, ajouta-t-elle, que vous avez dû entendre bien des racontars au quartier général?

— Certes, dit Mills. La brune et la blonde se succèdent comme des feuilles au gré du vent... De temps en temps une feuille semble s'attacher... Vous, vous auriez pu être le tourbillon...

— Ma foi, dit-elle, il fut un temps où ils le craignaient. En vérité, je n'étais pas fière de leurs craintes...

— Serait-ce là le mot de l'énigme vénitienne? interrogea Mills en fixant sur elle ses yeux perçants.

— Croyez-le, señor, si cela vous fait plaisir ; ne vous gênez pas.

Puis on vint à parler du capitaine Blunt.

— Il vous manque, je crois, doña Rita.

— N'en doutez pas. Monter à cheval seule ne m'est guère possible. Une amazone solitaire avalant la poussière et l'embrun salé de la route de la Corniche, cela attirerait trop l'attention.

Et puis il m'est indifférent que vous sachiez tous les deux que j'ai peur de sortir seule.

— Peur? nous écriâmes-nous d'un commun accord.

— Vous autres hommes, vous êtes extraordinaires. Pourquoi voulez-vous que je sois courageuse? Pourquoi n'aurais-je pas peur? Est-ce parce qu'il n'y a personne au monde qui se soucie de ce qui peut m'arriver?

Sa voix prit pour la première fois une résonnance plus sourde. Je me hasardai à faire une proposition extravagante.

— Vous devriez venir en mer avec moi.

Elle me jeta un regard ému tout à fait inaccoutumé de sa part, et pour moi plus qu'étonnant. Et soudain, comme si elle m'avait vu pour la première fois, elle s'écria avec un accent de remords :

— Et lui aussi! Pourquoi, oh! pourquoi faut-il qu'il aille lui aussi risquer sa tête pour des choses qui tomberont en poussière avant longtemps?

Je m'écriai :

— Vous du moins, vous ne tomberez pas en poussière.

Et Mills déclara :

— Pour ce jeune enthousiaste il y aura toujours la mer.

Nous nous étions tous levés. Elle me regardait toujours et répétait sur une note étrange :

— La mer! la mer violette, — et il brûle de la retrouver!... La nuit! Sous les étoiles!... Un rendez-vous d'amour! poursuivit-elle; et ces mots dans sa bouche secouaient d'un frisson tout mon être. Elle se retourna :

— Qu'allez-vous faire, monsieur Mills? demanda-t-elle.

— Moi, je retourne à mes livres : mon aventure est terminée.

— Chacun à ses amours... Moi aussi, dans le temps, j'ai aimé les livres. Ils me semblaient contenir toute la sagesse et renfermer un pouvoir magique. Dites-moi, monsieur Mills, avez-vous trouvé, dans un de ces volumes gothiques, le pouvoir de prédire la destinée d'une pauvre mortelle, l'avenir de n'importe quel être humain?... Quoi, pas même le mien?

Mills hochait la tête :

— Non, dit-il, je n'ai pas ce pouvoir; je ne suis pas plus un grand magicien que vous n'êtes une pauvre mortelle. Vous possédez d'antiques sortilèges. De nous deux, c'est vous qui

êtes la plus capable de prédire l'avenir des pauvres humains sur qui il vous advient de jeter les yeux.

A ces mots elle abaissa son regard et, dans ce moment de silence, je remarquai le léger mouvement de sa poitrine qui s'élevait et s'abaissait. Puis Mills s'écria :

— Adieu, fatale enchanteresse !

Ils se serrèrent la main cordialement.

— Adieu, pauvre magicien ! dit-elle.

Mills fut sur le point d'ajouter quelque chose, mais il pensa qu'il valait mieux se taire. Doña Rita me rendit mon salut avec une légère inclinaison du corps, charmante et cérémonieuse.

— Bon voyage, et heureux retour, me dit-elle.

Je suivais Mills et je franchissais la porte quand j'entendis derrière nous la voix de doña Rita qui appelait :

— Un moment... j'ai oublié...

Je reviens sur mes pas. Cet appel s'adresse à moi. Je m'avance lentement, me demandant ce qu'elle avait bien pu oublier. Elle se tenait au milieu de la pièce, la tête baissée, une lueur immobile dans ses yeux d'un bleu profond. Lorsque je fus assez près, elle étendit vers moi, sans un mot, son bras nu et je sentis l'enivrant contact d'une main qui d'elle-même venait trouver mes lèvres...

IV

Ce fut au retour de ce premier voyage que j'emmenai Dominique à la villa pour le présenter à doña Rita. Si elle désirait contempler la personnification de la fidélité, de l'initiative et du courage, elle la pouvait voir complète dans cet homme. Apparemment elle ne fut pas déçue. Et Dominique pas davantage. Pendant cette entrevue d'une demi-heure, ils se montrèrent si extraordinairement en sympathie qu'on eût dit qu'ils communiaient en secret dans une même conception de l'existence. Peut-être ce qu'ils avaient en commun, était-ce leur mépris des lois, et la connaissance de choses vieilles comme le monde. La séduction de doña Rita, la témérité de Dominique étaient, l'une et l'autre, simples, impérieuses, et, à certains égards, dignes l'une de l'autre. Dominique fut conquis d'emblée et j'eus l'impression que dorénavant son dévouement ne se limiterait pas à moi seul. Quant à doña Rita, à partir de ce jour-là,

elle me demanda constamment des nouvelles de Dominique et plus d'une fois, elle me dit : « On aimerait se confier à la garde de cet homme. Voilà un homme sur qui on pourrait compter. » C'était la vérité même. Dominique était un homme incapable d'aucune sorte de défaillance. Mais, en même temps, je raillais un peu cette espèce d'inquiétude touchant sa sécurité personnelle que doña Rita laissait quelquefois paraître au cours de nos entretiens.

Sur ces entrefaites, elle me proposa de loger dans la maison qu'elle avait rue des Consuls. Il y avait à ce déménagement certains avantages. Dans l'appartement que j'occupais, mes absences pouvaient, à la longue, prêter à des commentaires. Il est vrai que la maison de la rue des Consuls était un avant-poste bien connu de la Légitimité. Mais ce qui se passait là était couvert par l'influence occulte de celle que, dans les conversations confidentielles, les communications secrètes et les murmures discrets des salons royalistes, on désignait sous le nom de « Mme de Lastaola ».

L'héritière d'Henry Allègre s'était décidée à adopter ce nom lorsque, selon sa propre expression, elle s'était trouvée précipitée tout à coup dans la mêlée humaine.

Ce nom était-il celui de quelque hameau au fond d'un ravin, adossé à une pente rocheuse, ou désignait-il une colline, un ruisseau, un bois, un morceau quelconque de la surface terrestre? Un jour que je lui demandais où cela se trouvait exactement, elle me répondit d'un petit air de défi :

— C'est un endroit où je menais mes chèvres, pendant la journée, entre le moment où mon oncle avait dit sa messe jusqu'à celui où l'on sonnait l'angélus du soir.

Je revis soudain ce paysage que peu de temps auparavant les quelques mots de M. Blunt avaient esquissé pour moi, peuplé de bêtes agiles et barbues, cependant qu'une petite forme confuse se détachait en sombre sur l'éclat du soleil avec un halo de cheveux couleur de rouille en désordre autour de la tête.

L'épithète « couleur de rouille » était d'elle. Elle continua, étant ce jour-là d'humeur à évoquer des souvenirs, avec la même pointe de malice :

— Mes chèvres étaient très gentilles. Nous grimpions ensemble à travers les pierres. J'étais moins habile qu'elles à ce jeu-

là. Généralement mes cheveux se prenaient dans les buissons.

— Vos cheveux... couleur de rouille.

— Oui, c'était bien leur couleur. Et je laissais çà et là aux ronces des morceaux de robe. Ma robe! Croyez-moi, il n'y avait pas grand chose à cette époque entre ma peau et le bleu du ciel. J'avais les jambes aussi brûlées que la figure... Il n'y avait pas de miroir au presbytère, mais mon oncle en avait un morceau pas plus grand que mes deux mains pour se faire la barbe. Un dimanche je me suis faufilée dans sa chambre et je me suis regardée. J'avais alors à peu près onze ans : j'étais aussi pointue qu'une cigale et aussi mince qu'une allumette... Mes chèvres, mes seules amies. Très intelligentes, les chèvres : elles ne vous donnent pas de mal : elles ne s'éloignent guère. Les miennes restaient bien en vue, même alors que j'avais à me cacher...

Elle s'arrêta sur ce mot. Quel besoin pouvait-elle avoir de se cacher? Elle répondit vaguement :

— Ce fut une fatalité.

Je pris la chose en plaisanterie :

— Vous parlez comme une païenne. Que pouviez-vous savoir de la fatalité dans ce temps-là? A quoi cela ressemblait-il? Est-ce que cela descendait du ciel?

— Cela venait le long d'un chemin à charrettes qui se trouvait près là et cela ressemblait à un garçon. Un cousin riche. Dans le pays, nous sommes tous cousins : c'est comme en Bretagne. Guère plus grand que moi, mais plus âgé : un gamin en pantalon bleu avec de bons souliers aux pieds. Il m'appela d'en bas, je répondis d'en haut; il monta, s'assit près de moi sur une pierre, ne dit pas un mot, et me laissa le regarder pendant une demi-heure avant de daigner me demander qui j'étais. Il m'intimidait énormément. Je me rappelle que j'essayais de cacher mes pieds nus sous le bord de ma robe pendant que j'étais assise par terre au-dessous de lui... C'est comique, hein? s'interrompit-elle d'un ton d'amertume.

Assurée de l'intérêt qu'éveillait en moi son récit, elle reprit :

— Il s'appelait José. C'était le fils unique d'une grosse ferme à une lieue environ au bas de la pente. En hiver on l'envoyait à l'école à Tolosa. Il devait peu après tenir boutique dans un bourg voisin. Avec une opinion de lui-même vraiment inimaginable, c'était l'être le plus mécontent de tout et de tous,

que j'aie jamais vu. Sa bouche était malheureuse et ses yeux malheureux. Toujours malheureux de quelque chose, il gémissait, se lamentait et menaçait tout le monde, y compris son père et sa mère. Il maudissait Dieu, oui, ce gamin assis là sur un morceau de roche comme un dérisoire petit Prométhée avec un moineau lui dévorant son misérable petit foie. Et le grand décor des montagnes tout autour, ah! ah! ah!

Elle riait de sa voix de contralto :

— Naturellement, moi, pauvre petit animal, je ne savais que faire. A cause de ses yeux misérables, j'étais triste pour lui, presque autant que s'il avait été une chèvre malade. Et, avec cela, je ne sais pas comment cela se faisait, j'avais toujours envie de me moquer de lui. Un jour il monta, s'assit, très digne, à quelque distance, et me dit qu'il avait été battu pour s'être attardé dans les collines. « Pour être resté avec moi? » lui demandai-je. Il me répondit : « Pour être resté avec toi? Non. Mes parents ignorent ce que je fais ici. » Cette réponse me choqua. Au lieu de m'apitoyer sur lui comme il s'y attendait probablement, je lui demandai si la correction lui avait fait mal. Il se leva; il avait une badine à la main. « Je vais te faire voir, » me dit-il, en grimpant vers moi. Je me raidissais de terreur : mais au lieu de me frapper il se laissa tomber près de moi et se mit à m'embrasser. Effarouchée, je me sauvai. Pas bien loin. Je ne pouvais abandonner les chèvres... Il me poursuivit à travers les rochers : comment eût-il pu m'atteindre avec ses belles bottines de citadin? Quand il en eut assez de ce jeu, il se mit à me lancer des pierres. A partir de ce jour, il tint une grande place dans ma vie. Il me fit jurer de l'épouser quand je serais grande : « Jure, mauvais petit diable », hurlait-il. Je jurai. J'avais faim, et je n'avais pas envie d'être couverte de noirs et de bleus à coups de pierre. Combien de fois ai-je juré d'être sa femme!... A qui me plaindre? Ma sœur Thérèse, lorsque je lui montrai mes meurtrissures et que j'essayai de lui parler de mes ennuis, se scandalisa, m'appela pécheresse et créature effrontée. Entre ma sœur Thérèse et ce gamin de José, je vivais dans un état de demi-idiotie. Heureusement, au bout de deux mois, on expédia José loin d'ici.

— J'ai entendu parler de votre sœur Thérèse.

— Cette sœur décida que j'étais la méchanceté même : maintenant, elle croit fermement que mon âme est tout à fait perdue.

C'est Thérèse qui s'est arrangée de façon à me tenir à distance du presbytère, quand j'ai fait un crochet pour aller les voir au retour de ma visite au *Quartel Real* l'année dernière. Elle persuada mon oncle de venir à ma rencontre au pied de la colline. Dès que je l'aperçus, je mis pied à terre et, allant à sa rencontre, je m'inclinai et lui demandai sa bénédiction. Et il me dit : « Je ne saurais, dit-il, refuser ma bénédiction à une bonne légitimiste. » Je lui remis une enveloppe avec un grand cachet de cire, qui l'effraya véritablement. J'avais demandé au marquis de Villarel de me donner un mot pour lui : le marquis avait écrit de sa main quelques lignes aimables et un questionnaire sur l'esprit de la population. Mon oncle lut la lettre, me regarda avec une expression de tristesse craintive et me pria de dire à Son Excellence que les gens tenaient corps et âme à Dieu, à leur Roi légitime et à leurs antiques privilèges. Nous passâmes une demi-heure ensemble, marchant de long en large. Comme je remontais sur ma mule, il murmura froidement : « Que Dieu vous garde, señora ! » Señora ! Quelle solennité ! Nous étions déjà à quelque distance l'un de l'autre, quand je l'entendis prononcer d'une voix terrible : « Le repentir est le chemin du Ciel. » Et puis, après un silence, de nouveau le mot « Repentir » retentit derrière moi.

« Devinez ce que je fis ensuite. Dès que j'eus franchi la frontière, j'écrivis au vieillard de m'envoyer ma sœur ici. Je lui dis que c'était pour le service du Roi. Le souvenir m'était tout à coup revenu de cette maison que je possède et dans laquelle vous avez une fois passé la nuit à causer avec M. Mills et don Juan Blunt. Je m'avisai qu'elle ferait très bien l'affaire pour des officiers carlistes venus ici en congé ou en mission. Il me fallait une femme pour s'en occuper. Où trouver une femme de confiance ? Thérèse arriva sur-le-champ : j'avais pris soin de lui envoyer de l'argent ; elle aime l'argent. Quant à mon oncle, il n'y a rien qu'il n'eût donné pour le service du Roi. Ma femme de chambre, Rose, alla la chercher à la gare. A la voir vêtue d'une robe d'étoffe brune comme un habit de religieuse, s'appuyant sur un bâton recourbé et portant ses effets noués dans un mouchoir, on eût dit qu'elle allait en pèlerinage. Quand elle vit la maison, elle demanda : « Est-ce que vraiment cette grande maison appartient à Rita ? » Rose lui répondit qu'en effet elle m'appartenait. « Et depuis quand notre

Rita y habite-t-elle ? — Madame ne l'a jamais vue, sauf, peut-être, de l'extérieur, autant que je sache. Je crois que M. Allègre y a habité quelque temps quand il était jeune homme. — Le pécheur qui est mort ? — Précisément », dit Rose. Car, vous savez, Rose ne s'étonne de rien. « Bien, ses péchés sont partis avec lui, » dit ma sœur, et elle fit comme si elle était chez elle. Quelque temps après j'allai la voir. La première chose qu'elle me dit fut : « Il faut que tu m'abandonnes cette maison, Rita, ou je rentre au pays. Je ne veux pas être mêlée à ta vie, Rita. Ta vie n'est pas un secret pour moi. » Je lui demandai : « Que sais-tu de ma vie, et par qui en sais-tu quelque chose? » Elle me dit alors que c'était par un de nos cousins, ce garçon dont je vous ai parlé. Il était entré comme employé dans je ne sais quelle maison de commerce espagnole, à Paris, et il s'était donné la tâche de colporter tout ce qu'il pouvait entendre raconter de moi. Et s'agenouillant devant moi, elle me suppliait d'abandonner le mauvais chemin, avec l'aide des saints. « Je prie pour toi nuit et jour, Rita, me dit-elle. — Oui, je sais que tu es une bonne sœur. — Mais que décides-tu pour cette maison, Rita? » Je lui dis : « Tu peux la conserver jusqu'à ce que je me réforme et que j'entre au couvent. » Thérèse ne déteste pas avoir à s'occuper des hommes. Ils ne doivent pas être de si grands pécheurs que les femmes. Vous pourriez faire plus mal que de vous installer au numéro 10. Elle se prendra sans doute d'une sainte affection pour vous...

Je ne dirai pas que la perspective de devenir un favori de la sœur campagnarde de doña Rita me fascinât. Si j'allai très volontiers habiter le numéro 10, ce fut parce que tout ce qui se rapportait à doña Rita avait pour moi un attrait particulier. Elle était une fois entrée dans cette maison : c'était assez. Elle était de ces êtres qui, partout où ils ont passé, laissent une trace ineffaçable. Ne croyez pas que je déraisonne. Elle était vraiment inoubliable. Savoir que doña Rita avait traversé les pièces où j'allais habiter entre deux rudes expéditions maritimes, suffisait à faire battre mon cœur.

V

J'avais déjà acquis la conviction qu'il n'y avait rien au monde qui fût plus digne d'être aimé que cette femme ; rien qui com-

muniquât plus de vie, d'inspiration, de lumière que l'émanation de son charme. C'était une flamme qui avait la propriété de tout révéler comme une grande lumière, de donner une nouvelle profondeur aux nuances, un nouvel éclat aux couleurs, une étonnante vivacité à toutes les sensations, une vitalité extraordinaire à toutes les pensées : si bien que tout ce que l'on avait vécu auparavant semblait ne l'avoir été que dans un monde terne, languissant, décoloré.

C'était, je crois, avant la troisième expédition. Oui, ce devait être la troisième. Minutieusement préparée, elle fut menée avec un plein succès. La période des tâtonnements était passée. Il y avait toujours une infaillible fumée sur la colline et une infaillible lanterne sur le rivage. Nos amis, pour la plupart achetés argent comptant, avaient pris confiance en nous. Nul besoin de s'inquiéter. Ils montraient à Dominique tout le respect dont ils étaient capables et manifestaient à mon égard une grande déférence.

Une nuit que nous étions étendus côte à côte sur une langue de sable sec à l'abri d'un rocher, regardant le feu de notre petit navire danser au loin en mer dans les souffles du large, Dominique me dit tout à coup :

— Je suppose qu'Alphonse et Carlos, Carlos et Alphonse, cela vous est égal, ensemble ou séparément.

— Dominique, lui dis-je, s'ils disparaissaient de cette terre, ensemble ou séparément, cela me serait parfaitement égal.

— Parbleu! dit-il. Un homme ne pleure que ses amis. Ceux-là ne sont pas plus vos amis qu'ils ne sont les miens. Ces carlistes font une grande consommation de cartouches ; c'est fort bien : mais à quoi bon toutes ces folies que vous allez nous faire faire jusqu'à ce que mes cheveux, poursuivit-il avec une grave et moqueuse exagération, jusqu'à ce que mes cheveux essayent de se dresser sur ma tête ? Et tout cela pour ce Carlos, que Dieu ou le diable garde, pour cette Majesté comme ils l'appellent, un homme comme un autre après tout!

— Oui, à quoi bon? murmurai-je, le corps niché dans le sable.

Il faisait très sombre sous ce rocher qui nous surplombait, par cette nuit couverte où le vent tombait, s'élevait et tombait de nouveau.

A cet instant, nous entendîmes une voix qui du haut du

rocher nous appelait discrètement : « Holà ! en bas. Tout va bien à terre. » C'était un gamin d'une auberge de muletiers dans une petite vallée peu profonde où nous nous étions tenus la plus grande partie de la journée avant de descendre au rivage. Nous nous mîmes sur pied tous les deux, et Dominique s'écria :

— Un bon gosse, señor. Vous ne l'aviez pas entendu aller et venir au-dessus de nos têtes... Mais ne lui donnez pas plus d'une peseta ! Pour deux que vous lui donneriez, il perdrait la tête à la vue d'une pareille fortune et lâcherait sa place à la Fonda, où il est bien utile pour faire des courses, avec sa manière de bondir sur les chemins sans déplacer une pierre.

Cependant Dominique s'occupait à mettre le feu au tas de petites branches sèches qu'il avait préparé à cet endroit, parfaitement abrité de la vue du côté de la terre. La flamme claire, en jaillissant, le fit apparaître sous son caban noir avec son capuchon de marin méditerranéen. Ses yeux épiaient la lumière dansante du côté de la mer. Et ce faisant il causait :

— Vous êtes trop généreux, señor, c'est votre seul défaut. En ce monde il ne faut pas être trop généreux. Les seules choses qu'on puisse donner sans compter, dans cette vie qui n'est qu'un peu de lutte et un peu d'amour, c'est des coups à son ennemi et des baisers à une femme... Ah ! les voici qui viennent.

Je remarquai que la lueur dansante dans l'obscurité vers l'ouest était maintenant plus près du rivage. Son mouvement avait changé. Elle se balançait lentement en venant vers nous ; et tout d'un coup apparut l'ombre d'une grande aile en pointe qui glissait dans la nuit. Au-dessous une voix d'homme cria quelque chose d'un ton assuré. « *Bueno* », murmura Dominique. D'un récipient que je n'avais pas vu, il versa de l'eau sur la flamme, ainsi qu'un magicien après une incantation qui aurait réussi à évoquer une ombre sur l'immense champ de la mer. Et sa figure encapuchonnée s'évanouit à ma vue dans un grand sifflement et dans la sensation chaude de la vapeur qui s'élevait.

Nous prîmes un sentier escarpé : Dominique, plus familiarisé que moi avec le danger, grimpait devant : j'escaladais sur ses talons, dans l'idée que, si je glissais et que mon pied vînt à manquer, je pourrais me raccrocher à son manteau.

— Il faut avouer, dit-il, que nous conduisons toute cette

folle aventure comme si nous étions tout le temps sous les yeux de la señora. Quant à courir des risques, je crois que nous mettons la bonne mesure. Ainsi, par exemple, d'ici une demi-heure, nous pouvons rencontrer trois carabiniers qui nous lâcheraient leur coup sans crier gare. Et même votre façon de jeter l'argent à la ronde ne donne aucune sécurité à des hommes en train de défier tout un grand pays par amour pour... mais pour qui et pour quoi exactement ?...

Il parlait d'une voix égale et basse. C'était un endroit désert, et sauf la forme vague d'un arbre rabougri ici et là, nous n'avions que les nuages pour compagnie. Dans le lointain, une petite lumière scintillait au-dessus de la pente d'une invisible montagne. Dominique reprit :

— Vous voyez-vous étendu par terre ici dans cet endroit sauvage, la jambe brisée d'un coup de feu ou une balle dans le côté ? Cela pourrait arriver. Une étoile peut bien tomber. J'ai vu des étoiles tomber en masse par de claires nuits sur l'Atlantique. Et ce n'était rien. L'éclat d'une pincée de poudre dans votre figure peut avoir plus d'importance.

Je mis la main sur son épaule.

— Cette lumière sur le flanc de la montagne clignote extrêmement, Dominique. Sommes-nous dans le chemin ?

— Prenez mon bras, monsieur, dit-il. Tenez-vous bien, ou vous allez encore glisser et tomber dans un de ces sales trous avec une bonne chance de vous casser la tête. Mais, sauf votre respect, pourquoi diable allez-vous, et vais-je avec vous, dans cet endroit solitaire, nous écorcher les jambes dans l'obscurité sur une route qui mène à une sacrée lumière clignotante, où nous ne trouverons pas d'autre souper qu'un morceau de saucisse racornie et du vin à goût de cuir qu'on tire d'une outre en peau qui sent mauvais ?

Je me tenais fortement accroché à son bras.

— Pourquoi ?

— Pour une paire de bras blancs, señor, et pour des yeux bleus.

JOSEPH CONRAD.

Traduction de M. G. Jean-Aubry.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LES
FOUILLES EN TRIPOLITAINE

De toutes les parties qui constituent ce que nous appelons l'Afrique du Nord, la Tripolitaine est de beaucoup la moins connue chez nous. Notre attention a été, depuis un siècle, attirée d'abord sur l'Algérie, qu'il a fallu soumettre, organiser, transformer et où l'ardeur de nos soldats, de nos colons, de nos administrateurs s'est exercée successivement, avec quel bonheur, on le sait. Puis nos yeux se sont tournés vers le prolongement de l'Algérie, à l'est, vers la Tunisie ; le public s'est intéressé à l'œuvre que nous y accomplissions par des méthodes quelque peu différentes et qu'est venu, cette fois encore, couronner le succès. En dernier lieu, notre curiosité s'est portée vers l'ouest, vers ce Maroc, si riche, mais si jaloux de son indépendance, où nous venons encore d'éprouver de sérieuses difficultés, répétition des dures surprises qui marquèrent nos débuts algériens.

Le Français n'avait aucune raison, ni matérielle, ni morale, pour s'occuper de la Tripolitaine, voisine de la Tunisie au levant : sauf quelques explorateurs ou quelques géographes, personne n'en parlait ; il n'en était question ni dans les journaux, ni dans les revues. Il a fallu la campagne d'annexion entreprise par les Italiens et le brillant effort de colonisation qu'ils ont commencé à y développer pour modifier la situation et nous rappeler qu'il existait de ce côté une vaste contrée digne d'être signalée à l'attention publique, ne serait-ce qu'à cause du rôle historique qu'elle a joué dans le domaine de la civilisation méditerranéenne. Les nouveaux maîtres de la province l'ont si bien compris qu'ils ont créé, dès leur établisse-

ment à Tripoli, un service d'exploration archéologique et l'ont doté d'un budget plus que suffisant pour l'alimenter; sur plusieurs points, ils ont réalisé des fouilles méthodiques, fécondes en résultats. Et, pour qu'on en pût juger, le gouverneur de la Tripolitaine, le comte Volpi, aujourd'hui ministre des finances du royaume, a eu l'heureuse idée d'inviter les savants de différentes nations à un congrès. Tous ceux à qui, en mai de 1925, il a été donné de s'y rendre et de profiter de la parfaite hospitalité italienne, sont revenus chez eux émerveillés de ce qui leur a été montré. Je voudrais en donner ici un aperçu.

Pour comprendre l'histoire de la Tripolitaine, il faut en connaître la configuration. La côte orientale de la Tunisie suit jusqu'à Sfax une ligne sensiblement nord-sud; elle change alors de direction et s'incline vers l'ouest, dessinant un golfe au fond duquel débouchait le lac Triton, remplacé aujourd'hui par les chotts Djerid et Fedjej : on le nommait dans l'antiquité la Petite Syrte (golfe de Gabès). Puis le rivage prend la direction de l'est, face à la Sicile et à l'Italie. Au bout de 600 kilomètres environ, il se creuse à nouveau, profondément cette fois, en un second golfe, plus important que le premier, qui limite la Cyrénaïque ; c'est la grande Syrte, de funeste mémoire, terreur des navigateurs grecs et romains, comme elle l'est des marins modernes. Aucun parage n'est moins hospitalier aux vaisseaux ; dans ce coin du littoral, la mer et le Sahara se livrent bataille ; durant neuf mois de l'année, les vents du nord soulèvent furieusement les vagues qui viennent se briser contre le plateau de Barca, tandis que les sables du désert, poussés en sens contraire, ensevelissent lentement la côte, donnant naissance à des bas-fonds extrêmement dangereux. Les anciens le disaient : là, véritablement, le sol n'est ni terre, ni eau.

Mais entre les deux Syrtes la terre cultivable reparaît çà et là, sur le bord de la mer ; de loin en loin existent des îlots fertiles, des oasis dont la verdure tranche sur la monotonie des dunes voisines. Il ne faut cependant pas en exagérer l'importance. « Je les ai toutes visitées, a écrit un des rares explorateurs qui aient parcouru le pays, avant la conquête italienne (1). Ces

(1) Mahier de Mathuisieulx, *la Tripolitaine d'hier et de demain*, p. 168.

jardins constituent, il est vrai, de délicieux abris pour le voyageur qui chemine sous les rayons accablants de la plage. Là, les yeux, reposés par la caresse de l'ombre verte, se promènent avec volupté sur le retroussis des champs d'orge et sur la frondaison des arbres fruitiers, recouverts à leur tour par les parasols élégants des palmiers. Dans cette ombre moite s'agitent les silhouettes des femmes, drapées comme des madones en leurs longs voiles bleus : elles se penchent sur les rigoles pour recueillir dans les urnes de grès l'eau qui monte des norias ; et rien n'est plus gracieux que de les voir emporter sur leurs épaules les récipients ternis par une buée de fraîcheur. A l'abri du soleil, les plantes et les arbrisseaux se revêtent d'une couleur si verte qu'on la croirait factice... Ce sont les plus belles oasis que j'aie jamais vues; mais leur superficie totale ne couvre pas la millième partie du littoral. »

Sur ce rivage s'élevaient trois villes dont nous trouvons la mention dans l'histoire : celles-là précisément que les Italiens exhument en ce moment et qui ont fait donner à la région le nom de Tripolitaine; au centre *Ouiat*, dont les Romains ont fait *Oea*, aujourd'hui Tripoli; vers l'ouest *Sabrata*; à l'est *Lebki*, aujourd'hui Lebda (*Leptis Magna*).

En arrière s'étend une vaste étendue de plaines arides ; les indigènes lui donnent le nom de *Djeffara*, inhabitée et inhabitable. Elle se termine au sud par une falaise à pic, haute en moyenne de 300 mètres, puis par un dos de pays (Tahar), qui va s'abaissant progressivement et disparaît dans la région des dunes désertiques. La direction générale de la falaise n'est point parallèle à la mer : elle forme à la Djeffara une ceinture qui entoure la partie orientale de la petite Syrte et le littoral d'entre les deux Syrtes : golfe terrestre qui mesure 120 kilomètres à sa partie la plus profonde, pour ne compter que 80 kilomètres au sud de Tripoli, et rejoint la mer auprès des ruines de *Leptis magna*. Ces hauts plateaux sont tailladés d'échancrures, ravins profonds et étroits, alimentés d'eau, propres à la culture, occupés par une population laborieuse, où la colonisation romaine avait acquis un fort développement. Puis vient l'immensité du désert.

Aussi loin que remontent nos renseignements, nous voyons les différents échelons de la contrée occupés par des tribus berbères que les Romains ont pu combattre et refouler, mais

qui n'ont jamais disparu et qui, jusqu'à la fin, revenaient toujours à l'assaut. Hérodote en parle déjà : il cite les Nasamons, sur le rivage de la Grande Syrte, les Psylles, habiles à guérir les morsures des serpents, les Maces, « qui se rasent les cheveux autour de la tête et ne laissent croître qu'une touffe sur le sommet », les Gindanes « dont les femmes portent chacune autour de la cheville, autant de lanières de cuir qu'elles ont eu d'amants », les Lotophages; plus bas, les Iloguas ou Louathas, la plus belliqueuse de ces tribus, les Garamantes, habitants du Fezzan, avec leur capitale Garama, grands coupeurs de routes, grands chasseurs d'esclaves et de fauves.

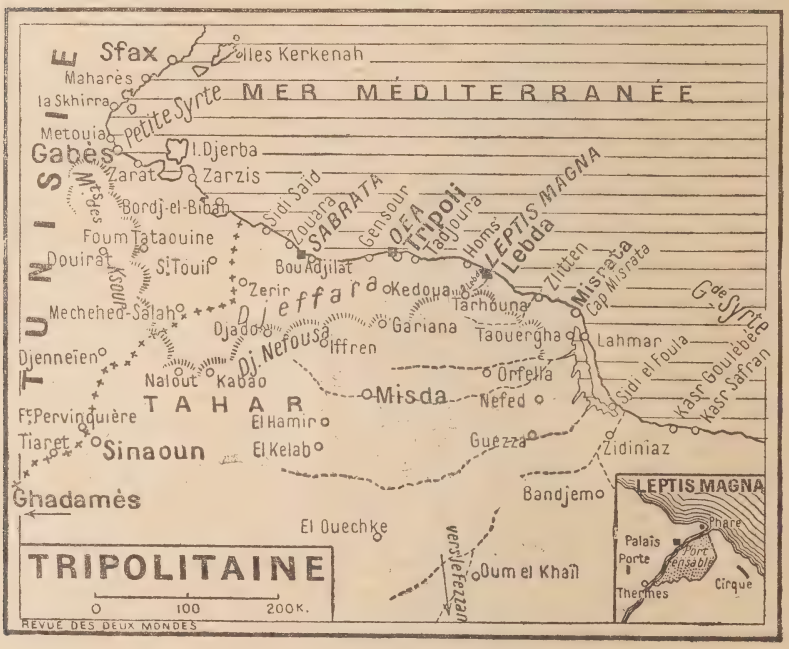

RÉGION DES FOUILLES

A ces populations primitives les Phéniciens apportèrent les premiers les produits de la civilisation. Par les comptoirs ou, comme l'on disait, par les *emporia* de Sabrata, d'Oea et de Leptis, ils entrèrent en relations avec les indigènes du littoral et de l'intérieur, leur livrant des armes, des bijoux, des étoffes, en recevant en échange des céréales, de l'huile, de l'ivoire, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des esclaves;

car le rôle de ces places de commerce a toujours été de servir de débouchés aux produits de l'Afrique centrale. Quand les Carthaginois furent devenus les maîtres de la Méditerranée orientale, les *emporia* tripolitains passèrent tout naturellement en leur pouvoir et Leptis devint la capitale de leurs possessions sur les Syrtes. Puis Carthage disparut à son tour et Rome victorieuse, mais incapable encore de recueillir le trop vaste héritage de son ennemie, laissa ce coin du pays aux mains des rois de Numidie; jusqu'au jour où, pressurées par leurs nouveaux maîtres, les cités vinrent elles-mêmes se placer sous la protection romaine, sans abdiquer pourtant leur indépendance. Au cours des guerres civiles qui marquèrent la fin de l'époque républicaine, ballottées entre leurs protecteurs et les princes numides, elles embrassèrent, suivant leur intérêt du moment, tantôt un parti, tantôt l'autre; c'est ainsi qu'elles eurent l'imprudence d'assister le roi Juba contre César, ce qui leur coûta, au jour de la défaite, une amende de 3 millions de livres d'huile, exigibles tous les ans. Enfin, Auguste ayant ramené la paix dans le monde méditerranéen, la Tripolitaine fut incorporée à la province d'Afrique.

Dès lors le pays n'a plus d'histoire propre; il vit de la vie générale de l'Empire, à l'abri de la grande paix romaine; il développe son commerce et sa prospérité : activité toute locale qui ne préoccupe guère les auteurs grecs et latins et à laquelle ils ne font allusion qu'en passant. Il faut, pour les engager à rompre ce demi-silence, que l'écrivain lui-même y soit intéressé; c'est, par exemple, le cas du philosophe Apulée.

Ce personnage, contemporain d'Antonin le Pieux, au milieu du IIe siècle de notre ère, eut une existence très mouvementée. Il était né à Madauros, aujourd'hui Mdaourouch, qui est une station du chemin de fer de Souk-Ahras à Tébessa. Son père, un notable de la ville, y avait été revêtu des magistratures locales; sa notoriété se doublait d'une certaine aisance. Il songea de bonne heure à faire donner à son fils une instruction solide. Après avoir fréquenté l'école primaire de sa ville natale, le jeune homme alla successivement étudier à Carthage, dans la brillante université où les étudiants affluaient de tous les côtés de la province, et à Athènes, la patrie éternelle de la philosophie et de l'éloquence. Là il retrouva quelques Africains, en particulier, un certain Pontianus, originaire de Tripoli; les deux

exilés ne tardèrent pas à se lier, au point de partager le même logis. Apulée ne se doutait pas où cette amitié devait le conduire.

Athènes ne lui suffisant point, il se mit à voyager dans le reste du pays, l'attention toujours en éveil sur ce qui s'offrait à lui, jusqu'à se faire initier aux mystères des sectes grecques et orientales. A Corinthe il venait d'être admis parmi les adorateurs d'Isis, quand la déesse lui apparut en songe et lui donna l'ordre de retourner en Afrique ; il obéit. Mais quelques semaines ne s'étaient pas écoulées qu'il lui prenait fantaisie de se mettre en route pour Rome, où il se fit inscrire au barreau et plaida quelques causes, sans grand succès d'ailleurs. Désappointé, il revint à Carthage, dans l'espoir d'y faire meilleure figure; puis, on ne sait pourquoi, accompagné d'un seul esclave, il s'embarqua pour Alexandrie, la seule capitale des côtes méditerranéennes qu'il ne connût pas encore. Il avait compté sans la maladie; elle l'obligea à s'arrêter en route, à Tripoli, où il s'installa dans une famille alliée à la sienne. Un beau jour, il vit venir à lui son ancien ami d'Athènes, Pontianus ; ce vieux condisciple, ce compagnon de chambre ne voulait pas admettre que le voyageur descendît ailleurs que chez lui : il pressa Apulée de le suivre, insista, revenant sans cesse à la charge, n'admettant ni excuse, ni délai; finalement il l'entraîna dans la maison qu'il occupait avec sa mère Pudentilla. La dame était veuve et, détail que son nouvel hôte ne pouvait savoir, supportait impatiemment son veuvage. Ce qui devait arriver arriva : Apulée lui plut, elle plut de son côté, d'autant mieux qu'à ses qualités physiques et morales se joignait une jolie fortune.

Le mariage fut célébré à la campagne, en toute simplicité, pour éviter les insinuations malveillantes, mais aussi pour une autre raison : la chose avait été fort mal vue de la famille du premier mari de Pudentilla, — on comprend qu'elle ne se résignât pas aisément à laisser échapper un héritage qu'elle escomptait. Elle chercha donc un moyen de faire casser la nouvelle union. Comme nous sommes en pays africain, amoureux des pratiques superstitieuses, comme le marié, adepte des sectes philosophiques et religieuses de l'Orient, pouvait prêter aux soupçons, on s'avisa de l'accuser d'avoir usé de sortilèges pour gagner le cœur de la veuve et de devoir son succès à la magie, non à ses qualités personnelles. D'où un procès retentissant, qui fut porté devant le proconsul d'Afrique, alors en tournée judiciaire

dans la ville voisine de Sabrata. Apulée présenta lui-même sa défense en un long plaidoyer, que nous avons conservé sous le nom d' « Apologie ». Il fut acquitté sans peine et resta maître de la femme et de ses biens. L'affaire pourtant n'était point sans avoir causé quelque scandale et rendait délicates les relations entre le ménage et la société locale. Il revint à Carthage, où rien ne lui rappelait les mauvais jours de la Tripolitaine.

Au moment où ceci se passait à Tripoli et à Sabrata, naissait dans la cité voisine de Leptis un personnage destiné aux plus hautes destinées, celui qui fut l'empereur Septime Sévère. Son grand père était un ami du poète Stace ; il était venu se fixer à Rome et y plaidait quelquefois; à la fin de sa vie, il retourna mourir dans sa patrie. Le petit-fils, comme avait fait Apulée, commença ses études en Afrique et les termina dans la capitale. A 18 ans, il déclamait en public; en même temps il s'initiait à la science du droit avec le célèbre Scævola et se préparait ainsi au rôle de législateur que lui réservait l'avenir. Jamais il n'oublia la province d'où il était sorti; il la combla de ses faveurs; nous verrons plus loin ce qu'il fit pour sa ville natale.

La Tripolitaine connut alors une période d'éclatante prospérité, qu'elle perdit assez rapidement d'ailleurs, ainsi que toutes les autres provinces africaines; appauvri peu à peu par la désorganisation générale, divisé par les querelles religieuses, en proie aux invasions des tribus berbères voisines, en qui renaissait l'ancienne audace, le pays tomba aisément aux mains des Vandales; un instant, Justinien lui rendit un semblant de paix et de bonheur; mais l'empire n'était plus de taille à résister à un assaut sérieux. Quand les Arabes se présentèrent, arrivant de l'Égypte par la Cyrénaïque, ils vinrent facilement à bout d'un si faible ennemi. Tripoli fut prise d'assaut, Sabrata et Leptis saccagées; c'en était fait de la civilisation antique dans la contrée.

*
* *

Alors commence la grande nuit du moyen-âge. Après la chute des dynasties arabes, la région, sauf sur quelques points de la côte, redevient un désert; les ports seuls, Tripoli surtout, où les marchandises de l'Afrique centrale continuent à déboucher, intéressent les puissances européennes. Les Espagnols s'y établissent, puis Charles Quint cède la place aux chevaliers de

Saint-Jean de Jérusalem; puis la ville passe entre les mains des Turcs; enfin elle acquiert une sorte d'indépendance. C'est le moment où apparaissent dans l'histoire les pirates barbaresques; comme ceux des régences de Tunis et d'Alger, ceux de Tripoli se livrent à la course contre les chrétiens, assaillant les vaisseaux qu'ils rencontrent et les pillant, emmenant en captivité hommes et femmes, faisant même des incursions sur les côtes européennes. On sait leur audace à l'époque de Louis XIV et que le roi dut envoyer ses flottes et ses amiraux pour les mettre à la raison. Trois fois la place de Tripoli fut bombardée, trois fois les corsaires demandèrent la paix, trois fois ils signèrent des traités, trois fois ils les violèrent; un dernier fut conclu en 1693 et renouvelé en 1720.

Alors seulement il devint possible de s'informer des curiosités du pays et de faire sa part, combien minime! à l'archéologie. L'honneur en revient surtout à nos consuls : par une initiative dont ils ont légué la tradition à leurs successeurs et aussi afin de plaire au souverain, ils profitaient de leurs voyages pour observer les antiquités qui s'offraient à leur vue, tiraient parti de leurs relations avec les indigènes pour en découvrir et notaient tout cela en des rapports qu'ils envoyaient aux ministres; ceux-ci sont conservés aujourd'hui au ministère des Affaires étrangères et au ministère de la Marine. Il faut reconnaître, pour ne rien exagérer, que les considérations scientifiques étaient doublées de préoccupations moins élevées et quelque peu matérielles. En encourageant ces recherches, le Roi songeait autant à remplir d'antiques ses palais et à se procurer des marbres précieux qu'à connaître l'emplacement des cités d'autrefois et à être informé de ce qui en restait. Il attachait même un tel prix à l'acquisition de ces marbres qu'il faisait insérer dans les traités signés avec les Barbaresques des articles spéciaux qui lui permettaient d'en acquérir à volonté.

En 1681, l'intendant de la marine, de Vauvré, écrit au ministre que la barque qui avait chargé à Tripoli des statues de marbre, achetées cent écus par un juif et un marchand de Marseille, a échoué à Napoule et qu'il est urgent de les repêcher, ce qui fut fait; on les amena alors à Toulon. En 1689, le même fait savoir à Seignelay : « Voici une proposition que je viens de recevoir du commandant des Maures des environs de Leptis ou Lebida, qui me paraît très avantageuse; rien n'étant égal

à la beauté de ces marbres et ces colonnes devant être encore plus entières que celles que j'ai reçues jusqu'ici... Le caïd s'oblige à faire dessabler soixante colonnes de marbre, vertes et blanches, et les faire conduire au bord de la mer, prêtes à embarquer dans le chaland, celles de 28 pieds pour 600 livres, celles de 18 pieds et de 26 et 28 pouces pour 350 livres. » En 1693, l'agent consulaire Dussault, directeur des factoreries établies dans les échelles de l'Afrique, avise Pontchartrain qu'il s'est procuré une statue antique, aujourd'hui conservée au Musée du Louvre, la soi-disant Crispine, en réalité une Faustine. « Ayant trouvé en cette ville, peu de jours après mon arrivée, une très belle statue, dont on avoit fait un présent au consul de Hollande, je crus qu'elle occuperoit mieux sa place dans Pontchartrain que dans la maison de quelque bourguemaistre. » A la même date, Louis XIV faisait expédier en France tout un lot de colonnes qu'on débarqua à Paris même dans le magasin des marbres du Roi, situé sur le quai « entre la Porte de la Conférence et le Cours [la Reine], dans une avant-cour du Palais des Tuileries », c'est-à-dire à l'endroit où s'étend aujourd'hui la place de la Concorde.

La chasse continue dans les années suivantes. Les archives de la Marine contiennent un « mémoire des observations que le sieur Claude Lemaire, consul de France au royaume de Tripoly, a fait en voyageant le long de la coste de Derne et du golfe de la Side en 1705 et 1706 ». On y lit, à propos de colonnes qui gisaient à terre dans les ruines de Leptis : « J'ai tiré d'un seul temple plus de 200 colonnes ou morceaux de 18 pieds de long et de 21 poulces de diamettre. » Et, plus loin : « J'ai travaillé près de cinq mois pour faire dessabler ces trois grosses colonnes, ou je trouvai les débris des autres aux environs; je les fis conduire à la marine sur le petit port que j'avois fait pour embarquer les autres; je ne les ai peu embarquer, faute de chalan assez fort pour les porter à bord de la flutte du Roy. Je trouvé plus de trante statues toutes mutilées et hors d'estat de pouvoir embarquer, n'ayant ni testes, ni bras. » On prétend que quelques-unes de ces colonnes de Leptis servirent à l'embellissement de l'église Saint-Germain des Prés et qu'elles furent employées à orner le maître-autel.

Les rapports de cette sorte ne contiennent pas seulement des renseignements de caractère administratif; on y trouve les

premiers aperçus précis, que nous possédions sur les restes antiques de la Tripolitaine. S'agit-il de villes de la côte, le *Mercure galant* de 1694 nous donnera une description soignée des restes de l'ancienne Leptis par le chevalier Durand, avec un croquis du terrain, des plans sommaires des principaux monuments, voire même la copie de plusieurs inscriptions latines; jusqu'au milieu du XIXe siècle, il n'en existera pas d'autre. S'agit-il, au contraire, de ruines perdues dans l'intérieur des terres, que personne ne reverra avant le début du XXe siècle, il suffira de se reporter au mémoire du sieur Claude Lemaire, déjà cité : « En allant au Fesan, écrivait-il, il y a les ruines d'une grande ville que les Harabes nomment Querza. Il y a un temple qui est presque tout entier ; il y a quantité de bas-reliefs de pierre dure très beaux qui servoit de tapisserie. Il y a un autel au milieux où les Harabes font des sacrifices et y brulent des aromates. Dans le mois de mars ils y mènent tous leurs troupeaux; ils y font faire trois tours autour du temple et prétandent que cela garanty leurs troupeaux de toutes sortes de maladies; ils ont la superstition de croire que trois lieux aux environs des ruines de cette ville là, tout y est enchanté et que l'on y peut tuer aucune sorte d'animeaux quy y abittent. »

La description est naïve, mais parfaitement exacte. Nous le savons maintenant avec quelque détail : il y avait à cet endroit à l'époque romaine un très gros bourg; les bâtiments qui subsistent, hauts encore de 8 ou 10 mètres, sont bâtis de pierres carrées; ils possédaient au moins deux étages, quelques-uns flanqués de tours rondes. A quelque distance se voient douze mausolées, des plus curieux. Le plus important affecte la forme d'un grand temple; la masse en est trapue et lourde; des colonnes, surmontées de chapiteaux étranges, entourent extérieurement la chambre centrale. Au-dessus de la porte d'entrée se lit une inscription latine qui ne laisse aucun doute sur la nature des défunts : ce sont des Berbères de pure race en passe de se romaniser. « Tombeau de Marchius Nasif, dit l'épitaphe, et de Marchia Matlich, leur mère ; Marchius Nimir et Marchius Fedel, leurs fils, ont fait ce monument à leurs chers parents. » Les autres mausolées sont moins massifs, les colonnes plus élancées; les bandeaux qui les surmontent sont ornés de bas-reliefs grossiers, mais instructifs ; on y a retracé des scènes de la vie journalière du temps, femmes allaitant leurs enfants, ou faisant

cuire des aliments, chasseurs poursuivant des lions, des taureaux, des gazelles, laboureurs poussant une charrue attelée de bœufs et de chameaux, moissonneurs au travail. Le caractère attribué par la superstition des Arabes à cet ensemble de monuments étranges, les a préservés de la destruction. Les nomades ont même fait mieux que de les respecter, il les ont couverts d'inscriptions à la pointe ; leur déchiffrement réserve sans doute aux savants italiens de curieuses révélations.

Malgré tout, on était assez mal renseigné sur l'archéologie tripolitaine au début du XIXe siècle. Peu à peu la curiosité des explorateurs s'éveilla ; de hardis voyageurs, allemands, anglais, français, italiens, voulurent en savoir plus long ; leurs recherches, pourtant, ne portèrent guère que sur le littoral, sur Tripoli surtout et ses environs proches. Les Turcs refusaient jalousement l'accès du vilayet aux Européens, et les indigènes de l'intérieur, soumis de nom seulement à la Sublime Porte, n'étaient pas plus accueillants. Tout au plus, pouvait-on suivre le chemin battu des caravanes qui mène au Fezzan et à Ghadamès et profiter des circonstances favorables pour observer ce qui se rencontrait sur la route. A moins d'un cas tout à fait exceptionnel, c'était folie mortelle de tenter une reconnaissance méthodique des antiquités de la province. Le premier qui ait réussi à l'entreprendre, est un officier français, M. de Mathuisieulx, chargé de mission par le ministère de l'Instruction publique de 1903 à 1907 ; il a pu parcourir tout le pays et se faire une idée de la prospérité qui régnait à l'époque antique dans ces contrées, récemment encore plongées dans l'obscurité et la misère.

Il a vu que les parties où l'on peut vivre ne sont pas très étendues. Dans la large plaine qui borde la Méditerranée, ce n'a jamais été, sauf dans quelques oasis dont j'ai déjà parlé, que solitude et stérilité. Au delà, sur la falaise rocheuse qui limite la Djeffara, le sol est creusé de vallées parallèles, qui se prêtent à la culture. La partie la plus fertile est le plateau de Tarouna qui vient mourir à la mer, à l'est de Leptis. Hérodote le qualifiait de « colline des Grâces » à cause de son aspect verdoyant et, aujourd'hui encore, les champs d'orge y succèdent aux plantations d'oliviers. Celles-ci étaient beaucoup plus nombreuses assurément à l'époque romaine. Nous en avons conservé, sur place, des témoins éloquents.

Le voyageur rencontre souvent, en effet, des constructions singulières à première vue, toujours les mêmes : deux grands montants de pierre plantés en terre et reliés au sommet par une longue dalle horizontale ; on dirait d'une porte étroite élevée dans le vide. Les Arabes leur donnent le nom de *Senam* (idoles). Parfois, ils sont groupés par suites de deux, trois ou même davantage. Quand le sol qui les supporte n'est pas recouvert de terre, on s'aperçoit qu'ils reposent sur des plateaux de pierre creusés de canaux d'écoulement. Les premiers qui ont remarqué ces *senam* se sont persuadés être en présence de monuments religieux et que les rigoles ménagées à leur pied étaient destinées à recueillir le sang des victimes sacrifiées; on pouvait, de la sorte, bâtir sur la religion des indigènes des théories attrayantes. La vérité est beaucoup plus prosaïque. Le sud de la Tunisie et de l'Algérie contient de nombreux monuments analogues, quelques-uns très bien conservés et, depuis longtemps, on a reconnu que ces semblants de portes n'étaient autre chose que des pressoirs à olives. Entre les deux montants, au moyen d'un bâtis approprié, on engageait une grosse poutre longue de deux ou trois mètres; la tête en était reliée par une corde à un petit cabestan placé en avant de l'appareil ; sous la poutre, vers le milieu, on disposait un panier rempli d'olives déjà décortiquées ; puis on manœuvrait le cabestan ; la poutre, faisant levier, s'abaissait, pressurait les fruits, en exprimait l'huile qui, suintant à travers le panier, se répandait sur le plateau inférieur, d'où, suivant les rigoles, elle venait se déverser dans un réservoir qui la recueillait. Dans certaines régions de la Tunisie, on se servait encore naguère de pressoirs semblables, aussi ingénieux que primitifs. L'antiquité en usait couramment : la charmante fresque des *Amours vendangeurs*, qui décorait une des chambres de la maison des Vettius à Pompéi et que tous les touristes peuvent y admirer, nous montre qu'on procédait ainsi également pour le vin.

Sur le haut plateau intérieur, le Tahar, les torrents dont il est strié, comme d'autant de couloirs, étaient seuls cultivés jadis; c'est là qu'on retrouve les ruines des villages et des fermes antiques et aussi de gracieux mausolées; à mesure qu'on se rapproche du rivage, leur nombre augmente, témoignages irrécusables de l'activité agricole qui régnait autrefois dans ces parages.

M. de Mathuisieulx écrivait, il y a quinze ans : « Du coup d'œil d'ensemble que nous venons de jeter sur les vestiges des civilisations antérieures en Tripolitaine, il résulte que sur une étendue égale à la moitié de la France, une réelle prospérité a régné au bord du haut plateau, dans les ouadis et sur les collines du Tarhouna, pendant les cinq premiers siècles de notre ère ; les établissements agricoles y étaient d'une rare richesse. Quant au littoral, il a été, grâce aux Phéniciens et aux Romains, très animé, durant dix siècles, par le trafic transsaharien. »

* * *

L'étude approfondie des restes antiques, que les savants italiens sauront mener à bien, confirmera assurément ces conclusions. Pour le moment, ils se sont attaqués surtout aux trois grandes villes du rivage, où la facilité d'accès, l'abondance de la main-d'œuvre militaire et la splendeur des ruines permettaient et promettaient un prompt succès.

La capitale du pays, Tripoli, est la moins intéressante pour l'antiquaire. Elle a subi depuis si longtemps tant de vicissitudes, de sièges, de bombardements, de constructions et de reconstructions qu'elle n'a gardé qu'un seul monument romain debout, un arc de triomphe à quatre faces, élevé par la ville d'Oea à l'empereur Marc Aurèle. Les habitants l'ont respecté, mais pour la raison qu'ils l'utilisaient, comme il est arrivé bien souvent, même à Rome : le mausolée d'Auguste n'a-t-il pas duré jusqu'à nos jours parce qu'il a servi de salle de spectacle, et le tombeau d'Hadrien parce qu'il est devenu le château Saint-Ange ? De même l'arc de Tripoli a reçu successivement toutes les affectations, depuis la boutique d'épicerie jusqu'au cinéma. Aujourd'hui le voilà dégagé jusqu'au sol ; les riches sculptures qui l'ornaient sont à l'abri des accidents ; on peut y contempler à loisir Marc Aurèle en Apollon sur son char attelé de griffons et Minerve sur un bige traîné par des sphinx.

Sabrata n'a jamais été habitée depuis les temps antiques ; les constructions écroulées ont été ensevelies au cours des siècles sous un épais linceul de sable et de terre. On les retrouvera en le soulevant ; on en a déjà retrouvé quelques-unes. Du port il ne reste presque rien ; et pourtant il devait avoir une certaine importance, car il était en rapports directs avec l'Italie ; de là partaient vers Rome des bateaux chargés de blé et d'huile,

destinés à la nourriture du peuple-roi ; les fouilles d'Ostie nous ont appris où était situé, dans ce grand entrepôt du commerce mondial, le bureau des marchands et des armateurs de Sabrata. Mais, le rivage n'offrant pas d'abri naturel, on avait dû construire des digues avancées, que les flots ont renversées. Le vestige du passé le plus imposant est un vaste amphithéâtre dont les dimensions atteignent les deux tiers de celles du Colisée : les gradins inférieurs en étaient taillés à même la colline ; les autres, faits sans doute de bois, ont disparu. Une inscription nous apprend que, pour l'inaugurer, un riche citoyen, dont le père avait amené l'eau à ses frais jusque dans la ville et l'avait gratifiée de douze fontaines ornées de statues, offrit à ses concitoyens des jeux de gladiateurs qui durèrent cinq jours entiers. En échange de cette largesse, le peuple lui fit élever une statue qui le représentait dans un char à quatre chevaux. Là, comme ailleurs, comme dans les moindres municipalités d'Afrique, il n'était pas de plaisir plus goûté des foules que ces tueries humaines dont Rome avait propagé le goût dans tout l'univers. Cette inscription a été recueillie dans les souterrains d'un grand temple, le premier édifice mis au jour ; on y a reconnu le Capitole de la cité. A côté, une chapelle, installée à ses dépens à l'époque chrétienne, a conservé son petit baptistère et sa piscine, où le baptême se donnait par immersion.

Si l'on ajoute à cette courte énumération la mention d'un établissement thermal, assez modeste, mais élégamment décoré, et un second temple, on aura dressé le bilan de tout ce que les fouilles ont révélé jusqu'ici de l'ancienne Sabrata, peu de chose encore en somme, les Italiens ayant porté tous leurs efforts sur Leptis Magna, le joyau de la province.

Ce qui a fait la fortune de la ville, ainsi que je l'ai déjà indiqué, c'est qu'elle donna le jour à l'empereur Septime Sévère. Arrivé au rang suprême, cet Africain comprit le rôle dominant que pouvait jouer son pays par le commerce d'exportation. Pour en préparer le plein succès, il fallait assurer les communications entre l'intérieur du pays et la côte, et faire de Leptis un centre de première importance. D'une part donc des postes militaires romains furent établis aux points d'eau le long des pistes du désert, très avant dans les terres, et les grandes oasis, comme Ghadamès, furent gardées par des détachements légionnaires ; les pilleurs de caravanes trouvèrent dès lors à qui

parler et durent laisser le passage libre aux voyageurs. D'autre part le port de Leptis fut agrandi en proportion des besoins nouveaux du commerce. Il existait déjà, cela ne laisse place à aucun doute ; mais il ne suffisait pas aux vastes desseins du souverain, qui en fit ce que les déblaiements ont permis de constater. Le bassin était creusé à l'embouchure d'une rivière à cours irrégulier, — c'est le propre de toutes les rivières de l'Afrique romaine, — à l'abri d'un promontoire qui le défendait des vents du nord et de l'ouest, les plus redoutables sur cette côte. Avant tout, il fallait le protéger contre l'invasion des alluvions fluviales; aussi avait-on barré le lit à deux kilomètres en amont par une digue très puissante, qui détournait le courant et le dirigeait à la mer par un bras artificiel, en dehors de la ville. Dès l'antiquité, aux bas temps, l'ouvrage se rompit et le sable entraîné par les eaux combla le port. Il a suffi pour le retrouver presque intact d'enlever les dépôts accumulés par le temps. L'entrée mesurait cent mètres de large; les quais merveilleusement conservés sont faits de très grosses pierres ; on y voit encore les anneaux destinés à attacher les bateaux, les escaliers par où l'on accédait au niveau de l'eau, les magasins qui s'y ouvraient et jusqu'aux soubassements du phare qui en indiquait l'accès aux navigateurs.

Tout autour, le long des deux rives, et sur une étendue qu'on estime à huit cents hectares, se succèdent les ruines de la cité, perdues dans les dunes éclatantes de blancheur qui ont recouvert tous les édifices jusqu'à une hauteur de dix mètres. Çà et là surgissent des pans de mur à moitié écroulés, des arcades presque enterrées ou quelques-unes de ces colonnes si recherchées au XVIIe siècle pour l'embellissement de Paris et de Versailles. C'est dans ce champ d'antiquités, aussi attrayant que confus, que les savants italiens ont dû s'orienter.

Ils se sont d'abord attaqués à un arc de triomphe dont un pilier sortait du sol : cette construction marquait l'entrée de la ville, vers le sud-ouest. Les quatre faces étaient ornées d'une frise sculptée de bas-reliefs historiques. On y avait représenté plusieurs scènes rappelant les succès de l'empereur sur ses ennemis; le siège d'une ville avec ses murs garnis de défenseurs et les assaillants précipités à la renverse ; le triomphe de Septime Sévère, debout sur un quadrige, accompagné de ses deux fils Caracalla et Géta ; un sacrifice offert au Capitole romain

à la suite de la cérémonie triomphale par l'empereur, figuré en Jupiter et escorté de la déesse Rome, en Amazone ; ailleurs, plus ou moins bien conservées, des images de divinités, des victoires, des trophées : morceaux de sculpture d'un art assez médiocre, mais tout de même fort instructifs.

Sous cet arc passait une voie qui menait aux Thermes, un des monuments les plus imposants par leur masse, un de ceux qui devaient attirer tout d'abord l'attention. Des briques employées dans la construction et datées par des marques de fabrique nous prouvent que ces bains existaient déjà au milieu du IIe siècle de notre ère, cinquante années avant le règne de Septime Sévère ; mais ce fut lui qui en fit le splendide édifice que l'on a mis au jour. La voûte de la pièce centrale était soutenue par huit colonnes énormes de cipolin, hautes de plus de huit mètres ; tout autour de la salle, dans des niches séparées par des colonnes de granit noir, étaient disposées des statues de marbre grec, qui gisaient encore sur le sol, et régnaient des bancs de pierre, portant des inscriptions latines et puniques, datées par les noms des magistrats locaux.

De là on pénétrait dans les autres parties de la construction, bains froids et bains chauds, salons de conversation, lieux de divertissements, communs à tous les établissements semblables que l'antiquité nous a conservés et qui sont particulièrement nombreux sur l'étendue de l'Afrique romaine. Grâce au rideau de sable qui les recouvrait, les pavements sont encore intacts, les plaques de marbre appliquées contre les murs ont à peine souffert et, ce qui est mieux, les œuvres de statuaire ont échappé en partie à ces mutilations que les violences des hommes et les injures du temps ont infligées à tant de statues antiques : à un Mars qui dominait une des piscines, il ne manque qu'un avant-bras et une partie de sa lance; un Apollon joueur de cithare a conservé la peinture qui rehaussait d'or la chevelure divine, d'azur les prunelles et de rouge le baudrier. Il faudrait citer en détail ces quelque trente images de dieux ou de héros, Esculape, Hermès, Vénus, Diane, Isis, Marsyas, Diadumène, venues de Grèce ou de Cyrénaïque, dont la perfection, exceptionnelle en Afrique, rappelle les beaux morceaux de sculpture que le roi Juba de Maurétanie, ce fin amoureux de l'art grec, avait réunis dans sa capitale, Césarée, aujourd'hui Cherchel, en Algérie.

En ce moment les recherches sont concentrées sur un autre édifice, plus somptueux encore que les Thermes et plus considérable. On ne sait pas au juste de quel nom le désigner. Comme l'historien Procope raconte que Septime Sévère avait construit à Leptis, en mémoire de sa haute fortune, un grand palais, on lui a donné cette appellation, faute de mieux. Il y a là une suite de constructions qui pourraient appartenir aussi à un ensemble, comme était le forum de Trajan, à Rome. On n'a déblayé jusqu'ici qu'une sorte de basilique, divisée en trois nefs par des colonnades et terminée de part et d'autre par des absides. Les détails d'ornementation, étonnamment riches, font espérer les plus heureuses trouvailles.

Ces monuments étaient situés sur la rive gauche de la rivière ; sur la rive droite s'élevait, parmi bien d'autres, un cirque dont toutes les parties, chose rare, sont encore reconnaissables, aussi bien les écuries d'où sortaient les chars avant la course, que les bornes autour desquelles évoluaient les attelages, que le mur de pierre qui divisait l'arène en deux bandes dans le sens de la longueur; là encore l'avenir nous réserve sans doute des surprises.

« En présence de ces immenses ruines, on a l'impression, a écrit un de ceux qui ont eu la bonne fortune de les visiter l'été dernier, M. Frantz Cumont, que le rude soldat d'Afrique à qui la fortune des armes avait assuré la domination du monde voulut faire de sa ville natale une rivale de Carthage par la beauté et la grandeur. Quelle confiance en l'éternité de l'empire, quelle persuasion de sa force invincible ne fallut-il pas pour jeter ainsi une ville fastueuse aux confins de la Barbarie ! »

On doit remercier les savants italiens de s'être mis si ardemment à l'œuvre dans leur nouvelle possession, d'y consacrer sans compter temps et argent. L'exploration historique de l'Afrique du Nord, que nous poursuivons depuis bientôt cent ans, restait imparfaite au sud-est ; il est devenu possible de la compléter. D'ici quelques années, si l'œuvre se poursuit comme elle a débuté, elle sera bien près d'être achevée. Une fois de plus, la fraternité latine aura produit de beaux fruits.

R. Cagnat.

L'EMPIRE DE RECRUTEMENT

LA TERRE CONTRE LA MER [1]

1806-1810

I. — EYLAU-FRIEDLAND-TILSITT

1807 est la date fatidique dans le règne de Napoléon. La période d'octobre 1806 à juillet 1807 renferme la trilogie Iéna-Eylau-Friedland, avec son dénouement inattendu, Tilsitt; et c'est Tilsitt qui est le grand tournant.

Disons tout de suite que cette même époque marque un profond changement dans l'état physique de l'Empereur. Tous les contemporains ont signalé cette transformation qui, pour la plupart, se résume en une observation simple : le Consul maigre est devenu l'Empereur gras. Mais, cette notation, schématique en quelque sorte, n'exprime pas tout : le fait est que, lors de son retour à Paris, en juillet 1807, Napoléon n'est plus le même homme. Il approche seulement de la quarantaine, et déjà, selon l'expression courante, il a reçu un coup.

Le témoignage le plus frappant à ce sujet est celui de Pontécoulant qui le connaissait à fond, l'ayant suivi dès ses jeunes années :

Tous les hommes de sens et de réflexion, écrit-il, qui avaient approché Napoléon depuis son retour de Tilsitt, avaient été frappés du prodigieux changement qui s'était fait, dans sa personne comme dans ses manières, pendant les neuf mois qu'avait duré son absence de Paris. Sa figure avait pris plus d'embonpoint, ses yeux avaient toujours la même profondeur, mais ils avaient perdu de leur vivacité; des pensées graves semblaient siéger sur son front soucieux; son corps n'était plus grêle et débile comme au temps du Con-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 mars, 15 septembre, 1er et 15 octobre 1925, 1er mai et 1er juin 1926.

sulat, un commencement d'obésité hâtive en *appesantissait les mouvements*; il régnait dans toute sa démarche une espèce de contrainte, *une sorte de raideur* qui imposaient la crainte plus encore que le respect et qui tenaient à distance ses plus intimes familiers. *Sa parole s'était alourdie comme sa personne*; ceux qui avaient tant admiré ses vives improvisations au Conseil d'État, ses épanchements rapides, où l'éloquence la plus sublime s'alliait à la plus saine raison, ne reconnaissaient plus cette voix impérieuse *qui laissait avec difficulté échapper les mots qu'elle prononçait*, ne s'animait plus qu'aux *boutades de la colère et semblait bien plus occupée d'imposer que de convaincre* ... (1).

A Varsovie, Napoléon s'était plaint de maux d'estomac, de gastralgie (2). Le comte Lobau avait entendu l'Empereur s'écrier « qu'il portait en lui le principe d'une fin prématurée et qu'il périrait du même mal que son père » (3). A diverses reprises, dans les Bulletins de la Grande Armée, Napoléon insiste sur l'excellent état de sa santé, ce qui est nouveau et semble bien indiquer qu'on s'en préoccupait.

La crise physique, qui commence à attirer l'attention, vient, sans doute, de la crise morale qu'il traversait. Cette période l'a fait passer, en effet, par de brusques alternatives, ne l'ayant tiré de l'angoisse d'Eylau que par un second Marengo, Friedland. De ces émotions contrastées, il reste en lui des traces profondes.

Quand, dans les grandes vies politiques, l'heure des décisions solennelles est arrivée, quand il faut se prononcer entre la guerre et la paix, entre la sagesse modeste et la glorieuse ambition, quand il faut se résigner à n'être que peu de chose dans l'histoire ou se risquer à l'escalade des sommets, la conscience est remuée dans son fond : ne croyez pas que les conséquences même lointaines échappent : les yeux ouverts, la nuit, l'homme entend, en soi, lutter les résolutions contraires. Mais il s'est mis, par le cours même de son existence, dans une situation telle que, voulût-il se dérober, il ne le peut plus : il doit choisir.

Napoléon avait éprouvé ces tourments intimes pendant les mois de l'hiver qu'il avait passé au château de Finkenstein, et

(1) *Souvenirs historiques*, t. III, p. 105. — Cf. *Souvenirs* du duc de Broglie, t. I, p. 57; — et Albert Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, t. VII, p. 190.
(2) *Mémoires* de Ségur, t. IV, p. 82.
(3) Dr Cabanès, *Au chevet de l'Empereur*, p. 162.

durant ces soixante-dix jours de labeur surhumain où, penché sur ses dossiers et ses cartes, il s'était efforcé de parer à la catastrophe qu'il avait, pour ainsi dire, frôlée à Eylau.

Pendant ces mêmes mois, dans ces longues nuits, l'amour s'était glissé auprès de lui : une femme, la Polonaise patriote, était venue jusqu'à son lit, et c'était autre chose que tant de liaisons passagères. Tout s'était ainsi conjuré pour en finir avec le Bonaparte consul et pour substituer au masque révolu celui de l'Empereur à la fois triomphant et surmené.

Cette double rencontre, celle de la destinée et celle d'une femme, avait fait de Napoléon un homme nouveau et qui voyait s'ouvrir sur l'avenir des perspectives imprévues.

C'est cet homme nouveau qui rentre à Paris en juillet 1807. Il y rentre avec le bagage des réalisations inespérées, des rêves illimités et des grandes fautes déjà commises.

II. — LES GRANDES RÉSOLUTIONS APRÈS IÉNA. — L'AVERTISSEMENT D'EYLAU

Jusqu'à la date de février 1807, la victoire avait toujours répondu à l'appel de son génie et de sa volonté. Il lui avait suffi de décider pour réussir. Rivoli avait payé, Marengo avait payé, Austerlitz avait payé, et cette réponse de la victoire s'était produite chaque fois avec une opportunité extraordinaire.

Non que l'inlassable vainqueur n'eût connu les échecs : une première fois sa destinée s'était heurtée aux murailles de Saint-Jean d'Acre ; mais le miracle du retour et la réussite de Brumaire avaient tout effacé. Après Trafalgar, le coup magnifique d'Ulm et Austerlitz avaient relevé si brillamment la balle du destin que l'oubli s'était fait en même temps que la mer recouvrait la dernière épave de la flotte de Villeneuve.

Et voici que Iéna et l'effondrement soudain de la Prusse lui livrent l'épée de Frédéric II. La ruine de la plus forte puissance militaire de l'Europe prouve que rien ne tient devant lui. A lui de dicter la loi au monde : le grand Empereur est mandaté par la divine Providence. C'est alors que remonte en ce cerveau sans pareil cette bouffée d'orgueil qui l'a envahi à l'époque du sacre et dont il n'a pas fait mystère à ses confidents : « Je suis venu trop tard : Alexandre, après avoir conquis l'Asie, a pu s'annoncer au peuple comme fils de Jupiter. Et tout l'Orient le crut. Si, moi, je me déclarais fils du

Père éternel, il n'y a pas de poissarde qui ne me jetât des pommes cuites. Les peuples sont trop éclairés aujourd'hui. *Il n'y a plus rien à faire.* »

Iéna, cette victoire inouïe, fut, pourtant, la trappe où son destin glissa. La série des décisions fatales commence tout de suite après l'entrée à Berlin.

Cependant la Providence, qui lui a toujours été si indulgente, voulut lui donner comme un avertissement, — avertissement sévère, Eylau.

L'effort surhumain qui, à la suite de l'armée prussienne, avait conduit la Grande Armée jusqu'à la frontière russe était quelque chose d'extraordinairement risqué. Arrivée à cette limite de l'Europe et si loin de sa base d'appui, elle ne comptait plus qu'une soixantaine de mille combattants, dont 12 000 cavaliers; après six mois de marches, de manœuvres et de combats, démunie de tout, d'armes, de capotes, de souliers, même de chevaux et d'artillerie, elle était à bout de souffle. Napoléon savait tout cela et, quand même, il continuait. Pourquoi?.. Il n'ignorait pas le danger qu'il courait. Il savait qu'au moindre échec, il était menacé dans ses communications et dans ses racines mêmes, à Paris. Et, pourtant, il marchait, il continuait. Pourquoi?

C'est que, quoi qu'il arrivât maintenant, il n'avait plus d'autre issue que la lutte à outrance et la victoire. Il s'était enfermé, en quelque sorte, dans un cercle dont il ne pouvait sortir autrement, quand, à Berlin, le 21 novembre, au comble de l'enivrement, et *sans attendre la ratification de l'armistice de Charlottenbourg*, il avait signé le décret prescrivant le *blocus continental*. Ce jour-là, jour qui fit balancer son astre, il s'était abandonné à ce grand rêve planétaire qui devait emporter le reste de sa vie et qu'il exposait à son seul confident, son aîné Joseph : « Vous avez vu, par mon message au Sénat et par mon décret, que JE VEUX CONQUÉRIR LA MER PAR LA PUISSANCE DE LA TERRE. »

En ce moment même, par le voisinage de la Russie et par le retentissement de la politique russe sur Constantinople et sur les Balkans, il est repris de cet autre rêve, connexe du premier : la conquête de l'Orient. Est-ce que toutes ces ambitions ne se justifiaient pas par Iéna se cumulant sur Austerlitz?

Cependant la Prusse ne s'était pas rendue après Iéna comme

l'Autriche après Austerlitz. Et, pour avoir la mer par la terre il fallait que la terre consentît elle-même à se déclarer vaincue. Or, Napoléon trouvait encore, devant lui, de redoutables adversaires debout.

D'abord, la Russie. Napoléon la connaissait mal. Précisément à cette date, Talleyrand demandait, un peu tardivement, à ses agents, des mémoires sur l'Empire moscovite, sur les ressources et la politique de ce pays, « qui a tellement cherché à se mêler à toutes les affaires des autres peuples ».

D'Hauterive, employé exact et un peu timoré, signalait, sur l'horizon, ce fantôme s'arrachant à ses neiges et tombant sur l'Europe, suivant exactement « la même ligne géographique qu'autrefois les Visigoths ». L'Empereur s'inspirait de ce tableau quand, dans son message au Sénat, il disait « la durée des guerres, le nombre des campagnes qu'il faudrait faire, un jour, pour réparer les malheurs qui résulteraient de la perte de l'Empire de Constantinople, si l'amour d'un lâche repos et les délices de la grande ville l'emportaient sur les conseils d'une sage prévoyance... » Il évoquait « les plaintes de la postérité et l'opprobre devant l'histoire, si, par une coupable indifférence, l'Europe venait à périr ».

L'éloquence impériale traçait ainsi, d'avance, les grandes lignes de cette politique anti-russe qui devait, après lui, imprimer son caractère à l'Europe du XIXe siècle. Mais une telle politique, ayant pour objet de rejeter les Slaves de Moscou en Asie et de protéger la Turquie soi-disant agonisante, n'imposait-elle pas, comme une condition absolue, un accord complet avec l'Angleterre ?

Napoléon ne comptait que sur ses propres forces. A cet empire « byzantin » qui le séparait de l'Orient et qui menaçait la civilisation jusqu'en Europe, il opposait, dans sa pensée, une force nouvelle et unique, l'Empire d'Occident. Colosse contre colosse ! Il suffirait de conquérir et d'unifier le continent pour tout ensemble barrer la route à la Russie et en finir avec l'Angleterre.

Puisqu'on était, maintenant, sur les frontières de la Russie, mieux valait donc asséner à celle-ci, d'abord, le coup final. C'était l'affaire d'une de ces victoires dont le grand chef militaire avait le secret.

Il est vrai, le problème russe se doublait d'un autre non moins complexe : le problème allemand. Napoléon pesait de tout son poids sur l'Allemagne. Il la piétinait sans merci. Ne pourrait-elle pas se retourner et le mordre au talon?

Ce qui avait pu le tromper, de prime abord, sur la force de résistance de cet énorme corps abattu, c'est que le peuple prussien, ou plutôt l'organisation prussienne, les fonctionnaires et l'armée, avaient pris la catastrophe d'Iéna avec une sorte d'indifférence, de détachement à l'égard de la royauté. Partout, les clefs des villes s'étaient présentées d'elles-mêmes au vainqueur. La dynastie qui allait perdre, avec Dantzig, sa dernière ville, n'intéressait plus personne, pas même l'Angleterre. On en voulait au Roi et à ses ministres de leurs longues tergiversations et de leur double jeu. Pour le plus grand nombre, c'était un fait accompli : *finis Borussiæ* (1).

Mais la Prusse n'était pas toute l'Allemagne. Le Roi lui-même refusait de ratifier l'armistice et se replaçait, par ce refus, au milieu de son parti patriote, nous dirions nationaliste. Il confirmait la convention de Bartenstein avec la Russie ; d'autre part, il se sentait soutenu, malgré tout, par le sentiment secret mais violemment hostile à Bonaparte qui était celui de l'empereur Alexandre.

En même temps, l'Autriche se reconstituait lentement et attendait les événements, l'arme au pied.

Enfin, l'Allemagne de l'Empire, l'ancienne Allemagne, tout en s'inclinant devant la force, commençait à prendre conscience d'elle-même. Elle sentait confusément qu'elle avait barre sur Napoléon : la Grande armée, en effet, avec la difficulté des approvisionnements, la rigueur du climat, ayant devant elle la force inconnue de l'Empire russe, la Grande armée était en l'air. En Prusse, en Allemagne, des hommes énergiques souriaient *in petto* à la vengeance que pouvait leur apporter un lendemain plein de mystère.

Une rencontre brutale et, en somme, douteuse, Pultusk, avait fait comprendre au lucide, au grand chef que le jeu se serrait, que le temps était passé de ces brillants lendemains de victoires en Italie et qu'il fallait, toute affaire cessante, conquérir la sécurité.

(1) V. Grand-duc Nicolas Michaïlovitch, *L'empereur Alexandre Ier*, t. I, p. 46.

Il eut le sentiment anxieux que la position de la Grande armée ne pouvait se raffermir que par une victoire immédiate. Et, en plein hiver, dans la nuit, il avait attaqué brusquement à Eylau. S'il n'avait pas gagné la bataille, il avait, du moins, obtenu ce qu'il voulait, c'est-à-dire son campement sur la frontière russe. Mais ce résultat lui avait coûté la moitié de son armée : il avait laissé près de 30 000 hommes sur la neige. Première image de la retraite de 1812.

Tel fut l'avertissement!

Le soir d'Eylau, Bennigsen avait reculé et s'était replié sur le territoire russe, inaugurant cette tactique de retraite qui servirait un jour de leçon et de système. Napoléon avait pu se proclamer vainqueur. Cachant ou atténuant ses pertes, il s'était finalement décidé à rester encore, puisque la victoire décisive qu'il cherchait, il ne l'avait pas obtenue. Mais, en parcourant le champ de bataille, il ne s'était pas dissimulé à lui-même qu'il se heurtait à quelque chose de plus fort que les murailles de Saint-Jean d'Acre. De ce jour, l'inquiétude était entrée dans son âme et avait troublé ses nuits (1).

Tout calculé, un retour par étapes jusqu'au Rhin était un risque encore plus grand, avec, au bout, peut-être, la fin de la légende, l'évanouissement du prestige, le ricanement de ces « cafés » de Paris dont sont hantées ses lettres à Fouché.

Napoléon se décida donc à lutter sur place et, plutôt que de reculer, à aller de l'avant dès que la saison le lui permettrait. Le Corse frileux s'installa dans le château de Finkenstein « où il y avait partout de bonnes cheminées ». (2) Enfermé dans son *poêle*, il réfléchit, travaille, s'approfondit lui-même, comme il n'avait jamais fait jusque là (3).

(1) C'est, sans doute, l'émotion persistante de Napoléon au souvenir du champ de bataille d'Eylau qui, plus tard, lui arrache ce cri, en réponse à Stanislas Zamoyski qui le supplie de rétablir la Pologne :« Vous êtes des fous! Vous voulez me brouiller avec la Russie. *Mais on ne voit pas deux fois le visage des morts.* » Cité par Walizewski, *Le règne d'Alexandre Ier*, t. II, p. 38.

(2) Pour cette période de la vie de Napoléon au château de Finkenstein, V. général von Dohna, *Napoléon au printemps de 1807*, traduit de l'allemand par Georges Drouare; Nice, 1908, in-8°.

(3) Bignon, qu'il est bon de consulter, quand il s'agit des choses de la région de Pologne et qui a pris à tâche de remplir la confiance que lui a faite l'Empereur en le désignant, à Sainte-Hélène, pour écrire son histoire, Bignon est le reflet du sentiment de Napoléon, de la France et de l'Europe dans ce passage relatif

Il se détermine à poursuivre coûte que coûte la campagne engagée contre la Russie. Mais, auparavant, et au cours de cet hiver qui lui est un répit haletant, il avait deux questions instantes à examiner à fond : d'abord celle de la Grande armée, et ensuite celle de l'Allemagne.

III. — SITUATION DE LA GRANDE ARMÉE. — LE PROBLÈME DU RECRUTEMENT

La Grande Armée n'était déjà plus elle-même ; telle fut l'angoisse précise de ces jours sombres. Fait d'une gravité insigne : elle manquait d'hommes. La France ne fournissait plus que des contingents réduits et elle ne pourrait en fournir indéfiniment. La conscription avait râclé les fonds de tiroir. Or, la conscription commençait à désaffectionner le pays d'un régime qui tournait à la guerre à outrance (1). Napoléon venait d'appeler la classe 1808. (Voir ses lettres désespérées à Cambacérès). La France, après quinze ans de lutte, était exsangue. C'est en ce point que la politique intérieure rejoint fatalement la politique extérieure. L'éternel vainqueur, galopant toujours de l'avant, avait attaché à sa selle le corps de la France. Mais, maintenant, elle était à bout.

aux suites de la bataille d'Eylau : « L'époque du séjour de Napoléon aux quartiers généraux d'Osterode et de Finkenstein est peut-être celle de sa vie où il montra le plus d'emprise sur lui-même, le plus de ce courage si rare dans les hommes de son caractère, celui de la résignation et de la patience. Cette circonstance d'une impérieuse nécessité qui va, pendant quatre mois, le retenir à cinq cents lieues de sa capitale, fit sentir vivement à la nation française l'inconvénient de voir son existence politique reposer sur la tête d'un monarque guerrier et à Napoléon lui-même l'instabilité d'un état de choses où le sort de tout l'Empire était lié à celui d'un seul homme. *Il ne lui était pas permis d'être vaincu une seule fois.* Seulement équivoque, la victoire était pour lui une défaite. L'indécision de la bataille d'Eylau avait jeté dans Paris une consternation incroyable ; l'envie se vengeait des fatigues de l'admiration ; le parti ennemi de l'Empire déguisait, sous une feinte douleur, la joie que lui causait un désastre public. Une baisse sensible s'était opérée dans les fonds. L'Empereur ne s'abusait pas sur sa situation, etc. (Bignon, *Histoire de France depuis le 18 brumaire jusqu'à la paix de Tilsitt*, t. VI, p. 146.)

(1) « En moins d'un an, Napoléon demande trois conscriptions, et, à mesure qu'il les appelle, les résistances qui s'atténuaient se ravivent. Le personnel du recrutement, très au fait de l'œuvre à accomplir en 1806, se fatigue en 1807, et la conscription de 1808 qu'il lève ne peut être saisie par lui qu'à la hâte, avec des négligences innombrables et des oublis injustifiés, mêlés à des complaisances voulues. » On appelle les jeunes gens de dix-huit ans, que Napoléon déclare « très propres à défendre l'intérieur ». Mais il ne les laisse pas s'attarder dans les dépôts : car Lacuée écrit bientôt « qu'ils ne sont pas propres à faire la guerre si loin ». (Jean Morvan, *Le soldat impérial*, I, 48-50.)

Or, malgré tout, au grand chef militaire, pour ses victoires indispensables, que faut-il? des hommes, toujours des hommes.

La France ne suffit plus à les fournir ; qu'à cela ne tienne : on les trouvera ailleurs.

Déjà, la fondation de l'Empire familial, l'Empire des Napoléonides, a été comme une esquisse de ce qui peut être tenté dans ce sens. La France n'a pas pour destinée de travailler seule et gratuitement au bien de l'univers. Elle a pris sa part du fardeau : que les autres, maintenant, lui viennent en aide ! La Suisse, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Allemagne, l'Europe enfin, la vaste Europe fourniront les recrues nécessaires à la réalisation définitive de l'unité européenne en échange de ce bienfait inouï que la Révolution française leur apporte et que Napoléon appelle, lui-même, « le beau idéal de la civilisation » (1).

Le grand Empire militaire avec un recrutement proportionné à sa population, n'est-ce pas la solution du problème et l'application logique de la formule impériale : « conquérir la mer par la terre »?

Dès le 26 novembre 1806, Napoléon, tourmenté de la question des recrues, sentait sourdre en lui cette conception impériale; il avait écrit à Lacuée, agent général de la conscription, une phrase où l'idée est en germe : « Le projet que j'ai embrassé (au sujet du recrutement) est plus vaste qu'aucun que j'aie jamais eu et, dès lors, il faut que je me trouve en position de répondre à tous les événements. »

Il s'agit de la grande affaire en effet, de celle qui prime toutes les autres : l'Empire napoléonien est conçu, dès lors, comme un empire à procurer des hommes, comme un EMPIRE DE RECRUTEMENT.

L'Europe continentale, mobilisée comme la France l'est depuis vingt ans, l'Europe soumise à un commandement unique et maintenue, elle aussi, en « état de siège » jusqu'à la victoire définitive, tel est le moyen radical de conclure le drame où les peuples sont engagés. Il s'agit d'ouvrir une ère nouvelle, une ère à la Mahomet. Et, pour cela, une force énorme, écrasante est indispensable. Par conséquent, le conti-

(1) F. Masson, t. IV, p. 581.

nent entier, sans qu'un seul coin échappe, doit être mobilisé. Tel est l'inéluctable destin !

Remuant en sa pensée ces ensembles aux complexités infinies, Napoléon finit par se dire, pendant ce long et court hiver de 1807, — l'hiver d'entre Eylau et Friedland, — que la solution générale dépendra, là encore, de cette victoire sur la Russie qu'il est venu chercher aux confins du monde européen. Seule, la capitulation de la Russie lui permettra d'aborder l'ensemble du problème européen avec la liberté d'esprit qui lui est nécessaire; seule, cette victoire, une fois obtenue, donnera à sa pensée le loisir de se promener, en quelque sorte, sur le vaste champ des hypothèses qui se présentent à son choix et d'arrêter, enfin, sa ligne d'action définitive.

Cette victoire préalable, Napoléon la prépare avec un soin analogue à celui avec lequel il avait préparé Marengo. C'est une des plus belles pages de cette incomparable existence. Elle est inscrite, pour l'histoire, dans le quinzième volume de la *Correspondance* et datée, en grande partie, du château de Finkenstein, et l'on y voit comment la Grande Armée est remise sur pied et renforcée de façon à ne laisser à la fortune contraire rien de ce qu'un chef digne de ce nom peut lui enlever. Nous n'avons pas à donner, ici, fût-ce un simple aperçu de cet effort surhumain. Disons seulement que cette phase de l'activité impériale se présente à nous comme une première esquisse de ce que sera la campagne de 1812. C'est déjà l'Europe sur pied contre la Russie.

IV. — NAPOLÉON APRÈS TILSITT. — LA POLITIQUE DE SUSPENS. LA TERRE CONTRE LA MER

Et le résultat a répondu, en somme, à l'attente impériale : Friedland est une grande victoire. Seulement, c'est une victoire interrompue et qui n'emporte pas une sanction définitive. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse sont venus sur le radeau de Tilsitt demander, avec une habile spontanéité, les conditions nouvelles de l'ordre européen. Napoléon peut se croire le maître du destin. Il traite en bon jeune homme égaré ce tenace Alexandre dont la psychologie réelle lui échappe et il lui impose cette alliance franco-russe qui attire la Russie en

Europe au lieu de la refouler vers l'Asie et qui accable la dynastie prussienne sans, toutefois, lui asséner le coup final.

Caractérisons, de son vrai nom, la politique de Tilsitt; c'est, de part et d'autre, une politique de suspens. Napoléon se donne le temps nécessaire pour arriver à la réalisation de ce grand dessein qui doit le mener fatalement, il le pressent, à une rupture décisive et à une guerre à mort avec la Russie. Quant à l'empereur Alexandre, il n'a pas davantage renoncé à ses ambitions orientales et polonaises; il n'a pas renoncé au sentiment, que Friedland après Austerlitz a doublé en lui, celui d'une humiliation profonde et d'une haine sourde, — une haine de timide et de faible, — contre ce grand homme qu'il serre sur sa poitrine en attendant de l'étouffer.

Un jour ou l'autre, les deux forces se heurteront et toutes deux le sentent, rien qu'à la façon dont elles s'enlacent.

Napoléon est rentré à Paris, triomphant et soucieux. Les longues réflexions de Finkenstein sont enfermées désormais au fond de sa conscience politique. Ses projets à longue échéance s'ouvriront comme des fleurs secrètes à la chaleur concentrée de sa méditation.

On les connaît. Ce sont ces affaires de difficulté inouïe, mises sur le tapis parmi les faits d'armes contrastés et les réalisations audacieuses qui s'étaient échelonnés de la bataille d'Iéna à la conclusion de la paix de Tilsitt. Leur simple énumération est un essoufflement pour l'histoire : Blocus continental, — Affaire d'Espagne, — Conflit avec le Pape, — Difficultés hollandaises, — Rupture et guerre avec l'Autriche, — Rapports avec l'Allemagne.

Nous n'avons pas à aborder maintenant ces problèmes. Du moins, est-il nécessaire de les avoir présents à l'esprit dans leur complexité infinie, au moment où l'attention se concentre sur le point principal : la création du grand Empire napoléonien et l'élargissement extraordinaire de la politique intérieure française devenue européenne.

V. — CHANGEMENTS AUTOUR DE NAPOLÉON. — LE NOUVEAU PERSONNEL IMPÉRIAL

Rappelons-le, d'abord : 1807 ne marque pas seulement une crise décisive dans la carrière et la destinée historique de

Napoléon ; cette crise atteint jusqu'à sa vie privée et ses entourages.

L'Empereur s'est jeté dans une entreprise politique qui ne cadre plus avec l'idée que l'on s'était faite, au début, de son utilité nationale. Maintenant qu'il travaille dans le colossal et qu'il dépasse la *mesure*, toujours si chère aux Français, les habiles pressentent sa chute, tandis que les dociles suivront le chef, tête baissée, partout où il les conduira.

L'aigle aux ailes éployées prend son essor au-dessus du groupe qui assistait à son départ, et ce groupe se disperse en quelque sorte de lui-même.

Dans les changements de personnel que le cours nouveau détermine, trois figures attirent d'abord l'attention : Joséphine, Fouché, Talleyrand.

Napoléon est renseigné, maintenant, par certaines de ses aventures extra-conjugales : il peut être père. Le problème du divorce, qui a longtemps troublé son esprit, son cœur, ses sens (1), est résolu pour lui. Aussitôt après Frieldland, l'Empereur décide qu'il lui faut de hautes attaches de famille et une situation reconnue allant de pair avec les dynasties européennes. Joséphine devient gênante : elle est sacrifiée.

Fouché devina la pensée secrète de l'Empereur : peut-être surprit-il quelque lettre, eut-il quelque révélation d'alcôve. Joséphine, bavarde et confiante, continuait à lui ouvrir son cœur (2). Quoi qu'il en soit, lui qui s'était montré, jusqu'à ce jour, attaché à une femme qui représentait, en somme, aux yeux de la génération, le passé révolutionnaire et consulaire de Bonaparte, commença, par ses moyens à lui, — bruits de police et insinuations incontrôlables, — la campagne du divorce, mais d'une manière si déclarée qu'une telle ingérence parut mécontenter l'Empereur lui-même : selon le mot de Pascal, à propos de Mazarin, ces grands hommes « ne veulent pas être devinés ». Par ordre de l'Empereur, la propagande des « bruits à l'oreille » cessa ; mais elle était lancée et tout le

(1) Son puissant esprit systématisait tout ! Il écrivait à Joseph, au sujet du divorce, le 27 novembre 1808 : « La considération la plus importante dans le Code Napoléon est celle du divorce ; elle en est le fondement. Vous ne devez y toucher d'aucune manière : c'est la loi de l'Etat. » J'ai étudié cette question du régime de la femme selon la loi napoléonienne, dans *Sur les Chemins de l'histoire*, t. II, p. 195.

(2) Masson, *Joséphine répudiée*. — Cf. Madelin, *Fouché*, II, 60.

monde était averti. Joséphine donne prise par son trouble même et par sa manière féminine de se défendre à coups de reproches et par des flots de larmes.

Au grand Empire en gestation il faut un héritier direct et de sang *impérial*. Toutes les combinaisons de succession collatérale ou d'adoption sont à l'eau. Les Bonaparte si embarrassants, les Beauharnais non moins, sont éliminés de l'hoirie. On les indemnisera autrement. Le système des royautés subordonnées et des apanages princiers ne peut-il pas invoquer la tradition capétienne, et même carlovingienne?

Tout cela s'agite dans les réflexions de l'Empereur. Autour de lui, on est aux écoutes. Ses colères deviennent farouches : on tremble.

Un homme ne tremble pas, c'est Fouché. Il a mis la main jusque dans les draps impériaux. Après Tilsitt, il croit, d'abord, qu'il s'agit d'une Romanof. Mais, bientôt, détrompé, il se retournera vers la solution autrichienne : ce qu'il cherche, c'est un pont vers la légitimité, une issue vers la sécurité. Le front d'airain s'incruste dans le grand dessein politique et militaire avec la pensée d'en tirer, d'abord, profit pour lui-même.

Fouché savait, mieux que personne, l'état d'épuisement en hommes et en argent où se trouvait la France. Tâtant le pouls du pays, il portait ses regards sur un parti qui, avec quelques vagues origines soit royalistes soit révolutionnaires, tenait son autorité naissante de la puissance nouvelle de la bourgeoisie, le *parti libéral*. Fouché se rendait compte que le véritable héritier du pouvoir, en dépit de la pompe et de la solennité qui accompagnait le baptême de la « IVe dynastie », serait, un jour, cette opinion moyenne, lasse des grandes aventures.

Au plein cœur de l'organisme napoléonien et au plus près du trône impérial, — « quatre ais recouverts de velours », — ce parti, vibrion d'avenir, se mettait à tourner : au Tribunat, d'abord, bientôt au Sénat lui-même, et dans le public quelques personnages plus usés que fatigués, comme La Fayette, Benjamin Constant, les entours de Mme de Staël, d'autres, des silencieux, les républicains, les anciens amis de Moreau, comme Fauriel, des hommes d'action comme les Malet, les Guillaume, se tâtaient les coudes en silence et se regardaient dans les yeux.

Napoléon étant encore loin de Paris, Fouché les prend par

la main, les conseille *tout naïvement* pour qu'ils rejoignent l'Empereur à Berlin et pour qu'ils lui adressent, au nom du Sénat et au nom du peuple implorant, les premières remontrances qu'ait eues à entendre le nouveau Louis XIV. « Une députation du Sénat était venue à Berlin supplier l'Empereur de faire la paix : point de doute que si Fouché, sénateur, très écouté au Luxembourg, n'était pas l'instigateur même de la démarche, il l'avait approuvée, ou, dans l'hypothèse la plus favorable, il l'avait laissée se produire. C'était mettre l'Empereur dans l'embarras, faire, de lui, Fouché, le champion de la paix, se tailler ainsi, aux dépens du souverain, une facile popularité. L'Empereur vit clair dans cette manœuvre. Son exaspération fut telle que, s'il faut en croire Savary, on crut le ministre à terre... » (1).

Démarche un peu hâtive. Mais Fouché n'hésitait pas à se camper dans son rôle de pacifiste. Il écrivait, en marge de ces bulletins de police destinés à l'Empereur, et cela dès septembre 1807, c'est-à-dire à l'aube du grand Empire : « que l'Empereur est plus ou moins béni de toutes les classes selon que son glaive est plus ou moins enfoncé dans le fourreau. »

Napoléon sent la pointe, mais il se contient encore. L'heure de la disgrâce n'est pas sonnée. D'ailleurs, Fouché lui-même, s'il la désire, n'est pas pressé. Plus que jamais, il se rend indispensable, non seulement dans la tractation de ses affaires policières et dans le maniement de l'opinion, mais jusque dans les grandes affaires nationales, comme celle de Flessingue, où son sang-froid pare à un péril imminent. Habile joueur, il inflige cet échec à l'Angleterre, tout en conseillant de faire la paix avec elle. Il a un pied dans tous les camps, au dedans et au dehors. Aussi, il brave celui qui se croit son maître et embarrasse d'un sourire froid le grand homme qui surveille ses dangereuses démarches, mais n'ose encore le renvoyer (2).

(1) Madelin, t. II, p. 35.

(2) En juin 1810, Napoléon s'expliquera lui-même, dans une lettre à Fouché, sur l'attitude qu'il avait prise, dès 1807, à l'égard de ce serviteur suspect : « Quoique je ne me défie pas de votre attachement et de votre fidélité, je suis, cependant, obligé à une surveillance perpétuelle qui me fatigue et à laquelle je ne puis pas être tenu. Cette surveillance est nécessitée par *nombre de choses que vous faites de votre chef*, sans savoir si elles cadrent avec ma volonté et *si elles ne contrarient pas ma politique générale.* » A Fouché, 3 juin 1810 ; *Corr.*, t. XX, p. 392.

Cependant, il est un homme avec qui les rapports sont devenus tout à fait impossibles, c'est Talleyrand. De ce côté, à partir de Tilsitt, tout est fini, fini.

Talleyrand écrit dans ses *Mémoires* : « Napoléon, en arrivant à Paris, créa, pour le maréchal Berthier, la place de vice-connétable et, pour moi, celle de vice-grand électeur. Ces places étaient des sinécures honorables et lucratives. Je quittai alors le ministère, *comme je le voulais.* » L'affirmation contenue dans ces derniers mots est exacte. Talleyrand, lui aussi, et plus fortement peut-être que Fouché, était décidé à s'en aller.

Si l'on a bien suivi le développement des relations entre l'Empereur et le ministre, on a senti que Talleyrand, plus ancien que Napoléon dans la politique, se considérait comme capable de lui rendre des points, du moins dans les affaires internationales. Son esprit, prodigieusement perspicace, voyait le grand homme voué à une chute certaine et il était bien décidé à ne pas se laisser écraser sous la ruine. Tant pis pour l'autre, s'il n'avait pas suivi les conseils qu'un ministre aussi averti lui avait prodigués.

Le dissentiment fondamental s'était produit, dès 1805, à propos de l'attitude à prendre à l'égard de l'Autriche. Talleyrand, prévoyant la victoire qui se réalisa à Austerlitz, avait adressé à l'Empereur le fameux mémoire traitant de l'avenir de la politique européenne et que l'on pourrait appeler « le mémoire de la modération ». Sans qu'on lui eût demandé son avis, il avait émis l'opinion qu'on usât de ménagement à l'égard de l'Autriche (comme Bismarck devait le faire un jour) et il s'était prononcé pour un système de rapprochement et même d'alliance France-Autriche, assurant à la première la ligne du Rhin et l'appui de l'Allemagne, le cas échéant, contre la Russie.

L'alliance autrichienne, c'était la tradition de Choiseul, telle qu'elle s'était conservée au ministère des Affaires étrangères : or, cette même politique du parti Choiseul qui avait travaillé à la Révolution, se donnait pour tâche, maintenant, de la clore, soit avec le vainqueur d'Austerlitz, soit sans lui, en tout cas, par un rapprochement avec l'Europe « légitime ».

Daté de vendémaire an XIV (17 octobre 1805), le mémoire, chef-d'œuvre de Talleyrand, aurait pu devenir le bréviaire de la politique française dans la première moitié du XIXe siècle. Il

reposait sur ce truisme diplomatique que l'Europe ne peut pas se passer de l'Autriche et que « si elle n'existait pas, il faudrait l'inventer ». A défaut de la substance totale du mémoire, rappelons, tout du moins, sa conclusion :

Je suppose, maintenant, écrivait le ministre des Affaires étrangères, qu'après le gain d'une grande bataille, V. M. dise à la maison d'Autriche : « J'ai tout fait pour conserver la paix ; vous seule vous avez voulu la guerre. Je vous en ai prédit les conséquences et, maintenant, vous les éprouvez ; j'ai vaincu à regret, mais j'ai vaincu ; je veux que ce soit pour l'utilité commune ; je veux extirper entre nous jusqu'au dernier germe de mésintelligence. Nos divisions ne peuvent naître que d'un voisinage trop rapproché. Vous et les princes de votre maison, renoncez à toutes vos possessions en Souabe. Renoncez à Lindau, à l'île de Mainau, d'où vous inquiétez la Suisse. Renoncez à l'État vénitien, à Trieste et au Tyrol. De mon côté, je séparerai, comme je l'ai promis, les couronnes de France et d'Italie. Le royaume d'Italie ne sera point agrandi. La République de Venise, à laquelle Trieste sera jointe, sera rétablie sous la présidence d'un magistrat de son choix. En exigeant de vous des sacrifices, je ne prétends point qu'ils restent sans compensations ; je veux même que les compensations les surpassent. Étendez-vous le long du Danube. Occupez la Valachie, la Moldavie, la Bessarabie. J'interviendrai pour vous faire céder ces provinces par la Porte ottomane, et si les Russes vous attaquent, je serai votre allié. Dès aujourd'hui, l'alliance peut être conclue, je viens d'en poser les bases.

Dans ce mémoire, bourré de prophéties, la formule maîtresse était cette courte phrase adressée à l'Autriche : *Étendez-vous le long du Danube.* Si l'Autriche eût écouté ce conseil, elle eût dégagé l'Europe occidentale du poids de l'Allemagne et l'eût reporté tout entier sur la Russie.

Napoléon, vainqueur à Austerlitz, avait, comme on le sait, suivi une autre politique. Iéna l'avait conduit à Eylau, puis à Friedland, puis à Tilsitt. Et, comme conclusion, il ne fut plus question d'écarter la Russie des grandes affaires européennes : tout au contraire, on l'y attirait, on lui donnait, par la Finlande, ouverture sur les mers du Nord, tandis qu'on lui laissait occuper les pays balkaniques par lesquels Talleyrand eût voulu tenter l'Autriche. L'empire d'Occident se trouvait voué à une guerre perpétuelle avec l'Autriche et à un dissentiment constant avec l'Allemagne sans s'être assuré une sécurité durable

du côté de la Russie; nous ne parlons que pour mémoire de l'Angleterre.

Napoléon et Talleyrand se trouvaient donc en état de divergence absolue sur la question la plus grave de la politique générale européenne. Talleyrand savait de science certaine que Napoléon jouait une partie presque ingagnable. D'autre part, Napoléon avait besoin, chez ceux qui l'approchaient, de la confiance en son étoile : elle manquait à son principal ministre. Les deux hommes n'avaient qu'à se séparer.

Napoléon, qui sait ce que vaut l'implacable confident de toute sa carrière, n'ose l'abattre d'un seul coup. Il nomme Talleyrand vice-grand électeur, — le seul *vice* qui lui manquât, disait Fouché, — mais Talleyrand, délivré de tout engagement à l'égard d'un système qui n'avait été qu'un temps dans sa carrière politique, peut se dire dès lors, avec une entière sincérité dans une insigne mauvaise foi, ce qu'il écrivit plus tard : « Je quittai le ministère *comme je le voulais.* »

La même crise de 1807 et les modifications qu'elle apporte dans le tempérament de l'Empereur, et dans le régime impérial, amènent d'autres changements dans le haut personnel : c'est l'avènement de ceux que Chaptal qualifie d'un mot un peu rude, les *séides*. Napoléon veut des hommes bien à lui.

L'histoire est obligée de signaler, en ceci encore, ce qui distingue la politique impériale de la politique consulaire : car les tendances générales, tout en suivant la même ligne, deviennent plus impératives, plus précipitées.

Talleyrand est remplacé aux Affaires étrangères par Champagny, ministre de l'Intérieur, qui ne manque ni d'esprit, ni de savoir-faire, mais qui ne sait, de son métier nouveau, que ce qu'un homme versé dans les affaires peut en avoir appris par ouï-dire. Berthier a, pour successeur à la guerre, Clarke qui, depuis longtemps, est près de Napoléon, dans une position assez ambigüe, — plus docile que sûr. A l'Intérieur, un bon commis, Crétet, remplace Champagny; Portalis qui avait été, pour Napoléon, d'un secours si précieux aux Cultes, est remplacé par Bigot de Préameneu qui restera toute sa vie un conseiller d'État. Jaubert est à la Banque de France, et le général Hulin au gouvernement général de Paris. Tous braves gens, excellents serviteurs ; mais, dans l'ensemble, de moindre envergure,

et, surtout, auprès du maître, de moindre autorité que les premiers rôles qui disparaissent.

C'est vers ce temps aussi que s'affirme, chez l'Empereur, ce parti pris d'accabler les hommes qui le servent, d'honneurs, de titres, de profits, d'argent. La création d'une noblesse nouvelle, glissée timidement dans le sénatus-consulte du 14 août 1806, se développe jusqu'à encadrer tout ce qui fait partie de l'organisation de l'Empire.

Tuer, chez un peuple politique, le désintéressement, c'est fausser son ressort moral, c'est altérer en lui le principe essentiel, l'honneur. Quelle autorité vaut, chez le serviteur de l'État, celle des mains nettes? Par les jalousies de classes renaissantes les rapports sociaux sont de nouveau ébranlés.

Cet ensemble de mesures n'en met pas moins, au service de la volonté impériale, le mécanisme le plus nerveux, le plus robuste, le plus efficace qu'ait connu l'histoire de France, si souvent relâchée. Une leçon de discipline, d'entrain, d'enthousiasme se propage jusqu'aux limites nouvelles de la France agrandie.

La tâche est formidable : un seul pays, une seule génération n'y suffiraient pas si tous ne donnaient à plein collier. Le cavalier qui, par son exemple, les enlève à perdre haleine, qui les récompense et les hausse, comme la destinée l'a haussé lui-même, galope à leur tête. Pour la première fois depuis l'Empire romain, non seulement les nationaux, mais les confédérés, les alliés et même les étrangers, tous sont entraînés dans un mouvement unique, par cette troupe admirablement nourrie, soignée, huilée, capable d'aborder, de sauter ou de renverser tous les obstacles.

VI. — CONCEPTION MILITAIRE DU GRAND EMPIRE FRANÇAIS : LA VICTOIRE SUR LE FRONT PRINCIPAL

La première application du programme napoléonien après Iéna « conquérir la mer par la puissance de terre », fut le décret du 21 novembre qui, publié sur le rapport de Talleyrand, proclamait le *blocus continental*.

Nul n'ignore le principe de cette machine à étouffer l'Angleterre ! Le décret reconnaissait ce qu'avait de contraire au droit des gens la mesure générale prise contre le peuple britan-

nique et la contrainte imposée, de ce fait, à tous les autres peuples. Mais il en rejetait la faute sur l'Angleterre elle-même :

Nous avons mis les Iles britanniques en état de blocus, et nous avons ordonné contre elles des dispositions qui répugnaient à notre cœur. Il nous a coûté de faire dépendre les intérêts des particuliers de la querelle des rois et de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des nations ; mais, nous avons été contraints, pour le bien de nos peuples et de nos alliés, à opposer à l'ennemi commun les mêmes armes dont il se servait contre nous.

L'adresse du Sénat à l'Empereur, répondant à son appel et lui accordant, dès le commencement de 1807, la conscription de cette année en avance de neuf mois sur le temps légal, faisait écho : « Que le gouvernement anglais, qui a appelé la barbarie, en éprouve les malheurs ! Qu'un mur d'airain le repousse loin du continent ! » Mais, dès lors, aussi, le même Sénat glissait, dans ses hyperboliques louanges, le conseil discret de renoncer aux expéditions de plus en plus aventurées et lointaines : « Sire, ce Sénat, dévoué comme le peuple à votre personne sacrée, glorieux de vous transmettre les sentiments de la nation, fait taire cette voix secrète qui *réclame la présence de Votre Majesté* (1). »

Il y a là une nuance qui distingue entre la France et « l'Empire ». Car, le premier et le plus puissant effet du blocus continental a été précisément de fonder un nouvel Empire, un Empire non prévu, et l'on dirait presque inconstitutionnel, si

(1) L'attitude des pouvoirs délibérants, à cette époque où l'on n'avait pas encore rompu tous les fils avec les principes de liberté, s'affirmait chaque fois que l'occasion s'en présentait. Le 5 mars 1806, à propos d'une demande de nouveaux impôts, Fontanes, président du Corps législatif, avait dit : « Quelle que soit, au dehors, la renommée de nos armes, le Corps législatif *craindrait presque de s'en féliciter*, si la prospérité intérieure n'en était la suite : notre premier vœu est pour le peuple, et nous devons lui souhaiter *le bonheur avant la gloire.* »

Le 4 mai, à propos de l'avènement de Joseph au trône de Naples, le même Fontanes, traduisant le sentiment de l'assemblée, donne ce nouvel avertissement : « J'aime à dire que l'amour et le bonheur des peuples... peuvent seuls expier les malheurs et les crimes de la guerre, et que, sans eux, la postérité ne confirmerait pas les éloges que les contemporains donnent aux vainqueurs. » (*Œuvres* de Fontanes, I, p. 21.) — C'est à la suite de ces observations, témoignant de la lassitude publique, que Napoléon procéda aux mesures de la conscription par simple sénatus-consulte.

une constitution quelconque eût existé alors, — l'Empire d'Occident, l'Empire *continental*.

D'autres résultats du blocus seront ceux qu'il suffit de rappeler : une sorte de coercition exercée sur toutes les puissances européennes, à commencer par la France, et une nécessité presque fatale de leur imposer à toutes un régime douanier militarisé se développant fatalement et automatiquement par l'annexion de l'Europe à l'Empire. Pas de milieu : il faut être *dans* le blocus ou *hors* du blocus, c'est-à-dire *dans* ou *contre* l'Empire.

Une espèce de boulimie croissante de territoires nouveaux s'en suivra et dominera jusqu'à la volonté du maître tandis que sa clairvoyance l'avertit parfois. Mais, comment et où s'arrêter ? La lutte est engagée ; il faut vaincre. Napoléon écrira à Talleyrand, en avril 1808, alors que le vice-grand-électeur se fait l'écho des plaintes du public au sujet des affaires d'Espagne, de Rome, etc. : « Il faut que mon système s'achève. Mon habitude n'est pas de rester en chemin. »

VII. — LE SYSTÈME CONTINENTAL DANS L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Les conséquences économiques du système ne sont pas, tant s'en faut, de moindre importance que les conséquences politiques. Et Napoléon ne les a pas davantage ignorées.

Le parti pris protectionniste de l'Empereur tient sans doute à ses origines corses et militaires : l'agriculture avant tout et, aussitôt après l'agriculture, l'industrie. Quant au commerce, il passe au troisième plan. Peu s'en faut qu'on ne le considère comme un parasite, un instrument d'exploitation, un moyen d'enrichissement suspect. Chaptal, l'homme qui a approché le plus près de la pensée impériale à ce sujet, écrit :

Napoléon n'estimait point les commerçants. Il disait que le commerce dessèche l'âme par une âpreté constante au gain, et il ajoutait que le commerçant n'a ni foi ni patrie... Sous le règne de Napoléon, aucune classe de la société n'a eu plus à souffrir que le commerce, qui ne prospère que dans la paix et sous des lois fixes et protectrices. Napoléon était loin de rapporter la haine que lui avait vouée le commerce aux raisons que nous venons de déduire. Il y a plus, il croyait sincèrement le servir par ces mesures vexatoires ; il croyait même l'éclairer, etc. (1).

(1) *Souvenirs*, p. 277.

Le point de vue suprême de Napoléon, à savoir de faire, de l'Empire continental, un tout économique se suffisant à lui-même, est exposé dans une lettre à Louis roi de Hollande, datée du 3 avril 1808. C'est toute une philosophie des relations entre les divers peuples européens : Napoléon, héritier indirect de la politique de Choiseul, s'y découvre dans sa grandeur et avec ses limites :

Ce n'est point au jour la journée que doivent travailler les princes : mon frère, c'est sur l'avenir qu'il faut jeter les yeux. Quel est, aujourd'hui, l'état de l'Europe? L'Angleterre d'un côté : elle possède, par elle-même, une domination à laquelle jusqu'à présent le monde entier a dû se soumettre. De l'autre, l'Empire français et les puissances continentales qui, avec toutes les forces de leur union, ne peuvent s'accommoder du genre de suprématie qu'exerce l'Angleterre. Ces puissances avaient aussi des colonies, un commerce maritime; elles possèdent en étendue de côtes bien plus que l'Angleterre... Je n'ai contre l'Angleterre ni prévention passionnée ni haine invincible. Les Anglais ont suivi contre moi un système de répulsion; j'ai adopté le système continental beaucoup moins, comme le supposent mes adversaires, par jalousie d'ambition que pour amener le cabinet anglais à en finir à notre égard. Que l'Angleterre soit riche et prospère, peu m'importe, pourvu que la France et ses alliés le soient comme elle... Considérez la position de vos États; vous remarquerez que le système vous est plus utile qu'à moi. La Hollande est une puissance maritime commerçante; elle a des ports magnifiques, des flottes, des matelots, des chefs habiles et des colonies qui ne coûtent rien à la métropole, ses habitants ont le génie du commerce comme les Anglais. N'a-t-elle pas tout cela à défendre aujourd'hui? La paix ne peut-elle pas la remettre en possession de son ancien état? Encore quelques années de patience et l'Angleterre voudra la paix autant que nous la voulons nous-mêmes (1).

Il est évident que Napoléon est loin de dédaigner l'argument économique : « Colonies, ports, commerce même ». Visant les Hollandais, il s'attache, comme il convient, aux considérations de travail et de profits; mais en les ramenant à sa pensée.

Dans un autre passage de la même lettre, Napoléon insiste sur l'avantage que le système protectionniste assure aux industries continentales. Et c'est là, assurément, le fort de cette machine énorme qui a pour point d'appui le continent tout

(1) *Correspondance*, XVI, 471.

entier. La création de l'industrie française, telle fut un des résultats les plus considérables du système napoléonien. L'Europe apprit à se suffire à soi-même.

Chaptal qui, par sa technicité et la confiance qu'il inspirait à l'Empereur, a contribué, plus que personne, à cet heureux emploi des forces nationales, dit encore :

On ne peut pas disconvenir que Napoléon n'ait rendu de grands services à l'industrie. C'est sous son règne qu'elle a atteint ce degré de prospérité où elle est aujourd'hui. C'est sous son règne qu'on s'est affranchi du tribut que nous avions payé jusque là à l'étranger. C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser sur tous les marchés de l'Europe, pour le prix et la qualité, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre... Alors les fabriques ont pu s'établir sans craindre la concurrence; elles ont été assurées du débit de leurs produits, quoique de qualité inférieure dans le principe. Peu à peu elles se sont perfectionnées, et enfin, elles sont arrivées, en très peu de temps, à faire aussi bien que les étrangers. Si Bonaparte eût écouté les plaintes du consommateur ou des préjugés publics, nos fabriques seraient encore dans l'état d'imperfection où il les a trouvées (p. 280).

Ici encore, les vues de Napoléon, parfois assez courtes, l'emportaient par l'ordre et la discipline. Il défendait énergiquement le travail national et le marché national, leur faisant rendre, par une heureuse répartition des forces, tout ce qu'on pouvait attendre d'un Empire déjà vaste par lui-même et continuellement élargi.

Cet élan puissant donné à l'industrie par l'intervention continuelle de l'État créa la classe ouvrière et explique la gratitude du peuple des villes envers l'homme qui, par une vue profonde de l'harmonie sociale, pensait toujours à lui. Napoléon disait à Chaptal : « Quand l'ouvrier manque de travail, il est à la merci de tous les intrigants. Je crains les insurrections fondées sur un manque de pain. Je craindrai moins une bataille contre deux cent mille hommes. »

On sait ce que doivent à l'Empereur les industries lyonnaises, en particulier, celle de la teinture, etc. (1); ce n'est pas

(1) 27 mai 1808, à Crétet : « J'ai reçu le compte que vous me rendez sur les teintures des étoffes de Lyon... Portez la plus grande attention sur les teintures de Lyon; vous savez que c'est une grande partie de nos richesses. Je voudrais établir une chaire de chimie à Lyon. » (*Corr.*, XVII, p. 214.)

le lieu d'y insister. Mais on ne saurait passer sous silence, comme une préface à l'histoire du XIXe siècle, ce qu'il fit pour l'industrie des étoffes et de la nouveauté, notamment du coton, de la laine, de la soie, auxquelles il donna un élan prodigieux.

Elles furent toutes l'objet de son application constante et de ses soins les plus minutieux. Il unit, dans sa pensée, le sort de ces industries à celui de son propre système : elles en sont les naturelles bénéficiaires et doivent, par leur succès, lui apporter une justification constante, une « propagande » durable. Aussi, nuls sacrifices ne lui coûtent pour les encourager, les soutenir, les développer. Il écrit à Cambacérès, dès le 4 janvier 1807 :

Mon intention est de disposer de 500 000 francs par mois pendant l'année 1807 pour faire travailler les manufactures. De quelle manière cette somme doit-elle être employée pour remplir mon but, et être moins onéreuse au trésor public? C'est ce que je désire que vous discutiez dans un conseil où vous appellerez les ministres, les présidents du Conseil d'État et les autres personnes que vous jugerez convenable d'y appeler...

Et, à Champagny, le 26 mars : « J'ai autorisé le ministre de l'Intérieur à faire faire des étoffes de Lyon. »

Ses commandes se multiplient. Partout, il donne l'exemple du luxe solide et de la dépense utile au travail national. Il impose à l'étranger les achats comme une clause de ses victoires et une affirmation de son autorité vigilante. Les Napoléonides seront les agents de son goût somptueux et rémunérateur.

Si l'industrie traverse des périodes difficiles, il est là pour l'aider, lui apporter le crédit, la sécurité de l'avenir. Il écrit à Cambacérès, le 26 mars 1807 : « J'ai voulu prêter sur gage, c'est-à-dire que, quand une manufacture ou une maison de commerce sera menacée d'une faillite, on lui prêtera de l'argent pour la moitié du prix des marchandises qui seront mises en réserve dans un coin de ses magasins. »

Chaptal nous a raconté les moyens employés par l'Empereur pour parer à l'une des crises de l'industrie lyonnaise : « Napoléon dépensa soixante-deux millions pour calmer cette crise; il prêta jusqu'à la somme de cinq millions à des fabricants, tels que Gros d'Avillers et Richard Lenoir. La crise se calma. » L'Empereur prêta 30 et 40 millions aux fabricants avec l'engagement de ne pas fermer leurs ateliers, et le même

Chaptal, qui n'est pas suspect de bienveillance, ajoute : « Une vérité qui sera contestée par des hommes prévenus, mais qui n'en est pas moins une vérité aux yeux des gens éclairés et libres de préjugés, c'est que, si la chute de Napoléon avait été retardée de deux ans, la France était à jamais affranchie du tribut qu'elle paye au nouveau monde pour ce qui regarde le sucre et l'indigo... Il n'apportait pas à l'industrie cet esprit de réglementation qui pèse parfois si lourdement sur l'administration de l'Empire. » Et Chaptal conclut : « Sous son règne, l'industrie a joui de la plus grande liberté : et c'est à cette liberté et aux prohibitions (en ce qui concernait les produits étrangers) qu'elle a dû son progrès et sa prospérité (1). »

Le système protectionniste qui est celui de l'Empereur le porte à donner un appui constant à l'agriculture. En cela, il est de la tradition de Sully et de Colbert, non de celle des physiocrates. Et pourtant, il se rencontre avec ceux-ci dans le soin qu'il apporte à mettre, dans toute province nouvelle, rattachée plus ou moins directement à l'Empire, la terre entre les mains des paysans. C'est par là, surtout, que son action révolutionnaire en Europe assure à la conquête française les sympathies les plus nombreuses et les plus durables. Partout il introduit le Code civil et fait la guerre aux *latifundia* (2).

Mais, là où il se sépare franchement de la doctrine physiocrate, c'est dans le système de surveillance et de réglementation stricte qu'il apporte au commerce des blés. En ce point, il est, avant tout, chef militaire, — romain et corse. Son idéal, il l'a dit un jour, serait que le soldat pût, comme le légionnaire, emporter sur ses épaules sa petite provision de blé qu'il moudrait lui-même au bivouac.

La solidarité nationale en matière de production et de répartition des céréales, est encore une de ses préoccupations dominantes. Chaptal dit qu'on eût essayé en vain de lui faire admettre que les prairies artificielles, indispensables à la production de la viande, pussent utilement remplacer, en certaines contrées, les emblavements en blé. Ce qu'il craignait avant tout, c'était une crise révolutionnaire provenant de la rareté du pain. En revanche, il croyait pouvoir en maintenir

(1) *Mes Souvenirs sur Napoléon*, p. 386-390.

(2) Voyez comme type de ces opérations populaires, la vente de 36 millions de biens nationaux dans la Roer, juillet 1805, *Corr.* t. XI, p. 15.

administrativement le prix au plus bas, sans admettre que cette exigence fût de nature à décourager le paysan.

Ses vues sont souvent fécondes. Ainsi quand il conseille l'établissement de moulins selon le système hollandais, quand il encourage la culture de la garance, celle de la betterave, quand il accorde des encouragements de toute sorte et même des prix à l'enseignement agricole.

Tout compte fait, concluant sur ce sujet qu'il connaissait admirablement, comme technicien et comme restaurateur du domaine de Chanteloup, Chaptal caractérise en ces termes le rôle de l'Empereur : « Son système, écrit-il, joint à celui des réquisitions et de la conscription, aurait dû faire abhorrer l'Empereur du paysan. Mais, on se trompe : ses plus chauds partisans étaient là, parce qu'il les rassurait sur le retour des dîmes, des droits féodaux, de la restitution des biens des émigrés et de l'oppression des Seigneurs. »

Napoléon reste, en somme, économiquement, l'homme de la Révolution. Il considère l'expansion territoriale et militaire comme un moyen de faire pénétrer partout ces principes qui l'ont porté sur le trône et qui consolident chaque jour sa dynastie. En Europe comme en France, il est le *parvenu*, l'homme des *nouvelles couches* et de l'*âge industriel*, tel que le définit Emerson. Son rôle, à ce point de vue, ne sera jamais effacé de l'histoire de la civilisation. Ouvrier de la destinée, il est, à sa façon et pour son but propre, un des créateurs du monde moderne en tant qu'il fait, de la transformation de l'Europe, une extension et comme une annexe de l'histoire intérieure française (1).

VIII. — L'EMPIRE SE SUFFIT A LUI-MÊME. — PARIS CAPITALE D'EMPIRE. — LES ROUTES ET LES VILLES

Serrons de plus près encore ce qui se passait dans l'esprit de Napoléon quand, non sans de grandes hésitations et par saccades souvent entrecoupées, il se mettait à réaliser de jour en jour la conception qu'il s'était faite du grand Empire.

Sa pensée initiale, « vaincre la mer par la terre », n'inclut nullement la pensée de renoncer à la mer. Tout au contraire ;

(1) L'action révolutionnaire de Napoléon en Europe fait l'objet d'une étude particulière.

Napoléon entend bien devenir, finalement, le maître des deux éléments. Il ne s'avouait peut-être pas tout à fait à lui-même et sûrement pas aux autres, ce qu'il espérait faire et jusqu'où il espérait pouvoir atteindre. Il avait une idée secrète. Le 9 juillet 1807, il écrivait à Joseph, à propos de l'occupation de Corfou : « Faites ce que je vous dis scrupuleusement, *puisque vous ne savez pas mes projets* (1). » Et, indiquant seulement d'un geste, on ne savait quel but final : « Corfou, écrivait-il, est une question tout à fait inconnue. Souvenez-vous de ce mot : « *Dans la situation actuelle de l'Europe, le plus grand malheur qui puisse m'arriver est la perte de Corfou.* »

Le projet adriatique était, nous le savons maintenant, le premier pas, à la fois vers la maîtrise de la Méditerranée, et vers la réalisation de sa grande pensée intime, la conquête de l'Orient. C'était comme un écho du cri que l'entendit proférer Méneval avant les négociations de Tilsitt : « Constantinople, Constantinople! Jamais! C'est l'Empire du monde (2). »

On a reporté le point de départ de ces ambitions lointaines à l'époque de Wagram; mais leur origine est bien antérieure. Un passage du message au Sénat du 19 novembre 1806, qui précède immédiatement le décret instituant le Blocus continental, les indique déjà, du moins à l'état embryonnaire :

Nous sommes prêts à faire la paix avec l'Angleterre, nous sommes prêts à la faire avec la Russie, avec la Prusse ; mais elle ne peut être conclue que sur des bases telles qu'elles ne permettent à qui que ce soit de s'arroger aucun droit de suprématie à notre égard; *qu'elle rende les colonies à leur métropole et qu'elle garantisse à notre commerce et à notre industrie la prospérité à laquelle ils doivent atteindre...* Nous sommes certains que nos peuples apprécieront la sagesse de nos motifs politiques, qu'ils jugeront avec nous qu'une paix partielle n'est qu'une trêve qui nous fait perdre tous nos avantages acquis pour donner lieu à une nouvelle guerre, et qu'enfin ce n'est que dans une paix générale que la France peut trouver le bonheur (3).

Cette idée grandiose qu'il se faisait d'un Empire universel pacifié par la prééminence française, Napoléon la roulait perpétuellement en lui-même; il la mettait constamment au

(1) *Corr.*, XIV, 70. — (2) Voyez l'exposé et la discussion dans Driault, *Tilsitt*, p. 177, note. — (3) *Corr.*, XIII, 553.

point, il l'élargissait sans cesse. Même après la terrible pause d'Eylau-Friedland, sa pensée s'acheminait toujours vers la conquête progressive, non seulement de l'Europe, mais d'autres régions encore et, en particulier, par Constantinople, de l'Orient, comme une suite logique du bloc et du blocus continental.

Il ne s'agissait plus seulement d'une surveillance des côtes maritimes stricte et généralisée, mais bien d'une confédération illimitée opposant partout la terre à la mer, d'un cercle planétaire entourant, sous un commandement unique, l'Empire britannique. De cette réalisation colossale le blocus continental n'était qu'une sorte d'esquisse et d'ébauche douanière. La conquête militaire s'ensuivrait nécessairement. On atteindrait ainsi à une sorte d'unité du monde, d'unité à la française. Unité disciplinée, sans fissure dans sa donnée rigide et militaire : tel était l'aboutissement du système, ou plutôt tel était le système.

La pyramide devait avoir au sommet un couronnement, une capitale luisant au loin comme une escarboucle, Paris.

Napoléon est le véritable créateur du Paris moderne, du Paris capitale, Paris, ville préférée, « ville chérie », comme il dit lui-même dans le sénatus-consulte qui annexe Rome. Car Rome, quoi qu'on ait dit, n'est qu'au second plan. Napoléon sait parfaitement que, sans Paris et sans la France, sa conception ne serait que fumée. Donc, Paris capitale de la France et capitale de l'Empire. Quel Versailles ou quel Fontainebleau, séjour sylvestre des rois, est comparable à ce chef-lieu du monde ?

Sur une feuille qu'il couvre de notes et de chiffres, en septembre 1807, c'est-à-dire au retour de Tilsitt, Napoléon écrit : « Pour les ducs, il faut trente maisons à Paris, qui s'élèvent avec le trône ; il faut leur donner 500 000 francs pour la maison et au moins 100 000 francs de rentes; pour les comtes, soixante maisons avec 200 000 francs et 50 000 francs de rentes au moins ; pour les barons, il en faut quatre cents au moins ayant 5 000 francs de rentes. »

Dans ce tumulte de mots jetés à la hâte, n'entend-on pas bourdonner la ruche des chefs de la conquête, cet état-major discipliné et gorgé d'où partiront l'ordre et l'exemple et où se retrouveront, au retour des grandes randonnées, la jouissance des biens de la terre et toutes les grandes passions satisfaites ?

Le livre de M. de Lanzac de Laborie dit tout ce que Napoléon a fait pour Paris, mais il indique aussi ce qu'il n'a que rêvé, ce qu'il n'a pu exécuter. Paris serait devenu la ville de marbre, l'Athènes et la Rome antiques, la Bagdad des *Mille et une nuits*, toutes à la fois réalisées : « Je veux voir de mon balcon le Louvre et les Tuileries réunis. » — Il faut une nouvelle salle de l'Opéra, « une salle sans colonnes, favorable à la la vue et à l'oreille, à peu près comme celle de Milan (1). » — « Le 14 octobre prochain, jour anniversaire des batailles d'Ulm et d'Iéna, on célébrera par une fête municipale l'arrivée des eaux du canal de l'Ourcq à Paris... » — « Le nouveau projet de l'Arc de triomphe de l'Étoile avec une seule porte de 42 pieds et ouvertures latérales d'une même dimension et dont la dépense est estimée à 4500000 francs est approuvé, à l'exception des ornements proposés. » — « Le projet par aperçu du palais des Arts sur l'emplacement des chantiers du quai Bonaparte sera présenté de nouveau lorsqu'il aura été plus mûrement examiné. » — « Il sera présenté incessamment des projets pour l'achèvement des hôpitaux de la Charité, de Saint-Louis et de Saint-Antoine, afin que l'on puisse démolir sans délai la portion de l'Hôtel-Dieu prise pour la prolongation des quais (2). » — « Il faut laisser à la place de la Concorde le nom qu'elle a : la Concorde, voilà ce qu'il faut à la France invincible (11 janvier 1807, à Champagny). — Il faut faire du faubourg Saint-Antoine une promenade à l'instar des Champs-Élysées ; il faut terminer la place du Châtelet, bâtir un Odéon, quatre arcs de triomphe sous les vocables Marengo, Austerlitz, Paix, Religion. » Le vainqueur s'acharne à faire, de la Madeleine, un monument de gloire.

A propos des chants de l'Opéra et des chœurs assez sots qu'on lui propose en son honneur, il écrit à Champagny, le 16 janvier 1807 : « En général, la meilleure manière de me louer est de faire des choses qui inspirent des sentiments héroïques à la nation, à la jeunesse, à l'armée. »

C'est encore à propos de Paris qu'il écrit : « Je veux ce qui convient et ce qui est bien, parce que mes vues sont supérieures (14 avril 1806). »

(1) *Corr.*, XVI, p. 406, 10 et 26 mars 1808. — (2) *Id.*, p. 445. — Cf. Cadet de Gassicourt, *l'Arc de Triomphe de l'Étoile*, dans la revue *Napoléon*, janvier-février 1925.

Supérieures en effet, et s'élargissant, de Paris comme centre, sur le reste du monde ou, du moins, jusqu'aux extrémités du continent.

De Paris s'élanceront, dans toutes les directions, les routes qui, comme des fibres nerveuses, animeront ce grand corps, les canaux qui, achevant et réunissant les rivières, seront les artères et les veines de la circulation continentale. Les légions se porteront jusqu'aux frontières et reviendront vers le centre, d'un pas égal et sans obstacle, affirmant partout la pleine et vigoureuse unité d'une seule et unique obéissance.

Une lettre, parmi des milliers d'autres, donnera l'idée de cette ambition de la circulation, de cette passion de l'aplanissement qui fut, peut-être, dans l'ordre civil, la plus belle manifestation du génie impérial. Le 11 mars 1808, au fort de son élaboration créatrice, il écrit à M. de Montalivet, directeur général des ponts et chaussées :

Vous me proposez d'établir une route qui irait de Tournus à Chambéry et qui aurait l'avantage d'abréger de trois journées d'étapes, c'est-à-dire de vingt-quatre lieues, la route de Paris au Mont-Cenis. Cet objet me paraît important sur tous les points de vue... Vous verrez que mon intention est de faire cette année, si cela est possible, la route de Chambéry au Mont-Cenis et la route de Metz à Mayence. Vous verrez que j'ai mis un fonds considérable pour la route de Bordeaux à Bayonne. Je croyais que vous aviez déjà entrepris la route de Wenloo à Wesel.

Je désire également que, cette année, si cela est possible, les ponts de Tours, de Roanne, de la Durance et de Kehl soient terminés. J'attends des projets pour les ponts de Bordeaux, de la Scrivia, du Pô à Turin et autres que j'ai ordonnés dans mon dernier voyage en Italie. Le pont du Furens doit être entrepris et avancé cette année.

J'ai décidé que, cette année, il serait dépensé un million pris sur les revenus des bois pour faire des canaux et des chemins qui amélioreront l'exploitation des forêts.

Je désirerais savoir si l'on ne pourrait pas faire un pont vis-à-vis des Invalides, etc.

On sait qu'il emploie les prisonniers et les *oisifs* à ces travaux qui porteront son nom à l'avenir. Il écrit à Dejean, de Berlin, le 12 novembre 1806 :

J'ai fait ici plus de 140 000 prisonniers. Il est probable que la moitié arrivera jusqu'en France : que faire de tant d'hommes ? Il ne

faut pas qu'ils me ruinent. Il faut les employer aux travaux pénibles et les mettre à la disposition des cultivateurs pour les faire travailler. Cela aura, d'ailleurs, l'avantage qu'il en restera beaucoup en France.

Il talonne sans cesse les Ponts et Chaussées, un jour à propos des routes, un jour à propos des canaux qui sont, peut-être, son plus constant souci.

J'ai beaucoup de canaux à faire, s'écrie-t-il le 14 novembre 1807 : celui de Dijon à Paris, celui du Rhin à la Saône et celui du Rhin à l'Escaut. Ces trois canaux peuvent être poussés aussi vivement que l'on voudra...

On voit, dans la suite de la lettre, qu'il avait conçu le projet de vendre les canaux déjà faits, comme le canal de Saint-Quentin et même le canal du Languedoc, à des compagnies d'exploitation, de manière à avoir de l'argent pour en faire d'autres.

Mais le voici nageant en plein dans son rêve des communications :

Peut-être cela nous conduira-t-il à ouvrir une caisse de travaux publics où les fonds spéciaux des routes, de la navigation, etc., seraient versés directement. Avec cette institution *nous changerons la face du territoire*. J'ai fait consister la gloire de mon règne à changer la face du territoire de mon empire. L'exécution de ces grands travaux est aussi nécessaire à l'intérêt de mes peuples qu'à ma propre satisfaction.

Et, son imagination s'exaltant, il fait un bond vers les grands établissements de charité et ajoute :

Il faut préparer tout de manière qu'au commencement de la belle saison, la France présente le spectacle d'un pays sans mendiants et où toute la population est en mouvement pour embellir et rendre productif notre immense territoire.

On se fatigue à le suivre. Les fonctionnaires les plus zélés sont sur les dents et vivent sous l'algarade. A Crétet, le 23 juin 1808 :

Pourquoi garder 1200 prisonniers à Troyes, où il n'y a pas d'ouvrage, tandis qu'on pourrait les employer bien plus utilement aux travaux des canaux de l'Escaut, Napoléon et de Bourgogne. Les

travaux des Ponts et Chaussées sont menés bien lentement. Quand j'ai accordé des fonds extraordinaires si considérables, j'ai eu en vue, non seulement de faire des travaux, mais aussi d'occuper les bras oisifs de l'Empire. Nous voilà au milieu de la campagne et je vois avec peine qu'aucune des mesures que j'ai prescrites n'aura été exécutée. Je voulais dépenser trois millions cette année à chacun des trois canaux et l'on n'y aura pas dépensé 600 000 francs. J'ai accordé un million pour la route des Landes et l'on n'y travaille pas... (1).

Il faudrait accompagner sa vigilance jusque dans ces départements extérieurs, où son empreinte restera gravée à jamais; ce serait faire le tour de l'Europe. Le 24 septembre 1808, il écrit, de Kaiserlautern, à Crétet :

Je ne suis pas plus content ici que dans les autres départements des Ponts et Chaussées. J'ai trouvé que, dans la Sarre et la Moselle, on avait travaillé pour avancer la route; dans le département du Mont-Tonnerre, on n'a rien fait. Ici, comme ailleurs, on a commencé la campagne au mois d'août, les beaux mois d'été ont été perdus en inutiles paperasseries. *Cette route, la plus importante de France*, n'est point du tout avancée... Elle ne sera jamais finie si l'on marche comme cela (2).

Et, d'un bond, le voilà en Italie. Au prince Eugène, le 30 juin 1808 :

Je reçois votre rapport sur les affaires du royaume d'Italie. Comment est-il possible qu'on n'ait encore rien fait au canal de Pavie? Cela ne fait pas honneur à l'administration italienne. Ici je ne me couche pas sans m'être fait rendre compte de l'état et de la progression des travaux et l'on en fait d'immenses. Quoique tout soit organisé en France, rien ne va seul. Que voulez-vous que ce soit en Italie? Comment n'a-t-on rien fait au canal de Pô? Le projet du canal de Palmanova à la mer n'est pas encore fait. La digue de Mantoue n'a pas eu lieu. Il n'a encore été rien fait au chemin de Strà à Mestre. On m'apprend qu'il n'y a rien de fait au port de Venise, au port d'Ancône. Que diable fait-on donc en Italie (3)?

Même obsession, même trépidation, qu'il s'agisse des ports, des ponts, des aqueducs, des quais et des besoins infinis qui, à la suite du gâchis révolutionnaire, accablent les provinces et les villes sur toute la surface de l'Empire. Au

(1) *Corr.*, XVIII, p. 328. — (2) *Ibid.*, p. 527. — (3) *Ibid.*, XVII, p. 341.

moment où le régime ancien se transforme en régime moderne, partout la nécessité du travail impose l'urgence du travail et réclame les instruments du travail. Napoléon est, précisément, l'homme désigné par une sorte de prédestination, prêtant la poigne d'un terrassier inlassable au génie du chef militaire impatient du repos.

Il a conscience, plus que personne, de ce caractère qui lui appartient en propre. Écoutons-le parler de cette face nouvelle qu'il rêve pour l'Europe française dans l'Exposé de la situation de l'Empire de 1807 :

Treize mille quatre cents lieues de route à la charge du trésor public ont été, sur divers points, entretenues, réparées; les vingt-sept routes principales qui partent de la capitale, se dirigeant à toutes les frontières de l'Empire, ont été le théâtre principal de ces opérations. Les deux plus grands ouvrages exécutés depuis plusieurs siècles, les routes du Mont-Cenis et du Simplon monuments de l'art dignes de ces monuments de la nature que l'art a vaincus, sont accomplis après six années. Parmi les routes d'un autre ordre, celle d'Espagne en Italie par le mont Genèvre se poursuit, et l'embranchement qui doit l'étendre au département de l'Isère offrira à une portion de la France un passage plus facile et plus rapide au travers des Alpes. L'Apennin, à son tour, devient le siège de travaux actifs qui lieront le Piémont à la Méditerranée et compléteront l'union de la Ligurie avec la France...

Ne reconnaît-on pas encore, en tout ceci, le militaire? Les routes, les franchissements de montagne, les remuements de terrain, comment en nier le caractère stratégique? Rien qu'à contempler ce système articulé jeté de Paris jusqu'aux rivages lointains, comment ne pas y reconnaître le grand but de victoire et de domination : « terre contre mer » ?

Ceci dit, il ne serait pas d'une entière exactitude historique d'admettre comme accomplies en fait toutes les entreprises conçues par cette étonnante imagination. Il commandait, mais, comme il le reconnaît lui-même, et pour mille raisons dont la principale est le manque d'argent, l'exécution ne suivait que lentement.

On dirait que tout le monde s'était habitué, plus ou moins, à cet hiatus entre le vouloir et le pouvoir. Un technicien autorisé, M. Jeffroy, porte ce jugement averti sur une des branches des travaux publics qui ont le plus intéressé l'Empereur, les canaux :

Le gouvernement du premier Empire, écrit-il, voulant reprendre les travaux de canalisation dont la Révolution avait empêché l'exécution, crut également trouver les ressources nécessaires par un procédé différent. Afin de donner une plus grande impulsion à la construction des voies nouvelles, il résolut de vendre un certain nombre de canaux appartenant à l'État : canal d'Orléans, canal du Loing, canal de Saint-Quentin (loi du 23 décembre 1809) canal du Midi, dans l'intention d'employer les produits de l'opération à terminer le canal Napoléon (canal du Rhône au Rhin). Mais, en fait, ces produits furent également détournés de leur destination et servirent à payer les dépenses occasionnées par les guerres; de 1802 à 1814, *200 kilomètres seulement de canaux furent exécutés.*

C'est peu. Cependant, en douze ans, il fut dépensé près d'un milliard en travaux publics, routes, canaux, ports et quais. Et partout, l'impulsion était donnée, les plans étaient étudiés et acceptés, les travaux amorcés ou suffisamment poussés; et, non seulement la France, mais toute l'Europe napoléonienne devait profiter à jamais de l'impulsion et, si l'on peut dire, du coup de fouet donné, à cette époque décisive, par la volonté sans pareille du grand initiateur.

Échelonnées sur ces voies larges et indéfiniment prolongées, se rangent, comme les satellites de la capitale, les « quarante-deux bonnes villes » de l'Empire. Ce sont les *emporia* continentaux chargés de ramasser les produits de l'activité des peuples et de les répandre d'une contrée à l'autre; ce sont les centres d'intelligence prêts à offrir leur concours discipliné à la grande mise en œuvre impériale; ce sont les lieux d'étapes où les légions campent et d'où les idées révolutionnaires s'élancent sur les peuples : ce sont les citadelles veillant sur les marches de l'Empire et préparant, à l'abri de leurs remparts, les expéditions de répression, ou de défense ou de conquête. Nous avons déjà dit l'importance de ces places frontières et des approvisionnements qu'y entassait la vigilance impériale. A Alexandrie, à Mayence, à Corfou, d'immenses magasins d'armes et de céréales étaient entretenus en bon état, on ne savait pour quel dessein pouvant surgir soudain d'un cerveau où fumaient toutes les possibilités.

Une histoire intérieure de l'Empire comporterait une vaste étude d'édilité et d'urbanisme exposant les progrès accomplis dans ces courtes dix années si remplies. L'alignement des rues

et la sécurité des trottoirs datent de cette époque. Une sorte de rectitude classique de proportions élégantes, quoique un peu lourdes, un goût robuste et grave où le plein-cintre domine, tout un art d'ingénieur, où l'autorité l'emporte sur la grâce, ont marqué la plupart de ces villes à l'empreinte de l'âge napoléonien.

N'étant pas encore entourées de leurs ceintures de faubourgs ouvriers, les villes n'avaient pas attiré à elles cette surcharge de populations laborieuses et misérables qui les engorgera dans le cours du siècle ; bien proportionnées, claires, respirant l'air des boulevards substitués aux vieilles murailles féodales, elles étaient, pour la plupart, toutes baignées de lumière, et leur belle histoire ornait d'une gloire antique, la gloire neuve de l'Empire d'Occident.

Sur la liste, les trois premières cités étaient Paris, Rome, Amsterdam.

Les chiffres suivants sont relevés dans un état daté du 21 décembre 1808, comme étant ceux de la population des principales d'entre elles :

Paris	547 700	Bruxelles	66 200
Marseille	96 400	Gand	55 100
Bordeaux	90 900	Gênes	80 000
Lyon	88 900	Genève	22 700
Rouen	87 000	Liége	50 000
Nantes	77 100	Turin	79 500
Lille	54 700	Parme	35 000
Alexandrie	30 000	Plaisance	30 000
Aix-la-Chapelle	24 400	Florence	80 000
Anvers	56 000	Livourne	45 000

Dans la plupart de ces villes, Napoléon avait établi un noyau administratif, souvent politique, relié étroitement au centre, transmettant les ordres et recueillant les moindres traces d'émotion ou de sensibilité locale. Pour administrer l'ancienne France et la France complétée, les préfets étaient choisis, en raison de leur docilité certes, mais aussi en raison de leur activité : beaucoup étaient d'anciens jacobins.

Quant aux villes de la France nouvelle, de la France d'influence, elles étaient restées pour la plupart des capitales ; elles avaient leurs rois comme Naples, Madrid, la Haye, Cassel ; leur vice-roi comme Milan ; elles avaient leurs ducs comme Parme, Plaisance, Florence ; de hauts commissaires spéciaux comme

Gênes; de hauts dignitaires comme Bénévent, Ponte-Corvo, Otrante, etc. Des liens de toute nature et de toute efficacité, puisqu'ils émanaient de la volonté souveraine, rattachaient ainsi chacun des nœuds du grand système au nœud central où la majesté de l'Imperator, surveillant tout, ordonnant tout, vibrait à tout.

IX. — VUE D'ENSEMBLE : L'EMPIRE DE RECRUTEMENT

Cet immense organisme est d'abord militaire, il est militaire dans son principe et dans sa forme. Cela ne veut pas dire que l'Empereur n'ait pas de multiples pensées de stabilisation et d'organisation « civiles ». Il répète souvent que c'est son but final. Mais c'est qu'il ne comptait guère avec les obstacles ni avec la brièveté de la vie.

Les mesures qu'il prendra après la naissance du roi de Rome prouvent que tout un monde nouveau et hiérarchisé se levait dans son cerveau au fur et à mesure qu'il avançait vers le but qui reculait devant lui.

Un fils lui est né : à ce fils il transmettra un monde unifié, apaisé, soulevé jusqu'à « l'idéal de civilisation ». Mais il ne s'agit nullement, comme on l'a dit, d'un nouvel « Empire romain ». Napoléon a, dans l'esprit, autre chose qu'une répétition du passé. Son génie original n'est pas de ceux qui copient ; il crée. Il eût, certes, considéré comme une injure grave un rapprochement quelconque de la dynastie qu'il fondait avec la série bien mêlée des successeurs d'Auguste, et il ne se donne pas plus, comme modèle, Marc Aurèle que Dioclétien.

En octobre 1809, l'Institut ayant proposé de donner à l'Empereur, au sujet des inscriptions à placer sur l'Arc de triomphe, les titres d'Auguste et de Germanicus, il écrit : « On ne voit rien, dans les souvenirs des empereurs romains, que l'on puisse envier. Un des plus grands soins de l'Institut et des hommes de lettres doit *être de s'attacher à mettre une grande différence entre eux et les faits de notre histoire*... Le titre de l'Empereur est celui d'*Empereur des Français.* » Il ne veut donc aucunement ni le titre d'Auguste, ni celui de Germanicus, ni même celui de César (1).

(1) *Corr.*, XIX, p. 545.

Le nom de Charlemagne lui sourit davantage, mais comme symbole : simple évocation romantique.

Il n'entend pas non plus qu'on le traite de « soldat parvenu ». Il est lui-même : sans modèle et sans précédent, envoyé providentiel, demi-Dieu en terre.

Le monde s'étant transformé par une révolution générale que son enthousiasme juvénile a adoptée, il est chargé de mener à bonne fin cette universelle transformation. Il entrevoit un monde meilleur créé par lui, ordonné par lui, un monde plus rationnel, — à la française. Sa qualité propre, c'est son aptitude au grand achèvement. La victoire indispensable, c'est son affaire, et c'est son secret.

Napoléon a plutôt, à proprement parler, une méthode qu'un système. Que tous se subordonnent pour assurer le succès et le monde sera heureux après : il s'en charge. C'est en tenant compte de ce prodigieux quotient personnel qu'on peut parvenir à débrouiller l'écheveau si compliqué de l'œuvre napoléonienne.

Grand chef de guerre, c'est comme tel qu'il peut remplir sa destinée : le Grand Empire c'est la Grande Armée. Celui-là suppose celle-ci. Voilà ce qui *agit* Napoléon aux diverses phases de son existence. Une conception si particulière de la haute politique est, en lui, antérieure à toutes les autres ; elle les dominera jusqu'à la fin.

Avant tout donc, la victoire et les moyens de vaincre ; il écrit à Fouché, le 15 décembre 1806, à la veille d'Eylau : « Je vois avec plaisir le mouvement que vous vous donnez pour diriger les esprits dans le sens de la conscription. Tenez la main à cela et répétez aux préfets que c'est par là que je jugerai de la bonté de leur administration (1). » En écrivant ces lignes, l'Empereur sait déjà que le recrutement limité à la France ne suffit plus, et le même jour, pour avoir des hommes, il soumet à la toise, non seulement la France entière, mais cette Europe qui, pourtant, ne lui appartient pas encore.

On n'en est pas, tant s'en faut, à l'entrevue de Bayonne ; or, l'Empereur, de la même plume qu'il a écrit à Fouché, écrit à Talleyrand « de proposer au roi d'Espagne de fournir à

(1) *Corr.*, XIV, 91.

l'Empereur un secours de 4 000 cavaliers et 10 000 fantassins avec 25 canons pour former un corps d'observation au Hanovre contre les Anglais. Le roi d'Espagne *n'aura que la solde à payer...* »; et, revenant une fois de plus sur son idée maîtresse, il ajoute : « Il faut renoncer à tenter des aventures sur mer, où nous sommes les plus faibles, pour suivre nos avantages sur terre. Si l'Espagne déploie la même énergie que je montre, nous viendrons à bout de nos projets. »

Ainsi, le monde entier est peu à peu entraîné dans l'exécution de plans que l'Empereur veut bien considérer comme étant communs à la France et à l'Europe.

Mais, le monde voit-il comme lui? c'est la question. Or, son imagination dévorante considère la chose comme jugée : il ne peut y avoir deux avis quand il s'agit d'entreprises si nécessaires et si raisonnables. En fait, l'Espagne a mis en branle, sur un mot, ses contingents qui viendront se battre dans les frimas du nord pour un intérêt lointain et vraiment indiscernable.

Qu'il s'agisse de l'Espagne, qu'il s'agisse des autres peuples entraînés dans le tourbillon, tous devront se soumettre à des exigences croissantes; et, s'ils résistent, ce sera la France finalement qui saura leur imposer de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices. Elle matera les peuples dont son chef a besoin pour mater le monde.

Voici, d'ailleurs, un aperçu donné par Napoléon lui-même de la force qu'il a su mobiliser pour répondre, dès 1807, aux nécessités du recrutement. Longtemps avant le projet de l'Empire continental, à la veille de Friedland, le 19 mars 1807, l'Empereur écrit : « J'ai levé deux fois 80 000 hommes depuis septembre, j'ai une armée immense en Italie, je suis même obligé de donner de l'argent en Pologne pour les 40 000 hommes que j'y ai levés. Je viens d'appeler 80 000 autres hommes de la conscription de 1808. Ce sont là des dépenses immenses auxquelles je suis bien loin de suffire (car il y avait aussi la mobilisation et la conscription de l'argent). Vous ne réfléchissez donc pas que sans les efforts immenses que fait la France, la Hollande ne serait qu'une province anglaise, etc... (1) »

A la « nécessité » de ces immenses efforts, Louis avait

(1) *Corr.*, XIV, 477.

peut-être pensé; mais les Hollandais, assurément pas (1).

Après 1807, les besoins en hommes et en argent s'accroissent indéfiniment; l'Empire de la victoire, de la « victoire par la terre », s'étend fatalement, automatiquement (2). Nous aurons à suivre la politique intérieure française dans cette expansion continue. Le projet d'ensemble est présenté avec une concision frappante dans ces trois lignes dictées par Napoléon à l'adresse de son frère Joseph, roi de Naples : « Vous ferez connaître à mon ministre à Naples que je n'ai accordé au Roi le royaume de Naples qu'à trois conditions : l'inviolabilité de la constitution, la garantie de la dette publique et l'entretien de mon armée, et qu'il faut que ces trois conditions soient strictement remplies (3). »

Mais, avant de voir à l'œuvre l'ouvrier du destin, s'acharnant à sa tâche, rappelons l'un des principaux obstacles qu'il rencontre, la contradiction entre sa propre volonté et la volonté des peuples.

Napoléon veut des hommes, les peuples épuisés n'en veulent plus donner. L'antagonisme d'idées qu'il signale dans la lettre adressée au roi Louis s'affirme par une opposition d'abord timide, mais qui évolue rapidement vers le détachement et puis la haine : « Que l'Empereur fasse la guerre : nous entendons vivre en paix. Qu'il trouve où il voudra des hommes et de l'argent : ce n'est pas notre affaire de lui en procurer. »

Aucun raisonnement ne peut choquer davantage la conception impériale. Napoléon y a mis des formes d'abord. Il s'est plu à chercher, pour satisfaire les peuples, des adoucissements constitutionnels. Il leur laissait, en somme, une certaine forme ou ombre d'indépendance. Mais, s'ils refusent ce qu'on attend d'eux, *l'aide* et *l'ost*, comme on disait au moyen âge, c'est-à-dire la contribution et la conscription, que lui reste-t-il à faire,

(1) « Je vois dans les notes que vous m'avez envoyées, que les Hollandais espéraient que, dans le système de guerre, ils n'auraient qu'une armée peu nombreuse et que les légions françaises leur serviraient de boucliers. Voilà une plaisante idée : un État qui veut être indépendant et qui ne veut pas avoir d'armée ! Si les Hollandais ont vendu leurs colonies aux Anglais, s'ils sont sans conscription, sans énergie, de qui est-ce la faute si ce n'est la leur? » (*Corr.*, 25 avril 1807).

(2) 27 octobre 1810, à Eugène : « La conscription doit être calculée à raison de 3 000 hommes par million d'habitants. » — Oct. 1810 : « La population des provinces illyriennes (Carniole, Goritz, Laybach, Istrie, Dalmatie) étant de 1 million 500 000 âmes, elles doivent fournir 18 000 hommes. — 12 novembre 1810, à Murat : « Mon budget de la guerre monte à 300 ou 400 millions. » — (3) *Corr.*, XVIII, p. 117.

sinon les rattacher à l'Empire? Son système, à partir du décret de blocus continental, le pousse infailliblement vers la politique des larges annexions.

Comme ils sont révélateurs, ces dialogues échangés, par correspondance, entre Napoléon et ses frères et beaux-frères Joseph, Louis, Murat, nommés rois par sa volonté! L'Empereur à Joseph : « Le premier devoir d'un prince français placé dans la ligne de l'hérédité du trône impérial, est envers ce trône. Tous les autres doivent se taire. Les premiers devoirs de tout Français, dans quelque circonstance que la destinée l'a placé, sont envers sa patrie. » Et Joseph de répondre : « Mes premiers devoirs sont pour l'Espagne... Si l'on veut que je gouverne l'Espagne pour le bien seulement de la France, on ne doit pas espérer cela de moi... J'ai des devoirs de conscience envers l'Espagne. »

Même dialogue entre Napoléon et Louis. L'Empereur dit, le 14 décembre, devant le Corps législatif : « La Hollande n'est réellement qu'une partie de la France : ce pays peut se définir en disant qu'il est l'alluvion du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut... Il est temps que tout rentre dans l'ordre naturel... » Louis a entendu ces paroles; il répond : « Aucune partie, aucune ville, aucun individu, ne peut cesser d'être hollandais ni être dégagé de ses obligations envers moi; quelque part que je sois, je suis toujours roi de Hollande; je ne puis cesser de l'être que par une abdication ou par une cession entière du pays, ce qui ne sera pas; même mort, il y a un roi de Hollande, etc. »

Même dialogue, enfin, entre Napoléon et Joachim roi de Naples. Pérignon, envoyé auprès de celui-ci, le 16 septembre 1811, emportait les instructions officielles suivantes : « Vous êtes autorisé à assurer Sa Majesté que l'Empereur ne veut point réunir Naples à la France... mais que l'Empereur ne peut oublier qu'il est empereur de Naples et qu'il en est le suzerain comme il l'est du royaume d'Italie; que c'est faute de reconnaître ces principes que les gouvernements de Rome ou de Hollande se sont perdus. » Ce à quoi Murat réplique : « Soldat, j'ai su et saurai toujours obéir quand je commanderai sous les ordres de l'Empereur; nul n'exécutera ses ordres avec plus de ponctualité; mais dans mes États, *je suis Roi*. Je dois être indépendant quand il s'agit de mes États. Je dois négocier avec

lui, et non recevoir sa loi, » etc... En deux mots, Murat « n'admettra jamais que son royaume soit une dépendance du Grand Empire ».

Les choses étant ainsi, le malentendu porte, partout, sur la conception impériale elle-même en ce qui concerne : 1° l'indépendance; 2° les contributions; 3° la conscription. Napoléon ne peut tolérer une résistance quelconque sur aucun de ces points, en particulier sur la conscription. Chef de guerre, ayant pour moyen la victoire définitive, il lui faut des soldats. Il s'agit, on le voit, non pas d'une théorie, d'une reconstitution historique, d'un empire « à la Romaine » : il s'agit d'être ou de ne pas être. Faute d'armée, tout s'écroule. Napoléon obéit à la loi de son génie et de sa destinée : son empire est un « Empire de recrutement ».

Si les Napoléonides veulent rester fidèles à leur thèse, il ne leur reste qu'à choisir entre deux issues : ou l'abdication ou la défection. Quant à Napoléon, sa solution est bien simple : l'annexion.

On voit par quelle force logique l'Empire napoléonien, l'Empire du continent, en vient à s'étendre indéfiniment, et à englober, de jour en jour, de nouveaux territoires et de nouvelles populations. C'est la suite fatale du grand dessein : « vaincre la mer par la terre ».

Un empire unifié, discipliné jusqu'à livrer, *volens nolens*, tout son sang et toutes ses ressources, voilà l'organisme indispensable, étant donné la nécessité où est l'Empereur « d'aller jusqu'au bout ». Cet empire sera, d'ailleurs, un grand rêve réalisé, l'Empire de la Révolution, l'empire de « l'Idéal de civilisation ».

Rien qu'en embrassant du regard la réunion des cent trente départements qui formèrent, un jour, l'*Europe-France*, selon le mot de Mme de Staël, — sans parler des pays d'influence, — on peut se rendre compte de la grandeur de l'œuvre que le génie avait conçue, qu'une volonté persévérante avait réalisée et que des événements inouïs ruinèrent en un instant.

GABRIEL HANOTAUX.

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT

IV[1]

DELHI : L'INDE ET LES ANGLAIS

ESPOIR ET DÉCEPTION DE L'INDE (1918-1925)

Le jour où j'arrivai à Delhi, les drapeaux en berne flottaient sur une ville en deuil : le général Rawlinson, commandant en chef de l'armée des Indes, était mort dans la nuit, à l'hôpital, des suites d'une opération. J'assistai le lendemain au service funèbre. Nulle pompe extérieure, en dehors du cortège militaire qui accompagnait l'affût de canon transformé en char mortuaire; la petite église de Saint-James n'avait d'autre décoration que les couronnes de fleurs fraîches déposées dans le chœur par des collègues et par des amis. Les officiers, qui remplissaient la moitié du temple, étaient en tenue de campagne, avec le brassard de crêpe; du côté des dames, une simple écharpe noire, une mantille sombre transformaient en vêtement de deuil la robe blanche qu'impose le climat. Le deuil n'était pas dans les habits, il était vraiment dans les cœurs.

Lorsque le corps de lord Rawlinson entra dans l'église, porté à bras par des soldats, le silence était si complet, le recueillement si absolu, qu'on entendit le bruit mal contenu des sanglots; des officiers pleuraient. La cérémonie se déroula dans l'ordre habituel : quelques psaumes, chantés pieusement par les camarades du défunt; une oraison funèbre, courte, émue et familière. L'évêque de Lahore, qui la prononçait, ne jugea point inutile,

Copyright by Maurice Pernot, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 juin, 1er et 15 juillet.

et encore moins déplacé, de rappeler, parmi tant de victoires, celle que le commandant de l'armée des Indes avait tout récemment remportée, à l'âge de soixante et un ans, dans un concours de polo. Enfin le *last post*, le dernier salut que l'armée anglaise adresse à ses soldats. Les trompettes sonnent l'adieu; puis trois salves de mousqueterie crépitent, chacune suivie d'un roulement des tambours voilés de crêpe; et, aussitôt après, éclate, joyeuse, la sonnerie du réveil.

La dernière fois que j'avais entendu cela, c'était pendant la guerre, à Saint-Paul de Londres, au service célébré en mémoire de lord Kitchener. Certes l'assemblée était plus brillante, le décor plus majestueux, et les trompettes résonnaient plus gravement sous les voûtes de l'immense cathédrale que dans le petit cimetière de Delhi. Et pourtant, des deux impressions que je garde, la plus profonde n'est pas celle de Londres. Par sa simplicité, par son recueillement, la cérémonie de Delhi évoque bien plutôt dans ma mémoire certains offices célébrés en terre de France, dans quelque pauvre église de village, pas bien loin des lignes allemandes. Oui, cela ressemblait aux messes funèbres dites pour nos soldats, « en campagne ». Le soir, au coucher du soleil, le cortège se reforma pour accompagner jusqu'à la gare du chemin de fer la dépouille du Commandant en chef.

J'avais été chargé par quelques amis français et anglais de porter des lettres à lord Rawlinson. Son officier d'ordonnance habitait *Vice-Regal Lodge* : c'est, tout au bout du *cantonment*, non pas un palais, non pas même une villa royale, mais un parc, où, sous des tentes blanches, d'ailleurs vastes et confortables, travaillent les collaborateurs immédiats de celui qui représente Sa Majesté l'Empereur des Indes : et cela s'appelle le « Camp du Vice-Roi ». Après cent cinquante ans d'occupation, les Anglais sont *campés* à Delhi, dans la vieille capitale indienne, redevenue depuis peu capitale de l'empire, comme en pays récemment conquis. Voilà ma première impression, que d'autres viendront bientôt compléter et corriger.

« *Adversus hostem æterna auctoritas !* » Anglais et Indiens continuaient-ils donc à vivre côte à côte en irréconciliables, en éternels ennemis? Ne les avions-nous pas vus sur nos champs de bataille, pendant la grande guerre, braver les mêmes dangers, courir ensemble à la même mort, pour la défense du même idéal? A l'appel de l'Angleterre l'Inde avait répondu en envoyant

combattre sur des terres lointaines, contre un ennemi inconnu, 985 000 de ses enfants, dont beaucoup n'étaient pas revenus. Un immense et fervent espoir avait alors traversé le continent indien. La guerre en Europe, en Asie la liberté. Les agitateurs de profession n'eurent pas loisir de spéculer longtemps sur les embarras de la puissance occupante : si grands qu'ils fussent, ils ne l'empêchèrent à aucun moment de maintenir partout son autorité. Mais les Indiens, en contribuant loyalement, de leur argent et de leur sang, à la défense de l'Empire britannique, crurent de bonne foi payer de ce prix leur indépendance. A des promesses vagues ils attachèrent le sens précis de leurs propres revendications. Les quatorze points de l'Évangile wilsonien vinrent encore raffermir leur foi. Une moitié de l'Europe, et la plus glorieuse, s'était levée pour défendre contre l'agression allemande la liberté des nations; l'Amérique proclamait à son tour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'Inde ne douta plus que, pour elle aussi, l'heure de l'indépendance, si longtemps attendue, eût enfin sonné.

Après le grand espoir, la grande déception. Par deux fois, en novembre 1917 et en août 1918, le Congrès national indien avait demandé l'introduction immédiate du régime parlementaire. Une concession aussi brusque, une réforme aussi complète n'entraient pas dans les desseins de l'Angleterre. Devant le refus du gouvernement, l'agitation se fit menaçante. Pour la contenir, on crut devoir proroger les lois exceptionnelles et temporaires (*Defence of India Act*) qui n'avaient été édictées qu'en raison de la guerre et pour la durée des hostilités. Les *Bills Rowlatt* furent présentés au Conseil législatif de Delhi, qui en demanda le retrait, sans l'obtenir (février 1919).

La révolte éclata ; des émeutes se déclarèrent presque en même temps dans la capitale, à Bombay, à Lahore, à Amritsar. Un *meeting*, organisé dans cette dernière ville malgré la défense de l'autorité militaire, servit de prétexte à un massacre épouvantable : après le feu de mousqueterie ordonné par le général Dyer, dans le petit enclos où la foule était réunie sans armes, on releva 379 cadavres et près de 1 200 blessés. A cette nouvelle un mouvement d'indignation et de désespoir secoua l'Inde tout entière. C'est alors que parut au premier plan de la scène politique l'homme qui, durant cette terrible crise, devait incarner en lui l'âme de tout un peuple. Gandhi se met à la tête des

révoltés, pour les détourner d'une violence que sa conscience religieuse ne reconnaît point légitime. Aux foules soulevées, qu'aveugle la haine, que brûle la soif de vengeance, il prêche, non pas, comme on l'a dit, la résistance passive, encore moins la non-résistance, mais la *résistance non violente*, le *Satyâgraha*. Nul ne doit accepter le mal, nul ne doit s'y résigner. La violence, à tout prendre, est moins mauvaise que la lâcheté; mais ce qui vaut mieux que la violence, c'est la force d'âme et d'amour. « Par la force d'âme et d'amour, proclame Gandhi, nous assurerons le triomphe de la vérité. » A l'injustice de l'Anglais, aux crimes du « gouvernement satanique », l'Indien ne répondra point par l'émeute et le massacre, mais par la *non-coopération*, par le triple boycottage des écoles, des tribunaux et des assemblées; enfin, au besoin, par la *désobéissance civile* : refus de payer l'impôt, de se conformer aux lois, etc.

Pour contenir l'agitation des Hindous, le gouvernement britannique allait-il du moins pouvoir compter sur l'appui des musulmans? Tant qu'avait duré la guerre, ceux-ci étaient demeurés fidèles; ils s'étaient battus même contre le Turc, en Mésopotamie et en Palestine. La chute de l'Empire ottoman ne leur avait causé que peu d'émotion. Mais lorsqu'après les hostilités suspendues, ils virent les Alliés occuper Constantinople et y ramener les Grecs, destiner les terres les plus sacrées de l'Islam, non pas, comme ils l'avaient cru, aux Arabes musulmans, libérés du joug turc, mais au contrôle de nations occidentales et chrétiennes, eux aussi crièrent à la trahison et, oubliant les vieux griefs, firent cause commune avec les Hindous. Leur « désaffection » devint haine furieuse, quand l'imprudente politique de M. Lloyd George, après avoir poussé les Turcs au désespoir par les déraisonnables conditions du traité de Sèvres, lança les armées hellènes à la conquête de l'Anatolie. Les Anglais des Indes, conscients du danger, n'avaient pas manqué d'adresser à Londres des avis pressants, qui ne furent point entendus.

Le 24 décembre 1919, le Congrès national, réuni à Amritsar, proclamait l'Inde solidaire de la Perse, de l'Égypte et de la Turquie, et déclarait les Hindous d'accord avec les musulmans pour revendiquer l'indépendance du Califat. Mohammed Ali et Chaukat Ali unissaient leurs efforts à ceux de Gandhi pour combattre le gouvernement britannique et rendre à l'Inde sa liberté.

Cependant on commençait de comprendre à Londres qu'il

n'y avait plus de temps à perdre si l'on voulait prévenir la catastrophe. Deux ans s'étaient écoulés depuis que M. Montagu, secrétaire d'État pour l'Inde, avait consigné dans un rapport magistral les résultats d'une enquête menée sur place avec beaucoup d'attention et de conscience. Le vice-roi, lord Chelmsford, avait approuvé ses conclusions et les avait signées avec lui (juillet 1918). Tandis qu'en Angleterre on passait au crible les projets de réforme, la situation aux Indes devenait chaque jour plus menaçante : il fallait y remédier. Le remède fut administré par le cabinet Lloyd George sous la forme d'une constitution, promulguée le 23 décembre 1919, pour entrer en vigueur le 3 janvier 1921. Le gouvernement de l'Inde britannique (provinces assujetties) était confié, sous l'autorité du vice-roi, à deux assemblées : un *Conseil législatif* de 144 membres, dont 103 élus et 41 désignés par la Couronne, et un *Conseil d'État* comprenant 60 membres, 33 élus et 27 nommés par le vice-roi. Le droit de vote, subordonné à certaines conditions de cens, était accordé à un peu plus de 2 millions d'Indiens (1), sur un total de 250 millions. Pour les États « indépendants », on instituait à Delhi, auprès du vice-roi, une *Chambre des princes*, avec voix consultative.

La compétence des assemblées représentatives, pour les provinces britanniques, était limitée à un certain nombre de questions, dites *transférées*, les autres étant *réservées* à la décision du gouvernement. Mais le vote des lois de finances était nécessairement transféré à l'Assemblée : aucun nouvel impôt ne pourrait être établi sans son consentement. Dans la pensée de M. Montagu et de lord Chelmsford, ce système de *dyarchie*, qui tenait le milieu entre le régime des colonies et celui des *Dominions*, était essentiellement provisoire : il permettrait aux Indiens de faire l'apprentissage du régime parlementaire et les acheminerait progressivement vers une liberté plus complète. Cette intention est aussi nettement exprimée dans le message royal, que dans le discours par lequel le duc de Connaught, au nom du souverain, inaugura la session des nouveaux Conseils (février 1921). La réforme ainsi accomplie marquait, par rapport à l'ancien état de choses, un progrès très appréciable. Ce n'était pas encore ce *souaradj* (*self-government*) si ardemment

(1) Ce nombre, par la suite, devait être à peu près doublé.

souhaité par l'élite indienne; mais c'était du moins un moyen d'y parvenir. Octroyée deux ans plus tôt, la Constitution eût été accueillie avec joie et reconnaissance; au moment où elle fut promulguée, elle ne répondait déjà plus aux exigences d'une opinion exaspérée. Tandis que les éléments modérés penchaient pour l'essai loyal d'une réforme, dont le pays pouvait tirer certains avantages, les nationalistes, hindous et musulmans, dénoncèrent avec violence le « mensonge de la Constitution », boycottèrent les élections et refusèrent d'entrer dans les Conseils. A cette grève politique vinrent bientôt s'ajouter la grève scolaire et les grèves économiques : les enfants désertèrent l'école, les ouvriers l'usine. Les agitateurs ne prêchaient plus seulement la résistance à la loi britannique, mais encore la révolte contre la tyrannie de l'Occident, dont les idées, les inventions, les produits étaient représentés comme inutiles, néfastes et diaboliques.

L'orage grondait de toutes parts, lorsque lord Reading entra en charge (avril 1921) : il essaya de l'apaiser. Sur les instances du nouveau vice-roi, Gandhi condamna formellement le recours à la violence et amena les deux frères Ali, chefs du parti musulman, à désavouer avec lui les agissements des extrémistes. C'est ce qu'on appela la trève de Simla. Les Anglais en profitèrent pour rétablir un peu d'ordre, et aussi pour diviser entre eux des adversaires qui ne s'étaient unis que pour les combattre. Musulmans et hindous, habilement travaillés, recommençaient à se défier les uns des autres; l'unité du bloc national était entamée. Un acte imprudent remit tout en question : croyant mettre fin, par un exemple, aux attaques dirigées contre le gouvernement, lord Reading fit arrêter et jeter en prison les deux frères Ali. Gandhi protesta contre cette violence; estimant que le vice-roi n'était pas demeuré fidèle à ses engagements, il rompit les siens et eut bientôt fait de regrouper hindous et musulmans pour une nouvelle bataille. Le comité du Congrès, puis le Congrès lui-même donnèrent pleins pouvoirs à Gandhi pour organiser la résistance aux lois anglaises et réaliser son programme de « non-coopération » (septembre-décembre 1921). La *désaffection* des Indiens devait se manifester avec éclat lors de la tournée officielle que le prince de Galles fit alors dans son futur empire : Bombay l'accueillit par une émeute; dans les autres villes qu'il traversa, le plus rapidement possible, il trouva des rues désertes et un peuple en deuil. A la fin de 1921,

on vit le Congrès national, la Ligue panmusulmane de l'Inde et le Comité du Califat voter simultanément des résolutions identiques : jamais l'union n'avait été plus complète entre les deux grandes communautés religieuses de l'Inde.

Il semble bien qu'à ce moment critique, les Anglais de Delhi aient vu plus clair que ceux de Londres. Par la politique anti-turque où il s'obstinait, M. Lloyd George poussait à son comble l'exaspération des musulmans et resserrait chaque jour les liens qui les unissaient aux hindous ; à l'imprudente croisade de l'Europe, l'Asie, se sentant bravée et menacée, répondait par la guerre sainte. Une lettre très pressante de lord Reading au premier ministre n'eut d'autre résultat que de provoquer le renvoi du secrétaire d'État pour l'Inde, M. Montagu, qui avait cru devoir la rendre publique. Obéissant, peut-être à regret, aux instructions venues de Londres, le vice-roi donna l'ordre d'arrêter Gandhi. L'apôtre fut inculpé « d'avoir provoqué le peuple à la désaffection, de l'avoir excité à la haine et au mépris du gouvernement de Sa Majesté, légalement établi », et condamné, comme naguère l'avait été son maître, Tilak, à six ans d'emprisonnement (10 mars 1922).

Avant son arrestation, qu'il prévoyait, Gandhi avait instamment recommandé à ses fidèles d'éviter toute protestation bruyante, et à plus forte raison toute violence : il fut obéi. Mais, privé de ses grands chefs, Gandhi et les frères Ali, le mouvement nationaliste perdit de sa force et de son unité. A la « non-coopération », M. C.-R. Das voulut substituer une autre méthode, qu'on pourrait définir : la coopération aux fins d'obstruction. Tandis que certains groupements demeuraient fidèles au mot d'ordre de Gandhi, d'autres prenaient part aux élections de 1923, et envoyaient des représentants soit à l'Assemblée législative, soit aux Conseils provinciaux. Il y avait bien encore un programme commun : réforme de la Constitution, abolition de la *Dyarchie*, autonomie de l'Inde; mais de part et d'autre on préconisait, pour atteindre ces résultats, des moyens différents.

Le traité de Lausanne apaisa la colère et l'inquiétude des musulmans, à qui lord Reading put enfin donner l'assurance que la politique anglaise n'était point hostile à l'Islam. A la tête du gouvernement de Londres, M. Mac Donald avait remplacé M. Lloyd George, et les nationalistes indiens fondèrent sur le

cabinet travailliste des espoirs nouveaux, parfois si excessifs, que le vice-roi dut les mettre en garde contre l'imprudence de certaines prévisions. Au début de 1924, Gandhi fut remis en liberté. Quelques mesures, tendant à faire une plus large place à l'élément indien dans l'administration et dans l'armée, produisirent une impression assez heureuse. Une démarche de lord Reading en faveur des Indiens de Kenya gagna quelques sympathies au vice-roi. L'année 1925 s'ouvrait pour l'Inde dans un calme relatif.

LES POLITICIENS DU BENGALE

C'est à Calcutta que le problème politique indien, aperçu jusqu'alors sous une forme théorique et livresque, est devenu pour moi une réalité, confuse mais vivante. J'y arrivai au moment où l'on annonçait le prochain départ de lord Reading pour l'Angleterre, où l'appelait le gouvernement, et le choix fait par Londres de lord Lytton, gouverneur du Bengale, pour remplir pendant son absence les fonctions de vice-roi. Il paraît que, selon les règles, lord Lytton aurait dû être remplacé lui-même à Calcutta par le plus ancien membre du Conseil exécutif, sir Abdur Rahim, un Indien musulman. Néanmoins on avait confié cet intérim à un haut fonctionnaire anglais. D'où quelques colères. D'autre part, à la suite d'une série d'attentats, qu'on présumait être d'origine communiste, le gouvernement avait remis en vigueur au Bengale d'anciennes ordonnances, autorisant des procédés sommaires d'arrestation et de jugement. Le Conseil législatif, en signe de protestation, avait refusé de voter les crédits nécessaires au traitement des ministres.

— Alors, demandai-je ingénûment à lord Lytton, qui avait bien voulu m'accorder un entretien, j'arrive en pleine crise?

— Non, répondit-il en souriant. L'atmosphère ici n'est jamais sans nuage; mais il ne faut rien prendre au tragique. Vous apprendrez vous-même à faire le départ entre les intérêts réels qu'une question met en jeu, et les rumeurs que soulèvent autour d'elle, pour l'embrouiller et la grossir, des agitateurs de profession. Ceux-ci n'obéissent bien souvent qu'à des ressentiments d'ordre personnel : amour-propre blessé, ambition déçue. Pour le moment, j'en suis réduit, comme vous voyez, à gouverner sans ministres. J'ai averti le Conseil : si les crédits sont

refusés pour les départements de l'Hygiène et de l'Instruction publique, il n'y aura plus ni écoles pour les enfants, ni services de santé pour les infirmes et les malades; et si la population souffre, c'est à vous qu'elle s'en prendra. Ils ont appelé cela : « la menace du gouverneur ! » Malheureusement les passions politiques sont très vives au Bengale : les chefs luttent pour leur prestige, pour leurs intérêts; les autres obéissent, et finissent par considérer l'entêtement et l'indiscipline comme des vertus très méritoires...

— Ne faites-vous aucune différence entre les hindous et les musulmans?

— Si, d'abord les musulmans ont le sens de la démocratie. Et puis ils sont fiers, francs, généralement honnêtes. Mais cet élément, qui dans la société indienne, pourrait être le meilleur, voit sa valeur réduite par une extrême ignorance. Les enfants ne reçoivent d'autre instruction que celle de la mosquée. Au Bengale, les musulmans constituent la majorité : 55 à 60 pour 100. Eh bien ! il m'est impossible de leur attribuer, dans l'administration publique, le nombre de places qui devrait leur revenir : je ne trouve pas de candidats. La communauté musulmane a souvent protesté contre cette inégalité de traitement : mais à qui la faute?

C'est précisément sur cette question des fonctionnaires que roulait la conversation, lorsque j'entrai chez le Maulana Abdul-Kalam-Azad, qui avait réuni à mon intention quelques hommes politiques indiens. Le maître du logis, un des musulmans les plus influents de Calcutta, était assis au fond du salon; autour de lui, un groupe d'hommes en turban, parmi lesquels je reconnus le docteur Abdullah Surawardi, vice-président du Conseil législatif; dans un angle de la pièce, presque isolé, écoutait sans rien dire un personnage vêtu de blanc, le visage rasé, les yeux mi-clos sous des lunettes d'or : c'était M. C.-R. Das, chef du parti souaradjiste. J'étais à peine introduit qu'il se leva pour prendre congé : on me présenta, nous prîmes rendez-vous, après quoi M. Das se dirigea vers la sortie, avec une solennité qui me frappa. A l'exception d'un jeune musulman, qui le reconduisait jusqu'à la porte, tout le monde était resté assis.

Il s'était évidemment passé quelque chose que je devais ignorer. Avec l'aisance d'un grand seigneur, le maître de la maison renoua l'entretien en me demandant des nouvelles de

l'Égypte : le grand mouvement allait-il se déclencher ? Je répondis que Zagloul m'avait paru bien vieux, et l'Égypte bien riche...

— Voilà ! fit-il en riant. L'Égypte est trop riche pour être libre, et l'Inde est trop pauvre. Et cependant tous les peuples de l'Orient aspirent à l'indépendance, et tous y parviendront, par des moyens différents. La Turquie vient de nous donner un magnifique exemple.

— Mais elle a marqué peu de respect pour vos institutions religieuses. L'anticléricalisme d'Angora n'a-t-il pas soulevé ici quelque critique ?

— Dites quelque étonnement, corrigea Abdul Azad. Car si nous ne pouvons admettre en principe la suppression du califat, nous ne sommes pas autrement attachés à l'idée d'un calife souverain temporel : on peut même prétendre que la tradition de l'Islam y est opposée. Ce que nous admirons sans réserve en Turquie, c'est le triomphe du mouvement pour l'indépendance, et c'est le retour à la démocratie, forme idéale, vers laquelle tend toute société musulmane.

— Moustapha Kemal Pacha sait-il ce que pensent de lui et de son œuvre les musulmans de l'Inde ?

— Oui, nous sommes en correspondance régulière avec lui, comme avec Ismet Pacha et avec les principaux hommes d'État de la Turquie...

— Et de toutes les parties du monde musulman ?

— Vous le savez aussi bien que nous.

— Pour les musulmans de l'Inde, quelle est la question qui passe maintenant au premier plan, la question nationale, ou la question religieuse ?

— La question nationale a certainement plus d'importance aux yeux des gens cultivés ; mais les classes populaires ne s'intéressent encore qu'à la religion. La masse musulmane, aux Indes, est très ignorante : ceux qui lisent, ceux qui pensent sont le tout petit nombre. C'est un malheur. Nous avons des journaux bien faits, publiés soit en hindoustani, soit en urdu. Mais combien de musulmans sont capables de les lire et de les comprendre ?

— De quel œil vos coreligionnaires ont-ils vu l'accord se faire entre les frères Ali et M. Gandhi ?

— D'un œil très favorable, surtout dans les classes cultivées.

— Pourtant, malgré la bonne entente qui règne désormais

entre les chefs, hindous et musulmans n'ont pas renoncé à leurs vieilles querelles. Les journaux annoncent à chaque instant que, pour des motifs en apparence futiles, ils en sont venus aux mains...

— Les incidents dont vous parlez sont locaux, passagers et de peu d'importance. Il n'y a pas d'antagonisme, pas d'animosité profonde entre les musulmans et les hindous ; seulement quelques malentendus.

— Ces malentendus seraient-ils exploités au profit d'intérêts politiques étrangers?

— Je ne comprends pas bien votre question.

— ... On a beaucoup parlé en Europe d'une action de propagande communiste ou subversive, qu'exerceraient aux Indes des agents du bolchévisme russe.

— Vous connaissez la position prise par Moustapha Kemal Pacha en face du bolchévisme ; vous n'ignorez pas non plus les déclarations faites à ce sujet par M. Gandhi. Les musulmans de l'Inde sont parfaitement d'accord et avec leurs frères de Turquie, et avec le *leader* hindou. Nous réprouvons les principes et la pratique des doctrines bolchévistes. On a grand tort, en Europe, de croire à l'hostilité, au ressentiment de l'Asie, et d'imaginer que nous préparons je ne sais quelle ruée furieuse et vengeresse. Notre idéal est bien différent : nous aspirons à la liberté et à la paix ; nous rêvons d'un monde où l'Orient et l'Occident, au lieu de se combattre, uniraient leurs forces et leurs génies. Mais qui réalisera ce rapprochement et cette union? Les Anglais ont montré qu'ils en étaient incapables. Naguère encore, nous comptions sur la France, sur son esprit libéral, sur sa générosité. Les années qui se sont écoulées depuis la grande guerre ont vu s'évanouir en Orient de grandes espérances...

J'avais retrouvé dans cette maison musulmane, à défaut de propos flatteurs pour un Européen, cet accueil à la fois majestueux et familier, qu'en pays d'Islam le palais et la tente réservent également à l'hôte d'une heure ou d'une nuit. En entrant, quelques jours après, chez M. Das, j'eus au contraire l'impression d'être introduit dans l'officine d'un homme d'affaires et d'un parvenu. Longue attente dans un cabinet encombré de livres et de dossiers, allées et venues de serviteurs presque affairés; tac-tac d'une machine à écrire. M. Das paraît : des yeux clignotants, des traits fatigués, et ces mêmes gestes guindés que

j'avais remarqués à notre première rencontre. Le chef du parti souaradjiste salue, s'assied en face de moi et attend mes questions.

Je voulais, avant tout, l'entendre exprimer un jugement précis sur la valeur des réformes et de la Constitution. La réponse de M. Das fut catégorique : « La Constitution ne vaut rien ; les réformes sont sans portée ; il n'y a rien à en faire.

— N'y aurait-il pas ici, comme en Egypte, deux opinions sur le sujet ? Tandis qu'un parti rejette purement et simplement la réforme Montagu-Chelmsford comme insuffisante, un autre n'est-il point d'avis de l'accepter comme un régime provisoire, que de nouvelles mesures viendront peut-être améliorer ?

— Au premier moment, en effet, explique M. Das, quelques-uns d'entre nous avaient cru pouvoir travailler utilement sur la base que nous offrait le gouvernement britannique. Mais ils n'ont pas tardé à reconnaître la vanité de leurs efforts. Même l'enquête instituée récemment sur ce sujet par la fraction modérée a abouti à des conclusions négatives.

— Alors, quelle est votre politique, en quoi consiste votre action ?

— C'est très simple. Nous prenons part aux élections, nous entrons dans les Conseils. Mais nous n'avons qu'un but, empêcher le gouvernement d'agir, soit par l'opposition, soit par l'obstruction. Cela ne nous empêche pas de poursuivre dans le pays une action positive, en soulevant partout l'opinion, et en organisant le mouvement nationaliste, chez les paysans et chez les ouvriers.

— Lorsqu'il s'agit de voter le budget, faites-vous une distinction entre les crédits affectés à l'armée, par exemple, et ceux qui concernent l'instruction publique et l'hygiène ?

— Non, nous refusons indistinctement tous les crédits.

— Pourquoi ?

— Parce que nous voulons démontrer à l'opinion publique mondiale l'insuffisance de la réforme, et mettre le gouvernement anglais dans la nécessité de recourir à la force.

— Mais n'est-ce pas là une politique stérile, toute négative ?

— Heu ! fait M. Das avec un sourire dédaigneux, positif, négatif, ce sont des mots. Quand vous faisiez la guerre, quelle politique était-ce ? positive, pour qui tuait, négative pour qui était tué...

— Enfin, si je voulais expliquer au public européen la politique actuelle de l'Inde, lui décrire vos méthodes d'action, les

moyens que vous mettez en œuvre pour conquérir votre indépendance, que devrais-je lui dire?

— Dites aux gens d'Europe qui s'intéressent à notre sort :

1° Les Indiens rejettent la Constitution de 1919 comme illusoire et stérile ;

2° Ils ne forment pas encore une nation, mais ils aspirent à en devenir une ;

3° Leurs chefs s'efforcent d'améliorer le sort des paysans et d'organiser cette classe agricole, qui est la base sociale de l'Inde ;

4° Si les Indiens n'obtiennent pas justice par d'autres moyens, ils refuseront de payer l'impôt.

— Musulmans et hindous sont-ils d'accord sur ce programme? pouvez-vous faire fond sur leur union?

— Nous traversons en ce moment une crise passagère. Nos rapports avec les musulmans ont été naguère excellents; ils le redeviendront.

— Le régime des castes, dans la communauté hindoue, n'est-il pas un grand obstacle à l'union?

— Il ne le serait point, si nous étions libres. Mais ici intervient le jeu des Anglais : ils jettent leur dévolu sur une caste humble et déshéritée, lui représentent qu'elle est opprimée par les autres et la prennent sous leur protection. Cela, jusqu'au jour où les autres s'inquiètent et réagissent aux dépens de ceux que les Anglais ont favorisés.

— Je croyais qu'au point de vue social, les Anglais avaient introduit aux Indes quelques réformes utiles ; que, par exemple, ils avaient tenté d'améliorer la condition des femmes...

— Quelle erreur! Le progrès dont vous parlez s'est réalisé, au contraire, du jour où les femmes, renonçant aux habitudes importées d'Angleterre, sont revenues aux traditions de leur pays. Notre effort, pour le moment, se borne à assurer aux jeunes filles une meilleure instruction; plus tard, nous chercherons à éveiller en elles le sentiment national et à faire leur éducation politique. L'année dernière, une femme a représenté le Bengale au Congrès national indien. Ce n'est pas du dehors que nous attendons le salut : nos germes de progrès sont en nous-mêmes, dans nos traditions, dans nos mœurs, dans les multiples ressources de notre génie d'Indiens et d'Asiatiques. L'Europe finira-t-elle par comprendre que le seul obstacle au progrès de l'Inde, à son développement politique,

social, moral ou intellectuel, c'est la domination britannique?

Quelques jours après cet entretien, M. Das prononçait à l'Assemblée législative du Bengale un discours très remarqué, concluant au refus des crédits demandés par le gouvernement pour le traitement des ministres. Il justifiait ce refus, en déclarant qu'au lieu de réparer à grands frais une maison mal construite et déjà branlante, mieux valait l'abattre et entreprendre résolument les fondations d'une nouvelle demeure, moderne, belle et solide. Les journaux anglais de l'Inde ironisèrent à l'envi sur la *beautiful mansion* de M. Das; mais la demande de crédits n'en fut pas moins rejetée.

Un peu plus tard, je reçus à Delhi une feuille de journal portant des marques au crayon bleu : elle contenait un nouveau manifeste du *leader* souaradjiste. Et voici la traduction du passage qu'on avait souligné : « Aux jeunes fils du Bengale, je dis : Combattez votre combat pour le *Souaradj*; mais combattez-le proprement. Ne souillez d'aucune tache le pur blason de notre cause. Combattez dur et sans trève, vous vaincrez. Aux Européens, je dis : Ne vous méprenez pas sur notre compte, mettez de côté vos soupçons injustes. Cessez de soutenir le gouvernement anglais dans son œuvre de répression, et de l'aider, — d'une manière inconsciente mais efficace, — à installer en permanence dans notre vie politique les méthodes de violence. »

Cette déclaration, qui évoquait si nettement un entretien récent, devait être le testament politique de M. C.-R. Das. Les Anglais se demandèrent ce qu'il avait voulu dire : puisqu'il déconseillait la violence, c'était donc qu'il penchait vers la coopération? On pouvait essayer de s'entendre avec lui. Il fut question d'un voyage à Londres. A Calcutta, on soupçonna même le chef du parti souaradjiste de s'être laissé fléchir par le gouvernement. Tandis que notes officieuses et démentis couraient entre l'Inde et l'Angleterre, M. Das ferma pour toujours ses petits yeux clignotants (1).

LA PROFESSION DE FOI DE MOHAMMED ALI

Les musulmans de Calcutta m'avaient averti que, sauf événement imprévu, je trouverais les deux frères Ali, l'un

(1) Juin 1925.

Mohammed, à Delhi, au bureau de son journal, l'autre Chaukat, à Bombay, dans la maison où siège le Comité du Califat. A vrai dire, je ne connais rien de plus mobile qu'un Indien. La route et le chemin de fer tiennent dans son existence une place incroyable. Vous rappelez-vous *Kim* et le *te-rain*? Je crois que Kipling est resté au-dessous de la vérité. Dans ce pays démesuré, tout le monde tourne en rond. Pendant quatre mois, j'ai couru sur les traces de M. Gandhi, sans parvenir à le joindre. Un jour, on me signale sa présence à Darjiling, au pied de l'Himalaya, où il devait faire une cure de repos. Je saute dans le train, je roule pendant vingt heures, j'arrive : il n'y était plus. J'appris à Bombay, au moment de m'embarquer, qu'il m'attendait à Ahmedabad...

Avec les deux *leaders* musulmans, ma chance fut meilleure. Une même maison, d'aspect très modeste, en pleine ville indigène, abrite les bureaux du journal *The Comrade*, hebdomadaire anglais, et ceux du quotidien urdu *Hamdard* : l'un et l'autre sont dirigés par Mohammed Ali. Dans la vaste salle où l'on m'introduit, un musulman fait sa prière. Les portraits du père et de l'aïeul du grand agitateur de l'Inde voisinent avec celui de lord Kitchener et une reproduction en couleur de la madone d'Hébert. Quelques étoffes brodées, des tapis. Une atmosphère lourde, un silence d'Islam, que rompt brusquement le bonjour cordial de Mohammed Ali. Les vêtements blancs, en tissu du pays (*Kaddar*), font ressortir la teinte brune de la peau; les pieds sont nus dans les sandales de cuir. Les cheveux noirs et luisants retombent jusqu'au bas du cou. Une barbe épaisse, et déjà grisonnante, encadre le visage, qu'éclairent, derrière les lunettes, deux yeux pleins de vie et de lumière. Imaginez un Albert Thomas de plus haute taille et d'air plus majestueux. Il parle, pour moi seul, comme pour une assemblée; sa voix puissante et bien timbrée secoue autour de nous la lourdeur de l'air. Le mouvement, la vie sont entrés ici avec lui : quel entraîneur de foules doit être cet homme!

Voilà qu'il évoque les malheurs de l'Islam.

— Trente ans après la mort du Prophète, nous avions déjà cessé d'être sages. Le califat, institution religieuse, devient dynastique, monarchique, conquérant; les intérêts spirituels sont méconnus, sacrifiés. Le châtiment ne se fait pas attendre : c'est la discorde et le partage. Il faut que l'Islam retourne à ses

origines, à son premier esprit, qui n'est pas un esprit de guerre et de conquête, mais un esprit de paix et de fraternité.

Et je pense : lui aussi! Gandhi ramène ses hindous à trente siècles en arrière, les frères Ali font revenir l'Islam aux premières années de Mahomet : et l'Inde docile les écoute et les comprend. Cette prodigieuse régression lui semble toute simple. Étrange peuple, pour qui le temps ne compte pas... L'apôtre continue :

— L'Islam n'est pas seulement une religion : c'est une règle de vie, c'est un idéal que nous devons répandre dans le monde entier, non par la force, mais par l'exemple et la persuasion. Rien dans l'Islam qui soit contraire au progrès. Seulement il faut s'entendre sur ce terrible mot. L'Occident se glorifie de mille inventions : chemins de fer, télégraphe, avions, explosifs. Dans la maison de mon grand-père, des serviteurs agitaient la *panka :* j'ai, moi, un ventilateur électrique. Et après? Nous est-il venu d'Occident une nouvelle vertu? Au point de vue de l'âme, vous n'avez rien inventé.

« Le progrès occidental? Écoutez. Au temps des Croisades, musulmans et chrétiens se sont battus pour des idées, pour une foi. Des deux côtés, en tuant les corps des infidèles, on croyait sauver leurs âmes. Aujourd'hui, l'Europe et l'Asie se déchirent pour du charbon, pour du pétrole, pour du coton. Cela vous semble-t-il plus beau? Nous croyons, nous, que tous les hommes sont faits à l'image de Dieu, et que cette image est la même chez Adam et chez l'homme d'aujourd'hui, dans le sauvage et dans le civilisé. Le germe divin est en nous tous : notre devoir est de le développer. Le péché, c'est, pour le sauvage, de ne pas chercher à connaître la loi, et c'est, pour le civilisé, de l'oublier après qu'il l'a connue. La pensée profonde, la mission de l'Islam, c'est de réaliser et de répandre à travers le monde l'idéal que Dieu a mis en nous. Jésus disait : « Mon royaume n'est pas de ce monde. » Pourquoi? Dieu réside en des sphères plus pures que la nôtre; mais ce monde est aussi son royaume, et notre devoir est de le lui conquérir.

« La grande nécessité du moment, c'est l'union. Qu'elle soit assurée par un homme, par un comité, par une assemblée, peu nous importe. Nous ne craignons nullement que l'Assemblée d'Angora, qui s'est attribué la succession du Calife, subordonne les intérêts généraux de l'Islam à ses desseins particu-

liers. La Turquie nous gênerait bien davantage, si elle disait : Je vais de mon côté, allez du vôtre ! Quel était le vœu du Prophète ? que tous les musulmans, ou leurs représentants, se réunissent au moins une fois l'an pour s'entretenir des besoins de la communauté. Le pèlerinage de la Mecque ne fut pas institué à d'autre fin. Le jour où cet échange de vues pourrait se produire, dans les conditions souhaitées par le Prophète, l'Islam prendrait position. Oh ! pas une position agressive ; nous admettons tous les régimes, république ou monarchie, protectorat, mandat ou *commonwealth*... Tout, pourvu que l'Islam soit respecté et les droits de tous les musulmans reconnus.

« Nos chroniques rapportent qu'au temps des Abbassides, dans une province asiatique de l'empire byzantin, une femme musulmane fut maltraitée par un officier chrétien. Dans son indignation, elle s'écria : « O Calife, où es-tu ? » Un marchand arabe entendit ces paroles et courut les redire au Calife. Celui-ci monta à cheval, toute son armée derrière lui. Ils passèrent la frontière, et le Byzantin perdit deux provinces. Eh bien ! ce que nous voulons, c'est que si, en quelque lieu du monde, une injustice est commise au détriment d'un de nos frères, la communauté musulmane tout entière se lève, proteste, et obtienne réparation. Cette solidarité entre tous les membres de la famille islamique, peut-être en sentons-nous le besoin plus vivement que les Turcs, nous qui vivons depuis cent cinquante ans sous le joug étranger.

« Il faut bien qu'enfin je vous parle de nous et de notre pays. Nous n'aspirons pas à une nouvelle conquête de l'Inde ; mais nous sentons, comme les hindous, le besoin, le devoir d'être indépendants. Nous ne lutterons pas pour la suprématie : que M. Gandhi soit nommé demain président de la République des Indes, un musulman viendra après lui. Nos querelles présentes ? parbleu ! Quand il faut vivre des miettes que le maître daigne laisser tomber de sa table, on se les dispute. N'exigez pas de gens affamés qu'ils aient de bonnes manières à table. Que l'Anglais s'en aille, que notre table soit à nous, tout entière, il n'y aura plus de querelle entre nous et les hindous.

— Vous venez de m'exposer, dis-je à Mohammed Ali, le point de vue des gens instruits. Mais les classes populaires ?

— Le peuple ? Mais il est meilleur que nous, plus généreux, plus pacifique. Pourquoi faut-il qu'à l'heure présente il soit un

instrument aveugle dans les mains des Anglais et dans celles de quelques chefs, plus pressés de satisfaire leur ambition que de délivrer leur pays? Nous en avons trop aux Indes, de ces beaux messieurs qui doivent tout à l'Europe, leurs habits, leurs automobiles, et le luxe de leurs demeures. Avec ces gens-là, nous ne serons jamais libres. Il faut que nous revenions aux mœurs de nos pères, qui sont encore aujourd'hui celles de nos frères les plus pauvres. — Et Mohammed Ali montrait l'étoffe rugueuse de sa robe. — Malheureusement, le malade préfère au médecin, qui lui impose un régime, le charlatan qui lui dit : mange et bois ce qui te plaît...

« Je me suis fait longtemps de grandes illusions sur les Anglais. Vous savez qu'ils nous jetèrent en prison, mon frère et moi, parce que nous avions dit aux musulmans qu'ils ne devaient pas se battre contre le Calife. C'était notre devoir : nous voulions bien soutenir les Alliés contre l'Allemagne, mais non pas l'Angleterre contre l'Islam. Quand je sortis de prison, j'étais assez malade. On m'offrit les moyens de passer en Afghanistan, je refusai. J'avais appris des Anglais bien des choses ; il me semblait qu'à leur tour les Anglais pouvaient apprendre certaines choses de nous. Aujourd'hui, j'ai compris qu'ils n'apprendraient jamais rien, que jamais ils ne changeraient envers nous de sentiment ni de méthode.

« Tel est le grand malheur de l'Inde. Il y a soixante ans, au temps de mon grand-père, notre peuple était fort : il aurait pu jeter les Anglais dehors. Mais il avait une certaine confiance en eux : il ne les connaissait pas. Aujourd'hui nous les connaissons, et nous sommes faibles.

Deux jours après cette visite, je déjeunais à *Vice-Regal Lodge*. Lord Reading, qui voulait bien m'offrir cette occasion de causer avec lui avant son départ pour l'Angleterre, avait réuni à sa table quelques hauts fonctionnaires et plusieurs officiers qui avaient combattu sur notre front. De communs souvenirs de guerre furent évoqués avec émotion. Comment l'entretien vint-il ensuite à tomber sur les musulmans, je n'en sais rien. Toujours est-il que le vice-roi ne me cacha point la sympathie qu'il avait pour eux.

— En arrivant ici, me dit-il, je les trouvai très excités contre une politique dont je n'étais pas responsable, celle du traité de Sèvres. Je m'employai personnellement à la corriger. La paix

de Lausanne fut assez bien accueillie par les musulmans de l'Inde, qui me surent gré de mes efforts. Néanmoins, je n'ai jamais rencontré Mohammed Ali...

— C'est en quoi, dis-je à lord Reading, je suis plus avancé que Votre Excellence ; car je l'ai vu avant-hier.

Le vice-roi sourit et reprit :

— J'ai dû mettre les deux frères en prison, et les y laisser deux ans. Ils avaient alors un grand prestige et une influence puissante dans le pays. Ah! pendant les dix-huit premiers mois de ma charge, la situation n'était pas commode. M. Gandhi était au faîte de sa gloire; l'entente était complète entre lui et les frères Ali. Ceux-ci avaient beau jeu. On s'attaque à l'Islam, disaient-ils, et au Califat qui est la force de l'Islam. La guerre est déclarée encore une fois entre le Croissant et la Croix. Contre la nouvelle croisade, unissons-nous. Le traité de Lausanne devait retirer à ce prétexte une partie de sa force.

— La défense du Califat, demandai-je, était-elle seulement un prétexte ?

— Je ne saurais vous le dire, répondit lord Reading. Il se peut, que, pour beaucoup de musulmans, ce fût une raison, et qu'ils crussent sincèrement aux intentions hostiles de l'Occident. Quoi qu'il en soit, ce sentiment semble aujourd'hui dissipé. Je crois que nous avons passé les plus mauvais jours. L'union entre musulmans et hindous n'est plus aussi confiante qu'elle était. On sait désormais que nous respectons l'Islam, et la communauté musulmane, qui est ici la minorité, n'ignore pas que, le jour où les Anglais quitteraient les Indes, elle aurait affaire à forte partie. Il me semble pourtant que les musulmans forment dans la société indienne l'élément le plus courageux et le plus capable de sacrifice. L'hindou parle, le musulman agit, combat, meurt, s'il le faut. Ni la police ne lui fait peur, ni l'artillerie. Dans les émeutes, on les a toujours trouvés au premier rang.

A ce moment, un brouhaha discret marqua la sortie des dames. D'autres invités s'approchèrent du vice-roi. Les flacons de vin de porto circulèrent, et je vis mon voisin, le général Jacob, qui commandait en chef par intérim, tirer de sa poche une petite pipe. « C'est seulement pour vous la montrer, me dit-il. Je ne l'ai jamais fumée et ne la fumerai jamais. Elle m'a été donnée par le général Joffre. »

L'ARMÉE DE L'INDE ET L'INDIANISATION

Les obsèques du général Rawlinson et le règlement de sa succession avaient amené et retenu pour quelque temps à Delhi les principaux officiers de l'armée de l'Inde. J'eus l'occasion de m'entretenir avec plusieurs d'entre eux. Tout en louant sans réserve l'œuvre accomplie par le grand chef disparu, ils avouaient que les difficultés auxquelles il avait dû faire face n'étaient pas encore écartées. Lorsqu'il vint prendre son commandement, en novembre 1920, lord Rawlinson trouva aux Indes une armée qui avait combattu pendant six ans, en Europe, en Palestine, en Mésopotamie, qui était lasse de se battre et qu'il fallait d'ailleurs, en partie, démobiliser. A la frontière, des troubles graves et constants ; dans le Waziristan, l'état de guerre ; à l'intérieur du pays, un mécontentement profond qui se traduisait à chaque instant par des mouvements séditieux. Nécessité, pour des raisons financières, de réduire notablement les effectifs ; pour des raisons politiques, d'y introduire plus largement l'élément indigène. Enfin la Constitution nouvellement promulguée allait restreindre les pouvoirs du commandant en chef et soumettre son initiative à un certain contrôle : depuis 1921, le chef de l'armée des Indes assume aussi les fonctions de ministre de la Guerre et doit proposer à l'examen de l'Assemblée législative un état préventif des dépenses militaires.

Le général Rawlinson alla d'abord au plus pressé : défendre et pacifier la frontière. Le désastre de Mésopotamie et une campagne malheureuse contre les Afghans (1919) avaient diminué le prestige de l'armée anglaise en Asie centrale et imposé à l'Inde des confins militaires peu avantageux. Désormais le territoire de l'Inde britannique et celui de l'Afghanistan étaient séparés par une double frontière : la « ligne Durand », qui marque la limite orientale du pays afghan, et la « frontière administrative », où s'arrêtait pratiquement l'autorité anglaise. Entre ces deux lignes, une zone indépendante, habitée par des tribus très guerrières, pouvait servir d'asile aux réfugiés des deux pays. On proclamait volontiers dans les états-majors qu'il fallait à tout prix et au plus tôt reprendre le terrain jusqu'à la ligne Durand. Lord Rawlinson avait horreur de l'aventure : il sut imposer une politique de frontière habile et modeste,

adaptée aux circonstances et mesurée aux moyens dont il disposait. Les Indiens avaient appris la guerre européenne, mais ils avaient oublié la guerre de montagne, la tactique et les ruses de l'embuscade. Et il fallait tenir tête à près de 500 000 montagnards, dont beaucoup ne le cèdent en rien, pour leurs qualités militaires, aux tribus marocaines du Rif. Tout en soumettant l'armée, — officiers et soldats, — à la rééducation nécessaire, le commandant en chef borna son ambition à pacifier progressivement les tribus du nord-ouest et à les tenir en respect.

L'« indianisation » de l'armée n'était qu'un des aspects du problème plus général que posa la Constitution. Les hommes politiques anglais, qui avaient jugé nécessaire d'octroyer à l'Inde une charte constitutionnelle et un régime représentatif, insistaient aussi pour qu'on attribuât aux Indiens une plus large part dans l'administration de leur pays. Quelle place ferait-on dans l'armée aux officiers indigènes? On a souvent observé que la naissance et le progrès du sentiment national aux Indes sont, à tout prendre, des résultats de la politique anglaise. Entre des peuples que séparaient la race, la langue et la religion, l'administration britannique a créé des liens réels et efficaces : une langue commune, qui est l'anglais, des intérêts communs, enfin une armée commune, qui pourrait devenir une armée nationale. Déjà au recrutement régional on a substitué un système plus large, qui rassemble dans un même corps, — jusqu'à la compagnie exclusivement, — des gens de Madras, du Bengale et du Pandjab, des hindous et des musulmans. Ce mélange a donné de bons résultats. Reste à savoir dans quelle mesure la réforme commencée peut s'étendre aux cadres.

Jusqu'en 1925, les corps de troupes, jusques et y compris le bataillon, étaient commandés par des officiers britanniques. Tout en reconnaissant aux indigènes les plus belles qualités militaires, bravoure, loyauté, discipline, les Anglais doutaient de leur aptitude à remplir des fonctions qui impliquent initiative, autorité et responsabilité. On résolut pourtant de tenter l'expérience. Deux écoles furent créées, l'une aux Indes, l'autre en Angleterre. Le jeune Indien entre à l'école préparatoire dès l'âge de onze ou douze ans ; il y reçoit une éducation militaire britannique. On l'envoie ensuite en Angleterre, où il suit un cours de deux années, passe des examens, est reconnu apte à devenir officier. A leur retour, ces élèves font, comme sous-

lieutenants, un stage de douze mois dans un corps anglais de l'Inde. C'est, dans toute sa carrière, la seule occasion qu'ait un officier indigène de commander à des Anglais.

Les officiers qui ont suivi cette filière tiennent leur commission du Roi ; les autres ne sont commissionnés que par le vice-roi ; leur grade, leur uniforme les assimilent aux officiers ; mais pratiquement ils n'exercent qu'un commandement de sous-officier. C'est contre cet ostracisme, contre cette limite imposée à ceux de leurs compatriotes qui n'avaient point passé par l'école anglaise, que l'Assemblée législative a protesté à Delhi dans sa session de 1925. Le gouvernement vient de lui donner une première satisfaction, en décrétant l'*indianisation* complète de huit unités de l'armée des Indes, dont deux régiments de cavalerie, deux d'infanterie et un bataillon du génie. Les officiers indiens y exercent effectivement le commandement qu'impliquent leur grade et leur ancienneté de service. Ces huit corps devront servir de noyau à la future « armée nationale ».

« Lord Rawlinson envisageait cette réforme sans enthousiasme, me confia le général S..., chef d'état-major de l'armée des Indes. Je crois même que si les milieux politiques indiens la désirent, les milieux militaires indigènes n'en sont point partisans. Vous savez que les castes parmi lesquelles notre armée recrute ses soldats, ne sont pas celles d'où sortent les politiciens. En général, nos hommes préfèrent, comme officiers, les Anglais aux Indiens : ils trouvent les premiers plus justes et plus impartiaux que les seconds. L'officier indigène a beau faire : il n'oubliera jamais qu'il est sikh, hindou ou musulman.

« Nous voyons, nous, Anglais, un autre inconvénient au système de l'indianisation. L'éducation spéciale et même le dépaysement temporaire ne suffisent pas pour arracher l'officier indigène aux habitudes de sa race, de son climat, de sa famille. Il y revient très vite, et tel sous-lieutenant indien, très brillant sujet au sortir de l'école, est déjà dépourvu à trente-cinq ans de toute valeur professionnelle. Enfin, le prestige de l'officier repose, à mon avis, plus encore que sur des connaissances techniques, sur un ensemble de qualités morales, sur une certaine trempe de caractère, qui ne s'acquièrent pas aisément. Depuis cinq ans, on nous envoie des officiers anglais promus pendant la guerre en raison de leur belle conduite, mais issus de milieux sociaux inférieurs : leur présence n'a pas toujours contribué

à rehausser un prestige, qui est encore plus indispensable ici qu'ailleurs.

— Est-ce que le mouvement souaradjiste fait de grands progrès dans les milieux militaires?

— Non! répondit le général S..., pour la raison que je vous ai déjà indiquée : les soldats ne se recrutent point dans les castes qui s'occupent de politique. Mais, sur ce point, le général F..., qui a fait presque toute sa carrière aux Indes, vous répondra mieux que moi.

— Il y a trente ans que je suis arrivé ici comme officier, me dit le général F.... Eh bien! l'état d'esprit qui règne aujourd'hui dans l'armée me semble le même qu'avant la guerre, le même qu'il y a trente ans.

— Cependant, insistai-je, le prestige de l'Européen n'est-il pas sorti de la guerre très diminué? Les Indiens qui sont venus combattre dans nos rangs n'ont-ils point rapporté chez eux certains souvenirs propres à entamer le respect, la considération que, de loin, ils avaient conçus pour nous?

La réponse du général F... fut catégorique.

— Non. C'est plutôt le contraire. Toutes les tribus guerrières de l'Inde, sikhs, gourkhas, pandjabis, ont admiré la vaillance de nos troupes, leur endurance, leur esprit de sacrifice; l'expérience de la guerre européenne leur a inspiré un plus grand respect pour nous. Ce qui nuit à notre prestige, c'est le manque de tenue morale, c'est l'insuffisance d'éducation qui se remarquent chez quelques officiers d'après-guerre. L'Indien est très sensible à certaines nuances...

Il y avait, dans la voix du vieux général, un singulier mélange de sévérité et de tristesse. Mieux encore que dans sa parole franche et réfléchie, on lisait dans son clair regard trente années de discipline librement acceptée, de devoir accompli, de sacrifice consenti simplement, pour l'honneur de la race, pour le bon renom de l'Angleterre. Ceux qui ne connaissent pas la vie des Indes avaient pu lui reprocher, à lui et à ses camarades, de pousser le respect d'eux-mêmes jusqu'au préjugé : ils n'admettaient pas d'Indiens à leur mess; tout en honorant l'uniforme dans l'officier indien, ils n'oubliaient pas la couleur de sa peau; leur confiance était mêlée de réserve, et leur camaraderie savait maintenir la distance. Mais combien étaient-ils d'Anglais, dans cet immense pays, pour garantir l'ordre à l'intérieur et la

paix aux frontières? Si leur prestige était atteint, que leur resterait-il? L'armée des Indes, aujourd'hui, c'est deux cent mille hommes, dont soixante-dix mille à peine sont Anglais, entre officiers et soldats, pour garder une frontière qui s'étend du Golfe Persique au Thibet et à la Chine, pour faire respecter la loi britannique par trois cents millions d'hommes, sur une étendue de presque cinq millions de kilomètres carrés.

Ce respect de lui-même, cette intransigeante dignité n'empêchaient nullement l'officier anglais d'être humain.

— Les politiciens font de nous des diables, continuait le général F.... Nos hommes ne sont pas de leur avis. Ils savent que nous sommes toujours prêts à leur venir en aide, à nous occuper d'eux et de leurs familles. Si nos officiers ne faisaient pas constamment la tournée des villages, il n'y aurait pour les indigènes aucune garantie de justice, ni dans les opérations de recrutement, ni dans le paiement des pensions. Le paysan indien a confiance en nous, et n'a confiance qu'en nous. Je connais un chef d'escadron qui, traversant un village, s'entendit appeler par un paysan, dans lequel il reconnut un de ses anciens sous-officiers. Cet homme avait une fille, que poursuivaient deux prétendants : l'officier anglais dut accepter le rôle d'arbitre, et désigner lui-même celui à qui la fille appartiendrait.

Le prestige de l'officier, du fonctionnaire, de l'Anglais quel qu'il soit, c'est la seule base sur laquelle repose tout l'empire des Indes. Si le général F... constatait avec regret une certaine diminution dans le prestige des officiers, que fallait-il penser de celui des fonctionnaires? Le recrutement de ce *Civil Service*, naguère une des gloires de la bureaucratie anglaise, devenait de jour en jour plus difficile. Cette année même, on avait dû, pour attirer les candidats, alléger le programme du concours et relever le taux des traitements. Mais n'allait-on pas, du même coup, abaisser le niveau moyen du corps des fonctionnaires? Enfin, à mesure que les Anglais exploitaient plus largement les ressources économiques de l'Inde et développaient son outillage, ils devaient y importer un plus grand nombre de leurs nationaux, faire appel à des classes sociales inférieures, et se montrer moins exigeants sur la qualité. On n'avait plus besoin seulement d'administrateurs, de magistrats et d'officiers; il fallait encore des entrepreneurs, des contre-maîtres, des chefs d'atelier; les chemins de fer, les usines, les exploitations

agricoles réclamaient des états-majors. Tous ces Anglais-là se montreraient-ils dignes du respect que l' « Anglais » d'autrefois avait su inspirer à l'indigène ? On ne pouvait pas l'espérer. Ainsi l'entreprise grandiose que l'Angleterre poursuivait aux Indes, allait perdre en solidité ce qu'elle gagnerait en extension ; plus la conquête s'affirmait fructueuse, et plus elle devenait difficile à garder.

Et pourtant, je n'ai pas rencontré aux Indes un seul Anglais qui ne s'indignât à la seule pensée d'un éventuel abandon. « Pourquoi nous restons, pourquoi nous resterons aux Indes ? me disait un officier. D'abord, parce que nous y avons dépensé notre sang, notre argent, les vertus et les talents de notre race. Ensuite, parce que, si nous partions, ce serait le désordre, l'anarchie et la ruine. Un peuple immense, qui a fait tout de même quelque progrès, retomberait dans la plus barbare abjection. Nous resterons aux Indes pour nous, et pour les Indiens. »

L'INDE ANGLAISE ET LE BOLCHÉVISME

Parmi les officiers anglais que je rencontrai à Delhi, plusieurs avaient pour tâche de surveiller les efforts de la propagande russe et d'en arrêter les progrès. Partout où j'avais passé, et particulièrement à Madras et à Calcutta, j'avais essayé d'obtenir quelques précisions sur ce sujet : vainement. Musulmans et hindous niaient toute influence bolchévique, en s'appuyant sur des incomptabilités de doctrine ; chez les fonctionnaires civils britanniques, j'avais trouvé une tendance, — qui ne leur est point singulière, — à mettre sur le compte de Moscou et de ses agents tous les troubles de l'Inde, et jusqu'à leurs plus vulgaires embarras. Si je me montrais sceptique, on me renvoyait au fameux procès de Cawnpore qui, à la vérité, avait mis en pleine lumière les relations des bolchéviks russes avec les terroristes indiens. J'étais curieux de connaître l'opinion des militaires.

— Nous ne sommes pas ici, me dit le colonel S..., pour philosopher, mais pour nous défendre. Les Russes, en Asie, ont toujours été nos ennemis, ils le sont encore. S'ils emploient aujourd'hui contre nous des armes nouvelles et plus dangereuses, leur but est resté le même, et nous ne leur permettrons pas de l'atteindre. Nous ne demandons qu'à vivre en paix avec

les Russes, mais nous nous méfions de leurs entreprises : c'est pourquoi nous voulons les tenir à bonne distance de la frontière indienne. Vous les verrez travailler en Afghanistan, au Boukhara et en Perse : cela ne nous concerne pas directement. A l'heure qu'il est, l'Afghanistan est tranquille, et notre seul désir est que l'Émir ait assez d'autorité pour maintenir l'ordre et la paix dans ses États. Ce n'est pas seulement notre intérêt, c'est l'intérêt du monde entier que notre Empire demeure solide, et assez puissant pour contenir en de certaines limites les mouvements asiatiques hostiles à la domination et à la civilisation occidentales.

« Or le gouvernement de Moscou, dans le combat qu'il nous livre, ne recule devant aucun moyen. Les consuls qu'il accrédite en Orient et en Extrême-Orient, de Bouchir jusqu'à Canton, sont presque tous des agents de propagande bolchévique. Les Russes font passer aux Indes du matériel de guerre et de l'argent. Dans les grands ports, à Calcutta, à Bombay, la surveillance est relativement facile et les cargaisons suspectes sont arrêtées au débarquement. Mais la frontière du nord et celle du nord-ouest sont impossibles à garder. Ce ne sont pas des Russes qui les franchissent, mais des gens d'Asie centrale, que Moscou emploie à ce service. Ils traversent l'Afghanistan avec les caravanes et pénètrent chez nous à peu près comme ils veulent. Parfois, pour faire passer de l'argent, des tracts, des instructions, on a recours à deux membres de la même famille, fixés l'un en deçà, l'autre au delà de la frontière, et entre lesquels des communications fréquentes n'attirent point l'attention. La propagande russe est bien organisée ; mais notre police est attentive et habile : je ne pense pas que le bolchévisme puisse avoir ici le dernier mot.

Je devais avoir l'occasion de recueillir sur le même sujet des informations plus détaillées en visitant le nord de l'Inde, à Lahore, à Kohat, à Pechawar. Autant qu'il m'a semblé, ce n'est pas sur le terrain politique et social que manœuvrent les agents bolchévistes dans ce pays, mais sur le terrain sentimental et intellectuel. Ils rappellent aux Indiens leurs antiques et glorieuses origines, évoquent le rôle magnifique joué par les hommes de leur race dans la religion, dans la poésie, dans la science universelles, opposent à l'Europe matérialiste, cruelle, dégénérée, l'Asie mystique, humaine, riche en trésors matériels

et moraux, et pourtant asservie. Ils s'appuient volontiers sur les affinités qui rapprochent l'âme russe de l'âme indienne, et sur la commune répugnance que leur inspirent à toutes deux certaines formes de la civilisation occidentale.

Ces affinités, très réelles, n'ont pas échappé à un observateur attentif comme le comte Keiserling, qui, en voyant prier les dévots sur la rive du Gange, songeait aux pèlerins en extase dans la Laure de Saint-Serge, et écrivait : « En beaucoup de points, l'âme russe bat à l'unisson avec l'âme antique de l'Inde : les deux peuples ont adopté la même attitude fondamentale en face de Dieu et de la nature (1). » A cette première raison de sympathie s'en ajoute une autre, que les propagandistes de Moscou ne manquent pas d'invoquer : l'Inde et la Russie sont toutes deux victimes du capitalisme occidental. Reportez-vous aux écrits de Trojanowski : *l'Orient et la Révolution, l'Inde aux Indiens* (2) ; à ceux plus récents de Michel Pavlovitch et de Vanin : *Russie soviétique et Angleterre capitaliste, Faits et impressions de l'Inde d'après-guerre* (3) ; et vous trouverez tous les arguments que développent aujourd'hui dans leurs discours les agitateurs indiens. Examinez enfin de plus près ces ouvrages russes, voyez comment les doctrines qu'ils exposent sont mises pratiquement en œuvre par les agents soviétiques dans les pays de l'Asie centrale, et vous découvrirez, sous les mobiles sentimentaux et philanthropiques, la plus habile, la plus méthodique des actions politiques et impérialistes. A travers les « exploiteurs et les bourreaux de l'Inde », ce sont les dominateurs de l'Asie, les rivaux séculaires de l'expansion russe, que Moscou poursuit et prétend chasser d'un domaine depuis si longtemps convoité.

Plusieurs fois j'ai demandé aux Indiens nationalistes qui voulaient bien m'aider à comprendre leurs pays : « Quelle différence faites-vous entre deux esclavages? En quoi le joug moscovite vous semblerait-il préférable au joug britannique? » Ils n'ont jamais su me répondre. Sans doute, comme tous les Orientaux, espèrent-ils vaguement se servir des uns pour chasser les autres, et triompher ensuite de tous les deux.

(1) Voyez Keiserling, *das Reisetagebuch eines Philosophen*, Journal de voyage d'un philosophe.

(2) Moscou, 1918.

(3) Moscou, 1922.

« IMPERIAL DELHI »

A quel sentiment, ou à quel calcul ont obéi les Anglais, lorsqu'à la fin de 1911 ils ont transporté la capitale de l'Inde de Calcutta à Delhi ? Les raisons de ce changement, de loin, peuvent sembler obscures ; sur place, elles éclatent aux yeux et à l'esprit. Calcutta était, est resté le siège principal d'une Compagnie de marchands. La ville et le port apparaissent comme une création banale du génie commercial humain. Nul caractère, nulle marque distinctive. Ce n'est ni Marseille, ni Hambourg, ni Anvers, ni Rotterdam. C'est une image composite qui rapproche, sans les fondre ni même les harmoniser, les éléments les plus disparates. Tantôt on se croit en Europe, tantôt en Chine ou aux États-Unis.

Delhi, au contraire, porte bien la marque de l'Inde. Un paysage aride, en dépit de quelques beaux jardins. Une rivière de plomb fondu, coulant entre deux berges de sable gris. A la limite de l'horizon, de grandes ruines éparses attestent l'âge et la gloire d'un lieu célèbre. Vu du petit jardin d'Édouard VII, l'ensemble composé par le Fort, le vieux palais du Grand Mogol, la magnifique mosquée *Djama-Masjid* et l'immense place nue qui s'étend entre les deux édifices, évoque avec puissance toute une histoire royale. Partout et à tous les instants du jour, sauf aux heures du marché et de la prière, c'est le calme et le silence majestueux d'une résidence. On retrouve à Delhi, sous un autre ciel, et avec une conception très différente de l'art et de la beauté, la solitaire grandeur de Versailles. C'est ici, et pas ailleurs, c'est entre le Pandjab et la vallée du Gange, c'est dans l'ancienne résidence des Grands Mogols que devaient s'établir, pour dominer et gouverner cet immense continent, les nouveaux maîtres de l'Inde.

Mais si l'on sort de la ville pour errer dans la plaine, si l'on visite, l'une après l'autre, les places où s'élevèrent successivement les six vieilles Delhi, l'image d'une résidence royale s'évanouit devant une autre vision démesurée et gigantesque. Quinze kilomètres de ruines, en long et en large ! Des enceintes crénelées et des minarets, des palais et des forteresses, des mosquées et des tombeaux. De toutes ces constructions se dégage une même idée de force et de grandeur, de somptuosité magni-

fique et de jalouse défense. Sur ce champ de ruines qui fut si souvent un champ de bataille, s'est maintes fois joué et décidé le sort de l'Inde. Ici les princes rajpoutes tentèrent d'arrêter les hordes victorieuses des sultans de Ghor; ici se heurtèrent, en d'héroïques combats, les dynasties rivales, fondant et détruisant des villes, créant et démembrant des empires; ici Tughluk, ici Firoz établirent leur puissance sur des forteresses dont les créneaux et les tours dominent encore la plaine, mais qui ne devaient pas arrêter longtemps la ruée furieuse de Tamerlan et de ses Mongols. Généraux victorieux trahissant leurs souverains, esclaves perfides détrônant leurs maîtres pour fonder eux-mêmes une lignée de rois, fastes guerriers, intrigues de palais et romans d'amour; l'histoire criminelle, l'idylle et l'épopée; et dominant tout cela, le choc formidable de deux mondes : l'Inde chevaleresque, défendant son honneur et ses dieux, ses châteaux et ses temples, et l'Islam rude et destructeur, qui, après avoir vaincu, pillé et dévasté, devait s'affiner à son tour et illustrer ses triomphes par une merveilleuse éclosion de chefs-d'œuvre : les mosquées, les palais, les jardins. Depuis la fondation d'Indabara, que Ptolémée fait remonter à près de deux cents ans avant le Christ, jusqu'aux dernières convulsions de la Grande Mutinerie, vingt siècles d'histoire ont inscrit leur trace dans cette plaine, où le soleil et la poussière enveloppent les grandes ruines dans une gloire de pourpre et d'or. S'il existe au monde un lieu vraiment « impérial », c'est la plaine de Delhi.

Voici Firozabad, ses jolies portes en ogive, et, sur un piédestal à trois étages, la colonne rouge d'Asoka, au flanc de laquelle on lit encore les noms, gravés par leur contemporain, d'Antiochus, roi de Syrie, d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine, et de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Un peu plus loin, se dressent les tours en demi-lune de Purana Kila, citadelle maîtresse de la ville bâtie par Humayun, fils de Baber. Trois hautes portes, que décorent des faïences, donnent accès dans l'enceinte fortifiée, au milieu de laquelle une jolie mosquée de grès rouge et de marbre élève sa coupole. Plus loin encore, le tombeau d'Humayun, grand comme une ville. Sur une première terrasse s'ouvrent les cellules qui contiennent les tombes anonymes des membres de la famille impériale. A l'étage supérieur, le mausolée du souverain ; nul ornement, nul étalage de richesse : une simple dalle musulmane dort à l'abri de la coupole gigan-

tesque. De la haute futaie qui entoure le monument et masque le mur d'enceinte, émergent le dôme du tombeau où repose le barbier d'Humayun, et la coupole bleue du mausolée de Fahm Khan. Autour de ces morts, le silence majestueux et la beauté vivante d'un grand parc.

Des tombeaux moins illustres bordent la route qui mène à *Dargah Nizam-ud-din*, adorable fouillis de mosquées et de chapelles funéraires, où reposent côte à côte des princes, des poètes et des saints. Portes enguirlandées, fines balustrades, baldaquins aux sveltes colonnes entremêlent leurs lignes exquises parmi les verdures et les buissons de fleurs. Debout, sur le mur de marbre, un plongeur nu n'attend que mon geste pour se précipiter dans la vasque profonde que deux jolies fontaines remplissent en murmurant. L'ombre de quelques beaux platanes encadre ce tableau.

La route tourne sous les arbres, traverse des ruines, puis un village, et court à la rencontre d'une montagne de grès rouge : c'est *Tughlukabad*, la ville forte, bâtie par le guerrier qui crut sa conquête éternelle et dont la dynastie ne dura qu'un siècle. En face de sa ville, son tombeau, que défend une ceinture de créneaux et de tours, et dont les murs rouges, massifs, trapus et nus, semblent comme écrasés sous le poids d'une coupole de marbre blanc. Sous la coupole, trois dalles recouvrent les restes du conquérant, de sa femme et de son héritier.

Et voici *Lalkot*, l'ancêtre, la plus vieille des vieilles Delhi, que fondèrent les princes rajpoutes, et que leurs successeurs embellirent et ruinèrent tour à tour.

Toute la ville est dominée par un gigantesque cône cannelé, dont une série de balcons en couronne coupent régulièrement les arêtes : c'est le *Kubt Minar*, le minaret de la victoire, érigé par Kubt-ud-din et restauré par le chah Firoz. Des versets du Coran, tracés en caractères énormes, s'enroulent autour du fût haut de 72 mètres, où le marbre alterne avec le grès. A l'ombre du minaret géant, une mosquée du goût le plus pur épanouit ses portiques et ses coupoles. Aucune matière ne sembla trop noble, aucun ornement trop parfait, pour construire et pour décorer la *Kuwat-ul-Islam* (Force de l'Islam). Dans la cour, en face de l'entrée principale, se dresse la *Colonne de fer*, faite d'une seule pièce de métal : l'inscription sanscrite qu'on y voit gravée célèbre la victoire d'un prince Chandra ; une autre inscription,

plus récente, porte le nom d'Anang Pal et la date de 1052. Des portiques admirablement décorés, des tombes royales, des tours et des minarets s'éparpillent, environnés de bosquets et de jardins. L'administration britannique veille avec un soin minutieux sur ces vestiges du passé et les entoure d'un cadre parfois un peu moderne, mais toujours net, et souvent somptueux.

En revenant vers la ville d'aujourd'hui, on aperçoit soudain dans la plaine un amas confus de bâtiments et de terrasses. On s'approche, et l'on reconnaît, non plus des ruines, mais des constructions encore inachevées, bordant des avenues plantées de mâts et de piquets. Pas un filet d'eau, pas un brin de verdure : du marbre blanc dans de la poussière. C'est *Raisina*, où, l'année prochaine, le gouvernement britannique transportera tous ses services, depuis l'habitation et les bureaux du Vice-Roi, jusqu'aux sièges du Conseil d'État, de l'Assemblée législative et de la Chambre des princes. Déjà sortent de terre d'immenses *buildings*, qui seront demain des ministères, des palais ou des casernes. Blanc partout ! Et ce blanc hurle sous la lumière crue, au milieu de cette plaine aride et nue. Le plan sans doute est grandiose et digne de la capitale d'un empire. Mais l'architecture, les matériaux ! Comment les créateurs de la ville nouvelle n'ont-ils pas prévu et redouté le contraste de cette laideur officielle avec la beauté, l'élégance, la fantaisie des vieilles villes qui l'environnent? Raisina est déjà deux fois baptisée : les Anglais sérieux la nomment : *Imperial Delhi*; mais les jeunes *civilians*, quand ils en parlent, disent : *the white Elephant* (l'éléphant blanc), et le mot peint assez bien la chose.

Et les Indiens, qu'en disent-ils? Ils regardent, silencieux et mornes, s'élever dans la plaine solennelle, où leurs aïeux ont semé tant de gloire et tant de beauté, ce nouveau témoin de leur plus récente histoire. Je ne puis oublier le geste d'un vieux musulman, qui monté avec moi sur la plus haute terrasse du Fort, indiquait nonchalamment du bout de sa canne la direction de l' « Imperial Delhi ». Il laissa retomber son bras, ferma les yeux comme pour se recueillir, et dit : « Nul n'échappe à son destin. Sept est sacré, huit est fatal. Il est écrit dans nos livres : celui qui bâtira la huitième Delhi perdra l'Empire. »

MAURICE PERNOT.

(A suivre.)

POÈMES VOTIFS

II [1]

SAINT-SERVAIS

Je suis un fils des monts adopté par la mer,

Tes chèvres m'ont d'abord versé leur lait amer,
O rude terre aïeule, altière Cornouaille !...
Il est, dans ton giron cher aux dieux d'autrefois,
Il est un bourg de schiste bleu, coiffé de paille,
Qui garde un air secret de village gaulois,
Oublié, presque intact, parmi l'horreur des bois :
La forêt primitive autour de lui tressaille
Et, dans son orbe vert, longtemps impénétré,
Le couve, en le voilant, comme un nombril sacré.

* * *

C'en était un, naguère, alors que sa montagne,
— Pôle aimanté des quatre évêchés bas-bretons, —
Précipitait vers lui, les jours de grands pardons,
Toute une impétueuse et multiple Bretagne
Qui, s'arrachant le saint pour conquérir ses dons,
En guise d'ex-voto brandissait des bâtons.
Car saint Servais, maître incontesté des nuages
D'où pleuvaient, à son gré, sur les écobuages
Les promesses de vie ou les arrêts de mort,
Passait pour exiger ces farouches hommages
Et pour favoriser qui frappait le plus fort.

1) Voyez la *Revue* du 1er août.

On frappait, — et les coups ne portaient point à vide :
Trégor, Vannes, Léon, Cornouaille d'aval,
C'était à qui terrasserait le clan rival;
Et que de fois, le soir, ma mère, âme intrépide,
Dut étancher le sang jailli d'un front livide,
Dans l'école changée en dortoir d'hôpital!

Le saint était souvent le premier mis à mal...

***

Dieu des sommets, sans doute, aux temps d'avant l'histoire,
Les siècles, sous des noms divers, l'ont révéré;
Puis, le nôtre est venu qui, dans son oratoire,
Par ordre épiscopal à jamais l'a claustré,
Comme on fait d'un dément ou d'un pestiféré.
Un peu d'encre a suffi pour obscurcir sa gloire.
Interdits, ses pardons d'héroïque mémoire;
Aboli, son prestige; égaillés, ses dévots...
Les uns s'en sont allés vers des cultes nouveaux,
Les autres, tête basse, ont serré dans l'armoire
Le muet compagnon de route, à bout plombé.
Sur le vallon déchu le silence est tombé.
Demeuré seul avec ses ouailles prochaines,
Sabotiers, charbonniers, boisiers coupeurs de chênes,
Servais le druidique, au lieu des pèlerins
Assiégeant de leurs cris son porche, par centaines,
N'entend plus, pour tout bruit, qu'un grondement de trains
Qui jusqu'à lui s'égare en rumeurs incertaines,
Quand de l'Armor côtier soufflent les vents marins.

***

L'école a vu, sur elle aussi, fondre l'épreuve :
Déjà, dans mon enfance, elle n'était plus neuve;
Vieille à présent, et surannée, il a fallu
Construire au goût du jour le monument voulu,
Et ses écoliers sont partis, la laissant veuve.
Ailleurs, elle aurait pu connaître un pire sort;
Ici, dans ce canton perdu, qu'on dit sauvage,
Chacun a pris à cœur d'adoucir son veuvage;
Les notables du bourg l'ont, d'un touchant accord,

Érigée en palais des archives publiques,
Si bien qu'ayant l'honneur d'abriter des reliques
Ses pierres ne mourront que de leur belle mort.

Solitaire, elle dresse, au chevet de l'église,
Le même front ridé que l'âge solennise,
Devant la même place en pente où court le chant
Du même ruisseau brun, lamé de vif argent.
Pauvre chère maison si triste, — ô deuil des choses!...
Entre sa cour sans jeux et son jardin sans roses,
C'est sous son toit, de lichen roux damasquiné,
Par un matin de jeune avril, que je suis né,
Dans la saison où les landiers sont d'or et d'ambre...
Sur mes avrils défunts je marche vers décembre,
Mais, grâce soit rendue aux gens de Saint-Servais
Qui, pour l'amour de moi, l'entretiennent exprès,
Dès que je me rassieds au clan dont je fus membre,
Elle me rit encor d'un visage tout frais,
La chambre aux murs d'un blanc monacal, l'humble chambre
Où mes yeux, en s'ouvrant, mirèrent les forêts...

*
* *

Forêts de Porthuault, ô mes forêts natales,
Qui secouez aux vents, de hauteurs en hauteurs,
Vos somptueuses chevelures végétales,
Et m'avez, tout enfant, roulé dans leurs senteurs,
Si les miens m'ont dit vrai, je voletais à peine
Lorsqu'entraîné par leur exode vers la plaine
J'abandonnai mon nid silvestre, un soir d'hiver,
Et, victime déjà promise à la Sirène,
Descendis avec eux aux pays de la mer.

L'ombre engloutit pour moi vos cimes maternelles...
Depuis, fils de l'Argoat émigré dans l'Armor,
J'ai suivi sur les flots les mâts des caravelles,
Sous des cieux inconnus promené mon essor,
Et, sans cesse affamé de rencontres nouvelles,
Aux bourrasques du large, hélas! rompu mes ailes.
Mais, sur l'enchantement que vous m'avez versé,
La mer, toute la mer a vainement passé :

Ses lourds ressacs n'ont pas noyé vos grands murmures
Et mon cœur reste empli des frissons de ramures
Qui, là-haut, dans mes premiers songes, m'ont bercé.
De quelque enivrement que m'ait grisé ma course,
Chez vous seules, ô forêts saintes, j'ai ma source :
Pour y avoir jadis bu le fier élixir
Qu'avec vos sucs puissants la nature élabore,
Je l'entends qui égoutte en moi son pleur sonore,
Pur chrême baptismal impossible à ternir.

***

Et voici qu'à ses bords j'ai voulu revenir ;
Voici que j'ai voulu, pèlerin nostalgique,
Sur la margelle verte où dort son eau magique
Agenouiller mon rêve une dernière fois.
Le couchant de mes jours peut désormais les clore :
J'ai salué les monts d'où surgit mon aurore
Et, dans l'ancien écho faisant sonner ma voix,
Remercié le ciel pour ce que je vous dois,

Pères de mon enfance, Esprits divins des bois.

COIFFE TRÉGORROISE

Sur un front lisse et pur finement épinglée,
Tu m'évoques ma mère, ô coiffe du Trégor,
Et, dans ta conque frêle avec art ciselée,
C'est toute la chanson de mon passé qui dort.

Comme tu palpitais, pudique, à la veillée,
Sur quelque nuque mince aux chastes frisons d'or !
De ton charme, longtemps, j'eus l'âme ensorcelée
Et, d'y songer ce soir, mon cœur tressaille encor.

Coiffe de mon pays, aucun ruban profane
Jamais n'a déparé ta grâce diaphane :
Ton élégance est toute en ta simplicité.

Les filles du Trégor t'ont faite à leur image :
Aussi frais que ton lin sans tache est leur visage,
Aussi vierge de tout mensonge leur beauté.

A JOACHIM DU BELLAY

Au pays de Trégor, dans la maison des miens,
Dans la vieille maison quatre fois séculaire,
Vit la dévotion candide aux jours anciens,
Et la vanneuse y vanne encor le blé dans l'aire;

Et, vannant, elle chante aux vents aériens,
Vannant la balle blonde, elle chante à voix claire
Quelque *sône* d'amour que des Terre-Neuviens,
Par un soir nostalgique, ont faite en mer polaire.

Entre ses poings tendus le crible ensoleillé
S'agite : en gouttes d'or pleuvent les grains de blé,
Et la poussière ondule aux souffles atlantiques...

Et, sous le ciel breton, j'évoque tes yeux fins,
O toi qui le premier, fis aux bords angevins
Sonner le grain nouveau dans les cribles antiques.

CEUX DE LA « VIENNE »

«... Je signe en finissant : Votre fils qui vous aime...
Post-scriptum : J'oubliais de vous faire savoir
Qu'on appareille pour Toulon aujourd'hui même :
Nous quittons Rochefort par le jusant du soir. »

* * *

Ainsi ceux de la *Vienne* écrivaient à leurs mères.
Et, sous les chaumes noirs, hérissés par l'hiver,
Les vieilles de Bretagne, aux pater ordinaires,
Pour les fils embarqués ajoutaient un pater.

Et les vieux ricanaient en se gaussant des vieilles :
« C'est comme d'ici là, Toulon et Rochefort;
Il n'y a pas plus loin qu'entre vos deux oreilles;
Le temps de hisser l'ancre, amène! on est au port. »

Sans compter que Toulon... Oh! les beaux ciels de soie
Qui frémissent, légers, sur des eaux de velours!...
Et l'œil des vieux, soudain, s'éclairait d'une joie
A des ressouvenirs de furtives amours.

Ah! pour ça non, la mère! ils ne sont pas à plaindre,
Ceux qui voguent là-bas vers le grand pays bleu,
Dans du soleil, alors que nous restons à geindre
Mélancoliquement serrés au coin du feu.

Et d'entendre les vieux plaisanter de la sorte,
Les vieilles souriaient, n'osant plus avoir peur,
Malgré ce vent de chien qui jappait à la porte,
Avec des hurlements à vous glacer le cœur.

* * *

Il s'écoula des nuits, beaucoup de nuits pareilles,
Il s'écoula des jours, de longs jours anxieux...
« Les fils n'écrivent plus », insinuaient les vieilles.
« C'est qu'ils s'amusent trop! » grondaient tout bas les vieux.

Or, certain soir, un bruit courut de chaume en chaume :
Des navires avaient entrevu, disait-on,
A des lueurs d'éclairs, le tragique fantôme
D'un vapeur inconnu, rasé comme un ponton.

Qui le montait? Des morts ou des vivants? Mystère.
On l'avait rencontré partout et nulle part,
Qui roulait, qui tanguait, multiple et solitaire,
Sur des routes sans but poussé par le hasard.

D'aucuns s'étaient offerts pour aider sa détresse :
Il n'avait point pris garde aux signaux de secours.
Ivre d'une sublime et formidable ivresse,
Il allait Dieu sait où, roulant, tanguant toujours...

* * *

Où vous alliez, hélas! ô marins de la *Vienne*,
On ne le sut que trop, lorsqu'il était trop tard!
Vous partiez pour Toulon, disait la lettre ancienne :
Non! vous appareilliez pour l'éternel départ.

Toulon vous guette en vain du haut de ses terrasses ;
En vain, durant des jours et des jours angoissants,
Vos frères ont battu les flots, cherchant vos traces :
La *Vienne* et ses marins sont à jamais absents.

Ils ne reviendront plus vers les chaumières grises
Dont leurs portraits sous verre ornent les vaisseliers...
Pleurez, mères, pleurez, femmes, pleurez, promises :
Les yeux de ces portraits sont des yeux de noyés.

Et vous à qui la mer fut bonne camarade,
Ne dites plus Toulon si près de Rochefort,
O vieux, puisqu'il y a de l'une à l'autre rade
L'infini de l'adieu, l'infini de la mort.

La mort, et quelle mort ! Le trépas anonyme,
Un cri d'horreur suivi d'un grand silence fier,
Puis, la descente solennelle dans l'abîme,
Puis, plus rien que du vent, plus rien que de la mer.

A VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

Toi qui craignais l'hommage à l'égal d'une offense
Et t'estimais plus grand d'être plus délaissé,
Je t'offre pour encens le souvenir d'enfance
Qui s'élève vers toi du fond de mon passé.

Petit Breton barbare, affamé de connaître,
Et que déjà hantait la chimère, ô Villiers,
J'étudiais alors à l'école d'un prêtre
Que l'on disait issu d'un sang de chevaliers.

J'apprenais sous sa loi du latin de cantique,
Aux pages d'un missel illustré d'un blason...
Et cela se passait dans un vieux bourg celtique,
Durant les soirs venteux de l'arrière-saison.

* * *

Or, un soir que ronflait le suroît de novembre,
Comme nous latinions ainsi, les pieds au feu,
La bonne Anna, poussant la porte de la chambre,
Dit : « Monsieur le recteur, voici votre neveu. »

Et, comme un goéland dont le vol en détresse
S'abat sur la clarté d'un phare, dans la nuit,
Quelqu'un d'impétueux s'engouffra dans la pièce,
Comme s'il eût traîné tout l'orage après lui.

Ce pétrel voyageur, cet oiseau de tempête
Qui, soudain, parmi nous tombait du ciel grondant,
C'était, — oui, c'était toi, vertigineux poète,
Auguste-Mathias Villiers de l'Isle-Adam.

C'était toi, ruisselant, glacé, couvert de fange,
Mais le regard si fier et si prestigieux
Qu'on eût cru voir entrer je ne sais quel archange,
Messager de la foudre, avec l'éclair aux yeux.

***

« Va, me dit le recteur, la leçon est finie. »
Non : elle commençait, car, l'ineffable émoi
Qui nous étreint le cœur au contact du génie,
Tu venais, ô Villiers, de le répandre en moi.

Pour la première fois, je sentis dans mon être
Frémir et s'exalter quelque chose de grand ;
Et c'est là le tribut que je t'apporte, ô maître :
Un frisson d'infini dans une âme d'enfant.

LES SABOTIERS

Vous qui plus que la faim redoutez l'esclavage,
Nomades sabotiers à nul joug asservis,
Vous restez, parmi nous, le dernier clan sauvage
En qui les vieux Gaëls reconnaîtraient leurs fils.

Car vous êtes les seuls qui mainteniez encore
Dans la plaine latine un vierge arpent gaulois ;
D'autres battent la mer inconstante et sonore,
Vous, vous gardez au cœur le fauve amour des bois.

Vous plantez votre hutte à l'ombre de leurs cimes,
Et savez, dans leurs bruits les plus mystérieux,
Discerner les accents des oracles sublimes
Qu'aux chênes de jadis ont murmurés les dieux.

***

Né, comme vous, au sein d'une silve bretonne,
Dès que vous y campiez, j'exultais, rien qu'à voir,

Sur l'auguste splendeur des frondaisons d'automne,
Vos feux improvisés fumer dans l'or du soir.

Plus tard, admis à faire avec vous la veillée
Devant l'âtre où séchaient les sabots odorants,
J'aurais voulu cueillir, sous vos toits de feuillée,
Les trésors enfouis dans vos âmes d'errants;

Mais vos anciens, suçant leur courte pipe noire,
Sans desserrer les dents me laissaient discourir;
Et j'avais beau heurter à la porte d'ivoire,
Le livre intérieur refusait de s'ouvrir.

Seuls, les arbres, dehors, chuchotaient, lourds d'histoire.

***

Sabotiers, sabotiers,
Est-il vrai que vous sortiez
Des preux de Brocéliande,
Couchés sous des églantiers
Dans un sommeil de légende?

— Ne questionne pas... Le monde est vieux, très vieux :
Tout homme est à lui-même un pays de mystère,
Et ce que nous savons de nos lointains aïeux,
C'est qu'ils sont quelque part où nous irons, — en terre.

Sabotiers, sabotiers,
Est-il vrai que vous chantiez,
Dans la nuit, quand nul n'écoute,
L'hymne des dieux forestiers,
Où leur âme frémit toute?

— Ne questionne pas... Le monde est grand, très grand.
L'homme est un voyageur qui passe et qui repasse;
Ce qu'apprend aujourd'hui demain le désapprend,
Ce que le temps épargne est tué par l'espace.

Sabotiers, sabotiers,
Est-il vrai que vous partiez
Pour la suprême aventure,
Des sabots neufs à vos pieds
Et la hache à la ceinture?

— Nos anciens te diront : la mort n'est qu'un trépas;
Mourir c'est émigrer vers un plus riche ombrage...
Mais qui part sans outils pour l'œuvre de là-bas,
Au lieu des bois rêvés n'étreint que leur mirage.
Dans la Forêt Promise il ne pénètre pas.

***

Derniers prêtres de l'arbre, instruits dans ses arcanes,
Puissiez-vous, en effet, sur la terre des Manes
Retrouver, plus intact qu'au pays des vivants,
Le temple originel, formidable aux profanes,
Où l'antique nature abrite ses fervents!

Ici, vous le savez, la montagne natale
Déjà met à l'encan vos gîtes d'autrefois :
L'Argoat, hier encore ignoré du vandale,
L'Argoat livre aux tondeurs sa toison végétale
Et pleure sa fierté qu'on fauche avec ses bois.

La Bretagne n'est plus l'altière solitude,
Asile de tendresse et de mansuétude
Pour les cœurs inquiets et les fronts indomptés...
Sabotiers, sauvez-vous, voici la multitude!
Pan, le grand Pan se meurt et vos jours sont comptés.

C'en est fini des ciels d'octobre où vos fumées
Déroulaient sur l'émail du soir leur geste bleu;
Fini du frôlement sibyllin des ramées,
La nuit, quand nous veillions sous vos huttes fermées,
Autour des sabots blancs que vous doriez au feu.

On ne vous verra plus passer, en peaux de biques,
Semblables aux Sylvains d'un plus jeune univers...
Du moins, qu'un peu de vous survive dans ces vers,
Et toi, mène le deuil de tes arbres épiques,
Niobé des forêts, Viviane aux yeux verts.

Nous n'irons plus aux bois... Adieu les temps celtiques.

INVOCATIO VENTIS

Souffles joyeux, souffles amers
Du vent qui passe
Et fait aux conques de l'espace
Retentir le galop des mers,

Allez, allez, vastes haleines,
Puissants remous,
La lyre du monde c'est vous,
Toute la lyre, amours et haines.

Bousculez les ciels indolents,
Battez les ondes;
Si la nue et l'eau sont fécondes,
C'est que vous labourez leurs flancs;

Et si, dans l'âme des poètes,
Sonnent les vers,
C'est qu'en eux frémit l'univers
Au rythme exalté des tempêtes.

Sans vous, point d'élan hasardeux
Vers les étoiles;
Les cœurs s'endorment dans les toiles
Que le calme tisse autour d'eux;

Mais vous passez : la toile crève
Et, dans l'azur,
S'évade d'un vol libre et sûr,
Hors des lois du monde, le rêve.

LA SULAMITE (1)

Des orges de Moab aux neiges de l'Hermon
Les hérauts ont crié la fin de Salomon...

***

Sur un lit de santal, où myrrhes et cinnames
Brûlent, le roi défunt gît, veillé par ses femmes

(1) Cette pièce, restée inachevée, est la dernière qu'ait écrite A. Le Braz. Il y travaillait quand la mort est venue le surprendre.

Dont les corps prosternés, issus de tous les sangs,
Jonchent la salle immense, au nombre de sept cents.
Filles de Mizraïm, minces, frêles et graves;
Filles de Tyr et de Sidon, naguère esclaves
En quelque bouge obscur des villes de la mer;
Grecques de l'Archipel, Bédouines du désert,
D'autres, d'autres encore, on ne sait d'où venues,
Elles sont toutes là, celles qu'il a connues,
Sauf une, la première élue, ô Salomon,
Qui, dans les champs où tu l'aimas, vieillit sans nom,
Seule avec les troupeaux qu'elle paît aux collines...
Elles sont toutes là, reines et concubines,
Tantôt mêlant leur plainte aiguë aux sanglots sourds
Qu'en sons intermittents exhalent les tambours,
Tantôt, d'une secrète épouvante glacées,
Sentant un noir mystère envahir leurs pensées
Pour avoir contemplé, dans l'horreur du trépas,
Le maître formidable évadé de leurs bras.

Mort, il paraît encor plus terrible : son ombre
Sur le mur éclairé palpite, ardente et sombre,
Aux vacillants reflets des torchères en feu.
C'est plus qu'un homme et plus qu'un roi : c'est presque un dieu.

***

« Avant de t'enfoncer dans la nuit sans aurore,
Permets, ô Salomon, que notre voix t'implore
Et, d'un dernier écho, tristement modulé,
T'accompagne à travers le morne défilé
Qui, des bords du Cédron, plonge au pays des Manes.
Comme aux lieux où, le soir, campent les caravanes
On voit, l'aube d'après, sur des foyers éteints,
Un peu de cendre agoniser, — tels nos destins :
Nous sommes ces foyers, nous sommes cette cendre.
Au penchant de l'abîme où chacun doit descendre,
Nous t'appelons en vain, Lumière d'Israël.
Hier, nous respirions ton souffle essentiel;
Tu marchais devant nous, ô colonne éclatante;
En ton cœur vaste et fort nous avions notre tente;

Et voici : l'Éternel a parlé, tu n'es plus.
Les temps de ton passage humain sont révolus;
Déjà grince au dehors l'essieu des chars funèbres.
Que le sein du schéol t'accueille en ses ténèbres
Et te soit doux, à toi qui pars, comblé de jours,
Ayant de ton amour nourri sept cents amours,
Grand parmi les plus grands, sage entre les plus sages! »

Ainsi chantait le chœur des pleureuses à gages...

* * *

Les femmes, évoquant l'étreinte du vieux roi,
Protestaient : « Tu n'as eu qu'un amour — et c'est moi. »
Et plus qu'une guettait un signe pour réponse.
Mais rien n'attendrissait le dur profil de bronze
Dont la barbe, figée en nappe d'argent fin,
S'étalait sans un pli dans une paix sans fin.

On n'entendait frémir que l'aile du silence.
Quand, du seuil de la salle où les porteurs de lance
Somnolaient, appuyés sur leurs armes, on vit
Une Juive s'orienter droit vers le lit.
Elle arrivait de loin, de très loin : la poussière
Souillait ses vêtements de futaine grossière,
Par des ciseaux naïfs taillés à pans si longs
Qu'ils traînaient sur le sol derrière ses talons.
Mais leur rusticité n'altérait point la grâce
Du rythme intérieur hérité de sa race
Avec le sang de ses aïeux patriarcaux,
Bergers dans la montagne et pêcheurs sur les eaux.
Sa démarche, rebelle encore au poids de l'âge,
Glissait, harmonieuse et souple, un peu sauvage,
Et ses yeux, ses yeux bruns ressemblaient à ces puits
Où se mire, au désert, l'immense deuil des nuits.

Les autres murmuraient : « Que nous veut cette impie? »
Elle, avançant toujours et s'étant accroupie
En sa mante de veuve au chevet du roi mort,
Dit : « Ne réveillez pas mon aimé qui s'endort. »

. . . . . .

A. Le Braz.

AU CANADA

AVEC LES ÉVÊQUES DE FRANCE

Montréal, samedi 26 juin 1926.

Hier, à Chicago (1), nous étions des hôtes, accueillis avec une amabilité cordiale, bruyante et somptueuse. Ici, nous sommes des parents, reçus en famille. La bienvenue est moins éclatante, elle est plus affectueuse ; moins de lustre et plus de bonhomie. Les Américains cherchaient visiblement à nous plaire, et d'ailleurs ils y réussissaient ; les Canadiens se plaisent à nous voir, à nous entendre, à nous acclamer.

Pourquoi sommes-nous ici, dans cette ville de Montréal ? Pour accomplir un pèlerinage nécessaire et désiré. Désiré par nous, désiré par nos frères du Canada. La délégation des évêques de France au congrès de Chicago, tenait à visiter la Nouvelle-France avant de reprendre la mer ; et les Canadiens l'attendaient avec une confiance assurée. Tous sont venus, sauf un. Les cardinaux de Paris et de Rennes, et les archevêques de Rouen et d'Alger, et les évêques de Montpellier et du Mans, et Mgr Chaptal, auxiliaire du cardinal Dubois, tous sont accourus au double appel de leur propre cœur et de cette voix attirante du « pays de Québec », évoquée par l'auteur de *Maria Chapdelaine*. Mgr Heylen, évêque de Namur, a voulu se joindre au cortège. Seul, manque au rendez-vous Mgr Landrieux, évêque de Dijon, forcé de repartir. Et c'est peut-être, de tous, celui qui désirait le plus ardemment ce voyage ; car il connaît déjà la France d'Amérique. Or, un Français, quand il a fait un premier séjour

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

au Canada, se sent pressé d'y revenir ; il en éprouve une sorte de nostalgie.

J'en parle par expérience. Il y a huit ans, je passai tout un hiver aux bords du Saint-Laurent, figé par les glaces, entre deux plaines blanches. Je ressens une joie presque enfantine à le revoir aujourd'hui, roulant dans ses flots dorés des paillettes de soleil, entre un double horizon de prairies, de moissons et de feuillages, piqués de clochers d'argent. Mais, sous la verdure ou la neige, les cœurs chauds sont toujours au même degré. J'y reviens donc pour goûter cette douceur, et aussi pour me complaire aux deux joies réciproques des Canadiens recevant l'Église de France et des délégués de l'épiscopat français pénétrant l'âme canadienne.

« Abord » du train, c'est encore le congrès de Chicago, qui alimenta les conversations. Les évêques sont pleinement satisfaits de l'accueil qu'ils ont trouvé près du cardinal Mundelein et de la foule catholique ; ils sont émerveillés et profondément heureux du triomphe obtenu par le Christ. Le cardinal Charost redit et commente une parole qu'il a entendue, d'un citoyen des États-Unis : « Un roi n'a jamais connu chez nous de réceptions pareilles ni de tels jours de gloire. » Et je retrouve ici l'écho des appels adressés par Mgr Mundelein à ses diocésains : « Nous allons recevoir, à Chicago, le roi des cieux. »

De l'archevêque de Rennes, une autre réflexion, rapprochée de confidences d'un Américain, me permet d'établir une première synthèse du Congrès eucharistique ou, du moins, de le situer dans l'histoire de la grande démocratie. Le cardinal évoque le passé, mon interlocuteur entrevoit l'avenir.

— Une telle manifestation, fait remarquer Mgr Charost, n'est pas l'œuvre d'un jour, ni même d'une année. Si formidable et si minutieuse qu'en ait été la préparation immédiate, elle ne pouvait suffire à procurer un pareil succès. Nous avons vu le fruit d'un siècle d'efforts et d'une vie religieuse profonde.

Et l'Américain :

— C'est peut-être l'avenir de notre nation qui bouillonnait dans cette grandiose assemblée. Un peuple fort, ainsi que le rappelait le président Coolidge, a besoin d'une armature morale. Or, de plus en plus, et sans méconnaître les efforts spirituels ni l'esprit religieux de nos frères séparés, le bloc homogène, compact et vivant des vingt millions de catholiques apparaît

comme la principale force intérieure des États-Unis. Car les protestants s'émiettent en confessions multiples et, au dernier recensement, cinquante millions d'Américains, ce chiffre m'épouvante, ont déclaré n'appartenir à aucune religion. La puissance qui vient de s'affirmer à Chicago, et d'y puiser un surcroît de vigueur et de rayonnement, sera peut-être, un jour, notre salut social. Qui sait ? Le salut d'autres peuples encore. Les États-Unis sont en train de devenir un peuple missionnaire.

Cependant, nous avons franchi la frontière et le train stoppe à Toronto. Surprise des voyages ! La première étape et la première bienvenue, dans ce pèlerinage au Canada français, nous saisissent dans la métropole anglaise. Il est vrai que c'est la France encore que nous y retrouvons, notre langue et notre passé. Non seulement nos évêques y sont salués par un homme de notre race, M. Lambert Dusseau, mais Mgr Mac Neil, archevêque du diocèse, en un pur français, tient à rappeler que, là aussi, comme à Chicago, comme partout en ce pays, les fondateurs de la cité furent nos explorateurs et nos apôtres. Et, naguère encore, insiste le prélat, l'archevêque de Toronto se nommait Mgr de Charbonnel et venait de France...

Mais les heures ont passé, le jour décline et, dans la lumière apaisée du soir, apparaît Montréal, étendue au pied de sa montagne verte et ceinturée de son grand fleuve. Et, après l'évocation de la patrie lointaine, en surgit tout à coup la vivante image : une ville qui aspire vers les cieux par des dizaines de dômes, de flèches et de clochers. Voilà ce qui manque aux États-Unis et, nous le découvrons soudain, ce qui manquait à nos yeux.

— Vous vous rencontrez, me disait tout à l'heure un de nos hôtes, avec notre éminent historien, Victor Morin. Il a pu, dans un beau travail à la gloire de notre cité, la définir : *la Ville aux clochers dans la verdure*. Savez-vous que, pour une population d'un million d'âmes, Montréal ne possède pas moins de cinq cents églises ou chapelles, dont les trois quarts catholiques ? Et, dans cette atmosphère religieuse, elle voit étonnamment progresser sa puissance matérielle.

Dimanche, 27 juin.

Tourbillon de cérémonies, de visites et de manifestations, qui rappelle les jours de Chicago. Quatre tableaux s'en détachent, affirmant l'idée dans la couleur.

Ce matin, la solennité de Saint-Louis de France. Une belle église harmonieuse, large et claire. Au milieu d'un cortège qui rassemble autour de l'épiscopat français le gouvernement, l'armée, le Parlement, le barreau, l'Université, la magistrature; à travers une multitude à la fois souriante, enthousiaste et recueillie, marche avec lenteur un prêtre, en ornements sacerdotaux, qui porte un reliquaire d'or, dont le soleil enflamme les pierreries. C'est, en mémoire de cette visite, le cadeau de la France au Canada.

— D'accord avec votre *Comité catholique des amitiés françaises à l'étranger*, que préside avec tant d'autorité Mgr Baudrillart, m'explique en ce moment le commandeur Émile Vaillancourt, le cardinal Dubois a bien voulu détacher, du trésor de Notre-Dame, une relique de saint Louis, pour l'offrir à la paroisse montréalaise, érigée sous le vocable de ce roi français. Nous trouvons dans ce geste un double symbole : il rappelle d'abord nos communes origines, car saint Louis nous appartient comme à vous; il noue ensuite, entre nos deux peuples, un lien de plus, amical et sacré.

Je passe sur la cérémonie religieuse, ainsi que sur les discours : ému et frémissant de Mgr Bélanger, curé de la paroisse; paternel et pénétrant du cardinal Dubois, qui ouvre son cœur tout large aux Canadiens; superbe et profond, de Mgr Gauthier, archevêque-administrateur de Montréal (1), qui exalte la France, mère du Canada. Je viens tout de suite au deuxième *fait* de la journée.

C'est au banquet qui suivit la solennité, l'allocution de M. Dandurand.

Le sénateur Dandurand, ministre d'État dans le gouvernement fédéral, premier délégué de son pays à la Société des nations et, naguère, à ce titre, président de l'Assemblée de Genève, attaché passionnément à la France où il compte un grand nombre d'amis, n'est pas seulement un brillant et vigoureux orateur; on doit reconnaître en lui l'un des hommes politiques les plus représentatifs et les plus autorisés du Canada. Or, entre le gouverneur de la province et le maire de la cité,

(1) Depuis quatre ans, l'archevêque titulaire du diocèse, Mgr Bruchesi, est, pour ainsi dire, enclottré dans ses appartements par une longue et cruelle maladie, dont on ne voit pas même le terme. Il n'a pu recevoir la délégation ; mais, de loin, le cardinal Dubois a salué, avec une vive émotion, ce grand ami de la France.

c'était à lui qu'incombait la mission de saluer les évêques de France au nom de l'autorité civile. Et que fut son toast? Un panégyrique ardent et convaincu du clergé canadien. « Ce clergé, proclama le ministre, avec force et avec feu, ce clergé, formé à la grande école sacerdotale du XVIIe siècle, il fut, au lendemain de la conquête anglaise, le sauveur et le mainteneur de notre peuple et de notre race; il en fut, dans la suite, et le père et le chef, et le maître d'école; à lui, nous devons ce que nous sommes et l'espoir de ce que nous serons. — Et vous serez quelque chose de grand, dans l'avenir, intervint le cardinal Charost, puisque vous restez ainsi fidèle à la mémoire du passé. »

Sur quoi, de leurs voix mâles et sonores, accentué d'un arrière-goût normand, nos hôtes attaquèrent tour à tour l'hymne à la France et l'hymne au Canada. « Mais ils me font pleurer, me disait mon voisin, le chanoine Delabas. — Et vous n'êtes pas le seul ! »

De trois à huit heures, promenade à travers la ville. Un film accéléré. J'y recueille une troisième vision symbolique. On nous a conduits dans la plus jeune des institutions religieuses, issues de cette fécondité spirituelle en constante floraison : le séminaire des Missions étrangères, imité de notre établissement de la rue du Bac.

Hier encore contrée d'apostolat, le Canada devient pays apostolique. Des congrégations de France, venues ici pour exercer leur ministère, y trouvent des recrues pour évangéliser les nations païennes. Des sociétés nouvelles, d'hommes et de femmes, y forment des pionniers pour la conquête des peuples lointains : les sœurs de l'Immaculée Conception, nées d'hier à Montréal, ont déjà des couvents en Chine et aux Philippines. Mais c'est le monde équatorial qui semble exercer le plus vif attrait sur ces habitants des neiges : il s'est trouvé, chez les Pères Blancs, près de cent Canadiens, dont un évêque, et quatre-vingts Canadiennes ont revêtu le froc des Sœurs Blanches. Notre vieux sang missionnaire, après avoir engraissé le sol de la Nouvelle France, en rejaillit, maintenant, jusque sur l'Afrique.

Et ces souvenirs de la France d'autrefois, c'est dans un coin de la France moderne que, ce soir, ils s'évoquent à notre pensée; car nous dînons en territoire national, au consulat français. M. le baron de Vitrolles, en l'honneur de nos évêques, a voulu renouveler l'hommage officiel de ses collègues de New-

York et de Chicago. Il l'a même accentué d'un geste heureux. M. J. O. Marchand, architecte de Montréal, vient de recevoir le ruban rouge ; à la prière du Consul, c'est le cardinal Dubois, cravaté de ses insignes de commandeur, qui, au nom du gouvernement français, décore le nouveau chevalier.

— Voilà, pour nous, me dit un Canadien, la vraie figure de la France.

Mardi, 29 juin.

« Le pays qui nous accueille, aime à répéter le cardinal Dubois, ce n'est point la Nouvelle-France, c'est une province de la vieille France, oubliée trop longtemps de la mère-patrie, que nous retrouvons dans la lumière des traditions antiques, à la fois conservées et rajeunies. »

Cette juste image s'affirme, à chaque instant, sous nos yeux.

Hier matin, Mgr Grente a célébré la messe à l'Hôtel-Dieu, desservi par des religieuses originaires du Mans. C'est un des plus beaux établissements hospitaliers du Canada; or, il n'est que l'épanouissement de l'humble infirmerie créée, en 1642, par Jeanne Mance, la courageuse et sainte petite Française qui, seule femme au milieu des colons et des soldats, ne craignit pas de suivre Maisonneuve au delà des Océans. Quelques heures après, nous visitions le vaste édifice de la congrégation Notre-Dame, où plusieurs centaines de novices s'apprêtent à renforcer les quatre mille sœurs de cet Institut, dont les États-Unis, comme le Canada, recherchent l'enseignement; et toute cette grande famille religieuse est sortie de la petite école ouverte, en 1658, par Marguerite Bourgeoys, dans le village-forteresse encore investi par les tribus indiennes.

— Votre admirable Goyau, me dit un de nos guides, a bien raison d'affirmer que les origines du Canada furent une épopée mystique. Il devrait bien venir ici, puiser la matière et l'inspiration d'un nouveau chant du poème. Il serait si bien reçu !

Le poème, en effet, se prolonge, et je viens de voir un héros de la Légende dorée. Dans une chambre de l'Hôtel-Dieu, les filles de Jeanne Mance entourent de soins tendres et pieux la vieillesse débile et souffreteuse du frère André. On m'assure que cet homme frêle et timide, au visage émacié, souriant et lumineux, lit dans les âmes et dans l'avenir et qu'il fait des miracles. En tout cas, j'ai vu son miracle de pierres. Car ce

frère André, qui, durant près d'un demi-siècle, a exercé tout simplement les fonctions de portier dans un collège, est en train d'édifier, sur le versant nord du Mont Royal, en l'honneur de saint Joseph, une des plus majestueuses et des plus vastes églises du Canada : la crypte seule, achevée récemmeet, n'a pas coûté moins de cinq cent mille dollars. C'est que, du fond de sa porterie, le petit frère a déclenché, dans toute la province de Québec, et par delà les grands lacs, et jusqu'aux États-Unis, un extraordinaire mouvement de dévotion. De tous côtés, on accourt en pèlerinage à ce sanctuaire, d'ailleurs admirablement situé. Il domine un océan de verdure, dont le lointain rivage est figuré par la chaîne des Laurentides et d'où émergent vingt et un clochers. J'ai voulu connaître les noms de ces villages, on a commencé l'appel. Voici Sainte-Anne de Bellevue, la Présentation, Sainte-Geneviève; plus loin, Saint-Martin, Saint-Eustache, Saint-Joseph du Lac (au bord du lac Saint-Louis, cette plaine argentée sur le velours vert); là-bas, Sainte-Dorothée, Sainte-Thérèse de Bienville, Saint-Augustin, Saint-Janvier, Saint-Jérôme; dans cette direction, vous apercevez Saint-Vincent de Paul, Saint-François de Sales.

— Mais ce n'est pas une énumération géographique, ai-je interrompu, c'est une litanie.

— Mon Dieu, oui, quelque chose comme cela. Le Canada, c'est une collection de paroisses, et qui se souviennent de leur origine. Beaucoup de nos gens prononcent le nom de leur village comme une invocation.

Dans la même journée, nous avons vu les deux puissances de la ville : les Sulpiciens et la municipalité.

Les Sulpiciens furent longtemps nommés les seigneurs de Montréal; ils y règnent encore par l'intelligence et la générosité de leurs bienfaits. Dans leur vieux séminaire, bâti en 1685, ils ont reçu les délégués de l'Église de France et leur supérieur, M. Labelle, a souligné fortement la séculaire et fidèle union des deux clergés. Le cardinal Dubois et le cardinal Charost, tour à tour, ont fait l'éloge de la famille sulpicienne. Et l'archevêque de Rennes y a mis l'accent qui n'a pas laissé de produire une certaine sensation : de son autorité de cardinal, il a voulu féliciter, tout particulièrement, les fils de Monsieur Ollier, de garder un esprit exactement contraire au modernisme.

Le soir, la réception municipale était encore encadrée de

visions françaises. Dans la grande salle de l'Hôtel de ville, qu'un incendie força de reconstruire, il y a peu de temps, nous étions environnés de colonnes en marbre des Pyrénées, qui reflétaient la flamme des lustres de Lyon et des torchères de Paris. C'est là qu'au milieu de deux à trois mille privilégiés, dont une foule immense illuminée par des lampes de feu devait sans doute envier le bonheur, nos cardinaux et nos évêques ont été chaleureusement accueillis par le maire, M. Médéric Martin, drapé d'un manteau de cour, que ses robustes épaules démocratiques portent avec une majestueuse aisance. Et ce furent les mêmes effusions, dont la répétition, qui serait fatigante à la lecture, ne lasse, à l'audition, ni les oreilles, ni les cœurs.

Et le cortège épiscopal s'en retourna, dans la nuit baignée de lumière, escorté des mêmes acclamations familières, sonores, joyeuses, tandis qu'à la cime du Mont-Royal, étincelait la croix de cent pieds, qui, tous les soirs, au-dessus de la ville et de la campagne, évoque la croix de bois plantée par Maisonneuve.

Les Trois-Rivières, mercredi, 30 juin.

En « descendant » de Montréal à Québec, il faut faire escale à Trois-Rivières. Nos évêques y seront dimanche, à l'heure où je voguerai déjà vers l'Europe. Aussi, les devançant, tandis qu'ils circulent à travers la province, je viens d'y passer quelques heures.

Cette petite ville, en train de s'élargir en grande cité, malgré ses deux voisines, est riche à la fois des souvenirs de la vieille France et des espérances du jeune Canada. De 15 000 âmes en 1910, sa population s'élève actuellement à 33 000.

— N'oubliez pas, me rappelait un aimable et patriote abbé trifluvien, que vous êtes ici dans la deuxième fondation française au pays de Saint-Laurent. Quelques années après Québec et huit ans avant Montréal, les Trois-Rivières, par les mains du seigneur de La Violette, inscrivaient leur nom sur la carte de la Nouvelle-France. Il nous faudra revenir en 1634, aux solennités du tri-centenaire. Et notre origine catholique et française est plus lointaine encore. C'est en 1615, en effet, que le Récollet Denis célébra la première messe en ce lieu, dont Jacques Cartier, dès 1635, avait pris possession, au nom de la France et de l'Église, en y plantant la croix fleurdelysée.

L'emplacement, d'ailleurs, était bien choisi. La ville est

campée sur les bords du grand fleuve, entre la triple embouchure de la rivière Saint-Maurice, qui lui donna son nom. Position conquérante et commerciale, aux yeux de nos ancêtres, elle offre aux contemporains de nouveaux avantages. La houille blanche bouillonne à flots par les trois bouches du large affluent; et les fabriques de pulpe et de coton jaillissent des prairies, sur ses rives. « Mais grâce à quels capitaux, demandai-je? — Ah! vous touchez le problème inquiétant. Les Canadiens français ne sont pas encore assez riches pour exploiter leurs forces naturelles. Et ce sont les fortunes anglo-américaines qui s'en emparent. »

Ce « problème inquiétant », j'en ai vérifié plus d'une fois l'existence et l'acuité. Les Canadiens ne l'ignorent pas non plus, ni ne le méconnaissent. Il y a huit jours, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition dans la province de Québec, en soulignait l'urgence. A des compatriotes il lançait ce cri d'alarme ou ce cri d'appel : « On vous a dit souvent, et avec raison : Conquérez le sol! Il faut ajouter à présent : Conquérez l'industrie. »

Mais les Canadiens gardent confiance. Ils sentent en eux la force morale et spirituelle, religieuse, qui, selon les circonstances et les besoins, peut toujours enfanter la force économique, alors que celle-ci, faute de celle-là, tombe ou dégénère.

« Nous espérons en lui, » me déclarait mon guide, en me montrant le Sacré Cœur, érigé sur la place publique, en roi de la cité. Et, quelques minutes après : « Nous comptons sur Elle, » ajoutait-il en désignant Notre Dame du Rosaire, invoquée depuis plus de deux siècles, au pèlerinage du Cap de la Madeleine, en face du Saint-Laurent.

La population des Trois-Rivières, au surplus, ne se borne pas à prier; elle travaille et combat. Et à la Française! De même qu'en apercevant de loin le dessin de Montréal, j'avais reconnu des traits de chez nous, de même en distinguant de près certaines œuvres trifluviennes, j'ai senti quelque chose de notre âme et de notre vie. J'ai salué avec plaisir un brave petit journal d'opinion, qui dépend et maintient l'esprit catholique et national et qui, me reposant des volumineux papiers américains, m'a très exactement rappelé nos militants organes de province. J'ai retrouvé, dans les corporations catholiques ouvrières, armatrice et sauvegarde du peuple canadien contre les invasions ou les infiltrations étrangères, une très res-

semblante image de nos syndicats de travailleurs chrétiens.

Et voici encore d'autres figures de la France, où s'affirme la vocation missionnaire de notre pays, qui la remplit quand il le veut et même quand il ne le veut pas. Parmi les congrégations de femmes, qui exercent ici le double ministère de l'enseignement et de la charité, deux surtout m'ont fait un délicieux accueil : les Ursulines, envoyées en éclaireuses, dès 1637, par la France de Louis XIV et les Filles de Jésus, de petites sœurs bretonnes arrivées ici en proscrites, il y a vingt ans. Mgr Cloutier se félicite aujourd'hui de leur avoir ouvert largement son diocèse, où leur patriotisme irréductible et touchant sait faire aimer, des jeunes canadiennes, à travers l'ostracisme antireligieux qu'elles évoquent, le dévouement français qu'elles représentent.

Et toute cette vie spirituelle, intense, épanouie, vigoureuse s'apprête à chanter, dimanche prochain, l'hymne de gratitude en l'honneur du cher et grand pays dont elle a reçu le trésor.

Québec, vendredi, 2 juillet.

La bienvenue souhaitée par Québec, hier soir, à la délégation épiscopale, a dépassé l'enthousiasme et le triomphe; elle a été joyeuse et tendre. La vieille cité française a offert à ses hôtes l'hommage le plus significatif chez ceux qui le présentent et le plus doux pour ceux qui le reçoivent : le témoignage radieux et familier du bonheur qu'elle éprouvait de les accueillir.

Dès le matin, l'*Action catholique*, le grand quotidien de propagande actuellement dirigé par le docteur Dorion, — un médecin qui s'est fait journaliste afin de batailler pour l'Église romaine et l'âme française, — et la *Semaine religieuse* avaient traduit les sentiments du peuple. « Évêque de France, attestait le cordial et vibrant rédacteur de l'organe diocésain, M. l'abbé Huot, après le titre d'évêque de Rome et celui de cardinal, c'est le plus glorieux qui puisse être donné à un homme. » Et, dans les éminents visiteurs attendus, il saluait, tout ensemble, et les gardiens du « trésor de la pensée chrétienne », et les « bouchers du génie français ». Mais n'oublions pas de souligner aussi qu'il leur faisait honneur et mérite, en même temps, d'avoir, « contre les assauts du laïcisme dévastateur », élevé « le rempart de leurs dénonciations apostoliques ».

Tout le jour, en compagnie de Québecquois qui m'ouvraient

des cœurs fraternels et qui m'admettaient dans l'intimité de leurs maisons lumineuses de fleurs et d'enfants, j'ai visité les rues avenantes et familières de vieille province française qui grimpent en serpentant sur le promontoire, autour de la citadelle, et les avenues bordées de riants cottages, ombragées sous les ormeaux, les chênes et les érables. J'ai prié dans la basilique, aux murs éblouissants d'une blancheur nouvelle, après l'incendie qui la dévora en 1922; sous la direction de son aimable et généreux curé, Mgr Laflamme, il a suffi de trois ans pour la ressusciter, toute pareille au monument ancien, brillante image de l'esprit canadien qui revêt d'une jeunesse épanouie des traditions antiques. Et partout, j'ai senti les battements du cœur français de Québec, accélérés par l'attente des évêques du vieux pays.

Ils ont débarqué, dans la douceur apaisée du soir, au pied de la terrasse historique, en face de la côte de Levis illuminée de la gloire du couchant. Au-dessus du port et de son vieux quartier, la longue balustrade était crénelée de têtes impatiemment tendues vers le fleuve. Sur le quai, le service d'honneur était assuré par les zouaves pontificaux. Les zouaves pontificaux? Mais oui! Sur des torses encore droits et des jambes encore alertes, j'ai reconnu la courte veste et la culotte bouffante, que je croyais reléguées dans l'histoire. Mais le Canada, c'est de l'histoire vivante; il n'y faut jamais être étonné d'y découvrir un passé rajeuni. M. l'abbé Huot, aumônier de ce régiment imprévu, m'en a conté l'origine et défini le symbole.

— En 1868, un contingent de 550 Canadiens français s'embarqua pour Rome, au service de Pie IX. A leur passage à Paris, Louis Veuillot les qualifia de croisés de la Nouvelle-France et Victor de Laprade improvisa une ode en leur honneur. Quelques années plus tard, ils revenaient au pays, sous les plis du drapeau pontifical. Or, ce drapeau, nous n'avons pas voulu qu'il vieillît dans un musée. Notre filial et militant amour du Pape a rêvé de lui maintenir une garde éternelle. De nouveaux zouaves, autour de cette relique, ont peu à peu remplacé les anciens, que la mort égrenait. C'est un bataillon d'élite, dont les soldats sont triés avec soin. Une sorte de confrérie très agissante où les âmes et les corps s'exercent également. Voyez d'ailleurs avec quelle crânerie et quelle discipline ils manœuvrent, armés des vieux chassepots que leur a donnés le gouvernement français! Quelques-uns encore, au surplus, sont des zouaves authen-

tiques, et particulièrement leur chef, le colonel Rouleau. Voulez-vous lui serrer la main?

— Certes, et de grand cœur!

Et je m'approchai, non sans émotion, de ce vieillard, maigre et noueux, cambré sous son uniforme antique.

— Colonel, entre les zouaves de Québec et le neveu de Louis Veuillot, permettez-moi de vous rappeler qu'il existe un touchant souvenir. A Rome, en 1870, vos camarades organisaient en l'honneur de mon oncle, une charmante et martiale réception dont l'*Univers* enregistra le récit.

Le vieux soldat m'écoutait en souriant. Quand j'eus fini :

— Je le sais bien, me répondit-il avec une joyeuse fierté; j'y étais!

Mais voici que le vapeur *Hugh Allan* accoste au débarcadère. Il arrive de Montréal, après avoir descendu le fleuve entre deux rives ensoleillées, dont la verdure en fleur encadrait des populations en fête. Dans un instant, les éminents pèlerins me répéteront que, depuis trois jours, ils vivent un rêve enchanté. A Joliette et à Valleyfield, où ils furent accueillis par l'alerte et charmant vieillard qu'est Mgr Forbes et par le docte et puissant prélat qu'est Mgr Rouleau (1), de même qu'à travers les paroisses rurales, à peine entrevues en courant, c'est la même effusion continue de respect, d'affection, d'allégresse. Et ici, nouveau chant du poème! Réception familière et sans prétentieux apparat, mais tout aimable et chaude. Une cordiale bienvenue de Mgr Langlois, vicaire capitulaire, et du maire M. Martin; des sonneries de fanfares alternant avec les acclamations; des troupes d'enfants, joyeusement pressées autour du cardinal Dubois, qui leur distribue des médailles de saint Louis; la montée, par les vieilles rues, jusqu'à l'archevêché, dans une envolée de vivats et de sourires, et puis, la dislocation du cortège, un peu las. Les deux cardinaux de France ont trouvé le mot de la fin, ou plutôt le geste : après avoir passé en revue la compagnie des zouaves, ils ont, l'un après l'autre, embrassé sur les deux joues le colonel Rouleau. Ce fut une explosion de bravos rieurs et attendris.

(1) Promu, quelques jours plus tard, au siège métropolitain de Québec, qui a perdu, en moins d'un an, deux archevêques : le vénérable et pieux cardinal Bégin, puis l'apostolique et si dévoué Mgr Roy, terrassé par une maladie cruelle en pleine maturité.

Samedi, 3 juillet.

Comme à Montréal, il faut choisir. Entre les multiples tableaux qui risqueraient d'encomber ce journal et de raccrocher indéfiniment les mêmes épithètes aux mêmes impressions, prenons trois images. Hier, le pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, suivi d'un dîner officiel; aujourd'hui, la manifestation populaire encadrant la réception civique.

La file des autos pavoisées roule à grande allure sur la route blanche, au flanc des coteaux harmonieux, quadrillés de prairies et de bois, de moissons d'or et de villages clairs, qui relient l'aimable chaîne des Laurentides au majestueux Saint-Laurent. De la cité primatiale au vieux sanctuaire, le cortège épiscopal ne doit s'arrêter qu'une seule fois à l'église de l'Ange-Gardien. « La vieille église de l'Ange-Gardien, me dit mon compagnon de voyage, elle fut construite en 1676, et, chose rare, elle n'a jamais passé au feu. » Le jeune abbé québecquois me donne ce renseignement avec un respect nuancé d'affection; car les « vieilles » églises, du « temps des Français », sont ici l'objet d'un culte émouvant, qui vénère et chérit, dans ces édifices, et leur antiquité canadienne et leur origine française. Donc, les pèlerins traverseront les autres paroisses à toute vitesse. Et cependant, elle se sont toutes parées pour leur faire honneur et pour leur sourire; elles se sont parées de feuillage et de drapeaux; elles se sont parées de foules en habits de fête; elles se sont parées de bouquets d'enfants. Ah! ces enfants, qui roulent au penchant des gazons, qui pendent en grappes aux balcons fleuris, qui jaillissent des portes et des fenêtres, quelle joie pour les yeux, mais aussi quelle richesse, quelle gloire et quelle espérance pour les peuples! Nos évêques les bénissent, agenouillés sur le passage de ces visiteurs à peine entrevus, avec une admiration estompée de mélancolie.

La plupart des maisons s'érigent, au bord de la route, avec une grâce coquette; on n'aperçoit guère de différences entre les demeures des « habitants » et les villas d'été des bourgeois de Québec. « Et, parmi ces cottages, il s'en trouve aussi, me fait observer mon guide, qui appartiennent à des ouvriers. Une ligne de chars, — auxquels votre anglomanie donne le nom de tramways, — leur permet de résider aux champs tout en travaillant à la ville. »

Le chemin devient rue; la rue s'allonge entre des hôtels et des magasins de piété; nous voici à Sainte-Anne. Nos évêques y sont reçus par les Pères rédemptoristes, dans une chapelle en bois, qui fait songer au premier oratoire élevé en 1658, aux bords du Saint-Laurent, par des Bretons qui avaient emporté le souvenir d'Auray. Comme la cathédrale de Québec, la basilique de Beaupré « passa au feu », il y a quatre ans, et l'on est en train de la rebâtir sur une échelle grandiose...

Changement de décor. Après l'émouvant pèlerinage, allongé d'une ravissante excursion sous les futaies du Petit-Cap, où le Séminaire a sa maison de campagne au-dessus du fleuve élargi comme un bras de mer, nous sommes, dans la salle à manger du Château-Frontenac, les hôtes du gouvernement de Québec. Un mot, d'abord, sur le menu. Je ne veux point parler des plats, bien que ce soit cuisine de France et que les pamplemousses arrosés de Haut-Sauternes et les saumons du Saguenay veloutés de Bourgogne ne soient point à dédaigner. Mais le menu le plus digne de mémoire est ce livret gracieux où la liste des mets s'enveloppe de citations historiques, encore plus savoureuses. Empruntés aux grands Canadiens, d'Église et d'État, morts ou vivants, du cardinal Bégin à l'archevêque Mathieu, du ministre Laurier au sénateur Chapais, celui-ci présent à cette table, où sa noble figure est tout un rayonnement, ces paroles éloquentes chantent à l'unisson la reconnaissante et glorieuse amitié du Canada pour la France. Et elles aboutissent au vers de Crémazie : « Albion notre foi, la France notre cœur. »

Un humoriste, auprès de moi, me murmure une parodie presque impertinente et, paraît-il, assez connue, de ce fier alexandrin : « La France est notre mère, Albion notre belle-mère. » Cependant, la « belle-mère » est l'objet d'un loyalisme irréprochable. Et, à l'heure des toasts, le gouverneur de la province, au milieu de l'assistance grave, silencieuse et debout, porte la santé traditionnelle : « Messieurs, au roi! »

Les toasts! Ils ont répété, d'ailleurs, avec un renouveau de charme et d'énergie, ce que nous avions entendu. Mais j'aime à souligner ce trait symptomatique. Après le ministre David, secrétaire du cabinet provincial, le chef de l'opposition, M. Sauvé, qui avait sa place officielle à la table d'honneur du banquet gouvernemental, a reçu la parole, pour exprimer les mêmes sentiments que son adversaire politique. « Voyons, demandai-je

à mon voison, le juge Rivard, un des plus purs et des plus charmants écrivains de ce pays, l'un des promoteurs et l'un des maîtres du *Parler français*, dites-moi donc quelle est la différence essentielle entre les grands partis, conservateurs et libéraux, qui s'affrontent au Canada. — Mon fils, me répondit-il, éludant ma curiosité, est conservateur et mon gendre est libéral. Ils sont tous deux militants et convaincus. Pour le surplus ils s'aiment comme deux frères et, sur toutes les questions fondamentales, ils ont les mêmes idées ou plutôt la même foi. » Et mon humoriste, alors, d'insinuer tout bas : « Je crois que la différence essentielle entre les deux partis, c'est que l'un est au pouvoir et l'autre dans l'opposition. » Je réalisai soudain ce qu'est la véritable union sacrée : non pas une alliance accidentelle qui suspend les querelles de partis; mais une entente permanente et profonde qui les empêche de déchirer l'âme nationale.

Et c'est encore la véritable union sacrée que j'ai vu surgir, aux accents de Mgr Camille Roy, quand l'apostolique et distingué recteur de l'Université Laval, une des plus hautes et des plus fines intelligences du diocèse de Québec, a confirmé les déclarations des deux hommes politiques, « pour bien marquer, a-t-il dit, comment, en cette province, le gouvernement et le clergé veulent joindre leurs pensées, leurs sentiments et leur action, quand il s'agit du bien public, et pour manifester leur fidélité commune aux traditions religieuse et française ».

Avec un grand bonheur d'expression, le cardinal Dubois s'est, pour ainsi dire, emparé de cette union du peuple canadien pour en faire une des pièces de l'union franco-canadienne...

Telles sont les convictions de l'élite. Et tels aussi les sentiments du peuple. Je l'ai pu voir une dernière fois, tout à l'heure, au cours de la manifestation publique, où, dans le cadre harmonieux et grandiose, et mémorable aussi, dessiné par l'hôtel de ville et par la cathédrale, au pied de la statue d'Hébert, le premier colon qui épousa la terre canadienne, à l'ombre du premier couvent des Ursulines érigé par cette Marie de l'Incarnation dont le mysticisme illumina l'âme des compagnons d'Hébert, le maire de Québec a reçu officiellement les évêques de France. Officiellement; mais surtout, comme toujours en cette grande maison de famille, affectueusement. Les paroles échangées, les acclamations furent éloquentes et significatives.

— Vous devez être satisfait, disais-je au commandeur Bédard,

président de la Société des artisans Canadiens-français, — puissante association d'entr'aide et de charité qui prit à sa charge et à ses frais cette randonnée triomphale, — vous devez être satisfait. Mais avouez que vous avez eu, pour collaboratrice, en ce poème vivant, toute l'âme canadienne.

Sur le Saint-Laurent, dimanche, 4 juillet.

Nous avons levé l'ancre à deux heures du matin. Le soleil est au zémith. Et tout le jour encore, avec une partie de la nuit, nous descendrons le « fleuve géant ». La côte Nord n'est déjà plus qu'une ligne vaporeuse à l'extrême horizon, tandis que nous longeons la côte sud, aux ondulations mollement allongées sous un ciel lumineux. Nous avons dépassé la Rivière du Loup; nous sommes en face des Trois Pistoles : bientôt, nous approcherons pour la dernière fois du rivage, à la Pointe-aux-Pères. Entre ces bourgades aux vieux noms d'histoire ou de légende, un passager canadien m'énumère tous les saints du calendrier pour désigner les petites paroisses assoupies dans la verdure. Heureuses paroisses, me dit-il, où chacun cultive son domaine au milieu d'une gerbe d'enfants : paroisses toutes françaises, d'ailleurs, où l'on ne veut pas même apprendre l'anglais, nécessaire aux commerçants; et paroisses fidèles à la foi des ancêtres où tous les habitants font leurs Pâques...

Il n'en est pas de même dans les villes, intervient un touriste étranger qui n'a fait que traverser, j'allais dire que survoler le Canada. Québec par exemple, où j'ai rencontré surtout des Américains, m'a fait l'impression d'une ville d'eaux.

— Vous avez logé, sans doute, au Château-Frontenac ?

— Evidemment.

— Et vous avez parcouru la ville en auto-car?

— Oui, dans tous les sens, et pendant deux jours.

— C'est bien cela! Vous connaissez Québec comme les étrangers qui s'imaginent avoir découvert Paris quand ils ont fait le tour des boulevards et exploré les cabarets de Montmartre. Il nous vient, en effet, beaucoup d'Américains, attirés par nos paysages... et par le bouquet des vieux vins de France. Mais qui les a rencontrés dans un hôtel cosmopolite ou dans une tournée d'agence Cook, n'a rien vu de Québec. Le vrai, le seul Québec, il faut le chercher dans nos paroisses et nos chapelles, qui, sans cesse et partout multipliées, demeurent encore au-

dessous des besoins spirituels et moraux de la population; dans nos collèges et dans nos couvents qui, sous le contrôle de l'autorité religieuse et des familles, enseignent l'amour de l'Église et de la patrie; dans nos foyers surtout, que n'ont empoisonnés ni le divorce, ni la débauche, ni la restriction volontaire.

— Vous parlez de l'enseignement? N'êtes-vous pas singulièrement en retard? Où sont vos grandes écoles industrielles et scientifiques, indispensables à la vie moderne?

— Patience! Nous en avons déjà quelques-unes, et nous en aurons d'autres. Et nous perfectionnerons celles qui existent. Aux étapes que nous avons su franchir en un siècle, on peut mesurer la vitesse de notre marche et donc augurer de nos progrès futurs. Il y a cent cinquante ans, quand la France nous abandonna, nous n'avions plus d'écoles ni d'instituteurs. Sans notre clergé, nous eussions péri. Nous fêtons seulement le premier centenaire de nos écoles classiques. Et, aujourd'hui, nous possédons deux grandes Universités qui, chaque année, améliorent et complètent leur outillage. Nos relations plus permanentes et plus intimes avec la France enrichiront encore notre patrimoine intellectuel.

— Oui, la France! Vous en parlez toujours avec effusion; mais l'aimez-vous avec une sincérité profonde, intégrale?

— Ah! l'étrange question! Comme Chapais, quand il définit notre attachement à l'âme française, je vous répondrai : « Ce que nous aimons en elle, c'est elle-même. » Et c'est cela que certains Français comprennent mal, ou ne veulent pas comprendre. Il y a des choses en France que nous n'aimons pas, précisément parce que nous sommes Français. Ce sont les choses où nous ne reconnaissons plus l'âme de la France. La vieille mère-patrie nous a laissé en partant une effigie sacrée, que nous nous efforçons de maintenir et de perpétuer en nous. Et nous la cherchons d'instinct, cette vieille et noble image, au front des hommes, au coin des œuvres qui nous viennent de là-bas. Quand nous ne la retrouvons plus, ou qu'elle nous apparaît salie et défigurée, comment voulez-vous que nous n'éprouvions pas un sentiment d'hésitation, voire de recul et de défiance?

« Ah! si nous recevions plus souvent des ambassades comme celle que nous venons d'acclamer!...

FRANÇOIS VEUILLOT.

LE ROMAN
D'AURORE DUDEVANT
ET D'AURÉLIEN DE SÈZE

V. — *ÉPILOGUE* [1]

A l'émouvante confession d'Aurore Casimir Dudevant répondit par une entière confiance témoignée à la franchise de sa compagne et à la noblesse des sentiments d'Aurélien. Toutefois, il mit quelque temps à autoriser le voyage de Bordeaux, que reculèrent encore diverses circonstances. Finalement, M. et Mme Casimir Dudevant arrivent à Bordeaux pour le carnaval de 1826, et ils y séjournent jusqu'au début d'avril (sauf pendant quinze jours, qu'ils passèrent à Guillery, appelés auprès du baron Dudevant mourant). Après être revenus à Bordeaux, ils en repartent au début d'avril pour se rendre à Nohant. De la volumineuse correspondance d'Aurore et d'Aurélien, nous nous bornons ici à publier quelques extraits qui donneront la note et le ton des rapports désormais établis entre le ménage Dudevant et son irréprochable ami.

Aurore à Zoé Leroy

Nohant, 9 avril 1826.

Je suis arrivée, il y a quelques jours, ma bonne amie, après mille accidents et cependant sans aucun malheur. Je veux, avant de vous raconter les *aventures* de mon voyage, vous dire

Copyright by Mme Lauth-Sand, 1926.

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril, 1er et 15 mai, 1er juin.

combien j'ai été contrariée de ne point vous aller embrasser une dernière fois avant mon départ. Aurélien vous aura fait mes adieux et exprimé mes regrets. Notre voyage fut fort heureux jusqu'à Limoges, malgré quelques frayeurs que j'eus, pendant la nuit, d'un cheval qui voulait casser la voiture. Mais après, ce fut bien pis. J'eus la fantaisie de voir la Marche et de passer par la montagne pour revenir ici. Les chemins, pour être aussi extraordinaires que ceux des Pyrénées, y sont plus dangereux et plus difficiles. Il y a des montées d'une lieue de long et jamais de parapet ; les ravins sont moins profonds que *nos* précipices ; la Creuse, quoique belle et rapide, est moins bruyante et moins redoutable que le Gave. Cependant, il ne serait pas gracieux d'y verser, et on n'aime guère plus à rouler de cinquante pieds de haut que de cent. Les postillons n'étaient pas très habiles, et, s'ils n'allaient pas comme le vent, ils tombaient comme grêle. Un cheval a rendu le dernier soupir dans nos bras. Un autre s'est mis à cheval sur le brancard et a failli nous mettre en pièces. Casimir perdait la tête d'impatience, et moi je tirais le cheval par la bride. Cela faisait un fort beau tableau.

Enfin, à force de suer et de trembler, nous avons gagné notre gîte sains et saufs, et fort aises de ne pas repartir le lendemain pour de nouveaux *périls*. Je suis contente cependant d'avoir vu ces montagnes qui nous avoisinent, que nous apercevons de chez nous et que je n'avais jamais parcourues. Ce sont des jeux d'enfants en comparaison de celles de Cauterets. Elles ne donnent même pas l'idée des premiers mamelons de Bagnères. Elles ont un aspect fort différent, moins sauvage et cependant plus triste. Rien n'étonne comme aux Pyrénées, et ces collines arrondies, ces eaux plus calmes et ces pâles bouleaux sont plus mélancoliques que les crêtes aiguës, les torrents furieux et les sombres pins. Ce mouvement, ce désordre d'une nature bouleversée affligent moins la vue que le silence et le calme d'une terre abandonnée.

Il y a un plaisir réel à se retrouver sous son toit, au milieu de ses gens, de ses animaux et de ses meubles. Rien de tout cela n'est indifférent, surtout quand on y vient volontairement chercher la solitude et le repos. Ce pays me rappelle toute ma vie. Chaque arbre, chaque pierre me retrace un chapitre de mon histoire. Vous comprenez, mon amie, que je respire avec satis-

faction l'air qu'il me fallait, et vous comprenez cela sans doute de ma parfaite amitié et du regret que j'éprouve d'être si loin de vous. Je suis trop lasse pour vous écrire longuement. Je travaille comme un forçat du matin au soir à me mettre aux affaires de ma maison et de mon village. J'ai voulu vous écrire cet adieu que je n'avais pu vous dire, et vous répéter que je vous aime.

Mes amitiés à tous les vôtres.

Aurélien à Aurore

Bordeaux, 10 avril.

Je vous envoie, madame et chère amie, *tout ce que je vous ai promis*, c'est-à-dire *deux caleçons*. Je pensais que vous ne me laissiez un aussi grand carton que parce que Mlle Fanny était chargée de renouveler toute votre garde-robe et je n'ai pu m'empêcher de rire en voyant l'espèce de trousseau qu'elle a envoyé chez moi. La pécore avait imaginé de faire faire une caisse ; quant au béret, je vous engage à ne pas trop vous impatienter : la laine est encore à Bagnères, peut-être même est-elle sur le dos des moutons ; mais dès qu'ils seront tondus, qu'elle aura été lavée, séchée, cardée, teinte, etc., etc., on se mettra à l'œuvre. Vous voyez que dans quelques jours... Vous rappelez-vous le mot de ce duc dont les pages n'avaient pas une chemise qui ne fût trouée ? Son homme d'affaires le lui faisait observer et lui dit qu'il fallait absolument en acheter de neuves ; il était avare et peu en argent : il se tourna vers l'homme d'affaires et lui dit : « Écrivez à mon intendant et donnez-lui l'ordre de semer du chanvre. » Les pages qui assistaient à la conversation ne purent s'empêcher de rire en se regardant les uns les autres. « Les petits coquins, reprit le duc, ils sont bien contents *à présent qu'ils ont des chemises.* »... Je vous vois d'ici toute fière de votre bonnet.

Je voudrais bien savoir comment vous avez fait votre voyage. Assez froidement, je suppose : nous avons eu pendant deux jours de la pluie et du vent. Le ciel semblait, comme dans toutes les grandes catastrophes, prendre part aux douleurs des hommes. La voix gémissante du vent venait se mêler à nos regrets, le soleil voilait son front et les larmes de la nature (ce sont les nuages dont je veux parler) se confondaient avec celles

de vos affligés amis. Tout, jusqu'aux éléments, prenait un langage... etc., etc. (Cette phrase est tirée d'un de nos auteurs les plus *classiques* du romantisme et a été lue avec applaudissements à la dernière séance de la Société religieuse et monarchique des bonnes lettres, dont il est avantageusement parlé dans un ouvrage que j'ai lu avec un vif intérêt, il y a quelques soirs chez vous, et dont les auteurs, quoique jeunes encore, me paraissent annoncer autant de génie et d'imagination, que de science et de goût. Je leur prédis un succès assuré.)

Avec quel plaisir, n'avez-vous pas dû vous retrouver chez vous, au milieu des vôtres, après neuf ou dix mois de courses continuelles ! Quand, dans ma jeunesse, je voyageais en pays étranger et qu'au bout de l'an je revoyais la tour d'Eyran et les pigeons qui l'habitent, j'éprouvais un véritable sentiment de bonheur : pas un arbre, pas un brin d'herbe ne me paraissaient indifférents : j'aurais embrassé le vacher et la gardeuse d'oie, n'étaient qu'ils ont toujours la figure un peu sale... Je suis bien certain qu'en arrivant, vous n'avez pas manqué de courir un peu partout et de humer votre air avec délices. Vous êtes bien heureuse, Aurore, d'être à la campagne dans ce moment-ci, où tout est si joli, si vert, si frais ; cette jeunesse de verdure épanouit le cœur : on est content seulement de vivre, quand on voit cette vie universelle, on respire à l'aise un air embaumé.

Voilà bien des bêtises, ma chère amie, je crois que si je vous en administrais souvent d'aussi fortes doses, elles contrebalanceraient tout le bien que pourraient faire d'ailleurs et printemps et cheval. — Ainsi donc, adieu et croyez à mon amitié.

AURÉLIEN.

Je vous envoie un bâton de sucre de pomme pour que vous ne vous permettiez pas de toucher aux pralines de Maurice qui vous sont interdites.

Mille choses à Casimir et le fouet à votre fils, s'il pleure.

Aurore à Zoé

Nohant, 26 juin 1826.

Je commençais à me plaindre hautement de votre silence, mon amie, et toutes les craintes que vous aviez conçues en voyant le mien, j'étais au moment de les avoir aussi. C'est mal exprimer, peut-être, l'espèce de chagrin qu'une correspon-

dance si peu suivie me faisait éprouver, car je ne crois pas qu'on puisse s'oublier en si peu de temps, mais je regardais l'avenir et l'avenir est si long !

Parlons de vous, Zoé, de votre inconcevable bizarrerie comme vous l'appelez. Si vos rossignols de La Brède n'ont pas le don de vous captiver, c'est qu'ils ne savent pas chanter, car je ne connais pas de peine que ceux de Nohant ne sachent endormir, pas d'impatience qu'ils ne calment, du moins tant que dure leur brillante roulade. Je crois qu'il est impossible de n'être pas absorbée tout entière en les écoutant. Malheureusement, les rossignols ne songent qu'à leurs nids, et les soins du ménage ont fait cesser l'amour et les chansons. Je ne vous enverrai donc pas, comme je me l'étais promis, une paire de ces jolis chanteurs ; je leur aurais vanté les bosquets de La Brède, la charmille, le jardin... Mais le rossignol ne chante plus pour sa compagne, il ne chantera plus pour personne.

Vraiment, ma chère, il est un temps dans l'année où je suis toute animal. Ces mois de mai et de juin exercent sur moi une influence dont je ne saurais me défendre comme tous les gens qui souffrent de l'hiver ; la chaleur, ce que les médecins appellent l'*insolation*, me fait revivre. Aussi, je me couche au soleil, comme les chiens : il me semble sentir la vie avec ses rayons. Je ne suis plus la même personne; tout le reste de l'année je suis occupée de ce qui m'intéresse, mais quand mon temps de vacances arrive, je ne suis plus occupée de rien. Je deviens oiseau, ou chien, ou chèvre, je ne sais, mais je pense encore moins qu'eux. Quand je m'assieds le soir au clair de lune, j'écoute ces petites grenouilles qui n'ont qu'une note dans la voix, mais qui ont chacune un ton différent et qui se rassemblent la nuit au coin d'un pré pour chanter un air à la lune, entre elles toutes. Je resterais là, je crois, autant qu'elles. Je m'amuse à noter leur musique et à imaginer quelques paroles dans notre langue, qui puissent rendre ce qu'elles disent, car, certainement, elles disent quelque chose, et peut-être que si on pouvait le traduire, il n'y aurait pas d'ordre ou de cantique qui en approchât. Vous direz que je suis folle avec mes grenouilles : je viens de vous dire que j'étais imbécile tous les ans à une certaine époque. Mais n'est-ce pas une grâce d'état ? N'est-ce pas heureux de se débarrasser ainsi de la condition humaine, comme ces fées qui se dépouillent de leur

nature à de certains temps et qui devenaient serpents ou chauves-souris! Tenez, Zoé, ne riez pas, vous voudriez être peut-être à ma place. Il est si nécessaire de reprendre haleine dans le cours de la vie et de se reposer d'avoir un cœur!

Adieu, bonne amie, embrassez vos sœurs pour moi et croyez en moi. Donnez-moi bien des détails sur la cérémonie de votre rosière, cela m'amusera beaucoup. Ma Fairy est bien portante et toujours gentille. Elle est un peu folle. Je ne l'ai pas encore montée. Colette en mourra, je crois, de dépit. Elle en est jalouse à la rage. J'ai deux vaches qui sont aussi dans le nombre de mes favorites, Reine et Pâquerette. Donnez-moi un nom pour une petite génisse que j'aime aussi. Mon mari vous baise les mains.

Aurélien à Aurore

Le 6 juillet.

C'est bien mal vous remercier de votre aimable lettre, ma chère amie, que d'y répondre quinze jours après, mais voilà la fin de l'année, de celle du moins que comptent les tribunaux et qui finit au mois de septembre, et le travail augmente en proportion du peu de temps qui reste pour le finir. Je vous écris entre *deux réquisitoires* et ma lettre s'en ressentira. N'allez pas croire que je sois encore *piqué*, que je *boude* encore, comme vous dites : il faut que vous connaissiez aussi peu les hommes que moi les ruses de votre sexe, pour avoir cru qu'ils ne déguisaient jamais leurs pensées. Vous me parliez de mon bavardage dans une lettre grande comme la main, et je voulais que vous m'écrivissiez plus au long. Si vous prenez l'habitude du petit papier malgré les provisions que je vous envoie, je suis perdu... J'ai donc imaginé de *grogner*, et bien m'en a pris, puisque ma mauvaise humeur apparente m'a valu les aimables récits de votre dernière lettre.

Pendant que vous vous livriez aux plaisirs bruyants de la chasse, j'en allais chercher de plus tranquilles et de plus doux : pendant que vous *égorgiez l'innocence*, j'allais voir couronner la vertu. Lequel vaut mieux? Le lendemain de la Saint-Jean, fête patronale de La Brède, on célèbre la fête de la Rosière ou, comme on l'appelle dans le langage du pays, la Coronade. Vous devinez à ce mot l'objet de la cérémonie. Un vieillard, M. Latapie, qui, dans sa première jeunesse, a été secrétaire de Montesquieu

et a écrit sous sa dictée les *Lettres persanes* et *l'Esprit des lois*, a pensé qu'il devait à son ancien maître d'éterniser la mémoire de sa bienfaisance, laissant à ses ouvrages le soin d'éterniser son génie. Il a donc institué la fête de la Coronade au nom et comme disciple de l'ancien seigneur du lieu, si connu par sa charitable bonté envers tous ses vassaux : tous les ans, le 25, qui est, je crois, le jour de sa naissance ou quelque chose d'approchant

Parmi les filles du canton
On choisit la plus innocente ;
Le *curé* proclame son nom :
Vous jugez comme elle est contente !

Le choix se fait par les autorités du lieu réunies aux vieilles et vénérables matrones, et jusqu'à présent on a toujours rendu justice aux mérites de celles qu'elles avaient désignée. Le jour de la fête arrivé, les jeunes filles de la commune vêtues de blanc vont la chercher chez elle : la dame châtelaine la guide, le fils de Montesquieu l'accompagne, ses compagnes l'entourent et la garde nationale l'escorte précédée d'une musique champêtre. Cette espèce de marche pastorale où tant d'honneurs sont rendus à une jeune paysanne simple et modeste a quelque chose de touchant. Elle est ainsi conduite jusqu'à l'église : on célèbre une grand messe à la fin de laquelle elle reçoit des mains du curé une couronne composée de fleurs des champs que ses compagnes placent sur sa tête; on lui remet en outre une bourse contenant une somme provenant des revenus d'une prairie achetée par M. Latapie et qu'on a appelée *Lou Prat de la Coronade*. Il est situé sur le revers de ce joli vallon au fond duquel est le bourg de La Brède. Je ne vous parlerai pas des discours prononcés à cette occasion par le curé et le maire dont l'éloquence serait difficile à imiter. La jeune fille va placer dans les mains du plus ancien laboureur de la commune un rameau de vigne et quelques gerbes de blé que celui-ci garde soigneusement et le cortège, se retirant de l'église dans le même ordre qu'il y est entré, conduit la Coronade dans une maison du bourg : quand elle est entrée, les jeunes gens font une salve générale de tous les fusils du pays et les parents et amis de la jeune fille entrent après elle à ce signal et vont la complimenter sur son bonheur et sur l'honneur qu'elle fait rejaillir sur sa famille.

Tout cela est fort simple comme vous voyez, mais ce spectacle plaît. J'y conduisis ma mère et ma sœur, depuis si longtemps sevrées l'une et l'autre d'émotions douces et qui en furent enchantées, surtout ma mère que j'avais placée très près de la Coronade à cause de sa mauvaise vue et qui ne se lassait pas de regarder l'air modeste et la contenance timide quoique convenable de cette jeune paysanne qui, pour la première fois, se trouvait l'objet de tant de regards et de tant d'hommages et qui versait de douces larmes en entendant répéter son éloge autour d'elle. La pauvre fille en répandit bientôt de plus amères lorsque le curé, dans un discours à sa louange, rappela les pertes qu'elle avait faites. Cet hiver, dans quelques semaines, elle a vu périr son père, sa mère et une sœur qu'elle adorait et les soins qu'elle leur a prodigués, le courage qu'elle a montré dans une si cruelle épreuve et avec lequel elle a supporté son affliction ont, je crois, contribué au choix qu'on a fait d'elle. Au reste, on la désigne hautement comme la plus vertueuse des filles du pays et ses compagnes ont applaudi à sa nomination.

Ce jour devait être pour moi un jour agréable, car en revenant à Eyrau, je trouvai sous ma serviette, en me mettant à table, la lettre que vous m'aviez écrite, et je vous ai dit déjà tout le plaisir qu'elle m'a fait...

Ce que je paierais six sous volontiers, ce sont mes bretelles : les autres sont usées et *j'attends après les vôtres*, comme on dit à Bordeaux. Ne me laissez plus dans un état qui vous *ferait honte* si vous pouviez me voir. Doivent-elles être belles, puisqu'elles se font attendre depuis si longtemps !

Adieu, ma chère amie. Faites mes amitiés à Casimir et veuillez croire à mon amitié.

AURÉLIEN.

J'ai expédié votre chocolat, il y a quelques jours : n'oubliez pas de le faire réclamer.

Bordeaux, le 20 juillet.

Je voulais attendre, pour vous répondre et pour vous remercier, ma chère amie, le retour de Casimir de Nérac, puisqu'il nous l'avait annoncé comme très prochain, mais les jours se suivent et il n'arrive pas. J'ai pensé que peut-être ayant terminé ses affaires ici, il a pris le plus court chemin pour aller vous

retrouver et je charge notre messager ordinaire, c'est-à-dire la poste, de la lettre que je comptais lui remettre en mains *propres*, comme il me le disait de l'aimable petit paquet dont vous l'aviez chargé pour moi.

Je suis d'autant plus pressé de vous écrire que je veux pour l'avenir du moins, et vous pouvez en prendre *acte*, que je veux pour l'avenir ne plus encourir vos reproches. Je sais bien que vous ne m'en faites pas, que vous me dites, au contraire, très expressément : « Voilà, *sans reproches*, deux lettres que je vous envoie sans entendre parler de vous », mais enfin, ma bonne amie, chacun lit comme il peut et comme il sait : nous autres surtout, gens subtils, sommes habitués à faire des commentaires à perte de vue sur les mots en apparence les plus simples; nous comprenons quelquefois tout le contraire de ce qu'on dit, et j'ai lu, moi, ou cru lire, dans cette demi-ligne, quatre bonnes pages où vous me grondiez fort... me suis-je trompé ? Laissez-moi donc me disculper et vous dire, — me disculper, ai-je dit? non, je n'ose pas, — quand vous me grondez, je le mérite... Laissez-moi vous dire seulement que de toutes les suppositions que vous avez faites, ou pu faire, pour interpréter mon silence, je doute qu'il y en ait une de bonne : laissez-moi vous dire surtout que dorénavant vous n'aurez plus aucun sujet de plainte *légitime*. Vous m'avez traité un peu durement dans votre esprit, avouez-le : mais comme vous êtes bonne et indulgente, un repentir vrai, et pour parler en théologien un *ferme propos* de ne plus vous offenser, vous adoucirait, j'en suis sûre. Ainsi donc, je confesse mes torts, je courbe la tête... *Maman Aulo* (1), *je ne le ferai plus, pardonnez-moi !*

Si vous trouviez ces excuses trop enjouées pour être sincères, je vous préviens très humblement de remarquer combien il est désagréable de ne pas se voir quand on se parle : on ne peut pas rire sur le papier, ce qui a beaucoup d'inconvénients. Mais que je rie ou que je ne rie pas, que je plaisante ou non, ce qu'il y a de sûr c'est que la plaisanterie n'est que dans le mot et que quant à la chose elle est bien réelle. Je suis fâché de ne vous avoir pas écrit, d'abord parce que je ne vous ai pas écrit, et ensuite parce que vous l'avez remarqué, je ne dirai plus avec colère, mais avec peine.

(1) Petit nom que donnait Maurice à sa mère, ne pouvant prononcer encore son nom : *Aurore*.

A présent que cette affaire est réglée, — car voilà comment je suis, moi : quand j'ai dit mon avis, il me semble qu'on ne peut plus en avoir d'autre, et je crois que tout est dit ; — à présent donc que cette affaire est réglée (sauf votre approbation ultérieure), que je vous remercie de vos cadeaux. La bourse a fait merveille, on l'a trouvée délicieuse, et elle l'est en effet. Elle est en même temps simple, élégante et riche. Je ne sais pas comment j'accouple tous ces mots. Mais je sais encore moins comment vous avez fait pour accoupler ces choses et c'est là ce qui m'a frappé. Maintenant, je m'en vais tâcher de mettre un peu d'ordre dans mes affaires pour lui faire honneur et la remplir de pièces d'or, car il ne doit pas y entrer d'argent. Il ne ferait pas assez ressortir l'acier. Vous devriez bien, ma chère amie, me prêcher l'ordre et l'économie, comme vous vous proposez de prêcher la *patience* à vos enfants. Ah ! gare ! pardon, pardon, Aurore ! Ces maudites habitudes ! Ça tient comme de vieux chênes. Vous allez appeler cela un sarcasme, y trouver peut-être de l'*amertume*, et je vous jure qu'il n'y en a pas en moi la plus petite parcelle, non, pas la plus petite... Mais laissez-moi dire des bêtises sans vous fâcher : sinon adieu la correspondance ; je ne saurais écrire deux lignes sans en dire...

La lettre commencée sur ce ton de badinage qu'affectionne Aurélien de Sèze, s'achève par un morceau qui met en lumière un autre aspect de son esprit, la gravité à laquelle revient volontiers le jeune magistrat. La question de l'éducation, dont Aurore est très préoccupée, tient une grande place dans ces lettres. Une mère doit-elle parler de politique à son fils ? On ne lira pas sans intérêt la consultation que donne sur ce sujet Aurélien, et dont aura tout le temps de profiter Maurice — qui va sur ses trois ans...

Quand Maurice sera grand, on se chargera de lui donner une idée du gouvernement de son pays ; on tâchera de lui en faire sentir les avantages et les vices : jusque-là tout est inutile.

Non seulement vous ne lui parlerez pas politique et vous ne lui permettrez pas d'y penser avant vingt ans au moins, mais vous ne permettrez pas qu'on parle jamais devant lui des souvenirs et des attachements que vous et les vôtres pouvez conserver. — Je vous le répète, ne vous fâchez pas, ne me jugez pas avant que je ne me sois tout à fait expliqué. Je ferai comme vous, tâchant de deviner et de résoudre vos objections. La plus forte

sera l'ingratitude. J'y viendrai en son lieu. Laissez-moi seulement développer mon idée.

Votre enfant est né il y a deux ans : avant vingt-cinq ans, sa conduite politique sera nulle. Alors seulement il songera à prendre une carrière, s'il en prend jamais : alors, seulement, il sera quelque chose dans l'État. Si même je compte de cette époque pour parler de conduite *politique*, c'est que je regarde le choix d'une carrière, l'adoption de fonctions publiques quelconques, comme l'adoption, en même temps, d'un parti ; vous ne pouvez en rien consentir à être le délégué du souverain si vous avez contre lui et son mode de gouvernement des préventions et des antipathies.

Maintenant si vous reconnaissez ce point, qu'est Maurice ? Comme enfant, c'est le fils d'un militaire qui conserve des souvenirs d'un autre règne, d'une femme dont les premières affections se tournent aussi de ce côté ; mais comme homme ce sera un Français qui sera né et qui vivra sous une dynastie qui n'est pas la vôtre, mais qui sera la sienne forcément ou de gré. N'oubliez pas que vous aimez votre enfant pour lui-même (on l'oublie trop facilement en *pratique* et l'on suit en l'élevant ses propres goûts plus que le véritable intérêt de l'élève). Ne lui rendez pas ses devoirs pénibles ou odieux : n'en faites pas un rebelle de cœur, car c'est le rendre nul ou l'exposer à des dangers. Son avantage évident, et c'est à quoi je vous engage à réfléchir avant d'adopter ou de rejeter ma méthode, son avantage évident comme homme et comme citoyen sera d'entrer dans la vie avec une tête, un cœur libre des préjugés d'un parti quelconque, même de ceux qui domineront alors qu'il commencera sa carrière, à plus forte raison d'un parti qui n'existera plus parce que l'attachement aux choses passées doit finir avec ceux qui les ont vues. S'il est libre de cœur et d'esprit sur ce point, si d'ailleurs son jugement est sain et droit, il sera temps et il sera utile de lui faire connaître la situation et le mouvement politique de son pays : il saura bien deviner ce qui est bon et ce qui est mauvais ; il jugera sans passion, ses idées seront donc bonnes et avantageuses. Vous sentez bien que plus on parle politique à un enfant, ou devant un enfant, plus il faut de temps ensuite pour qu'il comprenne véritablement ce que c'est. Comme toutes ces idées sont évidemment au-dessus d'une tête de quinze ans, elles y font une confusion qu'il est ensuite dif-

ficile de détruire. Premier motif pour n'en rien dire jamais.

D'ailleurs, si, quoiqu'il ne comprenne pas ce qu'on dit, il entend auprès de lui dire qu'il faut être telle ou telle chose ou de tel ou tel parti, vous enchaînez sa volonté, et vous établissez peut-être dans sa tête le principe d'une lutte fâcheuse entre les habitudes d'enfance et les idées nouvelles : il ne sait ce qu'il doit penser, il n'ose même plus choisir : il n'adoptera jamais une ligne franche, il sera ce qu'on lui a dit, ce qu'il fallait être ; il en aura pris l'engagement de bonne heure, il n'osera pas renier une seule idée parce que ce sera celle de son parti : le voilà parti sans boussole. On lui dirait : tu abandonnes ton parti, donc tu es un lâche ; reproche qui lui fera tout oser. Ce sera donc un homme de parti, et malheur à lui ! Second motif pour ne pas l'engager avant le temps et sans que sa volonté raisonnée y soit pour rien. Si, au contraire, il pèse [*ici plusieurs mots illisibles*] après avoir étudié, refléchi, il saura ce qu'il doit être, jusqu'où il faut aller, il se tracera une ligne de conduite et de *sentiment*, car il sera d'autant plus attaché à ses idées qu'elles lui seront propres ; il ne s'inquiétera plus alors de celles de différents partis ; il les blâmera ou les approuvera, suivant qu'elles lui paraîtront vicieuses ou justes. Ses devoirs étant positifs, en harmonie avec ses principes, il ne s'en écartera jamais ; il ne sera pour personne mais pour son pays.

Oh ! que de malheurs évités si tous les hommes étaient ainsi ! Que de malheureux, entraînés dans une route qu'ils avaient choisie sans la connaître bien, sans un guide sûr qui les aurait avertis que là était un précipice, y sont tombés, faute d'un plan fixe de voyage ! Nos infortunés Girondins si pleins de talent, la plupart si honnêtes, si bons, quelques-uns si vertueux, partirent pour Paris avec des idées nobles, mais qui n'étaient pas mûries, et ces idées qu'altérèrent la fougue de la jeunesse, l'entraînement de l'exemple, les perdirent. Ils se joignirent en arrivant à des hommes qu'ils crurent leurs frères, qui disaient penser comme eux et qui les poussèrent à voter la mort du Juste : bientôt après, leurs têtes suivirent celle de leur victime. Leurs amis les faisaient tomber... Le meilleur, le plus éloquent de tous, l'immortel Vergniaud, l'homme le plus doux et le plus indolent, deux mois avant son départ passait les vacances à Eyran avec ma mère, chez elle, et lui disait, ignorant sa prochaine destinée, son élévation et sa chute si rapide, qu'il ne

concevait pas qu'on pût se mêler d'affaires publiques et échanger le doux repos, le délicieux *farniente* pour une vie agitée; elle était obligée de l'*enfermer* pour lui faire travailler ses causes ; il lui montrait un écu, le seul qu'il eût et lui disait : J'ai six francs, pourquoi voulez-vous que je travaille? Tel était Vergniaud. Mais il aimait la liberté, on lui dit que ceux qui l'aimaient allaient la défendre, il partit : il la défendit en effet, mais sans mesure, car il n'avait jamais peut-être réfléchi à ce qu'il fallait vouloir; il devint bientôt le plus fougueux interprète des passions du temps, il leur prêta son admirable talent. Mais quand, effrayé de son ouvrage, il voulut jeter un regard en arrière, ce regard lui coûta la vie...

Adieu, ma chère amie, donnez-moi de vos nouvelles, et de celles des vôtres. Embrassez Maurice et croyez à mon dévouement.

AURÉLIEN.

15 mai 1828.

Vous avez peut-être appris dans votre retraite que ma famille vient de faire une perte qui nous est à tous bien sensible et qui a plongé mon père dans une vive affliction : celui de ses frères avec lequel il avait eu de tous temps les liaisons les plus intimes, celui qui a jeté quelque éclat sur son nom, vient de mourir à Paris (1). C'était un homme de bien, je vous prie de le regretter au moins sous ce rapport. Sa mort et la douleur de mon père ont contribué comme mes travaux ordinaires qui ces temps-ci vont *crescendo*, à retarder encore ma réponse; mais il est un terme à tout, même au silence, et je serais coupable si je le gardais plus longtemps.

Il me semble même, ma chère Aurore, que c'est pour moi un devoir de ne pas laisser passer quelques articles de votre lettre sans en causer un moment avec vous. Vous m'apprenez qu'au milieu de vos longues insomnies votre esprit travaille et dissèque vos sensations, ne laisse pas même pures et intactes celles de bonheur ou de plaisir qui peuvent vous être échues dans la journée, et vient ainsi en empoisonner la source. Je voudrais sincèrement, ma chère amie, non pas discuter avec

(1) L'illustre avocat, qui fut le défenseur de Louis XVI. Il mourut, en 1828, premier président de la Cour de cassation. Aurélien était son neveu, et non son fils, comme l'ont imprimé presque tous les biographes de George Sand.

vous les résultats de vos soucieuses recherches, comme vous dites si bien, mais vous prémunir contre le danger qu'elles peuvent offrir. Quant aux haillons de lumière que vous en retirez quelquefois, je vous l'avoue, la nuit la plus obscure me paraît pour vous préférable, pourvu que vous consentiez à ne pas fixer vos regards sur cette obscurité jusqu'à ce que vous aperceviez ces millions d'étincelles trompeuses que l'œil fatigué finit par découvrir quand on en est là, quand on s'obstine à percer ce voile, à marcher dans ce labyrinthe sans le fil de Thésée qui ne vous manque pas.

Pour se lancer dans la philosophie, et c'est bien véritablement de la philosophie que vous faites, il faut partir de bases fixes et invariables, acquises soit par une force d'esprit analytique et réfléchi que ni vous ni moi ne possédons probablement, soit par l'étude approfondie des maîtres en cet art. Ce serait déjà un long travail que d'arriver à ces bases : peu les ont posées, et les veilles de toute une vie ne suffiraient pas pour y construire. Voltaire, qu'on range, je ne sais pourquoi, au nombre des philosophes, n'a jamais, véritablement et de bonne foi, creusé une idée et ne sut que plaisanter sur tout : maintes plaisanteries n'étaient qu'impuissance, et si au lieu d'être caustique et méchant (car son style seulement est gai, le fond de ses plaisanteries ne l'est jamais), si, dis-je, au lieu d'être caustique, il eût eu votre esprit bon et rêveur, le même vague, la même certitude l'eût entouré, je doute même qu'il eût obtenu vos bribes, vos flammèches volantes... Ne faites donc pas comme lui ; ne vous laissez pas aller à cet esprit de frivole recherche qui ne peut offrir de but utile, parce qu'il ne part pas de données positives, de résultats acquis, pour arriver à d'autres résultats, parce qu'il voltige sur divers objets qui ne peuvent se traiter et s'approfondir chacun à part. Tout se lie, tout s'enchaîne dans la nature morale comme dans la nature physique, et que diriez-vous d'un homme qui, sans connaître ni mathématiques, ni histoire naturelle, voudrait creuser tous les phénomènes de l'élasticité, par exemple, et s'en rendre un compte exact ? Il comprendrait peut-être assez bien les premières explications qu'on lui en donnerait, mais en pénétrant davantage, tant d'autres idées qu'il n'a pas et qu'il faudrait avoir viendraient s'y mêler, qu'il se perdrait lui aussi dans ce dédale, sans fil secourable qui le délivrât.

Je vous le répète, ma chère amie, ce sont des sujets de dis-

sertation trop élevés pour que je puisse les traiter dignement; mais voilà quelques idées dont je voudrais que vous fissiez votre profit. Abandonnez ces pensées qui deviennent frivoles quand on ne peut les traiter avec la profondeur qu'elles méritent. Laissons aux sages des siècles le soin de nous expliquer notre nature, de creuser l'homme, d'étudier et de comprendre, s'ils le peuvent, ce mystérieux mélange qui nous fait vivre, penser et sentir : et pour nous, n'étudions que nos devoirs, sans nous demander qui nous les imposa, sans chercher surtout à savoir pourquoi telle chose est devoir, pourquoi telle autre est l'opposé.

Vous me demandez, ma chère amie, si j'ai des idées arrêtées sur tout : je croirais presque inutile de répondre à cette question maintenant, si je ne tenais à renverser ce piédestal sur lequel vous paraissez vouloir me placer... Vous avez en vous un type de la raison, de la sagesse, vous façonnez dans votre imagination un être selon ce type, et quand vous l'avez fait, quand vous l'avez *fait vous-même*, vous dites : c'est un tel. — Non, non, je n'ai pas d'idées arrêtées et raisonnées sur tout. Et oserai-je vous l'avouer? Faut-il briser l'idole d'un seul coup? Je n'ai, je le dis à ma honte, d'idées arrêtées sur rien, personne n'a moins réfléchi que moi : c'est à peine si je sais ce que c'est. Les trois quarts de ma vie se sont écoulés sans penser à rien. Depuis que je vous connais seulement, soit en causant avec vous, soit surtout en vous écrivant, j'ai traité quelques sujets : mais comment? En y songeant au moment même; en prenant la plume, en ouvrant la bouche, je sais à peine quelles lignes ou quelles paroles vont en échapper. Suis-je votre homme maintenant? Que vous en semble? Faites-moi donc des excuses pour m'avoir forcé à ces humiliants aveux...

AURÉLIEN.

* * *

Aurélien se trouvait à Nohant, au moment de la naissance de Solange. Cet événement ne semble d'ailleurs avoir altéré ni l'affection des deux amis, ni la joie du court séjour d'Aurélien, il lui écrit dès son retour.

La correspondance présente ici une lacune. George Sand nous apprend dans l'*Histoire de ma vie* qu'elle alla à Bordeaux avec son mari et ses deux enfants au printemps de 1829. Nous ne retrouvons pas la trace de ce voyage dans les lettres;

mais elle fit un séjour à Périgueux à la fin de cette même année, chez ses amis Mollier, originaires du Berry, et de là, elle alla peut-être à Bordeaux, où elle se rendit une troisième fois en mai 1830.

Il semble que Zoé fut le but de ce voyage : Aurore venait de Paris avec Maurice. Aurélien vint de sa campagne d'Eyran à Bordeaux, un dimanche, et les trois amis firent une promenade sur la Garonne.

C'est en revoyant Aurélien à Bordeaux, à ce moment-là, qu'Aurore écrivit à son mari qu'elle l'avait trouvé « bien changé, bien vieilli et bien triste ».

Au tome IV de l'*Histoire de ma vie*, George Sand nous révèle quelle place tenait dans son existence « l'être absent » qui était son point fixe et auquel elle rapportait toutes ses pensées. Il lui apparaissait, dit-elle, « quelques jours, quelques heures parfois dans le courant d'une année ». Cependant, il est difficile de retrouver la trace de ces apparitions en dehors de celles que nous citons plus haut et du passage d'Aurélien à Nohant, indiqué par Aurore dans une lettre à Caron (1).

Nous retrouvons le nom d'Aurélien dans une lettre d'Aurore à Casimir, de juillet 1830. Elle lui apprend qu'Aurélien vient de lui écrire qu'il donne sa démission de magistrat.

C'est donc en 1830 que s'accomplit la cessation de la correspondance ou des courtes entrevues. Peut-on appeler cette cessation une rupture ?

Différents historiens et critiques ont émis des hypothèses sur la fin du roman des deux amis. Les uns ont cru que la naissance de Solange avait influé sur l'amour platonique d'Aurélien. La correspondance échangée à partir de ce moment ne porte aucune trace d'un refroidissement : il ne semble pas que les sentiments des deux amis se soient modifiés. D'autres ont prétendu que le royaliste de naissance et la femme dont les idées républicaines s'affirmaient, ne pouvaient point poursuivre une aussi parfaite entente. Il faut avoir sous les yeux toute la correspondance pour voir que dès le début les divergences d'opinions et de tendances sont profondément accusées entre Aurore et Aurélien, mais qu'elles n'entament ni leur amour, ni leur amitié, ni leur entente.

(1) *Correspondant*, I, p. 26. 1er octobre 1829.

Dès les premières lettres (1825) nous avons vu s'élever entre eux des discussions amicales sur J.-J. Rousseau, mais Aurore constate dans une lettre à Zoé « qu'elle peut fort bien vivre en paix avec les zélés partisans du despotisme et frayer avec eux, quoi qu'en puissent penser ses amis de la Loire et de Waterloo ». Aurélien n'est pas fanatique; il est, en fait de religion, tolérant et presque indifférent; et s'il démissionne après juillet 1830, ce n'est pas contraint par l'hostilité du nouveau régime, mais simplement par point d'honneur et par respect pour la monarchie.

Les raisons qui séparent Aurore et Aurélien, il faut donc les chercher ailleurs, dans les causes les plus logiques et les plus humaines.

Aurélien attristé par sa solitude ne cessa pas d'éprouver une grande affection pour Aurore, mais il se lassa du vide de son existence journalière. A quarante ans, la maturité le laissait devant le roman de sa jeunesse désemparé, respectueux et attendri.

Aurore, tout entière à ses devoirs maternels et aux prises avec les difficultés d'un ménage mal assorti, commençait à sentir l'impossibilité de persister dans un tel chemin où sa patience et ses renoncements n'avaient amené qu'une recrudescence de maladresses et de défauts grossiers chez Casimir ; une grande tristesse devait donc s'élever entre ces deux amants qui avaient renoncé l'un et l'autre par honneur et par abnégation. Aurore sentait qu'elle ne pouvait lier éternellement l'homme qui devait rester l'ami; mais en lui rendant sa liberté, elle perdit la force qu'elle avait eue jusque là pour lutter contre elle-même et contre les difficultés de la vie. L' « Invisible » dont elle avait fait le troisième terme de son existence (*Dieu, lui* et *moi*) lui étant ravi par la liberté qu'elle lui rendait tacitement, elle perdait moralement son soutien.

Elle avoue qu'elle ne se trouva plus la force de vivre de la vie habituelle, et après des « songeries mélancoliques » à Nohant en automne 1830, elle prit un parti énergique et arrangea, d'accord avec son mari, une séparation de fait qui lui rendait sa liberté.

Au début de l'année 1831, elle arrivait à Paris pour y vivre une nouvelle existence qui serait consacrée aux travaux et aux aspirations artistiques qui devinrent sa carrière. En 1833, Aurélien épousa Mlle de Villeminot dont il eut neuf enfants. La vie, après l'honneur, séparait Aurore et Aurélien.

A la fin de 1833, Aurore, ayant appris le mariage d'Aurélien, lui écrivait une lettre à laquelle il répondit par celle-ci :

Aurélien à Aurore

1er décembre 1833.

Il y a bien longtemps, mon cher George, que je voulais vous annoncer l'événement que le hasard vous a appris. Je ne sais quelle foule de sentiments opposés m'a arrêté chaque fois que j'ai pris la plume pour le faire. Il serait long et plus qu'inutile de vous dire quel enchaînement de malheurs m'a conduit à ce point de ma vie où tout mon passé, quel qu'il ait été, s'est brisé violemment et à jamais. Ces malheurs d'ailleurs sont de ceux qui ne se racontent point, mais qui se sentent seulement. Celui qui fut Aurélien vous remercie bien vivement et du fond du cœur des vœux que vous formez pour lui, car il sait qu'ils sont sincères. Oh! que je désire aussi que votre bonheur soit la récompense du souhait que vous faites pour le mien : mais nous savons l'un et l'autre ce que c'est que ce mot.

J'ai été sur le point de céder à votre demande et de vous renvoyer les papiers que vous me demandez. Je comprends que je n'avais nul droit de les retenir. Je ne crois pas non plus qu'ils vous appartiennent plus qu'à moi et j'ai craint un moment que si vous les parcouriez, quelque réminiscence vous en échappât plus tard dans quelque composition. Je les ai brûlés et n'ai conservé que ce conte que vous m'envoyâtes un jour. Je vous demande instamment la permission de le garder.

Adieu donc, George, vous me parlez d'un long voyage que vous comptez entreprendre bientôt. Allez-vous chercher dans un autre monde des aspirations que notre vieille Europe n'offre pas, ou votre santé vous conduit-elle en Italie? J'aurais été bien heureux si vous m'aviez dit un mot de plus sur ce point.

Adieu. Mon cœur s'éteindra plein de votre souvenir.

AURÉLIEN.

Trois ans après, en 1836, Aurore plaidait en séparation contre son mari. Zoé Leroy, avec laquelle l'échange de lettres avait cessé au moment où Aurore avait pour ainsi dire fait une coupure dans sa vie, lui écrivit spontanément une lettre affectueuse à laquelle Aurore répondit par la lettre suivante.

Aurore à Zoé

Fin mai 1836.

Ce fut un jour de bonheur véritable que celui où je reçus votre lettre, ma bonne et chère amie, et cependant je n'ai pu me décider à y répondre tout de suite. Il y a dans le seul nom de la ville que vous habitez un effet électrique, tout un passé qui se réveille, toute ma vie qui recommence et les émotions ne me sont pas bonnes. Il s'est passé tant de choses depuis, et pourtant l'ancienne blessure se rouvre encore souvent : je crois qu'il faut vivre avec, comme le *grognard* avec les cicatrices rapportées de ses campagnes. Bordeaux est mon Passage de la Bérésina. Au reste, mon amie, je ne sais pourquoi je m'effraie tant de mes souvenirs. La première impression en est vive et quelquefois à tel point qu'au sein d'une vie qui ne tient plus à l'ancienne par aucun fil visible, je sens tout à coup les sueurs me couler du front, comme Hamlet à l'aspect du spectre de son père. Mais je m'abandonne à ma mémoire : quand je redescends le fleuve tout doucement, je le trouve si pur et si beau, que pour rien au monde je ne voudrais en effacer l'image. Quand je serai tout à fait vieille, je viendrai à en parler tranquillement et à ne plus me cacher à moi-même ma prédilection pour cette époque de ma vie...

Si vous voulez vous procurer *le National* du 19 ou du 20 mai 1836, je crois, ou *le Droit* du 18, vous verrez, si vous en êtes curieuse, des détails assez fidèles sur cette affaire (1) dans laquelle M. Dudevant s'est conduit si mal que j'ai été désolée par cela même de ma victoire. Je ne voulais que conquérir mon indépendance, assurer ma vie, préserver mes enfants, et non déshonorer leur père. Qui eût pu prévoir que l'amour d'un revenu qui ne lui appartenait pas, mais dont il avait pris l'habitude de jouir, le pousserait à de telles fautes ? Enfin, le mal est fait et si j'en ai du regret, je ne puis en avoir de remords. Après deux victoires complètes, j'attends à La Châtre, chez mes amis, l'issue d'un appel dont mon adversaire me menace, et qui ne peut qu'empirer sa position morale et pécuniaire. Je lui ai fait renouveler les offres les plus avantageuses, malgré les horribles vengeances qu'il avait essayées contre moi. Il est fou

(1) Le procès en séparation.

de haine et d'aveuglement. Il faut donc que j'attende avec patience la fin de cette horrible guerre.

Mes enfants sont à Paris, l'un au collège, l'autre en pension. Je vais les voir fort souvent : il me tarde bien de les posséder tout à fait. Vous pouvez imaginer, mon amie, tout ce que j'ai pu souffrir d'une telle position. Heureusement l'avenir est assez beau devant moi, et je me berce de l'idée que vous consentiriez à vous y associer fraternellement, sans faux orgueil, sans crainte aucune. Vos sœurs n'ont pas besoin de vous; elles sont d'âge à n'avoir plus besoin de votre protection, et vous ne pouvez, en les quittant, aggraver leur sort. Si vous avez sauvé quelques débris de fortune, le sacrifice de votre part de revenu peut adoucir leur existence, au contraire, et avec moi, vous partagerez mon aisance, mon repos, ma liberté. Vous commanderez à ma maison et à moi-même. Ce sera le plus grand service à me rendre, car vous savez qu'il y a chez moi éclipse totale de volonté applicable à la vie extérieure et qu'une bonne et sage volonté s'emparant de la mienne serait un bienfait du ciel. Mon pays vous semblerait peut-être un peu monotone, ma vie est restée dans les habitudes d'une simplicité patriarcale ; mais, si vous n'êtes pas changée, ce calme profond vous plairait. Puis avant tout vous pourriez essayer à plusieurs reprises de moi et des miens. Si j'ose vous offrir ma destinée, telle qu'elle sera dans peu de mois, c'est qu'avec le souvenir si plein et si vivant que j'ai de vous, j'ai la conviction qu'il conviendrait à la pureté de vos goûts et à l'élévation de votre âme. Pensez-y un peu, je vous en supplie, et ne m'ôtez pas ce doux espoir sans avoir fait quelque tentative pour le réaliser.

Dans tout cela je ne vous ai rien dit en réponse à vos questions affectueuses, sur l'état présent de mon être moral. Il est calme et plus heureux que je ne le croyais susceptible de jamais devenir avec tous les éléments de souffrance qui sont en moi. Mais je crois qu'en me jetant dans une vie orageuse, en me faisant malheureuse sans aucun ménagement, sans aucune tendresse pour moi-même, j'ai pris le seul parti convenable. J'ai usé cet excès de vie, qui me tuait, et le croiriez-vous, je suis plus forte, plus jeune, plus sereine que je ne l'étais à vingt ans. Ce n'est pas que je sois belle, au moins ! Tant s'en faut. Mais j'ai une santé de fer, je supporte des veilles, des voyages, des fatigues, des privations inouïes. J'ai pris pour mon métier,

après de grandes tiédeurs, et même de grands dégoûts, un amour consciencieux qui me porte à refaire tout ce que je n'ai pas fait encore. Je me couche à sept heures du matin. Je dors jusqu'à midi ou une heure. Je vis avec mes enfants ou mes amis jusqu'au soir, et à dix heures je me remets à l'ouvrage jusqu'au lendemain. Cette vie, je la mène partout, où que je sois, à Paris, à Nohant, à Venise, en Suisse, sur les grands chemins et j'ai ainsi écrasé tout à fait le dragon; les passions ne jouent plus aucune espèce de rôle dans ma vie, et quoi que fassent sur moi les contes les plus absurdes, au milieu d'une vie de solitude dévorante, comme au milieu d'une vie de mouvement et de vertige, je suis aujourd'hui une nonne dans toute l'acception du mot. Ce qui m'a sauvée de tout c'est qu'en étant très faible avec les autres, j'ai toujours été très forte avec moi-même. J'ai fait les plus grandes folies avec la conviction qu'il le fallait, avec la volonté de les faire. Depuis Bordeaux, je n'ai pas connu *l'entraînement*. Je n'ai donc jamais lieu de revenir sur le passé et de me demander pourquoi j'ai voulu telle ou telle chose. Le *moi* répond fièrement : *parce que j'ai voulu*, et tout est dit.

Vous vous souvenez de mes enfants? C'est là mon bonheur et ma passion aujourd'hui. Vous n'avez pas d'idée combien je suis une heureuse mère. Maurice est un ange de grâce, de bonté, de tendresse. C'est mon ami, c'est mon amant. Son intelligence n'est pas extraordinaire sous le rapport des études, mais il a de grandes dispositions pour les arts. Ma fille est d'une beauté majestueuse et son caractère est celui d'une impératrice absolue. Elle est fort dédaigneuse de l'espèce humaine en général et passionnée pour les rares objets de son affection. C'est une haute intelligence : à sept ans, elle ne fait pas une faute d'orthographe, et cependant, conformément à mon système, son éducation a commencé fort tard. Elle parle anglais très bien. Elle joue du piano et improvise, et tout cela avec un grand sang-froid très comique. Elle est très supérieure à son frère mais bien moins aimable.

***

Au cours du procès en séparation dont il est question dans la lettre précédente, Aurélien ne se contenta pas de prendre ardemment parti pour George Sand ; il l'autorisa à faire usage du

Journal, à lui adressé et dont on sait qu'en effet des fragments furent lus en justice.

Aurélien à Aurore

2 juin 1836.

La bonne Zoé m'envoie toute effarée une lettre de vous, mon cher George, et elle y joint ce petit billet. A Dieu ne plaise que je pense comme elle : vous avez été odieusement, outrageusement attaquée, votre premier devoir n'est-il pas de vous défendre? Je voudrais, du plus profond de mon cœur, vous y aider plus puissamment que je le fais, — mais ce que je peux, comment ne le voudrais-je pas? Oui, je vous autorise formellement à faire l'usage que vous jugerez utile de tout ce que vous avez de moi. Il ne s'agit pas de la paix de mon ménage, mais de votre repos, de vous et de vos enfants. Prenez tout ce qui vous conviendra. Au reste, je ne peux même pas vous sacrifier la paix de mon ménage. Les bruits du dehors n'y parviennent pas, et ce malheureux procès n'y peut avoir aucun retentissement.

Lorsque vous me redemandâtes vos lettres, je ne me crus pas le droit de les garder ; mais ce qui n'était pas *lettres*, je ne m'en défis pas. C'est à ce titre que j'ai encore entre autres choses le Journal que je vous envoie. Ne me reprochez pas d'avoir triché avec vous, si cela peut vous être utile. Qu'on le lise et qu'on vous accuse encore! Oh! mon Dieu, ceci sera-t-il lu en justice? Mais, *je vous autorise* : qu'on le lise, qu'on l'imprime, j'y consens.

Après que vous vous serez servie de ce Journal comme votre propriété, car il est à vous puisque vous me l'avez redemandé un jour, voudrez-vous me le renvoyer et me permettre de le garder de nouveau ? Vous m'écrivîtes un jour que le temps où vous l'aviez écrit avait été un des plus heureux de votre vie... Voulez-vous me le laisser? Je vous en serai plus reconnaissant que vous ne pouvez le comprendre. Il me reste bien peu de choses! Je n'ai guère que lui, quelques lignes au crayon sur un carnet violet et des pages où il n'est question que de vous. Vous avez un jour désiré garder des volumes dépareillés de Shakspeare. Vous ne serez pas fâchée, n'est-ce pas? que je veuille aussi garder quelques pages dépareillées qui me restent.

Mais qu'il en soit selon votre volonté, car elles sont à vous. Encore une prière... Si entre mes lettres et ce Journal on peut choisir, que mes lettres soient lues aux quatre coins du globe, plutôt qu'une ligne du Journal à un seul ami. Mais si la lecture du Journal est le moins du monde nécessaire, si elle est tant soit peu utile à votre défense, ne pensez pas même à ma prière. Ce serait la mal comprendre que de ne la pas oublier complètement dans ce cas.

Adieu! Que le ciel vous bénisse et vous protège et puissiez-vous obtenir justice et repos! Adieu encore.

AURÉLIEN.

Voici la dernière lettre d'Aurélien :

Aurélien à Aurore

Fin de 1836.

J'ai peut-être commis une grande faute ce soir, j'ai ouvert une lettre qui ne m'était pas adressée : je l'ai lue avant de l'avoir remise, avant de savoir si je pouvais la lire ; mais il me semble toujours que cette écriture est pour moi. Soyez bénie, mille fois bénie pour l'avoir écrit : vous me gardez une éternelle affection!... Je le savais bien, j'en étais sûr au fond de mon cœur, mais j'avais besoin de le voir écrit pour l'oser dire. — Oui, soyez bénie mille fois, vous et ceux que vous aimez maintenant!

Mon Dieu, que vous m'avez fait de bien en me disant que vous me gardiez une éternelle affection! Oh! je suis certain que cela est vrai.

Adieu! Adieu!

AURÉLIEN.

Ces lettres expriment avec une éloquente simplicité la fidèle tendresse, le regret et l'amour permanent, qui de part et d'autre restaient enfermés dans le cœur de chacun. C'est l'honneur des deux amants que leur liaison sans reproche et sans remords s'achève sur cette note de sérénité.

AURORE SAND.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Depuis quinze jours, il y a, en France, quelque chose de changé : la constitution d'un ministère d'union nationale, présidé par M. Poincaré, a ramené la confiance. La petite troupe éplorée qui menait le deuil du défunt cartel a croisé en route l'imposant cortège de tous les bons Français ramenant au bercail le franc égaré. La majorité ministérielle, comme le franc, est en hausse et le compte est vite fait des journaux d'extrême-gauche et d'extrême-droite qui s'obstinent à bouder le succès et à prédire des catastrophes. Durant les premiers jours, ce fut, parmi les mécontents, un concert d'inquiétudes : la France, en faisant bon accueil au retour de M. Poincaré, se préparait des déceptions, car M. Poincaré n'avait ni programme, ni vues d'ensemble, il se contenterait de mesures empiriques et l'on s'apercevrait, après une brève éclaircie, que l'horizon était plus noir que jamais. Le président du Conseil cependant parlait peu, mais travaillait et agissait avec une fermeté et un esprit de suite qui ne se démentaient pas et dont les résultats ne tardaient pas à se manifester avec éclat. Il fallut bien reconnaître que le ministère avait un programme, puisqu'on en voyait successivement se réaliser les divers articles, et qu'il savait où il allait, puisque ses actes se suivaient selon un ordre logique et se coordonnaient en vue d'une fin. A chaque pas en avant se découvraient des perspectives nouvelles et l'on sentait partout l'impulsion d'une volonté sûre d'elle-même, consciente de sa force et résolue à s'imposer avec l'approbation générale du pays.

Ce programme, nous ne saurions mieux faire que d'en emprunter l'analyse au président du Conseil lui-même, qui, à la Chambre et au Sénat, l'a lumineusement exposé. Il distingue trois objets principaux et trois étapes dans le redressement de la situation financière. Il s'agit d'abord de parachever l'équilibre du budget et « de sou-

lager une trésorerie qui étouffe », donc, création de nouvelles recettes. En second lieu sera constituée la première dotation d'une caisse de gestion et d'amortissement des bons de la Défense. Enfin, « le gouvernement a pensé qu'il y avait également urgence à prendre certaines mesures pour rappeler en France les capitaux évadés ». « En finances, a dit le président du Conseil, je me tiens obstinément à la méthode cartésienne : je vais du simple au composé. Avant de stabiliser le franc à une valeur déterminée, avant de fixer cette valeur et même de l'envisager dans mon esprit, je crois bon de ne pas laisser tomber le franc dans le fossé. Avant de reconstruire la maison, je cherche à m'assurer de la solidité des fondations. » Il s'est trouvé à l'étranger, et même en France, des gens qui prenaient aisément leur parti de la dévaluation du franc et qui parlaient de stabiliser en pleine baisse... ; la livre continuait à monter ; on courait vainement après le franc pour l'arrêter et le stabiliser. Et dans cette course, sur certains marchés exotiques, et même sur certains marchés français, tout n'était pas perdu pour tout le monde. » Des crises politiques et des inflations successives ont accentué la baisse du franc, « mais le franc est descendu à un degré fort inférieur à sa valeur réelle. Les billets de la Banque ont pour gage, comme avait raison de le rappeler M. François-Marsal, un chiffre d'encaisse et de portefeuille qui rend injustifiés et même absurdes les cours actuellement pratiqués. » Ainsi la stabilisation reste, comme dans le plan des experts, le point d'arrivée, mais avant de stabiliser il faut commencer par redresser. Suivons dans l'ordre chronologique, qui se confond avec l'ordre logique, les opérations successives de M. Poincaré.

C'est d'abord l'établissement d'un équilibre budgétaire rigoureux et capable d'assurer des excédents qui seront d'autant plus larges que la déroute des changes ne viendra plus grever le budget par des augmentations imprévues des traitements et des soldes. Il faut donc demander au contribuable un nouvel effort. L'essentiel, pour cette fois, est d'aller vite ; il sera temps, dans quelques mois, à l'occasion du prochain budget, de reviser, d'ajuster les taxes qui paraîtraient trop lourdes, pourvu que des ressources équivalentes soient trouvées. Le montant total, dans les projets tels que M. Poincaré les a déposés le 27 juillet sur le bureau de la Chambre, était de 9 milliards 192 millions sur lesquels les impôts indirects ou de consommation devaient fournir 5 milliards 559 millions, tandis que deux milliards seraient demandés aux cédules de l'impôt sur le revenu

majorées de 50 pour 100 et un milliard et demi aux taxes sur les successions et mutations. Ainsi serait assuré un excédent d'environ 3 milliards permettant de commencer l'amortissement de la dette publique.

A son premier contact avec la Chambre, le 27 juillet, le ministère obtenait 358 voix contre 131, pour l'ajournement des interpellations. La minorité était constituée par 28 communistes, 96 socialistes et quelques isolés. Les radicaux-socialistes s'émiettaient; deux pelotons, l'un constitué par l'extrême-gauche du parti, l'autre où dominaient les amis de M. Caillaux, formant ensemble un effectif d'une cinquantaine de députés, s'abstenaient, tandis que les autres s'affirmaient hommes de gouvernement en votant pour le ministère. Par 418 voix contre 31, M. Poincaré obtenait que la procédure dite d'extrême urgence, récemment introduite dans le règlement, serait appliquée à la discussion des projets financiers. A la Commission des finances une résistance parut s'organiser; certaines dispositions ne furent votées que par 10 voix contre 10, mais l'ensemble, augmenté de 200 millions en faveur des petits retraités, fut finalement adopté par 19 voix contre 12 et 1 abstention.

Le 31, la discussion commence à la Chambre. Une majorité de 350 voix contre 200 se forme pour adopter plusieurs mesures destinées à hâter l'aboutissement des projets financiers : suspension, à titre exceptionnel, du droit d'amendement; la commission seule pourra proposer des modifications au texte du gouvernement, etc. Ainsi le formalisme parlementaire se plie à des nécessités de salut public, sans que d'ailleurs soient supprimés les droits nécessaires de l'opposition qui garde toute liberté de défendre des contre-projets, mais non toute licence de faire de l'obstruction. Le 1er août, la discussion commence et se termine à la Chambre. Le discours du président du Conseil, précis, limpide, élevé, porte la lumière de l'intérêt national sur tous les points du débat; M. Poincaré a retrouvé, pour cet exposé financier, la maîtrise d'un Thiers ou d'un Léon Say. Un esprit nouveau, celui de l'intergroupe du salut public, organisé par M. Morinaud, anime les esprits, stimule les bonnes volontés. Le projet fiscal est la première, mais aussi la plus ingrate partie du programme du gouvernement; le député qui a le courage de le voter sait qu'il s'expose aux reproches de ses électeurs et, lors des prochaines élections, aux calomnies d'adversaires sans scrupules. Aussi ne serons-nous trop sévères ni pour le gouvernement qui a laissé passer l'augmentation de l'indemnité parlementaire, ni pour

les députés qui l'ont votée; on doit regretter cependant que nos représentants se soient donné l'air de s'attribuer une récompense pour le vote de nécessité nationale qu'ils émettaient.

Le projet voté comporte, nous l'avons dit, plus de 9 milliards d'impôts nouveaux, dont 1 milliard est obtenu par un remaniement de l'impôt sur les successions; ces droits, sur les grosses fortunes, atteignaient des taux véritablement spoliatoires; ils sont adoucis tandis que sont aggravés ceux sur les fortunes moyennes et petites qui étaient relativement beaucoup moins chargées. De même, l'impôt général sur le revenu subit, dans son taux maximum, un abattement de 50 pour 100. C'est, pour le moment, l'essentiel. Le souci qui a dominé le gouvernement et la majorité, c'est d'abord d'assurer des recettes certaines, c'est ensuite de favoriser le rapatriement des devises évadées ou restées hors de France : il faut les rassurer et surtout créer une situation économique et financière telle qu'elles aient intérêt à rentrer. C'est pourquoi le même jour où il obtenait le vote des impôts nouveaux, M. Poincaré faisait élever de 6 à 7 et demi pour 100 le taux de l'escompte, tandis qu'il accroissait de 5 à 6 l'intérêt des bons de la Défense à court terme (un an et au-dessous). Une politique d'argent cher est la préface et la condition nécessaire de toute revalorisation du franc qui, elle-même, doit précéder une stabilisation de la monnaie ; cette politique doit avoir pour effet d'inciter les commerçants, industriels, banquiers, à rapatrier leurs devises restées à l'étranger ; en même temps, un avantage leur est offert par le relèvement de l'intérêt des bons. En même temps, la cherté de l'argent doit contribuer à enrayer la hausse des prix.

Voilà donc enfin que se dessine, en France, une politique de la trésorerie et de contrôle du crédit. Une intelligence ordonnatrice a sérié les difficultés : la première est de ramener en France les capitaux émigrés et d'attirer les capitaux étrangers; si ce résultat n'est pas atteint, ni la revalorisation, ni la stabilisation de la monnaie ne peuvent être obtenues. D'ailleurs, aucune partie du programme gouvernemental ne sera réalisée sans les autres: elles se tiennent comme les diverses pièces d'une machine bien agencée ; le président du Conseil a posé la question de confiance sur l'ensemble comme sur chacune des parties et s'est opposé à toute mutilation de son projet par des amendements.

Le Sénat, le 2 août, après avoir applaudi son rapporteur général, M. Chéron, et un excellent discours de M. François-Marsal, ratifiait le vote de la Chambre à une écrasante majorité (250 voix contre 13 et

50 abstentions). Ainsi se trouvaient réalisées la première et la seconde partie du programme de M. Poincaré ; l'équilibre du budget était assuré avec un très large excédent; les mesures législatives et administratives étaient prises pour inciter les capitaux à rentrer. La restriction des crédits entraîne la liquidation des stocks; le commerce et l'industrie ont intérêt à se débarrasser des devises étrangères qu'ils détiennent. Alors, par le jeu normal des lois de la finance et de l'économie, sans intervention sur le marché, les changes se détendent. La livre, qui avait dépassé 240 francs au moment de la formation du ministère Herriot, est revenue, le 9 août, vers 165. M. Poincaré a écarté de son programme la mobilisation de l'encaisse-or de la Banque de France, qu'il considère comme le palladium intangible de la stabilité financière, et, au moins provisoirement, le recours à des emprunts à l'étranger; son action pour la revalorisation partielle du franc n'a rien d'artificiel ni de spéculatif, elle est le résultat de mesures opportunes, secrètement préparées, énergiquement réalisées, appuyées par la confiance générale.

Sans désemparer, M. Poincaré a présenté aux Chambres et fait voter, dans une atmosphère déjà apaisée et rasserénée, une nouvelle tranche de son programme. C'est d'abord une loi portant création d'une Caisse d'amortissement et de gestion des bons de la Défense nationale; elle est autonome, gérée par un conseil d'administration composé de représentants du Parlement, des grands corps de l'État, des chambres de commerce, de l'industrie, du ministère des Finances, etc. La caisse prendra en charge les 49 milliards de bons de la Défense et de bons du Trésor à court terme; elle en assurera les arrérages qui absorbent 3 milliards par an. Elle sera alimentée par le produit de la taxe complémentaire exceptionnelle sur la première mutation de propriété à titre onéreux (800 millions par an), par le produit des impôts successoraux remaniés dans l'esprit que nous avons indiqué (2 milliards 700 millions) ; les intéressés auront la faculté d'acquitter ces droits en bons de la Défense, ou en titres de rente sur l'État; enfin, par le produit du monopole des tabacs (environ 2 milliards). La caisse ayant à payer aux porteurs de bons 3 milliards, disposera donc de 2 milliards et demi qui seront affectés à l'amortissement. La vente des tabacs reste un monopole, dont la gestion n'est plus directement assurée par l'État, mais par la Caisse d'amortissement par l'intermédiaire d'un conseil d'administration indépendant. Ce conseil aura le droit d'émettre des obligations que les porteurs de bons auront la faculté d'échanger contre leurs titres. La Chambre des députés et le

Sénat ont successivement voté, sans sérieuse opposition, ce projet capital; la caisse autonome d'amortissement est désormais une réalité. Mais M. Poincaré a voulu conférer à cette nouvelle institution un caractère d'intangibilité et de pérennité, en introduisant dans les lois constitutionnelles une disposition spéciale qui consacre le principe et l'existence d'une caisse d'amortissement dotée de ressources particulières et d'une administration indépendante. Les Chambres, à l'heure où nous écrivons, sont réunies à Versailles en Assemblée nationale, et il semble que le texte proposé par le gouvernement sera voté sans difficulté à l'exclusion de toute autre modification des lois constitutionnelles (10 août).

Une autre loi adoptée par les deux Chambres autorise la Banque de France à acheter des devises étrangères et de l'or; en contre-partie de ces valeurs-or, la Banque est autorisée à émettre des billets. Tous les six mois une revision aura lieu, afin que la garantie des billets émis soit toujours exactement représentée par les devises en caisse. Ainsi la Banque a la faculté, en profitant des occasions favorables, de reconstituer un stock de devises, une masse de manœuvre, dont elle pourra se servir pour agir sur le cours des changes et diminuer l'amplitude des oscillations de la monnaie. C'est donc un premier pas dans la voie de la stabilisation, car la stabilisation ne saurait se décréter arbitrairement; elle doit s'accomplir comme une opération organique et être le résultat d'une période assez longue de stabilisation de fait; elle ne peut être décidée qu'au moment où l'équilibre des forces morales, économiques et financières du pays est réalisé. Inflation, n'a-t-on pas manqué de dire, puisque la quantité des billets émis est augmentée; mais ce qui constitue une inflation dangereuse c'est l'augmentation de la quantité des billets sans accroissement équivalent de l'encaisse-or de la Banque de France.

Telles sont les premières et décisives mesures que le ministère d'union nationale présidé par M. Poincaré a prises; elles ont déjà produit les plus heureux effets; elles révèlent la sûreté de la méthode et la continuité de l'action, conditions premières du succès. Il est merveilleux que les Chambres, ou plutôt la Chambre, la Chambre du 11 mai, la Chambre du cartel, qui a refusé à tous les nombreux ministres des finances qu'elle a successivement renversés, les lois fiscales jugées par eux nécessaires, ou les pouvoirs pour les faire appliquer, se prête avec une docilité sans précédent à toutes les volontés de M. Poincaré. Au sentiment d'un péril national arrivé au dernier degré d'urgence, s'ajoute la conscience de la faillite décisive de la

politique socialisante en matière fiscale : l'ascendant d'une méthode de haute raison appliquée avec un patriotisme désintéressé et approuvée par les représentants de tous les grands partis constitutionnels siégeant dans le cabinet, a fait le reste. Ne croyons pas d'ailleurs que les passions démagogiques aient désarmé ; la manœuvre des radicaux-socialistes, qui ont lié leur fortune à celle de M. Blum, et celle des mécontents qui cherchent à se grouper autour de M. Caillaux, apparaît dès maintenant. L'un des premiers, et des plus néfastes, qui signe Pierre du Clain parce qu'un département traversé par cette rivière l'a envoyé au Sénat, nous avertit que l'union nationale, à laquelle d'ailleurs il ne participe pas, « ne représente qu'un expédient devant permettre de franchir un passage difficile ». Aux électeurs qui n'auraient pas la sagesse de comprendre que des charges nouvelles peuvent seules détourner le fléau de la faillite, on ira répétant que ces impôts nouveaux il a fallu aller chercher M. Poincaré et le bloc national pour les faire voter, que les socialistes et le cartel auraient « fait payer les riches » et « pris l'argent où il est », formules redoutables par leur simplicité et leur fausseté même. On peut tout attendre de la mauvaise foi des partis qui, déjà en 1924, ont travesti le rôle de M. Poincaré et de sa majorité. Il est de stricte honnêteté que les députés et sénateurs qui ont le courage de faire passer le salut du pays avant leurs préférences personnelles ne soient pas victimes de leur désintéressement patriotique. Pour éclairer les masses, l'action du gouvernement est nécessaire ; nous comptons que le républicain résolu qui occupe le ministère de l'intérieur et qui a fait ses preuves de patriotisme courageux et d'élévation d'esprit, ne faillira pas à ce devoir de justice.

Il est réjouissant de constater la déconvenue des journaux étrangers dont la chute du franc satisfaisait les antipathies ; mais il est pénible de relater que la palme appartient à la presse libérale anglaise : par là se révèle une fois de plus la conjonction germano-britannique sous les auspices de la haute banque. Pour la *Westminster Gazette*, M. Poincaré prépare une nouvelle expédition de la Ruhr ; le *Daily News* voit en lui un futur Mussolini. Mais, comme à l'ordinaire, le *Manchester Guardian* obtient le premier prix. Le 31, il lui paraît « douloureusement évident que M. Poincaré n'a pas de plan ; il comptait seulement sur le pouvoir magique de son nom et sur de nouveaux impôts... puis la livre a recommencé à monter pour sa déconfiture complète... » Le 4 août il déclare que les impôts nouveaux « n'ont absolument rien à voir avec la reprise du franc »

et il conclut en affirmant que le but de M. Poincaré « est simplement d'acquérir du prestige pour diriger de façon autoritaire la politique étrangère de la France ». Nous n'aurons pas la cruauté d'insister, nous ne signalerions même pas ces accès de rage francophobe s'il n'était utile de savoir où sont nos amis et où... les autres. Il est juste de constater que la presse allemande a fait, à l'égard du ministère Poincaré, un effort d'impartialité. Il convient enfin de noter avec satisfaction qu'en Belgique et en Italie l'opinion se rend compte de l'utilité d'établir, de concert avec la France, un front commun de défense monétaire.

Les finances françaises sont maintenant remises dans le droit chemin, mais il s'en faut qu'elles en aient parcouru toutes les étapes, que tout péril soit conjuré et tout obstacle écarté. La revalorisation et la stabilisation du franc entraîneront nécessairement une crise industrielle, crise salutaire et curative en fin de compte, mais qui n'en sera pas moins pénible à traverser et que l'État, qui la prévoit, doit, dans toute la mesure du possible, atténuer. « Le complément direct », — comme dit très justement M. C. J. Gignoux dans *la Journée industrielle*, — de l'œuvre commencée par M. Poincaré, c'est une politique de l'exportation qui assure à l'industrie française des débouchés. Le ministre du commerce, M. Bokanowski, en qui M. Poincaré possède un collaborateur particulièrement actif et avisé, indique, dans un récent discours à l'Office national du commerce extérieur, la bonne marche à suivre. A ce point de vue, la signature d'un accord commercial provisoire avec le Reich allemand est de bon augure; mais tout notre tarif de douanes est à refondre et c'est seulement quand ce gros travail sera achevé que notre diplomatie commerciale sera armée pour des négociations définitives. Une politique générale de la production et des échanges, ce n'est rien moins que cela qu'il est urgent de remettre au point et de moderniser. Il serait vain de revaloriser et de stabiliser le franc si la balance des comptes devait devenir constamment défavorable; plus encore qu'à la stabilité de sa monnaie la prospérité d'un pays se mesure à sa production, aux bénéfices qu'elle apporte, au travail qu'elle alimente, à la paix sociale qu'elle engendre. L'Angleterre, avec sa livre si péniblement ramenée au pair de l'or, avec ses centaines de milliers de chômeurs, avec la terrible grève minière qui la ruine, apparaît en plus dangereuse posture que la France qui, avec ses colonies, peut suffire à presque tous ses besoins et qui ne requiert, pour se redresser victorieusement comme à la Marne, qu'un chef obéi et un gouvernement national.

Mais ses redressements déconcertent les prophètes de malheur qui périodiquement annoncent sa ruine parce qu'ils la souhaitent et qui prennent soin de faire tout ce qu'ils peuvent afin que leurs pronostics ne soient pas démentis. Quelques citations nous ont, tout à l'heure, édifiés sur certaines « amitiés ». Par le moyen des dettes interalliées et grâce à la crise des monnaies, la finance internationale prépare une véritable mainmise des gouvernements anglo-saxons sur l'économique et la politique des pays qui sont, du fait de la guerre, leurs débiteurs. M. Octave Homberg, dans le livre où il vient de réunir d'excellentes pages dont les meilleures ont paru ici-même, nous a montré *le Financier dans la cité*; nous espérons qu'il nous révélera le rôle du financier dans les relations internationales. Derrière le problème des dettes interalliées, voilà le péril qui apparaît, et nous avons dit ici que tout le problème consiste à discerner si, pour parer au danger, il est plus expédient de ratifier ou de ne pas ratifier les accords de Washington et de Londres. C'est en face de ce problème qu'est arrivé le gouvernement; il entend n'apporter à le résoudre aucune précipitation et vraisemblablement le Parlement sera envoyé en vacances avant d'être appelé à trancher la difficulté; pour le moment, les commissions des finances des deux Chambres sont saisies et sans doute la diplomatie française ne reste-t-elle pas inactive. La presse anglaise avait entamé, nous l'avons dit, une polémique très vive avec celle des États-Unis au sujet des dettes, et même le chancelier de l'Échiquier avait engagé une controverse avec le secrétaire américain du Trésor. Un changement de ton s'était produit dans la presse américaine, si bien que le président Coolidge, pour calmer les appréhensions du Sénat, avait cru nécessaire de redire qu'il ne pouvait être question ni d'amender les accords souscrits, ni de consentir aucun emprunt avant que ces accords fussent ratifiés. Il n'en reste pas moins que M. Churchill a réussi à poser à nouveau devant l'opinion mondiale le double problème de l'origine des dettes de guerre et des conséquences de l'intransigeance américaine.

Mais les polémiques rétrospectives enveniment les malentendus plutôt qu'elles ne les résolvent. Le *Times* du 27 juillet, dans un article très remarqué, y met fin ; il démontre que la politique qui a été suivie par M. Baldwin et qui avait le double objet de ramener la livre au pair du dollar et surtout d'établir, entre les deux grandes branches de la famille anglo-saxonne, « une identité profonde de fortune, de caractère et de rôle dans la reconstruction actuelle du

monde » était la plus avantageuse et la plus digne. Au moment où de nouvelles menaces pèsent sur l'Europe, la solidarité entre l'action de l'Angleterre et celle des États-Unis est plus que jamais nécessaire. M. Baldwin attache, on le conçoit, une très grande importance à démontrer qu'il a eu raison de conclure, avec le gouvernement des États-Unis, malgré les répugnances de M. Bonar Law, l'accord qui consolide la dette de guerre britannique ; en outre, au moment où le conflit minier fait subir à l'Angleterre des pertes formidables et inquiète la Cité pour la stabilité de la livre, le gouvernement et les banques peuvent avoir besoin de recourir à des crédits américains : ainsi s'explique sans doute l'intervention du *Times*. Mais lord Rothermere, dans le *Daily Mail* du 8 août, rouvre le débat et le place sur son vrai terrain ; il regrette que son journal se soit laissé entraîner à la mauvaise plaisanterie de prétendre que les initiales U. S. signifient non pas « *Uncle Sam* » mais « *Uncle Shylock* », mais il affirme que toute la question des dettes aurait dû être réglée simultanément pour tous les alliés de la grande guerre : « Dans un avenir très prochain, conclut-il, tous les accords sur les dettes devront être soumis à une revision intégrale. L'initiative en sera prise par les États-Unis et la Grande-Bretagne qui verront bientôt qu'ils n'auront qu'à gagner à cette revision. Actuellement les accords sur les dettes interalliées ne servent qu'à une chose : ils sapent dans ses fondements mêmes tout le commerce international. » Et voici que la polémique rebondit par l'entrée en lice de M. Clemenceau qui, le 9 août, communique à la presse l'éloquente et forte lettre ouverte qu'il adresse au président Coolidge ; le vieil homme d'État met sans hésiter le doigt sur la plaie : « C'est le secret de la comédie qu'il ne s'agit ici que d'échéances fictives pour aboutir à l'emprunt, avec de bonnes hypothèques sur nos biens territoriaux, comme en Turquie. Cela, nous ne l'accepterons jamais. La France n'est pas à vendre, même à ses amis. Nous l'avons reçue indépendante ; indépendante nous la laisserons. »

La position de M. Poincaré à l'égard du problème des dettes est très simple. Tandis que le plan des experts faisait de l'obtention de crédits étrangers la condition d'une stabilisation du franc, il a résolu et déjà réussi à redresser la monnaie française sans recourir à un emprunt en Angleterre ou aux États-Unis. Lorsqu'il sera démontré que les finances françaises peuvent être remises à flot et le franc revalorisé, dans une certaine mesure, sans le concours de crédits extérieurs, les offres de prêts viendront spontanément à nous, car

les capitaux américains ont plus besoin de s'employer que nous n'avons besoin de les utiliser et c'est en France qu'ils trouveraient actuellement les conditions de placement les plus avantageuses. M. Poincaré n'est donc pas dans l'obligation urgente et inéluctable de faire ratifier à tout prix par les Chambres les accords de Washington et de Londres ; il peut se donner le temps d'ouvrir de nouvelles négociations ; et s'il demande au Parlement la ratification, il peut, sans motifier le texte de la convention, préciser dans quel esprit il l'interprète et quelles réserves s'imposent, car si la France signe, c'est avec la volonté de tenir ses engagements.

M. Lewandowski a montré, dans le lumineux article qu'il a publié ici il y a quinze jours, que la France, avant de recourir à des crédits extérieurs, avait tous droits d'obtenir la mobilisation des obligations allemandes des chemins de fer et de l'industrie qui constituent un actif-or et auxquelles le plan Dawes apporte toutes les garanties de la meilleure valeur internationale. Le placement des obligations allemandes de réparations, auquel la France pourrait largement participer, offrirait aux capitaux évadés un moyen pour rentrer dans notre économie nationale. C'est ainsi que les choses se sont passées pour les capitaux allemands qui, au temps de la dépréciation du mark, restaient en Amérique, en Angleterre, en Hollande ; depuis l'adoption du plan Dawes, on estime que l'Allemagne a emprunté à l'étranger 904 millions de dollars, dont plus de la moitié aux États-Unis ; bien plus que des capitaux anglais ou américains, ce sont des capitaux allemands émigrés qui ont, sous cette forme, repris le chemin de l'Allemagne. L'agent américain des paiements a jusqu'à présent refusé l'autorisation de placer ces obligations sur les marchés étrangers sous prétexte qu'ils ne sont pas en état de les absorber, mais il n'a élevé aucune protestation contre les émissions d'États allemands, de villes ou d'industries pour des montants beaucoup plus élevés. C'est une attitude qui ne saurait se prolonger sans porter à la France le plus grave préjudice ; avant de ratifier les accords sur les dettes, il serait à souhaiter que le gouvernement français pût en obtenir l'assurance. Alors que la France s'impose un formidable effort de redressement et se dispose à faire honneur à tous ses engagments, c'est bien le moins qu'elle obtienne de ses anciens alliés un traitement aussi favorable que l'ancien ennemi commun.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

SEPTIÈME PÉRIODE. — XCVIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

TRENTE-QUATRIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er juillet

Pages.

MÉMOIRES. — II. *LE MARIAGE*, par LA REINE HORTENSE 5

NOS GRANDES ÉCOLES. — V. L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, par M. ÉMILE MÂLE, de l'Institut 38

MONSEIGNEUR AUGOUARD. — I. *SUR LES ROUTES DU CONGO* (1878-1890), par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française. 54

LILI, dernière partie, par LADISLAS REYMONT. 86

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT. — II. *LES DESTINÉES DE L'ÉGYPTE*, par M. MAURICE PERNOT 108

VICTOR HUGO ET LA *TRISTESSE D'OLYMPIO*. — I, par M. MAURICE LEVAILLANT. 135

PAGES DE GLOIRE AU MAROC. — II, par Mme H. CELARIÉ 156

LES LIVRES DE FRÉDÉRIC MASSON A L'HOTEL THIERS, par M. ALFRED REBELLIAU, de l'Institut. 178

LE SOUVENIR DE MARIE TAGLIONI, DANSEUSE, par M. GILBERT DE VOISINS 196

POUR UN NOUVEAU STATUT DES CONGRÉGATIONS, par M. H. TOUSSAINT 209

RÉCEPTION DE M. ALBERT BESNARD A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. HENRY BIDOU. 226

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — *HISTOIRE POLITIQUE*, par M. RENÉ PINON . . . 230

Livraison du 15 juillet

MÉMOIRES. — III. *LA COURONNE DE HOLLANDE*, par LA REINE HORTENSE . . . 241

DON JUAN DÉPITÉ OU LE RIVAL IMPRÉVU. — *Comédie en trois tableaux*, par M. PAUL RENAUDIN. 270

L'INQUIÉTUDE DE L'ORIENT. — III. *DE CEYLAN A GOLCONDE*, par M. MAURICE PERNOT 298

VICTOR HUGO ET LA *TRISTESSE D'OLYMPIO*. — II, par M. MAURICE LEVAILLANT. 33[illegible]

MONSEIGNEUR AUGOUARD. — II. *L'ÉVÊQUE DES ANTHROPOPHAGES* (1896-1921), par M. GEORGES GOYAU, de l'Académie française. . . . . 3[illegible]

L'ENLÈVEMENT A LA BELLE ÉTOILE. *HISTOIRE DE M. DE SAINT-GÉRAN*. — IV, par Mme MARIE-LOUISE PAILLERON. 391

Pages.
Poésies, par M. Tristan DERÈME 424
Le redressement économique de l'Allemagne, par M. Louis DE LAUNAY, de l'Académie des sciences 429
Littératures étrangères. — *Un roman de M. Guglielmo Ferrero*, par M. Louis GILLET 444
Revue musicale. — *Orphée* a l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE 456
Revue littéraire. — *M. François Mauriac*, par M. René DOUMIC, de l'Académie française 461
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 469

Livraison du 1er août

Mémoires. — IV. *L'Empereur et la cour impériale*, par la reine HORTENSE. 481
Poèmes votifs. — I, par A. le BRAZ 513
L'attitude des États-Unis, par M. Firmin ROZ 529
La Flèche d'or, première partie, par J. CONRAD 548
Sur les pas de saint François d'Assise. — I. *Assise*, par M. Louis GILLET. 578
Angora et le mandat français en Syrie (*Janvier-Mars* 1926), par M. Georges IMANN 604
L'enlèvement a la belle étoile. *Histoire de M. de Saint-Géran*. — V, par Mme Marie-Louise PAILLERON 625
Dans le plan des experts. — *Les obligations allemandes*, par M. Maurice LEWANDOWSKI 654
Le Prince de Ligne, par M. Abel BONNARD 666
Au congrès de Chicago. — *Notes d'un témoin*, par M. François VEUILLOT . 685
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 709

Livraison du 15 août

Veillée d'armes a Londres (*22 Juin-4 Août 1914*), par M. F. CHARLES-ROUX. 721
Sur les pas de saint François d'Assise. — II. *D'Assise a Vézelay*, par M. Louis GILLET 746
La Flèche d'or, deuxième partie, par J. CONRAD 778
Les Fouilles en Tripolitaine, par M. René CAGNAT, de l'Institut 807
Grandes années napoléoniennes : L'Empire de recrutement, par M. Gabriel HANOTAUX, de l'Académie française 824
L'inquiétude de l'Orient. — IV. *Delhi : L'Inde et les Anglais*, par M. Maurice PERNOT 864
Poèmes votifs. — II, par A. le BRAZ 895
Au Canada avec les évêques de France, par M. François VEUILLOT 908
Le roman d'Aurore Dudevant et d'Aurélien de Sèze. — V. *Épilogue*, par Mme Aurore SAND 925
Chronique de la quinzaine. — *Histoire politique*, par M. René PINON . . . 948

Paris, 1926. — Typographie Philippe Renouard. 19, rue des Saints-Pères. — 58185.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 2550